BIBLIOTECA NAZ
Vittorio Emanuele III
XLVII
F
29
NAPOLI

XLVII
7
29

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux.

AVEC DES NOTES POUR ÉCLAIRCIR les difficultez des faits, & de la chronologie.

TOME SEIZIEME,

Qui comprend l'Hiſtoire de S. Proſper, de S. Hilaire Pape, de S. Sidoine, d'Acace de Conſtantinople, de Saint Eugene de Carthage & de la perſecution de l'Egliſe d'Afrique par les Vandales; d'Eupheme & de Saint Macedone Patriarches de Conſtantinople, & de divers autres Saints & Saintes ou grands hommes qui ſont morts depuis l'an 463. juſques en 513.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, & corrigée.

A VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.
AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

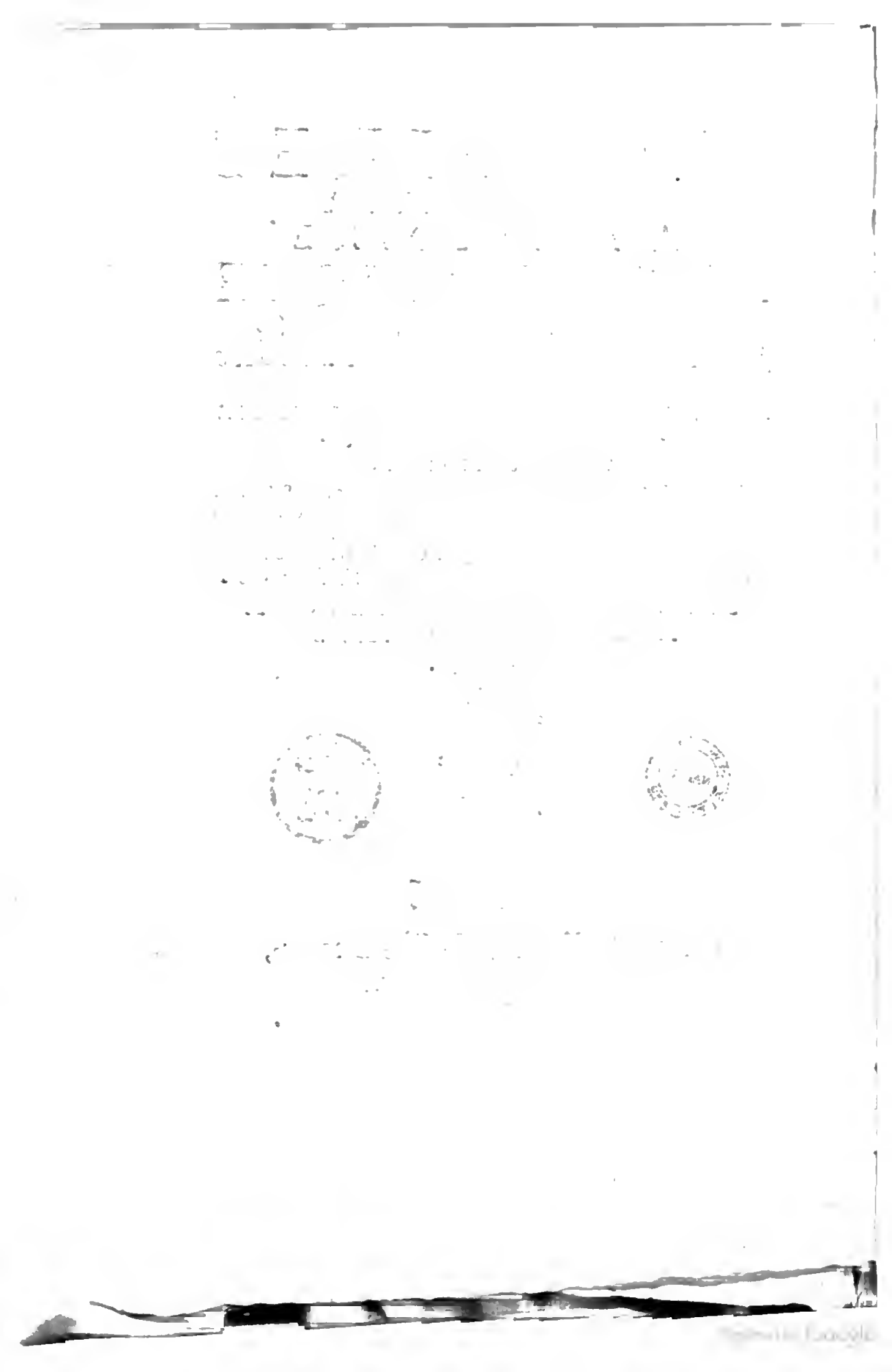

TABLE
DES TITRES
CONTENUS EN CE SEIZIEME VOLUME.

TABLE des Citations. *page* v
Table des Articles & des Notes. xiij
Saint Proſper, Homme de Dieu, & Défenſeur de la Grace de JESUS CHRIST. 1
Saint Maxime, Eveſque de Turin. 31
Saint Marcel, Diacre, & Abbé des Acemetes, 51
Saint Auxent, Preſtre, & Abbé dans la Bithynie. 58
Saint Gennade, Patriarche de Conſtantinople. 67
Saint Euthyme, Preſtre, Fondateur, & Pere de pluſieurs Monaſteres dans le Dioceſe de Jeruſalem. 76
Saint Patient, Archeveſque de Lion. 97
Saint Mamert, Archeveſque de Vienne. 106
Saint Loup, Eveſque de Troïes en Champagne. 126
Saint Romain, Preſtre, & S. Lupicin ſon frere, premiers Abbez de Condadiſcone, dans le mont Jura. 142
Saint Marcien Preſtre, & Oeconome de l'Egliſe de Conſtantinople. 161
Sainte Theodore Penitente, & Sainte Marine Vierge. 165
Saint Severin, Abbé dans la Norique. 168
Salvien, Preſtre de Marſeille. 181
Saint Apollinaire Sidoine, Eveſque de Clermont en Auvergne. 195
Acace, Patriarche de Conſtantinople. 285
Saint Puſinne & ſes ſœurs, Vierges en Champagne. 389
Saint Perpetue, Archeveſque de Tours. 393

Fauſte, Abbé de Lerins, & depuis Eveſque de Riés en Provence. 408
Saint Felix Pape, III. du nom. 436
S. Daniel Stylite, Preſtre & Abbé de Conſtantinople. 439
Saint Patrice, Apoſtre d'Irlande. 452
Saint Epiphane, Eveſque de Pavie. 479
Saint Eugene, Archeveſque de Carthage. 492
Sainte Genevieve, Vierge, & Patrone de Paris. 622
Eupheme, Patriarche de Conſtantinople & Confeſſeur. 632
Saint Macedone, Patriarche de Conſtantinople & Confeſſeur. 663
Notes ſur Saint Proſper. 730
Notes ſur Saint Hilaire, Pape. 737
Notes ſur Saint Auxent. 738
Notes ſur Saint Patient. 740
Notes ſur Saint Mamert. 741
Notes ſur Saint Loup de Troies. 742
Notes ſur Saint Romain & Saint Lupicin: 743
Notes ſur Salvien. 745
Notes ſur Saint Sidoine. 748
Notes ſur Acace de Conſtantinople. 756
Note ſur Sainte Puſinne. 769
Notes ſur Saint Perpetue, Eveſque de Tours. 770
Notes ſur Fauſte de Riés. 775
Notes ſur Saint Daniel Stylite. 779
Notes ſur Saint Patrice. 781
Note ſur Saint Epiphane de Pavie. 788
Notes ſur Saint Eugene de Carthage. 789
Notes ſur Sainte Genevieve. 802
Notes ſur Eupheme de Conſtantinople. 804
Notes ſur Saint Macedone de Conſtantinople. 807
Table des Matieres. 813

TABLE DES CITATIONS.

A.

Ado,an.163. ADONIS chronicon in anno Christi 163. Bibliothecæ Patrum, tomo 7, Parisiis 1644.

chr.p. ... idem chronicon Basileæ editum an. 1568, cum Gregorio Turonensi.

10.jan. ... martyrologium Baroniano additum Antuerpiæ an. 1643.

Alex.t.5. Natalis Alexandri Dominicani hist. toria ecclesiastica, tomo seu volum. 5. Parisiis an. 1677.

Alf.123.15. Alfordi annales Britannorum anno Christi 123: Leodii an. 1663.

Allde.sen in Meth. Leonis Allatii notæ in Methodii convivium: Romæ an. 1656.

de Sim. ... diatriba de Simeonibus: Parisiis 1664.

Alteſ.aſcet. Antonii Dadini Alteserræ V. J. professoris: Tolosæ tractatus de ascetieis. anno 1674.

Amb.app. Ambrosii editionis Benedictinorum appendix tom. 2.

B. Sic denotatur novissima Ambrosii editio per Benedictinos: Parisiis anno 1691.

Amm.l.15. Ammianus Marcellinus ex primâ recensione Henrici Valesii: Paris. an. 1636.

an. Anonymus Ammiano per Valesium subjunctus.

Anal.g. Analecta græca per Benedictinos edita: Lutetiæ an. 1688.

Anal.t.4. Joannis Mabillon Analectorum tom. 4: Lutetiæ an. 1685.

Anaſ.c.97. Anastasius Bibliothecarius de vitis Pontificum, in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat, & sic de cæteris Parisiis an. 1649.

Ante.op.L. Josephi Antelmii de veris operibus Leonis & Prosperi: Lutetiæ an. 1689.

sym. ... nova de symbolo Athanasiano disquisitio: Parisiis an. 1693.

Ap.des P. Apologie pour les SS. Peres défenseurs de la Grace: à Paris en 1651.

Arn.ſer. Arnobii junioris cum Serapione conflictus post Irenæum editus: Paris. an. 1639.

Ath.t.2. Athanasii tomus 2. editionis Parisiensis anno 1627.

Aug.à Pr. Prosperi & Hilarii literæ ad Augustinum. Augustini per Lovanienses editionis tomo 7. p. 542: Parisiis anno 1586.

app.t.3. Appendix ad tomum tertium Augustini editionis Benedictinorum.

B. Hæc littera novissimam Augustini per Benedictinos editionem notat. Si absit est Lovaniensium editio: Parisiis an. 1586.

catach. De Cataclysmo sermo fortè suppositus Augustino: Lovan. tom. 9. p. 321 | Bened. tom. 6. p. 602.

præd. Augustini de prædestinatione Sanctorum, qui est liber primus ad Prosperum & Hilarium. Lovan. tom. 7. p. 546. Bened. tom. 10. p. 790.

ps. ... Enarrationes in psalmos: Lov. to. 8. Bened. tom. 4.

ſ.ap.217. Sermo 217 in appendice tomi 5 Benedictinorum.

ſup.pr. Hieronymi Vignerii in supplementum ad Augustini opera præfatio: Parisiis 1657.

t.bar. Sermo de tempore barbarico apud Augustinum Lovan. tom. 9. Bened. to. 6. p. 608.

v.P. Augustini vita per Possidium in Lovaniensium prolegomenis.

Avit. ep.70.p. 125. Alcimi Aviti epistolæ cum aliis ejusdem operibus: Parisiis an. 1643.

rog.p.152. ... homilia de Rogationibus. Ibid.

Aum. Tradition de l'Eglise sur l'aumosne chrétienne & ecclesiastique: à Paris en 1651.

B.

Baill.22.ſept. VIES des Saints par M. Baillet, au 22 de ſeptembre, & ainſi des autres mois, in 8.° : à Paris 1701.

tab.critiq. Les tables critiques des auteurs & des actes, miſes à la teſte de chaque mois.

Balſ.can. Theodori Balſamonis ſcholia in Canones : Lutetiæ an. 1620.

Bar.490.§12. Baronii Annales in anno Chriſti 490 paragrapho 12 : Antuerpiæ an. 1612.

3.aug c. ... in Martyrologium Romanum ad 3. Auguſti diem nota c ſeu 3. Antuerp. an. 1613.

Baſil. Baſilicon ſeu juris Græco-Romani tomi duo per Marquardum Freherum editi : Francofurti an. 1596.

Baudr. Le dictionnaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudran : à Paris en 1670.

Bed.hiſt. Bedæ hiſtoria gentis Anglorum : Coloniæ Agrippinæ an. 1601.

3.jan. ... in martyrologio die 3. januarii apud Bollandum in prolegomenis ad ſecundum Martii tomum.

Bibl.P. Bibliotheca Patrum : Pariſiis edita anno 1634, quâ ſemper utimur.

Blond.prim. De la primauté en l'Egliſe, par David Blondel : à Geneve en 1641.

Boll.3.jan. Bollandus ſeu ejus continuatores ad diem januarii 3. & ſic in reliquis menſibus.

ſup. ... in ſupplemento ad extremum Maium addito.

Boſc.12. Joannis à Boſco eccleſtini Bibliotheca Floriacenſis, tomo ſeu parte 2 : Lugduni an. 1605.

Buch p.ſeu cyc. Ægidi Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis paſcalibus : Antuerpiæ an. 1603.

bel.ſeu de B. ... Belginm Romanum, ſeu de hiſtoriâ Belgicâ : Leodii an. 1655.

Bult.ori. Hiſtoire monaſtique d'Orient, par M. Bulteau : à Paris en 1680.

C.

Camd. GUILELMI Camdeni Britannia : Amſtelredami an. 1617.

Cand.p.19.b. Candidi Iſauri excerpta ex ejus hiſtoriâ, inter Eclogas hiſtoricorum de rebus Byzantinis edit. à P. Labbe : Pariſiis an. 1648.

Cang.de C. Urbis Conſtantinopolitanæ deſcriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis edita : Lutetiæ an. 1680.

lat 5. ... gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis, litera S. Lutetiæ an. 2678.

Caniſt.2. Caniſii antiquæ lectiones : Ingolſtadii anno 1602.

Caſd. Caſſiodori Senatoris faſti conſulares, ſeu chronicon, editionis noviſſimæ per Benedictinos tomo 1.

inſ. ... de inſtitutione ſcripturarum, ſeu de divinis lectionibus.

14.ep.5. ... variarum epiſtolarum lib. 4. epiſtola 5. Pariſiis an. 1588.

pſ.21.v.18. ... in pſalmum 21, verſu 18, tomo 2. noviſſimæ per Benedictinos editionis.

Cave. Guillelmi Cave ſcriptores eccleſiaſtici : Genevæ an. 1693.

Cedr. Cadreni hiſtoriarum to.1. Pariſ.1647.

Charp v.G. Vie de Sainte Genevieve & hiſtoire de ſes miracles &c, par le P. Charpentier Chanoine Regulier de Sainte Genevieve : à Paris en 1697.

Chr.Al. Chronicon Alexandrinum à Radero editum : Munachii an. 1615.

aut. Chronicon ab Adamo ad annum Chriſti 1200, per anonymum S. Mariani Autiſſiodorenſis monachum : Treeis anno 1608.

ori. Chronicon orientale ab Ecchellenſi verſum : Pariſiis an. 1651.

Ciac col.§ 14. Alphonſi Ciaconii de columnâ Trajanâ opus à Fabretto ſuo ejuſdem tituli operi ſubjunctum, non paginis diſtinctum, ſed capitulis : Romæ an. 1683.

Cl M.an. Mamerti Claudiani presbyteri de ſtatu animæ : Bibliothecæ Patrum : Pariſiis an. 1634. tomi 4. parte 1.

Cod.J.9.t.8. l.7. Codicis Juſtinianei lib. 9. titul. 8. leg. 7. Lugduni an. 1650.

Codi.ori C. Georgii Codini origines, ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ : Lutetiæ anno 1655.

Cod.reg.t.1. Codicis regularum per Benedictum Anianenſem collectarum pars ſecunda: Pariſiis an.1663.

Cod.Th.9.t.40. l.13. Codicis Theodoſiani lib. 9. tit. 40. leg.13. ex editione Gothofredi. Lugduni an.1665.

app.p.998 ...appendix à Sirmondo edita: Pariſiis an.1631.

nov. Theodoſii & aliorum novellæ leges quæ Codicis Theodoſiani, tomo 6. ſubjiciuntur.

Colat.279.52. Caroli le Cointe Annales eccleſiaſtici Francorum, ad annum Chriſti 279: Pariſiis an.1665.

Conc.t.5. Conciliorum poſtrema editio per Labbeum: Pariſiis an.1671.

ap. Conciliorum appendix per Baluſium: Pariſiis an.1683.

Conſt. lex 9. Conſtantini lexicon græcum ad literam 9. & ſic de cæteris literis.

Cotelr.ap.n. Joannis Cotelerii in ſcripta apoſtolica notæ: Pariſiis an.1672.

gr.t.3. Munumenta Eccleſiæ græcæ, per Cotelerium edita: Pariſiis an.1686.

Cuſp.p.313. Cuſpinianus in Faſtos: Francofordiæ 1621.

Cyr ep. Cyrilli Alexandrini epiſtolæ, edit. Pariſiis an.1638.

D.

Dor.l.1.p.748. DOROTHEI Archimandritæ de vitâ rectè & piè inſtituendâ liber ſeu doctrina 1. Bibliothecæ Patrum Pariſienſis, tomo 11.

Doubl.h.S.D. Hiſtoire de l'abbaye de S. Denys en France, par Jacque Doublet Religieux de cette abbaye: à Paris en 1625.

Du Br.ant. P. Antiquitez de Paris, par Jacque du Breuil: à Paris en

Du Ch. Hiſtoriæ Francicæ ſcriptores collecti, per Andream du Cheſne: Pariſ. an.1636.

Du P. Bibliotheque des auteurs Eccleſiaſtiques, par M. du Pin: à Paris en 1686. On ne marque pas toujours le tome: les endroits ſur leſquels on le cite en ſont aſſez juger, on ſuit toujours la premiere edition.

E.

GALLORUM antiſtitum homiliæ Euſebii Emiſeni nomine editæ: Lutetiæ 1547. Emiſ.

Ennodii Ticinenſis epiſcopi carmen 18. Pariſiis an.1611. Enn.car 18.

... dictio 4 in dedicatione eccleſiæ. dict.4.

Sirmundi notæ in Ennodium. n.

Ennodii de vitâ Antonii monachi; ... de vitâ Epiphanii Ticinenſis. v.Ant. v.Epi.

Evagrii ſcholaſtici hiſtoria eccleſiaſtica à Valeſio edita: Pariſ. an.1673. Eva.l 3.c.10.

Valeſii notæ in Evagrium. Ib. n.

Eucherii Lugdunenſis Epiſcopi, epiſtola ad Hilarium de laude eremi: Antuerpiæ an.1621. Euch.ad Hil.

... ad Salonium filium. Ib. ad Sal.

Scaligeri notæ in Euſebii chronicon: Lugduni Batavorum an. 1658. Euſ.chr.n.

Euſebii Cæſarienſis libri de Demonſtratione evangelicâ: Pariſiis an. 1627. dem.l.6 c.20.

Eutychii Alexandrini annales eccleſiaſtici: Oxoniæ an.1659. Euty.

F.

FACUNDI Hermianenſis pro defenſione trium Capitulorum: Pariſiis an.1629. Fac.l.1.c.3.

... contra Mocianum ſcholaſticum.

Fauſti Regienſis Epiſcopi de fide contra Arianos ad Placidam Imperatricem: Bibliothecæ Patrum, tom.4. Fauſt.c.1.p. 663.

... epiſtola ad Felicem Patricium: Bibliothecæ Patrum, tom.3. ad Fel.

... epiſtola ad Græcum Diaconum. Ib. ad Gr.

.... epiſtula ad Paulinum. Ib. ad Paul.

.... epiſtola ad Ruricium. Ib. ad Rur.

.... de Gratiâ Dei & humanæ mentis arbitrio: Bibliothecæ Patr. tom.4. de Gr.

... epiſtola 16. Caniſii antiquarum lectionum tomo 5. p. 444. Biblioth. Patr. tom.3. ep.16.

Ferrarii dictionarium geographicum à Baudrando auctum: Pariſiis an. 1670. Ferr.p.

.... martyrologium univerſale ad diem 18 maii & ita de ſingulis menſibus: Venetiis an.1625. 18.may.

It. ...de Sanctis Italicis: Mediolani an. 1603.

Flor. p.336. Florentinii notæ in vætus martyrologium Hieronymi nomine, editum: Lucæ an. 1668.

Ful.ad Mon. Fulgentii Ruſpenſis Epiſcopi, de duplici prædeſtinatione ad Monimum: Pariſiis an. 1684.

ad Pet. ...epiſtola ad Petrum Diaconum.

ex P. Petri Diaconi epiſtola ad Aſros, Fulgentii reſponſioni præfixa.

R. Fulgentii opera ex editione Theophili Rainaudi: Pariſiis an. 1639.

V. ... vita inter ejus opera.

Ful.F. Fulgentii Ferrandi breviatio Canonum: Divione an. 1649.

G.

Gal.chr.t.3. GALLIA Chriſtiana San-Marthanorum, to. 3. Lutetiæ an. 1656.

Gen.c.46. Gennadii de ſcriptoribus eccleſiaſticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliotheca Miræi. Antuerpiæ an. 1639.

Geo.ſac. Geographia ſacra, ſeu Notitia antiquorum epiſcoparuum, per Carolum à Sancto Paulo Fulienſem: Pariſiis an. 1641.

Gr.dial.l.1. Gregorii Magni dialogorum lib. 1. tom. 2. edit. Pariſ. an. 1675.

l.9.ep.4. ...lib. 9. epiſtolarum, epiſtola 4. t. 2.

vit. ... vita per Joannem Diaconum:

Grot.r.Got. Hugonis Grotii prolegomena in hiſtoriam Gothorum: Amſtelodami an. 1656.

Gr.T.gl.C. Gregorii Turonenſis de gloria Confeſſorum: Pariſiis an. 1640.

gl. M. ... de gloriâ Martyrum. Ibid.

h.Fr. ...hiſtoria Francorum: Baſileæ anno 1568.

m. M. ... de miraculis Martini: Pariſiis an. 1640.

v. Pa. ... de vitis Patrum. Ibid.

Grut.p.434.1. Gruterii inſcriptiones Romanæ, p. 434. inſcriptione 1. typis: Commelianis an. 1616:

Gueſn.maſ. Joannis Gueſnay annales provinciæ Maſſilienſis: Lugduni, an. 1657.

Gyl.boſ. Petri Gyllii de Boſphoro Thracio: Lugduni Batavorum an. 1632.

H.

VOCABULAIRE hagiologique, par M. l'Abbé Chaſtellain: à Paris en 1694. Hagi.

Hieronymi operum tomus 4. editionis: Baſileenſis an. 1565. Hier.t.4.

.... de viris illuſtribus, ſeu ſcriptoribus eccleſiaſticis, non numeratis qui ex græco additi ſunt Apoſtoli, ſeu Apoſtolici viri non ſcriptores, tomo 1. vill.

Hilarii Pictavienſis operum noviſſima, per Benedictinos, editio: Pariſ. an. 1693. Hil.B.

L

CORNALII Janſenii Yprenſis Epiſcopi de hæreſiâ Pelagianâ opus, quo primus Auguſtini ſui tomus continetur: Rutomagi an. 1643. Janſ.h.P.

Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmondo, editum: Lutetiæ anno 1619. Idat.chr.

Joannis Damaſceni de imaginibus lib. 2. ex editione græcâ: Baſileæ an. 1575. Io.D.im.l.2.

Joannis Maxentii reſponſio contra Hormiſdam Pontificem: Bibliothecæ Patrum, tomo 4. parte 1. Jo.M.in Hor.

Jornandus Epiſcopus Ravennas, de Getarum ſive Gothorum origine & rebus geſtis: Amſtelodami an. 1655. Jorn r. Got.

Irenæi vita, per Feuardentium ſive ab illu Irenæi operibus premiſſa: Lutetiæ 1639. Iren.v.

Iſidori Hiſpalenſis chronicon à Grotis cum Jornande & aliis editum: Amſtelodami an. 1655. Iſ.H chr.

... de ſcriptoribus eccleſiaſticis, tum alibi, tum apud Miræum, p. 80. ſcr.c.4.

Itinerarium quod Antonini vocant, inter addita ad Ptolomæi geographiam: Antuerpiæ an. 1618. It. Ant.

Bibliotheca Juris Canonici, per Chriſtophorum Juſtellum: Lutetiæ an. 1661.

L

PHILIPPI Labbei, bibliotheca nova manuſcriptorum: Pariſiis an. 1657. Lab.bib.

... de

Scr.	... de ſcriptoribus eccleſiaſticis: Pariſ. an. 1660.
Le Gr. t. 1.	Vies des Saints de Bretagne, par le P. Albert le Grand de Morlaix, partie premiere qui traite des Saints de cette province. La ſeconde traite des Eveſques: à Rennes en 1659.
Leo, ep.	Leonis Magni epiſtolæ, editionis Paſchaſii Queſnel tomo 1: Lutetiæ an. 1675.
n.	In Leonis opera diſſertationes & notæ Queſnellii. Ibid. tom. 2.
Leon. act 4.	Leontii Byzantini de ſectis actione 4. Bibliothecæ Patrum tom. 11.
Lep.	Leporii presbyteri libellus emendationis, à Sirmondo cum aliis dogmaticis editus: Pariſiis an. 1630.
Ler. *ſeu* Lir.	Chronologia Lerinenſium, per Vincentium Barralem: Lugduni an. 1613.
Lib. c. 10.	Liberati Diaconi breviarium cauſæ Eutychianæ: Pariſiis an. 1675.
Lubin,	Auguſtini Lubin, tabulæ geographicæ in ſcripturarum libros: Pariſiis an 1670.
Lup. ep.	Diverſæ epiſtolæ anno ferè 432 ſcriptæ, per Chriſtianum Lupum, editæ: Lovanii an. 1682.
	M.
Mab. dipl.	JOANNIS Mabillon, de re diplomatica: Pariſiis an. 1681.
lit.	... de liturgia Gallicana: Pariſiis an. 1685.
muſ.	... Muſæum Italicum. Ibid. an. 1687.
Maim. ari,	Hiſtoire de l'Arianiſme, par le Pere Maimbourg: à Paris en
Malc leg. p. 91.	Excerpta de legationibus ex Malcho rhetore in corpore hiſtoriæ Byzantinæ: Pariſiis an. 1648.
Mar. pri.	Petri de Marca diſſertatio de Primatibus: Pariſiis an. 1669.
Marc. chr.	Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo, editum: Pariſiis an. 1619.
Maſſ,	Provinciæ Maſſilienſis annales, per Joan. Bapt. Gueſnay: Lugduni anno 1657.
Maug.	Vindiciæ prædeſtinationis & gratiæ, per Gilbertum Mauguin: Pariſiis an. 1650.
Max. T. h. *ſeu* ſ.	Maximi Taurinenſis homiliæ editæ cum Leone: Pariſiis an. 1639.
Men. p. 80.	Menæa magna Græcorum die in textu notato pagina ſeu columna ejuſdem menſis 80. Venetiis an. 1528.
Menæ, t. jan.	... eadem die prima januarii, & ſic de ſingulis menſibus.
Men. V.	Græcorum Menologium, ſeu horologium: Venetiis an. 1523.
Merc. pr.	Marii Mercatoris opera à Joanne Garnerio cum notis & diſſertationibus edita: Pariſiis an. 1673.
t. 1.	... tomus primus, qui eſt adverſus Pelagianos.
Mirc. c. 390.	Auberti Miræi, de ſcriptoribus eccleſiaſticis auctuarium: Antuerpiæ an. 1639.
n. Gen. 41.	... notæ in librum Gennadii, de ſcriptoribus eccleſiaſticis. Ibid.
Mol. 15. aug.	Joannis Molani notæ in Uſuardum ad diem 15 auguſti: Antuerpiæ, anno 1583.
Moſc. c. 1. p. 1018.	Joannis Moſchi ſeu Sophronii Prætum ſpiritale. Bibliothecæ Patr. to. 13.
	N.
Nor. ap.	HENRICI Cardinalis de Noris, appendix ad diſſertationem de quinta Synodo cum hiſtoria Pelagiana: Patavii an. 1673.
faſt.	.... faſti conſulares, quædamque alia epochis Syro-Macedonum ſubjecta: Florentiæ an. 1689.
h. P.	... hiſtoria Pelagiana: Patavii anno 1673.
Not. G.	Notitia Galliæ, per Adrianum Valeſium: Pariſiis an. 1675.
Nphr. chr.	Nicephori Patriarchæ Conſtantinopolitani chronicon, cum Euſebii chronicis, cum Syncello, &c.
Nphr. l. 1. c. 32	Nicephori Calliſti hiſtoria eccleſiaſtica: Pariſiis an. 1630.
Nyſ. v. Gr.	Gregorii Nyſſeni de vita Gregorii Thaumaturgi, tomo 3. editionis Pariſ. anno 1638.
	O.
Oro. l. 7. p. 209	PAULI Oroſii hiſtoria, Bibliothecæ Patrum, tomo 15.
Oudin.	Supplementum de ſcriptoribus ec-

cleſiaſticis, per Caſimirum Oudin Præmonſtratenſem: Pariſiis an. 1686.

P.

Pagi, pr. ANTONII Pagi Franciſcani præfatio in diſſertationem de Conſulibus: Lugduni 1682;

Paul.ep.16. Paulini Nolani epiſtolæ. Antuerpiæ 1622.

ill. Paulinus illuſtratus, per P. Chifflетium. Divione an. 1662.

vit.b. Paulini vita, per Nicolaum le Brun, digeſta ſuæque Paulini, editioni ſubjuncta: Pariſiis an. 1685.

Paul.v.Mar.p. 870. Paulini Petragorici, carmen de vita S. Martini: Bibliothecæ Patr. tom. 8.

P.Aur.ſp. c 7. Petri Aurelii ad Hermanni Lœmelii, ſpongiam reſponſio, cap. 7, ſeu de 7. propoſitione tomo 2. Pariſ. an. 1646.

P.de N.l.2. Petri de Natalibus, lib. 2. Lugduni an. 1543.

Pearſ poſt. Joannis Pearſonii, operâ poſthuma: Londini an. 1688.

Pet.dog.t.5. Dionyſii Petavii, dogmatum theologicorum, tom. 5. Pariſiis an. 1650.

rat.t.l.1. ... Rationarii temporum parte 2. lib. 1. Pariſiis an. 1652.

Phot.c.8. Photii Bibliothecæ caput ſeu codex 8. Genevæ an. 1612.

Plin l.1.c 1. Plinii majoris hiſtoria naturalis: Francofurti an. 1599.

Pomm. Hiſtoire des Archeveſques de Rouën, par le Pere François Pommeraie: à Rouën en 1667.

Poſſ.ap.ſen Poſſev. Poſſevini apparatus: Coloniæ an. 1608.

Poſſ.aſc.2. Theſauri aſcetici, per Petrum Poſſinum, editi opuſculum 2. Toloſæ an. 1684.

Præd.c.11. Autor anonymus de hæreſibus à Sirmondo Prædeſtinati nomine editus, capite ſeu hæreſi 11. Pariſ. an. 1643.

h. Hiſtoria Prædeſtinatiana, per Sirmondum: Pariſiis an. 1648.

Priſc. Excerta de legationibus ex hiſtoria Gothica Priſci rhetoris, in corpore hiſtoriæ Byzantinæ: Pariſiis an. 1648.

Procopii de ædificiis Juſtiniani, to. 2. Pariſiis an. 1662. Proc.æd.

.... de bello Vandalico, & ſic de cæteris bellorum libris. b.Van.

Nicolai Alemanni notæ in arcanam Procopii hiſtoriam. n.

Proſperi Aquitani epiſtola ad Auguſtinum: Coloniæ Agrippinæ anno 1630. Pros.ad Aug.

.... reſponſiones ad capitula Gallorum. ad G.

.... epiſtola ad Rufinum. ad. R.

.... ad uxorem ſuam carmen. ad ux.

....chronicon ad annum Chriſti 422. an.422.

.... idem chronicon Hieronymiano ferè ſubjectum. chr.

Confeſſio Proſperi nomine edita, per Sirmondum: Bibliothecæ Patrum, tom. 15. conf.

Proſperi epigrammata. epi.p.545.

Cæleſtini Papæ epiſtola contra ſemipelagianos apud Proſperum. ex Cel.

Traduction du poëme de S. Proſper en vers & en proſe, par M. de Saci, à Paris 1679. fi.

Proſperi contra collatorem. in col,

.... contra ingratos ſeu ſemipelagianos carmen. ing.

... ad objectionem Genuenſium octavam reſponſio. in Gen.2.

... chronicon, ut à Labbeo editum eſt in Bibliothecæ ſuæ novæ, tomo 1. Pariſiis an. 1657. L. ſen Lab.

Arnaldi Pontaci notæ in idem chronicon: Burdegalæ, an. 1604. n.P.

Proſperi ad capitula objectionum Vincentianarum. obj.V.c.1.

De providentia carmen apud Proſperum. prov.

Proſperi ſententiæ ex Auguſtino, ſententia 203. ſent.203.

Alterius Proſperi cum Aquetano editi de promiſſionibus liber 4. prom.l.4.

Tironis Proſperi chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum in theſauro temporum: Amſtel. an. 1658. Pros.T.

Claudii Ptolemei geographicorum, lib. 3. Antuerpiæ an. 1618. Ptol l.3.

R.

Rein. THomæ Reineſii inſcriptiones : Lipſiæ & Francofurti an. 1682.

Rur.l.1,ep.2. Ruricii Lemovicenſis epiſtolæ : Bibliothecæ Patrum, tomo 3.

S.

Salv.gub.l.7. SALVIANI Maſſilienſis presbyteri de gubernatione Dei, lib. 7. Pariſiis an. 1663.

ep. ....epiſtolæ. Ibid.

ad Eccl. .... ad Eccleſiam Catholicam libri contra avaritiam.

Sanſ. Cartes geographiques de Sanſon.

Savar. Les origines de Clermont en Auvergne, par le Preſident Savaron: à Paris 1662.

Sauſſ. Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum: Pariſiis an. 1637.

Sid.car.9. Apollinaris Sidonii carmen 9. ex editione Sirmondi. Pariſ. 1652.

elog. Sav. ...elogia, per Savaronem in ſua Sidonii editione collecta: Pariſiis anno 1609.

l.1.ep.7. ... epiſtolarum lib. 1. epiſtola 7.

n. Sirmondi notæ in Sidonium.

Sav. Savaronis notæ in ejuſdem carmina.

v.Sav. Sidonii vita, per Savaronem.

Six.S.ſeu Sixt. l.4. Sixti Sinenſis bibliotheca ſancta : Coloniæ an. 1626.

Socr.l.5. c.22. Socratis hiſtoria eccleſiaſtica ex editione Valeſii : Pariſiis 1668.

Soz.l.4.c.6. Sozomeni hiſtoria eccleſiaſtica. Ibid.

Spic.t.3. Spicilegii veterum aliquot ſcriptorum, per D. Lucam Dacheri, tomus 3. Pariſiis 1659.

Spond.an.462. §48. Baronii epitome, per Henricum Spondanum, anno Chriſti 462, paragrapho 48 : Pariſiis an. 1613.

Strab.l.14. Strabonis de ſitu orbis, ſive rerum geographicarum libri XVII. Pariſiis an. 1620.

Suid. α.β. Suidæ lexicon in litera α, β. & ſic de cæteris : Genevæ an. 1619.

Sulp.dial.1. Sulpicii Severi, dialogus primus cum aliis ejuſdem operibus : Antuerpiæ 1574.

Sur.1 nov. Surius prima die novembris, & ſic de ſingulis menſibus: Coloniæ an. 1618.

T.

Tert.vit. DISSERTATIO de Tertulliani vita & ſcriptis, quodam Calviniſta autore.

Th.R.t.2. Theophili Rainaudi, tomus 2. Lugdunian. 1665.

Thdr.L.l.2. Theodori lectoris, lib. 2. ex editione Valeſii cum Evagrio &c. Pariſiis 1673.

Thdrt.ep. Theodoreti Cyrenſis Epiſcopi, epiſtolæ, tomo 3. editionis Sirmondi: Pariſiis 1642.

v.Pat. ... religioſa hiſtoria, ſeu de vitis Patrum, tomo 3.

Thſſ. Theodulphi Aurelianenſis opera, per Jacobum Sirmondum edita: Pariſ. 1646.

Thom. diſc.1. l.2. Ancienne & nouvelle diſcipline de l'Egliſe, par le P. Thomaſſin de l'Oratoire, premiere partie, livre 2. Paris 1688.

Thphn. Theophanis chronographia : Pariſ. 1665.

Trev.an. Trevirenſium antiquitates & annales, per Chriſtophorum Browerum : Leodii, an. 1670.

Triſag. Diſſertatio de Triſagii origine, autore Petro A.V.D.M. Rotomagi 1674.

Trit. Joannes à Trittenhem, Abbas Spanhemenſis de Scriptoribus eccleſiaſticis : Coloniæ an. 1531.

V.

Val.r.Fr. HADRIANI Valeſii rerum Francicarum : Lutetiæ an. 1646.

Vand. Vandalicæ perſecutionis hiſtoria, per D. Theodoricum Ruinart : Pariſ. anno 1694.

V. de Pal. Voyage de la Paleſtine ou de la Terre ſainte : à Paris en 1679.

Velſ.p.630. Marci Velſeri hiſtoria Auſtriaca : Venetiis an. 1594.

Ugh. p.1140. Baſilii menologium ab Ughello editum in ſua Italia ſacra : Romæ anno 1653.

t.1.2.p. ...Italiæ ſacræ, romi primi parte 2.

Vict.T. Victoris Epiſcopi Tununenſis chronicon, theſauri temporum à Scaligero editi parte 2. Amſtelodami 1658.

Vict.V. Victoris Vitenſis, de perſecutione Africana ſeu Vandalica. Divione 1665.

Vie de Sainte G. Vie de Sainte Genevive traduite en françois, par le P. Lallemant, & donnée avec des remarques, par le P. du Moulinet: à Paris en 1683.

Vig. in Ari. l. 2. Vigilii Tapſenſis in Arium, ſeu Arianos dialogi.

... in Var. ... contra Varimadum Arianum;

... n. Petri Chiffletii notæ in Vigilium.

Vinc. L. Vincentii Lirinenſis commonitorium cum Salviano editum; Pariſiis an. 1667.

Voſſii de hiſtoricis græcis vel latinis. Luduni Batavorum 1651. Voſſh. gr. ſeu lat.

... hiſtoria Pelagiana. h. P.

... de poetis græcis vel latinis: Amſtelodami an. 1654. po. gr. ſeu lat.

Jacobi Uſſerii Britannicarum Eccleſiarum antiquitates. Dublinii 1639. Uſſ. r. Br.

Z

Zonare annalium tomus 2. in illius principis vita de quo ſermo eſt; Baſileæ anno 1557. Zon.

TABLE DES ARTICLES, ET DES NOTES.

SAINT PROSPER, HOMME DE DIEU, ET DEFENSEUR DE LA GRACE DE JESUS CHRIST.

ARTICLE I. ELOGES donnez à S. Prosper : De son style. page 1
II. De ce qu'on dit de sa jeunesse & de sa conversion. 3
III. Il s'anime à la pieté par les miseres de son temps, combat ceux qui en murmurent. 5
IV. Il soutient la doctrine de la Grace contre les Semipelagiens. 7
V. Il défend sa reputation & celle de S. Augustin, écrit contre les ingrats. 10
VI. Il répond à Vincent & aux Prestres de Gennes. 12
VII. Il va à Rome avec Hilaire : Celestin écrit pur leur justification : De Venere Evesque de Marseille. 14
VIII. Saint Prosper écrit contre Cassien. 17
IX. Ce que c'est que les Predestinatiens & les Prædestinatus. Ecrits attribuez au jeune Arnobe. 19
X. De quelques ouvrages de S. Prosper & de sa chronique. 23
XI. Il écrit pour S. Leon contre les Eutychiens : Sa mort : Qu'il n'a point esté Evesque. 25
XII. De quelques ouvrages attribuez à S. Prosper. 27

SAINT MAXIME, EVESQUE DE TURIN. 31

SAINT HILAIRE, PAPE ET CONFESSEUR.

ART. I. SAINT Hilaire succede à Saint Leon : Ce qu'il avoit fait jusqu'alors : Son union avec Leonce d'Arles. 35
II. De Leonce Evesque d'Arles. 38
III. Affaire d'Herme Evesque de Narbone. 39
IV. Hilaire attribue divers droits à l'Evesque d'Arles : Il est surpris d'abord par Auxane sur Nice ; s'irrite contre S. Mamert. 42
V. Les Evesques d'Espagne consultent Hilaire sur Silvain & sur Irenée. 44
VI. Concile de Rome : S. Hilaire y fait des Canons, & refuse les Evesques d'Espagne. 46
VII. S. Hilaire resiste à un Macedonien : Sa mort : Son eloge. 49

SAINT MARCEL, DIACRE, ET ABBE' DES ACEMETES. 51

SAINT AUXENT, PRESTRE, ET ABBE' DANS LA BITHYNIE. 58

SAINT GENNADE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE. 67

SAINT EUTHYME, PRESTRE, FONDATEUR, ET PERE DE PLUSIEURS MONASTERES DANS LE DIOCESE DE JERUSALEM.

ART. I. *De Cyrille auteur de la vie de Saint Euthyme.* 76
II. *Naiſſance & premieres actions de S. Euthyme à Melitene.* 77
III. *S. Euthyme ſe retire en Paleſtine : De ce qu'il y fit durant 60 ans* 78
IV. *Dernieres actions de S. Euthyme, & ſa mort.* 81
V. *De S. Theoctiſte.* 83
VI. *De Domitien diſciple de S. Euthyme.* 85
VII. *De Coſme, Chryſippe & Gabriel freres, diſciples de Saint Euthyme.* 87
VIII. *De quelques autres diſciples de S. Euthyme.* 90
IX. *De S. Geraſime Abbé.* Ibid
X. *Des Solitaires de la Paleſtine en general.* 93

SAINT PATIENT, ARCHEVESQUE DE LION. 97

SAINT MAMERT, ARCHEVESQUE DE VIENNE.

ART. I. *FAMILLE de S. Mamert : Son epiſcopat : Egliſes qu'il a receuës : Reproches que luy fait le Pape Hilaire, pour avoir ordonné un Eveſque à Die.* 104
II. *Les Eveſques des Gaules écrivent au Pape ſur l'affaire de Die : Sa réponſe.* 106
III. *De S. Marcel fait Eveſque de Die par S. Mamert.* 108
IV. *Vienne eſt menacée de la colere de Dieu : S. Mamert y arreſte deux embraſemens.* 110
V. *S. Mamert inſtituë les Rogations.* 112
VI. *Les Rogations receuës par l'Egliſe d'Auvergne, & par toutes celles de l'Occident.* 115
VII. *S. Mamert fait baſtir une egliſe de S. Ferreol, & y tranſporte ſon corps : Sa mort.* 118
VIII. *De Mamert Claudien frere de S. Mamert : Sa ſcience & ſa vertu* 119
IX. *Glaudien écrit contre Fauſte de Riés.* 121
X. *Eloges donnez aux ouvrages de Claudien; & ſa mort.* 123

SAINT LOUP, EVESQUE DE TROIES EN CHAMPAGNE. 126

SAINT ROMAIN, PRESTRE, ET S. LUPICIN SON FRERE, PREMIERS ABBEZ DE CONDADISCONE, DANS LE MONT JURA.

ART. I. *EN quel temps ces Saints ont vécu : Autorité de leur hiſtoire.* 142
II. *S. Romain ſe retire à Condadiſcone dans le mont Jura : ſituation de ce lieu.* 143
III. *S. Lupicin & beaucoup d'autres ſe retirent auprés de Saint Romain.* 145
IV. *Differentes vertus des deux Saints : Ils forment pluſieurs maiſons : De quelle maniere on y vivoit.* 147
V. *S. Romain eſt fait Preſtre : Des monaſteres de Lauconne, & de la Roche, gouvernez l'un par S. Lupicin, l'autre par ſa ſœur : Trouble à Condadiſcone appaiſé par S. Lupicin.* 150
VI. *Miracles de S. Romain & ſa mort.* 152
VII. *Auſterité, & charité de S. Lupicin : Ses miracles.* 154
VIII. *S. Lupicin delivre Agrippin ; obtient diverſes graces de Chilperic Roy des Bourguignons.* 156
IX. *Mort de S. Lupicin.* 158
X. *Des diſciples des deux Saints en general, & de quelques uns d'eux en particulier.* 159

SAINT MARCIEN, PRESTRE, ET OECONOME DE L'EGLISE DE CONSTANTINOPLE. 161

SAINTE THEODORE PENITENTE, ET SAINTE MARINE, VIERGE. 165

SAINT SEVERIN, ABBE' DANS LA NORIQUE, 168

SALVIEN, PRESTRE DE MARSEILLE. 181

SAINT APOLLINAIRE SIDOINE, EVESQUE DE CLERMONT EN AUVERGNE.

ART. I. *FAMILLE, anceſtres, & parens de Saint Sidoine : Sa naiſſance, ſa patrie, ſes études.* 195
II. *Mariage & enfans de S. Sidoine : Il veut s'avancer dans les Charges.* 198

III. *Sidoine fait les panegyriques d'Avite & de Majorien : On luy attribuë une ſatyre.* 200
V. *Diverſes lettres de S. Sidoine : Il va à Niſmes.* 202
V. *Suite des lettres de Saint Sidoine : Il fait l'epitaphe de ſon ayeul.* 204
VI. *Voyage de Sidoine à Bordeaux, & à Narbone.* 207
VII. *Sidoine va à Rome pour s'avancer dans les Charges : Il inſpire la meſme ambition à Eutrope : Il eſt fait Prefet de Rome.* 209
VIII. *Il eſt fait Patrice ; obtient la vie à Arvande ; revient dans les Gaules ; fait écrire Claudien contre Fauſte.* 211
IX. *Il ſe plaint de Seronat ; fait des vers pour S. Patient & S. Perpetuë ; écrit diverſes lettres.* 213
X. *Il quitte Lion & ſe retire en Auvergne ; publie un recueil de ſes poëſies ; va à Riés.* 216
XI. *S. Sidoine eſt fait Eveſque de Clermont : Il accepte l'epiſcopat avec humilité, & en tremblant.* 217
XII. *Vie de S. Sidoine dans l'epiſcopat : Ses aumoſnes : Il renonce à la poëſie.* 220
XIII. *S. Sidoine reçoit & écrit diverſes lettres ſur ſa promotion : Il tombe malade.* 222
XIV. *S. Sidoine écrit à S. Principe, à S. Euphrone, & pour Sainte Eutropie.* 225
XV. *Lettres de Saint Sidoine à Grec de Marſeille : Hiſtoire d'Amance.* 227
XVI. *Lettre à Fontée de Vaiſon, à Apollinaire, & à quelques autres.* 229
XVII. *S. Sidoine recommande diverſes perſonnes : De Veſtius de Germanique.* 231
XVIII. *S. Sidoine écrit aux Eveſques Nunequ & Ambroiſe, & à quelques autres.* 233
XIX. *Union de S. Sidoine avec Rurice de Limoges : Il écrit à S. Loup de Troies.* 235
XX. *S. Sidoine appellé à Bourges pour l'election d'un Eveſque ; admire la vertu de Simplice, & l'ambition des autres.* 238
XXI. *S. Sidoine chargé de nommer un Eveſque à Bourges, nomme Simplice.* 241
XXII. *De Claudien Preſtre de Vienne : Etat de l'Avergne : Lettre à Fauſte.* 244
XXIII. *Saint Sidoine prie Ecdice, Conſtance, & Auite, d'aſſiſter l'Auvergne contre les Gots : Il y établit les Rogations.* 246

XXIV.

XXIV. De S. Eutrope d'Orange : Diverſes lettres de S. Sidoine. 248
XXV. De S. Auſpice Eveſque de Toul, & d'Arbogaſte Comte de Treves. 250
XXVI. S. Sidoine écrit à Fauſte; va à Vienne & à Lion; travaille pour Apollinaire ſuſpect aux Bourguignons. 252
XXVII. Sidoine travaille pour la foy; voit l'Auvergne cedée aux Viſigots. Il eſt fait priſonnier, & delivré. 254
XXVIII. De Saint Abrahan l'Abbée à Clermont: Des moines de Grigny. 256
XXIX. Voyages de Saint Sidoine à Bordeaux, en Rouergue, & à Toulouſe. 259
XXX. S. Sidoine écrit à Poleme, & à quelques autres. 261
XXXI. S. Sidoine publie ſes lettres, & s'excuſe d'écrire l'hiſtoire 263
XXXII. S. Sidoine écrit & publie de nouvelle les lettres. 263
XXXIII. De Conſtance Preſtre de Lion, & de S. Cenſurius d'Auxerre. 267
XXXIV. S. Sidoine s'excuſe de n'avoir pas fait preſent de ſes livers à S. Loup. Il écrit à Namace & à Tonance. 269
XXXV. Mort funeſte de Lampride: Dernieres lettres de S. Sidoine. 270
XXXVI. S. Sidoine eſt perſecuté par deux de ſes Preſtres: Punition de l'un des deux: Mort du Saint. 273
XXXVII. Punition de l'autre perſecuteur du Saint : S. Aproncule luy ſuccede. 275
XXXVIII. Des écrits de S. Sidoine: Caractere de ſon eſprit. 277
XXXIX. Jugement que l'on a fait de l'eſprit, de l'erudition, & de l'eloquence de S. Sidoine. 279
XL. D'Apollinaire fils de S. Sidoine. 281

ACACE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE.

ART. I. ACACE eſt fait Eveſque de Conſtantinople : Ses qualitez bonnes & mauvaiſes: Son portrait dans les egliſes. 285
II. De S. Simplice Pape: Il depute à Leon; fait Zenon de Seville ſon Vicaire en Eſpagne; condanne Gaudence d'Oſene. 287
III. Simplice ſoutient Gregoire de Modene contre Saint Jean de Ravenne. 288
IV. Baſiliſque ſe declare contre la foy rétablit Elure, qui vient à Conſtantinople, mais n'y peut eſtre admis à la communion. 290

V. *Simplice écrit pour la foy à Baſiliſque & à Acace.* 292
VI. *Elure tient un Concile à Conſtantinople, & obtient de Baſiliſque une Circulaire contre la foy.* 294
VII. *Acace ſoutenu par le peuple, reſiſte à Baſiliſque: S. Daniel Stylite ſe declare pour la foy.* 295
VIII. *S. Daniel ſoutient la foy par ſes paroles & par ſes miracles: Baſiliſque cede à Gloire d'Acace qui l'eblouit.* 297
IX. *Elure rétablit Paul d'Epheſe, depoſe Acace, tient des Conciles: Quelques Eutychiens ſe ſeparent de luy.* 299
X. *Pierre le Foullon s'empare du ſiege d'Antioche, & Geronce celui de Jeruſalem.* 301
XI. *Baſiliſque caſſe ſa Circulaire: Laſcheté des Eveſque d'Aſie: Zenon recouvre l'Empire.* 302
XII. *Zenon écrit au Pape qui luy répond, & qui condanne ſur les lettres d'Acace, Paul chaſſé d'Epheſe. Le Foullon & Jean chaſſez d'Antioche: Zenon fait des loix pour l'Egliſe.* 304
XIII. *Mort d'Elure: Ses diſciples & ſes écrits: De Samuel Preſtre d'Edeſſe, & de Cyr Eutychien.* 307
XIV. *Pierre Mongus établi au lieu d'Elure, & chaſſé: Salofacial rétabli.* 309
XV. *Acace & Salofacial écrivent à Simplice contre Mongus: Simplice le condanne, mais ne le peut faire bannir.* 311
XVI. *Zenon travaille pour l'Egliſe d'Alexandrie: Douceur de Salofacial.* 313
XVII. *Acace fait encore condanner le Foullon & Jean d'Antioche par Simplice: S. Eſtienne eſt fait Eveſque d'Antioche, & eſt tué par les Eutychiens.* 315
XVIII. *Acace ordonne un ſecond Eſtienne pour Antioche: Simplice le tolere.* 317
XIX. *Calandion ſuccede à Eſtienne d'Antioche; fait raporter les reliques de S. Euſtathe.* 318
XX. *Salofacial meurt: Jean Talaïa s'unit à Illus, neglige Acace.* 320
XXI. *Talaïa eſt elevé ſur le ſiege d'Alexandrie, qu'il avoit promis de ne point briguer.* 321
XXII. *Talaïa écrit à Acace ſur ſa promotion: La lettre n'eſt pas rendue: Acace ſe pique, irrite Zenon contre luy.* 323.
XXIII. *Zenon pouſſé par Acace, veut chaſſer Talaïa, & mettre Mongus en ſa place: Il en écrit à Simplice, qui s'y oppoſe inutilement.* 324
XXIV. *Zenon ſollicité par Acace pour Mongus, fait ſon Henotique.* 327

XXV. *Acace communique avec Mongus, & l'établit Eveſque d'Alexandrie.* 330
XXVI. *De Martyre Eveſque de Jeruſalem.* 332
XXVII. *Talaïa ſe retira à Antioche, & de là à Rome: Calandion écrit contre Mongus: Acace fait un heretique Eveſque de Tyr.* 334
XXVIII. *Simplice écrit inutilement à Acace pour Talaïa: Mort de ce Pape, ſes baſtimens &c.* 335
XXIX. *Le Preſet Baſile défend d'aliener les biens de l'Egliſe; veut avoir part à l'election du Pape: Saint Felix eſt elu.* 338
XXX. *Talaïa preſente une requeſte à Felix contre Acace: Felix envoie Vital & Miſene Legats à Conſtantinople.* 340
XXXI. *Felix écrit à Zenon & à Acace.* 341
XXXII. *Felix cite Acace; ordonne aux Legats de conſulter Cyrille Acemete.* 344
XXXIII. *Les Eutychiens d'Egypte ſe diviſent: Mongus condanne le Concile de Calcedoine, & ſoutient à Acace qu'il ne l'a point fait.* 346
XXXIV. *Les Legats du Pape ſont maltraitez; conſentent s'unir avec Acace & Mongus, trahiſſent la verité.* 348
XXXV. *Acace & Zenon écrivent à Felix: Les Eveſques d'Egypte & les moines de Conſtantinople luy écrivent auſſi contre ſes Legats & contre Acace.* 350
XXXVI. *Les Legats ſont depoſez par le Concile de Rome: Vital meurt, Miſene eſt rétabli: Mongus condanné de nouveau.* 351
XXXVII. *Le Concile de Rome examine l'affaire d'Acace.* 353
XXXVIII. *Quelques remarques ſur la condannation d'Acace: Qu'on ne l'a pas proprement condanné comme Eutichien.* 354
XXXIX. *Objections des Grecs ſur la condannation d'Acace: Reponſe des Papes.* 356
XL. *Felix depoſe Acace, & le ſepare de ſa communion avec tous ceux qui ne ſe ſepareroient pas de luy.* 358
XLI. *Felix écrit à Zenon & à d'autres ſur la condannation d'Acace.* 359
XLII. *Tute Défenſeur de Rome, fait ſignifier à Acace ſa depoſition par des Acemetes qui ſont tuez: Tute ſe laiſſe gagner par Acace.* 361
XLIII. *La depoſition d'Acace, ſepare de Rome tout l'Orient, hors un petit nombre de perſonnes: Talaïa accepte l'eveſché de Noel.* 362

XLIV. *Calandion d'Antioche eſt chaſſé par Zenon, & le Foullon mis en ſa place: Mongus communique avec le Foullon: Acace n'oſe.* 365

XLV. *Zenon & Acace chaſſent divers Catholiques de l'Orient, font ſigner partout l'Henotique.* 367

XLVI. *Quelques Eveſques quittent leurs Egliſes; d'autres demeurent à cauſe des peuples: Laſcheté generale des Orientaux.* 369

XLVII. *Des Eveſques mis à la place de ceux que l'on depoſoit: Rome traite tous les Orientaux d'heretiques: Ecole Neſtorienne des Perſes.* 371

XLVIII. *Le Concile de Rome confirme la condannations des deux Pierre, & d'Acace.* 373

XLIX. *De diverſes lettres à Pierre le Foullon: Il introudit dans l'Egliſe divers uſages qu'elle reçoit.* 375

L. *De Salluſte de Jeruſalem: Mongus ni Zenon ne peuvent réunir les Eutychiens d'Egypte.* 376

LI. *Le corps de S. Barnabé eſt trouvé en Cypre; ce qui maintient cette Egliſe dans ſa liberté: Mort de Pierre le Foullon.* 379

LII. *Mort d'Acace: Fravite luy ſuccede par un ſacrilege.* 381

LIII. *Fravite s'unit à Mongus; ecrit & depute à Felix pour avoir ſa communion: Zenon écrit pour luy.* 383

LIV. *Felix refuſe la communion de Fravite, s'il n'oſte les noms d'Acace & de Mongus, il écrit à Zenon, à Vetranion, & à Thalaſſe.* 384

LV. *Fravite meurt, & Mongus enſuite: Euphreme Orthodoxe ſuccede à Fravite, & Athanaſe heretique à Mongus L'Egliſe partagée en trois: Zenon meurt..* 387

SAINTE PUSINNE ET SES SOEURS, VIERGES EN CHAMPAGNE. 389

SAINT PERPETUE, ARCHEVESQUE DE TOURS. 393

FAUSTE, ABBE' DE LERINS, ET DEPUIS EVESQUE DE RIES EN PROVENCE.

ART. I. *ETUDE de Fauſte, ſon ſtyle, ſon genie.* 408

II. *Fauſte ſe retire à Lerins, en eſt fait Abbé, inſtruit Grec qui errois ſur l'Incarnation.* 411

III. *Fauſte eſt fait Eveſque de Riés. Sa conduite dans cette charge: Il preſche avec reputation.* 414
IV. *Il va à Rome; écrit à Paulin ſur la penitence des mourans. S. Avite le refute.* 416
V. *Fauſte ſoutient que les Anges & les ames ſont des corps. Claudien Preſtre de Vienne prouve le contraire: Son union avec S. Sidoine : De l'Eveſque Riocat.* 419
VI. *Du Preſtre Lucide : Conciles d'Arles & de Lion ſur ſon ſujet: Il ſe retracte.* 422
VII. *Fauſte écrit ſon ouvrage ſur la Grace : Jugement qu'on en porte.* 425
VIII. *Fauſte eſt banni : Il écrit contre les Ariens ; inſtruit Felix alors penitent.* 428
IX. *Union de Fauſte avec Rurice: Il eſt rappellé à Riés, & meurt.* 431
X. *Si l'on peut regarder Fauſte comme un Saint.* 433

SAINT FELIX PAPE, III. DU NOM. 436

SAINT DANIEL STYLITE, PRESTRE ABBE DE CONSTANTINOPLE. 439

SAINT PATRICE APOSTRE D'IRLANDE.

ART. I. *ETAT de l'Irlande avant S. Patrice.* 452
II. *D'où l'on tire ſa vie: Il eſt emmené captif en Irlande, & eſt delivré.* 455
III. *Dieu envoie le Saint preſcher en Irlande: Il eſt fait Eveſque pour cela, malgré l'oppoſition de ſes parens & de ſes amis.* 458
IV. *Le Saint établit dans l'Irlande la foy, la virginité la vie monaſtique, par ſes travaux, ſes perſecutions, & ſon deſintereſſement.* 460
V. *Il excommunie Corotic.* 462
VI. *Il écrit pour aſſurer ſa miſſion; Sa mort : Diverſes choſes qu'on dit luy.* 463
VII. *Deux Conciles qu'on dit qu'il a tenus.* 466
VIII. *De Saint Brigide, & de divers autres Saints qu'on fait diſciples de S. Patrice.* 469
IX. *De Bachiarius.* 473
X. *Sur la converſion des Scots & des Pictes.* 476

SAINT EPIPHANE EVESQUE DE PAVIE. 479

SAINT EUGENE ARCHEVESQUE DE CARTHAGE.

ART. I. *CAUSE de la deſcente des Vandales dans l'Afrique: Ils y viennent de l'Allemagne par les Gaules & par l'Eſpagne.* 492

II. *Les Vandales conquerent l'Afrique: Poſſedée guerie par l'Euchariſtie: De S Capreole Eveſque de Carthage.* 495

III. *Vices des Chrétiens d'Afrique: Les Vandales en baiſſent & en corrigent l'Impudicité.* 497

IV. *Genſeric perſecute les Eveſques: Martyre de S. Arcade, & de ſes compagnons: Lettre d'Antonin Eveſque de Cirthe:* 499.

V. *Carthage priſe par Genſeric: Il en chaſſe tous les Senateurs: Hiſtoires de Celeſtiaque.* 502

VI. *Hiſtoires de Marie, de Sainte Julie, & de Sainte Dominique: Saint Quodvultdeus Eveſque de Carthage eſt chaſſé, & ſes Eccleſiaſtiques avec luy.* 505

VII. *Genſeric détruit ou profane les egliſes de Carthage, ou les donne aux Ariens.* 507

VIII. *Provinces ſoumiſes à Genſeric: Il diſtribue la Proconſulaire & la Zeugitane à ſes ſoldats.* 509

IX. *Genſeric defend l'exercice de la religion Catholique dans la Proconſulaire, bannit divers Eveſques.* 511

X. *De Saint Gaudioſe.* 513

XI. *De Maximien Eveſque Arien; Cereal écrit contre luy.* 515

XII. *Hiſtoire du Comte Sebaſtien.* 517

XIII. *Guerre de Theodoſe contre Genſeric ſuivie de la paix: Genſeric fait diverſes cruautez juſqu'à couper le nez à ſa belle-fille: Ambaſſade des Vandales d'Allemagne.* 520

XIV. *S. Deogratias eſt fait Eveſque de Carthage: Genſeric pille Rome, l'iſle de Zanthe, & une infinité d'autres lieux: Se rend maiſtre de la Sicile, de la Sardaigne, & de toute l'Afrique.* 523

XV. *Charité de S. Deogratias pour les captifs de Rome: Sa mort: De l'Eveſque Thomas: Genſeric défend d'ordonner des Eveſques dans la Proconſulaire.* 525

XVI. *Sainte Maxime convertit quatre freres eſclaves avec elle: Ils ſouffrent pluſieurs tourmens.* 527

XVII. *Dieu venge ces quatre freres: Ils convertiſſent les Maures, & conſomment enfin leur martyre.* 530
XVIII. *Confeſſion de S. Valerien, & de S. Armogaſte: Martyre de quelques autres.* 532
XIX. *Confeſſion de S. Arquinime, de S. Sature, & de divers autres: L'egliſe de Carthage fermée.* 535
XX. *Genſeric fait la paix avec Zenon, & meurt enſuite: Huneric ſon fils luy ſuccede: Divers evenemens de ſon regne.* 538
XXI. *Saint Eugene eſt fait Eveſque de Carthage: Sa pieté: Ses aumoſnes.* 541
XXII. *Cruautez d'Huneric contre les Princes & les Grands.* 543
XXIII. *Viſions qui preſidoient la perſecution de l'Egliſe.* 544
XXIV. *Huneric perſecute ſes officiers Catholiques; chercher des pretextes contre le Clergé.* 546
XXV. *Il bannit dans les deſerts pres de cinq mille Eccleſiaſtiques.* 548
XXVI. *Suite des ſouffrances des meſmes Confeſſeurs.* 551
XXVII. *Huneric ordonne une Conference; & perſecute les plus habiles des Catholiques.* 553
XXVIII. *S. Eugene guerit un aveugle: Eclipſe de Soleil.* 556
XXIX. *De la Notice d'Afrique: Martyre de S. Lætus: Commencement de la Conference.* 558
XXX. *Suite & concluſion de la Conference: Ecrit des Catholiques preſenté aux Ariens.* 560
XXXI. *Huneric ordonne une perſecution generale contre tous les Catholiques: Il fait chaſſer de Carthage tous les Eveſques.* 562
XXXII. *Tous les Eveſques d'Afrique ſont bannis, hors 88 qui periſſent:* 565
XXXIII. *Souffrances de l'Eveſque Habetdeum.* 567
XXXIV. *S. Eugene eſt banni: On s'efforce de luy faire perdre la vie; mais Dieu le conſerve.* 569
XXXV. *Violence de la perſecution d'Huneric: Les Ariens rebattizent par force les Catholiques, principalement les enfans.* 571
XXXVI. *De Sainte Denyſe, S. Majoric, S. Serve, Sainte Victoire, & pluſieurs autres Martyrs & Confeſſeurs.* 574
XXXVII. *Martyre de Saint Victorien, Proconſul, & de deux freres* 576

XXXVIII. *Des Confeſſeurs de Tipaſe qui eurent la langue coupe.* 578
XXXIX. *De S. Liberat medecin, & de S. Liberat Abbé.* 580
XL. *Cinq cents Eccleſiaſtiques de Carthage bannis : Generoſité de S. Muritte, & de douze enfans.* 584
XLI. *Divers Vandales ſouffrent d'horribles tourmens pour la foy : Quelques remarques ſur cette perſecution.* 586
XLII. *Famine effroyable : Huneric meurt : Gontamond ſon ſucceſſeur rappelle S. Eugene.* 588
XLIII. *Concile de Rome ſur la reconciliation de ceux qui eſtoient tombez en Afrique.* 591
XLIV. *De S. Victor Eveſque de Vite.* 595
XLV. *De l'Hiſtoire d'Afrique écrite par Victor.* 597
XLVI. *Gontamond rappelle les Catholiques : Thraſamond les perſecute de nouveau.* 599
XLVII. *Saint Eugene eſt arreſté : Miracle ſignalé qu'il fait à la Cour.* 601
XLVIII. *Martyre de S. Vindemial, de S. Octavien, & de beaucoup d'autres : S. Eugene eſt banni dans les Gaules, & y meurt.* 604
XLIX. *De S. Caſtrenſe, & quelques autres Martyrs & Confeſſeurs moins aſſurez.* 607
L. *Victor de Cartenne, Aſclepe, Vocone & quelques autres ſoutiennent la foy par leurs écrits, ou par leurs ſermons.* 611
LI. *Vigile Eveſque de Tapſe écrit contre les Eutychiens.* 614
LII. *Ecrits de Vigile contre Arius & contre Pallade.* 616
LIII. *Vigile écrit contre Varimade, & ſur quelques autres ſujets.* 618

SAINTE GENEVIEVE, VIERGE, ET PATRONE DE PARIS. 622

EUPHEME, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE, ET CONFESSEUR.

ART. I. *EUPHEME ſuccede à Fravite; travaille à s'unir à Felix; ſe ſepare de Mongus; aſſiſte S. Jean le Silentieux; arreſter Anaſtaſe : Des Diacrinomenes.* 632
II. *Etat de l'Egliſe ſous Anaſtaſe : Felix écrit à ce prince, qui ne peut réunir les Eutychiens.* 635
III. *Eupheme confirme le Concile de Calcedoine : Talaïa eſpere en vain de la gratitude d'Anaſtaſe : Gelaſe écrit à ce prince, &*

& Eupheme à Gelaſe. 638
IV. *Gelaſe ne veut rien accorder à Eupheme : Ecrit à Laurent de Lycnide.* 641
V. *S. Elie eſt fait Eveſque de Jeruſalem. De ce qu'il a fait avant & depuis ſon epiſcopat.* 644
VI. *Theodoric depute Fauſte à Anaſtaſe : Gelaſe fait divers écrits ſur l'affaire d'Acace.* 647
VII. *Plaintes des Grecs contre Rome : Fauſte écrit à Gelaſe, qui luy répond : Anaſtaſe perſecute Eupheme : Gelaſe luy écrit ſur Acace.* 650
VIII. *Gelaſe écrit aux Eveſques de Dardanie contre Acace, & en Illyrie contre André de Theſſalonique.* 654
IX. *Miſene de Cumes rétabli dans l'epiſcopat par le Concile de Rome : Gelaſe meurt ; & Anaſtaſe II. luy ſuccede.* 657
X. *Eupheme eſt depoſé & banni à Eucaïtes : Sa mort : Jugement qu'on en peut faire.* 659

SAINT MACEDONE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE, ET CONFESSEUR.

ART. I. *QUEL eſtoit Saint Macedone : Il eſt fait Eveſque de Conſtantinople : Ses premieres actions : Jean Hemule ſuccede à Athanaſe d'Alexandrie.* 663
II. *Le Pape Anaſtaſe écrit & depute à Conſtantinople pour la réunion de l'Egliſe.* 665
III. *Requeſte des Alexandrins aux Legats du Pape.* 669
IV. *Le Pape Anaſtaſe écrit à Clovis ſur ſa converſion & meurt : Ceux de la communion de Rome ſont perſecutez à Conſtantinople.* 671
V. *L'Empereur Anaſtaſe & le Pape Symmaque invectivent l'un contre l'autre.* 673
VI. *Saint Flavien ſuccede à Pallade d'Antioche, & Jean Niceote à Jean Hemule d'Alexandrie : Anaſtaſe perſecute la foy & S. Macedone : Bonté de ce Saint : Peintre Manichéen chaſſé.* 674
VII. *De Xenaïa Eveſque d'Hieraple Eutychien : Il ſe ligue avec les Acephales contre S. Flavien ; eſt chaſſé de Conſtantinople : Sedition : Concile des Eutychiens.* 677
VIII. *Flavien condanne Theodore ; taiſt le Concile de Calcedoine : Xenaïa ſe ſepare des Défenſeurs de ce Concile : Elie de Jeruſalem accuſé non convaincu de l'avoir anathematizé : Trouble à Alexandrie.* 679

IX. *De Severe depuis Evesque d'Antioche : Il se fait Eutychien & moine : Il trouble Alexandrie.* 682

X. *Severe vient à Constantinople, & y brouille tout : Macedone défend avec vigueur le Concile : Dorothée moine est banni.* 684

XI. *Sedition à Constantinople pour le Trisagion : S. Macedone est défendu par le peuple contre Anastase ; fait une faute, & s'en releve.* 687

XII. *S. Macedone est calomnié, & enfin enlevé par force de Constantinople : Anastase veut avoir l'original du Concile de Calcedoine.* 689

XIII. *Timothée homme sans honneur & sans religion, est fait Evesque de Constantinople.* 691

XIV. *S. Macedone est deposé sans formes & banni Julienne & Anastasie défendent son innocence : Ses amis sont persecutez.* 693

XV. *Mort de S. Macedone : Sa saintete attestée par des miracles, & reconnue par l'Eglise.* 695

XVI. *Nouvelle sedition à Constantinople sur le Trisagion : On demande un autre Empereur : Anastase s'enfuit, revient, & appaise le peuple en le trompant.* 698

XVII. *Soteric de Cesarée assemble le Concile de Sidon : S. Sabas est envoyé par Elie de Jerusalem à Anastase, & est bien receu de luy.* 701

XVIII. *Le Concile de Sidon condanne celui de Calcedoine : Flavien & Elie s'en tirent comme ils peuvent : Ils ne laissent pas d'estre encore accusez devant Anastase : Saint Sabas fait la paix d'Elie.* 703

XIX. *Flavien pour appaiser les Eutychiens, anathematize le Concile de Calcedoine ; & ne laisse pas d'estre deposé par eux.* 705

XX. *Flavien est banni à Petra : se sanctifie par ses souffrances : Sa mort !* 707

XXI. *Severe est fait Evesque d'Antioche.* 709

XXII. *Le Pape Symmaque écrit aux Catholiques d'Illyrie pour les fortifier contre les Eutychiens.* 710

XXIII. *Famine ; peste, & autres malheurs : Saint Sabas tasche en vain d'empescher qu'on n'opprime les pauvres : Il revient en Palestine* 712

XXIV. *Les Synodiques de Severe receus des uns, rejettez des autres : Ceux-ci sont persecutez ou s'enfuient.* 714

XXV. *De Julien de Bostres : Deux Evesques signifient à Severe*

qu'ils le depoſent. 716
XXVI. Elie de Jeruſalem ayant refuſé les Synodiques de Severe, eſt depoſé & banni. 719
XXVII. Jean intrus à la place d'Elie, promet tout aux Eutychiens, puis les anathematize. 721
XXVIII. Saint Sabas & S. Theodoſe écrivent à Anaſtaſe: les Eutychiens punis par les demons meſme: Mort de S. Elie. 723
XXIX. Les Orientaux demandent ſecours au Pape Symmaque: S. Avite écrit pour eux à la priere de Gondebaud. 725
XXX. De Dorotbée Eveſque d'Ancyre: Timotbée ſe moque de Dieu & de ſon prince Alamondare Sarrazin battizé par les Catholiques. 728

NOTES SUR SAINT PROSPER.

NOTE I. SUR le poëme de la Providence. 730
II. Temps de la réponſe aux objections des Gaulois. 731
III. Sur la réponſe aux objections de Vincent. 732
IV. Sur l'ouvrage contre Caſſien. Ibid
V. Sur la chronique de S. Proſper. 733
VI. Sur la chronique de Tiro Proſper. 734
VII Que S. Proſper peut avoir eu part aux lettres de S. Leon. 735

NOTES SUR SAINT HILAIRE PAPE.

NOTE I. DIFFICULTEZ ſur les Eveſques du Concile de Rome en 465. 737
II. En quel jour & en quelle année S. Hilaire eſt mort. Ibid
III. Quelques difficultez ſur les preſens offerts aux Egliſes par Saint Hilaire. 738

NOTES SUR SAINT AUXENT.

NOTE I. DE qui l'auteur de ſon hiſtoire l'avoit appriſe. 738
II. En quel temps le Saint a quitté le monde. 739

NOTES SUR SAINT PATIENT.

NOTE I. SI Saint Jean de Challon avoit eſté Soudiacre. 740
II. Sur S. Africain de Rouergue. Ibid

NOTES SUR SAINT MAMERT.

NOTE I. SI l'affaire de Dio a eſté jugée par Fauſte & Auxane. 741
II. Si S. Mamert a éteint deux embraſemens. Ibid
III. On omet diverſes choſes peu aſſurées ſur les Rogations. Ibid
IV. Sur le poeme attribué à Mamert Claudien contre les poetes. Ibid

NOTES SUR SAINT LOUP DE TROIES.

NOTE I. Lieu de la demeure de S. Aventin. 742
II. Sur la vie du meſme Saint. 743

NOTES SUR SAINT ROMAIN ET S. LUPICIN.

NOTE I. REPONSE à ce qu'on objecte contre leur hiſtoire. 743
II. Ce que c'eſt que Nugdunenſem municipium. 744
III. Si la regle de Tarnate eſt celle de Condadiſcene. Ibid

NOTES SUR FLAVIEN.

NOTE I. QUE Gennade l'appelle le maiſtre des Eveſques. 745
II. Si Salvien a demeuré à Lerins. Ibid
III. Quelques remarques ſur l'ouvrage de la Providence. 746
IV. Que Salvien peut avoir vécu juſque vers l'an 485. 747
V. Qu'il n'a point eſté Eveſque. Ibid

NOTES SUR SAINT SIDOINE.

NOTE I. SUR Voluſien ami, mais non frere de S. Sidoine : Si c'eſt l'Eveſque de Tours. 748
II. Que Sidoine a eſté marié avant le regne d'Avite. Ibid
III. Si Philimace l'Aſſeſſeur eſt le beaupere d'Eriphe. 749
IV. Deux voyages de Sidoine a Bordeaux. Ibid
V. Trigece de Bazas diſtingué d'un autre. Ibid
VI. En quel temps Saint Sidoine a eſté fait Eveſque. Ibid
VII. D'où Maxime eſtoit Eveſque. 750
VIII. Difficultez ſur une lettre à S. Sidoine. 751
IX. S'il y a eu deux SS. Pallades Eveſque de Bourges : Ibid
X. Que S. Sidoine a écrit à Arbogaſte eſtant Eveſque. 752
XI. Sur Himere diſciple de S. Loup. Ibid
XII. Sujet & temps du ſecond voyage de S. Sidoine à Bordeaux. 753
XIII. Temps de la lettre à Montius. 754
XIV. Temps de la lettre à S. Proſper d'Orleans. Ibid
XV. Temps de la mort de Lampride, & de la lettre à Tenance. Ibid
XVI. Que S. Sidoine n'eſt point mort des 482. 755
XVII. Si S. Sidoine eſtoit enterré auprés de S. Eparche. Ibid

NOTES SUR ACACE DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I. SUR la date de la lettre de Simplice à Jean de Ravenne. 756
II. Que la lettre 4.e de Simplice s'adreſſe à Baſiliſque. Ibid
III. Sur la date des deux premieres lettres de Simplice à Acace. 757
IV. Que Latin & Meduſe eſtoient deputez d'Auguſtule, non d'Odoacre. Ibid
V. Sur ce qui eſt dit qu'Acace couvrit l'autel de neir. 757
VI. Sur la gueriſon d'un Lepreux par S. Daniel. 758
VII. Sur Patrice qui receut chez luy S. Daniel. Ibid
VIII. Qu'il faut apparemment mettre en 476 ce qu'Ennee fit en Aſie ſous Baſiliſque. Ibid

IX. *Si la vie de S. Euthyme par le de deux Gerences.* 759
X. *Que Timothée Elure eſt mort à la fin de 477.* Ibid
XI. *Sur la dixieme lettre du Pape Simplice.* Ibid
XII. *Correction à faire dans la ſeconde lettre de Felix à Zenon.* Ibid
XIII. *Temps de la mort d'Eſtienne II. d'Antioche & de Salofacial.* 760
XIV. *Qu'Acace n'a point ordonné Calandion Eveſque d'Antioche.* Ibid
XV. *Sur l'œconomat de Talaïa.* 762
XVI. *Que les Empereurs n'ont point oſté aux Alexandrins le droit d'elire leurs Eveſques.* Ibid
XVII. *Sur le titre de l'Henotique de Zenon.* Ibid
XVIII. *Que Pergame n'eſtoit point Prefet d'Egypte.* Ibid
XIX. *En quel temps Martyre envoya Fide à Conſtantinople.* 763
XX. *Que Talaïa vint à Rome ſous Simplice.* Ibid
XXI. *Quand Simplice écrivit à Zenon pour Talaïa.* Ibid
XXII. *Des réponſes que Liberat dit qu'Acace fit à Simplice ſur Mongus.* Ibid.
XXIII. *Temps de la mort de Simplice.* 764
XXIV. *Endroit obſcur d'une lettre de Felix.* Ibid
XXV. *Si Acace fut condamné dans le Concile de Rome avec les Legats du Pape.* Ibid
XXVI. *Faute dans la lettre de Felix à Acace.* 766
XXVII. *Que le Foullon eſt auteur de la conſecration publique du ſaint chreſme.* Ibid
XXVIII. *Que Zenon ne voulut point qu'on rejettaſt le Concile de Calcedoine.* Ibid.
XXIX. *Que le corps de S. Barnabé fut trouvé en 488.* Ibid
XXX. *Qu'Acace jugea la pretention du Foullon ſur l'Egliſe de Cypre.* 767
XXXI. *Brouilleries dans Theophane au ſujet du Foullon.* Ibid
XXXII. *Temps de la mort d'Acace.* Ibid
XXXIII. *Que Fravite demanda la communion du Pape, ſans renoncer à celle de Mongus.* 768
XXXIV. *Sur la lettre du Pape Felix à Thalaſſe &c.* Ibid

NOTE SUR SAINTE PUSINNE.

SUR l'hiſtoire de ſa vie & de celle de ſes ſœurs. 769

NOTES SUR SAINT PERPETUE, EVESQUE DE TOURS.

NOTE I. *SUR la lettre à Sarmation.* 770
II. *Sur l'hiſtoire des Archeveſques de Bourges.* Ibid
III. *Sur Victor & Victoire Eveſques du Mans.* Ibid
IV. *Epoque du premier Concile de Tours.* 772
V. *Sur l'Eveſque ordonné par le Concile de Vennes.* Ibid
VI. *Quand S. Perpetue a dédié ſa nouvelle egliſe de S. Martin.* 773

NOTES SUR FAUSTE DE RIES.

NOTE I. *QUIL eſtoit de la grande Bretagne.* 773
II. *Divers ſermons qu'il peut avoir preſchez à Lerins.* 774

III. *Quand il a eſté fait Eveſque.* 775
IV. *Divers ſermons qu'on luy peut attribuer.* Ibid
V. *Que c'eſt luy qui eſt refuté par Claudien.* 777
VI. *Que l'écrit à Lucide n'a eſté ſigné que de Fauſte.* Ibid
VII. *Qu'il n'y a pas de preuve que les Conciles d'Arles & de Lion ſoient ſuppoſez.* Ibid
VIII. *Qu'il ne faut pas ſeparer le traité des natures ſpirituelles pour en faire deux écrits.* 778

NOTES SUR SAINT DANIEL STYLITE.

NOTE I. *SUR l'hiſtoire de ſa vie.* 779
II. *Telada mis pour Telaniſſe dans ſa vie.* Ibid
III. *Temps de ſa venue à Conſtantinople.* Ibid
IV. *Que le temple où il ſe retira, eſtoit un temple d'idoles.* 780
V. *Quand il monta ſur ſa collonne.* Ibid
VI. *Sur le pays & la nation d'Edrane.* Ibid
VII. *Que ce n'eſt pas Edrane que le Grecs honorent ſous le nom de Tite le 2 avril.* 780

NOTES SUR SAINT PATRICE.

NOTE I. *SI S. Pallade à eſté le premier Eveſque envoyé en Hibernie: De S. Gunifort.* 781
II. *D'où l'on peut tirer l'hiſtoire de S. Patrice.* 782
III. *En quel temps il a vécu.* 783
IV. *Sur quelques écrits qu'on luy attribue.* 785
V. *Sur les Conciles de S. Patrice.* 786
VI. *Sur le purgatoire de S. Patrice.* 787

NOTE SUR SAINT EPIPHANE DE PAVIE.

TEMPS de ſa naiſſance, de ſon epiſcopat, & de ſa mort. 788

NOTES SUR SAINT EUGENE DE CARTHAGE.

NOTE I. *TEMPS du miracle arrivé ſous Aſpar.* 789
II. *Sur Sainte Julie Martyre en Corſe.* Ibid
III. *Ce que c'eſtoit en Afrique que la Zeugitane, l'Abaritaine, & la Getulie.* 791
IV. *Sur divers Eveſques bannis par Genſeric.* 792
V. *Sur l'epitaphe de Gandioſe.* 793
VI. *Sur un dialogue où il eſt parlé de S. Gaudioſe.* Ibid
VII. *Sur l'écrit de Cereal.* 794
VIII. *Sur la priſe de Barcelone par Sebaſtien.* Ibid
IX. *Si Thomas a eſté Eveſque de Carthage.* Ibid
X. *Sur Saint Arquinime.* 795
XI. *Temps de la mort de Genſeric.* Ibid
XII. *Quand a commencé la Conference de Carthage.* 797
XIII. *Que l'écrit des Catholiques eſt du 18 de fevrier.* Ibid
XIV. *Sur Majorius qu'on fait Martyr à Tivoli.* 798

XV. *Temps du martyre de S. Liberat Abbé.* 798
XVI. *Sur la primacie qu'on attribue à Victor de Vite.* Ibid
XVII. *Quelques difficultez ſur le rappel des Eveſques par Gontamond.* 799
XVIII. *Pourquoi l'on met ſous Thraſamond le martyre de S. Vindemial, & l'exil de S. Eugene à Albi.* 800
XIX. *Sur S. Vindemial de Corſe.* Ibid
XX. *Sur l'oraiſon 49.e de S. Gregoire de Nazianze.* 801

NOTES SUR SAINTE GENEVIEVE.

NOTE I. *SUR l'auteur de ſa vie.* 802
II. *Sur la condition & l'état de Sainte Genevieve.* 803
III. *Sur l'année de ſa naiſſance & de ſa mort.* Ibid

NOTES SUR EUPHEME DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I. *QUELS eſtoient les trois partis qui diviſoient l'Egliſe en 390.* 804
II. *Enaroit obſcur de Liberat.* 805
III. *Si Gelaſe a répondu à la premiere lettre d'Eupheme,* Ibid
IV. *Sur la deputation de Fauſte par Theodoric vers Anaſtaſe.* Ibid
V. *Temps de la depoſition d'Eupheme,* 806
VI. *Temps de la mort d'Eupheme.* Ibid

NOTES SUR S. MACEDONE DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I. *ENDROIT corrigé dans Victor de Tune.* 807
II. *Sur la durée de l'epiſcopat d'Athanaſe d'Alexandrie.* Ibid
III. *Temps de la mort du Pape Anaſtaſe.* Ibid
IV. *Sur la vie de Sainte Mairone Abbeſſe à Conſtantinople.* 808
V. *Quand le Preſet eſtoit obligé de ſe trouver aux aſſemblées ou Proceſſions de l'Egliſe.* 809
VI. *Quel Pierre Severe vie pres de Gaza.* Ibid
VII. *Sur Julien Eveſque d'Halicarnaſſe.* Ibid
VIII. *Quand S. Sabas alla à Conſtantinople.* Ibid
IX. *Ou Macedone fut relegué avant que d'eſtre depoſé.* 810
X. *Deux ſeditions à Conſtantinople pour le Triſagion : Temps de la derniere.* Ibid
XI. *Temps du Concile de Sidon.* 811
XII. *Si Elie depuis le Concile de Sidon a écrit à Anaſtaſe contre le Concile de Calcedoine.* Ibid
XIII. *Que Severe a uſurpé l'epiſcopat d'Antioche en 512.* 812
XIV. *Durée de l'epiſcopat d'Elie de Jeruſalem.* Ibid

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AY lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le Tome ſeizieme des *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique*, de feu Monſieur l'Abbé Lenain de Tillemont ; contenant les vies de Saints Proſper, Hilaire Pape, Sidoine &c, & l'hiſtoire de la perſecution de l'Egliſe d'Afrique par les Vandales &c, depuis 463, juſqu'en 513, dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la pureté de la foy & des mœurs. Fait à Paris le ſixieme de ſeptembre mil ſept cens douze.

ANQUETIL.

SAINT

Qui elegerint quæ ego volui, dabo eis nomen melius à filiis et filiabus. I. 56.

SAINT PROSPER, HOMME DE DIEU, ET DEFENSEUR DE LA GRACE DE JESUS CHRIST.

ARTICLE PREMIER.

Eloges donnez à Saint Proſper : De ſon ſtyle.

ENTRE les défenſeurs de la doctrine de Saint Auguſtin, il n'y en a point eu de plus habile, de plus fort [ni de plus celebre] que Saint Proſper. 'Hilaire ſon ami & ſon collegue, & qui l'engagea, ce ſemble, à cette défenſe, le repreſente à Saint Auguſtin comme un homme celebre par ſa pieté, par ſa ſcience, par ſon eloquence, & digne d'eſtre connu de luy. 'Victorius qui écrivoit en 457, lorſque S. Proſper vivoit peut-eſtre encore, l'appelle un homme ſaint & venerable. 'Le Concile de Rome ſous Gelaſe en approuvant ſes écrits, l'appelle un homme tres religieux. 'Gennade qui ne l'aimoit pas, parce-

Lab.ſcrl.t.2.p. 251.

Aug à Pr.c.7.p. 546.

Buch.cycl.p.67

Conc.t.4.p.1126.

Genn.c.84.

qu'il avoit trop bien combatu Caſſien, reconnoiſt neanmoins ſon eloquence, [a] & la force de ſes diſcours. [b] S. Fulgence dit que la mort ayant empeſché S. Auguſtin de répondre aux objections des Preſtres des Gaules, ſes écrits furent défendu avec autant de verité que d'eloquence, par Proſper homme ſaint, ſavant, [c] & d'une erudition non commune. [d] Il raporte enſuite quelques paſſages de S. Proſper, afin que chacun ſache, dit-il, ce qu'il faut croire de la predeſtination des ſaints & des impies. Marcellin copie ſur l'an 463 tout ce que Gennade dit à ſon avantage, & non le reſte. [e] Caſſiodore luy donne le titre de Saint, [f] & Bede celui de rhetoricien ou d'orateur. [g] Photius dit qu'il eſtoit veritablement un homme de Dieu.

Fulg. Rad Mon. l. 1. c. 30. p. 26. m. — *aſſertionibus nervoſus.*

d l. c. f. p 17. 2. a. — *eruditiſſimus*

Caſſ inſt. c. 17. — a Bed hiſt. Ang. l. 1. c. 10. p. 11, 12. — b Pho. c. 54. p. 45.

[Pour joindre les modernes aux anciens, on peut voir] [c] les grands eloges que Tritheme donne à ſon eſprit & à ſa ſcience, auſſi-bien qu'à ſa pieté. Sixte de Sienne l'appelle un homme d'un eſprit vif & penetrant, d'un ſtyle ſerré, noble, & elegant, d'une grande erudition dans les lettres divines & humaines, & d'une ſainteté de vie admirable. Scaliger le regarde comme le plus habile & le plus ſavant homme de ſon ſiecle. Le P. Garnier dit que la poſterité a tellement admiré les lettres que luy & Hilaire écrivirent à S. Auguſtin contre les Semipelagiens, qu'elle les a jointes aux derniers ouvrages du grand docteur de la grace, [h] comme leur eſtant peu inferieures. Il remarque particulierement [i] dans S. Proſper une lumiere & une exactitude à laquelle rien n'echapoit. Il dit qu'il joignoit à une grande erudition un excellent jugement.

c Trith. p. 39. 2. Sixt l. 4 p. 369. 2. — Euſ chr. n. p. 8. 2. — Bere. pr. p. 8. 2. — t. 1. p. 23. — *ut ſupparet.* h. — i.

Saint Proſper eſtoit d'Aquitaine, comme Gennade [& divers autres] nous en aſſurent. [Ainſi nous ne pouvons pas nous arreſter] [k] à un manuſcrit aſſez nouveau qui le fait bourgeois de Toulon [dans la Viennoiſe,] [l] ni à ceux qui l'appellent, [ſans preuve,] Proſper de Riés en Aquitaine, [dont Riés eſt bien eloigné.] [m] Le Pere Sirmond dit comme une choſe conſtante, qu'il portoit le ſurnom di Tiro. [Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il l'ait trouvé dans les manuſcrits,] [n] comme Bucherius dit que cela eſtoit dans ſon manuſcrit de la chronique de S. Proſper, & Voſſius cite la meſme choſe d'un autre manuſcrit, [ou ſi c'eſt qu'il ait cru qu'il falloit indubitablement donner à S. Proſper un poëme [o] que nous avons parmi ſes ouvrages,] & que Bede dit eſtre de Proſper Tiro.

Genn. c. 84. — Aug. B. t. 10. ap. p. 222. — k Du Pin, t. 4. p. 430. — l Præd. h. c. 3. p. 31. — Buch. cycl. p. 211. — Voſſ. po. lat. l. 2. c. 17. p. 229. — V. S. Paulin note 4.

[Il eſt viſible par ſes écrits qu'il avoit eſté fort bien inſtruit dans les belles lettres, & ſurtout dans la poëſie, que S. Paulin & luy

1. *oculos admodum curioſos.*

ont plus honorée que tous ceux qui l'ont cultivée dans l'Egliſe.] 'Mais on peut dire que S. Proſper l'a encore plus ſanctifiée que S. Paulin. Sa proſe meſme a quelque choſe de poëtique par ſon elevation, ſon feu, & ſa fermeté. 'Son ſtyle eſt vif & ſerré. Il ne manque point de penſées ni de paroles; & il a encore plus de force & plus de vigueur, [ſoit dans ſes expreſſions, ſoit dans ſes raiſonnemens pleins de feu & de ſolidité. Mais il ſe contente de la nobleſſe naturelle de ſon ſtyle,] 'ſans affecter ni les rhimes, ni les cadences nombrées, ni les periodes egales & compoſées, ni les figures & les fleurs, ni les autres ornemens des paroles, qu'on voit dans [S. Leon &] d'autres auteurs du meſme temps. 'Comme il eſtoit à la teſte des défenſeurs de la grace, toujours occupé à attaquer ou à ſe défendre, il emploie une eloquence maſle & militaire, & il ſonge plus aux choſes qu'aux expreſſions; 'ce qui fait que la ſtructure de ſon diſcours eſt quelquefois moins claire & moins nette, 'quoique pour les choſes quelque difficiles qu'elles ſoient, il les traite avec autant de netteté que de force. 'Ainſi l'on peut dire qu'il a moins d'art & moins de brillant d'eloquence que quelques autres, mais il a plus de vigueur, d'eſprit, & de feu. [Nous avons eſté obligez de nous arreſter un peu ſur ſon ſtyle, parceque nous en aurons beſoin pour rejetter divers ouvrages qu'on luy attribuë.]

Du Pin, t. 4. p. 451. 456.

Leo, n. p. 265. t.

Apo. des P. l. v. c. 5. p. 19.

c. 4 p. 14.

c. 5 p. 19.

Du Pin, p. 451.

Apo. des P. p. 19.

ARTICLE II.

De ce qu'on dit de ſa jeuneſſe & de ſa converſion.

'NOUS avons un écrit intitulé Confeſſion de Proſper d'Aquitaine, [a] ou comme d'autres liſent, de Tiro Proſper d'Aquitaine. Il nous a eſté donné en 1619 par le P. Sirmond, ſur 1. un manuſcrit du Vatican. ['Cette piece eſt aſſez bien écrite pour croire qu'elle peut eſtre du grand S. Proſper.] 'Nous trouvons dans cette confeſſion qu'il avoit eſté battizé dés l'enfance, & delivré par J. C. du peché originel & de la ſervitude du demon, lorſqu'il n'avoit encore aucune connoiſſance de cet état ſi funeſte. 'Il ſe plaint de n'avoir pas eu ſoin de conſerver cette grace, de s'eſtre aſſujetti à tous les vices, 'de s'eſtre rendu eſclave des Egyptiens, & enfin des Babyloniens, 'ſans avoir receu d'autre recompenſe pour ſe perdre, qu'une volupté mortelle. [Il eſt

Bib. P. t. 15. p. 814. 2. d. a Lab. ſcri. t. 2. p. 261.

Proſ. conf. p. 814. 2. d.

c. p. 815. 1. a. b.

1. 'M. Antelmi pretend neanmoins que ce n'eſt pas le ſtyle de S. Proſper. a M. du Pin dit en un mot, qu'elle eſt indigne de ce Pere.

Acte op. L. p. 374 a Du Pin, t. 4. p. 451.

difficile de ſavoir ce qu'on doit juger de ces termes, auſſi-bien que de ceux par leſquels S. Paulin décrit le premier état de ſa vie,] [a]quoiqu'on ſache ce que Salvien dit des mœurs des peuples, & particulierement des riches de la Guienne & de la Gaſcogne, qu'il repreſente comme les plus corrompus des Gaules auſſi-bien que les plus riches.

Salv. l. 7. p. 154. 160.

Prof. conf. p. 815.

[a]Quoy qu'il en ſoit, l'auteur dont nous parlons, voyant qu'il s'engageoit de plus en plus ſous la domination du peché, entra enfin dans un ſaint trouble : Il rougit du ſervice qu'il rendoit à un maiſtre ſi infame & ſi cruel. Il commença à rentrer dans le ſecret de ſon cœur, autant que l'eſclavage où il eſtoit le pouvoit permettre. Il ouvrit l'Ecriture pour voir s'il luy reſtoit encore quelque eſperance de ſe ſauver : [& y ayant trouvé des aſſurances de la miſericorde de Dieu envers les veritables penitens,] il verſa des ruiſſeaux de larmes dans la confuſion d'avoir vendu au peché ce que Dieu avoit acheté de ſon ſang, & dans le regret de ſe voir eſclave de ſes plus grands ennemis. [b]Il s'encouragea enſuite à rompre promtement tous ſes liens, & à retourner [c]ſans delai à celui qui l'avoit acheté pour luy donner la vie, [c]à demander, à chercher, & à fraper à la porte [de ſa miſericorde.] La nudité où il voyoit ſon ame le couvroit de honte, lorſqu'il ſongeoit à s'aller preſenter devant ſon pere & devant ſa nombreuſe famille, comme ſi la punition, dit-il, devoit eſtre moins rigoureuſe pour ceux qui ſe laiſſent accuſer au jugement de Dieu, que pour ceux qui d'eux meſmes luy confeſſent leurs pechez; pour des pecheurs opiniatres, que pour ceux qui implorent la miſericorde divine; pour des criminels que l'on traine au tribunal de la juſtice, que pour ceux qui reviennent à Dieu par un retour ſincere. Que les humiliations de la penitence, dit-il, ſoient tant que l'on voudra dures & penibles, la confuſion qui l'accompagne n'a rien de comparable à la violence du feu d'enfer. [Je ne ſçay s'il veut dire par là qu'il ſe reſolut à la penitence publique. Mais ſi cela eſtoit vray de S. Proſper, il en paroiſtroit quelque choſe dans les écrits.]

b.

c.

c.

[d]Le regret de n'avoir pas conſervé la grace de ſon batteſme, n'empeſcha pas qu'il n'adoraſt, & qu'il ne loüaſt la miſericorde de Dieu qui l'avoit regeneré dés ſon enfance : & il ne voulut pas imiter ceux qui ſe plaignent d'une ſi grande grace pour excuſer l'abus qu'ils en ont fait. [d]Il ſemble dire qu'il eſtoit parmi les barbares lorſqu'il fut touché de Dieu, & qu'il euſt changé de pays ſans les gardes que ces peuples avoient ſur leurs

d.

p. 815. b.

frontieres [Et cela peut avoir eſté vray à la lettre. Car on ſçait les ravages que toutes ſortes de barbares firent dans les Gaules & dans l'Aquitaine au commencement du V. ſiecle.]

'Que ſi le poëme de la Providence eſt de S. Proſper, on y voit que ſon pays y fut mis en feu, & qu'il fut pris luy meſme par les Gots, & contraint de marcher à pié parmi leurs troupes [comme captif,] pendant que ſa ville bruloit, & que ſon Eveſque cherchoit avec les triſtes reſtes de ſon peuple une retraite ou un exil. Prov. p. 520.

ARTICLE III.

Il s'anime à la pieté par les miſeres de ſon temps, combat ceux qui en murmurent.

[LE poëme que Bede attribuë à Proſper Tiro ſe trouve parmi les œuvres de Saint Paulin, & on ne l'en juge pas indigne. Mais il n'eſt pas aiſé de l'accorder avec ſon hiſtoire. On n'y voit rien au contraire qui ne puiſſe convenir à celle de S. Proſper, à qui non ſeulement Bede, mais encore pluſieurs manuſcrits le donnent. On peut craindre ſeulement qu'il ne ſoit trop orné, trop poli, & trop coulant pour S. Proſper, qui peut neanmoins avoir écrit d'une maniere fleurie lorſqu'il n'avoit renoncé que depuis peu aux auteurs profanes & à l'amour de l'eloquence, & enſuite d'une maniere plus ſimple, lorſqu'il ne ſongeoit qu'à combatre l'erreur avec des paroles auſſi maſles que les raiſons eſtoient fortes & ſolides.] V S. Paulin note 4.

'Quel que ſoit cet auteur, il eſtoit marié; & c'eſt à ſa femme qu'il adreſſe ce poëme. [a]Il s'y excite à s'avancer de plus en plus dans la pieté par la conſideration de la fragilité des choſes humaines, & par les miſeres particulieres de ſon temps. 'Ces miſeres ne ſervoient qu'à endurcir beaucoup d'autres, [b]& en portoient meſme pluſieurs à murmurer contre Dieu. [c]Mais pour luy il proteſte de ne vouloir plus rien eſperer que Dieu, qui de citoyen de la terre, l'avoit fait citoyen du ciel; que ſachant que les biens ne nous ſont donnez que pour peu de temps, il uſera des ſiens comme s'ils n'eſtoient pas à luy; qu'il n'eſtimera plus les richeſſes, qu'il ne recherchera point les honneurs; qu'ayant les richeſſes de J. C, il ne craindra point la pauvreté; qu'il recevra avec un meſme eſprit la proſperité & l'adverſité, ſans ſe laiſſer ni corrompre à l'une, ni abatre à l'autre; qu'il rendra toujours graces à J. C, qu'il le loüera & le benira en toutes choſes.

Prof. ad ux. p. 515. 518. [a] p. 519. Salv. l. 7. p. 151. [b] 153. Prof. prov p. 519. [c] ad ux. p. 518.

p.512. 'Aprés avoir marqué en peu de mots ce que Dieu a fait & ſouffert pour nous, il ajoute : Que puis-je donc refuſer de ſouffrir dans l'eſperance de tant de biens que ce Dieu de bonté me prepare? Qu'eſt-ce qui ſera capable de me ſeparer de luy? Qu'on me brule, qu'on me dechire; la mort rendra enfin mon corps inſenſible à toutes les peines. Si l'on m'enferme dans un cachot tenebreux, & que l'on m'y charge de chaines, je ne laiſſerai pas dans cet état de pouvoir m'elever en eſprit juſqu'à Dieu. En vain me menacera-t-on de me trancher la teſte. Je recevrai le coup ſans trembler. Plus la mort ſera promte, & plus la peine ſera courte. Je ne crains pas l'exil: Le monde eſt la maiſon commune de tous les hommes. On peut me faire ſouffrir la faim du corps: mais je m'en mets peu en peine. La parole de Dieu ſera ma nourriture[qu'on ne me pourra oſter.]Ce n'eſt pas de moy meſme que je me promets une telle force. C'eſt vous, ô mon Jesus, qui me mettez ces paroles dans la bouche, & qui m'accordez la grace de me les faire accomplir. De moy meſme je n'oſe rien me promettre: mais toute mon eſperance eſt en vous. Vous nous commandez de combatre, & vous nous faites vaincre.

[Comme ſa femme vivoit encore, il l'exhorte de ſe joindre à luy pour ſe conſacrer tous deux à Dieu, & s'aider mutuellement
p.525.528. dans ce combat.]'Ayez ſoin, luy dit-il, de me reprimer s'il arrive que je m'eleve d'orgueil. Soyez ma conſolation dans les peines que j'aurai à ſouffrir. Donnons l'un & l'autre l'exemple d'une vie ſainte & vraiement chrétienne. Rendez-moy les meſmes devoirs que je ſuis obligé de vous rendre. Veillez ſur celui qui doit veiller ſur vous. Travaillez à me relever lorſque je ſerai tombé. Faites effort pour vous relever vous meſme, lorſque je vous avertirai de quelque faute où vous ſerez tombée. Ne nous contentons pas enfin de n'eſtre qu'un corps [par les liens du mariage,]ne ſoyons auſſi qu'une ame, & qu'un meſme eſprit anime nos deux perſonnes.

[Les plaies dont Dieu chaſtioit alors les pechez des hommes faiſoient, comme nous avons dit, murmurer les méchans, au lieu
p.519.520. de les humilier.]De ces grands effets de la providence divine, ils tiroient des armes pour combatre cette meſme providence : Et comme ils voyoient ſouffrir les innocens avec les coupables, ils en inferoient qu'il n'eſt point vray que Dieu gouverne toutes
p.635. choſes, & recouroient aux principes chimeriques du deſtin & de la puiſſance des aſtres.

[Ces blaſphemes qui ont obligé S. Auguſtin à faire ſon grand

ouvrage de la Cité de Dieu, donnerent auſſi occaſion en l'an 416 au poëme de la providence. L'auteur qui par tout ſon ouvrage paroiſt avoir eu beaucoup de pieté, [avoit accoutumé de P.519. s'exercer à écrire divers ouvrages en vers ou en proſe:] [Mais les P.520. malheurs ſous leſquels la France gemiſſoit depuis dix ans que les barbares y eſtoient entrez [à la fin de 406,] & auſquels il avoit eu beaucoup de part, accabloient ſon eſprit d'affliction, & le retenoient depuis prés d'un an dans le ſilence. Il ſe reſolut neanmoins P.519. P.520. enfin à prendre la plume pour refuter ces blaſphemes qu'on publioit contre la providence, & qui luy eſtoient plus ſenſibles que toutes les cruautez des Gots; car il paroiſt meſme qu'au moins une partie de ces blaſphemateurs faiſoient profeſſion d'eſtre Chrétiens.

Un des principes dont il ſe ſert, c'eſt que par les maux de ce P.548. monde Dieu punit les méchans, purifie les bons de leurs pechez, les releve de leur tiedeur, & augmente leurs merites: Et ſur cela il prie Dieu de le mettre du nombre de ceux qu'il chaſtie par ſa miſericorde, & non de ceux qu'il abandonne à leur volonté & à leurs paſſions, en retirant d'eux les verges de ſa diſcipline paternelle. [Il y a bien des endroits dans ce poëme qui ſont fort Note 1 beaux ſur la grace, & vraiement dignes de S. Proſper. Cependant il y en a d'autres qu'on a de la peine à accorder avec les maximes qu'il a défenduës depuis avec tant de force & de gloire.] C'eſt Ante, op. L. p. 405. & alii. ce qui fait qu'on a peine à croire que ce poëme ſoit de luy, [quoique d'ailleurs il luy convienne aſſez bien. Et il ſe peut faire qu'il ait travaillé à cet ouvrage avant que d'eſtre aſſez inſtruit ſur la grace.

Voilà ce que nous pouvons dire des premieres années de la vie de Saint Proſper, fondez ſur trois pieces dont nous n'oſons ni rejetter, ni recevoir abſolument l'autorité. La ſuite ſera appuyée ſur les ouvrages inconteſtables du Saint.]

ARTICLE IV.

Il ſoûtient la doctrine de la grace contre les Semipelagiens.

[NOus ne ſavons point ſi ce fut quelque occaſion particuliere, ou les ravages des barbares, qui obligerent Saint Proſper à quitter l'Aquitaine. Mais il paroiſt que Dieu l'amena V. S Auguſtin § 343. en Provence pour y défendre en 428 ou 429, & peut-eſtre dés 426, les veritez de la grace enſeignées par S. Auguſtin. Elles s'y

trouvoient combatuës par diverſes perſonnes, que leur dignité & leur vertu, ſoit apparente, ſoit vraie, rendoient tres conſiderables.]

Prof. ad Aug. p. 879. 'S. Proſper n'avoit jamais vu S. Auguſtin, & n'eſtoit connu de luy que par une lettre de civilité qu'il luy avoit écrite, & dont

p. 884. il avoit receu réponſe. 'Mais ayant connu la verité par les inſtructions qu'il avoit receuës [des ouvrages] de ce Saint, & par les lumieres que la miſericorde de Dieu luy avoit communiquées,

Aug. à Pr. t. 7. p. 546. il la ſoûtint autant qu'il luy fut poſſible. 'De ſorte qu'Hilaire qui la defendoit auſſi, ayant à écrire à S. Auguſtin, dont il eſtoit plus connu, pria Saint Proſper de luy écrire auſſi de ſon coſté, eſtant bien aiſe que S. Auguſtin le connuſt [davantage;] & le croyant tres capable de bien expliquer en quoy conſiſtoit l'erreur de

Prof. ad Aug. p. 885. 886. ceux qu'ils avoient à combatre, '& quelles eſtoient les difficultez dont il falloit luy demander l'éclairciſſement.

p. 879. 'S. Proſper ſe rendit au deſir d'Hilaire, & écrivit ["vers la fin de 427 ou 428,] la lettre celebre que nous avons encore; & il le fit par l'amour de la foy, qu'il appelle l'ame de l'Egliſe [Saint Auguſtin ſatisfit à leurs demandes par les deux livres qu'il leur adreſſa *de la predeſtination des Saints*, & *Du don de la perſeverance*, "& peut-eſtre encore par quelque lettre qui eſt perduë.] V. S. Honorat note 9. V. S. Auguſtin § 344.

Aug. à Pr. p. 546. 'Hilaire n'eſtoit aſſurément alors que laïque. [Il ſemble que S.

Prof. ad Aug. p. 879. Proſper pouvoit eſtre Diacre,] 'puiſqu'il appelle un Diacre ſon frere. * Saint Auguſtin & S. Celeſtin le nomment devant Hilaire.

* Aug. præd. c. 2. p. 546. 1. d. [Neanmoins ni Hilaire en écrivant de luy à S. Auguſtin, ni aucun autre ne marque qu'il euſt aucun degré dans l'Egliſe.]

Prof. ad Aug. p. 884. 'Il dit luy meſme qu'il avoit peine à ſoûtenir la verité, non contre les raiſons, mais contre l'autorité de ceux qui la combatoient, par- « cequ'ils eſtoient, dit-il, beaucoup audeſſus de luy, & par la ſain- « teté de leur vie, & par la dignité du ſouverain ſacerdoce, à la- « quelle quelques uns d'entre eux avoient depuis peu eſté elevez. «

[Les plus habiles reconnoiſſent aujourd'hui qu'il ne paroiſt point

Aug. B. t. 10. ap. p. 222. par l'antiquité "qu'il ait jamais eſté autre choſe que laïque.] 'On lit dans un manuſcrit qu'il avoit abandonné les choſes ſeculieres, pour ſe donner tout entier aux affaires de Dieu, [c'eſt à dire qu'il eſtoit de ceux qui renonçoient au ſiecle pour vivre dans la retraite, ſans s'engager neanmoins dans un monaſtere, comme S. Paulin, S. Pammaque, Saint Sulpice Severe, & beaucoup d'autres de ce temps là, que l'on comprenoit ſous le nom de moines: & c'eſtoit apparemment le vray état de S. Proſper.

Nous ne voulons pas oublier la remarque fort ſage & fort

Merc. pr. p 7. chrétienne que fait le P. Garnier.] 'J'ay, dit-il, conſideré quelquefois

„ fois, & avec beaucoup d'admiration, que Dieu qui ſe plaiſt à
„ reſiſter aux ſuperbes par les perſonnes les plus foibles & les plus
„ baſſes, a oppoſé d'abord de ſimples laïques aux trois hereſies
„ que les Peres ont particulierement accuſé d'orgueil & de pre-
„ ſomption, qui ſont celles de Pelage, de Neſtorius, & des Mar-
V.S.Aug. § 16,282. „ ſeillois. 'Car le [Vicaire] 'Conſtance a reſiſté le premier à Pelage p.1.
„ dans Rome, Euſebe de Dorylée à Neſtorius dans Conſtantinople,
„ Hilaire & Proſper aux Preſtres [Semipelagiens] de Marſeille.
„ Dieu choiſit ainſi, comme dit l'Apoſtre, ce qu'il y avoit de plus
„ vil & de plus mepriſable dans le monde pour y confondre les
„ forts; & il a voulu terraſſer par les plus foibles la puiſſance ſu-
„ perbe des Pharaons.

[Les deux ouvrages que S. Auguſtin adreſſa à S. Proſper & à Hilaire, ne convertirent pas ceux qui combatoient la grace de J. C, que les ſiecles ſuivans ont appellé avec raiſon des Semipelagiens ou Demipelagiens.]'L'Egliſe Romaine, celle d'Afrique, Proſ. ad Ruf. p
tout ce qu'il y avoit d'enfans de la promeſſe hors les Gaules, & 304.
un grand nombre de perſonnes dans les Gaules meſmes, eſtoient unis avec ce Saint dans les maximes de la grace, auſſi-bien que dans tous les autres articles de la foy, & apprenoient dans ſes écrits la doctrine de l'Evangile & du ſaint Apoſtre. 'Mais il y en p.303.
avoit toujours pluſieurs dans les Gaules, qui par des mediſances ſecrettes taſchoient de noircir la reputation de cet Eveſque le plus illuſtre qui fuſt alors dans l'Egliſe; & quand ils trouvoient des gents qui les ecoutoient favorablement, ils décrioient ſes écrits contre les Pelagiens, juſqu'à dire qu'ils contenoient une doctrine digne de Manichéens & de payens. 'Ainſi en preten- in col. c. 1. p.
dant que la cauſe de la grace avoit eſté mal ſoûtenuë, ils don- 362.
noient lieu de croire que les Pelagiens avoient eſté condannez injuſtement.

'Cependant s'il y avoit veritablement des erreurs dans Saint ad Ruf. p. 303
Auguſtin, ils devoient s'y oppoſer ouvertement, & en avertir ce 304.
Saint meſme, [qui aſſurément les euſt ecoutez avec toute la docilité que la verité luy euſt permis d'avoir pour leur ſentiment.]
'Et c'euſt eſté une aſſez grande gloire pour eux de tirer Auguſtin p.304.
de l'erreur. Car de pretendre que ſes ouvrages n'eſtant lus ni approuvez de perſonne, il falloit reſpecter ſa vieilleſſe & ſes merites paſſez, c'eſt ce qu'ils n'euſſent jamais oſé dire, ni meſme penſer.

'Mais ils n'avoient garde de ſe declarer ouvertement contre Ibid.
ce Saint. Ils ſavoient trop l'eſtime qu'on faiſoit de luy, & le

courage de ſes défenſeurs. Ils voyoient avec regret de quelle maniere S. Proſper refutoit ce qu'ils ſemoient dans leurs conferences particulieres ; & que s'ils avoient la hardieſſe de vouloir parler ou devant les Eveſques, ou devant les peuples, ils ſeroient accablez par une foule de paſſages de S. Auguſtin meſme, qui confondroient leurs calomnies, & qui faiſant paroiſtre la verité dans toute ſa force, vaincroient aiſément dans l'eſprit de ceux qui avoient un peu de foy, tout ce que la Vanité de leur imagination leur avoit fait produire, pour elever leur propre juſtice contre la grace de Dieu. C'eſt pourquoi ils ſe contentoient de repandre en ſecret les calomnies qu'ils n'oſoient ſoûtenir en public, & d'y comprendre les diſciples avec le maiſtre, afin que perſonne ne puſt s'oppoſer aux erreurs qu'ils auroient bien voulu faire recevoir.

p.301.314.
p.314.

ARTICLE V.

Il défend ſa reputation & celle de S. Auguſtin ; Ecrit contre les ingrats ;

Proſ.ad Ruf.p 301.

RUFIN ami de S. Proſper, ayant oui dire quelque choſe des mauvais ſentimens dans leſquels on le pretendoit engagé, luy en écrivit. S. Proſper receut ſa lettre comme une marque de ſon amitié. Il luy fit une longe réponſe, où il l'inſtruiſit pleinement de ce qui regardoit ces calomnies repanduës contre Saint Auguſtin & ſes diſciples. Il ſuppoſe en pluſieurs endroits que ce Saint vivoit encore. [Ainſi c'eſtoit avant la fin de 430, puiſque S. Auguſtin eſt mort le 28 aouſt de la meſme année.] Il marque que diverſes nations commençoient alors à recevoir la lumiere de l'Evangile. [Et ce fut en effet vers ce temps là que S. Pallade commença à la porter dans l'Hibernie.]

p.304|Nor.h. P.l.1.c.5.p.191.
Proſ.ad Ruf.p 311.

Saint Auguſtin vivoit, ce ſemble encore, lorſque S. Proſper faiſoit de luy un eloge ſi magnifique dans ſon poëme contre les ingrats. L'amour qu'il avoit pour les Fideles ſes freres, le porta à entreprendre un ouvrage ſi difficile, afin de repandre dans leurs ames une ſainte ardeur [pour la verité ;] d'empeſcher qu'il ne fuſſent ſeduits par les ennemis de la grace, & de leur apprendre d'une [maniere vive & agreable,] que la grace eſt la cauſe & non l'effet de nos merites. [Il l'intitule, *Contre les ingrats*, n'y ayant point de plus grande ingratitude, que de croire tenir de ſoy meſme & des forces du libre arbitre, le plus grand effet de la miſericorde & de la toutepuiſſance du Sauveur.] C'eſt l'ouvrage

, ing.c.2.p.550| Merc.n.t.1.p. 10.1.
Proſ.ing.p.547
Ante.op.L.p. 417.

le plus conſiderable de S. Proſper, & où l'on voit davantage la force & la beauté de ſon genie. Tout y eſt grand & elevé, les ſentimens, les penſées, les expreſſions meſmes & les paroles, [quoiqu'il traite une matiere peu capable du feu & de la liberté que demande la poëſie. Le plus ſaint poëte de nos jours en a fait une excellente traduction en proſe & en vers.] M. du Pin en fait une aſſez longue analyſe. Du Pin, t. 4. p. 443-447.

[Les Semipelagiens voulurent, ce ſemble, repouſſer le reproche que leur faiſoit S. Proſper, de n'oſer decouvrir leurs ſentimens.] 'Lun d'eux entreprit ou témoigna vouloir entreprendre d'écrire contre S. Auguſtin ſous un nom emprunté. S. Proſper le refuta par avance en deux petites [1] epigrammes, où il ſemble ſuppoſer aſſez clairement [2] que S. Auguſtin vivoit encore. 'Quelques uns ſoupçonnent que celui dont elles parlent, eſt Vincent de Lerins, qu'on accuſe d'avoir fait ſon memoire contre Saint Auguſtin en 434, & qui le fit ſous un faux nom. 'Caſſien, dont d'autres croient que parlent ces epigrammes, [eſtoit aſſurement le plus capable d'écrire contre Saint Auguſtin; mais on ne voit point qu'il ait rien fait directement contre luy; & pour la 13.e conference, "il l'écrivoit dés 426, & la publia ſous ſon nom, quoiqu'il y attribuë à un autre la mauvaiſe doctrine qu'il y enſeigne.] 'Il paroiſt que juſqu'en 433 luy ſeul avoit oſé mettre ſes ſentimens par écrit: [Ainſi ou cet écrivain dont parle S. Proſper, demeura au moins pendant quelques années dans le ſilence auquel le Saint l'exhorte, ou ſi l'on veut que l'ouvrage dont les Semipelagiens menaçoient, ſoit la 13.e conference de Caſſien, il faudra mettre dés 426, les deux epigrammes dont nous parlons, & dire que Saint Proſper s'eſtoit declaré ouvertement dés ce temps là contre les Semipelagiens.]

1. 2.

Ante. op. L. p. 418.

Prof. p. 545.

V. Caſſien § 10, 12.

Prof. in col. e. 2 p. 363.

'Les vers de S. Proſper n'arreſterent point les ennemis de la grace. Car, comme dit Baronius ſur ce ſujet meſme, les heretiques peuvent eſtre confondus parcequ'ils ſont foibles; mais ils ne ſe peuvent rendre à la verité, parcequ'ils ſont opiniatres. 'Neanmoins les Eveſques qui avoient eu d'abord quelque peine ſur la doctrine de Saint Auguſtin, comme S. Hilaire d'Arles, ou avoient reconnu la verité, ou attendoient dans un humble ſilence ce que Dieu la leur fiſt connoiſtre. 'Il n'y avoit que quelques Preſtres qui continuoient toujours à diviſer l'Egliſe, [a] en decriant

Bar. 431. § 181.

Maug. t. 2. p. 475.

Prof. ex Ce l. c. 1. p. 887.

a c. 1. 2. p. 888.

1. Le P. Garnier veut douter ſi ces epigrammes ſont de S. Proſper: [mais il n'en donne aucune raiſon,] & n'en a aucune. a Bede cite ſous le nom de Proſper l'orateur, *rethor*, celle qui commence par *contra Auguſtinum &c.*

2. *declinare ſenem vipera non poterit.*

Merc. t. 2. p. 952. Ante. p. 418. a Bed. hiſt. c. 10. p. 21. 2.

Ful.ad Mon.l. 1.c.30.p.25. la doctrine de Saint Auguſtin, 'en pretendant qu'il ſoûtenoit que Dieu predeſtinoit les reprouvez au peché auſſi-bien qu'à la con-
Proſ.ex Cel.c. 1.p.887. damnation où ils eſtoient engagez par le peché originel, '& en ac-
ad G.pr.p.315 cuſant Proſper & Hilaire de ſoûtenir des fauſſetez. [a] Ils firent une liſte des erreurs qu'ils s'imaginoient avoir trouvées dans Saint Auguſtin, partagées en quinze articles, qu'ils appelloient *des raiſons*; y attribuant à ce Saint une doctrine fort differente de
p.315. celle qu'il avoit enſeignée. ['Ce pouvoit eſtre en 441;] 'car Saint NOTE 2.
Ful.p.25. Auguſtin eſtoit mort alors. 'Mais S. Proſper luy avoit ſuccedé
Caſd.pſ.50.p. 171.2.a. dans la défenſe des veritez de la grace, 'pour meriter d'eſtre mis avec luy & avec S. Jerome, entre ceux que Dieu avoit établis
Ful.p.25. pour enſeigner ce que tous les autres devoient croire. 'Auſſi il employa [avec joie] ſon eloquence & ſa foy tres pure à [les ſoûte-
Proſ.ad G.p. 315. nir en] juſtifiant les paroles & les ſentimens de ſon maiſtre. 'Il fit donc un écrit, où il repondoit en particulier à chacune des raiſons, ou des articles des Gaulois, & faiſoit voir par S. Auguſtin meſme quelle eſtoit ſa veritable doctrine. C'eſt ce qu'on appelle la réponſe *aux articles des Gaulois*. S. Fulgence cite la réponſe aux deux derniers articles; & il remarque que ces objections des Gaulois, regardoient particulierement le livre de S. Auguſtin ſur la predeſtination des Saints.

ARTICLE VI.

Il répond à Vincent & aux Preſtres de Gennes.

Proſ.obj.v.pr. p.334. [LE diſciple fut attaqué comme le maiſtre:] '& des perſonnes qui avoient oublié ce qu'ils devoient à la charité chrétienne & fraternelle, & qui ne prenoient pas garde qu'ils ruinoient leur reputation, en voulant bleſſer celle des autres, firent une liſte de ſeize propoſitions inſoûtenables, qu'ils debitoient en public & en particulier, comme les veritables ſentimens de Saint Proſper. Ce Saint pouvoit les couvrir de confuſion, en diſant anatheme à leurs propoſitions. Mais depeur qu'ils ne chicanaſſent ſur une réponſe ſi courte, il voulut répondre avec plus d'étenduë, & faire voir ſur chaque article la pureté de ſes ſentimens, afin que s'il ne pouvoit appaiſer les calomniateurs, les lecteurs viſſent combien leurs calomnies eſtoient puniſſables. ['On ne voit point quand ce livre a eſté compoſé.] NOTE 3.

p.334. 'Il eſt intitulé, Réponſe aux objections de Vincent, [qu'on juge par là avoir eſté l'auteur] de cette liſte diabolique, comme

l'appelle le Saint. Il y avoit alors à Lerins un Vincent celebre par l'écrit qu'il fit en 434 contre toutes les hereſies. 'Voſſius qui veut le rendre ennemi de la doctrine de S. Auguſtin, par une raiſon qui le feroit coupable d'un abus manifeſte & volontaire de la lettre de Celeſtin, 'pretend auſſi que c'eſt l'auteur des calomnies contre S. Proſper, 'en quoy il a eſté ſuivi par le Cardinal Noris & par d'autres, qui regardent ce Vincent "comme un ſectateur du dogme des Semipelagiens.

Voſſ.h.l.1.c.9.p 41.
p.39.
Nor.l.2.c.11.p. 250.b|Ante.op L.p.419.
V.ſon titre.

3. ['Ceux qui ont une meilleure opinion de ſa doctrine, défenſeurs ou ennemis de la grace Auguſtinienne, s'accordent à chercher un autre Vincent pour le faire auteur de ces objections. Baronius, & d'autres aprés luy, croient qu'elles peuvent eſtre d'un Vincent que] 'Gennade dit avoir vu, Preſtre & Gaulois comme celui de Lerins, & je penſe que rien n'empeſche que ce ne ſoit ['le Preſtre Vincent qui aſſiſta en 439 au Concile de Riés au nom de Conſtantin ou Conſtantien, 'qui pouvoit eſtre Eveſque de Die.]Car quoique Gennade ait ſurvécu Gelaſe[mort en 496, cela n'empeſche pas qu'il n'ait pu voir un homme qui écrivoit en 430.] 'Comme il louë ordinairement aſſez ceux qui n'aimoient pas S. Auguſtin, non plus que luy, il dit que ce Vincent eſtoit habile dans les ſaintes Ecritures, qu'il avoit acquis une grande politeſſe & une grande facilité d'écrire par l'habitude & par la lecture des anciens; & qu'il avoit lu en ſa preſence à un homme de Dieu nommé Cannat, quelque choſe qu'il avoit écrit ſur les pſeaumes, ajoutant que ſi Dieu luy donnoit du temps & des forces, il acheveroit de meſme tout le pſautier. 'On honore à Marſeille & en quelques autres Egliſes de Provence, au commencement d'octobre, un S. Cannat: mais on le fait Eveſque de Marſeille. Gueſnay le met en 621. 'M^rs de Ste Marthe vers 480 'Gueſnay n'en cite rien qu'une méchante vie écrite du temps des Comtes de Provence, qui le fait fils d'un Roy d'Aix, ſucceſſeur de Serene, & du temps des Iconoclaſtes. 'Il eſt certain que Sereno vivoit du temps de Saint Gregoire le Grand.

Genn.c.80.
Cone.t.3.p. 1289.c.
a Gall.chr.t.2. p.554.2.e|
Genn.c.94.
Genn.c.80.
Gueſn.ann. Maſſ.p.229.
Gall.chr.t.3.p 644.1.d.
b Gueſn.p.228
Coint.an.600

[Les meſmes difficultez qui troubloient les Preſtres des Gaules, arreſtoient auſſi ceux de 2Gennes: mais ils ſe conduiſirent avec plus de ſageſſe & de moderation.] 'Car deux d'entre eux nommez Camille & Theodore, trouvant de l'obſcurité en quelques endroits des livres de S. Auguſtin ſur la predeſtination des

Proſ.in Gen. pr.p.346.

1. Baronius *an.*431.§ 18&24. *Mag*, *l*, le Mire *de ſcrip.p.*66, Janſenius *hiſt. Pel.l.*1.*p.*33.1.*a.*M. Mauguin, *vind.t.*2.*p.*488, le P. Labbe *de ſcrip.t.*2.*p.*252, le P. Gueſnay. *ann. Maſſil.p.*164, qui cite encore Bellarmin, Poſſevin, & Suarés.

2. M. Du Pin dit *de Gravet*. Je ne trouve dans le latin que *Genuenſes*, & non *Genevenſes*.

Saints, & ſur le don de perſeverance, ils en firent un extrait qu'ils envoyerent à S. Proſper, pour ſavoir comment il les entendoit, & ce qu'il en jugeoit. S. Proſper les ſatisfit par l'écrit qui leur eſt adreſſé, & leur manda ce que luy & les ſaints freres croyoient ſur cela: Non, dit-il, que je preſume de ma ſcience, « mais pour obeïr au commandement que vous me faites, me « confiant en l'aſſiſtance du Seigneur, qui donne la ſageſſe aux « petits. C'eſtoit aprés la mort de S. Auguſtin.

ARTICLE VII.

Il va à Rome avec Hilaire Celeſtin écrit pour leur juſtification: De Venere Eveſque de Marſeille.

Proſ. ex Cel. c. 2. p. 887. [a] c. 1. 2. p. 888. [b] c. 3. p. 889.

LEs Semipelagiens continuerent à accuſer d'erreur Proſper & Hilaire [a] auſſi-bien que S. Auguſtin. [b] Ils declarerent d'ailleurs qu'ils ne vouloient ſuivre ſur la matiere de la grace, que ce que l'Egliſe Romaine en avoit decidé par la bouche de ſes Pontifes. [c] Proſper & Hilaire s'en allerent donc à Rome, [c] & porterent leurs plaintes au Pape Celeſtin. [d] Il approuva le zele qu'ils avoient pour Dieu; [e] & quoique leurs ſouffrances luy paruſſent heureuſes à cauſe des recompenſes qu'ils en devoient recevoir, puiſqu'ils ſouffroient pour la juſtice, il eſtoit neanmoins touché de douleur de voir la perſecution qu'on faiſoit à des perſonnes de pieté qui eſtoient ſes membres. [f] Ce fut dans cette diſpoſition qu'il écrivit une lettre celebre aux Eveſques des Gaules, où il rendit un témoignage avantageux à Proſper & à Hilaire, [g] & ſoûtint l'honneur de S. Auguſtin, comme d'un excellent maiſtre, qui avoit toujours eſté aimé & honoré de tout le monde, & n'avoit pas meſme eſté jamais ſoupçonné de la moindre erreur. [h] C'eſt pour quoi il veut que les Eveſques impoſent ſilence à ces [1] temeraires, *improbos.* [i] puiſqu'auſſi-bien ce n'eſt pas aux Preſtres, mais aux Eveſques d'eſtre les maiſtres & les juges de la doctrine, & que des Eveſques ſont ſuſpects, d'approuver les erreurs qu'ils n'empeſchent pas de publier. Il dit qu'il avoit écrit quelque temps auparavant à [k] l'Eveſque Tuence, & la ſuite porte plutoſt à croire que c'eſtoit ſur les matieres de la grace, que contre ceux qui elevoient des laïques à l'epiſcopat, de quoy il ſe plaint auſſi en cet endroit. [Mais nous n'avons point d'autre lumiere ſur cette lettre à Tuence.]

[a] c. 1. p. 887. [b] c. 2. p. 888. [c] p. 887. 888. [d] p. 887. [e] c. 2. p. 889. [f] p. 887. 889. [g] c. 2. p. 888. 889. [h] p. 889. [i] c. 1. p. 888. [k] V. Zoſime.

1. *ſequens ferme declarat*, marque qu'il y a quelque choſe d'oublié, ſi on ne le raporte à l'endroit de l'Evangile, *Quoniam ipſorum eſt regnum cælorum.*

'Celle qu'il adreſſa aux Eveſques pour les obliger de s'oppoſer à ceux qui s'elevoient contre la doctrine & la reputation de Saint Auguſtin, [n'a eſté écrite qu'aprés la mort de ce Saint, & ainſi en 431, ou au commencement de 432, auquel Celeſtin mourut.] 'Elle a eſté fort celebre dans l'antiquité, & citée [dés l'an 433 ou 434,] non ſeulement par S. Proſper, [a]mais encore par Vincent de Lerins. [b]Denys le Petit l'a inſerée dans ſon code des Canons. Photius dit auſſi que Celeſtin écrivit aux Eveſques pour S. Auguſtin, & contre ceux qui renouvelloient l'hereſie des Pelagiens.

Prof. ex Cel. c. 2. p. 888.

in col. c. 42. p. 44.

[a] Vinc. L. c. 43 p. 378.

[b] Juſtel, t. 1. p. 215.

'Aprés la lettre de Celeſtin, nous avons un recueil de divers paſſages des Papes & des Conciles d'Afrique approuvez par les Papes. Ce recueil eſt fait pour répondre aux Semipelagiens, qui ne ſe vouloient arreſter qu'à ce qui avoit eſté decidé par le ſaint Siege. 'Il eſt diſtingué de la lettre de Celeſtin & par ſon ſtyle, & par la concluſion de la lettre qui le precede. [c]C'eſt pourquoi le P. Sirmond ſoûtient qu'il n'eſt point de Celeſtin. [d]Luy & d'autres l'attribuent à S. Proſper, [e]ou, comme le P. Queſnel, à Saint Leon. [Mais il eſt auſſi peu important que difficile de ſavoir quelle eſt la plume qui l'a écrit,] 'eſtant aiſé de juger qu'il a eſté fait par ordre de Celeſtin, & envoyé par luy en France; [g]car il eſt cité comme faiſant partie de ſa lettre par Pierre Diacre écrivant à Saint Fulgence, [h]par Creſconius, & par divers auteurs du IX. ſiecle, & generalement par tous les anciens. [i]Denys le Petit l'a inſeré dans ſon code parmi les decrets du meſme Pape. [Ainſi ce ſont ſans doute] [k]ces chapitres gardez dans les archives de l'Egliſe [Romaine,] auſquels le Pape Hormiſda renvoie l'Eveſque Poſſeſſeur pour y apprendre ce qu'il faut croire ſur la grace & le libre arbitre [On diſpute auſſi beaucoup ſur le dernier article de ce recueil,] [l]où il eſt parlé de quelques queſtions obſcures & difficiles, dont le Pape ou celui qui parle en ſon nom, dit qu'il ne pretend pas les établir, comme il ne pretend pas non plus mepriſer ce qu'en ont écrit ceux qui ſe ſont oppoſez aux heretiques. [Il eſt aſſez peu neceſſaire de chercher ce qu'a voulu dire une perſonne qui n'a pas jugé à propos de s'expliquer; & un endroit obſcur n'eſt pas propre à éclaircir des difficultez. Auſſi on remarque que dans toutes les diſputes qui ſe ſont elevées ſur la grace au IX. ſiecle, on n'a jamais pretendu rejetter aucun ſentiment par cet article. On ne voit point non plus que les Semipelagiens aient oſé en tirer aucun avantage. Ce qui eſt certain par l'article meſme, c'eſt qu'il ne regarde rien de ce qui eſt neceſſaire pour ſoumettre tout à l'operation de la grace. On n'y peut

Janſ. h. P. l. 1. p. 33. 2. a.

[c] Conc. t. 2. p. 1618. a.

[d] p. 1819. b | Janſ. p. 133. 2. c | Bar. 431. § 182 | Maug. p. 448.

[e] Antc. op. L. p 10.

[f] Du Pin, t. 4. p. 86. 87.

[g] Ful. ex P. p. 284, 285.

[h] Conc. t. 2. p. 1819. b | Boll. 6. apr. p. 543. c.

[i] Juſtel, t. 2. p. 215 216.

[k] Du Pin, t. 4. p 81 | Conc. t. 4. p 1532. d.

[l] Prof. ex Cel. c 13. p. 895.

encore rien comprendre de ce qui eſt établi ou par ce recueil, ou par le corps de la lettre, ni de ce qui y a une liaiſon neceſſaire. On ne peut pas preſumer non plus qu'il regarde ni le commencement de la foy, ni la predeſtination des Saints, puiſque c'eſtoit ce qui faiſoit la diſpute entre S. Proſper & les Sempilagiens, eſtant viſible que Celeſtin approuve l'un, & qu'il condanne les autres. Quand il pourroit y avoir quelque doute ſur ce dernier point, Hormiſda le leveroit entierement,] 'en nous declarant que les livres de S. Auguſtin, dont l'Egliſe tire particulierement ſa doctrine ſur la grace, ſont ceux qu'il adreſſe à Proſper & à Hilaire au ſujet de la predeſtination. Tout cela ſe peut voir traité plus amplement & plus exactement dans une diſſertation du P. Queſnel ſur S. Leon. 'Mr du Pin en parle auſſi aſſez bien.

Conc.t.4.p. 1532.d.

Leo,n.p.407-417.

Du Pin,t.4.p. 90.91.

[a]La lettre de Celeſtin eſt adreſſée en general aux Eveſques des Gaules, & nommément à Venere, Marin, Leonce, Auxone, Arcade, & Philtane ou Silluce. 'Venere eſt apparemment l'Eveſque [b]de Marſeille dont parle Gennade. [Car c'eſt particulierement à Marſeille que regnoient les Semipelagiens ſous Caſſien leur chef.] 'Il paroiſt par une inſcription qu'il avoit vecu dans un monaſtere avec Ruſtique, fait Eveſque de Narbone en 430, & qu'ils avoient eſté enſemble Preſtres de Marſeille. 'On croit qu'il ſucceda au celebre Procule qui vivoit encore en 418. [b]Car pour Paul que Gueſnay met entre deux, dont il dit des merveilles, on n'en trouve quoy que ce ſoit, qu'un mot dans le faux Dexter. [C'eſt pourquoi M^rs de Ste Marthe ne l'ont point mis.] 'Celeſtin dans ſa lettre du 25 juillet 428, remet au jugement des Eveſques de la Viennoiſe & de la Narbonoiſe, l'Eveſque de Marſeille, qu'on diſoit s'eſtre rejoui du meurtre de ſon frere, juſqu'à avoir eſté audevant de celui qui venoit de ſe couvrir de ſon ſang. Nous ne ſavons ce que c'eſt que cela. Patrocle d'Arles a eſté tué, mais dés 426.

a Conc.t.2.p. 164.e.

Genn.c.19.

1.

Salv.n.p.408.

Gall.chr.t.3. p.642.2.d.

b Maſſ.an.p. 155.156.

Conc.t.2.p.162 1.d.

'Venere eſt nommé le troiſieme entre les Eveſques des Gaules qui écrivent à Saint Leon [en 451,] & à qui Saint Leon répond le premier fevrier 451. 'Ce fut à la priere du Saint Eveſque Venere, que Muſée Preſtre de Marſeille recueillit de l'Ecriture ſainte des leçons, des répons, & "des antiennes diſpoſées pour les feſtes de l'année, [& donna ainſi le commencement à ce qu'on a depuis appellé le breviaire.] Euſtache fut ſucceſſeur de Venere.

Leo,ep.77.p. 582.

Genn.c.69.

pſalmorum capitula.

Du Pin,t.4.p.78. 1. [Je ne ſçay où l'on a trouvé] 'que c'eſtoit celui de Milan, [qui ne paſſoit point dutout alors pour un Eveſque des Gaules.] Martinien eſtoit Eveſque de Milan en 431, ayant ſuceedé à Marole ſucceſſeur de Venere. *V. S. Venere*

[Marin

[Marin nommé par Celeſtin aprés Venere, peut eſtre] celui à qui Boniface avoit écrit en 419. [Mais on ne marque point ſon ſiege. On peut juger par là que Venere mis avant luy eſtoit Eveſque dés 419 au moins. Leonce eſt ſans doute le celebre Eveſque de Frejus, qui n'eſt mort qu'en 432 ou 433.] Mrs de Sainte Marthe mettent un Auxane de Nice, mais aprés S. Valerien qui vivoit encore en 455; & un Auxone de Viviers qui tranſporta le ſiege epiſcopal de la ville d'Albe, ruinée, dit-on, par Crocus Vandale, à Viviers. [Crocus ravageoit les Gaules du temps de Gallien, ſelon S. Gregoire de Tours: mais on n'a parlé des Vandales en France que depuis 407.]

Conc.t.2.p. 1384.b.

V. S. Honorat §

Gall.chr.t.3. p.786.2.d.

p.1174.2.

'On croit qu'Arcade eſtoit Eveſque de Vence, [a] & Silluce d'Apt ayant ſuccedé à S. Caſtor ["avant l'an 426.]

p.1149.1.b. [a] t.2.p.174.1. c.

V. Caſſien §8.

ARTICLE VIII.

Saint Proſper écrit contre Caſſien.

[SAINT Proſper revint apparemment dans les Gaules avec la lettre du Pape Celeſtin, dans l'eſperance qu'une autorité ſi conſiderable y appaiſeroit tous les troubles. Mais il eprouva en cette rencontre la verité de ce qu'il ſoûtenoit avec tant de force, que ſi la grace n'agit dans les cœurs, tous les ſecours & les lumieres exterieurs ſont inutiles] 'Comme Celeſtin avoit autoriſé ſeulement en general la doctrine & la foy de Saint Auguſtin, on pretendit que n'ayant point parlé en particulier de ſes derniers ouvrages, il falloit qu'il ne les approuvaſt pas. Outre que cette chicane eſtoit ſans aucun fondement, on ſe fuſt aiſément contenté que les Semipelagiens euſſent approuvé les premiers ouvrages de S. Auguſtin contre Pelage. Car on y euſt bien trouvé la condannation de leurs erreurs. 'Mais ils n'avoient garde de le faire. 'De ſorte que "Celeſtin eſtant mort bien-toſt aprés, [en l'an 432,] [b] on continua toujours à calomnier S. Auguſtin, à dire qu'il n'avoit pas bien défendu la grace, [c] à troubler la paix & la victoire de l'Egliſe par les armes de ſes ennemis, 'd & à employer les plaintes des condannez, & les injures inſolentes de Julien.

Proſ. in col. c. 43. p. 411.

p. 412.

Note 4.

c. 41. 43. 44. p. 410. 412.

[b] c. 1. p. 361.

[c] c. 39. p. 405.

c. 41. p. 410.

'Comme les perſonnes qui faiſoient courir ces mauvais bruits, eſtoient recommandables par leur eſprit, par leur ſcience, par leur pieté exterieure, & par le rang qu'ils tenoient dans l'Egliſe, ils attiroient à eux beaucoup de perſonnes peu inſtruites, &

c. 1. p. 362.

troubloient ceux qui n'avoient pas aſſez de diſcernement. Ainſi le mal, qui n'avoit eu d'abord que de foibles commencemens, s'augmentoit de plus en plus, & devenoit tous les jours plus
p.362. grand & plus dangereux. 'Ce fut ce qui obligea Saint Proſper à s'oppoſer [de nouveau] à leurs efforts pour ſoûtenir l'honneur de S. Auguſtin, & en meſme temps celui de tous les Eveſques, particulierement de ceux de Rome [qui avoient approuvé ſes ſenti-
p.362.363. mens,] '& ce qui l'engagea à examiner les nouvelles lumieres & la doctrine plus pure & plus exacte de ces nouveaux docteurs qui s'erigeoient en cenſeurs d'un Saint, ſous la conduite duquel l'Egliſe triomphoit depuis plus de vingt ans de l'hereſie Pelagienne.

t.2.p.363. 'Il choiſit le plus celebre & le plus habile d'entre eux, & qui avoit declaré ſes ſentimens par des écrits publics, & qu'on ne pouvoit deſavouer. [Il ne le nomme point; mais perſonne ne
p.363|Nor.h. P.l.2.c.10.p. 239.1. doute que ce ne ſoit le celebre Caſſien.] 'Il vivoit encore alors. S. Proſper fit donc un écrit; où raportant les propres termes de la 13e conference de cet auteur, il en refute toutes les erreurs, & fait voir combien cette piece s'accordoit peu avec les principes de l'Egliſe, & avec elle meſme.

Genn.c.84. 'Gennade pretend que ce que S. Proſper accuſe d'erreur dans Caſſien, eſt approuvé par l'Egliſe comme une doctrine ſainte & ſalutaire. [Mais l'Egliſe a deſavoué ce que Gennade luy attri-
Conc.t.4.p. 1263.2. buë.] 'Car le Concile de Rome, qu'on met ſous Gelaſe, approuve
a p.1265.c. d'une part les écrits de S. Proſper, [a] & condanne de l'autre ceux
Caſd.inſt.c.29 p.245.2. de Caſſien. 'Caſſiodore qui louë fort Caſſien, & qui exhorte ſes moines à le lire, les avertit neanmoins qu'il ne le faut lire qu'avec beaucoup de precaution ſur le ſujet du libre arbitre, ſur lequel il avoit eſté repris avec raiſon par le bienheureux Proſper. Il louë
Ado,chr.t.7. p.356.d. un Eveſque de l'avoir corrigé. 'On pretend qu'il l'a encore corri-
b Bar.466.§15. gé luy meſme. [b] Et quelle eſt, dit Baronius en refutant cet en- « droit de Gennade, cette Egliſe qui approuve comme orthodoxes « les œuvres de Caſſien? Certes on ne la doit point appeller l'Egliſe «
Lab.ſcri.t.2. p.254. Catholique, mais l'Egliſe des Pelagiens.' Le P. Labbe trouve fort « mauvais qu'on diſe que l'ecole des Jeſuites favoriſe Caſſien con-
Nor.ap. c.2.p. 176. tre Saint Proſper. 'Dans les conferences *de Auxiliis*, tous les deux partis demeurerent d'accord ſans difficulté, que les opinions de
p.179.180. Caſſien eſtoient rejettées par l'Egliſe. 'Pluſieurs Canons du Concile d'Orange ſont faits pour les condanner.

Proſ. in col.c. 44.p.413. 'S. Proſper finit ſon écrit par ces paroles remarquables: Je crois « avoir aſſez fait voir que les adverſaires de S. Auguſtin n'ont que «

vestra. „ de vaines objections à oppoſer à ſa doctrine, qu'ils combatent la
prava. „ verité, & défendent le menſonge, & que ſe ſervant des armes
peremto- „ d'ennemis vaincus & terraſſez pour exciter une guerre inteſti-
rum. „ ne, ils s'elevent contre la parole de Dieu, & contre les ſaints
humanis. „ decrets de l'Egliſe. Neanmoins tant qu'ils ne ſeront point re-
„ tranchez du corps des Fideles, il faut les tolerer & excuſer leur
„ intention, plutoſt que de deſeſperer de leur changement: Il faut,
„ dis-je, eſperer que Dieu ſe ſervira des [Eveſques les] Princes de
„ l'Egliſe, & les juges legitimes de ſa doctrine ſainte, pour appai-
„ ſer les troubles que l'orgueil d'un petit nombre de gents & de
„ l'ignorance de quelques autres ont excitez. Pour nous, taſchons
„ avec la grace de Dieu de les ſupporter avec toute la tranquillité,
„ la moderation, & la patience poſſible, de nous venger de leur
„ haine par l'amour que nous leur porterons; d'eviter les diſputes
ineptorum „ avec des gents incapables d'entendre raiſon; de ſoûtenir gene-
„ reuſement la verité, ſans nous commettre avec les partiſans de
„ l'erreur; & de prier continuellemment celui qui s'appelle le prin-
„ cipe de toutes choſes, d'eſtre vraiement le principe de toutes nos
voluntati- „ penſées, de tous nos deſirs, de toutes nos paroles, & de toutes
bus. „ nos actions.

ARTICLE IX.

Ce que c'eſt que les Predeſtinatiens & le Prædeſtinatus: Ecrits attribuez au jeune Arnobe.

LEs calomnies des Semipelagiens contre S. Proſper, & les autres défenſeurs de la doctrine de S. Auguſtin ſur la predeſtination, ont ſans doute donné lieu à l'hereſie pretenduë des Predeſtinatiens, ſous le nom deſquels on a voulu décrier les ouvrages, la doctrine, & les diſciples de S. Auguſtin. [Le P. Sirmond âgé de plus de 80 ans, a fait dans un ouvrage exprés l'hiſtoire de cette hereſie imaginaire, qu'il ſoûtient avoir eſté effective. Mais il a eſté amplement refuté par Mr Mauguin, dans la défenſe de la predeſtination & de la grace, où il a montré que tous ceux qui ont parlé des Predeſtinatiens ſont des ennemis de la grace, & n'ont attribué à ces Predeſtinatiens que les erreurs imputées à S. Auguſtin & à Saint Proſper par les Pelagiens & les Semipelagiens.] Le Pere Cellot qui a voulu ſoûtenir le P. Sirmond, a abandonné les trois premiers chapitres de ſon hiſtoire. On ne pretend pas que quelques particuliers, comme Lucide & Monime,

Janſ. h. P. l. 8. c. 23. p. 219. 223] Nor. l. 2. c. 15. p. 285-288.

Nor. p. 279. p. 288. 289.

n'aient pu tomber dans quelques unes des erreurs qu'on reproche aux Predeſtinatiens. Mais le nombre en a aſſurément eſté
p.289. tres petit, bien loin qu'ils aient jamais formé une ſecte. 'Lorſque Hincmar en voulut parler, les plus habiles de ſon temps proteſterent qu'il ne ſçavoient ce que c'eſtoit.

Præd.h.c.4.p. 21. 'Le premier auteur que le P. Sirmond produit, eſt l'anonyme
p.9. qu'il avoit publié en 1643, & intitulé *Prædeſtinatus*, parcequ'il combat directement les Predeſtinatiens. Il contient trois livres. Le premier eſt un catalogue de 9 hereſies depuis Simon juſqu'aux Neſtoriens & à ſes Predeſtinatiens, [qui eſt plein de fautes contre l'hiſtoire, comme on l'a montré dans un écrit fait en 1644, & nous en avons des preuves ſur preſque toutes les hereſies. Car on y a vu que tous les faits qu'il avance, hors ce qu'il copie du livre de Saint Auguſtin à Quodvultdeus, ſont des faits inconnus à toute l'antiquité, ou qui ſe trouvent faux quand on les veut examiner.]

p.9.pr.p.4.5. 'Le ſecond livre du Prædeſtinatus, eſt un diſcours attribué, dit-il, à S. Auguſtin par les Predeſtinatiens, qui le tenoient caché & ne le montroient qu'à ceux de leur ſecte, comme la regle de leur foy qu'il falloit croire ſans l'examiner. [Il eſt aiſé d'accorder à cet auteur, que cet écrit eſt une pure fiction: car il n'a ni le ſtyle ni la doctrine de S. Auguſtin. Mais pour ſavoir qui l'a ſuppoſé, on n'en peut plus juſtement ſoupçonner perſonne, que ceux qui avoient fait courir ces liſtes diaboliques, où ils attribuoient a S. Auguſtin & à S. Proſper les meſmes erreurs qui ſont
Maug.p.502. p.501. dans ce livre,] 'à ceux, dis-je, dont la doctrine eſt tout à fait favorable au menſonge; '& qu'on accuſe d'avoir encore ſuppoſé bien d'autres pieces.

Præd.pr.p.3. 'Pour ce que dit l'auteur du P. Sirmond, que cet écrit fut preſenté au Pape Celeſtin qui en eut horreur, & le condanna à ne voir jamais le jour; [ce Pape en auroit aſſurément parlé en juſtifiant S. Proſper & S. Auguſtin dans la derniere année de ſa vie. Mais il n'y a point d'apparence que les Semipelagiens ayent eu
h.c.3.p.17. la hardieſſe de luy preſenter cet écrit.] 'Car pour ce que le Pere Sirmond pretend, que la lettre de Celeſtin eſt contre cet écrit & contre les Predeſtinatiens, je n'aurois jamais crû qu'un homme auſſi habile que luy euſt pu dire une choſe ſi inſoûtenable,]
Boll.5.may,p. 42.b. 'ſur laquelle un de ſes confreres le dément expreſſément.

a Præd.p.107. Maug.p.506. 507. [a]Le troiſieme livre de ſon anonyme, eſt la refutation de l'écrit precedent; '& c'eſt là où il paroiſt non un Semipelagien, mais un pur Pelagien, nonobſtant la profeſſion qu'il fait d'anathematizer Pelage & Celeſte.

'Hincmar donne à cet auteur le nom d'Hygin, en quoy l'on soûtient qu'il ſe trompe. 'D'autres ont cru ſur des conjectures ſans fondement qu'il s'appelloit Primaſe. 'Le P. Garnier ſoûtient qu'il eſtoit de Sirmich, parcequ'il appelle l'hereſiarque Photin ſon Eveſque: [& cette preuve paroiſt claire,] 'ſi cet auteur ne l'obſcurciſſoit luy meſme, par ce qu'il dit auſſitoſt aprés ſur cela. Il ſeroit plus important de trouver le temps où il a vécu. 'Quelques uns le mettent vers 450. 'D'autres croient qu'il n'a écrit que dans le IX. ſiecle où il ſe trouve cité par Hincmar. [Mais on n'a pas de preuve qu'il ne ſoit pas de ce temps là: & rien n'empeſche de croire qu'il a vécu dans le V. ſiecle, puiſqu'il ne conduit ſon livre des hereſies que juſqu'aux Neſtoriens.] 'Ce qui eſt de plus certain, c'eſt que c'eſt un ouvrage ſans poids & ſans aucune autorité. [a] L'auteur pretend y faire un abregé d'un Hygin & d'un Polycrate, d'un Africain & d'un Heliade, [tous gents inconnus, ou qu'on ne ſçait point avoir écrit ſur les hereſies.] Il y ajoute les categoriques de S. Epiphane, & les expoſitions de S. Philaſtre, ſans dire un mot du livre de S. Auguſtin ſur les hereſies, dont il tire preſque mot à mot tout ce qu'il dit de vray.

Præd.pr. Pearſ.poſt.p. 231. Merc.t.2.p. 130.2. Præd.c.45.p. 39. Tert.vit.p.41. Maug.p.317. Cotelr.ap.n.p. 267.d|Pearſ.p. 231|Tert.vit.p 83. a Præd.p.9.

'On croit que cet auteur peut eſtre le meſme Arnobe le jeune, dont nous avons un commentaire ſur les pſeaumes dans le XV.e tome de la bibliotheque des Peres. 'Car le P. Sirmond trouve que ſon Prædeſtinatus a beaucoup de raport pour le ſtyle & pour les penſées avec cet Arnobe; '& il en raporte divers paſſages qui confirment la meſme choſe. 'Auſſi on a fort bien prouvé que cet Arnobe eſtoit un veritable Pelagien ou Semipelagien. [b] C'eſt pourquoi quelques uns croient que c'eſt luy plutoſt que l'ancien Arnobe, dont Gelaſe a mis les écrits au rang des ouvrages apocryphes.

Maug.p.317. Præd.pr. p.217. Maug.t.2.p. 463.467|Nor. l.2.c.15.p.284 285. b Maug.p.465.

'Le commentaire ſur les pſeaumes a eſté trouvé dans le monaſtere de Frankendal entre Spire & Vormes. Arnobe l'adreſſe à deux Eveſques, Laurent & Ruſtique, comme l'ayant entrepris par leur ordre. 'Quelques uns veulent que ces deux Eveſques ſoient ceux qu'on trouve avoir aſſiſté à un Concile d'Afrique avec S. Auguſtin; 'ce qui ne paroiſt pas fondé; & encore moins ce que d'autres diſent, que c'eſtoient Leonce d'Arles & Ruſtique de Narbone. 'M.r du Pin l'entend du meſme Leonce, & de Ruſtique de Frejus, [c] que M.rs de Sainte Marthe ne mettent que vers l'an 600. [d] Il y en a qui confondent cet auteur avec le celebre Arnobe qui a écrit contre les Gentils ſous Diocletien. Mais ſon ſtyle mal poli & ſon diſcours plein de ſoleciſmes & de barbariſ-

Bib.P.t.15.p. 354.2.b. Sixt.l.4.p.249. 1.d. Lab.ſcri.t.1. p.106. Du Pin, t.4.p. 523. c Gall.chr.t. d Sixt.l.4.p. 249.

mes, n'a aucun raport, dit Sixte de Sienne, avec cet ancien orateur; 'quoique ſelon d'autres, il ne laiſſe pas d'avoir quelque eſprit & quelque elegance.[a] Il parle auſſi de l'hereſie de Photin, [qui n'a commencé à paroiſtre que vers l'an 347, & l'on ne peut pas preſumer que le grand Arnobe vécuſt encore en ce temps là. La maniere dont il parle des matieres de la grace, montre tres clairement qu'il ne peut avoir écrit que vers le milieu du V. ſiecle.] 'Ce qu'il dit que les villes & les provinces periſſoient, parce qu'on avoit laiſſé perir la diſcipline de l'Egliſe, [y convient parfaitement.] 'Sur le commencement du pſeaume 126, il ſemble avoir voulu refuter ce que S. Auguſtin, & particulierement S. Proſper en avoient dit. 'Quelques termes peu latins, mais uſitez en Afrique, dont il ſe ſert, font conjecturer qu'il eſtoit Africain. [Ainſi il n'aura pas eſté de Sirmich dans l'Illyrie.] Mr du Pin veut que ce fuſt un Gaulois nourri dans le monaſtere de Lerins, de quoy il n'a point d'autre preuve, ſinon qu'il eſtoit oppoſé à Saint Auguſtin. 'Il ſemble ſe mettre luy meſme entre ceux qui conſacroient des Preſtres, & plus clairement entre ceux qui eſtoient nourris des oblations que l'on faiſoit pour les morts. ['Bede cite divers endroits de ce commentaire en expliquant les pſeaumes.] 'On trouve encore dans la bibliotheque des Peres, de petites annotations ſur divers endroits de l'Evangile attribuez à un Arnobe. 'C'eſt peu de choſe, & on n'eſt point aſſuré de qui elles ſont.

[b] Feuardenta fait imprimer avec S. Irenée en 1595, une diſpute ou une conference entre un Arnobe Catholique & un Serapion Egyptien ou Eutychien, ſur l'Incarnation & ſur la grace. 'Elle paroiſt faite à Rome: & Arnobe s'y declare membre de l'Egliſe Romaine. 'Elle eſt poſterieure à la lettre écrite par S. Leon à Flavien en 449, & faite ce ſemble, avant la mort du meſme Pape, [c'eſt à dire avant 460,] 'dans le temps que l'Egypte & la Paleſtine eſtoient remplies de carnage, ou l'avoient eſté depuis peu, au ſujet de l'Eutychianiſme; [ce qui peut aſſez bien marquer l'an 458.] 'L'auteur y paroiſt orthodoxe ſur la grace, [c] & témoigne un reſpect tout particulier pour S. Auguſtin, juſqu'à dire que quiconque oſe le reprendre en quelque choſe, (il parle de la grace,) ſe condanne par ſa propre bouche comme heretique. [Ainſi ceux qui le diſtinguent de celui qui a écrit ſur les pſeaumes, ont apparemment plus de raiſon] 'que ceux qui les confondent enſemble.

[d] On remarque que cette conference a eſté citée par Alcuin & par un auteur encore plus ancien qui l'attribuë à S. Auguſtin; [ce qui eſt ridicule. L'ouvrage n'a rien meſme ni du ſtyle ni de l'eſprit

Lab.p.106|Du Pin,p.525. 527.
[a] Arn.pſ.109. p.455.2.c.
pſ.105.p.453. 2.c.
pſ.126. p.470.
Sixt.p.249.2.
florisi ofum.
Du Pin, t.4.p. 523.
Arn.pſ.105.p. 453.2.d.e.
Sixt.p.249.2. d.
Bib.P.t.15.p. 825.
Sixt.p.249.2.
c|Bell.p.93.
[b] Arn.ſer.p. 527.
p.529.538.b.
p.567.b.
p.544.b.
p.563.b.c| Voſſ.h.P.l.2.c. 22.p.52.
[c] Arn.ſer.p. 564.c.d.
p.527|Lab. ſcri.t.2.p.106.
[d] Arn.ſer.p. 528.

de S. Auguſtin. Il eſt mal écrit, mal compoſé, obſcur, peu juſte dans les raiſonnemens, & avec cela fort corrompu par les copiſtes. Aprés tout il n'y a rien de bien important. Il eſt aiſé de croire que la conference eſt feinte, quand ce ne ſeroit que] 'par la maniere dont Serapion ſe rend à la verité. 'Quelques uns croient que c'eſt un ouvrage de Vigile de Tapſe, qui a feint d'autres conferences. [Mais il les attribuë à des perſonnes plus illuſtres: Et ne les fait-il pas mieux?] 'M.r du Pin ne parle de cet ouvrage qu'en paſſant.

p.554.a. Aug.B.c.5.p. 1455.E. Du Pin,t.4.p. 527.

ARTICLE X.

De quelques ouvrages de S. Proſper & de ſa chronique.

[NOUS ne trouvons point ce que fit S. Proſper depuis l'an 432 ou environ, qu'il écrivit contre Caſſien, juſqu'au pontificat de S. Leon qui commença en 440. Ce fut peut-eſtre durant ce temps là qu'il compoſa divers écrits que nous avons encore de luy.] 'Les deux hereſies de Neſtorius & de Pelage avoient eſté condannées [en 431 par le Concile d'Epheſe,] lorſque S. Proſper fit ſur cela [1] une epigramme qu'il appella l'epitaphe de ces deux hereſies, conformes en ce que l'une vouloit que J.C. euſt acquis la divinité par ſon travail & par ſes merites, & que l'autre diſoit la meſme choſe de la juſtice des Fideles. C'eſt pourquoi il dit que celle de Neſtorius eſtoit la mere de l'autre, parcequ'elle combatoit la grace dans le chef, comme celle de Pelage dans les membres; quoique d'autre part elle en fuſt la fille, comme ayant paru la derniere.

Prof.p.546.

1.

'Il fit 97 autres epigrammes qui contenoient autant de veritez & de ſentences tirées de S. Auguſtin, comme porte le titre. Il mettoit d'abord ces ſentences en proſe & enſuite en vers. 'On voit Saint Proſper dans tout cet ouvrage, & ſurtout en ce qui eſt tiré de S. Auguſtin. 'Il le fit pour exercer ſon eſprit dans la parole ſacrée, & pour nourrir ſon ame du pain celeſte. 'Ce n'eſt point, dit-il, noſtre ouvrage: c'eſt une roſée qui vient de celui qui fit autrefois couler les eaux d'une roche ſeche. La foy exprime dans ces vers ce que la pieté nous a enſeigné & nous fait aimer. 'Il ſemble en un endroit y combatre les Eutychiens, qui ne vou-

p.476-515. Ante.op.L.p. 417.418. Prof.p.476. p.476.477. ep.64.p.500.

1. 'Le P. Garnier ſemble douter que cette epigramme ſoit de S. Proſper, & ſoûtient que ce qui y eſt dit de Neſtorius eſt faux. 'M. Antelmi le refute ſur l'un & ſur l'autre point; & M. Du Pin l'abandonne ſur le premier, ſans parler de l'autre.

Merc.t.1.p.451. 452. Ante.op.L.p.412. 417. a Du Pin,t.4.p. 448.

ſoient pas que le corps de J.C. fuſt conſubſtantiel au noſtre. [Ainſi cet ouvrage pourroit n'avoir eſté fait que vers le temps du Concile de Calcedoine tenu en 451. Car nous verrons que S. Proſper a vécu encore audelà.]

p.414-476. 'Il fit encore un autre recueil de [a] 388 ſentences tirées auſſi des 1.
Lab.ſcri.t.2.p. 257. ouvrages de S. Auguſtin, 'tant de ceux qui nous reſtent que de
[a] Aug.B.t.10. p.222. ceux que nous avons perdus. [a] Il en prend quelquefois plutoſt le
[b] DuPio,p.448 ſens que les paroles. [b] On regarde cet ouvrage comme un abregé
Aug.B. ut ſup. de theologie qu'il s'eſtoit fait pour ſe familiariſer davantage les principes de S. Auguſtin. 'On trouve quelques unes de ces ſentences employées dans les Canons du ſecond Concile d'Orange: & Florus en cite pluſieurs ſous le nom de S. Proſper.

Proſ.p.578| Du Pio,p.448. 'Son commentaire [a] ſur les cinquante & un derniers pſeaumes 2.
Proſ.p.624. n'eſt preſque auſſi qu'un extrait de S. Auguſtin [Il avoit apparemment fait la meſme choſe ſur tout le pſautier.] 'Car il renvoie pour l'explication du pſeaume 107, à ce qui avoit eſté dit ſur le 56
p.760. le 59, 'ſur le pſeaume 144 il exclud formellement la double perſonne en J.C, [de quoy S. Auguſtin ne parle point en cet endroit. Ainſi l'on voit que c'eſtoit à cauſe de l'hereſie de Neſtorius. On y trouve tout à fait cette eloquence forte & ſerrée, qui eſt le caractere de S. Proſper. L'on voit par tous ſes [ouvrages que ce n'eſtoit pas ſeulement ſur la grace qu'il vouloit eſtre diſciple de S. Auguſtin.

Genn.c.84| Buch.cyc.p.6. 7|Cald.inſt.c. 27.p.239.2. [c] Buch.p.7. 'Le nom de Saint Proſper eſt encore celebre par la chronique qu'il a compoſée depuis le commencement du monde juſqu'à ſon temps, [c] avec une breveté agreable, en ſuivant la chronique d'Euſebe [juſqu'en l'an de J.C. 326, & celle de S. Jerome juſqu'en
Proſ.L.p.25. 378.] Il y mit les Conſuls depuis les deux Gemines, & la 15.e année de Tibere, qui eſt la 29 de l'ere commune. "Nous n'avions que la Note 5. derniere partie de cette chronique, c'eſt à dire, ce que S. Proſper avoit ajouté à S. Jerome depuis l'an 378. Mais le P. Labbe nous l'a donnée toute entiere en 1657, dans le premier tome de ſa nouvelle bibliotheque.

Mir.n.Geon. p.68|Buch.cyc p.211. 'Il paroiſt que S. Proſper a travaillé trois fois à ſa chronique, & en a fait, pour ainſi dire, trois editions, en 433, en 445, & en 455.

Buch.t.1.p.196. 'Nous avons "une autre chronique, que quelques uns veulent Note 6. eſtre celle de S. Proſper. Mais tout ce qu'on leur peut accorder,

Aug t.10.ap.p. 254. Sixt l.4.p.369.2.c 1. 'Les Benedictins qui ont fait imprimer de nouveau ces ſentences, diſent que les uns en content 388, & les autres 390, & ne marquent point d'où vient cette difference.

2. 'Sixte de Sienne dit que cet ouvrage commence par ces mots: *Omnis fidei ratio*. [Il faut que ce ſoit quelque preface qui manque dans l'edition de Cologne de 1630.]

c'eſt

c'eſt que c'eſt la chronique ordinaire de ce Saint, gaſtée par un homme auſſi ennemi de S. Auguſtin, que Saint Proſper avoit de veneration pour luy,] '& d'ailleurs tres ignorant dans l'hiſtoire. [Nous le citons quelquefois ſous le nom de Tiro Proſper qu'on luy a donné d'abord, quoiqu'on l'ait fait ſans fondement.] Nor.h.P.l.2.c. 15.p.278.c.

'Gennade dit que Proſper a compoſé un cycle paſcal aprés Theophile & avant Victorius, [c'eſt à dire entre 380 & 457.] S'il eſt neceſſaire que ce ſoit un cycle de 84 ans, compoſé en 382, comme Bucherius ſemble le croire, ce Proſper n'eſt point aſſurément celui d'Aquitaine, qui écrivoit encore en 455. 'Mais hors cela, il eſt aſſez probable que Gennade parlant de ce Proſper ſans le ſpecifier en aucune autre maniere, a voulu marquer celui dont il avoit parlé quatre articles auparavant, qu'on voit par ſa chronique s'eſtre aſſez appliqué à ces ſupputations, & qui y parle ſouvent de ce cycle de 84 ans. Ce cycle eſt meſme aſſez peu connu d'ailleurs. 'On voit neanmoins que l'Egliſe Romaine s'en ſervoit du temps de Saint Leon. 'Bucherius nonobſtant ſon doute, ne laiſſe pas de raiſonner toujours, comme ſuppoſant que ce cycle eſt de S. Proſper. Genn.c.88. Buch.cycl.p. 144. p.144. p.137. e.b.12

ARTICLE XI.

Il écrit pour S. Leon contre les Eutychiens: Sa mort: Qu'il n'a point eſté Eveſque.

'SAINT Leon ayant eſté elu Pape en 440, durant qu'il eſtoit en France, en emmena peut-eſtre S. Proſper, pour s'en ſervir à répondre aux conſultations des Egliſes, comme le Pape Damaſe s'eſtoit ſervi de S. Jerome pour la meſme fonction. 'Car Gennade, qui d'ailleurs n'eſt nullement favorable à S. Proſper, dit qu'on tenoit qu'il avoit fait les diverſes lettres que ce ſaint Pape avoit écrites contre Eutyche ſur la verité de l'Incarnation; [ce que Marcellin copie ſur l'an 463.] 'On l'entend principalement de la lettre celebre à Saint Flavien. "Ce fait eſt trop atteſté pour en douter, quoique Bellarmin [& quelques autres] le conteſtent. Ce qu'on peut dire ſeulement, c'eſt que S. Proſper peut avoir fourni la matiere de ces lettres, & S. Leon en les renvoyant y avoir donné ſon ſtyle, plus figuré & plus compoſé que celui de S. Proſper, quoique ce Saint ait pu auſſi travailler à former le ſien ſur celui du Pape, pour lequel il écrivoit. [C'eſt ſans doute ſur cela] 'qu'Adon [& divers autres auteurs] ont qualifié Saint Prof.chr. Genn.c.84. Nor.h.P.l.2.c. 13.p.265.266. Note 7. Ado,an.458.p. 265.

Vnte.op.L.p. 341.347. Proſper notaire ou ſecretaire de Saint Leon. 'Il peut l'avoir eſté dans la compoſition de ſes ſermons auſſi-bien que de ſes lettres.

p.348.349. 'Au moins le 4.e ſermon ſur ſon ordination, & peut-eſtre encore quelques autres, portent le nom de S. Proſper dans un manuſcrit de 900 ans.

[On peut juger de là qu'il eut beaucoup de part à ce que Saint

Ado,p.165| Ante.op.L.p. 338. Nor.p.265. Leon fit contre les Pelagiens.] 'Et Adon ſemble luy attribuer egalement ce que S. Leon à écrit contre les Eutychiens & contre les Pelagiens : 'ce que le Cardinal Noris reçoit ſans difficulté.

Phot.c.54.p. 45. [Mais ce qui eſt marqué poſitivement dans l'hiſtoire,] 'c'eſt que quelques perſonnes taſchant de renouveller à Rome l'hereſie Pelagienne, & ayant eſté aſſez hardis pour s'en ouvrir, Saint Proſper "preſenta des écrits contre eux, [ſoit à Saint Leon] qui vivoit encore, [ſoit aux officiers de l'Empereur:] ce qui diſſipa entierement cette entrepriſe.

Καὶ ἐν τοῖς ἑξῆς.

[Ce que nous avons dit de la chronique de Saint Proſper fait

Lab.ſcri.t.2.p. 248. voir que ce Saint vivoit encore en 455.] 'Le P. Labbe veut qu'il ſoit mort l'année ſuivante, à cauſe que Victorius l'appelle en

Nor.h.P.l.2.c. 14.p.271.b. 457 un homme ſaint & venerable; 'ce qui aſſurément ne le marque point : Et Marcellin parle de S. Proſper ſur l'an 463, comme

p.271.b|Buch. cycl.p.144. ſuppoſant qu'il vivoit encore. 'Le Cardinal Noris & Bucherius qui a beaucoup écrit ſur Victorius, croient qu'il peut avoir vécu juſque là.

[Nous n'avons point remarqué juſqu'ici que S. Proſper ait eſté autre choſe que laïque ou moine, parcequ'aucun des anciens ne nous en apprend davantage. Neanmoins preſque tous les nouveaux le font Eveſque de Riés en Provence, ou de Rege en Lombardie; & ſur ce qu'aucun ancien ne l'a qualifié Eveſque, ils diſent que c'eſt qu'il ne l'avoient connu que par ſes écrits, faits avant ſon epiſcopat, & qui ainſi ne luy donnoient point le titre d'Eveſque. Mais aſſurément cette raiſon ne ſe peut alleguer ni contre le Pape Gelaſe, ni contre Gennade, ni contre S. Fulgence, ni meſme contre Caſſiodore. Toutes ces perſonnes habiles & ſi proches de S. Proſper, ne pouvoient ignorer ſi un homme ſi celebre avoit eſté Eveſque : A l'égard du ſilence de Victorius, on pourroit dire que S. Proſper n'a eſté Eveſque qu'aprés 457.

Cette fauſſe opinion de l'epiſcopat de S. Proſper vient ſans doute de ce qu'il y a eu un Saint Proſper Eveſque de Rege en

Ugh.t.5.p 298. c.299. Lombardie, comme il eſt difficile d'en douter,] 'puiſque cette Egliſe l'honore comme ſon patron, & conſerve ſon corps dans

1. une celebre [a] abbaye de ſon nom, fondée par la Comteſſe Mathilde : mais on pretend qu'il y avoit eſté apporté dés le temps de Luitprand, d'une autre egliſe de la ville qu'il avoit baſtie luy meſme ſous le nom de S. Apollinaire. Voſſius raporte une epitaphe de ce Saint, faite pour un nouveau tombeau qu'on luy avoit dreſſé, parceque l'ancien avoit eſté caſſé par la chute d'une tour. Mais il dit que cette epitaphe eſt dans l'egliſe des Carmes. Voſſ.h.p.P.l.1.c 28.p.68.

Nous avons dans Surius une vie de S Proſper de Rege écrite par Flaminius [a] qui l'a faite à ſa fantaiſie, dit le P. Labbe, & ſur de ſimples conjectures. [b] Le Cardinal Noris en parle encore plus mal : [c] Il croit, comme on a vu, que ce S. Proſper peut eſtre l'auteur du livre des Promeſſes, [quoiqu'on n'en ait aucune preuve particuliere. Flaminius &] [d] Ughellus diſent que ce Saint fut fait Eveſque par S. Leon, & qu'il mourut en 466. [Je ne ſçay ſi cette epoque ne viendroit point du grand Proſper, comme l'epiſcopat de celui-ci vient de l'autre.] Neanmoins Tritheme fait ſucceder S. Proſper à Faventius, qui aſſiſta en 451 au Concile de Milan, comme Eveſque de Rege. Ughellus met un Elpide entre deux. [e] On fait ſa feſte le 25 de juin, & on pretend faire en meſme temps la feſte du grand S. Proſper. Sur.25.jun.p. 327. [a] Lab.ſcri.t.2. p.249. [b] Nor.h.P.l.2.c 13.14.p.266. 275.276. [c] p.272.c. [d] Ugh.t.2.p. 299.b. Trit.p.37.2. Leo,t.1.p.586. Ugh.t.2.p.299. 2. [e] Bar.25.jun.

Pour ceux qui l'ont fait Eveſque de Riés, c'eſt à cauſe de l'Eveſque Proſper qui a ſouſcrit aux Conciles de Carpentras & de Vaiſon, qu'ils ont mis vers l'an 442. [Mais comme on convient aujourd'hui que ces Conciles ont eſté tenus en 527 & 529, il eſt certain que ce Proſper eſt beaucoup poſterieur à l'autre.] Il faut remarquer de plus que S. Maxime eſtoit Eveſque de Riés du vivant de S. Hilaire d'Arles, c'eſt à dire avant 450, [& nous avons meſme montré qu'il l'eſtoit] dés l'an 432 ou 433] Ainſi S. Proſper qui vivoit encore en 455 au moins, n'avoit garde d'eſtre ſon predeceſſeur, comme veut Baronius. On montre par S. Sidoine, que Fauſte qui ſurvéquit S. Proſper, ſucceda à S. Maxime. Ainſi il eſt abſolument impoſſible que S. Proſper ait eſté Eveſque de Riés. p.466.§ 14. Sid.l.8.ep.15.n. p.94 Bar.466.§ 14.

V. ſon titre.

ARTICLE XII.

De quelques ouvrages attribuez à Saint Proſper.

[NOus ne voyons rien à ajouter ſur les ouvrages indubitables de S. Proſper, ni ſur ceux qu'on peut luy attribuer

1. Il ſemble qu'il y ait quelque difficulté ſur cette abbaye, & ſur le lieu où eſt aujourd'hui le corps du Saint. Je n'entens point aſſez ce qu'en dit & en raporte Ughellus. Ugh.t.5.p.1584-1589.

avec quelque fondement. Ainſi il ne nous reſte plus qu'à parler de ceux qui portent ſon nom, quoiqu'ils ne ſoient pas de luy. Ils ſont meſme conſiderables & celebres dans l'Egliſe.]

Caſſ.inſt.c.1.p 226.227. Lab.ſcri.t.2.p. 251. Prof.prom.l.5. c.14.p.180. Caſſ.pſ.11.p. 46.2.

'Caſſiodore nous exhorte de lire avec ſoin les trois livres où S. Proſper a renfermé toutes les autoritez de la parole divine ſous 153 titres, par raport aux 153 poiſſons de l'Evangile. 'On ne ſçauroit douter qu'il n'ait voulu marquer l'ouvrage intitulé Des promeſſes & des predictions de Dieu, diviſé aujourd'hui en cinq parties, comme il l'avoit eſté par l'auteur, qui faiſant alluſion aux 153 poiſſons de l'Evangile, a voulu renfermer ſous 153 titres, toutes les promeſſes de J. C. & de l'Egliſe, qui ſont marquées dans l'Ecriture, & en faire voir l'accompliſſement. [Comme ces promeſſes ſont faites avant la loy & ſous la loy, & accomplies ſous la grace,] 'quelques uns appelloient cet ouvrage le livre avant la loy, ſous la loy, & ſous la grace. Caſſiodore cite un endroit de la ſeconde partie, & le cite du bienheureux Proſper.

Du Pin, t.4.p. 449. Ante.op. L.p.365. a Nor.h.P.l.2. c.14.p.272.

[Je ne ſçay ſi ſon autorité nous doit obliger de croire que cet ouvrage ſoit d'un Proſper,] 'de quoy M.r du Pin s'eloigne moins que M.r Antelmi. [a] Le Cardinal Noris le ſuppoſe, & croit que ce peut eſtre S. Proſper Eveſque de Rege. [Ce qui eſt certain, c'eſt que ce n'eſt pas le grand Proſper : le ſtyle & le genie de cet auteur n'ont point de raport avec la beauté des écrits de Saint Proſper.] 'Son ſtyle eſt ſimple, bas, & ſec. [b] Il paroiſt aſſez qu'il eſtoit Africain. [C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner] [c] ſi entre divers heretiques il nomme les Donatiſtes, & meſme les Maximianiſtes, [d] s'il cite Tyconе [celebre Donatiſte,] [e] & s'il raporte diverſes hiſtoires aſſez particulieres de l'Afrique. [f] Il eſtoit à Carthage encore jeune, lorſque l'Eveſque S. Aurele y dedia à J. C. le temple fameux de la deeſſe Celeſte, ["peut-eſtre en 399,] & ce fut luy qui avec d'autres jeunes gents, courant & furetant partout, remarqua ſur le frontiſpice du temple, cette inſcription qui ſurprit tout le monde: *dedié par le Pontife Aurele.* 'Il eſtoit encore à Carthage en meſme temps[1] qu'Aſpar [en 431 ou 432,] & y fut témoin d'une hiſtoire fort extraordinaire qu'il raporte. 'Il parle auſſi d'un pretendu moine, qui eſtant venu à Carthage ſe vantoit de faire des gueriſons miraculeuſes avec de l'huile [où il faiſoit tremper] l'os d'un mort inconnu. Mais il s'enfuit lorſqu'il vit ſon impoſture decouverte.

Leo,n.p.265. b Lab.ſcri.t.2.p 252. Nor.p.272 c Prof.prom.l.2 c.6.p.64. d l.4.c.13.p.170. e l.3.c.38.p.151. l.5.c.14.p.180. f l.3.c.38.p.157. l.4.c.5.p.160. 161. p.161.162.

V. Honoré §13.

1. Le texte porte *Aſpare VI. Conſ.* comme ſi Aſpar euſt alors eſté Conſul. pour la 6.e fois, ce qu'il ne fut jamais. Il faut apparemment *V. C. viro clariſſimo* : ou *V. J. Conſ. viro illuſtri Conſule*, qui ſera l'an 434. Mais il eſt difficile qu'Aſpar fuſt alors à Carthage, *V. Valentinien III.*

'Cet auteur eſtoit en Campanie dans le temps que Saint Leon pourſuivoit les Manichéens & les Pelagiens, 'c'eſt à dire vers l'an 443. 'Il avoit apparemment eſté chaſſé d'Afrique par les Vandales, [peut-eſtre aprés la priſe de Carthage en 439,] dont il parle en un endroit. 'Il gemit pluſieurs fois des malheurs que les pechez avoient attirez ſur les peuples de ſon temps, en ſorte que les ſacrifices avoient eſté foulez aux piez par les étrangers, & que les vaſes ſacrez eſtoient tombez en la puiſſance des Princes barbares. 'Il écrivoit du temps de l'Empereur Valentinien III, mais il ſemble que Placidie fuſt déja morte. [Ainſi c'eſtoit aprés 450 & avant 455.] Il ſuit Saint Auguſtin en pluſieurs choſes[b] & le cite quelquefois. [Les Docteurs de Louvain qui ont fait imprimer S. Proſper, reconnoiſſent que cet ouvrage n'a pas le ſtyle ni l'erudition de ce Saint, & que le texte en eſt corrompu & defectueux en divers endroits.]

p.162. chr. prom.l.2.c.3. p.112. a l.3.c.38.p.151. l.2.c.24.33.p. 25.112. l.3.c.38.p.151. Ante.p.364. b Prof.prom.l.2 c.25.p.99 ll.3.c. 34.p.146.

'Les livres de la vie contemplative ſon citez communément ſous le nom de S. Proſper dans le IX. ſiecle, & meſme dés le milieu du VIII. par Chrodegang Eveſque de Mets [Mais outre le ſtyle diffus & abondant de cet ouvrage, bien different de l'eloquence forte & ſerée de S. Proſper,] le P. Sirmond a fait voir par des preuves ſi fortes, qu'ils ſont de Julien Pomere qui vivoit à la fin du V. ſiecle que perſonne n'en doute aujourd'hui.

Ante.p.365. 366.

'Des perſonnes habiles qui ont examiné avec ſoin ce qui regarde les deux livres de la vocation des Gentils, ſoûtiennent qu'ils n'ont rien qui ne s'accorde fort bien avec la doctrine de Saint Proſper à qui ils ſont attribuez par Hincmar, & par trois manuſcrits fort anciens: '& il y a meſme beaucoup de choſes conformes à ce que dit S. Proſper dans ſes ouvrages, particulierement dans ſon poëme contre les ingrats. [Le temps y convient auſſi:] 'Car on juge que n'eſtant pas fait dans le commencement des troubles du Semipelagianiſme, '& eſtant neanmoins citez par Gelaſe comme d'un maiſtre de l'Egliſe; 'ils doivent avoir eſté écrits vers 440 'Mais le ſtyle plus composé & la maniere pacifique dont ils traitent cette matiere, eſt differente de ce qu'on trouve dans S. Proſper. 'C'eſt pourquoi ſans parler de ceux qui ont mal à propos attribué cet ouvrage à S. Ambroiſe, 'mort long-temps avant ces diſputes, quelques uns en font auteur Hilaire compagnon de S. Proſper, d'autres Proſper "Eveſque d'Orleans vers 470. D'autres croient qu'il eſt de quelque Africain, peut-eſtre du nombre de ceux que Genſeric chaſſa en 440, & qui aborderent en Italie

Ap.des P.l.1.c. 2.3.p.2.10. c.3.p.10.11. c.4.p.14. c.2.p.5. c.5.p.19. c.4.5.p.12-19. c.1.2.p.2-5.9. V. Attila § 10. c.5.p.21.

'Le P. Queſnel ſoûtient par une longue diſſertation qu'ils ſont Leo,n.p.358. 381.

de Saint Leon, à cauſe de la conformité du ſtyle, qu'il les a faits avant ſon pontificat, mais qu'il n'y a point mis ſon nom, ce qui à fait que Gelaſe meſme n'a point ſçeu qu'ils fuſſent de luy. 'M.r Antelmi a fait un ouvrage encore plus long pour combatre ce ſentiment, & pour ſoûtenir de nouveau qu'ils eſtoient de Saint Proſper. 'M.r du Pin fait un abregé des raiſons de part & d'autre, pour conclure qu'il n'y a aucun moyen de croire que cet ouvrage ſoit de Saint Proſper, 'que le ſtyle & la maniere de traiter les choſes portent à croire qu'il eſt de S. Leon, qu'il n'y a rien qui prouve qu'il n'en ſoit pas, mais qu'il n'y a pas de preuve abſoluë pour aſſurer qu'il en ſoit, puiſque l'on convient qu'il a eſté publié ſans nom d'auteur, [eſtant aiſé qu'il y euſt alors pluſieurs perſonnes à Rome & ailleurs, qui écriviſſent d'une maniere approchante de S. Leon. Voilà où en eſt à preſent cette celebre diſpute, & où elle ſera apparemment encore long-temps.] 'Le Cardinal Noris a cru que cet auteur non ſeulement expliquoit les manieres de la grace d'une maniere differente de S. Auguſtin & de S. Proſper; mais que dans le fond meſme il s'en eloignoit en quelques points. 'Le P. Queſnel luy a répondu ſur cela, & a ſoûtenu que l'auteur ne s'écartoit en rien des veritez ſoûtenuës par S. Auguſtin & adoptées par l'Egliſe. 'M.r du Pin paroiſt ſe declarer tout à fait ſur ce point pour le dernier. *Il fait une aſſez longue analyſe de ce que contient cet ouvrage.

Ante.op.L.p. 113.

Du Pin,t.4.p. 452-474.

p.473.

Nor.h.P.l.2.c. 14.p.274-275.

Leo,n.p.381. 391|Ap.des.P.p 32.&c.

Du Pin,p.451. 462.

*p.474-480.

'Comme la lettre à Demetriade "attribuée auſſi à S. Proſper, a beaucoup de raport avec le traité de la vocation des Gentils, on croit qu'ils peuvent eſtre tous deux d'une meſme main. 'Le Cardinal Noris ne laiſſe pas d'attribuer à Saint Proſper l'epiſtre à Demetriade. 'Mais ſon autorité n'a pas empeſché qu'on n'ait continué à juger qu'elle avoit le meſme ſtyle que les livres de la vocation des Gentils, & qu'ainſi il la falloit donner au meſme auteur. 'Tritheme dit qu'on avoit de Saint Proſper un livre de lettres adreſſées à diverſes perſonnes, un autre des hommes illuſtres, & un ouvrage ſur la priſe de Rome. 'Mais il n'avoit pas apparemment vu ces ouvrages, [puiſqu'il n'en marque point les commencemens comme des autres;] & il n'eſt pas meſme aſſez ancien pour pouvoir s'aſſurer ſur ſon témoignage.

Ap.des P.l.1.c. 5.p.15-19.

Nor.p.271.

Leo,n.p.418| Ante.p.85|Du Pin,p.480.

Trit.p.37.2.

DuPin,t.3.p. 451.

V.S.Auguſtin § 240.

SAINT MAXIME,
EVESQUE DE TURIN.

[NOUS n'avons aucune connoiſſance de la vie & des actions de S. Maxime de Turin,] ſinon Genn.c.40.
1. V. S. Leon § 95. 'qu'il fleuriſſoit dés le temps d'Honoré [mort en 423;] qu'il aſſiſta 'l'an 451 au Concile de Milan tenu par l'Eveſque S. Euſebe, & qu'il ſe trouva encore à celui de Rome au mois de novembre 465, "où il eſt meſme nommé le premier aprés le Pape Hilaire. Baronius croit qu'on defera cet honneur à ſon grand âge. 'Il proteſta dans cette aſſemblée qu'il ne pouvoit mieux exprimer ſon ſentiment ſur l'obſervation des Canons qui reglent l'ordination des miniſtres de l'Egliſe, qu'en declarant qu'il les obſerveroit toujours inviolablement. Leon.t.1.p.586. Bar.465 § 27. V.S.Hilaire Pape note 1. Conc.t.4.p. 1063.c.

'On voit dans un ſermon qu'on luy attribuë, qu'il avoit grand ſoin de trafiquer, comme il dit, pour le ciel, non ſeulement en inſtruiſant ſon peuple, mais auſſi en aſſiſtant les pauvres, en couvrant ceux qui eſtoient nuds, en viſitant les priſonniers, & en ſouffrant meſme la faim pour pouvoir nourrir les autres. 'Auſſi on ne doute point qu'il ne ſe ſoit rendu illuſtre par ſa pieté, puiſqu'il eſt honoré dans l'Egliſe le 25 de juin, 'auquel le martyrologe Romain marque ſa feſte, 'l'ayant pris des monumens de l'Egliſe de Turin, autant qu'on le peut juger par Ferrarius. 'Car Pierre des Noels ne luy donne point de jour. "Ughellus dit qu'il avoit eſté elevé par un Saint Willimberg Eveſque de Maſtricht ou d'Utrecht, [qui n'eſt connu ni de M.rs de Sainte Marthe, ni de Molanus. Je ne ſçay s'il veut dire Saint Willebrod qui a vécu long-temps depuis. Mab.muſ.t.1. p.28.30. Bar.441 § 13] 451. § 15. 25.jun.h. Ferr.it.p.389. P.de N.l.2.c.9. p.14.1. "Ugh.t.4.p. 14.25.h.

S. Maxime s'eſt donc rendu plus celebre par ſa ſcience que par ſes actions.] 'Car il avoit un don particulier pour parler ſur le champ, & pour enſeigner au peuple les veritez qu'il avoit luy Genn.c.40.

1. 'Au lieu de *florebat* qu'on lit dans le Mire, il y a des editions & des manuſcrits qui ont *moritur*; [& l'ordre de Gennade les appuie.] Il s'eſt donc trompé, ou il y a eu deux Maximes de ſuite à Turin. [Il faut voir ſi ſes homelies ne montrent pas qu'il a connu l'hereſie d'Euthyche.] Mab.muſ.t.1.p.30.

meſme appriſes de l'Ecriture, à l'étude de laquelle il s'appliquoit avec ſoin. Il compoſa [meſme] pluſieurs homelies qui paſſerent d'Italie dans les Gaules. Gennade en marque un grand nombre, ajoutant qu'il en avoit encore lu pluſieurs autres qu'il ne marque pas.

Trit.p.31. 'Nous avons aujourd'hui un corps de 74 homelies, où l'on trouve à peu prés [tous les titres marquez par Gennade,] & tous les commencemens raportez par Tritheme. [Elles conviennent

Max.T.h.7.p. 197.2.c. auſſi aſſez à ſon temps.] Car je ne ſçay ſi aprés que l'hereſie d'Eutyche eut paru, c'eſt à dire aprés l'an 449, on ſe ſeroit ſervi de cette expreſſion, que J.C. a transformé en Dieu la chair qu'il a

b.4.21.53.p. 295.2.a|207.2.e|231.2.b. "priſe de l'homme. 'Mais en d'autres endroits l'auteur parle aſſez *ſuſcepit* clairement contre cette hereſie, pour juger qu'il l'a connuë.

a Lab.ſcri.t.2. p.69-71. b Du Pin,t.4.p 424. [a] Pluſieurs de ſes homelies ſont attribuées à S. Ambroiſe, & à S. Auguſtin; [b] ce qui n'empeſche pas qu'elles n'appartiennent à S. Maxime. Car on convient aſſez qu'elles ne ſont pas de ces deux Peres; & elles ſont toutes d'un meſme ſtyle, fort mediocre & pour l'elocution & pour les choſes.

Mab.muſ,t.1.p 4. 'Le P. Mabillon en a trouvé juſqu'à 97 dans un manuſcrit de S. Gal, qu'il juge eſtre toutes, ou preſque toutes de S. Maxime: & parmi celles là il y en a 21 qu'il croit n'avoir point encore eſté imprimées: Et il en a encore trouvé quelques autres dans un

p.5.6. manuſcrit de Milan. 'Il nous en a donné douze, qu'il prouve meſme par diverſes raiſons particulieres, eſtre veritablement de S. Maxime. [Mais je ne voy pas qu'il diſe pourquoi il n'a pas don-

Du Pin,t.4.p. 424. né de meſme les neuf autres.] 'Entre les douze qu'il a données comme nouvelles, on remarque qu'il y en a trois déja imprimées dans S. Ambroiſe, [la premiere, la 2 & la 4.]

Aug.ap.f.145. p.256.a. 'Un manuſcrit attribuë à S. Maxime, un ſermon ſur le Careſme, qui eſtoit autrefois '[le 69 *de tempore* dans S. Auguſtin. Il eſt &c. fait dans le temps qu'il y avoit encore des Gentils, [quoique peu,] puiſque la foy regnoit ſur la terre & avoit effacé toutes les

f.147.p.258.g. ſuperſtitions des idoles. [Mais c'eſt peu de choſe.] 'On croit que le 77 *de tempore* dans Saint Auguſtin, & qui eſt le 39 dans Saint

f.82.p.149.b. Ambroiſe, peut eſtre du meſme auteur. 'Les Docteurs de Louvain ont cru que le 19 ſur les paroles du Seigneur, de S. Auguſtin, & qui eſt auſſi dans S. Ambroiſe, pourroit eſtre de S. Maxime. Les

Amb.B,ap.p. 369. Benedictins jugent qu'il n'eſt ni de luy ni des deux autres. 'Mais c'eſt parmi ceux qui portent le nom de Saint Ambroiſe qu'ils jugent qu'il y en a [1] beaucoup qui appartiennent à S. Maxime, [1]

1. Ce ſont dans leur appendix les 8.9.10.11.12.16.18.19.20.21.22.27.28.33.37.38.39.47. 49.57.58.61.62.

outre

outre ceux meſmes qui ſont imprimez auſſi ſous ſon nom. [Ce n'eſt pas que le ſtyle de l'un ne ſoit extremement different de l'autre.] Mais on croit que Saint Maxime liſoit beaucoup Saint Ambroiſe, [de ſorte qu'il en peut avoir imité pluſieurs expreſſions:] & on remarque meſme qu'il en a copié mot à mot beaucoup d'endroits, particulierement de ſon commentaire ſur S. Luc. p.370.373. p.369.b.

Dans l'un de ſes ſermons il marque qu'il y avoit alors de grands mouvemens de guerre, qui l'obligeoient à fortifier les portes & les murailles de la ville. On voit dans un autre que les habitans ſongeoient à s'enfuir; de quoy il les detourne autant qu'il peut, les aſſurant que pourvu qu'ils corrigeaſſent leurs mœurs, ils n'avoient rien à craindre de l'ennemi, & que celui qui obſerve les commandemens de J. C. ne doit point apprehender toutes les armes des barbares. C'eſt pourquoi il exhortoit ſouvent ſon peuple à ne ſe point effrayer des tumultes & des guerres, mais à recourir aux armes des Chrétiens, qui ſont la priere & le jeûne, les veilles & les autres bonnes œuvres. Cela peut aiſément ſe rapporter à l'an 452, où Attila maiſtre de Milan faiſoit ſans doute trembler tout le reſte de la Ligurie. * Quelques uns pretendent meſme qu'il entra peu aprés dans les Gaules du coſté des Alpes: ce qui n'eſtoit pas loin de Turin. Je ne ſçay ſi l'on pourroit raporter au meſme temps [ce que l'on voit dans un autre ſermon, qu'on avoit eu peur des ennemis durant le Careſme.] [a] Il parle quelquefois contre les heretiques, [b] qui eſtoient en aſſez grand nombre dans le pays. Il y en avoit dont les chefs ne prenoient titre que de Preſtres, & qui promettoient le pardon des pechez que les laïques [leur] confeſſoient, non à ceux qui feroient penitence, & qui pleureroient leurs fautes, mais à ceux qui leur donneroient une certaine ſomme d'argent. On ne ſçait point qui ils eſtoient. f.62.p.475.d. Mab.muſ.t.1. p.16. p.9.15. V. Attila § 15. * Ibid. § 17. Amb.B.ap.p. 419.d. a Mab. muſ.p. 15. b p.28. p.6.

Le dernier des ſermons que le P. Mabillon nous a donnez, paroiſt eſtre fait devant pluſieurs Eveſques, [qui tenoient un Concile] à Turin meſme. Un autre Eveſque avoit parlé avant luy, & avoit fait un grand eloge des Apoſtres. [d] Maxime releve extremement dans ce ſermon l'eloquence d'un grand Pontife, qui avoit preſché la veille. [C'eſtoit ſans doute l'Eveſque de Milan, chef du Concile & de la province: mais nous ne ſçaurions pas dire qui c'eſtoit. p.31. 2. p.30. c p.31. d p.30.31.

Gennade attribuë à S. Maxime, non pas une homelie, mais Genn.c.40.

1. puiſqu'il craint que ſon diſcours ne plaiſe moins que d'ordinaire à ſes auditeurs, *minus feſtivè*.

Amb.8.ep.p. 369.b. un livre ſur la grace ſpirituelle du Batteſme. 'Quelques uns croient auſſi que les livres celebres des ſacremens, qui ſont parmi les œuvres de S. Ambroiſe, mais qu'on a peine à croire eſtre Mab.muſ.p.7. de luy,]peuvent eſtre de S. Maxime. 'Ils ſont joints en effet à ſes ſermons dans un tres ancien manuſcrit, où ils ſont diviſez en ſept homelies.

Ugh. t.9.p.14. 25. 'On veut que S.Maxime ait eu deux Victors, l'un pour predeceſſeur dans le ſiege de Turin, & l'autre pour ſucceſſeur. Mais pluſieurs veulent que ce n'en ſoit qu'un:[& il y a bien de Enn.v.Epi.p. 400.402. l'apparence.]'Il eſt certain ['qu'en 494] l'Egliſe de Turin avoit un Eveſque de ce nom qui eſtoit un homme admirable, qui poſſedoit toutes les vertus, mais qui excelloit ſurtout en humilité. C'eſt pourquoi Theodoric voulant envoyer Saint Epiphane de Pavie à Gondebaud Roy de Bourgogne, pour retirer un grand nombre de captifs, ce Saint demanda de mener Victor dans ce voyage, eſtant aſſuré d'avoir un heureux ſuccés, s'il avoit ce p.402. grand homme pour aſſocié: en quoy il ne ſe trompa pas. 'Lorſqu'ils furent arrivez à la Cour de Gondebaud, S. Epiphane pria Victor de vouloir porter la parole. Mais comme il eſtoit extre- p.494. mement humble, il laiſſa cet honneur à Epiphane, 'comme Laurent de Milan meſme, [quoique ſon Metropolitain,]le luy avoit deferé en une occaſion ſemblable.

V. S. Epiphane de Pavie.

[Mais puiſque S. Epiphane chargé en chef de cette deputation, pria Victor de vouloir porter la parole, & que ce fut par humilité que Victor s'en excuſa, il y a bien de l'apparence qu'il eſtoit plus ancien Eveſque que S. Epiphane; qu'ainſi S.Maxime mourut fort peu aprés le Concile de Rome où il avoit aſſiſté en 465; & que Victor luy avoit ſuccedé avant 467, auquel S.Epipha- Ugh.t.4.p. 1245.b.d] ne fut fait Eveſque.]'On dit que ce Victor fit demolir un ancien Boll.12.feb. p.631.b|658.d| temple d'Iſis, & à la place fit baſtir une egliſe, où il mit les reli- 659.a. ques des SS. Martyrs Thebéens, Solutor, Adventor, & Octave, avec un monaſtere qui a depuis eſté fort celebre. [Il eſtoit mort Conc.t.4.p. 1327.b. avant l'an 501,]auquel Tigride de Turin aſſiſta au Concile de Rome ſous Symmaque.

SAINT HILAIRE,

PAPE ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Saint Hilaire ſuccede à Saint Leon: Ce qu'il avoit fait juſqu'alors: Son union avec Leonce d'Arlet.

V. ſon titre. [" note 73.

SAINT Leon eſtant mort le 10 novembre de l'an 461, ſelon l'opinion la plus probable, Saint Hilaire fut elu pour luy ſucceder, & conſacré le dimanche 19 du meſme mois. Son nom ordinaire en latin eſt *Hilarius*,] [a] & quelquefois *Hilarius*. [b] On l'appelle auſſi Hilarion. [c] Les Pontificaux le font originaire de Sardaigne, & fils d'un Criſpin. [d] Avant que d'eſtre Pape, il avoit eſté Archidiacre de Rome. [Ainſi nous pouvons regarder comme aſſuré] [e] ce que Baronius avance comme reconnu de tout le monde, que c'eſt ce meſme Hilaire Diacre de Rome, &[" depuis] Archidiacre, qui fut Legat de S. Leon en 449 au faux Concile d'Epheſe. [f] On le peut confirmer encore par la chapelle qu'Hilaire, eſtant Pape, fit baſtir en l'honneur de S Jean l'Evangeliſte [patron de la ville d'Epheſe,] comme de ſon liberateur. [Nous avons marqué ſur S. Leon ce qu'Hilaire fit dans cette legation, qui luy fut tres glorieuſe. Et c'eſt pourquoi nous avons cru luy pouvoir donner le titre de Confeſſeur, puiſqu'il mit ſa vie en danger pour avoir confeſſé la verité, & l'avoir ſoutenuë lorſqu'elle eſtoit opprimée.]

Vict. Thnph.
Thphn. p. 97. c.
a Bar. 461. § 14.
Buch. cyc. p. 1.
Genn. c. 88.
b Bar. 449. § 99.
Ibid. note 22.
Conc. t. 4. p. 1079. 2. d.
c Bar. 449. § 99. 100.
Ibid. § 74.

Nous avons encore une lettre qu'il écrivit enſuite de ce Concile à l'Imperatrice Pulquerie. Nous en avons auſſi une autre par laquelle eſtant Archidiacre, il obligea Victorius de compoſer un cycle paſcal, que nous avons encore, & qui fut fait l'an 457. Hilaire s'eſtoit appliqué luy meſme à lire ce que les Grecs & les Latins avoient écrit ſur ce ſujet: mais comme ils ne s'accordoient

Conc. t. 4. p. 51. b.
Buch. p. 1.
V. S. Leon § 150.

d. M. du Pin croit que c'eſt ſon vray nom.

Du Pin. t. 4. p. 54.

point dans leurs principes, il chargea Victorius d'examiner les raiſons qu'ils alleguoient de part & d'autre, & de taſcher à trouver la verité, afin que toute l'Egliſe puſt convenir dans la celebration de cette feſte. Il dit qu'il avoit lu les livres grecs traduits en latin, [ce qui marque qu'il ſavoit bien peu de grec.]

Bar.461.§14. 'Baronius fondé ſur l'autorité d'Anaſtaſe, dit que dés qu'il fut Pape, il envoya par tout l'Orient une epiſtre decretale & circulaire, outre pluſieurs autres lettres [particulieres] pour établir la foy Catholique, pour confirmer les trois Conciles de Nicée, d'Epheſe, & de Calcedoine, avec le tome de S. Leon [à Saint Flavien,] pour condanner Neſtorius, Eutyche, tous leurs ſectateurs, & toutes les autres hereſies, & pour recommander l'autorité & la primauté de ſon ſiege [Tout cela n'a rien que de fort

Boll.apr.t.1.pr. p.34. probable.] Et le Pontifical de Bollandus en met une partie. [Je voudrois neanmoins que cela fuſt mieux autoriſé, ſurtout pour l'omiſſion du Concile de Conſtantinople, qui eſt remarquable. Hilaire n'envoya apparemment cette lettre qu'au prim-temps de l'an 462.]

Conc.t.4.p. 1034.d,e. 'Dés le 25 janvier de la meſme année, il écrivit à Leonce Eveſque d'Arles ſon ami particulier, pour luy mander ſa promotion, afin qu'il ſe réjouiſt de ce que Dieu avoit daigné faire en luy, qu'il fiſt part de cette agreable nouvelle, (car il en parle ainſi) aux autres Eveſques de ſa province, & qu'ils joigniſſent tous avec luy & leur joie, & leurs prieres pour toute l'Egliſe [Je douterois fort que S. Auguſtin & S. Gregoire euſſent jamais écrit en ces

p.1040.b,c. termes.] 'Hilaire écrivit cette lettre pour ſatisfaire à ce que la coutume & la charité, dit-il, demandoient de luy, afin qu'on

Bar.462.§2. ſçeuſt qu'il ne negligeoit aucun des devoirs de la fraternité. Baronius croit que la coutume l'obligea auſſi d'écrire de ſemblables lettres aux autres Egliſes.

p.1128,c. d,e. 'Leonce avoit appris [dés auparavant] l'election d'Hilaire par Concorde Diacre de l'Egliſe d'Arles, qui y avoit eſté preſent. Il s'en eſtoit rejoui, & avoit rendu graces à Dieu, de ce qu'ayant privé l'Egliſe Romaine d'un paſteur auſſi vigilant qu'eſtoit Saint Leon, il avoit reparé cette perte en mettant Hilaire en ſa place, pour ſoûtenir toute l'Egliſe dans la foibleſſe des derniers ſiecles, & dans l'extreme conſternation [où l'Empire d'Occident eſtoit tombé par la mort de l'Empereur Majorien tué le 7 aouſt 461.] V. Majorien §8. 1.

p.1040.b. 'C'eſt pourquoi ſans attendre qu'il euſt receu aucune lettre de ce nouveau Pape, il luy en écrivit une l'an 462 par un homme de

Spic.t.5.pr.p.35. 2, donnée par D. Luc dans ſon 5.e Spicilege, p.578, & tirée des manuſcrits du P. Vigner

qualité nommé Pappole, pour luy témoigner ſa joie, & entretenir p.1128.e.
leur ancienne union. Il l'exhorta en meſme temps à agir avec tou- p.1829.a.
te la vigueur & la force neceſſaire pour achever ce que S. Leon avoit commencé, & faire tomber tout à fait par terre les murailles de Jerico. [Je ne ſçay s'il entend l'hereſie d'Eutyche.] Il le prie auſſi de vouloir continuer à favoriſer l'Egliſe d'Arles, comme avoient fait ſes predeceſſeurs, afin qu'il puſt travailler avec luy pour la vigne du Seigneur, & arreſter les efforts de ſes envieux, dont la haine s'augmentoit de plus en plus contre ſon Egliſe. [Je ne ſçay s'il veut marquer S. Mamert de Vienne, avec lequel il eut bien-toſt aprés quelque differend.]

'Cette lettre augmenta dans Hilaire, l'amour qu'il avoit déja p.1040.b.
pour les Egliſes des Gaules, & non ſeulement pour les Eveſques, mais meſme pour tous les Eccleſiaſtiques qui en compoſoient le ſacerdoce. C'eſt pourquoi il en remercia Leonce, '& le pria qu'ils c.
puſſent s'écrire ſouvent l'un à l'autre. Il témoigne agréer beaucoup que Leonce l'exhortaſt à faire obſerver les regles des Peres; [de quoy je ne voy pas neanmoins que Leonce parle dans ſa lettre. Je ne ſçay ſi ce ſeroit que Leonce luy en auroit déja écrit une ſeconde, pour répondre à celle du 25 janvier, & qu'Hilaire répondroit à toutes les deux. Mais il ne marque en aucune maniere qu'il euſt encore receu cette ſeconde lettre de Leonce]

'Quoy qu'il en ſoit, Hilaire témoigne deſirer beaucoup, que c.
comme il n'y a [dans toute la terre] qu'une Egliſe [Catholique,] il n'y ait auſſi partout qu'une meſme diſcipline. [Il n'en excepte point les choſes indifferentes, où les Saints ont regardé la diverſité meſme comme une beauté. Il ſuivoit ſans doute les ſentimens de S. Leon, qui taſchoit d'établir partout ce qui ſe pratiquoit à Rome.] 'Il invite Leonce à luy envoyer quelqu'un, qui c.d.
puſt l'informer pleinement de ſes intentions, s'il voyoit quelque choſe qui euſt beſoin d'éclairciſſement, ou meſme de correction; [ce qu'il dit peut-eſtre ſur ce que Leonce luy avoit demandé ſa
» protection pour ſon Egliſe.] 'Il finit par ces paroles: Je promets d.
» autant que je le puis, avec le ſecours de la grace de Dieu, que
» pour entretenir partout l'union & la concorde entre les Eveſ-
» ques du Seigneur, je veillerai à ce qu'aucun ne recherche ſes
» intereſts, & que tous ne cherchent que ceux de J.C [Nous verrons dans la ſuite qu'Hilaire appuya beaucoup Leonce & l'Egliſe d'Arles.]

ARTICLE II.

De Leonce Eveſque d'Arles.

Gall.chr.t.1.p 38.2.a.b. a b,c.

ON voit par ces lettres, que Leonce eſtoit Eveſque quelque temps avant Hilaire. [a] On ne doute point qu'il n'ait ſuccedé à Ravenne, ["qui tint un Concile à la fin de 454 ou environ. V. S.Ruſtique de Narbone. * Il paroiſt que Leonce vivoit encore en 482, lorſque Fauſte de Riés eſtoit banni; & qu'il eſtoit mort en 484, puiſque Rurice qui fut fait Eveſque de Limoges vers ce temps là,] écrit ſur la mort de Fauſte à Eone ſon ſucceſſeur, ſans prendre le titre d'Eveſque. [Mais il ne mourut apparemment que ſur la fin de la meſme année 484, vers le meſme temps qu'Euric Roy des Gots, qui ne ſouffroit point que les Catholiques euſſent des Eveſques; puiſqu'autant qu'on en peut juger par cette lettre de Rurice, il n'y eut point d'intervalle conſiderable entre ſa mort & l'election de ſon ſucceſſeur.] * V. Fauſte § 6.

Rur.l.1.ep.15. p.378.b.

b.c. Fauſ.ad Fel.p. 43.c. b Sid.l.6.ep.3. p.158. c p.159.160]n. p.64. p.160.

'Il avoit beaucoup de reputation & d'eſtime parmi les perſonnes de pieté. 'Il portoit à la vertu d'une maniere tres efficace, auſſibien par ſon exemple que par ſes exhortations. [b] S. Sidoine loüe ſon erudition & la pureté de ſa conſcience. [c] Il luy écrivit au commencement de ſon epiſcopat, [& vers l'an 472,] pour le prier d'appuyer de ſa recommandation un de ſes amis qui alloit conſulter une affaire aux Avocats de la Ville d'Arles. 'Il luy fait un petit reproche de ce qu'il ne luy avoit pas écrit pour l'encourager dans la nouvelle profeſſion où il venoit d'eſtre engagé, & pour arroſer la ſechereſſe de l'ignorance, & de la vie ſeculiere où il avoit vécu juſqu'alors, par la pluie de la ſcience que Dieu avoit verſée dans ſon ame. Mais il ajoute qu'il n'a garde de ſe plaindre & de s'offenſer de ſon ſilence, y ayant trop de diſproportion entr'eux pour vouloir eſtre traité d'egal.

l.7.ep.6.p.184. Conc.t.4.p. 1041.2.d. p.1044.2.c. p.1041.2.d.

'Leonce eut part 'au traité de paix que l'Empereur Nepos fit en 475 avec Euric Roy des Viſigots. On met vers le meſme temps "le Concile d'Arles aſſemblé par Leonce ſur les queſtions de la predeſtination, 'auquel le Preſtre Lucide adreſſa ſa celebre retractation. 'Leonce chargea Fauſte de Riés, ſi nous nous en rapportons à Fauſte meſme, de faire un écrit ſur les queſtions qui avoient eſté agitées dans le Concile. "Fauſte fit ſur cela ſes deux livres Semipelagiens touchant la grace & la predeſtination, & les adreſſa à Leonce, [qu'on ne trouve pas neanmoins les avoir jamais approuvez.

V. Nepos

V. Fauſte § 11,12.

Ib. § 13,14.

V. Fauſte § 6. V. ſon titre

[Felix qui de Patrice eſtoit devenu humble ſerviteur de J. C,] fut inſtruit & animé à la pieté par Leonce auprés duquel il vivoit [Rurice illuſtre par ſa nobleſſe, & encore plus par ſa pieté, ſouhaita d'avoir le meſme bonheur, & attribua à ſes pechez les divers accidens qui l'empeſcherent d'en jouir.] Il ne laiſſoit pas de l'aimer & de l'honorer comme ſon pere; & Leonce l'aimoit auſſi comme ſon fils. Si je ne voyois pas, dit Rurice, l'homme exterieur de ce grand Prelat, je mettois mon plaiſir à contempler les graces de ſon homme interieur. Je me le rendois ainſi en quelque façon preſent, le voyant en eſprit, l'ecoutant par mon application [à ſes vertus,] l'embraſſant par mon affection, & luy demeurant toujours attaché par mon inclination. C'eſt pourquoi quand il eut appris la mort de ce ſaint Prelat, il ſe ſentit troublé & penetré juſqu'au cœur, & fut long-temps dans le deuil & dans la triſteſſe, ſe voyant privé d'un tel pere: Mais il trouva enfin ſa conſolation dans les merites de ce grand homme aprés ſa mort, comme il avoit fait durant ſa vie; parcequ'il ſe confioit que l'ayant aimé avec une tendreſſe paternelle, il continueroit toujours à l'aſſiſter par ſon interceſſion. [Il faut retourner à la ſuite de l'hiſtoire du Pape Hilaire, où nous trouverons auſſi celle de Leonce.]

Fauſ. ad. Fel. p. 43. b. c.

Rur. l. 1. ep. 15. p. 378. b. c.

b.

ARTICLE III.

Affaire d'Herme Eveſque de Narbone.

ON a vu dans l'hiſtoire de Saint Ruſtique de Narbone, qu'il avoit ordonné pour Eveſque de Beziers, Herme ſon Archidiacre, dont la pieté eſtoit celebre & connuë juſques à Rome, où S. Ruſtique l'avoit envoyé ſous S. Leon. [a] Cependant ceux de Beziers ne le voulurent point recevoir, [b] ſoit parcequ'il ne plaiſoit pas à Frederic [frere de Theodoric Roy des Gots,] ſoit pour quelque autre raiſon. [c] Herme ne ſongea point à pourſuivre la vengeance de l'injure qu'il recevoit [de ceux de Beziers, ni à les vouloir contraindre de le recevoir malgré eux pour leur paſteur.] Mais [1] il paroiſt que S. Ruſtique le deſtina pour eſtre ſon ſucceſſeur, & qu'il écrivit à S. Leon pour le prier d'autoriſer ce qu'il ſouhaitoit de faire.

Conc. t. 4. p. 1041. d. p. 1042. a.

Leo, ep. 2. p. 404.

a Conc. t. 4. p. 1041. d.

b 2.

c e.

1. d.

[On ne voit rien en cela qui ne ſoit conforme aux Canons, &

1. C'eſt ce me ſemble le ſens le plus naturel, qu'on peut donner à ces paroles obſcures du Pape Hilaire, *olim igitur urbium præſidet prædicatarum &c.*

à la pratique des plus grands Saints. A l'égard de ce qu'Herme paſſoit en quelque ſorte de l'eveſché de Beziers à celui de Narbone, c'eſtoit le meſme cas que celui de Perigene, qui ayant eſté ordonné Eveſque de Patres en Acaïe, & n'ayant pu s'y faire recevoir, avoit enſuite eſté fait Eveſque de Corinthe avec l'approbation du Pape Boniface I. S. Procle fut fait de la meſme maniere Eveſque de Conſtantinople. Et les Canons 16 & 18 du Concile d'Antioche autoriſent formellement ces ſortes de tranſlations, ſi meſme on les peut appeller ainſi. Que ſi S. Ruſtique ſe donneit un ſucceſſeur, c'eſt ce que S. Athanaſe, S. Auguſtin, & beaucoup d'autres grands Saints avoient fait: & ils l'avoient cru avantageux pour le bien de l'Egliſe & pour le repos de leurs peuples. S'il en faut croire Sozomene, S. Macaire de Jeruſalem aprés avoir ordonné S. Maxime Eveſque d'une autre Egliſe, le retint auprés de luy pour eſtre ſon ſucceſſeur, parcequ'il vit que ſon peuple le ſouhaitoit. S. Ruſtique ne put neanmoins faire approuver ſon deſſein à S. Leon: & Hilaire alors Archidiacre eut part ce ſemble au refus que ce Pape luy fit d'y donner ſon agrément.

V. Boniface I.

V. ſon titre

Conc. t. 2. p. 568. 569.

Soz. l. 2. c. 20. p. 470. 471.

Conc. p. 1041. d.

[Avec tout cela Saint Ruſtique eſtant mort,] Herme fut receu Eveſque de Narbone par cette Egliſe. Le Prince Frederic en écrivit l'an 462 à Hilaire par un Diacre nommé Jean, & ſe plaignit de ce qu'Herme s'eſtoit emparé de ce ſiege par une uſurpation tres injuſte, & une temerité execrable. Le bruit public confirmoit ce que Jean raportoit de la part de Frederic: De ſorte qu'Hilaire écrivit le 3 de novembre à Leonce [d'Arles,] pour ſe plaindre d'une maniere aſſez rude de ce qu'il ne luy en avoit point encore écrit: Et il veut que ſi la choſe eſt veritable, il luy en envoie au pluſtoſt une relation ſignée de luy & des autres Eveſques [des environs,] afin qu'il luy puiſſe mander ce qu'il aura jugé à propos d'en ordonner. Il ſuppoſe que Leonce avoit droit de corriger ce qui ſe faiſoit à Narbone, *dans une province*, dit-il, *qui eſt compriſe dans voſtre monarchie*; [ce que je ne voy pas neanmoins qu'il puſt fonder (ſans s'arreſter au terme de monarchie) que ſur les pretentions de Patrocle, appuyées par Zoſime, mais condannées par Boniface I, & par S. Leon.

p. 1041. 1041.

p. 1040. e.

V. Zoſime.

A peine cette lettre eſtoit écrite, lorſque] les Eveſques Fauſte [de Riés] & Auxane arriverent à Rome, deputez [ou par les Eveſques des Gaules, ou au moins par Leonce d'Arles,] dont Hilaire receut en ce temps là une requeſte. Et ils remporterent bien des ordonnances d'Hilaire favorables à l'Egliſe d'Arles. [Ce fut

p. 1042. a. b.

p. 1043. c.

p. 1044. d. e.

fut d'eux ſans doute] 'que le Pape apprit le veritable état de p.1041.c.
l'affaire d'Herme. 'Beaucoup d'autres Eveſques vinrent auſſi à p.1042.a.
Rome, de diverſes provinces, pour y celebrer la feſte d'Hilaire, [c'eſt à dire l'anniverſaire de ſon ordination le 19 novembre 462.]

1. 'Dans ce Concile où Fauſte & Auxane furent preſens, 1'& pre- a.b.
ſiderent [avec les autres Eveſques,] on examina l'affaire de l'Egliſe de Narbone: & on jugea que pour le bien de la paix, Herme en demeureroit Eveſque; 'mais que de crainte qu'on n'abu- b.c.
ſaſt de cet exemple, il ne jouiroit point de ſon droit de Metropolitain pour l'ordination des Eveſques, & que tant qu'il vivroit, ils ſeroient ordonnez par Conſtance d'Uſez, ou par les autres qui ſe trouveroient eſtre les plus anciens. 'Hilaire manda cette p.1043.d.
reſolution aux Eveſques des Gaules, par une lettre datée du 3 decembre 462. 'Il y rend un témoignage avantageux à la perſon- p.1042.a
ne d'Herme, 'en meſme temps qu'il parle tres fortement contre p.1041.1042.
l'inthronization d'Herme, 'comme contraire aux decrets des p.1041.d.
SS. Peres, & aux regles des Canons.

[Je ne voy pas neanmoins qu'il diſe nettement en quoy il en fait conſiſter le defaut.] Ce qui eſt certain c'eſt que les Papes eſtoient alors fort ennemis des changemens d'eveſché, & pouvoient encore moins ſouffrir qu'un Eveſque ſe nommaſt un ſucceſſeur. A l'égard du premier, ils ne faiſoient que ſuivre la regle conſtante & uniforme de tous les Canons, fondée ſur bien des raiſons, & meſme ſur la loy divine, qui veut que chacun demeure dans ſa vocation, ſi Dieu ne l'en tire, & qui défend à l'homme de ſeparer ce que Dieu a joint: de ſorte que ſelon la tradition, il n'eſt point permis d'en diſpenſer que dans des occaſions extraordinaires, où le bien de l'Egliſe le demande viſiblement. Mais comme nous avons dit, l'inthronization d'Herme eſt un cas tout different, & je ne ſçaurois comprendre ſurquoi Hilaire l'a pu improuver de ce coſté là, ſur lequel ſeul neanmoins il ſemble la condanner.

Je ne ſçay ſi aucun Canon avoit encore défendu à un Eveſque de nommer ſon ſucceſſeur. 'Car le 23e Canon d'Antioche qui pa- Conc.t.2.p.
roiſt le défendre [ou n'a point eſté recen que long-temps aprés,] 572.d.
'ou ne regarde que les nominations qui ne ſont point autoriſées Thom.diſc.1.
par les Eveſques de la province, & par le conſentement du Cler- l.2.c.22.§6.p
gé & du peuple; ſans quoy elles ſeroient aſſurément contraires à 286.
la regle de l'Egliſe. 'Il eſt certain que ç'a eſté une choſe fort ordi- p.285-292.

1. *præſidentibus*. Ne faudroit-il point *præſentibus*?

naire aux plus grands Saints de nommer & deſigner leurs ſucceſſeurs. S. Auguſtin a fait meſme elire ſolennellement le ſien, ſans croire rien faire de contraire à aucun Canon receu dans l'Egliſe, parcequ'il ne le faiſoit pas ordonner de ſon vivant. Auſſi l'on ne voit point que ces nominations aient rien de mauvais en elles meſmes.

[Mais la chair & le ſang en peuvent aiſément abuſer: & c'eſt ſans doute par la crainte de cet abus, que les Papes s'y ſont toujours beaucoup oppoſez. L'abus que quelques uns font d'une choſe innocente, ne peut pas faire condamner ceux qui s'en ſont ſervis par des vuës legitimes & toutes ſaintes. Cependant comme S. Leon n'avoit pas approuvé que S. Ruſtique le fit à l'égard d'Herme, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'Hilaire ſon ſucceſſeur en ait eſté bleſſé, & ait regardé ſa nomination pour Narbone comme illicite, l'ayant peut-eſtre meſme déja deſapprouvée avec S. Leon.]

ARTICLE IV.

Hilaire attribuë divers droits à l'Eveſque d'Arles: Il eſt ſurpris d'abord par Auxane ſur Nice; s'irrite contre S. Mamert.

[DANS la meſme lettre où le Pape Hilaire regle l'affaire d'Herme ſuivant la concluſion de ſon Concile, il fait pluſieurs autres ordonnances importantes, ſans dire ſi elles avoient
Conc.t.4.p. 1041.d. auſſi eſté reſoluës par le Concile de Rome.] Car il ordonne que pour maintenir la diſcipline, on tiendra des Conciles ſelon les decrets des Canons, qu'on n'avoit pu obſerver depuis quelque temps [à cauſe des guerres.

Les Canons n'ordonnent point d'autres Conciles reglez &
d. ordinaires que les provinciaux.] Mais Hilaire voulut qu'on en aſſemblaſt un tous les ans d'autant de provinces qu'on le pourroit d'entre celles à qui il adreſſa ſa lettre, qui ſont la Viennoiſe,
p.1041.c. p.1042.d.e. la premiere Lionnoiſe, les deux Narbonoiſes, & les Alpes. Il commet à Leonce d'Arles le choix du lieu & du temps, le ſoin d'aſſembler les Eveſques, & d'en écrire aux Metropolitains pour les avertir de s'y trouver, [& par une ſuite bien naturelle, le droit d'y preſider, dont il ne dit rien, mais que l'uſage attri-
e. buoit à l'Eveſque d'Arles.] Il recommande que ces Conciles
p.1043.a. ſoient les plus nombreux qu'il ſe pourra, & que les decrets en
p.1042.e. ſoient inviolablement obſervez. Il marque qu'on y examinera

les mœurs & les ordinations des Eveſques & des Eccleſiaſtiques; '& que s'il ſe rencontre quelque affaire plus importante que l'on p.1043.a.
n'y puiſſe terminer, on en conſultera le ſaint Siege.

'Il ordonne encore que les Eccleſiaſtiques ne pourront aller a.
hors [de leur dioceſe ſans les lettres de leur Eveſque,] ni les Eveſques hors de leur province ſans celles de leur Metropolitain; '& b.
que ſi un Metropolitain refuſe ſes lettres par quelque animoſité, l'Eveſque d'Arles prendra deux Metropolitains voiſins pour juger ce qu'il y aura à faire. Il donne encore à l'Eveſque d'Arles le ſoin d'empeſcher que les Eccleſiaſtiques ne ſoient receus dans un autre dioceſe ſans [le conſentement &] le témoignage de leur Eveſque.

'Il défend enfin d'aliener ſans l'approbation du Concile [provincial ou national] les terres de l'Egliſe qui ne ſont point deſertes ou onereuſes, parceque c'eſt de là que beaucoup [de pauvres] ont accoutumé de tirer leur ſubſiſtance & leurs beſoins. 'Il ren c.
voie de meſme au Concile des Gaules la requeſte que [Leonce]
V. S. Hilaire d'Arles § 16. d'Arles luy avoit adreſſée pour eſtre rétabli dans la poſſeſſion de quelques paroiſes, qu'il pretendoit avoir eſté demembrées de ſon Egliſe ſans raiſon, & cedées à d'autres par S. Hilaire d'Arles, [quoiqu'il luy fuſt peu honorable de blaſmer ce qu'avoit fait un ſi grand Saint.] 'Le Pape declare qu'il faut obeïr à ce qu'il ordon- b.
ne, & ſurtout ſe trouver aux Conciles. [Je ne voy pas de quelle maniere ſa lettre fut receuë & executée par les Eveſques des Gaules.]

'Elle fut apportée par Fauſte, & par Auxane qui ſemble avoir p.1044.d.e.
eſté Eveſque d'Aix en Provence. Ce qui eſt certain c'eſt qu'Au- a.p.1038.
xane ſurprit Hilaire, & en obtint quelque decret contraire à ce
V. S. Leon § 171. que S. Leon avoit ordonné 'touchant les Egliſes de Cemele & de Nice. Hilaire en ayant eſté averti par Ingenuus d'Embrun en 463 ou depuis, revoqua ce qu'il avoit accordé à Auxane, & commit les Eveſques Leonce [d'Arles,] Victure, & Saint Verain [de Vence,] pour examiner les difficultez qui pouvoient encore reſter dans cette affaire.

'Bucherius & d'autres ont cru qu'en l'an 463, les Latins avoient Nor. faſt. p.45.
fait Paſque le 24 de mars, prés d'un mois avant les Alexandrins, 46.
[& les autres Orientaux,] qui ne le firent que le 21 d'avril. Mais on voit le contraire par une epitaphe trouvée à Rome, qui porte p.43.
que Paſcaſe enfant de ſix ans, fut battizé le 21 d'avril, & quitta ſa robe blanche avec la vie le 28 du meſme mois à l'octave de Paſques.

Conc.t.4.p. 1043.1044. 'S. Mamert Eveſque de Vienne "ordonna en 463 Saint Marcel pour Eveſque de Die, quoique cette ville euſt eſté ſoumiſe à Arles par S. Leon. Hilaire ſur les plaintes qu'il en receut de Gondiac Roy des Bourguignons, écrivit à Leonce d'Arles le 10 d'octobre pour en eſtre mieux informé. 'Il receut quelque temps aprés une lettre que 20 Eveſques des Gaules luy en écrivoient: ſurquoi il leur répondit le 24 Fevrier 464, en faiſant de grandes plaintes & de grandes menaces contre S. Mamert, [qui n'eſtoit que peu ou point coupable.] Il voulut que ce Saint promiſt de ne plus rien entreprendre contre les droits de l'Egliſe d'Arles, & que Saint Marcel ne demeuraſt Eveſque de Die, qu'en cas que Leonce vouluſt bien confirmer ſon ordination. 'Il manda le meſme jour la meſme choſe à tous les Eveſques de la Viennoiſe, de la [premiere] Lionnoiſe, des deux Narbonoiſe, & des Alpes, y ajoutant une nouvelle confirmation de ce qu'il leur avoit ordonné le 3 decembre 462; particulierement pour tenir tous les ans des Conciles, dont Leonce d'Arles auroit le principal ſoin.

V. ſon titre §2,3.

p.1045.1047.

p.1044,1045.

p.1044.

ARTICLE V.

Les Eveſques d'Eſpagne conſultent Hilaire ſur Silvain & ſur Irenée.

Conc.t.4.p. 1035.c. [L'EGLISE d'Eſpagne n'eſtoit pas alors ſans quelque trouble auſſi-bien que celle des Gaules.] 'Silvain Eveſque de Calahorra [ſur l'Ebre, à l'extremité de la Caſtille,] y ordonnoit

b.d. divers Eveſques à l'inſçeu & ſans le conſentement 'd'Aſcane

p.1033,b.c. Eveſque de Tarragone ſon Metropolitain. 'On ajoutoit que dés l'an 457, il avoit ordonné un Eveſque, ſans que le peuple le démandaſt. On avoit cru qu'une remontrance douce & charitable ſur cette faute ſeroit capable de le corriger: & neanmoins il n'en eſtoit devenu que plus inſolent. Car on diſoit qu'il avoit ordonné un Curé d'un autre dioceſe, [1] Eveſque du lieu dont il eſtoit Curé, [& qui apparemment n'eſtoit qu'un bourg,] ſans

t.

c,d. meſme que ce Preſtre le vouluſt. 'L'Eveſque de çaragoce alors ſuffragant de Tarragone, avoit conjuré ſes confreres voiſins de Silvain, de ne ſe point unir à ce ſchiſmatique [pour l'aſſiſter dans les ordinations qu'il faiſoit:] mais on aſſure qu'il n'avoit pas laiſſé de faire ſeul ce qu'il ne luy euſt pas encore eſté permis de faire [avec le nombre d'Eveſques qui eſt preſcrit par les Canons.]

c. 'Aſcane averti de ce deſordre par l'Eveſque de çaragoce,

1. C'eſt le ſens que nous croyons pouvoir donner à cet endroit, qui eſt fort obſcur.

voyant qu'il eſtoit à propos d'y remedier promtement, [a] aſſem- d.
bla tous les Eveſques de ſa province [vers l'an 464. Tous ceux a 2.
qui ſavent les Canons de l'Egliſe, ne peuvent douter que ce Concile n'euſt pouvoir de juger Silvain, ſur des violemens ſi viſibles des Canons, ſauf à luy d'appeller de ſon jugement. Mais ſoit que Silvain fuſt aſſez puiſſant par luy meſme pour ſe moquer de la ſentence de ſes confreres, ſoit qu'il fuſt ſoûtenu par quelque perſonne puiſſante, comme cela eſt aiſé à preſumer des troubles qui eſtoient alors dans l'Eſpagne;] 'le Concile jugea à propos d.
d'en écrire au Pape, & de ſavoir comment il vouloit qu'on traitaſt & Silvain, & celui qu'il avoit ordonné [ſeul,] afin de tenir enſuite un nouveau Concile, d'y expoſer les decrets du Synode [que le Pape auroit tenu pour cela,] & y reſoudre par la lumiere du S. Eſprit ce qu'il y auroit à faire lorſqu'ils ſeroient appuyez par l'autorité du ſaint Siege, contre cet eſprit rebelle & ſeditieux.

'Aſcane & les autres Eveſques du Concile écrivirent donc ſur a.
cela à Hilaire une lettre tres reſpectueuſe, où ils luy repreſentent e.
qu'il luy ſera glorieux, ſi dans le temps de ſon pontificat toute l'Egliſe ſe peut trouver au meſme état où ſe trouve celle de Rome. 'Ils furent long-temps ſans recevoir de réponſe à cette lettre, p.1034.d.e.
C'eſt pourquoi craignant qu'elle n'euſt pas eſté renduë au Pape ils luy en envoyerent une copie, & luy écrivirent en meſme temps ſur une nouvelle affaire qui regardoit l'Egliſe de Barcelone.

'Nondinaire Eveſque de cette ville, avoit laiſſé en mourant c.
le peu qu'il avoit à un nommé Irenée, & en meſme temps avoit témoigné ſouhaiter de l'avoir pour ſucceſſeur. Irenée eſtoit neanmoins déja Eveſque d'une autre Egliſe: mais cet empeſchement ſembloit moins conſiderable à ſon égard, parceque l'Egliſe qu'il gouvernoit eſtoit une partie du dioceſe de Barcelone, que Nondinaire meſme avoit détachée avec le conſentement du Concile de la province pour l'en faire Eveſque. 'D'ailleurs le c.
merite d'Irenée eſtoit reconnu de tout le monde: de ſorte que tout le Clergé & le peuple de Barcelone, & meſme un grand nombre de perſonnes des plus conſiderables de la province, ſe porterent à le demander pour Eveſque.

'Aſcane & tous ſes ſuffragans y conſentirent, jugeant que l'u- d.
tilité de cette Egliſe le demandoit. Ils en firent un decret, ſe fon- e.
dant ſur ce qu'on avoit fait la meſme choſe en d'autres occaſions.

'Neanmoins ils ſe reſolurent d'en écrire à Hilaire, à la perſua- b.

ſion de Vincent Duc de la Tarragonoiſe, & ſur le recit avantageux qu'il leur fit des ſoins & de la vigilance paſtorale de ce Pape
c.d. pour les provinces de ſa juriſdiction [immediate.] Ils ne le conſultent pas ſur ce qu'ils avoient à faire, mais le prient inſtamment de confirmer ce qu'ils avoient déja fait. [Ils ne marquent pas ſi Irenée en paſſant à Barcelone, y réuniſſoit l'Egliſe qu'il gouvernoit auparavant: ce qui euſt rendu ſa cauſe fort favorable: Autrement c'eſtoit un changement d'eveſché, que l'Egliſe n'a jamais approuvé hors des cas extraordinaires.]

ARTICLE VI.

Concile de Rome: S. Hilaire y fait des Canons, & refuſe les Eveſques d'Eſpagne.

[LA ſeconde lettre d'Aſcane & de ſon Concile ne fut peut-
Conc.t.4.p. 1062.1063. eſtre écrite qu'en 465, puiſqu'elle fut luë avec la premiere dans le Concile de Rome tenu au mois de novembre de la meſme année.

p.1036.a. 'Ce Concile fut compoſé des Eveſques qui eſtoient venus celebrer la feſte [de l'ordination] d'Hilaire. Il ſe tint le 14, le 16, le 17, ou le 19 de novembre. Car les manuſcrits liſent fort differemment [Que ſi 'le 19 eſtoit, comme nous croyons, le jour de l'ordi- V. S. Leon note 72
nation d'Hilaire, il y a apparence que le Concile ne ſe doit pas mettre pluſtoſt. Ainſi je ne ſçay s'il ne faut point raporter à quel-
p.1061.a. que Concile precedent] 'ce qu'on lit dans celui-ci, qu'on "avoit *geſtis prioribus.* déja traité dans une autre ſeance de l'irregularité contractée par ceux qui auroient epouſé des femmes qui n'eſtoient pas vierges.

p.1060.b. a.b.c.d. 'Il ſe tint dans l'egliſe de la ſainte Vierge. On y contre 48 Eveſques, dont deux eſtoient des Gaules, ſavoir Ingenuus d'Embrun, & Saturne d'Avignon, & deux d'Afrique nommez Reſtitut & Octave. Ceux-ci ſont mis les derniers de tous, au lieu que ceux des Gaules ſont nommez entre les premiers. [Je ne ſçay s'ils n'auroient point eſté deputez de leurs confreres.] Tout le reſte des 48 Eveſques eſtoit du Vicariat de Rome, hors Saint Maxime de Turin, & quatre autres qui eſtoient comme luy du Vicariat d'Italie, ſavoir ceux d'Albenga, d'Aſt, de Faenza, & de Frioul. 'Ces quatre ſont mis ſans diſtinction parmi les autres Mais Saint 1.
p.1063.e. Maxime eſt mis 'le premier de tous aprés le Pape, '& parle en Note 1.
ce rang.

Lup.ep.47.1.47.2. 1. 'L'edition du P. Lopus y met encore Euſebe de Genes, & Gaudence de Verone, [que l'edition du P. Labbe fait Eveſque de Sienne & de Boliene dans la Toſcane,]

'Aprés que les Eveſques & les Preſtres eurent pris place, les Diacres demeurant debout, 'Hilaire reconnut que ſa qualité de premier Eveſque l'obligeoit à prendre plus de ſoin de la diſcipline de l'Egliſe qu'aucun autre; "ſains quoy il euſt eſté, dit-il, d'autant plus coupable, que ſa dignité eſtoit plus grande. 'Il marqua enſuite qu'il falloit prendre garde à ne point elever aux ordres ſacrez tous ceux qui auroient eſté mariez à d'autres qu'à des vierges, ou qui l'auroient eſté deux fois, ou qui ne ſavoient pas les lettres, ou à qui on avoit coupé quelque membre, ou qui avoient eſté dans la penitence [publique.] Le premier article eſtoit défendu au ſouverain Pontife des Juifs. Le quatrieme l'eſtoit à tous leurs Preſtres. Mais le Concile de Nicée & de grands hommes n'avoient pas cru que cette défenſe dans ſon ſens literal regardaſt l'Egliſe.

'Hilaire ajouta à cela qu'il falloit que chacun corrigeaſt non ſeulement ſes propres fautes, mais auſſi celles de ſes predeceſſeurs, s'il n'en vouloit porter la peine: [ce qu'il entendoit ſans doute de celles auſquelles le ſucceſſeur participe, comme quand on a uſurpé une Egliſe ſur un dioceſe voiſin.'] Les Eveſques & les Preſtres répondirent au diſcours du Pape avec de grandes "acclamations, pour marquer qu'ils l'approuvoient.

Hilaire par la enſuite de ce qu'on luy avoit écrit d'Eſpagne, particulierement de l'affaire d'Irenée, contre lequel il ſe declara d'abord tres fortement: de ſorte que dés qu'on eut commencé à lire la lettre d'Aſcane, & avant qu'on en puſt voir le ſujet, les Eveſques & les Preſtres s'écrierent qu'il ne falloit point ſouffrir qu'on violaſt ainſi l'ordre de l'Egliſe. 'Hilaire fit lire enſuite l'autre lettre ſur l'affaire de Silvain: & quand elle fut achevée, les Eveſques & les Preſtres s'écrierent qu'il falloit corriger ces defauts, obſerver l'ancienne diſcipline, & en punir les violateurs 'Hilaire pria les Eveſques de dire leur ſentiment chacun en particulier. 'Cinq ou ſix le firent, & proteſterent qu'il falloit maintenir la diſpline & les decrets du ſaint Siege: ce que les autres confirmerent encore "par leurs acclamations. 'Hilaire conclut ainſi cette affaire, en declarant qu'il en feroit faire des actes authentiques, afin d'en informer toutes les Egliſes. 'Baronius croit que nous avons perdu une Conſtitution ſur l'Egliſe d'Eſpagne, qu'Anaſtaſe dit avoir eſté faite dans ce Concile. [Je ne voy point de neceſſité de dire que cette Conſtitution ſoit autre choſe que les actes que nous en avons encore, ou au plus la lettre qu'Hilaire écrivit enſuite en Eſpague le 30 decembre.]

d. c 1061.a. &c. p.1061.a.b. Thom.diſc.3.l.2.c.16.p.219. 220. Conc.p.1061.c. d. &c. c 1062.a. p.1062.c.d.e. p.1063.c.d. d.e. e. p.1064.a.b.c. &c. c. Bar.465.§26.

§ 26. Il n'eſt point dit qu'on ait rien lu dans ce Concile à la décharge de Silvain de Calahorra. Ainſi ou les actes n'en ſont pas entiers, [ou ce qui eſt plus probable, le Concile eſtoit déja terminé] lorſqu'Hilaire, aprés avoir receu les deux lettres d'Aſcane contre Silvain, receut quelques actes dreſſez en ſa faveur, & ſignez par divers habitans & perſonnes qualifiées de Calahorra meſme, de Tarragone & de Caſcantes [qui n'en ſont pas loin,]1 & de quelques autres lieux [que je ne connois pas: car j'ay peine à croire que ceux d'Urgel en Catalogne, & ceux de Leon qui eſtoit hors de la Tarragonoiſe, ſe mélaſſent de cette affaire.] Conc.t.4.p. 1035.c. 1. c.d.

Ces actes eſtoient pour decharger Silvain de ce dont les Eveſques l'accuſoient: & ils avouoient neanmoins qu'il avoit ordonné pluſieurs Eveſques ſans le conſentement du Metropolitain.

[Il ſemble qu'Hilaire avoit ſujet de preferer à quelques bourgeois qu'on pouvoit preſumer avoir eſté gagnez, l'autorité réiterée de tous les Eveſques d'une grande province, ou s'informer plus à fond de la verité, ou au moins punir ſeverement la faute que les défenſeurs meſme de Silvain avouoient.] Cependant dans la réponſe qu'il fit le 30 decembre 465, à Aſcane & aux autres Eveſques de la Tarragonoiſe, il dit nettement que leur relation eſt fauſſe en partie, & veut qu'on pardonne à Silvain tout le paſſé, mais qu'à l'avenir il n'ordonne plus perſonne ſans le conſentement d'Aſcane. d.e. p.1036.b.c.

Il confirme de meſme les Eveſques qu'il avoit ordonnez, pourvu qu'ils ne ſoient point dans les irregularitez marquées par ſon dernier Concile. Car il veut qu'on regarde celles là comme les plus importantes de toutes. [Il ſuppoſoit ſans doute qu'on avoit déja examiné ſi ces Eveſques n'eſtoient point dans les irregularitez des mœurs, & dans les autres que S. Paul joint à la bigamie. Car on feroit tort à ce Pape de penſer qu'il euſt cru celles-ci moins importantes.] Il dit qu'il uſe de cette indulgence envers Silvain à cauſe de la neceſſité du temps: [C'eſt à dire que Silvain s'eſtoit rendu important à l'Etat dans la foibleſſe où eſtoit alors l'Empire, & qu'on craignoit de le choquer. Au moins je n'y voy point d'autre ſens. p.1036.d.

Hilaire eſtant contraint de ceder à la neceſſité ſur cet article, les Eveſques d'Eſpagne avoient quelque ſujet d'eſperer qu'il conſoleroit leur juſte douleur, en leur accordant ce qu'ils demandoient touchant Irenée.] Cependant il le leur refuſe par la meſme lettre, & d'une maniere qu'on peut dire eſtre dure, voulant e.1036.a.b. p.1036.a.

1. *Virgilienſium*, *Tricienſium*, *Legionenſium*, *& Civitatenſium*. Ces noms ſont aſſez differens dans l'edition du P. Lupus, *p.* 479.

qu'on

qu'on eluſt promtement un Eveſque à Barcelone, & qu'Irenée demeuraſt dans ſon ancienne Egliſe, 'pourvu qu'il ne ſongeaſt point à en prendre une autre. 'Le Pere Thomaſſin dit que la rigueur des Canons fut obſervée en cela avec une exactitude incroyable. Le Pape envoya aux Eveſques d'Eſpagne les actes du Concile de Rome, où le changement d'Irenée avoit eſté rejetté, 'ſur ce que Nondinaire l'avoit demandé pour ſucceſſeur dans ſon teſtament, comme ſi, diſoit-on, l'epiſcopat eſtoit une choſe hereditaire. [Il eſtoit bien aiſé de répondre à cette raiſon.] 'Auſſi Hilaire qui l'avoit fort appuyée dans le Concile,[a] y en joint dans ſa lettre une autre [plus importante,] qui eſt la défenſe ſi ſouvent réiterée dans les Canons, de paſſer d'un eveſché à un autre.

d. a. p.1061.e|1062.a| 1063.a. p.1061.1062. a p.1035.e|1036 b.

[Comme les Eveſques d'Eſpagne avoient conſulté Hilaire, ſans s'engager abſolument à ſe rendre à ſon avis, ſurtout à l'égard d'Irenée,] 'il ne ſe contenta pas de leur écrire; mais il envoya en meſme temps un Soudiacre de Rome nommé Trojan, pour faire executer ſon ordonnance. [Nous ne trouvons point ſi elle le fut, ni ce qui ſe paſſa enſuite ſur ces affaires.]

p.1036.d.

ARTICLE VII.

S. Hilaire reſiſte à un Macedonien; Sa mort: Son eloge.

[Nous n'avons rien pour l'hiſtoire d'Hilaire ſur l'an 466. L'an 467, Antheme eſtant venu de Conſtantinople, prendre poſſeſſion de l'Empire d'Occident,] 'amena avec luy un heretique Macedonien nommé Philothée, qu'il aimoit extremement. Ce Philothée s'appuyant ſur le credit qu'il avoit auprés du Prince, pretendoit introduire à Rome pluſieurs nouvelles ſectes, avec la liberté d'y tenir leurs aſſemblées. Mais Hilaire s'y oppoſa genereuſement; & en ayant parlé publiquement à Antheme meſme dans l'egliſe de Saint Pierre, il l'obligea de luy promettre avec ſerment qu'il ne le permettroit point.

Conc.t.4.p. 1208.d.

'Ce fut par cette importante action qu'Hilaire couronna ſon pontificat & ſa vie. Car il mourut la meſme année 467, ſelon Marcellin, aprés avoir gouverné ſix ans;[b] dont il faut oſter deux mois & quelques jours, s'il eſt mort le 10 de ſeptembre,[c] auquel Uſuard, les martyrologes de Saint Jerome, & quelques autres marquent ſa feſte: [& nous ne voyons rien de plus probable, ſi

Bar.467.§3. Mar.chr| Nphr|Thphn. b Bar.467.§ 4. c Bollmars,t.2 p.31.c.

21.feb.p.235.b. nous ne voulons différer ſa mort juſqu'à l'an 468, puiſque] d'autres martyrologes mettent ſa memoire le 21 de fevrier, ["& qu'on pretend qu'il a gouverné ſix ans, trois mois & dix jours.] Note 2.

apr.t.1.p.34. 'On dit qu'il fut enterré dans l'egliſe de S. Laurent auprés du corps de cet illuſtre Martyr.

[Ce que nous avons vu de ſes actions, peut marquer ſon application à ſon miniſtere, ce qui fait la principale partie de la pieté d'un Eveſque. Mais comme on n'y voit point de marque particuliere de ſa ſainteté, nous ramaſſerons ici les eloges qu'on luy a donnez.]

Buch.cycl.p.1. 'Victorius qu'il avoit chargé eſtant encore Archidiacre, de compoſer un cycle paſcal, dit qu'il entreptenoit cet ouvrage, quelque incapable qu'il en fuſt, par la confiance qu'il avoit en

Conc.t.4.p. 1828.d.e. la foy & aux prieres de celui qui l'y engageoit. 'Leonce d'Arles en luy écrivant ſur ſa promotion, ſe rejouit, comme nous avons vu, "de ce que Dieu reparoit en ſa perſonne, ce que l'Egliſe Ro- &c.

p.1033a.b. maine avoit perdu par la mort de Saint Leon. 'Les Eveſques d'Eſpagne qui s'adreſſerent à luy ſur l'affaire de Silvain, diſent qu'ils adorent en luy avec un profond reſpect le Dieu qu'il ſervoit d'une maniere irreprochable, & qu'ils ont recours à la foy loüée par l'Apoſtre, pour en recevoir "des deciſions où ils ne *reſponſa.* craignoient ni l'erreur, ni une preſomption [temeraire,] parce-

p.1034.b. que tout s'y regloit avec la maturité d'un ſouverain Pontife. 'Ils luy écrivirent depuis pour l'affaire de Barcelone, ſur le raport avantageux qu'on leur avoit fait du ſoin que ce Pape prenoit des Eveſques des provinces qui luy eſtoient [plus particulierement] ſoumiſes.

[La generoſité avec laquelle n'eſtant encore que Diacre, il reſiſta à l'iniquité dominante dans le faux Concile d'Epheſe, luy acquit ſans doute beaucoup de gloire & de merite devant Dieu & devant les hommes: & l'on y peut joindre la fermeté avec laquelle nous venons de voir qu'il s'oppoſa à un favori d'Antheme.]

Du Pin,t.4.p. 572. 'Mr du Pin juge qu'il ſavoit fort bien les loix & la diſcipline de l'Egliſe, & qu'il faiſoit valoir ſon autorité, afin de les faire obſerver. Il trouve ſon ſtyle moins fleuri que celui de S. Leon, mais net, & facile à entendre.

Conc.t.4.p. 1030.c. 'Anaſtaſe écrit qu'il fit baſtir trois chapelles extremement ornées, dans le Battiſtere de Conſtantin, en l'honneur de Saint Jean Battiſte, de S. Jean l'Evangeliſte, & de la ſainte Croix.

Bar.467.§7. Cette derniere où il y avoit de la vraie Croix, fut demolie ſous

Sixte V, & les deux autres ornées de nouveau par Clement VIII. 'Baronius en raporte les inſcriptions miſes par Hilaire, [c] & copie ce que dit Anaſtaſe des ornemens magnifiques, & des vaſes precieux que ce Pape y mit. Il enrichit de la meſme maniere, ſelon Anaſtaſe, la Baſilique de Conſtantin, (ou de Latran,) celle de S. Pierre, '& celle de la Sainte Vierge. [b] Anaſtaſe ajoute qu'Hilaire fit des monaſteres à S. Laurent, "avec [a] divers autres baſtimens, un ſecond monaſtere dans la ville au lieu appellé La lune, une chapelle de S. Eſtienne dans le Battiſtere de Latran, avec deux bibliotheques. 'On a encore une inſcription à la fontaine de S. Jean de Latran, qui marque qu'il y mit quelque ornement, & fit d'un lieu plein de maſures, un lieu de prieres, où l'on offroit le ſacrifice à J. C.

c 449.§ 99.100. 467§ 4.5.6. §6. §7. b §9. §10. Note 3. 1. ap.p.7.

'Pierre des Noels loüe les aumoſnes qu'il diſtribuoit tous les jours. [Mais c'eſt une autorité que Baronius & Ferrarius n'ont pas cru ſeulement devoir raporter.] 'On allegue une lettre du Pape Hilaire inſerée dans le ſecond Concile de Nicée, qui cite S. Chryſoſtome ſur les images, [ce qui ne ſe trouve point dans aucune de celles que nous avons dans le 9e tome des Conciles. Mr du Pin, ni Cave ne parlent point de cette lettre, & je ne l'ay pu trouver dans l'endroit d'où on la cite.]

P. de N. l. 8. c. 59. p. 160. 4. Amb. B. c. 1. p. 1095. f.

SAINT MARCEL, DIACRE, ET ABBÉ DES ACEMETES.

NOUS n'avons l'hiſtoire de S. Marcel que de la main de Metaphraſte. [Ainſi nous ne pouvons point répondre qu'il n'y ait quelque choſe dans les circonſtances qui ſoit de ſon invention. Mais pour le fond, il y a toute apparence qu'il l'a tiré d'un original ancien, fait par quelque perſonne tres bien inſtruite. Car tout ce qui ſe peut verifier par les hiſto.

All. de Sym. p 126.

1. '& balneum & pratorium S. Laurentii. D'autres liſent S. Stephani. Anaſt. p. 29.

riens du temps, y eſt tres conforme. Du reſte la vie eſt belle, écrite d'un air grave & edifiant. Nous y renvoyons les lecteurs pour le détail, nous contentant pour abreger, d'en marquer la ſuite, & d'y faire quelques remarques.] 'Elle porte donc que le Saint eſtoit d'Apamée en Syrie, & qu'aprés avoir étudié quelque temps à Antioche, il vint demeurer a Epheſe, ayant oui dire qu'il y avoit là pluſieurs perſonnes qui vivoient dans une vertu tres parfaite. [Cela eſt aſſez particulier. Car il faut avouer que l'Egliſe d'Epheſe, ſi illuſtre par ſes fondateurs S. Paul & S. Jean l'Evangeliſte, auſſi-bien que par les corps ſacrez qu'elle poſſedoit, & qui a toujours tenu un des premiers rangs, eſt neanmoins demeurée preſque ſans eclat depuis la fin du deuxieme ſiecle, & nous fournit tres peu de perſones dont la ſainteté l'ait honorée.]

Sur.29.dec.p. 348.§2.

§3. 'Marcel aprés avoir demeuré quelque temps à Epheſe, où il gagnoit ſa vie à écrire, paſſa à Conſtantinople, attiré par la reputation 'd'Alexandre, qui y eſtoit venu établir depuis peu ſa nouvelle inſtitution des Acemetes. Marcel vint donc ſe ſoumettre

V. ſon titre

§5. à ſa diſcipline [vers l'an 425,] '& en fut fort bien receu. [Ainſi il eut part 'aux perſecutions qu'Alexandre ſouffrit, enſuite deſquelles il quitta Conſtantinople, & vint s'établir en un lieu voiſin nommé Gomon dans la Bithynie.

Ibid.

Ibid.

'Marcel à qui Dieu avoit revelé qu'Alexandre eſtoit prés de la fin de ſa vie, [comme en effet il mourut vers 428 ou 430,] ſe retira ſecrettement de crainte d'eſtre elu aprés luy pour Superieur.

§6. 'On le chercha veritablement pour l'établir dans cette charge: mais comme on ne le trouva pas, on elut un ſaint vieillard nommé Jean, à qui Marcel vint peu aprés ſe ſoumettre.

§7. 'Ils furent faits tous deux en un meſme jour l'un Preſtre, & Marcel Diacre. Jean durant ſon adminiſtration transfera ſon monaſtere en un autre endroit de la Bithynie, nommé Irenée, qui eſtoit ſur le bord de la mer, vis à vis de Conſtantinople: Et c'eſt là le celebre monaſtere des Acemetes, [qui a eſté la ſource d'un grand nombre d'autres. Ainſi il n'eſt pas vray] 'que S. Marcel ait eſté le fondateur ni de l'inſtitut, ni de la maiſon des Acemetes, comme l'a cru Nicephore. [Neanmoins on a eu quelque raiſon de le croire, puiſque c'eſt ſous luy que cet inſtitut eſt devenu tres celebre, & a commencé à ſe repandre partout.]

Nphr.l.15.c. 235.p.624.a.

Sur.p.349.§6. a§11. b§12.

'Jean eſtoit déja tout blanc quand il fut elu, [a] & mourut aſſez peu aprés. Marcel fut fait Superieur en ſa place. [b] Il augmenta bien-toſt aprés l'egliſe & les baſtimens de ſa maiſon, pour y loger un grand nombre de perſonnes qui s'y retiroient de toutes parts,

[Mais l'amour & le ſoin d'une ſi grande communauté, ne le rendoit point avare.] 'Toute ſa conduite faiſoit voir combien il me- §30.
priſoit les richeſſes. Et ſon frere qu'il avoit laiſſé maiſtre de tout ſon bien par ſa retraite, l'ayant fait ſon heritier par ſon teſtament, il diſtribua toute cette ſucceſſion à d'autres monaſteres qui eſtoient pauvres, & n'en retint rien pour le ſien. Ses Religieux vouloient qu'il leur en achetaſt au moins quelque terre; & il leur répondit qu'il ne ſavoit point de meilleure terre que d'eſperer en J.C.

[Son hiſtoire ne marque rien qui regarde l'hiſtoire generale de l'Egliſe,] 'Juſqu'à l'embraſement de Conſtantinople [en 465.] Elle §31.
ne dit pas meſme qu'il ait pris aucune part dans les troubles que l'hereſie d'Eutyche cauſa dans l'Egliſe depuis l'an 448, [& ainſi elle paſſe un des plus beaux endroits de ſa vie.] 'Car quoiqu'il Thdrt.ep.141.p
eclataſt beaucoup par ſon admirable vertu, & par cette vie qui 1015.b.
faiſoit voir ſur la terre une image de la vie des Anges, [en loüant ſans ceſſe Dieu ſur la terre, comme ils le loüent dans le ciel;] il ſe rendit neanmoins encore plus illuſtre par le zele qu'il témoigna alors pour la foy Apoſtolique, l'ayant ſoûtenuë genereuſement contre tous les ennemis qui l'attaquoient, 'ſans eſtre intimidé ep.142.p.1016.b
par la puiſſance d'un Empereur, 'ni troublé par le conſentement de tant d'Eveſques, qui avoient établi l'hereſie par leurs ſignatures [l'an 449, dans une aſſemblée qui pouvoit paſſer pour un Concile œcumenique.

Theodoret que les ennemis de la verité attaquoient perſonnellement,] 'reſſentit beaucoup de joie de ſe voir défendu avec ep.141.p.1015 d
elle par une perſonne ſi admirable. Mais il crut devoir attendre à l'en remercier, qu'il s'en preſentaſt quelque occaſion: Et il la trouva enfin, lorſque Marcien ayant rendu la paix à l'Egliſe [en 450,] S. Marcel envoya quelques uns de ſes diſciples en Orient pour quelques affaires. 'La vie de S. Marcel parle de Paul & de Sur.29.dec.p.
quelques autres moines qu'il envoya en Orient, ſans en mar- 352.§25.
quer le ſujet non plus que le temps. Theodoret luy écrivit enco- Thdrt.ep.142.
re peu aprés une ſeconde lettre, où il prend peine à ſe juſtifier p.1026.
ſur les calomnies que quelques uns repandoient contre ſa foy.

'Entre les Abbez qui ſignerent en 448, la condannation d'Eu- Conc.t.4.p.232
tyche, le dernier eſt Marcel Preſtre, qui ſe qualifie le moindre d.
de tous. 'Il y a encore un Marcel entre les Preſtres & Abbez qui p.532.b.
V. S. Leon §100. adreſſerent "une requeſte à Marcien en 451, contre Euthyche & quelques moines de ſa ſecte, '& qui furent appellez pour ce ſujet p.517.d.
au Concile de Calcedoine. [Comme tous ces Abbes eſtoient de

Bult.ori.p.520 Conſtantinople ou des environs,] 'nous ne douterions pas que ce Marcel ne fuſt l'Abbé des Acemetes, [ſi ce n'eſt que ſa vie dit bien qu'il fut fait Diacre, mais je n'y trouve point qu'il ait eſté Sur.29.dec.p. 354.§34. Preſtre.] 'Elle ſemble neanmoins le marquer[1] en un endroit [Et on voit que preſque tous les Abbez de ces quartiers là eſtoient Preſtres. Neanmoins comme perſonne ne donne cette qualité à S. Marcel, nous nous contentons de celle de Diacre: Et il nous ſuffit d'eſtre aſſurez qu'il a ſoûtenu genereuſement la foy lorſqu'elle eſtoit perſecutée, pour ne pas douter qu'il ne l'ait appuyée autant qu'il devoit lorſqu'elle eſtoit victorieuſe.] 1.

§ 31. 'On attribuë à ſes prieres & à ſes larmes la fin "du grand embraſement qui penſa conſumer Conſtantinople [le 2 ſeptembre 465.] 'Mais il rendit un plus grand ſervice à cette ville, lorſqu'il parut [trois ans aprés] à la teſte des Catholiques, & obtint de l'Empereur Leon "qu'il ne donneroit point le titre de Ceſar à Patrice fils d'Aſpar, qu'il n'euſt abandonné l'Arianiſme. 'Il predit auſſi la ruine de ce meſme Aſpar & de toute ſa maiſon, quelque temps avant l'année [471,] en laquelle elle arriva. V. Leon I. §. 10. §. 34. §. 33. Ib. §. 23.

§ 32. 'Il avoit déja oppoſé "la puiſſance de Dieu à celle de cette maiſon, pour ſauver un homme qui avoit imploré l'aſyle de ſon monaſtere contre Ardabure [pere d'Aſpar.] 'Et Baronius croit que ce fut à l'occaſion de ce miracle que Leon fit ſa loy du 28 fevrier 466, en faveur de l'aſyle des egliſes. V. Leon §. 11. Bar.468.§2.

[On voit par ce que nous venons de dire, que S Marcel a vécu juſque vers l'an 470. Sa vie ne marque rien qui paroiſſe aller au-delà.] Elle dit ſeulement qu'il paſſa plus de 60 ans "dans les exercices de la vie religieuſe. [Si ces 60 ans ne commencent qu'au temps qu'il ſe joignit à Alexandre,] 'il ne peut eſtre mort qu'aprés l'an 485, comme l'a cru Bollandus,[a] & il receut d'Alexandre l'habit monaſtique.[b] Mais dés auparavant il avoit diſtribué aux pauvres [ou cedé à ſon frere] tout ce qu'il avoit pour ſe retirer à Epheſe, & y mener la vie d'un vray moine [Ainſi je ne ſçay s'il ne faudroit point conter dés ce temps là les 60 ans qu'il paſſa dans les exercices de la vie religieuſe, puiſque ſon hiſtoire ne parle point des grands troubles qui agiterent l'Etat & l'Egliſe en 476.] 'L'Egliſe greque l'honore le 29 decembre; ce que le martyrologe Romain a ſuivi. §. 36. *exercitationem.* Boll.15.jan.p. 131.§16|Bulc.p 520. [a]Sur.p.348.§5 6§2.3. Bar.29.dec.

[Pour montrer qu'il eſt mort avant l'an 485, on pourroit alleguer] 'ce qu'on voit par Evagre, que dés l'an 483, Cyrille eſtoit Eva.l.3.c.29.p. 350.b|Bar.483 §45.

1. *tantùm intereſſe inter Marcellum & alios ſacerdotes & Pontifices*, M.r Bulteau, *p.* 520, dit qu'il eſtoit Preſtre.

Abbé des Acemetes. 'Mais Bollandus pretend que c'eſtoit des Acemetes du monaſtere de S. Die à Conſtantinople, puiſque[a] ce que Baſile de Cilicie & Theophane diſent des moines de S. Die, [b]Evagre & Liberat l'attribuent aux Acemetes.[c] D'autres perſonnes habiles croient auſſi que les moines de S. Die ſuivoient la regle des Acemetes. [Mais il faut que ce monaſtere ait pris leur regle aprés avoir eſté fondé ſous une autre,] s'il eſt vray comme le dit le menologe, que S. Die ait établi ce monaſtere dés le temps du grand Theodoſe,[d] qui luy donna ſelon Codin, une place pour le baſtir.[e] Les Grecs honorent S. Die le 19 de juillet, où ils en font leur principal office,[f] & ils le ſurnomment Thaumaturge. [Cependant il n'y en a point d'hiſtoire ni dans les Ménées de 1624, ni dans Maxime de Cythere. Je ne la trouve] que dans leur menologe latin de Caniſius, où ils diſent qu'il eſtoit d'Antioche, qu'il s'y eſtoit rendu illuſtre avant que de venir à Conſtantinople; & qu'Attique le contraignit d'accepter le ſacerdoce. 'Pour ſon monaſtere il en eſt parlé pluſieurs fois dans l'hiſtoire. [h] Martin [i]en eſtoit Abbé en 448, [& cela favoriſe ce que diſent les Grecs de l'antiquité de S. Die,] quoique Mr Bulteau aime mieux ne faire commencer ſon monaſtere que ſous le jeune Theodoſe.

V. S. Leon § 39.

[On peut ajouter à l'hiſtoire de S. Marcel, ce qui eſt arrivé aux Acemetes du temps qu'il en eſtoit Abbé vers l'an 460.] 'Serge diſciple de S. Symeon Stylite, envoyé par luy à Conſtantinople, voulut en s'en retournant, aller voir le monaſtere des Acemetes. [Je ne ſçay s'il y alla effectivement, & ſi ce fut là] qu'on luy dit tant de bien de S. Daniel Stylite, qu'il repaſſa la mer pour le venir voir avec ceux qui luy en avoient parlé ſi avantageuſement.

V. Leon § 19.

[Pierre le Foullon eſtoit "moine vers ce temps là dans le monaſtere des Acemetes. On l'en chaſſa à cauſe de ſa mauvaiſe conduite, & de ſes ſentimens Eutychiens: mais on n'eut peut-eſtre pas aſſez de ſoin d'avertir S. Gennade de Conſtantinople, du mal que l'on connoiſſoit en luy. Ce meſme Pierre ayant eſté chaſſé en 470 ou 471, de la ville d'Antioche, "vint ſe refugier dans le monaſtere des Acemetes; & on ſouffrit qu'il y demeuraſt caché durant quelques années pour recommencer enſuite à troubler l'Egliſe. Ce fut vers l'an 462, que "Stude grand ſeigneur Romain, tira quelques Religieux de la maiſon des Acemetes, pour former à Conſtantinople le monaſtere des Studites.]

V. S. Leon § 20.

V. S. Geunade.

'Mr Valois dit que non ſeulement le monaſtere de Die, mais encore celui de Baſſien à Conſtantinople, eſtoient auſſi Aceme-

Boll. 8. feb. p. c. 161. § 5. 20.
a Nphr. l. 16 17. p. 683. d
Thphn. p. 114. b
b Eva. l. 3. c. 18. p. 349. d
Liber. c. 18. p. 125.
c Eva. n. p. 88. 2 d
Cang. de C. p 123.
d Caniſ. t. 2. p. 822.
e Cod. or. p. 61.
f Men. p. 179.
g Boll. 8. feb. p. 161. § 1.
Caniſ. t. 2. p. 822.
Boll. 8. feb. p. 161. 162.
h Conc. t. 4. p. 231. e.
Bulc. ori. p. 505
Sur. n. dec. p. 222. § 14.
Eva. n. p. 88. 2 d

Sur.8.nov.p. 202.§6.&c. tes [Je n'en ay pas encore vu les preuves.] La vie de Ste Matrone parle fort de Saint Baſſien, & du monaſtere qu'il gouvernoit à Conſtantinople. [Mais "je ne croy pas que cette vie puiſſe faire aucune autorité.] Le menologe fait venir Saint Baſſien de Syrie à Conſtantinople ſous Marcien, "qui luy fit baſtir un monaſtere. &c. On parle tres avantageuſement de ce Saint comme d'un Prophete, comme d'un homme qui faiſoit beaucoup de miracles; qui avoit un don particulier pour faire mepriſer tous les faux plaiſirs du ſiecle, mais ſurtout pour convertir les plus grands pecheurs, par la vive douleur qu'il ſentoit & qu'il témoignoit de leur état. Entre ceux à qui ſes exhortations firent embraſſer la vie monaſtique, on nomme une "Ste Matrone ou Mionne. On dit qu'il mourut dans une extreme vieilleſſe. Les Grecs font ſa feſte le 10 d'octobre [Je ne ſçay pourquoi Baronius ne l'a pas mis dans ſon martyrologe comme tant d'autres.] Son monaſtere a ſubſiſté fort long temps, & on en parle quelquefois dans l'hiſtoire & dans les Conciles.

Men.10.oct.p. 118|Ugh.t.6.p 1099. V. S. Macedone. V. S. Macedone. Cang.de C.l.4 p.120.

Sur.29.dec.p. 350.§13. a§13|Boll.14. jan.p.1028.§53 b Sur.§13.14. 'L'inſtitut des Acemetes ayant eſté receu à Conſtantinople, ſe repandit bien toſt en divers endroits, [a] & preſque partoute la terre, [b] & ſoit qu'on vouluſt baſtir des egliſes, ſoit qu'on vouluſt fonder des monaſteres, ou faire quelque autre établiſſement de pieté, on demandoit toujours à S. Marcel quelques uns de ſes moines pour prendre ſoin de toutes choſes, & pour en eſtre les conducteurs. [Il me ſemble neanmoins qu'il eſt toujours parlé des Acemetes comme d'un monaſtere particulier. Ainſi il y a apparence que ce nom demeura attaché particulierement au premier monaſtere de l'Irenée, dont les autres eſtoient ſortis, & que les autres prirent leur nom de leur fondateur, ou du lieu où ils eſtoient baſtis, ou de quelque autre circonſtance. Il eſtoit ſans doute] du dioceſe de Calcedoine, où l'on marque le grand monaſtere des Acemetes en 536 Jean en eſtoit alors Abbé.

Cang.de C.p. 152.a|Conc.t.5 p.136.b. Nphr.l.15.c.23 p.624.a. 'Ce fut, dit Nicephore, dans ce monaſtere des Acemetes, que Jean Calybite fit profeſſion de la vie & de l'état monaſtique.

Boll.15.jan.p. 1031.§3.5.8. c p.1030.§16 'Cela paroiſt clairement par divers endroits de la vie de ce Saint. 'Et ce fut apparemment S. Marcel qui le receut, s'il eſtoit mort quelque temps avant l'an 465, comme le croit Bollandus, ſur ce que Cedrene & Zonare diſent, que l'embraſement qui arriva cette année là à Conſtantinople, s'étendit d'un coſté juſqu'à l'egliſe de ce Saint. 'Mais je ne ſçay ſi ces hiſtoriens aſſez modernes, n'auroient point voulu marquer l'étenduë de cet embraſement par les noms des lieux tels qu'ils eſtoient, non du temps de l'embraſement,

Bult.ori.p.525

braſement, mais du temps qu'ils écrivoient. 'Evagre traitant le meſme ſujet, ne parle point dutout de S. Jean Calybite; & au lieu de ſon egliſe, il met le vieux temple d'Apollon. Eva.l.2.c.13.p. 307.a.

'L'autre preuve de Bollandus, qu'il tire de la vie meſme du Saint, que le monaſtere de Stude fondé vers l'an 462, ne l'eſtoit pas encore lorſque ce Saint ſe retira, [n'eſt pas plus forte que la premiere, comme il ſeroit aiſé de le montrer. Ainſi ſi l'on veut ſoûtenir que Jean Calybite a vécu ſous Theodoſe II, il faut ſe tenir] 'à ce que Baronius dit, que cela eſt porté par des manuſcrits [a] que Bollandus avoue n'avoir pas vus; [b] & du foible indice que peut donner Nicephore, qu'il a vécu ſous la conduite de S. Marcel. Boll.15.jan.p. 1030.§16. Bar.15.jan. [a] Boll.15.jan.p. 1029.§5. [b] Nphr.l.15.c. 23.p.624.a.

[Nous avons deux vies de ce Saint differentes pour l'air & le ſtyle, l'une dans Surius, l'autre dans Bollandus.] La derniere paroiſt tout à fait eſtre de la main de Metaphraſte: '& auſſi Leo Allatius la luy attribuë. [Ainſi elle eſt peu capable de nous aſſurer d'une hiſtoire toute extraordinaire comme eſt celle là.] 'L'auteur de l'autre vie veut paſſer pour original, & pretend avoir vécu du meſme temps que celui dont il fait l'hiſtoire. [Je n'aurois pas de peine à croire en effet, qu'elle eſt plus ancienne que celle de Metaphraſte.] 'Mais Bollandus ſoûtient [1] qu'elle eſt beaucoup moins pure, & plus corrompuë. [c] Allatius la met entre celles dont on ne connoiſt point les auteurs, & qu'il ſoûtient n'eſtre point de Metaphraſte. [Elle n'en a point l'air aſſurément: mais elle n'a pas davantage celui d'une piece originale. Ainſi on peut dire qu'une hiſtoire qui auroit beſoin d'eſtre fort autoriſée, ne l'eſt point dutout, non plus que celle que l'on fait de S. Alexis, aſſez ſemblable à celle-ci.] All.de.Sym.p. 128. Sur.15.jan.p. 233.§2. Bolſ.15.jan.p. 1029.§5. [c] All.de.Sym. p.119.120.

'Cela n'empeſche pas qu'il n'y ait eu veritablement un S. Jean Calybite, 'puiſque l'Egliſe greque l'honore publiquement le 15 de janvier: en quoy elle a eſté ſuivie depuis quelque temps par les Latins, 'dont quelques uns marquent auſſi ſa feſte le 27 de fevrier. 'Il y a une egliſe de ce Saint à Rome, [d] que Baronius dit eſtre tres ancienne: mais il n'en donne pas de preuve. [e] On marque qu'il y a de ſes reliques dans cette egliſe, [f] & que c'eſt peut-eſtre pour cela que quelques Latins le mettent à Rome; [g] ce qui a pu venir encore de ce qu'on a confondu l'ancienne Rome avec la nouvelle, c'eſt à dire avec Conſtantinople, où l'on ne peut douter qu'il n'ait vécu, s'il y a quelque verité dans ſon hiſtoire. 'On croit avoir ſon chef à Beſançon dans l'egliſe de S. Eſtienne, 'où l'on dit qu'il a eſté apporté lorſque les Latins eſtoient maiſtres Boll.15.jan.p. 1029.§1. §2. §19. [d] Bar.15.jan. [e] Boll.15.jan.p 1031.§19. [f] §8. [g] §8.14. §17.18. may,t.1.p.8.9.

1. M. le Maiſtre la condamne.

de Conſtantinople : & on peut avoir apporté en meſme temps les reliques qu'on croit en avoir à Rome.

SAINT AUXENT, PRESTRE, ET ABBÉ DANS LA BITHYNIE.

[NOUS ne nous arreſterons pas à décrire en particulier l'hiſtoire de S. Auxent, puiſqu'il n'y a qu'à la voir de ſuite dans la vie que Bollandus nous en a donnée,] l'ayant tirée du manuſcrit grec de la bibliotheque du Roy. * L'auteur en avoit appris pluſieurs choſes d'un diſciple du Saint & heritier de ſa caverne. 'C'eſt à dire "de Serge, qui ne fut pas moins l'heritier de ſa vertu que de ſa demeure. [On voit la fidelité de cet auteur;] 'en ce qu'il aime mieux ne rien dire dutout des choſes dont il n'eſtoit pas bien informé, 'que d'en parler ſur de ſimples conjectures. 'Baronius aſſure que ſon hiſtoire eſt digne de toute croyance, & qu'elle eſt écrite avec une entiere ſincerité, 'quoiqu'il n'euſt vu que l'edition de Surius tirée de Metaphraſte, qui eſt alterée en quelques endroits. [Le ſtyle ſimple & naïf dont cette hiſtoire eſt écrite, ſuffiroit ſeul pour luy donner autorité, quoiqu'elle ne luy donne pas d'agrément. L'auteur eſtoit apparemment ſolitaire dans le monaſtere du Saint,] 'puiſqu'il l'appelle ſon pere.

Boll 14.feb.p. 770.§ 5.
* p.780.§ 57.
p.769.e.f.
Note 1.
p.770.§ 2.
p.780.§ 57.
Bar.459.§ 154.
14.feb.
Boll.p.770.§ 56.
§ 67.

'S. Auxent eſtoit originaire de Perſe. Son pere nommé Addas en ſortit du temps de Conſtance, à cauſe de la perſecution que Sapor y excitoit contre les Chrétiens. Il ſe retira ſur les terres de l'Empire avec un de ſes couſins nommé Vincent, & peut-eſtre encore avec un frere qui n'eſt pas nommé. 'Vincent eut le malheur de tomber dans l'hereſie des Macedoniens; & il y fut fait Preſtre en un village prés de Calcedoine. Il ſe réunit neanmoins enfin à l'Egliſe [vers l'an 392,] par l'occaſion que nous avons 'raportée ailleurs, 'le frere d'Addas ſe mit dans les armes, & eut * une char-

Soz.l.7.c.21.p. 738.c.
Boll.p.770.§ 2.
Soz.p.738.b.c.
V. Theodoſe I.§ 65.
Boll.p.770.§ 2.
* optio.

ge de Lieutenant dans les gardes de l'Empereur.

'Addas ſe maria, & rendit en cela un grand ſervice à l'Egliſe, luy ayant donné ſon fils Auxent. 'Ce Saint naquit en Syrie, d'où il vint à Conſtantinople chercher ſon oncle qui eſtoit déja mort. Il s'y arreſta neanmoins, & y prit auſſi un emploi dans les gardes. Car ſon corps eſtoit fort & vigoureux, & ſon ame encore plus forte, ſoit par la pureté de ſa foy, ſoit par la ſcience chrétienne dont il eſtoit parfaitement inſtruit, ſoit par la modeſtie & les vertus qu'on voyoit en luy. 'Sa vie marque amplement de quelle maniere, & avec quelle pieté il vécut à la Cour, particulierement depuis l'an 442; & luy attribuë meſme déja des miracles. [Mais il y faut joindre ce qu'en dit Sozomene, qui écrivoit en ce temps là meſme, avant que le Saint euſt quitté le monde.] 'Auxent, dit il, fut recommandable par ſa pieté envers Dieu, par ſon zele pour ſes amis, par la pureté de ſes mœurs, par ſon erudition dans les ſciences profanes & eccleſiaſtiques, par ſa politeſſe & ſa douceur. Il paſſa une partie de ſa vie à la Cour, aimé & eſtimé de l'Empereur & de tous les courtiſans; & il y poſſeda des charges tres conſiderables. Sa memoire eſt dans une grande veneration chez les plus ſaints ſolitaires & toutes les perſonnes de pieté qui l'ont connu.

Soz.p.738.c. Boll.p.770.§ 2. §2-8. Soz.p.738.c.d.

'Entre les ſolitaires avec qui il eſtoit uni, il viſitoit tres ſouvent un nommé Jean qui demeuroit vers l'Hebdomon. Il y eſtoit accompagné par "S Marcien, & Anthime tous deux alors laïques comme luy, & tous deux depuis Preſtres. "Antime continua toujours les exercices de pieté qu'il avoit pratiquez deſlors avec S. Auxent. Car ils paſſoient les jours dans le jeûne & dans la priere, & les nuits dans la veille ou couchez à terre. Ils alloient d'ordinaire prier enſemble dans l'egliſe de la paix au bord de la mer. Auxent avoit encore d'autres compagnons ordinaires de ſes devotions, 'dont l'un contrefaiſant le pauvre, l'importunoit ſouvent pour luy demander une tunique; de ſorte qu'enfin le Saint luy donna la ſienne propre, n'en ayant point d'autre, parcequ'il donnoit aux pauvres tout ce qu'il avoit. Mais l'hypocrite fut bientoſt puni. Les voleurs luy enleverent & cette tunique & ſept autres qu'il avoit encore.

Boll.p.770.f. V. ſon titre. V. Gonnade de Conſtantinople. p.771.1.

'Avec quelque pieté qu'il vécuſt dans le monde, il crut le devoir quitter pour eviter l'eſtime & les loüanges des hommes, & meriter celles des Anges ["Il renonça au ſiecle vers l'an 446, ſelon ce qui nous paroiſt le plus probable parmi les difficultez dont ce point eſt embaraſſé:] Il ſe retira dans la Bithynie ſur le

p.772.§9. Note 2.

coſteau d'une montagne nommée Oxie, environ à 'quatre lieuës dix milles.
§10.11. de Calcedoine. 'Il vivoit là inconnu aux hommes, [a] couvert d'une
a §14. b §9. peau, où le poil eſtoit encore, [b] ayant abandonné toutes choſes
§10.11. en quittant la Cour. 'Il y fut decouvert au bout d'un mois, ſa
charité n'ayant pu refuſer "un miracle à des enfans, dont les &c.
§11. troupeaux s'eſtoient perdus dans ſon deſert. 'Il ſe fit faire enſuite
une cellule ſur le haut de la montagne, où il s'enferma, ne parlant à ceux qui le venoient viſiter que par une petite feneſtre,
§12. [d'où] 'il pouvoit neanmoins toucher les malades pour les guerir.
§14.45.52. 'Il ne parloit qu'à certaines heures, comme à neuf heures du matin, à midi, & à trois heures, & il vouloit toujours que l'on com-
§45. mençaſt l'entretien par la glorification du nom de Dieu. 'Durant les autres heures qu'il prioit ou qu'il liſoit, il vouloit que les ſurvenans fiſſent la meſme choſe avec luy, ou qu'ils l'ecoutaſſent
§12. lire. 'Comme il venoit un grand nombre de perſonnes, & que divers pauvres s'eſtoient habituez en ce lieu là pour recevoir les
§13. aumoſnes de ceux qui y venoient, 'le Saint eut ſoin que l'on y apportaſt du pain [tous les jours] à midi pour les uns & pour les au-
§17.25. tres. 'On remarque qu'au haut de ſon baſton, il y avoit une croix qu'il employoit quelquefois pour la gueriſon des malades.

§14.44. 'Il ſoûtint en ce lieu beaucoup de combats, & contre luy meſ-
§22.23. me & contre les demons. 'Il y fit auſſi beaucoup de miracles, ſurtout pour la gueriſon des poſſedez qu'il avoit ſoin de porter à
§12. faire penitence de leurs fautes. 'Mais le premier fut la gueriſon
[1] d'une femme de Nicomedie qui eſtoit aveugle. Il voulut que 1.
Ibid. tous ceux qui eſtoient preſens y euſſent part, en les faiſant prier
§14. avec luy pour elle: 'ce qu'il fit encore en d'autres rencontres.

Un de ſes anciens amis qui venoit ſouvent de Conſtantinople le viſiter, luy amena un jour une perſonne "qui n'avoit que du &c.
mepris pour ce qu'on diſoit de ſa vertu & de ſes miracles, juſqu'à en faire des railleries injurieuſes. Le Saint, [pour luy témoigner que Dieu luy avoit fait connoiſtre ſa diſpoſition,] ne luy voulut
§15. pas dire un ſeul mot: 'Et en s'en retournant chez luy, il trouva ſa
§16. fille poſſedée du demon, & étrangement agitée. 'Il rentra en luy meſme & courut au Saint avec ſa fille. Le Saint luy fit quelque pe-
§17. tite reprimende de ſes railleries; 'enſuite de quoy s'eſtant mis en oraiſon, il fit ceſſer l'agitation de ſa fille en luy envoyant ſa croix, & la guerit enfin entierement, aprés l'avoir obligée elle & ceux de ſa famille à paſſer une ſemaine dans le jeûne & dans la priere. Il les inſtruiſit auſſi "du reſpect qu'on doit aux vrais miracles que &c.

1. *quædam Comitiſſa*. Eſt-ce un nom propre?

Dieu fait par qui il luy plaiſt,& quand il luy plaiſt. Il avertit deux § 18.
elephantiaci. "lepreux qui venoient luy demander leur gueriſon, de reconnoiſtre que leur mal eſtoit une juſte punition de leurs pechez, dont il leur fit l'enumeration, particulierement de leurs juremens. [Aprés avoir ainſi gueri leurs ames,] il exhorta tous les aſſiſtans à prier. Il pria luy meſme pluſieurs heures à genoux avec
1. beaucoup de larmes,leur oignit enſuite tout le corps avec [1] l'huile des Saints, & les renvoya ainſi parfaitement gueris Ils en rendirent gloire à Dieu, & raporterent à tout le monde ce qui leur eſtoit arrivé. 'Deux femmes de Phrygie tourmentées par le de- § 19.
mon, ayant eſté gueries par luy, ne voulurent point s'en retourner, mais demeurerent ſur la meſme montagne où il eſtoit. 'C'eſt § 21.
&c. ce que fit auſſi une autre poſſedée qu'il guerit "par une priere continuelle de trois jours.

'Une des raiſons qui avoient porté S. Auxent à ſe retirer dans § 9.
la ſolitude, eſtoit les maux qu'il prevoyoit par l'eſprit [de Dieu] que les heretiques devoient faire dans l'Egliſe. [S'il avoit quitté la Cour en 446,comme nous croyons, c'eſtoit dans le temps que l'hereſie de Neſtorius y eſtoit extremement odieuſe, & que celle d'Eutyche n'eſtoit pas encore connuë, de ſorte que le Saint peut aiſément avoir eu quelque liaiſon avec ce dernier hereſiarque, qui paſſoit pour un Saint & un ſerviteur de Dieu. Lorſqu'il eut eſté reconnu pour ce qu'il eſtoit, on craignit apparemment que le Saint ne ſe laiſſaſt aller à ſuivre auſſi ſes ſentimens,ce qui euſt pu cauſer un grand ſcandale dans l'Egliſe.] 'On voit en effet § 23,34.
qu'on le ſupçonnoit d'erreur. 'Il eſt viſible meſme qu'il avoit § 40.
quelque eloignement pour le Concile de Calcedoine, s'eſtant laiſſé perſuader, que ce Concile ne reconnoiſſoit pas la Sainte Vierge pour mere de Dieu, & que ſur cela il faiſoit difficulté de communiquer avec l'Egliſe Catholique.

V.la note 2. ['Soit donc durant le Concile meſme, ſoit quelques années aprés, & vers l'an 456,] 'lorſqu'il y avoit environ dix ans que le § 22.
Saint vivoit [dans ſa retraite,] l'Empereur Marcien & les Eveſ- § 23.
ques du pays jugerent à propos de le faire venir, afin qu'il rendiſt luy meſme témoignage de ſa foy [& de ſa communion] 'On luy parla d'abord comme ſi on euſt voulu autoriſer la foy par ſon témoignage, & il n'eut pas de peine à s'en défendre, en répondant que ce n'eſtoit pas aux moines à inſtruire,mais à eſtre inſtruits par les Pontifes. Mais on luy fit bien-toſt comprendre que

1. [Je penſe que c'eſtoit l'huile des lampes qui bruloient devant les tombeaux des Saints, & elle eſt appellee, § 60, l'huile des ſaintes reliques;] le Saint s'en ſervit dans pluſieurs autres miracles. Boll. 14. feb. p. 773 § 20. 21. 37 60

c'eſtoit de ſa foy dont on vouloit eſtre aſſuré.]

§23. 'Comme il faiſoit cependant toujours difficulté de quitter ſa ſolitude, Marcien y envoya quelques moines & quelques Eccleſiaſtiques avec des ſoldats, pour le perſuader de venir, ou ou pour l'emmener de force. Il demanda quelle eſtoit l'erreur dont on l'accuſoit, & comme on luy eut parlé des ſentimens d'Eutyche, qui ne vouloit pas que J.C. euſt pris entierement la nature

§24. humaine, 'il declara que pour luy il adoroit le Verbe qui a pris de la S.te Vierge 'l'humanité entiere & parfaite. [Mais il ne croyoit *carnem*
pas encore que le Concile de Calcedoine fuſt dans la meſme

§23-25. foy que luy.] 'On ne put ni ouvrir la cellule, ni faire marcher le chariot ſur lequel on l'avoit fait monter, que lorſqu'il l'eut per-

§17.27. mis, en faiſant le ſigne de la croix avec la croix 'qui eſtoit à ſon

§32. baſton. 'Il eſtoit dans une foibleſſe extreme à cauſe de ſes grandes auſteritez. On voyoit le pus, & les vers luy ſortir du corps. Dans ce temps là meſme un ongle luy tomba du pied, & un nommé Theophile accourut plein de foy pour le ramaſſer. Surquoi

Ibid. le Saint dit avec douleur : 'Et ne ſuis-je pas un homme comme "

§25.32.35. vous ? je vous prie, epargnez-moy cette peine. 'Le grand nom-

§29. bre de miracles qu'il fit en chemin, 'n'empeſcherent pas que

§28. ceux qui l'amenoient, ne le traitaſſent d'impoſteur. 'Le Comte Dorothée dont il guerit alors 'la petite fille, tourmentée du de- *neprem.*
mon depuis 14 ans, [peut eſtre celui 'qui gouvernoit la Paleſtine V.S. Leon.
en 452 & 453. Dieu ſe plaiſoit ainſi à le relever d'un coſté, pen- §139.
dant qu'il l'humilioit de l'autre, pour le purifier de plus en plus.]

§32. 'On le conduiſit au monaſtere de Phile, où il fut enfermé

§33. dans une chambre comme un criminel, 'ſans qu'on permiſt à per-

§35. ſonne de luy parler. 'Et les moines du lieu contribuoient eux meſ-

§34. mes à l'affliger. 'Ils eſtoient faſchez de ce qu'il faiſoit diſtribuer à d'autres qu'à eux les charitez qu'on luy apportoit. Il les envoyoit

§31. ſurtout aux pauvres de la montagne d'Oxie, 'qui l'avoient ſuivi en pleurant, & qu'il avoit renvoyez en les aſſurant que ſon cœur

§34. ſeroit toujours avec eux. 'Quelques perſonnes de qualité de ſes amis, eurent neanmoins la liberté de le voir, & l'exhorterent à ne point donner occaſion aux mauvais ſentimens qu'on avoit de luy, & à procurer l'union de l'Egliſe: à quoy il répondoit ſeulement : Que la volonté de Dieu ſoit faite. Ces perſonnes ſont nommées le General Conſtantin, & le Comte Artace. [C'eſt apparemment Conſtantin qui fut Conſul en 457, puiſqu'il fuſt plutoſt de juſtice que d'épée, & Artace grand chambellan ſous Theodoſe II. Ils aſſiſterent tous deux au Concile de Calcedoine.]

'On tranſporta enſuite le Saint au monaſtere de l'Abbé Hypace prés le palais de Rufin, 'ou du Cheſne dans le territoire de Calcedoine, aſſez celebre par la condamnation de S. Chryſoſtome. L'Egliſe greque & la latine honorent cet Hypace au nombre des Saints le 17 de juin: & le menologe fait ce jour là ſon eloge, &c. 'où l'on voit qu'il eſtoit Preſtre, & qu'étant né ſous Arcade [vers l'an 400,] il vécut 80 ans entiers. [a]On pretend qu'il tua avec ſon baſton "un dragon prodigieux qui mangeoit les hommes. [b]La vie de S. Auxent le qualifie un homme excellent en toutes manieres, plein de la grace & des dons de Dieu, & un veritable diſciple de J.C. 'Hypace & tous ſes Religieux receurent tres bien le 1. Saint, & quoiqu'on le leur euſt amené [b]avec ordre de ne le laiſſer parler à perſonne, ils ouvrirent leur porte pour recevoir tous ceux qui vouloient luy parler, & exercerent envers eux les devoirs d'une ſainte hoſpitalité. 'Il guerit en ce lieu pluſieurs perſonnes, entre autres une dame poſſedée du demon, & qui ce ſemble ne le ſavoit pas, en luy ordonnant de jeûner 40 jours. 'Il y donnoit auſſi diverſes inſtructions au peuple qui y venoit en foule, particulierement pour fuir le theatre, comme la ſource de tous les crimes.

'Marcien le fit amener de là au palais d'Hebdomon [auprés de Conſtantinople,] où il le traita avec beaucoup de reſpect. Il le preſſa extremement de donner ſon approbation au Concile de Calcedoine: Le Saint luy parla auſſi avec beaucoup d'humilité, mais ſans pouvoir encore ſe rendre. 'Il s'en retourna chez Saint Hypace, où il fit pluſieurs miracles. 'Mais Marcien l'ayant mandé une ſeconde fois, le Saint promit de recevoir le Concile, & d'y communiquer avec joie, s'il eſtoit vray qu'il n'euſt rien enſeigné de contraire au Concile de Nicée, & au Myſtere de l'Incarnation. L'Empereur tres content de cette réponſe, le fit mener à la grande egliſe ſuivi d'une infinité de perſonnes, & manda au Patriarche [Anatole] de luy faire lire tous les decrets du Concile. 'Le Saint n'y trouva rien que de veritable & d'orthodoxe: [c]de ſorte qu'il ſe rendit tout à fait, & conſentit à les recevoir. [d]On aſſure qu'aprés cela il éclaircit luy meſme la foy de l'Egliſe, & combatit avec beaucoup de force contre Dioſcore & Eutyche. Mais on veut qu'il l'ait fait dans le Concile de Calcedoine: [ce qui nous paroiſt difficile à ſoûtenir.]

'Il retourna chez S. Hypace, & de là ſe fit mener non ſur la montagne d'Oxie, mais ſur une autre nommée Siopa, plus prés

1. *illic juſſus agere ſilentium...*

§ 36. n. f. n. g. Caniſ. t. 2. feb. p 776. [a] Cod. ori. C. p. 63. a. [b] Cang de. C. p. 102. a. [b] Boll. 14 feb. p 776. § 36. § 36. § 37. § 39. § 38. § 39. § 40. § 41. 42. [c] § 42. [d] Anal. g. p. 416. Boll. p. 777. § 43

Anal.g.p.416. 417.420. de Calcedoine, & qui eſtoit beaucoup plus rude, 'plus ſeche,
a Boll.p.777.§ 43. plus froide & plus haute que toutes celles des environs. aIl ſe fit
p.769.§2. enfermer, comme auparavant, dans une cellule de bois, qui n'a-
§2.3. voit point d'autre ouverture qu'une feneſtre. 'Il paroiſt que ſa
cellule eſtoit dans une caverne. Ce fut là qu'il finit ſes jours. 'C'eſt
pourquoi cette montagne a depuis eſté appellée le mont Saint
Anal.g.p.420. 421. Auxent, à cauſe qu'il l'avoit habitée le premier. 'On n'y avoit ni
eau, ni aucune autre commodité que ce qu'on alloit querir par
un chemin tres rude au bas de la montagne, où le Saint fit depuis
un monaſtere de filles, [c'eſt à dire à prés d'une demie lieuë loin.]

p.416. 'Ce fut de cette montagne qu'il éclaira toute l'Egliſe par l'eclat
Boll.p.777.§. 44. de ſes vertus, de ſa doctrine, & de ſes miracles. 'Les demons l'at-
taquerent viſiblement en ce lieu. Ils le battirent meſme ſi cruel-
lement qu'il eut peine à ſe relever le lendemain. Mais rien n'a-
battoit ſon courage, & il reſiſtoit genereuſement par la force
§44 45. qu'il tiroit des Ecritures. 'Il y eſtoit ſouvent viſité par les moines
§48-49.53.59. 46. de S. Hypace, & par beaucoup d'autres perſonnes 'à qui il don-
noit diverſes inſtructions. 'Il leur faiſoit chanter les uns aprés les
autres "quelques cantiques fort courts qu'il leur avoit compo- &c.
§56.57. ſez. 'Il leur faiſoit auſſi paſſer en veille toute la nuit qui prece-
doit le dimanche, [à prier &] à chanter des pſeaumes.

§55. 'Il ſouhaitoit que l'on ne travaillaſt point le vendredi à cauſe de
la paſſion, comme on le faiſoit le dimanche à cauſe de la reſur-
rection, & que l'on paſſaſt l'un de ces jours dans le jeûne & dans
la priere, comme on paſſoit l'autre "dans une ſainte joie & dans *inconvivio.*
la participation des Sacremens. Il ordonnoit meſme de le prati-
quer ainſi autant que cela ſe pouvoit, particulierement à ceux
qui n'avoient pas beſoin de gagner leur vie, & il le faiſoit prati-
quer aux ouvriers quand il en avoit, leur donnant le vendredi
non ſeulement leur nourriture comme il faiſoit le dimanche;
mais encore "ce qu'ils auroient gagné [ailleurs où on les euſt fait *mercedem.*
travailler.] Serge ſon ſucceſſeur continua la meſme choſe [mais
on ne voit pas que cette devotion ait eu d'autre ſuite.]

§51.52. 'Ses exhortations porterent pluſieurs perſonnes à renoncer au
monde, & à ſe retirer en divers endroits pour y vivre dans la ſo-
§52. litude, 'aprés avoir receu de ſes mains l'habit monaſtique, & il ſe
depouilloit ce ſemble du ſien pour le leur donner. L'un d'eux
nommé Baſile, qui s'eſtoit enfermé comme luy à huit lieuës de là,
fut un jour tellement battu par les demons, qu'il demeura ſans
mouvement & ſans parole. On rompit ſa cellule pour l'apporter
en cet état au Saint, qui l'ayant fait revenir à luy, luy dit ces paro-
les

„ les: Recevez la puiſſance contre le tentateur, & ne craignez
„ plus toute ſa malice. Il luy fit enſuite recevoir le corps & le ſang
du Sauveur, & il luy ordonna de s'en retourner auſſi-toſt chez
ſe exercuiſſet. luy, où aprés qu'il eut combatu avec courage durant trois ans,
ſans que les demons euſſent la hardieſſe de l'attaquer, il ſe repoſa en paix.

'S. Auxent convertit meſme pluſieurs femmes, partie vierges, partie penitentes, pour leſquelles il fit baſtir un monaſtere
un mille. en un lieu nommé Gyrete à 'une petite demie lieuë de ſa montagne. 'Et il donna à ce lieu le nom de Triquinarée, à cauſe des chemins rudes & difficiles qui y menoient, ou à cauſe des habits fort
&c. 'rudes 'que le Saint faiſoit porter à ces Religieuſes. [a] Il les faiſoit venir tous les vendredis & les dimanches pour les inſtruire; [b] & ſa vie raporte une partie des inſtructions qu'il leur donnoit. [Mais je ne ſçay pourquoi] il ſouffrit que l'une d'elles y demeuraſt ſeparée de ſon mari [Il n'eſt pas dit neanmoins expreſſément que ſon mari la demandaſt.] Ce monaſtere duroit encore 300 ans aprés.
'La premiere qui y demeura nommée Eleuthere, avoit eſté au ſervice de Pulquerie, & avoit beaucoup de pieté. Le Saint l'exhorta long-temps à continuer de ſervir Dieu dans l'habit ſeculier où elle eſtoit. Mais il ceda enfin au deſir qu'elle avoit de la retraite, quand il vit que ce deſir eſtoit ſtable & immobile dans ſon cœur.

'Il paroiſt que le Saint avoit auſſi quelques ſolitaires qui demeuroient auprés de luy. 'Auſſi ſa vie luy donne en un endroit le
Archimandrita. titre 'd'Abbé, [elle y joint celui de Preſtre, ſans avoir marqué comment il l'avoit receu.] 'Il ſemble que ce fuſt luy meſme qui donna l'Eucariſtie à Baſile.

'Il continua dans ſa derniere retraite à faire un grand nombre de miracles. 'On luy amenoit ſurtout beaucoup de poſſedez, [c] à qui il recommandoit de jeûner, particulierement le mécredi & le vendredi, avec une priere ardente, & une foy ferme; & le Seigneur en gueriſſoit une partie par ſa priere: mais il s'en trouvoit auſſi pluſieurs indignes d'eſtre gueris. 'Il y en avoit meſme qui par l'amour d'un gain honteux, [& pour attirer les aumoſnes des perſonnes charitables,] faiſoient ſemblant d'eſtre poſſedez. 'Il diſtribuoit aux autres tout ce qu'on luy apportoit, & ſa charité pour les pauvres luy fit meſme faire des dettes qu'il fallut payer aprés ſa mort.

'Dans les derniers jours de ſa vie il ſortit de ſa cellule pour aller viſiter le monaſtere de filles que l'on baſtiſſoit encore, &

Anal. g. p. 421.

Boll. p. 781. § 61.

[a] § 62.
[b] § 62-64.

p. 769. § 4.

p. 781. § 61.

§ 55. 57.

§ 67.

§ 52.

§ 45. 58.

[c] § 51.

[c] § 60.

§ 51.

§ 60.

§ 51.

§ 65.

§ 65. peut-eſtre pour y offrir le ſacrifice. Trois jours aprés qu'il fut revenu ſur ſa montagne, il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta au bout de dix jours, le 14 de fevrier, [a] auquel l'Egliſe grecque & la latine l'honorent. [On n'en marque point autrement l'année,] ſinon que c'eſtoit aprés la mort de S. Symeon Stylite, [arrivée en 460,] dont il fut averti dans une viſion à l'heure meſme qu'elle arriva, & que ce fut avant celle de l'Empereur Leon, [c'eſt à dire avant l'an 474.] Diverſes perſonnes demanderent à avoir ſon corps. Mais enfin on l'accorda aux larmes des filles qu'il avoit données à Dieu, & on l'enterra dans la chapelle de leur monaſtere, qui fut depuis appellé pour ce ſujet le cimetiere de S. Auxent: & Dieu continua d'y faire pluſieurs miracles.

§ 66. All. de Sym. p. 83. Ugh. t. 6. p. 1219 Men. 14. feb. Cang. de C. p. 154. a.

Leo Allatius cite une vie de S. Auxent écrite par Pſellus, differente de celle que nous avons. On en peut voir encore quelques eloges dans les menologes des Grecs. Ils diſent qu'on faiſoit ſa feſte dans le monaſtere de Calliſtrate à Conſtantinople, où Sergius le compagnon des impoſtures de Mahomet avoit eſté moine.

§ 67. Boll. p. 769. § 31 Anal. g. p. 417. 418.

La caverne de S. Auxent fut toujours habitée durant 300 ans par de grands Saints, qui y demeuroient reclus [comme luy,] ſavoir par Serge ſon diſciple & ſon imitateur, par S. Benedimien, par un Gregoire, par un Jean, & enfin par S. Eſtienne le jeune, ſi celebre par ſon courage durant la perſecution des Iconoclaſtes. On l'amena tout jeune ſur cette montagne, comme en un lieu digne des grandes eſperances que l'on concevoit déja de ſa ſainteté, & il y paſſa 60 ans, [b] de ſorte qu'il en retint meſme le ſurnom, ayant eſté nommé Eſtienne d'Auxent.

Boll. p. 769. § 2. b § 2. 3.

p. 780. § 57.

L'auteur de la vie de S. Auxent fait un grand eloge de Serge ſon diſciple, dont il avoit appris une partie de ſon hiſtoire. Il eſtoit originaire de Meſie, "& conſervoit encore le langage barbare de ſon pays: mais il n'avoit rien de barbare dans ſon eſprit [& dans ſes mœurs.] Depuis qu'il ſe fut uni à S. Auxent pour demeurer avec luy, il n'uſa ni de vin, ni d'huile, ni de fruits, ne prenant que du pain, de l'eau, & quelques legumes qui n'eſtoient point cuits, ſans s'en raſſaſier jamais. Il prioit preſque toute la nuit, & il employoit preſque tout le jour à faire de petites croix [1] de bois, qu'il donnoit à ceux qui venoient en ce lieu: & ils les recevoient comme une benediction [du ciel.]

" lingua barbara.

1.

Ugh. t. 6. p. 1206 Men. p. 9. e Anal. g. p. 417.

Bendimien [qui ſucceda à Serge] eſt honoré par l'Egliſe grecque le premier de fevrier. [c] La vie de S. Eſtienne le jeune, dit qu'il

1, *cruces ex ſiligni.* Il y a divers arbres à qui on donne ce nom.

eclata par toutes ſortes de vertus, & par un grand nombre de miracles. Les Grecs en ſont encore d'autres eloges; & ils diſent qu'il avoit eſté diſciple & ſerviteur de S. Auxent. Mais ſelon ce qu'ils ajoutent, il ſemble qu'il ait quitté ſa caverne pour s'enfermer dans un autre endroit voiſin, où il paſſa 42 ans. Gregoire qui demeura aprés luy dans la cellule de S. Auxent, eſt loüé comme un homme venerable par ſon amour pour la continence, auſſi-bien que par ſa vieilleſſe ſacrée. Ugh. Men. Anal. g. p. 417.

S. GENNADE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE.

ENTRE tant d'Eveſques de Conſtantinople que l'Egliſe greque honore comme des Saints, il y en a peu qui le meritent davantage, ſelon le témoignage de l'hiſtoire, que S. Gennade. Car on ne remarque en ſa conduite aucun defaut conſiderable. Il paroiſt au contraire que dans les occaſions importantes, il a fait ce que ſon devoir & ſa dignité demandoient de luy: On voit dans luy un grand zele pour la diſcipline de l'Egliſe: on dit meſme que Dieu luy a fait des faveurs extraordinaires, qu'il n'accorde guere qu'à ceux que ſa grace a elevez audeſſus des vertus communes: Et on ajoute que le demon a reconnu qu'il ne pouvoit rien contre l'Egliſe, tant qu'il la gouverneroit.]Jean Moſc dit ſur le raport de deux Preſ- Moſc. c. 145. p.
1. tres de Conſtantinople, que c'eſtoit un homme tres' mortifié, & 1119.
en meſme temps tres doux, dont le corps eſtoit pur [auſſi-bien que l'ame.] 'Un autre Gennade Preſtre de Marſeille, dit qu'il Genn. c. 90.
nhidus. avoit l'eſprit vif, la langue éloquente, & la memoire enrichie par la lecture des anciens auteurs.

[La premiere choſe que nous ſavons de luy, eſt celle qui luy

1. *continens.* Ce cet endroit n'eſt pas dans le grec, non pas meſme dans celui de M. Cotelier, *t.* 2. *p.* 414.

Fac.l.2.c.4.p. 76-78. eſt la moins favorable.] Car Facundus nous aſſure qu'il a fait un écrit contre S. Cyrille d'Alexandrie, extremement injurieux, comme on le voit par les endroits qu'il en cite, où il traitoit ſa doctrine & ſes anathematiſmes, de menſonges & de blaſphemes dignes d'eſtre anathematizez. [C'eſtoit ſans doute en 431 ou 432, lorſque la chaleur de la diſpute entre Saint Cyrille & Jean d'Antioche duroit encore, & que pluſieurs perſonnes tres orthodoxes, eſtoient perſuadées que Saint Cyrille en combatant Neſtorius, eſtoit tombé dans l'erreur d'Appollinaire.] Ainſi Gennade pouvoit n'avoir que des ſentimens tres Catholiques, & blaſmer neanmoins avec une bonne intention ceux de S. Cyrille, parcequ'il ne les pouvoit accorder avec la foy de l'Egliſe. [Cette faute de Gennade fut apparemment couverte par la réunion qui ſe fit l'an 433, entre les Orientaux & S. Cyrille, & effacée par le reſte de ſa conduite; puiſqu'on n'auroit pas elevé ſur le throne de Conſtantinople un homme ſuſpect de Neſtorianiſme. Il devoit eſtre encore aſſez jeune en 431, n'eſtant mort qu'en 471. Il paroiſt dans ce que nous avons de cet écrit, beaucoup de feu & de connoiſſance de l'Ecriture.] &c.

p.78.b.c.

Cy.Al.ep.48.p. 191.192. [Il y avoit vers l'an 434, & apparemment à Conſtantinople, un Gennade Preſtre & Abbé, qui faiſoit difficulté d'entrer dans la communion de S. Procle, parceque ce Saint y avoit admis Juvenal de Jeruſalem, coupable d'une ambition viſible dans l'erection de ſon nouveau Patriarcat. Neanmoins S. Cyrille conſeilla à Gennade de ne pas deſapprouver la condeſcendance dont S. Procle uſoit en cette rencontre. [Cet amour pour l'honneur & la diſcipline de l'Egliſe, eſt digne du zele de noſtre Saint, & ce ſeroit une preuve qu'il ſe ſeroit bientoſt entierement reconcilié avec S. Cyrille.]

Thdr.L.p.553. c.d. Ndhr.chr. [Il eſt certain qu'il eſtoit Preſtre de Conſtantinople, lorſqu'il en fut fait Eveſque. Il ſucceda à Anatole, [mort en l'an 458, "peut-eſtre le 3 de juillet. On ne dit rien de particulier de ſon elec-

V. S. Leon §169.

Thdr.L.p.553. c.d. tion,] ſinon qu'Acace qui luy ſucceda, y eut quelques voix. [Mais Dieu eut pitié de ſon Egliſe pour cette fois.

S. Leon qui gouvernoit alors l'Egliſe Romaine, envoya auſſitoſt aprés à Conſtantinople, les Eveſques Domitien & Geminien, pour pourſuivre auprés de l'Empereur nommé auſſi Leon, la punition de Timothée Elure, "qui eſtant ſchiſmatique, excommunié, & Eutychien, s'eſtoit neanmoins emparé du ſiege d'Alexandrie, en avoit tué le legitime Eveſque S. Protere, & s'efforçoit de ruiner dans toute l'Egypte la foy Catholique. Tous

Ibid. §168.

les Eveſques de l'Orient que l'Empereur avoit conſultez, s'eſtoient declarez contre luy.] 'Cependant Elure ſe maintenoit, appuyé par Aſpar Arien, [de qui Leon tenoit l'Empire.] Gennade joignit donc ſon zele à celui de S. Leon: "& enfin au commencement de 460 Elure fut chaſſé d'Alexandrie & banni à Gangres.] Thphn.p.96.b. V. S. Leon §172.

'Il obtint neanmoins la permiſſion de venir à Conſtantinople, de quoy Gennade eut ſoin d'avertir S. Leon qui luy récrivit le 17 de juin, & le pria de s'appliquer avec cette ſollicitude qui le rendoit ſi illuſtre, (ce ſont ſes termes,) à empeſcher les mauvais effets qu'on pouvoit craindre de ce voyage, & à faire en ſorte que l'on ordonnaſt promtement un Eveſque Catholique à Alexandrie. [S. Leon fut entierement ſatisfait ſur ces deux points. Car "Elure n'obtint rien à Conſtantinople, ou meſme n'y vint point dutout: & avant que la lettre de S. Leon euſt eſté renduë à Gennade, Timothée Salofacial homme tres Catholique, avoit eſté elu Eveſque d'Alexandrie. Leo, ep. 138. p. 721. Ibid. §162.

Ce fut apparemment en la meſme année ou en la ſuivante, que "S. Daniel entreprit de vivre ſur une colonne auprés de Conſtantinople. Il paroiſt qu'il le fit à l'inſçeu de Gennade. Il n'en demanda point non plus la permiſſion à un nommé Gelaſe, ſeigneur du lieu où il ſe mit. Gelaſe s'en mit fort en colere, & vint s'en plaindre à Gennade; qui [craignant peut-eſtre auſſi qu'une maniere de vie ſi ſinguliere ne vinſt plutoſt de vanité que du mouvement de Dieu,] crut qu'il falloit faire deſcendre le Saint de ſa colonne, & meſme le punir. [Neanmoins comme Dieu ſe declaroit en ſa faveur par divers miracles, & que l'Empereur Leon prit beaucoup de croyance en luy, la choſe en demeura là: & on ne voit pas que Gennade s'en ſoit mis en peine.] 'L'auteur de la vie de S. Daniel ſuppoſe neanmoins que Gennade conſerva toujours peu d'affection pour luy; en ſorte que Daniel luy ayant mandé à luy & à l'Empereur, quelque temps avant le grand embraſement [de l'an 465,] que la colere de Dieu eſtoit preſte de tomber ſur la ville, & qu'il la falloit arreſter par des prieres extraordinaires; ils n'eurent pas ni l'un ni l'autre beaucoup d'égard à cet avis. V. ſon titre Sur. 11. dec. p. 223. § 16. § 24.

'La meſme vie ajoute que l'Empereur ayant prié en ce temps Ià Gennade d'ordonner S. Daniel Preſtre, Gennade y alla, & témoigna au Saint qu'il ſeroit venu pluſtoſt recevoir ſes inſtructions, & luy demander ſes prieres, ſi ſes occupations continuelles le luy euſſent permis, mais que le Saint luy fit voir par ſa réponſe, qui eſt fort obſcure, qu'il ſavoit bien qu'il ne le fuſt ja- Ibid.

§ 25. mais venu voir, ſi l'Empereur ne l'y euſt obligé. Gennade ne laiſſa pas neanmoins de vouloir ordonner le Saint ; & comme Daniel qui ſavoit ſon deſſein, ne vouloit pas ſouffrir qu'il montaſt ſur ſa colonne, il fit d'enbas les prieres & les ceremonies de l'ordination, & puis declara au Saint "qu'il eſtoit ordonné Preſtre, & qu'il ne pouvoit pas refuſer de le laiſſer monter pour le rendre participant du ſaint Sacrifice. Daniel ceda enfin, & Gennade eſtant monté, luy donna & receut de luy, dit l'hiſtorien, la ſacrée communion: enſuite de quoy Daniel fit toutes les choſes que les Preſtres ont accoutumé de faire, pria pour le peuple, & le benit. &c.

[Il y a peu à douter que Gennade eſtant monté, ne luy ait impoſé les mains, quoique cela ne ſoit pas marqué dans l'hiſtoire du Saint:] 'de meſme que Saint Gregoire Thaumaturge ayant eſté établi Eveſque en ſon abſence, on fit neanmoins enſuite les ceremonies ordinaires de ſon ordination. [Cette vie de S. Daniel eſt tirée de Metaphraſte, ſelon ſon titre;] & Leo Allatius la met entre celles qui ſont certainement de la compoſition de cet auteur: [de ſorte que nous ne pouvons pas luy donner une autorité entiere, ſurtout pour le détail & les circonſtances des faits.]

Nyſſ. v. Gr. t. 3. p. 544. 545.

All. de Sym. p. 129.

Bar. 459. § 2. p. 'C'eſt avec raiſon que Baronius appelle Gennade un fidele gardien & un défenſeur zelé de la foy & de la diſcipline de l'Egliſe.

Thdr. L. 5. c. 1. p. 554. a. 'On marque qu'il n'elevoit perſonne à l'état Eccleſiaſtique qui ne ſçeuſt le Pſautier, [comme S. Gregoire vouloit depuis qu'on l'obſervaſt. Il honora beaucoup ſon Clergé,] 'en donnant la dignité d'œconome à S. Marcien ["avant l'an 465.]

V. S. Marcien.

P. 553. d.

P. 554. a. 'Il y avoit à Conſtantinople une egliſe de S. Eleuthere, Martyr, [apparemment "du Senateur de Byzance, que les Grecs honorent le 4 d'aouſt.] 'Entre les Clercs de cette egliſe, il y avoit un Lecteur nommé Cariſe, extremement dereglé, juſqu'à ſe rendre coupable de meurtres & de magie. Comme beaucoup de perſonnes en faiſoient des plaintes à Gennade, il le fit venir, taſcha de le corriger ["par une forte reprimende qu'il luy fit: & comme il ſçeut enſuite que ſa reprimende luy avoit eſté inutile, il le fit chaſtier, mais en pere, "ſelon les regles & la douceur de l'Egliſe.] Le chaſtiment ne ſervit pas plus que les paroles: ce que Gennade ayant ſçeu il envoya "un de ſes officiers à l'egliſe de S. Eleuthere, prier le Saint, & luy commander en quelque ſorte de corriger ce méchant miniſtre de ſon egliſe, "ou de l'oſter du monde. L'officier fit ce qui luy avoit eſté ordonné: & Cariſe fut trouvé mort le lendemain. Tout le monde fut effrayé de cette

Moſc. c. 145. p. 1219.

V. S. Anthime.

διὰ τινος τῶν λαϊκῶν.

ἐκκλησιαστικῶς.

1.

ὑπηρέτου.

a, τοῦ τῶν ὑπηρετῶν; d'un de ceux dont il ſe ſervoit pour répondre

punition, & en rendit gloire à Dieu. Jean Moſc qui raporte cette hiſtoire, 'dit qu'il l'avoit appriſe dans un monaſtere prés d'Alexandrie, de deux vieillars qui ſe diſoient eſtre du Clergé de Conſtantinople. 'Elle eſt atteſtée par Theodore le Lecteur encore plus ancien que Jean Moſc. a. Thdr.L.p.554. a.

'Il nous reſte encore un illuſtre monument du zele de Gennade, dans l'epiſtre circulaire qu'il écrivit à tous les Eveſques contre la ſimonie, avec 73 autres Eveſques, dit Balſamon, 'ou plutoſt avec 81 dont nous avons encore les noms. [a]Baronius croit que ce fut une ſuite du deſir que l'Empereur Leon avoit eu en 457 d'aſſembler un Concile œcumenique : à quoy le Pape s'eſtant oppoſé, il ſe contenta de faire aſſembler par Gennade les Eveſques des provinces voiſines, avec leſquels ſe trouverent les Eveſques Domitien & Geminien, envoyez par le Pape en 458. [C'eſt ſans doute ſur ce fondement qu'il a placé ce Concile en 459. Cependant nous ne voyons aucune preuve de tout cela. Domitien & Geminien ne ſont point dutout nommez dans les ſouſcriptions, & ils ne paroiſſent nullepart.] 'Le Concile ſe qualifie luy meſme le Concile 'des Eveſques preſens à Conſtantinople ; [c'eſt à dire qu'on y avoit aſſemblé les Eveſques qui ſe rencontroient à la Cour, & non pas qu'on euſt convoqué ceux des provinces voiſines.] 'Et il y en avoit en effet pluſieurs non ſeulement de l'Aſie, de la Thrace, & du Pont, [dont l'Eveſque de Conſtantinople eſtoit ſuperieur,] mais encore de l'Orient & de l'Egypte. Balſ.can.p. 1087.b. Baſil.t.1.p.189. 190. a Bar.459.§1-2 Conc.t.4.p. 1026.b. n' εἰδμῶν. 2p.p.1451-1455.

[Nous n'avons pas neanmoins de peine à croire que ce Concile s'eſt tenu en l'an 459, ou environ, avant que les Eveſques d'Egypte chaſſez par Elure, fuſſent retournez en leur pays, comme ils firent ſans doute auſſi-toſt que Salofacial eut eſté elu Eveſque d'Alexandrie vers le milieu de 460.] 'Car nous trouvons dans ce Concile beaucoup d'Eveſques d'Egypte, '& preſque tous ceux qui avoient ſigné 'la requeſte preſentée à Leon en 457. [Je croirois aſſez aiſément que ce Concile fut aſſemblé pour l'ordination de Gennade, lorſque Domitien & Geminien n'eſtoient pas encore arrivez. Mais je ne ſçay ſi le titre des Eveſques preſens y convient.] 'Les Conciles aſſemblez pour l'odination de Siſinne & de Maximien ne s'en ſervent pas. p.1454.1455. t.4.p.897. V. S. Leon §159. t 3.p.1059|Phot c.52.p.40.

[La pluſpart de ces 81 Eveſques ſe trouvent nommez dans le Concile de Calcedoine, ou dans les lettres écrites à Leon au commencement de 458.] 'Les principaux ſont Jean d'Heraclée [en Thrace,] Anaſtaſe d'Ancyre, Eunome de Nicomedie, Eſtienne d'Hieraple dans l'Euphrateſienne,] Maxime de Laodicée en Baſil.t.1.p.189. 190.

Syrie, Geronce de Seleucie, Jean de Nicople, Julien de Cos [le celebre agent de Saint Leon,] & Jean de Germanicie. Les 18 premiers ſont tous Metropolitains.

Conc.app.p. 1451.1455.

Bar.459.§2.

'Baronius croit que l'on confirma dans ce Concile, le decret du Concile de Calcedoine ſur la foy, & qu'on y lut les lettres que S. Leon & tous les Eveſques de l'Orient avoient écrites ſur ce ſujet à l'Empereur. [Ce qui eſt certain, c'eſt que nous n'avons rien de ce Concile, que ſa lettre touchant la ſimonie.] 'C'eſtoit un vice dont l'Egliſe de Conſtantinople eſtoit accuſée. [a] Le Concile de Calcedoine l'avoit condanné par un Canon exprés, ſoumettant à la depoſition & ceux qui recevoient de l'argent pour les ordinations, & ceux qui en donnoient, & tous les mediateurs de cet infame commerce. 'Cependant il ſe trouva encore depuis dans la Galacie, des perſonnes à qui l'amour de l'argent fit mepriſer une loy ſi ſainte.

Conc.t.4.p.818 a.

a p.755.b.c.

p.1027.c.

'Ce fut ce qui obligea Gennade & ſon Concile de renouveller le Canon de Calcedoine, & d'ajouter encore l'anatheme à la depoſition, afin que perſonne ne fuſt aſſez hardi pour corrompre par des interpretations & des ſophiſmes, la pureté & la ſimplicité de l'Evangile & de l'Egliſe. 'Il adreſſa ſur cela une lettre circulaire ſignée de Gennade & de 80 autres Eveſques, qui fut envoyée à tous les Metropolitains [de l'Orient,] 'leur recommandant d'en envoyer des copies à leurs ſuffragans, aux Coreveſques, & à tous les autres, afin que tous les Fideles s'uniſſent en un meſme eſprit pour combatre cet ennemi commun de l'Egliſe. 'Elle fut auſſi envoyée au Pape, [afin qu'il l'approuvaſt ce qu'il ne manqua pas ſans doute de faire.] [b] Balſamon l'a miſe dans le corps des loix eccleſiaſtiques.

p.1026.b.

p.1030.b.

p.1026.b.ap.p. 1452.

b Balſ.can.p. 1087.

'Il y avoit à Conſtantinople du temps de Saint Gennade, deux perſonnes habiles à compoſer ce que les Grecs appellent *Troparia*: [Je penſe que ce ſont des cantiques en proſe, mais d'un ſtyle elevé & poëtique.] Ces deux perſonnes ſe nommoient Anthime & Timocle, & faiſoient comme deux factions dans la ville. Car les ennemis du Concile de Calcedoine s'attachoient à Timocle, (qui eſtoit apparemment Eutychien;) & les Orthodoxes s'aſſembloient chez Anthime. On ajoute qu'Anthime fit faire les veilles de toute la nuit; [ce qui ne peut pas neanmoins eſtre abſolument vray, puiſqu'on celebroit aſſurément les veilles à Conſtantinople du temps de S. Chryſoſtome. Mais peut-eſtre qu'Anthime les fit faire plus longues, ou plus ſolennelles.] Car il les orna, s'il faut ainſi dire, par les hymnes & les cantiques [qu'il compoſa.]

Thdr.L.p.554. b Thphn p.98. d Cedr.p.349 c

compoſa] pour en augmenter la joie. Il les faiſoit chanter à differens chœurs par les hommes & par les femmes. Eſtant encore laïque & [a]officier du palais, il avoit eſté compagnon vers l'an 442, *des exercices de pieté que pratiquoient Saint Auxent & Saint Marcien laïques comme luy. Il fut depuis fait Diacre, & enfin Preſtre. La vie de S. Auxent le qualifie un homme grand & admirable. Il ne s'appliqua, ce ſemble, à compoſer des hymnes, qu'aprés que S. Auxent & S. Marcien eurent renoncé au ſiecle, [& qu'il y eut ſans doute auſſi renoncé luy meſme.

[a] Σύκρητις τῶ ὀφφικίῳ.

* V. Saint Auxent.

1.

La ville de Conſtantinople fut ornée du temps de Gennade de pluſieurs nouvelles egliſes.] [b]On pretend que Saint Marcien, dont nous avons parlé, augmenta & embellit extremement l'ancienne Anaſtaſe de Saint Gregoire de Nazianze; que Gennade dedia cette nouvelle egliſe en preſence de l'Empereur & de toute la ville, & qu'il y fut témoin d'un miracle arrivé en faveur de S. Marcien. [c]Mais il eſt à craindre que tout cela ne ſoit faux.]

[b] Boll. 10. jan. p. 612. 613.

V. S. Gregoire de Nazianze note. 26.

[c] Ce fut auſſi du temps de Gennade, que Stude baſtit une egliſe de S. Jean [a] Battiſte, [avec un monaſtere] [b] où il mit des moines Acemetes: [c] Codin pretend qu'il y en mit juſqu'à mille, à qui il donna beaucoup de terres. [Ce monaſtere eſt devenu tres celebre dans l'Egliſe, & il luy a donné pluſieurs Saints qui ont porté le ſurnom de Studites.] [d] Theophane en marque la fondation ſur l'an 462. [e] On pretend tirer d'un paſſage fort obſcur de Suidas, que c'eſtoit une egliſe paroiciale, avant que d'eſtre un monaſtere. [Je ne ſçay ſi cela eſt aiſé à accorder avec les auteurs: & je ne me ſouviens pas meſme qu'on parle jamais d'egliſes paroiciales à Conſtantinople, quoiqu'il ſoit difficile de croire qu'il n'y en euſt point.]

Thdr. L. p. 554 b.

[a] Thphn. p. 97. b. c.

[b] c] Thdr. L. p. 554. b

[c] Cod. or. C. p. 51. d.

[d] Thphn. p. 97. b.

[e] Cang. de C. p. 103. b.

[c] Le meſme Stude avoit auſſi baſti l'egliſe de Saint Michel à Nacolie [en Phrygie, devenuë celebre dans la ſuite;] & il avoit dit-on, eſté recompenſé auſſi-toſt par le Conſulat, [qu'il eut en 454] [d]On dit qu'il venoit de Rome. [e]Il y avoit en effet un Stude officier en Occident du temps de S. Ambroiſe: mais il y en avoit auſſi un Prefet de Conſtantinople ſous Arcade. [f] La chronique d'Alexandrie parle de la maiſon de Stude à Conſtantinople ſur l'an 465. [g]On pretend qu'il a eu la qualité de Patrice.

Suid. t. p. 508. d. e.

[e] Cang. p. 103. a] Nphr. l. 15. c. 23. p. 624. a.

[f] Bar. 459. § 17.

[g] Chr. Al. p. 744 Cod. p. 51. d.

[a] Au monaſtere des Studites, on joint celui de Saint Cyriaque, fondé par Gratiſſime grand Chambellan, qui s'y retira meſme,

Thdr. L. p. 554. b.

1. *poſt deceſſum*, qui pourroit auſſi marquer la mort. Mais on croit que S. Marcien n'eſt mort qu'aprés S. Gennade.

Theophn.p.97.c. ſans neanmoins quitter ſa charge. 'Il eſtoit hors de la porte dorée.

Cang.de C.p. 122.183. 'Il y avoit encore d'autres monaſteres de S. Cyriaque à Conſtantinople dans la ville meſme.

p.139|Cod.or. C.p.45.c. 'Le Patrice Hilarion ou Hilaire baſtit auſſi du temps de Leon une egliſe de Saint Theodore. C'eſt celle qu'on ſurnommoit la Charboniere, pour la diſtinguer de quelques autres qui portoient auſſi le nom de S. Theodore.

Sur.11.dec.p. 226.§34. 'Leon meſme fit baſtir hors de la ville vers l'an 468, un monaſtere pour les diſciples de S. Daniel Stylite, quelque oppoſition qu'y euſt le Saint, avec une egliſe de S Symeon Stylite, où Gennade mit quelques reliques de ce Saint, qu'il y tranſporta ſolen- &c.
nellement. Il ſemble qu'il ſoit alors monté ſur la colonne de S.

Cang.de.C.p. 139.b. Daniel, pour luy preſenter ces reliques. 'Il y avoit en 536 à Conſtantinople, un monaſtere de S. Symeon ſurnommé Cyracone: [& M.r du Cange n'y a point connu d'autre egliſe de S.Symeon.]

Thdr.L.p.568. d|Theophn.p.95. c. On apporta encore de Sirmich du temps de Gennade, les reliques de S.te Anaſtaſie, qui furent miſes dans ſon egliſe, ["c'eſt à dire dans celle qui portoit déja ſon nom pour un autre ſujet. V. S. Greg de Naz. note 25.

Dieu, comme nous avons dit, recompenſa la vertu de Saint

Thdr.L.p.554. a|558.|Cedr.p. 348.d. Gennade par des graces extraordinaires.] 'Car on marque qu'il guerit "par ſes prieres, la main d'un peintre devenuë ſeche, par- &c.
cequ'il avoit eu la hardieſſe de peindre J. C. ſous le viſage que

Theophn.p.97.b. les payens avoient accoutumé de donner à leur Jupiter. 'Theophane dit que cela arriva l'an 462.

Boll.20.jan.p. 614.§14.15| Suid.ex.p.118. a.b. 'On pretend que ſur la fin de ſa vie, il eut une viſion qui luy ordonnoit de demolir "une vieille egliſe, qui ſeroit rebaſtie ſous V. Acace § 1
ſon ſucceſſeur; Qu'il fit en effet abatre cette egliſe, & que comme il mourut auſſitoſt aprés, elle fut rebaſtie ſous Acace ſon ſuc-

Suid.ex.p.118. a.b. ceſſeur, par S. Marcien, 'quoique d'autres aſſurent qu'elle fut tout à fait rebaſtie ſous Gennade meſme.

Thdr.L.p.555. d|Theophn.p. 97.b|Suid.ex.p. 527.b.c. [Mais ce qui eſt plus conſiderable & plus aſſuré, c'eſt] qu'eſtant allé une nuit à l'autel pour prier, il apperceut un demon en forme de ſpectre. L'Eveſque luy parla avec force & avec menaces: & alors le demon luy dit en criant, Qu'il cedoit pour tant qu'il vivroit, mais qu'aprés ſa mort, il feroit bien du mal à l'Egliſe, & s'en rendroit le maiſtre. Gennade pria beaucoup Dieu pour detourner ce malheur: & l'affliction que cette crainte luy donna, fut cauſe qu'il mourut peu de temps aprés. [Ce qui arriva ſous Acace ſon ſucceſſeur, donna lieu de croire que cette viſion n'eſtoit que trop veritable.

Gennade avant que de mourir, donna encore deux grandes

preuves de ſon zele pour la foy.] Car c'eſt ſans doute ce Gelade Sur 29.dec.p.
V. Leon I. §23. "qui parut avec S. Marcel Abbé des Acemetes, à la teſte des Ca- 454.§34.
tholiques en 468, lorſqu'il fallut aller demander à l'Empereur Leon, qu'il ne donnaſt point le titre de Ceſar à Patrice fils d'Aſ-
Ibid. par, à moins qu'il ne renonçaſt à l'hereſie Arienne. ["L'an 470, ou 471,] 'Pierre le Foullon heretique Eutychien; mais ſoûtenu par Thdr.L.p.554.
Zenon gendre de l'Empereur, s'eſtant emparé du ſiege d'Antio- 555.
che ſur Martyre, Gennade par ſon credit, fit que Martyre fut fort bien receu de l'Empereur, & appuya tellement ſa cauſe qu'il fut rétabli. Martyre quitta peu aprés volontairement ſon eveſché, & Pierre s'en empara de nouveau : Mais Gennade l'ayant ſçeu, en informa l'Empereur ; & ainſi Pierre fut caſſé, & Julien eleu legitimement Eveſque.

[Voilà le peu que l'hiſtoire nous a conſervé des actions de S. Gennade.] 'On y pourroit ajouter toutes les loix que Leon a fai- Bar.471.§3.
tes en faveur de l'Egliſe durant ſon epiſcopat, puiſqu'il y a grand ſujet de croire que c'eſtoit luy qui les luy avoit ſuggerées. 'Il gou- Zon.p.42.d.e| Thphn.p.95.d.
verna 13 ans[a] & deux mois,[b] & ainſi mourut vers la fin de l'an 471, a Nphr.chr.
laiſſant tous les gents de bien dans l'affliction & dans la douleur. b Bar.471.§1.
Les Grecs honorent publiquement ſa memoire le 25 d'aouſt. [c] Il §2|Caniſ.t.2.p.
ſemble qu'ils en faſſent auſſi quelque ſolennité le 17 de ſeptem- 847.
bre, [qui peut aiſément avoir eſté le jour de ſa mort, ſi Anatole c Boll.10.jan.p.
eſt mort le 3 de juillet.] Facundus le qualifie Saint[d] & d'heureuſe 611|n.c.
memoire. [e] Macedoine qui depuis fut elu Eveſque de Conſtanti- Fac.l.2.c.4.p.
nople, eſtoit à ce qu'on croit ſon neveu; & il vivoit, dit un hiſto- 81.a.
rien, dans les exercices de la penitence, de la retraite, & de la d p.76.c.
pieté, comme un homme nourri & elevé par Gennade. e Thdr.L.p 559.
d|Thphn.p.121. a.

[Ce Saint a laiſſé pluſieurs écrits.] Car outre ce qu'il a fait con- Fac.l.2.c.4.p.
tre les anathematiſmes de S. Cyrille, [f] Leonce cite un deuxieme 76.78.
livre de luy à Parthene. [g] Il a encore commenté mot à mot tout le f n.
prophete Daniel, '& toutes les epiſtres de S. Paul. Il a auſſi com- g Genn.c.90.
poſé beaucoup d'homelies. [Nous avons parlé de ſa lettre contre Marc.an.470.
la Simonie, qui eſt le ſeul monument qui nous reſte de luy, avec
les fragmens citez par Facundus.] 'On pretend que quand un Se- Uſſ.3.Brit.c.15.
dulius en commentant Saint Paul, cite Gennade, c'eſt celui de p.772.
Conſtantinople. [Mais je ne ſçay ſi on le prouve ſuffiſamment.]

S. EUTHYME, PRESTRE, FONDATEUR, ET PERE DE PLUSIEURS MONASTERES DANS LE DIOCESE DE JERUSALEM.

ARTICLE PREMIER.

De Cyrille auteur de la vie de Saint Euthyme.

[LE nom de S. Euthyme eſt tres celebre entre les ſaints habitans des deſerts, ou plutoſt entre ceux qui ont ſervi de peres à un grand nombre de ſaints ſolitaires.] Les Grecs luy donnent ordinairement le titre de Grand, & de Theophore, c'eſt à dire plein de Dieu. Ils faiſoient ſa feſte avec beaucoup de ſolennité dans la grande egliſe de Conſtantinople.

Boll. 20. jan. p. 299. §. 7. §. 6.

Son hiſtoire n'eſt pas moins aſſurée qu'elle eſt admirable. Elle eſt écrite par le moine Cyrille, qu'on peut appeller ſon diſciple, puiſqu'il vivoit dans le monaſtere que le Saint avoit fondé, quoiqu'il ne ſoit né que 30 ou 40 ans aprés ſa mort. Mais s'il n'a pas luy meſme eſté témoin de ce qu'il raporte, il a eu ſoin de s'en informer exactement des anciens ſolitaires qui en pouvoient eſtre les mieux inſtruits, particulierement de S. Jean le Silentieux, de Thalelée, & de S. Quiriace ou Cyriaque.

p. 301. §. 1. 162. Bar. 475. §. 43. Boll. 20. jan. p. 324. §. 136. *a* p. 299. §. 8. *b* p. 304. §. 18. 135 161. *c* Cotel. g. t. 3. p. 220. b. *d* Boll. §. 70. 104. *e* §. 48. 49. 58. 78 79 p. 300. §. 9. *f* p. 328. §. 161. *g* §. 161.

Il écrivoit exactement tout ce qu'il apprenoit d'eux, quoique confuſément & ſans ordre. Mais aprés l'an 553, eſtant paſſé du monaſtere au repos & à la ſolitude de la Laure, il employa deux ans à mettre en ordre les memoires qu'il avoit recueillis ſur Saint

Euthyme & ſur S. Sabas; '& il compoſa ainſi les vies de ces deux Saints par ordre de George Preſtre & Abbé, [que nous ne connoiſſons point d'ailleurs.] 'Bollandus dit qu'il gouvernoit la nouvelle Laure [de S. Sabas.] § 1. p. 302 n. a.

'Cyrille dit que ne ſachant pas ſeulement comment il devoit commencer cet ouvrage, enfin aprés qu'il eut beaucoup pleuré & prié, S. Euthyme meſme & S. Sabas s'apparurent à luy, & luy donnerent par quelque ſigne exterieur "ce qui luy eſtoit neceſſaire pour le commencer & l'achever. 'Il l'adreſſe à l'Abbé George qui le luy avoit fait entreprendre. [Il y marque avec beaucoup d'exactitude, les temps, les perſonnes, & toutes les circonſtances des choſes dont il parle, donnant à ſon écrit le veritable air d'une hiſtoire, & non d'un panegyrique ou d'un roman. Auſſi M.r le Maiſtre l'appelloit une vie tres fidele & admirable.] § 162. &c. § 1.

'Je ne crains pas d'avancer, dit Baronius, qu'entre tous les hiſtoriens des Saints, à l'exception de S. Athanaſe & de S. Jerome, je n'en ay trouvé aucun qui ait écrit d'une maniere plus digne de foy, qui caracteriſe mieux les choſes & les temps, & qui les marque avec plus de ſoin & plus d'ordre que fait Cyrille. Quand il raporte ou ce qu'il a vu, ou ce qu'il a appris des plus grands Saints, on voit qu'il donne à la poſterité la verité toute pure, comme un ſacré depoſt: & il ne laiſſe pas le moindre ſoupçon ni le moindre doute ſur ſa fidelité. [On peut dire meſme qu'elle a un caractere de ſincerité, qui perſuade encore mieux les Lecteurs que le feu & l'eloquence de Saint Jerome. Laiſſant donc à ceux qui voudront traduire cette vie, le detail des actions du Saint, nous nous contenterons d'en faire un abregé dans une ſuite qui en fixe la chronologie.] Bar. 491. § 15 | 475. § 43.

ARTICLE II.

Naiſſance & premieres actions de S. Euthyme à Melitene.

1. 'SAINT Euthyme naquit [1] en 377, à Melitene dans la petite Armenie. [a] L'Egliſe commença auſſi-toſt aprés à reſpirer un peu de la perſecution que les Ariens luy faiſoient ſouffrir depuis 40 ans au moins, 'c'eſt à dire depuis l'an 337, que le grand Conſtantin eſtoit mort; ["quoiqu'on puiſſe dire que Conſtantin meſme avoit commencé la perſecution dés l'an 330.] Mais dés les premiers mois de l'an 378, Valens, quoiqu'Arien, embaraſſé par la Boll. 20. jan. p. 302. § 3 | n. d. a § 3. n. e. V. S. Athanaſe § 7, 15. 16.

1. ſous le IV. Conſulat de Gratien.

guerre des Gots, "ſe trouva obligé de donner la paix à l'Egliſe, V.S.Baſile § 130.
§ 53. '& la ſcella par ſa mort arrivée le 9 aouſt de la meſme année.
Ibid. 'Cyrille met cette mort avant que S. Euthyme euſt cinq mois.
n.f. 'Bollandus croit avec beaucoup d'apparence, qu'au lieu de cinq il faut lire quinze; & qu'ainſi le Saint eſt né au mois de juin 377.

§ 4. [Dés les premiers jours de l'an 379,] 'Paul pere d'Euthyme eſtant mort, Denyſe ſa mere le porta à Eudoxe ſon frere, qui le preſenta à Otrée Eveſque de Melitene,["dont le nom eſt celebre Ib.§ 105.
§ 5. dans l'hiſtoire de l'Egliſe.] 'Otrée le battiza, le fit Lecteur, aprés luy avoir coupé les cheveux que l'on doit couper aux enfans [en les elevant à ce degré,] "& prit un entier ſoin de ſon education. &c.
§ 5.109. 'Cela arriva dans le temps meſme que Theodoſe I. fut elevé à
§ 5. l'Empire, 'ou immediatement auparavant,["& il fut declaré Em- V.Theodoſe 1§ 3.
§ 5.109. pereur le 19 janvier de l'an 379.] 'Cyrille dit que Saint Eutyme
n.f.k. avoit alors trois ans, 'd'où nous apprenons qu'il conte les années commencées pour entieres, ſoit qu'il conte par les indictions, qui commencent au premier de ſeptembre, [ſoit qu'il ſuive comme nous l'année Julienne, & les Conſulats. Car dans le vray, S. Euthyme n'avoit pas encore trois ans le 17 janvier de l'an 379. Mais il faut qu'il conte par les Conſulats plutoſt que par les indictions,] 'puiſqu'il joint la 54.e année du Saint avec la convocation du Concile d'Epheſe,["qui ne fut indiqué que le 19 novem- V.S.Cyrille §41,42.
§ 54. bre 430.]
§ 4. 'Eudoxe oncle du Saint, eſt appellé Aſſeſſeur de l'Eveſque Otrée. [Eſt-ce à dire ſeulement qu'il eſtoit Preſtre, parceque les Preſtres
§ 6 17. eſtoient toujours aſſis avec l'Eveſque?] 'Otrée le fit inſtruire par Acace & Synode,["qui furent l'un aprés l'autre Eveſques de Me- Ib.§ 11.
§ 109. litene.] 'Il paſſa par tous les ordres Eccleſiaſtiques, [a] & fut elevé
a § 9. malgré luy au Sacerdoce, [b] avant que d'avoir l'âge de 19 ans. [c] Il
b § 109. fut chargé en meſme temps du ſoin des monaſteres de la ville;
c § 9. § 9.11.68. ce qui ne l'empeſcha pas de s'appliquer beaucoup à la priere. 'Et meſme il paſſoit à la campagne dans une entiere retraite, tout le temps qui eſt depuis l'octave de l'Epiphanie juſqu'à la fin du Careſme, 'ou au moins juſqu'au dimanche des Rameaux.
§ 11,103.

ARTICLE III.

S. Euthyme ſe retire en Paleſtine: De ce qu'il y fit durant 60 ans.

Boll.20.jan.§10 109.p.303.320 'CET amour de la retraite porta Saint Euthyme à s'aller inſtruire dans la Paleſtine, de la vie des ſolitaires; & à l'âge

de 29 ans,ou environ,[c'eſt à dire en 405,]il quitta ſecrettement
la ville de Melitene, & l'emploi qu'il y avoit, vint à Jeruſalem
ſix milles. pour viſiter les ſaints lieux,& ſe retira à "deux lieuës & demie de
la ville auprés de la [1] Laure de Pharan,pour y gouſter le repos de
la ſolitude. 'Elle eſtoit à l'orient de Jeruſalem, ſur le chemin de p.298.§2.
Jerico, '& elle prenoit ſon nom d'un village qui en eſtoit eloigné p.327.§154.
d'une demie lieuë. 'On pretend qu'elle avoit eſté fondée dés le p.298.§2|Sur.
V.la perſec. temps de S. Macaire de Jeruſalem, par S.Cariton, ["dont l'hiſ- 28.ſep.p.295.§
d'Aurelien toire eſt peu aſſurée.] 'Saint Euthyme paſſa cinq ans en ce lieu, 8.13.
§6|n.5. juſqu'au Careſme[de l'an 410,] [2]qu'il alla habiter une grande ca- Boll.20.jan.p.
verne le long du torrent, pour y paſſer ce ſaint temps à ſon ordi- 304.§12.
naire dans une plus profonde retraite. 'Ce fut là qu'il commença §12.
à former quelques diſciples. 'Il fit depuis une egliſe de cette ca- §15.
verne,& baſtit un monaſtere en un lieu voiſin & plus acceſſible,
'dont il donna la conduite à Saint Theoctiſte le compagnon de §14.43.
dix milles tous ſes travaux. 'C'eſtoit à "quatre lieuës de Jeruſalem,& tou- p.305.§21.
jours ſur le chemin de Jerico. 'Il continua toujours ſa pratique §11.
ordinaire de ſe retirer tous les ans dans une ſolitude plus recu-
lée, depuis l'octave de l'Epiphane & le 14 de janvier juſqu'au
dimanche des Rameaux. 'Et tous le dimanches il donnoit les §94|Sur.29.ſep
ſaints Myſteres à ceux qui l'accompagnoient dans ſa retraite, p.324.§4.
'ne ſe laiſſant voir durant ce temps là à aucun [étranger,] & ne §.dec.p.263.§27
parlant à perſonne. 13.

'Il commençoit déja à blanchir & à vieillir, lorſqu'il guerit un Boll.p.305.§21.
jeune ſeigneur Sarrazin nommé Terebon,d'une paralyſie qui luy
avoit deſſeché la moitié du corps,& qu'il le battiza enſuite ſolen-
nellement avec Aſpebete ſon pere, gouverneur du canton des
Sarrazins,ſoumis à l'empire Romain en Arabie,& un grand nom-
bre de Sarrazins qu'Aſpebete avoit amenez avec luy. 'La reputa- §28.
tion que ce miracle luy attira, le fit fuir quelque temps aprés
dans le deſert de Ruban, qui eſt au midi ſur le bord de la mer
morte. 'C'eſtoit au pluſtoſt vers l'an 420. [b]Il y avoit en ces quar- §111.
tiers là une montagne fort haute, où il baſtit une egliſe & y dreſ- §§28|n.c.
ſa un autel, & il y demeura quelque temps. 'Il ſe retira enſuite §29.31.
dans le deſert de Ziph, où les habitans du village d'Ariſtobulia-
de luy baſtirent un monaſtere. 'Il revint de là au monaſtere de §34.36.
trois milles Theoctiſte, & s'établit en un lieu qui en eſtoit eloigné de "plus
&c. d'une lieuë. 'Aſpebete luy fit faire trois cellules "& une chapelle §37.
dans ce lieu.

1.'Une Laure eſtoit compoſée de diverſes cellules aſſez eloignées les unes des autres, où les ſolitaires vivoient ſeparément: ce qui la diſtingue du monaſtere où les moines vivoient en commun & logeoient enſemble. Eva.n.p.64.n.c.d| Boll.20.jan.p. 298.§.3.4.

§ 38. 'Comme il avoit converti beaucoup de Sarrazins, il leur mar-
§ 39. qua un lieu [a] pour y faire un monaſtere, '& obtint de Juvenal de
Jeruſalem qu'il leur donnaſt un Eveſque, qui fut Aſpebete
meſme nommé Pierre depuis ſon batteſme. ["Ce Pierre aſſiſta
en l'an 431 au Concile d'Epheſe ſous le titre d'Eveſque de Pa-
§ 40.41. remboles, ou du Camp, & mourut avant l'an 449.] 'Dieu ayant
ordonné à S. Euthyme de recevoir ceux qui voudroient ſe reti-
§ 42. rer auprés de luy, il forma en peu de temps une Laure, 'dont Ju-
venal vint conſacrer l'egliſe, lorſque le Saint eſtoit âgé de 52
p. 300. § 12. ans, [en 428.] 'Cette Laure porta depuis le nom de S. Euthyme.
p. 308. § 43. 'Elle eſtoit à droite du chemin de Jeruſalem à Jerico. [b] Il s'y trou-
[a] § 45.
[b] Ibid. va juſqu'à 50 ſolitaires. [b] L'on y celebroit tous les jours les ſaints
Myſteres.

["Le Concile d'Epheſe fut indiqué par une lettre de Theodoſe V. S. Cyrille
§ 54. II, datée du 19 novembre 430.] 'Ce fut dans ce temps là que le § 42, 42.
Saint receut dans la 54.[e] année de ſon âge, une viſite de Synode
ſon ancien maiſtre, "qui venoit auſſi voir trois de ſes couſins qui &c.
§ 72. eſtoient diſciples du Saint. 'On voit que S. Euthyme s'eſtoit de-
claré pour la verité condannée [l'an 449] par le faux Concile
d'Epheſe, & il ne ſe declara pas moins pour elle aprés le Concile
de Calcedoine tenu [au mois d'octobre 451,] dans la 75.e année de
§ 73-76. ſon âge, 'quoiqu'il viſt toute la Paleſtine ſoulevée contre ce Con-
cile par les menſonges de Theodoſe uſurpateur du ſiege de Je-
ruſalem. S. Euthyme reſiſta ſeul avec ſes diſciples & à ſes artifi-
§ 76. ces & à ſes menaces, '& il aima mieux ſe retirer avec quelques
§ 77. 78. autres dans les deſerts les plus reculez, 'c'eſt à dire dans celui de
§ 78. Ruban. 'Theodoſe ayant eſté chaſſé de la Paleſtine [en 453,] le
§ 82-86. Saint revint à ſa Laure. 'L'Imperatrice Eudocie avoit ſuivi le par-
ti de Theodoſe: mais les malheurs arrivez à ſa maiſon [l'an 455,]
l'ayant obligée à ſe reconnoiſtre, elle conſulta S. Symeon Stylite,
qui la renvoya à S. Euthyme; & ce Saint la perſuada enfin "de ſe &c.
réunir à l'Egliſe.

§ 88. Sur. 5. dec. [L'an 458,] 'S. Sabas vint trouver S. Euthyme, "âgé pour lors &c.
p. 159. § 8. de 82 ans, [s'il n'y a faute en cet endroit. Car il y a bien de l'appa-
Boll. § 94. 95. rence que "S. Sabas vint dés le prim-temps de l'an 457.] 'L'année V. ſon titre
457, en laquelle Leon avoit ſuccedé à Marcien, le Saint avoit
receu dans ſa Laure Martyre & Elie deſtinez de Dieu pour eſtre
§ 96. Eveſques de Jeruſalem. 'Anaſtaſe qui les preceda dans cette
charge, ayant ſuccedé l'an 458 à Juvenal, voulut venir voir le
Saint, qui s'en excuſa d'une maniere tres civile. [Sur la fin de l'an

[a] *inter duo monaſteria* [Je ne ſçay ce que c'eſt.]

459.]

459.] 'Eudocie eſtant venüe voir le Saint, & voulant aſſurer quelques revenus à ſa Laure, il refuſa de les recevoir, & avertit Eudocie de ſe preparer à ſa mort qui eſtoit proche : Et elle mourut quelques mois aprés. §98.99.

ARTICLE IV.

Derniers actions de Saint Euthyme, & ſa mort.

SAINT Euthyme âgé de 90 ans, vint aſſiſter à la mort de S. Theoctiſte, qui mourut le 3 ſeptembre [466,] & il luy rendit les derniers devoir de la ſepulture avec le Patriarche Anaſtaſe, qui avoit pris cette occaſion pour le venir voir. 'En la place de Theoctiſte, le Saint fit Abbé Maris frere d'Aſpebete ; & aprés la mort de Maris, qui arriva en 468, il y mit Longin. 'Ce fut en ce temps là que S. Cyriaque âgé de 18 ou 19 ans, vint s'adreſſer à luy, l'ayant connu par ſa reputation & par l'eſtime que tout le monde en faiſoit. S. Euthyme luy donna l'habit de ſolitaire. Mais comme il ne recevoit point dans ſa Laure de perſonnes ſi jeunes, & que S. Theoctiſte [à qui il les envoyoit d'ordinaire] eſtoit mort, il luy dit d'aller trouver S. Geraſime ce qu'il fit. [Ce fut auſſi en 468,] 'que l'Abbé Longin l'ayant conſulté ſur l'extreme deſir qu'avoit S. Sabas de vivre dans la ſolitude, comme il connoiſſoit quelle eſtoit la vertu de ce Saint, qui n'eſtoit encore âgé que de 30 ans, il écrivit à Longin qu'il pouvoit le laiſſer ſatisfaire à ſon deſir. 'S. Euthyme le voyant faire de grands progrés dans ce genre de vie, & s'eſtant bien aſſuré de la ſolidité de ſon eſprit, qui le luy faiſoit appeller 'le jeune vieillard, le prit avec Domitien ſon diſciple pour eſtre le compagnon de ſes travaux dans la ſolitude, & pour le former comme un excellent maiſtre dans les exercices des vertus les plus ſublimes. Il les mena, ſelon ſa coutume, le 14 de janvier dans le deſert de Ruban pour y paſſer les ſaints jours de jeûne, [comme nous l'avons déja remarqué, juſqu'au dimanche des Rameaux.] Enfoncé dans cette ſolitude ſeche & ſterile, le jeune Sabas ſe trouva ſi preſſé de la ſoif, qu'il ne pouvoit plus marcher, & il tomboit dans une défaillance entiere, ou par une foibleſſe naturelle, ou parceque Dieu vouloit luy montrer qu'il avoit encore beſoin d'une plus grande force pour une entrepriſe ſi extraordinaire. S. Euthyme le voyant dans cet état en fut extremement touché Il ſe retira un peu à l'écart, ſe jetta par terre, & pria Dieu d'aſſiſter ce jeune homme dans une

Boll. 20. jan. p. 328. §100. 101.

§102. Sur. 5. dec. p. 160. §12.

Sur. 29. ſep. p. 323. §3.

5. dec. p. 160 §2

§13. 14. Boll. 20. jan. p. 329. §104

παιδαριο-γέροντα.

neceſſité ſi preſſante. Aprés ſa priere, il appella Sabas, & donna trois coups de hoyau en terre, & auſſi-toſt il en ſortit une eau tres claire. Sabas ſoulagea ſa ſoif, & trouva dans cette eau une force capable de luy faire ſupporter toutes les fatigues de cette ſolitude.

Boll.§ 104. 'Sabas qui ſe propoſoit Euthyme comme un parfait modele qu'il devoit imiter, ne l'eut pas long-temps devant les yeux. La mort le luy enleva bien-toſt. [Cela arriva au commencement de

§ 105. l'an 473.] 'Car [le ſemedi 13 janvier,] qui eſtoit l'octave de l'Epiphanie, Martyre, Elie, & pluſieurs autres, eſtant venus trouver S. Euthyme pour aller avec luy le lendemain paſſer le Careſme dans la ſolitude, il leur dit qu'il n'iroit point, mais qu'il ſeroit avec eux toute la ſemaine [ſuivante,] & qu'il les quitteroit le ſa-

§ 106. medi [20 de janvier.] 'Trois jours aprés, c'eſt à dire [le mardi 16,] il ordonna de faire une veille ſolennelle pour la feſte de Saint

§ 106, 107. Antoine, qui devoit eſtre le lendemain. 'Le jour de cette feſte, il

§ 108. fit un diſcours aux Peres qu'il avoit fait aſſembler, nomma 'Elie &c.

§ 109. pour ſon ſucceſſeur, 'paſſa les trois jours ſuivans, [le 18, 19, & 20,] 'dans la ſacriſtie, & enfin ſe repoſa en paix le 20 de janvier, *in Diaconio*

Ibid. la nuit du ſamedi [au dimanche,] 'en la 16.e année de Leon, [preſ-

§ 113. que achevée;] '& un an avant que 'ce Prince mouruſt, [en jan- V. Leon I.

p. 301. § 13. vier 474.] 'Ainſi on ne peut douter que S. Euthyme ne ſoit mort § 10.

p. 320. § 109. en 473, dans la 68.e année de ſa retraite, [a] & dans la [a] 96.e de ſa vie. 1.

[a] p. 301. § 13. [b] p. 320. § 110. [b] Le Patriarche Anaſtaſe vint enterrer le corps du Saint. [c] Saint

[c] Sur. 29 ſep. p. 324. § 5. Geraſime qui avoit vu ſon ame monter au ciel, accompagnée par les Anges, y accourut auſſi avec S. Cyriaque, & l'enſevelit luy meſme de ſes mains avec un grand reſpect. Il fit toutes les autres choſes que l'on a coutume de faire en ces rencontres, & puis

Boll. p. 320. § 110. 112. s'en retourna en ſon monaſtere. 'Le [lundi] 7 may Anaſtaſe tranſporta ſon corps dans une chapelle qu'il avoit fait faire pour cela

§ 34. dans la caverne où le Saint avoit d'abord vécu dans le ſilence, dit Cyrille. [Je croy que c'eſt] 'celle où il s'eſtoit mis en arrivant

§ 12. dans ce lieu là, avant que d'y baſtir ſa Laure, [plutoſt que] 'celle où il avoit demeuré auparavant auprés du torrent en un lieu extremement rude & eſcarpé.

Sur. 5. dec. p. 160. § 14. 'On marque qu'aprés ſa mort, ſon monaſtere, (c'eſt à dire celui de S. Theoctiſte,) tomba bien-toſt dans l'oiſiveté & dans la ne-

§ 26. gligence: ce qui obligea S. Sabas de s'en retirer dés l'an 473. 'Ce

Boll. p. 320. § 109. [a] p. 301. § 13. 1. 'Le texte de Cyrille porte que ce fut dans ſa 99.e année. [a] Mais il faut lire 97, comme on le voit dans Nicephore & dans les Ménées des Grecs, Cyrille contant 97 au lieu de 96, ſuivant ſa maniere de conter autant d'années qu'il y avoit d'indictions [ou de Conſulats.].

Saint imitoit autant qu'il luy eſtoit poſſible, ce qu'il avoit vu pratiquer à S. Euthyme, prenant ſa vie pour le modele de la ſienne. 'Il faiſoit tous les ans ſa feſte le 20 de janvier, & puis s'en alloit §27.
comme luy dans le deſert juſqu'au dimanche des Rameaux. [Les Grecs & les Latins font encore aujourd'hui ſa feſte le 20 de janvier.]

ARTICLE V.

De Saint Theoctiſte.

[SAINT Theoctiſte eſtoit, comme nous avons vu, le compagnon des travaux de S. Euthyme. Il pouvoit eſtre auſſi âgé & plus meſme que S. Euthyme,] 'puiſque quand il mourut l'an Boll. 20. jan. p.
466, il eſtoit dans une extreme vieilleſſe, & plein des jours de 318. §100.
l'homme. 'Il paroiſt que S. Euthyme le trouva déja dans la Laure §11. p. 303.
de Pharan, lorſqu'il s'y retira [l'an 405.] Comme ils avoient embraſſé le meſme genre de vie, l'amour des meſmes choſes, la conformité de leurs ſentimens, la pratique des meſmes exercices les unit tellement par le lien de la charité, qu'il ſembloit que ce n'eſtoit qu'une meſme ame qui les animoit tous deux. Ils ſe retiroient enſemble tous les ans dans le deſert depuis le 14 de janvier juſqu'au dimanche des Rameaux, pour y paſſer tout ce temps, ſeparez de la vuë des hommes, uniquement occupez de Dieu, & appliquez à la priere: aprés quoy ils revenoient dans leurs cellules pleins des richeſſes ſpirituelles & des grandes vertus qu'ils avoient acquiſes dans cette retraite, pour les offrir à J. C. au jour de ſa reſurrection. 'Ils ſe retirerent enſemble [l'an 410,] en p. 304. §12.
une caverne de tres difficile accés, où ils n'avoient point d'autre nourriture que les herbes qui croiſſoient d'elles meſmes aux environs. 'Leur retraite ayant eſté découverte, * & Dieu leur en- §12. 13.
voyant pluſieurs diſciples, S. Euthyme qui ſouhaitoit extremement de garder le ſilence, pria Theoctiſte de ſe charger de leur conduite: & Theoctiſte qui ne pouvoit luy rien refuſer, accepta ce ſoin, recourant en toutes rencontres aux conſeils & aux avis de S. Euthyme. 'Ainſi aprés en avoir deliberé enſemble, il firent §15.
une egliſe de la caverne où ils demeuroient; & plus bas ils baſtirent un monaſtere pour ceux que Dieu leur donnoit pour diſciples. S. Euthyme demeuroit dans la caverne, & Theoctiſte dans p. 305. §19.
le monaſtere avec les freres.

'Ce fut luy qui receut Aſpebete, lorſqu'il vint demander à S. §19.

Euthyme la gueriſon de ſon fils Terebon, ſans s'étonner comme les autres, du grand nombre de Sarrazins qui l'accompagnoient ;
§22. & comme il vit que l'arrivée de ces Sarrazins venoit d'un ordre particulier de Dieu, il jugea en devoir auſſi-toſt avertir Saint
§19. Euthyme, & interrompre le repos & le ſilence du Saint, qui avoit
p.306.§16. accoutumé de ne parler à perſonne que le ſamedi [& le dimanche.] La reputation que cette rencontre donna à S. Euthyme,
§27. attirerent un grand nombre de perſonnes, ce qui luy fit prendre la reſolution de ſe retirer ſecrettement. Mais Theoctiſte en ayant eu quelque ſoupçon, en avertit les freres, les aſſembla tous, & joignit ſes prieres aux leurs, pour conjurer le Saint d'avoir pitié du troupeau qu'il avoit luy meſme raſſemblé dans ce lieu, & de ne les pas abandonner à la fureur de l'ennemi commun de tous les hommes, qui ne manqueroit pas de le dechirer cruellement. S. Euthyme ſe laiſſa flechir à leurs prieres, & conſentit à demeurer encore avec eux.

§28. Mais peu aprés, ſon amour pour le ſilence le fit reſoudre abſolu-
p.307.§35. ment à ſe retirer, ſans que perſonne le ſçeuſt. Il revint au bout de quelque temps : & dés que Theoctiſte le ſçeut, il ſe ſentit tout tranſporté de joie & preſſé du deſir de le voir, il partit auſſi-toſt pour l'aller trouver. Aprés avoir eu la conſolation de le voir, de l'embraſſer, & de s'entretenir avec luy de choſes ſpirituelles, il ne pouvoit plus ſe reſoudre de ſe ſeparer de luy, s'y ſentant attaché par les liens d'une amitié indiſſoluble, & par les charmes non trompeurs qui accompagnoient ce grand Saint. Theoctiſte le pria de deſcendre dans le monaſtere pour y vivre avec les freres, & y pratiquer les meſmes exercices. Mais il ne put pas obtenir de luy cette grace. Euthyme luy promit ſeulement qu'il l'iroit voir tous les dimanches, & qu'il aſſiſteroit avec eux à la celebration des ſaints Myſteres.

§.40. S. Euthyme ne recevoit point encore alors de diſciples pour demeurer avec luy. C'eſt pourquoi il renvoyoit à S. Theoctiſte tous ceux qui s'adreſſoient à luy ou pour ſe donner à Dieu, ou
Sur.29.ſep.p. 323.§3. pour luy apporter quelques aumoſnes, & depuis qu'il eut commencé à recevoir des diſciples, il luy renvoyoit les plus jeunes, & ceux qui n'eſtoient pas encore capable de la ſolitude & de
Sur.5.dec.p. 159. l'auſterité de ſa Laure. Ce fut ainſi qu'il luy envoya Saint Sabas,
§9.Boll.p.316. §88. l'an 458, en l'aſſurant qu'il pourroit beaucoup profiter ſous ſa
Sur.5.dec.p. 160.§11. conduite. Theoctiſte envoya S. Sabas à Alexandrie avec un Religieux qui luy demandoit depuis long-temps la permiſſion d'y aller, pour diſpoſer de ſon patrimoine.

'Dans une grande ſechereſſe, Theoctiſte alla avec ſes Religieux ſupplier S. Euthyme de demander à Dieu de la pluie, ce qu'ils obtinrent par ſes prieres. 'Lorſqu'Eudocie voulut rentrer dans la communion de l'Egliſe, elle voulut conſulter S. Symeon Stylite, qui la renvoya à S. Euthyme. Elle s'en alla dans une tour qu'elle avoit fait baſtir auprés de ſa Laure. Mais ce Saint eſtoit alors dans ſa retraite de Ruban. Theoctiſte l'y alla chercher, & obtint de luy qu'il vinſt parler à cette Princeſſe. Boll. p. 312. § 67. p. 315. § 84.

'L'an 466, S. Theoctiſte tomba dans une maladie ſi violente, qu'il jugea bien que ſa fin eſtoit fort proche. S. Euthyme le vint viſiter, & voyant le peril où il eſtoit, il reſolut de ne le point quitter qu'il ne luy euſt rendu les derniers devoirs. Saint Theoctiſte mourut en effet de cette maladie le 3 de ſeptembre: & S. Euthyme l'enterra avec beaucoup d'honneur, 'dans un grand tombeau, où il mit deux ans aprés le corps de Maris, qu'il avoit fait Superieur de ce monaſtere aprés S. Theoctiſte. 'Anaſtaſe Patriarche de Jeruſalem, vint aſſiſter aux funerailles de ce Saint. 'Les Grecs l'honorent ſolennellement le 3 de ſeptembre. [Eſtant mort dans la 90.e année de Saint Euthyme, il faudroit mettre ſa mort en 465, ſi Cyrille commençoit toujours les années des Saints au premier ſeptembre qui precede le jour de leur naiſſance. Mais la vie de S. Sabas ne le ſouffre pas, "puiſqu'il ne vint demeurer au monaſtere de S. Theoctiſte qu'en 457, & y vécut dix ans avec luy.] § 100 in b. § 102. § 100. Caniſ. Menol. V. S. Sabas.

ARTICLE VI.

De Domitien diſciple de Saint Euthyme:

'DOMITIEN fut l'un des premiers & des plus fideles diſciples de S. Euthyme.[a] Il eſtoit comme luy de Melitene.[b] Il paſſa plus de 50 ans auprés de luy à le ſervir, & fut un parfait imitateur de ſa conduite. 'Quand S. Euthyme, pour eviter la gloire du monde, ſe retira dans le deſert de Ruban, il ne prit que Domitien pour compagnon de ſon ſecret & de ſa retraite. 'Il revint avec luy trouver Theoctiſte. 'Lorſque S. Euthyme eut baſti ſa Laure, Juvenal en vint dedier l'egliſe en 428, & en meſme temps il ordonna Domitien Diacre. Saint Euthyme l'établit auſſi œconome & diſpenſateur de ſa Laure. 'Un jour que la Laure eſtoit dans une grande neceſſité & une grande diſette de vivres, quatre cents Armeniens y arriverent pour ſe repoſer. S. Euthyme Boll. 20. jan. p. 320. § 111. a § 28. b § 111. § 28. § 34. § 42. § 43. § 43-45.

appella Domitien, & luy dit de les faire manger. Domitien luy repreſenta la pauvreté, où l'on eſtoit, l'aſſurant qu'il n'avoit pas de quoy donner à manger aux freres pour un jour. S. Euthyme s'appuyant ſur la puiſſance de celui qui donna une nourriture abondante à la veuve pour la recompenſer de ſa bonne volonté, ordonna à Domitien d'aller à la paneterie: Vous y verrez, luy « dit-il, ce que ſont les penſées des hommes, & ce que la bonté « de Dieu peut leur fournir contre leur attente. Domitien obeït, « & trouva la paneterie ſi pleine qu'il n'en pouvoit ouvrir la porte. Il appella d'autres freres pour l'aider, & ayant avec leur ſecours levé la porte, il y vit une ſi grande quantité de pain, de vin, & d'huile, que frapé de la grandeur de ce miracle, il alla ſe jetter aux piez de Saint Euthyme, pour luy demander pardon de cette ſordide epargne qu'il avoit marquée d'abord, & dont il avoit un regret ſenſible. Le Saint le releva avec bonté, & luy dit: Mon « fils, celui qui ſeme avec abondance recueillera auſſi avec abon- « dance: Lorſqu'on exerce la charité envers les hoſtes, on ſe fait « ſans y penſer de grandes proviſions, & on ne donne jamais au- « tant que l'on reçoit. C'eſt, mes freres, [ajouta-t-il, en parlant aux « autres Religieux qui eſtoient preſens,] ce que vous devez obſer- « ver fidelement; ſi vous voulez n'eſtre pas ingrats envers Dieu, « & obtenir de ſa liberalité qu'il vous donne les choſes neceſſai- « res, «

§ 46. [C'eſt apparemment Domitien dont il eſt dit enſuite, que] l'œconome de la maiſon voyant que le nombre des freres s'augmentoit, il acheta des mulets pour pourvoir plus facilement à leurs beſoins, & voulut donner le ſoin de ces mulets à un des freres nommé Auxence, qui s'en excuſa. Il l'en pria une ſeconde fois en preſence des deux Preſtres de la maiſon, & ne pouvant
§ 46-48. rien obtenir, il en parla à S. Euthyme, qui ne put non plus le faire obeïr par ſes exhortations: mais il l'y obligea enfin, en aban-
§ 60. donnant pour quelque temps ſon corps au demon. Chryſippe eut
§ 53. depuis la charge d'œconome dans la maiſon. Un autre des freres eſtant tombé dans le meſme chaſtiment qu'Auxence, Domitien touché de compaſſion, aſſembla quelques uns des principaux de la maiſon avec leſquels il vint interceder pour le coupable: Et le Saint accorda ſa grace à de ſi puiſſans interceſſeurs.

§ 78. Eſtant un jour à l'autel, tenant l'eventail ſacré à la main, à la droite de S. Euthyme qui offroit le Sacrifice, on les vit tous deux environnez d'un feu deſcendu du ciel, depuis le commence-
§ 88 ment de l'oblation juſques à la fin. Saint Euthyme mit d'abord

S. Sabas entre les mains de Domitien, avant que de l'envoyer à S. Theoctiſte. Domitien accompagnoit S. Euthyme avec Saint Sabas dans ſa retraite ordinaire de Ruban, lorſque Saint Sabas eſtant tombé en défaillance par la ſoif qui le preſſoit, S. Euthyme fit ſortir de la terre une fontaine pour le ſoulager. §104. Sur. 5. dec p. 160. § 11.

"S. Euthyme ayant declaré que ſa mort eſtoit proche, fit appeller les principaux de ſes diſciples, particulierement Domitien : & leur ayant demandé qui ils ſouhaitoient d'avoir aprés luy pour Superieur, tous d'un commun conſentement demanderent Domitien. Mais le Saint leur dit que cela ne ſe pouvoit pas, parceque Domitien le devoit ſuivre au bout de ſept jours. Saint Euthyme les renvoya enſuite, ne retenant auprés de luy que Domitien. Aprés qu'il fut mort le 20 de janvier, Domitien ne quitta point le lieu où l'on avoit mis ſon corps : & il y demeura les ſix jours ſuivans, comme n'ayant pas à vivre audelà, & ne pouvant plus ſe reſoudre à voir la lumiere du ſoleil. Le 7e jour S. Euthyme luy apparut avec un viſage riant, & luy dit : Venez avec moy poſſeder la gloire qui vous eſt preparée. Dieu vous a accordé la grace que nous y ſoyons réunis. Domitien le declara aux freres, lorſqu'il vint à l'egliſe pour la celebration des Myſteres, & ſortit ainſi de cette vie avec joie, & avec l'eſperance des biens eternels. [Ainſi il mourut le ſamedi 27 janvier de l'année 473] Bollandus marque ſa feſte ce jour là, entre celles des Saints, non ſur l'autorité publique de quelque Egliſe, mais ſur celle du ſeul Conſtancius Felicius qu'il cite. Boll. § 106. § 108. § 109. § 111. 27. jan. p. 772.

ARTICLE VII.

De Coſme, Chryſippe & Gabriel freres, diſciples de S. Euthyme.

LEs trois premiers que Dieu envoya à Saint Euthyme pour peupler ſa Laure, furent trois freres de Cappadoce, mais elevez en Syrie, où ils s'eſtoient déja formez aux exercices de la vertu. Ils ſe nommoient Coſme, Chryſippe & Gabriel. Saint Euthyme, ſuivant ſa coutume, ne voulut point les recevoir, alleguant pour raiſon leur grande jeuneſſe, & les liaiſons naturelles & particulieres entre des freres, qui ſont ſouvent tres prejudiciables à la ferveur de la diſcipline, ſurtout parceque Gabriel eſtoit encore tout jeune & ſans barbe. Mais la nuit ſuivante il eut une viſion durant ſon ſommeil, où il receut ordre de recevoir ces trois freres, comme luy ayant eſté adreſſez de la part de Boll. 20. jan. § 40

Dieu meſme, & de ne rejetter perſonne de ceux qui ſe preſenteroient à luy, & qui luy marqueroient une bonne volonté. Le lendemain matin il receut donc ces trois freres, & il dit à Coſme qui eſtoit l'aiſné: Je vous admets pour ſatisfaire à l'ordre que j'ay receu de Dieu: mais il faut que vous veilliez ſur Gabriel voſtre jeune frere, & que vous ne le laiſſiez pas ſortir de ſa cellule. Car rien n'eſt plus dangereux ni plus ſeduiſant pour de jeunes hommes que la vuë des femmes, dont les regards ont toujours quelque choſe de doux & de tendre. Il luy declara auſſi diverſes choſes qui devoient luy arriver, & entre autres qu'il ne croyoit pas qu'il demeuraſt long-temps dans ce lieu là, & que dans peu il ſeroit chargé de la conduite de l'Egliſe de Scythople. [Cette prediction ne fut pas neanmoins ſitoſt accomplie pour l'epiſcopat de Coſme.] Car elle fut faite au pluſtoſt en 428, [a] & Coſme ne demeura avec le Saint que juſqu'en 431 ou 432. [b] Mais il ne fut fait Eveſque qu'en 466.

[a] §42. [b] §§ 57. 103.

'Juvenal le fit Diacre ſur la fin de l'an 430, [c] & un an ou deux aprés, il le fit Preſtre, [& le tira de la Laure de Saint Euthyme,] pour luy confier la garde des Croix, [c'eſt à dire, comme je croy, de la vraie Croix, qui pouvoit eſtre diviſée en pluſieurs morceaux, ou meſme en pluſieurs Croix.] 'Coſme vint quelque temps aprés voir le Saint, avec Anaſtaſe depuis Eveſque de Jeruſalem. 'Et il alla le chercher encore en 456 avec le meſme Anaſtaſe, de la part de l'Imperatrice Eudocie. 'Olympe Metropolitain de Scythople en la ſeconde Paleſtine, eſtant mort ſur la fin de l'an 466, Coſme fut elevé à cette dignité qu'il poſſeda durant trente ans entiers, & qu'il honora par beaucoup de grandes & d'illuſtres actions de pieté. Cyrille luy donne le titre de Bienheureux.

[c] §§ 54. 57. §§ 60. 84. 103.

'Chryſippe ſon frere, fut quelque temps œconome de la Laure du Saint, & apprit de luy la revelation qu'il avoit euë, qu'Anaſtaſe ſeroit un jour Eveſque de Jeruſalem. 'Il fut ordonné Preſtre vers l'an 456, à la priere de l'Imperatrice Eudocie, & ſuccoeda à ſon frere en la charge de Garde des Croix, [l'an 466,] comme il paroiſt que S. Euthyme l'avoit predit. 'Il vint avec le Patriarche Anaſtaſe enterrer le corps du Saint. 'Il mourut au bout de douze ans qu'on luy eut confié la garde de la Croix, [en 478, ou 479,] 'aprés avoir honoré ſon ſacerdoce par une inſigne pieté. [d] Il a laiſſé à l'Egliſe beaucoup d'écrits conſiderables & dignes d'eſtime. 'On luy attribuë une homelie ſur la S.te Vierge, que nous avons dans la bibliotheque des Peres de Paris, [e] un diſcours ſur Saint Theodore

[d] §§ 87. 103. [e] § 103 n. g Bibl. P. t. 12. p. 668. Boll. § 103 n. g Phot. c. 171. p. 384.

Theodore Martyr, cité par Photius, & par un Euſtrate Preſtre de la grande egliſe [de Conſtantinople,] & un autre ſur la revelation des reliques de Saint Eſtienne, ['arrivée dés l'an 415.] 'Gabriel eſtoit, comme nous avons dit, encore fort jeune lorſqu'il vint trouver S. Euthyme avec ſes freres. C'eſt pourquoi le Saint recommanda à Coſme ſon aiſné de ne le laiſſer point ſortir de ſa cellule. 'Il eſtoit meſme eunuque de naiſſance; c'eſt pourquoi S. Euthyme ne le laiſſa aſſiſter avec les autres à la celebration des myſteres, qu'aprés qu'il eut paſſé 25 ans dans ſa Laure. [Ainſi y eſtant entré vers l'an 428, il n'aſſiſta à l'aſſemblée qu'en 453, lorſque la choſe marquée en cet endroit arriva,] 'qui eſt qu'eſtant auprés de l'autel, luy & un autre virent deſcendre un feu du ciel ſur S. Euthyme durant l'oblation du Sacrifice. 'Il fut fait Preſtre vers 456 'avec ſon frere Chryſippe: & fut en meſme temps chargé par Eudocie du ſoin du monaſtere de S. Eſtienne, 'c'eſt à dire de l'egliſe qu'Eudocie faiſoit baſtir au lieu où ce Saint avoit ſouffert le martyre.

V. S. Eſtienne §5 note 4.

Boll. 20. jan. p. 308. § 40.

§ 79.

§ 78.

§ 87.

§ 99. 26. jan. p. 731. § 4.

'Cette Princeſſe voulant conferer avec Saint Euthyme ſur la fin de l'an 459, elle envoya Gabriel le prier de luy permettre de l'aller trouver. 'Il vint avec ſon frere Chryſippe rendre les derniers devoirs au corps de S. Euthyme. 'Au bout de 24 ans qu'il eut eſté fait Preſtre & Abbé, il fit baſtir [en 480] un petit monaſtere, (ou plutoſt une petite cellule,) dans la vallée qui eſtoit à l'orient du temple où il ſe retiroit tous les ans à l'imitation de S. Euthyme, depuis l'octave de l'Epiphanie juſqu'au dimanche des Rameaux. Il vécut juſqu'à l'âge de 80 ans, c'eſt à dire juſque vers l'an 490, '& mourut dans ſon monaſtere [de Saint Eſtienne qu'il avoit gouverné durant environ 34 ans.] [a]On luy dreſſa en ce lieu un tombeau, où il ſe rendoit celebre par les grands miracles qui s'y faiſoient. 'C'eſt pourquoi Bollandus a quelque raiſon de croire que c'eſt le S. Gabriel que les Grecs honorent le 26 de janvier. Ils l'appellent le jeune Gabriel, ſoit à cauſe qu'il s'eſtoit retiré fort jeune dans la ſolitude, [ſoit à cauſe de l'Archange Gabriel auquel ils l'oppoſent.] 'Il avoit beaucoup de genie & d'affection pour les lettres, & il ſavoit parler non ſeulement le grec, mais encore le latin, & le ſyriaque. [On ne dit pas neanmoins qu'il ait rien écrit.]

20. jan. p. 317. § 98.

§ 110.

§ 103.

26. jan. p. 732. § 5.

20. jan. p. 318. § 103.

[a] § 103.

26. jan. 731.

20. jan. p. 318. § 103.

ARTICLE VIII.

De quelques autres diſciples de Saint Euthyme.

Boll.20.jan.p. 308.§41. SAINT Euthyme receut encore trois autres freres entre ſes premiers diſciples, ſavoir Eſtienne, André & Gaien. Ils eſtoient comme luy de Melitene, & couſins de Synode qui l'avoit inſtruit dans ſes premieres années. p.310.§54. Synode les vint voir ſur la fin de l'an 430, & perſuada à Juvenal de Jeruſalem d'elever Eſtienne au diaconat. [On ne voit pas ſi ce fut par l'avis de Saint §57. Euthyme.] Un an ou deux aprés, Juvenal fit ce meſme Eſtienne n.n. Eveſque de Jamnia dans la premiere Paleſtine. a§72. Il aſſiſta en cette qualité au Concile de Calcedoine, & [aprés y avoir ſigné le decret de la foy,] il l'apporta en diligence à S Euthyme, pour en ſavoir ſon ſentiment, & s'affermir luy meſme dans le ſien.

§87. André ſon frere fut auſſi tiré de la Laure de S Euthyme vers l'an 456, pour gouverner le monaſtere de S. Menne, que la §97. ſainte Abbeſſe Baſſa avoit fait baſtir [à Jeruſalem.] Pour Gaien, S. Euthyme l'ayant envoyé vers l'an 458 à Antipatre Metropolitain de Boſtres en Arabie, pour faire delivrer un priſonnier, fit en ſorte que le priſonnier fut élargi, mais il retint Gaien meſme par l'eſtime qu'il faiſoit de S. Euthyme, & l'ordonna Eveſque n.n. de Medaba dans l'Arabie.

p.308.§41. Domnus d'Antioche fut auſſi des premiers diſciples du Saint. [Et il euſt eſté heureux, s'il fuſt toujours demeuré dans cet état, & ſi un zele indiſcret ne l'euſt point expoſé aux grands dangers V.S.Cyrille d'Alex§99. qui accompagnent les grands emplois. Il y a neanmoins apparence qu'il vint effacer ſes fautes par ſon humilité & par ſes larmes, V.S.Leon §76 note 54. en ſe retirant de nouveau dans la ſolitude avec S. Euthyme.]

ARTICLE IX.

De Saint Geraſime Abbé.

[ON peut encore joindre ici l'hiſtoire de S Geraſime, qui a eſté l'ami particulier de S. Euthyme, & en quelque ſorte ſon diſciple, ayant appris de luy à reconnoiſtre l'Egliſe Catholique, dont les calomnies des Eutychiens l'avoient tenu quelque Boll.:o.jan.p. 314.§77. temps ſeparé.] Il eſtoit de la province de Lycie [dans l'Aſie mineure,] où il avoit pratiqué quelque temps les regles les plus

exactes de la vie monaſtique, & ſoûtenu de grands combats contre les demons. Il paſſa de là dans la Paleſtine vers l'an 450, & il ſe retira dans les deſerts qui ſont le long du Jourdain. Il y vécut avec beaucoup de pieté dans une entiere ſolitude, puiſqu'il eſt qualifié un grand anacorete. [Depuis] il receut des diſciples, & forma une grande Laure, où il y avoit au moins 70 anacoretes; & au milieu de la Laure, un monaſtere, où il formoit d'abord ceux qui s'adreſſoient à luy. C'eſtoit ſeulement à un mille du Jourdin [a] vers Jerico. §89. Moſc, c. 107. p. 1101. 2. [a] Boll. 20. jan p 316. § 92.

[b] Il remportoit preſque toujours l'avantage dans les combats que les demons luy livroient. Dieu permit neanmoins une fois qu'il y fut vaincu. [Theodoſe moine Eutychien [c] repandit l'an 452, diverſes calomnies contre le Concile de Calcedoine, & par le credit de l'Imperatrice Eudocie, il ſouleva tous les peuples de la Paleſtine, particulierement les moines, hors S. Euthyme & ſes diſciples, & ſe fit reconnoiſtre Eveſque de Jeruſalem. Saint Geraſime ſe laiſſa aller à ce torrent comme les autres. Mais ayant entendu parler de S. Euthyme à preſque tous les ſolitaires, & plein des eloges qu'on faiſoit de ſa vertu & de ſon merite, il vint le trouver dans le deſert de Ruban. Aprés avoir paſſé quelque temps avec luy, & joui de la douceur de ſes entretiens, il rejetta le poiſon de l'hereſie, & rentra dans les ſentimens de la foy orthodoxe. Vivement touché de s'eſtre laiſſé tromper par les vains diſcours de l'erreur, il punit la facilité qu'il avoit euë à les ecouter, par une profonde componction du cœur. Les autres ſolitaires le ſuivirent dans ſon retour à l'unité de l'Egliſe, & à la doctrine de la verité.] [b] p 314. § 77. V. S. Leon § 140. [c]

[d] Cyrille a cru nous devoir marquer quelques unes des regles de pieté que ce Saint pratiquoit & faiſoit pratiquer aux autres, comme une choſe qui pouvoit eſtre & agreable & utile. Il avoit, comme nous avons dit, auprés du Jourdain, une Laure & un monaſtere. C'eſtoit dans le monaſtere qu'il recevoit ceux qui vouloient embraſſer une vie religieuſe; & lorſque par pluſieurs longs & penibles travaux, ils eſtoient arrivez à une grande perfection, il les faiſoit paſſer dans la Laure, où il leur donnoit des cellules, & les obligeoit à y demeurer en ſilence cinq jours de chaque ſemaine, ſans autre nourriture que du pain, des dattes, & de l'eau. Le ſamedi & le dimanche ils venoient à l'egliſe pour participer aux ſaints Myſteres, & pouvoient manger en commun quelque choſe de cuit, & boire un peu de vin: ce qui ne leur eſtoit jamais permis dans leurs cellules, non plus que d'y §89. [d] Ibid.

faire du feu: car ils avoient la pauvreté en ſi grande recommandation, qu'on pouvoit dire que cette vertu & l'humilité, eſtoient les principaux ornemens de leurs ames.

§90. 'Le ſamedi ils apportoient leur ouvrage de toute la ſemaine, & en retournant dans leurs cellules le dimanche vers l'heure de Veſpres, ils y portoient du pain, des dattes, de l'eau, & des branches de palmier, dont ils ſe ſervoient pour travailler. Ils avoient tellement renoncé à toutes ſortes de commoditez, qu'ils n'avoient pas ſeulement un manteau pour mettre pardeſſus leur habit. Leur lit conſiſtoit en une natte de jonc & une méchante couverture faite de diverſes pieces, & des bouchons de gros papier liez enſemble leur tenoient lieu de chevet. Tous leurs autres meubles conſiſtoient en une cruche pour mettre de l'eau, dont ils ſe ſervoient pour boire & pour arroſer leurs branches de palmier.

§91. 'Saint Geraſime leur avoit auſſi ordonné de laiſſer leurs portes ouvertes lorſqu'ils ſortoient de leurs cellules, afin que chacun puſt y entrer, & prendre s'il vouloit ce peu qu'ils avoient, pour témoigner par là qu'ils ne croyoient pas y avoir plus de droit que les autres qui demeuroient comme eux dans la ſolitude, mais qu'à l'imitation des Apoſtres [& des premiers Chrétiens de Jeruſalem,] toutes choſes leurs eſtoient communes. On raporte auſſi de ce grand Saint, que quelques uns de la Laure l'ayant prié de leur permettre de faire chauffer leur eau, de manger quelque choſe de cuit, & de lire à la clarté d'une lampe, il leur répondit: Si vous voulez vivre de la ſorte, il vaut beaucoup « mieux que vous vous retiriez dans le monaſtere. Car tant que «
§92. je vivrai je ne ſouffrirai point cela aux anacoretes. 'Les habitans « de Jerico touchez d'une maniere de vivre ſi auſtere, reſolurent d'aller tous les ſamedis & les dimanches, leur porter quelque rafraichiſſement, en quoy ils meritoient d'eſtre loüez de leur charité: mais tant s'en faut que la pluſpart de ceux qui combatoient ſous la conduite de ce grand ſerviteur de Dieu, ſe rejouiſſent de ce que des ſeculiers venoient leur rendre cette aſſiſtance, qu'au contraire ils en eſtoient affligez, & les fuyoient meſme comme ne pouvant que leur nuire; parcequ'ils avoient appris encore plus par les actions que par les paroles de ce ſaint Pere, que l'abſtinence eſt la mere de la parfaite temperance; que c'eſt par elle qu'on chaſſe les ſales penſées, & qu'on reſiſte au ſommeil:
§93. 'Et pour luy, il avoit tant d'affection pour cette vertu de l'abſtinence, qu'on dit qu'il paſſoit tout le Careſme, ſans prendre d'au-

tre nourriture que celle du corps de JESUS CHRIST. 'C'eſt §89.
ainſi qu'il fut non ſeulement l'habitant, mais auſſi le pere & le
patron de la ſolitude du Jourdain, 'où il brilloit comme une étoi- Sur.5.dec.p.
le, [a]& il fut pour ceux qui eſtoient ſous ſa conduite, un modele 160.§14.
de vertu & une ſource de ſalut. [a]Boll.20.jan.p.
316.§93.

'Il alloit, comme S. Euthyme paſſer le Careſme dans la ſolitu- §94|Sur.29.ſep.
de de Ruban, juſqu'au dimanche des Rameaux; & ces deux p.824.)4.
Saints s'y rencontroient quelquefois enſemble. 'Aprés la mort §3.
de S. Theoctiſte, S. Euthyme luy renvoyoit les jeunes gents qui
demandoient à ſe retirer. C'eſt ainſi qu'il luy envoya Saint Cy-
riaque [en l'an 466.] 'S. Geraſime receut avec joie un ſi grand §4.
preſent, occupa Cyriaque dans le monaſtere, à divers emplois;
& voyant qu'il s'en acquitoit avec tout le ſoin & toute la pieté
poſſible, il l'aimoit avec tendreſſe, & le prenoit meſme pour
compagnon de ſa retraite & de ſa penitence ordinaire du Careſ-
me. 'S. Geraſime fut témoin dans une de ſes retraites, du mira- Boll.20.jan.p.
cle que fit S. Euthyme, pour ſoulager la ſoif de S. Sabas encore 319.§104.
jeune. C'eſtoit vers l'an 472. Quand S. Euthyme mourut [le 20 Sur.28.ſep.p.
janvier 473,] Saint Geraſime vit ſon ame enlevée en l'air dans la 324.§5.
compagnie des Anges. Il vint auſſi-toſt avec Cyriaque pour ren-
dre les derniers honneurs à ſon corps: & aprés s'eſtre acquité de
ce devoir, il s'en retourna dans ſa ſolitude, 'où Dieu l'appella §5.
auſſi à luy peu de temps aprés, ſavoir le 5 mars de l'an 475. Boll.20.jan.p.
316.§93.

[b]Sa Laure ſubſiſtoit encore environ cent ans aprés: Et Jean [b]Moſc.c.107.p
Moſc dit avoir appris l'hiſtoire d'un lion, qui ayant eſté gueri 1101.1103.
par ce Saint, d'un mal qu'il s'eſtoit fait au pied, s'attacha, com-
me par reconnoiſſance à le ſuivre, luy rendit tous les ſervices
qu'il exigeoit de luy, luy obeït toujours avec une docilité ſurpre-
nante, & ſe laiſſa enfin mourir ſur le tombeau de ſon bienfai-
teur. 'Le martyrologe Romain met la feſte de S. Geraſime le 5 de Boll.5.mars.p.
mars, qui eſt le jour de ſa mort: Les Grecs la font le 4 & le 20 386.§1.
du meſme mois.

ARTICLE X.

Des Solitaires de la Paleſtine en general.

[A PRES avoir parlé des plus illuſtres ſolitaires qui fuſſent en ce temps-ci dans la Paleſtine, nous y pouvons ajouter un endroit conſiderable d'Evagre ſur les ſolitaires & moines de cette province en general. Il en parle à l'occaſion du voyage

d'Eudocie qui les alla viſiter vers l'an 440 c'eſt à dire lorſque S. Euthyme y fleuriſſoit déja avec beaucoup de reputation.)

Evag.l.1.c.21.p 278.a.b. 'Eudocie, dit-il, baſtit dans la Paleſtine divers monaſteres, & ce que l'on appelle des Laures. On y obſerve une grande diverſité de pratiques, quoique toutes tendent à la meſme fin. Les uns y vivent en communauté, ſans eſtre touchez d'aucun deſir des biens de la terre. Ils ne poſſedent point d'argent: que dis-je? ils n'ont pas meſme la proprieté de l'habit qu'ils portent, ni de leur propre nourriture. Un d'entre eux ſe ſert aujourd'hui d'une tunique ou d'un manteau, dont un autre ſe ſervira le lendemain. De ſorte que les habits qu'un particulier porte, appartiennent à tous en general, & que les habits de tous ſont à chaque particulier. La table de meſme eſt commune. On n'y ſert rien de delicat, ni de tous les mets ordinaires, mais ſimplement des herbes & des legumes, & autant ſeulement qu'il en faut pour conſerver leur vie. Ils prient auſſi en commun le jour & la nuit: & ils ſe mortifient tellement par leurs travaux continuels, qu'ils reſſemblent à des morts qu'on voit encore ſur la terre en attendant la ſepulture. Ils prolongent ſouvent leurs jeûnes juſqu'à paſſer deux ou trois jours ſans manger. Il y en a meſme qui ne mangent que le cinquieme jour ou plus tard encore, & qui ne ſatisfont qu'avec peine à ces neceſſitez de la nature.

c.d. 'Les autres y menent un autre genre de vie. Ils s'enferment ſeuls dans des cellules ſi baſſes & ſi étroites qu'ils ne peuvent ni s'y tenir debout, ni s'y coucher commodément. Retirez dans les antres & dans les cavernes de la terre, comme dit l'Apoſtre, ils s'appliquent uniquement à l'étude d'une divine philoſophie. Quelques uns paſſent leurs vies dans des trous de la terre avec les beſtes, n'ayant point d'autre exercice que la priere. D'autres ont inventé une maniere de vivre toute differente, mais qui ſemble eſtre audeſſus de toute la force & de toute la patience des hommes. Ils s'enfoncent dans des deſerts expoſez aux ardeurs du ſoleil: & il y a des hommes & des femmes qui y demeurant preſques nus, y mepriſent egalement dans toutes les ſaiſons, ou la rigueur du froid, ou l'excés de la chaleur. Ils n'uſent point des alimens ordinaires aux autres hommes, & ſe contentent de paiſtre l'herbe, d'où leur eſt venu le nom de Paſtres. Et ils ne prennent meſme de cette nourriture qu'autant qu'il leur en faut pour

p.279.a. ne pas mourir de faim. 'Vivant ainſi à la façon des beſtes, ils en contractent preſque juſqu'à la figure & aux manieres. Car ils ſont ſi ſauvages, que quand ils voient des hommes, ils prennent

auſſi-toſt la fuite: & s'il arrive que l'on coure aprés eux, ils s'enfuient avec une viſteſſe incroyable, & ſe cachent dans quelques lieux inacceſſibles.

Enfin dans cet excellent & divin genre de vie, la vertu leur c.
preſcrit des loix contraires à celles de la nature: & s'ils ſont obligez d'uſer des choſes les plus neceſſaires pour vivre, ils ne vont jamais juſqu'à ſatisfaire leur appetit: En effet, ils ſe regardent comme engagez à ſouffrir la faim & la ſoif, & à n'avoir d'abits que pour la pure neceſſité. Ils ſont ſi indifferens à tout ce qui regarde la vie du corps, que lorſqu'ils ſont contraints de changer quelque choſe dans leur maniere de vivre, ce changement, quel qu'il ſoit, ne leur fait aucune peine. La grace de Dieu concilie tellement en leurs perſonnes les choſes les plus contraires, ou les en detache avec tant de facilité, que la vie & la mort, qui partout ailleurs ſont incompatibles, ſemblent eſtre raſſemblées dans eux. Il y a des temps où leur auſterité les rend tout à fait inſenſibles & comme morts. Mais dés que l'heure de la priere eſt venüe, ils trouvent de la ſanté, des forces, & de la vigueur, meſme dans l'âge le plus avancé.

Il y en a parmi eux qui réuniſſent ſi bien les deux vies de l'hom- p.279.280.
me, que quelque detachez qu'ils ſoient de leurs corps, ils ne laiſſent pas de ſatisfaire aux devoirs de la vie civile, comme avant leur retraite, de converſer avec les hommes, de ſoulager meſme les malades par des remedes, & d'offrir à Dieu les vœux des Fideles, ne ſe diſtinguant des autres hommes, qu'en s'elevant andeſſus des beſoins ordinaires. Ils ſe trouvent partout. Ils ecoutent & aſſiſtent tout le monde. Tantoſt ils font de frequentes genuflexions pour prier, & tantoſt ils ſe tiennent long-temps debout: & la vigueur de leur zele ſoûtient ſeule la foibleſſe de leur âge dans un ſi laborieux exercice. Ce ſont des athletes qui n'ont point de corps, & des gladiateurs qui n'ont point de ſang à repandre. Le jeûne fait toutes leurs delices; & ils ſe nourriſſent de l'abſtinence. Lorſque quelque étranger les vient voir, ils le reçoivent avec une civilité & une bonté ſinguliere. Alors il obſervent un genre de jeûne fort particulier, qui eſt de manger avec luy dés le matin, quoiqu'ils n'ayent aucune envie de manger ſitoſt. Tout le monde eſt ſurpris de voir que manquant preſque de tout, ils ſe contentent preſque de rien; qu'aprés s'eſtre depouillez de leur propre volonté & de tous les ſentimens de la nature pour eux meſmes, ils ayent une ſi grande complaiſance pour les autres; que ne donnant rien aux plaiſirs des ſens, ils ſa-

chent ſi bien diſcerner ce qu'ils peuvent accorder au prochain, ſans manquer à la fidelité qu'ils doivent à Dieu : Heureux de pouvoir mener ici bas une vie ſi ſainte ; plus heureux encore, quand ils la quittent pour aller jouir de celle aprés laquelle ils ſoupirent continuellement, dans l'eſperance d'y poſſeder celui qui fait l'objet de tous leurs deſirs.

p.279.a.b.c. 'Evagre ajoute à cela une ſorte d'anacoretes qui vouloient paſſer pour fous. [Mais ceux là, de la maniere dont il les décrit, &c. n'avoient aucune part à la pieté & à la ſainte diſcipline de Saint Euthyme & de S. Geraſime. Et aſſurément il y avoit un grand nombre de moines dans la Paleſtine, qui ne ſuivoient pas l'eſprit & la conduite de ces Saints, comme on le voit par les deſordres qu'ils commirent en 452. V. Leon § 139.

On voit par l'hiſtoire, que la plus grande partie des ſolitaires de la Paleſtine, vivoient dans les deſerts d'autour de Jeruſalem.]

Sur. 5. dec. p 163. § 38. 'L'Eveſque de Jeruſalem leur donnoit un Superieur general, "Altel. aſcetic l 2. c. 11. p. 709. "comme on voit que cela ſe pratiquoit auſſi à Conſtantinople, à Cyr, & à Melitene, [& ſans doute dans les autres dioceſe de l'Orient. Le grand Paſſarion Coreveſque de Jeruſalem, "eſt le premier que nous ſachions avoir eu cette intendance generale ſur les moines de ce dioceſe.] 'On nomme ceux qui le furent aprés luy juſqu'à S. Sabas & S. Theodoſe, que Salluſte de Jeruſalem fit Superieurs en l'an 493, le premier des anacoretes, & l'autre des Cœnobites. Il le fit à la priere & avec le ſuffrage des uns & des autres. Il y avoit quelques uns de ces Superieurs qui s'acquitoient aſſez mal de leur charge, & qui prenoient plus de ſoin des affaires civiles, & des biens du ſiecle, que de l'avancement ſpirituel des Religieux. V. Theodoſe II. § 9.

Sur. § 37. 38.

§ 38.

S. PATIENT ;

S. PATIENT, ARCHEVESQUE, DE LION.

PARMI les extremes miſeres qui affligerent les Gaules [auſſi-bien que le reſte de l'Occident] durant tout le V. ſiecle, Dieu par un effet admirable de ſa providence, y conſola & y ſoûtint l'Egliſe, en luy donnant pluſieurs grands Eveſques qui par leur ſainteté merveilleuſe, brilloient comme des aſtres au milieu de ces tenebres. L'Egliſe de Lion eut une illuſtre part à cette benediction du ciel, en ayant receu [premierement S. Eucher, & enſuite] Saint Patient. [*Quelques perſonnes habiles croient que ces deux Saints ſe ſont ſuivis immediatement : & en ce cas Saint Patient a dû eſtre fait Eveſque vers l'an 450. Mais il faut peut-eſtre mettre entre deux un Saint Veran, different du fils de Saint Eucher.] *Il eſt certain au moins que S. Patient eſtoit Eveſque quelque temps avant l'an 470. *Sa qualité d'Eveſque de Lion le rendoit chef [& Metropolitain] de ſa province, [qui eſtoit la premiere Lionnoiſe.]

Bar.475.§30.

V.S.Eucher note 2.

Sid.l.2.ep.10.p 52. *l.4.ep.25.p. 127.

*Ce Saint eſtoit plein d'une charité abondante & magnifique envers les pauvres, qui luy elevoit dans le ciel une maiſon auſſi belle & auſſi haute que celle qu'il eleva, comme nous verrons, à Dieu ſur la terre: *Il ſouffrit une infinité de peines & de fatigues pour retenir ſon peuple preſſé par la faim, & l'empeſcher d'aller demeurer ailleurs. Il employa à cela ſes veilles, ſes prieres, & de grandes ſommes d'argent. Mais non content de ſecourir les neceſſitez qu'il connoiſſoit, ſa vigilance paſſoit dans les autres provinces, pour y conſoler ceux qui eſtoient affligez; & il étendoit les ſoins de ſa charité juſques aux extremitez de la Gaule, conſiderant ſeulement l'état des pauvres ſans regarder leurs perſonnes. Les miſerables & les languiſſans ne perdoient rien de ce qu'ils ne pouvoient le venir trouver pour luy demander l'au-

*l.2.ep.10.p.52.

*l.6.ep.12.p.167

mõſne. Sa main prevenoit celui qui ne pouvoit ſe ſervir de ſes piez pour venir à luy : Et comme il n'eſtoit pas moins touché de la pudeur des abſens qui rougiſſoient de leur pauvreté que des plaintes de ceux qui pouvoient le rendre témoin de leur indigence, il eſſuyoit ſouvent les larmes de pluſieurs perſonnes dont il n'avoit jamais vu les yeux : Heureux, luy dit S. Sidoine, de ne « vivre que pour rendre les autres heureux, & de faire ſur la terre « une œuvre digne du ciel, en ayant pitié de l'indigence & de la « miſere des membres de J.C [C'eſt cet amour pour les pauvres « qui l'a particulierement rendu celebre ; & nous en verrons en ſon lieu un illuſtre exemple. Mais ce n'eſtoit pas ſa ſeule vertu.]

l.4.ep.25.p.125. [a]l.2.ep.10.p.52. On loüe ſa réligion & ſa conſtance pleine de vigueur. [a] Il eſtoit en meſme temps ſevere & miſericordieux ; actif, & ſaint [dans

l.6.ep.12.p.167. toutes ſes actions.] Toute ſa conduite eſtoit pleine de diſcretion & de ſageſſe. Il ſavoit ſi bien accorder la civilité avec la ſobrie-

p.168. té, que [Chilperic Roy de Bourgogne, à qui Lion obeïſſoit alors,] ne ſe laſſoit point de loüer ſa table, & la Reine de loüer ſes jeûnes. Il embelliſſoit tellement ſon egliſe, que les ſpectateurs doutoient avec raiſon en quoy il réuſſiſſoit plus heureuſement, ou à edifier de nouveaux ouvrages, ou à reparer les vieux. Il augmenta en divers endroits le nombre des nouvelles egliſes, & en d'autres il faiſoit de nouveaux ornemens aux anciennes.

p.168. La foy & la religion prenoient de jour en jour de nouveaux accroiſſemens par ſon moyen : Il n'y avoit que le nombre des he-

n.p.68. retiques qui diminuoit, c'eſt à dire des Photiniens, & des Ariens,

ep.12.p.168. dont la pluſpart des Bourguignons ſuivoient les dogmes. Saint Patient ſavoit gagner leurs eſprits farouches & ſauvages par ſes predications ſaintes ; & aprés qu'il les avoit convaincus par ſes paroles, [au lieu de s'irriter contre luy & de le fuir,] ils s'attachoient tellement à luy, qu'ils ne le pouvoient plus quitter, juſqu'à ce qu'il les euſt tout à fait tirez de l'abyſme de leurs erreurs.

[Voilà une partie des eloges que luy donne Saint Sidoine, dont nous tirons preſque tout ce que nous diſons de ce Saint. Et on ne peut pas deſirer un auteur plus original, puiſqu'ils vivoient en

l.9.ep.25.p.127. meſme temps,] & que S. Sidoine eſtoit de Lion meſme. [b] Auſſi il

[b]p.125.l.2.ep.10. p.35. ſe glorifioit d'avoir S. Patient pour pere, pour Eveſque, [c] & pour

[c]l.4.ep.25.p. 126.127. patron. Et il finit une de ſes lettres en diſant, que quelques loüanges qu'on luy donne, on ne luy en donnera jamais qui

l.3.ep.12.p.76. 77.n.p.40. ſoient audeſſus de ſon merite. Le P. Sirmond entend de Saint Patient ce que dit S. Sidoine encore laïque, qu'ayant bien battu

quelques foſſoyeurs qui vouloient enterrer un corps ſur le tombeau de ſon grand-pere, il manda à l'Eveſque ce qu'il avoit fait, luy demandant pardon de ce qu'il s'eſtoit fait juſtice à luy meſme, au lieu de l'attendre de ſon autorité, & que cet homme ſaint & juſte excuſa ce qu'il avoit fait.

[Entre les diverſes egliſes qu'il fit baſtir,] 'on en marque une à Lion meſme, ſott prés de la Sône, entre cette riviere & le grand chemin; 'on croit que ce peut eſtre celle de S. Eſtienne, qui a eſté autrefois la cathedrale. 'Il demanda des vers pour y mettre à S. Sidoine, à Secondin, 'qui eſtoit auſſi un poëte de ce temps là, [a] & à Conſtance Preſtre de ſon Egliſe, [dont nous ſerions obligez de marquer ici les grands merites, ſi nous ne le reſervions pour S. Sidoine.] 'Nous avons encore les vers que fit S. Sidoine, pour mettre au dehors de cette egliſe. 'Il en fait une petite deſcription, qui nous la repreſente comme fort riche & fort magnifique. Il remarque particulierement qu'elle eſtoit tournée droit à l'Orient de l'equinoxe. 'Elle fut achevée vers l'an 470. [Je penſe que c'eſt] 'cette egliſe de Lion, dont la dedicace eſt marquée dans une lettre de S. Sidoine qui y aſſiſta. Cette ſolennité dura toute *feſtis hebdomalibus.* une "ſemaine. Pluſieurs Eveſques s'y trouverent, & entre les autres, Fauſte de Riés, qui fut obligé par ſes confreres d'y faire un ſermon au peuple.

l.2.ep.10.p.52. n.p.32. ep.10.p.52. l.5.ep.8.p. [a] l.2.ep.10.p.52 p.52.53. p.53. p.52. l.9.ep.3.p.244.

'On croit que ce fut encore vers l'an 470, [b] que mourut Paul Eveſque de Challon, dont la mort mit cette Egliſe dans un grand deſordre. [c] S. Patient qui en eſtoit le Metropolitain, y vint avec S. Euphrone [d'Autun,] & les autres Eveſques de la province pour y ordonner un Eveſque. Ils trouverent la ville partagée en diverſes factions par les brigues de trois competiteurs, 'dont l'un vantoit l'antiquité de ſa nobleſſe, n'ayant rien dans ſes mœurs qu'on puſt loüer; l'autre s'eſtoit acquis par des feſtins le ſuffrage de quelques paraſites qui le relevoient avec bien du bruit; & le troiſieme avoit promis à ſes partiſans, que s'il obtenoit cette dignité, il leur laiſſeroit les biens de l'Egliſe à leur diſcretion. Saint Patient & S. Euphrone virent avec douleur une diſpoſition ſi faſcheuſe. Mais ils eſtoient trop fermes & trop conſtans [dans ce qu'ils jugeoient eſtre du bien de l'Egliſe & de leur devoir,] pour avoir égard ni à la haine, ni aux bonnes graces [des hommes.] Ils prirent donc une reſolution plus ſage, qu'ils communiquerent en particulier aux autres Eveſques: & ſans ſe mettre en peine des cris & des murmures de la populace, ils jetterent tout d'un coup les mains ſur un ſaint Preſtre, nommé Jean, qui ne penſoit

Gal.chr. t.1.p 438.3.d. [b] Sid.l.4 ep.25. p.125. [c] p.125.126. p.125. p.126.

à rien moins, & qui ne deſiroit en aucune ſorte l'epiſcopat.

p.126. Il avoit eſté fait Lecteur dés ſon enfance, "& enſuite ce ſemble Note 1.
Acolythe ou Soudiacre. Quand il fut plus avancé en âge, & que
ſes travaux luy eurent acquis plus [de merite & d'experience,] il
fut fait Archidiacre, [tout cela aſſurément dans l'Egliſe meſme
de Challon.] "Il s'acquita fort bien des devoirs de ce miniſtere: *propter in-*
ce qui fit qu'on l'y laiſſa long-temps à deſſein, ſans l'elever à la di- *duſtriam*
gnité plus eminente [de la preſtriſe, pour ne pas diminuer ſon
autorité. [Car on voit par l'hiſtoire que les Archidiacres, & ſou-
vent meſme les ſimples Diacres, eſtoient plus puiſſans & plus
n.p.53. conſiderez que les Preſtres.] 'Mais "de faire un Preſtre Archidia- V. S. Leon
cre, c'eſt ce que la diſcipline de l'Egliſe n'a jamais permis tant §4.
p.53 ep.25.p. qu'elle a eſté en vigueur, & juſqu'aprés le X. ſiecle. 'Jean fut
126. neanmoins elevé enfin du diaconat au ſecond ordre du ſacerdo-
ce, qui eſt la preſtriſe. Et c'eſt le degré où il eſtoit lorſqu'il fut
p.127. elevé à l'epiſcopat. 'Il l'honoroit par la ſageſſe de ſa conduite, par
p.126. ſa charité [envers tout le monde,] & par ſa douceur. 'S. Euphro-
ne luy rendoit particulierement un grand témoignage.

Ibid. 'La declaration que firent les Eveſques en faveur de Jean, ex-
cita le bruit qu'on peut juger parmi le peuple. Beaucoup avoient
de la peine à loüer une perſonne qui ne le demandoit pas, [& qui
n'eſtoit pas pour leur en avoir obligation.] mais perſonne n'oſoit
rien dire contre un homme en qui il n'y avoit rien de reprehenſi-
ble. Ainſi Saint Patient aſſiſté des autres Eveſques, le conſacra [à
l'heure meſme,] pendant que les factieux demeuroient comme
interdits, que les méchans en rougiſſoient, que les bons en mar-
quoient leur joie & leur approbation par leurs cris, & que qui
que ce ſoit ne paroiſſoit pour s'y oppoſer.

p.125.127. 'Cette action ſi digne du zele & de la fermeté de S. Patient,
[donna beaucoup de joie à tous ceux qui aimoient l'Egliſe,] com-
me on le peut juger de celle que témoigne S. Sidoine, en la man-
dant à un de ſes amis. [La ſuite de la vie de Jean, confirma le ju-
Boll.30.apr.p. 778-780. gement qu'ils en avoient fait.] 'Car l'Egliſe de Challon l'honore
aujourd'hui publiquement le 30 d'avril, avec quelques autres
de ſes Eveſques, qu'on dit avoir eſté canonizez l'an 878, par le
Pape Jean VIII. Bollandus ſoûtient qu'il ne fut pas neanmoins
de ce nombre. Mais pour ce qu'il pretend que l'Egliſe de Chal-
lon n'a commencé que depuis ce temps là à honorer ſa memoire,
Conc.t.4.p. 1044.2. [je ne voy pas qu'il en ait de preuves.] 'Il y a un Jean entre les
Eveſques qu'on croit avoir aſſiſté au Concile tenu à Arles vers
l'an 475, "ſur l'affaire de Lucide. V. Fauſte §
6.

S. Sidoine eſtoit deja Eveſque, lorſque les Gots ravagerent l'Auvergne & divers autres pays des Gaules [en 473 & 474,] & y conſumerent par le feu, les blez qui eſtoient encore ſur la terre. Ces ravages, [& peut-eſtre encore d'autres malheurs,] cauſerent une extreme famine dans l'Auvergne, dans toute l'Aquitaine, dans tous les pays le long du Rhone, juſqu'à Riés, & meſme dans les villes [de la Provence,] qui ſont ſur les bords des mers de Toſcane. Elle s'étendit encore dans les pays des Bourguignons. Sid.l.6.ep.12.p. 168. p.169. p.170. p.169. Gr.T.h.Fr.l.2. c.24.p.

Un temps ſi faſcheux fit extremement eclater la charité genereuſe de S. Patient, qui s'y fit conſiderer comme un bon Prelat & comme un bon pere, dans la liberalité du quel les pauvres trouvoient une bonne année. Outre les aumoſnes qu'il fit à Lion & aux environs, ſa charité fut le ſoulagement de la neceſſité commune & generale des Gaules. Il y envoya à ſes dépens une grande quantité de blez, qu'il faiſoit diſtribuer gratuitement, lorſque c'euſt eſté faire un extreme plaiſir à ces peuples qui manquoient de pain, de leur en vendre meſme pour de l'argent. Les grands chemins ſe trouvoient trop étroits pour le nombre des chariots qui portoient ſes grains. On voyoit ſur les rivages du Rhone & de la Sône, pluſieurs greniers que luy ſeul avoit remplis, ſoit pour les diſtribuer aux peuples des environs, ſoit pour les faire tranſporter de là dans les lieux qui en manquoient. Il en envoya par eau dans les pays & dans les villes de Valence, de Tricaſtin, de Viviers, d'Orange, d'Avignon, d'Arles, & juſque ſur les coſtes de la mer. Il n'oublia pas meſme les lieux qui n'eſtoient ni proches de luy, ni dans la meſme province, ni ſur les rivieres qui pouvoient faciliter le tranſport des blez, comme Riés & Clermont. Sid.p.170. p.167. p.168. p.169.

S Sidoine luy fit un remerciement & un eloge magnifique de ſa charité au nom de cette derniere ville, [dont il eſtoit alors Eveſque:] & il finit ſa lettre par ces paroles : Je veux bien que vous ſachiez que toute l'Aquitaine [dont l'Auvergne fait partie,] eſt remplie de voſtre gloire, qu'on vous y aime & qu'on vous y louë, qu'on vous y deſire, que vous y eſtes reveré de tous les eſprits & de tous les cœurs. Et il eſtoit preſque à ſouhaiter que nous nous trouvaſſions preſts à mourir de faim, puiſque ſans ce peril, nous ne pouvions eprouver la grandeur de voſtre liberalité. Ibid. p.170.

V.S.Sidoine §9. [Il faut mettre apparemment cette illuſtre action de S. Patient en 474 & 475.

Ibid.§33. S. Patient rendit encore un ſervice conſiderable à l'Egliſe en Sur.31.jul.p. 358.

portant le Preſtre Conſtance à écrire la vie de Saint Germain d'Auxerre, tant pour honorer la memoire de ce grand Saint, que pour rendre ſa vertu utile à toute la poſterité. [Voilà ce que des monumens aſſurez nous ont conſervé pour l'hiſtoire de Saint Patient.]

Conc.t.4.p. p.1044.2.b.c. 'Il y a un Eveſque de ce nom entre ceux qu'on pretend avoir approuvé vers l'an 475; la lettre de Fauſte à Lucide, '& entre ceux qui ſe trouverent au Concile tenu à Arles ſur la meſme affaire. Mais il y eſt mis aprés pluſieurs ſimples Eveſques, & meſme aprés Saint Euphrone d'Autun, ſuffragant de Lion. p.1046.2.b. 'Il ſe tint quelque temps aprés 'un Concile à Lion, où l'on parla encore de la Predeſtination: [& ce fut ſans doute S. Patient qui l'aſſembla, s'il vivoit encore.] V. Fauſte § 6. d'Uſſ.t.Br.p. 427. 'Quelques uns raportent à ce Concile ce qu'on trouve dans un manuſcrit; Que S. Patient produiſit le livre des Dogmes eccleſiaſtiques; ce que l'on explique du livre que Gennade a fait ſur ce titre. Mais l'on avoue en meſme temps que tout cela eſt fort obſcur & fort incertain.

Th.R.t.8.p. 1671. a Emiſ.h.50.p. 129. 'Il y en a qui attribuent à S. Patient une homelie ſur S. Genés Martyr à Arles, [a] qui eſt fort belle & bien écrite. [Mais on n'allegue point de raiſon particuliere pour l'en faire auteur. Et d'autres l'attribuent avec quelque probabilité à S. Eucher.

La feſte de S. Patient eſt marquée le 11 de ſeptembre dans les additions d'Adon. Baronius & d'autres l'ont miſe le meſme jour dans divers nouveaux martyrologes.] 'Il eut "pour ſucceſſeur S. Lupicin,] 'dont le nom eſt celebre le 3 de fevrier. Et neanmoins il ne s'eſt rien conſervé de ſes actions. Paul.ill.p.82. Boll.3.feb.p. 360.b. [b] On écrit qu'il eſt enterré à Lion dans l'egliſe de S. Juſt. 'Il eſtoit mort avant l'an 494, auquel S. Ruſtice ou Ruſtique eſtoit Eveſque de Lion. Note 2.

Enn.v.Epi.p. 402. 'Ce Ruſtice avoit eſté dans les emplois & les dignitez du ſiecle; & il y avoit toujouts vecu avec une gravité vraiement epiſcopale. Conc.t.4.p. 1260.a. 'Eſtant Eveſque il écrivit au Pape Gelaſe, & luy témoigna la douleur qu'il reſſentoit, ſoit des maux publics de l'Egliſe, ſoit de ce que le Pape ſouffroit en particulier, [parmi la deſolation & les miſeres que les guerres d'Odoacre & de Theodoric cauſoient alors dans l'Italie.] 'Il luy envoya en meſme temps un ſecours d'argent, dont Gelaſe avoit grand beſoin. a.b. p.1259.1260. 'Gelaſe l'en remercia le 22 fevrier de l'an 494, par une lettre fort civile & fort obligeante, où il releve beaucoup ſa charité, & le prie de la continuer. Il luy recommande auſſi d'aſſiſter S. Epiphane Eveſque de Pavie, qui alloit dans les Gaules racheter les Italiens captifs. 'Il luy parle du trouble que l'affaire d'Acace [de Conſtantinople]

cauſoit dans l'Egliſe, & le prie de luy mander par S. Epiphane, quel eſtoit le ſentiment tant de luy que des autres Eveſques des Gaules ſur ce dernier point. [S. Epiphane devoit ſans doute rendre cette lettre à S. Ruſtice.] Lorſque Ruſtice ſçeut qu'il arrivoit à Lion, la joie dont cette nouvelle le remplit, le fit aller au-devant de luy juſques au-delà du Rhone. Il s'informa du ſujet de ſon voyage, & l'avertit des adreſſes & des ruſes de Gondebaud Roy de Bourgogne, qui faiſoit ſa reſidence à Lion, afin que ce Prince ne le ſurprit pas par ſes réponſes & ſes objections artificieuſes. [C'eſt ainſi que Saint Ruſtice s'acquita d'une partie de ce que le Pape luy avoit recommandé. Il n'eut pas ſans doute moins de ſoin de ce qui regardoit l'affaire d'Acace, c'eſt à dire toute l'Egliſe. Mais les monumens n'en ſont pas venus juſques à nous.] On ne ſçait point combien il gouverna l'Egliſe de Lion. Mais ſon nom eſt marqué dans divers anciens martyrologes le 25 d'avril. Enn. p. 402. Boll. 25. apr. p. 368. c.

L'Egliſe de Lion eſtoit honorée de ſon temps, par la vertu d'une dame nommée Syagrie, illuſtre par ſa pieté, & qui eſtoit en ces quartiers là le threſor de l'Egliſe. Ce fut elle qui fournit une grande partie de l'argent dont Saint Epiphane avoit beſoin pour s'acquiter de l'œuvre ſainte qui l'avoit fait venir dans les Gaules. La vie originale de S. Eugende en parle tres honorablement. Elle l'appelle la mere des Egliſes & des monaſteres par les aumoſnes qu'elle leur faiſoit. Cette vie raporte que dans une grande maladie qu'elle eut lorſque les medecins deſeſperoient de ſa gueriſon, elle ſe fit donner une lettre de S. Eugende, qui luy eſtoit tombée entre les mains, la baiſa, comme ſi c'euſt eſté la main de ce Saint, la fit toucher à ſes yeux, l'arroſa de ſes larmes, la mit en ſa bouche, & la tint quelque temps entre ſes dents, durant que ſon cœur adreſſoit [à Dieu] ſa priere; & qu'auſſi-toſt aprés elle ſe leva ayant recouvré ſa ſanté. Ce miracle ne la rejouit pas ſeulement elle & ſa famille, mais il cauſa de plus une joie univerſelle dans toute la ville de Lion. Enn. p. 408. Bll. 1. jan. p. 52. § 10.

S. MAMERT, ARCHEVESQUE DE VIENNE.

ARTICLE PREMIER.

Famille de S. Mamert: Son epiſcopat: Eloges qu'il a receus: Reproches que luy fait le Pape Hilaire, pour avoir ordonné un Eveſque à Die.

Boll. 11. may, p. 630.

SAINT Mamert, l'un des ſaints Eveſques des Gaules, qui ont éclairé l'Egliſe dans le V. ſiecle par leurs vertus & par leur doctrine, [eſt celebre & par les eloges qu'il a receus des Saints,] & par l'inſtitution des Rogations que nous devons à ſa pieté. 'Le P. Sirmond ſoûtient que ſon nom eſt Mamert, & non pas Mamerc. 'Il avoit un frere plus jeune que luy, nommé Claudien, [a] ou Mamert Claudien, [dont nous parlerons "en ſon lieu.] 'Il eut une ſœur mariée, mere de Petrée, à qui S. Sidoine a écrit. 'L'hiſtoire de S. Agnan d'Orleans, porte qu'en allant à Arles en 451, il logea en chemin chez Mamert homme marié, & tres riche. Il eſtoit alors malade à l'extremité: mais S. Agnan le guerit à la priere de ſa femme. 'On pretend que c'eſt le Saint dont nous parlons. [Le nom & le temps y conviennent. Du reſte nous n'avons point de preuve que S. Mamert ait eſté marié.]

Sid. n. p. 70. l. 4. ep. 11. p. 102 103. al. 5. ep. 2. p. 129 l. 4. ep. 11. p. 101. Bar. 451. §. 48. V. §. 7. 8. 9. Sur. 27. nov. p. 374. §. 6.

'Il eſtoit Eveſque en 463, [comme nous verrons dans la ſuite.] Le Pape Hilaire loüe la modeſtie de ſon predeceſſeur, ['qui eſtoit apparemment Saint Nicet: & puiſqu'il en parle en 463, comme d'une perſonne fort connuë, il n'y a pas d'apparence qu'il fuſt mort beaucoup d'années auparavant.] 'S. Mamert parut dans ſon epiſcopat comme un paſteur ſaint & vigilant, 'qui avoit d'une part beaucoup d'eſprit, de conduite, & de prudence; & de l'autre

Conc. t. 4. p. 1403. d. V. S. Irenée note 3. Avit. rog. p. 152 p. 152. 153.

l'autre une grande pieté, une foy ardente, '& une pureté capable d'obtenir de Dieu des faveurs extraordinaires & miraculeuſes. p.152|Sid.l.7. ep.1.p.172.

'Cette idée que S. Sidoine & S. Avite nous donnent de luy, [& que nous verrons confirmée par ſes actions, eſt fort differente de celle que nous en trouvons dans les lettres du Pape Hilaire, qui pouvoit ne le pas ſi bien connoiſtre.] 'Car il nous y eſt repreſenté comme un homme qui excedoit les bornes de la modeſtie ſacerdotale, 'qui agiſſoit par violence & en ennemi, [a] comme un ambitieux, comme un eſprit rebelle & enflé d'orgueil, comme un prevaricateur, 'un audacieux, un temeraire, [b] digne d'eſtre depoſé honteuſement de l'epiſcopat. Ibid. Conc.t.4.p. 1043.e. [a] p.1044.a. [b] p.1045.d. p.1046.b. b a.d|1046.d.

[La ſource de tous ces reproches, eſt l'ancienne diſpute des Egliſes de Vienne & d'Arles, ſur la qualité de Metropole de la province Viennoiſe. "Le droit de Vienne dans cette diſpute paroiſt au moins auſſi fort dans ſon origine que celui d'Arles. Cependant le Pape Zoſime s'eſtoit abſolument declaré pour Arles. Au contraire S. Leon irrité de la vigueur genereuſe de S. Hilaire d'Arles, avoit voulu que Vienne fuſt Metropole & d'Arles & de toute la province. Mais aprés la mort de S. Hilaire, comme les Eveſques avoient plus d'inclination pour Arles, devenüe beaucoup plus puiſſante, & où les Magiſtrats Romains faiſoient alors leur reſidence, S. Leon ordonna en 450, que la province ſeroit diviſée; que Valence, Tarentaiſe, Geneve, & Grenoble, demeureroient ſeules ſous Vienne, & que le reſte reconnoiſtroit Arles.]

V. Zoſime & S. Hilaire d'Arles.

'Nonobſtant ce reglement de S. Leon, S. Mamert ordonna en 463, un Eveſque à Die, [ſoit qu'il ne cruſt pas ſe devoir ſoumettre en cela à l'autorité de Saint Leon; (& c'eſt le grand ſujet des plaintes d'Hilaire;) ſoit que la ville de Die appartinſt alors auſſi-bien que Vienne, aux Bourguignons, & qu'ainſi le commerce n'en fuſt pas ſi libre avec Arles, qui demeuroit encore ſoumiſe aux Romains.] 'Il paroiſt en effet que les Ariens dominoient à Die vers ce temps-ci: [c] Et ce fut le General Gonduic, (c'eſt à dire Gondiac Roy des Bourguignons,) qui ſe plaignit le premier au Pape Hilaire, de ce que S. Mamert avoit ordonné un Eveſque à Die. 'Il pretendoit que le Saint s'eſtoit rendu maiſtre de la ville par violence comme un ennemi, '& qu'il avoit donné un Eveſque à ceux de Die malgré eux. p.1043.c. Boll.9.apr.p. 828.§6. [c] Conc.t.4.p. 1043.e. p.1044.a. p.1043.c.

'Le Pape écrivit ſur cela le 10 octobre 463, à Leonce Eveſque d'Arles, & luy témoigna s'étonner de ce qu'il ne luy avoit encore rien mandé de cette entrepriſe que l'Eveſque de Vienne faiſoit c.

ſur ſes droits. [Mais quoique Leonce fuſt proprement la partie
p.1044.a.b. de S.Mamert en cette rencontre,] neanmoins Hilaire veut qu'il aſſemble ſon Concile pour y examiner l'action de Saint Mamert, qu'il l'oblige d'en rendre raiſon, & que tout le Concile luy mande enſuite la verité du fait, afin qu'il ordonne ce que le S.Eſprit luy dictera.

ARTICLE II.

Les Eveſques des Gaules écrivent au Pape ſur l'affaire de Die : Sa réponſe.

[LEONCE fit peut-eſtre par avance ce qu'Hilaire luy mandoit de faire.] Conc.t.4.p. 1047.b. 'Car avant le 24 fevrier 464,[a] Hilaire receut premierement une relation aſſurée, [que Leonce ſans doute luy envoya,] & enſuite une lettre que 20 Eveſques des Gaules luy adreſſerent ſur l'affaire de Die, par Antoine leur collegue & leur deputé. [Leonce d'Arles n'eſt point nommé parmi ces 20 Eveſques, non plus que Ravenne ſon predeceſſeur parmi ceux qui
Gal.chr.t.2.p. 554. écrivirent pour luy à S.Leon en 450.] 'Pour ceux qui ſont nommez dans la lettre au Pape Hilaire], on croit qu'Ingenuus eſtoit Eveſque d'Embrun, Euſtaſe de Marſeille, Fontée de Vaiſon, Veran de Vence, Fauſte de Riés, Auxane d'aix ou de Nice, Auxone ou Auſone de Viviers, Paul de Challon, Memorial de Digne, Eutrope d'Orange.[On ignore le ſiege des dix autres, & auſſi celui d'Antoine.]

Conc.p.1047.b 'Hilaire répondit à ces 20 Eveſques, le 24 ou 25 fevrier 464, [ſans accuſer S.Mamert ni de violence & d'hoſtilité, ni d'avoir rien fait contre la volonté de ceux de Die. Ainſi ces crimes n'eſtoient apparemment que le zele avec lequel il avoit reſiſté au parti de quelque ambitieux ſoûtenu par Gondiac: Et c'eſt ce
p.1045-1047. que la ſuite pourra éclaircir.] 'Hilaire ſe reduit donc à ſe plaindre de ce que Saint Mamert avoit entrepris ſur le droit attribué à
p.1046.c.d. Arles par S.Leon; & il s'autoriſe en cela de la loy "que Valenti- V. S.Hilaire d'Arles 19.
ni en III. avoit faite pour aſſujettir tous les Eveſques à ceux de
b. Rome. 'Il declare neanmoins que pour la conſervation de la paix,
d. "il veut bien ne point punir S. Mamert, 'pourvu qu'il faſſe ſatisfaction de ſa faute, & qu'il promette qu'il n'y tombera plus à l'a- Note 1.
p.1047.a. venir, 'mais qu'il obſervera inviolablement ſur peine de depoſi-
p.1046.e. tion, le reglement fait par S.Leon. 'Il écrivit à Veran [de Vence, de le ſommer en ſon nom, de donner cette parole, ajoutant que

s'il refuſoit de la donner, ou qu'aprés l'avoir donnée, luy ou ſes ſucceſſeurs la violaſſent, les quatre Egliſes laiſſées à Vienne par S. Leon, ſeroient ſoumiſes à la juriſdiction d'Arles. Pour l'Eveſque que S. Mamert avoit ordonné à Die, il declare qu'il meritoit bien d'eſtre depoſé; & il laiſſe cela à la diſcretion de Leonce, témoignant neanmoins aſſez que ſon intention eſtoit que Leonce le confirmaſt. p.1047.a. p.1046.b. p.1045.a.1047.b.

Non content d'avoir ainſi répondu [par Antoine] aux 20 Eveſques qui le luy avoient deputé, il écrivit par le meſme Antoine à tous ceux de la Viennoiſe, de la Lionnoiſe, des deux Narbonoiſes, & des Alpes, tant pour ſe plaindre de Saint Mamert, & pour leur mander en un mot ce qu'il avoit fait touchant l'Egliſe de Die, que pour les exhorter à ne pas entreprendre les uns ſur les autres, & ſurtout à ſe ſoumettre à l'autorité qu'il avoit donnée dés auparavant à l'Eveſque d'Arles, d'aſſembler des Conciles de ces cinq provinces. p.1044.1045. V. S. Hilare Pape §4.

[Nous ne voyons point ſi S. Mamert donna la parole qu'Hilaire luy demandoit.] On trouve un Mamert entre les Eveſques d'un Concile d'Arles, tenu vers 475, [ce qui marqueroit qu'il ſe ſeroit ſoumis aux Conciles convoquez par l'Eveſque d'Arles. Mais outre que c'eſt une choſe aſſez difficile à croire, ſi l'on n'en a des preuves bien claires, ce Mamert eſt placé aprés de ſimples Eveſques, & ainſi hors du rang dû à un Metropolitain.] p.1044.2.c.

Baronius ſemble dire que l'on avoit mal raporté le fait au Pape Hilaire, [de quoy nous voudrions qu'il euſt donné de bonnes preuves.] Il avoue qu'il y a lieu de s'étonner que ce Pape s'emporte ſi fort contre un Prelat, dont la ſainteté eſt devenüe ſi illuſtre; mais que les Papes meſmes ſont ſujets à eſtre ſurpris, & à perſecuter des innocens, en croyant n'agir que pour la juſtice. [Quand meſme l'action de S. Mamert n'auroit pas eſté entierement innocente, toutes les fautes ne meritent pas d'eſtre traitées de temerité, d'orgueil, de rebellion. "Mais quel qu'ait eſté S. Mamert dans l'eſprit d'Hilaire, l'Egliſe aura toujours plus de reſpect & de veneration pour ſa ſainteté, que pour celle de ce Pape, quoiqu'il ait pu meriter par d'autres actions le titre de Saint, que ſa qualité & les martyrologes luy donnent.] Bar.464.§ 8. &c.

ARTICLE III.

De S. Marcel fait Eveſque de Die par S. Mamert.

[NOus n'avons parlé juſqu'ici de l'affaire de Die, que ſur le raport que les parties de S. Mamert en avoient fait au Pape. Mais ſi nous conſultons d'autres monumens, nous y trouverons peut-eſtre que cette temerité ſi criminelle dans les lettres d'Hilaire, a donné à l'Egliſe un illuſtre Eveſque, dont la veneration eſt meſme établie par le martyrologe Romain; qu'elle a eſté autoriſée de Dieu par un miracle; & que celui qu'on diſoit à Rome meriter d'eſtre depoſé honteuſement de l'epiſcopat, eſt S. Marcel, que l'Egliſe de Die honore comme un de ſes principaux patrons.] Car ce Saint eut pour ſucceſſeur Seculace qui aſſiſta en 517 au Concile d'Epaune, [a] ou Aventin predeceſſeur de Seculace. [Ainſi il doit avoir vécu ſur la fin du V. ſiecle:] Et M.rs de S.te Marthe le font commencer preciſément en l'année 463, [en laquelle S. Mamert ordonna un Eveſque à Die.

Gal.chr.t.2.p. 554.3.c.
a Boll.9.apr.p 827.c.
b Gal.chr.p. 554.3.a.

Que ſi l'on trouve qu'il y ait trop de temps entre 463 & 517, pour n'y mettre que deux ou trois Eveſques, il faudra dire que l'Eveſque ordonné par S. Mamert, eſt S. Petrone] frere & predeceſſeur de S. Marcel, [c] que l'Egliſe de Die honore ſolennellement, & qu'on dit avoir eſté la lumiere de cette Egliſe durant ſa vie par ſes predications, & aprés ſa mort par ſes miracles. Il eut un grand ſoin de l'education de S. Marcel ſon frere, & l'eleva au diaconat. Ils eſtoient tous deux d'une famille conſiderable à Avignon.

2.d Boll.p.827 d.
c Gal.chr.p554 2.d.
Boll.p.827.d.e
d.

On avoit encore en 1637 deux vies de S. Marcel, l'une en vers, l'autre en proſe écrite par Vulfin Eveſque de Die vers l'an 800. Cependant les Jeſuites n'en ont pu recouvrer aucune: Ainſi ils n'ont donné que les leçons du breviaire de Die, qui ſont le commencement de ſa vie, [écrite d'une maniere qui ſent plus le ſtyle du V. ou du VI. ſiecle, que du VIII. Et c'eſt ce qui nous fait d'autant plus regretter de ne l'avoir pas entiere: Car ces leçons ne comprennent pas meſme ſon ordination.] Elles nous apprennent la vie ſainte & vraiement eccleſiaſtique que S. Marcel mena dés ſes premieres années ſous la conduite de S. Petrone ſon frere. Il ſe remplit luy meſme de la verité par une meditation continuelle de la parole de Dieu, pour la repandre ſur les autres comme une pluie feconde, dans le temps que Dieu avoit deſtiné pour l'appeller à l'epiſcopat.

p.826.f.
p.827.a.
d.
p.828.c.

Il y avoit peu d'années qu'il eſtoit Diacre, lorſque S. Petrone p.827.c.
mourut. Tout le peuple jetta auſſi-toſt les yeux ſur luy pour le
mettre en la place de ſon frere, parcequ'on aimoit & qu'on reſ-
pectoit déja ſa ſainteté. 'Il y avoit ſeulement un petit nombre de f.
perſonnes qui en demandoient un autre: Et celui-ci ſouhaitoit
cette dignité avec la meſme ardeur que S. Marcel la fuyoit. Car
dés que ce Saint vit qu'on le vouloit faire Eveſque, il s'enfuit &
ſe cacha dans une montagne voiſine. 'Il y fut decouvert au bout p.828.a.
de douze jours, le peuple ſe ſaiſit de luy, & l'amena en triomphe
dans l'egliſe des Apoſtres, pendant que les factieux ſe tenoient
dans une iſle que forme la riviere de Drome au pié de la ville.
Le Saint paſſa cette riviere pour venir à Die. [& ce fut peut-eſtre
alors] 'qu'un des factieux luy donna un coup de pierre, que le b.
Saint ſouffrit avec patience: & lorſqu'il fut Eveſque, il ne ſe
vengea de celui qui l'avoit frapé que par les honneurs qu'il luy fit.

[Nous ne ſavons plus ce qui ſe paſſa enſuite,] ſinon que ſa vie dit Ibid.
par avance, que Dieu ne permit la diviſion du peuple, que pour
les réunir tous plus glorieuſement par un miracle. [Elle marque
ſans doute] ce qui eſt dit dans l'office de ſa feſte, que lorſqu'on le c.
menoit à la chaire epiſcopale, on vit une colombe qui voltigeoit
autour de ſa teſte: ce qu'on prit pour une marque de ſa pureté,
des dons dont le S. Eſprit l'avoit rempli, & du choix que Dieu
faiſoit de luy. 'Ce miracle eſt marqué dans l'oraiſon meſme qu'on p.827.c.
dit à ſa feſte.

[La ſedition qui arriva dans l'election de S. Marcel, a pu don-
ner pretexte à Gondiac de dire, que S. Mamert l'avoit ordonné
malgré le peuple; & a peut-eſtre encore obligé ce Saint de venir
à Die, & de l'y ordonner promtement ſans attendre l'Eveſque
d'Arles, afin de prevenir les effets funeſtes d'une ambition ſoû-
tenuë par la puiſſance de Gondiac. Ce qui montre que l'election
de S. Marcel ne fut pas agreable à ce Prince Arien,] 'c'eſt qu'on p.828.d.
lit dans l'office de ſa feſte, qu'il fut fort perſecuté par les Ariens,
& meſme enfermé dans une priſon, ce qu'il ſouffrit avec beau-
coup de douceur, de patience, & de paix; de ſorte que ſon ſup-
plice fut ſa gloire & ſon honneur. 'La tradition de cette Egliſe, p.829.a.d.
eſt que le Roy des Bourguignons l'envoya en exil, & le rappella
enſuite, parcequ'il guerit par ſes prieres le fils de ce Prince, d'une
&c. fort grande maladie. 'Ainſi il revint à Die comme en triomphe. p.828.d.

'Son office donne pluſieurs eloges à ſa ſainteté & à ſa conduite a.b.
epiſcopale: '& S. Gregoire de Tours l'appelle un homme d'une Gr.T.gl.C.c.
magnifica. ſainteté "tres eminente. "L'hymne de ſa feſte marque en particu- 70.p.
" Boll. 9. apr. p. 829.d.

lier pluſieurs miracles, qui rendirent ſon nom celebre par toute
Bar.9.apr. la terre: ce qu'on a marqué dans le martyrologe Romain. [a]Il y a
[a] Conc.t.4.p. 1044.c. un Marcel entre les Eveſques du Concile d'Arles, à qui Lucide V.Fauſte §
adreſſe ſa retractation vers l'an 475. [Rien n'empeſche que ce 6.
Boll.p.827.1. ne ſoit celui de Die,] puiſqu'il gouverna ſon Egliſe juſqu'à un âge fort avancé.

p.828.e. Il fit quelque pelerinage. [b] On pretend en effet qu'il alla à
[b] p.829.a. Rome; qu'au retour il mourut dans un monaſtere de S. Maurice, qui eſt à deux lieuës de Bariols [en Provence;] que ſon corps demeura dans ce monaſtere juſques à l'extinction des Templiers
a]828.f. [au XIV. ſiecle,] qu'il fut alors tranſporté à Bariols, & que les Calviniſtes l'y ont brulé en 1562, ſans qu'il en ſoit rien reſté qu'un os du pouce. [Je ne trouve point d'autre Bariols que la ville de ce nom, qui eſt en Provence au dioceſe d'Aix, bien loin de Die.]

p.827.c. Cependant l'Egliſe de Die pretend encore aujourd'hui avoir le corps de S. Marcel ſon Eveſque, [& S. Gregoire de Tours parlant de ſon tombeau, ſans dire où il eſtoit, donne tout lieu de croire qu'il le ſuppoſoit à Die.] Ainſi je voudrois des preuves bien fortes pour croire que S. Marcel, dont on a honoré le corps à
Gr.T.gl.c.70.p Bariols, eſt celui de Dieu. L'huile de la lampe qui bruloit devant le tombeau de ce ſaint Eveſque, avoit accoutumé de durer longtemps ſans ſe conſumer, & Dieu s'en ſervoit pour guerir divers malades.

Boll.p.827.a. Avant les ravages des Huguenots, il y avoit à Die un monaſtere, un hoſpital, & une porte de la ville ſous le nom de Saint
c. Marcel. On y en fait tous les jours une memoire dans l'office. Sa
[c] b. feſte s'y faiſoit juſqu'au commencement de ce ſiecle le 17 de jan-
b]17.jan.p.72. vier, auquel elle eſt marquée dans quelques additions d'Uſuard. [On ne dit point pourquoi on l'a changée. On la fait apparemment aujourd'hui le 9 d'avril, auquel le martyrologe Romain la met.]

ARTICLE IV.

Vienne eſt menacée de la colere de Dieu: Saint Mamert y arreſte deux embraſements.

[POUR retourner à S. Mamert, ſon epiſcopat tomba dans le temps où Dieu faiſoit un renverſement general dans l'Occident, & puniſoit les pechez des peuples par une infinité de guerres & de ravages. On ne voit pas que la ville de Vienne ait

V. Nepos. eu beaucoup de part à ces ravages; '& il ſemble qu'elle ait paſſé des Romains aux Bourguignons, plutoſt par la conceſſion des Romains, que par le droit de la guerre. Cependant comme il y avoit auſſi en ces quartiers là & des pecheurs à punir & des ſaints à purifier; Dieu y étendit auſſi les effets de ſa ſeverité, toujours accompagnée de miſericorde. 'Il effraya les peuples par un grand nombre d'embraſemens, par de frequens tremblemens de terre, par des bruits extraordinaires que l'on entendoit la nuit. On voyoit les cerfs & les autres animaux les plus ſauvages, entrer dans la ville, juſqu'au milieu des places publiques, & dans les endroits les plus pleins de monde. 'Soit que ce fuſſent de veritables beſtes, ſoit que ce fuſſent ſeulement des fantoſmes & des ſpectres, c'eſtoit toujours un prodige qui jettoit la terreur dans les eſprits.

Avit.rog.p. 150|Sid.l.7.ep.p 173.

Avit.p.150.151.

'Les impies aimoient mieux attribuer ces evenemens au hazard qu'à leurs pechez. Leur orgueil les empeſchoit de s'humilier ſous la main de Dieu, & de recourir aux larmes de la penitence. Mais ceux qui eſtoient plus ſages les regardoient comme des marques de la colere de Dieu, qui les menaçoit d'une ruine entiere. 'C'eſt pourquoi tout le monde fuyoit: les petits & les grands alloient chercher autrepart leur ſureté, & la ville demeuroit comme deſerte. 'Dieu accorda neanmoins à la foy de S. Mamert, une marque de ſa bonté. Car dans un des embraſemens qui arriverent & qui ſembloit menacer toute la ville; lorſque les autres eſtoient dans la conſternation, il alla à la vûë de tout le peuple s'oppoſer aux flammes. Sa ſeule preſence les arreſta; & par un miracle auſſi étonnant qu'extraordinaire, le feu ſe recourba pour ſe retirer & comme pour fuir de devant le Saint, dont la puiſſance le repouſſoit.

p.151.

Sid.p.172.

p.172.

[S. Mamert ne ſe contenta pas de s'eſtre une fois oppoſé aux flammes. Il voulut s'oppoſer à Dieu meſme, comme il l'ordonne aux paſteurs, & arreſter les effets de ſa colere en appaiſant ſa juſtice] 'Il n'oſa pas d'abord propoſer une penitence extraordinaire à tout ſon peuple, depeur de ne la pouvoir perſuader, particulierement aux Senateurs de la ville, qui eſtoient en grand nombre & fort riches, mais qui ne s'acquitoient qu'avec aſſez de peine des devoirs ordinaires de la religion. 'Il commença par y porter quelques particuliers, ſurtout les Eccleſiaſtiques. Il indiqua des jeûnes, recommanda [plus que jamais] que l'on miſt fin aux deſordres, declara [aux endurcis] les ſupplices [qui leur eſtoient reſervez,] aſſurant neanmoins 'les plus grands pecheurs,

Avit.p.152.

Sid.l.7.ep.1.p. 173.

omnibus.

que leur malheur n'eſtoit pas ſans remede, & que le pardon de leurs fautes n'eſtoit pas plus eloigné, [s'ils vouloient embraſſer la penitence,] que la punition de leurs crimes [s'ils la rejettoient.] Il les exhorta donc à detourner par de frequentes prieres, les chaſtimens dont ils eſtoient menacez. Il leur repreſenta que la violence de ces feux continuels s'éteindroit mieux par les larmes, que par l'eau des rivieres, & que la fermeté de la foy eſtoit le meilleur moyen pour arreſter l'agitation & le tremblement de terre.

Avit.p.151. [Le Careſme arriva ſur cela,]& ſe paſſa parmi l'effroi que cauſoit la continuation des menaces du ciel. On attendoit avec impatience la nuit ſacrée de la Reſurrection, comme devant mettre fin aux peines, aux inquietudes, & aux craiotes où l'on eſtoit. Cette ſainte nuit qui eſtoit l'attente & l'eſperance de tout le monde, eſtant donc arrivée, la colere de Dieu ſe fit ſentir avec des menaces plus eclatantes & plus terribles que tout ce qu'on avoit encore vu: de ſorte que les maux aprés s'eſtre toujours augmentez, ſembloient eſtre enfin venus à leur comble, & ne pouvoir plus finir que par l'entiere ruine de la ville. Car à l'entrée de la nuit le feu prit à [1] l'hoſtel de ville qui eſtoit fort haut & ſitué dans le lieu le plus elevé de la ville. Cette nouvelle mit l'alarme parmi le peuple, & troubla la ſolennité de la feſte. La terreur ſaiſit tout le monde, & tout le monde abandonne l'egliſe. Chacun tremble pour ſa maiſon & pour ſes biens, & craint de les voir envelopez dans cet incendie. Mais le genereux Prelat demeura ſans s'ebranler devant les ſaints autels, où animant l'ardeur de ſa foy par l'abondance des larmes qu'il repandoit, il arreſta la violence de cet incendie, & l'éteignit [par la force de ſes prieres.] Quand on fut revenu de cette alarme on retourna à l'egliſe, où l'on fit ſucceder la clarté des cierges à la triſte lueur des flammes. Note 2.

ARTICLE V.

Saint Mamert inſtituë les Rogations.

Avit.rog.p.152. DEs cette meſme veille de la nuit de Paſque, S. Mamert forma le deſſein d'établir les Rogations, & il regla en la preſence de Dieu, les pſeaumes & les prieres que tout le monde,

Gr.T.h.Fr.l.2.c. 34.p. 1. *ades publica.* S. Gregoire de Tours l'entend du palais imperial. [Ce pouvoit eſtre l'un & l'autre enſemble.

dit

declamat. revolura. dit Saint Avite, "chante aujourd'hui dans ces ſaints jours. Ainſi quand la ſolennité de Paſque "fut paſſée, il confera d'abord avec quelques particuliers, non de ce qu'il falloit faire, mais de la maniere & du temps où on l'executeroit le mieux. [Il en conſulta ſans doute principalement Claudien ſon frere,] 'qui avoit ſoin de regler l'office & le chant de ſon Egliſe. [a]Car il vouloit établir tout d'abord une choſe qui puſt ſubſiſter & continuer tous les ans.

Sid.l.4.ep.11.p 103. [a] Avit.p.153.

'Depuis cette derniere marque de la colere de Dieu arrivée en un jour ſi ſaint & ſi ſolennel, on ne doutoit plus que l'unique moyen de l'appaiſer, eſtoit de recourir au pluſtoſt au remede de la componction & de la penitence. Et on craignoit cependant toujours beaucoup de ne pouvoir perſuader aux perſonnes de qualité, de nouveaux exercices qui fatiguoient leur moleſſe.

p.152.

'Mais comme Saint Mamert poſſedoit egalement la prudence humaine & la prudence divine, il recourut à la priere, afin que Dieu miſt dans le cœur des peuples, ce qu'il vouloit leur perſuader. Aprés cela il parla publiquement de ſon deſſein, declara l'ordre qu'il y vouloit tenir, & repreſenta combien un exercice ſi ſaint ſeroit utile: & Dieu ayant touché les cœurs de l'eſprit de componction, tout le monde l'ecouta, l'approuva, & applaudit à ce qu'il diſoit. 'Le peuple embraſſa avec joie ce qu'il propoſoit, & leur ardeur excita tellement les principaux, que ceux meſmes qui s'eſtoient retirez de la ville, y revinrent pour prendre part à cette devotion publique.

p.152.153.

Sid.l.7.ep.1.p. 173.

'Elle conſiſtoit dans le chant des pſeaumes, & dans la priere accompagnée de la componction du cœur, des larmes des yeux, '& du proſternement de tout le corps. [b]On confeſſoit ſes pechez; "l'humiliation du corps montroit le regret qu'en avoit le cœur, & tout le peuple s'uniſſoit enſemble pour en obtenir le pardon.

humilitate pœnitendi.

l.5.ep.14 p.145. Avit.p.152.153. Sid.p.145. [b]Avit.p.154.

'Auſſi S Sidoine appelle les Rogations, les feſtes des teſtes humiliées, & les ſtations des pleurs, & des proſternemens du peuple. 'C'eſtoit une feſte dont la joie ſe trouvoit dans la ſobrieté, où les larmes faiſoient les delices, & où la faim tenoit lieu de bonne chere. 'Car elle eſtoit accompagnée du jeûne, & non profanée par le diſner. [c] Elle duroit trois jours [d]& pour la rendre plus utile en la rendant plus laborieuſe, on l'alloit celebrer en quelque egliſe hors de la ville. 'C'eſt pourquoi S. Avite l'appelle la feſte laborieuſe & penible. 'S. Mamert recommanda de ſanctifier toutes ces auſteritez, par des aumoſnes faites avec [liberalité &] avec joie.

Sid.Ep.Ep.14.p. 145. [c] Avit.rog.p.153 [d] p.153. p.154. Gr.T.h.Fr.l.2 c.34.p.

Sid.l.5.ep.14.p 144. Avit.p.154. 'Voilà quelle fut la ſolennité qu'inſtitua ce ſaint Eveſque, qu'il conſacra par ſon exemple, & qu'il établit [pour toute l'Egliſe latine,] par le fruit viſible qu'elle produiſit. 'Car l'union du peuple dans ces exercices de penitence, eſtoit d'un grand ſecours pour y engager tout le monde; & ç'auroit eſté une grande honte à quiconque n'auroit pas voulu ſe joindre à tous les autres pour pleurer avec eux ſes pechez. Car rien n'eſt plus utile que quand toute une multitude conſpire ainſi pour une bonne œuvre. L'humilité de l'un anime celle de l'autre, & perſonne ne rougit de ſe reconnoiſtre coupable, quand tout le monde confeſſe qu'il l'eſt. Il eſt dangereux de ſe battre ſeul, dit un Saint, & peu ont aſſez de force pour ſoûtenir un ennemi: Mais quand tous s'uniſſent contre un ennemi commun, le plus laſche eſt encouragé par la valeur de ſes camarades.

p.155. 'Comme c'eſtoit une penitence non particuliere, mais generale, ceux qui par leur infirmité, ne la pouvoient pas pratiquer comme les autres, ne laiſſoient pas d'en tirer le meſme fruit en s'y joignant autant qu'ils pouvoient. Car dans ces combats publics de l'Egliſe contre le demon, les forts, dit S Avite, couvrent les foibles, qui par leur union avec eux, ont la gloire d'eſtre contez dans l'armée des vaillans, & d'en faire une partie. Auſſi quand on a gagné la victoire, tous y ont part, & quoique peu ayent combatu, tous neanmoins participent au triomphe. Quelque foible que ſoit donc une perſonne dans la vertu, qu'elle ait ſoin de s'unir aux autres: & ſes prieres obtiendront ce qu'elles n'euſſent pas obtenu par elles meſmes.

Avit.p.153. p.153. [Il ſe paſſa quelques ſemaines à regler cette ſolennité, & à la perſuader au peuple.] Ainſi S. Mamert reſolut qu'elle ſe feroit dans les trois jours qui precedent la feſte de l'Aſcenſion. 'Il voulut d'abord eprouver avec quelle ferveur on l'entreprendroit. Car il craignoit d'eſtre ſuivi de peu de monde [à l'egliſe où l'on devoit aller en proceſſion,] & qu'ainſi cette nouvelle inſtitution ne tombaſt dés ſon commencement par la laſcheté du peuple. Ce fut pourquoi il indiqua la premiere ſtation à l'egliſe la plus proche des murailles de la ville. [Mais il eut la joie] d'y voir venir une ſi grande affluence de peuple, avec tant d'ardeur, tant de larmes, & tant de marques de componcion, qu'il eut ſujet de croire que l'on avoit trouvé la proceſſion trop courte. Jugeant donc par cette eſſai de ce qu'il pouvoit attendre d'une plus grande entrepriſe, il ordonna qu'on iroit le lendemain dans une egliſe plus eloignée, dans laquelle on alla les années ſuivantes dés le lundi.

'Cette devotion[ſi humble & ſi penitente,] appaiſa celui qui voit le fond des cœurs:& il arreſta auſſi-toſt ces feux & ces prodiges qui eſtoient ou les effets ou les menaces de ſa colere.[Nous voudrions pouvoir marquer quelle fut l'année de cette ſainte inſtitution. Mais tout ce que nous en trouvons,]c'eſt que c'eſtoit quelque temps avant l'an 474. Sid.l.7.ep.1.p. 173.

ARTICLE VI.

Les Rogations receuës par l'Egliſe d'Auvergne, & par toutes celles de l'Occident.

'L'EGLISE de Vienne, en embraſſant la penitence des Rogations, ne ſongeoit qu'à trouver un remede neceſſaire à ſes maux. Ce fut une extreme neceſſité, dit S. Avite, qui força les cœurs inflexibles des Viennois, à ſe ſoumettre à une telle humiliation. Mais Dieu voulut que cette Egliſe euſt encore la gloire de ſervir d'exemple aux autres, & d'eſtre la mere & la ſource d'une ſolennité qui fut auſſi-toſt embraſſée par tout l'Occident. Avit.rog.p. 150.

'On ſçeut partout le danger dont Vienne avoit eſté menacée, & par quel remede elle l'avoit evité. [a] Quelques Egliſes des Gaules ſuivirent bien-toſt ſon exemple[& les autres les ayant imitées,] 'cette ſalutaire inſtitution ſe répandit non ſeulement dans toutes les Gaules, mais preſque par toute la terre, qui ſe purifioit par cette ſatisfaction annuelle, des deſordres qui l'inondoient. C'eſt ce que nous apprenons de Saint Avite,[environs 50 ans aprés au pluſtard.]Il ajoute que quelques Egliſes faiſant d'abord les Rogations en des jours differens, elles s'eſtoient enfin toutes accordées à les faire comme Vienne, les trois jours de devant l'Aſcenſion.'Ce n'eſtoit pas neanmoins, dit S. Avite, une choſe fort importante qu'on les fiſt partout en un meſme jour:[Et peut-eſtre meſme que ſi on les euſt miſes hors du temps Paſcal, dans lequel l'ancien uſage de l'Egliſe, eſt de ne point jeûner, le jeûne qui en faiſoit une des principales parties, s'y ſeroit conſervé juſques aujourd'hui.]Il ſemble que l'Egliſe Romaine ne les ait receuës que ſous Leon III,[vers l'an 800.] Sid.l.7.ep.1.p. 173. [a] Avit.p.153. p.150. p.153.154. p.153. Anaſt.c.98.p. 130.a.

'L'Egliſe d'Auvergne fut une des premieres qui embraſſa cette inſtitution ſous S. Sidoine, qui en fut fait Eveſque[en 471:] & elle l'executa avec le meſme zele que celle de Vienne. C'eſt pourquoi S. Sidoine écrivit[en 475 au pluſtard,]à Saint Mamert, pour le remercier de leur avoir donné ce bon exemple, & le Sid.l.7.ep.1.p 172.173.

p.172. prier d'y joindre encore le ſecours de ſes prieres. 'Il attribuë à l'établiſſement des Rogations, plutoſt qu'à toute autre choſe, de ce que Dieu conſervoit encore la ville de Clermont, contre les efforts que les Gots faiſoient pour s'en rendre maiſtres. [Mais l.5.ep.14.p.144 l'Empereur "Nepos la leur abandonna luy meſme en 475.] 'Nous avons une lettre de ce Saint à un de ſes amis, qu'il exhorte de revenir de la campagne à Clermont, pour ſe trouver à cette ſolennité de larmes. [Ainſi elle ne ſe faiſoit pas encore dans les villages.] V. ſon titre.

Emiſ.h.24.p. 68.2. 'Parmi les ſermons qui portent le nom d'Euſebe d'Emeſe, il y en a un où l'auteur exhorte ſes auditeurs à ſe trouver, comme ils avoient déja fait, aux prieres des trois jours, ou, comme porte le titre, aux Litanies, qui ſe faiſoient quelques temps aprés le jeûne [du Careſme.] Nous y prierons le Seigneur, dit-il, de nous delivrer de nos infirmitez, de detourner ſes fleaux de deſſus nous, & de nous preſerver de tout malheur, de nous garantir de peſte, de greſle, de ſechereſſe, & de la fureur de nos ennemis, de nous donner un temps favorable pour la ſanté des corps, & pour la fertilité de la terre, de nous faire jouir de la paix & du calme, & de nous pardonner nos pechez. Quiconque ſe croit exemt de toutes ces calamitez, peut ne pas prendre part à ces prieres communes. 'Il attribuë à ces prieres & au ſecours des Saints qu'ils avoient invoquez, de ce que Dieu en les abandonnant pour leurs pechez aux barbares, avoit en meſme temps inſpiré aux victorieux une douceur pour eux, & une moderation extraordinaire. " " " " " " " " " " " " " " 2.

Conc.t.4.p. 1408.c. 'Le Concile d'Orleans en 511, ordonna que toutes les Egliſes [des Etats de Clovis,] celebreroient avant l'Aſcenſion le jeûne & les Litanies des Rogations, avec la meſme abſtinence qui ſe pratiquoit durant le Careſme; & que durant ces trois jours les ſerviteurs & les ſervantes ne ſeroient point obligez au travail, afinque o.1568.a.b. tout le peuple puſt s'aſſembler [à l'egliſe.] 'Le Concile de Girone en Eſpagne tenu l'an 517, ordonne qu'on fera une Litanie les trois derniers jours de la ſemaine d'aprés la Pentecoſte, avec abſtinence, & une autre dans les meſmes jours de la ſemaine au commencement de novembre, où l'on s'abſtiendra de la viande & du vin, & qui finira le ſamedi au ſoir par la celebration 'de la Meſſe. [Ce pouvoit eſtre avant le ſermon de S. Avite.] *miſſa facta.*

Aug.ſ.app.174. p.299.b 'Nous avons un ſermon dans Saint Auguſtin ſur les Rogations. Mais le ſtyle en eſt fort different du ſien, [beaucoup moins fort & moins elevé.] L'on croit que ce ſermon eſt de S. Ceſaire d'Ar-

les, 'auſſi-bien que le 23e de ceux que le P. Vigner avoit donnez 173.p.297.
ſous le nom de S. Auguſtin. 'L'on voit donc par ces deux ſermons p.299.ſ.300.a.
quel'on paſſoit à Arles dans le jeûne, dans la priere, dans le
chant des pſeaumes, & dans les aumoſnes, ces trois jours 'de p.299.b.
componction & de penitence, 'ces jours ſaints & ſpirituels deſti- p.297.c.
renviriola. nez pour guerir les ames. 'S. Ceſaire veut que 'les repas y ſoient p.298.c.
preparez comme dans le Careſme. 'Il recommande d'une manie- a.& c.
re extremement forte, que tout le monde y vienne à l'aſſemblée
1. de l'Egliſe 'qui duroit 'ſix heres, [commençant apparemment à p.299.g.
midi.] Il aſſure que l'Egliſe celebroit ces trois jours dans tout le
monde: [ce qui ne doit s'entendre que de l'Occident.]

'S. Gregoire de Tours dit auſſi que cet établiſſement de Saint Gr.T.l.2.c.34.
Mamert, eſtoit receu de ſon temps dans toutes les Egliſes. Il ra- p.
porte une partie du ſermon de S. Avite, [où l'on voit qu'il n'eſtoit
pas tout à fait exact à ne raporter que ce qu'il trouvoit dans les
auteurs.] L'extrait qu'Adon fait du meſme ſermon dans ſa chro- Ado,chr.p.161.
nique [eſt bien plus fidele.] Nous avons encore les lectures qui ſe Mabi.lit.p.149-
faiſoient autrefois en France aux Rogations, [a]& les prieres qui s'y 152.
diſoient à la Meſſe. [Mais nous n'oſons pas aſſurer que tout cela a p.263-268.
vienne de S. Mamert.] 'Il y eſt beaucoup parlé du jeûne. [Nous 376.378.
pourrions ajouter ici diverſes choſes ſur les Rogations: Mais p.153-155.Bar
nous nous contentons de ce qui eſt plus ancien "ou plus aſſuré.] 25.apr.
Note 3.

'Il y avoit avant S. Mamert quelque eſpece de Rogations dans Sid.l.4.ep.14.p
l'Egliſe, [b]c'eſt à dire de Proceſſions & de Litanies. [c]Mais on peut 144.
dire ſans bleſſer le reſpect dû à la religion, que ces prieres ſe fai- b Bar.25.apr.b.
vage. ſoient "avec laſcheté, avec tiedeur, & avec une entiere negli- c Sid.l.5.ep.14.
gence. Il ne s'y trouvoit que peu de perſonnes, qui ſouvent leur p.144.145.
en diſnant. oſtoient toute leur force "en n'y obſervant pas le jeûne: & on ne le
faiſoit d'ordinaire que pour demander la ceſſation des pluies ou
de la ſechereſſe, de ſorte qu'il ne falloit pas, dit S. Sidoine, que
les potiers & les jardiniers s'y trouvaſſent en meſme temps, [par-
ceque les potiers demandent toujours un temps ſec, & les jardi-
niers de la pluie. En un mot, elles eſtoient telles que ſont aujour-
d'hui les Rogations par noſtre peu de ferveur & de pieté; & ainſi
fort differentes de celles de S. Mamert.] 'Ces anciennes Litanies n.p.60.
en pouvoient encore eſtre differentes en pluſieurs autres points;
& on ne voit pas qu'elles ſe fiſſent ni la ſemaine de l'Aſcenſion,
ni en aucun autre temps fixe & arreſté. Ainſi comme il eſt vray
que Saint Mamert n'a point eſté l'inſtituteur des Proceſſions &
des Litanies, il eſt vray auſſi qu'il a eſté non le reparateur, mais

1. Quelques uns l'entendent des ſix heures canoniales. [Il n'y a pas d'apparence.] Mabi.lit.p.177.a.

l'inſtituteur des Rogations, qui ont continué depuis luy, [[&] dont nous conſervons encore quelques foibles reſtes.] Car c'eſt de quoy S. Sidoine, S. Avite, & divers autres anciens nous aſſurent.

ARTICLE VII.

S. Mamert fait baſtir une egliſe de S. Ferreol, & y tranſporte ſon corps: Sa mort.

Sid.l.7.ep.1.p. 173. 'DIEU fit encore une autre faveur à S Mamert, qui fut de luy faire [trouver] le "corps de S. Ferreol, celebre Martyr de Vienne, avec le chef de Saint Julien [de Brioude,] & de tranſporter l'un & l'autre 'dans une nouvelle egliſe qu'il avoit fait baſtir ſous le nom de Saint Ferreol, à cauſe que l'ancienne eſtoit trop prés du Rhone, & preſte à tomber en ruine & à eſtre emportée par ce fleuve. 'S. Gregoire de Tours raporte amplement l'hiſtoire de la decouverte & de la tranſlation de ces ſaintes reliques qu'il avoit appriſe à Vienne meſme [Elle arriva avant l'an 475.] V. S. Julien.

Gr.T.gl.M.l.2 c.2.p.225. p.225-227.

Avit.rog.p.152 'S. Mamert eut auſſi le bonheur d'engendrer à J. C. par le batteſme, S. Avite, qui devoit eſtre un jour l'un [des plus illuſtres] de ſes ſucceſſeurs.

Sid.l.4.ep.11.p 103. 'Il vivoit encore lorſque Claudien ſon frere mourut ["vers l'an 473. Mais nous ne ſavons pas combien il luy ſurvéquit.] [a]S. Avite dans ſon homelie ſur les Rogations, dit qu'il y avoit déja beaucoup d'années qu'il eſtoit mort. [On trouve ſon nom, comme nous avons dit, dans un Concile qu'on croit avoir eſté tenu vers l'an 475. Sa feſte ſe celebre dans l'Egliſe l'onzieme de may, & ainſi elle tombe ſouvent dans la ſolennité des Rogations, dont il a eſté l'inſtituteur.] Elle eſt marquée non ſeulement par tous les nouveaux martyrologes, mais auſſi par ceux [z]du IX. ſiecle, & meſme dans ceux qui portent le nom de S. Jerome. [Heſyque] 'pere de S. Avite fut ſon ſucceſſeur dans l'epiſcopat.

V. §9.

a Avit.rog.p. 152.

Boll.11.may,p 630.§6.

z.

Avit.p.152.

'On aſſure que le corps de S. Mamert fut mis dans l'egliſe des Apoſtres hors des murs de Vienne, à droite de l'autel, où l'on voit encore ſon tombeau & ſon epitaphe en vers. [Je ne ſçay s'ils ſont anciens; ils ne nous apprennent rien de luy.] On ajoute qu'il a depuis eſté tranſporté dans l'egliſe de Sainte Croix d'Orleans, où il y a encore des Chanoines de ſon nom, inſtituez pour faire l'office devant ſes reliques, & où il eſt demeuré juſqu'à ce que

Boſc.t.3.p.301 Boll.§7.

1. Uſuard, Adon, Notker, Florus, [Vandelbert.]

les Huguenots l'ayant brulé vers l'an 1563. On pretend meſme qu'il y en reſte encore quelques reliques. [On fait à Orleans une feſte double de ſa tranſlation le 13 d'octobre; & on en fait encore memoire le 14 de novembre, de quoy le nouveau breviaire d'Orleans ne marque point la raiſon.] Quelques uns diſent que
1. c'eſt pour la tranſlation de ſon chef. ['Il paroiſt par le nouveau breviaire de cette Egliſe, qu'on n'y ſçait la tranſlation de Saint Mamert que par la tradition ancienne, ſans en avoir aucune hiſtoire ni aucun acte. Tout ce qu'on en dit de plus ancien, c'eſt qu'elle eſt marquée dans un Miſſel manuſcrit de 400 ans.] Baronius cite de Mombritius, une vie de S. Mamert, dont il ne dit rien neanmoins, lorſqu'il marque ceux qui parlent de ce Saint. [Je ne ſçay ſi ce ſeroit celle] que Bollandus a trouvée dans un manuſcrit, & qu'il a jugé indigne de paroiſtre dans ſon recueil, parceque ce n'eſt qu'une compilation de ce que Saint Avite & Adon diſent du Saint, jointe à une fauſſe chronologie.

sup. p. 683. c] Sur. 17. nov. p. 374. § 6.

Boll. 11. may, p. 631. a.

Bar. 1. may, g. 11. may, g.

Boll. ib. p. 630. c. e.

ARTICLE VIII.

De Mamert Claudien frere de S. Mamert : Sa ſcience & ſa vertu.

SAINT Mamert avoit, comme nous avons dit un frere nommé Mamert Claudien, [a] qui ayant d'abord eſté moine, [b] devint depuis Preſtre de l'Egliſe de Vienne, dont S Mamert ſon frere eſtoit Eveſque. [c] Il avoit pour ce ſaint Prelat, qui eſtoit ſon aiſné, une affection pleine de tendreſſe & de reſpect. Car il le cheriſſoit comme ſon fils, & l'honoroit comme ſon pere. Le Saint de ſon coſté l'eſtimoit plus qu'on ne peut dire. C'eſtoit ſon conſeil dans les procés qu'il avoit à juger, ſon vicaire dans le gouvernement des Egliſes, ſon agent dans les affaires, ſon intendant pour avoir ſoin de ſes terres, [d] le receveur de ſes rentes & de ſes revenus, le compagnon de ſes lectures & de ſes voyages, & l'interprete de ſes penſées. Ils ſe rendoient ainſi à l'envi l'un de l'autre tous les devoirs de l'amitié fraternelle. Claudien entendoit parfaitement le chant des pſeaumes, qu'il apprenoit aux autres Eccleſiaſtiques; & il ne contribuoit pas peu par là à la joie de ſon ſaint frere. Il marqua les lectures que l'on devoit faire à toutes les feſtes de l'année. Enfin c'eſtoit un ſecond Eveſque, qui portoit avec ſon frere le poids de l'epiſcopat, dont l'un avoit l'honneur & la dignité, & l'autre le travail & les fatigues.

Sid. l. 4. ep. 11. p. 108. l. 5. ep. 2. p. 129.
[a] p. 101.
[b] Genn. c. 83.
[c] Sid. p. 102. 103
tabularium in tributis.
[d] p. 103. 104.

1. au 11 e de may, *dicitur &c.* On n'en dit rien dutout ſur le 13 d'octobre.

p.103. 'Il poſſedoit non ſeulement toute la ſcience chrétienne & eccleſiaſtique, mais encore toute celle des Grecs & des Latins, dont il s'eſtoit parfaitement inſtruit durant ſa jeuneſſe dans le ſecret & la ſolitude du monaſtere. Il eſtoit orateur, dialecticien, poëte, "predicateur, geometre, muſicien. Il repondoit avec beaucoup de lumiere aux difficultez les plus embaraſſantes, & exterminoit par le glaive de la parole, toutes les hereſies qui s'ele- p.101. voient contre la foy catholique. 'C'eſtoit un homme ſage, prudent, docte, eloquent, un des plus beaux & des plus grands genies de ſon pays & de ſon ſiecle, qui raiſonnoit ſur toutes choſes, mais ſans bleſſer jamais la religion, il ne s'amuſoit point à nourrir une grande barbe & de longs cheveux: Il ſe moquoit de la maſſuë & du manteau des philoſophes; & il en témoignoit meſme quelquefois autant d'horreur que de mepris. Mais du reſte il pouvoit paſſer pour un vray Platonicien, autant que la philoſophie peut s'accorder avec la foy. *trallator.*

[Les écrits qui nous reſtent de luy, montrent qu'il avoit effectivement un eſprit penetrant & elevé, qui cherchoit & qui rai- p.101.102. ſonnoit beaucoup.] 'Auſſi on venoit le conſulter ſur les queſtions les plus difficiles & les plus obſcures. S. Sidoine [qui demeuroit alors à Lion,] eſtoit de ceux qui y avoient recours: Et voici ce qu'il dit ſur cela. Bon Dieu! Avec quelle bonté, avec quelle ouverture nous recevoit-il tous ſans diſtinction, quand nous venions luy demander l'éclairciſſement de quelque difficulté? S'il ſe preſentoit une queſtion qui paruſt inexplicable, c'eſtoit ſa joie; & c'eſt alors qu'il nous decouvroit les threſors de ſa ſcience. Lorſque nous nous trouvions un grand nombre de perſonnes auprés de luy, il ordonnoit qu'il n'y en euſt qu'un à parler, & que les autres ecoutaſſent juſqu'à ce qu'ils puſſent parler à leur tour, afin que la conference ſe paſſaſt dans l'ordre & ſans confuſion, & qu'il puſt nous communiquer les richeſſes de ſon erudition. Dés qu'il avoit avancé quelque choſe, nous l'accablions d'une foule d'objections: mais il avoit bien-toſt détruit tous nos vains raiſonnemens. Ainſi l'on ne laiſſoit rien paſſer, qui n'euſt eſté bien examiné & bien peſé.

p.102. 'Ce qui nous donnoit encore beaucoup de reſpect [& d'amour] pour luy, continuë S. Sidoine, c'eſtoit la bonté avec laquelle il ſouffroit ceux qui n'avoient pas aſſez d'ardeur & d'application pour comprendre ſes raiſonnemens. Cette faute luy paroiſſoit toujours pardonnable: Mais quoique nous eſtimaſſions en luy une patience ſi rare, nous nous trouvions incapables de l'imiter, [&

[& de pardonner à ceux qui avoient ſi peu de deſir de s'inſtruire, ſans ſe pouvoir excuſer ſur leur incapacité.] Car qui auroit eu de la peine de propoſer ſes difficultez à un homme qui ecoutoit avec tant de douceur & de patience les demandes des plus ignorans & des plus groſſiers?

'En voilà aſſez ſur [ſon eſprit &] ſon erudition. Mais qui peut aſſez loüer toutes ſes autres belles qualitez; ſa compaſſion pour toutes les miſeres des hommes, & ſon affection à les ſecourir dans leurs beſoins? Il prenoit part aux travaux des Eccleſiaſtiques; exhortoit les peuples à la vertu; conſoloit les affligez; aſſiſtoit les perſonnes depourvuës de ſecours, rachetoit les captifs, donnoit à manger à ceux qui avoient faim, revétoit ceux qui eſtoient nus. Il s'appauvrit ainſi ſur la terre pour traſporter ſes threſors dans le ciel, où il attendoit toute ſa recompenſe: & c'eſt ce qui fait qu'on n'a pas meſme connu toutes ſes bonnes œuvres, parcequ'il avoit ſoin de les cacher & d'en derober la connoiſſance aux hommes. 'Il eſtoit *pompa.* 'la gloire, [la joie] & l'admiration des ſaints Eveſques; '& je ne ſçay pas, dit Saint Sidoine, ſi jamais nos yeux verront un homme qui luy ſoit egal. 'Ce Saint marque en pluſieurs endroits l'eſtime & l'affection qu'il avoit pour luy. 'Auſſi Claudien ſe glorifioit d'en eſtre beaucoup aimé, & pretendoit ne l'aimer pas moins. 'Gennade meſme qui n'entroit pas ſi fort dans ſes ſentimens, reconnoiſt neanmoins qu'il avoit un grand talent pour bien parler, & qu'il raiſonnoit avec beaucoup de ſubtilité & [d'elevation.] 'On marque que Salvien celebre Preſtre de Marſeille luy adreſſa un de ſes ouvrages que nous n'avons plus.

p.102.
p.103.
p.101.
p.104.105.
l.4.ep.2.p.87.
Genn.c.83.
Lab.ſer.t.2.p. 322|Ado,an. 458.p.165.

ARTICLE IX.

Claudien écrit contre Fauſte de Riés.

[FAUSTE de Riés eprouva] 'le zele que Claudien avoit contre les erreurs qui deshonoroient la foy Catholique. [Cet Eveſque avoit publié "un écrit, ſans neanmoins y mettre ſon nom, où il ſembloit vouloir que J C. euſt ſouffert meſme en ſa nature divine, & où il ſoûtient ouvertement que les Anges & les ames ſont des corps, & que Dieu eſt incorporel. 'Claudien rencontra cet écrit chez des perſonnes qui en faiſoient [a] beaucoup d'eſtime: Il le lut & en porta auſſi-toſt le jugement qu'il meritoit. 'L'amour qu'il avoit pour la verité, luy donna quelque deſir de la défendre contre cet écrit: & neanmoins il n'euſt pas oſé l'en-

Sid.l.4.ep.11.p. 103.
V. Fauſte § 5.
Cl.M.an.l.1.c. 1.2.
[a] Bib.P.t.4.1.p 601.b.c.d.
p.599.

treprendre de luy meſme. Mais S. Sidoine & beaucoup d'autres grands hommes l'en preſſerent tellement, qu'il n'oſa reſiſter à leur ſentiment & à leur autorité. Son ouvrage eſt diviſé en trois livres. Il méle dans le premier diverſes choſes tirées de la geometrie, de l'arithmetique, de la dialectique, des ſentimens & des regles des philoſophes, mais avec beaucoup de modeſtie & de diſcretion, & avec le plus de breveté qu'il le peut: & neanmoins il a raiſon de dire que ces raiſonnemens tirez de la philoſophie ſont tres ſubtils, mais n'eſtoient peut-eſtre pas aiſément entendus des autres.

p.654.d.

p.599. Dans le ſecond livre il parle du nombre, du poids, & de la meſure [que Dieu a gardée dans la production de tous les eſtres:] ce qui peut n'eſtre pas inutile, & ſervir meſme beaucoup, puiſque ceux qui le liront avec attention, & en meſme temps avec pieté, y pourront trouver dans la conſideration des differens degrez de la creature, un moyen pour s'elever juſqu'au Createur, pour en acquerir quelque foible connoiſſance, & pour ſe confirmer dans ce que la foy nous apprend touchant la Trinité ſacrée.

l.2.p.637.638. Ce livre finit par diverſes autoritez [des Peres,] avec leſquels Claudien aimoit mieux eſtre rejetté, que d'eſtre condanné par la verité avec ceux qui les mepriſent.

l.1.p.599. Dans le troiſieme livre, aprés avoir raporté diverſes preuves contre Fauſte, il pourſuit ſes adverſaires déja battus & confondus [par les deux autres.] Enfin neanmoins il declare que comme il ne craint pas le combat, auſſi il ne refuſera point la paix [à tous ceux qui ne s'armeront point contre la foy & la verité.] Il exhorte ſon adverſaire, s'il n'eſt pas perſuadé de ſes raiſons, de luy répondre par quelque ouvrage public, où il ne cache plus ſon nom; luy promettant avec l'aide de Dieu de le ſatisfaire ſur tout ce qu'il pourra alleguer. Il fait à la fin de ſon ouvrage une recapitulation des principes qu'il luy a prouvez. Il veut que les Anges ſoient de deux natures comme nous, & qu'ils ayent des corps, mais plus ſubtils que les noſtres, [en quoy il ne fait que ſuivre ce que beaucoup de Saints & d'anciens Peres ont dit.] Il dit la meſme choſe des demons, ne voulant pas qu'ils puiſſent ſentir les tourmens corporels [comme le feu] ſans avoir un corps. Il parle d'un ciel creé avant les temps, dont celui des étoiles n'eſt que la figure. [Je ne ſçay s'il entend autre choſe que les Anges.] Il pourroit y avoir pluſieurs autres remarques à faire ſur cet ouvrage, dont M. du Pin a fait un fort bel abregé. [Pour le bien entendre, il faudroit une edition plus correcte que celle de la bibliothe-

c.16.p.654. c.

p.653.654.

l.1.p.611.612.

l.3.p.647.a.b.

l.2.p.639.a.b.

Du Pin,t.4.p. 538-547.

que des Peres de Paris.] On marque qu'il y en a une avec des commentaires, donnée par Barthius. Lab.ſcr.t.1.p. 225|Cave,p. 256.

[a]Claudien compoſa cet ouvrage dans le peu de temps que luy laiſſoient ſes grandes occupations. C'eſt pourquoi il dit que ce ſont ſeulement quelques ſemences de raiſons dont une perſonne ſtudieuſe qui auroit du loiſir, pouroit en tirer pluſieurs autres. Ce ſont, dit-il, de petits ruiſſeaux capables neanmoins de former de grandes rivieres. Il dit qu'il s'eſt contenté de marquer, comme du doit, ce qu'il faut eviter & ce qu'il faut ſuivre. Cet ouvrage eſt intitulé, *De la nature de l'ame*, & dans Gennade, De l'état & de la ſubſtance de l'ame. Comme il ne l'avoit compoſé que par l'avis de ſes amis, auſſi il ne le publia que pour ceder à l'autorité que S. Sidoine avoit ſur luy par ſon amitié & par ſa ſcience. C'eſt pourquoi il le luy adreſſa & le luy dedia, en le priant de juger lequel des deux avoit vaincu de luy ou de ſon adverſaire. Saint Sidoine eſtoit alors Patrice. [Ainſi c'eſtoit avant ſon epiſcopat,] & au pluſtard vers l'an 471. Ce fut peut-eſtre avec cet ouvrage, ou meſme un peu auparavant, [que Claudien luy envoya un petit écrit, qui ne contient que des raiſonnemens fort courts pour diſtinguer la nature corporelle, l'incorporelle ou ſpirituelle, & la divine: Il ſe plaint qu'il n'avoit perſonne [à Vienne] pour conferer de ces ſortes de choſes, & s'éclaircir dans ſes doutes.

[a] Cl.M an.p. 599.654. p.599.

Ibid.

Genn.c.83.

Cl.M.p.599.

p.599.

V. S.Sidoine § 8,22.

p.654.d.

ARTICLE X.

Eloges donnez aux ouvrages de Claudien; & ſa mort.

[Saint Sidoine ayant eſté fait Eveſque dans ce temps là,] fut long-temps ſans répondre à Claudien: de ſorte que Claudien s'en plaignit à luy avec beaucoup de tendreſſe & d'amitié, par une lettre que S. Sidoine a jugée digne de nous eſtre conſervée avec les ſiennes. Il y témoigne beaucoup de deplaiſir de ce qu'il ne pouvoit l'aller voir, ni meſme luy écrire auſſi ſouvent qu'il euſt ſouhaité. Saint Sidoine ne manqua pas de luy répondre, [peut-eſtre en 473.] Mais il dit qu'il ne s'expoſe qu'en tremblant au jugement & à la cenſure d'une perſonne devant qui Varron, Terence, les deux Plines, & les autres plumes les plus eloquentes de l'antiquité, peuvent paſſer pour barbares. [Je voudrois qu'il en diſt moins, il nous en perſuaderoit davantage.]

Sid.l.ep.2.p. 86.87.

p.86.

ep.3.p.88.

Il paſſe enſuite à ſon livre dont il parle ainſi: J'ay pour preuve de ce que je dis de vous, voſtre ouvrage ſur l'état de l'ame, où

p.88.

vous faites paroiſtre egalement voſtre erudition & voſtre eloquence. L'honneur que vous m'avez fait de me le dedier dans voſtre preface, me procurera cet avantage, que ma reputation, qui ne pouvoit pas s'établir par mes écrits, ſe perpetuera par le moyen des voſtres. Mais que ne puis-je point dire de cet ouvrage, où une matiere ſi obſcure eſt traitée avec tant de clarté, où des queſtions fort difficiles ſont reſoluës avec tant d'evidence,
p.89. & où malgré la rudeſſe des ſyllogiſmes, l'on trouve un ſtyle doux & coulant. Les expreſſions y paroiſſent nouvelles, parcequ'elles ſont anciennes; & elles effacent neanmoins tout le ſtyle des anciens. Ce qui charme encore davantage, c'eſt que la diction en eſt fort coupée, & en meſme temps fort coulante. Vous exprimez en peu de mots de tres grandes veritez. Vos paroles ſont plus comprendre qu'elles ne diſent. C'eſt ainſi que les anciens avoient bien raiſon de faire conſiſter la veritable eloquence à dire beaucoup en peu de mots, & à ſonger plus à bien executer ſon deſſein qu'à remplir ſa page. Qui peut encore aſſez eſtimer l'adreſſe avec laquelle vous avez ſçeu egayer un ouvrage tout ſerieux & tout polemique? Car aprés avoir appliqué toute l'attention du lecteur à examiner les points les plus difficiles & les plus abſtraits de la philoſophie, vous luy faites trouver des digreſſions agreables où il ſe delaſſe avec plaiſir. Que de beautez dans cet ouvrage! On y voit un genie ſubtil, mais rien de petit ni de foible; un ſtyle qui n'eſt point enflé par de vaines hyperboles, & qui ne degenere point dans une baſſeſſe mepriſable; une erudition toujours egale dans la diverſité des matieres qu'elle traite, & qui ſemble raiſonner ſur chaque art avec ceux qui en
p.90|Du Pin, p. 548. font profeſſion. 'Il le compare enſuite avec les hommes les plus eloquens du paganiſme, & de l'Egliſe, & aſſure qu'il a imité ou meſme egalé ce que chacun d'eux a eu de plus excellent.

[Quelques grands que ſoient ces eloges, on peut dire qu'ils
Sid. l. 5. ep. 2. p. 129. 130. font encore moins grands] 'que ceux qu'il fait du meſme livre, non en écrivant à ſon auteur, mais en redemandant ſon ouvrage à un de ſes amis, qui l'ayant vu chez luy, & l'ayant admiré, l'avoit
p.129. emporté pour en prendre une copie. 'Claudien, dit-il, le plus habile philoſophe de tous les Chrétiens, & le premier de tout ce « qu'il y a de ſavans au monde, a rempli & embelli cet ouvrage de « tout ce que la philoſophie peut fournir. L'on y trouve tout ce « qui eſt de propre à la grammaire, à l'eloquence, à l'arithmetique, à la geometrie, à la muſique, à la dialectique, à l'aſtrologie, « à la poëſie, à l'architecture. «

'M. du Pin reconnoiſt qu'il y a de l'excés dans ces loüanges,[a] & que S. Sidoine y parle tout enſemble en ami & en orateur.[b] Mais il ajoute qu'il faut neanmoins avouer que le traité de Mamertus eſt tres bien écrit, qu'il a joint beaucoup de netteté avec une grande ſubtilité, & qu'il traite des queſtions fort metaphyſiques avec toute la clarté & tout l'agrément poſſible. 'Ce qu'on doit le plus loüer en luy, ajoute M. du Pin, c'eſt la juſteſſe de ſes raiſonnemens, & la penetration de ſon eſprit, qui luy a fait decouvrir & expliquer des veritez tres abſtraites, que la pluſpart des autres ont à peine pu appercevoir. 'Il trouve que ce qu'il dit de la nature de l'ame dans ſon premier livre, a un entier raport avec les Meditations de M. des Cartes, parceque l'un & l'autre ayant l'eſprit juſte & geometre, & ayant ſuivi les meſmes routes, ils ont rencontré les meſmes principes.

Du Pin, t. 4 p. 548.
[a] p. 549.
[b] p. 548.
p. 549.
p. 543.

'Claudien, comme nous avons dit, excelloit pour la poëſie auſſi-bien que pour la proſe. [c] S. Sidoine loüe beaucoup une hymne qu'il avoit faite, "comme pleine de grands ſens exprimez en peu de mots. Elle, eſt dit-il, agreable & elevée; elle ſurpaſſe toute ſorte de vers de cette nature, autant par l'agrément de la poëſie, que par la verité de l'hiſtoire. Un vers "deſtiné à de petites choſes renferme des paroles d'or, & la breveté du poëme, n'oſte rien à l'étenduë & à la majeſté du ſens. 'C'eſt comme une groſſe perle enchaſſée dans un peu d'or. 'Toute la terre, ajoute Saint Sidoine, reverera 'l'elevation de vos ouvrages: & vous avez ce double avantage, de ne rencontrer ni rival ni pareil, quoiqu'il y ait deja long-temps que voſtre reputation s'eſt repanduë parmi les peuples, où je l'ay moy meſme publiée,

Sid. l. 4. ep. 3 in v. p. 91, 103.
[c] p. 90.
commaticus,
copioſus.
pauper.
tuam tubam.
p. 91.

'Le pere Sirmond aſſure que ſelon un ancien Scoliaſte, cette hymne de Claudien, loüée par S. Sidoine, eſt le *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*, quoique les anciens meſmes & les manuſcrits l'attribuent à Fortunat, [qui écrivoit environ cent ans aprés] 'Ce Pere appuie le ſentiment du Scoliaſte, & remarque que tout ce qu'en dit Saint Sidoine convient fort bien à cette hymne, & qu'elle a une elegance qui paſſe celle de Fortunat. 'M. du Pin ſuit le ſentiment & la raiſon du P. Sirmond, 'quoiqu'il trouve que les eloges de Saint Sidoine aillent audelà de ceux que merite cette hymne. 'Cave qui croit auſſi que c'eſt celle que Sidoine releve ſi fort, la regarde comme "une piece tres bien faite, & juge que tout ce que dit S. Sidoine y convient parfaitement. 'Genna-de l'attribuë en effet à Claudien, ſelon un manuſcrit 'qu'Aubert le Mire a ſuivi.

n. p. 43.
p. 43.
Du Pin, t. 4. p. 537. 549.
Cave. p. 256.
elegantia eximia.
Sid. n. p. 43.
Genn. c. 83.

Genn.c.83. 'Gennade dit, ſelon le meſme manuſcrit, que Claudien a en-
Bibl.P.t.4.1.p. core compoſé quelques autres pieces qu'il ne marque point. 'On
659. a imprimé ſous ſon nom, un poëme intitulé, *Contre les folies des*
Lab.ſcr.t.1.p. *poëtes*. ['Mais c'eſt celui que S. Paulin a adreſſé à Jove.] 'Quelques Note 4.
p.226. uns luy attribuent de meſme quelques autres poëmes qui ſont du Pape Damaſe & de Sedulius.

Sid.l.4.ep.11.p. 'Claudien mourut avant S. Mamert ſon frere, ["& avant la fin V. S. Sidoi-
103. de l'an 477. °S. Sidoine ne fut pas preſent à ſa mort, pour luy ren- ne § 22.
°p.104. dre les derniers devoirs.] Mais il y ſupplea en quelque ſorte, en compoſant ſon epitaphe: ce qu'il ne put meſme faire ſans que le ſouvenir d'un ſi cher ami le contraignit de donner cours à ſes larmes. Ainſi il fit en travaillant à le loüer, ce que ſes autres amis avoient fait, dit-il, ſur ſon ſepulcre, [c'eſt à dire à ſa ſepulture.] Car il fit cette epitaphe ſur le tombeau meſme de ſon ami auſſi-
Ib.§ toſt qu'il y fut venu, [apparemment à la fin de l'an 474, "qui eſt le
Ibid. ſeul temps auquel nous trouvons qu'il ſoit venu à Vienne depuis ſon epiſcopat.] 'Il l'envoya depuis à Petrée neveu de Claudien, pour l'aſſurer qu'il aimoit aprés la mort ceux qu'il avoit aimez durant leur vie.

SAINT LOUP, EVESQUE DE TROIES EN CHAMPAGNE.

Sid.l.6.ep.1.p. 'SAINT Loup a eſté regardé comme le pere des
155. peres, l'Eveſque des Eveſques, [b] le premier, ſans
b p.156 7.ep.13. conteſtation, de tous les Prelats, non ſeulement
p.200. des Gaules, mais generalement de toute la terre[c].
c l.6.ep.1.p.156. 'Cette autorité & cette veneration qu'il s'eſtoit acquiſe ſur tout le monde, [eſtoit encore plus l'effet de ſon merite extraordinaire, que de ſon grand âge, &
Sur.29.jul.p. de ſon antiquité dans l'epiſcopat,] 'quoiqu'il ait paſſé 52 ans en-
348 & 8. tiers dans les travaux de cette charge.

'Nous avons l'hiſtoire de ſa vie, qui paroiſt écrite avec une entiere fidelité : & tout ce qu'on y trouve à redire, c'eſt qu'elle eſt trop courte, & ne ſatisfait pas aſſez le deſir que nous aurions de connoiſtre les vertus d'un ſi grand Saint, ce qui fait craindre meſme qu'on n'y ait retranché diverſes choſes. 'Bollandus en cite en effet un endroit qui n'eſt pas dans Surius. [Mais ce qu'il en cite eſt d'un ſtyle plus barbare que le reſte.] 'Quelques uns écrivent que Saint Gildas ſurnommé le Sage en avoit fait une hiſtoire, [qui n'eſt point venüe juſqu'à nous. S Sidoine ſupplée en quelque ſorte à ce defaut, par les grands eloges qu'il a donnez à ce Saint, pour qui il avoit une eſtime extraordinaire.] Bar.651.§41.42 Boll.4.feb.p. 484.§3. Bar.29.jul.

'Cet homme apoſtolique naquit [ſur la fin du IV. ſiecle] dans la Ville de Toul [en Lorraine,] d'une famille dont la nobleſſe eſtoit illuſtre. 'Il eut un frere nommé Vincent, qui ſe rendit celebre auſſi-bien que luy par les richeſſes interieures de ſa vertu. [a] Epirope ſon pere le laiſſa orfelin dans un âge encore peu avancé : mais Aliſtique frere d'Epirope luy tint lieu de pere, prit ſoin de ſon education & de le faire étudier. 'Et S. Loup qui avoit un fort bel eſprit, réuſſit tellement dans les lettres, que la reputation de ſon eloquence, le rendit celebre juſque dans les provinces voiſines. 'Il ſe maria & epouſa Pimeniole ſœur du grand Saint Hilaire d'Arles, laquelle quoique fort jeune avoit déja beaucoup de maturité & de prudence, & une extreme ardeur pour la chaſteté. Ils vécurent neanmoins ſept ans enſemble, [ſans qu'on diſe s'ils eurent quelques enfans.] Mais au bout de ce temps, ils s'enflammerent tellement l'un l'autre à l'amour de la vertu, qu'ils renoncerent tous deux au monde. [On ne marque point ce que devint Pimeniole.] Sur.29.jul.p. 347.§1. Euch.ad Hil.p. 40. [a] Sur.29.jul.p. 347.§1. §1.3. §3.

'Pour S Loup, pouſſé & ſoûtenu par la force de l'Eſprit divin, il renonça à toute la magnificence des habits, pour ne plus penſer qu'à orner & à embellir ſon ame: Il quitta ſa maiſon paternelle, il rompit tous les liens & tous les engagemens qui pouvoient l'attacher au ſiecle, & dans le deſir d'arriver à la perfection evangelique, il ſe reſolut de s'en aller à Lerins trouver Saint Honorat ["parent de ſa femme, & qui avoit attiré prés de luy S. Hilaire quelque temps auparavant. 'S'eſtant rendu auprés de luy, il ſe ſoumit humblement à ſa conduite. Il receut le doux joug du Seigneur "avec une entiere docilité, & affligea ſa chair en toutes ſortes de manieres par les veilles & par les jeûnes. Il n'y demeura [1] qu'un an, [& il y laiſſa neanmoins une telle eſtime de ſa pieté,] §1.

V. S. Hilaire d'Arles §1.

manſuetiſſimis humeris §2.

1. 'Il y a des manuſcrits qui ne marquent point combien il y demeura. Boll.2.may,p.263. b.c.

Euch.ad.Hil.p 40|Sid.l.6.ep.1. p.156|8.ep.14.p 243.
'qu'il a paſſé pour un des plus grands ornemens de ce deſert. [a] On propoſoit à imiter aux moines de Lerins, la vie du jeune Loup, de meſme que celle du ſaint vieillard Caprais [le pere ſpirituel de S. Honorat.] [b] Il en ſortit [vers l'an 426, (à peu prés en meſme temps

a Sid.car.16.p. 384.
b Euch.ad Hil. p.40.
que S. Honorat en fut tiré pour eſtre fait Archeveſque d'Arles.

c p.40.
[c] Vincent ſon frere en ſortit vers le meſme temps, [& ſans doute avec luy: ce qui nous empeſche de croire que ce ſoit le celebre

n.p.50|Lir.1.p. 29.2.
'Vincent de Lerins qui à écrit.] 'Mais je ne voy rien qui empeſche que ce ne ſoit un Vincent moine à Lerins, & enſuite Eveſque de Saintes, qu'une vieille Proſe des Saints de ce monaſtere joint

V. ſon titre.

Lir.2.p.149
immediatement à Saint Loup. 'Barrali témoigne qu'il n'en a pu trouver autre choſe: [& meſme l'Egliſe de Saintes ne connoiſt plus aucun de ſes Eveſques de ce nom.]

Sur.29.jul.p. 347§2.
S. Loup ſortit de Lerins, [non par aucun refroidiſſement de pieté, mais au contraire] dans la chaleur de la foy pour [aller vendre &] diſtribuer aux pauvres ce qui luy reſtoit encore de ſon bien. Il alla pour ce ſujet à Maſcon, [ſoit qu'il euſt du bien en ces quartiers là, comme la ſuite donne lieu de le croire, ſoit qu'on ne luy ait pas donné le loiſir d'aller plus loin.] Car il y fut enlevé lorſqu'il s'y attendit le moins, pour eſtre placé ſur la chaire epiſ-

Gal.chr.t.3.p. 1076.2.a.
d Ferr.p.302.
copale de Troies. 'On le fait ſucceſſeur de Saint Urſe, honoré par l'Egliſe le 25 de juillet [d] [ſelon les additions d'Uſuard & Ferrarius, qui mettent ſa feſte au dioceſe de Meaux ſans en rendre de raiſons] 'Une grande partie de ſon corps eſt gardée à Troies dans l'e-

Boll.4.feb.p. 486.§17.
gliſe de S. Eſtienne.

2.may,p.263.b
Sur.29.jul.p. 348.§3.
e Euch.ad Hil. p.40.
1.
'Ce fut donc vers la fin de 426, [e] ou aſſez peu aprés, que Saint Loup fut elevé à l'epiſcopat, 'deux ans avant que d'aller en Angleterre. [e] Il l'eſtoit ſans doute lorſque S. Eucher l'appelloit le venerable Loup, qui nous repreſente en ſa perſonne ce loup de la tribu de Benjamin, [devenu le predicateur, & le paſteur des

Sur.31.jul.p. 363.§19.
brebis. C'eſt dans ſa lettre à S. Hilaire que S. Eucher parle ainſi de S. Loup; & il ne peut l'avoir écrite pluſtard qu'en 427.] 'Dés ces deux premieres années de ſon epiſcopat, S. Loup ſe rendit ſi illuſtre par ſa pieté, que luy & Saint Germain d'Auxerre, paſſoient pour les deux lumieres de l'Egliſe, & pour des hommes apoſtoliques, que leur merite elevoit déja dans le ciel, quoique leurs corps les retinſſent encore ſur la terre.

§19.
'Lors donc qu'un grand nombre d'Eveſques ſe furent aſſemblez [en 429,] pour chercher des perſonnes dignes d'aller com-

Pagi,pr'p 34-35.
2. 'Le P. Pagi veut que ce n'ait eſté qu'en 428. Mais c'eſt ſur une raiſon [qui ne prouve rien. On en pourroit alleguer une plus forte; & qui neanmoins eſt encore foible. *V. S. Sidoine n.* 6.]

batre

batre en Anglettere l'hereſie Pelagienne; tout le monde jetta les yeux ſur ces deux Prelats. On les conjura d'accepter un emploi ſi important à l'Egliſe: & ces deux heros ſi ardens pour la gloire de J. C. ſe chargerent de cette commiſſion avec d'autant plus de joie qu'elle leur devoit eſtre plus penible. [On peut voir dans la vie de S. Germain ce qu'ils firent en Angleterre.] Il ſuffit de dire ici qu'ayant trouvé ce pays preſque tout infecté par le Pelagianiſme, ils en bannirent l'erreur par leurs prieres, par leurs diſcours, & par leurs miracles, & y rétablirent entierement la foy Catholique. 29.jul.p.348.§ 3.Boll.3.jan.p. 138.§2.

[S. Loup eſtant revenu de ce voyage, continua] ce qu'il avoit fait dés le commencement de ſon epiſcopat, preſchant ſans ceſſe pour enſeigner à ſon troupeau la voie du ſalut, & éclairant par la lumiere divine des Ecritures ceux du peuple qui eſtoient dans les tenebres de l'ignorance. Pour ſon Clergé, Dieu luy fit la grace de le conduire *ſtrenuè.* "avec ſageſſe & avec fermeté ſelon les regles de la juſtice. 'Il ordonnoit quelquefois des bigames pour Portiers, mais jamais pour Soudiacres, ni meſme pour Exorciſtes. "Il ne ſouffroit point que ceux qui eſtoient déja Exorciſtes ou Soudiacres, ſe mariaſſent en cet état. Que s'il arrivoit qu'ils epouſaſſent meſme une ſeconde femme, il les privoit non ſeulement de leur miniſtere, mais auſſi de la communion. [Cependant il ordonnoit quelquefois des hommes mariez pour Soudiacres, ou toleroit ceux qui l'eſtoient, ſans les ſeparer de leurs femmes] 'Pour les degrez ſuperieurs, à qui les Canons défendent l'uſage du mariage, il taſchoit de n'y elever que ceux qui n'eſtoient point engagez dans cet état. 'Comme il n'obligeoit pas les Soudiacres à la continence, auſſi il ne ſouffroit point qu'ils approchaſſent de l'autel que pour donner ou recevoir quelque choſe du Diacre. 'On peut juger de la vigilance avec laquelle il conduiſoit ſon Clergé, par les grands Saints qui en ſont ſortis, comme nous le dirons en ſon lieu. Sur.29.jul.§2. Conc.t.4.p. 1048.d.e. "p.1049.a.b. p.1048.c. p.1049.a. Sur.29.jul.p. 348.§2.

[Il ne les inſtruiſoit pas moins par ſes exemples que par ſes paroles. C'eſt peu de choſe pour luy de remarquer] 'qu'ayant [toujours] devant les yeux les regles de l'Evangile, il employoit liberalement ſes revenus à nourrir les pauvres & à racheter les captifs. Il avoit toujours les yeux en larmes, en ſoupirant vers les biens du ciel. Pour dompter ſon corps, & abatre entierement les eguillons de la chair, il ne mangeoit que de deux ou trois jours l'un, & le ſamedi jamais autre choſe que du pain d'orge. Il avoit accoutumé de ſe lever à minuit pour chanter des pſeaumes; & de §5.

deux nuits il en paſſoit une toute entiere dans l'oraiſon. Il fut plus de 20 ans à ne coucher que ſur un ais. Il portoit toujours le cilice, avec une ſimple tunique.

Sid.l.6.ep.1.p. 156. 'Ceux qui ſe ſentoient coupables, trembloient devant luy, & n'euſſent pas oſé luy parler, ſi le reſpect qu'on avoit pour ſa ſainteté, n'euſt eſté temperé par la confiance que ſa douceur inſpiroit. l.9.ep.11.p.267. p.270. 'On redoutoit la ſeverité de ſes reprehenſions, quoiqu'elles ne manquaſſent point d'eſtre accompagnées de charité. 'Car il avoit beaucoup de bonté "& d'affabilité, & meſme il eſtoit gay & agreable. Auſſi ſes reproches meſmes avoient toute la douceur & tout l'attrait des careſſes [pour ceux qui en vouloient profiter.] *communio.*

l.6.ep.9.p.164. 165. 'Un de ſes dioceſains nommé Gallus, ayant quitté ſa femme ſe retira en Auvergne. S. Loup en écrivit à S Sidoine qui eſtoit alors Eveſque de Clermont, avec une force tellement mélée de douceur, qu'il effraya ce pecheur, & le gagna en meſme temps. Car Sidoine luy ayant montré la lettre de ſon Eveſque il en fut à l'heure meſme vivement touché, & ne la regarda point comme une lettre écrite à un autre, mais comme une ſentence prononcée contre luy meſme. Il ne prit aucun delai aprés cette ſommation pour aller retrouver ſa femme. Il le promit, s'y diſpoſa, & ſe mit auſſi-toſt en chemin Qu'y a-t-il, dit S. Sidoine, de « plus eſtimable qu'une telle reprimende, qui oblige le pecheur « de chercher dans ſa penitence un puiſſant remede contre ſon « mal, ne trouvant rien à dire contre celui qui le luy fait recon- « noiſtre ? «

p.165. [Cette force que Dieu donnoit à ſes paroles, venoit] 'de ſes frequentes prieres, qui luy donnoient un empire abſolu ſur tous les vices.

[Il ne faut pas s'étonner que Dieu accordaſt des miracles exterieurs à celui à qu'il accordoit les plus grands effets de ſa puiſſance, qui eſt la converſion des pecheurs.] Sur.29.jul.p. 348.§3. 4§5. 'Outre les miracles qu'il avoit faits en Angleterre avec Saint Germain, *il guerit un grand nombre de malades deſeſperez, qu'il ſe haſtoit d'aller viſiter [dés qu'il eſtoit averti de leur état.] §5.6. 'Sa vie en raporte divers §5. exemples. 'On ne voit pas bien ſi celui de Claude fils de Germanien homme de qualité, eſt une entiere gueriſon, ou ſeulement une ſuſpenſion de maladie, durant que le Saint eſtoit preſent. Mais il y a bien de l'apparence que l'on a voulu marquer que l'ayant trouvé preſque mort, il le laiſſa avant que de ſortir en un état tout different, & qui promettoit la gueriſon qui ſe fit enſui-

te. Il guerit auſſi une paralytique[a] & une poſſedée. §4.

[Il n'avoit pas ſeulement la pieté, mais auſſi la ſcience des ſaints Docteurs.] Car le Comte Arbogaſte s'eſtant adreſſé à S. Sidoine ſur quelques difficultez de l'Ecriture, Sidoine le renvoya aux illuſtres Peres des Gaules, & nommément à S. Loup, l'aſſurant que quelques queſtions qu'il luy puſt propoſer, il n'epuiſeroit pas une ſource de doctrine auſſi feconde que la ſienne. Il conſervoit meſme encore dans ſon extréme vieilleſſe, quelque amour pour les belles pieces, & il en ſavoit fort bien juger: de ſorte que les plus habiles redoutoient auſſi-bien ſa cenſure ſur les regles de l'eloquence, que ſur la conduite des mœurs. Il ſe plaiſoit à produire, & à faire parler les perſonnes de lettres, quoiqu'elles taſchaſſent de ſe cacher: & lorſqu'il en ſavoit qui ſe tenoient dans l'obſcurité, par l'amour du repos, ou par crainte & par modeſtie, il eſtoit ingenieux pour les manifeſter & les faire connoiſtre au public. Il eſtoit exact à corriger les moindres defauts, & juſqu'à la ponctuation, dans les livres meſmes des autres qui luy tomboient entre les mains.

[a] §5.

Sid.l.4.ep.17.p. 112.

l.9.ep.9.p.267. 268.

p.270.

p.269.

Ce fut par tant de grandes qualitez, qu'il merita d'eſtre toujours preferé aux autres Prelats, avant meſme qu'il les precedaſt par l'antiquité, & de paſſer, comme nous avons dit, pour le pere & l'Eveſque des Eveſques meſmes, incomparablement elevé au-deſſus des autres. [Pour mettre ici confuſément les eloges que luy donne S. Sidoine,] il croit loüer beaucoup S. Agnan d'Orleans, de dire qu'il eſt egal à S. Loup, & n'eſt pas inferieur à Saint Germain. Il appelle S. Loup un nouveau Moyſe. Il le repreſente comme un ſecond S. Jacque, & comme une ſentinelle de la charité, qui elevé auſſi-bien que S Jacque ſur le throne de [la veritable] Jeruſalem, veilloit ſur tous les membres de l'Egliſe; qui eſtoit capable de conſoler tous les foibles, & digne d'eſtre conſulté de tout le monde. Les Eveſques meſme, dit S. Sidoine, ſe ſoumettoient avec reſpect à ſes avis. Son jugement eſtoit pour eux une deciſion abſoluë. En comparaiſon de luy, les plus anciens ne paſſoient que pour de jeunes enfans; Les ſaintes armées des moines le regardoient auſſi-bien que l'ordre des Eveſques, comme leur chef & leur General dans la milice ſpirituelle, il ne mepriſoit pas les moindres [b] ſerviteurs de l'armée de J. C [Si l'on en attaquoit quelques uns,] il ne dedaignoit pas de les aller défendre avec l'étendar de la croix qu'il portoit depuis ſi long-temps. Il appliquoit le remede de ſes inſtructions à ceux dont la conſcience avoit eſté bleſſée dans le combat. Une longue experien-

l.6.ep.1.p.155.

ep.4.p.160.

l.8.ep.15.p.245

l.6.ep.1. p.157.

[b] p.155.

p.156.

calones, tra harios.

ce luy avoit appris à les retirer d'entre les mains des ennemis,& à les ramener au camp de J. C. pour les guerir de toutes les plaies de leur ame. Il avoit autant[& plus] de joie, auſſi-bien que le paſteur de l'Evangile, de voir ſortir du peché ceux dont le ſalut ſembloit eſtre deſeſperé, que de voir les bons perſeverer dans la vertu. S'il eſt permis à des criminels, luy dit Saint Sidoine, "de vous rendre juſtice, ô modele & regle des mœurs, ô colonne des vertus, ô eſprit rempli de douceur, mais d'une douceur veritable, parcequ'elle eſt ſainte, [que ne vous dois-je pas] pour avoir bien voulu pancer par vos exhortations, les plaies d'un veritable vermiſſeau? Vous n'avez rien epargné pour nourrir de vos ſaints conſeils, une ame epuiſée & accablée de foibleſſes. Vous m'avez fourni du threſor de voſtre grande charité, la meſure de l'humilité qui m'eſt neceſſaire pour ma gueriſon. " *blandiri.*

[Pour reprendre la ſuite de ſon hiſtoire, nous ne ſavons pas ce qui l'empeſcha d'accompagner encore S. Germain, "lorſqu'il retourna en Angleterre l'an 447, pour y combatre de nouveau les Pelagiens. Mais il ne luy fut guere moins glorieux de ce qu'au lieu de luy S. Germain prit un de ſes diſciples, ſavoir "S. Severe Eveſque de Treves, qu'on regarde comme l'Apoſtre des Bourguignons. V. S. Germain § 8. V. Valent. III. §

Sur. 29. jul. p. 348. § 4. Un des endroits les plus celebres de la vie de S. Loup, [c'eſt la conſervation de la ville de Troies, au milieu des ravages d'Attila en 451. Ce fut l'effet du reſpect que ſa vertu imprima dans le cœur de ce barbare & cruel payen. Attila le voulut meſme avoir quelque temps auprés de luy, & le mena juſqu'au Rhin en s'en retournant; d'où il le renvoya enſuite chez luy. [Nous avons marqué ceci plus amplement dans l'hiſtoire d'Attila.] Mais quoique ſes prieres euſſent conſervé ſa ville au milieu des guerres, & des ravages des barbares; neanmoins en revenant à Troies, il trouva que le deſeſpoir en avoit ſaiſi les habitans, [& qu'apparemment ils avoient abandonné la ville, pour ſe retirer en des lieux plus forts,] Troies n'ayant pas meſme alors de murailles.

§ 4. 'Leur deſeſpoir le troubla [& l'affligea:] mais ce trouble ne diminua rien de ſa prudence. Il ſe retira à "quinze ou 20 lieuës de la ville, ſur une montagne nommée Latiſcon, à deſſein d'y raſſembler le peuple de Troies. [On remarque que cela eſt arrivé en d'autres endroits, & que c'eſt ce qui a fait changer le ſiege de quelques eveſchez, comme à ceux du Puy, & de Mende.] Mais cela n'arriva pas à Latiſcon, où peu de perſonnes ſe raſſemblerent durant deux ans que S. Loup y demeura; de ſorte que ſe 45 milles.

laſſant enfin luy meſme de ce lieu, il ſe retira[en 453]à Maſcon, 'où il ſemble, comme nous avons dit, qu'il euſt eu autrefois du §2.
,1 bien: [Et je ne ſçay meſme's'il n'y en avoit point encore.] 'Dieu §4.
témoigna qu'il agreoit cette retraite par le pouvoir qu'il luy accorda en chemin de guerir prés d'Aliſe[en Bourgogne,]une femme paralytique, '& lorſqu'il demeuroit déja'à Maſcon ou aux §5.
In Maliſconenſi pradio, environs, il rendit la parole à une fille que le demon avoit rendu muette.

[Ce fut ſans doute dans ce temps qu'il paſſa en Bourgogne,] 'qu'il ſe rencontra avec S. Euphrone d'Autun, & qu'ils répondirent enſemble à Talaſe Eveſque d'Angers, [a] qui avoit eſté ordonné vers le 4 octobre de l'an 453.[b]Talaſe avoit envoyé par Arconce Soudiacre, un memoire ſur quelques difficultez qui regardoient la diſcipline eccleſiaſtique.'& cela fait juger qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il eſtoit Eveſque. 'Il demandoit quelle difference il falloit faire entre la veille de Paſque & celle de Noël & de l'Epiphanie,& ce qu'il falloit obſerver pour le mariage des Clercs inferieurs.

Conc.t.4.p. 1048.c.
a p.1020.d.
b p.1048.c.
p.1049.b.
p.1048.c.d.

S. Loup & S. Euphrone ayant vu ce memoire, luy répondirent par une meſme lettre, qu'outre que chacune des trois veilles qu'il marquoit avoit ſes leçons de l'Ecriture particulieres, & conformes au Myſtere qu'on y honoroit, celle de Paſque commençoit le ſoir, & n'alloit guere juſqu'au matin, au lieu qu'on employoit aux deux autres la nuit entiere, ou au moins la derniere partie de la nuit. Ils marquent que les leçons de la veille de Paſque eſtoient reglées & devoient toutes eſtre de la Paſſion, au lieu que celles de Noël n'eſtoient point reglées, & eſtoient entremélées du chant des pſeaumes. [Ils ne parlent point du Batteſme: Cela ne peut-il point faire juger qu'il eſtoit commun à ces trois veilles?]

c.d.

'Pour le mariage des Clercs, ils propoſent la pratique de leurs Egliſes, qui eſtoit lameſme, 'ſinon que Saint Euphrone depoſoit meſme les Portiers lorſqu'ils ſe remarioient. 'Mais tous deux y proteſtent unanimement, que ſi un autre Eveſque peut faire obſerver dans ſon Egliſe, une diſcipline encore plus exacte qu'eux, ils loüeront ce qu'ils ne pourront pratiquer; parceque Dieu en ſera honoré.[Ils ne parlent point des Acolythes dans cette lettre, ni meſme des Lecteurs, ſi celebres dans l'Egliſe, & ſi neceſſaires pour la celebration de l'office. Eſt-ce que c'eſtoit dans les Gaules la fonction de quelqu'un des autres ordres inferieurs,

d.e|1049.a.
p.1049.a.
a|1048.e.

1, 'Car il eſt dit qu'il demeuroit *Maliſconenſi pradio,* Sur. jul. p. 348. §5.

comme on la fait exercer aujourd'hui par des laïques ou par des Preſtres, perſonne ne voulant demeurer dans les autres ordres ?]

Sid.l.4 ep.25.p. 126. 'Mais on trouve des Lecteurs en ce temps-ci meſme dans la province de Lion, dont eſtoit Euphrone. [a] Le Pere Queſnel s'étend

[a] Leo,t.2.p. 791-793. aſſez ſur ce que la lettre dit du mariage, mais n'entre pas dans cette difficulté.

[S. Euphrone Eveſque d'Autun, dont on voit ici l'exactitude, qui paſſoit meſme celle de S Loup, eſtoit une des plus grandes

Sid.l.7.ep.8.p. 187. lumieres qu'euſt alors l'Egliſe Gallicane,] 'puiſque S. Sidoine ſouhaitoit d'eſtre aſſez proche de luy pour le pouvoir conſulter meſme ſur les moindres choſes, & ne rien faire que par ſon avis; s'aſſurant que s'il euſt eu cet avantage, il euſt aiſément evité de faire aucune faute, ſoit pour ſa conduite particuliere, ſoit pour

l.4.ep.20.p.4-5. le reglement de ſon dioceſe. 'Il dit que 'Jean Eveſque de Challon eſtoit heureux d'avoir eſté ordonné ſur le témoignage & le jugement de ce Saint. [C'eſtoit vers l'an 470.] V. Saint Patient.

p.127. 'S. Euphrone eſtoit alors fort âgé, & il y avoit fort long-temps

Conc.t.4.p. 1048.c. qu'il eſtoit Eveſque. 'Il eſt neanmoins nommé aprés S. Loup; [& ainſi eſtoit moins ancien.]

[b] Sid.l.4.ep.25. p.126.127. [b] S. Sidoine eſtant encore laïque, l'appelle ſon pere & ſon patron.

[c] Idat.p. [c] On cite une lettre qu'il avoit écrite au Comte Agrippin ſur quelques prodiges que l'on avoit vus à Paſque dans les Gaules l'an 452. Il eſt certain qu'il eſtoit alors

Gr.T.h.Fr.l.2. c.25. Eveſque. 'Eſtant encore Preſtre, il baſtit une egliſe de S. Symphorien[celebre]Martyr d'Autun. Il avoit auſſi une grande devotion pour S. Martin; & ce fut luy qui envoya à Tours le marbre dont ſon tombeau eſtoit couvert.

Sid.l.4.ep.25. p.126. 'Il fut avec S. Patient de Lion, le principal auteur de l'election de S. Jean de Challon, en quoy il rendit un ſervice important à

l.7.ep.8.p.188. cette Egliſe. 'L'Egliſe de Bourges ayant auſſi beſoin d'un Eveſque [en 472,] le pria de venir à l'election, [quoiqu'il fuſt d'une autre province,]ou de mander au moins ſon avis ſur la perſonne

p.187,188. de Simplice que l'on propoſoit pour eſtre Eveſque. 'Saint Sidoine luy écrivit ſur cela une lettre qui luy eſt tres honorable. Il l'aſſure qu'on ſuivra abſolument ſon avis & ſon ſentiment; qu'il avoit aſſez de lumiere pour ne conſeiller que ce qui eſtoit veritablement juſte[& utile,] & aſſez d'autorité ſur tout le monde pour faire recevoir ſes conſeils comme un commandement & une loy. [Nous ne voyons point ce qu'Euphrone fit ſur cela.]

l.9.ep.2.p.251. 'Il étudioit avec ſoin les écrits des Peres, comme d'Origene, de S. Jerome, de Saint Auguſtin: [Et quoiqu'il fuſt plus ancien

p.251,252. dans l'epiſcopat que S. Sidoine, de 20 ans au moins,]'il ne laiſſa ....

pas de luy écrire, & de le prier par des perſonnes conſiderables, de vouloir luy envoyer quelques explications ſur l'Ecriture. Mais s'il eut aſſez d'humilité pour demander inſtruction à S. Sidoine, ce Saint n'en eut pas moins pour s'en excuſer. 'Le nom d'Euphrone ſe trouve parmi ceux qui aſſiſterent vers l'an 475, au Concile d'Arles, tenu ſur l'affaire de Lucide. 'On pretend que le meſme Euphrone a ſigné la lettre Semipelagienne de Fauſte à Lucide, & en a admiré la ſainteté & la perfection. ["Mais ce fait paroiſt tout à fait faux : outre que l'eveſché de cet Euphrone n'eſt point marqué dans ces deux endroits.]

Conc.t.4.p. 1044.c. b. V. Fauſte. §6.

'S. Euphrone d'Autun qui avoit envoyé le marbre dont Saint Perpetue de Tours couvrit le tombeau de S. Martin, [a] eſt ſans doute cet Euphrone que le meſme Perpetue appelle dans ſon teſtament ſon collegue & ſon tres cher frere, & à qui il donne des marques d'une eſtime & d'une amitié tres particuliere, en luy laiſſant par teſtament une chaſſe d'argent pleine de reliques, & un livre des Evangiles écrit de la main de S. Hilaire de Poitiers. 'Mais comme ce teſtament eſt du premier may 475, [&que 'Saint Perpetue vécut encore juſqu'à la fin de 490 au moins, il y a bien de l'apparence que S. Euphrone le preceda dans le ciel, & alla s'unir à S Hilaire meſme & aux autres Saints, dont Saint Perpetue luy vouloit laiſſer les reliques.]

Gr.T.h.Fr.l.2. c.15. a Sid.n.p. Spic.t.5.p.196. Spic.p.108. V. ſon titre.

'Il fut enterré dans l'egliſe de S. Symphorien [qu'il avoit baſtie.] On a mis ſon nom dans le martyrologe Romain le 3 d'aouſt. [b] S. Sidoine parlant d'un Albizon Eveſque, [peut-eſtre de Langres,] & de Procule Diacre, dit qu'il les falloit reconnoiſtre pour des maiſtres de la morale [& de la conduite Chrétienne,] puiſqu'ils avoient eu le bonheur d'eſtre les diſciples de S. Euphrone. 'On ne met point d'Eveſques entre luy & S. Pragmace, qui aſſiſta au Concile d'Epaune en 517 [Mais il faut apparemment qu'il y en ait eu un au moins.]

Gal.chr.t.2.p. 292.c. b Sid.9.ep.2.p. 251. Gal.chr.p.30.

'Ce ne fut pas Attila ſeul, mais generalement tous les Rois barbares, à qui Dieu imprima du reſpect pour la ſainteté de S. Loup. On le marque particulierement de Gebavulte ou Gibulde Roy des Allemans, qui avoit auſſi une grande déference pour S. Severin Abbé dans la Norique. 'Les Allemans, [qui à ce qu'on croit, occupoient alors le pays des Suiſſes,] ayant fait des courſes juſques à 'Brienne dans le dioceſe de Troies, en avoient emmené divers captifs. Mais S Loup en ayant écrit à Gebavulte, ce Prince, dont le reſpect pour S. Loup alloit juſqu'à l'obeïſſance, leur rendit auſſi-toſt la liberté, & les renvoya en leur pays, ſans

Sur.29.jul.p. 348.§7. Boll.8.jan.p. 491.§27. Sur.§7.Not.G. p. *Brionenſes*

en demander aucune rançon. [Ce que nous raportons à Brienne
Val.r.Fr.p.161. en Champagne,]ſe pourroit auſſi raporter aux Brions ou Breons
162. de la Vindelicie: [Et en ce cas, il ſera encore plus glorieux pour S. Loup, & plus conforme meſme aux termes de ſon hiſtorien, de dire que les Allemans s'eſtant rendu maiſtres de ce pays,aſſez long temps auparavant,& en ayant emmené les peuples captifs, Gebavulte leur rendit la liberté & leur pays meſme, les remettant dans l'état où ils eſtoient auparavant. S. Loup pouvoit luy avoir demandé cette grace à la priere des officiers de l'Empire.

Il eſt étrange que la vie de S. Loup, aprés nous avoir marqué qu'il vint à Maſcon, ne dit point quand il retourna dans ſon dioceſe, comme s'il n'y fuſt jamais revenu durant 26 ans qu'il a vécu
Boll.3.jan.p. depuis l'an 453. [C'eſt ce qui n'a pas la moindre apparence.]'La
141.§ 36. ville de Troies eſtoit repeuplée dés devant ſa mort. [a] S. Sidoine
[a]Sid.l.6.ep.4.p. 161. ſuppoſoit viſiblement que S. Loup eſtoit dans ſon dioſceſe, & à Troies meſme, lorſqu'il luy écrivoit touchant une perſonne de
l.7.ep.13.p.200. cette ville. 'Il parle d'un de ſes diſciples qui eſtoit venu depuis peu de Troies à Lion[Ainſi cette omiſſion de ſon hiſtorien, ne doit point nous faire de peine.

S. Sidoine fut fait Eveſque de Clermont ſur la fin de l'an 471.]
l.6.ep.1.p.156. 'S. Loup qui avoit alors achevé la 45e année de ſon epiſcopat,
Spic.t.5.p.579. 580. '& qui depuis long-temps eſtoit ſon ami,luy écrivit une excellente lettre, toute pleine de charité & d'onction, pour luy témoigner ſa joie, de ce qu'eſtant, comme il le croyoit, preſt de mourir, il revivoit en quelque ſorte en ſa perſonne, & laiſſoit aprés luy à l'Egliſe, un Prelat capable d'en eſtre la conſolation & le ſoutien, au milieu des tempeſtes & des maux qui l'accabloient de toutes parts. [Cette lettre eſt non ſeulement fort belle pour les choſes, mais elle eſt meſme bien écrite. Et elle nous doit eſtre d'autant plus chere que c'eſt proprement l'unique monument que nous ayons de S. Loup; la lettre à Talaſe luy eſtant commune avec S. Euphrone.

On y voit la diſpoſition du cœur de S. Loup, dans le conſeil ſi
p.579. ſage & ſi important qu'il donne à Sidoine,] 'de regarder l'epiſcopat comme un miniſtere d'humilité, qui l'abaiſſoit autant audeſſous de tous ceux qui luy eſtoient ſoumis, que les dignitez du ſiecle elevant audeſſus des autres ceux qui les poſſedent. [Il
p.580. falloit aſſurément qu'il euſt une humilité bien profonde] 'pour pouvoir regarder Sidoine comme ſon pere pour le merite. [Cette humilité paroiſt encore dans les dernieres paroles de cette lettre.]'Priez pour moy,dit-il,"afin qu'en terminant ma vie entre les bras" *in Domino conſummatus.*

» bras du Seigneur, j'acheve l'œuvre qu'il m'a impoſée, & que
» j'emploie au moins pour luy le temps qui me reſte, aprés avoir
» eſté aſſez malheureux pour employer tant d'années, & les meil-
» leures de ma vie, en des choſes qui ne le meritoient pas. Mais le
» Seigneur eſt plein de miſericorde. 'Sidoine receut cette lettre comme un honneur qu'il croyoit infiniment audeſſus de luy; & y répondit auſſi avec une humilité, [qu'on peut dire eſtre la plus grande preuve que nous ayons de ſa ſainteté.] Sid.l.6.ep.1.p. 155-158.

'Il luy écrivit une autre fois pour le prier d'appaiſer par ſon autorité, un differend que des perſonnes avoient contre un nommé Prudent, qui demeuroit alors à Troies, depeur qu'on n'en vinſt meſme juſqu'à des meurtres. [Nous avons parlé par avance,] 'de la lettre que Saint Loup écrivit à Sidoine touchant Gallus, qui avoit quitté ſa femme. Sidoine en luy répondant ſur cela, luy donne avis qu'un homme de qualité nommé Innocent, s'eſtoit acquité avec ſoin d'une commiſſion dont il l'avoit prié de ſe charger, & qu'ainſi il pouvoit l'en remercier. ep.4.p.160.161 ep.9.p.165.

'Sidoine ayant publié ſur la fin de l'an 477, les ſept premiers livres de ſes lettres, il les envoya à S. Loup pour les voir, & les donner enſuite à une autre perſonne, afin de ſatisfaire d'une part à ce qu'il devoit à S. Loup, & ne pas l'engager de l'autre à luy en faire un remerciment, & à luy mander le jugement qu'il faiſoit de ſon ouvrage, ayant peur, dit-il, que la cenſure d'un juge ſi exact, & à qui l'amitié donnoit une liberté entiere, ne luy fuſt pas favorable. S. Loup qui avoit alors paſſé la 50e année de ſon epiſcopat, [n'eſtoit pas pour ſe mettre beaucoup en peine de ces ſortes de devoirs.] Cependant comme il aimoit beaucoup Saint Sidoine, il luy manda agreablement qu'il ſe tenoit fort offenſé de ce qu'il faiſoit preſent de ſes ouvrages à d'autres plutoſt qu'à luy, & qu'il falloit qu'il ſe juſtifiaſt de cette faute par une lettre bien longue. S. Sidoine ne manqua pas de le ſatisfaire comme il le ſouhaitoit, & luy declara que quoiqu'il luy cedaſt pour toute autre choſe, il pretendoit cependant l'aimer autant qu'il eſtoit aimé de luy. 'S. Loup vécut juſqu'à la fin de la 52e année de ſon epiſcopat, [c'eſt à dire juſqu'en l'an 479,] & alla enſuite recevoir de J. C. la recompenſe de tant de travaux, dont il laiſſoit à la terre l'eſtime & l'exemple. [Ce fut ſans doute le 29 de juillet, auquel ſon nom ſe lit dans les martyrologes de Bede, d'Uſuard & d'Adon, '& dans les autres plus anciens. [a] Bede cite une hymne faite en ſon honneur. l.9.ep.11.p.267. 270. Sur.29.iul.p. 348.§8|Boll. mars,t.2.p.27. a. Flor.p.686-689 a Boll.mars,t.2 p.27.a.

[b]L'egliſe où ſon corps repoſoit à Troies, y portoit ſon nom dés b Gr.T.gl.C.c. 67.p.460.

Gal.chr.t.3.p. 1076.1077. le VI ſiecle. 'C'eſt aujourd'hui un monaſtere de Chanoines Reguliers où l'on garde encore ſes reliques : [ou plutoſt l'ancienne egliſe de S. Loup qui eſtoit hors de la ville à l'orient, ayant eſté ruinée du temps des Normans, ſon corps fut tranſporté dans la ville, où l'on baſtit un monaſtere de ſon nom, habité aujourd'hui par des Chanoines Reguliers : & ſon ancienne egliſe demeura deſerte juſqu'en 1104, qu'elle fut rebaſtie ſous le nom de Saint Martin des Aires, qu'elle porte encore.] 'S. Gregoire de Tours Gr.T.p.460. 461. raporte comment Dieu punit un maiſtre qui vouloit tirer par force ſon eſclave de l'egliſe de S. Loup, avec un mepris viſible du Saint. Il devint muet ſur le champ, & mourut trois jours aprés. On fit de grands preſens à l'Egliſe pour obtenir ſa gueriſon. Mais comme Dieu ne la voulut pas accorder, l'Egliſe rendit ces preſens; [ce qui n'eſtoit pas un moindre effet de la puiſſance & de la ſainteté de S. Loup.]

Sur.29.jul.p. 348.§ 8. 'Ce Saint ne fut pas ſeulement celebre par ſon merite propre, mais encore par la vertu de ceux qu'il forma dans la pieté. Car il eut beaucoup de diſciples d'une vertu eminente, & qui eclaterent meſme par la gloire des miracles. [Nous avons déja parlé de S. Severe Archevеſque de Treves] La vie de S. Loup y joint S. Polychrone de Verdun, & S. Albin de Châlons. Elle nous apprend que *S. Polychrone* avoit un grand don pour guerir les maladies, & pour chaſſer les demons des corps, ſans ſouffrir qu'ils tourmentaſſent ceux qu'ils quittoient. Elle dit qu'il commandoit aux demons, ayant meſme les mains liées derriere le dos; [Et il eſt aiſé que dans tant de ravages & de revolutions qui arriverent dans le V. Gal.chr.t.3.p. 1162.1.c. ſiecle, il ait ſouffert quelque captivité.] Mrs de Sainte Marthe mettent ſa mort vers l'an 470, ſans rien dire de particulier, ſinon qu'il transfera le ſiege epiſcopal de l'egliſe des Apoſtres S. Pierre & S. Paul, qui eſtoit hors de la ville, dans celle de la Ste Vierge. Ils luy donnent le titre de Saint; [& on ne peut douter qu'il ne le merite.] Je ne trouve pas neanmoins ſon nom dans les martyrologes, meſme dans celui de Ferrarius. [Mais Molanus dans ſes additions à Uſard, marque le 4 de may, qu'on fait à Verdun ſa c.d. tranſlation, avec celle de Poſſeſſeur & de Firmin] 'ſes ſucceſſeurs; 'ce que M. du Sauſſay a mis dans ſon martyrologe. [a] Et cela Sauſſ.p.259. [a] Boll.4.feb p. 484.§3. Coint. an.486.§7. ſuffit, ſelon Bollandus & le P. le Cointe, pour dire que l'Egliſe les honore publiquement comme des Saints.

Gal.chr.p.1162. 1.c. [b] Coint.an 486 §7. 'On ne dit rien de S. *Poſſeſſeur*, ſinon qu'il fut enterré dans l'egliſe des Apoſtres. 'Le P. le Cointe met ſa mort en 486 [b] Pour S. *Firmin*, on marque qu'il eſtoit de Toul. [Mais on ne dit point ſur

quoy cela eſt fondé :]'il mourut durant que Clovis aſſiegeoit Verdun, qui s'eſtoit revoltée contre luy; [a]ce que le P. le Cointe met vers l'an 498. Du Ch.t.1.p. 531.a.b. [a] Coint.an.498 §2.

'S. *Albin* eſt ordinairement nommé Alpin. On cite de quelques vieilles legendes qu'il eſtoit du bourg de Baie [à l'extremité occidentale] du dioceſe de Châlons, où ſon corps repoſe aujourd'hui. On marque qu'il eſtoit Eveſque [en 451,] lorſqu'Attila fut défait par Aece dans ſon dioceſe; & qu'il preceda Amandin 'qui eſt nommé dans le Concile de Tours en 461. [Je ne ſçay neanmoins ſi cela s'accorde aſſez avec la vie de S. Loup,] [b]qui dit qu'il eclata long-temps [dans l'Egliſe] par la gloire de ſa ſainteté. [Car cela nous marque qu'il a eſté long-temps Eveſque. Ainſi j'aimerois mieux le mettre aprés Amandin.] Il chaſſa ſouvent & en divers endroits, les demons des perſonnes qu'ils poſſedoient. 'L'egliſe de Baie où eſt ſon corps, porte aujourd'hui ſon nom, au lieu de celui de S. André qu'elle portoit autrefois. Il eſt honoré dans le dioceſe de Châlons & dans celui de Troies, le 7 de ſeptembre. Gal.chr.t.2.p. 502.1.b. Conc.t.4.p. 1053.a. [b] Sur.29.jul.p. 348.§8. Gal.chr.t.2.p. 502.1.b Ferr.7.ſep.

'Ce fut luy qui donna le voile de la virginité, & conſacra à J.C. avec une extreme joie, ſept ſœurs filles d'un homme de qualité dans le Pertois; 'entre leſquelles l'Egliſe honore encore Sainte Othilde, 'Ste Puſinne, Ste *Lintrue, & Sainte † Menehould. 'Il ne les conſacra qu'aprés s'eſtre aſſuré d'elles meſmes, que c'eſtoit par leur volonté propre, & non ſeulement pour ſuivre la devotion de leur pere, qu'elles demandoient le voile, & qu'elles ſouhaitoient de tout leur cœur, de n'avoir jamais que J. C. pour epoux. 'Les prieres qu'il adreſſa à Dieu pour ces vierges, & les exhortations qu'il leur fit enſuite, ſont belles. [c]Il leur preſcrivit auſſi quelques reglemens, qu'elles obſervoient avec grand ſoin. Il eſt marqué qu'il fit cette action en viſitant ſon dioceſe, ſelon la coutume des Eveſques, pour inſtruire & fortifier les peuples par la predication [de l'Evangile,] & par la ſacrée Confirmation. Sur.22.ſep.p. 233.§1. §1 Hagi. Boll.23.apr.p. 167. c.d.30.apr.p. 774.d. [c] p.774.d.

V. ſon titre. * *Lutrudis* † *Manechildis*.

'S. Sidoine fait un fort bel eloge d'Hunere, diſciple & imitateur de S. Loup, duquel il avoit auſſi receu la dignité ['de l'epiſcopat ou de la preſtriſe.] Sidoine l'avoit vu à Lion vers la fin de l'an 474. Sid.l.7.ep.13.p. 200-202.

V. S. Sidoine note 11.

[Il faut mettre au nombre des diſciples de S. Loup,] 'S. Aventin, qui ayant eſté ſon domeſtique, devint celebre par ſa pieté. [Nous ne ſavons point ce qu'il fit d'abord aprés la mort de Saint Loup.] 'Mais comme il paroiſſoit avoir beaucoup de vertu, Camelien [ſucceſſeur du Saint] l'obligea de venir prendre le ſoin de ſa maiſon. 'Ayant depuis obtenu la permiſſion de faire ce qu'il Gr.T.gl.C.c.68 p.461. Boll.4.feb.p. 476.§23. §4.

luy plairoit, il ſe retira environ à deux lieuës & demie de Troies à 7 milles. dans une iſle formée par les rivieres de Seine & de Loſain, [où Note 1. eſt encore aujourd'hui un village qui porte ſon nom, ou à un autre village aſſez prés de là, qui garde encore le nom d'Iſles.

§ 6. [Il paroiſt qu'il paſſa le reſte de ſa vie dans cette ſolitude.] Il fut
§ 12. elevé au diaconat, & enſuite à la preſtriſe. Il mourut le 4 de fevrier. Son corps fut mis dans une egliſe que Vincent [ſucceſſeur
P. 475. § 4. de Camelien] fit baſtir en ſon honneur auprés de Troies, & qui
§ 15. eſt maintenant une paroice enfermée dans la ville. Vincent
Coint. 536. § 7. commença aprés l'an 511, & eſtoit mort en 549. Le P. le Cointe
Boll. p. 475. § 12 | 477. § 12 | Gal. chr. t. 3. p. 1077. 2. 2. fixe ſa mort en 546, & cite quelques auteurs nouveaux, ſans dire quelles ſont leurs raiſons. On luy donne le titre de Saint, [a] quoi-qu'on ne faſſe aucune memoire de luy dans l'office. [b] Il fut enter-
[a] Boll. p. 480. § 2 [b] p. 477. § 12. [c] p. 480. § 2. 3. ré auprés de S. Aventin, [c] & ſon tombeau ſe voit encore aujour-
P. 475. § 16. d'hui dans la meſme egliſe: C'eſt pourquoi Bollandus l'a mis avec S. Aventin le 4 de fevrier. S. Frodebert avoit accoutumé de viſiter cette egliſe pour y honorer le Saint dont elle portoit le nom. S. Prudence Eveſque de Troies au IX. ſiecle, y vint preſ-
§ 18. cher un jour du vendredi ſaint. Il n'y reſte plus que peu de reli-
§ 17. ques de S. Aventin, la plus grande partie a eſté transferée dans l'egliſe de S. Eſtienne, qui eſt une Collegiale de la meſme ville.
§ 14. Sa feſte ſe celebre ſolennellement à Troies par le peuple meſme. Son nom eſt marqué dans Uſuard, & dans pluſieurs autres mar-
P. 476. 477. tyrologes. On peut voir le détail de ſon hiſtoire dans ſa vie, qui paroiſt ancienne, & n'a rien qu'on puiſſe dire eſtre faux, quoi-
P. 475. § 7. 10. que les miracles qu'elle raporte ſoient peu de choſe. Elle eſt ci-
§ 2. tée par celle de S. Fidole, & par une addition de la vie de Saint Loup. [Je ne ſçay neanmoins ſi elle n'eſt pas écrite aprés S. Gre- Note 2.
Gr. T. gl. C. c. 68. P. 461. 462. goire de Tours: Car l'auteur a ignoré ſans doute] ce que dit ce Saint, que S. Aventin eſtoit diſciple de S. Loup: [& il n'a point connu] le miracle par lequel Dieu vengea le violement de la parole qu'on luy avoit donnée en faveur de quelques captifs qui avoient
Boll. 4. feb. p. 477. § 12. eu recours à luy, & dont il vouloit payer la rançon. Cet auteur avoue en effet qu'il ignoroit beaucoup de choſes de la vie du Saint.

[Il faut ſans doute mettre au rang des diſciples de S. Loup,]
Sur. 29. jul. p. 348. § 8. Camelien ſon ſucceſſeur, & l'imitateur de ſa vertu, digne de remplir la place qu'il avoit ſi long-temps tenuë. [d] La vie de Saint
[d] Boll. 4. feb. p. 476. § 4. Aventin l'appelle un Saint & un homme Apoſtolique, quoiqu'elle luy attribuë quelque defaut de foy ou quelque curioſité en &c.
§ 23. une occaſion. Il voulut avoir chez luy S. Aventin, par l'eſtime

qu'il faiſoit de ſa vertu : & la meſme raiſon fit qu'il luy permit §4.
enſuite de le quitter pour ſe retirer où la grace de Dieu l'appelle-
roit. La vie de S Fidole l'appelle un Prelat illuſtre par l'eclat de p.474.§7.
toutes ſortes de bonnes œuvres. Il aſſiſta l'an 511 au Concile d'Or- Conc.t.4.p.
leans, où il eſt appellé Camilien. [a] Il vivoit encore en 532 s'il faut 1410.a.
croire la vie de S. Fidole [quoique ce ſoit 53 ans aprés la mort de a Boll.4.feb.p.
S. Loup.] Le P le Cointe veut meſme qu'il ait vécu juſqu'en 536, 474.§7.
ſans en rendre d'autre raiſon. [D'autres mettent ſa mort en 525, p.476.e|Coint.
ſur quelques monumens que nous n'avons point vus.] Ainſi nous 436.§259.
nous contentons d'eſtre aſſurez qu'il vivoit encore le 10 juillet Conc.p.1410.a.
511. L'Egliſe de Troies fait ſa feſte le 28 de juillet, [auquel Ferra- Gal.chr.t.3.p.
rius la met: & il la marque encore le 22 de mars avec Molanus.] 1077.2.a.
La plus grande partie de ſes reliques eſt conſervée avec hon- Coint.an.536.
neur dans la Cathedrale de Troies. [b] Je ne ſçay pas ſur quel fon- §259.
dement Camuzat a voulu que Saint Camelien fuſt le meſme b§259.
qu'Himere loüé ſi fort par S. Sidoine : Il a depuis retracté cette
opinion, qui n'a pas laiſſé d'eſtre ſuivie dans le Gallia Chriſtiana. Gal.chr.p.1077
1.a.

SAINT ROMAIN PRESTRE, ET SAINT LUPICIN SON FRERE, PREMIERS ABBEZ DE CONDADISCONE, DANS LE MONT JURA.

ARTICLE PREMIER.

En quel temps ces Saints ont vécu: Autorité de leur hiſtoire.

ON a ignoré le temps que S. Romain & Saint Lupicin ſon frere ont vécu, tant qu'on n'en a point eu d'autre connoiſſance que par ce que S. Gregoire de Tours en a écrit. Car ce Saint ne donne aucun caractere pour fixer leur chronologie, ſinon qu'il dit qu'ils eſtoient déja vieux, lorſque Chilperic regnoit en Bourgogne, & tenoit ſa Cour à Geneve. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi des perſonnes habiles, mais qui n'examinoient pas les choſes avec la derniere exactitude, les ont fait contemporains de Chilperic Roy de France, fils de Clotaire I, qui regnoit ſur la fin du VI. ſiecle, ſans prendre garde que ce Prince n'a jamais poſſedé ni la Bourgogne, ni Geneve.

Boll. 28. feb. p. 747. § 20.

p. 738. § 8.

'Mais nous avons depuis peu leur vie originale, que Bollandus nous a donnée le premier, où nous apprenons que ces Saints §5. §9.
'eſtoient celebres avant le milieu du V. ſiecle, & que S. Romain fut fait Preſtre dés l'an 444. Outre les autres preuves que Bollandus ajoute pour confirmer celle-ci, [on y peut joindre ce que §10.
'nous apprenons de Saint Sidoine,] 'que les monaſteres du mont Jura, à qui S. Gregoire meſme témoigne aſſez que ces deux freres ont donné l'origine, 'eſtoient déja celebres vers l'an 470. S. Eugende qui fut le quatrieme Abbé de Condadiſcone, [a] eſtoit mort avant que Viventiole fuſt Eveſque de Lion, [b] c'eſt à dire avant l'an 517, auquel cet Eveſque aſſiſta au Concile d'Epaune. p.746.§2.4. Sid.l.4.ep.25.p. 126. a Avit.ep.17.p. 61. b Conc.t.4.p. 1581.c.

[c] L'hiſtoire de S. Romain & de Saint Lupicin que nous avons citée, eſt écrite par un moine du meſme lieu de Condadiſcone, diſciple de Saint Eugende, qui écrivoit avant la mort de Syagrie dame de Lion, 'dont la pieté eſtoit tres celebre dés l'an 494. [d] Il raporte ce qu'il avoit appris de ces Saints, tant par S. Eugende meſme qui avoit eſté leur diſciple, [e] que par les autres anciens: 'Et quelques uns de ceux qui avoient vu ce qu'il raporte, vivoient encore lorſqu'il écrivoit. [Ainſi nous avons peu d'hiſtoires qu'on puiſſe dire eſtre plus authentiques que celle-ci. Elle eſt d'ailleurs écrite avec pieté & avec eſprit. Mais elle eſt quelquefois obſcure, ſoit par la faute de l'hiſtorien, qui s'eſt un peu laiſſé aller à l'eloquence fauſſe & affectée de ſon ſiecle, ſoit qu'elle ne ſoit pas aſſez correcte:] 'Car il ne paroiſt pas qu'on en ait plus d'un manuſcrit, [qui quoique tres ancien, ne peut pas neanmoins eſtre ſans faute. Ce que nous regrettons encore,] 'c'eſt que cet auteur n'ait dit, comme il l'avoue, que la plus petite partie de ce qu'ont 'fait ces grands Saints. ['Des perſonnes habiles ont neanmoins conteſté l'autorité de cette hiſtoire. Mais il n'eſt pas bien difficile de ſatisfaire à leurs objections.] c L'hiſtoire de S. Romain & de Saint Lupicin que nous avons citée, eſt écrite par un moine du meſme lieu de Condadiſcone, diſciple de Saint Eugende, qui écrivoit avant la mort de Syagrie dame de Lion, dont la pieté eſtoit tres celebre dés l'an 494. d Il raporte ce qu'il avoit appris de ces Saints, tant par S. Eugende meſme qui avoit eſté leur diſciple, e que par les autres anciens: Et quelques uns de ceux qui avoient vu ce qu'il raporte, vivoient encore lorſqu'il écrivoit. Ainſi nous avons peu d'hiſtoires qu'on puiſſe dire eſtre plus authentiques que celle-ci. Elle eſt d'ailleurs écrite avec pieté & avec eſprit. Mais elle eſt quelquefois obſcure, ſoit par la faute de l'hiſtorien, qui s'eſt un peu laiſſé aller à l'eloquence fauſſe & affectée de ſon ſiecle, ſoit qu'elle ne ſoit pas aſſez correcte: Car il ne paroiſt pas qu'on en ait plus d'un manuſcrit, qui quoique tres ancien, ne peut pas neanmoins eſtre ſans faute. Ce que nous regrettons encore, c'eſt que cet auteur n'ait dit, comme il l'avoue, que la plus petite partie de ce qu'ont fait ces grands Saints. [Des perſonnes habiles ont neanmoins conteſté l'autorité de cette hiſtoire. Mais il n'eſt pas bien difficile de ſatisfaire à leurs objections.] c.1.p.746.§4. d Boll.28.feb. 21.mars,p.264. e p.741.§2. §3.4.8. 28.feb.p.738.§5 p.745.§19. Note 1.

ARTICLE II.

Saint Romain ſe retire à Condadiſcone dans le mont Jura: Situation de ce lieu.

SAINT Romain & S. Lupicin eſtoient freres, [f] & S. Romain l'aiſné. [g] Ils eſtoient de la province des Sequanois, [qui comprenoit à peu prés la Franche-Comté & les Suiſſes,] leur famille eſtoit honneſte, & ſubſiſtoit encore aſſez long-temps aprés eux. Elle eſtoit ce ſemble établie dans un village aſſez prés des fo- Gr.T.v.P.c.1.p 837. f Boll.27.feb.p. 741.§4. g §2.

reſts du mont Jura, qu'ils rendirent ſi celebres par leur pieté. Ils
§ 19. avoient une ſœur, 'qui devint auſſi l'imitatrice de leur pieté. 'S.
a § 2. Romain étudia peu, "s'eſtant toujours beaucoup appliqué à la &c.
Gr.T.v.P.c.1.p 837. pieté, ſans ſe vouloir engager dans le mariage. 'Saint Gregoire de Tours dit que Lupicin voulant faire la meſme choſe, fut neanmoins "contraint par ſon pere de ſe marier. &c.

Boll.p.741.§ 2. § 3. 'Saint Romain eſtoit âgé de 35 ans, & n'avoit plus que ſa mere, lorſqu'il ſe reſolut d'embraſſer la vie ſolitaire. 'Il y fut puiſſamment excité en voyant à Lion le monaſtere de l'Abbé Sabin, appellé *Interamnis*, 'c'eſt à dire apparemment l'abbaye d'Aiſnay, qui
n.c[Coin.534.§ 23. b Gal.chr.t.4.p 97.2.c. eſt ſur le confluant du Rhone & de la Sône, b& qui doit eſtre bien ancienne, puiſqu'elle a eſté rétablie par la Reine Brunehaud.
d.5n.1.a.b[Not. G.p.253.1. 'Je ne ſçay ſi ce ne pourroit point eſtre auſſi celle de l'Iſle-Barbe, iſle de la Sône prés de Lion: Car on pretend qu'elle a commencé dés le IV. ſiecle. Mais entre pluſieurs Abbez qu'on marque l'avoir gouvernée dans ce ſiecle & dans le ſuivant, il n'y a point
Boll.p.741.§ 3. de Sabin. 'S. Romain remarqua "entre autres choſes dans ce mo- &c.
§ 3. naſtere d'Interamnis, que les Religieux y vivoient de leur travail, ce qu'il ne manqua pas depuis de pratiquer. 'Il emporta ſans dire à quel deſſein, un livre des vies des Peres, & les admirables inſtitutions des Abbez [de l'Orient. Je croy que ce ſont les Inſtitutions de Caſſien "écrites vers l'an 420. Ainſi le Saint pourra V. Caſſien
§ 5.6. s'eſtre retiré aſſez peu de temps aprés. Et nous verrons] qu'il avoit § 9. déja formé pluſieurs monaſteres en 444.

§ 2. 'Il choiſit pour le lieu de ſa retraite les epaiſſes foreſts du mont Jura, [qui ſepare la Franche-Comté du pays des Suiſſes,] & s'y arreſta dans une vallée appellée 'Condadiſcone, à cauſe de ſa ſi- 1
tuation, dit l'hiſtorien du Saint, ſans s'expliquer davantage. Elle
§ 7. eſtoit entre des montagnes pleines de rochers, 'extremement ſer-
§ 17. rée, ſterile, incommode pour le chaud & pour le froid. 'C'eſtoit
§ 2. auprés de la riviere [de Liſon,] 'tellement au milieu des foreſts, que du coſté de [Neuvi ou Nion en Suiſſe,] qu'on appelloit alors *Colonia Equeſtris*, il falloit une grande journée pour les traverſer, & l'on y eſtoit expoſé à beaucoup de dangers. Pour ce qui eſt du Rhein qui eſt au nord [eſt,] & du coſté [de Loin] qui eſt à l'oppoſite, il n'y avoit pas moyen d'y aborder; de ſorte que ce lieu
p.745.b, eſtoit comme inacceſſible. 'Il y avoit neanmoins un ſentier vers cet endroit là pour aller à Geneve, [qui en eſt à ſix ou ſept lieuës vers le ſud-eſt.]

§ 2. 'On marque qu'avant Saint Romain, il n'y avoit eu aucun
Boll.p.737.§ 1. 1, 'quelquefois Condatiſque, Condateſque &c.

monaſtere,

monaſtere, ni meſme aucun Anacorete dans la province des Sequanois. [Ainſi il paroiſt que ce lieu eſtoit alors compris dans cette province, qui eſt celle de Beſançon.] Aujourd'hui on l'appelle Saint Claude, il eſt [encore dans la Franche-Comté,] mais dans le dioceſe de Lion, auquel meſme S. Romain eſt attribué par tous les martyrologes. Il paſſa beaucoup de temps en ce lieu avec la joie de vivre dans une entiere ſolitude, ſans y voir qui que ce ſoit que quelques chaſſeurs, ſans autre couvert que des branches d'un grand ſapin qu'il y rencontra auprés d'une fontaine, ſans autre nourriture que quelques fruits ſauvages, & ce qu'il pouvoit recueillir de la terre qu'il cultivoit de ſes propres mains. &c. Ainſi toute ſon occupation eſtoit de lire, de prier, & de travailler.

p. 737. §. 4.

p. 741. §. 4.

§. 2.

§. 3.

ARTICLE III.

S. Lupicin & beaucoup d'autres ſe retirent auprés de S. Romain.

ENFIN S. Lupicin rompit auſſi ſes liens pour ſe venir joindre avec S. Romain ſon frere, abandonnant & ſa mere, & ſa ſœur. [Il n'eſt point parlé de ſa femme, qui ſans doute eſtoit morte, s'il eſt vray qu'il euſt eſté marié.] S. Gregoire de Tours, qui veut que les deux freres ſe ſoient retirez enſemble en meſme temps, dit que le demon les attaqua viſiblement dans leur ſolitude, & qu'il les accabloit tous les jours de pierres dés qu'ils commençoient à prier; de ſorte que comme ils eſtoient encore jeunes, dit-il, ils cederent enfin, & abandonnerent leur ſolitude pour s'en retourner chez eux, [ou au moins dans quelque lieu moins ecarté.] Ils logerent d'abord chez une pauvre femme, qui s'eſtant informée d'où ils venoient, & quel eſtoit leur deſſein, leur repreſenta combien il leur ſeroit honteux de ſe laiſſer vaincre ſi laſchement par celui que les amis de Dieu avoient ſi ſouvent vaincus. La verité qui parloit par la bouche de cette femme, les fit rentrer en eux meſmes: Ils reprirent courage, & prenant la Croix pour leurs armes, ils retournerent au lieu d'où le demon les avoit chaſſez. L'ennemi continua à les attaquer à coup de pierres comme auparavant; mais il ne les trouva plus &c. les meſmes. Ils luy oppoſerent une priere continuelle, & obtinrent enfin de la miſericorde de Dieu, non ſeulement de perſeverer dans la reſolution qu'ils avoient faite de le ſervir [en ce lieu,] mais encore d'eſtre delivrez de cette tentation du demon.

Boll. 28. feb. p. 741. §. 4.

Gr. T. v. P. c. 1. p. 837.

p. 838-840.

[Nous ne trouvons rien de tout cela dans l'hiſtorien de ces Saints.] Mais il ne faut peut-eſtre pas s'en étonner, puiſque d'ordinaire on fait moins l'hiſtoire des Saints, que leur eloge, & qu'on voudroit que ceux dont la gloire eſt d'avoir ſurmonté en eux tout ce qui s'oppoſoit à la grace, n'euſſent rien eu à ſurmonter. Cependant les arbres les plus forts, n'ont d'abord eſté que de l'herbe; & les fautes meſmes des Saints contribuent & à la gloire de Dieu, & à la leur propre; pour ne pas dire qu'elles peuvent ſervir beaucoup à faire trembler les forts, & à empeſcher les
Boll. 28. feb. p. 741. §. 4. foibles de perdre courage.] 'Il faut prendre garde neanmoins ſi l'hiſtoire de ces Saints n'eſt pas formellement contraire à ce fait, en faiſant ſuivre de fort prés l'arrivée de S. Lupicin, par celle de quelques autres qui vinrent ſe joindre à eux. [En ce cas on ne pourroit entendre que de Saint Romain ſeul ce que S. Gregoire dit de luy & de ſon frere]

§. 4. 'Les premiers que l'odeur de leur pieté "attira dans ce deſert &c. pour y venir ſervir Dieu ſous leur conduite, furent deux jeunes Eccleſiaſtiques, "qui pouvoient eſtre de Nion ſur le lac de Gene- Note 2.
§. 5. ve. 'Ils furent bien-toſt ſuivis par d'autres, qui venoient ou pour viſiter les Saints, & s'edifier par leur exemple; ou pour eſtre gueris de diverſes maladies par leurs prieres, en quoy ils eſtoient ſouvent exaucez, "& pluſieurs s'arreſtoient enſuite avec eux, ou &c.
§. 5. [Gr. T. 1. P. c. 1. p. 840. exprés pour ſe rendre leurs imitateurs & leurs diſciples. 'Le nombre de ces derniers forma bien-toſt un grand monaſtere, à qui on
Gal. chr. t. 4. p. 547. 1. ne donna point alors d'autre nom que celui de Condadiſcone. 'Il porta depuis celui de S. Eugende qui en fut le quatrieme Abbé, & on luy donne encore aujourd'hui le nom de Saint Oyand de Joux, ou du mont Jura. Mais il eſt encore plus connu parmi le peuple ſous le nom de Saint Claude, qu'on pretend avoir quitté
2. c. l'Archeveſché de Beſançon pour s'y retirer. 'On y a meſme baſti une ville qui porte le nom de ce Saint, & qu'on marque avoir commencé dés le temps d'Olympe ſixieme Abbé de ce lieu, qui permit aux ſeculiers d'y baſtir à certaines conditions. On a auſſi appellé quelquefois cette Abbaye le monaſtere du mont Jura.

ARTICLE IV.

Differentes vertus des deux Saints. Ils forment pluſieurs maiſons: De quelle maniere on y vivoit.

'SAINT Romain & S. Lupicin gouvernoient enſemble ce monaſtere, le premier avec plus de douceur & d'indulgence, l'autre avec plus de force & d'autorité; ce que l'auteur décrit &c. d'une maniere fort edifiante. [Et c'eſt peut-eſtre pour cela que] S. Gregoire de Tours attribuë particulierement le pouvoir & la qualité d'Abbé à S Lupicin. [On avoit vu quelque choſe de ſemblable au commencement de Lerins dans S. Caprais & S. Honorat. V. S. Honorat.] Quoique S. Romain fuſt fort doux, en ſorte qu'il euſt eu peine à gouverner ſeul des eſprits difficiles & opiniatres, il ne laiſſoit pas neanmoins de parler avec autorité & avec force. 'Il avoit non ſeulement beaucoup de bonté, 'mais auſſi beaucoup de ſimplicité: de ſorte qu'il voyoit aſſez indifferemment toutes ſortes de perſonnes, & accordoit ſa benediction & ſes prieres à tous ceux qui les demandoient hommes ou femmes. [Il ne parloit neanmoins aux femmes que hors du monaſtere.] Car on ne leur permetoit point d'y entrer. [Pour ce qui regarde particulierement S. Lupicin, nous en parlerons en ſon lieu. V. §. 7.]

Boll. 28. feb. p. 742. §. 5. Gr. T. v. P. c. 1. p. 841. Boll. p. 744. a. p. 743. §. 11. 12. Gr. T. p. 844. p. 841. 842. p. 848.

'Le nombre de ceux que la reputation de ces deux Saints attiroit à eux, ſe trouva bien-toſt ſi grand, que le lieu de Condadiſcone n'eſtoit pas capable de les contenir. Ainſi ils furent obligez de faire de nouveaux monaſteres, & d'envoyer comme des eſſains de leurs diſciples en divers endroits des deſerts de la Sequanoiſe. Ils ſe repandirent meſme enſuite juſque dans des lieux plus eloignez, où ils formerent de ſaintes congregations & baſtirent pluſieurs egliſes. 'S. Gregoire de Tours marque particulierement un de ces monaſteres établi dans l'Allemagne. [Je ne ſçay s'il entend autre choſe que le pays des Suiſſes, 'que les Allemans avoient occupé, & qu'ils habiterent juſqu'à ce que Clovis les en chaſſa. V. Clovis.]

p. 840. Boll. p. 740. §. 5. Gr. T. p. 840.

'S. Romain & S. Lupicin alloient tantoſt l'un, tantoſt l'autre viſiter ces monaſteres, & y animer leurs diſciples à la vertu. [Ainſi] 'la neceſſité de la charité leur faiſoit ſouvent quitter leur ſolitude. 'Mais la ſource de tant de ſaintes maiſons, eſtant continuellement renouvellée par l'exemple & par les inſtructions [de l'un des deux, & ſouvent] de tous les deux enſemble, ſe conſervoit

p. 840. 841. Boll. 1. jan. p. 50. §. 3. & 28. feb. p. 742. §. 5

encore plus pure que tous les ruiſſeaux qui en ſortoient, & elle avoit l'honneur d'eſtre auſſi-bien le modele que la mere de tous les autres.

§ 19. 'L'auteur de la vie de S. Romain, nous avoit voulu conſerver 'les reglemens qu'il y avoit établis, & que S. Eugende avoit depuis reduits à un meilleur ordre. [Mais cet endroit eſt perdu.] Note 3.

§ 24. 'Cette regle eſtoit plus foible, au moins pour les commençans, que celle des ſolitaires de l'Orient, & meſme que celle de Lerins, pareequ'on avoit cru ſe devoir accommoder à la foibleſſe & à la nature des Gaulois, 'accoutumez à manger davantage que les Orientaux, & que ceux meſme de l'Aquitaine [& de la Provence;]outre que le travail auquel ils s'occupoient beaucoup, les y obligeoit encore. [a]Ils mangeoient quelquefois à midi & au ſoir. [b]'S. Gregoire de Tours dit que Saint Lupicin trouva en un des monaſteres à midi, qu'on y appreſtoit divers mets, de legumes, d'herbes, de poiſſon, & d'autres choſes encore, de quoy eſtant indigné, il fit tout méler enſemble. 'Neanmoins la regle de ces monaſteres, particulierement du premier, eſtoit de s'abſtenir de tous les animaux, & de tous les oiſeaux. L'on y mangeoit du lait & des œufs, qui n'eſtoient neanmoins que pour les malades. [Mais je ne ſçay ſi cette abſtinence des animaux, comprenoit auſſi les poiſſons] 'Car il y avoit à Condadiſcone "des reſervoirs de poiſſons pour l'uſage des freres.

Sulp. S. Boll. jan. p. 54. § 24. a § 4. b Gr. T. v. P. c. 1. p. 842. 843. Boll. 21. mars, p. 263. f. 28. feb. p. 745. c. piſcina.

§ 4. 'Lorſque les autres mangeoient deux fois, on ne trouvoit pas mauvais que S. Eugende ne mangeaſt qu'une fois, tantoſt à midi, tantoſt au ſoir. [Il n'y avoit pas non plus de regle uniforme pour l'habit.] 'Car on remarque comme une choſe particuliere au meſme Saint, qu'il ne portoit jamais deux tuniques, & qu'en été il avoit un ſcapulaire "de gros camelot, que S. Leonien luy avoit donné. 'Il avoit auſſi une chauſſure particuliere, & ne portoit jamais que des ſandales; 'ce que S. Lupicin obſervoit auſſi, ſi ce n'eſt quand il alloit à la Cour.

1. jan. p. 51. § 4. § 3. § 4. 21 mars, p. 263. § 2. cilicinum.

'Les Religieux ſortoient quelquefois tous du monaſtere pour aller travailler à la campagne. 'S. Lupicin meſme ne s'exemtoit pas d'aller bien loin pour cela. 'C'eſtoit un des moines, & meſme un Diacre, qui prenoit ſoin du moulin qu'ils avoient ſur la riviere; & ce moine ſe trouvoit exactement à toutes les heures de l'office, meſme la nuit. 'Quand il falloit racommoder le baſtard'eau, c'eſtoit luy & les autres Religieux qui le faiſoient. 'Quelquefois ils prenoient leur ſommeil à la campagne: [c'eſtoit peut-eſtre la meridienne.] Ils mangeoient enſemble dans un meſme lieu; mais ils

p. 264. c. p. 263. c. 28. feb. p. 745. c. e. f. 1. jan. p. 52. § 14. § 22.

a. avoient chacun leur petite maiſon, comme [1]les Anacoretes. [f]Lorſque S. Eugende fut Abbé, il abatit ces differens logemens, & voulut qu'ils couchaſſent tous dans un meſme lieu, où il couchoit auſſi luy meſme. Il y avoit toujours la nuit de la lumiere, auſſi-bien que dans la chapelle. [g]Ce fut auſſi S. Eugende qui y établit la regle de lire à table. [h]Ils n'avoient rien dutout en propre, ſoit ſous S. Romain & S. Lupicin, ſoit ſous S. Eugende. [i]Il y avoit un office public durant la nuit auſſi-bien que durant le jour.

[k]Saint Romain recevoit & gardoit ſans grand choix tous ceux qui vouloient ſervir Dieu auprés de luy, jeunes & vieux. Un des anciens le pria un jour de conſiderer que cette facilité faiſoit qu'il y en entroit pluſieurs qui ne paroiſſoient capables que de troubler, & de deregler les autres; qu'ainſi il euſt eſté à propos de faire quelque diſcernement de ceux qui ſe preſentoient. [l]S. Romain rejetta ce conſeil avec une force qui ne paroiſſoit pas meſme naturelle à ſa douceur, & demanda à celui qui le luy donnoit, s'il eſtoit capable de penetrer les ſecrets des cœurs, & de connoiſtre les deſſeins de Dieu ſur les ames. Il ajouta que ſouvent ceux qui d'abord eſtoient les plus fervens, ſe relaſchoient enſuite; & qu'au contraire il y en avoit qui aprés avoir paru quelque temps tiedes & relaſchez, ſurpaſſoient enſuite ceux qu'ils ſuivoient auparavant avec peine.

[De la maniere dont l'hiſtoire de S. Romain raporte ceci, il eſt aiſé de juger que Saint Eugende avoit la meſme facilité pour recevoir tous ceux qui ſe preſentoient. Mais ils avoient un remede que l'on ne ſouffriroit pas aujourd'hui, qui eſt que ceux qui ne vouloient pas ſe ſoumettre à la diſcipline de ces maiſons ſaintes, avoient la meſme facilité pour en ſortir que pour y entrer. Non ſeulement beaucoup en ſortoient ſecrettement & durant la nuit, comme cette hiſtoire en marque divers exemples: mais quelquefois ils ſortoient à la vuë de toute la maiſon, avec leur petit bagage, ſans que perſonne les arreſtaſt que par les prieres que l'on offroit à Dieu pour eux. [m]On ne laiſſoit pas de recevoir de nouveau ceux qui avoient quité le monaſtere, lorſqu'ils le demandoient avec inſtance. [Et il ne paroiſt point qu'on les traitaſt avec une rigueur extraordinaire; parcequ'on ſe contentoit ſans doute de ce que l'Eſprit de Dieu leur inſpiroit à eux meſmes pour l'expiation de leur faute.

[n]Il s'en trouvoit qui aprés eſtre retournez dans le ſiecle, eſtoient revenus long temps aprés pour la deuxieme & pour la troiſieme

[f] §. 22. [g] §. 21. [h] §. 23. 21. mars, p. 267. c. [i] 28. feb. p. 765. c. 21. jan. p. 50. §. 4. [k] 28. feb. p. 743. §. 10. [l] §. 11. 12. [m] 21. mars, p. 265. d. [n] 28. feb. p. 743. §. 12.

1. *Archimandrita*, Je penſe qu'il faut *anacherita* Au moins c'eſt ce que l'auteur a voulu dire

fois, & qui ayant neanmoins recouvré leur[premiere] vertu, perſevererent glorieuſement juſques à la fin dans cette profeſſion qu'ils avoient ſi malheureuſement abandonnée. §1.

1.jan.p.50§3. 'On voit par l'exemple de S. Eugende, qu'on recevoit des enfans dans le monaſtere dés l'âge de ſept ans, & qu'on ſouffroit qu'ils s'appliquaſſent non ſeulement à la lecture des livres latins, mais encore à l'étude de l'eloquence des Grecs.

ARTICLE V.

S. Romain eſt fait Preſtre: Des monaſteres de Lauconne, & de la Roche, gouvernez l'un par Saint Lupicin, l'autre par ſa ſœur: Trouble à Condadiſcone appaiſé par S. Lupicin.

Boll.28feb.p. 742§5. §6. 'SAINT Romain & S. Lupicin avoient déja rempli de leurs diſciples, non ſeulement le monaſtere de Condadiſcone, mais encore pluſieurs autres, 'lorſque l'affaire "de Quelidoine Eveſque de Beſançon, obligea [l'an 444,] le grand S. Hilaire d'Arles de s'approcher de cette ville. Et comme la reputation des deux Saints eſtoit venüe juſques à luy, "il envoya querir S. Romain, & l'ordonna Preſtre. Cette dignité au lieu de diminuer l'humilité du Saint, "ne fit que la rendre plus illuſtre & plus viſible. &c. V. S. Hilaire d'Arles § 14. &c.

§7. §8. 'Sa vie raporte enſuite, que le lieu de Condadiſcone ſe trouvant trop incommode & trop ſterile pour le grand nombre de ceux qui venoient viſiter ce monaſtere par pieté, ou qui ne pouvoient ſe ſeparer de la preſence & de la conduite des deux freres; 'ces Saints reſolurent "de faire un nouveau monaſtere dans un lieu nommé Lauconne qui n'eſtoit pas loin de là. 'Il porte aujourd hui le nom de S. Lupicin, 'qui y fut enterré, [b]& qui y demeuroit d'ordinaire, quoique S. Romain & luy fuſſent regardez comme les Superieurs & les peres de toutes les deux maiſons. [Les cartes marquent un Prieuré de S. Lupicin à une petite lieuë de S. Claude, mais de l'autre coſté du Liſon, & ainſi] dans le dioceſe de Beſançon, comme Adon le marque. &c.

Gal.chr.t.4.p. 547.2.b. a Boll.21.mars, p.267.f. b 28.feb.p.740. §8. Ado,21.mars,

Boll.28.feb.§9. 'Les deux Saints firent auſſi un monaſtere de Vierges ſous une roche, aſſez prés de Lauconne; & ils y baſtirent une egliſe, où nous verrons que S. Romain fut enterré. 'Ainſi on croit que c'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui Saint Romain de la Roche, à deux bonnes lieuës de S. Claude [ſur le bord du Liſon, & dans le dioceſe de Beſançon. Mais on le met meſme à une lieuë & demie de S. Lupicin, ce qui eſt beaucoup, ſelon la vie de S. Romain.] 'On

Gal.chr.t.4.p. 747.1.d|Ful.F. n.p.342.

Boll.28.feb.p. 746,2.

a. l'appelloit alors [1]la Baume, qui marquoit en Gaulois la ſituation de ce lieu. S. Romain établit ſa propre ſœur pour Superieure de cette maiſon, [a]où l'on vit de ſon temps juſqu'à 105 Religieuſes qui y vivoient dans une grande retraite, & ſans aucun commerce avec leurs plus proches. [b]C'eſtoient les Saints meſmes qui les gouvernoient. 28.feb.p.743.a. b. a.

[a]Le demon ne manquoit pas de tenter ceux qui luy declaroient ſi ouvertement la guerre. Il le fit une fois d'une maniere tres dangereuſe, en ſe ſervant meſme de la benediction que Dieu donnoit à leurs travaux. Car une année que leurs terres leur avoient rendu une ample moiſſon, ils voulurent auſſi que l'on augmentaſt leur nourriture: & cette premiere tentation jointe à l'elevement que quelques uns avoient de leur ſcience, fit un ſi grand ſoulevement dans la maiſon, que les douces & humbles remontrances de S. Romain n'y pouvoient remedier. Il eut recours à la force de ſon frere, qui eſtant venu de Lauconne fit &c. changer [b]d'une maniere ingenieuſe, & dont perſonne n'oſoit s'offenſer, la nourriture de la maiſon, en ſorte qu'on n'y mettoit ni huile ni ſel. Ceux qui n'avoient pu ſe ſoumettre à l'autorité ordinaire, ſouffrirent encore moins celle-ci, & ſe retirerent la nuit ſans que perſonne les chaſſaſt: de ſorte que la maiſon ſe trouvant dechargée de ceux qui en eſtoient indignes, rentra dans l'obeïſſance, & dans ſa premiere tranquillité. p.744. b.

[a]S. Gregoire de Tours raporte que S. Lupicin eſtant allé viſiter &c. les freres qui eſtoient en Allemagne, [b]& trouvant un grand nombre de poiſſons & d'autres choſes qu'on appreſtoit pour leur diſner, il fit tout bouillir & cuire enſemble; ce qui ayant fait un aſſez mauvais repas, douze moines de cette maiſon s'en allerent en murmurant, & s'en retournerent dans le monde. Dieu revela ce qui s'eſtoit paſſé à S. Romain, qui témoigna à ſon frere la douleur qu'il avoit de ce que ſa chaleur avoit cauſé la perte de tant de perſonnes. Il pria pour eux, & obtint de Dieu qu'il les touchaſt, & les fiſt rentrer dans la vie religieuſe, où ils formerent de nouvelles congregations dont ils furent les Superieurs & les Abbez. [Il eſt difficile de ne pas croire que ces deux hiſtoires n'en ſont qu'une raportée diverſement; mais que la maniere dont la vie de Saint Romain la raporte, a quelque choſe de plus beau, & de plus digne de la pieté & de l'union des deux Saints.] Gr.T.v.P.c.1.p 842-845. a. b.

[a]Il eſt vray que quelques uns de ceux qui eſtoient ſortis du mo- Boll 28.feb.p. 743.§22.

1. [Il ſemble donc que ce mot ſignifioit une roche.] M. du Cange l'entend d'une tombe, ou d'un tombeau & d'une grotte où l'on enterre. Cang.lat.B.p.443

naſtere de S. Romain, & eſtoient retournez en leurs pays, furent établis Superieurs de diverſes maiſons religieuſes, & meſme elevez à la dignité du ſacerdoce : Mais c'eſtoient de ceux qui eſtoient ſortis d'une maniere irreprehenſible, ſans retourner à leurs vices en retournant en leurs pays; & qui conſervoient avec tant de ſoin & de zele, la vertu qu'ils avoient appriſe à Condadiſcone, qu'ils ſe rendoient dignes d'ſtre aimez par tous les Fideles.

ARTICLE VI.

Miracles de Saint Romain & ſa mort.

Boll. 28. feb. p. 744. § 14. Gr. T. v. P. c. 1. p 845. 849. p. 845. 846. Boll p. 744. § 15-16.

'SAINT Romain ſe rendit illuſtre devant les hommes par divers miracles, "& encore plus illuſtre devant Dieu, par le &c. ſoin qu'il avoit de les cacher. 'On marque particulierement qu'en viſitant les malades, ce qu'il faiſoit avec beaucoup de ſimplicité & de bonté, il en gueriſſoit pluſieurs. 'Le plus celebre de tous ſes miracles, "eſt la gueriſon de deux lepreux chez qui il logea auprés &c. de Geneve, en allant viſiter le tombeau de S. Maurice. Se trouvant ſurpris par la nuit, il entra avec Pallade ſon compagnon dans une chaumiere qu'il rencontra ſur le chemin. C'eſtoit la retraite d'un pauvre homme & de ſon fils, tous deux lepreux, qui eſtoient ſortis pour aller chercher du bois. Lorſqu'ils revinrent, ils furent bien étonnez de trouver ces deux Religieux dans leur cabane. A l'imitation du grand Saint Martin, S. Romain les embraſſa & les baiſa tendrement, ſans marquer la moindre repugnance d'une maladie ſi horrible. Il mangea & paſſa la nuit avec eux. Son courage eut le meſme effet que celui de Saint Martin, [comme il avoit la meſme foy & la meſme charité pour principe.] Le lendemain aprés avoir rendu graces à Dieu & remercié ſes hoſtes, il partit dés la pointe du jour pour continuer ſa route. Comme ces lepreux s'entretenoient avec admiration de la vertu eminente qu'ils avoient remarquée dans ces deux Religieux, ils s'apperceurent, en ſe regardant l'un & l'autre, qu'ils eſtoient parfaitement gueris. Remplis de joie & de reconoiſſance, ils coururent à Geneve, pour taſcher de rejoindre leur Saint liberateur. Ils publierent ce miracle dans toute la ville, où ils eſtoient fort connus à cauſe des aumoſnes qu'on leur donnoit, & le raconterent à l'Eveſque & au Clergé, aux grands & aux petits qui les environnoient tous pour l'apprendre de leur bouche. L'Eveſque ayant ſçeu que le Saint avoit paſſé par la ville, envoya des Eccleſiaſtiques

cleſiaſtiques ſur le chemin pour eſtre averti de ſon retour, & alla audevant de luy avec le Clergé, les magiſtrats, & le peuple. Ces honneurs ſurprirent extremement noſtre Saint, qui ſe ſervit de l'autorité que luy donnoit ce miracle pour animer les gents de bien à s'avancer dans la pieté, pour exciter les pecheurs à la penitence, & pour conſoler les affligez. Il guerit encore là pluſieurs autres malades. Mais ſon humilité le fit promtement recourir à ſa retraite. S. Gregoire de Tours raporte ce miracle avec quelques differences. [Mais l'on avouera ſans doute qu'il eſt non ſeulement plus particulariſé, mais auſſi bien plus agreable, & décrit avec des circonſtances plus probables & plus naturelles dans l'hiſtorien du Saint.] Le ſaint Eveſque de Geneve qui le receut, V.S.Eucher [peut bien eſtre S. Salone fils de S. Eucher.]

§7 'Saint Romain eſtoit dans un âge fort avancé, & avoit ſçeu de Dieu que ſa mort eſtoit proche, lorſqu'il voulut aller viſiter ſa ſœur à la Baume pour luy dire adieu. La maladie dont il s'eſtoit ſenti attaqué dés auparavant, s'eſtant augmentée, il fut obligé d'y demeurer, & d'envoyer querir ſes Religieux, dont il recommanda le ſoin à S. Lupicin ſon frere. Il s'alla ainſi repoſer en paix, & fut enterré par les moines des deux monaſteres, [de Condadiſcone, & de Lauconne,] dans l'egliſe de la Baume, où Dieu faiſoit, par ſon interceſſion, un grand nombre de miracles. Comme cela y attiroit les peuples de toutes parts, on baſtit depuis ſur ſon tombeau une egliſe magnifique. S. Gregoire de Tours dit qu'il ne voulut pas eſtre enterré dans ſon monaſtere, depeur d'en troubler la ſolitude, parcequ'il prevoyoit ce grand concours de peuples que ſes miracles attireroient à ſon tombeau. [Je ne ſçay ſi cela eſt aiſé à croire.] Pour la pretention des Eſpagnols, qui veulent que Saint Romain ſoit mort en leur pays, ou qu'on y ait tranſporté ſon corps : les ſujets meſmes de la Couronne d'Eſpagne s'en moquent.

Boll.p.746.a. a]744.c.d]Gr. T.p.849. &c. b]Gr.T.v.P.c.1. p.849. p.848.849. Boll.p.739.§12 15.

'Uſuard, Adon, & les autres martyrologes marquent la feſte de S. Romain le 28 de fevrier au dioceſe de Lion : mais Adon plus proche des lieux, remarque fort bien que ſon corps eſt dans celui de Beſançon. 'Bollandus croit qu'il eſt mort vers l'an 460 au pluſtard, [à l'âge d'environ 70 ans, s'il s'eſt retiré vers l'an 425.] §4. §9.

'S. Eugende qui fut elevé quelque temps ſous ſa conduite, b eſtoit encore fort jeune lorſqu'il mourut. c Si la vie de Saint Lupicin ne contient que ce qui eſt arrivé aprés la mort de S. Romain, comme ç'a eſté le deſſein de l'auteur, d il eſt mort avant l'empriſonnement d'Agrippin, qui fait une grande partie de cette hiſtoire, 1.jan.p. b 28.feb.p.744. §14. c]1.mars,p.261 §1. d]§8-10.

[a& qui eſt arrivé ou dès l'an 456, ou au pluſtard en 462.] V. Severe II.

ARTICLE VII.

Auſterité, & charité de S. Lupicin: Ses miracles.

Boll.21.mars, p.267.§22.

SAINT Lupicin ſe chargea, comme S. Romain avoit ſouhaité, de la conduite de ſes diſciples, & gouverna les deux monaſteres de Condadiſcone & de Lauconne, juſques un peu avant

28.feb.p.742.b c.

ſa mort. Il avoit, comme nous avons dit, plus de force & plus de

21.mars,p.263 §1.2.

ſeverité que ſon frere à l'égard des autres & de luy meſme. Sa

a§2.

vie parle amplement de ſes auſteritez, a& ajoute neanmoins ces paroles fort ſages: Je pourrois dire encore de plus grandes choſes de ſon abſtinence: mais elles ſont telles que les Gaulois ne ſauroient les pratiquer. Et j'aurois peur que des perſonnes, pour taſcher d'imiter ce Saint, n'entrepriſſent des auſteritez qui ne leur ſeroient point proportionnées, [& ne ſe fiſſent tort,] en ſe portant par un effort humain à ce que la grace de Dieu accorde à quelques uns, mais non pas à tous, par des raiſons [que nous ne pouvons pas penetrer.] Quoiqu'on marque qu'il n'a jamais bu

§4.

une goute de vin depuis qu'il eut quitté le monde, il paroiſt neanmoins qu'il prit une fois un peu de pain trempé dans du vin pour en faire prendre à un ſoliraire qu'il jugeoit en avoir beſoin.

Gr.T.v.P.c.1.p 841.

S. Gregoire de Tours marque auſſi l'extreme ſobrieté de Saint Lupicin. Il dit que ſouvent il ne mangeoit que de trois jours l'un: & que lorſqu'il eſtoit preſſé de la ſoif, il mettoit ſeulement ſes

Boll.21.mars, p.267.§12.

mains dans l'eau pour ſe rafraichir. [C'eſtoit ſans doute] dans les huit dernieres années de ſa vie, lorſqu'il s'abſtenoit tout à fait

Gr.T.p.841.

de boire. [Mais je ne ſçay ſi l'on croira aiſément] ce qu'ajoute S. Gregoire, que ſes mains buvoient ou ſechoient l'eau où il les trempoit, tant la chaleur que ſa ſoif luy cauſoit eſtoit exceſſive.

p.841.

Au lieu que S. Romain voyoit aſſez indifféremment tout le monde, S. Lupicin evitoit extremement de voir des femmes ou

Boll.1.jan.p.51. §5.

de leur parler. Il ne voulut jamais eſtre elevé à la preſtriſe; en

b Gr.T.p.841.

quoy il fut imité par S. Eugende. b Il eſtoit, comme nous avons dit, extremement exact envers les freres, & ne ſouffroit rien de

Boll.21.mars, p.264.§4.

dereglé, ni dans leurs actions, ni meſme dans leurs paroles. Mais cette exactitude eſtoit jointe à une bonté & une charité extreme, comme on le voit, "par la maniere dont il guerit un Religieux, qui depuis 7 ans ne mangeoit que les miettes qui reſtoient du repas des autres. Il y avoit quelque vanité dans l'abſtinence

&c.

de ce frere : & par un double miracle le Saint guerit tellement ſon ame auſſi-bien que ſon corps, que durant beaucoup d'années qu'il vécut depuis, il fit meſme paroiſtre une vertu extraordinaire ; & merita que Dieu luy accordaſt le don de guerir tous les malades que l'on mettoit ſur ſon lit.

'S. Lupicin ſavoit uſer de remedes forts contre les opiniatres & les ſuperbes : mais il n'avoit garde d'en uſer toujours, depeur d'augmenter certains maux ſans les guerir. Il ne ſavoit pas moins uſer de douceur lorſque la diſcretion le demandoit, ſurtout à l'égard de ceux en qui il voyoit de l'humilité & une ſincere componction. Il ſavoit meſme tolerer les plus grandes fautes avec une patience [qui pourroit paroiſtre exceſſive dans un autre dont on ne loüeroit pas particulierement le zele & la force.] Deux de ſes Religieux ayant reſolu de quitter une nuit la maiſon, voulurent neanmoins aller encore auparavant prier à l'egliſe : & aprés la priere ils ſe dirent quelque choſe ſur leur deſſein. Le Saint eſtoit là ſans qu'ils le ſçeuſſent. Il les entendit, & allant à eux il leur dit, que puiſqu'ils avoient voulu venir prier avec luy, il falloit auſſi qu'ils luy donnaſſent le baiſer de paix avant que de s'en aller. Ils tomberent tout effrayez, & marquerent neanmoins en meſme temps par leurs ſoupirs qu'ils ſentoient vivement les remors de leur conſcience. Il les embraſſa tous deux avec toute ſorte de bonté : & ſans leur rien dire davantage, il ſe mit à genoux, & recommença à prier. Les autres prierent auſſi quelque temps avec une tres vive componction, & puis s'en retournerent chacun à leur lit pleins de confuſion & de crainte ; mais neanmoins avec eſperance d'obtenir le pardon de leur faute. Et le Saint n'en dit jamais rien à qui que ce ſoit durant 20 ans, & juſqu'à ce que l'un des deux eſtant allé jouir de Dieu, & l'autre eſtant en état d'y aller auſſi, il crut en devoir parler publiquement pour l'inſtruction & la conſolation des autres. §5. &c.

'Dieu luy accorda auſſi la grace de faire diverſes merveilles, & entr'autres de multiplier une fois les grains de ſa maiſon, afin qu'ils puſſent ſuffire durant une famine à nourrir non ſeulement ſes Religieux, mais encore une infinité d'autres perſonnes qui avoient recours à ſa charité. S. Gregoire de Tours dit que comme ſon monaſtere n'avoit pas de quoy s'entretenir, Dieu luy revela un endroit où il y avoit un threſor. Et il y alloit querir tous les ans ce qui eſtoit neceſſaire pour ſuppléer aux beſoins de ſa maiſon, ſans en rien dire à perſonne. 'Il acceptoit quelquefois les preſens que les grands du ſiecle luy offroient pour ſon monaſ- Ibid. &c. Gr.T.p.842. Boll.p.166.a.

tere,[ne croyant pas devoir tenter Dieu, & s'attendre toujours à des miracles.]

§6. 'Entre les plus excellens Religieux de ſa maiſon,il y en avoit un nommé Dative, qui eſtoit eminent en douceur, en obeïſſance, en humilité, & qui avoit auſſi ce ſemble receu des dons extraordinaires. Cependant le demon "eut permiſſion de le tenter, *expetiit.* luy fit premierement negliger l'oraiſon,& peu à peu luy inſpira par ſon humilité meſme des ſentimens de vanité. Dés qu'il vit cette flamme bruler dans ſon cœur,il anima quelques Religieux à luy donner divers ſujets de chagrin, & d'autres à l'irriter par une fauſſe amitié contre ceux-ci, à luy dire que la maniere dont on le traitoit n'eſtoit point ſupportable, & qu'il feroit mieux de s'en aller. Il ſe retira effectivement, & s'en alla droit à Tours, où dés qu'il entra dans l'egliſe de S. Martin, un poſſedé courut à luy en criant, Ah! voilà noſtre moine du mont Jura. Bon jour noſtre cher Dative. Nous ne vous avons pas mal entrepris: il ne faut que continuer. Il reconnut alors que le demon s'eſtoit joué de luy. Il pria avec de profonds ſoupirs; & auſſi-toſt s'en retourna au monaſtere, où il demanda avec inſtance qu'on le receuſt. Cependant le demon l'ayant encore attaqué de la meſme maniere au bout de deux ans, il ceda encore,& prit ſes hardes devant tout le monde pour s'en aller. Le Saint le regardant comme perdu, s'il ſortoit une ſeconde fois, pleura & pria pour luy. Et ſa priere arreſtant l'effort du demon, Dative demeura d'abord une demie heure dans la cour comme tout interdit: puis il jetta ſes hardes à la porte, & ſoufflant contre le demon, Porte les, luy dit-il, ſi tu veux que je m'en aille. La tentation eſtant ainſi diſſipée, il embraſſa avec joie toute la Communauté: & le demon n'eut plus depuis le pouvoir de le tenter.

ARTICLE VIII.

S. Lupicin delivre Agrippin; obtient diverſes graces de Chilperic Roy des Bourguignons.

Boll. 21. mars, p. 266. §8-10. ['IL faut mettre apparemment vers l'an 462,] l'hiſtoire du Comte Agrippin, à qui Saint Lupicin répondit de la parole que le General Gille luy donnoit, qu'il pouvoit aller ſans rien craindre à Rome, où l'Empereur Severe le mandoit. Nonobſtant cette parole, Agrippin fut mis en priſon, & condamné meſme à perdre la vie. Mais il fut delivré "miraculeuſement par la peni- V. Severe II. &c.

tence extraordinaire, & les prieres continuelles de S. Lupicin, qui s'apparut à luy dans la priſon; & Agrippin luy en vint rendre graces en ſon monaſtere.

[On peut mettre vers le meſme temps] 'la prophetie que fit le Saint, qu'on verroit bien-toſt un grand renverſement en ces quartiers là, & que l'autorité des Romains y alloit eſtre abolie. Cela ſe verifia moins de dix ans aprés. [Car outre les autres pertes que firent les Romains dans les Gaules & dans l'Italie,] Hilperic [ou Chilperic Roy des Bourguignons,] demeura maiſtre [de Lion &] des environs ſous le titre de Patrice, 'ou de General des armées que les Romains luy donnoient, [auſſi-bien qu'à Attila, comme s'ils euſſent eſté leurs ſujets, afin de pouvoir honneſtement leur payer tribut. Odoacre & le grand Theodoric devenus maiſtres de l'Italie, eſtoient bien aiſes neanmoins de recevoir des Empereurs le nom de Patrices. §7. Sid.l.5.ep.6.p. 134.

Chilperic dont nous parlons, eſtoit fils de Gondiac, frere de Gondebaud, & pere de Sainte Clotilde. Les Romains luy abandonnerent apparemment Lion & les pays voiſins vers l'an 470, afin qu'il les aſſiſtaſt contre les Gots.] 'S. Lupicin vint pluſieurs fois à la Cour de ce Prince, implorer pour d'autres ſa miſericorde ou ſa juſtice: 'Sa vie raporte ce qui ſe paſſa en [1] une de ces occaſions, 'où un ſeigneur puiſſant voulut l'inſulter. 'Il obtint alors de luy la liberté de quelques perſonnes, que ce ſeigneur opprimoit, pretendant qu'ils eſtoient ſes eſclaves. Chilperic aprés luy avoir rendu juſtice, luy fit encore de grands preſens pour ſes Religieux & ſes monaſteres. [C'eſt ainſi que l'auteur de ſa vie raconte cet evenement, d'une maniere qui eſt aſſurément plus probable & plus digne d'un Saint, que ce qu'en dit S. Gregoire de Tours.] 'Car ce Saint ſuppoſe que la premiere fois que S. Lupicin alla trouver Chilperic, c'eſtoit pour luy demander quelques rentes pour ſon monaſtere. 'Il raporte que Chilperic luy ayant offert des fonds de terre, il ne voulut pas les recevoir, croyant que cela ne convenoit point à l'humilité de la vie religieuſe, mais demanda quelques revenus; & Chilperic luy accorda pour tous les ans 300 'boiſſeaux de blé, autant de meſures de vin, & cent pieces d'or pour acheter des habits: ce que les Rois [de France] continuerent depuis à leur payer. 'Il marque un miracle que Dieu fit alors, afin de donner à Chilperic du reſpect pour le Saint, dont il ne connoiſſoit pas encore la perſonne ni le merite. 'Il dit que cela arriva 'à Geneve, [où Chilperic pouvoit eſtre alors.] 'Car il eſtoit auſſi quelquefois à Lion. §7. Ibid. Boll.p.263. §2.7. §7. Ibid. Gr.T.v.P.c.1.p 897. p.847.848. p.846.847. p.846|Boll.28. feb.p.738.e. Sid.l.6.ep.12.p. 168.

1. &c.

medios.

apud] annubam.

1. Il y a des choſes que je n'entens pas.

ARTICLE IX.

Mort de Saint Lupicin.

Sid.l.4.ep.25. p.126. C'EST vers l'an 470, que S. Sidoine écrivant à Domnule, homme d'eſprit & de qualité, témoigne que ce Domnule ſe retiroit aſſez ſouvent dans les monaſteres du mont Jura; où il trouvoit une image & un commencement des biens celeſtes & eternels.

B Il.21.mars, p.263.§1. *a* p.165.a. Gal.chr.t.4.p. 547.2.b. *b* Boll.p.263.§4. *c* p.267.§12. Puiſque la vie de S. Lupicin ne contient que ce qu'il a fait depuis la mort de S. Romain ſon frere, [a] il faut qu'il luy ait au moins ſurvécu d'environ 20 ans. Et c'eſt le temps en effet qu'on pretend qu'il a gouverné le monaſtere de Condadiſcone. [b] C'eſt pourquoi Bollandus met ſa mort vers l'an 480. [c] Se ſentant accablé de vieilleſſe & de maladie, il mit un Abbé à Condadiſcone, & un autre enſuite à Lauconne, ſe reſervant peut-eſtre quelque autorité audeſſus d'eux, comme fit celui meſme qu'il établit à Condadiſcone à l'égard de S. Eugende.

1.jan.p.51.§5. 21.mars,p.267. §12. Ses incommoditez augmentant toujours avec l'âge, la fievre s'y joignit enfin, & le reduiſit à l'extremité. Il y avoit environ huit ans qu'il s'abſtenoit tout à fait de boire: & eſtant déja preſt de la mort, il conſentit avec peine à prendre un peu d'eau pour ſe laver la bouche. Les Religieux y mélerent un peu de miel ſans le luy dire. Mais dés qu'il s'en fut apperceu, en y raſtant, il rejetta cette douceur comme une tentation du demon contre l'humilité de ſa profeſſion: Et auſſi-toſt aprés il alla gouſter combien le Seigneur eſt doux, ſans avoir plus rien à craindre de tout ce que peuvent & les demons & les hommes.

Gr.T.v.P.c.1.p 844. *d* Boll.p.267.f. *e* Ado,21.mars *f* Boll.p.263.§5 *g* 1.jan.p.51.§5. 7. Il fut enterré dans l'egliſe de ſon monaſtere [d] de Lauconne, [e] qui eſtoit, comme nous avons dit, dans le dioceſe de Beſançon. [f] Les martyrologes anciens & nouveaux, mettent ſa feſte le 21 mars. [g] L'auteur de ſa vie parle diverſes fois de ſon ſucceſſeur dans celle de S. Eugende, & ne le nomme jamais, quoique ſon diſcours l'y portaſt naturellement. [Je ne ſçay s'il avoit quelque raiſon particuliere de ne le pas nommer.] Car il ne laiſſe pas d'en parler aſſez bien. M.re de S.te Marthe, ſuivant les memoires du Pere Chifflet, [h] le nomment Minauſe. [Mais j'aurois peine à croire ce qu'ils ajoutent,] que cet Abbé gouverna 30 ans aprés la mort de S. Lupicin: [Car cela les oblige à ne donner que 13 ans & demi à S. Eugende ſon ſucceſſeur, & à ne mettre la mort de ce Saint qu'en 521; quoiqu'il paroiſſe, com-

Gal.chr.p.547 1.c. *h* 2.b.c.

V. Saint Eugende.

me nous avons dit, qu'il eſtoit mort en 517: & n'ayant vécu que 60 ans & demi, il ne peut pas eſtre mort pluſtard que vers 510, cinquante ans aprés S. Romain, qui le receut dans ſon monaſtere, & commença à le former.] 'Il ſemble que Minauſe euſt eſté deſigné par S. Romain meſme pour eſtre ſon ſucceſſeur. Boll. 1. jan. p. 51. § 5.

'Nous apprenons de la vie de S. Eugende, que S. Romain & S. Lupicin, qui l'avoient formé dans la pieté, s'apparurent à luy avant qu'il fuſt fait Abbé, comme pour le charger de cette dignité; & avant qu'il mouruſt, comme pour le preſenter à Dieu. § 3. § 6. § 25.

ARTICLE X.

Des diſciples des deux Saints en general, & de quelques uns d'eux en particulier.

'DEs maiſtres auſſi habiles dans la vie ſpirituelle, que Saint Romain & S. Lupicin, formerent un grand nombre d'excellens diſciples, dont la bonne odeur ſe repandit dans toute l'Egliſe. Perſonne dans leurs monaſteres n'eſtoit expoſé aux traits malins de l'envie; perſonne n'y eſtoit dechiré par les dents de la jalouſie. Tous n'eſtoient qu'un, parcequ'ils n'appartenoient tous qu'à un [unique Sauveur. Les Superieurs des diverſes maiſons qui eſtoient ſorties de celle de Condadiſcone, n'entroient pas moins dans cette union que les ſimples Religieux.] Ainſi quand ils voyoient qu'un d'entr'eux avoit receu, par la diſpenſation du Saint Eſprit, quelque don particulier, ils elevoient leurs yeux & leurs mains vers le ciel, & en repandoient des larmes de joie en preſence de J. C, comme s'ils euſſent eux meſmes poſſedé ce don. Ceux à qui Dieu avoit donné plus d'eloquence qu'aux autres', ou qui avoient acquis un plus grand tallent, pour parler par une étude ſainte, aimoient & eſtimoient moins tous ces talents, que la ſimplicité naturelle de leurs confreres. Les plus ſimples de leur coſté, recherchoient avec beaucoup d'humilité & de reſpect, à ſe faire inſtruire par ceux à qui Dieu avoit ouvert la bouche, comme dit l'Apoſtre, pour parler des myſteres de J. C, & pour toucher les cœurs, en meſme temps qu'ils éclairoient les eſprits. Boll. 21. mars, p 267. § 21.

'Nul ne diſoit qu'aucune choſe luy appartinſt. Il n'y avoit point de difference entre les riches & les pauvres, entre les plus nobles & les plus vils. Perſonne ne ſe diſtinguoit que par le nom. L'ardeur de leur charité & de leur foy, les rendoit ſi contens dans ce § 11.

depouillement general de toutes choſes, que ſi l'un des freres ayant eſté envoyé audehors par quelque neceſſité, avoit ſoufferт en chemin ou du froid ou de la pluie, c'eſtoit à qui ſe depouilleroit le premier de ſon meilleur habit, & à qui oſteroit le pluſtoſt ſes ſouliers pour ſoulager ce frere aux depens de ſa propre ſanté. Car il n'en eſtoit pas alors comme de nos jours, où le relaſchement a aboli toutes les plus ſaintes pratiques.

§ 11. 'Lorſqu'un moine alloit quelquepart hors de la maiſon, par ordre de l'Abbé, il ne ſavoit ce que c'eſtoit que de monter à cheval, ayant des piez & "de la ſanté pour marcher. Il ſe contenta d'un baſton pour tout appui, & 'pour nourriture, d'un tourteau de gros pain bis, tel qu'on le mangeoit dans le monaſtere.

" enfibilis.

§ 11 Cang. lat. 'T. p. 1152.

Boll. § 11. 'Auſſi le don des miracles accompagnoit tellement ces ſerviteurs de Dieu, qu'ils operoient ſouvent des prodiges, & rendoient la ſanté à divers malades. Mais dés qu'ils s'eſtoient acquitez de l'ordre qu'ils avoient receu, ils quittoient les lieux où ils avoient fait quelque miracle, preſque avant qu'on les euſt vus, & que perſonne ſçeuſt leur nom. Telle eſtoit leur charité, & l'ardeur de leur foy. [Leur humilité] apprenoit à ceux qui les admiroient, à remonter juſqu'à la ſource & à l'auteur des miracles. Ils ſe haſtoient de ſe derober [à toutes les marques d'honneur & de reconnoiſſance;] de crainte qu'ils ne ſemblaſſent vendre [à ce prix] le don de Dieu, & que faiſant ainſi une eſpece de trafic dans le temple de leur cœur, ils ne fuſſent punis par le foüet de la juſtice divine, comme ces changeurs, & ces marchands de colombes, dont le Seigneur renverſa les tables.

28. feb. p. 745. § 17. 18. 'Entre ces Saints, la vie de S. Romain releve beaucoup la vertu du Diacre Sabinien, qui avoit le ſoin du moulin & des étangs de Condadiſcone. Elle raporte combien le demon fit d'inutiles efforts pour le chaſſer du lieu & de l'emploi que l'obeïſſance luy avoit donné.

p. 744. § 15. 'Elle parle encore avantageuſement de Pallade, qu'elle appelle un homme tres ſaint. Il eſtoit la plus grande conſolation & la compagnie la plus ordinaire de S. Romain, tant dans la maiſon, que dans ſes voyages. 'Ainſi il fut témoin de divers miracles de ce Saint, & trahit ſon humilité en les docouvrant pour l'edification des autres.

§ 14. 15.

p. 743. § 12. 'Il y avoit dans le meſme monaſtere un nommé Maxence, qui vivoit dans une auſtetité extraordinaire, ſoit pour le manger, ſoit pour le dormir, ' ſoit pour le vétir. Car il eſtoit preſque nud

' poſt in auditam in Galliis nuditatem.

au

au milieu des froids de ce pays,& mangeoit moins qu'on ne peut s'imaginer. Il avoit outre cela une application infatigable à la lecture. Il chaſſoit les demons par la vertu du Seigneur. Cependant en punition de quelque vanité à laquelle il ſe laiſſa ſurprendre, il fut poſſedé luy meſme d'un demon beaucoup plus furieux que ceux qu'il avoit chaſſez des corps des autres. De ſorte qu'il falloit que ceux qu'il avoit luy meſme delivrez deux jours auparavant, le liaſſent avec des cordes & des courroies pour l'arreſter. Il fut enfin delivré par l'huile ſainte dont on l'oignit, [& profita ſans doute de ce chaſtiment pour en devenir plus pur en devenant plus humble;] comme cela arrivoit à pluſieurs autres que les Saints avoient delivrez de la poſſeſſion du demon. §12.

[S. Eugende fut le plus celebre des diſciples de S. Romain, qui le receut dans ſon monaſtere, & de Saint Lupicin ſous qui il commença particulierement à ſe former à la vertu. Mais nous eſperons en parler plus amplement en un autre endroit.]

S. MARCIEN PRESTRE, ET ŒCONOME DE L'EGLISE DE CONSTANTINOPLE.

LA ſainteté de S. Marcien nous eſt aſſez atteſtée par les honneurs publics que l'Egliſe greque luy rend, & par un grand miracle dont Theodore le Lecteur nous rend témoignage. [a] Depuis quelque temps l'Egliſe latine a auſſi joint ſon ſuffrage à celui de l'Egliſe greque. Boll. 10. jan. p. 609. 610. Thdr. L. 1. p. 555. b. [a] Boll. ut ſup.

Nous en avons une aſſez longue vie citée par des Ménées des Grecs. Selon Bollandus, c'eſt l'ouvrage de Metaphraſte ou de p. 610. §2. § 5.

quelque autre plus ancien. [Elle a tout l'air de Metaphraſte: & quoique cet auteur n'ait pas ſans doute inventé les faits qu'il raporte ; neanmoins comme nous ne pouvons pas juger de la qualité des auteurs qu'il a ſuivis, ne les ayant pas, & que nous ſavons d'ailleurs par la vie de Saint Symeon Stylite & par d'autres, de quelle maniere il tourne & amplifie ce qu'il prend des meilleurs auteurs, nous ne croyons pas generalement nous devoir beaucoup aſſurer de ce que nous n'avons que de luy, & encore moins en cette occaſion, où nous voyons qu'il a omis des faits conſiderables tres bien averez.]

Boll.p.611.§2. 14.feb.p.770. §2.Thdr.L.l.1. P.553.d. a Boll.14.feb.p 770.§2. §2. §2.Thdr.L.p. 553.d. 10.jan.p.610.§6 §8. Cod.J.1.t.3.l. 33.p.41. l.35.p.43. Boll.10 jan.p. 609.610. p.611.§1.3.

'La vie de S. Marcien nous le depeint comme né d'une famille ſainte & toujours elevé dans la foy & la pieté catholique. 'Cependant nous ſavons qu'il avoit eſté d'abord dans la ſecte des Cathares, [c'eſt à dire des Novatiens.] [a] Dés lors il faiſoit profeſſion d'une grande pieté, uni d'amitié & de commerce avec S. Auxent alors laïque, & depuis ſolitaire & Abbé dans la Bithynie, & avec pluſieurs autres perſonnes vertueuſes, [mais qui apparemment eſtoient Catholiques.] 'Auxent & Marcien s'aſſembloient ordinairement dans l'egliſe de Sainte Irene ſur le bord de la mer, où ils couchoient ſur la terre, veilloient, prioient, jeûnoient, & rapandoient des torrens de larmes. [Telle eſtoit la vie que Marcien menoit vers l'an 442, eſtant encore laïque & Novatien.

Peu aprés] il quitta cette ſecte, s'unit à la foy & à l'Egliſe Catholique. Gennade qui fut fait Eveſque de Conſtantinople [en 458,] le fit œconome de cette Egliſe, c'eſt à dire, le chargea du ſoin de recevoir & de diſpenſer les grands revenus qu'elle poſſedoit. 'Cet emploi eſtoit ſi conſiderable & ſi important, que les Empereurs s'attribuerent enfin le droit de donner cette dignité, 'contre ce que Leon avoit declaré, que c'eſtoit une choſe qui devoit appartenir à l'Eveſque. Ce meſme Prince appelle les œconomes, les diſpenſateurs des pauvres. 'Outre l'œconome de la grande Egliſe, il paroiſt qu'il y en avoit un particulier à Conſtantinople pour les orfelins : & c'eſtoit, ſelon quelques uns, un Nicon qui avoit cette charge en 469, [en meſme temps que Saint Marcien eſtoit le grand œconome.]

'Les martyrologes grecs & latins, donnent à ce Saint le titre de Preſtre. [Et il me ſemble que c'eſtoit une coutume aſſez generale dans l'Orient, de donner la charge d'œconome à des Preſtres.] 'Mais ſavoir ſi Marcien avoit eſté fait Preſtre dans l'Egliſe Catholique, comme le dit ſa vie, [ou ſi c'eſtoit dans celle des Novatiens, je ne voy pas qu'il y ait lieu d'en rien aſſurer : Et je

ne ſçay ſi la diſcipline de l'Egliſe, qui permettoit de conſerver les Novatiens dans leur dignité, lorſqu'ils ſe convertiſſoient, permettoit de les elever à une plus grande.]

'C'eſtoit la coutume a Conſtantinople, que tout ce qui s'offroit dans les egliſes de la ville, eſtoit receu par les Eccleſiaſtiques de la grande egliſe [de Sainte Sophie, & mis ſans doute entre les mains de l'œconome pour le diſtribuer. Mais ſoit que les Eccleſiaſtiques des egliſes particulieres, ſe plaigniſſent qu'on leur donnoit trop peu de part à cette diſtribution, ſoit par quelque autre raiſon,]'dés que Marcien fut établi œconome, il ordonna que le Clergé de chaque egliſe recevroit ce que le peuple y offriroit, [diminuant ainſi ſon credit & ſes richeſſes par un deſintereſſement tres digne de ſa pieté. Sa vie ne dit rien d'une choſe ſi conſiderable.] Thdr.L.p.553. d. d.

V. Leon I. §10. 'Dans le grand embraſement' qui arriva à Conſtantinople le 2 ſeptembre [465,] Marcien qui eſtoit deſlors œconome, monta ſur le toit de l'egliſe de la ſainte Anaſtaſie, tenant l' Evangile en ſa main: & par ſes prieres & ſes larmes il conſerva cette egliſe, ſans qu'elle fuſt endommagée' par les flammes qui l'environnoient de toutes parts. [a] Cedrene ajoute qu'il porta de l'encens avec l'Evangile. [Cette egliſe portoit le nom d'Anaſtaſie ou Reſurrection,' parceque la foy qui eſtoit comme morte à Conſtantinople, y avoit eſté reſſuſcitée per les predications de S. Gregoire de Nazianze.] S. Marcien l'avoit luy meſme baſtie depuis peu, ſelon Cedrene, 'en augmentant, ou plutoſt en y enfermant, dit ſa vie, l'ancienne Anaſtaſie de S. Gregoire de Nazianze. [b] On pretend qu'il y employa les richeſſes d'Aſpar, aprés qu'il eut eſté tué [en 471.]'Cependant Sozomene nous aſſure que lorſqu'il écrivoit, [c'eſt à dire ſous Theodoſe le jeune,] l'Anaſtaſie de Saint Gregoire, eſtoit déja l'une des plus celebres egliſes de la ville, en partie à cauſe de la grandeur & de la magnificence des baſtimens qu'on y avoit ajoutez. p.555.b Thph. p.97.a Gedr.p. 348.a. Boll.10.jan.p. 613.§11. a Cedr.p.348.a V. S. Greg. de Naz. §47 notes 24.25. a Codi.p.45.b. c. Boll.10.jan.p. 6n.§4-10.21.26. b Cang.de C.l.4. p.142.f. Soz.l.7.c.5.p. 708.d.

'Sozomene parle auſſi de la reſurrection d'une femme, [c] que la vie de Saint Marcien attribuë aux prieres de ce Saint: [d] Et il en parle comme d'une choſe ancienne, & arrivée depuis long-temps, puiſqu'il pretend que c'eſt ce qui avoit donné à cette egliſe le nom d'Anaſtaſie. [C'eſt ce qui nous empeſche abſolument de recourir à une ſolution qui d'elle meſme n'a guere d'apparence. qui eſt que' Sozomene ayant commencé ſon hiſtoire un peu aprés 443, n'auroit neanmoins fait le 7e livre qu'aprés que S. Marcien eut baſti ſon egliſe, c'eſt à dire aprés 460, & ſeroit mort avant p.709.a.b. c Boll.10.jan.p 613.§13. d Soz.p.709.a. b. V. Theodoſe II. § 19.

l.9.c.1.p.800.d qu'elle fuſt achevée:] 'au lieu qu'il faiſoit ſon 9e livre avant la mort de Pulquerie, [c'eſt à dire avant l'an 454. Outre cette raiſon, Socrate qui acheva ſon hiſtoire en 439,]parle de la nouvelle & tres grande Anaſtaſie ajoutée à l'ancienne, [non par Saint Marcien, mais]par les Empereurs. [On voit par là combien il ſe faut peu fier & à cette vie de S. Marcien, & à tous les nouveaux Grecs.

Socr.l.5.c.7.p. 263.a.

La meſme vie qui parle tant de l'Anaſtaſie, en a oublié une choſe des plus remarquables, qui eſt que] 'du temps de l'Empereur Leon & du Patriarche Gennade, [c'eſt à dire dans le temps meſme de S. Marcien,]on apporta de Sirmich à Conſtantinople, les reliques de Sainte Anaſtaſie Martyre, & on les mit dans ſon egliſe, 'b"dans la meſme place où S. Marcien baſti ſon Anaſtaſie, ſelon ſa vie. c Theophane met cette tranſlation dés la premiere année de Leon [en 457,]lorſque, ſelon luy meſme, Anatole predeceſſeur de Gennade, eſtoit encore Eveſque de Conſtantinople. 'Cedrene le ſuit, & dit comme luy que les reliques de Sainte Anaſtaſie furent apportées de Sirmich: & puis ſur l'an 454, [auquel Gennade eſtoit mort,]il dit que les reliques de Sainte Anaſtaſie furent apportées de Nicomedie, & miſes dans ſon egliſe. [Ainſi cette egliſe porta depuis le nom d'Anaſtaſie à double titre.]'Lorſqu'elle penſa eſtre brulée en 465, Cedrene la nomme l'egliſe 'de la Reſurrection. [Pour Theodore le Lecteur & Theophane, on n'en ſauroit rien tirer.]

Thdr.L.p.568. d.

Boll.10.jan.p. 612.§ 6.

in noſtris Dominini.

c Thphn.p.95. c.

Cedr.p.347.c.

p.350.b.

p.348.a.

Κυριακὸν.

Cod.ori.C.p. 45.c|Boll.10. jan.p615.n.a.

'On pretend que S. Marcien fonda encore & acheva une autre egliſe à Conſtantinople, appellée de la Paix, ou Sainte Irene du paſſage, b à cauſe qu'elle eſtoit ſur le bord du Boſphore. C'eſt pourquoi on l'appelloit auſſi Sainte Irene ſur mer: Et on luy donnoit ces ſurnoms pour la diſtinguer de l'ancienne egliſe de la Paix qui eſtoit à Conſtantinople dés le temps de Conſtantin. 'La vie de Saint Marcien dit qu'il y avoit là une ancienne egliſe [de Sainte Irene,] qui n'avoit rien de conſiderable: que Gennade receut ordre de Dieu de la demolir & qu'on en rebaſtiroit une autre aprés ſa mort: 'que S. Marcien entreprit cet edifice & l'acheva, mais ne le mit pas neanmoins en état d'eſtre dedié: 'que l'Imperatrice Verine femme de Leon, luy donna ſa derniere perfection & le fit dedier le 20 de janvier, [& ainſi peut-eſtre en 474, ſi c'eſtoit le dimanche.]'Elle eſtoit dediée ſous le nom de S.te Irene Martyre. 'Procope parle d'une egliſe de cette Sainte, baſtie, dit-il, par Juſtinien ſur le bord du Boſphore. [S. Marcien avoit ſans doute une affection particuliere pour cette egliſe,]qu'il avoit ſi fort frequentée eſtant encore laïque.

Cod.n.p.193.

Boll.10.jan.p. 614.§ 14.

14-19.

§ 21.

§ 24.

Proc.ædi.l.1.c.7 p.18.d.

Boll.14.feb.p. 770.§ 4.

'On ajoute que S. Marcien baſtit encore un hoſpital pour les malades,[a] & pluſieurs autres egliſes.[On peut voir encore dans la vie de Saint Marcien pluſieurs autres choſes qu'on dit de luy, & auſquelles nous ne nous croyons pas obligez de nous arreſter.] 'Il mourut, dit-on, le 15 de janvier dans une extreme vieilleſſe, & fut enterré dans le monaſtere de S. Jean Battiſte, qu'il avoit fait baſtir prés de l'egliſe de S. Muce. 'C'eſt auſſi en ce lieu que l'on en faiſoit la feſte. [Je n'entens pas ce que dit Codin, que] 'S. Marcien "fonda ou rétablit l'egliſe de Sainte Zoé prés la citerne de Mociſe, & qu'il y fut enterré. Le latin dit de S. Zotique. L'egliſe de 'Sainte Zoé connuë à Conſtantinople, a eſté baſtie par Juſtinien.

[a] Codi.ori.C.p. 45.c. [a] Boll.10.jan.p 615.§ 18.21. § 20. p.610.§2. Codi.p.60.61. [w] Proc.ædi.l.1.c.3 p.12.c|Boll.2. may,p.177.178

'S. Marcien mourut, ſelon ſa vie aprés Gennade, [c'eſt à dire aprés 471,]* & quelque temps avant la diſgrace de Verine [*arrivée vers 480.]† Les Grecs & quelques Latins marquent ſa feſte le 10 de janvier.

V. Zenon § 20.

[b] Boll.10.jan.p. 614.§ 14.15. bb§ 21 [c] p.609,610.

STE THEODORE PENITENTE, ET STE MARINE VIERGE.

LES Grecs honorent le 11 de ſeptembre une Sainte Theodore, qu'ils diſent avoir vécu à Alexandrie ſous Zenon, & avoir expié un adultere, où elle eſtoit tombée, par une penitence tres rigoureuſe, qu'elle fit deguiſée en homme dans un monaſtere, & par la patience avec laquelle elle ſouffrit une horrible calomnie dont il luy eſtoit aiſé

Caniſ.t.2.p. 860|Menol. ven.p.79. Ugh.t.6.p.1067.

de ſe juſtifier. Le martyrologe Romain a ſuivi les Grecs en cela.

Nphr.l.17.c.5. p.739. 'Nicephore raporte aſſez amplement l'hiſtoire de cette Sainte.

a All.de ſym.p. 120. *Leo Allatius en cite deux hiſtoires, l'une d'un auteur anonyme,

b p.121. &l'autre de Metaphraſte :

[Nous ne ſaurions donc douter qu'il n'y ait quelque choſe de vray dans ce qu'on dit de cette Sainte. Mais pour le particulier de ſon hiſtoire, Nicephore & les nouveaux Grecs eſtant d'aſſez mauvais garants de ce qu'ils diſent, il faudroit avoir la vie anonyme que cite Allatius pour en juger, & voir l'autorité qu'elle peut avoir. Car pour celle de Metaphraſte, ce qu'on en peut dire, c'eſt que ne meritant aucune conſideration par ſon auteur, elle a par elle meſme tout l'air d'un roman tres mal inventé, plein d'hiſtoires ſans edification & ſans vraiſemblance.

Elle nous engage d'ailleurs dans une grande difficulté contre

Sur.11.ſep.p.113 l'honneur que l'Egliſe rend à cette Sainte.]'Selon ce qu'elle porte, Sainte Theodore vivoit avec ſon mari à Alexandrie du temps

§1. de l'Empereur Zenon, [c'eſt à dire en 474 au pluſtoſt.]'Ayant en-

§2. ſuite manqué à ſon devoir, 'elle ſe deguiſa, & ſe retira dans un

§4. monaſtere d'hommes à 18 milles d'Alexandrie, '& y paſſa huit

§5.6. ans, juſqu'à un voyage qu'elle fit à Alexandrie, où elle vit ſon

§7-11. mari, de qui elle ne fut pas reconnuë. 'Elle y paſſa encore du temps, (on ne dit pas combien,) dans une penitence plus rude que la premiere, juſqu'à ce qu'elle fut accuſée d'avoir violé une

§12-16. fille. 'Sur cette accuſation elle fut chaſſée du monaſtere avec l'enfant qu'on luy donnoit, & paſſa ſept ans entiers en cet état.

§16. 'Elle rentra aprés cela dans le monaſtere, & y mourut au bout de deux ans.

[Ainſi quand elle y ſeroit entrée dés l'an 474, elle n'y peut eſtre morte avant l'an 494, lorſque le ſchiſme & l'hereſie Eutychienne regnoit en Egypte depuis plus de dix ans, & ſurtout

Boll.1.jan.p.37 §25. dans les monaſteres :]de ſorte que S. Fulgence voulant ſe retirer en 499 avec les ſolitaires d'Egypte, Eulale de Syracuſes l'en empeſcha, en luy repreſentant qu'il ne le pouvoit faire, qu'en ſe mettant en danger de perdre la vraie foy, ſans laquelle il luy eſtoit impoſſible de plaire à Dieu, & en demeurant ſeparé de la communion de S. Pierre: ce qui l'avoit luy meſme empeſché d'y aller pluſieurs années auparavant[Ainſi en ſuivant Metaphraſte, on ſe trouvera fort embaraſſé à faire voir comment on peut regarder Sainte Theodore, je ne dis pas comme une Sainte que Dieu relevoit par des miracles extraordinaires, ſelon ſa vie, mais ſimplement comme une Catholique.

Le plus court eſt d'abandonner abſolument Metaphraſte, & de dire que l'epoque du regne de Zenon marquée par les Grecs, ſe raporte au temps de ſa mort, que nous pourrons mettre vers l'an 480, lorſque Timothée Salofacial catholique & orthodoxe, gouvernoit l'Égliſe d'Alexandrie. Je ne ſçay pas ſi en ne mettant la retraite de la Sainte qu'en 491, qui eſt la derniere année de Zenon, on pourroit differer ſa mort juſqu'à ce que la foy ait eſté rétablie en Egypte ſous Juſtinien. Mais il ſe trouveroit toujours qu'elle auroit paſſé toute ſa vie & ſa penitence, ou dans l'hereſie, ou au moins dans le parti & daus la communion des Eutychiens & des ennemis du Concile de Calcedoine.

Le principal evenement de cette vie eſt tout ſemblable] à l'hiſtoire de Sainte MARINE vierge. On ignore l'auteur de cette hiſtoire. Le ſtyle en eſt ſimple & grave, & il n'y a aucune circonſtance qui en affoibliſſe la verité. L'auteur dit que les miracles qui ſe faiſoient au tombeau de la Sainte continuoient encore de ſon temps [ce qui peut faire juger qu'il n'en eſtoit pas fort eloigné. Il faut que les Grecs en aient une hiſtoire plus ample;] puiſqu'ils marquent que ſon pere s'appelloit Eugene. Pour elle, ils l'appellent Marie. [a] Roſweide dit qu'elle eſtoit d'Alexandrie: [b] & Baronius dit que c'eſt celle que le martyrologe Romain met à Alexandrie le 18 de juin. [En ce cas il la faut mettre avant l'an 482, auquel Pierre Mongus ayant uſurpé le ſiege d'Alexandrie, rendit toute l'Egypte Eutychienne, ou ſur la fin du VI. ſiecle, aprés que la foy Catholique eut eſté rétablie en Egypte ſous Juſtinien, & avant que ce pays tombaſt ſous la domination des Mahometans. Le monaſtere où elle vécut n'eſtoit pas neanmoins à Alexandrie, ni meſme auprés de cette ville, puiſqu'on alloit en faire les proviſions à un autre port de mer, qui eſtoit à une lieuë de ce monaſtere. Les Grecs l'honorent le 12 fevrier. Pour les martyrologes latins, il y a de la confuſion. On pretend que ſon corps a eſté tranſporté à Veniſe, & le martyrologe Romain marque la feſte de cette tranſlation le 17 de juillet. Pierre des Noëls dit qu'elle ſe fit l'an 1113.

Vit. P. l. 1. p. 391 394.

p. 394. 2.

Ugh. t. 6. p. 1217 b.

[a] Vit. P. l. 1. p. 394. 1.

[b] Bar. 18. jun. e

Vit. P. l. 1. p. 393. 2.

p. 394. 395.

P. de Nat. l. 6. c 108. p. 121.

SAINT SEVERIN, ABBÉ DANS LA NORIQUE.

NOUS avons peu de Saints dans l'antiquité dont l'hiſtoire ſoit & plus edifiante & plus aſſurée que celle de S. Severin. L'Abbé Eugippe qui l'a écrite, 'eſt celebre dans l'Egliſe par ſa ſcience ſainte, & par ſa grande pieté.]Il avoit appris ce qu'il en raporte, de ce que des perſonnes plus âgées luy en diſoient tous les jours. 'Et il cite en effet aſſez ſouvent divers témoins qui avoient vu les choſes de leurs yeux. [Mais il en avoit vu luy meſme une partie.]Car il eſtoit diſciple du Saint,'& avoit aſſiſté à ſa mort[l'an 482.]ªIl paroiſt qu'il eſtoit moine dans le monaſtere du Saint prés de Favianes dans la Norique. Il accompagna ſon corps lorſqu'on le tranſporta de là en Italie[l'an 488.]& enfin il fut fait Abbé du monaſtere de Lucullane prés de Naple, où ce ſaint corps fut mis peu d'années aprés.

Boll. 8. jan. p. 484. §2. — V. S. Fulgence § 19. 24. &c. — §51. p. 485. — §53. p. 496. — ª §53. 55. 56. — §45. 57. 60. — §3. 4.

'Il n'a pu nous apprendre ni le pays ni la famille dont S. Severin avoit tiré ſa naiſſance. "L'humilité du Saint luy fit toujours cacher ce qu'il eſtoit ſelon les hommes. [Et ce ſilence neanmoins donne lieu de juger que ſa naiſſance eſtoit illuſtre.] 'On jugeoit ſeulement à ſa parole qu'il eſtoit Latin.

&c. — §4.

'L'amour de la perfection le fit paſſer de ſon pays dans les ſolitudes de l'Orient, d'où il revint par une revelation & un ordre exprés de Dieu, aſſiſter les peuples de la Norique inferieure, [qui comprenoit les pays qui ſont le long du Danube du coſté du midi, depuis Paſſau juſqu'un peu audeſſus de Vienne, c'eſt à dire preſque tout ce qu'il y a du Duché d'Auſtriche à la droite & audelà du Danube à noſtre égard.]Il paſſa auſſi quelquefois dans la Rhecie, [qui comprend à peu prés la Baviere & la Souabe.]

§4. 17. — §23. p. 490. — p. 483.

'Bollandus, le martyrologe Romain, [& d'autres nouveaux, comme je croy,] le qualifient Apoſtre de la Norique. [Ce n'eſt pas

pas qu'il y ait apporté la foy : Il l'y trouva toute établie. On ne voit pas meſme qu'il y ait converti les barbares, payens ou Ariens, qui y eſtoient extremement mélez avec les Romains, tantoſt comme amis, & le plus ſouvent comme ennemis. Sa vocation a eſté de preſcher la penitence, & d'exhorter les Chrétiens à vivre ſelon les regles de l'Evangile, pour eviter les chaſtimens dont Dieu eſtoit preſt de punir ces pays, ou pour ſe rendre ces chaſtimens ſalutaires.] 'Il luy donna pour cela le don des miracles & une lumiere de prophetie ſi extraordinaire, 'qu'il voyoit l'avenir comme le paſſé, & que rien n'eſtoit caché à ſes merites. [a]Bollandus luy donne le titre de Preſtre, [b]& ne cite rien pour cela. Les martyrologes ne le luy donnent point, non plus qu'Ennode & Paul Diacre. [Je ne trouve pas non plus qu'Eugippe diſe qu'il le fuſt, quoiqu'il ſoit aſſez exact à le marquer des autres.] 'Au contraire il raporte qu'aprés qu'il eut prié pour un miracle, un Preſtre qui eſtoit preſént conclud l'oraiſon, [ce qui montre aſſez qu'il ne l'eſtoit pas] 'Ayant receu quelques reliques, il les fit mettre dans une egliſe [c]par les mains des miniſtres de l'autel. ['Il y a donc apparence qu'il n'avoit point d'autre qualité que celle de fidele,] '& de ſerviteur de Dieu, [c'eſt à dire de moine.] [d]On voulut l'élever à l'epiſcopat : mais il refuſa abſolument cette dignité, [e]qu'on n'a pas laiſſé de luy attribuer aprés ſa mort.

p.495.§47. Enn.v.Ant.p. 418.
[a] Boll.8.jan.p. 483.
[b] p.484.§4.
p.490§24.
§16.
[c] §17.
[d] p.499.§7|Bar. 482.§63.

'Quelques martyrologes luy donnent avec raiſon le titre d'Abbé, 'puiſqu'il forma pluſieurs monaſteres, où il gueriſſoit les maladies des corps, auſſi-bien que celles des ames de ceux que Dieu ſoumettoit à ſa conduite. 'Mais il ne voulut pas guerir les yeux de Bonoſe l'un de ſes plus chers diſciples, [f]pour rendre ſon ame plus éclairée & plus ſainte par l'exercice de la patience. En effet, la foibleſſe de ſa vuë l'engageant à s'appliquer à l'oraiſon ; Dieu luy fit cette grace ſi particuliere de s'y occuper tout entier, & [g]toujours avec une ferveur egale : de ſorte qu'aprés avoir paſſé 40 ans dans le monaſtere avec une foy toujours auſſi ardente qu'au commencement de ſa converſion, il alla ainſi ſe repoſer dans le Seigneur.

Boll.p.483.§1.
p.495.§46.
§43.
[f] &c.
[g] a loque ullo fastidio

'Le Saint exhortoit ſes diſciples à ſuivre les regles & les exemples des anciens Peres. 'Mais il les inſtruiſoit encore plus par ſon exemple que par ſes paroles. 'Il prioit avec eux durant la nuit, paſſoit le reſte du temps dans un oratoire ou une cellule peu eloignée d'eux ; 'ne mangeoit que le ſoir, & en Careſme une ſeule fois la ſemaine ; [h]n'avoit pour lit qu'un cilice ſur la terre nuë à la porte de ſon oratoire ; 'eſtoit toujours nus-piez ſans aucune chauſ-

§17. §11. §47. §47. §11.25.
[h] &c.

sure, meſme durant l'hiver qui eſt extremement froid en ces
§11. quartiers là : 'Et bien loin de s'elever d'une vie auſſi pure,[auſſi eclatante,] & auſſi auſtere qu'eſtoit la ſienne, non ſeulement il s'humilioit, parcequ'il avoit appris de S. Paul; que tout le bien que l'homme peut faire, eſt uo effet du choix [& de la grace] de Dieu, & parcequ'il craignoit que [le mauvais uſage] des dons de Dieu ne fuſt ſa condannation, mais il diſoit meſme que Dieu ne luy donnoit la force qu'il avoit que pour le ſalut des autres, &
§11.17. afin qu'il leur ſerviſt d'exemple. 'Il aimoit extremement la ſolitude, "& s'y retiroit ſouvent pour prier avec plus de liberté: mais &c.
Dieu l'en rappelloit toujours pour le ſoulagement & l'inſtruction des peuples. [Quoiqu'il ne reſpiraſt & ne preſchaſt que la penitence, il paroiſt neanmoins avoir eu beaucup de douceur pour
§4. tout le monde.] 'On voit meſme qu'il avoit l'eſprit aſſez gay.
§11. 'Il eſtoit extremement reſpecté meſme des barbares & des he-
§12. retiques. 'Il leur accordoit ſouvent des miracles, leur donnoit des regles pour la morale, quoiqu'il viſt que tout cela leur eſtoit inutile pour leur ſalut: [Et neanmoins on ne dit pas qu'il en ait
§16. converti aucun.] 'Il avoit uo grand zele pour racheter les captifs
§25. '& pour aſſiſter les pauvres 'Il travailla beaucoup pour leur faire dooner les dixmes; &, il écrivit pour ce ſujet diverſes lettres aux Preſtres de la Norique. Il obtint ce qu'il ſouhaitoit de ces peuples, quelques pauvres qu'ils fuſſent, à cauſe des ravages des bar-
§25.26 bares: 'Et Dieu autoriſoit ſes predications, eo puniſſant ceux qui eſtoient plus negligens à donner leurs dixmes aux pauvres.

§7. 'Il vint d'Orient dans la Norique peu de temps aprés la mort d'Attila, [& ainſi vers l'an 455.] Il parut d'abord dans la ville
n.c. d'Aſtures, ſur les confins de la Pannonie & de la Norique, que
Sanſon. quelques uns pretendent eſtre Stokeraw audeſſus de Vienne ſur le Danube, mais au Nord. [Ainſi Aſtues eſtoit plutoſt quelque
Boll.8.jan.p. 486.§7. lieu de l'autre coſté du fleuve.] Il y fut receu par un vieillard qui eſtoit "portier de l'Egliſe, & ſe contenta d'abord de preſcher par *cuſtos*
ſa vie reglée auſſi-bien que ſa doctrine ſur les écrits des Apoſtres; & auſſi elle le fit regarder comme uo homme de Dieu. Mais un jour s'adreſſant au Preſtre, au Clergé, & au peuple du lieu, il les conjura avec beaucoup d'humilité, de travailler par les jeûnes, les prieres, & les œuvres de miſericorde, à arreſter le deſſein que les barbares avoient formé contr'eux. Comme ces peuples aimoient leurs vices, ils ſe mirent peu en peine de ce que le Saint leur avoit dit: de ſorte qu'il alla prendre congé de ſon hoſte pour ſe retirer autrepart: & il l'aſſura que la ville ſeroit ruinée

par les barbares en un certain jour qu'il luy marqua: ce qui ne manqua point d'arriver.

1. Il ſe retira en la ville la plus proche nommée [1]Comagenes, §7.
[qui ſelon que Sanſon la place, ne doit pas avoir eſté loin de celle de Tuln.] Velſer croit que c'eſt Hollenbourg ſur le Danube, Velſ. p. 666.
[à quatre lieuës de Tuln.] Cette ville eſtoit alors pleine de barbares, qui ſous le titre d'alliez des Romains, en eſtoient neanmoins les maiſtres, [& y commettoient apparemment bien des violences:] de ſorte que le peuple ſe croyoit perdu. Le Saint eſtant allé à l'egliſe dés qu'il y fut arrivé, les aſſura neanmoins de la protection de Dieu, s'ils vouloient la meriter par les jeſnes, les prieres, & les aumoſnes. En meſme temps le vieillard qui avoit logé le Saint à Aſtures, vint en courant apporter la nouvelle que ſa ville eſtoit ruinée, & remercier le Saint de l'en avoir ſauvé par ſes merites. Ceux de Comagenes touchez par cette nouvelle crurent §8.
ce que le Saint leur diſoit. Ils embraſſerent le jeſne & la pratique des bonnes œuvres. Ils s'aſſemblerent durant trois jours dans l'egliſe, où ils purifioient leurs fautes paſſées par les gemiſſemens & par les larmes. Mais le ſoir du troiſieme jour comme l'on celebroit
2. [2]le ſacrifice, il ſe fit tout d'un coup un tremblement de terre, qui epouventa tellement les barbares qui demeuroient dans la ville, qu'ils obligerent les Romains de leur ouvrir promtement les portes. Ils ſortirent ainſi, & s'enfuirent, s'imaginant que les ennemis eſtoient prés de les enveloper. Et cette terreur s'augmentant par la permiſſion de Dieu, & par l'horreur de la nuit, ils tournerent leurs épées contr'eux meſmes, & ſe tuerent les uns les autres. Le peuple eſtant donc ainſi delivré de ſes ennemis viſibles, apprit de S. Severin à combatre pour le ciel ſes ennemis inviſibles. [Nous avons voulu particulariſer ces deux hiſtoires, pour faire juger des autres, que nous ne toucherons qu'en un mot, renvoyant pour le détail à l'hiſtoire originale d'Eugippe.]

La reputation que le Saint avoit déja acquiſe, le fit enſuite ap- §9.
V. Odoacre. note 5. peller par ceux de Favianes, ville ſur le Danube, [environ à 20 lieuës audeſſus de Vienne en Auſtriche, & peut-eſtre à huit de Hollenbourg:] Il y alla ſur l'ordre qu'il en receut de Dieu, & Ibid.
&c. ſoulagea la famine dont cette ville eſtoit affligée, en corrigeant
&c. l'avarice d'une veuve nommée Procule, & en rompant par ſes prieres les glaces de l'Ins & du Danube. Quelques barbares pille- §10.

1. Car Velſer, *p.* 666, l'aime mieux que *Comagenes*.
2. *ſacrificii veſpertini ſolemnitas*. [Ce peut eſtre ſimplement Veſpres. Mais ce peut eſtre auſſi le ſacrifice: Car on pouvoit bien continuer le jeſne juſqu'au ſoir comme en Careſme.]

rent les environs de la ville ; & le Saint exhorta un officier de les pourſuivre avec tres peu de ſoldats : Cet officier le crut, courut aprés les ennemis, les mit en fuite, & en emmena quelques uns priſonniers, que le Saint fit auſſi-toſt delivrer : ajoutant que cette ville ne ſeroit plus expoſée aux pillages des ennemis, tant que les habitans y feroient l'œuvre de Dieu, ſans s'en detourner, ni par l'adverſité, ni par la proſperité. Cet officier nommé Mamertin, n.b. fut depuis elevé à l'epiſcopat. 'On le fait premier Eveſque de Vienne en Auſtriche, mais ſans preuve.

15. §11. 'Il paroiſt que S. Severin demeura aſſez long-temps à Favianes. 'Il ſe retira d'abord en un lieu aſſez eloigné de la ville, où il n'avoit qu'une petite cellule. Mais Dieu l'ayant obligé de retourner à la ville, il baſtit tout auprés un monaſtere, où il forma beaucoup de diſciples, encore plus par ſon exemple que par ſes §30. paroles. 'C'eſtoit là ſon grand monaſtere. [a] Il y baſtit une egliſe de a §16.31. S. Jean Battiſte, ou il mit des reliques de S. Gervais & de Saint Protais, de pluſieurs autres Martyrs, & de S. Jean meſme. Il fut toujours aſſuré de la verité de ces reliques par des revelations que Dieu luy en donnoit, ſachant, dit ſa vie, que l'ennemi nous obrepere. p.1101§13. trompe ſouvent [1] ſous une fauſſe apparence de religion. 'On trou- 1. va des reliques de ces trois Saints dans ſon tombeau, lorſqu'on c.48 §16 n.d. l'ouvrit en l'an 909. 'On cherche fort les veſtiges de ce monaſtere : mais il ſemble qu'on les cherche autour de Vienne, que l'on confond avec Favianes.

§15. 'Cette derniere eſtoit voiſine du pays des Ruges, [b] à qui elle b §39. eſtoit obligée peu de temps aprés de payer tribut, [c] & de les re- c §51. connoiſtre ce ſemble pour maiſtres, [d] la foi bleſſe de Empereurs d §19. Romains ne leur permettant pas de ſonger à la défenſe des ces §12. places. 'Flaccitée qui depuis peu eſtoit Roy des Ruges, eut recours à S. Severin, 'dans la crainte qu'il avoit des Gots établis V. Attila. dans la Pannonie. Le Saint l'aſſura qu'il regneroit & mourroit en paix, s'il vouloit ſuivre quelques avis qu'il luy donna pour bien regner, témoignant en meſme temps eſtre faſché de ce qu'il ne le conſulteit que pour une proſperité temporelle, & non ſur le §39.51. ſalut eternel. Flaccitée le conſultoit ſouvent, '& ne faiſoit rien §12.39.51. ſans ſon avis : '& auſſi il regna toujours dans une grande proſperi- §12. té. 'Le Saint l'avertiſſoit meſme des dangers où il eſtoit preſt de tomber. [Et cependant on ne voit point qu'il l'ait jamais preſſé §11.12. de quitter] l'hereſie [Arienne,] où il gemiſſoit de voir ce Prince

1. *ſub nomine ſanctitatis.* Je penſe que cela pourroit marquer les os qu'on croit eſtre des Saints & qui n'en ſont pas.

engagé. [Un Prophete pouvoit voir en Dieu des raiſons de ne le pas faire.]

'Fava & Frederic fils de Flaccitée, témoignerent auſſi beaucoup de reſpect pour le Saint. Mais comme ils ne ſuivoient pas ſes avis avec autant de ſoin qu'avoit fait leur pere, il leur predit §15.
V. Odoacre "les malheurs qui leur arriverent aprés ſa mort. [Ce reſpect que Dieu avoit imprimé pour luy dans le cœur de ces Princes, eſt d'autant plus admirable,] que les Ruges paſſoient pour une nation tout à fait brutale & farouche, ennemie jurée & des Catholiques & des Romains. Enn. v. Epi. p. 392. 393.

'Non ſeulement les Rois des Ruges, mais auſſi tous ceux de cette nation, & les autres barbares voiſins, accouroient à Saint Severin, ſoit pour eſtre gueris de leurs maladies, ſoit ſimplement pour admirer un ſi grand homme, & recevoir ſa benediction. Boll. 8. jan. p. 488. §13.
'Odoacre fut un des premiers qui y vint; & le Saint luy predit §14.
deſlors ce qu'il devoit eſtre un jour. 'Quand il fut devenu Roy §40.
d'Italie, le Saint marqua de meſme quel pouvoit eſtre le terme & la fin de ſa grandeur. 'Ce concours des barbares augmenta extre- §13.
mement depuis qu'il eut gueri un Ruge d'une maladie de 12 ans, en luy preſcrivant des jeûnes & des aumoſnes, [quoiqu'apparemment il fuſt Arien.]

'Le reſpect du Saint empeſcha le Roy Fava de conſentir à faire §15.
rebattizer quelques Catholiques, comme le vouloit ſa femme nommée Giſa: & cette femme meſme egalement cruelle & impie, fut obligée de ceder enfin à la force des prieres du Saint, & de luy accorder plus que la grace qu'elle luy avoit refuſée d'abord, ayant reconnu le doit de Dieu dans le danger où elle avoit eſté de perdre Frederic ſon fils. 'Elle ne laiſſa pas neanmoins de §48.
continuer dans ſes injuſtices & ſes violences: ce qui la perdit enfin elle & ſon mari.

[S. Severin ne demeura pas toujours à Favianes.] 'Toutes les §19.
autres places de ces quartiers là le demandoient l'une aprés l'autre, afin que ſa benediction leur fuſt comme un rempar contre les barbares qui les attaquoient ſans ceſſe: Et ainſi il eut moyen de leur preſcher à toutes la penitence. 'En une de ces places nom- §19.
&c. mée Cuculles, il obtint de Dieu "un miracle pour convaincre pluſieurs Chrétiens qui ſe ſouilloient par des ſacrifices impies: [& Salvien aſſure que cela ſe faiſoit auſſi à Carthage.] Ces idolatres confeſſerent leur faute, qu'ils avoient deſavouée auparavant, la pleurerent, & devinrent enſuite meilleurs que les autres. [Ce lieu de Cuculles eſt apparemment, ſelon Sanſon, celui qu'on

appelle aujourd'hui Golling ſur la riviere de Saltzach, audeſſus
n.c. de Saltzbourg.] D'autres veulent que ce ſoit Tuln. [a] Il delivra
a p.489. depuis le meſme pays des ſauterelles qui gaſtoient tout, [b] & ne
b §20. leur laiſſa manger que la terre d'un pauvre homme, qui fit ce qu'il put pour les chaſſer au lieu d'aller prier Dieu avec les autres.

§22. Dans un autre lieu il guerit une femme déja comme morte. [c] A
c §23. Quitanes ville de la ſeconde Rhecie, il arreſta l'inondation d'un &c.
ruiſſeau qui s'y decharge dans le Danube, depeur qu'il ne fiſt
§24. tort à l'egliſe du lieu. Il fit parler Silvin Preſtre de la meſme ville, homme fort venerable, mort depuis pluſieurs heures, pour dire s'il vouloit qu'on demandaſt à Dieu qu'il luy rendiſt la vie pour ſervir ſes freres. Mais Silvin le conjura de ne le point tirer du re-
n.c.f. pos dont il avoit commencé de jouir. On marque qu'il y a audeſſus de Paſſau un village nommé Kuntzen ou Kuntzing, où l'on
honore ce Silvin comme un Saint & on conſerve ſon corps dans 1.
l'egliſe. Ainſi c'eſt avec aſſez de fondement qu'on pretend que c'eſt le lieu de Quintanes ou Quintiane [Selon Sanſon il ſembleroit que ce fuſt Wilshoven audeſſus de Paſſau, ſur le Danube & la riviere de Wils.

§26. Ce fut peut-eſtre dans ce temps là] que S. Severin ſecourut par ſes prieres les habitans de Lorch [entre Lintz & Ens dans la haute Auſtriche,] dont les blez avoient eſté gaſtez par une nielle, pour les punir de ce qu'ils n'avoient pas eſté aſſez promts à donner leurs dixmes aux pauvres.

§27. Le Saint alla pluſieurs fois à Paſſau. C'eſt pourquoi il y baſtit un petit logement à ſon ordinaire pour s'y retirer avec peu de *cellulam.*
§30. perſonnes. C'eſtoit du coſté d'Inſtat: [c] & on marque qu'il y a en-
c n.c. core en cet endroit là une egliſe de S. Severin. [d] Ce fut en ce lieu
d §44. qu'il corrigea trois de ſes diſciples, en abandonnant durant 40 jours leurs corps au demon.

§27. Il alloit ſouvent à Paſſau à la priere des habitans, pour arreſter l'incurſion des Allemans, à cauſe qu'il eſtoit fort conſideré du
Sur. 29. jul. p. 348. & 7. Bar. Roy de cette nation nommé Gibulde ou Gebavulte. [e] Ce Prince
e Boll. 8. jan. p. 491. §27. vint une fois pour voir S Severin, qui le pria de delivrer tous les Romains qu'il tenoit captifs, & d'empecher ſes ſujets de piller les terres de l'Empire. Gibulde promit au moins le premier, & l'executa.

[Si Eugippe a ſuivi l'ordre du temps dans la vie de S. Severin,
§23. preſque tout ce que nous avons dit juſqu'ici a dû arriver] avant

1. Il n'eſt point dans Ferrarius.

V. Nepos. note 1.

le ſiege de Tiburne par les Gots,[c'eſt à dire avant l'an 473 au pluſtard.] S. Severin predit au Preſtre Paulin qu'il ſeroit Eveſque de cette ville, appellée par Ptolemée & par Pline, *Teûrnia*. Quelques uns diſent qu'il en reſte encore quelques veſtiges à S. Veit dans la Carinthie. D'autres veulent que ce ſoit Villach dans la meſme province. [Sanſon paroiſt avoir cru que c'eſt Klein-Tarvis dans les terres de l'eveſché de Bamberg, entre la Carinthie & la Carniole.] On donne le titre de Saint à Paulin Eveſque de cette ville de Tiburne. § 29. § 25. n. c. c Baudr. p. 267. Boll. § 33.

La pluſpart des chaſteaux eſtoient déja deſerts, lorſque le Saint predit que la ville de Paſſau alloit tomber dans le meſme malheur, & eſtre ravagée par Cunimond ou Hunnimond Roy des Sueves. a Il predit cette deſolation ſur ce qu'on le prioit d'aller demander à Fava la liberté du commerce pour Paſſau: ſurquoi un Preſtre de la ville luy dit: Allez ſaint homme, allez viſtement, afin que nous puiſſions nous remettre un peu de tant de jeûnes & de veilles que vous nous avez fait faire. Le Saint gemit d'une parole ſi indigne d'un Preſtre, dite meſme dans le ſacré Battiſtere. Elle fut bien-toſt punie ſeverement, ſelon que le Saint l'avoit predit. Et lorſque la ville fut priſe, ce Preſtre s'eſtant refugié dans le Battiſtere, il y fut tué, n'ayant pas merité de trouver un aſyle dans un lieu dont il avoit profané la ſainteté. Cela arriva durant la moiſſon, auſſi-toſt aprés que le Saint ſe fut retiré par eau en ſon ancien monaſtere à Favianes. § 30. Jornand. Goth. c. 54. p. 692. a Boll. 8. Jan. p. 492. § 30.

Il eſtoit encore ce ſemble à Paſſau, lorſqu'il envoya par deux fois avertir ceux de Jopia, qu'on pretend eſtre Saltzbourg de ſe retirer en diligence, parceque leur ville alloit eſtre ruinée. Et elle le fut auſſi-toſt par les Herules qui y pendirent un ſaint Preſtre nommé Maxime. Mais il n'eut pas aſſez de croyance à la prophetie du Saint, qui l'avoit fait avertir particulierement de ſe retirer, ſouhaitant beaucoup de le conſerver: & il regretta tout à fait ſa mort. Quelques uns le traitent de Martyr. [Mais on ne dit point qu'il ſoit honoré nullepart. Ferrarius ne le marque pas.] § 32. n. h. n. l.

S. Severin previt de meſme l'irruption des Allemans dans le dioceſe de Tiburne. Mais ils ne firent point de mal à ceux qui eurent recours au jeûne, comme Paulin leur Eveſque les y avoit exhortez, ſur l'avis qu'il en avoit receu de S. Severin. § 33.

Sa reputation attira de devers Milan un lepreux qu'il guerit en jeûnant pour luy avec ſes Religieux: & il luy obtint par le meſme moyen une heureuſe mort au bout de deux mois. § 34.

Il paroiſt que la ville de Paſſau s'eſtoit repeuplée aprés avoir § 35.

eſté priſe par les Sueves, & que le Saint y eſtoit retourné. Ceux de Quintanes s'y retirerent, laſſez des frequentes attaques des Allemans. Ces barbares furent defaits peu aprés par ceux de Paſſau aſſiſtez des prieres du Saint. Neanmoins le Saint preſſa auſſitoſt tous ceux qui eſtoient à Paſſau d'en ſortir, & de venir avec luy à Lorch: Et en effet, dés la meſme ſemaine les Thuringiens, ou comme d'autres veulent, les Turcilinges vinrent attaquer la ville, & tuerent ou emmenerent tous ceux qui y eſtoient
§36. reſtez. Il raſſembla encore à Lorch les habitans de pluſieurs autres villes ruinées par les barbares; & il les exhortoit à vivre dans la piere & la penitence.

Ibid. 'Un jour qu'il donnoit de l'huile aux pauvres, cette huile croiſſoit entre ſes mains, juſqu'à ce qu'un des aſſiſtans arreſta ce mi-
§37. racle en le voulant rendre public. 'Des perſonnes qui luy apportoient pendant l'hiver des habits pour les pauvres, que ceux de la [haute] Norique luy envoyoient, furent conduittes durant "80 lieuës dans les montagnes par un ours qui leur ouvroit le chemin au milieu des neiges. "80 200 milles.

§38. 'Il conſerva la ville de Lorch que les barbares vouloient ſur-
§39. prendre, en avertiſſant le peuple de leur deſſein. 'Elle eſtoit ex-
n.c. poſée aux courſes des Allemans 'ou des Turcilinges. [a] Il ſemble
[a] §39. que cette ville reconnuſt en quelque ſorte l'autorité de Fava
Ibid. Roy des Ruges 'Neanmoins comme elle eſtoit plus eloignée de ſes terres, il voulut tranſporter les peuples qui s'y eſtoient ramaſſez, dans celles qui en eſtoient plus proches, comme celle de Favianes; & vint pour cela avec ſes troupes pour emmener par
§35. force ceux qui ne le ſuivroient pas volontairement. 'S. Severin, en amenant ceux de Paſſau à Lorch, avoit predit que cette derniere ville ſeroit bien-toſt auſſi deſerte que Paſſau & les autres
§39. 'Mais comme les troupes de Fava ne pouvoient manquer de faire de grands deſordres ſi elles entroient dans la ville, il alla au-devant de ce Prince, & obtint de luy qu'il ſe retiraſt, en luy promettant de faire executer ce qu'il ſouhaitoit: Il le fit effectivement, & Lorch fut ainſi abandonnée. 'C'eſtoit du temps qu'O-
§40. doacre regnoit déja en Italie, [c'eſt à dire aprés l'an 476.]

§38. 'L'Egliſe de Lorch avoit alors pour Eveſque Saint Conſtance,
p.484§4 [Enn. v.Ant.p.418 [n. a. qu'on croit eſtre l'oncle paternel de S. Antoine mort à Lerins, qu'Ennode appelle un Prelat "tres celebre de ſon temps. [b] Il ſur- "florentiſſimus.
[b] Enn.p.418. véquit quelque temps S. Severin: mais il mourut avant [qu'O-
doacre] tranſportaſt ceux de la Norique [en Italie l'an 488, Dieu]
p.419. 'ne voulant pas que ce peuple qu'il abandonnoit aux ennemis, trouvaſt

trouvaſt aucun ſecours ſur la terre. Il eut ſoin de l'education de p.418.
ſon neveu, & le mit au nombre des Notaires eccleſiaſtiques. Mais les ſentimens de la chair & du ſang ne luy faiſoient rien relaſcher de la vigueur de ſa diſcipline; & il ne ſe faiſoit pas moins craindre de ſon diſciple pour eſtre ſon oncle, depeur qu'il ne tombaſt dans la negligence. Il ne luy témoignoit de la bonté & de l'amitié qu'autant qu'Antoine le meritoit par ſon travail. [Je ne trouve point cet Eveſque dans le martyrologe Romain, ni dans celui de Ferrarius.]

'Conſtance ne prit ſoin de S. Antoine qu'aprés S. Severin, qui Ibid.
fut ſon premier maiſtre. Car ayant perdu ſon pere à l'âge de 8 ans, il courut auſſi-toſt à ce Saint avec la ſimplicité qu'un âge ſi tendre luy donnoit; & Severin en le careſſant le loüoit déja de toutes les vertus qu'il devoit avoir un jour, parceque rien n'eſtoit caché à ſes merites & à ſa lumiere. Il diſoit à tout le monde que cet enfant ſeroit un jour le compagnon [& l'imitateur] de ſes travaux, voulant peut-eſtre par cette eſperance faire croiſtre le bien qu'il commençoit à former en luy. [S. Severin l'eleva apparemment dans ſon monaſtere de Favianes,] où il ſe retira au ſortir de Lorch.

'Il retourna une fois à Comagenes à la priere des habitans, & Boll. 8. jan. p.
y rendit la [a] ſanté au fils d'un ſeigneur Ruge, qu'on regardoit déja 424. §. 39.
comme mort. [b] Il guerit un lepreux qui eſtoit venu de fort loin a §. 41.
luy demander ſes prieres, en luy perſuadant de recourir luy meſme à Dieu par des prieres continuelles: & ainſi ce lepreux ayant changé de vie, receut en meſme temps la ſanté de l'ame & celle du corps. 'Il ſauva d'un grand danger par ſes prieres, deux de ſes §. 45.
diſciples qu'il avoit envoyez dans la [haute] Norique. 'Il en fit §. 46.
jeûner un autre nommé Urſe durant 40 jours, pour eviter une maladie dont il eſtoit menacé: & Urſe ayant eſté attaqué au
mortifera papula. bout de ce temps "d'un charbon de peſte, il l'en guerit par ſes prieres.

'Le temps de ſa mort approchant, il en predit le jour deux ans §. 50.
entiers auparavant, c'eſt à dire le jour de l'Epiphanie [de l'an 480.] Il fit prier Fava Roy des Ruges & Giſa ſa femme, de le venir voir; & il les avertit des maux qui leur devoient arriver [en §. 48.
487,] s'ils ne gouvernoient leurs ſujets avec plus de douceur & de juſtice. 'Il menaça de la colere de Dieu Frederic frere de Fava, §. 51.
ſi aprés ſa mort il touchoit à rien de ce qui eſtoit dans ſon monaſtere, puiſque c'eſtoit le bien des pauvres & des captifs: & quoique Frederic proteſtaſt qu'il eſtoit dans une diſpoſition toute

§64. §49.51. oppoſée à celle-là, l'evenement fit voir que le Saint liſoit dans ſon cheur, auſſi-bien que dans les decrets de la juſtice divine. Au contraire il conſoloit ſes diſciples, & les aſſuroit que lorſqu'il ſe ſepareroit d'eux par la mort, Dieu neanmoins ne s'en ſepareroit pas.

§52. Il tomba malade d'une douleur de coſté le 5 de janvier. Le troiſieme jour il fit aſſembler ſes diſciples au milieu de la nuit, [du 7 au 8,] pour les exhorter à la priere, à la penitence, & aux autres vertus Chrétiennes: & aprés les avoir tous embraſſez, il receut le ſacrement de la communion, & commença le pſeaume 150, avec lequel il finit ſa vie le 8 de janvier, auquel l'Egliſe honore encore aujourd'hui ſa memoire. §53. p.483. p.495.§50. §55. Il paroiſt qu'il n'eſtoit pas extremement âgé. n.g. §54. Il mourut ſix ans entiers avant le tranſport de ſon corps en Italie, qui ſe fit en 488. Ainſi il faut qu'il ſoit mort en 482. Frederic nonobſtant toutes ſes proteſtations, vint auſſitoſt piller ſon monaſtere: mais il fut tué au bout d'un mois par ſon neveu. V. Odoacre §12. &c.

§55. La congregation que le Saint avoit formée, ne laiſſa pas de ſubſiſter en ce lieu ſous la conduite du Preſtre Lucille, [juſqu'en l'an 488, auquel] Odoacre tranſporta en Italie les peuples de la Norique, comme S. Severin l'avoit predit pluſieurs fois: Et il avoit ordonné que quand cela arriveroit, on tranſportaſt auſſi ſon corps, comme celui de Joſeph; afin que ce fuſt un lien pour unir tous ſes diſciples, & les empeſcher de ſe ſeparer. §39.40. §55. On tira donc du tombeau ſon corps encore tout entier, quoiqu'il n'euſt point eſté embaumé, & qui rendoit meſme une odeur tres agreable. Il fut porté en un chaſteau de l'Italie nommé *Moni Feletus* n.h. qui peut eſtre Feltre dans l'Etat de Veniſe, ou [plutoſt] S. Leon au duché d'Urbin. §56.57. Il demeura quelque temps en ce lieu, [& apparemment au moins juſqu'en l'an 493, auquel Theodoric demeura paiſible poſſeſſeur de l'Italie.] §57. Il n'y fut point mis en terre, §56. mais il fit divers miracles.

§57. L'un & l'autre anima la pieté d'une Dame [de Naple] nommée Barbarie, laquelle avoit dés auparavant beaucoup de reſpect pour S. Severin. Elle pria par lettres toute la congregation des §19.45. diſciples du Saint, & le Preſtre Marcien, §57. qui en eſtoit alors le chef, [de venir à Naple avec le corps de Saint Severin.] Le Pape Gelaſe [qui gouverna depuis 492 juſqu'en 496,] y joignit ſon autorité. Ainſi Barbarie obtint ce qu'elle ſouhaitoit. Le peuple de Naple vint audevant des reliques du Saint: le ſaint Eveſque

Boll. 8. jan. p. 478. §50.

1. qui avoit autrefois eſté diſciple de S. Valentin de V. S Leon §175.

Victor les receut, & les mit dans le mauſolée que Barbarie avoit
fait preparer au chaſteau de Lucullane, entre Naple & Pouzo- n.1.
V. Odoacre les, [où Odoacre avoit relegué en 476, Auguſtule dernier Em-
§ pereur d'Occident.] Baronius fait quelques remarques ſur ce lieu. Bar.8.jan i.
&c. Il ſe fit beaucoup de miracles & dans cette tranſlation meſme, Boll.§ 58.60.
& depuis. On baſtit au meſme lieu un monaſtere ſous le nom de §60.
S. Severin, pour ſes diſciples. S. Gregoire[a] & S. Iſidore de Seville §49.
en parlent. Eugippe en fut Abbé aprés Marcien. [a] p.497.§1.
[b] Iſ.H.ſcr.c.13.

[1] Il arriva l'an 509, qu'on publia une lettre d'un laïque de qua- [c] Ib.Boll.§45.
lité, qui y faiſoit la vie d'un moine d'Italie nommé Baſilique, [d] Boll.p.484.§1.
[qu'on ne connoiſt pas aujourd'hui] Eugippe ayant vu cette let- §1.
tre, témoigna avoir de la douleur de ce que ceux qui en eſtoient
capables, negligeoient de mettre de meſme par écrit une vie
auſſi admirable qu'eſtoit celle de S. Severin. Cette plainte vint §2.
juſqu'à l'auteur de la vie de Baſilique, lequel manda auſſi-toſt à
Eugippe qu'il eſtoit preſt de ſatisfaire à ſon deſir, s'il vouloit luy
envoyer des memoires. Eugippe dreſſa pour cela l'ouvrage qui
eſt venu juſqu'à nous, avec quelque regret neanmoins de four-
nir une ſi belle matiere à un laïque & à un homme qui en l'ornant
par une eloquence humaine, oſteroit la connoiſſance des vertus
du Saint, à tous ceux qui n'eſtoient pas tout à fait inſtruits des
lettres humaines, [c'eſt à dire aux perſonnes les plus capables
d'en profiter. Car on voit par Ennode & par Caſſiodore, que
l'art de l'eloquence de ce temps là eſtoit de ne ſe faire entendre
qu'à peu de perſonnes, & par une grande contention d'eſprit.

2. Eugippe ne dit pas comment il ſe degagea de ce laïque.] On §1.
voit ſeulement que deux ans aprés, [en 512,] le Diacre Paſcaſe,
qui eſtoit un homme de pieté & d'erudition, l'ayant prié de luy
faire voir les memoires qu'il avoit dreſſez, il embraſſa avec joie
cette occaſion; & en luy envoyant ſes memoires, il le pria d'en
compoſer une hiſtoire, ſans s'arreſter aux ſentimens que ſon hu-
milité avoit accoutumé de luy donner. Il luy envoya en meſme §3.
temps un nommé Deogratias, fort bien inſtruit des miracles que
Dieu avoit faits par S. Severin, ſoit dans ſa tranſlation, ſoit à
Lucullane, afin que Paſcaſe les ajoutaſt à la vie.

Il faut diſtinguer ce Paſcaſe du Diacre de meſme nom, qui a Mir.p.38.133.
traduit le ſettieme livre des vies des Peres, s'il eſt vray, comme 148.
l'écrit Sigebert, qu'il l'ait traduit à la priere de S. Martin de Bra-
gue, qui vivoit à la fin du VI. ſiecle. On croit que c'eſt plutoſt p.133.Bar.496.
Paſcaſe Diacre de Rome, honoré par l'Egliſe le 31 de may, & §50.52.
dont S. Gregoire parle dans ſes Dialogues. [Mais ſi cela eſt, il [e] Greg.dial.l.4.
c.40.41 p.293.
296.

c.40.p.293.c. ſemble neceſſaire de dire,]que ce Paſcaſe qui demeura toujours perſuadé que l'election de Laurent eſtoit meilleure que celle de Symmaque ,[ſe réunit neanmoins à la communion du dernier, n'y ayant pas d'apparence qu'Eugippe euſt voulu avoir tant de familiarité avec une perſonne qui eſtoit hors de la communion Catholique.]

Boll.8.jan.p. 485.§ 5. 'Quoy qu'il en ſoit, Paſcaſe ayant vu ce qu'Eugippe appelloit ſes memoires, trouva que c'eſtoit une hiſtoire tres digne d'edifier toute l'Egliſe, & à laquelle l'eloquence des plus habiles n'avoit rien à ajouter, outre qu'on raporte toujours bien mieux ce qu'on a vu ſoy meſme, que ce qu'on a appris des autres, & qu'un diſciple a[plus de droit &]plus de facilité que perſonne pour faire connoiſtre les vertus de ſon maiſtre, dont une longue ſuite de temps luy a fait connoiſtre la ſolidité. Ainſi ſans vouloir toucher à cet ouvrage, il écrivit à Eugippe pour l'exhorter à la publier. Le ſtyle ſimple & facile dans lequel elle eſtoit écrite, luy parut meſme une raiſon pour la donner telle qu'elle eſtoit. [Et pluſt à Dieu que toutes les vies des Saints fuſſent écrites comme celle-ci. On les croiroit toutes vraies. Eugippe ſuivit le conſeil de Paſcaſe : Car il eſt indubitable que c'eſt luy qui parle dans la vie de S. Severin.]'S. Iſidore la marque entre les ouvrages par leſquels il avoit inſtruit l'Egliſe. 'L'anonyme de Mr Valois en cite divers endroits, ſans dire neanmoins de qui elle eſt. 'Ceux qui ont travaillé ſur l'hiſtoire d'Auſtriche, n'ont pas manqué de s'en ſervir. Velſer l'a donnée le premier toute entiere, & Bollandus 'l'a revuë enſuite ſur de nouveaux manuſcrits. [Elle eſt traduite en françois dans les Saints illuſtres de M^r d'Andilli.] 'Ce livre repandit les actions & les miracles de S. Severin par toute la terre. [Car c'eſt l'unique ſource, avec le paſſage d'Ennode, de tout ce qu'on peut dire de luy,] 'ce que divers modernes y ont ajouté n'eſtant que des fables.

I.H.ſcr.c.13. Am.an.p.478. Velſ.p.633.634 Boll.8.jan.p. 483.§ 2. p.1098.f. p.483.§ 3-8.

Greg.l.7.ep.85 86.p.846. a l.2.ep.19.p. 495. l.8.ep.8.p.899. d. Boll.8.jan.p. 1100.§ 9. b p.498.§ 7-9.

'S. Gregoire le grand demanda des reliques de S. Severin pour conſacrer des egliſes ſous ſon nom, [a] & une entr'autres à Rome qui avoit eſté long temps entre les mains des Ariens. 'Il parle auſſi d'Amand Preſtre de la chapelle de S. Severin à Lucullane, elu Eveſque de Sorrento. 'On baſtit dans la ville meſme de Naple un monaſtere ſous le nom de S. Severin, [b] & Bollandus ſoûtient que c'eſt de celui-ci, non d'un Eveſque de meſme nom, comme quelques uns le pretendent.

Du Pin,t.5.p.75. a 'Je ne ſçay pas pourquoi l'on dit que Bollandus ne l'a donnée qu'en partie. Il y ajoute meſme une lettre d'Eugippe à Paſcaſe qui n'eſt point dans Velſer.

'En l'an 909, [a] ceux de Naple voulant détruire le chaſteau de Lucullane, à cauſe qu'on craignoit les Sarrazins, on en retira le corps de S. Severin, & on le tranſporta dans le monaſtere de ſon nom qui eſtoit dans Naple: ce qui fut accompagné & ſuivi de quelques miracles. 'Son corps fut mis dans un meſme tombeau avec celui de S. Sofie Martyr, apporté auſſi de Miſene. 'Nous avons une hiſtoire de cette tranſlation de S. Severin. [b] On l'attribuë à Jean Diacre qui fut preſent à cette tranſlation. [c] Elle eſt adreſſée à Jean Abbé de S. Severin de Naple, 'qu'on croit eſtre celui meſme qui receut le corps du Saint. [Cette piece eſt donc originale, mais fort mal écrite.] 'Elle porte que le corps de Saint Severin fut trouvé à Lucullane le 10 de ſeptembre, '& porté à Naple le lendemain; 'quoiqu'on pretende aujourd'hui que ce fut le 10 d'octobre, auquel tout le dioceſe de Naple fait une feſte de S. Severin. [Je ne ſçay s'il y auroit faute dans l'écrit de Jean Diacre.] L'Abbé [Jean] ayant chez lui le corps de S. Severin, ſongea auſſi-toſt à embellir ſon egliſe, [ce qu'apparemment Saint Severin n'auroit pas fait.] 'Ce monaſtere de S. Severin ſubſiſte encore aujourd'hui entre les mains des Benedictins du mont Caſſin.

[a] p. 1098. c. f.
[a] p. 1100. 1103.
Rein. p. 942.
Boll. 8. jan. p. 1098-1103.
[b] g. 498. § 3.
[c] p. 1098. c.
n. a | p. 400. d.
p. 1100. f.
p. 1101. § 12. f.
p. 499. § 10.
§ 7. 10.

SALVIEN, PRESTRE DE MARSEILLE.

QUOIQUE le nom de Salvien n'ait eſté mis que depuis peu par M.r du Sauſſay entre ceux des Saints dans le martyrologe de France, '& que meſme l'Egliſe de Marſeille où il a fleuri, ne luy rende encore aucun honneur particulier, [neanmoins les eloges qu'il a receus dans l'antiquité, donnent lieu de juger qu'il a toujours merité ce titre.] 'S. Eucher de Lion, qui luy avoit confié le ſoin de ſes enfans S. Salone & S. Veran [depuis Eveſques,] le luy donne de ſon vivant, ſelon la

Maſſ. an. p. 185.
Boll. 16. jan. p. 21. § 16. b.
Euch. ad Sal. p. 345.

coutume de ce temps là, en y ajoutant cet eloge, qu'il excelloit
Boll.16.jan.p. 20§19. egalement en eloquence & en ſageſſe. 'S. Honorat le mettoit au nombre de ſes plus intimes amis. S. Hilaire d'Arles faiſant l'eloge du meſme S. Honorat, le releve publiquement par les loüanges que luy avoit données Salvien, qu'il qualifie un homme excellent & un tres heureux ſerviteur de J C.' Gennade dit que
Genn.c.67. n'eſtant que Preſtre, on pouvoit dire avec verité qu'il eſtoit 'le maiſtre des Eveſques. [Il faut qu'il ſoit né vers l'an 390, puiſqu'au
Boll.§19. commencement de 429 ou 430,] 'il eſtoit Preſtre, & aſſez illuſtre
Salv.ep.1.p.198 pour recevoir des eloges publics par Saint Hilaire. 'En loüant un jeune homme né d'une famille conſiderable, il dit qu'il en parleroit plus avantageuſement s'il n'eſtoit pas ſon parent. Ce jeune homme avoit eſté pris à Cologne avec ſa mere & "ſes proches. *cum ſuis.*
[Cela nous donne lieu de juger que Salvien eſtoit auſſi d'une famille illuſtre, ou de Cologne, [a] ou des environs.] Il dit en effet
gub.l.6.p.142. 144. 1.
p.142.143. qu'il avoit vus les dereglemens de ceux de Treves & de Cologne: 'Et aprés avoir dit qu'il vouloit parler de ſa patrie & des villes des Gaules, il commence par Treves & par Cologne.
Genn.c.67. 'Il ſe rendit habile dans les ſciences humaines, & [depuis] dans les divines, comme on le voit aſſez par ſes ouvrages écrits d'un
Du Pin,t.4.p. 323. ſtyle "étudié, orné, mais net, 'aiſé * & agreable: & il y a peu d'auteurs qui écrivent mieux. [Il eſt ſeulement un peu trop diffus & *ſcholaſtico.* * &c.
Sixt.l.4.p.375. l.2. trop abondant, comme le ſont preſque tous les Gaulois du V. ſiecle;] 'quoique Sixte de Sienne diſe qu'il a écrit pluſieurs ouvrages fort eſtimez, d'un ſtyle bien latin, clair & ſuccinct. [Tout
Du Pin,p.523. ce qu'on peut luy accorder,] c'eſt qu'il eſt plus ſerré que Lactance; comme on trouve auſſi qu'il eſt plus divertiſſant & plus inſtructif. Les matieres qu'il traite nous ſont meſme aujourd'hui plus neceſſaires, [parcequ'elles regardent les mœurs.]
Salv.ep.4.p.201 204.205. 'Il ſe maria à Palladie fille aiſnée d'Hypace & de Quiete, & il
a p.201.205. en eut une fille nommée Auſpiciole. [b] Hypace eſtoit payen: Mais
b p.203. Salvien eſtoit déja chrétien quand il epouſa ſa fille; [c] & il ſemble
c p.204. que Pallade "fiſt auſſi profeſſion du chriſtianiſme. [d] Salvien ne ſe *reverentia*
d p.203. contenta pas d'eſtre chrétien: Il voulut avancer dans la pieté, *chriſti.*
p.204. [& monter à un degré plus parfait.] 'Il en parla à ſa femme, & l'exhorta à embraſſer avec luy la chaſteté & la religion, [c'eſt à dire apparemment la vie monaſtique.] Elle eut honte de luy reſiſter dans une choſe ſi glorieuſe, & eut moins de peine à le ſuivre, que de ce qu'elle ne l'avoit pas prevenu. [Elle prevoyoit ce

Anor.ſym.p.49. 1. 'Mr Aotelmi veut qu'il fuſt de Toul ou de quelque autre lieu prés de Treves: [Il n'en a point de preuve particuliere.]

ſemble le mecontentement que ſon pere & ſa mere en auroient.] Mais ſon reſpect & ſon amour pour J.C, l'emporta ſur toutes les conſiderations humaines ; & elle crut qu'on ne pouvoit reprendre avec juſtice ce qu'elle faiſoit pour l'amour de Dieu, & pour obeïr à ſon mari à qui ſon pere & ſa mere l'avoient ſoumiſe. Ainſi elle devint la ſœur de Salvien, qui l'aima encore plus qu'auparavant, parcequ'il aimoit J. C. en elle. p.203.

Hypace vit avec douleur la converſion de ſon gendre & de ſa fille. On n'eut pas lieu de s'en étonner tant qu'il demeura payen, puiſque ſi un pere ne devoit pas haïr ſon fils, l'erreur ne pouvoit pas aimer la verité. Ce qui fut ſurprenant, fut qu'Hypace s'eſtant depuis fait chrétien, ſon changement ne put faire ceſſer un mecontentement qui devenoit par ce moyen tout à fait deraiſonnable. Salvien & Palladie s'en allerent dans un pays fort eloigné de luy, [ſoit pour ſe ſouſtraire à ſa colere, ſoit pour y vivre dans la ſolitude, ſoit à cauſe des barbares qui couroient les Gaules depuis 407.] Ils furent prés de ſept ans ainſi eloignez d'Hypace, ſans recevoir une ſeule lettre de luy, quoiqu'ils luy écriviſſent l'un & l'autre [aſſez ſouvent.] Ibid. p.202.

Enfin ils luy écrivirent tous deux enſemble, & y joignirent meſme leur fille Auſpiciole, pour faire un dernier effort ſur l'eſprit d'Hypace & de ſa femme, & employer tout ce qu'il y a de plus vif & de plus tendre dans la nature pour les flechir, n'y ayant rien qu'on ne doive tenter pour reconcilier un pere. Ils parlent avec beaucoup de force dans cette lettre qui eſt venüe juſqu'à nous, de l'injuſtice du mecontentement d'Hypace, parceque la cauſe de Dieu qu'ils avoient à défendre avec la leur, leur permettoit de parler avec liberté : mais ils le font en meſme temps avec toute ſorte d'humilité, & de reſpect, parceque des enfans doivent parler avec toute la ſoumiſſion poſſible à leurs peres, lors meſme qu'ils ſoûtiennent une bonne cauſe. Ibid. p.205. p.203.

Salvien écrit avec la femme, afin qu'Hypace ſçeuſt qu'ils eſtoient enſemble, & qu'il ne craignit rien de ce coſté là [On peut s'étonner] de ce qu'il y repreſente ſa fille comme un enfant qui commençoit à peine à parler. Et neanmoins y ayant prés de ſept ans qu'il n'avoit point receu de lettre d'Hypace, [il faut qu'elle euſt pour le moins cet âge.] Cette lettre paſſe pour la plus belle de celles qui nous reſtent de Salvien. Nous ne ſavons point quel ſuccés elle eut, & nous n'entendons plus parler depuis ce temps là, ni d'Hypace, ni de Quiete, ni de Palladie, ni d'Auſpiciole. p.202. p.206. p.202. Du Pin, t. 4. p. 523.

Salvien ſe met quelquefois au nombre de ceux qui avoient Salv. ad Eccl. l. 2. p. 259. 260.

embraſſé la philoſophie de la religion, [c'eſt à dire la retraite & la vie monaſtique.] La vehemence avec laquelle il parle contre ceux qui faiſant une profeſſion particuliere de pieté, ne laiſſent pas de conſerver leur bien, [fait juger qu'il n'avoit au plus reſervé du ſien, que ce qui eſtoit preciſément neceſſaire pour l'entretien de ſa famille : (car il veut bien qu'on en reſerve pour cela, quoiqu'il en parle comme d'une tolerance,) & qu'il avoit donné le reſte, non à ſes parens, mais aux pauvres.] Auſſi nous verrons que ſes parens dans leur miſere eurent recours, non à ſes richeſſes, mais au credit & au pouvoir qu'il avoit ſur les gents de bien.

l.2.p.264.

ep.1.p.199.

[Le lieu d'où il écrivit à Hypace, eſt peut-eſtre la ville de Marſeille,] où il y a apparence qu'il a paſſé le reſte de ſa vie. [Ainſi c'eſt peut-eſtre avant ſa retraite] qu'il fut témoin des crimes de ceux de Cologne[a] & de Treves, preſts à eſtre ruinez, [apparemment pour la troiſieme fois,] auſſi-bien que de la miſere de ces derniers aprés le troiſieme pillage de leur ville, que Mr Valois & le P. le Cointe mettent vers l'an 418, entre les premiers exploits des François ſous Pharamond. [b] Salvien croyoit alors ceux de Treves dans le comble de la miſere : mais il les jugea encore plus miſerables, lorſque quelques perſonnes de qualité qui y eſtoient reſtez, demanderent à l'Empereur que l'on y celebraſt des jeux, pretendant que c'eſtoit le moyen de remettre la ville dans ſa ſplendeur. Cependant cette demande irrita la colere de Dieu contr'eux. Il ruina cette ville pour une quatrieme fois, & elle en eſtoit encore accablée, lorſque Salvien écrivoit [peu aprés l'an 439] Ainſi il vaut mieux mettre cette quatrieme priſe de Treves vers l'an 440, [c] que dés l'an 415, comme veut Bucherius.

Genn.c.67.

Salv.gub.l.6.p.144.

[a] p.143. p.145.146. Val.r.Fr.l.3.p.113.120 Coint. an.418.

[b] Salv.gub.l.6. p.147.

p.133. Val.r.Fr.l.3.p.113.

[c] Buch.belg.l.14.c.6.p.444.1.

[d] La maniere dont Salvien parloit dans un de ſes écrits, de l'union qui eſtoit entre S. Honorat & ſa congregation, [fait aſſez voir qu'il demeuroit en Provence, & qu'il avoit une connoiſſance particuliere du celebre monaſtere de Lerins avant que Saint Honorat en fuſt tiré en 426, pour eſtre fait Archeveſque d'Arles.] Il eſtoit des amis particuliers de ce grand Saint. [Nous avons déja dit] qu'il eſtoit Preſtre en 429 ou 430, [& aſſurément déja celebre & connu dans l'Egliſe,] puiſque S Hilaire d'Arles le citoit publiquement, & autoriſoit par le témoignage de ſes écrits, les eloges qu'il donnoit à S. Honorat. Il eſtoit Preſtre de Marſeille.

[d] Salv.pr.p.5.

Genn.c.65.

[Ce fut dés ce temps là au pluſtard] que S. Eucher luy confia ſes deux enfans, Saint Salone & S. Veran, qui ayant d'abord eſté inſtruits par S. Honorat & S. Hilaire, furent perfectionnez dans toutes

Salv.ep.9.p.215 Euch.ad Salv. p.345.

toutes les regles des choſes ſpirituelles par les Saints Salvien & Vincent, [ſans doute depuis que S. Honorat euſt eſté fait Eveſque d'Arles en 426. Salvien conſerva toujours depuis un amour de pere pour Salone [& Veran.] Il paroiſt meſme qu'il prenoit quelque autorité ſur S. Eucher, qui le traitoit de ſon coſté avec beaucoup de reſpect, & luy écrivoit toujours dans les occaſions qui s'en rencontroient. De ſorte qu'au commencement qu'il fut Archeveſque de Lion, Salvien ayant receu un compliment de luy par un de ſes gents ſans lettre, il luy manda qu'il eſtoit ſurpris de ce changement, & l'avertit aſſez ſerieuſement de prendre garde à ne ſe pas laiſſer enfler comme les autres par les honneurs & les dignitez. Il vit [avec joie] les deux enfans de ce Saint, devenir les maiſtres des Egliſes, [Salone ayant apparemment eſté fait Eveſque de Geneve, & Veran de Vence:] & il eſpera qu'ayant eſté ſes diſciples, ils ſeroient ſes interceſſeurs auprés de Dieu. S. Eucher luy envoya les livres qu'il avoit faits pour leur inſtruction; & il l'en remercia par une lettre que nous avons encore.

Salv. ep. 9. p. 215. ep. 2. p. 200. V. S. Eucher §7. p. 215. p. 214.

[Il paroiſt avoir eſté exact aux devoirs de la civilité humaine,] ſachant qu'encore que les gents d'honneurs n'oublient pas leurs amis, nous devons neanmoins contribuer ce que nous pouvons de noſtre part à entretenir & augmenter leur amour pour nous, en leur donnant des marques de celui que nous avons pour eux. C'eſt par cette raiſon qu'il écrit un compliment à un Limene, qui ce ſemble n'eſtoit pas meſme chrétien. Mais il eſperoit que J.C. qui luy avoit donné des chrétiens pour amis, luy donneroit auſſi enfin ſon amour. Il demande pardon avec beaucoup d'humilité à un Eveſque nommé Agrice, de quelque defaut de civilité dont il avoue qu'il eſtoit coupable. La lettre eſt imparfaite. Cet Agrice eſt ſelon les uns, Agrece de Sens, qui vivoit vers l'an 480, & ſelon d'autres, Agrece d'Antibe, qui aſſiſta en 506 au Concile d'Agde, [ce qui eſt bien eloigné de Salvien, mort peut-eſtre dés 480.]

ep. 6. p. 212. ep. 3. p. 201. n. p. 407.

La lettre à Aper, & à Vere, n'eſt qu'un compliment pour s'excuſer de la liberté qu'il prenoit de prevenir ces perſonnes, qu'il dit eſtre ſes amis, mais beaucoup elevez audeſſus de luy. [Il y a un Aper celebre dans les lettres de S. Paulin.] Catture qui eſtoit une ſainte ſervante de Dieu, fut attaquée d'une grande maladie dont elle revint neanmoins. Salvien luy écrit qu'il ſe rejouit de ſa gueriſon, parceque les hommes qui ne ſavent ſouvent ce qu'ils doivent deſirer, ont accoutumé de ſe rejouir dans ces ren-

ep. 7. p. 212. 214. V. S. Paulin §42. 44. ep. 5. p. 210.

p.210.211. contres par une affection plus humaine que ſage. Il luy montre enſuite quel eſt l'avantage des maladies, & l'état où doivent eſtre
g ib.l.1.p.12. les gents de bien quand ils en reviennent. Il cite luy meſme cet-
n.p.384. te lettre dans un ouvrage fait un peu aprés l'an 439. Mais il la cite
[a] comme ſi elle eſtoit plutoſt d'un autre que de luy. 1.

p.1.p.199. Salvien acquit [par ſa pieté] beaucoup d'autorité parmi les Saints & les gents de bien. Il le reconnoiſt luy meſme, mais avec une humilité agreable & ingenieuſe : Je ne le deſavoue pas, dit-il, pour ne me pas rendre ingrat de la grace qu'ils me font. Mais en reconnoiſſant qu'ils me l'accordent, je ſuis obligé de reconnoiſtre auſſi que je ne la merite point. S'il y a donc quelque choſe en moy qui plaiſe aux autres, cela ne vient point de moy. C'eſt un don que jay receu pour l'avantage des perſonnes à qui je puis eſtre utile par ce moyen. Ainſi ſi je n'en faiſois pas uſage & que je vouluſſe le cacher, je craindrois de leur refuſer en cela une choſe qui leur appartient plus qu'à moy. Mais il n'uſoit de ſon credit qu'avec beaucoup de moderation & de retenuë, pour ne pas abu-
p.198. ſer de cette grace. Car le deſir ardent qu'il avoit de plaire à ſes amis, luy faiſoit regarder leurs peines comme des fautes dont il eſtoit coupable, & ſouffrir la punition d'un homme qui deplaiſt, lorſqu'il ne pouvoit pas leur plaire autant qu'il le ſouhaitoit.

Ibid. Ce fut de cette maniere qu'il en uſa pour un jeune homme de ſes parens, qui avoit eſté pris à Cologne avec ſa mere & toute ſa famille, lorſque la ville eſtoit tombée ſous la puiſſance des [Fran-
gpb.l.6.p.133. çois,] l'avant que Salvien écriviſt ſes livres ſur la Providence. [a] Sa
144. mere [& luy auſſi ſans doute] avoient eſté delivrez de ſervitude ;
a ep.1.p.198. mais ils eſtoient demeurez ſi pauvres, qu'ils n'avoient ni de quoy vivre à Cologne, ni de quoy aller autrepart. Ainſi cette femme qui eſtoit d'une naiſſance conſiderable, eſtoit reduite à vivre encore en eſclave, & à gagner ſa vie à travailler pour les femmes des barbares. Salvien la repreſente comme une perſonne de
p.199. grande pieté, & une veritable veuve. Ne voyant point d'autre remede dans ſa miſere que de recourir à Salvien, elle luy envoya ſon fils, afin qu'il luy obtinſt quelque ſecours par ſes recommandations. Salvien le fit donc avec la charité & la ſageſſe que nous
p.197.198. avons dite, toujours dans la crainte ou de manquer à l'aſſiſtance qu'il devoit à ſes parens, ou de ſe rendre importun à ſes amis.

p.197.199. Mais il voulut aſſiſter ce jeune homme d'une maniere plus excellente, & autant pour le bien de ſon ame, que pour ſon intereſt temporel : Ce fut ſur cela qu'il écrivit une lettre que nous

1. *non imprudenter quidam hoc loco dixit &c.*

avons encore ſans titre. On voit ſeulement qu'elle s'adreſſe à des p.198.199.
ſerviteurs de Dieu, plus riches des biens ſpirituels que des biens
temporels, avec leſquels il eſtoit fort uni, qui le regardoient
comme une portion d'eux meſmes, & qui formoient ce ſemble p.200.
quelque ſainte congregation, dont la ſeule vuë eſtoit capable
V. la note 2. de porter les ames à la vertu. Si Salvien a demeuré avec les ſo- Lir.p.376.
litaires de Lerins, comme quelques uns le veulent, [je croirois
volontiers que c'eſt à eux qu'il écrivoit ; quoiqu'il y euſt alors
aſſez d'autres monaſteres dans la Provence & à Marſeille meſ-
me.] Salvien adreſſe donc ſon parent à ces perſonnes, afin qu'ils Salv.ep.1.p.199
luy faſſent part de leurs richeſſes ſpirituelles, qu'ils l'inſtruiſent, 200.
qu'ils l'exhortent, & qu'ils faſſent leur poſſible pour augmenter
les biens dont ils jouiſſent, en le portant à y prendre part avec
eux [Je ne ne croy pas qu'on puiſſe tirer de là que ce jeune hom-
me qui avoit une ſi ſainte mere ne fuſt pas encore chrétien. J'ai-
merois mieux croire qu'il prie ces vrais ſerviteurs de Dieu, de
travailler à luy faire bien connoiſtre la vanité des choſes de ce
monde, & de luy inſpirer par leur exemple & par leurs inſtruc-
tions, l'amour des biens celeſtes, où il n'y a point d'inſtabilité ni
de renverſement à craindre.]

Salvien eut ſouvent de pareilles occaſions d'exercer ſa charité, p.197.
en un temps où les barbares faiſoient tant de ravages, & où les sub.
Romains qui avoient quelque pouvoir, ne s'en ſervoient que
pour opprimer les foibles [Mais nous n'en pouvons donner qu'un
„ exemple, dont il nous a conſervé la memoire.] Un jour, dit-il,
„ vivement preſſé par une pauvre perſonne, de ſolliciter en ſa fa-
„ veur un homme puiſſant, je fus obligé de ceder à ſes inſtances.
„ Je ſuppliai donc cet homme de ne pas oſter à ce pauvre le bien
„ qu'il luy vouloit ravir. Je luy repreſentai que c'eſtoit l'unique reſ-
„ource & le ſeul ſecours qu'il euſt dans ſa pauvreté. Cet homme
„ qui avoit enviſagé ce bien comme une proie qui ne devoit pas
„ echaper à ſa cupidité inſatiable, & dont l'eſperance repaiſſoit
„ déja ſa cruelle avidité, me regardant d'un œil furieux, comme
„ ſi j'euſſe voulu luy enlever, ce que je voulois l'empeſcher de
„ prendre ; Je ne ſaurois, me dit-il, vous accorder ce que vous me
„ demandez. Je le priai de m'en dire la raiſon, & il m'en donna
„ une à laquelle il n'y avoit rien à repondre : C'eſt que, dit-il, j'ay
„ juré par J. C. que je me ſaiſirois de ce bien là. Voyez donc ſi je
„ puis ou ſi je dois ne pas faire ce que j'ay juré par un nom ſi ſaint
„ que j'executerois [Salvien ne manquoit pas de réponſe.] Mais il
„ n'y en avoit point qui puſt entrer dans l'eſprit d'un tel homme.

Pour moy, dit-il, je me retirai, aprés avoir entendu une raiſon « ſi ſainte & ſi religieuſe, pour une action ſi criminelle. Car qu'y « pouvois-je repliquer qui puſt luy faire voir ſon injuſtice & ſon « aveuglement? Des perſonnes ſages & de bon ſens, pourroient- « elles s'imaginer que l'avarice puſt aller juſqu'à ce comble d'inſo- « lence, que d'oſer dire qu'on fait pour l'amour de J. C. une choſe « qui luy eſt ſi injurieuſe? O inconcevable! ô prodigieux excés de « cruauté & d'irreligion! «

[Les miſeres temporelles eſtoient grandes en ce temps là: mais elles n'eſtoient que la punition des miſeres ſpirituelles & des crimes qui ſe commettoient alors dans l'Egliſe meſme, comme Salvien le montre amplement dans tout ſon ouvrage ſur la
ep.9.p.217. Providence.] 'Au lieu que le chriſtianiſme nous oblige de preferer Dieu à toutes choſes, il n'y avoit rien que l'on ne preferaſt à Dieu.
p.217. 'On demeuroit long-temps dans les crimes, *& au lieu de les ex-
* p.218. pier par les ſatisfactions laborieuſes d'une penitence publique, on ne les rachetoit pas meſme par les remedes ſi aiſez des aumoſnes & des œuvres de miſericorde, qu'on negligeoit dans l'adverſité comme dans la proſperité, & à la mort auſſi-bien que durant la vie. La dureté des hommes eſtoit ſi grande, qu'ils ne croyoient
p.217. perdre que ce qu'ils donnoient pour leur ſalut. 'Ceux meſmes qui ſe ſoumettoient à la penitence, avoient plus le nom que les
p.218. actions de penitens. 'L'avarice regnoit preſque generalement dans tout le monde, dans les laïques, dans les penitens & 'ceux *con verſi.* qui faiſoient profeſſion de quitter le monde, dans les veuves, dans les vierges ſacrées, meſme dans les Diacres, dans les Preſtres, & dans les Eveſques.

p.216. 'Comme Salvien eſtoit perſuadé que c'eſt Dieu [& non l'ar-
p.217. gent] que nous devons aimer ſur toutes choſes; '& plus encore
p.218,219. dans la paix que dans la perſecution, 'le zele de Dieu excita dans ſon cœur comme un feu brulant, qui le devorant au dedans de luy meſme, le contraignit dans l'ardeur qui le preſſoit, de faire eclater ſes plaintes. Il crut ne les pouvoir mieux adreſſer qu'à l'Egliſe en general, puiſque les maux qu'il reprenoit, n'eſtoient pas de quelques particuliers, mais repandus dans toute l'Egliſe.
p.219. 'Il ne voulut pas mettre ſon nom à cet ouvrage, afin que Dieu ſeul ſçeuſt ce qu'il ne faiſoit que pour ſa gloire, & qu'il euſt d'autant plus de recompenſe à attendre de luy, qu'il auroit eu plus de
p.219.220. foin d'eviter la gloire des hommes. 'De plus, comme il s'eſtimoit le dernier des hommes, non par le langage d'une humilité affectée, mais par le jugement qu'il portoit ſincerement de luy meſ-

me, & qu'il croyoit meriter d'eſtre auſſi peu eſtimé des autres que de luy meſme, il eut peur que le mepris qu'on feroit de l'auteur, ne fiſt mepriſer les veritez qu'il vouloit dire; parceque ſouvent on regarde moins à la verité de ce qu'on lit, qu'à la qualité de celui qui a fait l'ouvrage. Mais il ne voulut pas y mettre p.220.221. le nom d'un autre, de crainte que ce ne fuſt une eſpece de menſogne; ce qu'il n'euſt pas voulu commettre ſous quelque pretexte de pieté que ce fuſt: Car il eſtoit ſcrupuleux ſur ce point, juſqu'à craindre meſme où il n'y avoit rien à craindre. Il prit donc le nom de Timothée qui luy convenoit tout à fait, parceqn'il ne travailloit que pour *l'honneur de Dieu*, [& qu'on pourroit aiſément juger que ce n'eſtoit pas le nom d'un auteur latin de ce temps là.]

Cet ouvrage eſtoit diviſé en pluſieurs livres.[a] Auſſi nous avons p.215.221. encore aujourd'hui quatre livres adreſſez à l'Egliſe Catholique [a] p.222. ſous le nom de Timothée. Ce ſont ſans doute les quatre que Gennade dit que Salvien avoit faits contre l'avarice. [Car c'eſt le veritable ſujet de cet ouvrage.] Mais il la combat particulierement Genn.c.67 Du Pin t.4.p.514. Salv.p.222. dans ceux qui ſont ſi attachez à leurs biens, que meſme à la mort ils ne ſongent pas à les donner à J.C pour racheter leurs pechez.

Il a trouvé cette avarice ſi contraire au mepris que nous de- p.223. vons faire des richeſſes, ſelon l'Evangile, & à l'exemple des premiers chrétiens, qu'il a cru devoir armer tout ſon zele pour la combatre. Mais il faut avouer qu'il peut avoir eſté quelquefois Du Pin, p.523. un peu trop loin. Car il ſemble vouloir que tout le monde ſoit Salv.ad Ec.l.2 obligé, pour eſtre ſauvé, de donner ſon bien, & de le laiſſer en p.250.&c. mourant aux pauvres: & il ne veut pas dire qu'un pere puiſſe, l.3.p.270.271 ſans pecher, laiſſer meſme une partie de ſon bien à ſes enfans. [Mais ces endroits rares ne nuiront à perſonne: & les autres peuvent profiter beaucoup Car il y a de fort belles choſes dans ces livres:] & ce qu'il peut y avoir d'un peu trop fort, n'empeſche Du Pin, p.523. pas qu'on ne puiſſe dire que ſa morale eſt auſtere, ſans eſtre deraiſonnable. En parlant avec vehemence contre ceux qui ne vi- Salv.ad Ec.l.2 vent pas conformément à la ſainteté de l'état qu'ils profeſſent, il p.248. proteſte que pour les autres il les honore, il les reſpecte, il les revere comme les imitateurs, les amis, les membres de J.C, & qu'il ne parle d'eux que pour meriter quelque part dans leur ſouvenir.

Il ſemble vouloir en un endroit que la concupiſcence ne ſoit p.249. défenduë que par la loy poſitive. Mais il n'en dit qu'un mot en paſſant, en parlant d'autre choſe, [& il ſeroit injuſte de luy attribuer ſur cela une penſée qui eſt purement Pelagienne. Il paroiſt

au contraire avoir meſme eſté oppoſé aux Semipelagiens qui faiſoient alors tant de bruit dans Marſeille. [Car il dit que nous devons regarder comme une grande grace de Dieu, de nous avoir donné la volonté de luy conſacrer noſtre bien.] Il met un état moyen entre celui de la beatitude, & celui de la miſere du feu, & des tourmens de l'enfer. [Mais ce n'eſt point en la meſme maniere que les Pelagiens.] Car il le dit pour les adultes. [On trouve quelque choſe de ſemblable dans S. Gregoire de Nazianze, & dans divers autres anciens.] Il dit dans un autre ouvrage, en parlant d'Abraham, que Dieu choiſit entre tous, celui qu'il vit eſtre le meilleur. D'autrepart neanmoins il reconnoiſt que Dieu nous donne preſentement les dons de la pieté, pour recompenſer dans le ſiecle futur, les dons qu'il nous accorde dans celui-ci. *veligionis munera.* [M. du Pin qui fait un grand extrait de cet ouvrage, [ne remarque point qu'il y ait aucune faute conſiderable.]

l.1.p.240.

l.3.p.297.

gub.l.1.p.19.

l.7.p.155.

Du Pin, t.4.p. 516-522,

ep.9.p.221. ad Eccl.l.3.p. 269.

Salvien fit cet ouvrage dans le deſſein de ſervir à tout le monde, & en ſouhaitant que ceux qui y verroient leurs vices depeints, receuſſent avec charité ce que la charité luy faiſoit dire.

l.4.p.318. Il n'ignoroit pas neanmoins que ſon diſcours paroiſtroit dur & ſevere. Mais qu'y faire, dit-il? Nous ne pouvons pas changer la « nature des choſes. Pour annoncer la verité, il faut neceſſaire- « ment uſer de la force que la verité meſme exige & preſcrit. Ce « n'eſt que par des voies dures & penibles que l'on arrive au royau- « me. Il faut donc, continue-t-il, ou demeurer dans le ſilence, ou « deplaire aux hommes, puiſque les méchans aiment mieux haïr « la verité que leurs vices. Et que peuvent faire dans cette diffi- « culté, ceux à qui J.C. a donné ordre de parler? Ils deplaiſent à « Dieu, s'ils ſe taiſent: Ils deplaiſent aux hommes, s'ils parlent. « Mais il vaut mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes. Il ajoute que « le moyen de ne pas trouver la verité dure, c'eſt de n'eſtre pas « dur. Car tous ceux, dit-il, qui haïſſent la loy de Dieu, ont en « eux meſmes la cauſe de cette averſion qu'ils en ont. Le degouſt « qu'ils en ſentent ne vient point de cette divine loy, mais de leur « propre corruption. La loy eſt bonne, mais leurs mœurs ſont cor- « rompuës. C'eſt donc aux hommes à changer leurs affections & « leurs inclinations. Quand elles ſeront reglées, rien de ce qu'une « loy ſi ſainte leur commande, ne leur pourra deplaire. Dés qu'un » homme devient bon, il ne peut pas ne point aimer la loy de Dieu.

p.318.319.

p.319.

ep.9.p.215. Lorſque cet ouvrage eut eſté publié, Salone [fils de S. Eucher,] autrefois diſciple de Salvien, & alors Eveſque, luy en écrivit à

luy meſme, & luy demanda pourquoi ces livres portoient le nom de Timothée; & que s'il n'en rendoit une bonne raiſon, cela eſtoit capable de les faire traiter d'apocryphes, comme eſtant ſuppoſez à un Apoſtre; [ce qui fait voir le jugement que l'Egliſe veut qu'on faſſe des ouvrages ſuppoſez à S. Clement & à Saint Denys. Je ne ſçay ſi Salone en s'adreſſant à Salvien, vouloit luy témoigner qu'il ſe doutoit bien qu'il eſtoit auteur de ces livres. Quoy qu'il en ſoit,] Salvien le diſſimule, & luy repond, qu'il luy fait beaucoup d'honneur, de croire qu'il s'intereſſe à maintenir l'autorité des ouvrages qui pouvoient eſtre utiles à l'Egliſe; que pour celui-ci, il ne pouvoit pas eſtre ſuſpect comme apocryphe, puiſqu'on ne pretendoit point l'attribuer à S. Timothée, mais qu'on reconnoiſſoit qu'il eſtoit d'un homme de ce temps là. Il rend enſuite raiſon de la conduite de l'auteur, comme parlant d'un autre. Mais il le juſtifie d'une telle maniere, & témoigne le connoiſtre ſi bien, [qu'il n'eſtoit pas difficile de juger qu'il eſtoit luy meſme cet auteur. Auſſi nous avons vu que] Gennade luy attribuë cet ouvrage: & il en parle comme d'une choſe reconnuë du vivant de Salvien meſme. Genn.c.67.

Salvien cite un endroit de ces livres dans ſon grand ouvrage ſur la Providence: mais il le cite comme eſtant d'un autre. Salv.gub.l.4.p. 65.

Nous apprenons de là qu'il fit ſes livres à l'Egliſe vers l'an 440 au plus tard. [a]Car ce fut vers ce temps là qu'il écrivit ſon ouvrage ſur la Providence, puiſqu'il y parle de la défaite de Litorius arrivée en 439, "comme d'une choſe fort nouvelle. [b]Il y marque auſſi la priſe de Carthage, [arrivée la meſme année, mais il n'y parle point de la deſcente d'Attila, ni des ravages qu'il fit en France en 451, & en Italie en 452. Du Pin,t.4.p. 516.522 Buch. bel.l.16.c.6.p. 499.1. *bello proximo.* a Salv.gub.l.7. p.164. b l.8.p.195.

L'état où l'Empire Romain eſtoit alors, pillé & ravagé de tous coſtez par les barbares, qui en avoient meſme emporté les plus belles provinces, firent le ſujet de ce ſecond ouvrage. Ces malheurs ſi ſenſibles à ceux qui aimoient le monde, faiſoient murmurer contre Dieu ceux qui n'avoient point de foy, & ceux meſme qui n'en avoient qu'une foible.] Et des Chrétiens n'avoient pas honte de dire que Dieu ne prenoit pas ſoin des hommes, qu'il ne ſe mettoit point en peine de proteger les bons & de punir les méchans, & que c'eſtoit pour cela qu'on voyoit les premiers dans la miſere, & les autres dans une heureuſe tranquillité. C'eſt donc pour répondre à ces murmures, que Salvien ſe reſolut de prouver par la raiſon, par les exemples, & par les autoritez de l'Ecriture, que Dieu eſt preſent partout, qu'il gouverne l.1.p.4. p.12.l.2.p.31.

p.1. tout, & qu'il juge tout dés le temps preſent. 'C'eſt pourquoi cet ouvrage eſt intitulé, *Du gouvernement de Dieu, & de la juſtice du jugement qu'il exerce* [a] *preſentement [ſur les hommes.* Nous l'appellons, 1.
Genn.c.67. pour abreger, l'ouvrage de la Providence.] 'Il ſemble, ſelon Gennade, "qu'il n'ait eſté d'abord qu'en cinq livres [Il eſt aujoud'hui Nota 3.
en huit: & il y a meſme bien de l'apparence que nous ne l'avons pas entier.

Saint Auguſtin ayant à répondre aux meſmes murmures des payens & des mauvais Chrétiens, s'étend principalement ſur la raiſon fondamentale de la religion chrétienne, qui eſt que J. C. eſt venu pour fonder une cité divine, qui aprés avoir ſouffert durant quelque temps avec patience, la perſecution que luy fait la cité du demon, n'attend ſon bonheur & ſa recompenſe que dans le ciel. Salvien prend une voie plus populaire, qui eſt de repreſenter les crimes qui ſe commettoient alors, principalement par les Chrétiens de l'Empire Romain, pour faire reconnoiſtre que Dieu ne leur faiſoit rien ſouffrir qu'ils n'euſſent tres juſtement merité.]

Bar.406 §53. 'C'eſt pour cette raiſon que quelques uns l'ont appellé le Jeremie de ſon ſiecle. [On pourroit faire un grand extrait de cet ouvrage, pour faire voir l'état où l'Egliſe eſtoit alors, particuliere-
Bnch.l.16.c.6. 499.502. ment dans les Gaules, dans l'Eſpagne, & dans l'Afrique.] Bucherius a recueilli quelques endroits dans ſon hiſtoire de l'Etat ancien de la Belgique. [Mais comme Saint Auguſtin remarque que l'Ecriture parle ſouvent des méchans, comme s'il n'y avoit point de bons; & des bons, comme s'il n'y avoit point de méchans: auſſi tout ce que dit Salvien de la corruption de l'Egliſe de France, ne nous doit pas empeſcher de reconnoiſtre qu'il y avoit alors un nombre conſiderable de gents de bien, particulierement en Provence, à cauſe du monaſtere de Lerins. Et dans les autres endroits de la France, on ne peut pas douter que Saint Eucher de Lion, Saint Germain d'Auxerre, Saint Loup de Troies, Saint Severe de Treves, & tant d'autres ſaints Eveſques, ne donnaſſent à Dieu des enfans dignes de la vertu de leurs peres. Pour l'Afrique, ſans conſiderer ce qu'on pourroit tirer de l'hiſtoire de Saint Auguſtin, on ne ſauroit y voir 300 Eveſques conſentir ſans difficulté à quitter leurs eveſchez, pour procurer la réunion des Donatiſtes, ſans eſtre aſſuré qu'il y avoit un fort grand nombre de Saints. Mais avec cela S. Auguſtin reconnoiſt que les bons y eſtoient comme couverts ſous la multitude des méchans, dont les crimes ne ſuffiſoient que trop, pour attirer les plus grands fleaux de la juſtice divine, qui n'eſtant

a *ou* ſans differer: *preſenti.*

jamais

jamais ſeparée de ſa miſericorde, briſoit la paille & purifioit le bon grain.]

'Salvien ſe plaint dans cet ouvrage de quelques perſonnes, qui aprés avoir fait penitence, vivoient encore plus mal qu'auparavant, & achetoient de plus grandes dignitez. Il parle en particulier avec une tres grande force, contre les violences d'un homme puiſſant, qui tyrannizoit tout le monde, & ceux meſmes à qui il avoit le plus d'obligation, & qui cependant faiſoit profeſſion de vivre en continence. 'Il luy oppoſe l'exemple d'une autre perſonne, qui ſurpaſſoit les autres en dignité, & qui neanmoins daignoit s'egaler à eux; que ſon autorité elevoit audeſſus du reſte des hommes, & que ſon humilité rabaiſſoit audeſſous; & qu'une vertu ſi eminente ne permettoit pas de ne point admirer. 'L'auteur de la vie de S. Hilaire d'Arles, parle d'un Prefet que ce Saint fut obligé de reprendre publiquement à cauſe de ſes jugemens injuſtes; '& il cite au contraire une lettre du Prefet Auxiliaire, comme un témoignage conſiderable de la ſageſſe de Saint Hilaire.

Salv.gub.l.5.p. 117,118.

p.120.

Sur.5.may,p.79 §6.

p.81.§10.

'Salvien declare qu'il écrit cet ouvrage par l'amour qu'il a pour J.C,[a] dans l'eſperance de contribuer à l'inſtruction de pluſieurs, ou au moins de recevoir de Dieu la recompenſe de ſa bonne volonté; '& qu'il y recherche, non ce qui luy peut donner une vaine reputation d'eloquence, mais ce qui eſt le plus propre pour remedier aux maux des ames. [Quand avec cela ſon ouvrage n'aura pas eſté trop bien receu,] & qu'il aura eſté obligé d'adreſſer à Salone, un livre pour ſe juſtifier, comme Gennade donne quelque ſujet de le croire, [il n'eſt point nouveau que la verité nous atrire la haine & les calomnies de ceux qu'elle bleſſe ſans les delivrer.

Salv.gub.l.6.p. 121.
[a] l.1.p.3.

p.2.

Genn.c.67.

Si Silvien a fait ce livre, il faut dire qu'il eſt perdu:]Et il eſt toujours certain que nous avons perdu pluſieurs ouvrages de cet auteur, marquez par Gennade, ſavoir trois livres de l'avantage de la virginité adreſſez à un Preſtre nommé Marcel, un livre ſur la fin de l'Eccleſiaſtique [ou de l'Eccleſiaſte,] à Claude Eveſque, ou plutoſt à Claudien Preſtre de Vienne, comme portent les meilleurs manuſcrits; un Hexaemeron envers ſur le commencement de la Geneſe. Un auteur anonyme croit que cet Hexaemeron de Salvien peut eſtre le poëme de la Geneſe qui

Lab.ſcr.t.1.p. 322.

Tert.vir.c.10. p.83.88.

[a] L'edition d'Eraſme a *Eccleſiaſtis*: & Mr du Pin ſoutient qu'il faut lire ainſi, ſans en donner neanmoins d'autre preuve que la chronique d'Adon [b] Cette chronique porte, *ad Claudianum Presbyterum Viennenſem*. Eraſme a auſſi Claudien en cet endroit, mais Eveſque.

Hier.t.1.p.342.d. [a] Du Pin,t.4.p.514 [b] Apo,chr.3.165.

eſt parmi les ouvrages attribuez à Tertullien, & que celui de Sodome qui le ſuit, peut eſtre encore de Salvien, [à qui neanmoins Geonade n'attribuë aucun ouvrage ſur ce ſujet.]

Genn.c.67. 'Il avoit auſſi écrit beaucoup d'homelies pour des Eveſques, Ante.op.L.p. 354.356. 'qui ſe trouvant moins capables de compoſer des ſermons, recouroient à luy pour s'acquiter de cette partie ſi importante de leur miniſtere [comme Saint Auguſtin le leur conſeille dans ſes livres de la doctrine chrétienne:] & quelques uns croient que Genn.c.67. c'eſt pour cela qu'on l'appelle le maiſtre des Eveſques. 'Il a fait encore un fort grand nombre d'homelies ſur les Sacremens. [Je ne ſçay ſi c'eſtoient des catecheſes qu'il faiſoit comme Preſtre, pour expliquer les ſacremens aux catecumenes, ou meſme aux Mab.lit.p.29. Fideles.] 'Quelques uns croient que cela peut marquer les prieres ou les prefaces de la Meſſe, [qui ſouvent eſtoient alors aſſez longues. Mais je ne ſçay ſi on les euſt marquées par le terme d'homelies.]

Genn.c.67. 'Gennade parle d'un livre de lettres: [a] Et il nous en reſte au a Du Pin, p.423 moins quelques unes, toutes écrites avec beaucoup d'elegance. Boll.16.jan.p. 20.§ 19. 'Nous avons perdu l'écrit dont S. Hilaire d'Arles cite un paſſage b Sixt.l.4.p.375 à la loüange de S. Honorat. [b] Sixte de Sienne luy attribuë un livre 1.2. Lab.ſcr.t.2.p. 321. ſur les paſſages de l'ancien & du nouveau Teſtament, qui ſemblent eſtre oppoſez l'un à l'autre. Cet ouvrage a eſté imprimé à c Du Pin, p.524 Baſle en 1530, mais on croit qu'il eſt de S. Julien de Tolede. [c] Il eſt certain au moins qu'il n'eſt pas de Salvien.

Genn.c.67. 'Gennade dit que Salvien vivoit encore dans une ſainte vieilleſſe lorſqu'il écrivoit; [ce qui ſe peut raporter à l'an 484 ou en- Note 4. viron.] Comme il ne luy donne que le titre de Preſtre, ['on ne Note 5. peut pas ecouter ceux qui ont voulu le faire Eveſque: Et il ne peut pas ſurtout l'avoir eſté de Marſeille. Nous avons déja remarqué que M. du Sauſſay l'a mis au nombre des Saints dans ſon martyrologe de France, le 22 de juillet, de quoy on ne voit pas qu'il ait eu de fondement particulier.]

SAINT APOLLINAIRE SIDOINE, EVESQUE DE CLERMONT EN AUVERGNE.

ARTICLE PREMIER.

Famille, anceſtres, & parens de S. Sidoine: Sa naiſſance, ſa patrie, ſes études.

SAINT Sidoine eſtoit ſorti d'une famille tres illuſtre, & des premiers Senateurs des Gaules. [a]L'on voyoit dans ſa race des Prefets de Rome & du Pretoire, des Maiſtres des Offices, & des Generaux d'armée. Ces dignitez avoient commencé dés ſon biſayeul, dont le nom ne nous eſt pas connu. Mais nous ſavons qu'il eſtoit payen, & qu'il arriva juſqu'à la dignité de la Prefecture. Son fils ayeul du Saint, s'appelloit Apollinaire, [b]& egala ſon pere pour la dignité, ayant eſté Prefet des Gaules. Mais il le ſurpaſſa par le bonheur qu'il eut de renoncer le premier de ſa famille au paganiſme, & de recevoir le batteſme. Il fut Prefet [en 408] ſous le tyran Conſtantin; [" & nous en avons parlé dans l'hiſtoire de ce temps là.] Il fut enterré en ſon pays, [c]c'eſt à dire auprés de Lion, [d] ſur le chemin de l'Auvergne. [e]Saint Sidoine craignant qu'on ne violaſt ſon tombeau, comme on avoit eſté preſt de faire, y fit mettre une tombe de marbre, avec une epitaphe qu'il avoit compoſée.

V. Honoré § 28.

Sid.car.13.p. 372[17 p 386] Gr.T.h.fr.l.2. c.21.p.283.a. a Sid.l.1.ep.3. p.7[n.p.10. l.3.ep.12.p.77. 78. l.5.ep.9.p. 138.139. b p.77.78. l.5.ep.9.p.139. Sid.l.3.ep.12.p 77. c n.p.40. d ep.12.p.76. e p.76-78.

'Savaron dit que le pere de Sidoine s'appelloit auſſi Apollinaire. [Je n'en voy pas de preuve,] & Sidoine ne le nomme jamais. [f] Je

Sid.vit. Sid.n.p.82. f l.5.ep.9.p.139

trouve ſeulement qu'eſtant fort jeune, il eut ſous Honoré la qualité de Tribun & Notaire, [ou Secrataire d'Etat.] Il fut auſſi Preſet des Gaules ſous Valentinien III. en 448 ou 449. [On ne marque pas le nom de la mere de Sidoine.] Elle eſtoit fort proche parente de la mere d'un Avite, homme aſſez puiſſant pour faire la paix entre les Romains & les Viſigots [Ainſi elle pouvoit bien eſtre parente de l'Empereur Avite, dont nous verrons que Sidoine épouſa la fille.] Il eut un oncle pere d'une Eulalie, dont il loue la gravité & la ſageſſe, & qui fut mariée à Probe frere de Felix [Patrice, & depuis humble ſerviteur de J.C.] Il eut un frere elevé ſous la diſcipline de Fauſte, [apparemment dans le monaſtere de Lerins.] Ce fut de ce frere, ou plutoſt de quelque autre [plus âgé,] que vint Second ſon neveu, dont il paroiſt que le pere eſtoit mort, lorſque Sidoine le chargeoit du ſoin de faire graver l'epitaphe d'Apollinaire ſon ayeul. Quelques uns croient que Voluſien qui avoit des terres vers Bayeux, eſtoit auſſi ſon frere, [ce qui ne paroiſt pas aſſez fondé.] Thaumaſte qui demeuroit aux environs de Vienne, eſtoit parent de Sidoine. [b] On voit la meſme choſe d'Apollinaire frere de Thaumaſte. [S. Avite Eveſque de Vienne, qui avoit auſſi un frere nommé Apollinaire,] ſe dit parent d'Apollinaire fils de S. Sidoine, [c] & témoigne une union tre étroite avec ſa famille.

V. Fauſte

Note 1.

V. ſon titre *neceſſitudinis*.

[d] S. Sidoine naquit le 5 de novembre, [e] vers l'an 430, [f] puiſqu'au commencement de 449, il ne faiſoit preſque que ſortir de l'enfance, & entrer dans la jeuneſſe. [g] On luy donna les noms de Caius Sollius Apolinaris Sidonius, [h] dont le dernier eſtoit proprement ſon nom ſelon l'uſage de ce temps là. [i] Il prenoit neanmoins quelquefois celui de Sollius ſeul, [comme ſon epitaphe luy donne celui d'Apollinaire. S. Rurice &] [k] S. Avite ſe ſervent de celui de Sollius. [l] Quelques manuſcrits ajourent encore le nom de Modeſte avant celui de Sidoine. [m] Il eſtoit de Lion, [n] né parmi les brouillars de cette ville. [o] C'eſt pourquoi il appelle Saint Patient &c. Eveſque de Lion, le chef de ſa ville par le Sacerdoce. [p] Il ſe met auſſi au nombre des citoyens de Lion, qui avoient accoutumé de celebrer tous les ans la feſte de S. Juſt.

[q] Lorſqu'il fut en âge, il s'appliqua à l'étude des lettres & des ſciences; & les Gaules en avoient alors d'excellens maiſtres. [r] Il eut le poëte Hoënus pour maiſtre dans la poëſie. [ſ] Il étudia la philoſophie ſous Euſebe, dont il loue beaucoup la ſcience & la ſageſſe. [t] Il ſemble encore avoir eu pour maiſtre, Victor, homme habile dans la poëſie, & qui fut depuis Queſteur ſous Antheme-

p.139|l.ep.7.p.178.ep.6.p.220 l.3.ep.1.p.61. p.63. l.4.ep.1.p.84 car.24.p.418|n.p.42. a car.16.p.383. l.3.ep.12.p.77. l.4.ep.8.p.113 n.p.45.79. l.5.ep.6.p.134 car.24.p.418. b n.p.45|l.2.ep.9.p.48. Avit.ep.45.p.100|n. c p.101|33.p.83 84. d Sid.car.202.p.387. e v.Sav. f l.8.ep.6.p.220 g car.9.22.p.351 388.n.p.6|CLM p.599. h Sid.n.p.3.6. i l.1.ep.9.p.23|5 k p.17.p.150|9. ep.15.p.281.|car.23.|.411. k Avit.ep.45.p 103. l Sid.n.p.6. m l.1.ep.58.p.9. a o|car.5.13.p. 327.370|n.p.252 n l.1.ep.8.p.20. o l.4.ep.25.p.127 p l.4.ep.17.p.127 189. q v.S.r. r car.9.p.314. ſ l.4.ep.1.p.85. 86. t car.1.p.288.

'Entre les perſonnes avec qui il avoit eſté elevé dans ſes premieres années, ou avec qui l'avoit étudié, il nomme Avite ſon couſin, &c. '& de meſme âge que luy; 'Probe qui epouſa depuis ſa couſine germaine, mais quieſtoit plus avancé que luy dans les études; 'Fauſtin plus âgé que luy, qui eſtoit auſſi d'une naiſſance illuſtre, & qui depuis fut fait Eveſque; 'Aquilin de meſme âge que luy, & uni avec luy par une amitié qui continuoit depuis pluſieurs generations. l.3.p.1.ep.6.; &c. l.4.ep.1.p.85. ep.4.p.92. l.5.ep.9.p.139.

[On peut juger avec quelle ardeur il s'appliquoit à l'étude;] 'puiſqu'il dit qu'aimant fort les pareſſeux, la pareſſe ne l'empeſchoit neanmoins jamais de lire [& d'étudier;] & que les plus grandes foules des perſonnes qui ne s'appliquoient pas aux lettres, eſtoient pour luy une affreuſe ſolitude. 'Il ecoutoit avec plaiſir les perſonnes eloquentes. 'Il alloit [à Vienne] conſulter le ſaint & ſavant Preſtre Claudien ſur les queſtions les plus difficiles. 'Il étudia la langue greque auſſi-bien que la latine. [a]Il paroiſt auſſi avoir appris la muſique, l'aſtrologie, l'arithmetique, qu'il dit eſtre des membres de la philoſophie, [b]& generalement toutes les ſciences qui dependent des letttes, [comme on le peut juger par la grande erudition qui paroiſt dans ſes écrits.] Il aima la poëſie dés l'enfance, '& s'y occupa beaucoup, [c]faiſant des vers de toutes les ſortes. [d]S. Avite ſemble dire que la poëſie luy appartenoit en propre. l.7.ep.14.p.205 l.8.ep.6.p.220. l.4.ep.11.p.101. 102. l.8.ep.3.p.214[4]. ep.12.p.105[in.p 82. [a] car.14.p.371. [b] l.4.ep.1.p.85. l.5.ep.21.p.154. l.8.ep.4.p.216. [c] l.9.ep.16.p.285 [d] Avit.ep.45.p 103.

'Il avoit, ſelon ce qu'il dit de luy meſme, plus de facilité pour écrire, que de capacité pour le bien faire. 'Il avoit en effet un eſprit fort vif, '& une eloquence ſi abondante & ſi facile, qu'il faiſoit ſouvent ſur le champ des diſcours polis & achevez ſur tous les ſujets qui ſe preſentoient. 'Nous avons quelques poëmes qu'il avoit ainſi faits ſans aucune premeditation. [e]Il n'employa que quatre ou cinq heures à compoſer le diſcours qu'il fit ſur l'election de Simplice de Bourges. Sid.l.1.ep.11.p. 30[4.ep.8.p.98] 5.ep.7.p.151[9. ep.13.p.274. [e] l.7.ep.9.p.189 Sid.l.3.ep.7.p.71 Genn.c.92. Gr.T.h.Fr.l.2. c.22.p.283.a.

'Il n'eſtoit pas tellement attaché à l'étude, qu'il ne ſe divertiſt quelquefois à la chaſſe, & à d'autres ſortes d'exercices & de jeux, 'particulierement à la paume qu'il aimoit extremement. [f]Il conſervoit dans ſes jeux meſmes beaucuop de civilité & d'honneſteté, comme on le voit par une petite occaſion qu'il raporte. Car une perſonne d'âge ayant voulu ſe joindre à luy & à d'autres jeunes gents qui jouoient à la paume, & ayant bien-toſt eſté obligé de quitter, Sidoine quitta en meſme temps pour luy tenir compagnie, & afin qu'il n'euſt pas honte de s'eſtre laſſé ſitoſt. 'Il ſe trouvoit auſſi dans ce temps là aux veilles ſolennelles de l'Egliſe, l.4.ep.4.p.92. l.5.ep.17.p.149. [f] p.150. &c. p.142.149.151

l.8.ep.6.p.220. comme il le marque de celle de Saint Juſt à Lion. Il eſtoit encore fort jeune, [âgé peuteſtre de 18 ou 20 ans,] lorſque ſon pere eſtant Prefet des Gaules, Aſtere y commença l'année 449, par l'ouverture de ſon Conſulat. Il fut preſent à cette ceremonie, tout auprés du Conſul, mais debout à cauſe de ſon âge.

ARTICLE II.

Mariage & enfans de S. Sidoine: Il veut s'avancer dans les charges,

[SIDOINE aprés s'eſtre ſuffiſamment formé dans les études,
Sid.l.2.ep.3.p.7 ſongea à s'avancer dans les dignitez.] 'Car il ne diſſimule point qu'il avoit cette ambition, & qu'il vouloit s'elever auſſi
Spic.t.5..p.579 haut que ſes anceſtres, '& les ſurpaſſer meſme, en laiſſant tout le monde audeſſous de luy; ce qui ſervit dans la ſuite à faire paroiſ-
p.579. tre davantage ſon humilité lorſqu'il renonça au ſiecle. 'Ce qui anima ſans doute ſon ambition, fut l'honneur de ſe voir dans
Sid.l.5.ep.16.p une famille imperiale [& gendre d'un Empereur] 'par ſa femme
146.147. Papianille [a]fille d'Avite, qui receut le titre d'Auguſte ["en 445.] V. Avite.
[a] cat.23.p.412| Gr.T.h.F.l.2. c.22.p.283. [b]Il l'avoit epouſée avant que d'entrer dans les charges, & ["ſans Note 2.
doute auſſi avant qu'Avite fuſt Empereur.] [c]Papianille avoit
[b] Sid.l.1.ep.3.p 7. pour freres Ecdice, [qui eſt celebre dans l'hiſtoire,] [d]& Agricole.
[c] l.5.ep.15.p.146 ["Mais ils eſtoient nez apparemment d'un autre pere.] [e]Ce ma- V. Avite.
[d] l.2.ep.12.p. 56|n.p 34. riage donna à Sidoine pour allié Tonante Ferreol Prefet des
[e] ep.9.p48|7.ep 10.p.199. Gaules en l'an 451, [f]dont la femme ſe nommoit auſſi Papianille.
[f] car.24.p.416. [g]Il eut de ſa femme la terre & la maiſon d'Avitac, dont il fait
[g] ep.2.p.34. une grande deſcription. [h]Savaron pretend que c'eſt Obiere au
[h] n.Sav.p.105. pié de l'ancienne Gergovie. [i]D'autres la mettent en d'autres
[i] n.Sir.p.26. endroits, mais toujours dans l'Auvergne, [à cauſe qu'Avite dont
p.37|n.Sav.p. Avitac paroiſt avoir tiré le nom, eſtoit de ce pays.] On place en-
174.175|ep.14. p.60. core vers Volvic & Marſat, à une ou deux lieuës de Clermont
[k] ep.2.p.34. vers le nord, une autre terre que Sidoine poſſedoit. [k]Il demeuroit d'autant plus volontiers à Avitac, que cette maiſon venoit de ſa
l.5.ep.16.p.147. femme. Car il vivoit fort bien avec ſes proches [& ſes alliez,] par-
ticulierement avec Ecdice ſon beaufrere. Papianille aimoit ſon
l.8.ep.9.227. mari, & n'aimoit pas moins ſon frere. 'Il eut quelque procés pour la ſucceſſion de ſa belle mere, qu'il fut obligé d'aller pourſuivre devant Euric Roy des Viſigots aprés l'an 475.

[Il eut quatre enfans au moins, Apollinaire dont nous pour- V. §40.
l.2.c.12.p.56. rons parler autrepart,] 'Severienne qu'il elevoit chez luy, [l]Roſcie
[l] l.5.ep.16.p147. dont il confia le ſoin en 474 à l'ayeule & aux tantes paternelles

de cét enfant, qui avoient non ſeulement toute la tendreſſe, mais encore toute la ſeverité neceſſaire pour luy donner une bonne education; '& Alchime [ou Alcime] dont parle Gregoire n.p.41|Gr.T.h. Fr.l.3.c.1.p.12.
V.la note 2 de Tours ['Il y a aſſez d'apparence qu'il eut d'abord deux enfans p.294.b|297.c.
jumeaux, qui naquirent le 29 de juillet, en 456 au pluſtard.] Sidoine nous a conſervé quelques lettres qu'il peut avoir écrites dés ces premiers temps qu'il entra dans le commerce du monde La plus ancienne de toutes peut eſtre] 'celle à Eriphe, où il parle Sid.l.5.c.17.p.
&c. "de la feſte de S. Juſt. Car il s'y depeint comme eſtant encore du 148.149.
1. nombre des jeunes gents 'qui frequentoient le bareau.

[L'une des premieres eſt encore apparemment celle où il fait
V.Valent. III. la deſcription & l'eloge de Theodoric Roy des Viſigots, 'qui commença à regner l'an 453. Comme ce Prince eſtoit ami d'Avi-
V. Avite. te, "qu'il eleva meſme à l'Empire] 'il paroiſt que Sidoine le l.1.ep.2.p.6. voyoit aſſez familierement. Il jouoit avec luy, & eſtoit bien aiſe de perdre quand il avoit quelque grace à luy demander, parceque jamais Theodoric n'eſtoit plus facile à accorder que dans le jeu quand il gagnoit. Il paſſoit pour un Prince fort accompli, & qui avoit beaucoup de bonté: de ſorte qu'Agricole, qui apparemment eſtoit deja beau-frere de Sidoine, le pria de luy faire connoiſtre ce que c'eſtoit que ce prince: Et Sidoine le ſatisfit ſur cela avec beaucoup d'eſprit & de grace par la lettre dont nous parlons.

[Celle qu'il adreſſa à Philimace ſemble avoir eſté écrite en 455, lorſqu'Avite eut eſté fait General des armées Romaines par
Ibid. Petrone Maxime, & avant qu'il euſt eſté declaré Auguſte 'le 10 juillet de la meſme année.] Car Sidoine y témoigne que ſa famil- ep.3.p.7. le avoit eſté relevée par cette charge de General. 'Il y avoue fort p.7. nettement le deſir qu'il avoit de s'egaler à ſes anceſtres par les dignitez du ſiecle. 'Il y eſtoit particulierement excité par l'exemple d'un Gaudence, qui n'eſtant pas d'une naiſſance egale à la ſienne, '& n'ayant pas apparemment de grands biens, "avoit neanmoins obtenu la charge de Vicaire [du Prefet,] & ſe trouvoit ainſi elevé en un moment audeſſus de beaucoup de jeunes gents de qualité, qui le regardoient auparavant comme bien audeſſous d'eux: 'Sidoine voyoit le depit de cette nobleſſe ſuperbe & pareſ- p.7. ſeuſe, 'qui faiſant les philoſophes à contretemps, faiſoient ſemblant au milieu de leurs débauches de mepriſer des dignitez, auſquelles ils n'oſoient aſpirer; parcequ'ils n'avoient pas le courage de travailler pour les meriter, & pour ſe rendre capables

Ibid. ep.4.p.8. ep.4.p.8. & ep.3.p.7.

1. Je penſe que c'eſt ce que ſignifie en cet endroit *excubiarum ſcholaſticorum*.

de les exercer [Pour luy qui eſtoit audeſſus de cette laſche baſſeſſe, mais qui n'avoit pas encore ce ſaint orgueil qui fait mepriſer la gloire du monde, par l'eſperance d'une gloire infiniment
p.8.9. plus grande;] 'il témoigna aſſez ouvertement à Gaudence, en luy faiſant compliment ſur ſon elevation, qu'il eſtoit bien reſolu de
ep.3.p.7. travailler à ne pas demeurer audeſſous de luy: & "Philimace qui Note 3.
eſtoit de ſes amis, voulant retenir ſon ambition, luy met cet exemple devant les yeux, comme une preuve ſans replique. Il l'exhorte luy meſme à ne pas refuſer l'honneur qu'on luy offroit d'Aſſeſſeur du Preſet [des Gaules.]

ARTICLE III.

Sidoine fait les panegyriques d'Avite & de Majorien : On luy attribuë une ſatyre.

[SIDOINE crut ſans doute avoir trouvé un moyen aſſuré de ſatisfaire pleinement ſon ambition, "lorſqu'il vit Avite ſon V. Avite.
beau-pere proclamé Auguſte à Toulouſe le 10 juillet 455, & plus ſolennellement à Arles environ un mois aprés. "Il le ſuivit à Rome, Ibid.
& y prononça ſon panegyrique en vers en preſence du Senat & du peuple Romain le premier jour de l'année 456. Ce panegyrique fut ecouté avec de grands applaudiſſemens : mais on ne voit pas que Sidoine en ait tiré d'autre fruit "que le vain honneur Ibid.
d'une ſtatuë d'airain.

Le regne d'Avite ne fut pas auſſi heureux que Sidoine le promettoit par ſon panegyrique, ni auſſi long qu'il le ſouhaitoit : il
car.4.p.308. n'alla pas meſme juſqu'au bout de l'an 456.] 'Sidoine prit les armes, [ou pour défendre Avite, ou pour le venger:] Mais il fut obligé de ceder, & de recourir à la bonté de Majorien ſucceſ-
4.5.p.308.328. ſeur d'Avite, 'qui le receut fort bien, & luy accorda entierement
5.p.327.328 ſa grace. 'De ſorte que quand ce Prince vint à Lion, ["ſur la fin de V. Majorien
23.p.370. l'an 458,] Sidoine prononça ſon panegyrique en vers, & prit meſ- §
me la liberté de luy demander quelques effets de ſa liberalité
p.370.371. pour la ville de Lion ſa patrie. 'Il luy demanda auſſi pour luy meſme la decharge du tribut de trois perſonnes, dont il dit qu'il eſtoit preſque accablé. [Je penſe qu'il falloit une certaine quantité de terre ou de biens, pour faire le tribut d'une perſonne, ou d'une teſte comme ils parloient. Ainſi ceux qui eſtoient bien riches payoient comme pour pluſieurs teſtes : & l'on voit par l'exemple de Sidoine, qu'il n'y avoit point de nobleſſe qui en exemtaſt.

exemtaſt. On ne trouve point ſi Sidoine obtint cette decharge, mais on le preſume: Il publia peut-eſtre deſlors le panegyrique de Majorien, à la priere de Pierre ſecretaire de ce Prince, qui eſtoit ſon ami, ["& l'un des plus beaux eſprits de ce temps là.] V. Majorien §

'Sidoine luy envoya donc ſon poëme pour le ſupprimer ou le publier, ſelon le jugement qu'il en feroit. car. 3. p. 307.

Il arriva vers ce temps là, que Sidoine & trois autres poëtes ſe trouvant tous raſſemblez en une meſme ville où Majorien les avoit mandez, & un de leurs amis les ayant priez de venir manger chez luy, ils s'aviſerent de faire chacun un poëme ſur le champ ſur un meſme ſujet, mais en differentes eſpeces de vers, afin qu'on ne viſt pas ſi aiſément celui qui auroit moins réuſſi que les autres; & qu'eſtant ainſi moins expoſé à la honte, il le fuſt moins auſſi aux morſures de l'envie qui en ſont les ſuites. 'Nous avons celui que fit Sidoine, 'qui l'envoya environ 20 ans aprés à un de ſes amis. [Il y a bien des fables & de l'antiquité,] 'mais peu de choſes. l. 9. ep. 13. p. 274. p. 275. 276. p. 277. p. 275. 276.

'Sidoine avoit la dignité de Comte l'an 461. [a] Majorien eſtoit alors à Arles, [b] où Sidoine eſtant venu d'Auvergne, fut ſurpris de voir qu'on le faiſoit auteur d'une ſatyre en vers, qui dechiroit nommement pluſieurs perſonnes, & entr'autres Peone, qui peu auparavant avoit eſté Prefet des Gaules: & c'eſtoit ce Peone qui accuſoit Sidoine de l'avoir faite. 'L'Empereur qui en avoit entendu parler, voulut que Peone & Sidoine avec les principaux de la Cour, vinſſent manger avec luy aprés les jeux du Cirque. Sidoine eſtoit le dernier. On y parla de la ſatyre: & Sidoine l'ayant abſolument deſavouée, Peone qui n'avoit point de preuve, demeura confus; & Majorien accorda à Sidoine la permiſſion qu'il luy demanda en deux vers faits ſur le champ, de faire effectivement une ſatyre contre celui qui l'accuſoit ſans preuve, d'en avoir fait une. Au ſortir de chez l'Empereur Peone luy vint demander perdon, & tous les Grands intercederent pour luy. Ainſi cette affaire ſe termina d'une maniere tres glorieuſe pour l'accuſé. l. 1. ep. 11. p. 30. [a] p. 25. [b] p. 25-28. p. 28. 31.

'Avec cela le bruit ne laiſſa pas de continuer que Sidoine avoit fait une ſatyre: de ſorte que long-temps aprés un de ſes amis nommé Montius le pria fort ſerieuſement de la luy envoyer, s'il eſtoit vray qu'il l'euſt faite. Sidoine qui apparemment eſtoit alors Eveſque, témoigna trouver mauvais que ſon ami le cruſt capable d'avoir fait une ſatyre; & pour le detromper, il luy raporta ce que nous venons de dire, mais plus amplement & fort p. 25.

p.26. agreablement. 'Ecrivant depuis à Catullin ſon ami, à qui on avoit
car.12.p.369. donné part à la meſme piece, & luy faiſant une deſcription un peu railleuſe des Bourguignons, il s'arreſte auſſi-toſt, depeur dit-il,
l.5.ep.8.p.137. 138. qu'on n'appelle encore ceci un ſatyre. 'Il ne deſapprouve pas neanmoins qu'une de ſes amis fiſt des ſatyres ſur les diviſions des
ep.17.p.151. Princes de Bourgogne, ou plutoſt il l'y exhorte. 'Il avoue qu'il avoit fait luy meſme en quelque occaſion une ſatyre figurée contre une perſonne qui ne pouvoit, dit-il, ſupporter le bon temps. [Eſt-ce qu'elle parloit contre le gouvernement?] Cette ſatyre
l.3.ep.13.p.79-82. ne fut peut-eſtre pas publiée. 'Il en fait une autre en proſe nullement figurée, pour exhorter ſon fils à eviter les defauts qu'il y
elog.Sav. reprend dans un paraſite. 'S. Pierre de Cluni remarque qu'il ſavoit railler les vices d'une maniere vive & piquante.

ARTICLE IV.

Diverſes lettres de S. Sidoine: Il va à Niſmes.

Sid.l.1.ep.11.p 25. 'SIDOINE eſtoit du temps de Majorien "dans les emplois de la Cour, [a] & il s'en acquitoit parfaitement. [b] Il ſemble qu'il
a l.8.ep.6.p.219 b l.1.ep.11.p.26. ait eſté alors en Auvergne "pour quelque commiſſion particuliere que Majorien luy avoit donnée. *militans.* *commiſſio.*

[Majorien fut tué dés l'an 461. Severe luy ſucceda peu aprés, & Antheme à Severe en 467.] Nous ne trouvons rien de ce que fit Sidoine durant ce temps là. Mais je croy qu'on y peut raporter une grande partie de ce qu'il dit dans ſes lettres écrites avant ſon epiſcopat, dans leſquelles on ne voit point qu'il fuſt Eveſque. Nous en toucherons quelque choſe en un mot, ſelon l'ordre meſme de ſes lettres, lorſque rien ne nous obligera de le changer.

l.2.ep.2.p.34. 'Il eſtoit à Avitac vers le mois de juin, lorſque Domice profeſſeut en rhetorique dans la ville [de Clermont] luy faiſoit des reproches de ce qu'il ſe tenoit à la campagne. Sidoine l'exhorta à venir luy meſme prendre la fraiſcheur de ſa maiſon, dont il luy
p.39. fait ſur cela la deſcription. 'Il y marque un endroit où il avoit accoutumé de jouer à la paume & aux dez avec Ecdice [ſon beau-
car.18.p.386. frere] quand il le venoit voir. 'Il a fait auſſi une petite deſcription
24.v.10.l.2.ep.2 p.34. de ce lieu en douze vers. 'Domice eſtoit un homme fort grave,
c c.24.p.415. & un juge ſevere des pieces des autres. [c] Il avoit quelque terre entre Clermont & Brioude.

l.2.ep.4.p.42. 'Sidoine écrivit à Syagre pour luy rendre un témoignage avan-

tageux de Project, qui demandoit en mariage la fille d'Optance, dont Syagre eſtoit tuteur. 'Il luy écrivit encore pour le prier de ne pas aimer ſi fort le langage des Bourguignons, parmi leſquels il eſtoit, qu'il oubliaſt le latin; & pour l'exhorter à quitter un peu le repos de la campagne où il vivoit, afin d'aller ſervir ſon pere & ſa patrie. [Si ce Syagre eſt le fils du General Gille, il fit ce que Sidoine luy conſeilloit. Car ſon pere eſtant mort en 464, il ſoûtint ſon parti, & ſe maintint pluſieurs années dans Soiſſons contre les François.] l.5.ep.5.p.132. l.8.ep.8.p.226.

'Petrone homme tres habile dans les lettres & dans la Juriſprudence, eſtoit alors l'un des plus grands ornemens des Gaules. Sidoine luy écrivit pour le prier de voir les affaires de deux de ſes amis, & de leur donner le conſeil qu'il jugeroit le meilleur pour eux. l.1.ep.7.p.16. l.2.ep.5.p.43;5 ep.2.p.128.129

'Il eſtoit apparemment en Auvergne lorſqu'il écrivit à Pegaſe pour luy faire l'eloge d'un de leurs amis communs. l.2.ep.6.p.44.

'Explice avoit beaucoup d'amour pour la juſtice, & beaucoup de lumiere pour la connoiſtre. Sidoine luy écrivit pour l'engager à examiner un differend, & à le decider comme arbitre. Il avoit luy meſme travaillé ſur cette affaire, mais il aimoit mieux en laiſſer le jugement à une perſonne plus habile. [Je ne ſçay s'il n'auroit point déja eſté Eveſque.] ep.7.p.44.45.

'La lettre à Deſiré, eſt pour luy mander la mort d'une dame nommée Philimacie, 'afin qu'il vinſt à la ville conſoler le pere & le mari de cette dame. 'Il le prie auſſi de luy mander ſon ſentiment ſur l'epitaphe qu'il en avoit faite, ne voulant point la publier qu'elle n'euſt ſon approbation. 'Le Pere Sirmond juge que cette Philimacie eſtoit fille de Philimace Avocat de Lion, qu'il croit eſtre auſſi le beau-pere d'Eriphe, ["quoique ce ſoient apparemment deux Philimaces.] ep.8.p.45. p.47. p.48. a.p.10.29. V. la note 3.

'Sidoine alla une fois à Niſme, ſans qu'on en marque le ſujet. Au retour il fut arreſté par les gents de Ferreol, & d'Apollinaire, l'un ſon allié, l'autre ſon parent, qui l'attendoient ſur les chemins pour le mener dans les maiſons que ſes deux Senateurs avoient l'un auprés de l'autre, ſur les bords de la riviere du Gardon.* Ils l'y retinrent durant ſept jours, le traitant l'un aprés l'autre avec encore plus d'amitié que de magnificence. En décrivant comment il paſſa ces ſept jours, il y marque la paume, les dez, les livres, l'entretien, le diſner aprés onze heures, ample & de peu de plats à la mode des Senateurs, la meridiane, le bain, & le ſouper. 'Il y met les livres de litterature entre les mains des hommes, ep.9.p.47. p.50. *p.48-51. p.48.49.

& ceux de pieté entre les mains des femmes, comme S. Auguſtin qu'il compare à Varron, Prudence, & Origene de la traduction de Rufin, qu'il pretend eſtre fort exacte. [Il falloit qu'il ne l'euſt
p.47. guere examinée.] Comme ſon ſejour en ce lieu fit durer ſon voya-
n.p.30.39. ge plus long-temps qu'il n'avoit fait eſperer, Donide 'qui, com-
ep.9.p.47. me on croit], eſtoit d'Auvergne, 'luy écrivit pour luy en faire un
p.51. reproche d'amitié; 'ſurquoi Sidoine qui eſtoit déja parti de chez Ferreol & Apollinaire, luy raporte la douce captivité qu'il avoit ſouffèrte.

ARTICLE V.

Suite des lettres de S. Sidoine : Il fait l'epitaphe de ſon ayeul.

Sid.l.2.ep.12.p 55.56. [SIDOINE n'eſtoit pas apparemment à Clermont, où il n'y a point de riviere navigable, mais à Lion,] 'lorſqu'il écrivit à Agricole ſon beau-frere, qui luy avoit envoyé un bateau pour l'inviter de venir peſcher avec luy. Il s'en excuſe ſur la maladie de ſa fille Severienne, qu'il alloit tranſporter à une petite terre qu'il avoit auprés de la ville, tant parcequ'elle le ſouhaitoit pour reſpirer un air plus frais, que pour eviter les avis des medecins tres promts, dit-il, à propoſer des remedes, mais non à s'accorder enſemble; aſſez aſſidus auprés des malades, & peu habiles à les ſoulager, & qui en tuënt beaucoup par l'excés de leurs bons offices.

ep.13.p.56-59. 'Un de ſes amis nommé Serran luy écrivit une grande lettre ſur la felicité pretenduë de Maxime, "qui avoit regné deux mois aprés Valentinien III. Sidoine luy fit voir par une fort belle lettre, combien eſtoit grande la vraie miſere de cette fauſſe felicité. V. Valent. III.

ep.14.p.60. 'Il mande dans une autre lettre à Mauruſe, que s'il eſt reſolu de paſſer l'hiver à ſa terre de Volvic, il quittera auſſi la ville [de Clermont,] & ira en ces quartiers là, pour avoir le plaiſir, non d'y voir une belle terre, mais d'y jouir d'un bon ami.

l.3.ep.8.p.73. 'Il releve beaucoup dans une lettre la nobleſſe & la valeur militaire d'un nommé Eucher, mal recompenſé par ceux qui gou-
l.7.ep.9.p.194 n.p.40. vernoient alors l'Empire. 'On croit que ce peut eſtre un Eucher qualifié illuſtre, qui fut propoſé pour eſtre Eveſque de Bourges vers 472, mais que Sidoine ne voulut pas nommer, parcequ'il avoit eſté marié deux fois. [Neanmoins auroit-on ſongé à un homme de guerre pour l'epiſcopat? Et S. Sidoine ne l'en auroit

il pas exclus par cette raiſon, auſſi-bien que par ſon ſecond mariage? Je ne voy rien qui empeſche de croire que l'un ou l'autre eſt] le Senateur Eucher, que Victorius gouverneur de l'Auvergne & des pays voiſins pour les Viſigots, fit perir miſerablement par une injuſtice viſible. Gr.T.h.Fr.l.2. c.20 p.282.b.

[Il faudra mettre la lettre à Eucher vers l'an 474, ſi nous recevons] l'addition qu'un manuſcrit y fait, dont le ſens eſt ce me ſemble, que ſon fils ayant eſté enlevé par des factieux, & livré aux Viſigots, Eucher oublia qu'il eſtoit pere pour ſe ſouvenir qu'il eſtoit Romain, & accompagna genereuſement Ecdice dans la guerre qu'il fit aux Viſigots, & dans la victoire qu'il remporta ſur eux, ſans eſtre retenu par le danger où il expoſoit la vie de ſon fils. [Le Pere Sirmond devoit avoir inſeré cette addition, ou dire pourquoi il ne le faiſoit pas: & il n'en parle point dutout.] Sid.pr.Sav.

Sidoine recommande à Tetrade, [qui apparemment eſtoit un avocat,] auſſi conſiderable pour ſa probité que pour ſa ſcience, le ſoin d'une affaire qu'avoit un jeune homme de qualité nommé Theodore. l.3.ep.ep.10.p. 84|car.24.p. 417. p.74-75.

V.§ 20,21 Il écrivit le premier à Simplice, qui peut eſtre celui qu'il fit depuis Eveſque de Bourges, pour lier amitié avec luy, ſans qu'il paroiſſe en avoir eu d'autre raiſon que l'eſtime que tout le monde luy faiſoit de ſes mœurs & de ſa ſageſſe. Mais comme Simplice choiſiſſoit beaucoup ceux à qui il vouloit ſe communiquer, il fallut que Sidoine luy écriviſt une ſeconde fois avant que d'en tirer une réponſe. ep.11.p.75|a.p 40. l.7.ep.9.p.195 l.5.ep.2.p.132.

Allant un jour à Clermont, il apperceut des foſſoyeurs qui fouilloient ſur le tombeau d'Apollinaire ſon ayeul, [apparemment pour y enterrer un mort.] Il cria, & courut à eux à toute bride: & quand il fut arrivé, il les battit ſans autre forme, pour leur apprendre à n'y plus revenir. Il avoue que ce fut un mouvement de colere qui l'emporta ſur ſa raiſon. Il en écrivit auſſi-toſt à l'Eveſque, à qui la punition de ces foſſoyeurs devoit appartenir, pour luy demander pardon de les avoir maltraitez [ce qui marque qu'ils paſſoient pour Clercs, comme les Parabolans d'Alexandrie.] Et l'Eveſque le loüa meſme de n'avoir pas ſouffert la profanation du tombeau de ſon grand-pere. Le Pere Sirmond ſoûtient que ceci ſe paſſoit auprés de Lion, & qu'ainſi cet Eveſque eſt S. Patient. Sidoine fit la nuit ſuivante une epitaphe pour mettre ſur ce tombeau, & l'envoya le lendemain à Second ſon neveu, afin qu'il la fiſt graver ſur du marbre. Il laiſſa l'argent l.3.ep.12.p.76. 77. V.S.Cyrille d'Alex.§ 4. n.p.40. ep.12.p.77.

neceſſaire pour cela au venerable Gaudence, [qui pouvoit eſtre le Curé du lieu où il coucha cette nuit là.]

l.4.ep.2.p.84-86. ep.19.p.215. 'La lettre à Probe mari de ſa couſine, n'eſt qu'une lettre de civilité & d'amitié. 'Pour répondre aux plaintes de Florentin de ce qu'il ne luy écrivoit point, & de ce qu'il tardoit trop long-temps à venir, il luy manda ſeulement ces mots: Je veux vous ſatisfaire ſur vos deux plaintes: je viens & je vous écris. "

l.5.ep.20.p.140. 'Il témoigna à Sapaude la joie qu'il avoit de ce que ſon amour pour les ſciences luy avoit acquis l'affection d'un homme de qualité nommé Pragmace: & il remarque que Pragmace avoit raiſon d'aimer les ſciences dans les autres, puiſque c'eſtoit principalement par l'eſtime de ſon erudition & de ſon eloquence qu'il eſtoit entré dans une famille Patricienne, en epouſant la fille de Priſque Valerien; qui eſtant enſuite devenu Prefet des Gaules, car.8.p.350. 351. l'avoit fait ſon Aſſeſſeur. 'Valerien eſtoit parent d'Avite, [& ainſi allié de Sidoine.] Il avoit déja eſté Prefet lorſque Sidoine luy adreſſa le panegyrique qu'il avoit prononcé en l'honneur d'Avite. Il luy parle comme à un homme d'erudition, & ſon intime ami.

l.5.ep.21.p.141. 142. 'Il aſſure Potentin qu'il l'aime extremement à cauſe de ſes grandes qualitez, dont il fait un abregé; & il ſouhaite beaucoup qu'Apollinaire ſon fils puiſſe ſe former ſur un ſi parfait modele.

ep.18.p.251. n.p.62. 'Il ſe rejouit avec Attale ſon ancien ami, de ce qu'il commençoit à gouverner la ville d'Autun en qualité de Comte, comme l.7.ep.2.p.275. croit le P. Sirmond. 'Car les villes avoient alors des Comtes particuliers, [ce que je ne me ſouviens point d'avoir remarqué avant ce temps-ci.]

l.5.ep.19.p.152 'La fille de ſa nourrice ayant eſté enlevée par le fils de la nourrice d'un de ſes amis nommé Pudent, cet ami luy écrivit pour le prier de vouloir pardonner cette faute, en luy proteſtant que pour luy il n'avoit rien du tout ſçeu de la choſe. Sidoine receut ſes excuſes, & promit meſme de pardonner au raviſſeur, ſi Pudent de qui il eſtoit ſerf, luy vouloit donner la liberté, afin qu'il epouſaſt celle qu'il avoit enlevée.

ep.21.p.254. [Il eſtoit ſans doute encore laïque en ce temps là, auſſi-bien que quand il demandoit des vers en qualité de poëte à Sacerdos & à Juſtin, parcequ'ils eſtoient neveux & heritiers d'un poëte.

car.24.p.410. 'Ces deux freres demeuroient dans le Gevaudan, & eſtoient ce-
l.5.ep.21.p.254 a n.p.63. lebres par leur union. "Ils eſtoient neveux de Victorius, [a]qui peut eſtre le celebre auteur du cycle paſcal "compoſé en 457. V.S.Leon §150.

l.7.ep.15.p.206. 'Je croy que Sidoine eſtoit auſſi encore laïque, & demeuroit à

Lion, lorſqu'il écrivit à Salone, pour ſe plaindre de ce qu'il ne le trouvoit jamais à Vienne luy & ſon frere, toutes les fois qu'il y alloit. Il les exhorte à n'eſtre pas ſi long-temps à la campagne eloignez de l'Egliſe, & il veut qu'ils le viennent voir[à Lion.]Il eſtoit uni avec eux par une meſme profeſſion[Je ne ſçay s'il veut dire par l'amour de la poëſie. Il faudroit l'entendre de la profeſſion Eccleſiaſtique, s'il eſtoit Eveſque. Mais je ne voy point qu'eſtant Eveſque, il puſt aller ſi ſouvent à Vienne. Nous trou-
V.§26. vons ſeulement "qu'il y vint une fois en 474.]

ARTICLE VI.

Voyage de Sidoine à Bordeaux, & à Narbone.

Note 4. ["SIDOINE fit dans ſa jeuneſſe un voyage à Bordeaux, dont on ne ſçait pas le ſujet. Il le pouvoit faire aiſément, puiſque les Gots à qui Bordeaux appartenoit, eſtoient ordinairement amis des Romains: Et Sidoine avoit meſme de la familiarité avec Theodoric II. leur Roy.]Il y arriva par eau ſur la Garonne[Je ne ſçay s'il venoit du coſté de Toulouſe.]Avant que d'aborder, il adreſſa un poëme à Lampride, qui enſeignoit les belles lettres dans cette ville, pour luy mander de venir audevant de luy, & de luy preparer un logement ou chez luy, ou chez Leonce Senateur, ou chez Ruſtique[ſon ami,] ou ſi toutes ces maiſons eſtoient trop pleines, chez l'Eveſque Gallicin, depeur qu'il ne fuſt obligé de ſouffrir les incommoditez d'un hoſtellerie.

Sid.l.8.ep.11.p. 234.
[a] p.233.
l.9.ep.13.p.273 p.234.

'Il logea chez un Senateur qui le traitoit magnifiquement. ep.12.p.241.

[C'eſtoit ſans doute chez Leonce, le ſeul Senateur chez qui il euſt demandé à loger,]qui s'appelloit Ponce Leonce, [b]avoit un fils nommé Paulin,[c] & eſtoit deſcendu de Ponce Paulin[Ainſi il eſtoit de la famille du grand S. Paulin de Nole, qui avoit auſſi le nom de Ponce.]Sidoine eſtoit chez Leonce en hiver. [d]Il alla [ſans doute alors] voir ſa maiſon de Bourg ſur la Garonne, [e]dont il a fait une grande deſcription. [f]Il alla auſſi en remontant la
Alingo. meſme riviere à Lengon en Bazadois, où Saint Paulin avoit fait autrefois baſtir une egliſe.

car.22.p.388.
[b] ep.12.p.240.
[c]car.22.p.393.
p.239.
[d]car.22.p.389
[e]p.392-396.
[f]p.240|n.p.92.
Paul.ep.16.p. 176.

'Il n'y a que quatre ou cinq lieuës de là à Bazas, où demeu-
Note 5. roit un ami de Sidoine nommé "Trigece. Sidoine & ſes amis l'avoient fort preſſé de les venir voir à Bordeaux, ſans luy pouvoir faire quitter Bazas. En allant à Lengon avec Leonce & ſon fils, il luy écrivit pour l'inviter de s'y rendre, & venir enſuite avec eux

Sid.l.8.ep.12.p. 239.240.

à Bordeaux. Car quoique ce fuſt dans l'hiver, le temps eſtoit neanmoins fort doux & fort beau. Il luy promet toute ſorte de
p.240. divertiſſement & de bonne chere. Il le menace que s'il n'obeït pas à ſa proſe, il luy envoyera dans peu de jours une troupe de vers pour l'executer & l'enlever. [Il paroiſt tout à fait dans cette lettre un jeune homme qui ne cherche qu'à ſe rejouir & à ſe divertir.]

car.22.p.388. Il fit depuis, comme nous avons dit, une grande deſcription en vers de la maiſon de Leonce à Bourg, qu'il adreſſa à Leonce
p.389-392. meſme. Il la commence par un long diſcours ſur Bachus & Apol-
l.9.ep.6.p.285. lon, [qui eſt bien ſot. Je ne m'étonne pas] s'il rougiſſoit depuis de penſer à ſes vers, & s'il ſouhaitoit d'en pouvoir abolir la plus grande partie.

car.22.p.388. Il compoſa ce poëme à Narbone, où il paſſa quelque temps, peu aprés que cette ville fut devenüe toute *martiale*, [c'eſt à dire qu'elle fut tombée] l'an 462 entre les mains de Theodoric Roy V. Severe
23.p.400. des Viſigots, & avant la mort de ce Prince, [arrivée l'an 466.] V. Anthe.
p.398. Il y logea chez Conſence, [a] qui eſtoit de la meſme ville, [b] hom- me § 1.
a v. 33.
b p.404.405. me de lettres, [c] qui avoit eu divers emplois, & des charges hono-
c p.405. rables ſous Valentinien III, [d] & ſous Avite. [e] Il eſtoit fils d'un autre
d p.412.
e p.402.403. Conſence fort habile auſſi dans les lettres, [f] & d'une fille de Jovin
f p.403 l.n.p.157. Conſul [en 367. Car nous ne connoiſſons point d'autre Jovin V. Attila §
l.8.ep.4.p.216. Conſul. Je croy que] Conſence à qui Sidoine adreſſe une lettre, 19.
l.9.ep.15.p.281. & qui eſtoit celebre pour la poëſie, [eſtoit encore un troiſieme Conſence, fils de celui chez qui Sidoine logea.]

car.23.p.412. 414, Sidoine décrit comment il fut traité dans cette maiſon, [g] & les
g p.412.413. amis qu'il alloit viſiter à Narbone avec Conſence. [h] Il vouloit en-
h p.398. ſuite reconnoiſtre la civilité de ſon hoſte par quelques vers: mais Conſence le prevint, & luy adreſſa de Provence diverſes pieces
Ibid. de poëſie. Sidoine qui s'exerçoit encore plus que luy en ces jeux
p.397.455. d'eſprit, luy répondit par un poëme de plus de 500 vers, où il fait l'eloge de Conſence, de ſon pere, & de la ville de Narbone, qui
p.400. eſtoit la patrie de l'un & de l'autre. C'eſtoit avant la mort de Theodoric.

[Nous avons encore divers autres poëmes de Sidoine, dont nous ne ſavons rien pour le temps, ſinon que c'a eſté avant ſon epiſcopat. Nous mettons de ce nombre] l'epithalame de Rurice V. 5 19.
car.18.p.386. & d'Iberie, [a] celui de Poleme & d'Araneole, les vers ſur ſa mai- V. § 30
p.387 ſon d'Avitac, les poëmes 19, 20, 21, qui ne ſont rien.

ART. VII.

ARTICLE VII.

Sidoine va à Rome pour s'avancer dans les charges: Il inſpire la meſme ambition à Eutrope: Il eſt fait Prefet de Rome.

V. ſon titre 12. [" ANTHEME ayant eſté fait Empereur l'an 467,] 'manda à Sidoine qui eſtoit alors à Lion, de le venir trouver à Rome. [On n'en marque pas le ſujet.] 'On ſçait ſeulement que Sidoine eſtoit chargé de faire quelques demandes au nom de l'Auvergne. 'Il prit les voitures du public, ſelon le droit qu'en avoient ceux que l'Empereur appelloit auprés de luy. Il viſita en paſſant pluſieurs de ſes amis, & arriva ainſi juſqu'aux Alpes, qu'il paſſa ſans peine. Il vint par eau ſur le Po, depuis Pavie juſqu'à Ravenne. Sid. l. 1. ep. 5. p. 9. ep. 9. p. 23. ep. 5. p. 9. p. 10.

[Ce fut peut-eſtre de Ravenne] qu'il écrivit à Eutrope, ſorti d'une famille de Senateurs, mais qui ſe contentoit de faire valoir ſon bien à la campagne, ſans ſonger à ſe mettre dans les charges. Sidoine luy écrivit donc en s'en allant à Rome, l'exhorta d'y venir auſſi, & de travailler à obtenir quelque dignité proportionnée à ſa naiſſance, puiſqu'il avoit tout ce qui eſtoit neceſſaire pour cela, & luy promit de le ſervir de tout ce qui dependroit de luy. 'Eutrope eſtoit de la famille des Sabins. [a] Il faiſoit profeſſion de ſuivre la philoſophie de Platon, & de Plotin, & pretendoit que c'eſtoit pour cela qu'il aimoit la retraite, ſans vouloir s'embaraſſer dans les affaires. ep. 6. p. 13. 14. l. 3. ep. 6. p. 71. [a] p. 70.

'Je ne ſçay ſi Sidoine ne luy écrivit point une ſeconde fois ſur le meſme ſujet, pour luy repreſenter plus fortement qu'il pourroit de s'appliquer avec plus d'honneur à la philoſophie, aprés qu'il auroit paru quelque temps dans le monde pour ſoûtenir la ſplendeur & le rang de ſa famille. [Ce ſont les penſées que l'eſprit du monde, dont Sidoine eſtoit encore rempli, luy mettoit dans le cœur, & pour luy & pour ſes amis. Il les aimoit comme luy meſme, ſans ſatisfaire neanmoins au precepte de la charité, parce qu'aimant le monde, il ne s'aimoit pas encore luy meſme.] Ibid.

'Cependant Eutrope ceda à ſes ſentimens. Il pourſuivit des charges, & parvint enfin à une grande dignité, 'qu'on croit eſtre celle de Prefet des Gaules, [ou plutoſt du peu que les Romains y tenoient encore.] 'Sidoine ne manqua pas de luy en témoigner une extreme joie: Et dans la lettre qu'il luy en écrivit, il l'aſſure que toute la province eſperoit beaucoup de ſon adminiſtration, p. 70. 71. n. p. 39. ep. 6. p. 70. 71.

s'aſſurant ſurtout que tant que la famille de Sabin gouverneroit, on n'auroit rien à craindre de celle de Sabinien, [ce que l'on n'ex-
p.71. plique point.] 'Il dit dans cette lettre que l'abondance depend plus des bons magiſtrats que des bonnes années.

l.1 ep.5.p.11. 'De Ravenne Sidoine continua ſon voyage à Rome. En paſ- &c.
ſant vers l'Ombrie, il tomba malade d'une fievre qui l'incommo-
p.12. da beaucoup. 'Mais avant que d'entrer dans Rome, s'eſtant allé proſterner dans l'egliſe des Apoſtres, [c'eſt à dire dans celle de S. Pierre, qui eſtoit alors hors de Rome,] il ſe ſentit auſſi-toſt entierement gueri de ſa fievre, par une faveur particuliere du ciel.

Ibid. 'Il loüa un logement dans la ville, où il ſe tint quelques jours renfermé ſans faire de viſites, tant pour ſe repoſer, que parce-qu'on ne faiſoit alors aucune affaire, tout le monde eſtant occu-
p.9.12 l.n.p.11. pé au mariage du Patrice Ricimer, avec la fille d'Antheme. 'Il manda dans ce temps là des nouvelles de ſon voyage & de ſon arrivée à Heron, l'un de ſes amis de Lion, qui luy avoit écrit pour s'en informer, & qui eſtoit poëte auſſi-bien que luy.

ep.9.p.21. 'Lorſque la ſolennité du mariage de Ricimer fut achevée, [& que Sidoine eut commencé à viſiter ſes amis,] Paul qui avoit eſté Prefet, & dont il fait un grand eloge, voulut qu'il vinſt loger chez luy. Sidoine confera avec luy des moyens de s'inſinuer dans l'eſprit de l'Empereur: [Car il n'avoit point alors de vuë plus relevée ni plus Chrétienne. Quelque conſiderable qu'il fuſt par ſa naiſſance, par ſon eſprit, & par ſa qualité de gendre d'un Empereur,] il crut avoir beſoin d'un patron qui le produiſiſt & qui le
p.22. ſoûtinſt. 'Il choiſit pour cela Baſile qui avoit eſté Conſul [en 463, Prefet d'Italie durant pluſieurs années, & qui eſtoit meſme Patrice.]

p.23. 'Sidoine l'allant voir un jour ſur la fin de l'année, pour luy parler de l'affaire qu'il avoit à traiter pour l'Auvergne, Baſile luy propoſa de faire le panegyrique d'Antheme, qui devoit commencer ſon Conſulat le premier jour de janvier 468; luy faiſant eſperer que cela luy pourroit eſtre plus avantageux qu'il ne
car.2.p.288. croyoit. 'Sidoine s'y engagea, & fit ainſi en vers le panegyrique d'Antheme que nous avons encore.

l.1.ep.9.p.23. 'Baſile ne ſe contenta pas de luy faire donner une audience favorable pour le prononcer; mais il luy obtint encore d'Antheme la charge de chef du Senat de Rome, & de Prefet [de la vil-
l.9.ep.16.p.280. le,] qui le rendoit juge du Senat & du peuple. *Ainſi Sidoine s'e-
*ep.3.p.7. gala, comme il avoit tant ſouhaité, à ſes anceſtres, [la dignité de Prefet de Rome ayant les meſmes privileges que celles de Prefet

du Pretoire.] Il manda cette nouvelle qui luy eſtoit ſi agreable, à Heron ſon ami, pour continuer à luy faire ſavoir la ſuite de ſon voyage de Rome. [a]Il luy envoya auſſi ſon panegyrique, [b]luy ordonnant d'autorité en qualité de Prefet, de l'eſtimer & de le faire eſtimer aux autres, ou comme bon, ou comme heureux. ep.9.p.25. p.21. [a]p.23. [b]p.24.

[Il fut donc Prefet de Rome en 468: mais c'eſt preſque tout ce que nous en ſavons. Car il ne nous eſt rien reſté de ce qu'il fit en cette charge,] qu'une petite lettre, par laquelle on voit que dés le commencement de ſa Prefecture, on craignoit à Rome une famine; ce qui fuſt retombé ſur luy C'eſt pourquoi ayant eu nouvelles que cinq vaiſſeaux chargez de blé & de miel, qui venoient de Brinde, eſtoient arrivez à Oſtie, il y envoya l'Intendant des vivres, pour les faire promptement amener à Rome, & les expoſer au peuple. Campanien ſon ami luy avoit écrit pour luy recommander cet Intendant: & il luy répondit par une lettre fort civile, où il le prie de le recommander luy meſme à ſon ami, en le preſſant de s'acquiter de ſa charge avec vigilance. ep.10.p.24[in.p 21.

ARTICLE VIII.

Il eſt fait Patrice, obtient la vie à Arvande, revient dans les Gaules; fait écrire Claudien contre Fauſte.

[ANTHEME] ne ſe contenta pas d'avoir egalé Sidoine à ſes anceſtres par la Prefecture. Il l'eleva meſme au deſſus, en y ajoutant la dignité de Patrice, dont Mamert Claudien luy donne le titre en luy écrivant. [b]Ainſi il ne luy manquoit plus que le Conſulat pour arriver aux plus hautes dignitez, auſquelles les particuliers pouvoient alors aſpirer; & il avoit au deſſus de preſque tous les autres la gloire d'eſtre gendre d'un Empereur. Sid.l.5.ep.16.p. 147. Bib.P.t.4.1.p. 599. [b]Sid.l.5.ep.16. p.147. Spic.t.5.p.579

trabealet. Il poſſedoit donc tous les honneurs de la robe, & tout ce que les deſirs des hommes du ſiecle ſe peuvent figurer de plus heureux, avec le bruit des applaudiſſemens que la Prefecture [& le Patriciat] ne manquoient pas de luy attirer. Il eſtoit regardé comme le maiſtre de tous les autres, qui recevoient ſon autorité, comme des oracles de leur Prince, les ordres de leur conduite dans l'adminiſtration civile, de meſme qu'ils recevoient de ſon eloquence, les regles pour s'exprimer d'une maniere noble & elevée. Parmi tous ces honneurs qu'il avoit deſirez avec tant d'ambition, les Saints meſme luy rendent ce témoignage qu'il s'en eſtoit acquité avec une eſtime extraordinaire; & que s'il avoit p.579. p.580. p.579. p.580.

cum ſumma laude.

"mis tous les autres ſous ſes piez, ce n'eſtoit point par le faſte de l'orgueil, mais par l'eminence & la majeſté, pour ne pas dire la vanité, des dignitez qu'il poſſedoit. Auſſi les Prelats les plus éclairez, & les plus humbles, comme S. Loup de Troies, ne laiſſoient pas de l'aimer beaucoup au milieu de cette grandeur ſeche & ſterile, [en ſouhaitant qu'il ne ſe perdiſt pas dans un ſi extreme danger,] & ils furent ravis de joie lorſqu'ils le virent enſuite paſſer des dignitez du ſiecle à l'epiſcopat. *tentabas*

p. 579.

Sid. l. 5. ep. 16. p. 146. 'Antheme promit pluſieurs fois le Patriciat à Ecdice beau-frere de Sidoine: Mais eſtant mort avant que de s'acquiter de ſa promeſſe, Jule Nepos le luy donna quelques années aprés.

l. 1. ep. 8. p. 20. 21. Dans les premiers mois que Sidoine paſſa à Rome, Candidien ſon ami luy écrivit une lettre où il le congratuloit de ce qu'il avoit enfin quitté les brouillars de Lion, pour venir voir le ſoleil en Italie. Sidoine qui n'avoit pas accoutumé de demeurer court, ne le railla pas moins par ſa réponſe ſur la petite ville de Ceſene dont eſtoit Candidien, & ſur les couſins & les marécages de celle de Ravenne où il demeuroit alors.

ep. 7. p. 15-18. 'Sidoine eſtoit encore à Rome l'an 469, lorſqu'Arvande Prefet des Gaules y fut amené priſonnier, accuſé de peculat & de leze-majeſté par Ferreol, Thaumaſte, & Petrone. [Nous avons vu que Sidoine eſtoit ami des trois accuſateurs, & meſme parent ou allié des deux premiers.] Mais il eſtoit auſſi ami de l'accuſé, quelque indigne qu'Arvande fuſt de cet honneur: & il l'avoit ſouvent averti de prendre garde au malheur où il s'engagea enfin. [Dans ce partage d'amitié, quoique l'intereſt, & en quelque ſorte l'honneur meſme, ſemblaſſent le porter à abandonner l'accuſé, ſa generoſité l'emporta ſur tout le reſte] 'Se trouvant lié avec luy, de quelque maniere que cela fuſt arrivé, il crut qu'il y auroit de la laſcheté, de la barbarie, de la perfidie "à ne ſe pas declarer ſon ami dans le malheur où il eſtoit. Ainſi il luy donna des avis tres importans, & les conſeils qu'il jugea les plus propres pour le tirer de cette affaire. Arvande au lieu d'en profiter, les rejetta avec mepris, & maltraita meſme celui qui les luy donnoit, 'de quoy il ſe repentit bien-toſt, lorſque pour n'avoir voulu ſuivre que ſa temerité, il ſe vit condanné à perdre la teſte. 'Sidoine qui eſtoit alors hors de Rome, ne put pas le ſervir en cette rencontre. Mais il travailla enſuite à ſauver la vie à celui qu'il ne pouvoit plus défendre comme innocent: & il la luy obtint effectivement de la bonté de l'Empereur. V. Antheme §

p. 15.

p. 17.

amicitiæ vitare.

p. 19.

p. 18.

Caſſ. chr.

Sid. l. 1. ep. 7. p. 19. 20. 'Avant que d'avoir fait accorder cette grace à Arvande, il

manda toute ſon hiſtoire à un de ſes amis nommé Vincent, à qui il témoigne ouvertement qu'il aimoit encore un criminel de leze-majeſté, & qu'il s'affligeoit de ſon malheur, quoique l'affection qu'il luy avoit déja témoignée en d'autres rencontres, luy euſt fait quelque tort à luy meſme. p.15.

[Je ne ſçay ſi cela arriva encore en ce temps-ci, & ſi ce fut ce qui le porta à quitter Rome & la Cour d'Antheme.] Car il eſtoit apparemment revenu dans les Gaules, mais n'eſtoit pas encore Eveſque, lorſque Mamert Claudien Preſtre de Vienne, & frere de S. Mamert, luy adreſſa les trois livres qu'il avoit faits de la nature de l'ame contre un écrit ſans nom, [mais qu'on ſçait avoir eſté fait par Fauſte de Riés,] qui pretendoit y montrer que hors Dieu, il n'y a point d'eſtre qui ne ſoit un corps. Claudien dit que c'eſtoit Sidoine, & pluſieurs autres perſonnes conſiderables qui l'avoient porté à entreprendre la refutation de cet écrit; & que quand il fut fait, ce fut Sidoine qui l'obligea de le donner au public. Bib.P.t.4.1.p. 599.

V. Saint Mamert §8| Fauſte § 5.

Il le luy adreſſa donc par une lettre qui ſert de preface à ſon ouvrage, dans le titre de laquelle il le qualifie Patrice, ancien Prefet, un homme tres docte & tres excellent. Dans le corps de l'ouvrage, il l'appelle ſon tres cher frere; [ce qui marque aſſez que Sidoine n'eſtoit point encore Eveſque.] Il luy adreſſa encore, [& peut-eſtre en meſme temps,] quelques penſées & quelques raiſonnemens ſur des choſes fort relevées, afin qu'il les examinaſt, & qu'il y corrigeaſt ce qu'il jugeroit à propos, n'ayant perſonne avec qui il puſt conferer de ces ſortes de choſes pour s'éclaircir de ſes doutes. Sidoine ne répondit à Claudien qu'aprés avoir eſté elevé à l'epiſcopat. p.599.

optimum.

p.654.d.

Sid.l.4.ep.2.p. 86.87.

ARTICLE IX.

Il ſe plaint de Seronat; fait des vers pour S. Patient & S. Perpetue; écrit diverſes lettres.

[JE penſe qu'on ne peut pas mettre avant l'an 471, la lettre de Sidoine à Ecdice ſur Seronat,] puiſqu'il y parle de l'état d'Antheme ſur ce que l'on en diſoit, [& non ſur ce qu'il en avoit vu luy meſme à Rome. Ainſi il n'y eſtoit plus, & depuis aſſez long-temps.] Il dit que ce Prince eſtoit alors ſans pouvoir, [ce qui ſemble n'avoir pu venir que de ſa diviſion avec Ricimer, dans laquelle il perdit l'Empire & la vie en 472.] Sid.l.2.ep.1.p. 33.

p.31.

V. Antheme §

p.33. Sidoine depeint dans cette lettre les violences que Seronat, revenu d'Aire en Gaſcogne, exerçoit alors dans l'Auvergne, & qui eſtoient telles que les perſonnes de qualité eſtoient reſoluës, s'il n'y avnit point d'autre remede, à abandonner ou leur pays, ou leurs cheveux[en ſe faiſant Clercs.] C'eſt pourquoi Sidoine prie Ecdice qui eſtoit abſent, de revenir en diligence, pour donner aux autres le ſecours ou le conſeil dont ils avoient beſoin.

l.5.ep.13.p.143 Sidoine parle encore des violences de Seronat dans une autre lettre adreſſée à Pannyque, lorſque ce dragon & cette beſte farouche, comme il l'appelle, revenoit[non d'Aire, mais]de Toulouſe[Je ne ſçay laquelle de ces deux lettres eſt écrite la premiere

p.143. Celle à Pannyque eſt écrite lorſque le Gevaudan eſtoit encore aux Romains,[& avant l'election de ſimplice de Bourges,

l.7.ep.5.p.180. que nous mettons en 472.] Car dés devant cette election, les Romains avoient perdu toute la premiere Aquitaine [où eſt le Gevaudan,]hors l'Auvergne[& le Berri]

l.7.ep.185. Seronat expia depuis ſes crimes par le dernier ſupplice, à la pourſuite de l'Auvergne[Sidoine paroiſt le craindre peu: & ſans doute que ſa dignité de Patrice le mettoit audeſſus du pouvoir de cet officier, qui tout au plus eſtoit Prefet du Pretoire. Car le ſtyle de ces deux Invectives eſt bien cavalier, & bien piquant, pour croire qu'il fuſt déja Eveſque.

Nous pouvons marquer ici quelques lettres que Sidoine paroiſt avoir écrites eſtant encore laïque, mais que ſon âge plus avancé, ou d'autres circonſtances, nous ont empeſché de mettre avant l'an 467.]

Sid.l.2.ep.10.p 31.32. Il eſtoit déja dans un âge meur, mais[non Eveſque, puiſqu'il] s'occupoit encore à la poëſie, [a] lorſqu'il fit quelques vers pour

a p.32. mettre audehors d'une egliſe que Saint Patient Eveſque de Lion

l.9.ep.3.p.254. avoit fait baſtir. Il aſſiſta à la dedicace de cette egliſe, & y en-

l.2.ep.10.p.31. 32.34. tendit un ſermon de Fauſte de Riés, qu'il eſtima beaucoup. Il en voya peu aprés les vers qu'il avoit faits pour S. Patient, à Heſpere, jeune homme qui s'employoit à l'étude des lettres, & qui le prioit de luy envoyer ce qu'il pouvoit avoir fait de vers depuis ſon depart.

Sid.l.4.ep.8.p. 96[n.p.44. Le P. Sirmond croit qu'Euric regnoit déja ſur les Viſigots, [depuis l'an 466,]lorſque Sidoine envoya à Evode quelques vers qu'il luy avoit demandez, pour graver ſur une coupe qu'il vou-

ep.8.p.96.97. loit preſenter à la Reine Ragnahilde à Toulouſe. Il receut la lettre d'Evode, lorſqu'il eſtoit déja, dit-il, à cheval pour aller à la campagne; & il ne laiſſa pas neanmoins de le ſatisfaire auſſi-toſt,

& de luy écrire encore une lettre qui eſt aſſez longue. [Il n'y dit point qu'il euſt renoncé à la poëſie, & qu'il n'eſtoit plus accoutumé à faire des vers : & c'eſt ce qui nous oblige à la mettre avant ſon epiſcopat. La meſme raiſon eſt encore plus forte.] pour la lettre à Luconce, où il marque qu'ils s'occupoit encore ordinairement à la poëſie. C'eſt pourquoi Luconce luy ayant demandé s'il n'avoit rien fait de nouveau, il luy envoya une epigramme qu'il avoit faite à la priere de S. Perpetue de Tours, pour mettre à la nouvelle egliſe que ce Saint avoit fait baſtir ſur le tombeau de S. Martin. S. Perpetue ne fut point Eveſque avant l'an 461. [Et comme il luy fallut du temps pour entreprendre, & pour achever cette egliſe, nous n'avons pas cru devoir mettre cette lettre avant le regne d'Antheme. Elle eſt écrite quelque temps aprés Paſque.] [Car Sidoine s'y plaint de ce que Luconce & Voluſien ſon frere luy ayant promis en le quittant, qu'ils le reviendroient bien-toſt voir pour Paſque, ni l'un ni l'autre ne s'eſtoit acquité de ſa promeſſe, & que meſme Voluſien s'en eſtoit allé voir ſes terres devers Bayeux, & courir toute la Normandie.

V. ſon titre.

ep.18.p.113.114.

p.113.114.

Gr.T.h.Fr.l.10. c.31.p.456.b.

Sid.p.112,113.

[Il ne faut pas mettre avant ce temps-ci la lettre à Domnice; ſi le beau-pere de Sigiſmer dont elle parle, eſt Uric Roy des Gots, comme le croit M. Valois.] Ce Sigiſmer eſtoit un Prince barbare, qui allant epouſer la fille du Roy [des Viſigots,] paſſa par le lieu où eſtoit Sidoine, [& apparemment par Lion] dont eſtoit Domnice. Mais Domnice eſtoit alors abſent: Et comme il avoit regret de n'avoir pas vu l'entrée de ce Prince, Sidoine luy en fait la deſcription. [Ce ſujet n'euſt eſté guere propre à un Eveſque.]

ep.20.p.115.

l.5.ep.17.p. 194

p.115.116.

Il paroiſt que Sidoine demeuroit encore à Lion, lorſqu'il manda à Domoule, l'election de Jean à l'eveſché de Challon, dont il témoigne beaucoup de joie. Ce Domnule eſtoit une perſonne de pieté, qui ſe retiroit ſouvent dans les monaſteres du mont Jura [ou de S. Claude.] Il n'eſtoit pas du dioceſe de Lion, mais de la province, [ſoit par ſa naiſſance, ſoit ſeulement par ſa demeure & par ſon emploi,] ſi c'eſt le poëte Domnule, comme on le croit. Car ce poëte eſtoit Africain.* Il eut la dignité de Queſteur.

ep.25.p.125.127.

V. Saint. Patient.

n.p.54.

ep.25.p.126.

p.127.

n.p.53.

l.8.ep.13,15.p. 274.282.

*car,14.p.371.

ARTICLE X.

Il quitte Lion & ſe retire en Auvergne ; publie un recueil de ſes poëſies ; va à Riez.

Sid.car.17.p.385. IL ſemble que Sidoine euſt quitté Lion, & ſe fuſt tout à fait habitué en Auvergne, avant meſme que d'en eſtre Eveſque. [Il le fit peut-eſtre parcequ'Antheme avoit cedé Lion aux Bourguignons, qui aſſurément en eſtoient maiſtres peu d'années aprés.]

p.386 in Sir.Sav Sidoine dit que c'eſt l'amour d'Ommace qui l'a rendu citoyen de l'Auvergne ; [ce que je ne comprens pas bien : Car quittant Lion, il avoit bien d'autres raiſons pour ſe retirer en Auvergne,

car.11.p.365. que la conſideration d'un ami.] Cet Ommace eſtoit d'une race

car.17.p.385. Patricienne, & pere d'Iberie femme de Rurice. Sidoine le prie de le venir voir pour le 29 de juillet, ["apparemment de l'an 471, & ainſi immediatement avant qu'il fut fait Eveſque.] V. la note 2.

car.24.p.415. Ce fut en Auvergne qu'il publia le livre de ſes poëſies, [mais

l.9.ep.12.p.271. ſans doute avant ſon epiſcopat,] dés le commencement duquel

l.1.ep.1.p.2. il renonça à faire des vers. Il eſt certain que ce fut aſſez long-

car.9.p.351. temps avant qu'il ſongeaſt à donner ſes lettres. Ce fut Felix fils de Magnus, qui le porta à faire un livre & un recueil de ſes poëſies, [dont la pluſpart avoient ſans doute déja eſté publiées ſepa-

p.351. rément.] Il promit ce recueil à Felix par un poëme, [où en 350 vers il ne dit rien dutout. Il commença ſon recueil par le panegyrique d'Antheme, apparemment parceque ce Prince regnoit

24.p.415. encore.] Et il le finit par un poëme aſſez joli, qu'il adreſſe à ſon livre meſme, [pour luy marquer ceux de ſes amis à qui il devoit s'aller faire lire, & à qui ſans doute il en envoyoit des copies.]

l.1.ep.1.p.2. Ce recueil, comme il l'avoue, eut plus de ſuccés qu'il ne meritoit ; & quoiqu'il ne fuſt pas fort bien receu de quelques perſonnes [plus ſerieuſes ou plus critiques,] il ne laiſſa pas d'acquerir de l'honneur & de la reputation à ſon auteur dans le public. [Il n'eſt pas neceſſaire d'avertir qu'il ne mit dans ce recueil qu'une partie, & apparemment une tres petite partie de ſes vers. Il en publia meſme encore quelques autres depuis en differentes occaſions.]

car.12.p.368. Entre les poëmes de ce recueil, il y en a un à Catullin, qui luy avoit demandé un epithalame. Il s'en excuſe ſur ce qu'il n'y avoit pas moyen de rien faire au milieu des Bourguignons ſes hauts patrons, dont il fait une plaiſante deſcription. [Il pouvoit eſtre à Lion :

Lion: mais j'aimerois encore mieux l'entendre de Clermont, où il eſt aiſé que l'on ait mis une garniſon de Bourguignons pour la défendre contre Euric, ſurtout "depuis qu'il eut défait les Bretons dans le Berri vers l'an 470.] 'Ce qu'il dit que ces geants le venoient importuner dés devant le jour, comme un vieux grand-pere, [ſe raporte mieux auſſi à Clermont, où ſa qualité de Patrice le rendant le premier de la ville, le chargeoit du ſoin de pourvoir à la ſubſiſtance de la garniſon.] 'Avant que de publier le livre de ſes poëſies, il fit un voyage à Riés durant l'été. Il y fut fort bien receu par Fauſte Eveſque du lieu, qui par une faveur toute extraordinaire, le mena voir ſa mere, 'dont la gravité luy inſpira non ſeulement du reſpect, mais une eſpece de frayeur, "ne ſe jugeant pas digne de voir une perſonne ſi ſainte. 'Sidoine adreſſa quelque temps aprés un poëme à Fauſte pour relever ſa vertu, & pour le remercier tant de ſon hoſpitalité, que du ſoin qu'il avoit pris de l'education de ſon frere. [Comme ce poëme eſt adreſſé à un Eveſque, & à Fauſte qui faiſoit une profeſſion toute particuliere de pieté, il y laiſſe tous les Dieux, & toutes les fables ſi froides du paganiſme, qui defigurent extremement ſes autres pieces.

V. Antheme§ — p.369. — ep.7.p.383. — p.384. — *mihi conſcius* — p.381-385.

Voilà ce que Sidoine meſme nous a appris de ſes écrits & de ſes actions, juſqu'au temps qu'il fut fait Eveſque.] 'Son epitaphe marque en un mot quelques autres circonſtances de ſon hiſtoire, & meſme des faits importans dont nous n'avons point d'autre connoiſſance. Elle nous le repreſente comme "General d'armée, auſſi-bien que comme juge & magiſtrat [en qualité de Prefet de Rome;] comme ayant donné des loix [& des bornes] à la fureur des barbares; comme ayant rétabli la paix par la ſageſſe de ſes conſeils, entre des Etats qui eſtoient en armes; comme ayant toujours conſervé un eſprit tranquille au milieu des flots & des agitations du monde. Elle loüe auſſi ſes écrits, comme dignes de vivre dans toute la poſterité, quoique faits parmi tant de troubles.

pr.p. — *ſector militiæ*

ARTICLE XI.

S. Sidoine eſt fait Eveſque de Clermont: Il accepte l'epiſcopat avec humilité, & en tremblant.

Note 6. ["CE fut apparemment ſur la fin de l'an 471,]que S. Sidoine paſſa de l'état ſeculier, & des premieres charges de la Cour, à l'humilité & la ſainteté de l'epiſcopat, & qu'il fut con-

Sid.l.7.ep.9.p. 193. — l.3.ep.1.p.62.

traint de ſe charger du ſoin & de la conduite de l'Egliſe de Cler-
Gr.T.h.Fr.l.2.c 21.p.282.c. mont, [dont l'eveſché comprenoit alors toute l'Auvergne.] 'Il ſucceda en cette dignité 'à Eparche, à qui S. Gregoire de Tours donne de grandes loüanges. V. Saint Namace.

[Il ne faut pas douter que le peuple de Clermont ne ſe ſoit porté à l'elire pour ſon Eveſque, par l'eſtime qu'il avoit de ſon eloquence, de ſa ſcience, & ſurtout de ſa probité. Car il paroiſt avoir toujours vécu comme Syneſe en homme d'honneur, & d'une maniere qui ſe peut appeller irreprehenſible devant les hommes. Cependant il faut avouer que nous ne trouvons point qu'il euſt fait paroiſtre juſqu'alors aucune vertu qui fuſt autre que morale, & d'un honneſte payen. Il avoit vécu dans les delices & dans l'abondance, dans l'étude des ſciences & des objets de la curioſité, dans le faſte & dans les grandeurs du ſiecle. Non ſeulement il y avoit vécu, mais il marque aſſez luy meſme qu'il aimoit ces deux dernieres ſources de la corruption des hommes.
Sid.car.v.29 30 Ses poëſies avoient eſté toutes payennes,] '& quelquefois tout à fait idolatres & impies. [Quand ſa vie euſt eſté toute ſainte, il ne pouvoit pas, ſelon les Canons, paſſer tout d'un coup de l'etat laïque à celui d'Eveſque.

Mais celui de qui nous recevons toutes les graces, eſt le maiſtre de les diſtribuer à qui il luy plaiſt, & en la maniere qu'il luy plaiſt; & il ne nous reſte qu'à adorer la puiſſance infinie de ſa miſericorde, qui a voulu ſanctifier Sidoine par une voie qui en auroit perdu une infinité d'autres. Il l'a purifié comme le publicain par une humilité profonde, & par la confuſion qu'il a euë de ſe voir elevé à un état ſaint, aprés avoir mené une vie qui n'eſtoit pas ſainte: & il luy a fait expier ſes fautes precedentes, non ſeulement par une vie auſtere, & par les aumoſnes, mais encore par diverſes afflictions qu'il luy envoya, & par les perſecutions qu'il permit au demon de luy ſuſciter dans ſon Clergé meſme.]

Spic.t.5.p.579. 580. 'Aprés tout, ſa conduite avoit eſté telle, au milieu meſme du faſte & de la vanité du ſiecle, que de grands Saints ſe rejouirent, comme nous avons dit, de le voir elevé à l'epiſcopat, & jugerent qu'il l'honoreroit par une pieté & une humilité digne de ce rang.

[Nous ne ſavons point le particulier de ce qui ſe paſſa dans ſon
Sid.l.5.ep.3.p. 131.4.ep.3.p.90. 6.ep.7.p.163. l.7.ep.9.p.191. election.] 'Mais il eſt viſible qu'il ne l'accepta que par contrainte. Il gemit de ce qu'on avoit chargé du poids d'une dignité ſi ſublime, un homme comme luy qui en eſtoit tout à fait indigne. 'Il dit publiquement que c'eſtoit une faute viſible & recognuë, de l'a-

voir elevé à l'epiſcopat. 'Il rougit & ſe plaint de ce qu'ayant la conſcience chargée de crimes, il eſtoit obligé d'enſeigner avant que d'apprendre, de preſcher aux autres le bien qu'il ne faiſoit pas, de prier pour les pechez des peuples, luy pour qui les prieres de tous les innocens pouvoient à peine, obtenir miſericorde &c. "de travailler à la gueriſon des ames eſtant luy meſme malade. 'S. Euphrone d'Autun l'ayant prié de faire quelque ouvrage ſur une matiere eccleſiaſtique, il s'excuſe abſolument d'y travailler. Je n'ay, dit-il, ni la capacité de l'executer, ni la temerité de l'entreprendre. Je ne le pourrois faire ſans me rendre coupable d'arrogance, & ſans bleſſer toute bienſeance, moy qui ſuis auſſi vieux pecheur que nouveau Clerc, & dont la conſcience eſt auſſi chargée, que la ſcience eſt petite. Quelque part que cet écrit fuſt porté, on s'y railleroit d'un auteur tel que je ſuis. 'Ne faites point cette violence à ma pudeur, & laiſſez-moy me conſoler au moins dans les tenebres qui me cachent. 'Puiſque J. C. veut guerir les maux des hommes, & corriger leur vie, écrit-il à une autre perſonne, nous luy preſentons [1] avec joie la pourriture de noſtre ulcere, & nous luy ouvrons tout le fond & toute la corruption de nos conſciences. 'Il ne rougit pas meſme de ſe plaindre devant tout un peuple, qu'on euſt chargé du poids de l'epiſcopat un homme tel que luy, [2] qui s'abyſmoit dans des actions dignes de larmes, & qui ſe rouloit dans la boüe des vices. 'Il n'y a rien de plus beau & de plus touchant ſur ce ſujet que ſa lettre à S. Loup de Troies. [Son humilité y ſemble meſme aller un peu trop loin:] Car il dit à ce Saint qu'il ſe tiendra trop heureux ſi ſes prieres luy peuvent obtenir de Dieu, non la recompenſe d'une vie pure, mais le pardon de ſes pechez. 'Il écrit à peu prés la meſme choſe à S. Principe de Soiſſons.

l.5.ep.3.p.131.6 ep.1.p.157.b.7. ep.9.p.190. l.6.ep.1.p.157. l.9.ep.2.p.251. p.252. l.4.ep.14.p.108. l.7.ep.9.p.190. l.6.ep.1.p.157. 158. l.9.ep.8.p.260.

[Ces ſentimens d'humilité & de penitence ne paſſerent pas en luy avec les premiers mois de ſon epiſcopat.] 'Il écrivoit trois ou quatre ans aprés à un Eveſque: Mon iniquité eſt telle, qu'à peine la force de vos prieres peut-elle remedier aux fautes que je commets ſans ceſſe. 'Auſſi je me ſouviens de mes [anciennes] fautes, dont ma conſcience ne peut eſtre dechargée que par des pleurs qui doivent durer encore long-temps. 'Il en prie un autre de ſecourir par ſes prieres, une ame qui voit ſes maux, & qui tremble à toute heure, par le ſouvenir d'une vie digne de toutes ſortes de chaſtimens.

l.7.ep.6.p.181. p.182. l.9.ep.3.p.253.

1. *ultro*: car je penſe qu'il faut lire ainſi au lieu de *cultro*.
2. *per ſuſpiriosas voragines, & flagitiorum voluntabra gradienti*.

ARTICLE XII.

Vie de S. Sidoine dans l'epiſcopat: Ses aumoſnes: Il renonce à la poëſie.

Sid.l.4.ep.14.p. 108. SAINT Sidoine vouloit bien qu'on le regardaſt comme rabaiſſé devant le monde par ſon epiſcopat. [Et il faut dire qu'il ſe rabaiſſoit luy meſme beaucoup, & ne conſervoit rien du
p.108. faſte de ſes anciennes dignitez,] puiſqu'écrivant à un laïque de qualité; Les perſonnes de noſtre état, dit-il, peuvent tomber encore dans quelques fautes de negligence; mais vous n'y trouve-
ep.17.p.111.112. rez point l'enflure de l'orgueil. Il s'excuſe de travailler ſur l'explication de l'Ecriture, comme d'une choſe qui eſtoit audeſſus de luy, & qu'il n'euſt pu entreprendre que par vanité.

p.111. Il ne cherchoit plus qu'à ſe cacher & demeurer inconnu; [a]&
a ep.22.p.119. ce fut une des raiſons qu'il allegua pour s'excuſer d'écrire l'hiſtoire; ce que Leon miniſtre d'Euric Roy des Viſigots, qui ſavoit bien juger de quoy il eſtoit capable, taſchoit de luy perſuader: Ma profeſſion, luy dit-il, "eſt de ne ſonger qu'au culte de Dieu; " *religio.*
mon ambition eſt de me rabaiſſer; & mon peu de merite me porte à vouloir eſtre inconnu. Je conſidere bien moins ce que je voy
p.120. dans le preſent, que ce que j'eſpere pour l'avenir. Je ne ſonge plus à m'acquerir de l'eſtime par les travaux de l'eſprit, ni durant ma vie, ni aprés ma mort. Il montre particulierement qu'un Eccleſiaſtique "qui ne doit travailler que pour la verité & l'utilité, n'eſt &c.
pas propre à écrire l'hiſtoire profane de ſon temps.

l.9.ep.12.p.271. 16.p.285. Il renonça ſurtout à la poëſie dés qu'il eut eſté fait Eveſque, comme obligé à une gravité qui ne s'accorde pas aiſément avec
n.p.272. "le feu & le mouvement que les vers demandent. Il aimoit mieux *levitas motus.*
l.8.ep.4.p.217. alors paſſer pour reſervé & pour froid que pour enjoué. Le temps " *deſtus.*
eſt venu, dit-il encore, de ne lire, de n'écrire rien que de ſerieux,
de penſer moins à faire parler de nous dans la ſuite des ſiecles,
qu'à nous procurer le bonheur de vivre eternellement, de ſonger tout de bon qu'on examinera aprés noſtre mort, non com-
l.9.ep.16.p.285 ment nous aurons écrit, mais comment nous aurons vécu. Il avoit meſme honte de penſer à tant de vers qu'il avoit faits autrefois, & il euſt voulu en pouvoir abolir & ſupprimer la plus
p.285. grande partie. Il ſe reſerva ſeulement d'en faire quelquefois en l'honneur des ſaints Martyrs. [C'eſt pourquoi s'il en a fait d'autres eſtant Eveſque, ce n'a eſté que dans quelques occaſions fort rares.]

ep.13.p.272. [b] Il ſe contenta de travailler en proſe, [b]& de compoſer des let-
b ep.16.p.285.

tres. Il taſchoit meſme de changer peu à peu l'air de ſa proſe, & de s'en former un autre plus convenable à la profeſſion où on l'avoit contraint de s'engager, c'eſt à dire moins étudié, & plus approchant de la maniere dont on parloit communément. l.4.ep.3.p.91. ep.10.p.100.

[Cette humilité que Dieu imprima dans luy par la vertu de la grace epiſcopale,] ne la rendoit point laſche à défendre la verité, & à agir pour le bien public dans les occaſions que Dieu luy donnoit. [Et lors meſme que Dieu l'eut humilié tout de nouveau d'une maniere qui luy fut tres ſenſible,] en le ſoumettant à la puiſſance des Viſigots, il ne laiſſa pas de faire paroiſtre une vigueur digne d'un Chrétien, [& d'un Eveſque.] l.7.ep.6.p.182. Genn.c.92.

Il menoit [de meſme dans tout le reſte] une vie ſainte, [a] & comme dit S. Gregoire de Tours, d'une ſainteté eminente & magnifique. [b] Il jeûnoit de deux jours l'un, [c] ſa table "eſtoit tres frugale. [d] Ses inſtructions alloient à fortifier l'ame par une nourriture divine, & abatre le corps par les auſteritez du jeûne. Gr.T.h.Fr.l.2. c.23.p.283.a. *a* c.22.p.283.a *b* Sid.l.7.ep.14. p.205.206. *c* p.205. *d* Ruric.l.1.ep. 9.p.375.d.

menſulam.

[Il y a bien de l'apparence que ſon extetieur eſtoit fort ſemblable à celui qu'il depeint dans Maxime, qui avoit eſté tiré comme luy des emplois du ſiecle, mais d'un état beaucoup inferieur au ſien, & contraint malgré luy par la violence du peuple de ſe charger de l'epiſcopat. En entrant chez luy, dit-il, je vis venir au-
„ devant de moy celui que je connoiſſois, mais tout autre que je
„ ne l'avois connu. Je l'avois vu avec une teſte levée, une demar-
„ che libre, une voix haute, un viſage "ouvert & riant. Mais alors
„ ſon port, ſon marcher, la couleur & la modeſtie de ſon viſage,
„ le ton de ſa voix, tout reſpiroit la pieté. Il avoit la barbe longue
„ & les cheveux courts. Dans ſa chambre il n'y avoit que des ſie-
„ ges les plus ſimples, une groſſe toile pour fermer la porte, point
„ de lit de plume, "point de tapis de pourpre. Sa table eſtoit ſervie
„ honneſtement, mais avec frugalité, plus de legumes que de
„ viande: & s'il y avoit quelque "ragouſt, c'eſtoit pour les hoſtes
„ plutoſt que pour luy. Sidoine ſurpris de ce changement, demanda aux domeſtiques ſi c'eſtoit qu'il fuſt moine, ou Eccleſiaſtique, ou penitent. On luy dit ce qui eſtoit arrivé; & il alla ſe jetter à ſon cou pour luy témoigner ſa joie de l'état où il le voyoit. Voilà, dit Baronius, l'exemple que ſe doivent propoſer ceux qui paſſent de l'état des Grands & des riches du ſiecle, à l'humilité de l'epiſcopat, & encore plus ceux qui y paſſent d'un état inferieur ſelon le monde. On croit que ce Maxime eſtoit Eveſque de Toulouſe. ["mais on n'en a pas de preuve particuliere.] Sid.l.4.ep.24. p.122. p.123. Bar.465.§30.

liberalem.

tripodes ſella.

nil purpura.

moſtum.

Note 7.

Il paroiſt que Sidoine s'appliquoit à la priere juſqu'à y repan- Sid.l.7.ep.14.p. 205.

l.4.ep.2.p.87. dre des larmes. Il appaiſoit par ſes oraiſons la colere de Dieu, non ſeulement [pour luy &] pour ſes amis, mais meſme pour ceux l.7.ep.14.p.205 qu'il ne connoiſſoit pas.] Tout le monde eſtoit bien receu à ſa l.4.ep.2.p.87. petite table. [Il ne diſtribuoit pas, mais] il prodiguoit ſes biens aux pauvres: en quoy, dit le celebre Preſtre Claudien, il faiſoit du bien aux autres, & encore plus à luy meſme.

Gr.T.c.22.p. 283.a. Il prenoit ſouvent de chez luy des vaſes d'argent, & les diſtribuoit aux pauvres. Mais lorſque ſa femme s'en appercevoit, & s'en faſchoit, il en achetoit d'autres pour mettre en la place de Aumoſ.p.645. ceux qu'il avoit vendus: ce qui nous apprend, s'il le faut mettre aprés ſon epiſcopat, comme l'a cru un homme ſavant, [qu'il conſervoit encore beaucoup d'union & de familiarité avec ſa femme, quoiqu'on ne puiſſe pas douter qu'elle ne fuſt devenüe ſa Sid.l.5.ep.16.p. 247. ſœur ſelon l'ordre des Canons.] Elle vivoit encore à la fin de 474. a pr.p.12. Mais elle eſtoit alors aſſez eloignée de luy. a Il laiſſa le ſoin de toutes ſes affaires temporelles à ſes enfans, [lorſqu'ils furent en âge de s'en charger.] M. le Maiſtre.

l.ep.2.p.87. Il recherchoit & meditoit les myſteres des Ecritures; & repandoit enſuite ſur les autres avec d'autant plus d'abondance, les eaux d'une doctrine toute celeſte, qu'il s'en eſtoit nourri luy l.6.ep.1.p.156. meſme avec plus de ſoin. Sa lettre à S. Loup, fait voir avec quel Genn.c.92. fruit il s'eſtoit déja appliqué à l'étude de l'Ecriture. Il devint auſſi parfaitement inſtruit dans les ſciences divines qu'il l'avoit car.16.p.381. eſté juſqu'alors dans les profanes. Son poëme à Fauſte, fait voir que meſme eſtant laïque, il ne negligeoit pas l'étude de l'Ecritul.4.ep.2.p.87. re. Il ne faiſoit rien qui ne fuſt utile & à luy, & à beaucoup d'aul.9.ep.16.p.283 tres. Il avoit ſoin de viſiter ſon dioceſe. a Il preſchoit ſouvent que a Ruric.l.1.ep. 8.p.375.a. pour obtenir le pardon de ſes pechez, il en faut faire une confeſſion [humble & ſincere,] produite par la douleur & la componction du cœur.

ARTICLE XIII.

Saint Sidoine reçoit & écrit diverſes lettres ſur ſa promotion. Il tombe malade.

Sid.l.6.ep.3. p.159. IL paroiſt que quand on eut ſçeu l'election de S. Sidoine, divers Eveſques luy écrivirent pour l'encourager dans une profeſſion qui luy eſtoit ſi nouvelle, & pour arroſer, comme il dit, la ſechereſſe de l'ignorance où il avoit vécu dans le ſiecle, par la ep.1.p.156. pluie de la ſcience que Dieu avoit verſée dans leurs ames. Saint

Vſon titre. 'Loup Eveſque de Troies, qui eſtoit regardé alors comme le pere des Eveſques, encore plus pour ſon merite, que pour les 45 ans qu'il avoit déja paſſez dans l'epiſcopat, s'acquita de ce devoir de charité. Il avoit beaucoup aimé Sidoine, lors meſme qu'il le voyoit encore courir parmi les deſerts arides du ſiecle: mais ſon amour pour luy ſe redoubla, lorſqu'il le vit entrer dans les voies qui menent au ciel, & gouſter les douceurs que l'onction divine y repand. Dieu nous a rendu depuis quelques années, la lettre qu'il luy écrivit alors [Elle eſt tres honorable à S. Sidoine, & tres digne de la charité, & des lumieres du ſaint vieillard qui l'écrivoit.] p.157. Spic.t.5.p.580

„ 'Je rends graces à J. C, luy dit-il d'abord, qui vous a appellé p.579.
„ au ſacerdoce pour eſtre une lumiere en Iſrael, & pour eſtre le
„ ſoûtien & la conſolation de l'Egliſe ſon epouſe dans ces tribula-
„ tions qui l'ebranlent de toutes parts. [Il marque peut-eſtre le reu-
„ verſement de l'Empire par les barbares, tous Ariens ou payens.]
„ 'Et dans la ſuite il ajoute: J'acheve ma courſe, & ma fin eſt pro- p.580.
„ che: mais je ne croirai point mourir, puiſqu'en mourant je vi-
„ vrai en vous, & vous laiſſerai à l'Egliſe au lieu de moy. Je me de-
„ pouille de mon corps avec joie, puiſque je vous voy revétu [du
„ miniſtere] de l'Egliſe, & l'Egliſe revétuë de vous. O mon cher
„ frere, que j'aime depuis long-temps, & que je puis enfin appeller
„ mon frere! Ce dernier titre efface tous les anciens. Je veux ou-
„ blier tout le paſſé, puiſque voſtre nouvelle dignité rend mon
„ amour pour vous, & plus ardent & plus durable. Ha! ſi Dieu
„ vouloit que je puſſe vous embraſſer! Mais ce que je ne puis faire
„ de corps, je le fais de cœur; & en preſence de J. C, je vous ho-
Præfe-ſtum. „ nore & je vous embraſſe comme un Prince, non plus de l'Empi-
„ re, mais de l'Egliſe, comme mon fils par l'âge, mon frere par la
dignité, & mon pere par le merite.

[En luy témoignant tant d'amitié, & meſme d'eſtime, il ne le flate pas neanmoins, mais luy donne l'avis le plus important, dont Sidoine euſt beſoin alors.] 'Car aprés luy avoir parlé des p.579.
grandes dignitez qu'il avoit euës dans le ſiecle, il ajoute ces bel-
„ les paroles. Preſentement l'ordre des choſes eſt changé. C'eſt
„ dans la maiſon du Seigneur, que vous tenez le premier rang,
„ qu'il faut ſoûtenir, non par l'éclat du faſte exterieur, mais par le
„ rabaiſſement le plus ſincere de l'eſprit, & par l'humilité de cœur
„ la plus profonde. Vous eſtes au deſſus des autres, & vous ne vous
„ devez regarder au deſſus de qui que ce ſoit. Conſiderez-vous au
„ contraire comme au deſſous des moindres de ceux qui vous ſont

ſoumis, ſoyez preſt à baiſer les piez de ceux que vous n'auriez pas auparavant eſtimé dignes d'eſtre ſous vos piez. Rien ne vous peut relever davantage que l'humilité & le rabaiſſement de J. C C'eſt là à quoy vous avez à travailler, à vous rendre le ſerviteur de tous, & à vous abaiſſer audeſſous de tous, autant que vous vous eſtes vu elevé audeſſus d'eux. Il l'exhorte enſuite à s'appliquer avec ſoin & avec courage par le ſecours de J. C, aux fonctions laborieuſes & humbles de ſon miniſtere, ſurtout à l'inſtruction des peuples, afin qu'il ne paruſt pas avoir moins de capacité[& d'ardeur]pour les choſes de Dieu & du ciel, que pour celles de la terre. p.579.580. &c.

Sid.l.6.ep.1.p.155-158. S. Sidoine receut ſes avis avec un fort grand reſpect, & comme une grace à laquelle il ne s'attendoit point, parcequ'il s'en croyoit tres indigne. Il en remercia S. Loup par une fort belle Lettre, où il paroiſt, comme nous avons dit, tout penetré des ſentimens d'une humilité ſincere. [Il luy écrivit depuis,& en receut pluſieurs lettres.

S Euphrone d'Autun, fit ſans doute ce que Saint Loup avoit l.7.ep.8.p.187. fait.]S.Sidoine avoit un grand reſpect pour luy, & euſt voulu le conſulter ſur les moindres choſes, pour eviter de faire des fautes dans l'exercice de ſa charge.Il ſe fuſt eſtimé heureux, ſi leurs ſieges euſſent eſté auſſi proches que leurs dioceſes. [Car les dioceſes de Clermont & d'Autun ſe touchent: mais il y a environ 40 lieuës d'une ville à l'autre.]

l.6.ep.3.p.159.160|n.p.64. 'Leonce d'Arles ne luy avoit pas écrit ſur ſa promotion.Mais Sidoine[humilié par l'epiſcopat,] ſe croyoit trop audeſſous de luy pour s'en offenſer. C'eſt pourquoi il embraſſa avec joie l'occaſion qu'il eut de luy écrire quelque temps aprés pour un homme qui alloit à Arles conſulter des avocats ſur une affaire, afin de l'abandonner auſſi-toſt s'il avoit tort.Sidoine prie donc Leonce, d'appuyer cet homme de ſon credit, afin que les avocats l'expediaſſent promtement; & luy marque en meſme temps combien un homme qui juſqu'alors avoit eſté ſeculier, avoit beſoin d'eſtre inſtruit par luy dans ſon ignorance, & d'eſtre arroſé par les eaux de ſa doctrine celeſte.

ep.7.p.163. a l.7.ep.4.p.179|n.p.65. 'Il écrivit ſur ſa promotion à Fontée Eveſque de Vaiſon depuis l'an 450.C'eſtoit un ancien ami de ſa famille. Il luy demande ſes prieres dans la charge qu'on luy avoit impoſée, afin que ſi la bonté de Dieu daignoit corriger un peu ſes mœurs corrompuës, il p.179. puſt s'en croire redevable à ſa charité. Il luy fait excuſe de ce qu'il ne luy a pas écrit plutoſt. V. S. Hilaire d'Arles §

Le

'Le tremblement & la confuſion où Sidoine entra, lorſqu'il ſe vit engagé dans un état dont il ſe croyoit ſi indigne, le firent tomber dans une maladie qui le conduiſit juſqu'aux portes de la mort, [peut-eſtre dés la fin de l'an 471.] Il en revint neanmoins, dans la reſolution de profiter de la vie que Dieu luy avoit renduë pour ſe corriger de ſes crimes paſſez, comme il les appelle, de crainte de trouver dans la ſanté de ſon corps la mort de ſon ame. Il demanda pour cela les prieres d'Apollinaire ſon ami, à qui il avoit déja écrit pluſieurs fois, ſans en avoir receu de réponſe. Il ſe plaint de ce ſilence, & d'autant plus qu'il eſtoit fort en peine s'il ne luy eſtoit point arrivé de malheur pendant la guerre. ['Car Euric Roy des Viſigots, travailloit en ce temps-ci à étendre ſes états, d'un coſté juſqu'au Rhone, & de l'autre juſqu'à la Loire. Ainſi il peut bien avoir attaqué en 471, le pays de Niſme & le Gevaudan.] 'Et c'eſtoit en ces quartiers là qu'Apollinaire avoit ſa maiſon de Voroange. [Nous voyons en effet que le Gevaudan eſtoit encore aux Romains lorſque Seronat le pilloit; & qu'il n'y eſtoit plus lorſque Simplice fut fait Eveſque de Bourges.]

l.5.ep.3.p.131.

p.130.131.

V. Antheme §

l.2.ep.9.p.49[car.24.p.416.

ARTICLE XIV.

S. Sidoine écrit à S. Principe, à S. Euphrone, & pour Sainte Eutropie.

[NOus pouvons mettre en ce temps-ci quelques lettres de Sidoine, qui paroiſſent écrites lorſque l'Auvergne eſtoit encore aux Romains, & où il ne parle point des ravages des Viſigots: ce qui donne lieu de croire qu'elles ſont de l'année 472, ou du commencement de 473. Celles qu'il écrit à Saint Principe de Soiſſons ſont de ce nombre,] 'ſelon ce qu'il y dit, qu'ils vivoient dans des pays & unis & ſeparez. [Car je penſe que cela doit ſignifier que Clermont & Soiſſons, qui eſtoient ſeparées par bien des pays, eſtoient unies ſous un meſme Empire, y ayant bien de l'apparence que Syagre qui commandoit dans Soiſſons, reconnoiſſoit l'Empire par quelque ſoumiſſion, pour en eſtre protegé contre les François.]

Sid.l.9.ep.8.p. 260.

'S. Principe écrivit le premier à Sidoine, pour luy recommander un de ſes Eccleſiaſtiques nommé Megethe, qui avoit quelque affaire [du coſté de l'Auvergne ou au delà:] & Sidoine le ſervit autant qu'il luy fuſt poſſible. [Megethe ne manqua pas de luy parler de la vertu de Saint Principe. Mais outre cela,] l'Eveſque Antiole qui vint voir S. Sidoine vers ce temps là, luy rendit un

l.8.ep.14.p245

p.243.

illuſtre témoignage de la ſainteté de ce Saint, & de [ſon frere S. Remi] V. S. Remi
p.243.245. ſon frere. De ſorte que quand Megethe s'en retourna, Sidoine le chargea d'une lettre pour S. Principe, toute pleine des témoignages de ſon eſtime & de ſon affection pour luy & pour ſon frere.
p.245. Il les prie de luy écrire, & encore plus de prier pour luy, eſtimant moins l'honneur qu'ils pouvoient luy faire en luy écrivant beaucoup de lettres, que le ſalut qu'ils pouvoient luy obtenir de Dieu, quand meſme ils ne prieroient pour luy que peu ſouvent.
l.5.ep.8.p.260. S. Principe luy écrivit encore depuis par le meſme [Megethe.] On n'en voit point le ſujet particulier. Sidoine l'en remercia, & le pria en meſme temps avec beaucoup d'humilité, d'obtenir de Dieu, qu'il fuſt delivré des miſeres de cette vie par une heureuſe & ſainte mort.

ep.7.p.258.259 Il écrivit auſſi à Saint Remi pour luy témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de quelques diſcours de ce Saint, qu'un homme d'Auvergne luy avoit apportez de Reims. Il le prie de luy écrire, s'il ne veut l'obliger à luy faire voler ce qu'il auroit écrit pour d'autres. [Cette lettre n'eſt écrite apparemment qu'aprés la premiere à S. Principe.]

ep.2.p.251. Il n'y avoit pas encore bien long-temps que Sidoine eſtoit dans le miniſtere Eccleſiaſtique, lorſque S. Euphrone [d'Autun] luy
n.p.95. écrivit pour l'exhorter à entreprendre quelque travail ſur l'E-
ep.2.p.251.252 criture. Il s'en excuſa avec beaucoup de modeſtie, comme d'une *antiſtes,* choſe qui eſtoit fort audeſſus de luy, & qui ne convenoit point à un pecheur tel qu'il eſtoit. [Nous en avons raporté ci-deſſus quelp.251. ques endroits.] La lettre d'Euphrone luy fut apportée par un
Gal.chr.t.2.p. 654.1.d. Prelat nommé Albiſon, & un Procule Diacre. On marque un Albiſon Eveſque de Langres, mais on le met un peu plus tard.

Sid.l.7.ep.2.p. 158.159. Il y avoit peu auſſi que Sidoine eſtoit Eveſque, lorſqu'il ſe vit embaraſſé dans le different d'une veuve nommée Eutropie, & d'un de ſes Preſtres nommé Agrippin. Le fils d'Eutropie avoit epouſé la fille d'Agrippin, & eſtoit mort enſuite avec un fils qu'il en avoit eu. La difficulté eſtoit de ſavoir ce qu'Eutropie heritiere de ſon fils devoit donner à ſa belle-fille. Eutropie qui aimoit la paix & la juſtice, mais non les procés, offroit une compoſition ſi raiſonnable, que ſa belle-fille s'en contentoit. Mais Agrippin, [obligé par ſon caractere, à avoir plus de generoſité & plus de deſintereſſement que des femmes, & à hair autant les procés, qu'à eſtre audeſſus de toute avarice,] pretendoit neanmoins que ce qu'offroit Eutropie, n'eſtoit pas aſſez, & ſembloit vouloir laſſer la patience & la foibleſſe de cette veuve par ſes adreſſes,

pour ne pas dire par ſes chicanes & ſes artifices malicieux. Sidoine taſcha de les accorder, & comme leur ancien ami, & comme leur Eveſque: Il y employa l'autorité, les conſeils, & encore plus les prieres, ſans pouvoir reduire Agrippin. Eutropie ſouhaita que cette affaire fuſt portée devant l'Eveſque Pragmace: Ainſi Sidoine luy en écrivit, & le pria de mettre d'accord ces deux familles diviſées l'une de l'autre, quoique la diviſion ne fuſt proprement que dans l'une des deux.

[Cet Agrippin meriteroit bien d'eſtre l'un] 'des deux Preſtres qui exercerent ſi cruellement la patience de S. Sidoine, [comme nous le verrons "en ſon lieu] 'On ne ſçait point d'où Pragmace eſtoit Eveſque; mais il paroiſt aſſez que ce n'eſt pas celui d'Autun. [Je croirois bien volontiers que c'eſtoit l'Eveſque de Bourges, Metropolitain de Sidoine, & qui l'avoit ordonné. Car ſi on ne trouve point ſon nom dans le catalogue des Eveſques de cette Egliſe, on ne le trouve pas non plus dans celui des autres.]

V. §. 36.

Gr.T.h.Fr.l.2. c.23.p.283.a.b

Sid.n.p.64.

'Pour Eutropie', on l'a miſe dans le martyrologe Romain le 15 de ſeptembre entre les ſaintes veuves, ſur le témoignage que S. Sidoine rend à ſa vertu. 'Car non ſeulement il dit qu'elle croyoit remporter une victoire, d'eviter un procés, dans la crainte de troubler la ſerenité de ſon ame ſainte, & qu'elle entroit dans toutes les compoſitions raiſonnables qu'on luy offroit; mais il l'appelle une dame d'un exemple [& d'une pieté] rare, en qui l'abſtinence & la liberalité eclatoient également, qui n'avoit pas moins d'ardeur pour engraiſſer ſon ame par le jeûne, que pour nourrir les pauvres de ſes biens; qui veilloit ſans ceſſe pour honorer J.C, & qui ne laiſſoit dormir en elle que le peché. 'Il y avoit déja long-temps qu'elle eſtoit veuve. [Je n'en trouve rien dans Savaron, ni dans Branche: ce qui marque qu'elle n'eſt pas aujourd'hui connuë dans l'Auvergne.] 'M.r du Sauſſay la met le 26 de ſeptembre.

Bar.509.§.13.15. ſept.

Sid.l.6.ep.2.p. 158.159.

p.158.

Sauſſ.p.662.

ARTICLE XV.

Lettres de S. Sidoine à Grec de Marſeille: Hiſtoire d'Amance.

[IL faut mettre avant l'an 475,] 'les premieres lettres que Saint Sidoine écrivit à Grec Eveſque de Marſeille, & qui furent portées par Amance. 'Cet Amance eſtoit de Clermont, d'une famille fort mediocre, mais libre, & employée d'ordinaire dans le miniſtere Eccleſiaſtique. 'C'eſt pourquoi il fut d'abord fait Lec-

Sid.l.3.ep.7.p. 185.

ep.2.p.175[n.p. 71.

p.176.

p.175.176. teur. 'Ne pouvant pas tirer grand argent de ſon pere, il quitta ſe pays ſecrettement, & s'en alla encore fort jeune à Marſeille, où
Genn.c.79. Euſtathe eſtoit alors Eveſque, 'ayant ſuccedé à Venere, [l'an
Conc.t.4.p.p. 464 au pluſtard, ou meſme avant l'an 450,] 'puiſqu'il eſt mis de-
1045.a. vant Fontée de Vaiſon. [a] Euſtathe receut fort bien Amance, par-
a Sid.p.175.176 ticulierement à cauſe de ſa qualité de Lecteur, & l'aſſiſta en tout
p.176. ce qu'il put. 'Amance de ſon coſté s'inſinua adroitement dans l'eſprit de pluſieurs perſonnes, meſme du Comte de la ville, & il fit ſi bien que ſans rien avoir, il epouſa une fille d'une famille honneſte & accommodée, en donnant à ſa femme quelques eſclaves & diverſes terres autour de Clermont, auſquelles il n'avoit rien.

Ibid. 'Au bout de quelque temps, aprés avoir ramaſſé tout ce qu'il avoit pu tirer de la ſucceſſion de ſon beau-pere, mort avant ſon mariage, & de la facilité de ſa belle-mere; il quitta Marſeille, & s'en revint à Clermont, où il amena apparemment ſa femme,
p.177. 'dont il avoit deja pluſieurs enfans. [La belle-mere ſçeut ſans dou-
p.176. te par ce moyen quel eſtoit l'état de ſon gendre,] '& ſe voyant trompée, elle voulut luy faire un procés, pour faire ce ſemble caſſer le mariage, à cauſe qu'Amance s'y eſtoit fait bien plus ri-
p.177. che qu'il n'eſtoit. 'Amance voulut donc aller à Marſeille appaiſer ſa belle-mere, & demanda pour cela à Sidoine, des lettres de re-
p.174. commandation pour Grec [b] qui avoit ſuccedé à Euſtathe. 'Aman- b
ce, pour obtenir ces lettres, le trompa comme les autres, ſe faiſant
l.6.ep.8.p.164. paſſer pour un marchand, '& un facteur, qui alloit à Marſeille, [non pour un ſi méchant procés, mais] pour trafiquer. Sidoine qui ne le connoiſſoit pas, crut donc ce que luy en dirent des perſonnes en qui il avoit [trop de] croyance, & luy donna pour Grec une lettre de celles qu'on appelloit formées, à cauſe qu'il eſtoit Lecteur, où il parloit de luy trop avantageuſement.

l.7.ep.2.p.173. 'Amance preſenta la lettre à Grec, qui répondit à Sidoine avec
b p.174. de grands eloges de ſon eloquence, & en luy témoignant qu'il luy ſeroit obligé, s'il vouloit quelquefois ſe divertir avec luy, &
l.174-177. luy écrire de plus longues lettres. 'Cependant Sidoine apprit tou-
p.177. te l'hiſtoire de ſon pretendu marchand: de ſorte qu'Amance qui eſtoit revenu à Clermont, voulant encore aller à Marſeille, il le chargea d'une lettre pour Grec, où pour ſe divertir il décrit au long toute ſon affaire, avouant meſme qu'il l'avoit trompé: '&

Maſſ.an.p.177-184. 2. Quoique Gueſnay mette entre deux Auxane dont on ignore le ſiege, S. Ruſtique [de Narbonne,] & Salvien [qui n'a jamais eſté que Preſtre.] Il fait gouverner ces trois Eveſques depuis 464 juſqu'en 475. Le Gallia chriſtiana les oſte tous trois, t.3.p 643.

neanmoins il prie Grec de le ſervir en ce qu'il pourroit.

Il écrivit pluſieurs fois au meſme Eveſque par cet Amance, [a] qu'il appelle pour cela le porteur de ſes badineries. [b] Il dit qu'il portoit envie non ſeulement à Amance, qui avoit ſi ſouvent le bonheur de voir une perſonne qu'il eſtimoit extremement, mais à ſes lettres meſmes qui avoient l'honneur d'eſtre touchées par ſes mains ſacrées, & d'eſtre vuës de ſes yeux. Cependant Grec l'ayant prié une fois qu'ils puſſent ſe voir, il fut obligé de s'en excuſer, à cauſe de l'etat de la ville de Clermont, à moitié ruinée, & qui trembloit au bruit des ennemis qui n'en eſtoient pas eloignez. [Ainſi c'eſtoit en 473 ou 474.]

ep.11.p.198|l.9.ep.4.p.255. a l.7.ep.7.p.185 b ep.1.p.198. p.198.

Il luy écrivit dans une autre occaſion ſur une affliction arrivée à cet Eveſque, qu'il n'exprime que dans une maniere fort obſcure. Il l'exhorte à ſupporter cette affliction avec patience, & avec courage, [c] puiſqu'il faut pour aller au ciel, ſuivre l'exemple de celui qui nous en a ouvert le chemin. Nous verrons qu'il luy écrivit en 475, comme à un miniſtre d'Etat, & à un homme à qui on faiſoit part des affaires les plus importantes. Il le releve [d] par de grands eloges, & louë ſa lumiere, qui le rendoit neanmoins encore moins eſtimable que la pureté de ſa conſcience. On trouve un Grec entre les Eveſques du Concile d'Arles, tenu, [comme on croit, [e] vers l'an 475,] ſur l'affaire de Lucide. Le Gallia chriſtiana l'accuſe d'une ambition criminelle ſur un paſſage qui ne ſignifie rien moins que cela. Le P. Sirmond croit que ce peut eſtre le Diacre de meſme nom, à qui, ou plutoſt contre qui a écrit Fauſte de Riés [Mais ou Fauſte eſt un impoſteur, ou ce Diacre n'a jamais dû eſtre elevé à l'epiſcopat.]

l.9.ep.4.p.255. p.256. &c. l.7.ep.6.7.p. 184.186. 1. l.9.ep.4.p.255. Mbff.an.p.185. V. Fauſte §6. Gal.chr.t.3.p. 644.1. Sid.n.p.65|B.P t.3.p.45. Ibid.§

ARTICLE XVI.

Lettre à Fontée de Vaiſon, à Apollinaire, & à quelques autres.

[LA lettre de S. Sidoine à Paſteur, ſe doit mettre aſſurément dans le temps que l'Auvergne eſtoit encore ſous les Romains.] Car elle eſt écrite ſur ce que la ville [de Clermont] vouloit deputer à Arles, [où le Preſet des Gaules faiſoit alors ſa reſidence.] On ſongea à y envoyer Paſteur dont nous parlons: & c'eſt ſur cela que Sidoine luy écrit. Il louë ſa modeſtie de n'avoir pas voulu ſe trouver à l'aſſemblée, où il prejugeoit qu'on le nommeroit, & le prie neanmoins de ne pas refuſer plus long-temps un

Sid.l.5.ep.20. p.152-155.

1. *Eos ſacerdotum, gemma pontificum, conſummatiſſimus pontificum.* Sid.l.7.ep.1.p.174

honneur que d'autres cherchoient avec paſſion.

l.7.ep.14.p.205 Il paroiſt que Sidoine eſtoit déja Eveſque, mais n'eſtoit pas encore ſous les barbares[& les Viſigots,] lorſqu'il écrivit à Philagre homme d'eſprit & d'erudition. Il ne l'avoit jamais vu. C'eſt pourquoi il s'étend beaucoup dans cette lettre à montrer que c'eſt proprement par l'eſprit & par la raiſon que l'on connoiſt les hommes, & non par les yeux du corps.

p.202.206.

[Il faut mettre dans les premieres années de l'epiſcopat de Si-
l.2.ep.3 p.41. doine] la lettre qu'il écrivit à Felix, pour le congratuler de la dignité de Patrice, à laquelle il avoit eſté elevé depuis peu. Il le remercie particulierement de ce qu'il luy avoit mandé cette
car.p.p.351. nouvelle par un homme exprés. Felix n'eſt qualifié que Clariſſime [& non Illuſtre] dans le poëme que Sidoine luy adreſſa vers
24.p.418. l'an 470 & dans celui par lequel il finit le livre de ſes poëſies, il ne dit point non plus qu'il fuſt Patrice. [C'eſt ce qui nous oblige de croire qu'il ne fut elevé à cette dignité que depuis, & lorſque Sidoine eſtoit déja Eveſque.] Felix, comme nous avons dit, fut V. Fauſte § 8. aſſez heureux pour renoncer depuis à toutes les dignitez du monde, afin de ne ſervir plus que J. C.

Nous pouvons mettre encore apparemment vers l'an 473, la
l.7.ep.4.p.178 179. lettre à Fontée de Vaiſon. Elle nous apprend que Sidoine luy
a l.5.ep.1.p.128 129. ayant recommandé un nommé Vindice, [a] qui eſtoit Diacre [b] de
b p.178.179. ſon Egliſe, cet Eveſque luy avoit fait tout le bon accueil poſſi-
c p.179. ble. Sidoine l'en remercie par cette lettre, [c] & le prie de vouloir aſſiſter celui qui en eſtoit le porteur dans une affaire qu'il avoit à Vaiſon.

Ibid.

Il témoigne encore luy avoir une extreme obligation de ce qu'on luy avoit dit qu'il aſſiſtoit puiſſamment de ſon interceſſion, Simplice & Apollinaire auprés de Chilperic [Roy de Bourgo-
l.6.ep.5.p.134. d p.179. gne,] à qui Vaiſon appartenoit. [d] Car il avoit une conſideration
e l.2.ep.9.p.47. toute particuliere pour ces deux perſonnes. [e] Nous avons vu qu'Apollinaire parent de Sidoine, avoit une terre vers Niſme,
l.5.ep.3.p.130. & que ſur la fin de 471, Sidoine eſtoit en peine de ce qu'il eſtoit
ep.6.p.134.7. devenu durant les guerres. Il pouvoit donc bien s'eſtre retiré du
ep.4.p.179. coſté de Vaiſon [ſur les terres ou des Romains, ou des Bourgui-
p.134. gnons.] Ceux-ci prirent quelque ombrage de luy, comme s'il euſt
n.p.55. voulu livrer Vaiſon au nouveau Prince des Romains, [peut-eſtre à Jule Nepos, qui demeura maiſtre de l'Italie ſur le milieu de V. ſon titre.
p.43. l'an 474.] On croit que Simplice pouvoit eſtre frere d'Apollinaire.

l.4.ep.4.12.p.92 104. Nous avons deux lettres que Sidoine leur écrit à tous deux

enſemble. Il témoigne les aimer extremement. Leur ayant écrit par Conſtant Lecteur [de ſon Egliſe,] une lettre [qui eſt perduë,] Conſtant par malheur perdit la réponſe qu'ils luy envoyoient, de quoy Sidoine, quoique Eveſque, fut, dit-il, ſi en colere, que durant pluſieurs jours il ne voulut point voir ce Lecteur. Il manda enſuite à Simplice & à Apollinaire ce qui eſtoit arrivé, afin qu'ils luy fiſſent une nouvelle réponſe. ep.12.p.105.

Il leur en écrivit une autrefois par l'Eveſque Fauſtin qu'il avoit promis de leur envoyer. On pretend que ce Fauſtin dont il parle avantageuſement, eſtoit Eveſque du Puy en Vellay.[a] Il le chargea de voir avec eux, s'il eſtoit de la prudence d'executer le deſſein qu'ils avoient de venir au tombeau d'un Martyr, [peut-eſtre de Saint Julien, celebre à Brioude en Auvergne, ou en cas qu'ils y vinſſent,] Sidoine vouloit les aller trouver quelque affaire qu'il puſt avoir. Ils convinrent avec Fauſtin qu'il valoit mieux differer ce voyage, que de l'entreprendre en un temps où il pourroit eſtre dangereux, à cauſe de la guerre que l'on craignoit. Sidoine approuva leur prudence, & en écrivit à Apollinaire, témoignant aſſez que pour luy ç'avoit toujours eſté ſon ſentiment. ep.4.p.92. p.92.93. [Gal. chr.p.909.t.a. a Sip.ep.4 6.p. 92.94. ep.4.p.92. ep.6.p.93.94.

Il le prie en meſme temps de faire juſtice au porteur de ſa lettre, qui ſe plaignoit qu'un de ſes gents nommé Genés, luy avoit fait quelque tort. Il écrivit cette lettre durant l'hiver, [ſur la fin de 473 au pluſtard.] p.95.

Il écrivit en particulier à Simplice, durant que les Bourguignons eſtoient en garniſon dans Clermont, [& ainſi avant 475.] C'eſtoit pour luy recommander une perſonne de la campagne. ep.7.p.95.96.

ARTICLE XVII.

S. Sidoine recommande diverſes perſonnes: De Vettius & de Germanique.

[AVANT que de continuer par l'ordre des années l'hiſtoire de S. Sidoine, nous marquerons ici quelques unes de ſes lettres, écrites depuis qu'il fut Eveſque, mais dont nous ignorons l'année.] Les peuples vouloient alors que leurs Eveſques n'intercedaſſent pas ſeulement pour leurs amés auprés du juge celeſte, mais qu'ils intercedaſſent encore pour leur vie, [& leurs intereſts] temporels auprés des puiſſances de la terre. S. Sidoine reconnoiſſoit cette obligation, & s'en acquitoit avec un tel ſoin, qu'il aimoit mieux offenſer par ſa liberté, les premieres perſonnes du ſiecle, que de pecher, ſelon ſes termes, en n'aſſiſtant pas Sid.l.7.ep.9.p. 191. l.3.ep.9.p.74.

l.7.ep.10.p.198. par ſon interceſſion les moindres perſonnes du peuple. 'Mais en recommandant les perſonnes, il vouloit qu'on euſt toujours plus d'égard à la juſtice de la cauſe, qu'à ſa recommandation.

l.3.ep.9.p.73. 74. 'Il écrivit pluſieurs fois à Riotham Roy des Bretons, pour ſe plaindre des deſordres de ſes troupes, ['qui en combatant pour les Romains contre les Viſigots, faiſoient ſouvent autant de mal à leurs alliez, qu'aux ennemis.] Nous avons encore une de ces lettres, par laquelle il preſſe ce Prince de faire juſtice à un pauvre homme de la campagne, qui ſe plaignoit que les Bretons luy avoient enlevé ſes eſclaves. V. les Bretons.

l.3.ep.23.p.121 122. 'Il écrivit 'avec beaucoup d'adreſſe & d'eſprit à Procule, pour obtenir le pardon de ſon fils, qui avoit quitté la maiſon paternelle pour s'enfuir. 'Je ne ſçay neanmoins s'il ne le preſſe point 'un peu trop. 'Il y avoit en ce temps un Procule poëte, originaire de la Ligurie, que Sidoine releve beaucoup, & dont Ennode parle auſſi. &c. p.121. 1. l.9.ep.15.p.282 n.p.102.

l.6.ep.1.p.166. 167. 'Il ne refuſoit pas meſme de rendre ce ſervice à des Juifs, dans la vuë que tant qu'ils vivent ils peuvent devenir nos freres, & parcequ'on peut quelquefois agir pour la juſtice, en agiſſant meſme pour des méchans. C'eſt ce qu'il dit en recommandant une perſonne de cette nation à l'Eveſque Eleuthere, 'qui peut Eſtre l'Eveſque de Geneve 'predeceſſeur de Theoplaſte, [a] à qui Sidoine a auſſi écrit. Gal.chr.t.2.p. 494.2.3. a Sid.l.6.ep.5. p.161. V.§

l.4.ep.9.p.98-100. 'Ayant eu connoiſſance de la vie exemplaire de Vectius, il en fit la deſcription à un de ſes amis nommé Induſtrius, deſirant qu'elle fuſt connuë de tout le monde, parcequ'elle meritoit d'eſtre imitée par les Eccleſiaſtiques meſmes. 'Ce Vectius eſtoit un laïque, [& de la premiere qualité,] puiſqu'on luy donne le titre d'Illuſtre. Il eſtoit veuf, & n'avoit qu'une petite fille, qu'il elevoit avec grand ſoin. Il vivoit au dehors dans la ſplendeur de ſa qualité, mais avec un eſprit 'elevé au deſſus de toutes ces bagatelles, en ſorte que c'eſtoit un veritable moine ſous l'habit d'un grand Seigneur. p.97. ſerint.

p.97. 'Il obſervoit une fort grande ſobrieté dans le manger, ce qui ne l'empeſchoit pas de recevoir à ſa table les étrangers avec joie & avec beaucoup de civilité: Et luy & tous ceux de ſa maiſon gardoient une exacte chaſteté, [chacun ſelon ſon état.] Il ne mangeoit point de viande, & ne laiſſoit pas d'aller à la chaſſe, [ſans doute pour exercer ſon corps.] Il liſoit beaucoup les livres ſacrez, & ſe les faiſoit lire durant ſon repas, 'Il recitoit ſouvent les lectit.

1. *Niſi ſeopulis durior duras &c.*

pſeaumes,

pſeaumes, & les chantoit encore plus ſouvent. Tous ceux de ſa
&c. maiſon, ou "qui dependoient de luy, eſtoient tous des gents fort reglez. Il ne les traitoit point avec menaces, ne puniſſoit point leurs fautes avec rigueur; & ne les gaſtoit point auſſi par une trop grande indulgence. Il les conduiſoit, non avec empire, mais
administrare. par raiſon, moins comme un maiſtre, que comme "un œconome fidele. Il ne mepriſoit point les avis que ſes domeſtiques meſmes luy vouloient donner. Voilà ce que S. Sidoine nous apprend de
genitiſſimè. ce Seigneur, 'qu'il avoit, dit-il, examiné à loiſir "juſque dans le p.98.
fond de l'ame: '& il y avoit admiré dans un laïque l'eſprit d'un p.100.
Eveſque; au lieu que bien des Eveſques ont veritablement l'eſprit d'un laïque. [Je ne ſçay ſi ce Vectius ne ſeroit point deſcendu de Vertius Epagathus, l'un des celebres Martyrs de Lion.] Car Gr.T.h.Fr.l.1. c.29.p.266.a.
ce Saint laiſſa une poſterité qui fut meſme illuſtre dans le ſiecle.
'Vectius ne demeuroit pas loin de Chantelle en Bourbonnois, Sid.l.4.ep.13.p 106.
ſur le chemin de Clermont à Moulins. [b]Il y avoit en ce lieu de a n.p.47.48|n.
Chantelle, un homme de qualité nommé Germanique, à la Sav.p.270|San. ſon.
priere duquel Sidoine alla viſiter l'egliſe du lieu, [qu'on peut ju- b Sid.p.106.
ger par là avoir eſté encore de ſon dioceſe.] Ce Germanique eſtoit âgé de plus de 60 ans, mais d'une ſanté forte & heureuſe. Ainſi il vivoit & s'habilloit encore comme un jeune homme, [penſant
peu ce ſemble au ſalut de ſon ame & à la mort.] Sidoine en eut p.107.
d'autant plus de compaſſion, qu'il eſtoit fils & pere d'un Eveſque, & ainſi plus obligé que le commun des hommes à eſtre ſaint.
'Il manda ſa douleur à Vectius [dont nous venons de parler,] & le p.106.107.
conjura par la pureté de ſa conſcience de porter Gemanique dont il eſtoit ami, à ſonger à luy, à ne ſe pas fier à ſa ſanté, mais à ſe haſter d'effacer ſes fautes ſecrettes par une ſatisfaction publique, en embraſſant la profeſſion religieuſe [de la vie monaſtique ou penitente.]

ARTICLE XVIII.

S. Sidoine écrit aux Eveſques Nuneque & Ambroiſe, & à quelques autres.

'SIDOINE avoit renoncé à la poëſie lorſqu'il témoignoit à Sid.l.8.ep.4.p. 216.
Conſence un grand deſir de l'aller voir dans ſa terre appel-
lée Octavienne, 'qui eſtoit apparemment vers Beziers & Nar- p.217.
bone, [mais je ne ſçay ſi la ſituation de cette terre ſuffiroit pour dire que l'Auvergne & le Languedoc eſtoient alors à un meſme Prince, c'eſt à dire à Euric Roy des Viſigots.] Ce Conſence eſt l.7.ep.15.p28. n.p.

car. ſans doute le fils de celui à qui il avoit autrefois adreſſé l'eloge de la ville de Narbone. [Car Sidoine luy parle comme à une perſonne qui luy eſtoit inferieure pour l'âge auſſi-bien que pour la dignité.] Il ſavoit fort bien le grec & le latin, [a] & il avoit autant d'amour pour la poëſie, que Sidoine en avoit eu autrefois. [b] C'eſt pourquoi Sidoine l'exhorte à s'elever comme luy au deſſus de ce divertiſſement de jeuneſſe, à prendre une vie & une occupation plus ſerieuſe & plus ſainte, ſurtout à faire de grandes aumoſnes, parceque de toutes nos richeſſes, [c] rien n'eſt à nous que ce que nous donnons aux autres. &c.

l.4.ep.15.p.281 a p.281|8.ep.4 p.217. b p.217.218.

[1] Il eſtoit ſans doute auſſi Eveſque, lorſqu'il écrivit le premier à Nonneque, pour luy recommander un nommé Promote, qu'il le prie d'aimer, comme il l'aimoit beaucoup luy meſme, parcequ'il avoit abandonné depuis peu l'obſtination des Juifs pour embraſſer la foy de l'Egliſe. [2] Ce Nonneque eſtoit Eveſque dans un pays fort eloigné, d'où ſa reputation s'eſtoit neanmoins repanduë juſqu'en Auvergne. [3] C'eſt pourquoi on juge que c'eſt Nunneque de Nantes qui aſſiſta au Concile de Vannes [4] vers 465. [c] Sidoine en fait cet eloge conſiderable, qu'il avoit la reputation [d] d'eſtre noble ſans eſtre ſuperbe; d'eſtre puiſſant ſans que perſonne luy portaſt envie; d'eſtre religieux ſans ſuperſtion; d'eſtre ſavant ſans vanité; d'eſtre grave ſans contrainte; d'eſtre gay ſans badinerie; d'eſtre conſtant ſans eſtre inflexible; d'eſtre familier ſans s'avilir, & avec tout cela de poſſeder en eminence le don le plus parfait de tous; qui eſt celui de la charité. [5] On le fait neveu de S. Sidoine, [qui aſſurément n'en ſavoit rien;] à quoy on ajoute diverſes choſes ſur luy & ſur ſon ſucceſſeur, [qu'on pourra examiner quand on en aura donné des preuves.] Le Gallia chriſtiana luy attribuë [e] d'avoir eu part à un miracle; [ce qui paroiſt plutoſt eſtre] d'un de ſes ſucceſſeurs qui portoit le meſme nom. [f] Le premier eſtoit ſucceſſeur d'Euſebe qui aſſiſta au Concile de Tours en 461.

p.242. a.p.93. Conc.t.4.p. 1057.d. c Sid.p.241.242 d agere nobilem. Le Gr.t.2.p.65 Gal.chr.t.3.p. 760.2.a.b. e p.764. f Conc.p.1053 a|1057.e.

[1] Sidoine écrivit à l'Eveſque Ambroiſe pour luy mander le mariage d'un jeune homme de qualité pour qui Ambroiſe avoit beaucoup gemi, parcequ'il avoit vécu juſque là dans le deſordre. La fin de cette lettre eſt remarquable. Il luy auroit eſté glorieux, dit Sidoine, de renoncer entierement aux voluptez ſans ſe marier. [1] Mais il y en a peu qui en paſſant de l'egarement à une vie reglée, commencent par ce qu'il y a de plus grand, & qui aprés

Sid.l.9.ep.6.p 257.

1. *ſi fortè.* Je ne ſçay s'il ne faudroit point lire *ſic fortè*, & traduire ainſi: *Mais le mariage luy ſera peut-eſtre un degré pour paſſer de l'egarement à une vie ſainte. Car il y en a peu qui commencent &c.*

„ s'eſtre tout à fait abandonnez à eux meſmes, rompent tout d'un
„ coup entierement avec le plaiſir. Et en effet, quoique ceux dont p.258.
„ je vous parle, ne ſoient encore mariez que depuis peu, ils vivent
„ déja neanmoins d'une telle maniere, & avec tant de modeſtie,
„ qu'on voit en eux quelle difference il y a entre l'amour honneſte
„ & reglé d'un mari pour une femme, & les charmes trompeurs
„ qu'on trouve dans une paſſion dereglée. Il prie Ambroiſe de leur p.257.258.
„ obtenir de Dieu qu'ils aient bien-toſt un enfant ou deux, afin
„ qu'enſuite [ils embraſſaſſent la continence, & que] celui qui avoit
„ peché par des plaiſirs illicites, s'abſtinſt meſme de ceux qui
„ eſtoient permis. Mais il témoigne en meſme temps qu'il enſt
„ ſouhaité quelque choſe de meilleur.

Rurice écrit auſſi à l'Eveſque Ambroiſe ſon ami. [a]On marque Rur.l.2.ep.43.
vers ce temps-ci un Ambroiſe Eveſque de Sens, honoré publi- p.404.c.
quement par l'Egliſe le 3 de ſeptembre. Mais on le fait predeceſ- [a] Gal.chr.t.1.p
ſeur d'Agrece, qui eſtoit Eveſque avant Sidoine. [Ainſi il faut 615.2.a|Ferr.
recourir] à Ambroiſe Eveſque de Saintes, dont on ne dit rien Gal.chr. t.3.p.
dutout [Si c'eſt luy à qui Sidoine écrit, ce n'a eſté probablement 976.
que depuis l'an 475, auquel l'Auvergne eſtant tombée ſous la
puiſſance des Viſigots, Sidoine pouvoit plus aiſément avoir com-
merce avec la Saintonge,] dont ils eſtoient auſſi les maiſtres. Sid.l.8.ep.6.p.
222.224.

[b]Un ſerviteur de Sidoine ou de ſon Egliſe, nommé Injurieux, Il.9.ep.10.p.
s'eſtoit retiré auprés de l'Eveſque Aproncule, [c] qu'on croit eſtre 266|n Sav.
V.§ 37. celui de Langres, "qui fut enſuite Eveſque de Clermont aprés [c] n.Sav.p.589| Sir.p.
Saint Sidoine. [d]Celeſte que Sidoine appelle ſon frere, [& qui ainſi [d] ep.10.p.266.
pouvoit eſtre Preſtre,] ayant eſté [envoyé] à Beziers, paſſa par
Clermont en s'en retournant, & pria Sidoine de la part d'Apron-
cule de luy permettre de retenir auprés de luy ce ſerviteur, [qui
apparemment eſtoit Clerc.] Sidoine y conſentit, & écrivit à p.266.267.
Aproncule qu'il eſtoit bien aiſe d'avoir cette occaſion de l'obli-
ger; le priant en meſme temps de ne point ſouffrir qu'Injurieux
le quittaſt pour paſſer encore à quelque autre Egliſe, [ce que les
Conciles ont ſi ſouvent défendu.]

ARTICLE XIX.

Union de S. Sidoine avec Rurice de Limoges: Il écrit à S. Loup de Troies.

[NOus ſavons ſeulement qu'il faut mettre avant la fin de
477, les lettres de Sidoine à Rurice, duquel nous pour-
V. ſon titre. rons parler plus particulierement "en un autre endroit.] Sidoine Sid.car.n.p.
364.365.

avoit autrefois honoré ſon mariage avec Iberie fille d'Ommace par un epithalame, [qui eſt une méchante piece en toutes manieres.] Il paroiſt que Rurice avoit deſlors des penſées & des deſirs elevez audeſſus du mariage. Ayant depuis renoncé au monde, & ſe ſouvenant de l'ancienne union qu'il avoit avec Sidoine, il voulut ſe rendre ſon diſciple, & il luy écrivit ſouvent pour luy demander ſes prieres, & pour recevoir ſes inſtructions, dont il fait un fort bel eloge.

p.62.72.

Rur.l.1.ep.9.p 375.376.

ep.8.p.375.c. [Nous n'avons point] les lettres que Sidoine luy écrivit pour l'inſtruire comme un bon Paſteur, qui eſt la qualité que Rurice luy donne à ſon égard. Mais nous en avons une par laquelle il répond avec une extreme modeſtie aux loüanges que Rurice luy donnoit. Il la finit en ces termes: N'exercez point, je vous prie, voſtre eloquence à un ſujet auſſi ſterile qu'eſt celui de me loüer. Songez plutoſt à guerir mes langueurs par vos prieres; & n'employez point les charmes ſi dangereux d'une eloquence qui n'eſt que trop douce, à accabler la foibleſſe de mon ame encore toute malade, ſous le poids d'une fauſſe gloire. Puiſque voſtre vie eſt encore plus ſainte que voſtre eloquence n'eſt belle, vous m'obligerez bien plus de demander à Dieu pour moy la vertu, que de me loüer comme ſi je l'avois déja. [Je ne ſçay s'il vouloit répondre par là] à une lettre de Rurice pleine d'eloges dés le titre, où il eſt qualifié Voyant [& Prophete.] Il y témoigne un extreme deſir de voir Sidoine. Mais il le prie de le venir viſiter avec l'Eveſque qui le devoit venir voir; ["ce que je ne conçois point,] ſi l'on dit que S. Sidoine eſtoit alors chez l'Eveſque du pays où demeuroit Rurice.

Sid.l.8.ep.10.p 231.

p.232.

Rur.l.1.ep.16.p 378.d,e.

Note 8.

ep.8.p.375. Sidoine l'ayant prié une fois de retirer de Leonce un livre de ſes ouvrages pour le luy renvoyer, Rurice en lut quelque choſe, & le trouva ſi beau, qu'il en fit auſſi-toſt une copie. Il manda enſuite à Sidoine ce qu'il avoit fait, comme pour luy en faire excuſe; & il appelle cela un vol. Sidoine agrea fort non ſeulement ſa lettre & ſes excuſes, mais le vol meſme dont il s'accuſoit; & luy répondit par une lettre fort ingenieuſe & fort civile.

Sid.l.4.ep.16.p 110.

l.7.ep.15.p.145. 146. Rurice luy envoya une autre fois un de ſes gents, qui copiá chez luy les ſept premiers livres de l'Ecriture, que Sidoine voulut bien ſe donner la peine de revoir; & le volume des Prophetes, dechargé, dit Sidoine, "de pluſieurs additions ſuperfluës. *ſententiis.* [Eſt-ce qu'on avoit corrompu les Prophetes, comme on voit par des manuſcrits, qu'on a fait quelques autres livres de l'Ecriture?] Lorſque le copiſte eut achevé, Sidoine fit l'eloge de ſon in-

duſtrie, & ſurtout de ſon affection, dans une lettre qu'il luy donna pour ſon maiſtre. [Rurice conſerva toujours depuis beaucoup d'eſtime & d'affection pour Sidoine.

Nous ne voyons point de temps particulier où il faille mettre quelques lettres de Sidoine à S. Loup, ſinon que ç'a eſté entre ſa promotion à l'epiſcopat, & la publication de ſes lettres en 477.]

à Vargis. Il luy écrivit donc ſur une femme, qui ayant eſté enlevée par des bandits, avoit eſté venduë publiquement dans Clermont, à un marchand de la ville, par un nommé Prudent, qui pretendoit la poſſeder legitimement. Il y avoit déja quelques années que cela s'eſtoit paſſé, lorſque les parens de cette femme ayant ſçeu qu'on l'avoit vuë à Clermont, y vinrent en hiver pour la chercher ou en avoir des nouvelles. Ils trouverent qu'elle eſtoit morte; & ne laiſſerent pas de vouloir faire un procés criminel à Prudent, [comme receleur & aſſocié des bandits.] Comme on diſoit qu'il eſtoit alors à Troies, ils ſe reſolurent d'y aller: & Sidoine leur donna une lettre pour S. Loup, où il le prioit d'arreſter cette affaire par quelque compoſition, depeur qu'elle ne finiſt par le ſang comme elle avoit commencé: Car l'on pretendoit que lorſque les bandits avoient enlevé cette femme, ils avoient tué quelqu'un de ceux avec qui elle eſtoit. l.6.ep.4.p.160. 161 [Cang.lat.v p.1250.

Un nommé Gallus du dioceſe de Troies ayant quitté ſa femme, eſtoit venu à Clermont, S. Loup en écrivit à Sidoine, & luy parla de la faute de cet homme avec une force ſainte mélée de douceur & de charité, pour le porter à ſe reconnoiſtre. Sa lettre fit l'effet qu'il deſiroit: Car Sidoine l'ayant receuë, & ayant fait venir Gallus pour la luy lire, il avoua que c'eſtoit l'arreſt de ſa condannation, & fut en meſme temps gagné par la douceur & la bonté que le Saint y faiſoit paroiſtre. Il ſe ſentit touché non de colere, mais de douleur. Il jetta un profond gemiſſement, promit de retourner ſans delai en ſon pays pour y reprendre ſa femme; & ſe mit auſſi-toſt en devoir d'executer ce qu'il promettoit. Sidoine le voyant touché ſi vivement, crut le devoir plutoſt conſoler que le reprendre, & luy donna une lettre pour S. Loup, où il rendoit un témoignage avantageux à ſa promte converſion. Sid.l.5.ep.9.p. 164.165.

Il aſſure en meſme temps S. Loup qu'un nommé Innocent a fait ce qu'il avoit ſouhaité de luy, & qu'il peut l'en remercier. Il le prie auſſi de l'aſſiſter ſouvent de ſes prieres, afin qu'il puſt retourner au ciel en changeant de chemin comme les Mages, c'eſt à dire de vie & de mœurs. Ibid.

ARTICLE XX.

Saint Sidoine appellé à Bourges pour l'election d'un Eveſque ; admire la vertu de Simplice, & l'ambition des autres.

Sid.l.7.ep.9.p. 191. 'UN des premiers avantages que l'Egliſe tira de l'epiſcopat de S Sidoine, fut l'election de Simplice, qu'il choiſit luy ſeul pour eſtre Eveſque de Bourges. [Nous ne ſaurions mettre cette election avant l'an 472, ſi S. Sidoine n'a eſté Eveſque qu'en
p.191.ep.5.p. 180. 471.[Nous ne pouvons pas non plus la mettre pluſtard,] tant par
p.180. ceque S. Sidoine n'eſtoit encore Eveſque que depuis peu, 'que parceque lorſqu'elle ſe fit, le Berri eſtoit encore aux Romains;
ep.1.p.171. 'au lieu que quand les Gots aſſiegerent Clermont[en 473 au pluſtard,]ils eſtoient maiſtres de tous les environs juſqu'à la Loire, à l'exception de l'Auvergne. [Voici donc l'hiſtoire de cette election.]

ep.5.p.179. 'L'Eveſque de Bourges eſtant mort,[ſoit Pragmace dont nous
Lab.bib.t.2.p. 17. avons parlé ci deſſus,]ſoit Eulode que l'on loüe beaucoup ſans
Sid.l.7.ep.5.p. 179. en rien dire de particulier ni d'autoriſé par les anciens,la ville, par un decret,[& ſuivant l'ordre des Canons,] pria Sidoine d'y venir[pour faire l'election d'un nouvel Eveſque. Le decret pouvoit eſtre general pour tous les Eveſques de la premiere Aquitaine,dont Bourges eſtoit laMetropole.]Mais hors Clermont, tout
p.180. le reſte de la province eſtoit ſous la puiſſance des ennemis,[c'eſt à dire des Viſigots.]Ainſi Sidoine s'y trouva ſeul.

p.179. 'Il trouva la ville dans un état fort dangereux: Le peuple partagé par differentes inclinations, "eſtoit tout en mouvement. *fremit.* Mais ce qui eſt de plus triſte, c'eſt qu'un grand nombre de perſonnes n'eſtoient pas ſeulement diſpoſées à ſe charger du poids
ep.9.p.189. terrible de l'epiſcopat, mais le briguoient ouvertement. 'Auſſi S. Sidoine ne fait pas difficulté de les appeller des Competiteurs. Tous ſe jugeoient fort dignes de cette charge, & nul d'entr'eux
ep.5.p.180. n'en eſtoit jugé digne par aucun autre. 'En effet, quand on vouloit les examiner ſelon Dieu & ſelon la verité, tout ce qui y pouvoit paroiſtre de bon ſe trouvoit bien foible, bien mélé[de mal,] & une vraie hypocriſie. Car tout y eſtoit faux & deguiſé hors l'impudence. La pluſpart avoient tellement perdu toute honte, qu'ils ne rougiſſoient pas d'offrir de l'argent pour s'elever à une place & à une dignité toute ſacrée. Il y a apparence qu'on oſa bien tenter ſur cela S. Sidoine, qui eut horreur de ce ſacrilege.

Il ne faut pas s'étonner qu'un nouvel Eveſque comme Sidoine, ſe ſoit trouvé embaraſſé dans une occaſion ſi difficile. [Il voulut connoiſtre plus particulierement ceux que l'on propoſoit.] 'Il vit avec douleur qu'on ne vouloit point de ceux qui avoient eſté elevez dans la ſolitude & la vie religieuſe, quelques ſaints qu'ils puſſent eſtre, & qu'ils ne pourroient pas meſme avoir aſſez d'autorité pour vaincre la dureté des peuples & la licence des Clercs. 'Entre les Eccleſiaſtiques, il trouvoit que les plus anciens n'eſtoient capables, "ni d'eſtre Eveſques, ni de ſouffrir qu'on choiſiſt quelqu'un de ceux qui eſtoient plus jeunes qu'eux. 'Sidoine voulant les flater un peu, dit que beaucoup d'entr'eux avoient quelques qualitez epiſcopales, mais qu'aucun ne les avoit toutes; de ſorte que chacun pouvoit ſuffire pour [ſe gouverner] luy meſme, & pas un pour [gouverner] tous les autres.

p.189. ep.9.p.191. p.191. p.191. p.192.193. &c. p.193.

'Il ne reſtoit donc que les laïques, [qui ſelon l'ordre des Canons devoient eſtre exclus de l'epiſcopat. Mais il paroiſt que ces Canons eſtoient peu connus alors dans les Gaules: Et les Saints n'y ont pas toujours eu égard dans les beſoins extraordinaires de l'Egliſe.] Il ſemble qu'on en propoſoit deux "de la premiere qualité, Eucher & Pannyque: Mais ils avoient tous deux eſté mariez deux fois; ce qui ne permettoit pas de les elire ſelon la regle [établie par S. Paul meſme.]

Ibid. Illuſtres. p.194.

Spectabilem. 'Le peuple en ſouhaitoit [encore] un troiſieme, "d'une qualité inferieure à ces deux, 'mais neanmoins d'une famille conſiderable, illuſtre & dans les dignitez du monde, & dans celle de l'Egliſe. C'eſtoit Simplice, [apparemment celui meſme] dont Sidoine avoit recherché l'amitié, à cauſe de la grande reputation de ſa vertu. 'Il paroiſt que ſon pere & ſon beaupere avoient eſté Eveſques de Bourges. [a] Ainſi il n'avoit point eu beſoin de chercher un maiſtre hors de chez luy.

ep.8.p.187. ep.9.p.194. l.3.ep.11.p.755. ep.4.p.132[n]. l.7.ep.9.p.195 n.p.77. [a] ep.9.p.195.

'Il avoit epouſé une femme digne de la race des Pallades dont elle eſtoit ſortie, & de celle où elle entroit par ſon mariage: Car ces Pallades avoient auſſi beaucoup paru, les uns dans le ſacerdoce, les autres dans les lettres & dans l'eloquence. 'On en marque deux entre les Eveſques de Bourges meſme, l'un vers l'an 380, l'autre aprés Leon, [& ainſi aprés 461.] Et ce dernier Pallade, eſt ſans doute le beau-pere de Simplice, comme il faut dire qu'Eulode [ou Pragmace] ſucceſſeur de Pallade, eſt le pere du meſme Simplice. Quelques nouveaux mettent tous ces deux Pallades au nombre des Saints le 10 de may. Neanmoins l'Egliſe de Bourges n'en honore qu'un. ["Et il y a quelque ſujet de croire que

p.196. Lab.bib.t.2.p.13.17. Sid.n.p.76.77

Note 9.

l.3.ep.u.p.75.17 ep.9.p.196. c'eſt plutoſt l'ancien.] 'Simplice eut pluſieurs enfans, qu'ils e leverent luy & ſa femme avec un fort grand ſoin. [a] Ils marierent au moins un fils & une fille d'une maniere qui fit beaucoup eſtimer leur ſageſſe. 'Leur fils & leur gendre s'eleverent audeſſus meſme de Simplice par les dignitez du ſiecle.

[a] p.75.

p.75.196.15.ep. 4.p.132.

p.194. 'Outre tous ces avantages, Simplice avoit naturellement beaucoup de genie, & n'avoit pas moins d'étude. Il avoit ſouvent eſté deputé par la ville de Bourges, tantoſt aux Rois "des Viſigots, ou d'autres barbares, tantoſt aux Empereurs Romains. 'Que s'il avoit de quoy ſe faire admirer pour les affaires civiles, il avoit auſſi de quoy ſe faire aimer par l'Egliſe. 'Ce n'eſtoit pas qu'il s'attiraſt l'amitié par un exterieur ouvert & affable. Au contraire il n'eſtoit pas un homme populaire, & du commun, s'il faut ainſi dire. Il vouloit eſtre aimé, mais des bons. Il ne ſe prodiguoit pas pour ſe familiariſer avec toutes ſortes de perſonnes, mais il ſavoit ſe faire rechercher, en ne ſe liant qu'avec ceux qu'il avoit bien examinez; '& aprés cela meſme, il cherchoit moins à leur plaire qu'à les ſervir.

politos.

Ibid.

p.195.

p.196.

[Mais cette reſerve qui venoit de prudence, non de fierté ni de froideur, n'empeſchoit pas] 'que ſa charité n'allaſt audevant & audelà des beſoins de toutes ſortes de perſonnes, citoyens & étrangers, laïques & Eccleſiaſtiques, grands & petits. Ceux qu'il invitoit le plus à ſa table, eſtoient ceux qui ne le pouvoient prier à la leur. 'Ayant encore ſon pere, & ayant déja des enfans avec peu de bien, il avoit fait baſtir une egliſe, ſans eſtre aidé de perſonne. 'Mais c'eſt "qu'il retranchoit le luxe & les depenſes inutiles. Il ſe rabaiſſoit de meſme, & s'egaloit à tout le monde dans la converſation. [Outre ſa charité,] il eſtoit conſtant dans l'adverſité, intrepide dans le danger, modeſte dans les heureux ſuccés, tres ſage dans ſes conſeils. Il recherchoit avec ardeur l'amitié de ceux qu'il ſavoit dignes d'eſtre aimez, la cultivoit avec ſoin, & ne la laiſſoit jamais refroidir. Si quelqu'un le haïſſoit, il ne le croyoit pas legerement, "ſe conduiſoit toujours ſagement avec luy, & eſtoit toujours preſt à ſe reconcilier. 'On tenoit qu'ayant eſté pris un jour par les barbares, & enfermé dans une priſon, Dieu l'en avoit tiré par un miracle.

in habitu ſimplex.

honeſtè exercet.

p.194.

p.195.

p.195. 'Il y avoit long-temps que le peuple de Bourges l'avoit demandé pour Eveſque. Mais il luy avoit alors eſté plus glorieux de ceder cette dignité à ſon pere & à ſon beau-pere, que de la poſſeder luy meſme. Ainſi il eſtoit plus digne que jamais d'y eſtre elevé, & plus capable de s'acquiter des devoirs auſquels elle engage,

ge, l'ayant encore la vigueur de la jeuneſſe, avec la maturité & la prudence d'un âge plus avancé. p.194. p.196. Il meritoit encore d'eſtre Eveſque, parcequ'il n'avoit nul deſir de l'eſtre, travaillant beaucoup à eſtre digne du ſacerdoce, & non pas à s'y elever.

S. Sidoine avoit connu ſon merite ſans eſtre venu à Bourges, par ſa reputation, & par le témoignage avantageux que luy en rendoient pluſieurs perſonnes de la meſme ville, & de la premiere qualité, qu'il avoit connuës par diverſes rencontres. p.196 l.3.ep.11. p.75. l.7.ep.8.p.188. Lorſqu'il s'en informa en cette occaſion, on luy en dit tant de choſes, que quoique ce fuſſent des gents de probité, & en grand nombre qui les luy diſoient, il craignoit qu'il n'y euſt beaucoup de flateries mélées avec la verité. Mais lorſqu'il eut eſté *propoſé*, & qu'il vit que perſonne ne luy reprochoit rien d'illicite, non pas meſme les Ariens, [toujours preſts à calomnier les Catholiques,] & que ceux qui pretendoient à l'epiſcopat, ſe contentoient de demeurer dans le ſilence; il conclut de là qu'il falloit que ſa vertu fuſt bien uniforme & bien parfaite, puiſque les méchans n'oſoient en dire du mal, & que les bons ne pouvoient ſe laſſer d'en dire du bien.

nominato.

emulo jus.

ARTICLE XXI.

S. Sidoine chargé de nommer un Eveſque à Bourges, nomme Simplice.

IL paroiſt que Sidoine jugea toujours que Simplice eſtoit le meilleur de tous ceux que l'on propoſoit pour eſtre Eveſque de Bourges. Il ne vouloit pas neanmoins encore le nommer & le choiſir: Car comme il eſtoit ſeul Eveſque, & qu'ainſi il ne pouvoit pas faire l'ordination ſelon les Canons, [ni peut-eſtre meſme l'election,] il fallut prier les Eveſques des provinces voiſines d'y venir. Il y eut un decret [de la ville] pour en prier S. Euphrone d'Autun, & peut-eſtre encore Agrece de Sens, & quelques autres. Sid.l.7.ep.8.p. 187.188. ep.5.p.180. ep.8.p.188.

Sidoine en écrivit une lettre fort preſſante à Agrece, parceque les Eveſques de la province ne ſe pouvant pas trouver à l'election, il falloit qu'elle fuſt autoriſée par les Metropolitains des autres provinces. Et il eſtoit bien aiſe de ne rien faire qu'avec le conſeil d'une perſonne ſage & conſiderable. Il l'aſſure qu'il n'avoit encore ni choiſi ni nommé perſonne, & qu'il ne vouloit rien faire qu'il ne fut venu, luy devant ce reſpect, & ne voulant rien faire que par ſon ſentiment, & avec ſon autorité. Il ajoute à la ep.5.p.180. p.180.181. p.181.

fin que ſi Agrece veut venir, il montrera que ſa province peut
p.180. avoir des bornes, mais que ſa charité n'en a point, comme la religion ne ſe diviſe point non plus par provinces. [Je penſe que cette lettre pouvoit bien eſtre comme circulaire, & s'adreſſer encore à d'autres Metropolitains, ou meſme à tous les Eveſques que
Gal.chr.t.1.p. 615.2.d. l'on demandoit, en y changeant quelques mots.] Agrece eſt honoré [à Sens] le 13 de juin. [Mais je ne trouve pas d'autre choſe pour ſon hiſtoire.] On dit qu'il fut enterré dans une egliſe de S. Gervais, d'où Anſegiſe l'a fait tranſporter dans celle de Saint Pierre.

Sid.l.7.ep.8.p. 187.188. Sidoine écrivit auſſi à S. Euphrone en particulier pour le prier non pas tant de venir, [ce qu'il faiſoit par la lettre circulaire,] que de l'aider au moins de ſon conſeil, dans la difficulté où il eſtoit. Il le conſulte nommément ſur la perſonne de Simplice, luy proteſtant que l'on ſuivra tout ce qu'il jugera à propos qu'on faſſe.
n.p.76. [On ne ſçait point ce que fit Euphrone.] On peut croire qu'Agre-
ep.9.p.190. ce vint à Bourges. Car il y eut un Metropolitain preſent à l'election, que Sidoine dit avoir eſté audeſſus de luy par les mœurs, par l'eloquence, par la dignité, par l'antiquité de l'epiſcopat, &
p.189. par l'âge. Et il eſt viſible que ce n'eſtoit pas celui de Tours.
Ibid. [Lorſque les Eveſques qui purent venir furent arrivez,] & que l'on voulut proceder à l'election, les brigues ſe trouverent ſi fortes, qu'il euſt eſté impoſſible de rien conclure, ſi le peuple adouci [par les raiſons des Eveſques,] n'euſt conſenti à ſe departir du droit d'elire, pour s'en ſoumettre à leur jugement, [ou *judicii ſui*.
p.190. plutoſt à celui de S. Sidoine.] On fit donc un decret par lequel on donnoit à Sidoine en particulier le pouvoir de nommer un
p.197. Eveſque, & on s'obligeoit par un écrit qui portoit une eſpece de
p.189. ſerment, de s'en tenir au choix qu'il feroit. Quelques Preſtres en murmurerent entr'eux; mais pas un n'oſa ſeulement dire un mot en public pour s'y oppoſer: La pluſpart craignoient autant d'avoir un Preſtre pour Eveſque, qu'un autre de quelque qualité que ce fuſt. Ainſi chacun d'eux ne ſachant qui ſouhaiter, ils aimerent autant le laiſſer choiſir par un autre.
p.190. Sidoine fut donc obligé de ſe ſoumettre à cette extravagance du peuple, comme il l'appelle, & aprés en avoir deliberé [avec
p.189. les autres Eveſques,] il employa ſeulement la moitié d'une nuit fort courte, (car c'eſtoit en été,) à compoſer un diſcours, qu'il re-
p.190.191. cita [le lendemain] dans l'egliſe devant le peuple. Il repreſenta d'abord que l'honneur qu'on luy faiſoit de s'en raporter à ſon jugement du choix d'un Eveſque, luy eſtoit une peſante charge, ſur- &c.

tout en preſence d'un Archeveſque [Le peuple luy donna apparemment ſur cela des applaudiſſemens, comme cela eſtoit alors
„ ordinaire; ſurquoi j'il dit ces paroles: Faites par vos interceſſions p.191.
„ que nous ſoyons en effet tels que voſtre foy [& voſtre charité]
„ nous croit eſtre, & travaillez à nous elever au ciel plutoſt par vos
„ prieres que par vos acclamations. Il fit voir enſuite que ce choix p.191.192.
l'expoſoit neceſſairement à la malignité & aux plaintes de diverſes perſonnes, qui ne manqueroient pas de trouver des defauts dans les vertus meſmes de qui que ce fuſt qu'il nommaſt.
Il parcourut ſur cela les divers états de l'Egliſe, pour montrer p.191-193.
combien il eſtoit difficile d'y trouver des perſonnes dont le choix puſt plaire. Mais il parle ſurtout avec bien de la force contre les p.193.
defauts de quelques Eccleſiaſtiques; aprés quoy il ajoute, que puiſqu'il ne nommoit perſonne, celui qui s'offenſeroit de ce qu'il diſoit, ne feroit qu'avouer qu'il eſt du nombre des coupables.

Enfin aprés avoir juré par le S Eſprit qui a condamné la ſimo- p.193.194.
nie dans ſon auteur, qu'il n'auroit aucun égard, ni à l'argent, ni à la faveur, il declara qu'aprés avoir exactement peſé toutes choſes, l'état de la perſonne, du temps, de la province, de la ville, il ne trouvoit perſonne qui fuſt plus digne de l'epiſcopat, que Simplice dont nous avons parlé. Il en fit enſuite un grand p.194-196.
eloge. Et enfin conclud ſon diſcours pas ces paroles: Au nom du p.197.
pronuncio. Pere, du Fils, & du Saint Eſprit, je declare que c'eſt Simplice qui doit eſtre établi le Metropolitain de noſtre province, & le ſouverain Prelat de voſtre ville.

Ce diſcours fut ecouté avec grande attention de tout le mon- p.189.
de, [& ſuivi ſans doute du conſentement du peuple, & de l'ordination de Simplice; ſi l'on ne veut dire que comme on ne voit point qu'il y euſt alors plus de deux Eveſques à Bourges, & qu'il s'agiſſoit d'ordonner un laïque contre l'ordonnance des Canons, ce fut ſeulement alors qu'on reſolut de prier S. Euphrone de ve-
V.§ nir, qu de mander ſon ſentiment ſur la demande que le peuple faiſoit de Simplice. Il y a neanmoins plus d'apparence que Sidoine écrivit en meſme temps à Euphrone & à Agrece, j'puiſqu'il ep.8.p.188.
fait encore tout dependre du conſeil d'Euphrone.

Mais on demeure d'accord que Simplice fut receu & ordon- Lab.bib.t.2.p.
né Eveſque de Bourges, & qu'il répondit à l'eſtime que ſa pre- 18|Gal.chr.t.2
miere vie avoit donnée de luy, puiſqu'on luy donne le titre de p.144.1.2|Bar.
Saint. Quelques uns marquent ſa feſte le 12 de fevrier. [a] L'Egliſe 472.§19.
de Tours en fait une memoire le premier de mars, particuliere- Boll.12.feb.p.
602.f.
[a] 1.mars,p.37.
§24.

§25. ment à S Martin, où l'on en fait un office entier: & on marque
§28. qu'il y à meſme dans la ville une egliſe de ſon nom. Les leçons de ſon office paroiſſent tirées en partie de Saint Sidoine: Mais elles n'ont pas pris de luy ce qu'elles diſent, que voulant entrer tout jeune en religion, il ſe mit ſous la conduite d'un vieillard, & qu'il garda toute ſa vie la chaſteté, [ce qui ne peut guere marquer que le celibat, & ainſi c'eſt une choſe certainement fauſſe.] &c.
Ibid. Elles le font ſucceſſeur d'Eulole [ou Eulode,] & ajoutent, Qu'aprés avoir receu l'epiſcopat malgré luy, il s'appliqua tout entier
§29. à deraciner la ſimonie, qui eſtoit alors fort commune; Que tout le monde recouroit à luy pour s'inſtruire des veritez de la foy; Qu'il ne ſe contentoit pas de faire embraſſer la foy Catholique à ceux qui s'adreſſoient à luy, mais qu'il les portoit encore à une vertu parfaite; Et qu'aprés avoir beaucoup travaillé pour l'Egliſe durant environ ſept ans, il alla ſe repoſer en paix dans le ciel.

[Nous ſouhaiterions que ces faits fuſſent appuyez de quelque autorité plus grande que n'eſt celle d'un breviaire, qui meſme méle à cela diverſes fautes groſſieres. Je ne trouve point qu'on faſſe aucune memoire de luy à Bourges. L'hiſtoire des Eveſques
Gal.chr.p.145. de cette Egliſe, ne dit rien non plus de ſon epiſcopat,] mais ſeu-
1.c Lab.p.20. lement qu'ayant gouverné ſept ans, il fut enterré dans une egliſe qu'il avoit baſtie au fobourg de la ville, & qui porte aujourd'hui le nom de S. Auſtregiſile, l'un de ſes ſucceſſeurs, où l'on
Lab.p.20. Boll.1.mars,p. 381.§25. aſſure que ſon corps eſt conſervé avec honneur, à la reſerve d'une partie qu'on croit avoir eſté tranſportée à Saint Martin de Tours; ce qui fait que cette Egliſe & tout le dioceſe de Tours
Sid.l.7.ep.9. p.189. l'honore, comme nous avons dit. S. Perpetue de Tours pria Sidoine de luy envoyer le diſcours qu'il avoit fait pour ſa nomination: Et c'eſt par ce moyen qu'il eſt venu juſques à nous.

ARTICLE XXII.

De Claudien Preſtre de Vienne: Etat de l'Auvergne: Lettre à Fauſte.

[CE fut peut-eſtre vers l'an 472 que Sidoine écrivit à Mamert
Sid.l.4.ep.2.p. 86. Claudien.] Car, non ſeulement il eſtoit déja Eveſque,
a ep.3.p.91. a mais meſme il y avoit déja du temps qu'il ne faiſoit plus de vers. [Claudien, comme nous avons vu, luy avoit adreſſé ſes trois livres de la nature de l'ame, lorſqu'il n'eſtoit encore que laïque. Sa promotion & d'autres affaires eſtant ſurvenües dans ce temps
ep.2.p.87. là, il ne répondit point à Claudien, celui-ci s'en plaignit en ami

par une lettre qu'il luy écrivit, où il fait gloire d'aimer & d'eſtre aimé uniquement de Sidoine. Il le menace à la fin, que s'il continuë à ne luy point écrire, il s'en vengera en luy écrivant encore.

Sidoine luy répondoit donc enfin, & s'excuſa de ne l'avoir pas fait pluſtoſt, ſur ce qu'il craignoit de s'expoſer à la cenſure d'un auſſi grand maiſtre de l'eloquence qu'eſtoit Claudien. Il luy fait enſuite un eloge magnifique de ſon ouvrage, [ſans ſavoir ſans doute qu'il fuſt contre Fauſte,] & d'une hymne du meſme auteur. Il publioit luy meſme les ouvrages de cet ami. Il preſta ſon exemplaire de l'ouvrage contre Fauſte, à un de ſes amis, qui en vouloit prendre une copie, & eut ſoin de le redemander enſuite, comme une choſe qui luy eſtoit precieuſe. En le redemandant il fait un grand eloge & de l'ouvrage & de l'auteur.

V. Saint Mamert.

ep.3.p.88.
p.88.90.
p.90.91.
ep.3.p.91.
a l.5.ep.2.p.130.
p.129.130.

Claudien mourut quelque temps aprés, laiſſant un extreme regret de ſa mort à Sidoine. Il ne ſe trouva pas à ſon enterrement; mais il alla depuis viſiter ſon tombeau [à Vienne] l'an 474,] & il luy compoſa une epitaphe en vers; ce qu'il ne put faire ſans repandre beaucoup de larmes. Il envoya cette epitaphe à Petrée fils d'une ſœur de Claudien, avec une lettre où il en fait encore un grand eloge. On voit qu'il l'avoit connu fort particulierement [lorſqu'il eſtoit à Lion,] & qu'il l'alloit conſulter ſur les queſtions les plus difficiles.

V. S

l.4.ep.11.p.104.
p.104.
p.101.
p.101.102.

[Simplice de Bourges tomba bien-toſt, avec tout le Berri ſous la puiſſance des Viſigots,] à qui il ne reſta plus à conquerir au-delà de la Loire, que l'Auvergne. C'eſt pourquoi ils l'attaquerent pluſieurs fois, commençant toujours par là quand ils faiſoient la guerre à l'Empire. [Ils aſſiegerent une fois au moins la ville de Clermont, défenduë par les Bourguignons, & par Ecdice beau-frere de Saint Sidoine: ce qu'il faut mettre en 473, ſi ç'a eſté depuis la conqueſte du Berri,] ou en l'an 474, auquel on voit que les Viſigots eſtoient entrez dans l'Auvergne. Et on craignoit qu'ils ne vinſſent encore en 475 aſſieger la ville [Mais ce malheur fut detourné par un autre que Sidoine trouvoit encore plus grand; je veux dire par la paix que Jule Nepos fit avec Euric en 475, dont un des articles fut que l'Auvergne demeureroit aux Viſigots.

V. Nepos.

l.3.ep.1.p.63.67.
ep.1.p.171.
l.3.ep.7.p.72.
l.5.ep.16.p.146

On peut mettre dans les premiers bruits de cette guerre, c'eſt à dire peut-eſtre en l'an 473, la premiere lettre de Sidoine à Fauſte de Riés,] avec lequel il eſtoit lié d'une amitié tres étroite. Fauſte luy avoit écrit, & l'avoit apparemment prié qu'ils puſſent s'écrire ſouvent l'un à l'autre. Sidoine luy répondit pour luy obeïr,

a Sid.l.9.ep.9.p. 262.
b ep.3.p.252.
c p.254.

mais s'excuſa de le faire ſouvent, parcequ'il n'oſoit point com-
p.259. parer ſon ſtyle avec l'elegance & la force de celui de Fauſte, & parcequ'il eſtoit peu en état de ſonger à polir & à étudier des lettres, ayant l'eſprit occupé par ſes pertes & ſes afflictions domeſtiques. Car ayant eſté tiré de [Lion,] ſa patrie, & comme relegué [en Auvergne,] par la neceſſité de ſon emploi [& de ſa charge epiſcopale,] il ſentoit, dit-il, où il eſtoit, les incommoditez qu'on rencontre dans un pays étranger, & eſtoit traité dans ſa patrie
n. Sav. comme un proſcrit par la perte & le dechet de ſes biens, qui par ſon abſence, demeuroient comme abandonnez au pillage.

ep.3.p.253. Mais la principale raiſon qui l'empeſchoit d'écrire, c'eſt que la paix [ou la treve] faite entre les Etats [des Romains & des Viſi-
p.252.253. gots,] eſtoit ſur le point d'eſtre rompuë. Les chemins eſtoient déja gardez, comme entre des ennemis; de ſorte que ceux qui eſtoient dans des villes un peu eloignées, ne pouvoient s'écrire
p.253.254. ſans expoſer ceux par qui ils envoyoient leurs lettres; Il prie Fauſte de le vouloir aider par ſes prieres, à obtenir de Dieu la grace de purifier les taches de ſa conſcience, & de n'eſtre qu'à luy ſeul. [Mais il ne ſavoit pas que ſelon Fauſte; nous avons toujours entre nos mains cette grace, que ſa pieté plus ſimple & plus éclairée, luy faiſoit ſouhaiter d'obtenir de Dieu, ſentant bien
p.255. qu'il ne l'avoit pas.] Il prie encore Fauſte de vouloir corriger ce qu'il trouveroit de mal dans ſa lettre, afin d'eſtre aſſuré qu'il y trouvoit quelque choſe de bien. [Je penſe que c'eſt cette lettre]
ep.9.p.262. que Fauſte ne receut pas, parceque lorſqu'elle arriva à Riés, il eſtoit à Apt. Sidoine dit qu'il fut bien aiſe de cette rencontre, ayant, dit-il, ſatisfait à ſon devoir, ſans s'expoſer à la cenſure de Fauſte.

ARTICLE XXIII.

S. Sidoine prie Ecdice, Conſtance, & Avite, d'aſſiſter l'Auvergne contre les Gots: Il y établit les Rogations.

Sid.l.3.ep.3.68. ECDICE qui avoit défendu avec beaucoup de courage la ville de Clermont, & avoit chaſſé les Gots de l'Auvergne, s'en alla peu aprés à la Cour des Rois de Bourgogne, dont il eſtoit fort aimé. Sidoine luy écrivit pour l'exhorter à n'y pas eſtre long-temps, parcequ'il n'eſt jamais bon de ſe familiariſer
p.65.68. avec les Princes, & pour le prier de revenir en Auvergne, où
ep.2.p.63.64. l'on deſiroit fort ſa preſence. Car quoique les Gots n'euſſent pu

prendre Clermont, ils y avoient neanmoins laiſſé une telle frayeur, qu'on perdoit l'eſperance & le deſſein de ſe défendre : & pluſieurs des habitans l'avoient déja abandonnée, particulierement à cauſe des diviſions qui eſtoient entr'eux.

[On peut juger de la douleur où eſtoit Sidoine, qui comme Eveſque, devoit procurer à ſon peuple l'union des eſprits & des cœurs, & qui craignoit extremement de tomber ſous la puiſſance des Viſigots. Ainſi ce fut luy apparemment qui ſe procura pour cela la viſite de Conſtance Preſtre de Lion, ſon intime ami;]

'Ce Preſtre eſtant venu à Clermont, y reconcilia les eſprits, & p.63.64.
&c. leur perſuada de ſe réunir tous pour leur commune défenſe, "de ne ſe point decourager, & de reparer leurs murailles preſque ruinées. 'Il vint durant l'hiver, [peut-eſtre à la fin de 473.] [a] Quand il p.64.
s'en fut retourné, Sidoine luy écrivit une lettre de remercie- [a] p.63.
ment au nom de toute la ville.

'Ce fut peut-eſtre auſſi dans ce temps là qu'il 'écrivit à Avite ep.1.p.62.
ſon couſin, pour le remercier de ce qu'il avoit donné à l'Egliſe de Clermont une terre proche de la ville, 'appellée Conliac, que n.Sav.p.181.
cette Egliſe poſſede encore aujourd'hui. 'Il dit que c'eſt pour le ep.1.p.63.
recompenſer de cette aumoſne, que Dieu luy a envoyé une riche ſucceſſion. 'Il le prie par la meſme lettre de travailler à faire p.62.63
quelque accord entre l'Empire & les Viſigots, afin de mettre l'Auvergne à couvert des efforts que les derniers faiſoient pour s'en rendre maiſtres aprés l'avoir deſolée. [Il ſe fit quelque treve, que les Gots rompirent en 474. On ne dit point par qui elle
V.§ 10. fut faite. 'Sidoine meſme peut bien y avoir eu part.]

'Durant ces troubles Sidoine écrivit à Felix [Patrice,] par un ep.4.p.68.
Juif nommé Gozolas, qui eſtoit à ce Seigneur. Il y témoigne ſentir beaucoup l'affliction de ſon peuple, & ſe rejouir ſeulement dans la proſperité des autres. 'Car quoique je ſois, dit-il, dans p.68.69.
une affliction viſible à tout le 'monde, en punition des pechez dont ma conſcience ſe ſent coupable, je ne croy pas neanmoins que tout le monde doive eſtre puni avec moy, & je ne laiſſe pas de me rejouir au moins de voir les autres dans la joie & dans la proſperité.

[Nous avons raporté en un autre endroit] 'les paroles ſi humbles & ſi genereuſes qu'il dit ſur les conqueſtes & ſur les proſperitez d'Euric : C'eſt, dit-il, un ordre de la providence, que des pecheurs comme moy ne doivent point condamner, & que des Saints meſmes ne doivent point approfondir. 'Il avoue dans une ep.11.p.198.
&c. autre 'lettre, que ce que ſouffroit l'Auvergne, eſtoit une juſte

L.7.ep.6.p.182.

l.7.ep.1.p.172. punition des pechez des peuples. 'C'eſt pourquoi il eut recours ; non à la force des hommes, mais à la miſericorde de Dieu, & établit dans ſon dioceſe "les Rogations, que S. Mamert avoit V. Saint
p.172. commencées depuis peu à Vienne. 'Et il crut que c'eſtoit ce qui Mamert.
p.171. avoit défendu l'Auvergne contre les efforts des Viſigots. 'Il écri-
p.173. vit ſur cela à S. Mamert, au commencement de 474 ou 475, le priant au nom des peuples de l'Auvergne, de les aſſiſter par ſes prieres, auſſi-bien que par l'exemple qu'il leur avoit donné de
p.173.174. prier. 'Il le pria en meſme temps de luy envoyer quelques reliques de S Ferreol Martyr de Vienne.

l.5.ep.14.p.144. 'Il invite Aper ſon ami, à revenir des montagnes d'Auvergne
p.144. à Clermont, pour ſe trouver à cette ſolennité de penitence. 'Aper eſtoit dans ces montagnes, ou pour y chercher un refuge, (ainſi ce pouvoit eſtre en 475 au pluſtard,) ou pour y prendre les bains
Sanſon. des eaux chaudes. 'Car il y a encore une ville appellée Chaudes-Aigues, à l'extremité meridionale de la haute Auvergne. [C'eſt
Sid.l.4.ep.21.p. 116-118. ſans doute cet] 'Aper originaire d'Autun par ſon pere, & d'Auvergne par ſa mere, à qui Sidoine avoit écrit, pour l'exhorter de venir au moins quelquefois d'Autun en Auvergne où il avoit
p.117.118. eſté elevé. 'Il l'en prie au nom de toute l'Auvergne; [d'où l'on peut juger qu'il en eſtoit deſlors Eveſque.]

p.117. 'Il parle dans cette lettre d'une Frontine qui eſtoit d'Auvergne & parente d'Aper, plus ſainte, dit-il, que les ſaintes vierges, que ſa mere "reſpectoit, pour qui ſon pere avoit de la venera- *verebatur.*
tion, & qui par la crainte qu'elle avoit de Dieu, ſe faiſoit craindre des hommes. Elle avoit une foy tres vive, vivoit dans une grande penitence, & dans une abſtinence tres rigoureuſe. Elle eſtoit morte lorſque S. Sidoine en parloit, "vierge ſans doute, & *puella.*
encore jeune. [Mais nous n'en avons pas d'autre lumiere.]

ARTICLE XXIV.

De S. Eutrope d'Orange: Diverſes lettres de S. Sidoine.

Sid.l.6.ep.6.p. 162. [IL faut mettre à la fin de 473 ou 474,] 'la lettre que Sidoine écrivit à Eutrope, dés qu'il ſçeut que cette nation perfide [des Viſigots s'eſtoit retirée, & que les chemins eſtoient libres.]
p.162.163. 'Cet Eutrope eſtoit Eveſque aſſez loin de l'Auvergne. Sidoine luy écrivit par un homme exprés pour entretenir l'amitié qui eſtoit entr'eux. Il le loüe d'avoir eu un don & une onction particuliere pour animer les autres à la pieté & à la componction par

ſes

ſes vives exhortations. C'eſt pourquoi il le prie de repandre cette grace juſque ſur ſon ame, qui languiſſoit dans la faim, & dans l'ignorance. 'On croit que cet Eutrope eſt celui d'Orange, à qui le Pape Hilaire écrit en 464, & que l'Egliſe honore ſolennellement le 27 de may. [Uſuard & Adon diſent que ſa vie illuſtre par un grand nombre de vertus & de miracles, a eſté fort bien écrite par Verus] 'ſon ſucceſſeur. [a] Il ne paroiſt pas que l'on en euſt rien dés le temps de Pierre des Noels. Il attribuë à ce ſaint Eveſque quelques ouvrages que [b] Gennade dit avoir eſté compoſez par un Preſtre de meſme nom, [& que nous avons encore parmi les œuvres de Saint Jerome.] 'Il y a un Eutrope entre ceux qu'on pretend avoir ſigné 'la lettre de Fauſte à Lucide, '& avoir aſſiſté au Concile d'Arles vers 475.

n.9.65.

Gal.chr.t.1.p. 198.1.d. [a] P.de Nat.may c.57. [b] Genn.c.

Conc.t.4.p. 1044.1.c.

V. Fauſte § 6.

'Les ravages des Viſigots firent quitter l'Auvergne [à pluſieurs perſonnes, & meſme] à un Diacre, qui ſe retira avec ſa famille dans une terre de l'Egliſe de Cenſorius Eveſque d'auxerre Il y cultiva un peu de terre, & pria Sidoine d'obtenir de Cenſorius, qu'il en puſt faire la recolte entiere, ſans en rien payer à l'Egliſe d'Auxerre. Sidoine en écrivit à Cenſorius, & le pria de faire cette charité à un homme que ſon rang & ſa neceſſité en rendoient digne. Il paroiſt que ce Diacre devoit retourner en Auvergne aprés avoir fait ſa moiſſon.

Sid.l.6.ep.10.p 165.166.n.p.

[Il y avoit, comme nous avons dit, quelque treve entre les Romains & les Gots, au commencement de 474. C'eſt apparemment celle] 'durant laquelle Sidoine écrivit à Calmine ſon ami, qui eſtoit d'Auvergne, mais tellement engagé avec les Viſigots, qu'il avoit eſté contraint de porter les armes contre ſa propre patrie. Sidoine le plaint en cela d'une maniere fort tendre; & l'exhorte à ne pas laiſſer de le venir voir comme ami, pendant que la treve luy en donnoit le moyen.

l.5.ep.12.p.142.

'Lorſque la paix eut eſté rétablie [par cette treve,] Sidoine écrivit à l'Eveſque Julien, ne l'ayant pu faire auparavant, à cauſe des guerres, & qu'ils eſtoient ſous des Princes differens, quoiqu'ils ne fuſſent pas bien eloignez l'un de l'autre. [Ainſi Julien pouvoit eſtre Eveſque dans la province de Bourges ou dans celle de Narbone.] [1] Il paroiſt ce me ſemble aſſez que Sidoine eſtoit encore alors ſous les Romains.

l.9.ep.5.p.256

1.

'Ce fut peut-eſtre aprés les ravages des barbares, qu'il écrivit à Hypace, pour le prier d'agréer que Donide achetaſt la moitié de la terre d'Ebreville [ſur la Sioule prés du Bourbonnois,] qui

l.3.ep.5.p.69, 70 n.p.39.

1. *Illos* [*Deus*] *muneretur innocentiâ, nos quiete.*

bares, [c'eſt à dire des François] qui dominoient en ces pays là. Ainſi il reſſembloit [à Ceſar &] à ces autres Capitaines Romains, qui ſavoient manier egalement la plume & l'épée. Il avoit auſſi de la bonté & de la civilité. Il aimoit meſme la lecture des livres des Saints. 'Il gouvernoit avec beaucoup de ſageſſe la ville de Treves; '& faiſoit voir en meſme temps qu'il avoit une ame elevée au deſſus des grandeurs du ſiecle. En un mot, on pouvoit dire qu'eſtant laïque, il avoit le merite & les qualitez d'un Prelat. Du Ch.p.864. c. b.

'Mais on craignoit qu'il ne fuſt un peu trop attaché au bien, en un temps où ceux qui avoient le plus d'ardeur pour en amaſſer, ne pouvoient [à cauſe des guerres qui ravageoient tout,] ni le garder pour eux, ni le laiſſer à leurs enfans. 'Ce fut ſur cela qu'Auſpice qui l'avoit vu depuis peu à Toul, luy écrivit 'pour l'exhorter à s'examiner rigoureuſement luy meſme, & à deraciner juſqu'aux moindres fibres d'un vice ſi dangereux, s'il en reconnoiſſoit quelqu'une en luy. 'Il dit que le meilleur remede pour cela, c'eſt l'aumoſne. 'Il veut qu'il ſe prepare à la dignité de l'epiſcopat, qu'il dit luy eſtre deſtinée. 'Et il ſemble que cela luy euſt eſté promis publiquement par une voix venüe du ciel. 'On met vers ce temps-ci un Arbogaſte Eveſque de Chartres. p.865.a. c|864.b. p.865.c. Gal.chr.t.2.

'Auſpice recommande à Arbogaſte d'honorer beaucoup l'Eveſque Iamblique. 'Il eſt viſible que c'eſtoit l'Eveſque de Treves, [a] que Sidoine appelle ſans le nommer un homme parfait, aſſez heureux pour poſſeder toutes les vertus & dans ſon cœur & dans l'eſtime des hommes. 'Cependant le nom de cet illuſtre Prelat ne ſe trouve point aujourd'hui dans les catalogues des Eveſques de Treves, ce qui fait voir qu'il ne s'y faut pas extremement arreſter. 'Meſen qui a continué les Annales de Treves de Browerus, veut pour maintenir l'honneur de ſes catalogues, qu'Iamblique ſoit celui qu'ils appellent [1] Himere, & quelquefois differemment. Du Ch.p.865.c Buch.belg.l.19. c.6. §12.p.570. [a] Sid.l.4.ep.17. p.112. Buch.p.570. Trev.an.l.1.p. 597. §7.

'Sidoine fut ſans doute ſurpris de recevoir une lettre d'Arbogaſte, qui luy demandoit quelque explication des livres ſacrez. 'Il s'en excuſa avec beaucoup d'humilité, comme d'une choſe qui eſtoit audeſſus de luy; & récrivit à Arbogaſte ou Arvogaſte, comme il l'appelle, qu'il ne devoit point chercher d'autres lumieres que celles qu'il avoit autour de luy, non ſeulement dans ſon Eveſque, mais encore dans S. Loup [de Troies,] & dans Auſpice [de Toul,] deſquels il fait un grand eloge. [Je ne voy Sid.l.4.ep.17.p. 111. p.111.112.

1. 'ou Emere, Jamric, Jammere, Jamneric. On met Marc aprés luy, avant Voluſien, qu'on dit eſtre mort des 468. [Et Jamblique vivoit vers 475.] Gal.chr.t.1.p.71. a.

pas bien en quel temps "de ſon epiſcopat il a pu écrire cette lettre.] Note 10.

ARTICLE XXVI.

Saint Sidoine écrit à Fauſte ; va à Vienne & à Lion ; travaille pour Apollinaire ſuſpect aux Bourguignons.

Sid.l.9.ep.9.p. 262. [NOUS croyons pouvoir raporter à l'an 474,] 'la ſeconde lettre de Sidoine à Fauſte, qui nous apprend que Fauſte avoit envoyé aux Bretons ſes compatriotes, un Eveſque nommé "Riocat, [qui apparemment eſtoit de la meſme nation.] Riocat paſſa par Clermont, & fut obligé d'y demeurer deux mois au moins à cauſe des guerres. Il montra à Sidoine divers ouvrages de Fauſte, [qui apparemment ne luy eſtoient pas nouveaux, puiſqu'il n'en dit rien de particulier. Ce fut peut-eſtre luy qui luy apporta] 'une lettre où Fauſte ſe plaignoit de n'avoir receu depuis long-temps aucune lettre de Sidoine, n'ayant point en effet receu la derniere que Sidoine luy avoit écrite ; & il le prioit de luy en écrire quelqu'une bien longue. V. Fauſte § 3. p.260.261.

p.261. [Lorſque le bruit de la guerre fut paſſé,] 'Sidoine luy fit réponſe, & s'excuſa de la faire longue, parcequ'il n'avoit point de matiere. Mais lorſqu'il alloit, dit-il, plier ſa lettre, il arriva une choſe qui luy donna un ample ſujet d'écrire. 'On l'avertit que Riocat portoit quelque ouvrage de Fauſte qu'il n'avoit point encore vu. Riocat eſtoit parti la veille pour continuer ſon voyage. Il courut aprés luy à toute bride, l'atteignit, l'arreſta, défit ſes paquets, où il trouva ce qu'il cherchoit, & ne le laiſſa point aller, qu'il n'euſt lu l'ouvrage de Fauſte, & n'en euſt fait copier divers endroits par des notaires [dans le lieu où Riocat devoit coucher.] p.262.263.

p.261-266. 'Il décrit admirablement cette rencontre, où il trouve une belle matiere de ſe divertir avec Fauſte, en luy faiſant des reproches de ce qu'il luy avoit fait un ſecret de cet ouvrage, & en luy en faiſant l'eloge. 'De la maniere "dont il parle de cet ouvrage, le P. Sirmond juge que ce n'eſt aucun de ceux que nous avons aujourd'hui ſous le nom de Fauſte. n.p.98. V. Fauſte § 3.

l.5.ep.6.p.134. [Nous raportons à la fin de l'an 474,] le voyage que Sidoine fit à Vienne [& à Lion] en autonne, & lorſque la ſaiſon commença à delivrer l'Auvergne de la crainte [des Viſigots.] 'Il vit les rivages du Rhone & de la Sône, bordez des greniers que les ſoins de S. Patient avoient remplis. [Ainſi ce fut vraiſemblablement en ce l.6.ep.12. p.168.

V. Saint. Patient. temps-ci que j'ce ſaint Eveſque de Lion ſignala ſa charité dans toutes les Gaules, ruinées par les Gots qui y avoient brulé les moiſſons. L'Auvergne ſe reſſentit auſſi de ſes liberalitez ; ce qui obligea Sidoine de luy en faire un remerciement magnifique au nom de tout le pays, [peut-eſtre l'année ſuivante. p.168.170. p.169.

Puiſqu'il vit les bords de la Sône, on a lieu de s'aſſurer qu'il paſſa par Lion dans ce voyage : Et ſans cela meſme on n'en douteroit pas, puiſque c'eſtoit ſa patrie ; de ſorte qu'il peut bien y avoir paſſé & en allant & en revenant. Ce fut apparemment à Lion qu'il vit ſa fille Roſcie elevée chez ſa grandmere ; & il en manda des nouvelles à Papianille ſa femme. Mais le principal ſujet de ſa lettre, eſt de luy apprendre que l'Empereur Nepos envoyoit à Ecdice ſon frere, les proviſions de la dignité de Patrice. ep.16.p.147. p.146.147. &c.

[On peut raporter à ce temps-ci ce qu'il dit qu'il avoit vu à Lion en paſſant, Himere diſciple de Saint Loup de Troies, qui l'avoit peut-eſtre auſſi elevé au ſacerdoce.] Il en fit un eloge magnifique dans une lettre qu'il écrivit à Sulpice pere de cet Himere : [Et c'eſt une belle vie d'un Saint. Noiz 11 p.200-202.

Eſtant à Vienne j'il alla viſiter le tombeau de Mamert Claudien ſon cher ami, & fit en pleurant ſon epitaphe. l.9.ep.11.p.104.

Il trouva à Vienne Thaumaſte ſon couſin extremement affligé de la mort de ſa femme, & fort en peine pour Apollinaire ſon frere ; parcequ'on taſchoit de perſuader à Chilperic, [Roy des Bourguignons,] qu'il vouloit ſoumettre Vaiſon à l'Empereur dont il eſtoit ami. Car quoique les Bourguignons fuſſent alliez des Romains, & que Chilperic priſt meſme la qualité de General de leurs armées, cela n'empeſchoit pas qu'ils n'euſſent des piques & des jalouſies les uns contre les autres. Sidoine écrivit donc [de Vienne ou de Lion lorſqu'il y repaſſa,] à Apollinaire, afin de ſavoir s'il deſiroit qu'on priſt quelques precautions ſur ce ſoupçon qu'on avoit de luy, durant qu'il ſeroit en ces quartiers là, luy promettant en ce cas d'avoir ſoin, ou de le mettre bien avec Chilperic, afin qu'il n'euſt rien à craindre, ou de s'aſſurer au moins de la mauvaiſe diſpoſition de ce Prince, afin qu'il puſt ſe tenir ſur ſes gardes. l.5.ep.6.p.134. ep.7.p.134.135. l.3.ep.4.p.68. l.5.ep.6.p.134. l.3.ep.4.p.68. l.5.ep.6.p.134

[Je penſe que Sidoine retourna enſuite à Lion, où Chilperic faiſoit ſa reſidence ordinaire, [& que ce fut là] qu'il decouvrit d'où venoit ce qu'on avoit dit contre Apollinaire. [a] Il fait une longue deſcription des auteurs de cette accuſation, ſans que j'y puiſſe voir autre choſe, ſinon que c'eſtoient des Romains de la- ep.7.p.137.16.ep.12.p.168. a l.5.ep.7.p.134.135. b p.135-137.

p.134. a p.137. teurs de profeſſion. [a] Il en écrivit à Thaumaſte, pour l'aſſurer que cette calomnie n'avoit point fait d'impreſſion ſur Chilperic, & qu'elle n'y en feroit point non plus; apparemment tant que la Reine conſerveroit le pouvoir qu'elle avoit ſur ſon eſprit.

l.8.ep.7.p.224. 225. n.p.86.87. [b] On peut raporter à ce temps-ci la lettre qu'il écrivit à Audax, pour le congratuler de ce qu'il avoit eſté elevé à la charge de Prefet de Rome par Jule Nepos.

ARTICLE XXVII.

Sidoine travaille pour la foy: voit l'Auvergne cedée aux Viſigots: Il eſt fait priſonnier, & delivré.

Sid.l.7.ep.16.p. 146. b l.3.ep 7.p.72. [a] LICINIEN qui avoit apporté à Ecdice la dignité du Patriciat [ſur la fin de 474,] [b] venoit encore pour menager un traité de paix avec les Viſigots: & l'on eſperoit un heureux ſuccés de cette negociation, à cauſe des bonnes qualitez de ce miniſtre

p.72. que Nepos en avoit chargé. Sidoine écrivit donc au Patrice Felix

p.71. pour luy en demander la verité, luy faiſant en meſme temps des reproches de ce qu'il ne luy écrivoit point depuis long-temps.

l.7.ep.6.p.184. [a] Il écrivit vers le meſme temps une lettre digne du zele d'un Prelat de l'Egliſe, à l'Eveſque Baſile, qui avoit quelque part dans

p.182-184. cette negociation, pour faire inſtance qu'il y euſt un article dans le traité, qui donnaſt aux Catholiques ſoumis aux Viſigots le

p.184. pouvoir d'ordonner des Eveſques; ce qu'Euric ne leur permettoit pas de faire. Ce Baſile eſtoit entre Arles, Marſeille, & Riés.

n.p.73. Gal.chr. t.1.p.3.1.a. [a] C'eſt pourquoi on juge qu'il eſtoit Eveſque d'Aix en Provence.

c Leo,t.1.p.748. 522. On croit encore que c'eſt ce [c] Baſile Preſtre d'Arles en 448, & depuis Eveſque, dont parle S. Honorat de Marſeille, dans la vie

Sid.l.7.ep.6.p. 181. de S. Hilaire d'Arles. Il avoit un eſprit fort vif, & une grande facilité de parler; & un Got Arien nommé Modahaire, s'eſtant voulu méler de parler ou d'écrire pour ſon hereſie, il l'avoit accablé par une foule de paſſages, apparemment [a] dans une conference où Sidoine avoit aſſiſté. Le zele qu'il avoit fait paroiſtre en cette occaſion, porta Sidoine, qui d'ailleurs avoit toujours eſté

p.181.182. fort uni avec luy, à luy écrire ſur la paix dont on parloit, pour luy recommander les intereſts de la foy, & gemir avec luy, de ce que les Prelats ne s'oppoſoient pas avec aſſez de vigilance, aux efforts

p.182. que faiſoit le demon pour la ruiner. [a] Ainſi les ſentimens de ſon humilité qui paroiſſent beaucoup dans cette meſme lettre, ne l'empeſchoient pas d'agir avec zele & avec force pour la verité.

memini, viderim.

Felix à qui Sidoine avoit demandé des nouvelles de la negociation de Licinien, ne put ſe reſoudre à luy répondre, n'ayant rien de bon à luy mander : De ſorte que Sidoine luy écrivant une ſeconde fois par le Juif Gozolas, le pria de luy écrire, non pour luy dire des nouvelles, mais pour luy donner une marque de ſon amitié. [Ce fut donc d'un autre endroit qu'il apprit] qu'un des articles de la paix qu'on vouloit faire avec les Viſigots, eſtoit de leur abandonner l'Auvergne. [On peut juger combien il en fut touché,] luy qui ne pouvoit ſouffrir les barbares, lors meſme qu'ils ſembloient eſtre bons, qui craignoit ſurtout Euric à cauſe de ſon averſion pour les Catholiques, & qui ſavoit que les Auvergnacs ayant reſiſté avec une vigueur extraordinaire aux Viſigots, ne pouvoient devenir leurs ſujets ſans devenir leurs eſclaves, ou plutoſt les objets de leur cruauté. C'eſt pourquoi il écrivit à Grec Eveſque de Marſeille pour demander avec inſtance que l'on n'accordaſt point cet article, & que l'Auvergne aimoit encore mieux ſouffrir tous les maux de la guerre, qu'une ſervitude ſi honteuſe.

l.3.ep.7.p.72. l.4.ep.5.p.93. l.7.ep.7.p.185 ep.14.p.205. ep.6.p.283. ep.7.p.185.186. p.185-187. &c.

Cependant il en fallut paſſer par là, & avant la fin du regne de Nepos, c'eſt à dire avant le 28 aouſt 475. Euric demeura maiſtre de Clermont. Ecdice aima mieux quitter le pays, & s'en alla en Italie, où Nepos l'appelloit auprés de luy. Sidoine euſt volontiers fait la meſme choſe. [Mais l'amour de ſon peuple, & l'obligation de ſa charge l'arreſterent.] Ainſi il ſe ſoumit à l'humiliation où Dieu le reduiſoit, & s'humilia encore en trouvant bon que ſes anciens amis ſemblaſſent le negliger & l'oublier.

Jorn.r.Got.c. 45.p.679. Sid.l.7.ep.7.p. 287. l.4.ep.10.p.100.

[Cette affliction fut bien-toſt ſuivie d'une autre, qui ne le ſurprit pas apparemment.] Car on croit qu'Euric ne voulut pas laiſſer dans ſa nouvelle conqueſte, un homme auſſi affectionné aux Romains qu'eſtoit Sidoine, [uni d'amitié & de parenté avec les perſonnes les plus conſiderables des Gaules.] Il eſt certain qu'il fut enfermé aſſez long-temps dans le chaſteau de Liviane, à quatre ou cinq lieuës de Carcaſſone ſur le chemin de Narbone, où il ſouffrit beaucoup quoiqu'il y fuſt aſſez libre. Il paſſoit le jour à recevoir les civilitez de ceux qui le venoient viſiter,] & la nuit à ſoupirer, ſans pouvoir preſque repoſer à cauſe de deux vieilles Gothes qui eſtoient auprés de la chambre. [Je ne ſçay s'il ne faut point raporter à ce temps-ci] ce que S. Avite de Vienne écrit à Apollinaire fils de Sidoine, que l'on avoit calomnié auprés d'Alaric [fils d'Euric,] qu'il voyoit le meſme ſort paſſer des peres aux enfans, & par l'effet d'une meſme envie. Mais nous avons auſſi,

n.p.82. Buch. belg.p.559.§ 2. Sid.l.8.ep.3.p. 214. n.p.82. ep.3.p.214.215 officia. Avit.ep.45.p. 101. &c.

ajoute-t-il, le meſme ſujet qu'eux de nous conſoler en la miſeri- "
corde de Dieu, puiſque malgré tous les efforts de la jalouſie, "
malgré toute la malignité des envieux qui nous dechiroient de "
tous coſtez toutes les fois que noſtre famille a eſté attaquée; elle "
a pu ſe voir accuſée mais non pas eſtre reconnuë criminelle. Pour "
moy, continuë S. Avite, je trouve un grand modele dans mon "
cher Sidoine que j'appellerois auſſi mon pere, ſi je l'oſois, & je "
Gr.T.h.Fr.l.2. c.23.p.283.b. voy en luy tout ce que peut ſouffrir un Eveſque. 'Nous verrons encore une autre perſecution s'elever contre Sidoine, [mais comme on ne dit point qu'elle ait eſté portée juſqu'aux oreilles des Princes, il ſemble qu'elle ait moins de raport à ce que dit S. Avite.]

Sid.l.8.ep.3.p. 215. 'Dieu tira enfin Sidoine de Liviane par le moyen de Leon, [a] mi- V. Nepos.
a p.225. niſtre d'Euric, homme d'eſprit & d'erudition, que Dieu conſervoit dans cette Cour barbare & Arienne pour la conſolation de
l.4.ep.22.p.118. 122. ſes ſerviteurs. 'Il faiſoit une profeſſion particuliere d'eſtime &
b p.214.215. d'amitié pour Sidoine. [b] Lorſque ce Prelat eſtoit retenu à Liviane, Leon luy demanda [1] une copie de la vie du philoſophe Apollone 1.
de Tyanes par Philoſtrate, & le pria de la revoir luy meſme. Sidoine ne le put faire, tant qu'il demeura à Liviane. Mais lorſqu'il fut revenu [à Clermont,] & qu'il eut un peu de loiſir, il ſe haſta de ſatisfaire à ce que Leon luy avoit demandé, & luy envoya cet-
p.216. te copie avec une lettre, où il releve un peu trop la fauſſe vertu d'Apollone.

ARTICLE XXVIII.

De S. Abraham l'Abbé à Clermont: Des moines de Grigni.

Genn.c.92. [SIDOINE revint donc en Auvergne] gouverner ſon peuple ſous la domination des barbares, qui opprimoient alors les Gaules. Mais toute la dureté & la ferocité des Viſigots, ne l'empeſcha point d'agir toujours avec une vigueur toute chrétienne, & d'eclater comme un docteur admirable, & un veritable pere
Gr.T.h.Fr.l.2. c.20.p.282.c. des Catholiques. 'Euric donna pour gouverneur à l'Auvergne, & aux pays des environs, [2] un nommé Victorius, qui faiſoit profeſ- 2.

Sid.n.p.81. Cr.c.20 p.282.b] Bar.480.5 1. [On peut douter ſi ce n'eſt point meſme une traduction.] Mais le P. Sirmond l'entend d'une copie; & il montre que de grands hommes ne plaignoient point alors leur temps & leur peine à faire des copies, ou à les revoir afin de les rendre exactes.

2. 'S. Gregoire de Tours fait commencer Victorius en la 14e année d'Eurie, [qui ſeroit l'an 480] ce que Baronius a ſuivi. Mais il dit auſſi qu'il gouverna neuf ans [juſqu'en 489,] & qu'Euric regna encore 4 ans apres. [Il ſera donc mort en 493, & il eſt mort dés 484 *V. Odoacre* § 11.]

ſion

ſion de quelques œuvres exterieures de pieté, mais qui y joignoit les violences les plus noires, & les deſordres les plus deteſtables. 'On croit que c'eſt celui ſans le conſentement duquel Sidoine ne vouloit pas ſortir des terres des Viſigots, meſme pour aller viſiter ſes meilleurs amis. [Il ne fit ſans doute paroiſtre d'abord que ce qu'il ſembloit avoir de bon,] 'puiſque Sidoine ne l'honoroit pas ſeulement comme ſon patron dans l'ordre civil, mais ſe glorifioit de l'avoir pour fils dans l'ordre eccleſiaſtique, & l'aimoit comme eſtant ſon pere. [On voit par là qu'il eſtoit Catholique, & ſon nom montre qu'il eſtoit Romain.] 'Sidoine luy donne le titre de Comte, & Gregoire de Tours celui de Duc: & l'on croit que c'eſt qu'il n'avoit d'abord que le gouvernement de l'Auvergne; l'uſage [du V. ſiecle,] du VI. & des ſuivans, eſtant d'appeller Comtes ceux qui ne gouvernoient qu'une ville avec ſon territoire, & Ducs ceux qui en gouvernoient pluſieurs.

Sid.l.4.ep.10.p. 101 in.p.45. Sid.l.7.ep.17.p. 208.209. n.p.79.

'Ce Comte fit voir, dit Sidoine, l'amour ardent qu'il avoit pour les ſerviteurs de J. C, par celui qu'il témoigna pour Saint Abraham Abbé, [dont la pieté eſtoit alors la conſolation des Fideles de Clermont, & de leur Eveſque.] 'Ce Saint eſtoit né ſur les bords de l'Euphrate, [mais ſans doute dans les pays ſujets aux Perſes.] Il s'y eleva de ſon temps "une grande perſecution contre les Chrétiens, [qui fut commencée en 420 par le Roy Iſdegerde, & continuée durant 30 ans au moins par Vararane, & Iſdegerde II.] Abraham qui avoit deſlors embraſſé la pieté, voulut aller en Egypte, ſoit par la ſeule devotion de viſiter les ſaints ermites qui en peuploient les ſolitudes, [ſoit pour fuir auſſi la perſecution,] comme faiſoient un grand nombre d'autres Perſans. [a]Mais il tomba entre les mains des perſecuteurs qui avoient mis des gardes ſur les chemins pour arreſter ceux qui fuyoient. [b]Il fut foüetté tres cruellement, [c]parcequ'il faiſoit profeſſion d'eſtre Chrétien, & renfermé dans une priſon. Il y demeura cinq ans chargé de chaines, qui ne le ſerroient guere, à cauſe du peu de nourriture qu'on luy donnoit. 'Ce fut ainſi qu'il eut part à la gloire des Martyrs, & acquit le titre de Confeſſeur.

ep.17.p.208. p.208. V. ſon titre. Gr.T.v.P.c.3. p.862. Socr.l.7.c.18.p 355.b. a Boll.20.jan.p 305.§ 18. b Gr.T.p.862. c Sid.p.208. p.208.

'S. Gregoire de Tours dit qu'un Ange le tira de la priſon. [d]Mais Sidoine ſe contente de dire "qu'il s'echapa par quelque adreſſe de la puiſſance du Roy de Perſe. 'Il renonça enſuite à ſa patrie, "comme le Patriarche Abraham, [e]& ſans s'arreſter dans les grandes villes, la providence de Dieu le conduiſit juſqu'à Clermont, où il vint ſeul, 'en chaſſant les demons par tous les endroits où il paſſoit. 'Il ſe contenta pour demeure d'un lieu tres pauvre, &

Gr.T.p.862. d Sid.p.208. p.208 Gr.T.p. 861. e Sid.p.209. p.208. p.209.

e ſe ipſus &c.

p.208. d'une cabane couverte de chaume, ſa vertu [plutoſt que l'état où il ſe trouvoit reduit,] luy oſta toute penſée d'ambition & de vanité.

Ibid. p.209. Il ne laiſſa pas d'eſtre recherché de tout le monde, & il fut enfin contraint d'accepter la charge penible de la conduite d'un monaſtere appellé de S. Cyriaque, [a] ou de Saint Cirique, [b] qu'on nomme aujour d'hui de S. Cirgue, c'eſt du Martyr dont on fait la feſte le 16 de juin avec Sainte Julitte ſa mere, [& qu'on nomme ordinairement S. Cyr.] [c] Il baſtit meſme l'egliſe de ce lieu, [d] qui fut dediée à Dieu ſous le nom de ce ſaint Martyr, [e] & qui ſert aujourd'hui de paroice à un village voiſin. [f] Il celebroit [tous les ans] avec grande ſolennité la feſte de cette Egliſe [& de Saint Cyr ſon patron,] & il y invitoit l'Eveſque, & le Duc [ou Gouverneur du pays.] Le Chapitre de Clermont y va encore tous les ans à la feſte de S. Cyr & Sainte Julitte. Il fut auſſi elevé à la dignité du ſacerdoce.

Gr.T.h.Fr.l.2. c.21.p.283. a v.P.p.802. b Sav.orig.l.p. 354. c Sid.p.209. d Gr.T.v.P.p. 862. e Sav.p.354. f Gr.V.p.862-864. Sav.p.354. Sid.l.7.ep.17.p. 208.

Gr.T.p.864. g h.Fr.l.2.c.21 p.283.a. h v.P.c.5.p.861 862. i p.861-864.

Il acheva ſa courſe en ce lieu, [g] ſe rendant celebre par des actions dignes de celui dont il portoit le nom, [h] & par divers miracles que Dieu accordoit à la fermeté de ſa foy, & à la pureté de ſa vie. On remarque entr'autres que Dieu multiplia une fois le vin [i] qui eſtoit preſque manqué à ſon monaſtere. &c.

Sid.l.7.ep.17.p. 208. p.208. p.207.

Lorſqu'il fut prés de mourir, Victorius le vint viſiter, & ſe proſterna tout paſle & tout fondant en larmes ſur ſon viſage [pour l'embraſſer,] & luy demander [qu'il ſe ſouvinſt de luy devant Dieu. Quand il fut mort,] le meſme Comte voulut ſe charger du ſoin, ou au moins de toute la depenſe des funerailles. Ainſi il ne laiſſa à Sidoine que le ſoin d'honorer ſa memoire par quelques vers qu'il fit comme pour luy ſervir d'epitaphe, non pour repreſenter les mœurs, les actions, & les vertus de ce grand homme, mais pour ſatisfaire à l'affection qui les avoit unis enſemble. Il en fut meſme prié par Voluſien qu'il appelle ſon frere.

Gr.T.p.864. k Sav.p.354. p.341. l Gr.T.p.864. m p.862. n Sav.p.355.

S. Abraham fut enterré dans ſon monaſtere, [k] où l'on gardoit encore ſon corps ſous l'unique autel de l'Egliſe de Saint Cirgue, vers l'an 950. [l] S. Gregoire de Tours qui a fait ſa vie, dit qu'il ſe faiſoit divers miracles à ſon tombeau, [m] quoique rarement. [n] On fait encore ſa feſte le 15 de juin, [auquel elle eſt marquée par le martyrologe Romain. Il peut eſtre mort ſelon la ſuite de l'hiſtoire de Sidoine en 476 ou 477.]

Sid.p.209.210.

Aprés ſa mort Auxane fut établi Abbé de ſon monaſtere. Mais comme il avoit peu de ſanté, & un eſprit fort doux, ce qui luy fai-

ſoit craindre de n'avoir pas aſſez d'autorité, Sidoine pria de ſa part Voluſien de vouloir établir quelque regle dans le monaſtere, d'avoir ſoin de la faire obſerver, de punir ceux qui n'obeiroient pas à Auxane, & en un mot d'eſtre l'Abbé de l'Abbé meſme. [Je ne voy pas en quelle qualité Voluſien pouvoit faire tout cela, à moins qu'il ne fuſt Coreveſque de Sidoine, ou que ce ne fuſt un homme d'une autorité & d'une pieté eminente.] 'Baronius le qualifie Eveſque, '& Savaron veut que ce ſoit celui qui le fut de Tours [en 491, ou peu aprés. Il eſt certain qu'il n'eſtoit point Eveſque en ce temps-ci,] 'puiſque Sidoine le qualifie *frere*, [& non pas *Pape*, comme on voit qu'il fait tous les Eveſques.]

Bar.15.jun. Sid.n.Sav.p.473 l.7.ep.17.p.207.

Il luy conſeille d'établir dans le monaſtere de S. Abraham, les ſtatuts des Peres de Lerins, ou "de ceux de Grigni. [Les Peres de Lerins ſont aſſez connus.] 'Pour les autres, on croit que c'eſtoit un ou pluſieurs monaſteres celebres en ce temps là dans le dioceſe de Vienne, [a] de l'autre coſté du Rhone. [b] Ainſi ce n'eſt point Grignan, qui eſt dans le dioceſe de S. Pol Tricaſtin, mais ce peut eſtre Grigni [à deux ou trois lieuës de Vienne, & à la droite du Rhone;] ſi nous voulons que ce lieu ait paſſé du dioceſe de Vienne dont il eſt fort proche, à celui de Lion, [dans lequel il eſt compris aujourd'hui.] 'Le P. le Cointe dit que tout ce qui eſt à l'Occident du Rhone depuis Vienne & audeſſus, juſqu'à une lieuë audeſſous de Lion, s'appelloit autrefois *Grenniacus*. [Ainſi il eſtoit compris en partie dans le dioceſe de Vienne.]

p.209.

Grinincerſium.

n p.80 Nor.h.P l.2.c.3.p.175 Boll.1.jan.p.55 § 3.

a Boll.§ 2. b Sid.n.Sav.p. 477.

Coint.an.534. § 26.

ARTICLE XXIX.

Voyages de S. Sidoine à Bordeaux, en Rouergue, & à Toulouſe.

[JEcroy qu'on peut mettre vers les mois d'avril de l'an 476, la lettre par laquelle Sidoine remercie un Abbé nommé Cariobaud, d'avoir adouci les peines d'un ami étranger par ſes lettres de conſolation; [ſi par le mot "d'étranger, nous entendons le nouvel aſſujettiſſement de Sidoine aux Viſigots;] 'comme dans un autre endroit, il dit, qu'il ſentoit beaucoup la peine de ſe voir devenu étranger. 'Il paroiſt que Cariobaud prioit Sidoine d'aſſiſter des eſclaves affranchis qu'il envoyoit pour quelques affaires. [Ainſi ce n'eſtoit pas durant la captivité de Sidoine à Liviane, où il n'eſtoit pas en état d'aider les autres.] Sidoine luy envoya avec cette lettre "une coulle pour ſe garantir du froid durant la nuit.

Sid.l.7.ep.16.p 207.

peregrinus.

l.4.ep.22.p.119. p.207.

cucullam.

'Il y avoit "apparemment peu de temps que Sidoine eſtoit ſu-

Note 12.

l.8.ep.9.p.227. 228.

jet d'Euric, lorſqu'il fut obligé d'aller trouver ce Prince à Bordeaux, pour obtenir la jouiſſance de ce qui luy appartenoit dans
p.229. la ſucceſſion de ſa bellemere [femme de l'Empereur Avite.] Il y
p.227. avoit déja paſſé deux mois lorſqu'il écrivit à Lampride, 'ſans
p.229. avoir encore pu rien obtenir, & ſans avoir vu Euric qu'une ſeule
p.228. fois, ce qu'il attribuë aux grandes occupations de ce Prince. 'Il s'y voyoit [ſans credit, & tres peu conſideré,] comme s'il euſt eſté un étranger & un banni. [Nous ne voyons point s'il y demeura davantage, ni s'il obtint enfin ce qu'il demandoit.]

p.227. 'En arrivant à Bordeaux, il y receut une lettre du poëte Lampride qui ſe plaignoit de ſon ſilence, & le prioit en vers de luy
p.227-229. répondre auſſi par des vers. 'Sidoine luy récrivit au bout de deux mois, que l'état de ſes affaires ne le mettoit pas fort en humeur de faire des vers, n'eſtant pas auſſi heureux que luy à eſtre bien au-
p.228.230. prés du Roy, & à s'enrichir de ſes bienfaits. 'Il luy fit neanmoins un petit poëme, où il décrit tous les peuples aux piez d'Euric, pour luy demander ou ſa miſericorde, ou ſon amitié, ou ſon ſecours. [Il crut peuteſtre que cela ne luy ſeroit pas inutile auprés d'Euric.]

l.4.ep.15.p.109. 'L'Auvergne eſtoit apparemment ſous les Viſigots, lorſque Sidoine fut prié d'aller en Rouergue faire la dedicace d'une egliſe que Elaphe y avoit fait baſtir en un temps où les autres oſoient à peine
l.7.ep.6.p.183. 184. entretenir les anciennes, à cauſe de l'averſion d'Euric pour les Ca-
a p.183. tholiques, à [a]qui il ne permettoit point de mettre des Eveſques dans les Egliſes vacantes, & nommément dans celle de Rhodés.

l.4.ep.15.p.109. 'C'eſt pourquoi Sidoine eſtimant beaucoup le zele & la generoſité d'Elaphe, luy promit qu'il ne manqueroit point de ſe trouver à cette dedicace, quoique ce fuſt parmi les montagnes, & à la fin de l'automne: & il témoigne ſouhaiter beaucoup, auſſi-bien que tous les peuples de Rouergue, de voir un jour Elaphe Eveſque
Gal.chr.t.3.p. 953.1.b. de cette Egliſe, quand Dieu auroit appaiſé la perſecution. 'Quel-
c Rur.l.2.ep.7. p.384.a.b. ques uns croient que ſon deſir fut exaucé. [c]Et en effet, Rurice eſtant Eveſque, écrit à un Elaphe qu'il traite de frere, [ce qui peut marquer qu'il eſtoit Eveſque,] & dont il releve la pieté & la charité.

Sid.l.4.ep.24.p. 122. 'Il eſt difficile de ne pas croire [v]que Sidoine eſtoit déja Eveſque lorſqu'il écrivit la lettre à Turnus: [Et s'il l'eſtoit,] le voyage de Toulouſe dont il y parle, [doit apparemment ſe raporter au temps qu'il eſtoit ſoumis aux Viſigots.] v. la note 7.

p.122,123. 'Comme il alloit à Toulouſe, un nommé Turpion malade à la mort, & que l'on preſſoit en cette extremité de rendre une ſom-

me qu'il avoit empruntée, avec l'uſure & les intereſts qui ſe montoient au double, luy écrivit, & le pria de luy obtenir quelque delai de ſon creancier nommé Maxime, qui demeuroit à quelques lieuës du chemin de Toulouſe. Sidoine le promit ſans peine, parcequ'il eſtoit ami de Maxime, il ne ſavoit pas neanmoins
ex palatino que "d'officier de l'Empereur, il avoit eſté contraint depuis peu, par une violence & une ſedition du peuple d'accepter l'epiſcopat. C'eſt pourquoi il fut fort ſurpris de le trouver en l'état que nous
V. § 12. avons décrit "ci-deſſus.

'Il luy marqua la joie qu'il avoit de ce changement, & luy p.123.124. ayant parlé de la dette de Turpion, il trouva qu'il avoit auſſi bien le cœur que l'habit d'Eveſque. Il témoigna eſtre ſenſiblement touché de la maladie de Turpion, & non ſeulement accorda le delai d'un an qu'il demandoit, mais declara que jamais il ne demanderoit rien des intereſts, dont il n'avoit encore rien receu. Il en aſſura Turnus fils de Turpion par une lettre qu'il luy écrivit exprés pour cela, & preſſa Sidoine de l'en aſſurer auſſi de ſa part. Sidoine n'y manqua pas, "& il n'oublia pas auſſi de re- p.124.125. commander à Turnus de reconnoiſtre cette generoſité de Maxime, en ſe haſtant de luy payer le capital, ſans s'arreſter aux formalitez de droit par leſquelles il euſt pu differer ce payement;
ſed malis. tout cela eſtant bon pour des creanciers, "mais pour ceux qui tyrannizent leurs debiteurs.

'Sidoine regarde cette action de Maxime comme grande, & p.124. neanmoins comme neceſſaire à ſa conſcience & à ſon honneur, parceque d'une part les loix de Dieu & de l'Egliſe ont toujours condanné l'uſure; & que de l'autre les loix Romaines la permettoient: [ce qui la faiſoit regarder de la pluſpart du monde comme legitime, & preſque comme honneſte.]

ARTICLE XXX.

S. Sidoine écrit à Poleme, & à quelques autres.

'IL y avoit long-temps que Sidoine n'avoit écrit à Felix, & plu- Sid.l.4.ep.10.p ſieurs années qu'il n'en avoit receu de lettres, lorſque ce 100.
[Patrice] envoya un Heliodore en Auvergne ſans écrire encore à Sidoine. Sidoine avoue qu'il ſouffrit ce ſilence de ſon ami avec plus de patience que de joie. Il s'humilioit neanmoins dans la vuë de l'état humiliant où Dieu le reduiſoit, & croyoit devoir témoigner plus de reſpect que de familiarité à ceux qui eſtoient

encore dans les grandeurs & les proſperitez du ſiecle. Ce fut ce qui l'empeſcha long-temps d'écrire à Felix. Mais il ne put ſe retenir lorſqu'il eut vu Heliodore venir ſans lettres, & il luy fit un reproche tendre & humble, de ce qu'il ſembloit l'avoir oublié depuis qu'il eſtoit dans l'adverſité. p.100. 'Il promet de continuer à luy écrire s'il en recevoit réponſe, & meſme de l'aller voir quand il ſauroit où il le pourroit trouver, pourvu que [Victorius] ſon patron, [comme Gouverneur du pays,] le luy permiſt. [Nous ne voyons point que leur commerce ait continué: Et peut-eſtre que ce fut dans ce temps là que Felix renonça au monde.]

Ibid. 'Sidoine dit dans cette lettre, qu'aprés qu'il avoit eſté chaſſé de ſa patrie pour eſtre étranger dans un autre pays, toutes ſortes de malheurs l'avoient accablé. [Cela ne ſignifie apparemment que les peines qu'il avoit ſouffertes depuis qu'il avoit quitté Lion, qu'il avoit eſté fait Eveſque, & qu'il ſe trouvoit contraint d'obeïr aux Gots.

Il eſtoit apparemment ſous leur domination, & ſe mettoit peu l.5.ep.8.p.137. 138. en peine des Bourguignons,] 'lorſqu'il approuvoit les vers ſatyriques que Secondin faiſoit ſur les diſſenſions de leurs Princes. [a]Ce Secondin eſtoit celebre pour la poëſie, & demeuroit apparemment à Lion [ſous les Bourguignons.] a l.2.ep.10.p.52

l.5.ep.9.p.139. 'Sidoine approchoit de la vieilleſſe lorſqu'il écrivit à Aquilin pour renouveller l'amitié qui avoit eſté entre leurs peres & leurs ayeuls, & entr'eux meſmes dans leurs premieres années. [Il pouvoit avoir 47 ans en 477.] Car nous ne pouvons pas mettre plus tard ni cette lettre, ni toutes les autres qui ſont dans ſes ſept premiers livres.

l.2.ep.11.p.55. 'Il ſemble qu'on peut raporter à ce temps ci, la lettre à Ruſtique ſon intime ami qui demeuroit à Bordeaux. [b]Car entre les raiſons qui les empeſchoient d'avoir ſouvent commerce enſemble, il ne marque que la diſtance des lieux, [& non la difference des Princes & des Etats.] 'Ruſtique luy avoit envoyé de ſes gents pour une affaire, & il l'aſſure qu'il a fait ce qu'il avoit ſouhaité de luy. l.8.ep.11.p.234. b p.55. p.55.

ep.14.p.107. [On ne peut pas ce ſemble mettre pluſtoſt qu'à la fin de 477,] la lettre à Poleme Prefet des Gaules depuis prés de deux ans entiers, & à qui neanmoins Sidoine n'avoit point de graces à demander à cauſe du malheureux état des affaires des Romains, [ce qui marque fort bien le temps auquel l'Auvergne n'eſtant plus ſous la puiſſance des Romains, Sidoine n'avoit point de graces à demander à leurs magiſtrats, qui n'en avoient guere eux

meſmes à accorder dans les Gaules, où il ne reſtoit preſque plus rien à l'Empire. Il y a donc apparence que Jule Nepos aprés avoir fait la paix avec Euric, en luy cedant l'Auvergne, envoya Poleme gouverner ce qui luy reſtoit dans les Gaules, & qui ſe reduiſoit peut-eſtre à une partie de la Provence; & que Poleme continua dans cette dignité depuis meſme que Nepos eut eſté chaſſé par Oreſte, & Oreſte par Odoacre. V. Odoacre. Car on pretend avec aſſez de probabilité que la Provence reconnut Nepos juſqu'à ſa mort, arrivée en 480; aprés quoy Zenon Empereur d'Orient la ſoumit à Odoacre, & Odoacre l'abandonna bien-toſt à Euric.]

Poleme eſtoit d'une naiſſance tres illuſtre, eſtant deſcendu des Corneilles & de Tacite l'hiſtorien. Il eſtoit ce ſemble encore parent d'Auſone. [Quoique ſorti d'une famille de Rome,] il eſtoit neanmoins Gaulois. Il eſtoit grand poëte, & grand orateur, mais ſurtout grand philoſophe Platonicien. [a] De ſorte que Sidoine voulant faire quelques vers à ſa priere, lorſqu'il ſe maria aprés l'an 460, à Araneole deſcenduë d'Agricole Conſul [en 421,] & fille d'un Preſet General d'armée en Eſpagne; au lieu des matieres ordinaires des epithalames, il fit un diſcours de philoſophie & d'aſtronomie, plein de mots qu'on n'a guere accoutumé de mettre en vers.

p. 107. 108.
car. 14. p. 373.
p. 108.
p. 108. 371. 378
[a] p. 371.
car. 15. p. 379.
p. 374. 380. 14. p. 371. 372.
14. p. 371. 372.

On voit par là qu'il eſtoit fort uni avec Poleme, [b] & il le traitoit meſme de frere. [c] Cependant Poleme paſſa prés de deux ans dans les Gaules en qualité de Preſet ſans luy écrire. [d] Ce fut ſur cela que Sidoine luy écrivit pour l'avertir de ne pas oublier ſes anciens amis, & de faire voir qu'il conſideroit ou un Patrice, s'il eſtimoit les grandeurs du monde preſent, ou un Eveſque, s'il portoit ſes vuës au delà des temps.

l. 4. ep. 14. p. 107. 108.
[b] car. 14. p. 371.
ep. 107.
[c] p. 107. 108.

ARTICLE XXXI.

S. Sidoine publie ſes lettres, & s'excuſe d'écrire l'hiſtoire.

SIDOINE ayant, comme nous avons dit, renoncé à la poëſie, dés qu'il fut fait Eveſque, employoit ce qui luy reſtoit d'affection pour les belles lettres, à travailler en proſe, & à compoſer quelques lettres un peu polies. Conſtance Preſtre de Lion, ſon ami particulier, l'exhorta pluſieurs fois de revoir celles qui eſtoient les plus belles, & d'en faire un corps pour les donner au public. Sidoine [ſongeoit peu alors à la reputation; &] ſe contentoit fort de celle que ſes vers luy avoient acquiſe malgré le décri

Sid. l. 9. ep. 13. p. 272.
ep. 16. p. 285.
n. p.
l. 1. ep. 1. p. 1.
p. 2.

de ſes envieux, & il ne vouloit point s'expoſer de nouveau aux jugemens & aux cenſures des lecteurs. Il ceda neanmoins au ſentiment de Conſtance, & luy adreſſa quelques unes de ſes lettres, afin qu'il les corrigeaſt & qu'il les poliſt luy meſme, luy promettant que ſi ces premieres eſtoient bien receuës du public, elles ſeroient bien-toſt ſuives de pluſieurs autres.

l.4.ep.10.p.100. 'Il paroiſt donc qu'il donna d'abord ſon premier livre ſeul, & que c'eſt celui dont il dit que les lettres ſont plus polies. [Je ne
l.3.ep.14.p.83. ſçay ſi c'eſt encore de ce livre qu'il faut entendre] 'ce qu'il dit quelquefois dans les ſuivans, qu'on liſoit avec plaiſir ce qu'il avoit
l.5.ep.1.p.128. écrit en proſe, '& ſes lettres. [Il ſe peut bien faire neanmoins, qu'avant qu'il donnaſt un corps de ſes lettres, ceux à qui il écrivoit, les montroient à leurs amis, & qu'ainſi elles ſe publioient
n.p.11. inſenſiblement.] 'Le P. Sirmond dit que toutes celles de ce premier livre ſont écrites de Rome hors [la premiere &] la derniere. [Je ne voy rien qui nous oblige de le dire; mais plutoſt qu'elles ſont écrites dans ſon voyage de Rome, ſous Antheme, ou aupa-
l.1.ep.11.p.25. ravant.] 'La derniere regarde bien le temps de Majorien; mais elle n'eſt écrite qu'aſſez long-temps aprés lorſqu'il eſtoit "Eveſ- Nota 13.
que, [& meſme vers 477,] lorſqu'il approchoit de la vieilleſſe. Le ſujet de cette lettre, c'eſt que Montius ſon ami, ayant oui dire qu'il avoit fait une ſatyre, le pria ſi cela eſtoit vray de la luy vouloir envoyer: ſur quoi Sidoine luy raporte l'hiſtoire de cette ſaty-
l.5.ep.9.p.139. re, [dont nous avons parlé ci-deſſus.] 'Il dit encore dans une autre lettre qu'il approchoit de la vieilleſſe.

l.4.ep.10.p.100 101. 'Aprés avoir publié ſes premieres lettres, il poliſſoit moins celles qu'il écrivoit, n'ayant pas deſſein de les publier.[a] Il les publia
a l.7.ep.18.p. 210 9.ep.1.p. neanmoins, & joignit ſix nouveaux livres de lettres au premier,
299.l.1.ep.1.p.2 'comme il l'avoit meſme promis d'abord à Conſtance.[b] C'eſt
b l.7.ep.18.p.210 pourquoi il luy adreſſa tout cet ouvrage.[c] Il parle de ces ſept li-
c p.210. vres comme d'un meſme corps [d'où il ſemble qu'on peut tirer que le premier n'avoit pas beaucoup paru avant les autres. Et ces autres ne peuvent avoir paru qu'à la fin de 477 au pluſtoſt, ſelon ce que nous avons dit de la lettre à Poleme. Car pour celle V.§ 30.
qu'il écrivoit un peu aprés à S. Loup, rien ne nous oblige de la mettre avant l'an 478.]

l.4.ep.22.p.118 'On ſavoit qu'il travailloit à publier pluſieurs livres de ſes lettres, lorſque Leon miniſtre d'Euric, le fit prier par un Heſpere qui retournoit de Toulouſe [à Clermont,] que quand il auroit
p.119. achevé ce travail, il vouluſt s'appliquer à faire l'hiſtoire. Sidoine luy manda ſur cela qu'il ſe tenoit fort honoré du jugement qu'il faiſoit

faiſoit de luy, en le croyant capable d'une choſe ſi difficile: Mais qu'il ne portoit pas luy meſme un jugement ſi favorable de ſa capacité; que l'état d'un Eveſque eſt de ne penſer qu'à ſe tenir dans l'obſcurité, & à ne chercher point d'autre gloire que celle du ciel, ſurtout en un temps où l'on eſtoit déja fort accoutumé à parler contre les Eccleſiaſtiques; en ſorte que dés qu'ils publioient quelque ouvrage, on les traitoit d'inſenſez [& de beſtes,] ſi c'eſtoit quelque choſe "de mediocre, ou d'eſtre preſomptueux [& vains] ſi c'eſtoit quelque choſe de plus travaillé & de plus poli. Il ajoute qu'il luy ſeroit honteux de mentir & de flater; & dangereux de reprendre le vice avec la liberté neceſſaire. 'Il luy avoue meſme ingenuement [1] la peine qu'il avoit de ſe voir ſous la domination des Gots, à l'égard deſquels il ſe regardoit encore comme étranger: [C'eſt apparemment ce qui luy cauſoit] 'une langueur dont il ſe plaint dans la meſme lettre, & qui le rendoit pareſſeux à écrire.

p.120 — *bmſliciter.* — p.119. — 1. — p.120.

Note 4. V. Attila. 'Il "avoit commencé à la priere de S. Proſper d'Orleans à écrire la guerre d'Attila, & "le ſiege qu'il mit devant Orleans, pour y faire l'eloge de S. Agnan. Mais il trouva que cette entrepriſe eſtoit trop forte pour luy, & il l'abandonna entierement, ſans vouloir montrer à perſonne le peu qu'il en avoit fait. Il écrivit à S. Proſper, pour le prier de le decharger d'une dette qu'il ne croyoit pas pouvoir jamais acquiter, luy promettant de faire bien-toſt quelque autre eloge de S. Agnan; [c'eſt à dire apparemment quelque poëme, qui n'eſt pas venu juſqu'à nous.]

l.8 ep.15.p. 245.246.

ARTICLE XXXII.

S. Sidoine écrit & publie de nouvelles lettres.

'ON liſoit publiquement divers ouvrages de Sidoine, tant en proſe, qu'en vers, lorſqu'il écrivit à Placide qui demeuroit à Grenoble, pour le remercier de ce qu'il les liſoit avec plaiſir, perſuadé qu'il le faiſoit, non parcequ'ils le meritoient, mais parcequ'il en aimoit l'auteur. 'Il luy parle auſſi de quelques perſonnes qui en jugeoient moins favorablement.

Sid.l.3.ep.14.p. 82.83. — p.83.

'En achevant de travailler à ſon ſettieme livre, & y ayant mis onze lettres adreſſées à des Eveſques, il en mit une douzieme pour Ferreol, duquel nous avons parlé ci-deſſus; croyant luy faire plus d'honneur de le mettre aprés les Eveſques, que s'il l'euſt

l.7.ep.12.p. 200.

1. *nobis dolori peregrinatio nova.*

p.199.200. mis à la teſte des Senateurs. 'C'eſt un eloge de Ferreol & de ſa famille, particulierement de la Prefecture qu'il avoit adminiſtrée dans les Gaules. [Il y avoit plus de 25 ans. L'Auvergne eſtoit apparemment ſous les Gots,] l.9.ep.14.p.278 'lorſque Sidoine écrivoit à un nommé Bourguignon, qui ne pouvoit aller étudier à Rome, arreſté par p.280. le lieu de ſa demeure, & par les conditions de la paix. p.277. 'C'eſtoit un jeune homme qui s'appliquoit encore à l'étude. p.279.280. 'Il paroiſt qu'il demeuroit chez Sidoine 'qui prenoit ſoin de luy. [a] a p.277. Ils eſtoient tous deux malades & retenus au lit en meſme temps Bourguignon commençant à ſe mieux porter, luy fit propoſer quelques p.278-280. queſtions ſur la grammaire, 'que Sidoine luy explique par cette lettre. Il y loüe ſon ardeur & ſon progrés dans les ſciences, & l'exhorte à bien travailler.

ep.1.p.249. 'Aprés que Sidoine eut publié ſept livres de ſes lettres, [b] b l.1.ep.7.p.162 Petrone ep.5.p.43. qui eſtoit alors l'un des plus grands ornemens des Gaules pour l.5.ep.1.p.128. 129. l'erudition & pour l'eloquence, '& qui eſtimoit extremement les [c] c l.8.ep.1.p.211 ouvrages de Sidoine, [c] le pria de chercher s'il n'avoit point encore 213. d'autres lettres qu'il puſt ajouter aux premieres. Ce fut donc l.8.ep.16.p.246 à ſa priere que Sidoine donna un huittieme livre. 'Je n'entens pas bien ce qu'il dit, qu'il donna à Petrone la peine de corriger ce livre, & à Conſtance, à qui il en adreſſe la derniere lettre, l'hon- l.9.ep.16.p.283 neur de ſa publication: 'Et il dit quelquefois qu'il a adreſſé huit livres de ſes lettres à Conſtance.

l.9.ep.1.p.249. 250. 'Il y avoit déja quelque temps que ces huit livres paroiſſoient, [d] d ep.16.p.283. lorſqu'il en ajouta encore un neuvieme à la priere de Firmin. [d] Il le compoſa fort promtement au retour de la viſite de ſon dioceſe, durant le plus grand froid de l'hiver, & avant le mois de mars. [C'eſtoit au moins dans la douzieme année de ſon epiſcopat, & ep.12.p.271. en l'an 483,] 'puiſque dans l'une des lettres de ce livre, il dit qu'il y avoit douze ans qu'il n'avoit fait des vers.

[On ne peut pas douter que Sidoine ne miſt dans ces livres les l.13.p.250. lettres qu'il écrivoit durant qu'il les compoſoit.] 'Mais il y en met- 283|7.ep.18.p. toit auſſi d'autres plus anciennes, aprés les avoir revuës. [Je vou- 210|8.ep.16.p. drois qu'il y euſt mis quelque ordre: Car je n'y en trouve aucun.] 247. l.9.ep.11.p.267. 'Il traite dans ces lettres 'toutes ſortes d'affaires [confuſément,] &c. l.7.ep.18.p.210 '& toutes ſortes 'de matieres. Mais d'ordinaire chaque ſujet n'y &c. tient pas plus d'une lettre: De ſorte, dit-il, que ſi elles ne ſont pas aſſez bien écrites pour plaire aux beaux eſprits, elles auront au moins l'avantage de n'ennuyer qui que ce ſoit.

ARTICLE XXXIII.

De Conſtance Preſtre de Lion, & de S. Cenſurius d'Auxerre.

[NOUS pouvons parler ici] 'de Conſtance qui luy conſeilla de publier ſes lettres, '& à qui il en adreſſa les huit premiers livres. [Car c'eſt un homme celebre dans l'hiſtoire de l'Egliſe.] 'On écrit qu'il eſtoit de Lion. [a] Il eſtoit venerable par "ſa dignité ſacrée, [b] c'eſt à dire par ſa qualité de Preſtre. [c] Sa naiſſance eſtoit illuſtre. [d] Il aimoit etrement les belles lettres, & ceux qui en faiſoient profeſſion. [e] Auſſi c'eſtoit un tres bel eſprit: & il excelloit tellement pour l'eloquence, que quand il parloit publiquement ſur une affaire, il l'emportoir ſur tous les autres, eloquens ou non, & ſoit qu'il fuſt du meſme avis qu'eux, ſoit qu'il en ſoûtinſt un autre. 'Il avoit un jugement fin & delicat [pour n'approuver que ce qui le meritoit tout à fait:] 'mais il ne l'avoit pas moins grave, [& moins ſolide:] & les ouvrages pleins de force luy plaiſoient bien davantage qu'une elegance "effeminée. 'Il eſtoit meſme excellent poëte, & il fit quelques vers hexametres pour mettre ſur la muraille & prés de l'autel d'une egliſe que S. Patient fit baſtir à Lion. [Ce qui le rendoit encore plus eſtimable,] 'c'eſt qu'il donnoit des avis prudens & ſalutaires. [f] Auſſi il s'eſtoit acquis beaucoup d'autorité par ſa lumiere, & par la ſageſſe de ſes conſeils, pour leſquels on avoit un grand reſpect. 'Il eſtoit continuellement appliqué à la lecture des Ecritures; & liſoit quelquefois les autres choſes par ſimple divertiſſement.

religione.

teneræ.

V. §23. 'Il eſtoit âgé & infirme lorſqu'il vint à Clermont, ["comme nous avons vu, vers l'an 473. Voici une partie du remerciement que Sidoine luy en fit au nom de ſon peuple, qui donne une grande idée de ſa conduite & de ſon eſprit.] 'Le peuple de Clermont

„ vous ſaluë en vous remerciant de ce que vous eſtes venu remplir
„ leur ville, non du nombre de ceux qui vous accompagnoient,
„ mais de la grandeur de voſtre merite. Quelle joie pour ce peuple
„ affligé, lorſque vous entraſtes dans cette ville à demi ruinée, environné de tout ce qu'elle avoit de monde! Mais avec quelle
„ ſageſſe ſaviez-vous leur proportionner à tous voſtre diſcours,
„ vous rendre careſſant aux enfans, gay à la jeuneſſe, grave aux
„ vieillars. Nous nous ſouvenons encore de ces larmes que vous
„ repandiſtes comme un vray pere, lorſque vous viſtes [au tour de
„ la ville] les maiſons ruinées ou brulées, & les campagnes couver-

Sid.l.1.ep.1.p.1. l.9.ep.16.p.283

n.p.6|chr.Aut. p.64.|Lab.bib. t.2. p.532.

[a] Sid.l.3.ep.2. p.64.
[b] Sur.31.jul.p. 358.
[c] Sid.p.64.
[d] l.1.ep.1.p.2. el.9.ep.16.p.283 l.7.ep.18.p.210. l.8.ep.16.p.247

l.2.ep.10.p.52.

l.9.ep.16.p.283 [f] l.2. ep.1.p.1.

l.7.ep.18.p.211.

l.3.ep.64.

l.3.ep.1.p.63.

tes d'os qu'on n'avoit pas encore pu enſevelir. Avec quelle force " nous animaſtes-vous enſuite à reparer nos ruines? Mais nous " n'oublirons jamais qu'ayant trouvé la ville deſerte, moins par l'é- " pée de l'ennemi, que par les partialitez & les haines qui la divi- "
p.64. ſoient, vous y rétabliſtes la paix, '& y fiſtes revenir ceux qui l'a- " voient abandonnée. Nous nous regardons donc comme entie- " rement à vous, & vous comme tout à nous: & nous ſavons que " nous ne nous trompons pas. Nous admirons encore tous les jours " qu'une perſonne de voſtre âge & de voſtre qualité, foible & in- " firme, nous ſoit venu viſiter de ſi loin, par le pur mouvement de " ſa charité, en ſurmontant meſme "toutes les difficultez d'un hi- " &c. ver tres rude. Aprés cela il ne nous reſte qu'à prier Dieu qu'il " prolonge voſtre vie autant que nous le ſouhaitons, qu'il vous " faſſe aimer & eſtre aimé de tous les bons, & que ſi vous avez " quitté noſtre ville, nos cœurs vous ſuivent partout. "

[S. Sidoine paroiſt avoir eu un reſpect particulier pour luy.]

Rur.l.2.ep.42. p.404.b. Il paroiſt auſſi avoir eſté uni d'amitié avec Rurice de Limoges. Car c'eſt luy apparemment que Rurice appelle "le venerable *dominum.* Conſtance, de qui il recevoit, & à qui il faiſoit de petits preſens. [On peut juger de l'eſtime qu'en faiſoit de meſme S. Patient de

Sur.31.jul.p. 358. Lion,] 'par l'ordre qu'il luy reitera pluſieurs fois d'écrire la vie de S. Germain d'Auxerre. Conſtance s'en jugeoit incapable. Mais la meſme charité qui portoit S. Patient à l'engager à ce travail, le porta enfin à l'entreprendre. Aprés avoir écrit cette vie, il la garda quelque temps, juſqu'à ce que Cenſurius d'Auxerre en ayant entendu parler, l'obligea de la luy envoyer pour la donner

p.358. au public. 'Nous l'avons encore aujourd'hui avec deux lettres de Conſtance à S. Patient & à Cenſurius, à la teſte deſquelles il ne prend point d'autre qualité que celle de *pecheur* : Le corps des lettres, & la preface de la vie ſont auſſi pleines d'humilité, mais

Is.H.ſcr.c.4. Sid.n.p.6. ſans baſſeſſe. 'S. Iſidore de Seville parle de cet ouvrage de Conſtance, qu'il qualifie Eveſque, 'en quoy on croit qu'il ſe trompe. [Ce n'eſt pas qu'il ne puiſſe avoir eſté fait Eveſque aprés avoir écrit cette vie : Mais S. Iſidore l'auroit-il ſçeu ?]

p.68|Bar.10. jun. 'On croit que Cenſurius d'Auxerre, dont nous venons de parler, eſt le Cenſorius à qui "nous avons vu que Sidoine écrivit [vers V.§ 24. l'an 474. Mais ſi cela eſt il faut renverſer toute la chronologie des Eveſques d'Auxerre, "ſelon laquelle Cenſurius n'a pu com- V. S. Germain d'Auxerre§ mencer qu'à la fin de 488. Auſſi je ne penſe pas qu'elle ſoit fort

Rur.l.2.ep.50. p.406,407. aſſurée.] 'Cenſurius Eveſque écrivit à Rurice déja Eveſque de Limoges, dont nous avons la réponſe. C'eſtoit ſur une affaire

particuliere : & Rurice fut bien aiſe que cette affaire luy euſt donné une occaſion de s'entretenir avec une perſonne qu'il aimoit. On pretend que Cenſurius a gouverné 38 ans, [a]trois mois & ſix jours. L'hiſtoire des Eveſques d'Auxerre, dit qu'aprés avoir imité la vertu de ſes predeceſſeurs, il mourut plein de ſainteté, & chargé de toutes ſortes de bonnes œuvres le 10 de juin, en la 28e, (il faut apparemment en la 82e) année de ſon âge, ſous l'empire de Juſtin & le pontificat d'Hormiſda, [qui ſeroit entre 518 & 523.] Il fut enterré dans l'egliſe de S. Germain. [Sa feſte eſt marquée le 10 de juin par Uſuard, par les additions de Bede, & par le martyrologe d'Adon.]

chr. Aot. p. 641. [a] Lab. bib. t. 2. p. 418.

ARTICLE XXXIV.

S. Sidoine s'excuſe de n'avoir pas fait preſent de ſes livres à S. Loup: Il écrit à Namace, & à Tonance :

SIDOINE en publiant les ſept premiers livres de ſes lettres, en envoya une copie à S. Loup, en le priant de l'envoyer enſuite à un autre. S. Loup luy écrivit ſur cela, & luy fit des reproches de ce qu'il ne la luy envoyoit que comme en paſſant, témoignant l'aimer moins que celui à qui il en faiſoit un preſent; & il voulut ce ſemble, qu'il reparaſt cette faute en luy écrivant une longue lettre. Sidoine qui faiſoit profeſſion d'avoir pour S. Loup un amour & un reſpect tout particulier, le ſatisfit comme il deſiroit par une grande lettre. [Mais je ne voy pas qu'il montre aſſez qu'il n'avoit pas eu tort de n'envoyer ſon ouvrage qu'en paſſant au premier Eveſque de ce temps là.] La meilleure raiſon c'eſt la pudeur de ceux qui font des livres, leſquels craignent ſurtout le jugement de ceux qui ont aſſez de lumiere pour voir leurs fautes, & aſſez de charité pour les en reprendre, & devant qui ils craignent le plus d'en faire, parcequ'ils les reſpectent davantage. [Selon ce que nous avons dit ci-deſſus, il ne peut guere avoir écrit cette lettre qu'en 478.] C'eſt pourquoi il dit que S. Loup avoit déja eſté 50 ans Eveſque [depuis l'an 327, Il euſt dû dire qu'il eſtoit meſme dans ſa 51e année. Mais le tour de ſon expreſſion ne luy permettoit pas d'entrer dans cette grande exactitude.

Sid. l. 9. ep. 11. p. 267. 268. in p. 99

p. 267.

p. 270.

p. 269. 270.

p. 270.

p. 267. 268.

p. 269.

per quinquennia decem.

Sidoine travailloit à ſes lettres, & en avoit donné les ſept premiers livres, [lorſqu'il manda à Namace le jugement avantageux qu'en faiſoit Nicet, alors celebre dans les Gaules pour ſon

l. 8. ep. 6. p. 219.

eſprit & ſon eloquence. Il ne diſſimule point que le témoignage
p.221. de ce grand homme le flatoit, & luy donnoit un nouveau cou-
n.p.82 Rur l.2 ep.4.p.381.d. ge pour travailler. On ne ſçait pas bien ſi ce Namace eſt celui
a Sid.p.222. dont la fille epouſa le fils de Rurice. [a] Il eſt certain qu'il vivoit en
b p.219. ce temps ci dans la Saintonge, & dans l'iſle d'Oleron. [b] Il eſtoit
intime ami de Sidoine, & prenoit une grande part à ce qui le re-
p.222. gardoit. Sidoine luy demande ce qu'il faiſoit alors, s'il s'occu-
poit à baſtir, ou à prendre ſoin de ſes terres: & il le raille ſur ce
p.222-224. qu'il n'eſtoit pas grand chaſſeur. Dans le temps qu'il luy écrivoit,
il apprit qu'il avoit eſté obligé de ſe mettre en mer par ordre des
Viſigots, qu'il appelle cette nation victorieuſe, pour défendre
la coſte contre les pirates Saxons. Il craint fort pour luy ſur cela,
p.224. & le prie de luy mander au pluſtoſt de ſes nouvelles. Il joignit à
cette lettre les ouvrages de Varron & la chronique d'Euſebe,
que Namace luy avoit demandez. [Si cette lettre eſt écrite aprés
l'an 477, comme je ne voy pas moyen d'en douter, Nicet dont
l.3.ep.1.p.62. elle parle, eſt different] de celui dont Avite ami de Sidoine avoit
herité dés l'an 473. ou 474.

l.9.ep.13.p.277. [Nous pouvons mettre vers l'an 479, la lettre à Tonance,] puiſ-
qu'elle eſt écrite environ 20 ans aprés une choſe arrivée lorſque
Majorien eſtoit dans les Gaules, & que Sidoine avoit reconnu
l.2.ep.9.p.49 [n. p.99. ſon autorité. Ce Tonance eſtoit fils de Ferreol, dont nous avons
c car.24.p.416. parlé ci-deſſus. [c] Il s'appliquoit fort aux lettres, [d] & eſtimoit beau-
d l.9.ep.13.p.272 coup les vers de Sidoine. C'eſt pourquoi il le pria de luy en faire
p.273. quelques uns pour reciter à table. Sidoine luy manda qu'il feroit
p.274. bien mieux de s'entretenir à table de diſcours de pieté, ou ſi cela
eſtoit encore trop ſerieux pour ſon âge, d'y propoſer & d'y re-
ſoudre quelques queſtions curieuſes & agreables ſur la philoſo-
p.272.273. phie & ſur la nature. Il ſe laiſſa neanmoins aller à luy en faire
p.274-277. quelques uns pour s'excuſer de luy en faire davantage. Il luy en-
voya en meſme temps un autre poëme, qu'il avoit fait 20 ans au-
p.272. paravant ſous Majorien, & qui n'avoit point encore paru. Il dit
p.273. qu'il eſtoit alors extremement occupé à écrire en proſe, & à com-
poſer ou revoir des lettres.

ARTICLE XXXV.

Mort funeſte de Lampride : Dernieres lettres de S. Sidoine.

Sid.l.9.ep.13.p. 273. el.8.ep.11.p.237. 238. LAMPRIDE celebre poëte & profeſſeur à Bordeaux, vi-
voit encore lorſque Sidoine ecrivoit à Tonance. Mais il Note 15.

mourut [bien-toſt aprés] miſerable , 'étranglé dans ſa propre p.237.238.
&c. maiſon" par ſes gents. 'Sidoine fut ſenſiblement touché de la mort p.232.233.
de ſon ami, & d'une mort ſi malheureuſe & ſi funeſte; 'de ſorte p.238.239.
qu'il ne pouvoit penſer à toute autre choſe. 'Ce qui le touchoit p.237.239.
encore beaucoup dans cette mort , c'eſt qu'il ſembloit que ce
fuſt une punition de la curioſité ſacrilege de Lampride , qui
s'eſtoit autrefois fait faire ſon horoſcope par des aſtrologues Afri-
cains, ceux de cette nation eſtant plus portez que les autres à ces
folies. Ces aſtrologues luy avoient predit que le jour du mois &
de l'année qu'il mourut , ſeroit pour luy un jour climaterique &
ſanglant. 'Car il jugeoit que tous ceux qui ſont aſſez temeraires p.238.
pour vouloir penetrer dans des ſecrets qu'il ne nous eſt point per-
mis de chercher , meritent qu'on leur prediſe les malheurs dont
leur curioſité criminelle les rend dignes , & qu'ils ſont en grand
danger d'abandonner la foy Catholique . C'eſt ce qu'il dit au ſu-
jet de ce Lampride meſme : [de ſorte qu'il eſt bien à craindre
qu'en entrant ſous la domination des Gots , il n'ait embraſſé l'A-
rianiſme]

'Sidoine venoit de recevoir cette nouvelle ſi triſte , loſqu'il p.232.
receut une lettre d'un nommé Lupus , qui le prioit de luy en-
voyer quelques uns de ſes anciens vers 'Ce Lupus qui eſtoit de
Perigueux & marié en Agenois , ſe méloit auſſi d'écrire en vers
& en proſe 'Sidoine luy manda ce qu'il venoit d'apprendre , & p.232-234.
luy fit une longue deſcription des bonnes & des mauvaiſes qua-
litez de Lampride , ſoit pour l'eſprit , ſoit pour les mœurs 'Il ne p.232-235.
laiſſa pas de luy envoyer un poëme , qu'il avoit adreſſé autrefois
V. §29. à Lampride meſme" dans ſon [premier] voyage de Bordeaux .

[Je penſe que ce fut en travaillant à ſon huittieme livre] que Si-
doine écrivit à Jean & à Fortunal, tous deux hommes de lettres, l.8.ep.25.p.213
pour loüer leur eloquence, & faire paſſer leurs noms à la poſteri- 218.
té . 'Il paroiſt que Iean enſeignoit les belles lettres dans les pays ep.2.p.214.
ſoumis aux Viſigots, qu'il appelle une nation toujours victorieu-
ſe , mais qui pourtant n'eſt point la noſtre. 'Il dit que les degrez p.214.
des dignitez eſtoient alors abolis [au moins dans les Gaules.] For-
tunal eſtoit un Eſpagnol , qui avoit ſoûtenu avec beaucoup de
conſtance de grandes afflictions. [Il eſtoit peut-eſtre] de cette no- If.H.chr.
bleſſe de la Tarragonoiſe, qui ne s'eſtoit ſoumiſe à Euric qu'aprés
une forte reſiſtance .

'Sidoine eſtoit prés d'achever ſon neuvieme livre, 'lorſque Ge- Sid.l.9.ep.16.p.
laſe ſon ami, à qui il n'avoit encore rien adreſſé de public , luy 283.
demanda une lettre de ce genre , avec des vers , comme il en ' ep.15.p.280.

avoit envoyé une à Tonance["aſſez long-temps auparavant: mais Gelaſe pouvoit ne l'avoir vuë que depuis peu.] Quelque eloignement que Sidoine euſt alors de faire des vers, neanmoins en ayant accordé à un de ſes amis, il ne put s'excuſer d'en accorder auſſi à l'autre. Ils furent aſſez eſtimez, [quoiqu'ils ne ſignifient rien. V. la note 15.

p.280.282. 6p.16.p.283.

Il eut plus de fermeté à l'égard d'une autre perſonne qui luy demanda auſſi des vers en ce temps II.] Car il eſtoit au moins dans la 12e année de ſon epiſcopat, [ſur la fin de 482,] lorſqu'Oreſe, qui eſtoit ce ſemble de la Tarragonoiſe, luy écrivit pour le prier de luy faire quelque piece en vers. Il s'en excuſa ſur la reſolution qu'il avoit faite en entrant dans l'epiſcopat, de renoncer à la poëſie. Il promet que s'il trouvoit quelques unes de ſes anciennes lettres où il y euſt des vers, il la luy envoieroit, ne le pouvant peut-eſtre faire alors, parcequ'il eſtoit occupé à la viſite de ſon dioceſe.

ep.12.p.274. ep.16.p.283.

'Il termina enfin les lettres qu'il vouloit publier par celle qu'il adreſſa au commencement de 483 au pluſtoſt, à Firmin qui luy avoit demandé ſon dernier livre. 'Il y ajouta un petit poëme, comme pour conclure tous ſes ouvrages, & dire qu'il ne vouloit plus rien donner au public, ſurtout en vers, à moins que ce ne fuſt pour chanter les loüanges des Martyrs, comme de S. Saturnin, duquel il dit quelque choſe, & des autres dont il avoit eprouvé le pouvoir & l'aſſiſtance durant ſes adverſitez.

ep.16.p.283. p.283-286.

[Voilà ce que nous avons pu tirer des lettres de S. Sidoine, en les reduiſant autant qu'il nous a eſté poſſible dans l'ordre chronologique; en quoy il n'y a pas peu de difficulté, à cauſe de la confuſion où elles ſont, & que ſouvent il n'y fait que marquer obſcurément les faits dont il parle. Nous avons meſme ſi peu de connoiſſance de l'hiſtoire de ce temps là, extrememenr brouillée par les diverſes nations qui partageoient alors les Gaules, qu'on ne ſçait ſouvent à quoy il faut raporter les paix & les guerres dont il parle. C'eſt pourquoi nous ne doutons point que ceux qui liront ces memoires avec quelque ſoin, n'y trouvent beaucoup de fautes qu'ils couvriront par leur charité, & qu'ils excuſeront par la difficulté qu'il y a de ne ſe point egarer dans un chemin ſi embaraſſé, où nous n'avons trouvé perſonne qui nous ait pu ſervir de guide.]

ART. XXXVI,

ARTICLE XXXVI.

S. Sidoine eſt perſecuté par deux de ſes Preſtres : Punition de l'un des deux : Mort du Saint.

[LEs lettres de Saint Sidoine nous ont conduit juſqu'en l'an 483, & en la 12ᵉ année de ſon epiſcopat. Il peut avoir vécu pluſieurs années depuis, & s'il n'a point publié de nouvelles lettres, outre pluſieurs autres raiſons qu'il peut avoir euës, peut-eſtre meſme que la grace epiſcopale qui s'augmentoit toujours en luy par l'uſage ſaint qu'il en faiſoit, luy fit enfin connoiſtre qu'un Eveſque pouvoit employer ſon temps plus utilement qu'à compoſer & polir des lettres pour s'acquerir une vaine reputation parmi les curieux du ſiecle. Ainſi ne pouvant pas étendre ſon epiſcopat audelà de l'an 489,] puiſqu'il eſt mort ſous Zenon, Sid.pr|Genn.c. 92.
[ᵃ& que ſon ſucceſſeur [qui doit avoir gouverné quelque temps,] ᵃGr.T.h.Fr.l.3
Note 16. eſt mort dés l'an 491; [ᵇnous croyons aiſément qu'il n'a pas fini c.2.p.294.b.
pluſtoſt,] puiſque lorſqu'il eſt mort, on redoutoit déja les armes Gr.T.l.2.c.23.
des François; & les peuples en meſme temps ſouhaitoient de p.284.b.
les avoir pour maiſtres. [Car cela marque que Clovis avoit déja donné de grandes preuves de ſa valeur & de ſa bonté: Et neanmoins il n'avoit encore que 24 ans en 490.]

'Nous ne ſavons rien de ces dernieres années de Saint Sidoine, b.
hors ce que Gregoire de Tours, [né & nourri dans le ſein de l'Egliſe de Clermont,] nous dit de la perſecution par laquelle Dieu voulut eprouver ſa patience, [& effacer les reſtes des taches de ſa vie paſſée.] Deux de ſes Preſtres ſe ſouleverent contre luy, [appuyez ſans doute par les officiers Ariens du Roy des Viſigots,] p.283.2.
1. & luy oſterent ᵗtoute la conduite de ſon Egliſe, luy laiſſerent tres a.b.
peu pour vivre, en un mot le traiterent de la maniere du monde
V.§ la plus ignominieuſe. [Nous avons parlé ᵛci-deſſus] d' Agrippin Sid.l.7.ep.2.p.
Preſtre de Clermont, digne d'eſtre l'un de ces deux ſchiſmatiques. [Ce fut peut-eſtre dans le commencement de leur revolte, 158.159.
qu'arriva] ce qu'on raporte du Saint: Qu'ayant eſté prié de ve- Gr.T.p.283.a.
nir faire l'office dans le monaſtere de Saint Cirgue le jour de la feſte, on luy oſta par malice le livre dont il avoir accoutumé de ſe ſervir dans la celebration des Myſteres. Il ne laiſſa pas de faire
ita paratus. tout ce qu'il falloit pour la ſolennité, & ʷavec tant de preſence d'eſprit, que tout le monde en l'admirant, diſoit que ce n'eſtoit

t. *omni poteſtate à rebus Eccleſiæ.* Cela ne pourroit-il point s'entendre ſeulement des biens de l'Egliſe?

pas un homme qui euſt parlé, mais un Ange. On raporte ceci comme une marque non de ſa memoire, mais de la force & de la facilité de ſon eſprit. [Ainſi il paroiſt qu'il compoſa ſur le champ les prieres & les cantiques qu'il vouloit offrir à Dieu.]

c.23.p.283.b. 'Dieu fit bien-toſt ceſſer la perſecution injuſte qu'on luy faiſoit, par la punition d'un de ces miſerables & indignes Preſtres qui en eſtoient les auteurs. Il avoit menacé le ſoir de chaſſer le Saint de l'Egliſe: & il l'avoit effectivement reſolu avec ſon compagnon, lorſqu'il entendit le lendemain fraper pour Laudes, il ſe leva plein de fiel contre Sidoine, & dans le deſſein d'executer ſes menaces. Mais eſtant entré dans un lieu ſecret, il y mourut comme Arius, n'eſtant [peut-eſtre guere] moins criminel que luy, dit S. Gregoire de Tours: & ce Saint ajoute qu'on ne peut pas auſſi, ſans hereſie, refuſer d'obeïr aux pontifes de Dieu, ni s'ingerer dans un miniſtere auquel ni Dieu ni les hommes ne nous ont point appellez. L'autre ſchiſmatique voyant que ſon compagnon ne paroiſſoit point, quoique le jour fuſt déja venu l'envoya avertir de ſe haſter d'executer ce qu'ils avoient reſolu enſemble. Et comme il ne répondoit point, ſon valet qui l'attendoit à la porte, leva la tapiſſerie, & le trouva mort. Ainſi malgré l'autre Preſtre, [dont la punition fut encore un peu differée,] le Saint fut rétabli dans la jouiſſance de ſon pouvoir. *ad martinianum.*

p.284.a. p.283.b. 6. [Le temps de ſa recompenſe eſtant arrivé, l'an bout de quelques années, il tomba malade d'une fievre, qui ne l'empeſcha pas de ſe faire porter à l'egliſe. Tout ſon peuple y accourut juſqu'aux enfans meſmes: & tous "pleuroient la perte d'un ſi bon paſteur. Le Saint leur dit, Ne craignez point, mes enfans, voilà "mon frere Apronculeꝰ qui vient, & qui ſera voſtre Eveſque. On "1. crut qu'il reſvoit. Mais la ſuite fit voir qu'il parloit par l'eſprit de Dieu. Il mourut le 21 d'aouſt, comme on le voit par ſon epitaphe en vers, qui s'eſt conſervée juſques à nous, [& qui eſt d'une plume peu inferieure à la ſienne.] L'Egliſe de Clermont celebre encore ſa feſte en ce jour là, 'quoique le martyrologe Romain [aprés Molan,] la marque le 23, & d'autres le 24. Son corps eſtoit vers l'an 950, "ſous l'autel de l'egliſe de S. Saturnin, 'qu'il avoit honoré durant ſa vie, comme un de ſes principaux patrons. ᵃOn l'a depuis tranſporté dans l'egliſe de Saint Genés, l'un de ſes ſucceſſeurs, où il eſt conſervé avec pieté, & peu de magnificence. On fait la memoire de cette tranſlation le 11 de juillet.

Sid.pr.Sav.p.13 p.11. Bar.23.aug.l. Sav.p.355. Sid.l.9.ep.16.p.286. ᵃ pr.Sav.p.11. Note 17.

1. *ecce vivit.* Ne faut-il pas *venit?*

ARTICLE XXXVII.

Punition de l'autre perſecuteur du Saint: S. Aproncule luy ſuccede.

[DEs deux Preſtres ſoulevez contre S. Sidoine, celui à qui Dieu avoit encore donné quelque temps pour faire penitence, ne profita ni de la miſericorde de Dieu envers luy, ni de ſa juſtice envers ſon confrere.] Dés que le Saint fut mort, ce malheureux ſe ſaiſit de tous les biens de l'Egliſe, comme s'il en euſt déja eſté Eveſque, parcequ'il bruloit d'envie de l'eſtre. Il avoit meſme l'impieté de regarder ce pouvoir qu'il avoit [de faire le mal,] comme une miſericorde de Dieu, qui l'avoit, dit-il, reconnu plus juſte que n'eſtoit Sidoine. Il alloit par toute la ville declarer ſa joie, afin que tout le monde fuſt témoin de ſon orgueil [& de la juſtice de ſon chaſtiment qui ne tarda guere.] Gr.T.h.Fr.l.2. c.23.p.283.c.

'Le dimanche d'aprés la mort du Saint, ce Preſtre fit un feſtin c. dans l'eveſché, où il invita toute la ville: & il y prit la premiere place, ſans ſe mettre en peine des Preſtres plus anciens que luy. Mais lorſqu'il demanda à boire, celui qui luy en ſervoit, luy raconta un ſonge qu'il avoit eu la nuit precedente. Il y avoit vu un juge aſſis ſur un throne elevé, environné d'un grand nombre de perſonnes, 'parmi leſquelles eſtoit Sidoine. Il plaida contre celui p.284.a. des deux Preſtres qui eſtoit déja mort, le convainquit; & le juge ordonna qu'il fuſt enfermé dans un cachot. Aprés ſa condamnation Sidoine ſe plaignit de ſon collegue, comme du complice de ſon crime; & le juge ordonna à celui qui parloit de l'aller citer pour comparoiſtre, ſur peine à luy, s'il ſe taiſoit, d'eſtre puni de mort. Le Preſtre ſaiſi d'effroi à cette citation, laiſſe tomber le verre qu'il tenoit à la main, & tombe mort dans le moment: de ſorte qu'il fallut l'emporter de la table à la ſepulture. Voilà ce que S. Gregoire de Tours écrit, [& ce qui ſe diſoit ſans doute publiquement à Clermont dans le temps de ſa jeuneſſe, 30 ou 40 ans aprés la mort de Saint Sidoine. Et nous n'avons pas cru qu'il nous fuſt permis de ne le pas raporter aprés luy.

V.§.18. "Nous avons parlé ci-deſſus d'Aproncule Eveſque de Langres, à l'occaſion d'une lettre que S. Sidoine luy avoit écrite.]

'C'eſt celui qu'il avoit declaré en mourant, devoir eſtre ſon ſuc- b.283.c.

2. ceſſeur; & ſa prophetie s'accomplit ['bien-toſt.] Le nom des Fran- p.284.b. çois eſtoit alors fort celebre ſous Clovis leur jeune Roy: Les

1. ſur tout s'il faut lire *ecce venio.*

Bourguignons les redoutoient : & tous les peuples deſiroient les avoir pour maiſtres. Les Bourguignons crurent donc qu'Aproncule entroit dans ce ſentiment, commencerent à l'avoir pour ſuſpect, & leur haine croiſſant de jour en jour, enfin il y eut ordre de le tuer ſecrettement. Il en fut averti à Dijon où il eſtoit alors, [& qui eſt encore aujourd'hui du dioceſe de Langres ;] & il s'echapa en ſe faiſant deſcendre la nuit par la muraille. Il vint à Clermont, & ſelon ce que S. Sidoine avoit predit, il en fut établi l'onzieme Eveſque. On pretend qu'il avoit eſté le dixieme à Langres.

Gal.chr.t.2.p. 654.

Boll.9.mars,p. 3.d.

On fait à Clermont la feſte de ſa reception le 9 de mars. [Ainſi cette Egliſe ſera demeurée vacante durant plus de ſix mois. Et cela n'eſt pas difficile à croire, puiſqu'il falloit faire changer d'eveſché & de province à Aproncule ; ce qui eſtoit encore bien plus rare en Occident qu'en Orient. C'eſtoit auſſi pour un ſujet tout à fait particulier, & qui ne tomboit pas ſous la regle ordinaire des Canons, qui défendent d'une maniere ſi terrible les changemens d'eveſché. Mais avec cela il ne faut point s'étonner que les Eveſques aient conſulté & deliberé long-temps avant que d'autoriſer celui-ci. Car de la maniere dont en parle Saint Gregoire de Tours, il paroiſt que Saint Aproncule fut reconnu Eveſque titulaire de Clermont, & non pas qu'il y gouverna le peuple comme un Eveſque étranger peut conduire une Egliſe qui n'a point d'Eveſque.

Nous ne voyons pas ſi c'eſtoit de Langres ou de Clermont qu'il eſtoit Eveſque,] lorſque Rurice Eveſque de Limoges, luy écrivit quelques lettres que nous avons encore. On en peut tirer quelque choſe pour ſa vigueur epiſcopale. [Du reſte on ne dit rien de ce qu'il a fait à Clermont, ni à Langres.] S. Gregoire de Tours l'appelle Aproncule de Dijon, [ſoit qu'il y fuſt né, ſoit que les Eveſques de Langres s'y retiraſſent alors à cauſe des guerres, ou pour quelque autre raiſon, & qu'ainſi on les appellaſt indifferemment Eveſques de Langres ou de Dijon.] On pretend que la ville de Langres avoit eſté brulée par Attila [en 451. L'epiſcopat d'Aproncule à Clermont fut court, s'il n'a commencé qu'en 489 ou 490.] Car Euphraiſe ſon ſucceſſeur mourut quatre ans aprés Clovis, [c'eſt à dire en 515, ſelon M. Valois,] dans la 25e année de ſon epiſcopat : [Ainſi il doit avoir commencé dés 491.] Gregoire de Tours donne à Aproncule le titre de Saint & de bienheureux ; [a] & l'Egliſe de Clermont l'honore encore aujourd'hui en cette qualité le 9 de mars, & le 14 de may, [b] dont on dit

Rur.l.2.ep.48. 54-57.p.406-409.

Gr.T.h.Fr.l.2. c.36.p.289.c.

Boll.14.may,p. 369.b.

Gr.T.h.Fr.l.3. c.2.p.294.b.

bll.2.c.23.p. 284.b.

a Branche,p. 232.

b Boll.9.mars, p.3.d.

que le dernier eſt proprement le jour de ſa feſte. 'Son corps eſtoit vers l'an 950 dans l'egliſe de S. Eſtienne, qui porte aujourd'hui le nom de S. Eutrope, au fobourg de Clermont. Sav.p.353.

ARTICLE XXXVIII.

Des écrits de S. Sidoine : Caractere de ſon eſprit.

'SAVARON qui nous a donné une edition des ouvrages de S. Sidoine, a recueilli avec beaucoup de ſoin, ce que Claudien, Rurice, Gennade, & divers autres ont écrit de S. Sidoine. [Il y faut ajouter S. Avite de Vienne qui n'avoit pas encore paru. L'on voit par ces eloges qu'il a paſſé pour eſtre la gloire & l'ornement de l'Auvergne, auſſi-bien par ſa pieté que par ſes écrits. Sid.pr.Sav.p.15 20.

Il ne nous reſte point aujourd'hui d'autres ouvrages de luy que ſes poëſies, & ſes lettres. [Il a fait encore ce qu'il appelle *conteſtationculas*.[a] Le mot de *conteſtatio* ſignifioit dans les anciens ce que nous appellons aujourd'hui Preface de la Meſſe. [Ainſi ces *conteſtationculæ*, pourroient bien eſtre la meſme choſe] 'que les Meſſes compoſées, ſelon Gregoire de Tours, par Saint Sidoine qui en forma un livre, & y ajouta une preface. 'L'Eveſque Megethe les demanda à Sidoine, qui eut quelque peine à les luy envoyer. Il le fit neanmoins, en quoy il dit qu'il donnoit une grande preuve de ſon obeïſſance pour ce ſaint Prelat ; & encore plus de ſa temerité, en expoſant ſes ouvrages aux yeux d'une perſonne tres docte & tres eloquente. 'Le P. Sirmond fait ce Megethe Eveſque de Bellay, où l'on met un Migece predeceſſeur de Vincent qui vivoit encore en 567 [Ce n'eſt pas là une grande preuve. Nous n'avons point] une ſatyre qu'il avoue avoir compoſée. [Mais je m'étonne que][b] Cave luy attribuë celle contre Peone, [qu'il a deſavouée comme tout à fait indigne de luy.] Il prend auſſi pour une traduction la vie d'Apollone, [c que le Pere Sirmond croit n'eſtre qu'une ſimple copie. Je ne ſçay ce que c'eſt] que *Liber cauſarum*, mis auſſi par Cave entre les ouvrages de Sidoine qui ſont perdus. 'Il écrivoit beaucoup de choſes, mais il en publioit peu. [d] Il avoit commencé à travailler ſur l'hiſtoire d'Attila: mais il ne continua pas, & ne voulut faire voir à perſonne le peu qu'il en avoit fait. 'On eſtime beaucoup les notes de Savaron ſur ſes ouvrages, & encore plus celles du P. Sirmond.

Sid.l.7.ep.3.p. 177. [a] Mab.lit.p.24. Gr.T.hiſt.l.2 c.22.p.283.a. Sid.p.177.178. n.p.79. Gal.chr.t.2.p. 357.2.b. Sid.l.5.ep.17.p. 151. v.§ 3. [b] Cave,p.259. v.§ [c] l.8.ep.15.p. 245.246. [d] Du Pin,t.4.p. 606.

[Outre ce que nous avons pu remarquer en divers endroits de ſes mœurs, & de ſon eſprit, on peut dire en general que c'eſtoit

un eſprit doux, civil, honneſte, obligeant, toujours preſt à dire du bien des autres, & à leur en faire : mais qui auſſi quand il vouloit piquer, ou en raillant ou tout de bon, le ſavoit faire autant qu'un autre. [Il aimoit la joie, & croyoit les larmes fort inutiles, à moins qu'on ne les repandiſt pour les offrir à Dieu dans la priere. Il vouloit avoir la liberté de dire ſes ſentimens, & il declare qu'il ne pouvoit tenir ſon eſprit dans une contrainte ſervile. Il ne laiſſoit pas neanmoins de ſavoir fort bien diſcerner ce qu'il falloit, ou ne falloit pas dire.

l.7.ep.14.p.205.
l.7.ep.18.p.211
Cl.Mam.p. 399.

Sid.l.2.ep.12. p.55.56. [a] l.7.ep.14.p. 205. [b] p.205. [c] Ibid.

[On voit qu'il aimoit ſa famille avec tendreſſe.] [a] Il eſtoit bon à ſes domeſtiques, & ne ſe croyoit pas obligé de les punir autant de fois qu'ils faiſoient des fautes. [b] Il aimoit les perſonnes paiſibles, & meſme, dit-il, les pareſſeuſes. [c] Il ne ſe mettoit point en peine d'acquerir plus de bien qu'il n'en avoit, & croyoit gagner quand il ne perdoit pas. [Il aimoit beaucoup ſes amis;] mais il vouloit les choiſir, & les eprouver beaucoup avant que de les aimer. Pour les méchans, il craignoit meſme d'en eſtre aimé, & d'en recevoir des graces.

l.5.ep.11.p.141.2. ep.6.p.44. l.5.ep.14.p.144.

l.2.ep.10.p.51.

[Comme il eſtoit fort appliqué aux belles lettres, il les aimoit extremement, (& peut-eſtre un peu trop) C'eſt pourquoi il voyoit avec peine que d'un coſté la pareſſe & la negligence des Romains, (& de l'autre le mélange de tant de barbares,) corrompoient la pureté de la langue latine, & il ſe rejouiſſoit au contraire, lorſqu'il voyoit de jeunes gents qui s'appliquoient à l'étude. [a] Il proteſte que quoiqu'il fuſt ſujet à d'autres vices, il n'avoit point d'envie ni de jalouſie contre ceux qui taſchoient de l'egaler ou meſme de le ſurpaſſer dans cette ſcience, 'en quoy Rurice luy ſert de témoin. [b] Il communiquoit volontiers ce qu'il avoit fait, croyant tirer de l'avantage du plaiſir qu'il faiſoit aux autres: Et Rurice luy ayant fait excuſe de ce qu'il avoit copié quelque choſe de luy ſans qu'il le ſçeuſt, il l'en loüa au lieu de le trouver mauvais, ne craignant point d'autre faute dans ce commerce de lettres que celle de la jalouſie.

l.9.ep.9.p.261.

Rur.l.1 ep.8.p 379.c. [b] Sid.l.4.ep.16. p.110.

[Comme ſon eſprit eſtoit entierement oppoſé à celui des barbares,] il les evitoit tant qu'il pouvoit, meſme ceux que l'on pretendoit avoir les meilleures qualitez. Eſtant encore laïque, il ne pouvoit ſouffrir les peintures de bouffons, & d'autres choſes qui eſtoient ridicules, bien loin de ſouffrir des nuditez, ni rien qui bleſſaſt des yeux chaſtes. On y peut loüer l'art, dit-il, mais ce n'eſt qu'en condannant l'artiſant (& ceux qui aiment ſon ouvrage.) Il ſe ſoumettoit avec reſpect & avec humilité, aux perſon-

l.7.ep.14.p.205 l.2.ep.2.p.36.

l.7.ep.4.p.178.

nes graves & reſervées, qui ne ſe communiquoient pas aiſément aux autres, mais aimoit mieux ſe lier à ceux qui avoient plus de liberté & d'ouverture, & imiter ceux qui prevenoient les autres avec cordialité, pourvu que cette ouverture fuſt ſincere & effective, comme on le voit par l'excellente comparaiſon qu'il fait entre Avienus & Baſile. L.1.ep.9.p.22.23

ARTICLE XXXIX.

Jugement que l'on a fait de l'eſprit, de l'erudition, & de l'eloquence de Saint Sidoine.

LEs écrits que Saint Sidoine mit au jour, luy acquirent une extreme reputation,[a] de ſorte que Nicet, l'un des plus judicieux & des plus eloquens hommes de ce temps là, ne pouvoit ſe laſſer de les loüer, & diſoit que dans un âge encore peu avancé, il ſurpaſſoit non en un ſeul genre d'écrire, mais en pluſieurs, la plus grande partie de ceux de ſon âge, & meſme beaucoup de vieillars. S. Sidoine ſe plaint d'un de ſes amis qui relevoit ſes vers avec des eloges qu'Homere & Virgile auroient à peine meritez. [Tonance homme de la premiere qualité dans les Gaules,] ne craignoit point de le preferer à la pluſpart des poëtes, & de le comparer aux plus illuſtres: ſurquoi Sidoine luy répond: Je le croirois ſur voſtre témoignage, à cauſe de l'excellence de voſtre jugement, ſi vous aviez moins d'amour pour moy. Mais cet amour vous peut tromper vous meſme, quoiqu'il ne puiſſe pas tromper [ceux qui ſavent que l'amour n'eſt pas un bon juge. Sid.l.9.ep.1.p. 250. a l.8.ep.6.p.219 l.5.ep.17.p.148 l.9.ep.13.p.272

Claudien frere de S. Mamert de Vienne, luy adreſſant l'ouvrage qu'il avoit écrit à ſa priere contre Fauſte de Riés, l'appelle un homme tres docte, le premier pour l'eloquence auſſi-bien que pour l'erudition, & le reparateur de l'eloquence des anciens, & dans le cours de ſon ouvrage, il dit qu'il croira avoir éclairci la verité, pourvu qu'il euſt l'approbation de ce ſavant arbitre, ſi capable de prononcer ſelon la juſtice. En finiſſant cet ouvrage, [qui eſt plein de raiſonnemens ſubtils & relevez,] il dit à Sidoine: Ce ſeroit à moy une choſe ſuperfluë, ou plutoſt une vanité, ſi je pretendois inſtruire par cet ouvrage, un homme qui n'ignore rien de tout cela, & offrir dans ma pauvreté une dragme, à celui qui a mille talens de ſcience & de lumiere. Mais je vous l'envoie pour l'examiner & le corriger; pour le ſoumettre au jugement de celui qui eſtant plus ſage que moy, jugera mieux que Bib.P.t.4.1.p. 599. l.2.c.7.p.632.c. l.3.c.16.p.654.d

moy s'il eſt à propos de l'expoſer au public. Car vous ſavez que je ne trouve ici perſonne avec qui j'en puiſſe conferer, & qui ſoit capable de m'éclaircir ou de m'aſſurer dans mes doutes. [Ainſi l'on voit que Sidoine paſſoit non ſeulement pour la plume la plus eloquente, mais encore pour l'eſprit le plus judicieux, & le plus elevé qui fuſt alors dans les Gaules]

Genn.c.92. 'Gennade dit qu'il eſtoit parfaitement rempli de toutes les ſciences humaines, & que ſes ouvrages en vers ou en proſe, nous

Avit.ep.38. p.90. montrent quelle eſtoit ſa capacité dans les lettres. 'Saint Avite parlant d'Apollinaire fils de Sidoine, luy loüe 'la beauté agreable de l'eloquence de ſon pere, & cette abondance ſemblable à

delicias

ep.45.p.102. un fleuve; '& ſur ce qu'un de ſes ouvrages avoit eſté eſtimé du meſme Apollinaire, il luy proteſte qu'il en avoit eu beaucoup de joie, & qu'il luy ſembloit que c'eſtoit ſon pere ce cenſeur ſi judicieux, qui luy avoit donné ſon approbation.

Sid.pr.Sav. 'Il a conſervé la meſme reputation dans les ſiecles poſterieurs. Car Flodoard, Guibert, Helinand, & Tritheme, l'appellent le plus ſavant de tous les Prelats, un homme plein d'eſprit, '& d'une

&c.

Ibid. eloquence grande & elevée. 'S. Pierre Abbé de Cluni, l'appelle l'homme le plus ſavant [de ſon ſiecle,] le genie le plus ardent & le plus vif, & celui dont les lettres eſtoient les plus elegantes &

Ibid. les plus polies 'Pierre de Poitiers l'appelle comme Claudien, le reparateur 'du ſtyle des anciens. Savaron cite des vers d'un Alain

lingua.

Du Pin,t.4.p. 603. de l'Iſle, qui loüe beaucoup ceux de Sidoine. 'M. du Pin ne le releve pas moins qu'aucun autre. [Voilà le jugement que les autres ont fait de l'eſprit, de l'erudition, & de l'eloquence de Saint Sidoine.]

Sid.l.8.ep.4.p. 217. 'Pour luy il ſe contente de dire que s'il ne ſavoit pas faire de belles pieces, il eſtoit neanmoins capable de bien juger de celles

l.8.ep.16.p.247 & p.248. des autres. 'Il rabaiſſe beaucoup le ſtyle de ſes lettres, [a] & dit neanmoins qu'il plaiſoit à ſes amis, ce qui eſtoit aſſez pour luy. Il ſemble aſſurer qu'il n'y avoit point d'expreſſion qui ne fuſt autori-

Du Pin,p.603. ſée par de bons auteurs, ce qu'on croit neanmoins n'eſtre pas

Sid.l.8.ep.6.p. 219.220. ſans exception. 'Les jugemens avantageux que les perſonnes habiles faiſoient de luy, le flatoient un peu, comme il l'avoue: mais il ſe rabaiſſoit en meſme temps par cette reflexion [tres veritable,] que les plus eloquens de ce temps là ne l'eſtoient guere en comparaiſon de ceux de l'antiquité; la veritable eloquence eſtant tout à fait degenerée.

l.1.ep.1.p.2|car. 9.p.362|8.ep.1. p.213|16.p.280. 'Ainſi s'il reconnoiſt que ſes écrits eſtoient blaſmez par quelques perſonnes ou envieuſes, [b] ou bien aiſes de ſe railler des autres

[b] l.3.ep.14.p.83.

[il

[il pouvoit y en avoir auſſi qui eſtant accoutumez à une eloquence plus pure & plus naturelle, trouvoient bien des defauts dans ce que l'on eſtimoit le plus en ce temps là. Il pouvoit avoir autant de genie que les plus excellens poëtes & orateurs: mais le gouſt de ſon ſiecle eſtoit bien audeſſous de celui des anciens. Il eſt abſolument trop plein d'antitheſes, de figures & de jeux de mots,]
&c. '& trop hardi dans ſes metaphores.[a] Il donne un tour trop forcé & trop ſubtil à ſes penſées, & peche, pour ainſi dire, par trop d'eſprit. Du Pin, p. 604. [a] p. 603.

'Cette trop grande ſubtilité jointe à une profonde erudition, le rend quelquefois obſcur & difficile à entendre. [Rurice qui ne manquoit ni d'eſprit & d'erudition, ni d'affection & d'eſtime pour Sidoine,] 'avoue neanmoins que ſes écrits eſtoient trop obſcurs pour luy: & il mande à Apollinaire meſme fils de Sidoine', qu'il attend à les lire avec luy, afin qu'il les luy expliquaſt. 'Helinand & Pierre des Noels ont auſſi remarqué cette obſcurité des écrits de S. Sidoine: & Petrarque dit que ſouvent il n'y trouvoit rien de beau, parcequ'il ne les entendoit pas. Ibid. Rur. l. 2. ep. 25. p. 397. a. b. Sid. pr. Sav.

[Comme cette obſcurité eſt plus ordinaire à la poëſie, pour laquelle il faut beaucoup de vif & de feu, ce qui paroiſt avoir eſté le caractere naturelle de Sidoine, il ſemble qu'il ait mieux réuſſi dans ſes vers que dans ſa proſe.] 'On trouve neanmoins qu'ayant beaucoup de facilité pour faire des vers, il ne ſe donnoit pas aſſez de ſoin de les polir & de les perfectionner. Du Pin, p. 604.

ARTICLE XL.

D'Apollinaire fils de Saint Sidoine.

'SAINT Sidoine prit un grand ſoin de l'education d'Apollinaire ſon fils. Il luy propoſoit à ſuivre les meilleurs exemples, 'taſchoit de luy donner de l'horreur pour les perſonnes dereglées; '& ce fut pour cela qu'il luy fit une deſcription terrible d'un homme de Lion. 'Il ne vouloit point qu'il viſt dutout ceux qui eſtoient ſujets à des paroles deshonneſtes, eſtant impoſſible qu'ils ne fuſſent pas auſſi dereglez dans leurs mœurs que dans leurs expreſſions, [puiſque les paroles ſont l'image du cœur dont elles ſortent.] Ses inſtructions ne furent pas inutiles: Car il eut la joie de voir que ſon fils aimoit la chaſteté, & fuyoit la compagnie de ceux qui ne l'aimoient pas. Il luy témoigne, [pour l'en- Sid. l. 5. ep. 11. p. 142. l. 3. ep. 13. p. 78 p. 79-82. p. 82. p. 78.

courager,] qu'il approuvoit & qu'il admiroit meſme en cela ſa ſageſſe & ſa pudeur.

l.5.ep.9.p.139. 'Il luy apprenoit à entretenir les amitiez déja commencées entre ſa famille & les autres. l.4.ep.13.p. 104.105. 'Il s'appliquoit meſme eſtant Eveſque, à le faire étudier, & liſoit avec luy les poëtes anciens, latins & grecs, pour luy apprendre ce qu'il y falloit loüer [ou blaſmer,] oubliant un peu ſa profeſſion, comme il l'avoue, pour ſe ſouvenir qu'il eſtoit pere. Auſſi il le faiſoit [en pere,] d'une maniere *Jucabamur.* propre à rejouir un enfant, à l'animer, & à luy faire aimer l'étude. l.9.ep.1.p.250. 'Il dit en un endroit que quoique ſon fils ne manquaſt pas d'ardeur & d'application pour les autres choſes, il en avoit peu neanmoins pour les lettres, & prenoit peu de plaiſir à la lecture. Il ajoute neanmoins que s'il n'eſtoit pas ſatisfait de luy, c'eſt qu'apparemment il eſtoit de ces peres, qui ont peine à ſe perſuader des bonnes qualitez de leurs enfans, & qui en ont encore plus à s'en contenter, parcequ'ils les voudroient entierement parfaits, & n'oſent eſperer qu'ils le ſoient. l.4.ep.13.p. 105. 'Il ſe loüe en effet en un autre endroit, de l'amour que ſon fils avoit pour la lecture: & il ſe rejouiſſoit de voir qu'il l'imitoit autant que ſon âge en eſtoit capable. Rur.l.2.ep.25. p.397.d. l.8.ep.6.p.222 'Il luy laiſſoit la liberté d'aller voir ſes amis juſqu'en Saintonge, & de ſe divertir avec eux à la chaſſe.

Gr.T.gl.M.c. 45. p.105| Val. r.Fr.p.l.7.323. 324. 'Apollinaire accompagna en Italie le Duc Victorius, [a]lorſqu'il fut chaſſé d'Auvergne à cauſe de ſes crimes: & ce Duc ayant eſté maſſacré à Rome, à cauſe de la continuation de ſes debauches, [a] Gr.T.h.Fr.l. 2.c.20.p.282.b [b]on arreſta en meſme temps Apollinaire, & on l'envoya à Milan [b] de Mart.l.1.c. 45.p.105. pour y demeurer en exil, mais ſans eſtre gardé, [ce qui paroiſt un peu ſurprenant, puiſqu'il ne luy euſt pas eſté bien difficile de ſe ſauver, à moins qu'il n'euſt donné ſa parole de ne le pas faire. Et p.105.106. c'eſt ce qu'on n'a pas lieu de croire.] Car il ſortit de Milan à cheval, paſſa les Alpes, & ſe ſauva en Auvergne: ce que S. Gregoire de Tours raporte comme une protection miraculeuſe de Saint Victor Martyr de Milan, dont on faiſoit la feſte lorſqu'il ſe ſauva. [Ainſi il ne faut pas croire que ſon evaſion fuſt un violement de ſa parole, & un parjure.]

Avit.ep.22.23 45.46|Rur.l.2. ep.15.40. Nous avons diverſes lettres de S. Avite, & de Rutice à Apollinaire. [c]S. Avite en parle encore dans l'epiſtre 38 à Euphraiſe Eveſque de Clermont, ou il l'appelle un homme illuſtre & tres pieux. [c] Avit.p.90. ep.67.p.100. 101.103.104. 'On luy fit quelques affaires auprés d'Alaric Roy des Viſigots, dont il ſortit neanmoins heureuſement. [d]Rurice ſemble luy attribuer la perfection de l'eloquence, & de toutes ſortes de vertus. Il ſemble neanmoins qu'il ſe faiſoit plus d'honneur de l'elo- [d] Rur.l.2.ep. 25.p.397.b.c. Avit.ep.33.38 p.84.90.

quence de ſon pere, que de celle qu'il pouvoit avoir acquiſe, & qu'il s'occupoit plus aux armes qu'aux lettres.[a] Ce fut luy en effet, qui commanda les troupes nombreuſes de l'Auvergne à la bataille de Poitiers [en 507,] où elles furent preſque toutes taillées en pieces. [Pour ſa vertu, c'eſt par ſes actions qu'il en faut juger: & quelle qu'elle ait pu eſtre lorſque Rurice & S. Avite la louoient, ſon union avec Victorius ne luy ſauroit faire d'honneur.] Mais voici ce que nous en apprenons d'un auteur qu'on ne peut accuſer raiſonnablement ni de paſſion ni d'ignorance.

[a] Greg.T.h.Fr.l.2 c.37.p.290.c. ep.45.p.103.

'Euphraiſe Eveſque de Clermont eſtant mort [l'an 515,] le peuple choiſit pour luy ſucceder Saint Quintien, chaſſé de Rhodés. Mais [auſſi-toſt] Alcime & Placidine, la premiere ſœur, & l'autre femme d'Apollinaire, vinrent trouver ce ſaint vieillard, pour le prier de ſe departir de ſon election en faveur d'Apollinaire. Elles luy repreſentoient que pour luy, il avoit déja l'honneur de l'epiſcopat, & que s'il vouloit bien qu'Apollinaire l'euſt auſſi, il ſe feroit une gloire & un devoir de luy obeïr en toutes choſes. Le Saint [qui n'eſtoit pas encore inthronizé à Clermont, leur répondit comme il le devoit pour luy meſme,] Qu'il n'avoit rien à donner, puiſqu'il n'avoit aucun pouvoir, mais qu'il ſe tiendroit toujours tres content, ſi l'Egliſe [de Clermont] vouloit continuer à le nourrir, & le laiſſer s'occuper à l'oraiſon. [Elles virent donc qu'il avoit auſſi peu d'ambition qu'elles en avoient beaucoup.] Et ſur cela elles conſeillerent à Apollinaire de s'en aller trouver le Roy Thierri. Il s'y en alla, fit de grands preſens à la Cour, devint Eveſque, & aprés avoir abuſé quatre mois de cette ſainte dignité, il paſſa de ce monde en l'autre en l'an 515 ou 516. [Ces quatre mois ne furent pas meſme accomplis,] puiſqu'en un autre endroit Gregoire de Tours ne luy en donne que trois.

I.3.c.2.p.294. b.c.

vit.P.c.4.p.868

[Il eſt trop viſible par cette hiſtoire que le fils eſtoit extremement eloigné de l'humilité & de la ſainte frayeur du pere à l'égard de l'epiſcopat, pour ne rien dire de plus. Je ne ſçay pas aprés cela] comment ceux qui ont ſçeu ou dû ſavoir ces choſes, ont pu traiter cet Apollinaire de Saint, ſur la ſeule autorité [non pas] d'Adon, [mais des additions qu'on y a faites,] qui mettent le 26 de ſeptembre, un Saint Apollinaire Eveſque à Clermont. [Il eſt viſible par Gregoire de Tours, que l'ancienne Egliſe d'Auvergne, ne le regardoit point dutout comme un Saint, mais comme un ambitieux & un ſimoniaque.] & aujourd'hui meſme les breviaires, ni les martyrologes de cette Egliſe, n'en font aucune mention.

Ferr.p.380| Sauſſ. p.1234| Gal.chr.t.3.p. 524|Sav.p.50. &c.

Sav.p.50.

[Dieu qui s'eſtoit haſté de le chaſſer d'un throne, où tant de ſaints Eveſques s'eſtoient aſſis, ne laiſſa pas ſa ſœur & ſa femme impunies.] Gr.T.h.Fr.l.3. c.12.p.297.298. Elles furent toutes deux arreſtées, depouillées de leurs biens, & releguées à Cahors, en haine de ce que la trahiſon d'Arcade, fils de l'une & neveu de l'autre, avoit fait prendre la ville de Clermont, & piller tout le pays. gl.M.c.65.p. 146.147. Les Saints n'agréerent point non plus les honneurs qu'elles leur rendoient; & aprés qu'elles eurent commencé une egliſe magnifique ſous le nom de S. Antolien Martyr à Clermont, ce Saint meſme declara dans une viſion qu'il ne ſouffriroit point qu'elles l'achevaſſent.

Sid.n.p.41. Apollinaire avoit donc, comme nous avons dit, epouſé Placidine, Avit.ep.45.p. 101. qui pouvoit eſtre fille d'Arcade, parent de Saiot Avite de Vienne: a Sid.n.p.41. & en effet, il en eut un fils qui porta auſſi le nom d'Arcade. Gr.T.h.Fr.l.3. c.9.10.p.297. a.c Ce ſecond Arcade eſt qualifié Senateur d'Auvergne, mais extremement decrié dans l'hiſtoire, comme traiſtre à ſon pays, c.18.p.301.b.c & le miniſtre ou meſme l'auteur de la cruauté des Rois Clotaire & Childebert contre leurs neveux. c.12.p.297.c. Ce fut à cauſe de ſa trahiſon, que ſa mere & ſa tante furent traitées, comme nous venons de dire. Sid.n.p.41. Il eut une fille nommée auſſi Placidine, qui fut mariée à Leonce, depuis Archeveſque de Bordeaux.

ACACE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE.

ARTICLE PREMIER.

Acace eſt fait Eveſque de Conſtantinople : Ses qualitez bonnes & mauvaiſes: Son portrait dans les egliſes.

L'HISTOIRE nous raporte que le demon s'eſtant apparu à S. Gennade Eveſque de Conſtantinople, luy avoit dit qu'il cedoit à ſa pieté & à la force de ſes prieres; mais qu'aprés ſa mort il feroit de grands ravages dans l'Egliſe. [L'evenement ne verifia que trop cette parole.] Acace ſucceſſeur de Gennade, ayant trouvé l'Egliſe paiſible & triomphante de toutes les hereſies, releva les hereſies, ou parcequ'il eſtoit luy meſme heretique, ou par ſon ambition & ſa mauvaiſe conduite; & il cauſa entre les Catholiques meſmes, un trouble & un ſchiſme effroyable, qui ne put eſtre éteint que plus de trente années aprés ſa mort. Thdr.L.p.555. b|Thphn.p.97. b|Suid.γ.p.587. b.c|Bar.471.§2

C'eſtoit un eſprit flateur & complaiſant, qui ſavoit gagner l'affection des Princes, en loüant tout ce qu'ils faiſoient.[a] Aux baſſeſſes de la flaterie, Acace joignoit une violente ambition. Il aimoit à gouverner, & n'en eſtoit pas incapable. [b] Il donnoit aiſément, [1] ſervoit [b] tous ceux qui avoient beſoin de luy, [b] avoit un exterieur tres venerable & qui inſpiroit du reſpect: [c] Mais on l'accuſoit de vanité, & d'aimer l'honneur. [d] Avant que d'eſtre Eveſque, & avant meſme que Gennade le fuſt, il gouvernoit à Conſtantinople l'hoſpital des Orfelins, [e] & s'acquitoit ſi bien de cet emploi, qu'il s'eſtoit acquis l'affection de tout le monde, [f] de ſorte Suid.α p.117.e. f. a p.118.a.b. b. b|p.117.f. b p.117.d. c p.118.a.b. d Thdr.L.p.553 d|Evag.l.2.c.11 p.305.b. e Suid.α p.117. d. f Thdr.L.p.553 d|n p.162.1.2.

1. ſi on lit προσαιτῶν.

que quand S. Gennade fut elu [*en 458,] diverſes perſonnes vou- V.S. Leon §
Suid.ex p.117.f. loient elire Acace au lieu de luy. On marque neanmoins que ce fut le credit de Zenon, [alors gendre de l'Empereur Leon,] qui le fit établir Eveſque aprés la mort de ce Saint; c'eſt à dire ſur la fin de l'an 471. Gennade pouvant eſtre mort le 25 d'aouſt. Ibid.§

Nphr.chr. a Conc.t.4.p. 1078.b. b Suid.ex.p.117 c. Il paſſa donc de la preſtriſe à l'epiſcopat. a On le regardoit alors comme un excellent Eveſque, de la foy duquel on ne pouvoit avoir aucun doute. b Acace ſe mit tres bien dans l'eſprit de Leon, en loüant & eſtimant tout ce qu'il faiſoit: Car c'eſtoit l'unique moyen de le gagner: Et ce Prince avoit une telle croyance en luy, qu'il luy communiquoit toutes ſes affaires particulieres & publiques avant que d'en parler à perſonne. Il l'appelloit au Se-
c.f. nat, & luy demandoit le premier ſon avis ſur toutes choſes. On aſſure qu'Acace ſe ſervoit du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit de Leon, pour adoucir ſon naturel colere & implacable, pour ſauver beaucoup de perſonnes de qui il ſe tenoit offenſé, & pour obtenir le rappel de ceux qu'il avoit condamnez à un exil perpetuel.

p.118.a. On marque qu'il s'aſſujettit toutes les egliſes [de Conſtantinople, pour en prendre un ſoin plus particulier que ne faiſoient ſes
a.b. predeceſſeurs.] Mais il prenoit auſſi un fort grand ſoin des [Eccleſiaſtiques] qui les deſſervoient: Et eux, comme pour reconnoiſtre ſon affection, mirent ſon portrait dans toutes les egliſes: Comme on le mit partout en meſme temps, on crut que c'eſtoit luy qui en avoit donné l'ordre par vanité. On le crut particulierement à cauſe d'un de ſes portraits qui fut mis dans le lieu le plus apparent de l'egliſe du Port. Car quoique cette egliſe euſt eſté entierement [rebaſtie &]achevée ſous Gennade, neanmoins on y repreſentoit Acace avec luy, & le Sauveur qui diſoit à Gennade: Demoliſſez ce temple, & aprés voſtre mort, je le rebaſtirai ſous celui-ci, [marquant Acace. Cette egliſe du Port eſt ap-
Boll.ſo.jan.p. 614.§ 14. paremment] celle de Sainte Irene ſur mer, demolie par Gennade, & rebaſtie ſous Acace par S. Marcien œconome de la grande egliſe, ſelon la vie de ce Saint. [*Mais cette vie n'a aucune au- V. S. Marcien.
torité.]

ARTICLE II.

De Saint Simplice Pape: Il depute à Leon fait Zenon de Seville ſon Vicaire en Eſpagne; condanne Gaudence d'Oſeue.

L'AMBITION qui a paru dans Acace, fait qu'on luy raporte plutoſt qu'à Gennade, ce qu'on apprend d'une lettre de Gelaſe, [a] qu'on agita de nouveau ſous l'Empereur Leon, les droits attribuez à l'Egliſe de Conſtantinople par le 28e Canon du Concile de Calcedoine. Probe Eveſque de Canoſe [dans l'Apouille,] qui eſtoit alors Legat du Pape Simplice, refuſa abſolument de conſentir à ce Canon, & ſoûtint en preſence meſme de l'Empereur, qui en demandoit [la confirmation au Pape,] qu'on n'avoit pu faire cette innovation [ſans violer les anciens Canons.] Le Pape Simplice, dont nous aurons ſouvent à parler dans la ſuite, avoit ſuccedé à Hilaire ſur la fin de l'an 467, peut-eſtre le 20 de ſeptembre. [b] On le fait natif de Tivoli, fils d'un Caſtin. [c] Il ſemble qu'il y ait eu à ſon election, quelque bruit & quelque tumulte. [d] Il nous eſt reſté peu de choſe des actions & des lettres de ce Pape. [Nous ramaſſerons ici ce qu'il a fait pour l'Occident, reſervant à marquer par l'ordre des années ce qu'il a fait pour l'Egliſe Orientale.]

V.S.Hilaire Pape.

[a] Conc.t.4.p. 1207.e.

Bar.472.§ 6. Boll.2.mars,p. 134.b.

Marcell.

Boll.2.mars,p. 134.a.

[b] p.133.

[c] Conc.t.4.p. 1335.a.

[d] Bar.472.§ 6.

La premiere de ſes lettres eſt adreſſée à Zenon Eveſque de Seville, qu'il loüe de ce que par la ferveur du S. Eſprit il gouvernoit tellement ſon Egliſe, qu'elle ſe preſervoit du naufrage, au milieu des tempeſtes que les guerres & l'hereſie Arienne excitoient alors dans tout l'Occident. [e] Bollandus croit que c'eſt le meſme que [f] Zenon Eveſque hors de l'Italie, dont Felix ſucceſſeur de Simplice, parle auſſi avec beaucoup d'eloges, en luy recommandant un homme de qualité nommé Terentien. Cette eſtime qu'on faiſoit de cet Eveſque, porta Simplice à l'établir ſon Vicaire [dans les pays voiſins,] pour empeſcher qu'on n'y violaſt les decrets Apoſtoliques, & les regles des SS. Peres. [g] Baronius & Bollandus ne nous donnent point d'éclairciſſement ſur cette lettre [dont on ne voit point le temps.]

Conc.t.4.p. 1068.b.

Boll.2.mars,p. 134.c.d|Bar.476 § 6.7.

[e] Boll.25.feb.p 308.d.

[f] Conc.t.4.p. 1072.a.b.

Conc.t.4.p. 1068.b.

[g] Bar.482.§ 45. 46|Boll.2. mars,p.134.d.

[Nous en avons une autre datée du 19 novembre, l'année d'aprés le Conſulat de Leon Auguſte, [ce qui peut convenir aux années 472, 474, & 475.] Baronius & Bollandus l'entendent de la derniere, [raportant apparemment cette date au jeune Leon Conſul en 474, parceque le nombre du Conſulat n'eſt point marqué.]

Conc.t.4.p. 1070.a.

Bar.475.§ 42| Boll.2.mars,p. 134.e.

Conc.t.4.p. 1069.d. 'Cette lettre eſt écrite aux Eveſques Florent, Equice, & Severe, au ſujet de Gaudence Eveſque d'Oſene, *dans l'Abruzze Ulterieure. *a* Boll.2.mars, p.134.c. *b* Conc.t.4.p. 1069.d. *c* c. *d* p.1070.a. *e* p.1069.c. [b]Gaudence eſtoit accuſé d'avoir fait des ordinations contraires aux Canons, & aux ordonnances des Papes, [c]d'avoir aliené "des ſerfs qui appartenoient à ſon Egliſe, [d]& de s'eſtre attribué trois ans les trois quarts des biens eccleſiaſtiques, [e]qui devoient eſtre diſtribuez pour l'entretien des egliſes, pour les étrangers & les pauvres, & pour les Eccleſiaſtiques. *miniſteria.*

d. 'Florent, Equice, & Severe, avoient mandé à Simplice la mauvaiſe conduite de Gaudence, & luy avoient envoyé des procés verbaux qu'on en avoit dreſſez. 'Simplice ordonne par ſa lettre, que Gaudence ſera contraint par Severe, de reſtituer ce qu'il s'eſtoit attribué des biens de l'Egliſe, qui ne luy appartenoient pas, 'p.1070.a. & les eſclaves qu'il avoit vendus; [f]Que ceux qu'il avoit or. p.1069.a. donnez contre les Canons, ſeroient depoſez; [g]Qu'à l'avenir il *f* d.e. n'auroit le maniement que du quart des revenus & des oblations; *g* c. Que les deux quarts deſtinez aux Egliſes, ou aux étrangers & aux pauvres, ſeroient adminiſtrez par Onagre Preſtre [de la meſme Egliſe;] & que le quatrieme ſeroit partagé aux Eccleſiaſtiques ſelon leurs merites; Qu'il ne pourroit ordonner perſonne, d. mais que l'Eveſque Severe, à qui Simplice en avoit écrit en particulier, feroit les ordres dans ſon Egliſe, s'il y en avoit neceſſité. [C'eſt à dire qu'il laiſſa à Gaudence le titre d'Eveſque, & luy en oſta preſque toutes les fonctions.

Il faut ſuppoſer qu'avant que de prononcer contre luy une ſentence ſi ſevere, il l'avoit entendu dans un Concile, ou l'avoit ſommé de ſe venir juſtifier. Les Canons, non plus que le droit naturel, ne permettant point à un Metropolitain, tel qu'eſtoit le Pape à l'égard de l'Eveſque d'Oſene, ni à quelque juge que ce ſoit, de condanner un accuſé ſans l'entendre, comme il ſembleroit que Simplice l'euſt fait, ſi on vouloit s'en tenir abſolument à ſa lettre: Mais ce ſeroit l'accuſer d'injuſtice ſans en avoir aſſez de fondement. Il faut dire la meſme choſe de la lettre à Jean Eveſque de Ravenne, dont voici le ſujet.]

ARTICLE III.

Simplice ſoûtient Gregoire de Modene contre S. Jean de Ravenne.

Conc.t.4.p. 1068, 1069. 'GREGOIRE fut elu Eveſque de Modene, & ne voulut point conſentir à ſon election. On l'entraina pas force devant

jean

Jean ſon Metropolitain, qui ne laiſſa pas de l'ordonner malgré ſon oppoſition. [Ce n'eſtoit pas en ſoy une choſe fort criminelle, d'ordonner un Eveſque malgré luy; & des Saints l'ont fait ſouvent à l'égard des Saints.] Mais il y avoit ici quelques circonſtances qui faiſoient juger que Jean agiſſoit par envie, comme dit Simplice; ["de meſme que quand Memnon d'Epheſe ordonna Baſſien Eveſque d'Evazes, pour l'eloigner d'auprés de luy. Il ſemble en effet que Gregoire fuſt du Clergé de Ravenne,]puiſqu'il en tenoit une terre, dont Jean vouloit le depoſſeder, '& qu'il n'avoit pas tant eſté elevé [à l'epiſcopat,] que chaſſé [de Ravenne.] p.1068.c. V. S. Leon. § p.1069.b. a.b.

'Le Pape écrivit donc ſur cela à Jean, d'une maniere tres forte, le menaçant, s'il ordonnoit encore perſonne de cette ſorte, de le priver du droit d'ordonner & dans ſa province & dans ſon Egliſe meſme. 'Et il l'en euſt privé deſlors, dit-il, ſans une raiſon qu'il aimoit mieux luy faire dire de bouche par l'Eveſque Projecte. 'Il ordonne neanmoins que Gregoire demeurera Eveſque de Modene, mais que Jean n'aura aucune juriſdiction ſur luy, ſe reſervant à luy meſme le jugement de ce qui le regardoit [Il luy euſt eſté plus honorable de commettre cette juriſdiction à quelque autre, comme à l'Eveſque de Milan, ancien Metropolitain de toute la province de Ravenne: & le Senat de Rome n'avoit pu ſouffrir autrefois un jugement aſſez ſemblable que le peuple avoit rendu. Pour la terre donnée à Gregoire, apparemment pour ſa vie, comme on voit par les Canons que cela eſtoit ordinaire en ce temps là,] 'Simplice ordonne qu'il la rendra à l'Egliſe de Ravenne, laquelle luy aſſurera un certain revenu ſa vie durant, ſur les biens qu'elle poſſedoit au territoire de Boulogne. [Cette lettre eſt du 30 may' 470 ou 482.] p.1068.1069. p.1069.c. a. b. b. Note 1.

'La faute que Simplice y reprend, n'a pas empeſché que Jean ne ſoit honoré par ſon Egliſe le 12 de janvier: & on l'a mis auſſi dans le martyrologe Romain. Ce fut luy qui fit le traité' par lequel Odoacre ſe ſoumit à Theodoric au mois de fevrier 493. 'Gelaſe en parle dans ſa lettre du 15 may 494, & témoigne que cet Eveſque luy avoit ſouvent écrit ſur le peu d'Eccleſiaſtiques qu'on trouvoit alors, à cauſe des guerres & de la famine. On croit qu'il mourut peu aprés, [a]& qu'il eut pour ſucceſſeur S. Pierre II, honoré le 31 juillet, & celebre dans l'hiſtoire du VI. ſiecle. [b]Pour ce qu'on pretend s'eſtre paſſé entre Jean & Attila, [c'eſt une pure fable. Attila ne paſſa jamais le Pô, & lorſqu'il vint en Italie, Ra- c[Boll.12.jan.p. 727. V. Odoacre, Conc.t.4.p. 1188.a.b. Boll.12.jan.p. 728.§ 9. a p.729.n.f. b p.728.

venne avoit pour Eveſque S. Pierre Chryſologue, ou Neon ſon ſucceſſeur.]

Ughel.t.2.p.100. b.c. 'Ughellus loüe la moderation & la pieté de Gregoire, & dit qu'il gouverna l'Egliſe de Modene juſqu'en l'an 500 [Mais il ne cite rien.]

Nphr.clar. 'Nicephore dans ſa chronique, dit que le Pape Simplice écrivit à ceux d'Antioche, contre Martyre le Neſtorien [*Il faut mettre cette lettre au pluſtard en l'an 471, ſi elle ſe raporte à Martyre Eveſque d'Antioche. Mais je crains que ce ne ſoit une fiction des Eutychiens, pour noircir la reputation de ce Prelat,] V. S. Leon §

ARTICLE IV.

Baſiliſque ſe declare contre la foy, retablit Elure, qui vient à Conſtantinople, mais n'y peut eſtre admis à la communion.

L'AN DE JESUS CHRIT, 475.

[NOUS ne trouvons rien pour l'hiſtoire d'Acace & de Simplice juſqu'à l'an 475, auquel Zenon qui avoit ſuccedé à Leon le grand ſon beau-pere, & à Leon le jeune ſon propre fils, *abandonna la ſchement l'Empire à Baſiliſque oncle materne de ſa femme, & s'enfuit en Iſaurie, d'où il ne revint que deux ans aprés. Nous avons aſſez marqué *autrepart les mauvaiſes qualitez de Baſiliſque.] Dés que ce Prince eut commencé à regner, (c'eſt à dire dés le mois de novembre 475,) il ſe declara ennemi de la foy & de l'Egliſe, ce qu'on attribuë particulierement aux perſuaſions de Zenon & de ſa femme, [*qui n'ayant pas plus de fidelité pour ſon mari que pour Dieu, fut la cauſe de la ruine de ſa maiſon. V. Zenon. Ibid.§ Leon § Thdr.L.p.556. a. a. V. Zenon.

Evag.l.3.c.4.p 335.a. 'Baſiliſque rappella donc, à la priere de quelques Alexandrins, [a]par un ordre exprés, Timothée Elure, ce fameux Eutychien, que *Leon avoit] [b]banni 18 [ou 16] ans auparavant [dans la Querſoneſe Taurique pour avoir fait tuer Saint Protere d'Alexandrie, & s'eſtre emparé de ſon ſiege.] [c]Il luy rendit [en meſme temps] l'epiſcopat d'Alexandrie. [d]Tous les ennemis du Concile de Calcedoine, commencerent alors à ſe declarer ouvertement: & Pierre le Foullon, [l'un des plus celebres, qui quelques années auparavant avoit voulu uſurper le ſiege d'Antioche,] *ſortit du monaſtere des Acemetes, où il eſtoit demeuré caché [par la crainte de Leon. Quoique Victor de Tunes diſe qu'Elure revint alors de la Querſoneſe, *il y a neanmuins bien de l'apparence qu'il en eſtoit ſorti en ſecret dés auparavant, & n'eſtoit pas loin d'A- V. S. Leon § a Thdr.L.p. 556.b. b Evag.l.3.c.4. p.335.a. c Liber.c.16.p. 105. d Thdr.L.p. 556.b. V. Leon § 23. 24. V. la note 2.

475. lexandrie. Peut-eſtre meſme qu'il n'attendit pas l'ordre de ſon
V.S. Leon § rappel pour y paroiſtre publiquement. Et il avoit fait preſque la meſme choſe à la mort de Marcien en 457.]

'Ce qui eſt certain, c'eſt que reprenant ſa premiere fureur, comme ſi l'exil au lieu d'humilier ſon cœur, n'euſt ſervi qu'à aigrir & à irriter davantage ſa paſſion, il aſſembla [dés qu'il le put] des troupes de perdus, vint attaquer l'Egliſe d'Alexandrie, s'en rendit le maiſtre, & en chaſſa le legitime Eveſque Timothée Salofaciol qui l'avoit gouvernée en paix [depuis l'an 460,] juſqu'à la tyrannie de Baſiliſque. Ce Prelat fut donc contraint de s'enfuir dans le bourg de Canope [prés d'Alexandrie,] où il demeura caché dans le monaſtere, où il avoit eſté moine avant ſon epiſcopat, "& que Theophile y avoit autrefois fait baſtir. Eutyque qui change beaucoup les noms propres, dit qu'il s'enfuit dans la vallée où eſt le monaſtere d'Habib. Conc.t.4.p. 1070.d|1073.a. b. p.1081.b|Liber. c.16.p.105|Vict. Tun. Thphn.p.104.c. Eutych.t.2.p. 107.

V. Theophile d'Alex. §

V.S. Leon § Pierre Mongus "le compagnon des crimes & de la condannation d'Elure, ne tarda pas à ſe venir rejoindre avec luy. "Elure non content des crimes qu'il avoit commis à Alexandrie, s'en vint hardiment à Conſtantinople, ſoûtenu par la faveur de quelques perſonnes [& de Baſiliſque meſme,] pour y troubler la paix dont cette Egliſe jouiſſoit depuis tant de temps. Il y entra comme en triomphe. 'Car ſes partiſans l'y receurent à ſon arrivée avec &c. " ces paroles: Beni ſoit celui qui vient au nom du Seigneur: "& il entendit avec plaiſir des eloges qui n'appartiennent qu'à J. C. 'Diverſes perſonnes ſe joignirent à luy, & decouvrirent par là ce qu'elles eſtoient dés auparavant. 'D'autres ſe laiſſerent auſſi ſurprendre à ſes artifices. Liber.c.16.p. 105.106|Conc. t.4.p.1081.b. "Conc.t.4.p. 1070.d.e|1073.b Bar.475.§ 37. Conc.t.4.p. 1070.e. p.1071.a|1077.e. p.1078.a.

'On vit neanmoins alors combien le peuple de Conſtantinople eſtoit attaché à la verité. Car Elure y fut exclus de la communion, 'ſ& ne put ſe faire recevoir dans aucune des egliſes, [b]ni meſme dans les maiſons des fideles. [c]Il en fut rejetté, & par la conſtance d'Acace, [d]& par l'oppoſition qu'y firent les Preſtres & les Abbez. [e]Ainſi il fut reduit à celebrer, non pas des ſacrifices, mais des ſacrileges dans quelques maiſons particulieres. [Ce fut peut-eſtre la raiſon pour laquelle] il menaça de faire tenir de nouveaux Conciles, pour caſſer la condannation que toute l'Egliſe avoit prononcée contre luy [en 458.] 1070.e|1073.b. p.1070.c. p.1073.b|1077.c| 1074.d. [b]p.1073.b. [c]p.1074.d. [d]p.1077.e. [e]p.1070.1071. p.1073.b.c.

'L'hiſtoire raporte que voulant aller à l'egliſe, & eſtant ſorti dans ce deſſein du palais de Baſiliſque "en proceſſion, monté ſur un aſne, & accompagné d'une troupe confuſe d'Alexandrins qu'il avoit ramaſſez; il tomba ſi rudement de ſon aſne, qu'il ſe Thdr.L.p.556. [b]Thphn. p.104 [b]Cedren.p. 352.a.

Accident.

rompit le pié, & fut obligé de s'en retourner honteuſement. 475.

Conc.t.4.p. 1070.c|1073.a. b|1074.c|1077. a|1032.a.b. [Quelques] 'Preſtres, Abbez, & moines de Conſtantinople, zelez pour la foy Catholique, crurent devoir avertir le Pape Simplice, de ce qui ſe paſſoit touchant Elure. Ils luy en écrivirent, & luy en envoyerent une relation 'par Epiphane "laïque, mais homme de probité. 'Ils le prioient d'envoyer quelques perſonnes de ſa part à Conſtantinople, pour y défendre l'Egliſe dans ce beſoin,

p.1077.a. d. *vir laudabilis.*

ARTICLE V.

Simplice écrit pour la foy à Baſilique & à Acace.

L'AN DE JESUS CHRIST 476.

Conc.t.4.p. 1072.d|1078.b. a p.1077.a. b a.b. p.1078.a.b. EPIPHANE arriva à Rome avant le 10 de janvier, [a]& neanmoins pluſtard que l'on n'avoit cru. [b]Le Pape fut fort touché d'apprendre par les lettres qu'il luy rendit, "le renouvellement des troubles de l'Egliſe, '& il fut encore ſurpris de ce que Acace ne luy en écrivoit point. Neanmoins il ne put concevoir aucun ſoupçon contre un Prelat, de la foy & de l'integrité duquel il ſe tenoit entierement aſſuré. Ainſi il crut 'qu'il n'avoit pas pu luy écrire, puiſqu'il ne l'avoit pas fait. [Mais pour remedier promtement aux maux de l'Egliſe,] 'il écrivit dés le 10 de janvier "à Baſiliſque meſme, 'avec lequel il ſemble qu'il euſt quelque liaiſon particuliere. *&c.* 1. Note 2.

p.1070.b|1072.d p.1070.c.

[Il ignoroit encore ou vouloit ignorer que tout le mal venoit de ce Prince meſme,] '& il ſuppoſe au contraire, comme une choſe certaine, qu'il ſuivoit la foy de Marcien & de Leon. 'Sur cela il l'exhorte à s'armer du zele de Dieu, pour reconnoiſtre les grands biens qu'il avoit receus de luy. 'Il le conjure de ne point ſouffrir qu'on parle de toucher à ce qui avoit eſté fait par le commun conſentement de toute l'Egliſe, ſoit touchant la foy, ſoit touchant Elure, '& de renvoyer ce parricide dans la ſolitude où on l'avoit ſi juſtement confiné. 'Il le prie de jetter les yeux ſur ce que S. Leon avoit autrefois écrit, tant au Concile de Calcedoine qu'aux Empereurs Marcien & Leon. 'Il envoya pour cela à Acace, des copies de ces lettres, afin qu'il les fiſt voir à l'Empereur, '& qu'il ſollicitaſt auprés de luy les intereſts de l'Egliſe "au nom du ſiege Apoſtolique, [c]ſurtout pour empeſcher qu'on ne tinſt un nouveau Concile, n'y en ayant alors aucune neceſſité. 'Il voulut auſſi que les Preſtres & les moines qui luy avoient écrit,

p.1071.a.b. b.c. p.1072.a.b. b.c. p.1071.c.d. d|1073.d.e. p.1072.a|1073. c.d. c p.1073.c.e| 1074.a. p.1073.c. *&c.*

1. *ſe nunc non eſſe quod tacuit.*

ſollicitaſſent avec luy auprés de Baſiliſque. Il finit ſa lettre à ce Prince, en luy diſant que la conſervation de ſon autorité dependoit du ſoin qu'il prendroit de conſerver la foy de ſes peres. p.1072.c.d.

Note 3. Il écrivit à Acace ſur le meſme ſujet le 9ou 10 du meſme mois, [& luy manda à peu prés la meſme choſe.] Il l'exhorta à travailler avec courage pour l'Egliſe, puiſque le cœur du Prince eſt entre les mains de Dieu. Il écrivit auſſi le 11 de janvier aux Preſtres & aux Abbez de Conſtantinople, pour les remercier de luy avoir mandé l'état de l'Egliſe. Il s'excuſe d'envoyer des Legats, parcequ'il ne s'agiſſoit pas ici d'éclaircir aucune difficulté nouvelle, mais de demeurer fermes dans les veritez déja établies, & de reſiſter avec courage à ceux qui en eſtoient ennemis; à quoy il les exhorte par l'exemple meſme de ce qu'ils avoient déja fait. Il menace ceux qui s'eſtoient joints à Elure, d'une condannation pareille à la ſienne, s'ils ne ſe haſtent de revenir à la foy. Cette lettre [& les autres auſſi ſans doute,] furent données à Epiphane, que les Preſtres & les Abbez luy avoient deputé. Simplice leur envoya par la meſme voie, une copie de la lettre qu'il écrivoit à Baſiliſque, qu'il qualifie encore le Prince tres Chrétien. p.1074.b. b. p.1077.1078. p.1077. p.1071.a|1078.a p.1078.b. b.

Note 4. Il ſe rencontra peu aprés que [Oreſte & Auguſtule,] qui regnoient alors en Italie, envoyerent en ambaſſade [à Baſiliſque,] le Patrice Latin, & un nommé Maduſe. [Comme les perſonnes publiques ſont leurs voyages avec plus de commodité que les particuliers,] Simplice jugeant que ces Ambaſſadeurs pourroient bien arriver avant Epiphane, il écrivit par eux une ſeconde lettre à Acace, & le pria ſurtout de faire inſtance de ſa part auprés de l'Empereur, pour empeſcher qu'on ne touchaſt à ce qui avoit eſté ſi ſouvent reglé & défini par les Conciles. [Cette lettre eſt aſſez probablement du 30 de janvier.] p.1074.c. c.d.e.

V. la note 3.

Acace écrivit [depuis] à Simplice, ſur les entrepriſes que Baſiliſque continua de faire contre l'Egliſe, pour trouver avec luy quelque remede à ces maux. [On ne trouve point ce que Simplice luy répondit, ni ſi ce Pape écrivit de nouveau à Baſiliſque.] On voit ſeulement qu'il battit en ruine l'erreur, détruiſit la tyrannie, & ſoûtint puiſſamment la verité Catholique; qu'il s'oppoſa courageuſement aux heretiques, & les reprit avec une autorité & une liberté entiere; en ſorte que les écrits de ce ſucceſſeur des Apoſtres, avoient extremement affoibli l'hereſie, & arreſté ſes progrés & les excés de ſes ſectateurs. [Ce dernier paſſage donne neanmoins quelque lieu de croire que Baſiliſque avoit encore receu quelque lettre de luy, lorſqu'il retracta en l'an 477, ce p.1206.b. p.1206 c. p.1208.d. p.1206.b.

p.1079.b. qu'il avoit fait contre le Concile de Calcedoine. 'Et en effet, 476.
Simplice dans une lettre du 8 octobre 477, dit qu'il avoit depuis peu annoncé la verité à ce malheureux Prince, qui ne l'avoit point voulu ecouter.

p.1009.b. 'On peut raporter à ce temps-ci ce que dit le Synodique; Que ce Pape aſſembla un Concile, où il anathematiza Eutyche, Dioſcore, & Timothée [Elure,] & confirma le Concile de Calcedoine.

p.1032.b. 'Il ſemble que les Preſtres, les Abbez, & les moines de Conſtantinople, ayent auſſi continué à inſtruire Simplice de ce qui ſe paſſoit en Orient, [& dont il faut maintenant reprendre la ſuite.]

ARTICLE VI.

Elure tient un Concile à Conſtantinople, & obtient de Baſiliſque une Circulaire contre la foy.

Boll.20.jan.p. 320.§ 113. [ELURE eut le credit,] 'par l'appui de Baſiliſque, de faire aſſembler un Conciliabule contre le Concile de Calcedoine, [où il ne faut pas douter qu'il n'ait fait caſſer tout ce qui s'eſtoit fait contre luy du temps de Leon. Et ce fut peut-eſtre aprés cela que "voulant aller à l'egliſe, il ſe caſſa le pié. On peut V.§4.

Liber.c.16.p. 105. raporter au meſme Concile,] 'le rétabliſſement des heretiques
a Conc.t.4.p. 1081.b. condannez,[a] qui furent remis dans leurs ſieges par Elure à Conſ-
b p.1082.b] tantinople.[b] Pierre le Foullon dont nous parlerons dans la ſuite,
Liber.c.8.p.122 fut de ce nombre,[c] & ſans doute auſſi Paul d'Epheſe.

c Evag.l.3.c.5. p.338.b. [Ce Concile euſt apparemment fait peu de mal, s'il n'euſt eſté
d c.4.p.335.a.b. appuyé par la Declaration de Baſiliſque,][d] appellée la Circulaire,
faite à la perſuaſion d'Elure meſme, & qui luy eſt adreſſée avec
Thdr.L.p.556. b.c. le titre d'Archeveſque d'Alexandrie. 'On l'appelle auſſi Type
e Evag.l.3.c.4. p.335.b. ou Ordonnance.[e] Elle porte le nom de Baſiliſque Auguſte, & de
f b.c.d. Marc Ceſar ſon fils.[f] Il la commence comme les bons & les méchans Princes, en proteſtant de ſon zele pour le ſervice de Dieu,
d. pour l'ancienne foy de l'Egliſe, 'à la conſervation de laquelle il
e.d. vouloit conſacrer les premices de ſon regne, '& pour la réunion de tout le peuple Chretien.

d. 'Il releve extremement le ſymbole de Nicée,[g] pour ordonner
g d]336.a. qu'on le reçoive ſeul, & qu'on le regarde comme l'unique regle
p.336.a. de la foy, capable ſeule de ruiner toutes les hereſies. 'Il laiſſe neanmoins dans ſon entier ce qui a eſté fait par le Concile de
a]Vict.Tun. Conſtantinople, [en 381,] & par les deux Conciles d'Epheſe, 'réEvag.l.3.c.4.p. 336.b.c. tabliſſant le dernier ſans l'oſer preſque dire. 'Mais il ordonne fort

l'an de J.C. 476. &c.

nettement qu'on anathematize & qu'on brule partout, le tome de S. Leon, & tout le Concile de Calcedoine, comme des ſcandales qui ruinent la paix, l'ordre, & l'unité de l'Egliſe.

Il veut neanmoins qu'avec le Concile de Calcedoine, on anathematize l'hereſie de ceux qui ne confeſſent pas que le Fils unique de Dieu a eſté fait chair & fait homme [en naiſſant du Saint Eſprit & de la Sainte Vierge mere de Dieu,] mais qui diſent que [ſon corps] eſt venu du ciel, ou n'a eſté qu'apparent & fantaſtique. [d] Il ordonne enfin que tous les Eveſques ſouſcriront à ſa Circulaire, [e] & que ſi à l'avenir quelqu'un oſe ſeulement nommer le Concile de Calcedoine, il ſera depoſé, ſi c'eſt un Eveſque ou un Eccleſiaſtique; ou banni, privé de ſes biens, & puni par les peines les plus rigoureuſes, ſi c'eſt un moine ou un laïque, [f] ſuivant, dit-il, les loix de Theodoſe [le jeune,] qu'il avoit fait attacher au bas de la ſienne. [g] Cette ordonnance de Baſiliſque contre le Concile de Calcedoine à eſté marquée par tous les hiſtoriens. [a] Elle fut envoyée à tous les Eveſques.

d. p.337.a.

e. b.c.d.

f. Thdr.L.p.556. c|Conc.t.4.p. 1080.b|Liber. c.16.p.105.&c| Vict.Tun.

g. Thdr.L.p.556. c.

[b] Lorſqu'elle eut eſté publiée, diverſes perſonnes tant de Conſtantinople, que des monaſteres qui ſuivant les plus purs ſentimens d'Eutyche, vouloient que le corps de J.C. ne fuſt qu'apparent, [non réel & conſubſtantiel aux noſtres,] crurent que le Prince s'eſtoit declaré de leur parti, & accoururent à Elure, comme au patron de leur ſecte. Mais voyant qu'il vouloit les obliger de reconnoiſtre [conformément à la Circulaire,] que le Verbe eſt conſubſtantiel à nous ſelon ſa chair, & au Pere ſelon ſa divinité, ils s'en retournerent [tout confus. Il y a peu d'Eutychiens qui n'aient abandonné Eutyche en ce point. C'eſt pourquoi ils ne faiſoient la pluſpart aucune difficulté de l'anathematizer.]

a Evag.l.3.c.4 p.335.a.

b c.5.p.339.a.b.

Un hiſtorien de cette ſecte a pretendu qu'il y avoit eu juſqu'à environ 500 Eveſques qui avoient ſigné la Circulaire, & condanné le Concile de Calcedoine, avec le tome de S. Leon. [Et il eſt certain que la generoſité n'a jamais guere eſté le caractere des Grecs.]

p.338.b|Bar. 476.§42.

ARTICLE VII

Acace ſoûtenu par le peuple, reſiſte à Baſiliſque: S. Daniel Styliſte ſe declare pour la foy.

BASILISQUE ſouhaitoit extremement qu'Acace de Conſtantinople ſignaſt auſſi: Mais quelque effort qu'il fiſt pour

Thdr.L.p.556. c.

Thphn.p.105.b. en venir à bout, il ne l'y put faire reſoudre. 'L'inclination qu'Acace a depuis fait paroiſtre pour les Eutychiens, a fait dire à quelques hiſtoriens, qu'il eſtoit luy meſme Eutychien dés ce temps-ci; mais que la crainte du peuple zelé pour la foy, l'avoit obligé de feindre auſſi quelque zele, & de reſiſter à Baſiliſque. [Il eſt rare neanmoins qu'un politique craigne plus un peuple, qu'un Souverain abſolu, comme eſtoient les Empereurs. Acace avoit meſme une raiſon particuliere de défendre le Concile de Calcedoine, qui eſtoit un des principaux fondemens de ſon grand pouvoir: & nous verrons que les ennemis de l'un travailloient auſſi à ruiner l'autre; ce qu'on peut juger particulierement "par ce qui ſe paſſa en Aſie,] & par la loy de Zenon, qui caſſe ce que Baſiliſque avoit fait contre les privileges de l'Egliſe de Conſtantinople. 476.

V.§

Codi.J.1.t.2.l.16.p.22.

Thphn.p.104.d|Thdr.L.p.556.c. 'Lors donc qu'on ſçeut que Baſiliſque vouloit obliger Acace à ſigner ſa Circulaire, toute la ville, juſqu'aux femmes & aux enfans, courut à l'egliſe pour l'empeſcher: 'Le Clergé & les moines firent paroiſtre un zele extraordinaire pour le Concile de Calcedoine. 'Acace reſiſtoit de ſa part avec beaucoup d'ardeur, & ſoûtenoit la verité avec une conſtance & une liberté merveilleuſe. 'On pretend qu'eſtant monté en chaire, il parla au peuple contre Baſiliſque & contre Zenon. [a] Il s'habilla de noir,* & couvrit de la meſme couleur le throſne epiſcopal, & meſme l'autel, 'ce qu'on marque que les Grecs ne font jamais; [b] excitant ainſi [par ſes actions auſſi-bien que par ſes paroles,] le peuple & les moines [à defendre la foy] contre Baſiliſque, comme contre un heretique declaré. 'Il y avoit alors diverſes Eveſques à Conſtantinople qui ſe joignirent à Acace & aux Catholiques. [c] Baſiliſque fut prés de chaſſer Acace de la ville. [d] & vouloit meſme le faire mourir. [e] Mais il ne put [ou n'oſa] rien entreprendre contre luy, à cauſe du grand nombre de moines qui le défendoient.

Thphn.p.105.b.c.

Sur.n.dec.p.228.§41.

Thphn.p.105.

a p.104.d|Thdr.L.p.556.c.

n.p.578.2.

b Evag.l.3.c.7.p.340.b.

Sur.n.dec.p.228.§42.

c Suid.β.p.540.c.

d Bar.476.§48.

e §41|Suid.β.p.540.c.

1.

*Nota 5.

[Dans ce tumulte, chacun des deux partis voulut avoir pour ſoy un homme qui n'avoit rien que de mepriſable ſelon le monde; mais qui eſtoit grand ſelon Dieu. C'eſtoit S. Daniel, qui depuis pluſieurs années, vivoit ſur une colonne auprés de Conſtantinople.] Les Catholiques reſolurent de l'appeller à leur ſecours; & Acace l'envoya avertir des menaces de Baſiliſque. 'Mais l'Empereur meſme l'ayant ſçeu, y envoya auſſi de ſa part, comme pour ſe juſtifier, & rejetter la faute ſur l'Eveſque, qui par ſes emportemens "ſoulevoit la ville & les ſoldats meſmes contre luy. &c.

Bar.476.§48. §49.

1. Pourqui contre Zenon?

Daniel

476. Daniel ne delibera pas auquel de ces deux partis il ſe joindroit. §49.
Il declara à Baſiliſque que Dieu aneantiroit ſa puiſſance, & dit
pluſieurs autres choſes ſi fortes, que l'Envoyé ne vouloit pas ſe
charger de les redire, mais pria le Saint de faire ſa réponſe par
&c. écrit, "& meſme de la cacheter. Il luy écrivit donc une lettre, §52.
où il le traitoit de nouveau Diocletien.

ARTICLE VIII.

S. Daniel ſoûtient la foy par ſes paroles & par ſes miracles : Baſiliſque cede : Gloire d'Acace qui l'éblouit.

'ON crut que cela ne ſuffiſoit pas encore pour arreſter Baſi- Bar.476.§50. 51.
liſque, & qu'il falloit que Daniel vinſt luy meſme. Acace
&c. luy envoya par deux fois des Eveſques pour l'en prier, "ſans qu'il y
pouvoir faire reſoudre. Mais on pretend que s'eſtant mis en prie-
res pour conſulter Dieu, il en receut un ordre exprés d'inter-
rompre pour l'utilité publique de l'Egliſe, la vie & la penitence
à laquelle il s'eſtoit conſacré. 'Ainſi le zele de Dieu le fit deſcen- §51|Thdr.L.p.
dre de ſa colonne, & il ſe rendit au lieu où le peuple eſtoit aſſem- 556.c.d|Thphn
blé avec Acace. [a] Il y anima de nouveau le zele du peuple par ſes p.104.d.
exhortations, & par les menaces qu'il fit à Baſiliſque, des ſup- [a] Bar.476.§52.
plices & preſens & à venir, ſans que [le reſpect qu'il avoit pour
la dignité imperiale] l'empeſchaſt de le traiter comme un perſe-
ſecuteur de la verité merite de l'eſtre.

Il chaſſa ainſi Baſiliſque de la ville; car ce Prince en ſortit §52.
alors, comme pour aller prendre l'air à la campagne, en diſant Thdr.L.p.556
meſme qu'il cedoit à Daniel & la ville & ſes habitans. 'Mais la d|Thphn.p.105
veritable raiſon qui l'en fit ſortir, c'eſt qu'il craignoit effective- c.
ment la chaleur du peuple, qui menaçoit déja de mettre le feu
à la ville, [ce que neanmoins Daniel euſt aſſurément empeſché.]
&c. Il défendit en ſortant à tous les Senateurs [1] de dire un ſeul mot à
Acace; [tant pour luy donner cette marque de ſon indignation,
que pour empeſcher que les perſonnes de qualité ne paruſſent
eſtre de ſon parti, ou ne l'embraſſaſſent effectivement.]

'Baſiliſque s'en eſtoit allé au palais d'Hebdomon, [b] & Daniel Bar.§476.§55.
reſolut de l'y ſuivre pour luy parler. [c] Il y alla accompagné des [b] §52|Thdr.L.
moines & d'une partie du peuple, [d] & fut porté par les autres, p.556.d.
parcequ'il ne pouvoit marcher. [e] Il rendit en chemin la ſanté à un [c] Thdr.L.p.556
d.
[d] Bar.476.§52.
[e] §53.
Thphn.p.510.

1. [Il faut ſans doute lire ἐπιτελεῖν dans Theophane, comme il eſt dans Theodore qu'il copie. Mais je n'entens point] la note qu'on a faite ſur cet endroit.

lepreux,* en priant pour luy & faiſant prier les autres,† & en luy ordonnant de s'aller laver dans la mer qui eſtoit proche. On me- na ce lepreux à la grande egliſe, & on le fit monter au jubé, afin que tous ceux qui y eſtoient reſtez fuſſent témoins de ce miracle, "qui devint ainſi tres celebre. 476. *Note 6. † &c. &c. &c.

§ 55. 'Daniel arriva cependant à Hebdomon, avec tous ceux qui l'accompagnoient, & porté comme on avoit accoutumé de porter les Conſuls. Un Seigneur Got qui le vit, voulut s'en railler, & il tomba auſſi-toſt mort par terre : ce qui repandit une telle terreur dans le palais, "qu'on ne voulut point, dit-on, y laiſſer entrer le Saint. [Je croirois plutoſt que c'eſtoit parceque Baſiliſ- Ibid. que l'avoit défendu.] 'Ainſi le Saint ſecoua la pouſſiere de ſes piez, & s'en retourna à la ville, où pluſieurs meſmes de ceux du palais voulurent le ſuivre. &c.

§ 56. 'Baſiliſque effrayé [par la mort ſubite du Got,] renvoya aprés luy pour le prier de revenir. mais le Saint le refuſa, & luy predit de nouveau, que la perte de ſon Empire & de ſon ame eſtoit preſte à fondre ſur luy: Et il arriva en meſme temps "qu'une des &c. § 57.58.59. tours du palais tomba. 'Il rentra enſuite dans la ville en faiſant divers miracles, '& s'en alla retrouver Acace à la grande egliſe, &c. § 58. 'où un ſerpent "ſe vint mettre entre ſes piez, [ce qui eſt un peu &c. § 57. difficile à croire.] 'Un Senateur nommé "Patrice le receut chez Note 7. luy, & eut part à la benediction de Zachée, auſſi-bien qu'à ſon hoſpitalité.

§ 60. 'Baſiliſque fit inutilement prier le Saint pluſieurs fois de le venir voir. Enfin il le vint trouver luy meſme, s'humilia, dit-on, devant luy, juſqu'à luy embraſſer les piez, pour luy demander pardon. Cette humilité feinte n'empeſcha pas le Saint de luy parler avec une extreme force, & d'aſſurer les autres tout de nouveau, "que la colere de Dieu eſtoit preſte de tomber ſur luy. &c. § 60. 'Il terraſſa ainſi cet ennemi de la verité ; & aprés avoir rétabli les affaires de l'Egliſe, il s'en retourna ſur ſa colonne. [Ce ne fut apparemment que l'année ſuivante, 'lorſque Baſiliſque eut fait ſon V. §11. Anticirculaire en faveur du Concile de Calcedoine & de l'Egliſe de Conſtantinople.]

Eva.l.3.c.7.p. 340.a. a Enn.dict.6.p. 483. Conc.t.4.p. 1209.c.d. b p.1206.c. c Enn.dict.6.p. 483.

'La reſiſtence d'Acace fut cauſe [en partie] de cette retractation.[a] Les combats & les travaux qu'il eut à ſoûtenir en cette occaſion, luy acquirent beaucoup d'honneur, & luy meriterent un glorieux triomphe. 'Il montra par ce moyen qu'il avoit aſſez de courage pour reſiſter aux Princes quand il vouloit, [b] & en fut loûé par les Princes meſmes. [c] Mais il n'eut pas ſoin de conſerver

ſa couronne, & peut-eſtre meſme que la gloire qu'il acquit alors, luy eblouit les yeux, & fut cauſe des fautes qu'il fit depuis. Il eſt au moins certain qu'elle les rendit plus honteuſes. Conc.t.4.p. 1302.a.b.

[Toute ſon Egliſe participa à l'honneur de ſa victoire.] Souvenez-vous, mes chers freres, diſoit depuis le Pape Hormiſda au Clergé, au peuple, & aux moines de Conſtantinople, ſouvenez-vous des malheureuſes entrepriſes que l'on oſa tenter ſous le regne de Baſiliſque. Repreſentez-vous ce qui ſe paſſa alors, ce que vous en avez vu, & ce que vous en avez entendu dire: quelle fut l'audace, l'arrogance, & l'impieté de Timothée Elure; & quel eclat l'ardeur de voſtre foy repandit alors par toute la terre. Le peuple de Conſtantinople fit voir en cette occaſion avec quelle pureté les fideles doivent conſerver la croyance des myſteres de la religion. p.1455.b.

[S Daniel eut, comme nous avons dit, la premiere part à cette victoire,] qu'il partagea neanmoins avec un autre moine nommé Olympe, lequel parla à Baſilique avec une extreme liberté, s'il n'y a faute* dans le texte de Theodore. Car Theophane & Nicephore n'en parlent point. Thdr.L.p.556 d. n.p.163.d.

ARTICLE IX.

Elure rétablit Paul d'Epheſe; depoſe Acace; tient des Conciles: Quelques Eutychiens ſe ſeparent de luy.

IL faut paſſer de Conſtantinople à Epheſe pour y ſuivre Elure. Paul avoit eſté elu quelque temps auparavant Eveſque d'Epheſe, & ordonné par les Eveſques de la province, ſelon l'ancienne coutume, [abolie par le Concile de Calcedoine qui avoit attribué cette ordination à l'Eveſque de Conſtantinople.] Il avoit depuis eſté depoſé. [On ne dit point ſi c'eſtoit pour avoir violé ce decret du Concile de Calcedoine, ou pour quelque autre raiſon,] mais ſeulement qu'Elure & Pierre le Foullon jugerent qu'il meritoit d'eſtre rétabli. Eva.l.3.c.6.p. 339.c. a c. c. c.5.p.338.b.

Elure vint donc à Epheſe, y remit Paul dans ſon throne, & rendit à l'Egliſe d'Epheſe le droit Patriarcal que le Concile de Calcedoine luy avoit oſté, c'eſt à dire le droit qu'avoit ſon Eveſque [d'eſtre ordonné par les Eveſques de la province, &] d'ordonner les Metropolitains du departement de l'Aſie. [Elure fit aſſez vraiſemblablement la meſme choſe pour Ceſarée en Cap- c.6.p.339.c. n.p.82.2.b.c.

* ou s'il ne faut prendre le mot d'ὑλώτως pour un epithete qui releve la vertu de Daniel.

padoce, & Heraclée en Thrace, afin d'abolir le Concile de Calcedoine, & d'affoiblir Acace qui s'oppoſoit à ſes deſſeins.] 'Nous verrons que l'année ſuivante Baſiliſque rendit a Conſtantinople, les provinces en general, dont l'ordination luy appartenoit.

c.7.p.340.d.

c.5.p.339.a|n.p 81.2.d.

'Elure paſſa encore plus loin, & depoſa pluſieurs perſonnes, particulierement Acace de Conſtantinople, comme convaincu de s'eſtre rendu indigne de cette dignité par pluſieurs raiſons. [Il ne le fit pas ſans doute à Conſtantinople, où le peuple ne l'euſt pas ſouffert;] 'mais à Epheſe, [a] cette depoſition ayant eſté receuë par les Eveſques d'Aſie, [b] leſquels ſouſcrivirent avec toute ſorte de joie & d'ardeur, s'il les en faut croire eux meſmes, à la divine & apoſtolique Circulaire de Baſiliſque. 'Car ils ſoûtinrent ["l'année ſuivante,] que ce que quelques uns diſoient qu'ils avoient ſouſcrit par force & par contrainte, eſtoit un menſonge & une pure calomnie, 'pour aſſurer eux meſmes [peu de mois aprés,] que c'eſtoit la verité, & qu'on les avoit fait ſouſcrire malgré eux & contre leur ſentiment. 'Mais c'eſt toujours une mauvaiſe excuſe à des Chrétiens, & ſurtout à des Eveſques, de dire qu'ils ont fait par force ce qu'ils ne croyoient pas devoir faire.

n.p.81.2.d.
[a] c.5.p.339.a.
[b] p.338.d.
c.d.
Nota 8.
c.9.p.342.a.
Bar.477.§ 12.

D'Epheſe, Elure s'en alla à Alexandrie, où il demeura [le maiſtre juſqu'au retabliſſement de Zenon.] [c] On écrit que lorſqu'il entra à Alexandrie, ſes partiſans le receurent avec une flaterie, qui marquoit en des termes aſſez bas, qu'il avoit bien trompé ſes ennemis, & les avoit traitez comme des enfans: ce qu'il avoua ſans peine. Il ne manqua point d'exiger de tous ceux qui s'adreſſoient à luy, l'anatheme du Concile de Calcedoine. [d] On pretend meſme qu'il fit aſſembler un Concile à Alexandrie, où il fit prononcer pluſieurs anathemes contre cette ſainte aſſemblée. 'Il maltraita beaucoup de perſonnes [de ceux qui luy reſiſterent:] & neanmoins il ne put rien entreprendre contre Salofacial, parcequ'il eſtoit aimé de tout le monde.

Eva.l.3.c.6.p. 339.c.d.
[c] Thphn.p.104 c|n.p.640.1.
Thphn.p.104.c|
Eva.l.3.c.6.p. 339.d.
[d] Conc.t.4.p. 1151.b.
Thphn.p.104.c.

'Il eut alors le deplaiſir de voir beaucoup d'Eutychiens l'abandonner & ſe ſeparer de luy; & entr'autres un Theodote, que Theodoſe uſurpateur du ſiege de Jeruſalem avoit fait Eveſque de Joppé [vers 452. Je ne ſçay ſi le ſujet de leur ſeparation n'auroit point eſté de ce qu'Elure n'eſtoit pas encore auſſi méchant qu'eux, & reconnoiſſoit que le corps de J.C. eſt conſubſtantiel au noſtre. Les Theodoſiens ſont celebres entre les differens ſchiſmes des Acephales ou Eutychiens: mais je penſe qu'ils n'ont commencé que depuis. Nous avons parlé "autrepart des Dioſcoriens, qu'on pretend s'eſtre ſeparez d'Elure dés le commencement de ſon intruſion.]

Eva.l.3.c.6.p. 339.d.

V.S.Leon.5

ARTICLE X.

Pierre le Foullon s'empare du ſiege d'Antioche, & Geronce de celui de Jeruſalem.

[NOUS marquons dans l'hiſtoire de l'Empereur Leon, ce que c'eſtoit que Pierre le Foullon celebre Eutychien, & comment s'eſtant emparé deux fois du ſiege d'Antioche par la faveur de Zenon, alors General en Orient, il en avoit toujours eſté chaſſé par l'autorité de l'Empereur Leon, & par le zele de Gennade de Conſtantinople! Ce fut une raiſon à] Elure de luy rendre cette dignité; [a]& aprés qu'il eut conſenti [ſans aucune peine,]à la Circulaire de Baſiliſque, [b]ce Prince l'envoya à Antioche appuyé de toute ſon autorité [pour y ravager le troupeau du Seigneur.] [c]Julien qui en eſtoit le legitime paſteur, mourut de douleur vers le meſme temps.

[d]Le Foullon eſtant demeuré maiſtre du ſiege d'Antioche, s'y rendit celebre par les anathemes qu'il prononça, [tant contre le Concile de Calcedoine,]que contre ceux qui refuſoient de dire [ſans diſtinction,] que Dieu a eſté crucifié, [e]& par l'addition qu'il fit au Triſagion. [f]Car voulant pouſſer l'hereſie d'Apollinaire [& d'Eutyche] juſqu'à ſon comble, & dire avec les Theopaſquites, que c'eſt la divinité meſme qui a ſouffert [en J.C,]il ajouta au Triſagion, [*Dieu Saint &c,*]ces paroles: *Qui avez ſouffert la croix pour nous!* On pretend qu'il fit autoriſer cette addition par un Concile qu'il aſſembla: [Et il pouvoit tout faire en ce temps-ci.]

[g]Cependant cette innovation cauſa de grandes diviſions, [h]& de grands troubles dans Antioche, & alla juſqu'à des violences publiques, & meſme à des meurtres. [i]On pretend que nonobſtant tout le pouvoir de Baſiliſque, Jean Eveſque de Cyr, aſſembla chez luy un Concile, qui anathematiza Pierre le Foullon. [Mais je voudrois voir ce fait mieux autoriſé que par le Synodique: l'Eveſque de Cyr n'eſtant pas meſme Metropolitain, pour aſſembler des Conciles] Nous verrons [k]dans la ſuite Jean de Cyr depoſé pour la défenſe de la verité.

V. §

[l]Le Foullon ordonna en Syrie pluſieurs Eveſques, & quelques Metropolitains, [m]entre leſquels fut un Preſtre de Conſtantinople nommé Jean, [n]mais qui avoit eſté depoſé ["Je penſe que c'eſt] Jean Codonat, dont parlent Victor de Tunes ſur l'an 489, &

V. la note 35.

Conc.t.4.p. 1082.b|Liber.c 18.p.122.
a Eva.l.3.c.5. p.338.a.
b Thphn.p.104. b|Thdr.L.p. 556. c.
c Thphn.p.104. c. d c. Thdr.L.p.554. d.
e Thphn.p.104. d.
f p.97.d|Thdr.L.p.554.d|Sur. 11.jun.p.173.)25
Conc.t.4.p. 1009.c.
Thdr.L.p.554. d.
g Thphn.p.104. c.d.
h Conc.t.4.p. 1151.c.
Thphn. n.p. 640.2.
Conc.t.4.p. 1042.a.
i p.1082.b|1042. a.
k Thdr.L.p.555 a.
l Vict.T| Thphn.p.110.c.

a[n.p.163.1.b. Theophane!Le Foullon l'ordonna Eveſque d'Apamée, [metro- 476.
Conc.t.4.p. pole de la ſeconde Syrie,non]du temps de Leon, mais ſeulement
1082.b|Liber.c. en ce temps-ci. [a]Ceux d'Apamée ne le voulurent pas recevoir,
18.p.122. Ainſi il revint à Antioche, d'où il chaſſa le Foullon meſme, &
a Conc.t.4.p. s'empara de ſon ſiege.[b]Mais ce ne fut apparemment [c]qu'aprés que V.§
1082.c|Liber.c. Zenon ſe fut rétabli dans l'Empire.
18.p.123.
b Eva.n.p.174.2 a.b.
Th[hn.p.107.d [L'Egliſe de Jeruſalem ne fut pas mieux traitée que les autres
c Eva.l.3.c.5.p. principales Egliſes de l'Orient.]Les Eutychiens pretendoient
338.b. qu'Anaſtaſe qui la gouvernoit alors, avoit ſigné auſſi-bien que
Bar.476.§41. beaucoup d'autres la Circulaire de Baſiliſque!Mais il y a peu
d'apparence à cela. Car non ſeulement la vie de Saint Euthyme
parle toujours de cet Eveſque avec honneur, ſans dire un mot
Boll.20.jan.p. d'une faute ſi conſiderable; mais elle nous aſſure meſme que les
320.§213. Eutychiens qui demeuroient toujours ſeparez de cette Egliſe,
depuis le ſchiſme de Theodoſe[en 452,] mirent alors un nouvel
§213. Eveſque à Jeruſalem au lieu d'Anaſtaſe. Cet uſurpateur eſtoit
[c]un Abbé de leur ſecte, nommé Geronce, qui fit de grands Note 9.
maux à cette Egliſe, & ne ſe ſignala guere moins que Theodoſe
avoit fait.

ARTICLE XI.

Baſiliſque caſſe ſa Circulaire: Laſcheté des Eveſques d'Aſie: Zenon recouvre l'Empire.

L'AN DE JESUS CHRIST 477.

[LEs affaires de l'Empire & de l'Egliſe changerent bien de face en cette année. Zenon dont le parti ſembloit eſtre entierement abatu, prit de nouvelles forces, & devint aſſez puiſſant pour donner de la terreur à Baſiliſque, & enſuite [a]pour luy V. Zenon §
oſter l'Empire & la vie vers le milieu de cette année, comme S.
Conc.t.4.p. Daniel l'avoit predit.]Ce fut [en quelque ſorte] l'Egliſe Catho-
1084.b.c|1032.a b. lique qui rendit le ſceptre à Zenon.[a]Car ſa principale force fut Ibid.§
l'averſion generale que l'on avoit pour Baſiliſque, à cauſe de ſon
Zonar.p.43.c. avarice,]& à cauſe de la perſecution qu'il faiſoit aux Orthodo-
Conc.t.4.p. xes. Ainſi les vœux & les prieres des Catholiques eſtoient pour
1078.c. Zenon, à qui il ne ſervit pas peu d'avoir pour ennemis ceux qui
eſtoient ennemis de l'Egliſe & de Dieu meſme.
Thdr.L.p.556. 557. [a]Dés que Baſiliſque ſçeut qu'il quittoit l'Iſaurie, & marchoit
vers Conſtantinople, il s'en vint à l'egliſe avec Zenonide ſa fem-
me, & y fit de grandes excuſes à Acace, au Clergé, & aux moi-

477. *V. §8. nes. [Ce fut peut-eſtre auſſi en cette occaſion qu'il ſe jetta, *comme nous avons dit, aux piez de Saint Daniel, & luy demanda pardon. Mais pour reparer d'une maniere plus authentique & plus effective le mal qu'il avoit fait à l'Egliſe,]il caſſa ſon edit par un autre tout oppoſé, que l'on a appellé Anticirculaire. [a]Il y ordonne que l'ancienne foy de l'Egliſe, dans laquelle il avoit luy meſme eſté battizé, ſubſiſtera ſeule, immuable & inviolable; & que la Circulaire & toute autre choſe qui pouvoit avoir eſté faite ſous ſon regne contre cette foy, ſera nulle & ſans effet, ſans qu'il ſoit beſoin d'aſſembler un nouveau Concile, ni de faire aucun nouvel examen. Il rétablit ainſi le Concile de Calcedoine, [ſans en parler expreſſément.] [b]

p.557.a. Eva.l.3.c.7.p. 340.a.b. a b.c.d.

b.

[c]Baſiliſque redit auſſi par le meſme edit, les droits qu'il avoit oſtez à l'Egliſe de Conſtantinople, c'eſt à dire les provinces dont l'ordination appartenoit à Acace, qu'il qualifioit le tres reverend & tres ſaint Patriarche & Archeveſque; voulant neanmoins que les Eveſques déja ordonnez d'une autre maniere, demeuraſſent dans la poſſeſſion de leurs Egliſes. Cet edit fut envoyé [partout.] [d] [e]Marc y eſt qualifié Auguſte dans le titre avec Baſiliſque ſon pere.

c]Thdr.L.p. 557.a. Eva l.3.c.7.p. 340.b. e b.

[f]Il paroiſt qu'on parloit déja de cet edit, [lorſque les Eveſques d'Aſie, qui s'eſtoient declarez avec trop de chaleur contre le Concile de Calcedoine, & contre l'Egliſe de Conſtantinople,] s'eſtant aſſemblez à Epheſe, adreſſerent à Baſiliſque & à Marc Auguſte, une requeſte, dont il ne nous eſt reſté que quelques fragmens. Ils s'y declarent ouvertement ennemis du Concile de Calcedoine, & conjurent Baſiliſque de maintenir ſa Circulaire, depeur que ſi on la change, on ne voie encore tout le monde renverſé, & accablé de maux plus grands meſme que ceux qui ont ſuivi le Concile de Calcedoine, & qui ont fait, diſent-ils, repandre le ſang d'une infinité d'Orthodoxes. Ils l'avertiſſent encore de fuir la communion d'Acace, & des autres qu'ils pretendoient avoir depoſez; depeur d'avoir part à leurs fautes; & ils ne craignent pas d'atteſter pour cela le nom ſacré de J. C.

f.338.d.n.p. c.5.p.338.b. d. p.339.a.

[Mais ils changerent bien toſt de langage, lorſque Zenon eut recouvré l'Empire.][g]Car Acace leur ayant envoyé une perſonne en qualité de Legat, ils luy adreſſerent [par ce Legat] une lettre ou une requeſte, qui eſtoit proprement un acte de retractation, par lequel ils luy demandoient pardon, & proteſtoient avec ſermens qu'ils n'avoient ſigné la Circulaire que par contrainte: mais qu'ils n'avoient jamais eu d'autre foy que celle des Conci-

g]c.9.p.342.a. a]341.d.

p.342.a. les de Nicée, de Conſtantinople, & de Calcedoine. Ils ne par- 477.
p.341.d. lent point de celui d'Epheſe. Dans le titre ils qualifient Acace le tres ſaint & tres ſacré Patriarche.

Proc.b.V.l.1.c. 7.p.195.b.c. On aſſure que Baſiliſque s'eſtant refugié dans l'egliſe, Acace le livra à Zenon, [ce que S. Chryſoſtome n'auroit pas fait.]

ARTICLE XII.

Zenon écrit au Pape qui luy répond, & qui condamne ſur les lettres d'Acace, Paul chaſſé d'Epheſe: Le Foulon & Jean chaſſez d'Antioche: Zenon fait des loix pour l'Egliſe.

Conc.t.4.p. 1032.d.e. DE s qu'on ſçeut que Zenon eſtoit maiſtre de Conſtantinople, beaucoup d'Eveſques ſe preſſerent d'y venir, pour l'aſſurer de la pureté de leur foy, [& de la joie que ſon rétabliſſement leur donnoit,] & ce fut avec eux & avec le Senat que Zenon condanna Baſiliſque à l'exil où il perit auſſi-toſt. Mais il ſe haſta luy meſme d'écrire au Pape Simplice, & de luy témoigner qu'il eſtoit tres perſuadé que ce Pape avoit fort ſouhaité & demandé à Dieu ſon retour. Il donnoit dans la meſme lettre de grandes loüanges à la fermeté avec laquelle Simplice & Acace s'eſtoient oppoſez à Baſiliſque. Il ne parloit dans cette lettre, que d'abolir entierement l'erreur d'Eutyche, d'exterminer ceux qui la ſuivoient, de faire obſerver partout le decret du Concile de Calcedoine, & de rétablir Salofacial dans l'epiſcopat d'Alexandrie.

Codi.ori.C.p. 41.a. V. Zenon §
a Conc.t.4.p. 1079.b.
b p.1078.c.
p.1052.b|1206.c
p.1206.c.
p.1052.d.e.

c. Simplice répondit à cette lettre le 8 ou 9 d'octobre, avec de grands témoignages de joie, de voir que Zenon avoit remporté la victoire ſur Baſiliſque: Et l'avertit en meſme temps qu'il doit profiter de cette grace que Dieu luy a faite, & répondre aux grandes eſperances que l'on avoit conceuës de luy. Il l'exhorte à maintenir l'autorité du Concile de Calcedoine, & particulierement à rétablir le legitime Eveſque d'Alexandrie [Salofacial,] à chaſſer Elure, & à bannir tous les Eveſques qu'il avoit eu la hardieſſe d'ordonner, pour rétablir ceux qu'il avoit depoſez, ou en elire de nouveaux, dont la foy fuſt pure & ſans tache. Il avoit apparemment déja écrit cette lettre, lorſqu'il en receut une d'Acace, qui luy mandoit amplement par le Diacre Epiphane, les maux que les heretiques avoient faits à Conſtantinople, & dans tout le reſte de l'Orient, ce que le Pape avoit déja appris, mais moins en detail, par les lettres des Preſtres & des Abbez de Conſtantinople.

p.1079.c.d.
b.c|1032.d.
p.1032.c.
b.c.
b.

Paul

'Paul avoit déja eſté depoſſedé de l'Egliſe d'Epheſe, & Pierre le Foullon de celle d'Antioche, [a]ayant eſté depoſé par le Concile de l'Orient, [b]qui l'anathematiza. [c]Ce Concile fut tenu à Antioche par l'ordre de Zenon, & confirma celui de Calcedoine. [d]Zenon [qui avoit autrefois ſi fort aimé Pierre le Foullon,] le haïſſoit alors à cauſe qu'il s'eſtoit joint à Baſiliſque. [e]Mais Jean que le Foullon avoit fait Eveſque d'Apamée, eut beaucoup de part à ſon expulſion, pour s'emparer de ſon ſiege : & il s'en empara en effet, s'eſtant ce ſemble fait elire par le meſme Concile qui avoit depoſé le Foullon. 'Il fut luy meſme chaſſé au bout de trois mois. 'Il paroiſt qu'il y eut quelque ſentence prononcée par Acace contre le Foullon & contre ce Jean. p.1042.a|Eva.l 3.c.8.p.341.c. a Thphn.p.107 d. b Conc.t.4.p. 1151.e. c e. d Thphn.p.107 d. e Conc.t. 4.p. 1042.a.b|1125.c Thphn.p.107.b b|Nphr.chr. Conc.t.4.p.

[f]Acace en mandant toutes ces choſes à Simplice, le conſultoit ſur les remedes que l'on pouvoit apporter aux maux de l'Egliſe, & luy conſeilloit d'en écrire à Zenon. 'Il luy parloit auſſi de la condannation de Paul [d'Epheſe.] Gelaſe pretend que ce Paul, Elure, Mongus, le Foullon, & Jean dont nous venons de parler, n'ont jamais eſté condannez que par l'autorité du S. Siege, & il en prend à témoin Acace meſme, qui avoit eſté l'executeur des ordres de Rome. [On ne manqueroit pas de raiſons pour combatre cette pretention : mais je n'en voy point pour la ſoûtenir.] 1125.c|Evag.n. p.174.2.b.d. f Conc.t.4.p. 1032.c. p.1222.a. p.1168.b.c.

'Simplice avoit déja écrit à Zenon touchant Elure qui eſtoit l'auteur de tous les maux. 'Mais il paroiſt qu'il luy écrivit alors de nouveau, pour demander que non ſeulement Elure & ſes ſectateurs, mais auſſi Paul d'Epheſe, & Pierre le Foullon, fuſſent bannis à perpetuité, avec tous ceux qui avoient eſté ordonnez par le Foullon, ou par ceux qu'il avoit fait Eveſques. c. p.1032.e|1042. a.

'Il répondit auſſi à Acace, & l'exhorta de ſolliciter le meſme ordre & par luy meſme, & par les moines, & par ce grand nombre d'Eveſques qui eſtoient venus à Conſtantinople. 'Il ajoute neanmoins qu'il faut que ces Eveſques s'en retournent promtement à leurs Egliſes, tant parcequ'elles avoient beſoin d'eux dans l'agitation où eſtoit alors tout l'Orient, que de peur que quelques uns ne penſaſſent à un nouveau Concile. 'Il luy promet de ne recevoir jamais Jean uſurpateur du ſiege d'Antioche, à aucune ſatisfaction, mais de le tenir toujours dans l'anatheme, privé de la communion, & meſme du nom de Chrétien. [Je ne croy pas neanmoins qu'il pretendiſt l'exclure de la penitence, en cas qu'il la demandaſt avec l'humilité neceſſaire.] Il promet la meſme choſe touchant un Antoine qui avoit eſté le guide de ceux que le tyran avoit envoyez contre l'Egliſe. [Je ne ſçay qui il eſt. p.1032.e. p.1042.c. b. a.b.

Cette lettre peut avoir eſté écrite ſur la fin de cette année. 478.
Pour celle que Simplice écrivit en meſme temps à l'Empereur, nous ne l'avons pas. Je ne ſçay ſi nous n'aurions point auſſi perdu
p.1080.b. quelque autre lettre,]par laquelle Simplice animoit encore par ſon zele celui d'Acace, & luy demandoit particulierement des nouvelles de l'état de l'Egliſe d'Alexandrie. [Car je ne voy pas qu'il le faſſe dans celle dont nous venons de parler.]

p.1052.a.b. 'Zenon devoit eſtre aſſez porté de luy meſme à ſoûtenir la foy Catholique, puiſqu'elle avoit eſté ſi ouvertement combatuë par
d. ſon adverſaire. 'Acace ſe vanta depuis qu'il l'y avoit auſſi porté
p.1052.a]1206.c de tout ſon pouvoir, '& il avoit, comme nous avons dit, beau-
p.1052.d.e. coup de credit ſur ce Prince 'Auſſi les choſes allerent aſſez bien dans ce commencement; & on vit tous ceux qui s'eſtoient declarez contre le Concile de Calcedoine, & contre la doctrine du ſiege Apoſtolique, combatus & terraſſez par la puiſſance imperiale, [auſſi-bien que par la force de la verité.]

Codi.J.1.t.2.l. 16.p.21,22. 'Nous avons encore une loy du 15 decembre de cette année, 'quoiqu'elle ſoit datée de la precedente, adreſſée à Sebaſtien Preſet du Pretoire, par laquelle Zenon caſſe abſolument tout ce qui avoit eſté fait durant la tyrannie [de Baſiliſque,] au prejudice des loix plus anciennes, touchant la foy orthodoxe & la police de l'Egliſe, les preſeances & les prerogatives des Eveſques, le droit des ordinations, les privileges des Metropolitains & des Patriarches, les biens des Egliſes, l'état des Cleres & des moines, pour ordonner ou depoſer certains Eveſques, & generalement tout ce qui regardoit cette matiere, voulant que toutes choſes demeuraſſent en l'état où elles eſtoient avant Baſiliſque Mais il le recommande particulierement pour tous les honneurs & les privileges, ſoit de la preſeance, ſoit de l'ordination des Eveſques donnez à l'Egliſe de Conſtantinople, qu'il appelle ſa mere, & la mere de tous les Chrétiens de la communion Orthodoxe, [ce qui eſt un peu ſurprenant.] Il la confirme pour toujours dans ce qu'elle avoit eu juſqu'à Baſiliſque; [& par où il ſemble avoir bien voulu confondre ce qu'elle s'attribuoit avec ce qu'elle poſſedoit legitimement. Et aſſurément l'ambition d'Acace a eu beaucoup de part à cette loy.] V. Zenon § 10.

ARTICLE XIII.

Mort d'Elure. Ses diſciples & ſes écrits. De Samuel Preſtre d'Edeſſe, & de Cyr Eutychien.

Note 10. [" IL faut mettre ſur la fin de cette année la mort de Timothée Elure, ſi celebre par ſes premiers & ſes derniers crimes.] 'Zenon vouloit le chaſſer d'Alexandrie; mais ayant appris qu'il eſtoit fort âgé, & qu'il ne pouvoit plus vivre le long-temps, il aima mieux le laiſſer mourir en ſon pays. 'Il envoya neanmoins à Alexandrie, pour luy oſter le gouvernement de cette Egliſe, & le rendre à Salofacial. Mais avant que cet Envoyé fuſt arrivé, Elure eſtoit mort. 'Les Eutychiens diſent qu'il avoit predit le jour de ſa mort: Et cela peut eſtre. Car on pretend que craignant les effets du zele que Zenon faiſoit paroiſtre pour le Concile de Calcedoine, il ne penſa plus qu'à mourir, & s'oſta luy meſme la vie par le poiſon, [augmentant ainſi, & avançant de quelques jours, les tourmens effroyables qui luy eſtoient preparez pour l'eternité, dont tout ce qu'il pouvoit craindre de Zenon, n'eſtoit que l'ombre.] 'Ainſi Dieu appaiſa cette tempeſte, en ordonnant à celui qui troubloit comme un tourbillon, la paix de l'Egliſe, de ſe taire & de ne plus faire de bruit.

Evag.l.2.c.11. p.342.d.

Conc.t.4.p. 1081.b.

Liber.c.16.p. 106.

Conc.t.4.p. 1080.c.

Il a laiſſé quelques écrits faits en faveur de ſa ſecte, [a]contre S. Leon, [b]& contre le Concile de Calcedoine. [c]On y remarquoit quelque "exactitude & quelque juſteſſe d'eſprit. [d]Il y employoit l'autorité d'un nommé Erecthe, homme ſi peu conſiderable, que meſme Cyr Preſtre d'Elure, luy manda qu'il croyoit qu'il falloit corriger cet endroit, puiſqu'entre les Peres, jamais on n'avoit oui parler de cet Erecthe. [Il paroiſt qu'il eſtoit ou contemporain, ou poſterieur à S. Cyrille d'Alexandrie.] puiſqu'il ſe ſervoit de l'expreſſion, Une ſeule nature incarnée du Verbe. [Il eſtoit neanmoins avant le Concile de Calcedoine,] 'puiſque Timothée Elure le citoit comme un Pere, pour combatre ce Concile. 'S. Ephrem d'Antioche a meſme ſoûtenu qu'il eſtoit dans l'erreur d'Eutyche, & il le prouve par un paſſage où il paroiſt ſoûtenir que J. C. ne nous eſt pas conſubſtantiel ſelon ſon humanité. [Tout cela ſe confirme] 'par un autre paſſage cité de luy par Timothée meſme, ou par quelque autre Eutychien, pour combatre la croyance des deux natures. Car le titre de ce paſſage porte qu'il eſt tiré d'une homelie du bienheureux Erecthe Eveſ-

[a]Evag.l.3.c.22.p 352.c.
[b]Phot.c.225.p 760.c.
[c]Leont.ſect.8. p.528.a.
[d]Phot.c.225.p. 760.c.
[d]Leont.ſect.8 p.528.a.b.
Phot.c.229.p. 813.c.
Leont.ſect.8.p 528.a.b.
Phot.p.813.c.m
Bib.P.t.4.2.p. 1063.b.

d'après Bin.

que d'Antioche en Piſidie, prononcée le jour de l'Epiphanie dans l'Egliſe de Conſtantinople ſous l'epiſcopat du B. Procle; & dans le corps du paſſage, la doctrine des deux natures y eſt rejettée formellement par deux fois. 477.

Genn.c.72. 'Nous avons parlé ailleurs d'un écrit d'Elure, adreſſé à l'Empereur Leon, & traduit en latin par Gennade, qui en loüe beaucoup l'adreſſe, mais non la doctrine. Thphn.p.95.c. 'Theophane cite d'un Pierre Preſtre d'Alexandrie, qu'Elure ayant trouvé quelques écrits de Saint Cyrille qui n'eſtoient point encore publiez, il les falſifia en beaucoup d'endroits, [& les publia enſuite.] V. S. Leon § 9

Genn.c.72. c.82 dog.c.1.p. 280.1.c.d. 'Gennade fait Elure non ſeulement heretique, mais auſſi hereſiarque, '& il parle d'une ſecte nouvelle des Timothéens, commencée neanmoins dés devant l'an 467, differente de celle des Eutychiens, ceux-ci croyant que J. C. avoit eu un corps formé d'air, qu'il avoit apporté du ciel; & les Timothéens voulant qu'il n'y euſt qu'une nature en J. C. par le mélange de l'humanité & de la divinité. Pet.dog.t.4.l.1. c.17. 'Le Pere Petau dans l'enumeration qu'il fait des diverſes ſectes des Eutychiens, [ne parle point des Timothéens.]

Genn.c.82. 'Samuel Preſtre de l'Egliſe d'Edeſſe [en Meſopotamie,] écrivit beaucoup en ſyriaque contre ces deux hereſies, & contre celle des Neſtoriens, & les combatit tant par les ſentimens de l'Egliſe, que par l'autorité des Ecritures. Il travailla encore contre les autres hereſies. Trith.p.39.1. 'Tritheme dit qu'il écrivit auſſi en grec, c'eſt à luy à nous citer ſes auteurs. Genn.c.82. 'Gennade vit les écrits de Samuel dés le commencement de l'empire d'Antheme [en 467,] & lorſqu'il écrivoit ſon livre des hommes illuſtres, (c'eſt à dire vers l'an 493,) on diſoit que ce Preſtre vivoit encore à Conſtantinople. [Ainſi ce n'eſt pas ce Samuel Preſtre d'Edeſſe, dés l'an 435, qui ſe rendit denonciateur contre Ibas ſon Eveſque.] V. Theodoret § 37.

Leont.ſect.1.p 518.a. * Genn.c.81. 'Je penſe que Cyr Preſtre ſous Elure, * peut eſtre le meſme que celui que Gennade appelle Syr ou Cyr, natif d'Alexandrie, medecin de profeſſion, & qui quitta la philoſophie pour embraſſer la vie monaſtique. C'eſtoit un homme qui parloit fort bien, & il écrivit d'abord contre Neſtorius avec beaucoup d'elegance & de force. Mais depuis il ſe precipita dans l'excés contraire, & en combatant le dogme de Neſtorius, plutoſt par les raiſonnemens de la dialectique, que par les regles de l'Ecriture, il tomba dans l'erreur de Timothée, dit Gennade. [Je croy qu'il l'entend d'Elure, plutoſt que Timothée diſciple d'Apollinaire.] c.81. 'Il ne ſçait preſentement, ajoute Gennade, à quoy s'en tenir: Mais

il ne peut ſe reſoudre à recevoir le decret de Calcedoine, ni à reconnoiſtre qu'il y a deux natures en J.C. aprés ſon Incarnation. [On voit que Gennade le croyoit encore vivant lorſqu'il écrivoit.]

Tritheme luy attribuë un livre contre Neſtorius, & un autre contre les heretiques. Je ne penſe pas qu'il les euſt vus. Je penſe que ce Cyr peut eſtre celui qu'Ennode joint à Pierre [Mongus] & à Timothée [Elure,] qui, dit-il, tomberent dans le precipice, en tendant la main à Dioſcore pour l'en retirer, & que ce peut encore eſtre l'Eveſque d'Edeſſe en Meſopotamie, qu'Hormiſda met en 518, entre les principaux Eutychiens. [Mais en ce cas, il faut diſtinguer le medecin de celui qui eſtoit Preſtre dés devant 477.]

Trith.p.38.2. Enn.dict.6.p. 483. Conc.t.5.p.250 a.

ARTICLE XIV.

Pierre Mongus établi au lieu d'Elure, & chaſſé: Salofacial rétabli.

LE corps du malheureux Elure n'eſtoit pas encore enterré lorſque ſes partiſans ſe haſterent de luy donner un ſucceſſeur digne de luy. Ce fut le celebre Pierre Mongus. Il s'y trouva à peine un ſeul Eveſque, [a] qui l'ordonna, [b] & cet Eveſque eſtoit luy meſme un heretique depoſé de l'epiſcopat. [d] Evagre dit qu'il y en eut deux, tous deux heretiques; & il le dit ſur l'autorité d'une lettre des Eveſques d'Egypte écrite à Felix, contre Mongus meſme. [e] Neanmoins c'eſt aprés avoir receu cette lettre que les Papes & les autres ont dit qu'il n'y en avoit eu qu'un. [f] Cet ouvrage de tenebres ſe conſomma dans les tenebres, & au milieu de la nuit.

Conc.t.4.p. 1080.d. d|1081.b|1083.e Thphn.p.107 d| Cedr.p.352.d.| a Conc.t.4.p. 1081.b|1083.d. b Ibid. & alibi. c Thphn.p.107. d. d Evag.l.3.c.20 p.351.b. e Conc.t.4.p. 1083.e|1081.b. f p.1080.c.d.

[g] Ce Pierre qui ordinairement eſt ſurnommé Moggus ou Mongus, & quelquefois *Bleſus* ou le Begue, [h] eſtoit un homme habile à faire le mal, & ennemi de la verité. [i] Depuis prés de 30 ans il avoit abandonné l'Egliſe Catholique pour eſtre tout enſemble le diſciple & le maiſtre de ceux qui la combatoient par leurs erreurs. [k] Il s'eſtoit rendu celebre en attaquant la verité, [l] toujours preſt à rependre le ſang de ſes défenſeurs. Son ſouverain Dieu neanmoins eſtoit l'intereſt,] qui le faiſoit changer tantoſt d'une façon, tantoſt d'une autre, ſelon que les temps changeoient, & nous verrons cet ennemi juré du Concile de Calcedoine, tantoſt luy dire des anathemes, tantoſt l'appeller un tres ſaint Concile œcumenique, qu'il embraſſoit de tout ſon cœur.

g p.1452.c| Liber.c.16.p. 106. h Thphn.p.107 d. i Conc.t.4.p. 1052.a. k p.1214.e. l p.1052.a. Evag.l.3.c.17 p. 347.348.

Liber.c.15. p.100. 'Dioſcore l'avoit ordonné Diacre[& c'eſt ſans doute ce]ª Pier- 477.
re Diacre, marqué comme l'un des inſignes miniſtres des vio-
a Conc.t.4 p. 1403.a.b.c. lences de cet Eveſque.ᵇIl le ſuivit au faux Concile d'Epheſe[en
b]1302.a. 449,]où il ſe ſignala par le meurtre de S.Flavien. ᶜLorſque Dioſ-
c p.1082.d. core eut eſté depoſé, & S. Protere mis en ſa place[en 452,]il ſe
ſepara de l'Egliſe Catholique d'Alexandrie, pour ſe joindre au
d]1082.c]1032.b] parti d'Elure; ᵈce qui obligea S. Protere ᵉde le depoſer du diaco- V.S.Leon §
1083.d]Thphn. nat. ᶠIl ſignala ſon courage, & rendit ſon nom fameux par les
p.107.d. ſouffrances d'un grand nombre d'Orthodoxes. ᵍIl ſe declara en-
g Conc.t.4.p. 1302.a. nemi de la foy, & fit contre le Concile de Calcedoine tous les
d p.1214.b. efforts dont une malheureuſe obſtination peut eſtre capable.

p.1082.d. 'Aprés la mort de Marcien[en 457,]il vint à Alexandrie avec
Elure,[ʰ& eut ſans doute une grande part à la mort de S.Prote- Ibid.§
p.1081.a. re & aux autres crimes qu'Elure commit alors.]'Auſſi lorſqu'Elu- Ibid §
re fut chaſſé d'Alexandrie[en 460,]ⁱMongus fut obligé de ſe ca-
b. cher, 'k& lorſqu'Elure y revint ſous Baſiliſque, il ne manqua
Liber.c.16.p. 106]Euty.t.2. p.107. point de ſe venir rejoindre à luy,'& Elure le fit ſon Archidiacre.
[Ainſi quand Elure fut mort, les heretiques n'eurent pas beau-
coup à deliberer qui d'entr'eux eſtoit le plus digne de luy ſucce-
Thphn.p.107. 108. der.]Mais il ne jouit que 36 jours d'une dignité qu'il poſſedoit ſi
injuſtement. Car des moines animez du zele de Dieu, le chaſſe-
rent[de l'Egliſe & de la maiſon epiſcopale;] & rétablirent Salo-
Liber.c.16.p. 106]Evag.l.3. c.11.p.343.a. facial, 'qui juſqu'alors eſtoit demeuré dans le bourg [& le mo-
naſtere]de Canope.

Liber.c.16.p. 106. 'Cela ſe fit par l'autorité d'Antheme Prefet d'Egypte, qui en
e p.106]Conc.t. 4 p.1082.e]Eva l.3 c.11.p.342.d] Conc.t.4.p. 1052.b]1032.c avoit receu ordre de l'Empereur. ᵉEt les autres témoignent que
c'eſtoit un nouvel ordre donné nommément contre Mongus,
depuis que Zenon avoit ſçeu la mort d'Elure. [Je penſe que 36
jours ſuffiſent pour cela.]ᶠIl paroiſt qu'il écrivit auſſi alors à Salo-
f Conc.t.4.p. 1052.e. facial. ᵍL'ordre de l'Empereur portoit, à ce que pretend Evagre,
g Evag.l.3.c.11. p.342.d. que Mongus ſeroit puni du dernier ſupplice, [ce que la ſuite ne
h Liber.c.16.p. 106. nous permet point de croire;]ʰ& que ceux qui l'avoient fait in-
thronizer, ſeroient auſſi punis[Nous ne voyons point ce qui ar-
riva de ceux-ci.]

Conc.t.4.p. 1032.b]1033.c. 'Pour Mongus il demeura caché dans Alexandrie, & s'efforça
d'y exciter de nouveaux troubles contre les ordres donnez par
p.1032.c. l'Empereur, & d'y corrompre la foy des foibles. 'Il demeuroit
p.1080.d. dans les maiſons de quelques uns de ſes partiſans, 'ſans oſer pa-
Thphn.p.112.b] Euty.t.2.p.107 roiſtre en public. 'Ainſi Theophane & Eutyque ſe trompent de
dire, l'un qu'il eſtoit relegué à Euchaïtes quand Salofacial mou-
rut[en 482,]& l'autre qu'il s'enfuit à Conſtantinople, & y demeu-

ra juſqu'à ce que Zenon le renvoya à Alexandrie pour en eſtre Eveſque[en 482.] Dieu arreſta donc ce nouvel orage, qui commençoit à ſe former, & fit jouir l'Egliſe d'Alexandrie de quelque calme,[durant le reſte de la vie de Salofacial,] dont Dieu voulut recompenſer deſlors la douceur, la patience, & la fidelité à obſerver les Canons. Conc.t.4.p. 1080.c. p.1080.d.e.

Diverſes perſonnes qui avoient eſté[ou trompées] ou emportées par les violences d'Elure & de Mongus, demanderent pardon à Salofacial, par une requeſte qu'ils luy preſenterent. Il reſta neanmoins beaucoup d'Eccleſiaſtiques, de moines & de ſeculiers, qui ne voulurent point entrer dans ſa communion. Il profita pour luy meſme de ſa perſecution, & devenant plus fort qu'il n'eſtoit, il ne voulut plus reciter à l'autel le nom de Dioſcore, comme il avoit fait auparavant. Les ennemis de Jean Telaia ſon ſucceſſeur, l'accuſerent d'avoir porté Salofacial à mettre le nom de Dioſcore dans les diptyques. Il ſemble que Salofacial ait tenu alors quelque Concile, où Mongus ait eſté excommunié. [Et c'eſt ce qui ſe pratiquoit ordinairement.] Il rendit à Gennade ſon proche parent, l'epiſcopat de la baſſe Hermopole, dont Elure l'avoit depouillé. p.1032.d. p.1081.c. p.1032.e. p.1032.b[1032.a V. S. Leon Liber.c.17.p.[1] Conc.t.4.p. 1080.c[1083.d. Liber.c.16.p. 207.

ARTICLE XV.

Acace & Salofacial écrivent à Simplice contre Mongus: Simplice le condanne, mais ne le peut faire bannir.

L'AN DE JESUS CHRIST 478.

ACACE ſavoit combien le Pape Simplice eſtoit en peine pour l'Egliſe d'Alexandrie. En ayant appris des nouvelles qu'il comprenoit devoir luy eſtre fort agreables, il ne manqua point de les luy mander par une lettre que nous avons encore. [Elle fut gardée ſoigneuſement dans les archives de l'Egliſe Romaine,] & devint fort celebre, lorſqu'Acace voulut s'unir de communion avec ce meſme Mongus qu'il depeignoit ici comme un heretique, comme un uſurpateur, [c] comme un enfant de tenebres, comme un heretique & un adultere [qui vouloit uſurper une Egliſe du vivant du legitime paſteur.] [a] Liberat appelle cette lettre une epiſtre ſynodique. [b] Il y proteſte que l'Empereur & luy n'omettoient rien de tout ce qui ſe pouvoit faire pour maintenir la diſcipline de l'Egliſe. Conc.t.4.p. 1080. &c. Liber.c.17.p 110. [a] p. 110. [b] Conc.t.4.p. 1080.e.

Simplice répondit à cette lettre le 13 mars de cette année, & p.1022.a.b.

témoigna une extreme joie de ce que Dieu avoit exaucé les prieres que les Prelats luy avoient adreſſées avec tant de perſeverance, & avoit delivré l'Egliſe d'Alexandrie par une victoire ſi glorieuſe. 'Enſuite de cette lettre d'Acace, le S. Siege condamna Mongus, '& il fut écraſé par la ſentence d'un Concile [ou de Rome, ou d'Alexandrie.]Simplice prie Acace par la meſme lettre, d'avertir Salofacial de ne plus reciter le nom de Dioſcore à l'autel. 'Mais comme nous avons dit, Salofacial s'eſtoit déja corrigé de cette faute; & il en demanda meſme pardon au Pape par les deputez & les lettres qu'il luy envoya enſuite de ſon rétabliſſement, 'ſelon l'ancienne coutume des Egliſes.

'Ces deputez eſtoient Iſaïe Eveſque[a] de Naucrate, ſi c'eſt celui dont il eſt parlé en l'an 457. [b] Nil Preſtre, & Martyre Diacre d'Alexandrie. 'Salofacial ſe plaignit par eux à Simplice de ce que Mongus eſtoit encore à Alexandrie, & y excitoit meſme des troubles; le priant d'écrire à l'Empereur, pour obtenir qu'on le releguaſt bien loin de là, 'de le remercier en meſme temps de ce qu'il l'avoit rétabli dans ſa dignité, [d] & d'en écrire encore à Acace. [e] Il paroiſt qu'il envoyoit auſſi au Pape ſa profeſſion de foy, où il ne manquoit pas de ſe declarer pour le Concile de Calcedoine. 'Il y parloit de Mongus avec beaucoup plus de force que Acace n'avoit fait.

Il ſe rencontra alors heureuſement que Pierre Comte [ou Intendant]de la Princeſſe Placidie, [fille de Valentinien III, & veuve d'Olybre,]eſtoit à Rome ſur le point de s'en retourner en Orient. 'Simplice menagea l'occaſion d'une perſonne ſi ſure, [f] & écrivit par luy à Zenon & à Acace, "pour les remercier de ce qu'ils avoient déja fait pour l'Egliſe d'Alexandrie, & les exhorter à achever ſa delivrance, 'en banniſſant Mongus bien loin de là. Ces deux lettres ne ſont point datées. 'Mais elles ont precedé de peu celles du 17 & du 23 Octobre. 'Il cite dans celle à Acace celle du 13 mars. 'Il y dit que l'état preſent de l'Egliſe, fait voir ce que peut une foy conſtante jointe à la priere & aux veilles. 'Il prie Acace de preſenter une lettre à Zenon, [g] & de l'appuyer de tout ſon pouvoir, afin d'en obtenir une loy generale pour le banniſſement de tous les heretiques. 'Il ſouhaitoit que Mongus & les autres heretiques uſurpateurs de l'epiſcopat, fuſſent bannis hors des bornes meſmes de l'Empire.

Salofacial avoit envoyé au Pape, la requeſte que diverſes perſonnes luy avoient adreſſée, pour demander à eſtre receuës dans la communion de l'Egliſe, & il témoignoit eſtre fort porté à leur accorder

478.

p.1084.a|1218.e. p.1083.d. p.1029.b.c. p.1031.a. p.1030.e|1031.a p.1030.e|1081.c. a p.897.a. b p.1030.e. cp.1081.c|Liber c.16.p.107. Conc.t.4.p. 1030.a. d p.1031.a.c. e p.1052.b. p.1214.b. p.1031.a. p.1022.d. p.1031.a. c. f c|1029.e. Note 11. &c. p.1032.e|1033.c p.1032.e. d. p.1032.b. g b.c. p1032.d. Ibid.

accorder ce qu'ils demandoient. Simplice en parle à Acace, & juge auſſi qu'il faut accorder à ces perſonnes ce qu'elles demandent. 'Il prie Acace de luy répondre par la premiere occaſion, ou lorſque ſon Internonce reviendroit. [Ainſi il paroiſt que Simplice avoit envoyé quelqu'un de ſa part à Conſtantinople.] 'Il écrivit encore peu aprés ſur le meſme ſujet à Zenon,[a] & à Acace, qu'il preſſe toujours de ſolliciter cette affaire,[b] & de luy mander ce qu'il aura fait. 'Ces deux lettres ſont datées l'une du 23 d'octobre, & la derniere du 17, [quoiqu'apparemment elles aient eſté écrites en meſme temps.]

d.
e.
[a] p.1032.c.d.
[b] e.
b.c.

ARTICLE XVI.

Zenon travaille pour l'Egliſe d'Alexandrie: Douceur de Salofacial.

[ZENON témoignoit beaucoup d'affection pour Salofacial.] 'Ce Prelat aprés ſon rétabliſſement, l'envoya remercier par Gennade d'Hermopole ſon parent, accompagné de quelques Eccleſiaſtiques [d'Alexandrie,] entre leſquels eſtoit le Preſtre Jean Talaïa, [dont nous aurons beaucoup à parler dans la ſuite.] 'Il lia dans ce voyage une amitié particuliere avec Illus Maiſtre des Offices, [alors fort puiſſant à la Cour.] 'Gennade demeura à Conſtantinople en qualité de Legat de Salofacial, [quoique cet emploi convienne peu à un Eveſque. Mais S. Leon en avoit déjà donné l'exemple en la perſonne de Julien de Cos.]

Liber.c.16.p. 106.107.
p.107.
Ibid.

'Talaïa s'en retourna à Alexandrie, [& apporta apparemment] 'la lettre que Zenon écrivit à Salofacial fort peu aprés le rétabliſſement de cet Eveſque, par laquelle il témoignoit ſe rejouir beaucoup de ce que Dieu avoit pris ſoin de la foy Catholique, en rendant à l'Egliſe d'Alexandrie ſon veritable Prelat. 'Outre cela il écrivit diverſes lettres menaçantes aux Eccleſiaſtiques, aux moines, & aux ſeculiers qui refuſoient de communiquer avec Salofacial.

Ibid.
Conc.t.4.p. 1052.a.
p.1081.c.

'Il en adreſſa une à tous les Eveſques & à tout le Clergé de l'Egypte, où mélant les reprimendes & les conjurations, il ordonnoit comme un Prince vraiement Catholique, que ceux qui dans deux mois ne ſe deſiſteroient pas de ce qu'ils avoient oſé entreprendre contre les Canons, contre l'Egliſe de Dieu, & contre la foy Catholique, & qui ne rentreroient pas par une digne penitence dans la communion du bienheureux Timothée, dont ils avoient eſté aſſez malheureux de ſe ſeparer, que ceux là, dis-je,

p.1055.b.c.1050 b.c.

ſeroient non ſeulement depouillez des charges & des dignitez qu'ils poſſedoient, mais encore qu'ils ſeroient bannis de la ville d'Alexandrie, & meſme de toute l'Egypte ; parce, diſoit-il, qu'il ſeroit injuſte que des gents qui ſe ſont ſeparez de l'Egliſe repanduë par toute la terre euſſent des Eveſques ou portaſſent aucun titre eccleſiaſtique. 478.

p.1050.b|1055.c 'Il en écrivit une ſemblable "aux laïques d'Alexandrie, [ce qui comprend les moines,] pour les punir auſſi de l'exil, s'ils ne ſe Note 12.

p 1052.c. réuniſſoient à l'Egliſe dans deux mois. Car il eſtoit juſtement indigné contr'eux, à cauſe des ſeditions qu'ils excitoient [fort ſouvent.]

c.d. 'Il ordonna encore, [ou plutoſt il pria] Salofacial, de recevoir à ſa communion ceux qui avoient eſté ordonnez ou par Mongus qui s'eſtoit intrus contre l'ordre des loix dans l'epiſcopat, ou par Elure; mais non pas de les recevoir à l'exercice de leurs Ordres, 'par où "il reconnoiſſoit que les ordinations de l'un & de

p.1052.c. *recaſſavit.*

p.1052.d. l'autre avoient eſté tout à fait nulles. 'Pour ceux d'entr'eux qui refuſeroient de ſe réunir, il les menaçoit de peines encore plus

d.e. rudes que les autres.

'Cependant il n'ordonna rien en particulier contre Mongus. Il eſt vray qu'on pouvoit aiſément juger qu'il eſtoit compris dans

p.1181.d|1125.b. l'ordre general de bannir tous ſes ſectateurs. 'Et neanmoins il demeura [dans Alexandrie,] quelques ſollicitations que Simplice fiſt auprés d'Acace & de Zenon durant environ trois ans, afin qu'on le releguaſt autrepart: & jamais on ne luy fit de réponſe ſur ce

p.1132.d. point. 'On negligea peut-eſtre de le chaſſer luy & les autres chefs des Eutychiens, ne croyant pas que ce fuſt une choſe de conſequence. Mais nous verrons bien-toſt les malheurs funeſtes qui en arriverent dans Antioche, [enſuite à Alexandrie, & enfin dans toute l'Egliſe.

La douceur de Salofacial contribua peut eſtre à cette faute.]

Liber.c.16.p. 107.108 'Car il fit paroiſtre tant de douceur durant ſon epiſcopat, que ceux meſmes de ſa communion l'accuſoient devant l'Empereur d'eſtre trop bon & trop doux envers les heretiques. L'Empereur luy écrivit de ne point ſouffrir que les heretiques tinſſent des aſſemblées, ou celebraſſent le batteſme: mais il continua toujours d'agir avec ſa douceur ordinaire. Ce gouvernement doux & paiſible luy gagna l'affection de tous les Alexandrins: & ils luy diſoient hautement & dans les egliſes & dans les ruës, qu'ils l'aimoient, encore qu'ils ne communiquaſſent pas avec luy.

ARTICLE XVII.

Acace fait encore condamner le Foullon & Jean d'Antioche par Simplice : S. Eſtienne eſt fait Eveſque d'Antioche, & eſt tué par les Eutychiens.

PEu de temps aprés qu'Acace eut écrit à Simplice touchant Pierre Mongus [au commencement de cette année,] il luy écrivit encore touchant Pierre [le Foullon] & Jean, qui ſe diſoient tous deux Eveſques d'Antioche, & luy en faiſoit toute l'hiſtoire. Conc.t.4.p. 1082.a.

V.§12. Il luy en avoit écrit dés l'année precedente, [a]lorſque Jean avoit déja chaſſé le Foullon, & s'eſtoit emparé de ſon ſiege. [b]Mais Jean ne jouit que trois mois du fruit de ſon uſurpation, ayant eſté chaſſé au bout de ce temps. [c]On croit qu'Acace fit quelque procedure contre le Foullon & contre Jean dans un Concile. [a] Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il écrivit une ſeconde fois contr'eux à Simplice, luy manda toute l'hiſtoire du premier dés ſon origine, l'aſſura, que l'un & l'autre avoit eſté condanné par deux fois : ſuppliant le Pape, au cas qu'ils euſſent recours à luy, de ne daigner pas ſeulement les voir, & s'ils en avoient déja obtenu quelque grace, de la retracter, & de ne les recevoir pas meſme à la penitence. a p.1042.a.b. Thphn.p.107.b Nphr.chr. Evag.n.p.174.c.d. a Conc.t.4.p. 1082.a.b.c. 1123.c. 1223.c. Liber. c.18.p.123.

[d]Simplice avoit fait dés l'année precedente à l'égard de Jean ce qu'Acace demandoit, [b]& il le fit encore [en celle-ci] à l'égard de Mongus, les declarant l'un & l'autre indignes du nom meſme de Chrétiens. [e]Ce fut apparement [1]dans un Concile. [c]Il y eut un ordre [de l'Empereur,] pour mener le Foullon en exil à Pityonte. Mais [en chemin] il s'echapa de ſes gardes, & ſe refugia dans l'egliſe de Saint Theodore à Eucaïtes, [d'où il revint peut-eſtre à Antioche,] [f]puiſque Simplice dit que les troubles qui arriverent depuis dans cette egliſe, venoient de ce qu'on n'avoit pas banni les chefs des heretiques hors de l'Empire, comme il l'avoit demandé : [ou bien il faut dire qu'il ne fut banni que l'année ſuivante aprés le meurtre de Saint Eſtienne.] [g]Et c'eſt ce qu'a cru M. Valois. Conc.t.4 p. 1042.b. b p.1135.c. e. c Thphn p.107. d. Conc.t.4.p. 1033.c.d. Evag.n.p.175. a.b.c.

[h]Aprés la depoſition de Jean, Eſtienne fut fait Eveſque d'Antioche [i]par le Concile d'Orient. [d]C'eſtoit un homme de bien, [e]un predicateur de la vraie foy; [& la grace du martyre que Dieu luy accorda, & qui fait que l'Egliſe l'honore le 25 d'avril, en eſt une preuve. Il fut fait Eveſque ſelon ce que nous avons dit, dans les Thphn.p.107.d Conc.t.4.p. 1151.c. d Thphn.p.107 d. e Conc.t.4.p. 1032.d.

1. ſi on lit *apud eam*, comme le ſens y porte naturellement, & non pas *apud eum*.

premiers mois de cette année. Il eprouva auſſi-toſt aprés la fureur 478.
Thphn.p.108.b. des heretiques.] [c]Car les partiſans de Pierre le Foullon le voulu-
c]Conc.t.4.p. rent faire paſſer pour Neſtorien. Ils l'en accuſerent devant l'Em-
1152.a, pereur meſme, & obtinrent de luy qu'il fiſt tenir un Concile de l'Orient à Laodicée [en Syrie.] Le Concile examina cette affaire: Mais comme Eſtienne n'avoit pour accuſateurs que des athées & des heretiques, le Concile le declara innocent; & le rétablit dans ſon ſiege, ſelon les termes de ceux qui raportent cette hiſ-
Thphn.p.108. toire. Theophane raporte cela à la 4.e année de Zenon, & à la
b.c. premiere indiction, [a]c'eſt à dire à l'an 478.
a Boll.25.apr. p.462.c.

L'AN DE JESUS CHRIST 479.

[Le decret du Concile de Laodicée en faveur d'Eſtienne, n'arreſta pas long-temps les Eutychiens. L'envie qui les bru-
Thphn.p.110.c. loit, anima leur fureur contre luy.] [d]Ils l'attaquerent dans l'e-
Evag.l.3.c.10. gliſe de Saint Barlaam Martyr: [e]& dans le ſaint Battiſtere où il
p.342.b. eſtoit, [b]au pié des autels, ils le maſſacrerent [c]& le tuerent avec
b Conc.t.4.p. des roſeaux pointus comme des traits. [d]Ils trainerent enſuite ſon
1032.d. corps, & le jetterent dans la riviere d'Oronte. [e] Evagre attribuë
c Evag.l.3.c.10. ce maſſacre aux enfans des Antiochiens. Je penſe que ce n'eſt
p.342.b]Thphn qu'une periphraſe pour dire les Antiochiens meſmes. [f] Je ne voy
p.110.c. que Nicephore qui parle d'enfans dans les meſmes termes. [g] Il
d Conc.t.4.p. paroiſt que cela ſe fit dans une ſedition. [h]S. Eſtienne ne gouverna
1152.b]Thphn. qu'un an. Baronius l'a mis dans le martyrologe au 25 d'avril [Au-
p.110.c. tant qu'on en peut juger par la ſuite, il eſt mort un peu plutoſt.]
e Eva.p.342.b. [i] Le Synodique luy avoit déja donné le titre de Martyr. [k]On pre-
f Nphr.l.15.c. tend avoir à Veniſe des reliques d'un Saint Eſtienne Eveſque
28.p.634.b. d'Antioche.
g Conc.p.1032. c.
h Enty.t.2.p. 111]Nphr.chr.
i Conc.p.1152.b.
k Boll.25.apr. p.463.f.

[l]Zenon punit la mort d'Eſtienne, [m]& ordonna, pour venger
l Conc.p.1032.b l'injure de Dieu, que ceux qui avoient eu part à ce ſacrilege, pe-
m c. riroient par les ſupplices dont ils eſtoient dignes. [n] Simplice l'en
n b.c. loua beaucoup, & ſe rejouit d'avoir trouvé dans ce Prince, l'eſ-
prit d'un tres fidele Prelat, [o]& une devotion vraiement Chré- &c.
tienne. [Je ne ſçay s'il avoit quelque bonne raiſon pour en parler de la ſorte. Mais S. Auguſtin eſtoit perſuadé qu'en ces rencontres, la douceur eſt infiniment plus utile à l'Egliſe, que la rigueur: Il remarque que d'autres avant luy, avoient eſté dans le meſme ſentiment: Et il témoigne eſtre preſt de faire & de ſouffrir tout, pour empeſcher qu'on ne mélaſt le ſang des perſecuteurs avec celui des Martyrs.]

ARTICLE XVIII.

Acace ordonne un ſecond Eſtienne pour Antioche : Simplice le tolere.

'LE meurtre de S. Eſtienne fit que les [Orthodoxes] d'Antioche, demanderent qu'on leur ordonnaſt un Eveſque à Conſtantinople, 'pour appaiſer les ſeditions [des heretiques] de leur ville, qui pourroient craindre davantage un Eveſque choiſi [avec la participation de l'Empereur.] 'Et d'ailleurs ces heretiques auroient peut-eſtre empeſché par leurs ſeditions qu'on n'euſt à Antioche un Eveſque Catholique [*Il n'y avait pas encore 30 ans que Maxime d'Antioche avoit eſté ordonné par Anatole de Conſtantinople.*] Zenon entra dans cette penſée, [a]& commanda à Acace d'en ordonner un

V. S. Leon §

[b]Acace, [par l'eſprit duquel ce Prince agiſſoit,] pretendit avoir differé long-temps de faire cette ordination, depeur qu'il ne ſemblaſt l'avoir deſirée. 'Enfin neanmoins il ne put refuſer ce qu'un Empereur luy demandoit, pour des raiſons ſi importantes. 'Ainſi il ordonna à Conſtantinople, [c]par la volonté de l'Empereur, [d]un ſecond Eſtienne, [e]ce qui a produit de la confuſion dans l'hiſtoire. Mais il faut ſans difficulté preferer les lettres du Pape Simplice à tout le reſte. [f]Cet [Eſtienne] eſtoit extremement celebre pour ſon merite ; & l'Egliſe d'Antioche euſt eu tout à fait lieu de ſe rejouir de l'avoir pour Eveſque, s'il euſt eſté ordonné à Antioche, ſelon l'ancienne coutume.

'Zenon & Acace écrivirent au Pape, pour luy dire les raiſons qui avoient obligé de paſſer pardeſſus cette coutume, & Zenon proteſtoit que ce n'eſtoit que par une pure neceſſité, & pour cette fois ſeulement, promettant avec une eſpece de ſerment, qu'à l'avenir les Eveſques d'Antioche ſeroient elus & ordonnez par les Eveſques provinciaux [de la premiere Syrie,] & par le Concile d'Orient, [lorſqu'il y auroit de la difficulté. Car je ne penſe pas qu'on l'aſſemblaſt toujours pour ordonner les Eveſques d'Antioche.]

'Il ſemble que Simplice ait appris par ces lettres de Zenon & d'Acace, ce qui eſtoit arrivé à Antioche: Et il en fut touché de douleur, [d'autant plus] 'qu'il voyoit que cela n'eſtoit arrivé que parcequ'on avoit negligé de bannir les heretiques, comme il l'avoit tant demandé. 'Ce fut ce qu'il témoigna avec liberté à l'un & à l'autre dans les réponſes qu'il leur fit. 'Et il conjure Zenon

Conc.t.4.p. 1032.c.
'Conc.t.4.p. 1032.a.
'p.1032.a.
'p.1033.c.
'p.1032.a.
'p.1032.c.
[c]Thphn.p.110. c.
[d]Euty.p.m. Nphr.chr.
[e]Bar.479.§13.
[f]Conc.t.4.p. 1032.a.b.
b.c.
c.
'c.d.
Ibid.
'p.1032.c.

de faire au moins, aprés une ſi funeſte experience, ce qu'on euſt dû faire par prudence pour la prevenir. 479.

p.1032. Il ne put pas refuſer d'approuver qu'Acace euſt ordonné l'Eveſque d'Antioche, puiſqu'on pretendoit que cela eſtoit neceſſaire pour la paix de cette Egliſe. p.1032.a. Mais il ſupplia fort l'Empereur de ſe ſouvenir de la promeſſe, ou plutoſt du ſerment qu'il faiſoit, Ibid. que ce n'eſtoit que pour cette ſeule fois, & il recommande à Acace de faire en ſorte qu'il ne ſoit plus obligé de faire des choſes qui euſſent beſoin d'excuſes. p.1032.b. La lettre à Zenon eſt datée du 22 de juin: l'autre eſt ſans date. [Nous ne ſavons rien de l'epiſcopat de ce ſecond Eſtienne.] p.1032.a|Bar. 479§13. Il gouverna environ trois ans, puiſque Calcedoine luy avoit ſuccedé un peu avant le mois de juillet 482. [Nous ne trouvons rien pour l'hiſtoire de l'Egliſe d'Orient en 480, & 481.]

ARTICLE XIX.

Calandion ſuccede à Eſtienne d'antioche, fait raporter les reliques de Saint Euſtathe.

L'AN DE JESUS CHRIST 482.

Bar.482.§2. L'EGLISE d'Orient perdit en un meſme temps deux de ſes Patriarches, [Eſtienne] d'Antioche, & Timothée [Salofacial] d'Alexandrie, [qui moururent tous deux "ſur la fin de l'année precedente ou au commencement de celle-ci. Ainſi Eſtienne ne peut avoir gouverné que deux ans & quelques mois, & Salofacial, environ 21 an & demi "depuis l'an 460.] Note 13. V.S.Leon

§12|Evag.l.3.c. 10.p.342.c| Thphn.p.110.c| Nphr.chr| Euty.p.111. "Conc.t.4.p. 1032.c. On convient que Calandion fut le ſucceſſeur d'Eſtienne. "Il y eut quelque neceſſité qui empeſcha de mander d'abord ſon election au Pape. Il la luy manda neanmoins luy meſme quelque temps aprés, en luy faiſant excuſe de ce delai: & ſon Concile la fit avec luy. Anaſtaſe Eveſque d'Orient fut envoyé porter ces

c. lettres. [Il paſſa par Conſtantinople,] & Acace luy donna des lettres pour le Pape, qui regardoient apparemment le meſme

c. ſujet. Le Pape receut ſans peine les excuſes de Calandion, dont

p.1032.a. il avoit appris dés auparavant la verité. Et il manda à Acace qu'il recevoit ce Prelat pour ſon Collegue, & l'admetroit dans le ſein

a. & la communion du ſaint Siege. Cette lettre "eſt datée du 15 de juillet. Mais elle eſt plutoſt du 13 de juin. [Nous n'avons point les lettres qu'il en écrivit ſans doute à Calandion meſme & au Concile d'Orient. V. la note 13.

*Note 14 Lorſqu'Eſtienne mourut, il ſemble que *Calandion fuſt à Conſtantinople, ſoit comme Nonce & Agent de l'Egliſe d'Antioche, ſoit en quelque autre qualité, & que Zenon l'ait envoyé à Antioche, en témoignant qu'il ſouhaitoit qu'on l'en fiſt Eveſque. Car on peut donner aſſez naturellement ce ſens à ces paroles de Candide,] Que comme l'impie Pierre [le Foullon] troubloit [par ſes emiſſaires,] les Egliſes de l'Orient, Zenon envoya Calandion pour eſtre Eveſque d'Antioche. Cand.p.19.b.

[Calandion s'attacha toujours au parti des Orthodoxes contre les Eutychiens,] 'juſqu'à ce qu'il merita enfin par ſon zele Liber.c.18.p. 125.126.

V.§ 44. "d'eſtre deposé" & relegué dans le deſert d'Oaſis. [a]Il vouloit que tous ceux qui s'adreſſoient à luy, anathematizaſſent Timothée [Elure] & la Circulaire de Baſiliſque. 'Xenaïa, depuis ſi celebre par ſon impieté, commença dés ce temps-ci à troubler l'Egliſe. Calandion le chaſſa de quelques bourgs d'autour d'Antioche qu'il infectoit. [a] Evag.L3.c.10 p.342.c. Thphn.p.115.c.

'Comme Pierre le Foullon avoit ajouté ces mots au Triſagion: *Qui avez ſouffert pour nous*, comme ſi toutes les trois perſonnes divines euſſent enduré la mort; Calandion, pour détruire ce ſens, y ajouta ces autres paroles: *Chriſt noſtre Roy*, afin qu'au moins la mort de la Croix ne ſe puſt raporter qu'à J.C. ſeul, [ne pouvant peut-eſtre pas abolir tout à fait l'addition de Pierre,] 'qui eſtoit embraſſée par les Catholiques meſmes dans la Syrie. Thdr.L.p.566. bJn.p.169.1.c.d. p hot.c.228.p. 773 Sur.n.jun. p.173.§26.

V.§ 49. [b]Le Foullon oſta "depuis ce que Calandion avoit ajouté. [b] Thphn.p.115 c.

[Calandion rendit encore ſon epiſcopat celebre par la tranſla-

V.ſontitre. §tion des reliques de "S. Euſtathe, l'un des plus ſaints & des plus celebres de ſes predeceſſeurs. Ce Saint eſtoit mort aſſez probablement l'an 337 au pluſtard, à Philippes en Macedoine, où les calomnies des Ariens l'avoient fait releguer par Conſtantin, & ſon corps y eſtoit demeuré juſqu'à ce temps-ci.] 'Mais Calandion ayant demandé à Zenon la permiſſion de le tranſporter à Antioche, il fit recueillir ſes reliques à Philippes, & les fit apporter avec tout l'honneur. Tout le peuple d'Antioche alla ſix lieuës loin audevant & les receut avec toute ſorte de reſpect. 'On remarque que cette tranſlation réunit au corps de l'Egliſe les Euſtathiens, [c'eſt à dire les derniers reſtes de ce parti, les autres s'eſtant réunis dés auparavant à diverſes fois. Cette tranſlation ne ſe peut mettre qu'en cette année, Calandion s'eſtant bien-toſt brouillé auprés d'Acace.] Thdr.L.l.2.p. 557.d Vict. Tun Thpho.p. 114.c.d. Thdr.L Thpho

ARTICLE XX.

Salofacial meurt: Jean Talaïa s'unit à Illus, neglige Acace.

'TIMOTHE'E Salofacial Eveſque d'Alexandrie mourut; comme nous avons dit, "vers le meſme temps qu'Eſtienne V. la note. 23.
predeceſſeur de Calandion. 'Les Papes Simplice & Felix l'appellent *De ſainte memoire*. 'Il fut enterré dans une egliſe [a] entre les Eveſques Catholiques, [b]Mongus uſurpateur de ſon ſiege, qui le qualifioit quelquefois ſon ſaint & bienheureux pere, [c]oſta ſon nom des diptyques, [d]& fit deterrer ſon corps pour le jetter hors de la ville en un lieu deſert; [e]ce qu'on luy reprocha comme un crime enorme. [f]Et il avoue luy meſme que c'euſt eſté une choſe condannée de Dieu & des hommes, s'il l'euſt faite. [g]Cependant il n'oſe dire abſolument qu'il ne l'ait pas faite, [h]& les preuves en ſont trop fortes pour en douter. 'Salofacial mourut "en paix. *ſine moleſtia*

[Mais ſa mort jetta ſon Egliſe dans un trouble & une guerre effroyable que 40 années ne purent pas appaiſer, & dont on peut dire que les effets funeſtes durent encore.

'Nous avons parlé ci-deſſus de Jean Talaïa Preſtre & œconome de l'Egliſe d'Alexandrie.] 'La Chronique orientale l'appelle Jean Duinaſade. D'abord il avoit eſté œconome [k]de l'egliſe "de Saint Jean Battiſte [à Alexandrie.] [l]Enſuite il entra dans l'Ordre de Tabenne, où il fut fait Preſtre, [m]d'où vient qu'on le ſurnomme quelquefois *de Tabenne*. [n]Lorſque Salofacial 'l'envoya à Conſtantinople [l'an 478] il s'y lia d'amitié avec Illus, [alors tout puiſſant à la Cour.] [o]Quand il fut revenu à Alexandrie, Salofacial le chargea de nouveau de l'œconomat de toutes les egliſes [de la ville.] [p]Il ſe conduiſit aſſez bien dans cette charge; & eſtoit d'ailleurs Orthodoxe dans ſa foy, [q]& défenſeur de la veritable doctrine. 'On le qualifie auſſi un homme ſage; [Mais il eſt faſcheux que ceux meſme qu'on ne peut dire] [r]avoir eu aucune paſſion contre luy, avouent que comme il avoit la diſpoſition des affaires & des biens de toutes les egliſes d'Alexandrie, il envoyoit ſouvent de riches preſens à Illus. Il negligeoit au contraire beaucoup l'amitié d'Acace, & de Gennade Eveſque d'Hermopole, parent de Salofacial & ſon Nonce à Conſtantinople. [Nous allons voir les malheurs que cauſa un ſi leger commencement.]

'Salofacial ſe voyant à l'extremité de ſa vie, écrivit à l'Empereur, '& luy deputa 'Talaïa, [t]par le conſeil de quelques perſonnes, pour

Conc.t.4.p. 1032.a.
a]037.b]073.c Vict.Tun.an. 480.
a Liber.c.18. p.123.
b Evag.l.3.c.17 p.348.c.
c Liber.p.123] Vict.T.
d Ibid]Thdr.L. p.566.a.
e Conc.p.1072.c
f Evag.p.348.c
g n.p.86.2.d.
h p.87.1.b.
Liber.c.16.p. 108.
p.107.
Chr.ori.p.119.
Liber.c.16.p. 107.
k Evag.l.3.c.32 p.343.a.
l Liber.c.16.p. 107.
m Thphn.p.110.
d]Eva.n.p.84.1.
a.b]Vict.T.
n Liber.c.16. p.107.
o p.107]Thphn. p.110.d.
p Liber.c.17.p. 110.
q Thphn.p. 110.d.
r d.
s Liber.c.16.p. 107.
Conc.p.1052.c.
p.1081.d]Evag. l.3.c.21.p.343.b
t Evag.p.343.a

Note 15.
V.§16.

'pour le prier de donner ordre que s'il venoit à mourir, on luy donnaſt un ſucceſſeur Catholique, qui fuſt ordonné par les Ca- Conc.t.4.p. 1081.d.
Note 16. tholiques, '& que les [Catholiques] d'Alexandrie "euſſent la li- Evag.l.3.c.12.p
berté de choiſir qui ils voudroient [ſans en pouvoir eſtre empeſ- 343.b.
chez par la faction des Eutychiens.] L'Empereur ſuivant en cela Conc.t.4.p.
[les regles &] le mouvement de l'Eſprit de Dieu, eut ſoin de 1050.c.d.1055.
mander que ſi Dieu appelloit à luy Salofacial', on luy donnaſt un e.1205.d.
ſucceſſeur tiré du corps des Clercs miniſtres de l'Egliſe Catho-
lique, reconnu pour eſtre attaché à la foy orthodoxe, & qui fuſt
ordonné par les Eveſques Catholiques. 'Il deſtina meſme une le- p.1055.c.
gion, pour prendre ſoigneuſement garde [que les Eutychiens
n'entrepriſent rien], ni du vivant de Salofacial, ni quand Dieu
auroit diſpoſé de luy.

ARTICLE XXI.

Talaïa eſt élevé ſur le ſiege d'Alexandrie, qu'il avoit promis de ne point briguer.

'ZENON écrivit tant à Salofacial meſme, qu'au Clergé d'A- Conc.t.4.p.
lexandrie, au ſujet de l'election d'un Patriarche. [Et c'eſt 1050.c.1081.d.
la derniere action qu'il ait faite pour l'Egliſe.] 'Il donnoit dans p.1081.d.
ſes lettres de grands eloges à Talaïa; de ſorte que preſque tous
les Alexandrins regardoient déja ce Preſtre, comme preſt à
monter ſur le throne patriarcal, [n'y ayant pas à douter que dans
l'election, on ne conſideraſt beaucoup l'eſtime que l'Empereur
témoignoit faire de luy. Cependant je ne ſçay pas comment cela
ſe peut accorder avec ce que] Zacarie hiſtorien [Eutychien] a Evag.l.3.c.12.p
écrit, Que Zenon ayant decouvert durant le ſejour que Talaïa 343.a.b.
fit alors à ſa Cour, qu'il s'y preparoit des voies pour monter au
patriarcat d'Alexandrie, il ne le laiſſa point retourner qu'aprés
luy avoir fait faire ſerment, que jamais il ne rechercheroit cette
dignité.

[Il ſeroit aiſé de rejetter le temoignage d'un Eutychien, s'il eſtoit ſeul. Mais il eſt appuyé par celui des Papes, qui nous aſſurent que] 'lorſque Talaïa fut monté, comme nous allons voir, à Conc.t.4.p.
l'epiſcopat, Zenon l'accuſa de parjure,[a] & de luy avoir manqué 1032.c.
de parole à luy meſme. [b] Et Liberat dit encore plus nettement, [a] p.1169.1170.b
qu'il l'accuſoit d'avoir uſurpé le ſiege d'Alexandrie, contre le [b] 1201.c.
ſerment qu'il avoit fait à Conſtantinople. [c] Evagre cite meſme [b] Liber.c.17.p.
d'une lettre de Zenon au Pape, & comme les propres termes de 112.
[c] Evag.l.3.c.20.
p.350.c.

ce Prince, Que Talaïa avoit tort de troubler l'Egliſe, pour ſe faire Eveſque d'Alexandrie, aprés avoir fait ſerment de ne jamais monter ſur le throne de cette Egliſe; qu'ainſi il avoit violé ſon ſerment, & s'eſtoit rendu coupable du plus grand des ſacrileges. 482.

[Il y a donc bien de l'apparence que Talaïa avoit effectivement juré, non pas de ne jamais accepter l'epiſcopat d'Alexandrie, comme l'écrivoit Zenon dans la chaleur de la diſpute; mais de ne le point briguer, puiſque c'eſt à quoy s'eſt reduit Zacarie l'Eutychien; & puiſque non-obſtant cette lettre de Zenon, les Papes n'ont pas laiſſé de ſoûtenir que Talaïa avoit eſté elu legitimement, & luy ont donné le titre de Saint: [ce qui ne ſe pouvoit pas, s'il avoit fait ſerment de ne jamais accepter l'Epiſcopat.]

Conc.t.4.p. 1082.a.

p.1032.c. 'On pretendoit que ce ſerment s'eſtoit fait avec la participation d'Acace.

Evag.l.3.c.12.p 343.c. a c.20.p.351.b. Liber.c.17.p. 110. 'Peu aprés que Talaïa fut revenu de Conſtantinople, Salofacial mourut, & Talaïa luy ſucceda [a] d'une maniere toute canonique, 'ayant eſté [elu &] ordonné par un grand nombre d'Eveſques, par les Eccleſiaſtiques, & par les Eveſques de la communion Catholique, qui connoiſſoient, dit Liberat, ſa foy & ſa ſage conduite, '& qui le croyoient orné de toutes les qualitez neceſſaires à un Prelat.

Conc.p.1032.b. Euty.t.2.p.107. 'Le Preſet qu'Eutyque appelle Ebn Guſtus, y contribua auſſi.

Conc.p.1032.b Thdr.L.p.566. a.b. 'Cette election ſe fit par un conſentement unanime des fideles, & ſans aucun trouble, 'quoiqu'il ſemble, ſelon Theodore le Lecteur, qu'auſſi-toſt aprés la mort de Salofacial, & avant l'election de Talaïa, Mongus ait voulu ſe faire recevoir pour Eveſque, ait eu aſſez de credit pour deterrer deſlors le corps de Salofacial, & aſſez de temerité pour ſe declarer de nouveau ennemi du Concile de Calcedoine; & que cela ait attiré ſur ſa teſte une nouvelle condamnation [par le Concile meſme qui elut Talaïa.

Euty.t.2.p.107 Chr.ori.p.119 Talaïa peut avoir eſté elu vers le mois d'avril.] 'Car on marque qu'il gouverna ſix mois, [juſqu'à ce qu'il fut obligé de s'enfuir pour ceder à Mongus.] 'Et il y a quelque lieu de croire que Mongus fut inthronizé le 24 octobre de cette année.

ARTICLE XXII.

Talaïa écrit à Acace ſur ſa promotion: La lettre n'eſt pas rendüe: Acace ſe pique; irrite Zenon contre luy:

'C'ESTOIT alors la coûtume que les nouveaux Eveſques des premiers ſieges de l'Egliſe, mandaſſent leur election aux Patriarches, [afin d'en obtenir une eſpece de confirmation, & des lettres de communion,] 'quoique ſans cela ils ne laiſſaſſent pas d'eſtre Eveſques. 'Talaïa ſatisfit à ce devoir à l'égard du Pape Simplice, par une lettre ſynodique, qu'Iſidore Preſtre, & Pierre Diacre apporterent de ſa part, peut-eſtre ſur la fin de juin, [avec un autre] qui eſtoit au nom de beaucoup d'Eveſques d'Egypte, [qui avoient aſſiſté à l'ordination de Talaïa,] & de preſque tout le Clergé d'Alexandrie. 'Il adreſſa de meſme une Synodique à Calandion d'Antioche. Liber.n.p.117. Conc.t.4.p. 1081.e. 4 e. p.1037.a.b. a.b. Liber.c.18.p. 119.

'Talaïa en écrivit auſſi une à Acace: mais au lieu de la luy envoyer directement, il l'envoya par un courier public à Illus, à qui il donna avis de ſon ordination, comme à ſon ami particulier, afin qu'il fiſt pour luy tout ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre: ordonnant au courier de ne rien faire que par ſon ordre. 'Il chargea le meſme courier d'une lettre pour l'Empereur, '& meſme de celle qui eſtoit pour Calandion. 'Il faiſoit tout cela dans la penſée qu'Illus eſtoit à Conſtantinople [ou à Nicée:] Mais V. Zenon§ dans ce temps là meſme, Zenon l'avoit envoyé "à Antioche [en qualité de General de l'Orient.] 'Le courier ne l'ayant donc point trouvé à Conſtantinople, le vint chercher à Antioche, emportant avec luy les lettres qu'il avoit pour l'Empereur & pour Acace. 'Ainſi Calandion receut la lettre qui eſtoit pour luy: [ce qui eſtoit en quelque ſorte approuver & ratifier ſon ordination.] c.17.p.110.111. p.111. c.18.p.119. p.111. Ibid. c.18.p.119.

'Mais Acace ayant appris que Talaïa eſtoit Eveſque, & n'en recevant point de lettres, il le trouva fort mauvais, [& fit pour s'en venger, des maux infinis à l'Egliſe & à luy meſme. Luy & Gennade d'Hermopole, avoient ſans doute eſté déja piquez de ce que Talaïa avoit ſemblé les negliger, & ne s'appuyer que d'Illus.] 'Ils ſe joignirent donc enſemble, pour animer Zenon contre luy, & luy faire perdre l'epiſcopat. Acace pouvoit tout ſur Zenon, & la faveur d'Illus n'eſtoit propre qu'à perdre ceux Ibid.§ qu'il aimoit, dans l'eſprit du Prince, "qui craignoit alors au- c.17.p.111. p.111.

tant ce Miniſtre, qu'il l'avoit autrefois aimé.

p.111. 'Acace & Gennade commencerent donc à luy repreſenter qu'il ſeroit dangereux pour l'Egliſe d'Alexandrie, d'avoir Talaïa pour Eveſque; qu'il avoit porté Salofacial à mettre le nom de Dioſcore dans les diptyques, qu'il avoit meſme eu la penſée de c.18.p.119. quitter l'Egliſe, 'qu'il n'aimoit pas le Concile de Calcedoine, & que s'il faiſoit paroiſtre le contraire, ce n'eſtoit que par hypocriſie. Euty.t.2.p.107. 'Eutyque le traite auſſi d'Eutychien.[a] Acace n'oublia pas ſans a Conc.t.4.p. doute de relever le violement qu'on pretendoit qu'il avoit fait 1032.c|1169. 2.70|1201.c. d'un ſerment & d'une parole donnée à l'Empereur meſme [de ne point briguer le patriarcat d'Alexandrie.

Il paroiſt que ce fut ce pretendu crime dont on fit le plus de p.1205.c|1207.a bruit, & qu'on n'oſa porter à Rome que celui-là.] 'Car Gelaſe ſoûtient que quel que fuſt Talaïa, c'eſtoit au moins un Catholique, & un homme à qui on n'avoit jamais fait aucun reproche p.1169.d. touchant ſa foy & ſa communion. 'Pour ce qui eſt du parjure, il ſoûtient qu'il n'en avoit jamais eſté ni convaincu, ni meſme ac- p.1201.c.d. cuſé dans les formes, '& qu'Acace n'ayant point voulu ſoûtenir l'accuſation qu'il avoit formée contre luy, avoit fait voir qu'il Eva.l.3.c.12.p. n'avoit point de preuve pour le convaincre. 'Que s'il avoit ſeule- 343.b. ment promis de ne point rechercher le patriarcat, qui eſt tout ce qu'en dit l'hiſtorien Eutychien, [il a pu l'accepter aprés ce ſerment meſme, pourvu qu'il ne l'euſt point brigué:] Car pour ce que Zacarie ajoute, qu'il donna de l'argent pour ſe faire elire, [Zenon n'euſt pas manqué de joindre le crime de la ſimonie à celui du parjure, ni le Pape Simplice d'en parler, ſi on l'en euſt ſoupçoné alors.]

ARTICLE XXIII.

Zenon pouſſé par Acace, veut chaſſer Talaïa, & mettre Mongus en ſa place; Il en écrit à Simplice, qui s'y oppoſe inutilement.

Bar.482.§25. 'IL falloit que le demon de l'orgueil & de la vengeance poſſedaſt déja le cœur d'Acace, pour le rendre comme luy, l'accuſateur de ſon frere. [Mais aprés ce premier pas, il luy en fit faire un autre bien plus dangereux. Nous avons vu ci-deſſus, ce que c'eſtoit que Pierre Mongus, combien il eſtoit digne de l'horreur de toute l'Egliſe, & combien Acace meſme avoit travaillé pour le faire deteſter par Rome & par l'Occident. Mais voulant depoſſeder Talaïa de l'epiſcopat, il falloit luy oppoſer un hom-

me capable de ſoûtenir cette injuſtice. Et c'eſt ce qu'il trouvoit en Mongus, qui ſe pretendant depuis quelque temps Eveſque d'Alexandrie, n'avoit beſoin ni d'election, ni de Concile, ni d'autres formalitez embaraſſantes, mais ſeulement d'avoir la Cour favorable à ſon uſurpation. Zenon eſtoit trop engagé d'honneur à combatre les Eutychiens, pour les pouvoir tout d'un coup favoriſer ouvertement. Mais Mongus n'eſtoit pas ſi attaché à ſon hereſie, qu'il ne le fuſt encore davantage à ſes intereſts. Un patriarcat d'Alexandrie, meritoit bien dans l'eſprit d'un fourbe ambitieux, qu'il diſſimulaſt un peu ſes ſentimens.]

Il avoit à Conſtantinople quelques partiſans; qui ne contribuerent pas peu à perſuader à l'Empereur les crimes pretendus de Talaïa, y employant tout enſemble la fourberie & l'argent, [& qui ne manquerent pas d'aſſurer Acace de la diſpoſition où eſtoit leur maiſtre, de bien ſeconder ſes intentions. Ainſi Acace ſe ſervant d'un pretexte qui a toujours cauſé les plus grands biens & les plus grands maux de l'Egliſe; repreſenta à Zenon, combien il eſtoit faſcheux de voir Alexandrie toujours diviſée par les Eutychiens & les Catholiques.] Que Mongus pouvoit faire ceſſer ce mal, & réunir tous les cœurs, parcequ'il eſtoit fort aimé du peuple; Qu'il avoit eſté quelque temps dans l'erreur; mais qu'il promettoit de ſuivre à l'avenir les definitions de la vraie foy. Liber.c.17.RI. Thphn.p.112.b. Liber.c.17.p.H Conc.t.4.p. 1302.d.

Zenon n'eût pas de peine à ſe tendre à ces raiſons apparentes, ſans conſiderer ni que Mongus eſtoit encore alors hors de la communion de l'Egliſe, demandé [ou plutoſt reconnu] pour Eveſque par ceux qui faiſoient profeſſion de l'hereſie; ni que quand meſme il auroit voulu ſincerement ſe réunir à l'Egliſe, il n'auroit pu y eſperer aprés tant de fautes dont il eſtoit coupable, que le pardon aprés la penitence canonique; & non le comble des dignitez [dont elle honore les vertus eminentes, & dont ſes Canons excluent les penitens & les heretiques.] Il écrivit au Pape Simplice, tant contre Talaïa, qu'il accuſoit d'eſtre coupable de parjure, que pour luy témoigner la penſée où il eſtoit, qu'il falloit faire Mongus Eveſque d'Alexandrie. Il envoya cette lettre par Urane Souſaïde, [a] par des deputez, dit Simplice, fideles à ſes deſſeins, & adroits pour en procurer l'execution. c.d. c.d.[1081.e.Eva. l.3.c.15.p.347.a] Conc.t.4.p. 1081.e. [a] p.1032.a.

[Pour Acace, aprés avoir engagé ſon Prince dans cette demarche honteuſe, s'il aima mieux ne point écrire au Pape, [que de luy faire une propoſition ſi indigne d'eſtre ecoutée.] Simplice écrivant à Acace ſur Calandion, [peut-eſtre le 13 de juin,] luy té- a. p.1032.a.

moigna qu'il ſavoit déja que l'Egliſe d'Alexandrie eſtoit dans un grand trouble depuis la mort de Salofacial, & que les heretiques taſchoient de s'en rendre les maiſtres. Il le pria de luy en mander des nouvelles, & d'empeſcher que l'Empereur ne fuſt ſurpris par les heretiques. p.1302.b.c. Il receut [enſuite] les lettres de Talaïa & de ſon Concile: & il eſtoit preſt de confirmer l'ordination de Talaïa, [en luy envoyant des lettres de communion,] lorſque les lettres de l'Empereur arriverent,

c.d|1081.e. Comme ces lettres accuſoient Talaïa de parjure, il ne voulut point ſe haſter de confirmer ſon epiſcopat: mais il ne put p.1032. ſouffrir qu'on parlaſt de mettre Mongus en ſa place. p.1032.1033. Il en écrivit le 15 de juillet une lettre tres forte à Acace, où il témoigne eſtre fort ſurpris & fort affligé de ce qu'il ne luy écrivoit point ſur une affaire ſi importante, comme vous y eſtes, luy dit-il, ſi fort engagé & par l'amitié qui nous unit, & par le ſoin que voſtre charge vous oblige de prendre de ce qui regarde la foy & la verité. p.1032.a.b. Il le prie neanmoins comme une perſonne qu'il ne ſoupçonnoit encore de rien, de travailler ſans ceſſe à maintenir l'Empereur dans la défenſe de la verité, & à luy mander ce qu'il apprendroit, & meſme ce qu'il jugeroit ſe devoir faire, afin de multiplier le talent qui luy avoit eſté confié en étendant ſes ſoins ſur toute l'Egliſe.

e|1096.c. Il écrivit auſſi alors à l'Empereur par Urane, [a] & le conjura par a p.1052.c.d. ce qu'il y a de plus ſacré, de ne point ſouffrir que l'Egliſe d'Alexandrie fuſt ſeparée de la doctrine & de la communion de Saint Marc. [Nous n'avons plus cette lettre. Elle donnoit ſans doute à p.1032.1033. Zenon plus d'eloges qu'il ne meritoit, j'auſſi-bien que celle à Aca- p.1081.1082. ce. Mais comme il ne pouvoit pas conſentir à ce qu'il demandoit p.1052.c. pour Mongus, ce Prince ne laiſſa pas de s'en tenir offenſé, & ne luy fit point de réponſe.

p.1032.1033. Acace ne ſe mit pas non plus fort en peine de luy répondre, quoiqu'il ne manquaſt pas d'occaſions. De ſorte que Simplice luy en écrivit encore le 6 de novembre, une lettre courte, mais forte, où il proteſte que les efforts que l'on faiſoit contre l'Egliſe d'Alexandrie, ne luy laiſſoient prendre aucun repos, dans la vuë du conte qu'il en devoit rendre à J. C, & dans le ſujet qu'ils avoient tous deux de craindre qu'on ne les accuſaſt d'avoir livré au demon, ceux qu'ils n'auroient pas empeſché de s'y livrer. &c.

p.1032.a. [b] Cette lettre fut portée par un nommé Reſtitute. [b] Simplice euſt b p.1052.d. volontiers reiteré ſes inſtances auprés de Zenon. Mais il en fut empeſché par une longue maladie qui l'emporta enfin l'année ſuivante.

ARTICLE XXIV.

Zenon ſollicité par Acace pour Mongus, fait ſon Henotique.

[DURANT que Simplice travailloit pour la paix de l'Egliſe, Acace achevoit de la ruiner, en pretendant unir J.C. avec Belial.] Mongus avoit envoyé à Conſtantinople, quelques perſonnes de ſon parti, [a]dont l'Abbé Amon eſtoit chef, [b]comme pour travailler à la réunion des Egliſes. Acace les receut avec joie, les preſenta à l'Empereur, & par le moyen des partiſans de Mongus, il perſuada à ce Prince de faire l'écrit celebre appellé l'Henotique, c'eſt à dire un formulaire dreſſé pour réunir tous ceux qui eſtoient hors de l'Egliſe. Car Zenon le dreſſa dans cette vuë [qu'Acace luy inſpiroit.] [b]Cet Henotique eſt une lettre adreſſée au nom de Zenon, [c]aux Eveſques, aux Clercs, aux moines, & aux peuples de l'Egypte & de la Libye. [c]Mais elle ne parle qu'à ceux qui eſtoient ſeparez de l'Egliſe, [d]c'eſt à dire aux Acephales ou Demi-Eutychiens.

Note 17.

Liber.c.17.p. 112.
[a] c.18.p.120.
[b] c.17.p.112.
Leont.ſect.5.p 512.
[c] Liber.c.17.p 113. Eva.l.3.c.14 p.344.b.
[d] Eva.p.346.b.
[e] Fac.l.12.c.4.p 548.549.

Zenon après y avoir proteſté de ſon zele pour la foy, & des peines qu'il avoit priſes pour réunir tous les Chrétiens dans une meſme foy & une meſme communion; dit que des Abbez, des Ermites, & d'autres perſonnes venerables, l'avoient encore ſupplié de faire de nouveaux efforts pour cela. [Je penſe que ce pouvoient bien eſtre les deputez de Mongus.] Il declare enſuite au nom de toutes les Egliſes, [qui ne l'en avouoient nullement,] qu'il n'y avoit point d'autre ſymbole ni d'autre definition de foy receué ou à recevoir que celle des Peres de Nicée, confirmée par ceux de Conſtantinople; Que ſi quelqu'un en recevoit une autre, il le regardoit comme ſeparé [& ennemi de l'Egliſe. On pouvoit dire en un veritable ſens que l'Egliſe ne recevoit point d'autre ſymbole que celui de Nicée. Mais on ne pouvoit pas dire qu'elle ne receuſt point d'autre definition de foy, ſans rejetter celle du Concile de Calcedoine.] Neanmoins Zenon rejette encore plus ouvertement ce Concile, [e] lorſqu'il a la temerité de prononcer anatheme à quiconque tiendra ou aura tenu rien de plus que ce qui eſt dans ſon Henotique, en quelque temps & en quelque lieu que ce ſoit, ſoit à Calcedoine, ſoit en quelque autre Concile.

Evag.p.344.
p.344.345.
p.345.b.c|345.a.
Leont.ſect.5.p 512.a.b.
[f] Eva.l.3.c.14.p 346.b.

Cependant en meſme temps qu'il rejette toute definition de foy hors celle de Nicée, il reçoit les 12 chapitres de S. Cyrille. Il

p.345.d. c.

traite de Saints & de veritables diſciples des Peres de Nicée, ceux qui ſe ſont aſſemblez à Epheſe, pour condanner non ſeulement Neſtorius, mais encore ceux qui ſe ſont engagez depuis dans ſon erreur, [c'eſt à dire qu'il approuve tous les deux Conciles d'Epheſe, le faux comme le veritable.] Baſiliſque ne l'avoit fait que dans les meſmes termes. Il veut neanmoins qu'on anathematize Eutyche, & qu'on reconnoiſſe que J.C. s'eſt veritablement incarné de la Sainte Vierge mere de Dieu, ſans confuſion, réellement, & non en ſantoſme; qu'il nous eſt conſubſtantiel ſelon ſon humanité. [Mais hors l'anathéme d'Eutyche, &c. dont la pluſpart des Eutychiens ne faiſoient pas de difficulté,] il ne dit rien en cela qui ne fuſt preſque auſſi poſitivement dans la Circulaire de Baſiliſque, & ce ſont des choſes que les Catholiques & les heretiques avoüoient également. Pour les deux natures, il evite d'en dire ſeulement un mot.

c.4.p.336.a.
c.14.p.345.e] 346.b.
a p.345.d.
c.4.p.336.d] 339.b.
b Leont.ſect.5. p.512.a.
c Fac.l.12.c.4.p 550.a.
Eva.l.3.c.14.p 346.b.
d Fac.l.12.c.4.p 548.b|550.a.

C'eſt aprés avoir ainſi renverſé la foy de l'Egliſe, qu'il exhorte les Eutychiens à rentrer dans ſa communion, comme ſi la confuſion faiſoit l'unité de l'Egliſe, & qu'il falluſt y rappeller les heretiques, non pour les convertir, en leur faiſant quitter leurs erreurs, mais pour pervertir plus aiſément les Catholiques par le commerce qu'ils auroient enſemble. Voilà juſqu'où alla l'impudence & la temerité d'un Prince, qui eſtant bien eloigné de pouvoir s'acquiter de tout ce que demandoit de luy le gouvernement de ſes Etats, & n'ayant que trop de dangers à eſſuyer, & trop de conte à rendre à Dieu dans les emplois de ſa dignité; ſe chargeoit encore des choſes auſquelles ſon devoir ne l'engageoit point, uſurpoit le miniſtere des Prelats, ſans reſpecter l'ordre que Dieu a établi; ordonnoit à ſa fantaiſie de toutes choſes, ſans conſiderer s'il le falloit, mais s'il pouvoit ſe faire obeïr; parloit comme ſi la foy de toutes les Egliſes euſt dependu de ſa volonté, & qu'il ne fuſt pas permis d'avoir une autre croyance que celle du Prince. Il ſe voyoit ſans doute approuvé par des laſches ou des ambitieux, & par ceux là il jugeoit des autres, auſquels il ne pouvoit pas faire changer de ſentimens, bien qu'il puſt leur oſter la liberté de parler. Il s'imaginoit vainement pouvoir gagner les heretiques, en ſupprimant la verité: Et au lieu que le prophete dit qu'il ne rougiſſoit pas de parler de la loy de Dieu en preſence des Rois & des Princes, cet Empereur avoit honte, [& craignoit] de dire la verité en preſence de ſes ſujets. Et ſon mepris pour Dieu meritoit bien que la juſtice divine luy fiſt redouter ſes ſujets, puiſqu'il ne vouloit pas eſtre ſoumis à ſon ordre.

p.548.c.
p.551.b.c.
p.548.c. e a.
p.550.b.
p.552.b.c.
p.550.a.

[II

[Il ſe vit dans la ſuite bien eloigné de ce qu'il avoit pretendu : Car nous verrons que ſon Henotique forma un effroyable ſchiſme entre les Orthodoxes, & ne fit enfin qu'augmenter les diviſions meſmes des heretiques.] 'On croit que les loüanges de ſes flateurs, l'engagerent dans cette malheureuſe entrepriſe. Ils luy diſoient, ſelon leur maniere accoutumée, qu'il ſurpaſſoit tous ſes predeceſſeurs en ſageſſe & en religion, & qu'il n'y avoit jamais eu, & n'y avoit point encore alors d'Eveſque qui luy puſt eſtre comparé. Ils eſtoient meſmes aſſez impies, pour luy dire que la foy Catholique eſtoit uniquement fondée ſur luy, & ne pourroit ſubſiſter aprés luy. Aſſez ſimple & aſſez peu religieux pour les croire, il s'imagina que cette rare ſageſſe qu'aucun, hors ſes flateurs, ne vit en luy, luy feroit trouver le moyen de rappeller tout le monde à l'unité : en quoy depuis tant de temps perſonne n'avoit pu réuſſir. p.552.a.

[Le principal de ces flateurs, comme nous avons vu, fut Acace.] 'On l'a accuſé d'avoir non ſeulement conſeillé à Zenon de faire cet Henotique, [a]mais de l'avoir compoſé & dicté luy meſme. [b]Forbeſius n'excuſe pas, mais loüe Acace d'avoir fait faire cet Henotique, comme d'une condeſcendance ſage & prudente, à cauſe des troubles qui dechiroient alors l'Egliſe. [Hors la paſſion de cet homme contre l'Egliſe Romaine, je ne voy rien qui l'ait pu porter à un ſentiment ſi abſurde. Il n'y euſt point eu de trouble dans l'Egliſe, ſi on euſt mis un Eveſque Catholique à Alexandrie : Et quand il euſt fallu uſer de quelque condeſcendance, ce n'eſtoit pas juſqu'à abandonner le Concile de Calcedoine, pour ne pas dire juſqu'à l'anathematizer, & à autoriſer le faux Concile d'Epheſe.] Liber.c.17.p. 112[Eva.l.3.c. 13.p.343.d] Thphn.p.112.b. a Thphn.p.112. b. b Forb l.3.c.11.§ 5.10.p.108.109.

'Victor de Tunes en a ſans doute mieux jugé, lorſqu'il a dit ſur cette année meſme, que Zenon enivré de l'erreur Eutychienne, avoit par ſon Henotique, mis Acace au nombre de ceux qui condannoient le Concile de Calcedoine ; qu'il s'eſtoit ſouillé par leur communion, & avoit abandonné comme eux la foy Catholique. 'Evagre, s'il n'y a point de faute dans ſon texte, aſſure auſſi que Zenon ne pouvoit admettre le Concile de Calcedoine. [c] Il ne laiſſoit pas depuis d'écrire à Rome, qu'il recevoit, auſſi-bien que Mongus, & toutes les Egliſes [de l'Orient,] le tres ſaint Concile de Calcedoine, puiſque ce Concile avoit ſuivi la foy de Nicée, que l'on ſignoit en ſignant ſon Henotique. 'On remarque que la verſion de l'Henotique qui eſt dans Liberat, eſt tres mauvaiſe, & pour le latin & pour le ſens. Vict.T.an.482. Eva.l.3.c.22.p. 353.a. c c.20.p.350.d. Liber.n.p.118.

ARTICLE XXV.

Acace communique avec Mongus, & l'établit Eveſque d'Alexandrie.

L'HENOTIQUE eſtant fait, Acace obtint de Zenon que Jean Talaïa ſeroit chaſſé du ſiege d'Alexandrie, comme parjure, & Mongus rétabli en ſa place, aprés neanmoins qu'il auroit receu l'Henotique, & à condition qu'il adreſſeroit des epiſtres ſynodiques [& de communion] à Acace meſme, au Pape Simplice, & aux autres principaux Eveſques, & qu'il recevroit à ſa communion, ceux de la communion de S. Protere & de Salofacial, [à qui on faiſoit regarder comme une grace, la choſe qu'ils devoient le plus abhorrer,] & qui les mettoit hors de la communion de l'Egliſe Catholique. [a] Acace fit donner par écrit les ordres neceſſaires pour cela, de la part de l'Empereur à Apollone Prefet d'Egypte, & à Pergame, que l'on envoyoit alors en la meſme province en qualité de Duc [& de General des troupes.] Je penſe que ce Pergame pouvoit eſtre le frere de S. Jean le Silentieux. NOTE 18.

Liber.c.17.p. 112|Evag.l.3.c 12.p.343.c.

Liber.c.18.p. 120.Evag.l.3. c.12.p.343.c.

Conc.t.4 p. 1071.d.

a Evag.l.3.c.13. p.343.d|Liber. c.17.p.112.

Sur.13.may,p. 188.§3.

[Acace ſe haſta en meſme temps de conſommer ſon iniquité,] & ſans attendre que Mongus euſt accompli les conditions qu'on luy demandoit, il ſe contenta de la promeſſe qu'il avoit faite [par ſes deputez] d'embraſſer l'union [& la communion Catholique:] & ſur cela il permit qu'on recitaſt ſon nom dans les diptyques, comme s'il euſt déja eſté en poſſeſſion du throne d'Alexandrie, fit declarer aux Eccleſiaſtiques & aux laïques de ſon parti, qu'ils recevoient l'Henotique, & en meſme temps il les admit à ſa communion, quoy qu'ils fuſſent Eutychiens. S'il en faut croire Theophane, il écrivit meſme à ceux d'Alexandrie, de recevoir Mongus [pour Eveſque,] & de chaſſer Jean. Il ne faiſoit neanmoins reciter le nom de Mongus qu'en ſecret, juſqu'à ce qu'il eut rendu les Legats meſme du Pape complices de ſa prevarication.

Liber.c.17.p. 112.

Thphn.p.112.b.

Evag.l.3.c.20. p.351.a.

L'Abbé Amon, avec les autres deputez de Mongus, & [le Duc] Pergame, eſtant arrivez à Alexandrie avec les ordres de l'Empereur, ils les montrerent à Mongus, qui promit d'y ſatisfaire, de ſigner l'Henotique, ce qu'il fit effectivement, [b] & de ne point anathematizer le Concile de Calcedoine [autrement qu'il l'eſtoit par l'Henotique meſme.] [c] Il fut donc inthronizé par tout le monde, [d] receut à ſa communion ceux qui luy avoient apporté

Liber.c.18.p. 120|Evag.l.3.c. 13.p.343.d.

Eva.l.3.c.20.p. 350.d.

b Thdr.L.p. 566 b.

c Liber.c.18.p. 102.

d c.17.p.112.

l'Henotique, [a]& ceux qui avoient eſté dans la communion de S. Protere [& de Saloſacial,] [a]leſquels ſouillerent ainſi leur foy, en ſe livrant à un uſurpateur & un heretique. [b]Cela ſe fit dans une aſſemblée publique & ſolennelle, aprés que tout le monde eut receu l'Henotique, dont Mongus fit enſuite publiquement la lecture, dans un diſcours qu'il avoit compoſé pour cela. [c]Selon qu'on marque le temps de ſa mort, il peut avoir eſté inthronizé le dimanche 24 d'octobre.

Evag.l.3.c.13 p 344.a. a Conc.t.4.p. 1072.d. b Evag.l.3.c. 13.p.344.a. Chr.or.p.119.

[c]C'eſt ainſi que Mongus devint en quelque maniere Eveſque d'Alexandrie, [c]ou plutoſt qu'il s'empara de cette Egliſe & la tint captive. [d]Il uſa de ſon pouvoir pour chaſſer les Eveſques & les Eccleſiaſtiques Orthodoxes, & pour en ordonner d'autres qui fuſſent plus ſelon ſon eſprit, [c'eſt à dire qui fuſſent heretiques.] [e]Et il employa toutes ſortes de violences contre les Orthodoxes. [f]Beaucoup d'Eveſques & d'Eccleſiaſtiques Catholiques, allerent à Conſtantinople [penſant y trouver quelque appui,] & avertirent Acace de tous ces deſordres. Mais ils n'y receurent de luy que des rebuts & de mauvais traitemens, & trouverent qu'il ſoûtenoit Mongus en toutes choſes. [g]De ſorte qu'ils ſouffrirent à Conſtantinople une perſecution tres cruelle. [Ce fut alors ou peu aprés] [h]que Mongus viola la ſepulture de Saloſacial & le fit deterrer; [i]qu'il oſta des diptyques le nom de cet Eveſque & de Saint Protere ſon predeceſſeur, [quoiqu'il communiquaſt avec ceux qui avoient eſté dans leur communion;] & qu'il mit en leur place les noms de Dioſcore & d'Elure, [de quoy l'Henotique, qui ne touchoit point à ces deux impies, luy laiſſoit la liberté.]

c Conc.t.4.p. 1202.c. c p.1072.d.c. d d.e Liber.c. 18.p.126. e Evag.l.3.c.21. p. 351.b. f b Conc.t.4.p. 1072.c. g Liber.c.18.p. 126. h Conc.t.4.p. 1072.c. i Liber.c.18.p. 123 Vict.T.

[k]Il ne manqua point dés qu'il fut ordonné, d'écrire à Acace une lettre ſynodique [de communion.] [l]Il en écrivit une ſemblable au Pape Simplice, témoignant qu'il vouloit entrer dans ſa communion, & dans celle du ſaint Concile. [Je ne ſçay ſi c'eſt du Concile de leur patriarcat, ou de celui de Calcedoine.] [m]Acace receut ſa ſynodique, & luy en écrivit une pareille, liant ainſi une communion entiere, avec un homme qui avoit toujours fait une profeſſion ouverte de l'hereſie, & qui continua encore depuis, comme nous verrons dans la ſuite: outre que tant d'autres crimes dont il eſtoit coupable, par l'aveu d'Acace meſme, le rendoient à jamais incapable de l'epiſcopat, & qu'enfin s'il falloit lever les anathemes que toute l'Egliſe avoit prononcez contre luy, ils ne le pouvoient eſtre que par le conſentement de toute l'Egliſe, & ſurtout du Pape. Mais Acace meſme, ſur le raport &

k Liber.c.17.p. 112. l c.18.p.122. m c.17.p.112.

les inſtances duquel Simplice avoit condanné Mongus, crut de- 482.
voir violer en ſa faveur toutes les loix de l'Egliſe, ſans en avertir ſeulement le Pape, 'ſans examen, ſans Concile, [a] & ſans que [preſque] perſonne oſaſt ouvrir la bouche, & ſe plaindre de ce qu'on chaſſoit ſans forme, un Eveſque Catholique du ſecond ſiege de l'Egliſe pour mettre en ſa place un heretique.

Conc.t.4.p. 1217.c. a d,e.

d. 'Le Pape Gelaſe dit que cela ſe fit d'une maniere ſi irreguliere, & avec tant de violence, que ſi on s'en raportoit au jugement meſme des auteurs de ce trouble, ils ne pourroient pas s'empeſcher de ſe condanner eux meſmes, aprés qu'on leur avoit fait voir leur injuſtice dans un ſi grand jour. [Mais ni luy, ni les autres, ne nous en apprennent rien de plus particulier. Les Papes n'ont pas manqué de repreſenter fortement cette mauvaiſe conduite d'Acace, pour juſtifier la condannation que nous leur allons voir prononcer contre luy.]

ARTICLE XXVI.

De Matyre Eveſque de Jeruſalem.

[NOUS ne trouvons point ſi Mongus écrivit des ſynodiques aux autres premiers Eveſques, comme Zenon l'avoit ordonné. Il y a neanmoins bien de l'apparence qu'il le fit. Ce qui eſt certain, c'eſt que Simplice & Calandion d'Antioche, n'avoient garde d'en recevoir de ſa part. Pour Martyre 'qui eſtoit alors Eveſque de Jeruſalem depuis l'an 477, nous n'en pouvons pas parler de meſme.] 'Il eſtoit de Cappadoce. La vie de S. Euthyme raporte comment il quitta la ſolitude de Nitrie [en l'an 457,] à cauſe de la perſecution d'Elure; & ſe retira en Paleſtine ſous la conduite de ce Saint, "qui témoignoit en faire beaucoup d'eſtime, '& predit qu'il ſeroit un jour Eveſque de Jeruſalem.

V. Leon I. §3.

Boll. 20. jan. p. 317. §94. 104. 105.

&c.

95.

Ibid. §119. §110. §112. §113. Ibid.

'Martyre ſe retira depuis dans une caverne, où il baſtit enfin un grand monaſtere, 'qui porta ſon nom, & dont un nommé Paul eut aprés luy la conduite. 'Aprés la mort de S. Euthyme, à laquelle il aſſiſta [en 473.] Anaſtaſe de Jeruſalem "le pria de le venir ſouvent viſiter, '& au mois de may de la meſme année, il l'ordonna Preſtre de ſon egliſe cathedrale. Anaſtaſe eſtant mort "au commencement de l'an 478, 'Martyre luy ſucceda.

&c. V. Leon I. §3.

'L'Egliſe de Jeruſalem eſtoit alors dechirée par le ſchiſme des Eutychiens, & de Geronce. [C'eſt pourquoi Martyre ayant

481. eſſayé inutilement les autres remedes,]envoya[*l'an 480 ou 481] §113.
* Note 19. à Zenon & à Acace, Fide ſon Diacre, avec des lettres & des ordres de vive voix, pour leur repreſenter les maux que cette faction cauſoit dans ſon Egliſe,[& demander leur protection pour l'éteindre.]Fide fut arreſté par une tempeſte, durant laquelle S. §114.
Euthyme, comme le raporte ſa vie, luy dit de retourner, pour changer ſa Laure en un monaſtere, & d'aſſurer l'Eveſque Martyre, qu'il verroit bien-toſt une union entiere dans ſon Egliſe.

Fide revint, raporta la choſe à Martyre, qui conſentit au §116.
changement qu'il vouloit faire, promit d'y contribuer, & dedia §122.
ſolennellement l'egliſe de ce nouveau monaſtere, le [lundi] 7
may de l'an 484, en y mettant des reliques des ſaints Martyrs
Taraque, Probe, & Andronique. Fide fut fait peu aprés Eveſ- Ibid.
que de Dor, à trois ou quatre lieuës de Ceſarée en Paleſtine,
[ſoit par Martyre meſme, ſoit par l'Eveſque de Ceſarée.]

Ce que S. Euthyme avoit predit de la réunion des ſchiſmati- §123,124.
que, s'accomplit auſſi bien-toſt. Ils ſe ſoumirent tous à Martyre,
qui les receut avec joie, & avec une grande ſolennité dans la
V. la note 9. communion de l'Egliſe. Deux Abbez Geronce & Romain, perſeverer ent ſeuls dans le ſchiſme, & furent chaſſez du pays quelque temps aprés, 45 ans au plus depuis la mort de Sainte Melanie §74.124.
[la jeune] dont Geronce gouvernoit les monaſteres, [& ainſi vers
484.] Le monaſtere de Romain, qui eſtoit à Thecua, ou auprés, §86,124.
demeura quelque temps deſert & en ruine, juſque vers l'an 505, Sur.5.dec.p.
que les anacoretes revoltez contre Saint Sabas, y retablirent la 167.§47.
nouvelle Laure. Martyre avoit auſſi beaucoup d'affection pour p.162.§23.
S. Sabas, le reſpectoit & l'honoroit extremement.

[Ainſi tout ſemble conſpirer à nous faire regarder Martyre,
comme un homme qui a honoré l'un des premiers ſieges de l'Egliſe, par une vie & une conduite irreprochable.] Bollandus dit Boll.20.jan.p.
meſme qu'on l'honore ordinairement des titres de Bienheureux 318.n.d.
& de Saint; & il doute ſi ce n'eſt point celui que quelques anciens d||7.jan.p.80.
martyrologes marquent avec un Saint Rubence le 17 de janvier
entre les Saints de l'Orient. Baronius le qualifie auſſi un homme Bar.477.§22.
tres ſaint.

[Cependant il n'eſt pas tout à fait irreprehenſible,]puiſque Eva.l.3.c.16.
Evagre nous aſſure qu'il adreſſa une Synodique à Mongus, [pour p.347.c.
répondre ſans doute à celle qu'il en avoit receuë.] Baronius ſoû- Bar.485.§20.
tient que c'eſt une fauſſeté qu'Evagre a priſe de Zacarie l'Eutychien [Et je voudrois qu'il le puſt prouver. Mais la maniere dont
le vie de S. Euthyme parle de luy, & de ce qu'il dedia l'egliſe de

ce Saint, ne ſont pas des raiſons bien convaincantes pour cela.] 482.

Euty.t.2.p.103 'Eutyque qui l'appelle Martin, le traite de Jacobite & d'Eutychien.

[Il faut dire neanmoins que les Grecs l'ont regardé comme un]

Conc.t.5.p.9. c|113.a.d.e|140. b.e|141.a. 'Saint, ſi le monaſtere *du bienheureux Martyre*, dont quatre Religieux aſſiſterent en 536 au Concile de Conſtantinople, [a]eſt celui

a Boll.20.jan.p 318.h. de cet Eveſque, comme le croit Bollandus. [b]On met quelquefois ſeulement *de Martyre* ou *de l'Abbé Martyre*. [c]Il mourut en la 8e

b Conc.t.5.p. 36.c.e. année de ſon pontificat, ["c'eſt à dire en 486.] [d]Salluſte fut ſon V.§ 50.

c Euty.t.2.p.103| Sur.5.dec.p.162 §23|Nphr.chr| Thphn.p.119. ſucceſſeur.

d Sur.&c.

ARTICLE XXVII.

Talaïe ſe retire à Antioche, & de là à Rome : Calandion écrit contre Mongus : Acace fait un heritique Eveſque de Tyr.

Thphn.p.112.c [NOUS n'avons point vu juſqu'ici ce que Talaïa eſtoit devenu.] Theophane dit que le Clergé & le peuple [Catholique] l'exhortoient à ſe maintenir dans la poſſeſſion de ſa dignité, & promettoient de mourir pour luy plutoſt que de l'abandonner : mais que conſiderant que Mongus eſtoit pour n'epargner pas les dernieres violences contre ceux qui luy reſiſteroient, il prit un conſeil plus ſage, & aima mieux ſe retirer que de cauſer aucun trouble.

Euty.t.2.p.107 'Eutyque pretend que l'ancien Prefet qui avoit favoriſé ſon election, s'enſuit avec luy.

Eva.l.3.c.15.p. 346.d. 'Talaïa s'eſtant retiré ſecrettement d'Alexandrie, [e] avant que Pergame y fuſt arrivé, [f]& aprés avoir gouverné ſix mois ſelon

e c.13.p.343.d. f Euty.p.107. Eutyque, [g]s'en alla à Antioche pour voir Illus. Il luy raporta

g Liber.c.18.p. 120. tout ce qu'on avoit fait contre luy; & par ſon conſeil il s'adreſſa

h p.119. à Calandion, [h]qui eſtoit entré dans ſa communion. [Ce fut donc

Ibid. apparemment par le conſeil de ce Prelat,] qu'il appella un Pape, ſelon les termes de Liberat, [ſoit en luy adreſſant quelque acte d'appel, dont la memoire ſe ſoit perduë, ſoit ſeulement en ſe reſolvant de l'aller trouver pour implorer ſon ſecours contre

p.120. ceux qui l'opprimoient.] Calandion luy donna des lettres ſynodiques, par leſquelles il recommandoit ſon affaire au Pape.

Eva.l.3.c.16. p.347.b. 'Il écrivit meſme à Zenon & à Acace contre Mongus, qu'il traitoit

n.p.85.a.b. d'adultere, 'parcequ'il uſurpoit une Egliſe qui ne luy appartenoit pas, '& il luy reprochoit d'avoir anathematizé dans Alexandrie meſme le Concile de Calcedoine. [Il avoit d'ailleurs ſujet

c.16.p.347.b. luy meſme de ſe plaindre d'Acace.] 'Car avant que Talaïa fuſt

Conc.t.4.p. 1042.a.b|1072. d|1082.c|1125.c| 1442.d.e.

parti d'Orient, Acace avoit envoyé un Eveſque à l'Egliſe de Tyr, [qui eſtoit du patriarcat d'Antioche:] & cet Eveſque eſtoit ce meſme Jean [Codonat] diſciple de Pierre le Foullon, qui ayant eſté fait par luy Eveſque d'Apamée, l'avoit chaſſé du ſiege d'Antioche, pour s'en emparer luy meſme, & avoit enſuite eſté condanné & anathematizé par Acace, & à la ſollicitation d'Acace par le Pape Simplice, ſans eſperance de pouvoir jamais eſtre rétabli. C'eſt ſans doute à cauſe de ce Jean, que le Pape Symmaque diſoit depuis, qu'on ne pouvoit aſſez deplorer les malheurs des Egliſes d'Apamée & de Tyr, où l'on avoit commis les crimes les plus tragiques. p.1302.a.

[Calandion ne fut recompenſé de ſa generoſité & de ſon zele pour l'Egliſe, que par la depoſition & par l'exil: Mais cela n'arriva qu'en 485.] Theophane dit en general que les Eveſques de l'Orient écrivirent à Acace, pour ſe plaindre de ce qu'il avoit receu Mongus à ſa communion; & qu'Acace un lieu de les ecouter travailla à les contraindre de communiquer avec cet uſurpateur. V. §44. Thphn.p.113.b.

ARTICLE XXVIII.

Simplice écrit inutilement à Acace pour Talaïa: Mort de ce Pape, ſes baſtimens &c.

L'AN DE JESUS CHRIST 483.

NOTE 20. [CE fut au pluſtard dés le commencement de cette année que] Talaïa vint à Rome,[a] où il fut receu par le ſaint Siege avec l'honneur qui luy eſtoit dû,[b] & en qualité d'Eveſque Catholique. [c] Il ſe plaignit à Simplice qu'on l'avoit chaſſé de ſon ſiege, parcequ'il ſoûtenoit les dogmes de S. Leon & du Concile de Calcedoine; & qu'on avoit mis en ſa place un homme entierement oppoſé à cette doctrine.[d] Il éclaircit de plus en plus la verité de tout ce qui s'eſtoit paſſé en Orient. Et comme on luy liſoit [avec les autres pieces qui concernoient cette affaire,] la lettre qu'Acace avoit écrite [en 477,] contre Pierre le Foullon & Jean Codonat, il fit remarquer qu'Acace avoit fait depuis ce meſme Jean Eveſque de Tyr, [ce qu'il paroiſt qu'on ne ſavoit pas encore à Rome.] Il pria neanmoins Simplice de vouloir ["encore] écrire pour luy á Acace; & il n'eut pas de peine à l'obtenir d'un Pape ſi bien diſpoſé [à ne rien epargner pour l'Egliſe,] nonobſtant ſes incommoditez, à qui cette affaire donnoit d'extremes inquietu- [a] Conc.t.4 p. 1082.a|Eva.l 2. c.15.p.346.d|n. p.85.1.d. [b] Conc.p.1082 a. [b] Liber.c.18.p. 121. [c] Eva.p.346.d. [d] Conc.p.1082 a.c. NOTE 21. Liber.c.18.p. 120. Conc.p.1052.d p.1042.c.

Evag.p.346.d. des, '& à qui la preſence d'un Eveſque perſecuté, inſpiroit encore une nouvelle chaleur. 483.

[Outre le tort que la foy recevoit du rétabliſſement de Mongus, le Pape pouvoit encore trouver mauvais qu'Acace étendiſt ſon autorité juſqu'à ſe rendre l'arbitre des affaires de l'Egypte,

Conc.p.1094.a| & à donner des Eveſques aux principales Egliſes de la Syrie.] 'Les
1088.c. Papes ont pretendu que l'ambition d'étendre ſon autorité audelà de ce que les Canons luy permettoient, eſtoit la ſource de ſes

p.1215.a.b. autres fautes. 'Pluſt à Dieu, dit Gelaſe, que ce malheureux ne ſe fuſt pas engagé dans les liens de la mort eternelle, luy & pluſieurs autres avec luy. Animé d'un eſprit de vanité & d'ambition, il s'efforça d'elever ſans meſure un throne d'humilité, & il en chercha tous les moyens que ſon orgueil luy puſt ſuggerer. Tout luy parut legitime pour arriver à ce but, & il ne fit aucune difficulté de violer pour cela & de fouler aux piez les decrets inviolables des Peres. En imitant ainſi le demon auteur de l'orgueil il s'eſt precipité avec luy dans l'abiſme de la perdition, ne laiſſant à l'Egliſe & à ſes enfans humbles, fideles, & amateurs de la paix, que des ſujets de pleurer & de gemir.

On ne marque rien en particulier de ce que contenoit la lettre de Simplice à Acace.

Liber.c.18.p. [Peu de temps aprés,] 'le Pape appris qu'Acace pretendoit ne
120.121. point connoiſtre Talaïa, "& avoir pu recevoir Mongus ſa com- Note 22.
munion, ſans en avoir le conſentement de Rome, parceque l'Empereur l'avoit ainſi ordonné, pour réunir les Egliſes; mais qu'il ne l'avoi receut que ſur ce qu'il avoit ſigné l'Henotique.

p.121. 'Sur cela Simplice luy écrivit de nouveau, ſelon que le raporte Liberat, Qu'il ne pouvoit nullement agréer ces ſortes de raiſons; Qu'ayant tous deux condanné Mongus, un ſeul n'avoit pas dû lever cette condannation; Que ce n'eſtoit pas d'ailleurs aſſez à Mongus, pour eſtre admis à la communion de l'Egliſe, qu'il receuſt l'Henotique, s'il ne recevoit la definition du Concile de Calcedoine, & la lettre de S. Leon; Qu'il falloit donc neceſſairement ou qu'il perſuadaſt à Mongus, de recevoir purement [& ſans reſtriction,] le decret du Concile de Calcedoine, ou qu'il ſe ſeparaſt de ſa communion.

[Comme il y avoit peu de lieu d'eſperer qu'Acace cedaſt aux

Conc.t.4.p. remontrances du Pape,] 'aprés eſtre demeuré dans un ſi long ſi-
1096.e. lence; Talaïa ſongea à preſenter une requeſte contre luy à Sim-

Liber.c.18.p. plice. Mais durant qu'il la preparoit, '& qu'Acace deliberoit de
121. ce qu'il répondroit au meſme Pape, [ou plutoſt quel pretexte il prendroit

prendroit pour n'y pas répondre,] ce Pape mourut [a] aprés une longue maladie, [ou ſur la fin de l'année precedente, ou en celle-ci dans les premiers jours du mois de mars.] L'Egliſe honore ſolennellement ſa memoire, particulierement à Tivoli, où on pretend qu'il y a de ſes reliques. Le martyrologe Romain met ſa feſte le 2 de mars, conformément à divers anciens manuſcrits & aux additions de Bede, d'Uſuard, & d'Adon, qui luy attribuent fauſſement d'avoir condanné Acace. Il y en a d'autres qui la marquent le premier ou le 3 du meſme mois. On dit qu'il fut enterré dans l'egliſe de S. Pierre.

[a] p.121. [b] Conc.p.1052. d. Boll.2.mars.p. 138.§18. §18.

Il avoit acquis d'un Euphraiſe Acolythe, une maiſon dans Rome, qu'il laiſſa à l'Egliſe. Quelques Samaritains pretendirent long-temps depuis, que cette maiſon leur appartenoit, ſoûtenant que c'eſtoit originairement une ſynagogue [de leur ſecte.] Theodoric qui regnoit alors, manda au Comte Arigerne, de s'informer de la verité des choſes, & de rendre juſtice aux parties, ſurtout à l'Egliſe ſi elle avoit droit.

Caſd.l.3.ep.45 p.

On attribuë à Simplice d'avoir établi des Preſtres dans les egliſes de Saint Pierre, de S. Paul, & de S. Laurent, qui avoient chacun leur ſemaine, pour recevoir ceux qui demandoient la penitence, [& leur adminiſtrer ces Sacremens, ou les preparer à les recevoir de l'Eveſque.]

Bar.483.§4.5 Boll.2.mars,p. 137.§17.

Anaſtaſe dit qu'il dedia une egliſe de S. Eſtienne ſur le mont Cœlius, que l'on croit avoir eſté quelque vieux temple d'idoles; une autre egliſe du meſme Saint auprés de S. Laurent; une egliſe prés du palais de Licine, ſous le nom de Sainte Bibiene, dont le corps y repoſe, avec ceux de quelques autres Saintes, & une de S. André auprés de Sainte Marie Majeur, que Platine avoit vuë, avec une inſcription qui juſtifie qu'elle a eſté baſtie des biens & ſur le fonds qu'une perſonne avoit donnez à Dieu par teſtament, & enſuite conſacrée par Simplice. Elle eſtoit ruinée du temps de Baronius. Simplice fit faire quelque ornement au frontiſpice de l'egliſe de S. Pierre, [b] & une galerie couverte pour empeſcher la [1] pluie. Anaſtaſe marque encore ſes ordinations, & quelques vaſes d'or & d'argent qu'il avoit donnez aux Egliſes.

Boll.2.mars,p. 137.d.e. f. d. e.f. Bar.483.§5. Gruter,p.1163. n.3. [b] p.1164.n.1. Bar.483.§9.

1. Je n'entens point *Et ſacer addendo.*

ARTICLE XXIX.

Le Prefet Baſile défend d'aliener les biens de l'Egliſe ; veut avoir part à l'election du pape : S. Felix eſt elu.

Bar.483.§12. DANS un Concile tenu à Rome l'an 502 ſous Symmaque, on lut un écrit, dont on peut tirer qu'il y eut du trouble à Rome aprés la mort de Simplice. Ce trouble n'empeſcha pas qu'on ne procedaſt à l'election d'un nouveau Pape. L'election
§ 11. n'eſtoit pas encore achevée, lorſque tout le monde eſtant aſſem-
§ 12. blé dans l'egliſe de S. Pierre, c'eſt à dire le Senat, le Clergé, [& *amplitudo.*
§ 11. le peuple,] le Patrice Baſile, Prefet du Pretoire, & Lieutenant
§ 12. du Roy Odoacre, qui n'avoit point eu de part à ce qui s'eſtoit
Ibid. fait juſqu'alors, entra dans l'aſſemblée, & dit qu'il s'étonnoit
§ 11. qu'on euſt eſté ſi avant ſans luy ; Qu'outre l'intereſt general qu'ont les magiſtrats à empeſcher qu'il n'arrive de la diviſion dans les elections des Eveſques, depeur que le trouble ne paſſe de l'Egliſe à l'Etat ; on pouvoit ſe ſouvenir que le Pape Simplice l'avoit conjuré de ne point ſouffrir que quand Dieu auroit diſpoſé de ſa perſonne, on fiſt l'election de ſon ſucceſſeur ſans le con-
§ 12. ſulter. Que quand meſme Simplice euſt encore eſté vivant, il n'euſt pas eſté à propos de rien reſoudre [de conſiderable] ſans
Ibid. luy en donner part. Qu'ainſi il eſtoit à propos de proceder tout de nouveau à l'election, ſans avoir égard à ce qu'on avoit déja pu faire.

§ 13.14. Il propoſa enſuite qu'il falloit ordonner, que ni le Pape qu'on alloit elire, ni aucun de ſes ſucceſſeurs, ne pourroient rien aliener des fonds de l'Egliſe ſur peine d'anatheme pour celui qui les vendroit, & pour celui qui les acheteroit, puiſque c'eſtoit un ſacrilege, de transferer à d'autres, ce que les Fideles, en vuë du ſalut & du repos de leurs ames, avoient donné à l'Egliſe pour &c.
§ 11. les pauvres. Lorſqu'on lut cet écrit dans le Concile de Symmaque, on remarqua fort bien que les laiques taſchoient de ſe rendre maiſtre des elections des Eveſques, contre l'ordre des Canons, [qui leur permettent bien d'y prendre part, mais veulent que le Clergé & les Eveſques preſens, y aient la principale au-
Conc.t.4.p 1335.1336. torité.] On remarqua encore ſur l'ordonnance propoſée par Baſile, que ce n'eſtoit pas aux laïques à prononcer des anathemes contre les Eccleſiaſtiques, ni à ſe méler du gouvernement des biens de l'Egliſe. Qu'enfin cet écrit ne paroiſſant point ſigné, ni

autoriſé d'aucun Pape, il ne pouvoit avoir d'autorité, & qu'ainſi il n'y falloit avoir aucun égard. [Ce n'eſtoit pas qu'on ne jugeaſt la choſe bonne en ſoy.] 'Car en meſme temps Symmaque ordonna à peu prés la meſme choſe, avec l'approbation de tout le Concile. 'Ce Baſile paſſoit pour un homme de pieté. p.1337.1338. p.1336.b.

'Il eſt difficile, aprés ce que nous venons de dire, que le ſiege n'ait vacqué que cinq ou ſix jours aprés la mort de Simplice, comme le veulent les Pontificaux. Auſſi on marque que quelques manuſcrits liſent 26 jours. [Auſſi ſon ſucceſſeur aura pu eſtre ordonné ou dans les derniers jours de l'année precedente, ſi nous ſuivons Marcellin, ou en celle-ci à la fin de mars.] 'Ce ſucceſſeur fut Felix, que les Pontificaux font Romain de naiſſance, & fils d'un Preſtre de meſme nom, 'qui eſtoit Preſtre du titre de Faſciole, 'autrement de SS. Nerée & Achilée. *Ce Pape eſt le ſecond du nom de Felix, n'y ayant point d'apparence de mettre au rang des Papes, celui 'que les Ariens mirent en la place de Libere. Le Pere Labbe ne le conte point en effet, non plus que Ciaconius, Onuphre, & d'autres nouveaux, ſans parler de Saint Optat, de S. Epiphane, & de S. Auguſtin, & il nomme celui qui fut elu cette année, Felix II. [Neanmoins comme l'uſage le plus ordinaire aujourd'hui, eſt de l'appeller Felix III, nous nous conformerons á cet uſage. Pour les anciens, il eſt rare qu'ils marquent ainſi le nombre des Eveſques de meſme nom.] 'Il s'appelloit Cœlius Felix. Boll.25.feb.p. 504.§9. apr.t.1.p.34. 25.feb.p.503.§6 Ciacon.p.141.a. 42. V. les Ariens §58. Conc.t.4.p. 1074.c.

'La diſtance du temps fait croire que le Pape Felix, grand pere de l'ayeul ou de l'ayeule du grand S. Gregoire, eſt ce Felix-ci, plutoſt que celui qui fut Pape en l'an 526. [Ainſi nous ſavons qu'il a eſté marié, & a eu des enfans,] '& que c'eſt luy que Bede appelle un homme qui s'eſt acquis une grande gloire en JESUS CHRIST & dans l'Egliſe. 'Saint Gregoire nous aſſure auſſi de la gloire qu'il poſſede dans le ciel, & à laquelle il appella Sainte Tarſille. [Nous marquons d'abord ces preuves que nous avons de la ſainteté de ce Pape, afin qu'on voie que c'eſt Dieu qui luy a inſpiré cette force & cette vigueur qu'il a fait paroiſtre dans les grandes affaires de l'Egliſe.] Boll.25.feb.p. 502.§3.4. Bed.hiſt.l.2.c.1 p. Greg.dial.l.4.c 16.p.248.c.

ARTICLE XXX.

Talaïa preſente une requeſte à Felix contre Acace : Felix envoïe Vital & Miſene Legats à Conſtantinople.

Conc.t.4.p. 1042.b.c.

ENTRE les ſoins que les affaires de l'Egliſe donnoient à Felix, il n'y avoit rien qui l'inquietaſt davantage, auſſi-bien que ſon predeceſſeur, que l'état de l'Orient & de l'Egliſe d'Alexandrie. Talaïa n'ayant pas eu le temps de preſenter à Simplice la requeſte qu'il avoit preparée contre Acace, [a] la preſenta à Felix ſon ſucceſſeur [b] dans une aſſemblée publique, [ſoit dans celle meſme où Felix avoit eſté ordonné, ſoit dans quelque autre tenuë auſſi-toſt aprés.] Il s'y plaignoit de ce qu'Acace communiquoit avec Mongus, & de pluſieurs autres choſes qu'il faiſoit contre l'ordre des Canons. Et il formoit contre luy diverſes accuſations fort conſiderables.

p.1096.c. p.1097.a|1098.a.b. [a] p.1096.e. [b] p.1098.a. Eva.l.3.c.18.p.349.d.

Conc.t.4.p. 1072.d.

Le Pape crut que l'exemple de ce que ſes predeceſſeurs avoient fait pour S. Athanaſe, ne luy permettoit pas de rejetter cette requeſte. En effet, un Eveſque d'Alexandrie, qui [ſelon l'uſage ancien] eſtoit le ſecond ſiege de l'Egliſe, n'avoit point de juge plus naturel que l'Eveſque du premier ſiege, dont ni l'Eveſque de Conſtantinople, ni aucun autre, ne pouvoit refuſer de ſubir le jugement. Et Blondel meſme en tombe d'accord. [c] Car il n'eſtoit point neceſſaire d'aſſembler pour cela un Concile [œcumenique,] ſurtout Talaïa n'ayant eſté chaſſé que par violence, & non depoſé par aucun Concile. Gelaſe qui ajoute à cela que tous les Eveſques de l'Orient eſtant entrez dans la communion de Mongus, ou par Acace, ou avec Acace, [comme cela arriva peu aprés,] ils ne pouvoient pas eſtre juges d'un Eveſque de la Communion Catholique, dont ils n'eſtoient plus : Car ce Pape le pretend ainſi.

p.1201.a. Blond.prim.p.405. [c] Conc.t.4.p.1201.a. a.

Outre toutes ces raiſons, Felix voyoit que tant de lettres écrites depuis cinq ans à Acace & à l'Empereur, contre Mongus, avoient eſté inutiles, & n'avoient pu empeſcher Acace de renverſer la diſcipline de l'Egliſe ſous divers pretextes, [ce qui obligeoit de chercher des voies plus fortes pour remedier aux maux de l'Egliſe.] Ainſi aprés en avoir deliberé dans le Concile tenu dans l'egliſe de S. Pierre, [d] & avec l'Egliſe Romaine, on reſolut d'envoyer des Legats à l'Empereur, [e] tant pour luy porter la nouvelle & les lettres de l'ordination de Felix, & luy rendre de ſa

p.1082.c|Liber c.18.p.123. Conc.t.4.p.1082.d. Liber.c.18.p.124.n|Bar.483. §.18|Thphn.p.113.c. [d] Conc.t.4.p.1097.b. [e] p.1042.c|1052.b.

part les devoirs accoutumez en ces occaſions, que pour travailler auprés de luy au nom du Pape, à la conſervation de la foy & de la diſcipline de l'Egliſe, & au ſalut de ſon ame meſme & de ſon Empire.

Felix choiſit pour cela les Eveſques Vital & Miſene,[a] dont le dernier eſtoit Eveſque de Cumes dans la Campanie, & Vital l'eſtoit de Frooto dans la Marche d'Ancone ſur la riviere de meſme nom, mais qui eſt aujour d'hui toute ruinée. Il y joignit encore Felix Défenſeur de l'Egliſe [Romaine,] qu'il appelle un homme tres fidele. Silvain Preſtre accompagna auſſi les Legats à Conſtantinople, [mais il ne paroiſt point qu'il euſt de commiſſion pour cela.]

[a] p.1042.c]1052.b &c. [a] p.1082.d. Bar.483.§19. Conc.p.1053.b p.1097.a. Eva.l.3.c.21.p 351.d.

Les Legats eſtoient chargez de faire à l'Empereur, les civilitez du nouveau Pape, & de luy rendre les lettres qu'il luy écrivoit ſur ſa promotion, leſquelles ſont perduës, ſi elles eſtoient differentes de celles qu'il luy écrivit ſur les affaires de l'Egliſe, [b] comme fit Saint Leon à l'égard de l'Empereur Leon le grand.

[b] S. Leon 9

Conc.p.1053.a. b.

Mais leur principale fonction eſtoit de demander que Mongus fuſt chaſſé du throne d'Alexandrie, [b] & de la ville meſme comme heretique, [c] & que l'on maintinſt l'autorité du Concile de Calcedoine, [d] de denoncer à Acace, qu'il euſt à declarer Mongus anatheme, [e] de l'obliger de répondre à la requeſte que Talaïa avoit donnée contre luy, [f] & de demander meſme [à l'Empereur,] qu'il l'envoyaſt à Rome, pour proceder au jugement de cette affaire. [g] Il leur fut défendu de communiquer avec luy, s'il refuſoit de ſatisfaire à ce que le Pape luy demandoit. [h] Ils devoient s'acquiter de ces commiſſions, tant de vive voix, en agiſſant auprés d'Acace & de Zenon, [que ſuivant les lettres que le Pape leur donna.]

p.1072.c]Liber c.18.p.124. [b] Thphn.p.113. [c] Conc.p.1056. c. [c] Evag.l.3.c.18 p.350.a. [d] Conc.p.1082. d. [e] d. [f] Evag.l.3.c.18. p.350.a. [g] Conc.p.1025. b]Thphn.p.114. a. [h] Conc.p.1058. b]1052.c.

ARTICLE XXXI.

Felix écrit à Zenon & à Acace.

Felix avoit donné une lettre pour l'Empereur, où aprés l'avoir ſupplié de l'écouter comme un Prince Chrétien, & de croire que perſonne ne l'aimoit davantage, que ceux qui taſchoient de luy procurer une paix eterneſle avec Dieu, il ſe plaint avec douceur, de ce qu'il n'avoit point répondu à la lettre du Pape Simplice, & avec plus de force, de ce qu'il dechire l'unité de l'Egliſe dans Alexandrie, & viole cette foy qui l'avoit & éta-

Conc.t.4.p. 1053.c. c.d. d.e]1054.a.b.

1. *illum à latere noſtro*, dit-il, en parlant de Felix; & pour les Eveſques, il dit, *de collegio noſtro*.

p.1054.a. bli, & rétabli ſur le throne, luy inſinuant qu'elle pourroit bien 483.
b.c. encore l'en faire deſcendre! Permettez-moy, ô Prince, luy dit-il, «
de vous ouvrir mon cœur avec liberté, puiſqu'il n'eſt pas à pro- «
pos que je garde le ſilence : Permettez-moy, dis-je, de vous re- «
preſenter qu'il ne vous reſte plus que le nom de ce que vous «
eſtiez autrefois. Ne travaillez pas, je vous ſupplie, à vous perdre «
malgré noſtre ſollicitude pour voſtre ſalut, & à diminuer en «
nous la confiance d'offrir à Dieu nos prieres pour vous. Il faut «
chercher les moyens d'appaiſer le Seigneur, & non d'irriter ſa «
colere. Je vous en prie, je vous en ſupplie, je vous en conjure, «
parceque je crains, je fremis, & je tremble depeur que ce chan- «
gement de conduite ne faſſe, ce qu'à Dieu ne plaiſe, changer l'e- «
venement des choſes. «

c. Cette menace ſe vit preſque accomplie cette année meſme
par la revolte d'Illus. [Mais Dieu ſuſpendit encore les effets de V. Zenon §
ſa juſtice ſur ce Prince, le jugeant peut-eſtre indigne de les luy
d.e. faire ſentir en ce monde.] Felix luy repreſente enſuite ce qu'il
p.1052. avoit fait luy meſme, & en general pour la foy Catholique, & en particulier pour l'Egliſe d'Alexandrie contre Mongus meſ-
p.1052.a. me, ſurtout lorſqu'il avoit ordonné qu'aprés la mort de Saloſa-
a. cial, on luy donnaſt un ſucceſſeur Catholique. Aprés quoy il ajoute ; Dans quel deſſein donc ſouffrez-vous que cette beſte, «
laquelle vous aviez cru devoir chaſſer du troupeau de J. C, y re- «
b.c.d.e. tourne faire ravage & y mettre la deſolation ? Il prend de là oc- «
caſion d'établir l'autorité du Concile de Calcedoine, [ce qui eſtoit rejetter l'Henotique, dont neanmoins il ne dit pas un mot,
p.1052.a.b] Evag.n.p.85.x. de crainte ſans doute d'irriter ce Prince.] Il ne laiſſe pas de le
b. marquer tacitement, lorſqu'il dit que Zenon ſe plaignoit de ce que durant ces troubles, pluſieurs eſtoient morts ſans batteſme &c.
& ſans communion.

Conc.t.4.p. 1052.a. a b. Il revient enſuite à Mongus, [a] & dit nettement que de luy abandonner l'Egliſe d'Alexandrie, ſous pretexte de réunir les eſprits, ce n'eſtoit pas rétablir la paix, mais ceder la victoire aux
b]1052.a. heretiques, & faire perdre une infinité d'ames. Il finit en luy remettant encore devant les yeux la victoire qu'il avoit remportée ſur Baſiliſque, en le conjurant de ne pas imiter ce rebelle malheureux, & d'employer pour la foy Catholique, le pouvoir
Evag.n.p.80.t. 2. qu'il avoit receu de Dieu par elle. Il ne parle dans cette lettre que de l'expulſion de Mongus, ſans demander encore le réta-bliſſement de Talaia : Et on croit qu'il le faiſoit à deſſein, pour ne pas bleſſer ce Prince, qui s'eſtoit ouvertement declaré contre

luy, & qui avoit meſme alors une raiſon d'Etat de ne le vouloir pas ſouffrir à Alexandrie, à cauſe de ſon union avec Illus, ſi ce General avoit déja pris les armes contre luy, comme cela peut eſtre.

Il ne voulut pas manquer d'écrire encore une fois à Acace, & il luy témoigne meſme beaucoup de tendreſſe & d'affection. Il dit qu'il ne veut point former temerairement de mauvais ſoupçons contre ſa conduite, mais qu'il ne peut pas s'empeſcher d'avoir pour ſuſpect, ce ſilence obſtiné qu'il avoit gardé à l'égard de ſon predeceſſeur ſur une affaire auſſi importante qu'eſtoit celle d'Alexandrie; au lieu que les autres Eveſques de Conſtantinople, & luy meſme, avoient toujours accoutumé d'avertir les Papes de ce qui ſe paſſoit de conſiderable dans l'Orient, & de travailler conjointement avec eux: d'où vient ſans doute ce que dit Gelaſe, Que le ſaint Siege luy avoit commis le ſoin de toutes les Egliſes de l'Orient.

p.1042.e.f
1200.e.
a p.1290.e.
d.e.
e.
p.1209.d.

Felix luy dit meſme ces paroles conſiderables, qui ſans doute regardent tous les Eveſques; La ſeule conſideration de vos obligations devoit vous faire elever genereuſement pour maintenir la pureté de la foy Catholique, pour défendre les decrets de nos ſaints Peres, pour ſoûtenir les deciſions du Concile de Calcedoine, qui approuve entierement les definitions de celui de Nicée, & vous montrer un digne ſucceſſeur des Eveſques Catholiques de cette ville, par voſtre zele contre les ennemis qui les attaquoient. Car vous n'avez pas d'autre moyen de vous faire reconnoiſtre entre les membres du corps de J. C, qu'en ceſſant abſolument de fomenter les maux qui ſe ſont repandus dans toute la terre.

p.1042.1052.

»
»
»
»
»
»
»
»

Il luy montre dans la ſuite de ſa lettre, combien ſon honneur & ſon ſalut l'engageoient à empeſcher que Zenon ne fiſt quelque choſe contre la foy de l'Egliſe, & il luy dit nettement qu'on ſavoit aſſez le credit qu'il avoit auprés de ce Prince, & que perſonne ne pouvoit ſe perſuader qu'il euſt voulu empeſcher ce qu'il n'avoit pas empeſché. Cependant, luy dit-il, c'eſt approuver, l'erreur que de ne s'y pas oppoſer, & opprimer la verité que de ne la pas défendre. Et on peut aſſurer en effet, que quand Zenon ſe ſeroit porté de luy meſme à quelque choſe contre ſon devoir, comme il vouloit paſſer pour Catholique, il auroit pu eſtre retenu, ſoit par les remontrances d'Acace, pour qui il avoit une attache & une inclination particuliere, ſoit par celles du Pape, ſoit par celles des autres Eveſques. On écrit qu'il avoit eu aſſez de credit ſur Zenon pour le reconcilier avec l'Impera-

p.1052.1053.
p.1052.a.
a.c.
p.1206.c.
Jornand.reg.c. 47.p.655.b.c.

trice, & étoufer une jalouſie qui l'avoit porté juſqu'à vouloir 483.
faire tuer cette Princeſſe.

Conc.t.4.p. 1052,c. Felix luy marque encore dans la ſuite, qu'on l'accuſoit non ſeulement de n'avoir pas empeſché les maux que l'Egliſe ſouf-
b.c.e|1052,a.b. froit alors, mais d'en eſtre luy meſme la cauſe; & il l'exhorte avec des termes egalement pleins de tendreſſe & de force, à effacer par une conduite contraire, cette opinion que tant de raï-
p.1052,d. ſons donnoient de luy. Il luy dit que l'Egliſe triomphera toujours de ſes ennemis, en quelques perils qu'elle ſe rencontre pour un temps; que plus elle veille à ne ſe point relaſcher lorſque le monde luy eſt favorable, plus elle trouve d'avantage dans les perſecutions qu'il luy ſuſcite, & qui bien loin de l'abatre, luy ſont comme une leçon qu'elle reçoit de Dieu. Puis donc, dit-il, qu'il eſt impoſſible que ce vaiſſeau myſtique periſſe par quelque tempeſte que ce ſoit, que quiconque veut le ſubmerger dans les flots de la mer orageuſe du ſiecle, prenne garde d'eſtre jetté dehors par les pilotes qui veillent à ſa conſervation, & d'eſtre engloutí dans l'abyſme, pendant que le vaiſſeau demeurera ſain &
p.1052.a. ſauve. Il ajoute qu'en changeant une fois ce qui a eſté etabli par l'Egliſe, on ouvre la porte non ſeulement à l'hereſie Eutychien-
b. ne, mais encore à toutes les autres. Enfin il le menace fort nettement de le ſeparer de la communion de l'Egliſe, s'il ne travaille
p.1052.e. pas de tout ſon pouvoir à en empeſcher le trouble, & à maintenir le Concile de Calcedoine.

Bar.483.§18. §44. Ces deux lettres que Baronius nous a données le premier, ſont extremement pleines de fautes: mais on ne laiſſe pas d'en voir le ſens tout à fait digne d'un ſucceſſeur des Apoſtres.

ARTICLE XXXII.

Felix cite Acace: ordonne aux Legats de conſulter Cyrille Acemete.

Conc.t.4.p. 1097,2|1200, 1201. [FELIX ne parle point dans ſes lettres, de la requeſte de Talaïa contre Acace.] Mais il l'envoya ſeparément avec un acte adreſſé à Acace meſme, où il luy mande qu'il ait à ſe defendre promtement ſur cela devant [le ſiege de] S. Pierre dans l'aſ-
p.1096,d. ſemblée des Eveſques. Il y parle encore de ſon ſilence, & ſurtout de ce qu'il n'avoit point mandé à Simplice comment luy &
e. l'Empereur avoient receu les lettres que ce Pape leur avoit écrites dés le mois de juillet precedent. Cet acte porte le titre de Citation. Le Pape y parle avec autorité ſans y méler beaucoup d'adouciſſement.

A

'A cet acte il en joignoit un autre adreſſé à Zenon, qu'il qualifie *deploratione.* ſa "plainte. En effet, il s'y plaint de ce que lorſque l'Egliſe croyoit eſtre demeurée victorieuſe de ſes ennemis, & ſurtout de Mongus, par le zele que l'Empereur témoignoit pour elle, on avoit vu tout d'un coup ce meſme Mongus aſſis ſur le throne de l'Egliſe d'Alexandrie. 'Que ſi cela eſt veritable, dit-il, la crainte de Dieu m'oblige de dire librement à un Prince Chrétien, qu'il faut expier par des remedes ſalutaires, ce que l'on a fait au mepris de J.C. 'Il ajoute que la choſe retomboit particulierement ſur Acace; & que comme celui dont on diſoit que Mongus avoit uſurpé le ſiege, (car il ne veut pas le nommer,) avoit preſenté une requeſte contre cet Eveſque de Conſtantinople; les loix Eccleſiaſtiques & civiles, l'obligeoient à ſe purger promtement des choſes dont on l'accuſoit. [Il ne marque point expreſſément qu'il falloit qu'il vinſt en perſonne, comme le dit Evagre.] 'Et meſme Gelaſe reconnoiſt qu'Acace pouvoit choiſir le parti ou d'y venir, ou d'y envoyer.

p.1098.b. p.1097.1098. p.1098.a. a.b. p.1101.a.c|1102. a.

'Felix envoya auſſi à Zenon avec cet acte, une copie de la requeſte de Talaïa. 'Le titre porte qu'il fut envoyé par le decret du Concile [de Rome.] 'Les Legats en furent chargez. [a]Ils portoient encore diverſes lettres pour rendre à des Catholiques [de Conſtantinople. Aucune des pieces de leur legation n'eſt datée: c'eſt pourquoi nous ne pouvons point dire preciſément quand cela ſe fit.]

p.1098.b. p.1097.b. a|1096.c.d. a Liber.c.18.p. 124.

'Vital & Miſene partirent ſans le Défenſeur Felix, qui fut retenu par une maladie, & ne partit qu'aſſez long-temps aprés eux. 'Avant qu'ils fuſſent arrivez à Conſtantinople, Felix receut des lettres que Cyrille, "alors Abbé des Acemetes luy écrivoit, pour ſe plaindre de ce qu'on differoit ſi longtemps à agir [contre Acace,] durant qu'on bleſſoit la foy par tant d'excés. 'Felix ayant receu ces lettres, manda à Vital & à Miſene, de ne rien faire qu'ils n'euſſent conferé avec Cyrille, & qu'ils n'euſſent ſçeu de luy comment ils devoient agir. [Ce n'eſtoit pas apparemment la premiere fois que Cyrille avoit écrit à Rome.]

p.124|Conc.t.4 p.1072.d. Evag.l.3.c.19. p.350.b. V.S.Marcel Abbé. b.

'Felix envoya encore à ſes Legats pluſieurs autres memoires, & de [nouvelles] lettres, tant pour Acace, que pour Zenon, qu'il ſupplioit de maintenir le Concile de Calcedoine, & d'aſſiſter les Catholiques d'Afrique, "perſecutez par Huneric [dés l'an 482. Ces pieces furent apparemment portées par Felix le Défenſeur.] 'Mais les affaires eſtoient déja en bien mauvais état à Conſtantinople lorſqu'il partit, [comme nous allons bien-toſt voir.

c.21.p.350.c. V.S.Eugene de Cart.§ 31. Liber.c.18.p. 124.

C'eſt peut-eſtre à cette ſeconde lettre de Felix à Acace, qu'il faut raporter ce que Liberat dit que Jean Pape luy écrivit aprés le retour de Vital & de Miſene, Vous avez peché: corrigez-vous, & priez pour obtenir le pardon du paſſé. Car ces paroles ne ſe trouvent point dans la lettre que Felix écrivit dans le temps que Liberat marque: de ſorte qu'il faut avouer que cet auteur ſe trompe en cet endroit, [n'y ayant pas d'apparence que Felix en le condamnant, luy ait écrit deux diverſes lettres.] 483.

p.124.

Eva.n.p.184.1. a|2.c.

ARTICLE XXXIII.

Les Eutychiens d'Egypte ſe diviſent: Mongus condamne le Concile de Calcedoine, & ſoûtient à Acace qu'il ne l'a point fait.

[CEs excés dont Cyrille ſe plaignoit, pouvoient bien regarder Himere,] qui ayant eſté depoſé du diaconat, & meſme excommunié, avoit neanmoins eſté fait Preſtre par Acace. [Ils pouvoient encore regarder les crimes qui ſe commettoient en Egypte. Mongus n'y dominoit pas paiſiblement, comme il avoit ſans doute eſperé de faire en ſignant l'Henotique.] Comme cet acte n'anathematizoit pas formellement le Concile de Calcedoine, pour lequel les Eutychiens avoient une étrange averſion, pluſieurs d'entr'eux ſe ſeparerent de luy, & de ſa communion. [a]L'Abbé Amon meſme, qui avoit apparemment dreſſé l'Henotique avec Acace, & qui l'avoit enſuite apporté à Alexandrie, [b]joint à Jean Eveſque de Magile, & aux Abbez de la baſſe Egypte, ſe ſoulevoit contre luy: Et cela excita meſme une ſedition dans la Ceſarée, qui eſtoit la [principale] egliſe d'Alexandrie.

Conc.t.4.p. 1073.d.

Leont.ſect.5.p 512.c.

c|Eva.l.3.c.6. p.347.c.

a Liber.c.17.18 p.122.120.

c.18.p.122.

Mongus à qui il ne coutoit rien de changer de ſentimens, [ou de mentir dans les matieres où le menſonge eſt le plus horrible,] voyant que les Eutychiens l'abandonnoient de jour en jour, [c]crut que ſon intereſt l'obligeoit de dire anatheme au Concile de Calcedoine, & il le fit [ſans trembler.] [d]Il condanna auſſi avec anatheme le tome [ou la lettre] de S. Leon. [Ce fut apparemment en cette occaſion] [e]qu'il fit deterrer le corps de Salofacial, [f]& qu'il fit oſter ſon nom des diptyques & celui de S. Protere, pour y ſubſtituer celui de Dioſcore & d'Elure. [g]Quelques uns [des Orthodoxes qui s'eſtoient ſoumis à luy,] abandonnerent alors ſa communion, [h]& vinrent à Rome apporter au Pape ces triſtes nouvelles, qui ne manqua point d'en écrire à Acace, peut-eſtre

Eva.l.3.c.17.p. 347.d.

Leont.ſect.5.p 512.c.

b c|Liber.c 18. p.122|Evag.l.3 c.16.p.347.c.

c Liber.c.18.p. 122.

V.§ 29.

d Conc.t.4.p. 1073.e.

e Liber.c.18.p. 123|Vict.T.

f Liber p.122.

g p.122|Conc.t 4.p.1072.e.

par la lettre que porta le Défenſeur Felix.] 'Outre l'anatheme du Concile, quelques moines firent auſſi de grandes plaintes à Acace, de l'injure faite au corps de Salofacial. Evag.l.3.c.17.p 348.c.

'Acace fut un peu troublé quand il apprit cette conduite de Mongus, [qui le couvroit de confuſion & rompoit toutes ſes meſures] & il envoya exprés des perſonnes pour en ſavoir la verité. [Mais comme ce n'eſtoit pas proprement la verité qu'il cherchoit, il fut trompé par ce fourbe, & fut peut-eſtre bien aiſe de l'eſtre.] 'Car Mongus fit faire un acte, où diverſes perſonnes [gagnées par luy,] depoſoient qu'il n'avoient point de connoiſſance qu'il euſt jamais rien dit de ce qu'on luy impoſoit. c.16.p.347.c. d.

'Il écrit meſme une lettre à Acace; où il louë ſes travaux Apoſtoliques pour la foy, & ſurtout de ce qu'il avoit réuni l'Egliſe, en nous faiſant voir, diſoit-il, par de tres grandes preuves, que le tres ſaint & œcumenique Concile de Calcedoine, n'a rien fait de contraire à celui de Nicée, & aux 150 Peres [de Conſtantinople,] mais n'a fait que confirmer le Concile de Nicée & s'y conformer. Ainſi n'ayant rien trouvé de nouveau dans le Concile de Calcedoine, nous l'avons embraſſé tout entier, & nous y avons conformé noſtre croyance. 'Il dit pluſieurs fois la meſme choſe dans la ſuite de ſa lettre, & il prend à témoin de la ſincerité de ſes paroles, le témoignage que luy rendoient ceux de la communion de Salofacial qui eſtoient entrez dans la ſienne. c.17.p.348.a.b d.349.a. p.349.a.b.c.

'Il avoue neanmoins que la chaleur des peuples, & la legereté de quelques moines amateurs du changement, qui vouloient ſortir de l'Egliſe, & attirer les peuples aprés eux, l'avoit obligé de faire quelques diſcours pour remedier à ce mal, mais ſans bleſſer, dit-il, le ſaint Concile de Calcedoine. [Il ne s'explique pas davantage.] 'Il deſavoue dans la meſme lettre, avec ſa ſincerité ordinaire, l'injure qu'il avoit faite au corps de Salofacial. 'Il prie à la fin Acace, de faire raport de toutes ces choſes à l'Empereur, & d'obtenir de luy quelque decret contre les moines & quelques autres brouillons joints avec eux qui continuoient toujours à le troubler. c.17.p.348.d. p.349.a.b. &c.

[Ce fut ſans doute ſur cette lettre que] 'Zenon ne craignit point de répondre au Pape, que Mongus recevoit & honoroit le Concile de Calcedoine. [Acace voulut bien auſſi s'en contenter, comme on le juge par la ſuite de ſon procedé.] 'Ainſi les efforts que fit le Pape pour le ſeparer d'un homme ſi digne d'anatheme, ne firent aucun effet. 'Cependant en meſme temps que Mongus proteſtoit à Acace qu'il eſtoit dans la communion du Concile, c.20.p.350.d. Liber.c.18 p. 122. p.126.

il declaroit aux Alexandrins, qu'il y renonçoit entierement, pretendant ainſi joüer les uns & les autres, [durant qu'il eſtoit luy meſme le joüet de ces eſprits de menſonge, egalement ennemis & des la ſincerité & de la foy Catholique.] 483.

p.126. 'Ce fut par ce moyen qu'il ſe conſerva tant qu'il vécut le nom d'Eveſque: 'mais il ne put pas rappeller, comme il pretendoit, ceux qui s'eſtoient ſeparez de luy. [a]Au contraire, l'horreur qu'on eut de ſa duplicité, fit que pluſieurs Eccleſiaſtiques, moines, & laïques [Eutychiens,] abandonnerent encore ſa communion, & firent des aſſemblées à part, ſans vouloir jamais ſe réunir ni à Mongus, ni à ſes ſucceſſeurs, parcequ'ils avoient ſon nom dans leurs diptyques. 'Ce ſont ces Eutychiens ſeparez de Mongus, à qui on a donné le nom d'Acephales ou Sans-chef, parcequ'ils avoient leur communion à part, ſans eſtre ſous aucun Patriarche. 'On les a auſſi appellez Dioſcorites ["Il y avoit déja d'autres Eutychiens en Egypte, qui faiſoient une communion particuliere depuis l'an 476. Ils purent bien s'unir enſemble avec les Acephales.] V.ſ

Evag.l.3.c.17. p.349.a|Leont. ſect.5.p.512.c.d

[a]Liber.c.18. p.126.

Leont.ſect.5.p. 512.c.

Liber.c.18.p. 128.

ARTICLE XXXIV.

Les Legats du Pape ſont maltraitez; conſentent à s'unir avec Acace & Mongus; trabiſſent la verité.

L'AN DE JESUS CHRIST 484.

Bar.484.§2. 'LEs Eveſques Vital & Miſene envoyez par le Pape Felix à Conſtantinople, y arriverent cette année, ſelon Baronius. [Car on n'en ſçait point preciſément le temps.] 'Lorſqu'ils furent à Abyde [& au détroit des Dardanelles,] ils y furent arreſtez, & mis en priſon par ordre de Zenon & d'Acace, [b]comme s'ils euſſent eſté en un pays ennemi, [c]ſans que des Romains euſſent aucun égard aux privileges que le droit des gents accorde aux deputez, [d]ni que des Chrétiens qui ſe pretendoient Catholiques, reſpectaſſent la dignité du premier Eveſque de l'Egliſe qui les envoyoit, & le caractere epiſcopal de ceux qui eſtoient envoyez. [Attique avoit fait la meſme choſe contre ceux qui venoient défendre l'innocence de S. Chryſoſtome.] On leur oſta encore par force les papiers & les lettres qu'ils portoient, [ſoit pour Acace & Zenon,] ſoit pour quelques Catholiques. [e]Zenon les menaça meſme de leur oſter la vie, s'ils ne conſentoient à communiquer avec Acace & avec Mongus.

Thphn.p.113.c|Liber.c.18. p.124|Conc.t.4 p.1083.a|1072. c.

[b]Conc.t.4.p. 1082.d.

[c]p.1083.c.

[d]c.d.

p.1082.d|1072. e|Liber.c.18.p. 124|Thphn.p. 113.c.

[e]Thphn.p.113. d.

[Aux menaces] on ajouta les careſſes, les preſens, l'or, l'argent, les [promeſſes des] recompenſes, & les parjures meſmes. [a] Car Acace & Zenon leur promirent qu'ils remettroient le jugement de toute l'affaire au Pape, '& qu'ainſi ils ne luy feroient aucun prejudice de communiquer avec Acace. [b] Ils cederent enfin, & rendirent leurs adverſaires maiſtres de leur volonté, laquelle ſeule ne leur pouvoit eſtre ravie malgré eux par aucun homme.

p.114.a|Conc.p. 1201.b|1072.c. a p.1201.b.

Evag.n.p.180.2 d. b Conc.p.1082. d.

'Ils ſortirent ainſi de priſon, mais pour accompagner le triomphe d'Acace. [c] Car on les vit 'marcher publiquement avec luy, pour aller celebrer les ſaints Myſteres, [d] & non ſeulement avec luy, mais encore avec des heretiques, [e] c'eſt à dire avec les Nonces que Mongus avoit à Conſtantinople, [f] leſquels Acace "traitoit avec honneur, [g] & dont il ſe fit auſſi accompagner en cette rencontre, [h] ce que les Legats pretendoient n'avoir point ſçeu [ſe devoir faire.]

procedere.

confovere.

Liber.c.18.p. 124. c p.124|Conc p. 1072.c. d Conc.p.1072.c. e p.1083.c. f p.1072.e. g p.1072.c. h p.1125.b.

'Outre cela dans la celebration des Myſteres, où les Legats aſſiſtoient, & participoient, Mongus y fut nommé à la recitation des diptyques; & au lieu que juſqu'alors on ne l'avoit nommé que 'tout bas, on le nomma alors tout haut; & cela ſe continua depuis. 'Ainſi ils communiquerent à la vuë de tout le monde, & en la preſence des ſacrez autels, non ſeulement avec Acace, contre les ordres exprés qu'ils en avoient, "mais encore avec Mongus, 'dont ils confirmoient par là l'epiſcopat, [i] quoique ce fuſt principalement contre luy qu'on les euſt envoyez. [k] Car les heretiques ne manquerent pas de dire ſur cela, que le ſaint Siege meſme autoriſoit Mongus. Il tromperent ainſi beaucoup de perſonnes ſimples, '& troublerent, meſme celles qui avoient plus de fermeté & de lumiere.

τὸ παραβύστως

Nota 24.

Eva.l.3.c.20. 21.p.351.a.c.

Conc.p.1125.b' 1084.c.

Liber.p.124. i Conc.p.1125.b. k p.1084.e|Eva. l.3.c.21.p.351.c. d.

Conc t.4.p. 1084.e.

'Quelques Orthodoxes taſcherent d'empeſcher une action ſi honteuſe, en leur en repreſentant l'infamie par trois billets qu'ils leur adreſſerent. Ils en mirent un dans un panier d'herbes; ils en jetterent un autre devant eux, 'ou le mirent dans un livre qu'on leur envoyoit, [l] & lierent l'autre avec une corde au bout de laquelle il y avoit un crochet, qu'ils attacherent publiquement aux habits de l'un des Legats. Mais cela ne les arreſta point. [Et il eſt difficile de s'arreſter ſur le penchant d'un precipice quand on y a fait le premier pas. C'eſt ce qu'on vit dans tout le reſte de leur conduite.]

Thphn.p.114.b.

Evag.n.p.181. l.a. l Thphn.p.114. b.

'En effet, ils ne ſongerent point à s'informer de rien de tout ce qui ſe faiſoit au prejudice de la foy, & ils ne voulurent meſme parler à aucun des Orthodoxes, quoiqu'on leur demandaſt des

Evag.l.3.c.21. p.351.d.

éclairciſſemens ſur beaucoup de choſes. Ils ne ſe mirent point en peine de[faire]rendre aucune des lettres qu'ils avoient apportées, à ceux à qui elles s'adreſſoient, ou de répondre aux lettres que les Orthodoxes leur écrivoient[pour les faire reſſouvenir de leur devoir.]Ils ne voulurent donner aucune protection aux Eveſques & aux Eccleſiaſtiques Catholiques [d'Egypte] qu'Acace perſecutoit. 'En un mot, ils ne firent rien de ce qu'ils avoient ordre de faire,'& firent tout le contraire de ce qu'ils devoient.[Entre les Orthodoxes de Conſtantinople qui témoignerent alors le plus de zele, il faut mettre le Preſtre Salomon,]qu'Acace entreprit de depoſer pour plaire aux heretiques.

Conc.t.4.p. 1125.b.
p.1082.d.
p.1074.c|1084. c.
p.1085.a.

ARTICLE XXXV.

Acace & Zenon écrivent à Felix: Les Eveſques d'Egypte & les moines de Conſtantinople luy écrivent auſſi contre ſes Legats & contre Acace.

'LEs Legats de Felix acheverent de ſe condanner eux meſmes, en ſe chargeant de la lettre qu'Acace écrivit enfin à ce Pape.'Car non ſeulement il y excuſoit Mongus, mais il y faiſoit meſme ſon eloge, & luy donnoit de grandes loüanges. Il pretendoit qu'il n'eſtoit point vray qu'il euſt jamais eſté condanné.'Il y ſoûtenoit nettement ſon epiſcopat,[a]& avouoit qu'il communiquoit & avec luy, & avec ceux qui le reconnoiſſoient pour Eveſque.[b]Ainſi on ne pouvoit plus douter qu'ils ne fuſſent tous deux dans les meſmes ſentimens.

'Il s'y repandoit auſſi en injures contre Jean[Talaïa,]'[c]& n'oſoit neanmoins entreprendre de ſe défendre canoniquement devant le ſaint Siege, contre les accuſations que cet Eveſque formoit contre luy;'ce qui eſtoit en avouer la verité, & montrer ſeulement la paſſion qu'il avoit de dechirer les Orthodoxes, & de relever les heretiques. 'Il s'efforçoit de cacher toutes ſes fautes ſous le nom de l'Empereur,[aimant mieux charger ce Prince de la honte & de la haine de ſes actions, pour s'en decharger,]que de luy donner des conſeils ſages & ſalutaires.'Mais chacun ſavoit qu'il n'obeïſſoit que parcequ'il le vouloit: & Zenon ne luy eſtoit pas plus terrible que Baſiliſque.'Ce Prince témoignoit luy meſme dans ſes lettres, qu'il n'avoit rien fait que par le conſeil d'Acace: Acace l'avouoit, & ſoûtenoit dans ſes lettres, que Zenon n'avoit rien fait que de bien, 'luy donnant meſme de grands eloges.

Conc.t.4.p. 1125.b.
p.1072.e|1085.b
p.1082.e.
[a] p.1072.d|1201 c.
[b] p.1125.b.c.
p.1082.c|1201.c.
[c] p.1072.c.d.
p.1201.c.d.
p.1084.a.
p.1205.e.
p.1206.a|1208.e
p.1209.a.

Zenon écrivit auſſi alors une longue lettre à Felix pour répondre aux ſiennes, quoiqu'il témoignaſt avoir eſté ennuyé de leur longueur, & n'avoir pas eſté ſatisfait de ſes exhortations. [a]Il luy parloit encore du pretendu parjure de Talaïa, [b]& l'aſſuroit qu'on n'avoit point receu Mongus à la communion, qu'aprés qu'il avoit ſigné de ſa main [dans l'Henotique,] qu'il recevoit la foy du Concile, à laquelle, diſoit Zenon, celle du Concile de Calcedoine eſt ſemblable: à quoy il ajoutoit ces propres paroles, Vous devez vous tenir tres aſſuré que nous, & le tres ſaint Pierre [Mongus,] & toutes les Egliſes, nous recevons & honorons tous, le ſacré Concile de Calcedoine [Nous venons de voir comment cela eſtoit veritable de Mongus.] p.1083.b. d. a Eva.l.3.c.20. p.351.c. b d.

Vital & Miſene eſtoient déja hors de priſon, lorſque Felix le Défenſeur partit pour Conſtantinople [Ainſi il trouva leur prevarication déja conſommée.] Acace ne voulut pas meſme le voir, & ſi Liberat ne ſe trompe point, on luy oſta auſſi les papiers qu'il apportoit, & on le retint dans une priſon tres rude. [Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'imita pas la laſcheté de ſes Collegues,] puiſque le Pape l'appelle aprés cela, un homme qui luy eſtoit tres fidele. Liber.c.18.p. 124. Conc.p.1072.d Liber.c.18.p. 124. Conc.p.1074.d

Les deux autres revinrent en Italie [avec la honte & les inquietudes qu'on ſe peut imaginer. [Mais ils furent precedez par Symeon, & par d'autres moines Acemetes, que Cyrille leur Abbé, & d'autres Abbez de Conſtantinople avoient envoyez avec des lettres,] pour avertir le Pape de tout ce qui s'eſtoit paſſé,] & l'aſſurer de ce que le bruit public luy avoit déja appris. Liber.c.18.p. 124. Eva.l.3.c. 20.21.p.351.a.c Conc.t.4.p. 1125.a.

[c]Le Pape receut [peut-eſtre vers le meſme temps,] la lettre que les Eveſques & les Eccleſiaſtiques [Catholiques] d'Egypte luy écrivoient, ou d'Egypte meſme, ou plus probablement de Conſtantinople. Ils y parloient contre Mongus, & contre ceux qui entroient dans ſa communion, & nommément contre Acace. Ils l'aſſuroient auſſi de la foy pure & de l'ordination canonique & legitime de Talaïa. c Eva.l.3.c.20. p.351.a. a. b. Ibid.

ARTICLE XXXVI.

Les Legats ſont depoſez par le Concile de Rome: Vital meurt, Miſene eſt rétabli: Mongus condanné de nouveau.

[V]ITAL & Miſene eſtant donc de retour à Rome, y trouverent le Pape plus informé qu'ils n'euſſent ſouhaité, de

leur conduite.] Pour leur faire rendre conte de leur legation, il tint un Concile[a] dans l'egliſe de Saint Pierre,[b] ſur la fin de juillet 484. Il s'y trouva 67 Eveſques.[c] Les Legats pretendirent d'abord avoir ſatisfait à tous les ordres qu'on leur avoit donnez. Mais on les convainquit par la lettre meſme d'Acace qu'ils apportoient, qu'ils n'avoient pu ignorer qu'il ne fuſt dans les meſmes ſentimens que Mongus, & qu'ainſi ils n'avoient pas dû communiquer avec luy, [comme ils avouoient qu'ils avoient fait.] 484.

Conc.t.4.p. 1225.a.
a p.1126.b.
b p.1074.e.
c p.1125.b.c] Liber.c.18.p. 124.

'Symeon & les autres Acemetes leur ſoûtinrent auſſi qu'ils avoient communiqué avec Mongus meſme, & les autres choſes que nous avons raportées ci-deſſus.[d] Et le Preſtre Silvain qui les avoit accompagnez, leur eſtant confronté, confirma ce que les Acemetes diſoient.[e] Ainſi ils furent reduits à s'excuſer ſur la violence qu'Acace leur avoit faite.[f] Mais cette excuſe qui condannoit Acace,[g] ne les juſtifioit pas.[h] L'honneur de l'Egliſe Romaine eſtoit trop intereſſé dans leur faute, puiſqu'elle donnoit lieu de croire que le Pape ratifioit l'uſurpation de Mongus.[i] Et il eſtoit à propos de faire voir que Rome n'avoit point d'averſion pour Acace, mais qu'elle puniſſoit dans ceux qui eſtoient les plus proches d'elle, comme dans les autres, toute union avec les heretiques.

Liber.c.18.p. 124 Eva.l.3.c. 20.21.p.251.a.c d.
d Eva.l.3.c.21. p.351.d.
e Conc.t.4.p. 1225.a.
f p.1072.b.
g p.1082.d 1083. c.
h p.1084.1085.
i p.1201.b.c.

'Ainſi le Pape ſe vit contraint de condanner ſes propres Legats. 'Et aprés que toutes choſes eurent eſté examinées, & que le Concile en eut fait dreſſer des actes, 'ils furent privez non ſeulement de la dignité epiſcopale, mais meſme de la communion des Myſteres, par le jugement du Pape,[k] & du Concile.[l] Les Pontificaux diſent que Miſene ſe voyant condanné, avoua qu'on les avoit corrompus par argent Mais j'ay peine à croire cet aveu, puiſque le Concile de l'année ſuivante n'en parle point.[m] On leur laiſſa neanmoins lieu d'eſperer la miſericorde de l'Egliſe.[n] Car on ordonna qu'ils demeureroient privez de la communion, juſqu'à ce que l'Egliſe d'Alexandrie euſt receu un Eveſque Catholique, ou par le moyen [& le conſentement] de l'Empereur & du peuple, 'ou meſme malgré eux, ſi cela ſe pouvoit faire.

b.
p.1271.e.
c 1081.c 1083.c] Eva.l.3.c.21.p. 352.a.
k Conc.t.4.p. 1125.d.
l p.1042.a Boll. apr.t.1.p.34.2.
m Conc.t.4.p. 1271.e.
n p.1272.b.c.

[Cette condition ne s'executa qu'environ 40 ans aprés.] Et durant ce temps là, Vital fut emporté par une mort ſubite, qui fit qu'on ne le peut ſecourir, quelque deſir que le Pape en euſt. 'On conſidera cete venement comme un effet de la juſtice de Dieu, 'qui puniſſoit celui dont la faute eſtoit inexcuſable, 'ſans luy laiſſer le moyen d'en obtenir le pardon.[p] Et Miſene touché de frayeur par le malheur de ſon Collegue, s'eſtant preſenté au Pape Gelaſe

p.1273.d.
p.1270.d 1274. e.
p.1274.e.
p.12075.a.
o p.1273.d.
p p.1270.c.d.

&

& à ſon Concile l'an 495, pour demander la miſericorde & la communion de l'Egliſe, obtint d'eſtre meſme rétabli dans la dignité epiſcopale. Il proteſta en demandant pardon, qu'il y avoit eu dans ſa faute plus d'imprudence & de malheur, que de deſſein & de malice. p.1271.a.b.

[Le Concile aprés avoir puni la faute des Legats,] fulmina une nouvelle ſentence d'anatheme contre Mongus, proteſtant que jamais l'Egliſe Romaine ne l'avoit receu, & qu'elle ne le recevroit jamais, parceque ſans parler du reſte, ayant eſté ordonné par des heretiques, il eſtoit indigne de gouverner des Catholiques. p.1083.d|1127.a p.1083.d|Evag. l.3.c.21.p.351.a

ARTICLE XXXVII.

Le Concile de Rome examine l'affaire d'Acace.

Note 25. [MAis l'action la plus celebre & la plus importante de ce Concile fut la condannation d'Acace. On ne pouvoit plus douter de ſa communion avec Mongus: Il l'avouoit luy meſme par ſa derniere lettre. Et on ſavoit d'ailleurs que] Mongus avoit eſté ordonné par un ſeul Eveſque heretique, pour uſurper le ſiege d'un Eveſque legitime: C'eſt ce qu'Acace meſme avoit écrit à Simplice en 478. Et en conſequence de cette lettre, Simplice l'avoit condanné. On ſavoit encore que Mongus eſtoit Eutychien, & prononçoit des anathemes contre le Concile de Calcedoine. Ainſi Acace ne pouvoit communiquer avec luy ſans entrer dans une communion heretique, & ſans ſe rendre digne de l'anatheme prononcé contre les Eutychiens & contre tous leurs adherans. Conc.t.4.p. 1080.c.d. p.1084.a. p.1072.e. p.1087.c.

Que ſi on pretendoit que Mongus avoit quitté l'hereſie, (ce qu'il ne fit jamais;) ſa penitence ne pouvoit luy faire accorder que la communion laïque, & non l'epiſcopat: ou au moins cela ne ſe pouvoit faire qu'avec la participation & l'autorité du premier ſiege, qui ne pouvoit pas lever ſon excommunication ſans connoiſſance de cauſe au gré d'un Eveſque inferieur. p.1087.d.e|1090 c.

Acace avoit commis la meſme faute, [& meſme encore plus viſiblement,] en faiſant Jean Codonat Eveſque de Tyr, en quoy il avoit encore violé les Canons de Nicée, qui défendent aux Eveſques de rien entre prendre ſur les Egliſes qui ne ſont pas de leur juriſdiction, & il avoit violé les meſmes Canons, en ordonnant Preſtre Himere depoſé du diaconat. Il meritoit auſſi d'eſtre c. p.1072.c.d. d. p.1202.b.c.

condanné pour avoir refuſé de ſe juſtifier devant le ſaint Siege, ſur les crimes dont Talaïa l'avoit accuſé. Enfin la violence qu'il venoit de faire aux Legats, eſtoit une choſe tres injurieuſe & tres ſenſible au Pape.

p.1083.a.

[Il fut aiſé de verifier toutes ces choſes dans le Concile. La depoſition des Legats, l'atteſtation de Silvain, & les plaintes des Acemetes, prouvoient trop clairement la derniere, & l'union d'Acace avec Mongus.] Pour prouver les crimes de Mongus, on y lut la lettre d'Acace meſme à Simplice, [a]& celle des Eveſques Catholiques d'Egypte à Felix. On verifia[de meſme]toute l'hiſtoire de Jean Codonat. [b]Il paroiſt qu'on y lut encore les lettres que le Pape avoit envoyées par Felix le Défenſeur,[& ſans doute auſſi celles que les Legats avoient portées, & generalement toutes les pieces neceſſaires à l'éclairciſſement d'une affaire ſi importante.] On en dreſſa des actes qu'Evagre avoit vus, [mais il ne nous en reſte aujourd'hui que fort peu de choſe.

Evag.l.3.c.21. p.351.d.
[a]c.20.p.351.a. b.
Conc.t.4.p. 1125.c.
[b]Evag.l.3.c.22. p.350.c.
p.351.a.

N'y ayant donc pas moyen de douter qu'Acace ne fuſt coupable,] on jugea qu'il ne falloit point differer de le condanner, depeur que comme il s'eſtoit ſouillé par la communion des heretiques, le ſaint Siege auſſi ne fuſt ſouillé en demeurant dans ſa communion. Il avoit déja eſté averti deux fois de ſon devoir[par Simplice & par Felix,& meſme ſous Felix qui luy avoit écrit par Vital & Miſene, & par Felix le Défenſeur,] qu'on ſavoit bien déja eſtre arrivé à Conſtantinople. Et il n'avoit point profité de ces deux monitions, [par leſquelles on l'avoit meſme cité de ſe juſtifier devant le Pape: de ſorte qu'il ne pouvoit pas ſe plaindre qu'on le condannaſt ſans l'entendre.] Et il n'eſtoit pas beſoin qu'on l'entendiſt, puiſqu'il confeſſoit luy meſme dans ſes lettres la faute dont il eſtoit coupable.

Conc.t.4.p. 1202.c.d.1201.e.
p.1083.e.
p.1072.d.
p.1083.a.
p.1220.c.1218.c.

ARTICLE XXXVIII.

Quelques remarques, ſur la condannation d'Acace: Qu'on ne l'a pas proprement condanné comme Eutychien.

[Il n'y a point à douter que la condannation d'Acace ne fuſt juſte. Les Grecs ne firent aucune difficulté de l'admettre lorſqu'on fit la réunion ſous Juſtin. Et je croy qu'ils ont toujours continué depuis de regarder Acace comme un Eveſque legitimement depoſé.] Theophane en parle de cette ſorte. [c]La vie de S. Sabas le condanne entierement, & la chronique de Nicephore le traite meſme d'heretique.

Thphn.p.114.a. b.
c Sur.5.dec.p. 172.§ 69.

[Mais pour ſavoir s'il n'euſt point eſté plus utile à l'Egliſe de le tolerer tel qu'il eſtoit, en témoignant publiquement qu'on deſapprouvoit ſa conduite, ſans aller juſqu'à une depoſition & un anatheme, qui cauſa durant 35 ans un ſchiſme effroyable, c'eſt ce que nous n'entreprenons pas de decider, n'y ayant peuteſtre que la Sageſſe eternelle qui puiſſe juger de ces ſortes d'actions.] Il ſemble neanmoins qu'on pouvoit ſe contenter de prononcer contre Acace ſeul, ſans rompre comme on fit, la communion avec ceux qui demeuroient dans celle d'Acace. Car ce fut là proprement ce qui fit le ſchiſme, & diviſa l'Orient d'avec l'Occident: Et je ne ſçay ſi les Papes ne ſe feront point privez par là du ſecours des prieres de S. Sabas, de S. Theodoſe, de S. Daniel, & de pluſieurs autres hommes de Dieu, qui fleuriſſoient alors dans l'Orient, ſans avoir de communion avec l'Egliſe Romaine, laquelle ne laiſſe pas aujourd'hui de les reconnoiſtre pour Saints.

'Facundus voulant défendre la ſeparation des Africains d'avec le ſaint Siege, contre l'autorité de Saint Auguſtin qu'on luy oppoſoit, il la défend particulierement par cette ſeparation de Rome d'avec tout l'Orient, & Mocien qui combatoit la ſeparation des Africains, n'approuvoit pas non plus celle de Rome. 'Gelaſe avoue qu'on s'eſtoit perſuadé à Rome que les Orientaux preferoient leur ſalut & la communion du ſaint Siege, à la conſideration de quelque perſonne que ce fuſt, (c'eſt à dire d'Acace & de Zenon meſme,) mais qu'en cela on s'eſtoit trompé. Fac.in Moc.p. 565.&c. p.567.c. Conc.t.4.p. 1273.b.c.

'Ceux qui ont voulut défendre Acace, ont allegué qu'il n'avoit jamais rien dit contre la foy, à quoy Gelaſe répond qu'il en eſtoit d'autant plus coupable, d'avoir reconnu la verité, & de s'eſtre uni à ceux qui la combatoient; que c'eſt ce que l'Ecriture appelle deſcendre tout vivant dans l'enfer: 'par où l'on voit que s'il eſt quelquefois appellé heretique, [ce n'eſt qu'à cauſe de cette union qu'il avoit avec les heretiques, & non pas qu'on voulut dire qu'il fuſt Eutychien de croyance.] 'Cette union avec Mongus, contre lequel il s'eſtoit declaré auparavant avec un zele plein de juſtice, le fit paſſer pour heretique dans l'eſprit de pluſieurs perſonnes, comme le dit Baſile de Cilicie, & le fit meſme depoſer par Rome. p.1159.d. d.e. Liber.c.18.p. 124. Nphr.chr. Phut.c.42.p.28

'Nous avons vu neanmoins que Theophane dit que quand il défendit la foy contre Baſiliſque, c'eſtoit contre ſes propres ſentimens, & par la ſeule crainte du peuple, & le Concile de Rome en 485, parlant de ce qu'il avoit fait condanner à Rome Pierre Thphn.p.105.b. Conc.t.4.p. 1125.e.

le Foullon, & Jean Codonat, dit que ce n'eſtoit qu'un hypocrite. 484.

p.1213.a|214.a. 'Gelaſe dit qu'il écrivit à Simplice contre Mongus, lorſqu'il eſtoit
Sur.5.dec.p.172 § 69. peut-eſtre encore dans de bons ſentimens. 'La vie de S. Sabas dit qu'il avoit des ſentimens ſur la religion qui n'eſtoient pas ortho-
Avit.ep.3.p.19. doxes. 'S. Avite dit, comme une choſe qui paſſoit de ſon temps pour certaine, qu'Acace eſtoit plutoſt un fauteur ſecret de l'Eutychianiſme, qu'il n'en eſtoit un défenſeur public; qu'il approuvoit les erreurs inventées par Eutyche, mais qu'il n'oſoit pas les preſcher devant le peuple, qui avoit juſqu'alors conſervé la pureté de ſa foy. Il ajoute que la protection que luy donnoit Zenon, fit qu'on ne put pas approfondir ce point, pour y trouver un ſujet de le depoſer.

[L'Henotique dont il eſtoit auteur, ne contenoit pas effectivement les hereſies d'Eutyche; mais il ne les condannoit pas non plus: & il les favoriſoit entierement en ruinant l'autorité du
Fac.in.Moc.p. 565.a. Concile de Calcedoine,] '& en ouvrant la porte de la communion aux Eutychiens. [Ainſi il eſt bien à craindre que s'il n'a point eſté heretique, ce ne ſoit comme S. Baſile le dit d'un Demoſthe-
Alex.t.n.p.411. 412.430. ne, qu'il n'avoit guere de foy, ni heretique, ni Catholique.] Il eſt certain neanmoins qu'il n'a point eſté condanné comme Eutychien, mais comme leur fauteur lié de communion avec eux.

ARTICLE XXXIX.

Objections des Grecs ſur la condannation d'Acace: Réponſes des Papes.

Conc.t.4.p. 1168.e. 'LEs Grecs ſe plaignirent dans la ſuite de ce qu'Acace avoit
a p.1199.c. eſté condanné par le Pape ſeul, 'ſans qu'on euſt tenu de Concile pour cela, [& c'eſt apparemment ce que vouloit dire Euphe-
p.1161.a. me l'un de ſes ſucceſſeurs,] 'lorſqu'il demandoit quand il avoit eſté condanné. [Si les Grecs l'entendoient d'un Concile particu-
p.1072.c. lier, il eſtoit bien aiſé de leur répondre.] 'Car quoique la ſenten-
p.1072.e. ce de ſa condannation ne porte en teſte que le nom de Felix: 'elle
p.1126.a.b. eſtoit neanmoins ſignée de 67 autres Eveſques. 'Et n'eſtoit que le reſultat d'un Concile, ſelon une ancienne coutume, que toutes les fois qu'il ſe tenoit un Concile en Italie ſur les affaires de l'Egliſe, & particulierement ſur la foy, les deciſions qui s'y formoient au nom de tous les Eveſques d'Italie, ne portoient que le nom du Pape. [C'eſt ce que le Pape Jule nous apprend dés l'an
b.c. 341,] & ce qu'un autre Concile certifia l'an 485 à tout l'Orient, au ſujet meſme de la condannation d'Acace, qu'il avoit ratifiée de nouveau.

[Ainſi il eſtoit aiſé de répondre aux Grecs, qu'Acace avoit eſté condanné par deux Conciles.] 'Mais Gelaſe ſemble ſuppoſer qu'ils l'entendoient d'un Concile œcumenique, '& il répond que Acace a eſté condanné par l'autorité du Concile de Calcedoine, 'qui avoit condanné les Eutychiens: & qu'ainſi Acace eſtant entré dans la communion des Eutychiens, il avoit dû eſtre condanné comme eux ſelon ce Concile, '& ſelon la regle generale de l'Egliſe, 'aucun Chrétien, dit-il, ne pouvant douter que quiconque eſt complice, ſectateur, ou ſouillé par la communion avec des heretiques déja condannez, s'engage dans la meſme condannation: 'Que non ſeulement l'Egliſe Romaine, qui eſt plus obligée qu'aucune autre à faire obſerver les decrets des Conciles, 'mais que tout Eveſque a pouvoir de ſeparer de la communion Catholique, tout homme qui entre dans la communion d'une hereſie déja condannée; 'Que pluſieurs autres n'avoient eſté condannez que de la meſme maniere par Acace meſme; 'Qu'il avoit auſſi luy meſme depoſé bien des Eveſques ſans Concile auſſi-bien que ſans raiſon.

p.1199.c.d. p.1168.e|1202.d p.1201.e|1204.b|1205.a. p.1200.a.b. p.1218.b. p.1200.d. p.1169.a. p.1203.e. p.1205.c.d|1209 a.b.c.

'On repandoit encore partout que Rome ſe ſoucioit moins de conſerver la communion & la foy Catholique, que de venger ſes injures propres, & de punir Acace du mepris qu'il faiſoit d'elle, [en reglant ſans ſa participation, toutes les affaires de l'Orient:] A quoy Gelaſe répond que l'Egliſe Romaine recevant dans ſon ſein ceux qui avoient témoigné le plus de mepris pour elle, dés qu'ils rentroient dans la foy & la communion veritable, montroit aſſez qu'elle ne ſongeoit guere à venger ſes propres injures. [On peut ajouter que c'eſtoit déja une grande faute à Acace de mepriſer le premier Eveſque; & qu'y ayant eu trop de ſujets pour le condanner legitimement, il importe peu & à nous & à luy, de chercher ſi on ne l'a point condanné par quelque vuë illegitime, & de vouloir penetrer dans un ſecret dont Dieu ſeul s'eſt reſervé la connoiſſance. Il n'y a donc aucun moyen d'excuſer Acace.

p.1198.b. b.c.

Pour les Grecs qui ſont demeurez dans ſa communion, on peut dire que les principaux Eveſques ayant cedé au reſpect & à la crainte de l'Empereur, les autres crurent qu'il valoit mieux ne ſe point ſeparer d'eux, depeur d'augmenter la confuſion & le trouble, qui eſtoit d'ailleurs ſi grand dans l'Egliſe. On peut meſme aſſurer que beaucoup de perſonnes n'eſtoient pas aſſez inſtruites du fond des choſes, pour eſtre convaincuës que le Pape euſt eu raiſon de traiter ſi rigoureuſement Acace, ſans la parti-

p.1093.a. cipation des Orientaux.] Le Pape Felix avoue qu'il y en avoit 484.
qui par ignorance, communiquoient avec Acace ou avec ceux
p.1220.d. de ſon parti. [Ainſi ce n'eſtoit pas ſans fondement que] les Orientaux ſe plaignoient qu'on ne leur euſt point fait ſavoir les decrets de Rome, en leur envoyant quelques Eveſques. On y ſavoit aſſez ce que portoient ces decrets, comme dit le Pape Gelaſe.
p.1306. 'Mais tout le monde n'eſtoit pas aſſez informé des raiſons qui les avoient fait rendre, pour abandonner les peuples qui leur eſtoient confiez, & s'expoſer à tout ce qu'on peut attendre d'un Prince irrité.

ARTICLE XL.

Felix depoſe Acace, & le ſepare de ſa communion avec tous ceux qui ne ſe ſepareroient pas de luy.

Eva.l.3.c.21.p. 352.a.b. [POUR reprendre la ſuite de noſtre hiſtoire,] 'Evagre nous a conſervé quelques paroles d'un acte dreſſé au nom de tout le Concile de Rome, qui y proteſte que jamais l'Egliſe Romaine ne recevra Mongus, & qu'Acace meſme eſt coupable & &c.
digne d'une grande punition d'avoir témoigné moins de zele pour la foy, que de complaiſance pour Zenon, en ne repreſentant point à ce Prince que Mongus eſtoit un heretique, comme il l'avoit mandé luy meſme à Simplice. [Cette plainte n'eſtoit
Conc.t.4.p. 1126.a.b.c. point encore une condannation d'Acace.] Mais on en dreſſa un acte particulier au nom du Pape ſeul, ſelon ce que nous avons
a|1210.c. dit, que c'eſtoit la pratique ancienne de l'Italie, & encore parce-qu'il falloit l'envoyer par une voie ſecrette, depeur que [Zenon,] qui avoit mis des gardes partout ſur mer & ſur terre, n'en empeſchaſt l'effet, en arreſtant ceux qui l'apporteroient. [Car s'il euſt eſté au nom du Concile, il euſt eſté de l'ordre de l'envoyer par
p.1126.a. des Eveſques,] & beaucoup s'en fuſſent chargez volontiers, ſi
p.1072.e. les voies euſſent eſté libres. Il fut neanmoins ſigné par les 67
Liber.c.18.p. 125. Eveſques [du Concile.] Il eſt daté du 28 juillet 484. 'Liberat en
a Conc.t.4.p. 1072.1073. cite le commencement. aC'eſt une lettre adreſſée à Acace, à qui Felix reproche d'abord d'avoir fait Jean Eveſque de Tyr, & Himere Preſtre. Il paſſe de là à l'affaire de Mongus, & à l'eloge qu'en faiſoit Acace, puis à la maniere dont il avoit traité ſes trois Legats, & au refus qu'il avoit fait de répondre aux accuſations
p.1072.c. de Talaïa. 'Et il conclud enfin : Subiſſez donc par cette ſentence "
le ſort de ceux pour qui vous avez une ſi grande inclination, & "

484. „ ſoyez depoſé de la dignité de l'epiſcopat, privé de la commu-
„ nion Catholique, & retranché du nombre des Fideles. Sachez
„ que vous n'avez plus ni le nom, ni le pouvoir d'un Eveſque, &
„ que vous avez eſté degradé par le jugement du Saint Eſprit, &
« condanné par l'autorité apoſtolique, ſans pouvoir jamais eſtre
« delié des liens de cet anatheme. [Ces dernieres paroles ſont ex-
traordinaires.] Gelaſe a pris peine à les expliquer, & ſoûtient p.1228-1232| 1275.a.
qu'elles ſignifient ſeulement qu'Acace ne pourroit jamais eſtre abſous, à moins qu'il ne reconnuſt ſes fautes & n'en demandaſt pardon : ce que la condannation portoit par elle meſme, quand ces mots n'y auroient point eſté. Outre cette lettre, Felix fit un p.1083.a|Evag° n.p.183.1.2.
edictum. autre "acte pour eſtre affiché, qui dit beaucoup en peu de paroles. Car il porte que la ſentence du ciel a privé Acace du ſacerdoce, pour avoir mepriſé les deux monitions qu'on luy avoit faites, & avoir empriſonné le Pape en la perſonne de ſes Legats. Ainſi, ajoute Felix, ſi un Eveſque, un Eccleſiaſtique, un moine, ou un laique, communique avec luy aprés cette denonciation, qu'il
S. Spiritu exequente. ſoit anatheme, & puni "par le S. Eſprit.

ARTICLE XLI.

Felix écrit à Zenon & à d'autres ſur la condannation d'Acace.

LE premier jour d'aouſt, Felix répondit à Zenon par une let- Conc.t.4.p. 1083.b.
tre moins longue que celle dont ce Prince avoit témoigné s'eſtre ennuyé, [mais qui n'en eſt pas moins forte.] Il dit d'abord b.c.
que la violence qu'on avoit faite à ſes Legats le faiſoit craindre egalement & pour la couronne, & pour le ſalut de l'Empereur ; Qu'elle n'avoit pas neanmoins pu ſervir d'excuſe à la laſcheté des Legats que l'on avoit depoſez ; Que jamais l'Egliſe Romaine d.
n'avoit ſouffert, & qu'elle ne ſouffriroit jamais que l'on commu-
„ niquaſt avec Mongus : Ainſi, dit-il, à Zenon, je vous laiſſe à ju-
„ ger laquelle des deux communions il faut choiſir, ou celle de
„ l'Apoſtre S. Pierre, ou celle de Pierre [Mongus.]

Pour ſavoir combien Mongus eſtoit indigne de l'epiſcopat, il e.
dit qu'on ne le peut mieux connoiſtre que par la lettre qu'Acace en avoit écrite au Pape Simplice, & dont il luy envoyoit une copie. Mais qu'Acace euſt mieux fait de luy dire luy meſme la ve- p.1084.a.
rité, & de luy donner plutoſt de ſages conſeils, que de vouloir couvrir ſes fautes ſous le nom de ſa Majeſté ; Qu'on voyoit bien qu'il avoit auſſi peu de veritable reſpect pour ſon Prince, qu'il

avoit peu de zele pour la diſcipline & pour la foy de l'Egliſe ;
a.b. 'Qu'il avoit commis de ſi grands excés en ce point, qu'il avoit fallu le priver de ſa dignité, & de la communion Catholique;
b.c.d. 'Qu'on eſperoit que ſa Majeſté ſe ſoumettroit en ce point aux loix ſacrées de l'Egliſe, comme elle vouloit bien ſe ſoumettre aux loix civiles de ſon Etat ; Qu'elle ſe ſouviendroit que les Princes doivent apprendre des Prelats, quelle eſt la volonté de Dieu, & non les forcer à ſuivre leur volonté propre; Qu'ainſi il ne ſouffriroit point que perſonne s'oppoſaſt à l'autorité & à la liberté de l'Egliſe, ſe ſouvenant que Dieu ſera un jour le juge & des Eveſques & des Empereurs. Il ne répond point dans cette lettre à ce que Zenon luy avoit écrit pour juſtifier la foy de Mongus. [C'eſt la derniere lettre que nous ayons de luy à Zenon juſ-
p.1088.b. qu'aprés la mort d'Acace,] '& il fut long-temps ſans écrire à ce Prince, de crainte, dit-il, de faire mepriſer ſes lettres plutoſt [que de voir ſuivre ſes conſeils,] pendant que d'autres en ſuggeroient de tout contraires.

p.1084.1085. 'Felix écrivit auſſi alors au Clergé & au peuple de Conſtantinople, pour leur declarer qu'il deſavouoit abſolument ce qu'avoient fait ſes Legats, & qu'il les avoit meſme depoſez en punition de leur faute. Il les avertit de la depoſition d'Acace, afin qu'ils ſe ſeparaſſent tous de ſa communion, s'ils ne vouloient
p.1085.c. eſtre eux meſmes excommuniez. 'Au contraire il veut 'qu'ils conſervent à Salomon le rang & la dignité de Preſtre, qu'Acace avoit pretendu luy oſter pour plaire aux heretiques ; & "qu'ils faſſent ſavoir auſſi que tous les autres qu'Acace voudroit depoſer, ſeroient maintenus dans leurs degrez, & dans la commu-
p.1085.b. nion de Rome. 'Il leur envoya auſſi une copie de la lettre d'Acace à Simplice contre Mongus, pour faire voir ſon peu de ſincerité.

[Felix écrivit ſans doute auſſi, ou en ce temps là meſme, ou depuis, à toutes les autres Egliſes, pour leur rendre raiſon de la condannation d'Acace, & les exhorter à s'en ſeparer.] Victor de Tunes dit ſur cette année qu'il écrivit aux moines & aux Eccleſiaſtiques de l'Orient, de l'Egypte, & de la Bithynie, d'eviter Pierre Mongus, qui ſe declaroit ennemi du Concile de Calce-
p.1163.b. doine, & tous ceux qui communiqueroient avec luy. 'Gelaſe eſtant prié au commencement de ſon pontificat, [vers l'an 492,] d'écrire aux Eveſques d'Illyrie & à d'autres, dit que ſon predeceſſeur [Felix] l'avoit fait fort amplement. 'Il parle auſſi d'une
a.b.

1. *ſententia veſtra conſervet.*

1. *pronuntier.*

lettre

lettre du meſme Felix ſur les excés d'Acace, que l'on avoit luë à Theſſalonique & en quelques autres Egliſes [de l'Illyrie.]

ARTICLE XLII.

Tute Défenſeur de Rome, fait ſignifier à Acace ſa depoſition par des Acemetes qui ſont tuez: Tute ſe laiſſe gagner par Acace.

'UNE reprimende ſi libre & ſi genereuſe, comme l'appelle Gelaſe, auroit apparemment touché Zenon, & il auroit pu ſe laiſſer flechir, s'il n'avoit eſté animé & aigri par les ſuggeſtions d'Acace, qui s'eſtant lié à une communion heretique, commençoit à favoriſer le parti où il s'eſtoit engagé, aimant mieux perſiſter opiniatrément dans ſon infidelité, que de rentrer en luy meſme & ſe corriger. Conc.t.4.p. 1208.d.

'Zenon, comme nous avons dit, faiſoit garder tous les chemins par mer & par terre, [pour empeſcher qu'on apportaſt rien de Rome contre Acace.] 'Ainſi il n'y avoit pas moyen d'envoyer la ſentence renduë contre luy] par une voie publique & ſolennelle,] '& par des Eveſques, [a]mais il falloit l'envoyer ſecrettement, depeur qu'elle [ne fuſt priſe, &] ne demeuraſt ſans effet. [b]Felix choiſit donc pour cela un des plus anciens Clercs de l'Egliſe [Romaine,] nommé Tute, qu'il fit pour cela Défenſeur de 'la meſme Egliſe. p.1126.a|1210.e. p.1085.e. p.1126.a. a p.1210.e. b p.1085.e. p.1084.b.

NOTE 16.

Tute s'acquita fort bien de ſa commiſſion. [c]Il ſe ſauva de ceux qui gardoient le détroit d'Abyde, & ſe rendit dans le monaſtere de S. Die. 'On ſavoit bien qu'Acace, qui ſe ſentoit appuyé par Zenon, ne recevroit jamais la lettre du Pape. [d] Mais quelques moines de S. Die la luy 'firent tomber entre les mains, un dimanche lorſqu'il eſtoit à l'autel, [e]ou qu'il y entroit pour celebrer les Myſteres, en l'attachant à ſon *Pallium*. [f]D'autres diſent que cela ſe fit par un ou par pluſieurs moines Acemetes, [g]ce qui donne lieu de croire 'que le monaſtere de S. Die avoit embraſſé cet inſtitut. [h]Victor de Tunes dit qu'Acace receut la ſentence de ſa condannation par les moines Acemetes des monaſteres de Baſſien & de Die. p.1085.e. c Thphn.p.114 b. Liber.c.18.p. 125. d Thphn.p.114. b|Nphr.l.16.c. 17.p. 683.d. e Liber.c.18.p. 125. f p.125|Eva.l.3 c.18.p.349.d. g Evag.n.p.88.a d. h Vict.Tu n.p. 487.

ἐπίθεμα.

V. S. Marcel Acemete.

'Ceux qui eſtoient autour d'Acace ne pouvant ſouffrir la hardieſſe de ces moines, en tuerent pluſieurs, en bleſſerent d'autres & en mirent quelques uns en priſon, comme Nicephore nous en aſſure ſur l'autorité de Baſile de Cilicie, '& Theophane dit à peu prés la meſme choſe. De ſorte que ce n'eſt pas ſans fonde- Np hr.l.16. c.17.p.683.d. Thphn.p.114.b Boll.8.jan.p. 162.§ 12.

ment que Baronius a mis ces moines au rang des Martyrs. [Il eſt neanmoins étrange qu'on ne trouve point que ni Felix, ni ſes
Bar.484.§34. ſucceſſeurs aient jamais reproché leur mort à Acace.] 'On les a mis au 8 de fevrier, & Baronius cite dans ſes Annales l'autorité
mart.8.feb.d.e des Grecs. 'Neanmoins dans ſon martyrologe, il ne dit point que les Grecs en faſſent la feſte ni ce jour là, ni en aucun autre. [Bollandus n'en cite rien non plus. Il euſt mieux valu les mettre au mois de ſeptembre, qu'en celui de fevrier.]

Liber.c.18.p. 125. a Conc.t.4.p. 1085.1086|Evag n.p.183.a.c.d. 'Tute ſe retira aprés avoir fait ainſi ſignifier la ſentence du Pape à Acace. a Mais il ſuccomba à la tentation de l'avarice. Acace luy fit offrir une ſomme d'argent par un nommé Maronas: & pour cela il ſe vendit aux ennemis de la foy, & à celui meſme à qu'il venoit de faire ſignifier ſa condannation. On trouva une de ſes lettres,
Conc.t.4.p. 1085.d.e. par laquelle ce malheureux trafic paroiſſoit. 'Baſile la vint apporter au Pape, avec une lettre que Rufin & Thalaſſe, Preſtres & Abbez, & d'autres moines d'autour de Conſtantinople, & de la Bithynie, écrivoient au Pape pour l'avertir de cette affaire.

e. 'Lors donc que Tute fut revenu à Rome, on luy repreſenta ſa lettre dans l'aſſemblée des freres, (ſoit de quelques Eveſques,
p.1086.a. ſoit du Clergé de Rome.) 'Il ne put la deſavouer, b & ainſi ayant
b p.1085.e. confeſſé la faute dont il eſtoit convaincu, c il fut depoſé de l'office de Défenſeur, & privé meſme de la communion des ſaints
c p.1086.a. Myſteres, comme traitre & infidele à la foy & au ſiege apoſtolique. 'Felix en donna avis aux Abbez Rufin & Thalaſſe, par
a. une lettre, [qui peut avoir eſté écrite ſur la fin de cette année.]

ARTICLE XLIII.

La depoſition d'Acace, ſepare de Rome tout l'Orient, hors un petit nombre de perſonnes: Talaïa accepte l'eveſché de Nole.

Liber.c.18.p. 125. d Thpbn.p.114. b.c. e Eval.3.c.18. p.349.c.d. f Liber.c.18.p. 125. g p.125. 'ACACE ſe mit peu en peine de la ſentence renduë contre luy. d & fut inſenſible à ſa depoſition, e pretendant qu'elle n'avoit point eſté faite ſelon les Canons. f Mais ſa principale raiſon eſtoit qu'il avoit Zenon pour luy. g Ainſi il continua tant qu'il vécut à offrir le Sacrifice [& à faire ſes autres fonctions,] ſans ceſſer de communiquer avec Mongus, & meſme ſans ſonger à l'obliger de faire une profeſſion [plus ſincere] & plus publique du Concile de Calcedoine, & de la lettre de S. Leon.

p.125. Thphn.p.114. c|Zen.p.45.a. b Conc.t.4.p. 1070.b. Comme donc le Pape ſe ſeparoit de luy, [il ſe ſepara auſſi du Pape,] '& oſta ſon nom des diptyques. b Les Grecs voulurent dire

depuis, qu'il avoit demandé pardon, & que Felix avoit eſté trop difficile à le recevoir. Mais Gelaſe ſoûtient que c'eſtoit un pur b.
menſonge; que jamais il ne l'avoit fait ni par luy meſme, ni par p.1229.e|1198.a
perſonne qu'il euſt envoyé; & qu'on n'avoit point eſté en peine de le refuſer. Felix proteſte auſſi qu'il euſt ſouhaité de l'abſoudre, p.1094.a.
s'il l'euſt demandé: & il adore, dans cet endurciſſement, les terribles jugemens de Dieu. Gelaſe prend ſur cela à témoin, une per- p.1170.b.
ſonne de la premiere qualité nommé Andromaque, [qu'Odoacre avoit peut-eſtre deputé à Zenon.] Nous luy recommandaſmes ſoi- b.c.
„ gneuſement, dit Gelaſe, au nom de toute l'Egliſe Romaine, d'exhorter Acace de quitter ſon obſtination, de revenir à luy meſme,
„ & de rentrer dans la communion du ſiege Apoſtolique. Il proteſte
„ avec ſerment qu'il a beaucoup travaillé pour cela, ſans pouvoir
„ rien gagner ſur l'eſprit de cet homme incorrigible. Qu'on mon-
„ tre par aucune preuve, qu'il ait envoyé demander pardon, &
„ qu'il nous ait promis de ſe corriger: ſi ce n'eſt peut-eſtre qu'il ait
„ eſté dans les meſmes diſpoſitions où nous voyons ſes ſucceſſeurs,
„ qu'il ait demandé pardon, & qu'il ait voulu qu'on le luy accor-
„ daſt, ſans vouloir pour l'obtenir, ſortir de l'erreur: en ſorte que
„ ce ne ſeroit pas tant nous qui le recevrions [dans noſtre communion,] que luy qui nous attireroit dans ſa perfidie.

Il ne faut point s'étonner qu'Acace n'ait pas manqué de par- Fac.in Moc.p.
tiſans, eſtant appuyé par l'Empereur, qui ſans ſe ſoucier des de- 565.c.
crets du ſiege Apoſtolique, communiquoit avec luy, obligeoit toutes les Egliſes de ſon Empire à faire la meſme choſe, & vou- Liber.c.18.p.
loit meſme les obliger à ſe ſeparer de la communion de Rome. 126.
Le corps de l'Egliſe de Conſtantinople, demeura donc dans la Conc.t.4.p.
communion d'Acace & de ſes ſucceſſeurs, [a] & generalement 1092.c.
tout l'Orient demeura ſeparé de la communion de Rome durant [a] Fac.in Moc. p.565.c.
[35 ou] 40 ans, juſqu'à l'Empire de Juſtin [en 519,] à la reſerve d'un fort petit nombre de perſonnes, qui demeuroient cachez ſous la multitude des autres.

Les Abbez Rufin, Hilaire, & Thalaſſe, qui eſtoient Preſtres Conc.t.4.p.
aimerent mieux ſe ſeparer de l'Egliſe de Conſtantinople, que de 1086.a|1092.
celle de Rome. Felix ne doutoit pas que pluſieurs de leurs diſ- p.1086.a.b.
ciples ne fuſſent paſſez dans le parti contraire, ou volontaire-
graviis gravi- ment, ou attirez par des promeſſes, ou forcez par les tourmens; *bus.*
[ce qui marque de quelle maniere Acace en uſoit.] Felix manda b.
donc à ces Abbez, en leur écrivant ſur Tuxe, que pour les premiers, ils les devoient abſolument rejetter de leur congregation, depeur qu'ils ne corrompiſſent les autres; mais que pour ceux

qu'on ſavoit avoir eſté forcez, il falloit les laiſſer retourner à leurs cellules, comme penitens, pour expier par des larmes ſinceres, la faute qu'ils avoient commiſe.

Thphn.p.122 a b. Theophane dit que ſous Anaſtaſe, il y avoit pluſieurs monaſteres à Conſtantinople [& aux environs,] qui ſe ſeparoient de cette Egliſe, ne voulant point recevoir l'Henotique de Zenon, particulierement ceux de Saint Die, de S. Baſſien, & de Sainte Matrone, leſquels ſouffroient avec joie qu'on banniſt [pluſieurs d'entr'eux.] Il paroiſt que les Studites, [quoiqu'Acemetes,] & défenſeurs du Concile de Calcedoine, ne ſe ſeparoient pas neanmoins. Calandion d'Antioche ne voulut jamais ſe ſeparer de la communion du Pape. [Nous verrons dans la ſuite ce qui arriva dans l'Orient, aprés qu'on l'eut depoſé pour ce ſujet.]

Thdr.L.l.2.p. 563.d. Liber.c.18.p. 126.

Conc.t.4.p. 1094.d. Nous avons un fragment d'une lettre du Pape Felix à André Eveſque de Theſſalonique, ["ſucceſſeur apparemment d'Euxithée.] On voit dans ce fragment, qu'André demandoit la communion du Pape, mais ne la demandoit pas tout à fait avec les conditions que le Pape ſouhaitoit: Nous voudrions, luy dit-il, que le deſir que vous témoignez de rentrer dans la communion de l'Egliſe, fuſt auſſi entier & auſſi plein, que l'intereſt de la verité orthodoxe le demande. [Si cela regardoit la communion d'Acace, il ſemble qu'André ait ſatisfait Felix ſur ce point.] Car vers l'an 492, Gelaſe témoigne avoir appris depuis peu, qu'une lettre de Felix ayant eſté luë à Theſſalonique & en d'autres Egliſes [de l'Illyrie,] tout le monde avoit dit anatheme à ce prevaricateur, & perſonne n'avoit voulu s'engager dans ſa communion. Mais en 494, Gelaſe dit abſolument "que l'Eveſque de Theſſalonique n'avoit pu obtenir la communion de Rome, parce qu'il n'avoit jamais voulu, quelque remontrance qu'on luy en euſt ſouvent faite, ſe ſeparer de la communion des ſchiſmatiques, ni rejetter, comme il devoit, le nom d'Acace & des autres perfides, ou de ceux qui communiquoient avec eux.

V.S.Leon§ d.

p.1163.b.

p.1197.c.d. V.Eupheme

Dorothée qui gouvernoit cette Egliſe en l'an 519, eſtoit extremement oppoſé au Concile de Calcedoine, & à la communion de Rome, de ſorte qu'un des habitans de la ville, nommé Jean, eſtoit toujours demeuré ſeparé de la communion de cet Eveſque.

p.1510.c.e.

p.1165.c [Bar. 484.§21. a Conc.t.4.p. 1196.c.d.] On tire auſſi de la lettre de Gelaſe aux Eveſques de Dardanie, que cette province eſtoit demeurée dans l'union de Rome. a Et ce Pape le dit generalement de tous les Eveſques de l'Illirie.

[La ſeparation ouverte de Rome avec Acace ne laiſſant plus aucun lieu d'eſperer que Talaïa puſt jamais eſtre rétabli ſur le

ſiege d'Alexandrie,] le Pape luy donna [à gouverner] l'Egliſe de Nole dans la Campanie, où il mourut en paix, aprés y avoir reſidé beaucoup d'années. [Neanmoins le Pape Gelaſe & victor de Tunes luy donnent toujours la qualité d'Eveſque d'Alexandrie.] Il alla encore à Conſtantinople en l'an 492, pour voir s'il ne pourroit point eſtre rétabli à Alexandrie par l'Empereur Anaſtaſe qui luy avoit de grandes obligations. Mais il ne trouva dans cet ennemi du Concile de Calcedoine, qu'une ingratitude dure & barbare: De ſorte qu'il fut obligé de s'en revenir à Rome. [Gelaſe parle toujours de luy avec aſſez de mepris, comme s'il n'en euſt pas eſté bien ſatisfait. Et nous ne ſaurions raporter à d'autre qu'à luy ce que dit Photius, que] Jean d'Alexandrie, dans une apologie adreſſée au Pape Gelaſe, anathematizoit non ſeulement l'hereſie Pelagienne, mais encore Pelage meſme, Celeſte & Julien.

Liber.c.18.p. 121. Thphn.p.118 a| Vict.T. V.Eupheme Phot.c.54. p.46.

Serene qui gouvernoit l'Egliſe de Nole en 499, [eſtoit apparemment ſon ſucceſſeur.] Ainſi S. Rufe, qu'Ughellus met entre deux, mais en diſant qu'on en ignore le temps & les actions, [doit plutoſt eſtre mis avant tous les deux.] Car entre S. Paulin mort en 431, & Jean Talaïa, Ughellus ne met que S. Deodat. [Je ne trouve rien dans Ferrarius meſme, touchant S. Rufe.] Pour S. Deodat, Ughellus & Ferrarius en diſent bien des choſes, dont ils ne donnent point d'autres preuves que les monumens de l'Egliſe de Benevent, où on pretend que ſon corps a eſté tranſporté par le Prince Sicard. Ils le font diſciple, Preſtre, & ſucceſſeur immediat de S. Paulin, & luy donnent 30 ans d'epiſcopat. On met ſa feſte le 29 de juin. [Ainſi ſi S. Rufe luy a ſuccedé, il a pu gouverner depuis 461 juſqu'en 484.]

Conc.t.4.p. 1315.d. Ugh.t.6.p. 294.c. p.293.294. p.293|Ferrar. p.392.

ARTICLE XLIV.

Calandion d'Antioche eſt chaſſé par Zenon, & le Foullon mis en ſa place: Mongus communique avec le Foullon: Acace n'oſe.

L'AN DE JESUS CHRIT, 485.

LEONCE qui s'eſtoit revolté avec Illus contre Zenon vers la fin de l'an 483, & qui aprés avoir défait Longin frere de ce Prince, eſtoit entré triomphant dans Antioche au mois de juin 484, fut entierement défait cette année, & contraint de ſe retirer dans le chaſteau de Papyre, où luy & Illus diſputerent encore leur vie juſqu'à ce qu'ils la perdirent en 488. Cette prof-

V.Zenon§

perité que Dieu accordoit à Zenon dans ſa colere, ſervit à la juſtice divine pour punir les pechez des Chrétiens par de nouveaux malheurs dont l'Egliſe fut affligée] 485.

Eva.l.3.c.16.p. 347.b. Calandion Eveſque d'Antioche, fut accuſé d'avoir favoriſé les revoltez, [a]d'avoir porté le peuple à embraſſer leur parti, [b]& d'avoir oſté des diptyques le nom de Zenon, pour y mettre celui de Leonce. [Les neceſſitez de la guerre euſſent peut-eſtre excuſé ce qu'il y avoit de veritable en cela.] [c]Mais la veritable faute de Calandion, & que neanmoins on n'oſoit dire, c'eſt [qu'il s'eſtoit toujours declaré contre Mongus, &] qu'on ne pouvoit alors l'obliger à ſe ſeparer de la communion de Talaïa, & de celle du ſaint Siege. Il fut donc depoſé, [d]& chaſſé de l'Egliſe d'Antioche par Zenon, [e]ſans aucun Concile, comme cela ſe devoit, ſelon l'ordre de l'Egliſe, [f]ſans en donner aucun avis au Pape, [g]contre les regles & les Canons de l'Egliſe.

a Liber.c.18.p. 125.126.
b Conc.t.4.p. 1208.a|1209.a| 1221.a|1170.a|
c Evag.n.p.86.1.c
d Liber.c.18.p. 126.
p.125.
d Thphn.p.115. b.
e Conc.t.4.p. 1209.a|1205.d| 1207.b.
f p.1207.b|1209. c.

[h]Le Concile tenu à Rome ſur cette affaire meſme, le 5 octobre 485, [i]& le Pape Gelaſe, attribuent l'expulſion de Calandion à Acace, [k]qui, comme dit le Concile, porta ſi loin ſon impieté & ſon end urciſſement qu'il ſe moquoit de ſon excommunication, ne diſcontinuoit point ſes violences & ſa tyrannie, & ne ceſſoit pas, quoique retranché du corps [de l'Egliſe,] d'en dechirer [cruellement] les membres: verifiant en ſa perſonne cette parole [terrible] de l'Ecriture: Lorſque l'impie eſt tombé au plus profond abyſme des pechez, il mepriſe tout. [l]Quelques uns rejettoient cela ſur l'ordre du Prince: Mais, répond Gelaſe, c'eſtoit à cet Eveſque, vu ſurtout qu'il eſtoit bien venu & avoit beaucoup de credit auprés de Zenon, de repreſenter à ce Prince, qu'on ne demandoit point qu'il laiſſaſt impunie, l'injure qu'il croyoit avoir receuë [de Calandion, ſi elle ſe trouvoit veritable;] mais ſeulement qu'il permiſt que l'on gardaſt les regles de l'Egliſe; que s'eſtant elevé une nouvelle affaire qui regardoit les deux Prelats, il falloit par conſequent un nouvel examen & une nouvelle procedure, que l'on n'avoit jamais vu, & qu'il eſtoit egalement contraire aux loix divines & humaines, que des Eveſques fuſſent jugez & condannez par les puiſſances ſeculieres, [m]quoique par la fragilité humaine, ils puſſent eſtre tombez dans des fautes, dont neanmoins l'enormité n'en oſtoit pas la connoiſſance à l'Egliſe.

h p.1226.a.c.
i p.1205.d|1082. e.
k p.1226.c.
p.1207.e.
p.1208.a.

[Calandion peut avoir eſté depoſé ſur le milieu de cette année,] [n]aprés avoir gouverné quatre ans [commencez.] [o]Aprés l'avoir

Nphr.chr| Thphn|Euty.p 111.

l. *& ſi errore humanitus accedente non tamen religionem ullatenus excedente.*

f Evag.l.3.c.16. p.347.b|Thphn p.115.b.

depoſé, on le relegua encore à Oaſis, [d'où on ne dit point qu'il ſoit jamais revenu.] [a]Victor de Tunes dit qu'Anaſtaſe augmenta encore ſes maux & ſes ſouffrances en 491. Mais il méle ce recit parmi d'autres narrations [qui ſont fauſſes.] [b]Le Pape Gelaſe luy donne le titre de Venerable. [a]Vict.T. [b]Conc.t.4.p. 1217.d.

[c]Il ſembloit qu'on ne l'euſt depoſé que pour faire place aux heretiques. Car Zenon rétablit alors dans l'eveſché d'Antioche, cemalheureux Pierre le Foullon, dont nous avons tant parlé, [d]en luy faiſant ſigner l'Henotique, [e]ce qui ſe fit encore ſans aucun Concile, [f]mais non pas ſans violence. [g]Le Foullon adreſſa [auſſitoſt] une Synodique à Mongus [pour luy demander ſa communion,] [h]& ils communiquerent toujours enſemble tant qu'ils vécurent. [i]Zenon vouloit qu'Acace communiquaſt auſſi avec le Foullon. Mais il eut honte de paroiſtre uni avec un homme [ſi décrié,] V.§ [k]qu'il avoit jugé indigne d'eſtre meſme admis à la communion par la penitence. [c]b. p.1223.b|Eva.l. 3.c.16.p.347.b [d]Eva.l.3.c.16.p. 347.b|Leont. left.5.p.512.b. [e]Conc.p.1207. b|1205.b. [f]Sur.11.jun.p. 173.§27. [g]Evag.l.3.c.16. p.347.c. [h]Conc.p.1223. c|1220.a. [i]p.1209.c.d. [k]p.1223.c.

[l]Zenon ne le preſſa point ſur cela, [m]ce qui fait voir que ce Prince luy auroit de meſme cedé en d'autres choſes, s'il euſt voulu ſoûtenir la verité avec quelque force. [n]Acace ne communiqua donc jamais ouvertement avec le Foullon, [o]& il s'en faiſoit un ſujet de gloire & de vanité. [p]Mais Gelaſe pretend qu'il y communiquoit latenter. [q]en ſecret. [r]Il dit meſme aprés le Concile de Rome, que 1. c'eſtoit luy qui avoit rétabli le Foullon, [s]ou [t]qui avoit ſouffert qu'on le rétabliſt. [u]Et il eſt certain qu'il communiquoit en quelque ſorte avec luy, en communiquant avec l'Empereur, avec Mongus, & avec beaucoup d'autres qui eſtoient dans ſa communion. [l]f.p.1223.c. [m]g p.1209.d. [n]b.c.d|1205.e. [o]i p.1205.d.e| 1209.e|1220.b. [p]k p.1223.b| 1220.b. [q]l p.1209.c. [r]mp.1082.e|1126 d|1207.b. [s]n p.1205.c. [t]o p.1223.c.d.

ARTICLE XLV.

Zenon & Acace chaſſent divers Catholiques de l'Orient, font ſigner partout l'Henotique.

IL y eut dans tout l'Orient beaucoup d'Eveſques innocens depoſez comme Calandion, ſans Concile, ſans examen, & ſans aucune forme canonique, [p]& releguez en divers exils, [q]par une violence ouverte du Prince, [r]Il y avoit parmi eux des Metropolitains. [s]On depoſoit ces Eveſques, pour apprendre aux autres ce qu'ils avoient à craindre, [s'ils n'obeïſſoient.] [t]Gelaſe rejette tous ces excés ſur Acace, qui agiſſoit avec une violence Conc.t.4.p. 1169.a.e|1205.d| 1206.a.c|1209.a b|1220.1221 1233.c|1306.b| 1214.1215. [p]p.1206.c.d| 1306.c.d|1222.e. [q]p.1221.b. [r]p.1214.e|1221.a [s]p.1206.1207. [t]p.1205.d|1206 a.

1. *ſuâ diſpoſitione reſtitui.*

p.1220,c.d. de tyran. Il pretend que tous ces Eveſques ſouffrirent une perſecution tres cruelle, & la depoſition, pour avoir voulu s'attacher aux ſentimens & à la communion de Rome, & pour avoir refuſé de communiquer avec ceux dont elle ſe ſeparoit, [ce qui ſe peut aiſément croire des deux Pierres plutoſt que d'Acace. 485.

Il y en pouvoit avoir pluſieurs plus diſpoſez à ne pas communiquer avec les deux Pierres, qu'à ſe ſeparer de la communion

Liber.c.18.p. 126. du Pape,] 'comme il paroiſt que Zenon le vouloit. [a]Theophane

a Thphn.p.114. a. aſſure que ce Prince pouſſé par Acace, forçoit les Eveſques de l'Orient à ſigner l'Henotique, auſſi-bien qu'à communiquer avec Mongus. [Et toute l'hiſtoire porte à croire qu'on le faiſoit ſigner

Vict.T. partout.] Victor de Tunes dit ſur cette année, que tous les Eveſques de l'Orient, hors un fort petit nombre, renoncerent au Concile de Calcedoine par l'Henotique, & prirent part aux fautes des deux Pierres & d'Acace, en entrant dans leur communion.

Thdr.L.p.566. c. Theodore le Lecteur dit que tous les Patriarches conſentirent à l'Henotique, hors le Pape Felix, qui ne voulut point avoir de communion [avec ceux qui le recevoient.] La chronique de Nicephore porte qu'il ſe ſepara des Orientaux, à cauſe de l'Henotique. [Je ne doute pas en effet qu'il ne le condannaſt en ſon cœur. Mais j'ay peine à croire qu'il en ait fait une condannation formelle, puiſque nous n'en voyons aucune marque dans

Conc.t.4.p. 1052.a,b. ſes lettres,] 'quoiqu'il témoigne aſſez avoir connu cet écrit. [Et nous ne trouvons point que ni luy, ni ſes ſucceſſeurs, aient jamais fait un crime à Acace ou aux Grecs de l'avoir ſigné.

On epargnoit autant qu'il ſe pouvoit, ce qui portoit le nom

p.1206.c.d. du Prince.] 'Il ſemble que cette perſecution des Eveſques ait

Thdr.L.p.557. d. commencé dés devant la depoſition d'Acace, '& Theodore le Lecteur, dit que la crainte d'Illus en arreſta quelque temps la

Thphn.p.115.b violence. 'Mais elle eclata particulierement depuis que Zenon

Suid.λ.p.22.a. n'eut plus rien à craindre de ce coſté là, '& qu'il laiſſa une 'liberté entiere à ſa cruauté. V. Zenon.

[De tout ce grand nombre d'Eveſques que Gelaſe dit avoir eſté chaſſez de leurs ſieges, nous ne connoiſſons que ceux dont

Thphn.p,115.b] n.640.2. Theophane nous a conſervé la memoire,] 'qui ſont Neſtor de

Eva.n.18.2,d. Tarſe, Cyr d'Hieraple, Jean de Cyr, Romain de Calcedoine, 'ou peut-eſtre de Calcide, comme l'a mis M. Valois, car tous les autres ſont du patriarcat d'Antioche; Euſebe de Samoſates, Julien de Mopſueſte, Paul de Conſtantine, Mane d'Himere, & André de Theodoſiople. Zenon les fit chaſſer de leurs Egliſes, ſous

485. ſous pretexte qu'ils avoient favoriſé les tyrans [Leonce & Illus,] mais en effet à cauſe de ſon Henotique, dit Theophane.

'Cet auteur ajoute, que le Foullon ayant eſté remis en poſſeſſion de l'Egliſe d'Antioche, chaſſa pluſieurs Eveſques irreprehenſibles, en mit d'autres en leur place, fit pluſieurs ordinations illegitimes, & beaucoup d'autres choſes ſemblables. [L'ordination de Xenaia, qu'il fit Metropolitain d'Hieraple dans l'Euphrateſienne, en la place de Cyr, quoiqu'il ne fuſt pas ſeulement battizé, eſt un de ſes plus celebres crimes. Mais nous parlerons autrepart de ce miſerable.] Theph.p.115.c.

ARTICLE XLVI.

Quelques Eveſques quittent leurs Egliſes; d'autres demeurent à cauſe des peuples: Laſcheté generale des Orientaux.

[OUTRE les Eveſques que l'on chaſſa de leurs ſieges,] on tenoit qu'il y en avoit pluſieurs qui avoient abandonné leurs Egliſes, pour n'eſtre pas obligez de prendre part aux fautes d'Acace, & de communiquer avec le Foullon. 'Il y eut auſſi diverſes perſonnes, qui n'eſtant point engagées dans le ſoin des autres, demeurerent toujours ſeparez de la communion des heretiques, '& unis à celle de Rome. [a] Il y avoit meſme quelques Eveſques. [b] Mais ces perſonnes qui ſe ſeparoient ainſi de la communion de tout le reſte de l'Orient, paſſoient pour des heretiques '& des Neſtoriens, [c] eſtoient expoſez à toutes ſortes de perſecutions, & eſtoient punis par des exils & par toutes ſortes de peines. Conc.t.4.p. 1126.d. p.1306.a|1514.b p.1514.b|1223.c [a] p.1223.c. [b] a. p.1514.b. [c] p.1223.a.

'L'hiſtoire de S. Barnabé, porte que l'Egliſe de Cypre ſe maintenoit dans la foy des Peres, & ne vouloit point avoir de communion avec le Foullon. 'Mais elle ne laiſſoit pas d'en avoir avec Acace & avec Zenon. 'Gelaſe ſe plaint beaucoup de la laſcheté generale des Eveſques d'Orient, qui avoient acquieſcé au rétabliſſement de Pierre le Foullon, '& à la depoſition de tant d'Eveſques Catholiques, 'ſans demander ni examen, ni Concile, [d] ſe laiſſant conduire comme des beſtes muettes que l'on emmene » en proie, & ſuivant la perfidie ſans aucune reſiſtance. 'Comment, » leur dit-il, n'avez-vous point eu de compaſſion pour un ſi grand » nombre de vos Collegues? Comment n'eſtes-vous point allé » trouver l'Empereur, pour vous plaindre à luy de l'injure que » l'on faiſoit à l'Egliſe, & du deplorable aviliſſement où l'on re- Sur.11.jun.p. 173.§28. §31. Conc.t.4.p. 1217.b.c|1222. p.1222.e. [d] e|1220.b. [d] p.1215.a. p.1211.a

duiſoit l'epiſcopat, luy remontrant que les Eveſques n'avoient 485.
jamais eſté jugez que par l'Egliſe; & qu'il n'appartenoit point "
aux juges ſeculiers de porter condannation contr'eux, ſans la "
participation des principaux chefs de l'Egliſe, [ce qu'on ne peut "
douter eſtre veritable, quand il s'agit d'une peine eccleſiaſtique,
comme eſt la depoſition.]

b. "Vous deviez demander, leur dit encore Gelaſe, en vertu de "
quels Conciles & de quelles aſſemblées eccleſiaſtiques, on chaſ- "
ſoit tant d'Eveſques de leurs ſieges; ou enfin quels crimes ils "
avoient commis, pour meriter d'eſtre ainſi traitez ſans aucun "
examen de leut cauſe, & par la ſeule autorité des puiſſances ſe- "
culieres: Vous deviez repreſenter que quand on auroit des preu- "
ves certaines qu'ils fuſſent coupables, on ne pouvoit pas neam- "
moins les traiter de la ſorte ſans les avoir entendus, & ſans avoir "
examiné leut affaire dans les formes: qu'on y eſtoit d'autant plus "
obligé que les choſes avoient changé de face, & que les puiſſan- "
ces ſeculieres alleguoient de nouvelles raiſons, & ſe ſervoient "
de nouveaux pretextes, pour priver, ſelon qu'il leur plaiſoit, les "
Eveſques de leur dignité ſainte. "

c.d. "Le ſeul rang que vous tenez, continuë ce Pape, vous obligeoit "
de vous intereſſer dans leurs diſgraces, craignant pour vous meſ- "
mes, les meſmes traitemens que vous voyez qu'on faiſoit ſouffrir "
aux autres contre toutes les regles, & par la ſeule voie de fait. "
S'ils eſtoient accuſez de quelques crimes, il falloit proceder "
contr'eux devant le tribunal de l'Egliſe. Je ne dis point qu'on "
devoit, ſelon la coutume, porter leur affaire à la connoiſſance "
du ſiege Apoſtolique, depeur qu'il ne ſemble que j'agiſſe par in- "
tereſt. Je me contente de vous faire voir de quelle maniere vous "
deviez vous conduire, pour ſuivre les regles & les Canons des "
SS. Peres, vu principalement que les loix civiles ſe conformant "
aux regles de l'Egliſe, ordonnent que les Eveſques ne ſoient ju- "
gez que par des Eveſques. Que ſi on les accuſoit de quelque he- "
reſie, à plus forte raiſon en devoit-on reſerver la connoiſſance à "
ceux qui pouvoient l'examiner, ſelon les principes de la religion, "
& qui depuis le commencement de la religion Chrétienne, ont "
toujours eu ſeuls le droit de juger de ces matieres. "

ARTICLE XLVII

Des Eveſques mis à la place de ceux que l'on depoſoit: Rome traite tous les Orientaux d'heretiques: Ecole Neſtorienne des Perſes.

'GELASE ſoûtient que tous les Eveſques qui furent mis en la place de ceux que l'on avoit chaſſez, eſtoient non ſeulement intrus & illegitimes, mais encore heretiques, [a]puiſqu'on ne pouvoit, dit-il, chaſſer des Catholiques, que pour mettre des heretiques en leur place. [b]On ne peut douter que cela ne fuſt vray de beaucoup. [Mais on ſçait qu'en bien des occaſions, ce raiſonnement ſe trouve faux, & qu'en pluſieurs rencontres, la providence divine a fait ſubſtituer à la place des gents de bien qu'on avoit chaſſez, d'autres perſonnes qui n'eſtoient pas d'un moindre merite.

Conc.t.4.p. 1206.a.b|1209.b| 1214.c|1221.a|
a 1222.e.
b p.1206.b|1210.b.
b p.1306.d.

Pour la qualité d'intrus, il paroiſt que les grecs eſtoient alors perſuadez aſſez generalement, que quand un Eveſque eſtoit chaſſé, quoique par injuſtice & par violence, un autre pouvoit legitimement accepter ſa place, plutoſt que de laiſſer une Egliſe ſans paſteur. Ce ſentiment pouvoit avoir prevalu parmi eux, parcequ'ils favoriſe d'une part, la puiſſance abſoluë des Princes, & de l'autre, l'ambition des ſujets, ou l'amour que les bons meſmes ont pour la paix & le repos.] 'Car celui du Pape Gelaſe, qui ſoûtient que cela eſt tout à fait illegitime, & que ces Eveſques devoient, ſelon les Canons, eſtre exclus de la communion Eccleſiaſtique, [paroiſt plus autoriſé par l'antiquité, plus conforme à la generoſité Chrétienne, & aux ſentimens du droit naturel, & meſme plus utile à l'Egliſe.]

p.1206.d.

'Ces nouveaux Eveſques eſtoient ſouvent engagez dans divers crimes. 'Mais on ne peut guere douter qu'en entrant de cette ſorte dans l'epiſcopat, ils n'entraſſent en meſme temps dans la communion des heretiques, [c'eſt à dire des deux Pierres.] 'Acace les recevoit tous à ſa communion, & on aſſure qu'il en établit au moins une partie, [c]ſans ſe mettre en peine des privileges des autres Egliſes, 'en ſorte qu'il n'y avoit point de livres qui puſſent renfermer toutes les violences tragiques qu'il avoit exercées dans l'Orient; '& tout cela ſe faiſoit ſans Concile.

p.1205.d.
p.1206.b.d.
a.b|1209.b.
p.1205.d|1206.a b.
c p.1205.d. d.e.
d.

'Gelaſe traite d'heretiques, non ſeulement tous ces Eveſques ſubrogez à la place des autres, mais encore tous ceux qui communiquoient avec eux, 'ce qui comprenoit, comme il l'avoue,

p.1221.c.
p.1223.a.

tout l'Orient : où il ſe plaint qu'on ne voyoit qu'une confuſion effroyable, n'y ayant plus de diſtinction de communion entre les
p.1211.a. Catholiques & les heretiques. 'Les Orthodoxes, dit-il, ont eſté chaſſez & depoſez partout: Il ne reſte plus dans l'Orient que des heretiques, ou des gents liez avec des heretiques; & il n'y a plus d'Eveſques Catholiques, ou ils y ſont ſans liberté.

p.1223.a,b. 'Pour luy il proteſte qu'il ne peut avoir de communion, qu'avec ceux qui ſe ſepareront & des Eveſques ſubrogez, & des deux Pierres, & de leurs ſucceſſeurs, & de tous ceux qui entreront dans la communion de toutes ces ſortes de perſonnes. Car qu'importe, dit-il qu'on ne communique pas avec un heretique declaré, ſi on eſt joint de communion à ceux qui communiquent
p.1210. avec luy ? 'C'eſt pourquoi il dit autrepart, qu'Acace ayant eſté condanné, pour eſtre entré dans la communion de Mongus, tous les Orientaux qui communiquoient avec Acace, eſtoient con-
p.1206.d. dannez avec luy, '& qu'il ne reſtoit plus en Orient que des perfides, ou des aſſociez des perfides, avec qui il n'eſtoit plus permis d'avoir d'union.

[Ce n'eſt pas à nous à examiner ſi ces principes ſont vrais ou faux, ni s'ils peuvent s'accorder avec ceux de S. Auguſtin. Il eſt certain qu'ils pouſſent les choſes à une grande extremité. Les Papes ont depuis eſté obligez de s'en relaſcher un peu : & ils ſe tiennent heureux aujourd'hui, de pouvoir recourir à l'interceſſion de S. Flavien d'Antioche, & de S. Elie de Jeruſalem, dont ils ont toujours rejetté la communion, tant qu'ils ont eſté ſur la terre. Tous les raiſonnemens & l'autorité de Gelaſe & d'Hormiſda, qui ont obligé les Grecs d'oſter des diptyques, le nom de Macedone de Conſtantinople, n'ont pas empeſché qu'ils ne l'honorent aujourd'hui comme un Saint, & qu'on ne ſoûtienne qu'il eſt digne de cet honneur.

Voilà le malheureux état ou Acace avoit reduit tout l'Orient.]
p.1449.C. 'Car c'eſt luy proprement, qui en s'uniſſant aux Eutychiens, a eſté l'auteur de tous les maux qu'ils ont fait depuis. [Mais Zenon ne laiſſe pas auſſi d'en eſtre coupable, quoiqu'il n'ait appuyé ces
Suid.T.p.21.e.f. heretiques qu'en ſuivant les mouvemens de ſon Eveſque.] 'Un jour que diverſes perſonnes témoignoient la douleur qu'ils avoient de voir les maux que ce Prince cauſoit à l'Egliſe, un ſaint moine nommé Leonce, qui eſtoit preſent, leur dit: Faut-il « s'étonner de ce que fait un homme elevé à la royauté par des « hommes, puiſque Saül que Dieu meſme y avoit elevé, a fait tuer « le grand Preſtre Abimelec & tous ceux de ſa maiſon? »

[Comme Zenon ſe portoit tout à fait pour les Eutychiens, Jil abolit un college établi à Edeſſe en Meſopotamie, pour apprendre les principes de la religion Chrétienne à des Perſes, parceque des perſonnes infectées des erreurs de Neſtorius & de Theodore de Mopſueſte s'eſtoient introduites dans cette maiſon, & enſeignoient leur doctrine aux Perſes. Et je croy, dit Theodore le Lecteur, que c'eſt de là que les Perſes ſont devenus Neſtoriens. [Mais ſous un Prince favorable à une erreur, il ne faut pas regarder comme coupables de l'erreur oppoſée, tous ceux que l'on en accuſe ſans preuve.] Thdr.L.p.558. b.c|566.c. p.558.b.

ARTICLE XLVIII.

Le Concile de Rome confirme la condannation des deux Pierres, & d'Acace.

THEOPHANE dit que comme Acace vouloit contraindre les Eveſques du Comté d'Orient de communiquer avec Mongus, ils s'adreſſerent au Pape Felix qui avoit ſuccedé à Simplice, luy marquant qu'Acace eſtoit l'auteur de tous les maux de l'Egliſe. [Si cette plainte des Orientaux regardoit l'intruſion de Pierre le Foullon, elle peut avoir donné occaſion au Concile]qui ſe tint cette année à Rome au mois d'octobre, [a]dans la baſilique de S. Pierre, touchant l'Egliſe d'Antioche, [b]peu aprés l'expulſion de Calandion & le rétabliſſement de Pierre le Foullon. Il s'y trouva 42 Eveſques, dont le premier [aprés le Pape,]eſtoit Candide de Tivoli, [qui ſe trouve nommé en divers Conciles de Rome, depuis l'an 465 juſqu'en 502 Thphn.p.113.b Conc.t.4.p. 1127.a. a p.1126.a. b c.d. p.1127.a.b. p.1060.c|377. b.&c.

Tous les Eveſques y renouvellerent par leur ſignature, les anathemes déja prononcez par le ſaint Siege contre les deux Pierres, & contre Acace. Nous avons une lettre de ce Concile adreſſée à tous les Preſtres & Abbez Orthodoxes de Conſtantinople & de la Bithynie. Elle eſt au nom du Concile, [& non au nom du Pape, qui apparemment meſme ne la ſigna pas.] Car il paroiſt qu'on avoit trouvé étrange de ce que la condannation d'Acace ne portoit que le nom du Pape. Le Concile en corps, écrivit donc pour en rendre la raiſon que nous avons raportée ci-deſſus. Il declare que cette condannation avoit eſté reſoluë par tout le Concile precedent. & raporte comment la choſe s'eſtoit paſſée. Il envoie la ſentence qui avoit eſté renduë contre luy, demandant qu'elle ſoit executée avec courage, [c]& la confir- Conc.t.4.p. 1127.a. p.1124.d. d. p.1126.a. b. p.1125. p.1126.a.c.d. d.e. c p.1125.c.

mérem indicare.

p.1063.b. me par un nouvel anatheme. D'où vient que Felix dit peu d'années aprés, qu'Acace avoit eſté deux fois excommunié par le ſiege Apoſtolique. 485.

p.1125.c. Le Concile fit dans cette lettre quelque declaration de ſa foy, pour montrer qu'il ſuivoit les dogmes du Concile de Nicée, du premier d'Epheſe, & de celui de Calcedoine. Mais cet endroit

p.1126.c,d. eſt perdu. Il la finit en gemiſſant de ce qu'Acace au lieu de s'humilier, faiſoit encore de plus grands crimes qu'auparavant, comme on le voyoit, par ce qui venoit de ſe paſſer à Antioche. Mais il ne faut pas s'en étonner, diſent les Peres, ni ſe laiſſer aller à la crainte, puiſque Satan, quoiqu'écraſé par le Sauveur, ne laiſſe

d.

p.1127.a. pas de faire tous les jours de nouveaux efforts. Cette lettre eſt datée dans un manuſcrit du 5 octobre 485, [& je ne voy pas qu'elle puiſſe avoir eſté écrite pluſtoſt.]

p.1126.e. Les Peres s'adreſſent à Dieu, pour demander que cette lettre puſt arriver à Conſtantinople,

e. malgré les pieges de leurs adverſaires. Ils écrivirent de ſemblables lettres au Clergé, au peuple, & au Senat [de Conſtantinople.] Ils en écrivirent auſſi une à l'Empereur, qu'ils appellent une ſupplication [Elle n'eſt pas venüe juſques à nous!]

p.1211.a,b. Gelaſe parle apparemment de ce Concile, lorſqu'il dit qu'aprés l'expulſion de tous les Eveſques Catholiques de l'Orient; une aſſemblée de pluſieurs Eveſques Catholiques tenuë en Italie, avoit jugé que la ſentence portée contre Acace eſtoit tres juſte: que ces Eveſques ne s'eſtoient pas aſſemblez contre le Concile de Calcedoine, ni pour oppoſer à ſon autorité l'autorité d'un nouveau Concile; mais plutoſt qu'ils s'eſtoient joints au ſiege Apoſtolique pour l'executer ſelon l'ordre des anciens Canons, en ſorte qu'il paroiſſoit aſſez que l'Egliſe Catholique, & le ſiege Apoſtolique avec elle, ne pouvant pas faire en tout lieu ce qu'elle deſiroit, n'a rien omis pour faire où elle le pouvoit, & conjointement avec ceux qu'elle pouvoit, tout ce qui eſtoit capable de rétablir la communion & une paix ſincere & durable entre les enfans de l'Egliſe.

Victor de Tunes brouille à ſon ordinaire, & confond le Concile de 485, avec celui de 484, lorſqu'il dit ſur l'an 478, qu'Acace & les deux Pierres, tous ennemis du Concile de Calcedoine, furent condannez par le Pape Felix, & par un Synode tenu en Italie; que cette condannation fut portée à Conſtantinople par des Legats, & ſignifiée à Acace par les Acemetes.

ARTICLE XLIX.

De Diverſes lettres à Pierre le Foullon : Il introduit dans l'Egliſe divers uſages qu'elle reçoit.

[ON ne ſçait point plus particulierement ce qui ſe fit dans ce Concile, touchant l'Egliſe d'Antioche, qui eſtoit le ſujet de ſa convocation.] Nous n'ignorons pas ce que l'on dit de diverſes lettres écrites à Pierre le Foullon par Felix, par Acace & par divers autres Eveſques d'Orient & d'Occident. Mais nous ſavons auſſi que Mr Valois a ſoûtenu que toutes ces pieces ſont fauſſes & ſuppoſées : & il en a allegué des preuves auſquelles nous ne voyons point de réponſe. Le Miniſtre qui a écrit ſur le Triſagion en 1674, y en ajoute encore de nouvelles [C'eſt ce qui nous diſpenſe de nous arreſter à cette diſcuſſion.

Conc.t.4.p. 1052-1072. 1098-1122. Evag.n.p-177. 178. Triſag.c.7.p.54 61.

Et aprés tout, il nous ſuffit d'avoir fait voir que le Foullon n'a jamais eſté Eveſque d'Antioche du temps de Felix, qu'aprés la depoſition d'Acace ; que Felix n'a eu garde de le reconnoiſtre pour Eveſque, & qu'Acace meſme ne l'a jamais oſé faire publiquement. Il n'en faut pas davantage pour ruiner toutes ces pieces, qui ſuppoſent que le Foullon eſtoit dans la communion de l'Egliſe, & qu'Acace eſtoit uni avec Felix.] Elles ont eſté faites avant le IX. ſiecle, puiſque Hincmar en cite une. Alexandre qui a fait l'eloge de S. Barnabé, les marque aſſez clairement.

p 61. Sur.11.jun.p. 173.§25.

On croit pouvoir encore montrer qu'elles ſont avant le IX. ſiecle, par le Synodique, qui porte que le Foullon ayant eſté rétabli par Zenon, & ayant tenu un Concile où il anathematiza le Concile de Calcedoine. Felix qui apprit cette action impie, par les Eveſques Orthodoxes de l'Orient, fit tenir un ſaint Concile par Quintinien d'Arculane, & envoyer declarer à Pierre le Foullon qu'il eſtoit depoſé. Qu'il tint luy meſme un autre Concile à Rome, d'où il luy envoya ſignifier ſa depoſition. [Il n'eſt pas difficile de croire que] le Foullon ait anathematizé le Concile de Calcedoine aprés ſon rétabliſſement, comme le dit Theophane, [puiſque Mongus le faiſoit bien : Mais que Felix ait fait tenir un Concile par Quintinien, c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé à croire, ni meſme à comprendre. Il n'y a pas à douter que le Concile de Rome n'ait écrit aux Orientaux, pour les exhorter à ne point communiquer avec le Foullon.] Gelaſe ſemble dire que l'Egliſe Romaine les avoit ſouvent inſtruits des crimes de ce miſerable.

Triſag.c.7.p.61. Conc.t.4.p. 1153.b. d. e. Thphn.p.115.c. Conc.t.4.p. 1217.c.

[Pour achever ici ce qui nous reſte à dire de Pierre le Foullon,] 485.

Thphn..115.c 'il oſta du Triſagion ces mots, *Chriſt noſtre Roy*: qui y avoient eſté ajoutez par Calandion, pour empeſcher qu'on n'attribuaſt la

Thdr.L.p.566 c. mort de J.C. à la Trinité. 'Ce fut luy qui commença à conſacrer "le ſaint Chreſme dans l'Egliſe* en preſence de tout le peuple; à

n.p.169.a.b. benir les Fonts au ſoir [la veille] de l'Epiphanie, 'au lieu qu'auparavant on les beniſſoit à minuit, 'à faire dire le ſymbole [de Nicée

Thdr.L.p.566. c. ou de Conſtantinople,] toutes les fois qu'on offroit le Sacrifice,

n.p.169.a.c. 'ce qui fut imité peu aprés à Conſtantinople par Timothée [l'Eu-

Thdr.L.p.563. c. tychien,] 'qui fit dire [auſſi] le ſymbole de Nicée à toutes les ſynaxes, au lieu qu'auparavant on ne le diſoit qu'une fois l'année, le Vendredi ſaint, lorſque l'Eveſque faiſoit le Catechiſme [à ceux

p.566.e. qu'il alloit battizer.] 'Ce fut encore le Foullon qui commença à faire nommer la ſainte Mere de Dieu dans toutes les prieres. [Ainſi l'on voit que la devotion à la Vierge qui eſt ſainte dans les Saints, ſe rencontre auſſi dans les plus méchans, & que ce n'eſt pas une marque fort ſure de leur predeſtination.]

Nphr.l.15.c.28 p.634.c.d. 'La maniere dont Nicephore parle de ces quatre choſes établies par le Foullon, [fait juger qu'elles ſont toujours demeurées dans l'Egliſe greque, comme elles ont eſté receuës en partie par la latine; l'Egliſe ayant accoutumé de juger de ces ſortes de choſes, par ce qu'elles ſont en elles meſmes, & non par la qualité

Thphn.p.115.b. c. de ceux de qui elles viennent.] 'Car du reſte tout ce qu'on peut

a Sur.11.jun.p 173.§27. dire de Pierre le Foullon, c'eſt qu'il fit quantité de maux; a& que comme un impie & un deſeſperé, il exerçoit impunément ſa tyrannie, & n'omettoit aucun crime pour l'établir, maſſacrant, proſcrivant, chaſſant tous ceux qui ne vouloient pas prendre

§28. part à ſon impieté & communiquer avec luy. 'Il eſtoit en état de tout faire, n'ayant plus ni crainte, ni reſpect pour la loy de Dieu, & s'eſtant acquis par ſon argent la faveur du Prince, & des principaux de la Cour. [Nous verrons neanmoins dans la ſuite qu'il s'efforça inutilement de s'aſſujettir l'Egliſe de Cypre.]

ARTICLE L.

De Salluſte de Jeruſalem: Mongus ni Zenon ne peuvent réunir les Eutychiens d'Egypte.

L'AN DE JESUS CHRIST 486.

Nphr.chr] Thphn.p.119] Euty.t.2.p.103 Sur.5.dec.p. 162. [IL faut mettre en 486, la mort de Martyre de Jeruſalem, 'puiſqu'ayant commencé au milieu de 477,] il n'a gouverné que §4. V. S. Leon

486. que huit ans, '& eſt mort dans la 49ᵉ année de S. Sabas, [qui commence en 486,] ᵃle 13 avril de la 9ᵉ indiction. Sur.5.dec.p. 162.§23. ᵃ Boll.20.jan.p 301.§14.

ᵇIl eut pour ſucceſſeur Salluſte, ᶜqu'Eutyque appelle Melite. ᵈLa vie de S. Sabas en parle beaucoup & avec eloge, ᵉjuſqu'à luy donner le titre de divin. ᶠElle dit que c'eſtoit un homme ſage, qui ne ſe laiſſoit point prevenir, & qui ne croyoit ce qu'on luy diſoit des autres, qu'aprés l'avoir bien examiné: ᵍElle l'appelle un juge incorruptible, & qui n'aimoit que la juſtice. ʰCe fut luy &c. qui 'ordonna Preſtre Saint Sabas, ᵏqui dedia l'egliſe de ſa Laure, &c. vers le milieu ou la fin de l'an 491, ˡ&qui eſtant prés de mourir 'le fit Superieur de tous les Anacoretes de ſon dioceſe, & S. Theodoſe, de tous ceux qui vivoient en communauté. ᵐIl le fit en partie à cauſe que les ſchiſmatiques commençoient à s'elever contre l'Egliſe, ſous la protection d'Anaſtaſe qui regnoit alors. ᵇ Sur.5.dec.p. 162.§23. ᶜ Euty.t.2.p.108 ᵈ Sur.5.dec.p. 163.§24.25.37-39. ᵉ§38. ᶠ§24. ᵍ§25. ʰ Ibid. ⁱ§25.26.§3. may,p.188.§4. ᵏ 5.dec.p.165.§ 37.38. ˡ§38.

[Ainſi on voit qu'il aimoit la verité. Mais je ne ſçay s'il l'aimoit autant qu'il eſtoit neceſſaire pour un temps auſſi faſcheux que celui où il ſe rencontroit. On ne peut pas preſumer qu'il ſe ſoit ſeparé de la communion d'Acace, pour s'unir à celle de Rome. Mais on ne voit pas meſme qu'il ſe ſoit ſeparé de Mongus.] 'Au contraire il avoit ſigné l'Henotique, & communiquoit avec Athanaſe ſucceſſeur du ſiege & de l'impieté de Mongus, s'il en faut croire Liberat. 'Eutyque l'accuſe auſſi d'avoir eſté Jacobite, ou Eutychien [Et nous n'avons point de preuve poſitive pour le nier,] 'comme nous en avons pour Elie ſon ſucceſſeur. Liber.c.18.p. 227 Euty.t.2.p.108 Sur.5.dec.p. 172.§69.

[Je croy neanmoins qu'on peut ſe ſervir en ſa faveur de ce que les moines Orthodoxes de la Paleſtine, écrivirent quelques années depuis;] 'Qu'aprés la mort de Mongus, l'Egypte & la Libye ne communiquoient point avec tout le reſte de l'Empire d'Orient. [Je ſçay bien qu'il en faut excepter Antioche, du vivant de Pallade. Mais il y a peu d'apparence d'étendre encore cette exception à la Paleſtine meſme, & au pays dont eſtoient ces moines. On ne peut douter au moins qu'il ne ſuiviſt la foy du Concile de Calcedoine, [eſtant ſi uni à S. Sabas & à S. Theodoſe, qui en ont toujours eſté de tres zelez défenſeurs] 'Salluſte gouverna huit ans. [Ainſi il mourut en 493 ou 494. Eva.l.3.c.31.p. 359.b. Nphr.chr] Euty.t.2.p.108

L'AN DE JESUS CHRIST 487.

'Comme nous ne trouvons rien pour noſtre hiſtoire qui regarde cette année en particulier, nous la remplirons des troubles qui continuoient toujours en Egypte. Car nous avons vu cideſſus que Mongus en taſchant de s'attirer tout le monde par ſa V§33. duplicité criminelle, "n'avoit fait qu'aliener de luy les plus zelez,

qui avoient formé un corps à part, à qui on avoit donné le nom d'Acephales.] 'Acace taſcha d'appaiſer cette diviſion. Il en écrivit à Mongus: il en écrivit aux Eveſques d'Egypte, aux Eccleſiaſtiques, aux moines, & à tout le peuple. 'Ses efforts ne purent empeſcher que le ſchiſme ne continuaſt toujours. [Ainſi Mongus eut recours à ſon ſouverain remede,] '& anathematiza de nouveau le tome de S. Leon [à Flavien,] & tout ce qui s'eſtoit fait à Calcedoine, & quiconque ne recevoit pas les écrits de Dioſcore & de Timothée [Elure.] Il ramena par ce moyen à ſa communion quelques Eveſques & quelques Abbez. 'Et il ſemble que l'Abbé Amon ait eſté de ce nombre. 487.

Eva.l.3.c.21. p.352.b.

c.22.p.352.c.

c.

Liber.c.18.p. 126.

'Il y en eut beaucoup d'autres qu'il ne put pas ramener; [particulierement des moines;] c'eſt pourquoi il les chaſſa la pluſpart de leurs monaſteres. 'Ceux-ci avoient pour chefs un Nephale Abbé, & Jean Eveſque de Magile, qui gouvernoit auſſi le monaſtere de Diolque [ſur l'embouchure du Nil.] 'Nephale alla à Conſtantinople, & ſe plaignit à Zenon, de ce que la dureté de Mongus, produiſoit de grandes diviſions dans l'Egypte. Zenon envoya ſur cela en Egypte, un Officier nommé Coſme, avec ordre de menacer Mongus, s'il troubloit la paix. Je ne ſçay ſi ce Coſme ſeroit le grand Chambellan à qui Zenon adreſſe une loy ſans date. 'Il vint en Egypte, & s'en retourna bien-toſt à la Cour, ſans avoir fait autre choſe, que de faire recevoir dans leurs maiſons ceux que Mongus en avoit chaſſez.

Eva.l.3.c.22.p 352.c.d.

Liber.c.18.p. 126.

Evag.l.3.c.22. p.352.d.

Cod.J.12.t.26. l.4.p.998.

Evag.l.3.c.22. p.352.d.

Zenon envoya depuis en Egypte, Arſene en qualité de Gouverneur du pays, & en meſme temps de General des troupes. 'Cet Arſene eſtant venu à Alexandrie avec Nephale, chercha quelque voie d'accord; mais ſans effet: 'de ſorte qu'il envoya à Conſtantinople quelques uns [des Acephales:] Et on parla beaucoup du Concile de Calcedoine en preſence de l'Empereur, ſans rien conclure neanmoins, parceque Zenon "ne voulut point dutout conſentir qu'on rejettaſt le Concile. "Il "traita meſme aſſez mal, ceux du parti de Nephale; & oſtant à Jean [de Magile] le gouvernement du monaſtere de Diolque, il ſoumit ce monaſtere à celui de l'Abbé Amon.

d 353.a.

.P.353.a.

Liber.c.18.p. 126.

Note 28.

ſcandalizabat.

'Voilà l'état où eſtoit l'Egypte, lorſqu'Acace mourut, & Mongus fort peu aprés luy, comme nous le verrons en ſon lieu. [a]Nephale quitta depuis le parti des Eutychiens, & ſe ſoumit au Concile de Calcedoine, & à la foy des deux natures.

p.127 Eva.l.3. c 23.p.353.b.c.

a Eva.l.3.c.33. p.363.c.

ARTICLE LI.

Le corps de S. Barnabé eſt trouvé en Cypre; ce qui maintient cette Egliſe dans ſa liberté: Mort de Pierre le Foullon.

L'AN DE JESUS CHRIST 488.

Note 29. 'VICTOR de Tunes met "en 488, la decouverte du corps de S. Barnabé, dont Dieu ſe ſervit pour arreſter la perſecution que le Foullon vouloit faire à l'Egliſe de Cypre, afin de ſatisfaire tout enſemble & ſon ambition & ſa haine contre les défenſeurs de la verité.

'Il y avoit long-temps que les Eveſques d'Antioche pretendoient que l'iſle de Cypre eſtoit de leur patriarcat, & que c'eſtoit à eux à ordonner l'Eveſque de Salamine nommée, alors Conſtan- Vid. T. Sur. 11. jun. p. 173. 174.

V. S. Cyrille d'Alex. §. 10. cie, qui en eſtoit le Metropolitain. "Mais le Concile d'Epheſe avoit maintenu cette Egliſe dans une ancienne liberté, & avoit ordonné que les Eveſques de l'iſle, conſacreroient eux meſmes leur Archeveſque. 'Neanmoins un decret ſi ſolennel, n'eſtoit pas p. 174. §. 29. capable d'arreſter l'ambition d'un homme qui avoit abandonné la foy des Conciles & des Peres, 'outre que n'eſtant pas encore §. 28. ſatisfait des maux infinis qu'il avoit faits dans les autres provinces de l'Orient, il eſtoit bien aiſe de faire ſentir ſon pouvoir & ſa cruauté à celle de Cypre, dont les habitans ſe maintenoient dans la foy ancienne, ſans vouloir avoir aucune communion avec luy.

'Comme ſon argent [& ſes intrigues] luy donnoient tout pou- Ibid. voir à la Cour, il fit accroire à Zenon par des menſonges, que l'Egliſe de Cypre devoit eſtre ſoumiſe à celle d'Antioche '& fit §. 29. ordonner à Antheme, alors Eveſque de Salamine ou Conſtan-

Note 30. cie, de venir à Conſtantinople, pour répondre à ſes raiſons "devant le Patriarche [Acace.] Antheme eſtoit un homme tres pur Ibid. dans ſa foy, & dans ſes mœurs, mais peu propre pour la diſpute, ſurtout ayant en teſte un adverſaire ſi artificieux & ſi puiſſant. Ainſi il ſe trouvoit dans une extreme inquietude, & ne ſavoit s'il ſe devoit reſoudre à aller à Conſtantinople.

'Lorſqu'il eſtoit dans cette peine, un homme inconnu mais Ibid.

&c. plein de gloire, luy apparut en ſonge, '& l'aſſura de la protection de Dieu. 'Il eut encore la meſme viſion les deux nuits ſuivantes, §. 29. 30.

&c. l'ayant demandé à Dieu, "& eſtant demeuré cependant dans la priere & dans la retraite. 'La troiſieme nuit, celui qui luy appa- §. 30. Vid. Tun.

&c. roiſſoit, luy dit qu'il eſtoit Barnabé l'Apoſtre des Gentils, "& luy

marqua le lieu [a]où il eſtoit enterré prés de Salamine.

Sur.§ 31. [a]Antheme alla dés le lendemain au lieu qui luy avoit eſté marqué, accompagné de ſon Clergé & de ſon peuple, la croix marchant devant. Aprés avoir prié quelque temps, il fit fouiller, & trouva le corps de ce ſaint Apoſtre, qui avoit ſur ſa poitrine l'Evangile de S. Matthieu, écrit de ſa propre main, [b]dans un livre couvert de ce bois precieux, que l'Ecriture appelle [c]du bois de Thye, [d]Conſtantin en parle beaucoup. On le fait aſſez ſemblable au cyprés. Il y en avoit dans la Libye Cyrenaïque. [e]Alexandre moine de Cypre, qui a décrit plus particulierement cette hiſtoire, dit que le corps de S. Barnabé rendoit une excellente odeur, & qu'Antheme l'ayant laiſſé au lieu où il eſtoit, y mit des perſonnes de pieté pour y celebrer les loüanges de Dieu le ſoir & le matin. [f]Cet auteur ne paroiſt pas avoir vécu dans ce temps là.]

§ 31|Tiſ.T| Thdr.L.p.557| Suid.ſ p.1334. d|Cedr.p.353. a. a Suid.ſ.p.133. d|Sur.§ 33. b Conſt.lex.9.p 732. c Sur.11.jun.p. 174.§ 31.

τὸ ξύλον τῆς θύας. V. Saint Barnabé.

§ 32. [a]Antheme alla enſuite à Conſtantinople avec les principaux Eveſques de Cypre, & logea chez le Patriarche [Acace,] qui eut ordre de l'Empereur, d'examiner ſon affaire avec le Concile des Eveſques qui eſtoient alors dans la ville. [a]Ceux d'Antioche ſe fondoient principalement ſur ce que leur Egliſe eſtoit un ſiege patriarcal & apoſtolique. [a]Mais Antheme répondit que la ſienne auſſi eſtoit apoſtolique, & le prouva par le corps de S. Barnabé que l'on venoit de trouver. [a]L'Empereur voulut ſavoir de luy meſme toute l'hiſtoire, & fut ravi d'apprendre que ſon regne avoit eſté honoré par une ſi grande merveille. [a]Ainſi il renvoya le Foullon à Antioche, avec défenſe de troubler jamais l'Egliſe de Cypre, [b]qui conſerva par ce moyen ſon ancienne liberté.

Ibid. § 32. Ibid. § 33. Ibid. Thdr.L.p.558.a

Sur.§ 33. [a]Zenon demanda enſuite à Antheme l'Evangile de Saint Matthieu, écrit par S. Barnabé; & Antheme ayant envoyé un Eveſque avec un officier de l'Empereur pour l'apporter, Zenon le receut en le baiſant, le fit couvrir d'or, & le mit en ſon palais, [c]dans la chapelle du Laurier. [d]On s'en ſervoit tous les ans le Jeudi ſaint pour y lire l'Evangile dans la chapelle du palais. [e]Antheme fit enſuite baſtir ſur le tombeau de Saint Barnabé, une egliſe magnifique, de l'argent qu'il avoit receu tant de l'Empereur, que de pluſieurs Grands, [f]qui voulurent contribuer à cet ouvrage de pieté. [a]Il y fit faire des cellules pour les moines qui y faiſoient l'office divin, & un hoſpital pour les pelerins.

§ 33|Thdr.L.p. 558.a. c Thdr.L.p.558 a|Cedr.p.353.a. b. d Sur.11.jun.p. 174.§ 33. e§ 33.34. §34. &c.

Vit.T. f Nphr.chr| Thphn.p.113. a Sur.§ 30|Thdr.L p.557.d|Calep.

[a]Le Foullon mourut cette année meſme, [f]n'ayant vécu que

2. a *ſub arbore ſiliquâ* que les Grecs appellent κεράτιον, ou κεράτιαν. Le Conſtatin veut que ce ſoit un cerifier.] Je croirois plutoſt que ce ſeroit quelque arbre dont le fruit vient dans des gouſſes courbées comme des cornes.]

488. trois ans*depuis ſa derniere uſurpation. 'Il mourut dans l'anathe-
* NOTE 31. me & la condannation[dans laquelle il avoit vécu.] 'On mit en
ſa place Pallade,[a]Preſtre de l'egliſe de Sainte Thecle à Seleucie,
par la faveur de Jean fils de Conſtantin, & d'Anaſtaſe qui fut
bien-toſt aprés Empereur.Il s'unit tout à fait avec les Eutychiens
d'Alexandrie, juſqu'à dire anatheme au Concile de Calcedoi-
ne.[Je ne ſçay ſi ce fut pour s'oppoſer à l'ordination de Pallade
que]les Catholiques de l'Orient, Eveſques & autres, envoye-
rent[au Pape]une relation, où ils marquoient que tant que le
Foullon avoit vécu, Mongus avoit toujours communiqué avec
luy.

Vict.Tun. Evag l.3.c.23. p.353.d. [a] Thphn.p.116. d. Sur.5.dec.p. 172.§69. Conc.t.4.p. 1123.c.

ARTICLE LII.

Mort d'Acace. Fravite luy ſuccede par un ſacrilege.

L'AN DE JESUS CHRIST 489.

Vict.Tun.

DIEU avoit commencé l'année precedente à exercer ſa juſtice contre les principaux perturbateurs de ſon Egliſe, en appellant à ſon tribunal le malheureux Pierre le Foullon. Il continua cette année en la perſonne d'Acace, l'année ſuivante en celle de Pierre Mongus, & acheva cette punition l'an 491 par la mort de l'Empereur Zenon,[que toute la puiſſance imperiale, ni toutes les flateries d'Acace, ne purent ſouſtraire à la rigueur de ſes jugemens.] Acace "ayant commencé ſur la fin de 471, '& ayant gouverné 17 ans, [b] & neuf mois, [doit avoir vécu juſque
V.§ 1. vers le milieu de 489, "ou meſme encore pluſtard. On ne ſçait
NOTE 32. rien de particulier de ſa mort,] 'mais on ſçait qu'il mourut dans la malediction[de Dieu & de tous ceux qui aimoient l'Egliſe,] 'ſans avoir pu eſtre abſous, quelque deſir qu'euſt le Pape Felix de le pouvoir abſoudre, s'il l'euſt demandé, & quelque[c] effort qu'il fiſt pour cela.

Thphn.p.101] Zonar.p.44.f. [b] Nphr.chr] Bar.448.§ 1. Vict.Tun. Conc.t.4.p. 1088.c.d]1091. a]1094.a. [c] Eva.l.3.c.23p. 353.b]Thphn.p. 114.d]Nphr.chr

[d]On luy donna pour ſucceſſeur Fravite ou Flavite,[e] nommé Flavien par d'autres, [qui ont changé ſon nom Got en un nom latin.][f]Il eſtoit Preſtre de Ste Thecle,[au fobourg][g] de Séleucie. [h]Il avoit vécu dés l'enfance d'une maniere qui paroiſſoit ſainte & irreprochable, & il ſembloit eſtre plus zelé que perſonne pour la veritable foy.[i]C'eſt pourquoi le Pape Felix loüe Zenon, d'avoir procuré ſa promotion.

[d] Conc.t.4.p. 1089.b [e] Vict.Tun. [f] Liber.c.18.p. 127. [g] Nphr.chr. Conc.t.4.p. 1080.d.c]1089.b [h] p.1086.d. [i] Nphr.l.16.c. 18.p.684.a.

[Cependant ſi les hiſtoriens Grecs ont raiſon, c'eſtoit un hypocrite, & un fourbe.][k]Car on dit qu'Acace eſtant mort, Zenon

fit mettre ſur l'autel dans une egliſe, un papier blanc & bien cacheté[de ſon ſeau,]en demandant à Dieu qu'il luy pluſt y faire écrire inviſiblement par un Ange, le nom de celui qu'il luy plairoit de choiſir pour Eveſque de Conſtantinople. Il fit mettre cette priere par écrit ſur un autre papier, [par lequel luy & toute l'Egliſe de Conſtantinople, s'obligeoit peut-eſtre de recevoir pour Eveſque, celui que Dieu luy auroit donné en cette maniere.]

b. Pour obtenir une grace ſi ſinguliere, Zenon ordonna aux Egliſes un jeûne de 40 jours, & exhorta tout le monde à prier.

Ibid. L'Egliſe où eſtoit le papier cacheté,[eſtoit apparemment fermée durant ce temps là] ſous la garde du grand Chambellan, [peut-eſtre de Coſme dont nous avons parlé ci-deſſus: car nous n'en connoiſſons point d'autre ſous Zenon. Les grands Chambellans

Ibid. eſtoient d'ordinaire eunuques & fort avares.] Fravite s'adreſſa donc à celui-ci, & en luy donnant de grandes ſommes d'argent qu'il emprunta à uſure, il obtint qu'il levaſt le ſeau, écriviſt ſon

c. nom ſur le papier, & puis y remiſt le ſeau. Ainſi lorſqu'après le jeûne, on vint à ouvrir le papier, on y trouva le nom de Fravite, & auſſi-toſt on l'enleva, & on le porta ſur le throne patriarcal, avec des honneurs extraordinaires, comme un homme envoyé du ciel. Et luy ne ſe fit pas beaucoup preſſer pour y monter, ne z. pouvant cacher au dehors la joie & la vanité qu'il reſſentoit dans ſon cœur.

[Nous ne donnons pas ce fait comme bien aſſuré, ne le trouvant appuyé que de Nicephore: mais il peut l'avoir pris des auteurs originaux que nous n'avons plus, comme de Theodore le Lecteur, ou Baſile de Cilicie. Et ce que nous verrons dans la ſuite y répond aſſez] Le P. Labbe cite Suidas ſur ce ſujet: [mais je n'y trouve ni Fravite, ni Flavite.]

Liber. c. 18. n. p. 133.

Nphr. l. 16. c. 18. p. 684. c. d. Nicephore ajoute que Dieu ayant bien-toſt puni ce jeu, par la promte mort de Fravite, avant qu'il euſt pu payer la moitié de l'argent qu'il avoit emprunté, ſes creanciers preſſerent ſi fort ſes heritiers, qu'ils furent obligez de s'adreſſer à l'Empereur, [pour en obtenir peut-eſtre quelque delai. Zenon voyant de ſi grands emprunts faits durant la vacance, & ſe doutant de quelque choſe,]fit mettre les heritiers à la queſtion, & apprit ainſi tout ce qui

d. p. 685. a. s'eſtoit paſſé. Il crut en devoir faire une juſtice exemplaire ſur le grand Chambellan, fit payer de ſes biens les creanciers de Fravite, & le fit executer à mort pour s'eſtre attribué la gloire qui appartenoit à Dieu.

z. μετα σκαφης τῶν ἀνδρῶν.

ARTICLE LIII.

Fravite s'unit à Mongus, écrit & depute à Felix pour avoir ſa communion: Zenon écrit pour luy

LIBERAT dit que Fravite ne conſentit point à eſtre inthronizé ſans l'Eveſque de Rome: [ce que je n'entens point.] Liber.c.18.p. 127.

'Et il eſt certain que le Pape, en differant de luy accorder ſa communion, le regardoit comme Eveſque de Conſtantinople, '& comme chargé de la part de Dieu du ſoin & de la conduite des peuples. 'Il avoit receu l'ordination epiſcopale. Conc.t.4.p. 1089.b/1090.e. p.1090.e/1091.c p.1089.b.

'Fravite ayant donc eſté fait Eveſque, adreſſa une Synodique à Pierre Mongus [a] aſſez longue, [b] pour luy proteſter qu'il entroit dans ſa communion, & meſme qu'il rejettoit le Pape Felix, dit Theophane. [Et cela n'eſt pas tout à fait incroyable.] [c] Car Mongus, dans la réponſe qu'il luy fit, y dit nettement anatheme au Concile de Calcedoine, [ce qu'il n'avoit jamais oſé faire en écrivant à Acace.] 'Cette lettre à Mongus n'empeſcha point Fravite d'en écrire une toute contraire [d] au Pape Felix [e] pour luy demander ſa communion, [f] & luy proteſter qu'il vouloit avoir la meſme foy orthodoxe que luy, pour vivre dans une union toute entiere. [g] Il y reconnoiſſoit que S. Pierre eſt le premier des Apoſtres, la pierre de la foy, [h] & que le Pape ſuivoit la foy de cet Apoſtre. [i] Il témoignoit ſouhaiter beaucoup de réunir tous les membres de l'Egliſe qui eſtoient diſperſez, [k] & prioit le Pape de témoigner auſſi ſon zele pour les Orthodoxes. [l] Il luy demandoit ſouvent ſa charité.

NOTE 33.

Thphn.116.d/ Liber.c.18.p. 127/Conc.t.4.p. 1089.c.d. [a] Conc.t.4.p. 1089.c/1087.a/ 1090.a. [b] p.1087.a/1090. a. [c] p.1090.d. [d] d. [e] b. [f] p.1091.c.

'Cette lettre qui eſtoit longue, [k] eſtoit une Synodique, [l] que Fravite luy envoyoit, "ſelon la coutume, [m] pour luy mander les nouvelles de ſa promotion, [n] afin que le conſentement du Pape, affermiſt entierement ſon epiſcopat. [o] Elle fut apportée par quelques Eccleſiaſtiques de Conſtantinople, [p] accompagnez de quelques moines, ce qui n'eſtoit pas ordinaire. [q] Et meſme ces moines eſtoient de ceux qui eſtoient toujours demeurez dans la vraie foy, ſeparez de la communion de Mongus & d'Acace: de ſorte que Fravite, en les envoyant, ſembloit ſe declarer pour leur parti.

regulariter.

[k] p.1087.a. [l] p.1089.d. [m] p.1086.e. [n] p.1089.a/1086 c. [o] p.1089.b/1093. d. [p] a.b. [q] a.b/1089.d.

Zenon écrivit en meſme temps à Felix, une lettre où il témoignoit beaucoup d'eſtime & d'affection pour Fravite, & beaucoup de bonne volonté pour le Pape meſme. Il y faiſoit paroiſtre p.1089.c. p.1086.d.

beaucoup de zele pour la religion, reconnoiſſant que c'eſtoit le fondement des Empires, & qu'il la falloit preferer à toutes choſes. d. 'Il proteſtoit qu'il avoit travaillé à elever ſur le throne de Conſtantinople, un homme qui en fuſt vraiement digne, p.1088.d. afin de raffermir l'unité des Egliſes & l'unité de la foy Catholique, 'de quoy il témoignoit avoir un fort grand deſir.

ARTICLE LIV.

Felix refuſe la communion de Fravite, s'il n'oſte les noms d'Acace & de Mongus: Il écrit à Zenon, à Vetranion, & à Thalaſſe

L'AN DE JESUS CHRIST 490.

[CEs lettres furent ſans doute écrites dés l'an 489. Mais elles peuvent bien n'eſtre pas arrivées ſitoſt à Rome à cauſe de l'hiver,] Conc.t.4.p. 1092.c. 'puiſqu'il paroiſt que le Pape n'y répondit que vers le mois d'avril, a p.1087.c. quoiqu'il ſe ſoit haſté d'y répondre. b a. Il les lut avec beaucoup de joie. c p.1088.d.e. Celle de l'Empereur fut luë avec reſpect, en preſence de ceux qui l'avoient apportée, & de tout le Clergé de Rome, qui en ecouta la lecture avec de frequentes acclamations, demandant à Dieu la conſervation & la proſperité de l'Empereur. Le Pape meſme prit part à ces acclamations: & le bruit s'en repandit bien-toſt partout.

p.1087.a.b] 1089.d. 'Le Pape ſe rejouit, ſurtout de voir que Fravite luy euſt deputé les moines dont nous avons parlé, ſe perſuadant qu'il ne l'euſt pas fait, s'il n'euſt eſté reſolu de lever toutes les difficultez qui pouvoient empeſcher l'union; & de ſe ſeparer de ceux avec qui ces moines n'avoient point voulu avoir de communion. Ainſi il ne ſongeoit plus qu'à accorder ſa communion aux Eccleſiaſtiques p.1092.b. que Fravite luy avoit deputez, '& il ſemble que le bruit ait couru juſques à Conſtantinople, qu'il la leur avoit accordée. p.1087.b]1089.c. 'Mais avant que de faire ce pas, il voulut ſavoir poſitivement ſi Fravite avoit déja effacé des diptyques, les noms d'Acace & de Mongus, ou s'il s'obligeoit de le faire à l'avenir. Il en parla à ſes deputez: & toute la réponſe qu'il en eut, fut qu'ils n'avoient p.1090.b]1093.d. point receu d'ordre pour cela. Il leur montra les raiſons qui l'obligeoient d'inſiſter ſur ce point, leur fit voir les pieces qui prouvoient clairement qu'Elure & Mongus eſtoient complices d'Eutyche & de Dioſcore, & indignes d'eſtre jamais receus dans l'Egliſe comme Eveſques. [Mais il n'en put tirer autre choſe.]

p.1087b.c]1090.a. 'Ainſi il ſe vit contraint, avec beaucoup de douleur, à ſuſpendre

490. dre la communion qu'il vouloit accorder à Fravite, 'juſqu'à ce p.1092.b.c.
qu'il ſe viſt plus aſſuré de ſa foy & de ſes intentions. 'Il ſe haſta p.1087.e.
donc de récrire à l'Empereur [& à luy,] 'afin d'en recevoir au c.1092.d.
pluſtoſt des réponſes favorables à l'union & à la paix des Egliſes.
'Il leur mande à l'un & à l'autre, ce que nous venons de dire, té- p.1086.1092.
moignant beaucoup de regret de n'avoir pu achever une affaire
qui ſembloit ſi avancée, & s'étendant particulierement ſur les
raiſons qui obligeoient d'oſter les noms d'Acace & de Mongus.
'Il proteſte à Fravite qu'il n'agit point en cela par opiniatreté, p.1090.a.
„ mais par le zele qu'il eſt obligé d'avoir pour la foy. 'Je vous en d.
„ prie, dit-il, pour uſer des termes de l'Apoſtre; vous ne m'avez
„ jamais offenſé en aucune choſe. Je ne vous impoſe point cette
„ loy par un eſprit d'empire & de domination, mais pour ſatiſ-
„ faire à mon devoir & decharger ma conſcience. 'Conſiderez e.
„ vous tous qui eſtes elevez à la dignité de l'epiſcopat, que nous
„ ſommes obligez de vivre & de mourir, s'il eſt neceſſaire pour la
„ foy. Conſiderez auſſi que la durée de cette vie eſt toujours in-
„ certaine, & que nous ne pouvons aſſez craindre d'eſtre enlevez
„ ſubitement, & preſentez au jugement redoutable [de Dieu.]
'Il le conjure de ſupplier de ſa part, l'Empereur & l'Impera- p.1091.a.
trice, (dont je ne voy pas qu'il parle autrepart,) de vouloir agréer
ce qu'il demandoit, & d'en procurer l'execution. 'Il témoigne b.
que ſi l'on convient du reſte, il ſera aiſé d'accommoder pour le
bien de la paix, ce qui regardoit ceux qu'Acace avoit battizez
& ordonnez. 'Car les Grecs témoignoient craindre, que s'ils ad- p.1280.1281.
mettoient la condannation d'Acace, il ne falluſt regarder com-
me nul tout ce qu'il avoit fait depuis dans l'adminiſtration des
Sacremens. Mais Anaſtaſe II. declara depuis que ce ſcrupule
eſtoit ſans fondement, & que le crime qu'Acace avoit fait en
uſurpant des fonctions qui ne luy appartenoient pas, ne retom-
boit que ſur luy ſeul, & non pas ſur les autres, 'Felix dit qu'il. p.1091.b.
avoit déja écrit ſur cela. [Je ne voy pas que nous en ayons rien.
Cette lettre à Fravite eſt aſſez pleine de charité & de tendreſſe
„ mais celle à Zenon l'eſt encore davantage.] 'Je n'exige point cela p.1087.e.
„ de vous, glorieux Prince, par l'autorité du ſiege Apoſtolique,
„ & comme tenant la place de S. Pierre, quelque indigne que j'en
„ ſois: mais je vous en conjure inſtamment, comme un pere qui a
&c. „ fort à cœur le ſalut & le bien de ſon cher fils, '& qui luy deſire p.1088.a.b.
„ une longue proſperité. 'Regardez, grand Prince, les larmes que
„ je repands en vous tenant ce diſcours: Regardez-moy, proſter-
„ né en la maniere que je le puis, aux piez de voſtre majeſté. Car

je n'ay pas de peine à m'humilier devant les puiſſances de l'Em- " 490.
pire, ſurtout pour une telle cauſe, aprés que l'Apoſtre dit qu'il "
e. eſt devenu le rebut & l'opprobre de tous les hommes. Il luy dit " &c.
ſeulement un mot à la fin, touchant l'Egliſe d'Alexandrie, le
priant de vouloir ſecourir auſſi cette Egliſe, & la tirer des mains
de celui qui l'opprimoit, afin que tous les Orthodoxes puſſent
jouir partout d'une meſme liberté.

p.1091.e. Il y avoit alors en Orient, un Eveſque nommé Vetranion,
dont on eſtimoit la pieté, & qu'on diſoit eſtre capable d'embraſſer
la verité, & meſme de la ſoûtenir avec liberté & avec prudence,
p.1093.d. s'il en euſt eſté ſuffiſamment inſtruit. Car juſque-là il avoit ſuivi
p.1092.e. la communion de ceux que Rome condamnoit. Il avoit d'ailleurs
e. quelque credit ſur l'eſprit de l'Empereur. Le Pape qui ne vouloit
rien negliger de tout ce qui pouvoit eſtre utile à l'Egliſe, fut
bien aiſe d'avoir cette occaſion, & luy écrivit une lettre fort ci-
vile, où il l'inſtruit en peu de mots de l'affaire d'Acace & de
p.1093.d. Mongus. Il le prie enſuite d'abandonner un parti qu'il voyoit
eſtre criminel, & de travailler de tout ſon pouvoir à en retirer
d.e. les autres, mais ſurtout de porter l'Empereur à trouver bon
qu'on oſtaſt les noms d'Acace & de Mongus, afin de pouvoir
p.1094.b. rendre la paix à l'Egliſe. Il veut qu'il emploie à cela, non ſeule-
ment les conſeils, mais les ſupplications les plus preſſantes, & les
c. larmes meſmes. Et il luy proteſte que s'il s'acquite negligem-
ment de cette commiſſion, il luy en rendra conte dans le redou-
table jugement de J. C.

[Il ne faut pas douter que les Abbez de Conſtantinople, qui
eſtoient dans la communion du Pape, ne luy euſſent écrit par
p.1092.a. leurs Religieux qui eſtoient allez à Rome.] Le Pape leur écrivit
auſſi par ces Religieux. [Mais cette lettre n'eſt pas venüe juſques
a. à nous. Peu de temps] aprés il leur en écrivit une autre, pour ne
manquer à rien de ce que le ſoin de l'Egliſe pouvoit demander.
a.b.c. Ceſtoit pour les avertir, que quand meſme on auroit oſté des
diptyques les noms d'Acace & de Mongus, ils ne devoient
point encore communiquer avec l'Egliſe & l'Eveſque de Conſ-
tantinople, juſqu'à ce que le ſaint Siege euſt eſté informé de "tout, &c.
& euſt receu cette Egliſe à ſa communion; ce qu'il n'avoit point
c. encore fait, quelque bruit qu'on en fiſt courir. Cette lettre eſtoit Nota 34.
c. pour les Abbez Rufin, Hilaire & Thalaſſe. Elle eſt datée du pre-
mier may 490. [Et c'eſt ce qui nous fait juger que les autres ont
pu eſtre écrites vers le mois d'avril.]

ARTICLE LV.

Fravite meurt, & Mongus enſuite: Eupheme Orthodoxe ſuccede à Fravite, & Athanaſe heretique à Mongus: L'egliſe partagée en trois: Zenon meurt.

FRAVITE ne receut ni la réponſe du Pape, [a] ni celle que Mongus luy avoit écrite contre le Concile de Calcedoine, [b] Dieu luy ayant bien-toſt oſté la vie, [c] aprés un epiſcopat de trois [d] ou de quatre mois, c'eſt à dire de 3 mois & 17 jours. [f] On ne peut guere mettre ſa mort avant la fin du mois de mars, "puiſqu'il ſemble qu'on l'ignoroit encore à Rome le premier de may. Il eut pour ſucceſſeur Eupheme, zelé pour la foy Catholique, [g] dont nous ne parlons ici que pour dire que ce fut luy qui receut les réponſes ſi oppoſées que le Pape Felix & Mongus avoient adreſſées à ſon predeceſſeur.

V. la note 34.

[h] Nous ne trouvons rien de ce qui ſe paſſa entre Felix & luy, hors ce que dit Theophane, qu'Eupheme remit le nom de Felix dans les diptiques, [i] & luy écrivit une ſynodique, que Felix receut, dit-il, en 491; & "il s'unit avec Eupheme, comme avec un Orthodoxe, mais ne luy donna point ſa communion comme à un Eveſque, "parcequ'il ne voulut pas oſter des diptyques, les noms d'Acace & de Fravite. [Pour celui de Mongus, il ne faiſoit plus de difficulté.] Car Eupheme ayant vu les anathemes que Mongus prononçoit contre le Concile de Calcedoine, dans ſa ſynodique à Fravite, il en eut horreur, rompit la communion avec luy, & effaça de ſes propres mains ſon nom des diptyques, avant meſme que de monter ſur le throne patriarcal, dit Theophane.

προσεδέξατο.

ἐτήρησεν αὐτὴν ἐν διπτύχοις.

'Cette rupture eſtoit preſte de produire de nouveaux troubles, & ils eſtoient tous deux ſur le point d'aſſembler des Conciles l'un contre l'autre, lorſque Mongus fut obligé d'aller rendre un conte exact à la juſtice divine, [de tant de crimes qu'il avoit commis, & des maux effroyables que ſon ambition avoit cauſez à l'Egliſe.] 'Il mourut cette année, [k] qui eſtoit la penultieme du regne de Zenon, [l] aprés avoir tenu le ſiege d'Alexandrie durant 8 ans, [m] & 9 jours, [n] quoique les Grecs ne luy donnent que ſix ans. [o] La chronique orientale dit qu'il mourut le dimanche [1] 31 d'octobre, [qui eſtoit neanmoins cette année le mécredi & non le dimanche.]

[a] Liber.c.18.p. 127.
[b] Eva.l.3.c.23.p 353.c.
[c] Liber.c.18.p. 127.
[d] Thphn.p.114.
[e] Vict.T.
[f] Evag.L.3.c.23 p.353.b.
[g] Nphr.chr. Zonar.p.44.f.
[h] Conc.t.4.p. 1092.c.
[i] Liber.c.18.p. 127. Eva.l.3.c.23 p.353.c.
[k] Thphn.p.115. a.
[l] Thphn.p.116.b.c. Conc t.4.p.1154.a.
[m] Eva.l.3.c.23.p 353.c.
[n] Thphn.p.115.a
[o] Vict.T.
[p] Euty.t.2.p.103.
[q] Chr.ori.p. 119.
[r] Thphn.Nphr chr.
[s] Chr. ori.

1. Je croy qu'au lieu de 4 *Hatuti*, il faut 2, qui ſera le 29 octobre.

Eva.l.3.c.23.p. 353.c|Vict.T| Liber.c.18.p. 127.

'On luy donna pour ſucceſſeur, un Athanaſe, [a] ſurnommé Celite. [b] Eutyque l'appelle Abinas, & dit "qu'il fit baſtir beaucoup d'egliſes. [c] Il avoit eu part à l'adminiſtration de l'Egliſe ſous Mongus, [d] & il ne ſucceda pas moins à ſon erreur qu'à ſon ſiege. La chronique de Nicephore luy donne le titre d'heretique, [pour le diſtinguer du grand Athanaſe.] [e] Il ſigna l'Henotique. [f] Il adreſſa une ſynodique à Pallade d'Antioche, où il anathematizoit le Concile de Calcedoine. [g] Et comme Pallade le faiſoit auſſi, [h] ils n'eurent pas de peine à s'unir enſemble. 490. &c.

[a] Thphn.p.115. b.
[b] Eut.t.2.p.108.
[c] Chr.ori.p.119.
[d] Vict.T.
[e] Liber.c.18.p. 127|Leont.lc& 5.p.512.d.
[f] Eva.l.3.c.23. p.353d.
[g] Sur.5.dec.p. 172.§ 69.

[h] Liberat dit qu'Athanaſe s'unit de communion, par l'Henotique, aux Egliſes de Conſtantinople & de Jeruſalem. [Mais il y a bien de l'apparence qu'Eupheme, qui avoit rompu avec Mongus, ne ſe réunit pas avec Athanaſe.] [i] Et la vie de S. Sabas nous aſſure qu'Eupheme ne pouvoit convenir avec les Alexandrins, tant parcequ'ils anathematizoient le Concile de Calcedoine, que parcequ'ils s'uniſſoient de communion avec Dioſcore, 'dont Mongus avoit mis le nom dans leurs diptyques. [Pour ce qui regarde l'Egliſe de Jeruſalem, on peut voir ce que nous avons dit 'ſur Salluſte qui la gouvernoit alors. V.§

[h] Liber.c.18.p. 127.
[i] Sur.5.dec.p. 172.§ 69.
Vict.T.

Ainſi l'Egliſe ſe trouvoit dechirée par un ſchiſme deplorable.] Evag.l.3.c.31.p 359.b.c. 'L'Occident ne vouloit point avoir de communion avec l'Orient, à moins qu'on n'anathematizaſt non ſeulement Neſtorius, Eutyche, & Dioſcore, mais auſſi Mongus & Acace: & dans l'Orient, l'Egypte & la Libye faiſoient un corps de communion à part [avec Pallade d'Antioche:] & le reſte de l'Orient en faiſoit un autre.

Voilà l'état où les intrigues d'Acace, & la legereté de Zenon avoient reduit l'Egliſe, lorſque Zenon fut contraint de quitter la terre "au mois d'avril 491, pour aller rendre conte au Roy des Rois, de la maniere dont il avoit uſé de l'autorité qu'il luy avoit miſe en main pour ſe ſauver luy meſme, & pour contribuer de tout ſon pouvoir au bonheur temporel & eternel de ſes ſujets.] V. Zenon §

S.TE PUSINNE
ET
SES SOEURS,
VIERGES EN CHAMPAGNE.

[C'EST une choſe extraordinaire, & il eſt rare que Dieu prenne pour luy toute une famille, ſans y faire paroiſtre ce diſcernement que nous ne pouvons qu'adorer. Mais il eſt digne de la toutepuiſſance de ſa miſericorde, de faire quelquefois de ces miracles. S. Auguſtin ſoûtient qu'on ne peut s'imaginer aucun vray bien que Dieu n'ait fait. Celui-ci a paru dans la famille de S.te Puſinne, que l'Egliſe honore comme une famille toute ſainte.] 'Son pere nommé Sigmar, eſtoit marié à une dame nommée Lutrude, tous deux d'une naiſſance illuſtre, ſoûtenuë par de grands biens. [Sigmar pouvoit avoir le titre de Comte, ce qui aura donné occaſion] de l'appeller Comte de Pertois, [comme on parloit dans les ſiecles poſterieurs.] 'On pretend qu'il faiſoit ſa reſidence dans le lieu meſme de Pertes, [prés de la Marne, & de l'abbaye de Haute-fontaine, entre S. Dizier & Vitri.] 'On croit que c'eſt d'où le Pertois a pris le nom. 'Sigmar & Lutrude n'avoient pas moins de pieté que de nobleſſe. 'Et ils eſtoient encore animez à ſervir Dieu, par un ſaint Preſtre nommé Eugene, qui gouvernoit une Egliſe aſſez prés d'eux.

NOTE.

Boll.23.apr.p. 166.a.
30.apr.p.774.b c.
p.775.d.
23.p.166.a.b.c.
c.d.

'Dieu leur donna ſept filles, Imme, Othilde, Lutrude, Puſinne, Francule, Libere, & Magenhilde. 'Imme eſt auſſi nommée Ame. 'Et dans le pays on l'appelle encore Ame ou Amée, auſſi-bien que beaucoup de femmes qui prennent ce nom dans la Champagne. 'Othilde eſt auſſi nommée Hoïlde, Hilde, [a] & Houl. [b] Quelques uns donnent à Lutrude le nom de Lindrue. [c] Magenhilde ou Manehilde, eſt celle qui a donné le nom à la ville de Sainte Menehould en Champagne [ſur l'Aiſne.] 'Sigmar & ſa femme prirent

d|774.c.
p.774.c.
p.775.d.
p.773.b.c.
[a] f.
[b] Hagi.p.23.
[c] Boll.p.775.d.
30.apr.p.166. §.

le ſoin qu'ils devoient, & par eux meſmes, & par le ſaint Preſtre Eugene, pour elever leurs filles dans la pieté, & les preparer meſme à une chaſteté toute entiere, ſi Dieu leur en donnoit la
§6.7. volonté. 'Dieu benit leurs ſoins, & leurs vœux : Et lorſqu'elles furent en âge de choiſir une profeſſion, elles ſe porterent toutes avec ardeur à demeurer Vierges.

§8. 'L'Egliſe de Chalons avoit alors pour Eveſque Saint Alpin [ou Albin diſciple de Saint Loup de Troies, & dont l'Egliſe honore publiquement la memoire le 7 de ſeptembre. On pretend qu'il a precedé Amandin, qui gouvernoit en 461, "quoiqu'apparem- V.S. Loup.
Ibid. ment il l'ait ſuivi. 'Ce Saint faiſant la viſite de ſon dioceſe, [a] & eſtant arrivé à Pertes [ou dans le Pertois,] [b] Sigmar, (car on ne
a 30.apr.p.774 c.
b 23.apr.p.167. parle plus de ſa femme,) luy preſenta ſes ſept filles, "en le priant &c.
§8. de les conſacrer à J. C, par le vœu d'une virginité perpetuelle.

§9. 'L'Eveſque ne fut pas moins ſurpris que rejoui, d'une operation ſi extraordinaire de l'Eſprit ſaint, & dans le pere & dans les filles. Il s'aſſura neanmoins d'elles meſmes, ſi c'eſtoit avec une pleine volonté qu'elles embraſſoient la virginité : Et alors il les benit,
30.apr.p.774.d les conſacra, 'leur donna le voile, [c] pria pour elles, " leur recom- &c.
c p.167.§9. manda de garder avec ſoin la grace qu'elles avoient receuë,
p.774.d. 'leur donna diverſes inſtructions qui leur ſervirent de regle dans la ſuite de leur vie, & dit à leur pere qu'il ne devoit plus les conſerver [ſeulement] comme ſes filles, mais les honorer & les aimer
§167.p.10. comme les filles de Dieu meſme. 'Elles retournerent chez elles avec leur pere, " à qui elles obeïſſoient avec plus d'humilité que &c.
jamais, employant leur temps a la priere & au travail.

§11. 'Sigmar ſe ſentant prés de ſa fin, leur partagea ſes biens, afin que rien ne les empeſchaſt de s'occuper entierement de Dieu :
Sur.22.ſept.p. 233.§1. 'On pretend qu'ayant une affection plus particuliere pour Sainte Lutrude, il luy donna une demeure fort ſolitaire qu'il luy avoit
Boll.3.apr.p. 167.§11. fait accommoder dans une montagne. 'Il mourut enſuite dans la &c.
joie & dans la confiance que luy donnoient tant de ſaintes epouſes qu'il avoit conſacrées à J.C, & qu'il voyoit prier pour la remiſſion de ſes pechez.

30.apr.p.174.a [Aprés ſa mort,] 'ſes filles continuerent juſqu'à ce qu'il pluſt à Dieu de les appeller à luy, à vivre en ſaintes Vierges, & en vraies Religieuſes, & à s'avancer toujours dans la ferveur de l'amour de J. C, & dans la pratique des regles que S. Alpin leur avoit données. On marque que Sainte Ame, Sainte Othilde, & Sainte Menehould, ſe ſignaloient particulierement entre les au-
p.168§11. tres. 'Elles ne vivoient plus enſemble, mais chacune dans les ter-

res que leur pere leur avoit laiſſées. [Je ne trouve rien de particulier pour Francule & pour Libere.] 'Il paroiſt qu'Ame eſt ho- p.775.d.
norée dans la Champagne comme une Sainte, quoiqu'on n'en marque point le jour. Ferrarius & Molanus mettent Sainte Menehould le 14 d'octobre au dioceſe de Chalons, [où il y a, comme nous avons dit, une ville de ſon nom.

Nous avons une hiſtoire particuliere de Sainte Othilde, qui ne nous apprend rien d'elle en particulier pour ſes actions:] 'mais p.774.d.
elle porte que long-temps aprés ſa mort, Henri Comte de Champagne, ayant trouvé ſon corps, le fit tranſporter dans l'egliſe de S. Eſtienne qu'il avoit fait baſtir à Troies. 'Le moine Alberic, p.773.c.
qui raconte comme il luy plaiſt la vie de cette Sainte, dit la meſme choſe. 'On écrit que cela arriva enſuite d'une apparition de la c/774.d.
Sainte à ce Comte meſme, '& qu'il ſe fit divers miracles dans la p.774.d.
tranſlation de ſon corps. 'On met cette tranſlation en 1159, deux p.773.f.
ans aprés la fondation de l'egliſe de S. Eſtienne. 'Quelque temps p.774.d.e.
aprés on tranſporta un bras de la Sainte en un monaſtere de Bernardines, qui porte aujourd'hui ſon nom de Sainte Hould, prés p.773.f.
de Toul dans le Duché de Bar. [Je ne le trouve point dans les cartes de Sanſon.] 'L'auteur de la vie de cette Sainte, ajoute à cela p.774.§4.5.6.
quelques miracles arrivez de ſon temps à Troies. 'La feſte eſt p.774.a.
marquée dans pluſieurs mrtyrologes le 30 d'avril, qui eſt le jour de ſa tranſlation.

'Ferrarius cite du livre des feſtes des Saints de Flandre par Mo- Fer.21.ſept.
lanus, que Theodoric ou Thierri Eveſque de Treves, mort l'an 970, a écrit la vie de Sainte Lutrude. [Je n'en trouve rien ni dans les additions de Molanus à Uſuard, ni dans ſon indiculus des
Natales. Saints de Flandre, ni dans ſon livre de leurs feſtes.] 'On croit Sur.22.ſept.p.
que celle que nous en avons dans Surius, [eſt trop courte pour 233.
avoir eſté écrite par ce Prelat.] 'M. du Pin & M. Baillet la luy at- Du Pin, t.9.p.
tribuent neanmoins, ſans marquer ſeulement que perſonne en 191. Baill.22.
doute. ſept.

'Elle porte que cette Sainte vécut avec beaucoup d'auſterité & Sur.p.233.§1.
d'exactitude dans la ſolitude que ſon pere luy avoit laiſſée, ſe conduiſant, & s'animant toujours par les conſeils du ſaint Preſtre Eugene. 'Mais elle ajoute que la Sainte fit avec luy le voyage de Rome §1.2.
pour en apporter des reliques; Qu'un ange luy ayant dit [la nuit] au bout de trois mois, que c'eſtoit à S. Maurice qu'elle en trouveroit, elle partit dés le matin avec Eugene pour y aller; Qu'ayant gueri, en paſſant à Ravenne, une fille unique preſte à expirer, elle luy mit enſuite à ſa priere, le voile ſacré ſur la teſte; ce que

Eugene euſt dû faire & non paſelle, ſi d'autres que les Eveſques l'euſſent donné. Je penſe qu'uo voyage de Champagne à Rome avec ces circonſtances n'eſt pas bien croyable dans une fille, ſurtout en un temps où les barbares faiſoient partout des ravages.]

§ 3. 'Ayaot obtenu des reliques à S. Maurice comme le raporte ſa vie, elle les mit en une egliſe de ce Saint, qu'elle fit baſtir en ſon pays, & auprés de laquelle elle paſſa le reſte de ſa vie, couverte d'un cilice, ne mangeant que du paio d'orge avec de l'eau une

§ 4. foisoudeux la ſemaine 'Elle mourut le jour meſme de S. Mauri-

§ 4|Boll. 23.apr p.169.§ 22. ce, & fut enterrée dans l'egliſe qu'elle luy avoit fait baſtir. 'Elle ſurvéquit quelque temps Sainte Puſinne, qu'elle aſſiſta à la mort. Surius a mis ſa vie le 22 de ſeptembre, [qui eſt auſſi le jour de S. Maurice. Je ne ſçay pourquoi Ferrarius met ſa feſte le 21 & le 22, en citant les additions de Molanus, où je n'en trouve rien; ni

Sur. 22. ſept. p. 233. § 2. 3. pourquoi il la met à Corbie.] Il paroiſt qu'elle demeura "dans le Pertois comme ſon pere. *in locum paternum.*

§ 4|Boll. 23.apr p.168.§ 12. 'C'eſt Sainte Puſinne ſa ſœur qui ſe retira dans un lieu nommé Banſion, [a]qu'on pretend eſtre aſſez prés de Corbie. [b]C'eſtoit à

[a] Boll. 23. apr. p. 169. d. plusieurs journées de la demeure de Sainte Lutrude. [c]Ce lieu

[b] a. f. eſtoit celui que ſon pere luy avoit laiſſé pour partage. [d]L'auteur

[c] p. 168. a. de ſa vie raporte amplement & avec beaucoup de lumiere & de

[d] p. 168. 169. p. 168. a. pieté la vie ſainte qu'elle y mena. 'Il ajoute qu'on tenoit qu'elle y avoit fait pluſieurs miracles, mais que comme il o'en ſavoit pas le detail, il aimoit mieux s'arreſter aux preuves plus ſolides de

p. 169. c. ſainteté, qui ſont ſes vertus. 'Elle fit en peu de temps un grand progrés, & merita ainſi d'arriver bien-toſt au bout de ſa courſe.

§ 22. 'Elle demanda avant que de mourir à voir ſa ſœur Sainte Lutru-

§ 23. 42. de, qui amena avec elle le Preſtre Eugene. 'Lorſqu'elle arriva, Puſinne avoit perdu la parole depuis cinq jours. Mais elle la recouvra alors pour remercier 'Dieu, de ce qu'aprés taot d'aotres graces, il luy faiſoit encore celle de voir & d'entretenir ſa ſœur.

§ 25. 26. 'Elle entra enfin dans la joie & dans le repos des Juſtes, laiſſant à Sainte Lutrude & aux autres perſonnes ſaintes, qui l'eſtoient

§ 27. venu aſſiſter, encore plus de conſolation que de douleur. 'Elle fut enterrée dans un lieu honorable dans le meſme bourg, où

§ 27|171. f. elle avoit paſſé les dernieres année de ſa vie, & Dieu y rendit ſa memoire illuſtre par divers miracles.

p. 171. e. 'Son corps y demeura juſque en l'an 860, qu'il fut traoſporté

p. 165. b. à Hervod 'dans le Comté de Ravenſperg en Weſtphalie, [e]& mis

[e] p. 171. a. dans un monaſtere de Religieuſes fondé ſous Louis le de bonnaire. 'Nous avons l'hiſtoire de cette tranſlation, qui contient peu

p. 170-172.

de

de faits en beaucoup de paroles. 'Elle remarque que la Sainte ayant fait pluſieurs miracles au lieu de ſa ſepulture, n'en fit point durant le tranſport de ſes reliques, & recommença à en faire lorſqu'elles furent poſées à Hervod. 'Elle ne particulariſe aucun de ces miracles : ce qui fait croire à Bollandus, qu'elle n'a eſté écrite qu'un ſiecle ou deux au moins aprés cette tranſlation. 'Divers nouveaux martyrologes marquent la feſte de Sainte Puſinne le 23 d'avril ou le 21 de ſeptembre, & ſa tranſlation le 24 de janvier. 'Ferratius la met à Corbie en Picardie [Et c'eſt ſans doute ce qui a fait dire] que le lieu de Banſion où elle eſt morte, n'en eſtoit pas loin, & a pu meſme appartenir depuis à l'abbaye de Corbie. [Au moins je n'y voy point d'autre fondement.]

p.172.b.c. p.165.f. b.c. ſ.991.e. Fer.23.apr.p. 163. Boll.23 apr.p. 165.c|166.a.

S. PERPETUE, ARCHEVESQUE DE TOURS.

SAINT Perpetue ſut le cinquieme Eveſque de Tours, depuis S. Martin, [en contant] [a] Juſtinien & Armance, qui rinrent quelque temps ce ſiege en la place de S. Brice, 'ou le ſixieme, [en y comprenant S. Martin meſme. Ainſi ç'a eſté le huittieme, en commençant par Saint Gatien.]'S. Gregoire ne le conte neanmoins quelquefois que pour le ſixieme, en regardant Juſtinien & Armance comme intrus.

Gr.T.h.Fr.l.2. c.14.p.281.b. a l.10.c.31.p. 456.a. Sid.l.4.ep.18 p. 114. Gr.T.p.456.p.

'Il ſucceda à Euſtoque, qui eſtoit ſorti d'une famille de Senateurs; [& qui meritoit encore plus d'eſtre honoré, parceque] c'eſtoit un homme ſaint & craignant Dieu, 'qui avoit meſme une pieté eminente. 'On croit que cet Euſtoque fut fondateur des egliſes de Broſſes, d'Iſerte ou Iſcure, de Loches ſur l'Indre, & de Dolus, toutes paroices de ſon dioceſe. 'Il baſtit auſſi une egliſe dans la ville de Tours, où il mit des reliques des SS. Gervais & Protais.

b. l.2.c.1.p.272.c. p.456.b|Not.G p.249.1. Gr.T.p.456.b.

Conc.t.4.p. 1020.d. 'Il tint un Concile à Angers l'an 453, pour y ordonner un Eveſque. On y ordonna 'Talaſe: enſuite de quoy les meſmes Eveſques avant que de ſe ſeparer, firent quelques reglemens pour la diſcipline de l'Egliſe, qu'ils mirent par écrit, & qu'ils daterent du 4 d'octobre, afin que depuis ce jour là on fuſt obligé de les obſerver. Et neanmoins on ne faiſoit que renouveller ce qui avoit eſté déja établi par les Peres, ſur l'autorité des Ecritures. Leon eſt nommé le premier entre les Eveſques de ce Concile. 'Le P. Sirmond croit que c'eſt celui de Bourges, 'que nous verrons avoir aſſiſté l'an 461 au Concile de Tours. 'Euſtoque [de Tours,] qui eſt nommé le ſecond, [l'avoit ſans doute prié de le venir aſſiſter en cette occaſion, & voulut qu'il preſidaſt au lieu de luy. Nous ignorons les ſieges de Cariatton, Rumoride, & Vivence, qui ſuivent Saint Euſtoque, quoiqu'aſſurément ils fuſſent Eveſques dans la province de Tours, & dans la Bretagne.] Car Victoire qui eſt le ſixieme, [doit eſtre celui du Mans.] Talaſe le nouvel Eveſque d'Angers eſt le ſettieme.

V. S. Loup.

p.1817.b.

p.1053.a.

p.1020.d.

d.

a. 'La premiere ordonnance de ce Concile, *eſt l'abregé 'd'une lettre que les Eveſques Leon de Bourges, Victure ou Victoire du Mans, & Euſtoque de Tours avoient écrite [peu auparavant] à Sarmation, à Cariatton, & à Didier Eveſques, & aux Preſtres de la troiſieme province; c'eſt à dire de la troiſieme Lionnoiſe, qui eſt la province de Tours. [Je penſe que les noms des autres Eveſques de la province, devroient ſuivre aprés celui d'Euſtoque. Car cette lettre parle avec autorité, comme eſtant la deciſion du Concile, & non l'avis de quelques Eveſques.]

Nota 3.

*t.3.p.1420. 1421.

p.1421.b.

a]1420. 'Elle ordonne donc que puiſque les Empereurs ont donné aux Eveſques, le pouvoir de juger les affaires [civiles,] les Eccleſiaſtiques s'adreſſeront à eux dans les differens qu'ils auront entr'eux, & non aux juges laïques, comme ils faiſoient aſſez ſouvent; ſur peine d'eſtre ſeparez du ſaint Autel; & que dans les differens meſmes qu'ils auront avec les laïques, ils demanderont d'abord à eſtre jugez par leur Eveſque, & obtiendront permiſſion de luy, pour aller devant le juge ſeculier, ſi leur partie n'en veut point reconnoiſtre d'autre. [Il faut mettre cette lettre aprés 'la loy de Valentinien du 15 avril 452, s'il eſt vray qu'avant cette loy, on obſervaſt celle de Placidie du 9 juillet 425, qui exemte les Eccleſiaſtiques de la juriſdiction des juges civils.]

V. Valent. III.§

t.4.p.1021.a. 'Entre les autres Canons du Concile d'Angers, le ſecond fait ſouvenir les Diacres de deferer aux Preſtres avec toute ſorte d'humilité: [ce qui marque qu'ils s'elevoient dans les Gaules

auſſi-bien qu'à Rome, du pouvoir qu'ils avoient dans l'adminiſtration de la police, & des affaires exterieures de l'Egliſe.]

'Le 4e prive de leurs fonctions les Eccleſiaſtiques qui ne voudront pas s'abſtenir de frequenter des femmes étrangeres, par où le Canon entend tout ce qui eſt audeſſous des tantes; & il avoue que cette familiarité dangereuſe faiſoit pleurer à l'Egliſe un grand nombre de chutes. a.b.

'Le 5e, ſelon la diſtinction du P. Sirmond, *prive meſme de la ſocieté des tables communes, les vierges conſacrées tombées dans le crime, les penitens qui abandonnent la penitence, '& ceux qui auront contribué à trahir les villes, ou à les prendre, [ſans y eſtre engagé par les loix de la milice, comme cela pouvoit eſtre ordinaire parmi les malheurs de ce ſiecle.] p.1022.b. *p.1021.c. b.

'Le 6e prive generalement de la communion tous ceux qui epouſent des femmes dont le mari eſt vivant, [jugeant, comme l'Egliſe Romaine que les ſeparations les plus legitimes, ne donnent point la liberté de ſe remarier.] c.

'Le 7e paroiſt priver de la communion meſme, les Clercs qui quittent l'état eccleſiaſtique, comme le 10e excommunie tous ceux qui ne s'acquitent pas des fonctions auſquelles leur ordination les engage, 'à moins qu'ils ne prouvent qu'on n'a pas dû les ordonner. d. e.

obſervare 1.

'Le 8e regarde apparemment les moines qui s'eſtoient conſacrez à Dieu dans un monaſtere, & le quittoient enſuite pour aller courir en d'autres provinces, ſans y eſtre obligez par aucune affaire, & ſans eſtre autoriſez par des lettres [de leur Eveſque ou de leur Abbé.] Le Concile veut que s'ils ne ſe corrigent aprés avoir eſté avertis, ils ſoient privez de la communion. d.

'Le 11e confirme [ce que les Papes avoient établi,] que pour eſtre admis au diaconat, & à la preſtriſe, il falloit n'avoir eu qu'une femme, & l'avoir epouſée vierge. p.1022.a.

'Le 12e qui eſt le dernier, veut que tous ceux qui auront confeſſé leurs fautes, & ſe ſeront convertis [en les quittant,] ſeront admis à la penitence publique, & qu'on leur accordera le pardon, ſelon que l'Eveſque le jugera à propos, aprés qu'ils auront fait penitence, ſuivant la qualité de leur faute. [L'Egliſe n'a pas toujours accordé la penitence, meſme à tous ceux qui la demandoient,] comme on le voit par un aſtrologue dans S. Auguſtin, [par Socrate, & par divers autres endroits. a.b.c.d. Aug.pſ.62.B.p 606.b.c.

1. *ſi laicus, communicare non liceat, niſi forte reprehenderint criminoſos.* Ne faudroit-il point *ut laïcus com. . . . ſi prob.*

Lab.bib.t.2.p.15 Leon qui preſidoit au Concile d'Angers, j'eſt appellé dans l'hiſtoire des Archeveſques de Bourges, un homme d'une admirable ſageſſe, & orné de toutes les plus grandes vertus. Elle n'en dit neanmoins rien de particulier, ſinon qu'il a 'aſſiſté au
p.16. Concile de Tours, [en 461,] '& qu'il a gouverné 17 ans, ['de quoy Nota 2.
p.13. nous n'avons pas meſme lieu de nous tenir fort aſſurez:] Elle luy
Gal.chr.t.2.p. donne le titre de Saint, 'ce qu'on ſait auſſi dans le Gallia chriſtiana [Je ne trouve pas neanmoins de jour auquel il ſoit honoré par
133.2.d. ſon Egliſe:] & M. du Sauſſay meſme n'en parle point.

[La veneration de S. Victoire du Mans, eſt beaucoup mieux
Gr.T.Gl.C.c. établie.] Car les grands miracles qu'il fit & durant ſa vie, [a] &
56.p.436. aprés ſa mort, firent voir quel eſtoit le merite de ſa vertu. [b] S. Gre-
a p.440. goire de Tours raporte 'comment il éteignit par le ſigne de la &c.
b p.439.440. Boll.mars,t.2. Croix, un grand embraſement preſt à conſumer toute la ville.
p.30.2. 'Florus [& Uſuard] l'ont marqué dans leurs martyrologes au pre-
c Bar.1.ſept. Mol.1.ſept.p. mier de ſeptembre, 'c & divers autres aprés eux. [Nous aurions
125. ſans doute plus de choſes à dire de ce Saint, ſi nous avions] 'ſon hiſtoire, que Molanus dit ſe trouver manuſcrite, & qu'il aſſure contenir pluſieurs marques de ſa grande pieté, & pluſieurs miracles conſiderables. [Ce ne ſera pas neanmoins une piece bien au-
Anal.t.3.p.70. thentique, ſi c'eſt] le livre de la vie & des mœurs de ce Saint,
p.69.70. qu'un auteur [du IX. ſiecle] dit avoir écrite. 'Cet auteur dit qu'il fit 'une infinité de miracles, & * dés l'entrée de ſon epiſcopat, & &c.
dans toute la ſuite de ſa vie. Il donne auſſi † de grandes loüanges * &c.
† &c. à ſa conduite epiſcopale. 1.

p.70. 'On aſſure que ce Saint gouverna ſon Egliſe durant '41 an, ſix V. S. Denys de P. note
mois, & dix jours: & nous avons 'des preuves conſiderables qu'il 27.
eſt mort le premier ſeptembre 490. [Ainſi il peut avoir eſté or-
Conc.t.4.p. donné en 449, le dimanche 20 de fevrier.] Auſſi dans le Concile
1020.d. d'Angers il n'a aprés luy que Talaſe qui venoit d'eſtre ordonné: [ce qui ſemble aſſez marquer qu'il n'y avoit pas encore long-temps
t.3.p.1020.1421. qu'il eſtoit Eveſque.] 'Au contraire nous l'avons vu placé entre Leon de Bourges & Saint Euſtoque de Tours ſon Metropolitain, dans la lettre ſynodale de ces trois Eveſques. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit dire que leur reſpect pour ſa vertu, luy fit deferer cet
t.4.p.1053.a. honneur. Nous l'allons voir] venir à Tours l'an 461, à la ſolennité de la feſte de S. Martin, & au Concile que S. Perpetue y tint enſuite. Il y eſt nommé le premier aprés ce Saint, avant Leon de
p.1054.1055. Bourges, & Germain de Roüen Metropolitains. 'Nous verrons encore que quelque neceſſité l'ayant empeſché luy & Talaſe d'Angers, de ſe trouver à l'ordination de l'Eveſque de Vennes,

Anal.t.3.p.16. 2. 'On lit en un autre endroit 40 ans, ſix mois, & 13 jours.

le Concile leur écrivit,& leur envoya les decrets qu'il avoit faits, afin qu'ils les confirmaſſent,& les fiſſent obſerver dans leurs Egliſes, s'ils les approuvoient. [Il eſt appellé aſſez indifferemment
Nota 3. Victorius ou Victurius. "On dit encore diverſes choſes tant de luy que de ſon predeceſſeur, qu'on pretend avoir auſſi eſté ſon pere, & qu'on nomme meſme Victure comme luy. Mais nous n'oſons pas dire qu'il y ait rien en cela de bien aſſuré.]

Pour achever ce qui regarde S.Euſtoque, 'il gouverna 17 ans non entiers,[c'eſt à dire depuis la fin de l'an 444, que mourut S. Brice, juſqu'au 19 ſeptembre 461;]ª puiſque c'eſt le jour auquel [le martyrologe Romain,] & d'autres marquent ſa feſte. [Cela s'accorde exactement,]avec ce que nous trouvons que S. Perpetue luy ſucceda'dans la 64ᵉ année d'aprés la mort de S. Martin,[que nous croyons eſtre arrivée en 397.] 'Il fut enterré dans l'Egliſe de S. Martin.

GrT.h.Fr.l.2. c.14.p.281.b|l. 10.c.31.p.456.b
ª Boll.mars,t.r. p.32.d.
Gr.T.m.M.c.6. p.565.
1.
h.Fr.p.456.b.

'S.Perpetue qui fut choiſi par un conſentement general [des peuples,] pour eſtre ſon ſucceſſeur, eſtoit auſſi ſon parent. ᵇ Il eſtoit comme luy d'une famille de Senateurs tres illuſtre, fort riches, & poſſeſſeur de beaucoup de terres en divers endroits. [Mais comme Dieu conſidere les riches auſſi-bien que les pauvres, non par leurs biens, mais par leur cœur,]'Perpetue,[quoique fort riche,] fut un rres digne ſucceſſeur de Saint Martin,[en qui la pauvreté a eſté ſi ſainte & ſi illuſtre.]'Non ſeulement il témoigna en beaucoup de manieres, combien il honoroit le merite de ce grand Saint; mais il fut encore l'imitateur de ſa vertu. 'Quoiqu'il euſt une ſœur,nommée Fidia Julia Perpetua,'& d'autres parens]entre leſquels eſtoit Voluſien qui luy ſucceda; ᶜil regardoit les pauvres comme ſes veritables enfans, ᵈ qui devoient eſtre les heritiers de tous ſes biens. ᵉLes neceſſiteux, les mandians, les malades, les veuves, les orfelins eſtoient ſes entrailles, ſa joie, ſa couronne, ſes enfans, ſes ſeigneurs,ſes tres-chers freres.'Il eſtimoit les plus grands ſeigneurs pour ſes amis, lorſqu'ils ſervoient l'Egliſe, & qu'ils employoient leur puiſſance pour la protection des pauvres.

b|m.M.l.1.c.6. p.565.
ᵇ Fr.p.456.b|
Spie.t.5.p.108. 109.
Sid.l.4.ep.18. p.113.
Paul.v.Mart.l. 6.p.880.e.f.
Spic.t.5.p.107.
Gr.T.l.10.c.31. p.457.a.
c Spic.p.107.
d p.108.
e p.108.
p.107.
p.108,109.

'Ce furent les pauvres, comme nous verrons, qu'il inſtitua ſes heritiers, par un teſtament que Dieu a fait decouvrir il n'y a que peu d'années. 'Mais il n'attendoit pas à les faire jouir de ſa ſuc-
p.109.

1.'Cuſpinien ſemble citer des Annales de Jornande que S. Perpetue fut fait Eveſque l'an 461, ſelon cet auteur,[qui conte un an moins que nous.] Mais cela eſt joint a des evenemens de l'année de devant. [On ne diſtingue pas aiſement dans Cuſpinien ce qui vient de luy, de ce qu'il cite des autres. Enfin il eſt certain par le Concile de Tours, que Perpetue eſtoit Eveſque en novembre 461.
Cuſp p.454.b.

ceſſion aprés ſa mort. Il leur en fit part dés ſon vivant. Avant que de quitter la terre il ſe prepara une place dans le ciel, en y faiſant tranſporter par eux ſes richeſſes: & il ſe rendit plus illuſtre par la diſtribution qu'il leur fit de ſes biens, qu'il ne l'eſtoit, [ſoit par la poſſeſſion dés meſmes biens, ſoit] par la puiſſance & les dignitez de ſes anceſtres. [Voilà la ſageſſe qu'il avoit acquiſe,] par les lectures ſpirituelles auſquelles il s'appliquoit avec ardeur, tant des livres ſacrez que des Peres qui en ſont les interpretes.

Sid.l.7.ep.9.p. 188.

[Sa ſainteté admirable, comme la qualifient Uſuard & Adon, ne ſe borna pas au ſoin des pauvres] Il baſtit pluſieurs egliſes [a] qu'il enrichit de ſes biens.[b] Il y regloit le ſervice, comme on le voit par l'ordre qu'il établit pour aller celebrer les veilles des grandes feſtes dans diverſes egliſes de la ville. Il regla auſſi les jeûnes: & l'un & l'autre reglement s'obſervoit encore plus de ſix vingt ans aprés. Il ordonna qu'on jeûneroit le mecredi, & le vendredi depuis la Pentecoſte juſqu'au milieu de février, [c'eſt à dire apparemment juſqu'à la ſeptuageſime ou au Careſme]Mais il diſpenſe de ces jeûnes depuis la feſte de S. Jean juſques à la fin d'aouſt, & depuis Noël juſqu'à la feſte de S. Hilaire, [qui eſt l'octave de l'Epiphanie,] & il ne marque aucun jeûne pour tout ce temps, non plus que dans le temps de Paſque. [Outre le mécredi & le vendredi,] il ordonna un troiſieme jour de jeûne depuis la S. Martin juſqu'à Noël: [Et c'eſt peut-eſtre le premier endroit où nous trouvions une eſpece d'Avent. Ce troiſieme jour eſtoit le lundi, autant qu'on en peut juger par ce qui s'eſt fait depuis.]

Gr.T.h.Fr.L.2. c.14.p.281.c. al.10.c.31.p. 457.a.
[b] p.456,b,c.

Spic.t.5.p.105.

'On voit par le teſtament de S. Perpetue, le deſir qu'il avoit d'établir partout la paix de J. C, & ſurtout parmi ſon Clergé. [Mais il ne negligeoit pas la diſcipline pour avoir la paix.] Car il degrada les Curez de Maille [ou Luynes,] & d'Orbone; & recommanda à ſon ſucceſſeur de ne les rétablir jamais, Il leur aſſigna neanmoins une penſion ſur ſes biens pour toute leur vie: [Il pratiquoit ſans doute] ce qu'il recommanda en ces termes à ſon ſucceſſeur: Aimez les Preſtres, les Diacres, les Eccleſiaſtiques, « & les vierges de voſtre [Egliſe] & de la mienne, ou plutoſt de l'E- « gliſe qui n'appartient ni à vous ni à moy, mais à J. C, Soûtenez « les par voſtre exemple; prevenez les par voſtre bonté. Qu'ils « voient qu'ils ſont vos enfans, & non vos eſclaves, qu'ils vous ont « pour pere, non pour dominateur [& pour maiſtre.] «

p.107.

p.105.

'Son teſtament [qu'il fit 15 ou 16 ans avant ſa mort] nous apprend encore combien il deſiroit de quitter la terre, pour aller

p.108.

jouir de Dieu. 'Il le finit par ces mots [du diſciple bien aimé:]

Venez Jeſus Chriſt [mon Sauveur.] 'En un mot il avoit la dignité des Apoſtres, la vie des Anges. Paul.v.Mart.p. 882.

[Il faut ſans doute raporter à ſon amour pour l'Egliſe, & pour la pureté de ſa diſcipline la convocation du Concile de Tours,

Note 4. tenu "le 18 ou plutoſt le 14 de novembre en l'an 461; c'eſt à dire dans le deuxieme mois au plus aprés ſon ordination, puiſque nous avons vu que S. Euſtoque eſt mort le 19 de ſeptembre de la meſme année:] 'de ſorte que ſi les Peres de ce Concile ne diſoient Conc.t.4.p. qu'ils ſe ſont aſſemblez pour la feſte de S. Martin, [nous aurions 1050.a. lieu de croire que c'eſt ce Concile meſme qui avoit ordonné S. Perpetue.] 'Neanmoins pour ſuivre exactement ce que dit Saint Gr.T.m.M.l.1. Gregoire de Tours, qu'il fut fait Eveſque dans la 64.e année d'a- c.6.p.565. prés la mort de S. Martin, [il faudroit toujours le mettre avant l'onzieme de novembre.]

'On conte neuf Eveſques dans ce Concile, dont S. Perpetue Conc.t.4.p. eſt le premier. Aprés luy on met S. Victoire du Mans, Leon de 1053.a,b. Bourges, Euſebe de Nantes, Amandin de Chalons, Germain de Roüen, Athenie de Rennes, Manſuet Eveſque des Bretons, & Venerand dont le ſiege n'eſt pas marqué. Il eſtoit aveugle & ſigna par les mains de Jucondin ſon Preſtre. [On peut s'étonner de voir S. Victoire avant deux Metropolitains.] 'Car l'Eveſque Sid.l. de Bourges l'eſtoit aſſurément en ce temps là: '& on ſoûtient que Mar.pri.c.7.p. ceux de Roüen l'eſtoient aſſez long-temps avant [Germain.] "Mais 166. ac.8o.p.173.185 on voit par les Conciles des Gaules que le rang des Eveſques y ſuivoit le temps de leur ordination, [ou qu'il eſtoit aſſez peu reglé; à moins que les copiſtes n'aient changé ce qu'ils ont trouvé dans les premiers originaux.

Nous avons aſſez parlé de Leon & de Saint Victoire. Nous ne trouvons rien de particulier des autres.] 'Car ceux meſmes qui Pom.p.81. ont fait l'hiſtoire des Eveſques de Roüen, ne diſent rien de Germain, ſinon qu'il avoit beaucoup d'amour pour ſon peuple. [Le breviaire d'Evreux dit que ce fut luy qui ordonna S. Gaud Eveſque de cette ville aprés Saint Taurin, & le temps y convient aſſez.] 'Car Mauruſe reconnu de tout le monde pour ſucceſſeur Boll.31.jan.p. de S. Gaud, aſſiſta en 511 au Concile d'Orleans. On honore Saint 1111.d|Coint. Gaud le 31 de janvier. Nous n'en trouvons rien que dans le bre- 502.§4. viaire de ſon Egliſe, où il eſt dit qu'aprés avoir demandé Mauruſe au peuple pour ſon ſucceſſeur, il alla achever le reſte de ſa vie vers Grandville au dioceſe de Coutances dans la baſſe Normandie, où ſon corps fut trouvé le 11 juillet 1131, dans l'egliſe de S. Paterne.

Le Gr.t.2.p.64 'On dit quelques particularitez d'Euſebe de Nantes: mais on ne dit point d'où elles ſont priſes. [Nous verrons Athenie aſſiſter
Uſſer.r.Br. au Concile de Vennes.] Les Bretons dont Manſuet eſtoit Eveſque, eſtoient ceux qui avoient abandonné la grande Bretagne à cauſe des barbares qui la ravageoient, pour venir peupler la petite. Et c'eſt le premier monument que l'on en trouve.

Conc.p.1050.a' 'S. Perpetue & les huit autres Eveſques s'eſtant donc trouvez enſemble pour celebrer la feſte de S. Martin [le 11. de novembre,]
a.b. 'ils jugerent à propos de faire quelques reglemens pur rétablir l'ancienne diſcipline, qu'une longue negligence avoit alterée en divers points, & pour la rendre à l'avenir plus conforme aux decrets des Peres, ſans ſonger à examiner, & à punir les fautes qu'on y avoit faites par le paſſé. Eſtant donc convenus de quelques regles appuyées ſur l'autorité des Peres, ils crurent devoir
a|1053.c. les mettre par écrit: '& s'aſſemblerent pour cela 'le 14 ou le 18 de V.la note 4
d.1050. novembre. 'On diviſe les decrets de ce Concile en 13 Canons ou articles, dont le premier exhorte les Preſtres & les Diacres à vivre dans la ſainteté, & la pureté de corps & d'eſprit que demande leur dignité & leurs fonctions ſacrées.

p.1051.a.b. 'Le ſecond adoucit la rigueur des anciens decrets, qui privoient de la communion les Preſtres & les Diacres qui veulent uſer du mariage. Il leur laiſſe la communion, mais les prive de leurs fonctions. Il recommande auſſi à tous les Clercs de fuir l'ivrognerie.

c. 'Le troiſieme prive de la communion les Clercs qui auront quelque familiarité avec des femmes étrangeres, [c'eſt á dire celles avec qui les Canons ne leur permettent pas de demeurer.]

d. 'Le quatrieme reduit au dernier degré [des portiers,] les Clercs à qui le mariage eſt permis, s'ils epouſent une veuve. Le cinquieme excommunie les Clercs qui abandonnent leur miniſte-
c. re pour vivre en laïques. 'Le 6.e excommunie de meſme ceux qui abandonnent la profeſſion religieuſe, ou qui epouſent des vier-
p.1052.a. ges ſacrées. 'Le 7.e défend toute communication avec les homicides, juſqu'à ce qu'ils aient effacé leur crime par la penitence.

a. 'Le 8.e défend auſſi de manger avec ceux qui ayant embraſſé la penitence, l'abandonnoient pour retourner aux plaiſirs du ſiecle, afin que leur punition donnaſt aux autres, une crainte ſalutaire, & ſerviſt à les faire entrer eux meſmes dans les ſentimens de leurs maux. [Cela ſe peut entendre des penitens, qui avant que d'avoir receu l'abſolution, retournoient à des plaiſirs ou criminels en eux meſmes, ou défendus à ceux qui eſtoient dans la penitence.

Le

'Le 9e ſepare de la communion de leurs confreres, les Eveſques qui s'attribueront les peuples ou les Eccleſiaſtiques d'un autre Eveſque. b. 'Le 11e ſepare de meſme de la communion [de l'Egliſe,] les Eccleſiaſtiques qui quitteront leur Eveſque pour ſe donner à un autre: c. 'Et le 10e declare que s'ils ſont elevez à un degré ſuperieur, cette ordination ſera nulle, à moins que leur Eveſque legitime ne veuille bien y conſentir. Ibid. 'Le 12e ne veut pas meſme qu'ils aillent voyager autrepart, ſans avoir des lettres [de permiſſion &] de recommandation de leur Eveſque. Ibid. 'Le 13e leur permet quelque trafic, pourvu que ce ſoit ſans uſure, puiſque les commandemens de Dieu la défendent. d.

'Les Eveſques finiſſent ces decrets, en diſant qu'ils eſperent de la miſericorde de Dieu, par l'interceſſion de S. Martin, que l'on obſervera ce qu'ils viennent d'ordonner; & que leurs confreres meſmes [qui ſont abſens,] voudront bien y conſentir & les confirmer, puiſqu'ils n'ont rien ordonné qui ne ſoit conforme à l'autorité des Peres. e. 'Ces decrets furent en effet envoyez à Talaſe Eveſque [d'Angers,] lequel y ſouſcrivit & promit de les obſerver. p.1053.b. [On peut preſumer la meſme choſe des autres Eveſques de la province de Tours.]

V. S. Sidoine §

'Euſebe de Nantes qui aſſiſta à ce Concile, eſtoit mort, & 'Nuneque [extremement loüé par Saint Sidoine,] avoit eſté mis en ſa place, lorſque Saint Perpetue aſſembla un Concile à Vennes en Bretagne pour y ordonner un Eveſque. 'C'eſt pourquoi on met ce Concile vers l'an 465 ['Il ordonna apparemment] Liberal qui eſt nommé le dernier dans ce Concile. Paterne & Albin mis les premiers aprés S. Perpetue, [ſont apparemment les Eveſques de Quimper & de Treguier. Car les autres ſieges de la province de Tours, eſtoient alors remplis par d'autres, Rennes par Athenie, Nantes par Nuneque, le Mans par S. Victoire, & Angers par Talaſe:] Ils ſe trouverent tous à l'election de Liberal, hors Saint Victoire & Talaſe, 'que quelque neceſſité empeſcha d'y venir. a]1057.d. p.1057.d. Note 5. d. p.1055.a.

'Comme les Eveſques ne doivent point avoir d'autre penſée, ni d'autre ſoin, ſurtout loſqu'ils ſe trouvent aſſemblez, que de ce qui regarde la religion, ils reſolurent de faire quelques decrets pour reformer des abus qui s'eſtoient gliſſez dans la diſcipline, ou pour regler des choſes qui ne l'avoient pas encore eſté, & qu'il eſtoit à propos de regler enſemble, lorſqu'ils avoient avec eux l'eſprit de J.C, parceque ſi chaque particulier ſe faiſoit des regles ſelon ſa volonté, il eſtoit à craindre ou qu'il ne ſe trompaſt par ignorance, ou par defaut de lumiere, ou qu'il ne s'ega- a]1054.d.e.

raſt encore plus dangereuſement en ſuivant ſon orgueil & ſa paſſion, & qu'ainſi ce que chacun auroit fait ſans la participation de ſes freres, ne puſt eſtre juſtement deſapprouvé de tous les autres.

p.1055.b. Ils firent donc 16 Canons dont le premier ordonne de ſeparer de la communion les homicides[que les malheurs de ce temps là pouvoient rendre aſſez communs,]& avec eux les faux témoins juſqu'à ce qu'ils euſſent effacé leurs crimes par la ſatisfaction de
h. la penitence. Le ſecond ſepare auſſi de la communion, ceux qui repudiant leurs femmes comme adulteres, ſans prouver qu'elles le fuſſent, en epouſoient d'autres. [Ils n'oſoient peut-eſtre pas en ſeparer ceux qui avoient convaincu leurs femmes, parceque l'Evangile ne défend pas clairement en ce cas de ſe remarier, ce qui fait que S. Auguſtin dit que ceux qui le font pechent, mais veniellement: quoique l'Egliſe Romaine les ſoumiſt à la penitence publique, comme on le voit par l'hiſtoire de Sainte Fabio-
p.1021.c. le. Nous avons vu auſſi]que le 6e Canon d'Angers ſemble les priver auſſi de la communion.[Ainſi celui de Vennes peut avoir eſté fait pour moderer ou éclaircir l'autre. Il ne dit point s'il faut caſſer ou non ce ſecond mariage.

Ce Concile confirme ou éclaircit de meſme pluſieurs autres
p.1055.d. choſes ordonnées par ceux d'Angers & de Tours:] Mais pour les moines vagabonds, il veut meſme qu'on emploie les verges
e. pour les corriger, ſi cela eſt neceſſaire. Le 7e Canon ne permet des cellules particulieres aux moines, meſme dans l'enceinte du monaſtere, & ſous l'autorité de l'Abbé, que pour ceux qu'une longue experience fait juger capable d'une plus grande ſolitude, ou pour ceux qui à cauſe de leur infirmité, ne peuvent pas garder la regle ordinaire.

p.1056.c. L'onzieme ne veut pas que les Eccleſiaſtiques, à qui le mariage eſt interdit, ſe trouvent aux noces des autres, ni dans tous les endroits où leurs oreilles & leurs yeux deſtinez aux ſacrez Myſteres, pourroient eſtre ſouillez par des ſpectacles ou des paroles des honneſtes. Le 12e leur défend auſſi de manger chez des Juifs, ni de les inviter à manger chez eux.

d.e. Le 13e, en condamnant tres fortement l'ivrognerie dans les Eccleſiaſtiques, comme une ſource de toutes ſortes de pechez, veut qu'on les puniſſe meſme corporellement.[Et c'eſt peuteſtre le remede le plus propre pour un vice tout corporel.] Il remarque que le mal que peut faire un homme enivré ſans le ſavoir, ne peut manquer de le rendre coupable, puiſque ſon ignorance

eſt l'effet d'une alienation d'eſprit volontaire.

'Le 14e prive de la communion durant ſept jours, un Eccleſiaſti- p.1057.a.
que qui eſtant dans la ville, & n'eſtant point malade, aura man-
matutinis hymnis. qué de ſe trouver 'à l'office de Laudes, puiſque c'eſt le temps
qu'on a le plus libre. 'Le 15e veut qu'on obſerve dans toute la pro- a.
vince une meſme regle pour l'office & pour le chant.

'Le 16e condanne une ſuperſtition qui s'introduiſoit parmi les b.c.
Eccleſiaſtiques, qui faiſoient une profeſſion de deviner l'avenir,
en ouvrant quelque livre de l'Ecriture, ce qu'ils appelloient les
ſorts des Saints: & le Concile regarde cela comme entierement
oppoſé à la pieté & à la foy. [On voit cependant dans S Gregoire
de Tours & dans d'autres, que des Saints ont quelquefois uſé de
cette eſpece de prophetie. Mais je penſe qu'on peut diſtinguer
en cela ce que les gents de bien font dans des occaſions extraor-
dinaires, par la ſeule confiance en la bonté & en la providence
de Dieu, de ce que d'autres faiſoient peut-eſtre par métier, par
coutume, & par un eſprit de curioſité, ou meſme pour en tirer
de l'argent, y mélant peut-eſtre quelques pratiques ſuperſtitieu-
ſes, ou au moins voulant faire une ſcience & un art pour pene-
trer dans l'avenir que Dieu ſeul peut faire connoiſtre à qui il luy
plaiſt.]

'Comme S. Victoire & Talaſe n'avoient pu ſe trouver au Con- p.1055.a.
cile de Vennes, les Peres leur en manderent les reſolutions par
une lettre où ils les prioient de les vouloir auſſi appuyer de leur
probabile. autorité, & de s'y conformer enſuite, s'ils jugeoient 'qu'elles
duſſent eſtre obſervées. [On ne ſçait point preciſément, comme
nous avons dit, l'année que ce Concile fut tenu. On peut juger
que Tours n'eſtoit pas encore ſous les Gots, puiſque S. Perpetue
alloit exercer ſes fonctions de Metropolitain dans la Bretagne,
qu'on ne dit point avoir jamais eſté ſujette aux Gots: Il faut dire
apparemment que les Gots eſtoient maiſtres de Tours vers l'an
474 au pluſtard, lorſque S. Sidoine dit qu'ils poſſedoient depuis Sid.l.1.ep.1.p.
long-temps, tout ce qui eſt entre la Loire & le Rhone hors l'Au- 171.172.
vergne. [Angers eſtoit en 464 entre les mains des Saxons, deſ-
quels il paſſa aux François. Peut-eſtre que le Mans eut le meſme
ſort: & que ce fut cette neceſſité qui empeſcha les Eveſques de
ces deux villes de ſe trouver au Concile de Vennes.

Nous ne nous arreſterons pas ici à parler de l'egliſe magnifi-
que de S. Martin, que S. Perpetue fit baſtir au lieu de la petite
dont S. Brice s'eſtoit contenté, ni comment il fit tranſporter le
corps du Saint dans cette nouvelle egliſe le 4 de juillet, qui fut

le jour auquel il la dedia: "Nous en avons parlé en faiſant l'hiſtoi- V. Saint
Paul.v.Mart.l. re de Saint Martin.] Il paroiſt qu'on baſtiſſoit cette egliſe dés Martin §17.
6.p.880.1.b.d] devant la mort du General Gille, [c'eſt à dire avant la fin de 464.
878.d.e. Mais elle ne fut apparemment achevée que long-temps aprés.]

Sid.l.4.ep.10. 'Car ce fut vers l'an 470 que S. Perpetue demanda des vers à S.
p.113.114. Sidoine pour les y mettre. ["Et elle peut bien n'avoir eſté dediée Note 6.
qu'en 473. S. Perpetue ne ſe contenta pas d'honorer la memoire
de S. Martin par cette egliſe magnifique. Car comme "Paulin de V. Saint
Perigueux travailloit à mettre en vers ce que Sulpice Severe a Martin §18
Paul.v.Mart.l. écrit de ce Saint,] il luy envoya un memoire de divers miracles
6.p.878.b.c. du meſme Saint, dont il eſtoit luy meſme témoin, & qu'il avoit
vus de ſes yeux, afin qu'il les ajoutaſt aux autres. Paulin ne man-
qua pas de le ſatisfaire, & il en employa 6 livres de ſon ouvrage.

p.880.2.c. 'Entre ces miracles il y en a un qui ſe fit entre les mains meſme de
S. Perpetue. Car ayant offert de l'huile au tombeau de S. Martin,
afin qu'elle puſt ſervir à guerir diverſes maladies, comme cela
eſtoit ordinaire, & y ayant mis pour cela quelque raclure du mar-
bre qui couvroit ſon ſepulcre, cette huile ſe multiplia auſſi-toſt,
en ſorte qu'elle ſe repandoit ſur les habits de Perpetue, qui nean-
Gr.T.m.M.l.1. moins n'en furent point dutout tachez. 'Et cette huile ſervit en-
c.2.p.554. ſuite à faire divers miracles.

Paul.v.Mart.p 'Il avoit ſigné de ſa main le memoire qu'il avoit envoyé à Pau-
882.2.b. lin. [Ainſi on peut dire qu'il eu part au miracle que Dieu fit par
p.882.883. ce papier.] 'Car le petit fils de Paulin, & une fille qu'il devoit
epouſer eſtant malades en meſme temps, furent tous deux gue-
p.882. ris en le mettant ſur leur eſtomac. 'Cela arriva le temps que
S. Perpetue vouloit dedier l'egliſe de S. Martin. [Il ne manqua
pas de demander des vers à Paulin pour y mettre, auſſi-bien qu'à
p.882|Sid.n.p. S. Sidoine:] & Paulin luy en envoya, que nous avons encore au-
49. jourd'hui.

["Ce fut en l'an 472 que S. Simplice fut fait Archeveſque de V. S. Sidoi-
Bourges. L'Archeveſque de Sens fut prié de s'y trouver, & y ne.
vint, S. Perpetue qui eſtoit le plus proche voiſin, n'y vint pas, ſoit
qu'il fuſt déja ſous les Gots, ſoit pour quelqu'autre raiſon. Mais
Sid.l.7.ep.9.p. il nous a conſervé le plus illuſtre monument de cette action, en
189. priant Saint Sidoine de luy envoyer le diſcours qu'il y avoit fait,
l.4.ep.18.p.113 'Sidoine ne put pas refuſer un Prelat ſi illuſtre, dont il dit autre-
part que ſa grande charité luy avoit acquis le droit de comman-
der abſolument tout ce qu'il vouloit.

Spic.t.3.p.105. 'Le deſir qu'avoit Saint Perpetue de laiſſer aux pauvres ce que
Dieu luy avoit donné, l'obligea à prevenir de pluſieurs années

le temps de ſa mort, depeur que les biens d'une Egliſe ne paſſaſſen à d'autres qu'à l'Egliſe : ce qu'il regardoit comme une faute conſiderable. 'Ainſi dés l'an 475, il fit un teſtament, où il ordonna que les pauvres ſeroient ſes heritiers, & que tout ce qu'il avoit en meubles, ou en immeubles, à la reſerve de quelques legs qu'il marquoit, ſeroit vendu auſſi-toſt aprés ſa mort, & que du prix on en diſtribueroit un tiers aux veuves & aux pauvres femmes, & le reſte aux hommes qui ſeroient dans la neceſſité. p.108.

'Il laiſſa quelque terre à ſon Egliſe, [a]avec deux calices, & une croix d'or, une chaſſe de reliques d'argent doré, & tous ſes livres; [b]& à ſon ſucceſſeur, ce qui luy agréeroit des ornemens epiſcopaux de ſa chambre & de ſa chapelle. 'Il laiſſa auſſi un calice & une croix d'argent à une egliſe de S. Denys, 'un calice avec des burettes à celle de Privilli; & au curé du lieu, une colombe d'argent ſemblable à celle qui eſtoit dans l'egliſe de Tours, ["pour y garder apparemment la ſainte Eucariſtie, comme cela ſe voit encore aujourd'hui dans la ſuſpenſion 'de quelques egliſes.] 'Severe d'Antioche fut accuſé en 518 d'avoir oſté des colombes d'or & d'argent qui eſtoient ſur les fonts & ſur les autels, pour repreſenter le S. Eſprit. Boll.8.apr.p. 751.§15.1.b. a§18. b§14. §19. §20. *ad repoſitorium.* 1. Conc.t.5.p. 160.b.

'Saint Perpetue legua une autre chaſſe de reliques à l'Eveſque Euphrone, avec un livre des Evangiles écrit de la main de Saint Hilaire de Poitiers. 'Cet Euphrone eſt ſans doute celui d'Autun, 'qui avoit envoyé [à S. Perpetue,] le marbre qui couvroit encore le tombeau de S. Martin cent ans aprés. 'Il ne laiſſa à ſa ſœur Julia Perpetua, qu'une petite croix d'or emaillé, où il y avoit des reliques du Seigneur, en luy recommandant beaucoup de ne la laiſſer en mourant qu'à quelque Egliſe, depeur qu'elle ne tombaſt en des mains indignes. [Je voudrois qu'il nous euſt expliqué ce que c'eſtoit que ces reliques du Seigneur.] Boll.§18. n.c. Gr.T.h.Fr.l.2. c.15.p. c Boll.§21.

'Il remit tout ce qui luy pouvoit eſtre dû au jour de ſa mort. 'Il donna la liberté à tous les eſclaves de la terre de Savonnieres qu'il avoit achetée, [à deux lieuës de Tours audelà du Cher;] voulant neanmoins que tant qu'ils vivroient, ils rendiſſent ſervice à ſon Egliſe. 'Il établit, pour diſtribuer ſes biens aux pauvres, la vierge Dadolene pour les femmes; & pour les hommes, le Preſtre Agrarius, avec le Comte Agilon, 'dont il releve beaucoup l'amour pour les pauvres, & pour l'Egliſe. 'Il laiſſa à ce Comte & à ſon Clergé, le ſoin de choiſir le lieu de ſa ſepulture; & ſupplie neanmoins qu'on luy accorde comme une grace, de §17. §14. §25. §22. §13.

1, à Tilliers prés de Beauvais.

repoſer aux piez de S. Martin, [ſans dire un mot du baſtiment
§26. magnifique de cette Egliſe qu'il avoit fait faire.] Il fit faire deux
copies de ce teſtament, qu'il ſigna le premier may de l'an 475.
p.750.§4. 'On remarque qu'il s'accorde fort bien avec les regles du droit
Romain.

§21. [Nous ne trouvons rien autrepart de la vierge Dadolene] qu'il
§21.26. appelle ſa ſœur, & à qui il donne encore dans ſon teſtament,
d'autres marques de ſon affection & de ſon eſtime.

[Nous ne ſavons rien de ce que fit S. Perpetue dans le reſte de
Gr.T.l.10.c.31. p.457.a. ſa vie, qui fut neanmoins encore de plus de quinze ans,] puiſ-
a p.456.b.c. qu'il a eſté trente ans Eveſque, [juſqu'en 491.] a Outre l'egliſe de
Saint Martin, il en baſtit encore une de S. Pierre & de S. Paul,
c]l.2.c.14.p.281 c. & une autre de Saint Laurent. On remarque qu'il fit tranſporter
à la premiere la voute de l'ancienne egliſe de Saint Martin, ne
l'ayant pas voulu laiſſer perir, parcequ'elle eſtoit bien faite. [Je
penſe que c'eſt qu'il fit faire une nouvelle voute des meſmes
p.456.c. pierres. Cette egliſe eſtoit dans la ville, ou auprés,] puiſqu'on
y alloit faire le ſervice à la chaire de S. Pierre; & le 29e jour de
Boll.apr.p.751. §23. juin. S. Perpetue donna à cette egliſe par ſon teſtament, des ta- *per ſtromata*
piſſeries, qu'il luy avoit ſouvent preſtées pour la feſte du lieu,
[de S. Pierre, & de S. Paul. Ainſi il faut qu'elle ait eſté baſtie
Gr.T.p.456. 457. pluſieurs années avant l'an 475.] L'egliſe de S. Laurent eſtoit à
"Mont-Louis, [ſur la Loire, environ à deux lieuës audeſſus de *Monte Laudiaco.*
Tours.]

p.458.c. 'Lorſque S. Gregoire fut Eveſque de Tours, [vers 570,] il
trouva les egliſes de S. Perpetue brulées: mais il les fit rétablir,
peindre, & orner, comme elles l'eſtoient auparavant. [Il mar-
que apparemment l'egliſe de S. Pierre, & celle de Saint Laurent
l.2.c.14.p.281.c que ce Saint avoit baſties.] On dit en general qu'il fit baſtir
beaucoup d'egliſes, leſquelles ſubſiſtoient encore du temps de
p.457.a|Not. G.p.589.2|594. 2|Boll.9.apr.p. 749.c. S. Gregoire. [Ainſi il peut bien avoir eu part à celles] que l'on
baſtit de ſon temps en divers lieux de ſon dioceſe, comme à
Avoine, ou Vegne ſur l'Indre, entre Montbazon & Cormeri, à
Monnoie, à Barou, à Balar, & à Vernou ſur "la Liſſe. *Sierra.*

Gr.T.p.457.a|l 2.c.26.p.284.c. 6 Boll.8.apr. p.750.§9.11. 'Il gouverna, comme nous avons dit, l'Egliſe de Tours durant
30 ans, & ainſi juſqu'au 30 decembre 490, ou juſqu'au 8 avril
491. Car ſa feſte eſt marquée au premier de ces jours par Florus
[Soudiacre de Lion,] & par d'autres martyrologes tres anciens.
Uſuard la met au 8 d'avril, & a eſté ſuivi par le martyrologe Ro-
Gr.T.l.2 c.26. p.284.c. main. Adon & d'autres la marquent en tous les deux jours [On
pourroit meſme differer ſa mort juſqu'au 30 decembre 491,] ſui-

vant ce que dit S. Gregoire de Tours, qu'il mourut aprés 30 ans accomplis d'epiſcopat. 'Il fut enterré dans l'egliſe de S. Martin, Gr.T.l.10.c.31 p.457.a.
'& aux piez de cet illuſtre Saint, [comme il l'avoit ſouhaité.] Spic.t.5.p. 109.
Nous avons encore ſon epitaphe, qui va bien loin, puiſqu'elle l'egale à S. Martin.

'Il eut J. C. pour heritier, [ſoit en faiſant diſtribuer aux pauvres tout ce qui luy reſtoit de bien, comme l'ordonne ſon teſtament de l'an 475,] 'ſoit en le laiſſant par un teſtament [poſterieur] à l'Egliſe de Tours, & à quelques autres, s'il faut s'arreſter aux termes de S. Gregoire, qui ordinairement n'eſt pas bien exact en ſes faits.] 'Et en effet, cet endroit n'empeſcha pas que [D. Luc &] Bollandus ne croient qu'il parle du teſtament meſme que nous avons. p.109. Gr.T.p.457.a. Boll.apr.p.750 §11.

[Nous pouvons joindre à S. Perpetue] 'S. Voluſien ſon ſucceſſeur & ſon parent, qui eſtoit comme luy d'une race de Senateurs, & un grand Saint, quoique fort riche. [Nous ne ſavons rien de ſon epiſcopat,] ſinon qu'on baſtit de ſon temps une egliſe de S. Jean à Marmoutier, & le bourg de Mantelan, [entre Sainte Maure & Loches.] Gr.T.l.10.c.31. p.457.a.

'Clovis regnoit alors ſur les François, [& avoit meſme embraſſé la foy Catholique: de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner ſi les plus ſaints Eveſques qui obeïſoient aux Gots, & aux autres barbares Ariens, ſouhaitoient de ſe voir ſoumis aux François.] a.
'Voluſien fut ſoupçonné de cette illuſtre faute, & on l'accuſoit meſme de ſe vouloir donner à Clovis; [en quoy ſon zele n'euſt pas eſté innocent, puiſqu'il eſt permis de ſouhaiter un bon Prince, mais non pas de violer la fidelité duë à celui que Dieu nous a impoſé. 'Auſſi on ne dit point que Voluſien ait eſté convaincu de ce deſſein.] a.
'Mais ce fut aſſez aux Gots de l'en ſoupçonner, L.2.c.26.p.284.c
2. pour l'emmener comme captif en Eſpagne, [ou plutoſt] pour le releguer à Toulouſe, où il mourut 'peu de temps aprés. p.457.a. p.284.c.

[Peut-eſtre qu'on le vouloit releguer en Eſpagne, & qu'il mourut en chemin, aprés avoir paſſé un mois ou deux à Toulouſe.]
&c. 'Car la tradition du Languedoc eſt, que les Gots luy firent trancher la teſte entre Pamiers & Barilles, au Comté de Foix, [dans l'ancien dioceſe de Toulouſe:] '& quelques nouveaux martyrologes luy donnent le titre de Martyr. Mais Molanus qui le luy avoit donné dans ſa premiere edition, [n'a pas cru le devoir faire dans la ſeconde; en quoy il a eſté ſuivi par le martyrologe Romain. Et il n'y a en effet aucune apparence que ſon martyre ait Boll.18.jan.p. 95.§6. §1.

1. puiſque c'eſt ce que S. Gregoire dit le dernier.

pu eſtre ou ignoré, ou omis pas S. Gregoire de Tours.]

Gr.T.p.284.c. 'Ce Saint fut banni dans la ſettieme année de ſon epiſcopat,
p.457.a. [preſte à finir,] '& fut Eveſque 7 ans & deux mois, [en contant
juſqu'à ſa mort. Ainſi il doit eſtre mort l'an 498, vers le mois de
Boll.p. mats ou de juillet.] 'Sa feſte eſt neanmoins marquée dans les nou-
veaux martyrologes, (car on ne dit point que les anciens en par-
p.195.§7.10. lent,)le 18 de janvier. Ce peut eſtre le jour de ſa tranſlation. 'Car
vers l'an 1107, Roger Bernard Comte de Foix, fit tranſporter ſo- &c.
lennellement ſes reliques à Noſtre Dame de Montgauſi prés de
Foix, & il paroiſt que cette tranſlation fut fort celebre. Le peu-
ple du pays l'appelle S. Voulſia.

FAUSTE, ABBE' DE LERINS, ET DEPUIS EVESQUE DE RIES EN PROVENCE.

ARTICLE PREMIER.

Etude de Fauſte, ſon ſtyle, ſon genie.

Sid.l.9.ep.9.p. 'FAUSTE eſtoit Breton, [né apparemment
262. "dans la grande Bretagne ſur la fin du IV. ſiecle.] Note 1.
car.18.p.383. 'On parle de ſa mere comme d'une femme fort
384. ſainte, dont la ſeule vuë imprimoit de la crainte
& du reſpect, comme ſi c'euſt eſté une ſeconde
Rebecca, ou Anne mere de Samuel. On croyoit
recevoir de Fauſte une faveur extraordinaire, quand il permet-
toit à une perſonne de l'aller voir. Elle vécut fort long-temps, vit
Bib.P,t.3.p.35.] ſon fils Eveſque de Riés, & s'y retira auprés de luy. 'Il ſemble
b. qu'il euſt un frere nommé Memorius qui eſtoit Preſtre, & qui
vivoit auſſi avec luy à Riés.

Sid.l.9.ep.9.p. 'Fauſte étudia l'eloquence, & s'y rendit ſi habile, ſi nous nous
266. en raportons à S. Sidoine, qu'il ſurpaſſa meſme ceux dont il l'ap-
prit.

prit. 'En ſorte que Sidoine ajoute que pour luy, il ne pouvoit pas p.262.
eſperer de l'egaler; que les eſprits les plus elevez & ceux qui
avoient le plus d'erudition, eſtimoient ordinairement tout ce
qu'il écrivoit, meſme en ſe divertiſſant. 'Il luy attribuë un ſi p.263.
» grand talent pour la compoſition, que le plaiſir qu'on trouve,
» dit-il, à lire vos ouvrages, oblige bon gré malgré le lecteur de
» leur donner les eloges qu'ils meritent. Parlant d'un de ſes écrits,
il en releve l'importance, la diverſité des ſujets qu'il renfermoit,
la force & l'elevation avec laquelle il les traitoit, l'ordre avec
lequel il les avoit rangez ſous differens titres, & le grand nom-
» bre d'exemples qu'il y apportoit. 'On y trouve, luy dit-il, divers p.264.
» endroits tout de feu, beaucoup d'un ſtyle majeſtueux, quelques
» uns écrits avec ſimplicité, quoique la ſublimité des autres ne ſoit
» point une ſubtilité captieuſe. Vous traitez gravement les choſes
» ſerieuſes & importantes. Vous examinez ſoigneuſement celles
» qui ſont obſcures & difficiles, vous appuyez ſolidement celles
» qui ſont conteſtées. Vous diſputez ſavamment ſur celles qui de-
» pendent toutes du raiſonnement. Tantoſt voſtre diſcours paroiſt
» maſle & vigoureux, tantoſt plus doux & plus fleuri, mais par-
» tout edifiant, partout elegant, partout tres eloquent, & en meſ-
» me temps tres ſolide. J'ay tout examiné dans cet ouvrage ſi di-
» verſifié & ſi étendu, & je vous avoue qu'il eſt difficile de trouver
» rien de ſi poli dans tous ceux qui ont eu le plus d'eſprit & d'elo-
» quence. Il n'y auroit que le plaiſir de vous l'entendre prononcer
» vous meſme, avec le ton, le geſte, & la modeſtie qui vous eſt
» naturelle, qui puſt y ajouter quelque choſe. 'Il luy dit encore dans ep.3.p.254.
une autre lettre qu'il admiroit en luy un ſtyle fleuri, figuré, &
qui excelloit pour la diverſité & l'elegance des expreſſions.

'On pretend qu'il poſſedoit parfaitement toutes les regles de p.254.
l'eloquence du bareau. 'Et on croit pouvoir tirer d'un endroit de ep.9.p.264.Nor
S. Sidoine, qu'il avoit plaidé quelque temps. Il s'appliqua auſſi h.P.I.2.c.11.p.
extremement dans ſa jeuneſſe, & meſme 'depuis qu'il fut dans 243. Sid.p.264.265.
&c. la ſolitude, à l'étude de la philoſophie, "en la depouillant neanmoins de ce qu'elle avoit de moins conforme à la pieté du Chriſtianiſme. 'S. Sidoine le repreſente comme tres habile dans la con- p.265.
noiſſance des philoſophes, & tres fort dans la ſcience du raiſonnement: Et quiconque, luy dit-il, oſera vous attaquer, recon-
» noiſtra que l'ecole de Platon combat pour l'Egliſe de J. C, mais
» que voſtre philoſophie va encore audeſſus de Platon meſme, il
» verra que vous ſavez renverſer les Stoïciens, les Cyniques, les
» Peripateticiens, les hereſiarques par leurs propres armes, & par

les principes qu'ils vous fourniſſent. Et ſi leurs ſectateurs veulent « combatre la foy, & les ſentimens de l'Egliſe, vous tournerez « contr'eux leurs propres raiſonnemens, vous les embaraſſerez « par leurs ſyllogiſmes; & s'ils ont recours à la ſubtilité de leur dia- « lectique, vous l'emploierez avec encore plus de ſubtilité pour « les terraſſer, imitant ces habiles medecins, qui dans le beſoin, « ſont du ſerpent meſme un remede contre ſon venin. «

[Nous n'avons pas cru devoir omettre ces eloges que Sidoine donne à l'eſprit, à l'eloquence, à la ſcience, & à la dialectique de Fauſte. Mais nous ſavons qu'il n'eſt pas avare d'eloges envers ſes amis. "Il n'en donne pas de moindres aux ouvrages écrits contre Fauſte meſme. V. Saint Mamert § 8.

S'il en faut juger par les écrits qui nous ſont reſtez de luy, ils ne marquent point qu'il euſt rien d'extraordinaire pour l'eloquence, ni pour l'erudition, ni pour la force du raiſonnement. Le ſtyle en eſt grave, un peu obſcur, ſerré, & aſſez plein de ſens, fort coupé, & neanmoins trop long, en ce qu'il rebat & tourne quelquefois une meſme penſée en pluſieurs phraſes qui ne diſent que la meſme choſe. Je ne ſçay s'il avoit beaucoup de fecondité, & d'étenduë d'eſprit. Car nous verrons qu'il redit aſſez ſouvent les meſmes choſes, & preſqu'en meſmes termes dans des écrits differens, ce qui marque une aſſez grande ſterilité.

Peut-eſtre qu'une des cauſes qui l'a fait tomber dans l'erreur, tant ſur la nature des ames, que ſur la grace, c'eſt qu'il n'avoit pas aſſez de lumiere, ni de force de jugement, & qu'il ne voyoit pas les veritez dans toute leur étenduë. Ainſi c'eſt avec raiſon,] Cl.M.l.1.p.599 600. 'qu'on l'a mis au nombre de ceux qui s'égarent de la verité, parcequ'ils abandonnent les deux voies, par leſquelles ſeules on y arrive; n'ayant ni aſſez de lumiere pour la trouver par eux meſmes, ni aſſez de ſimplicité pour ſe contenter de ſuivre l'autorité, & les lumieres des autres. [Leur hardieſſe temeraire à avancer des choſes nouvelles fait] qu'ils impoſent aux ignorans, qui ſont toujours le plus grand nombre: & les ignorans leur impoſent à eux meſmes. Car ils les loüent, & ils les loüent fauſſement: Et eux ſe laiſſent prendre à ces fauſſes loüanges; ce qui eſt la plus dangereuſe peſte de l'ame.

ARTICLE II.

Fauſte ſe retire à Lerins; en eſt fait Abbé; inſtruit Grec qui erroit ſur l'Incarnation.

[NOUS ne ſavons point quelles furent les raiſons qui porterent Fauſte à quitter la grande Bretagne, ſon pays natal, pour paſſer en France. Il eſt certain qu'il ſe retira dans le monaſtere de Lerins, que la vertu de S. Honorat, & de pluſieurs autres Saints rendoit alors tres celebre dans l'Egliſe. 'S'il eſt auteur d'une homelie ſur S. Honorat, qui porte le nom de S. Eucher,] 'il y a lieu de croire qu'il n'avoit jamais vu S. Honorat; [ſelon quoy il faudra dire qu'il n'eſt pas venu à Lerins avant la fin de '426, & qu'il y a eſté receu "par S. Maxime qui ſucceda à Saint Honorat dans la conduite de ce monaſtere. Mais c'eſt une ſimple conjecture qui ne ſauroit eſtre que foible.]

V.S.Honorat note 1. V.ſon titre. Bib.P.t.2.p.782 e.

'Sa retraite ne l'empeſcha pas de continuer dans le monaſtere à étudier la philoſophie. [a] Il s'appliqua auſſi aſſez aux divines Ecritures, [b] & ſe rendit tres habile, dit Sidoine, dans l'eloquence & la ſcience ſpirituelle [de l'Egliſe. Pour ſes mœurs, on ne peut douter qu'il n'ait pratiqué toutes les vertus de la vie monaſtique qui peuvent edifier l'Egliſe.] 'S. Sidoine parle en general de ſes auſteritez. [c] Eſtant Eveſque & fort âgé, lorſqu'il venoit à Lerins, comme pour ſe repoſer, il y ſervoit les Religieux, ne dormoit & ne mangeoit preſque pas, pouvoit à peine ſe reſoudre à prendre quelque choſe de cuit; & au lieu de ſoûtenir ſon corps par la nourriture, il ne ſongeoit qu'à entretenir ſon eſprit par le chant des pſeaumes. 'Il s'y occupoit à des prieres frequentes.

Sid.l.9.ep.9.p. 264.265. a Genn.c.85. b Sid.l.9.ep.3.p. 254. p.253.ep.9.p. 264. c car.16.p.384. l.9.ep.3.p.253.

[Vers l'an 432,] il accompagna S. Maxime Abbé de Lerins, lorſqu'il demeura trois jours & trois nuits expoſé à l'air & à la pluie, en ſe cachant pour n'eſtre point fait Eveſque de Frejus. Mais ce Saint fut contraint peu aprés d'accepter le ſoin de l'Egliſe de Riés, & Fauſte fut établi Abbé en ſa place, [d] l'an 433 ou 434; [d'où l'on peut juger qu'il ne peut pas eſtre né pluſtard que ſur la fin du IV. ſiecle.

Emiſh.34.p.92 1. Sid.car.16.p. 384. d Nor.h.Pel.l.2 c.1.p.244.245.

On a lieu de croire qu'il faiſoit ſouvent des exhortations à ſes Religieux] 'puiſque ſes diſcours de vive voix, luy acquirent le titre & la reputation d'un docteur illuſtre. ["Nous pouvons avoir encore quelques unes de ſes exhortations, parmi celles qui portent le nom d'Euſebe d'Emeſe.]

Genn.c.85.

Note 2.

Sid.car.16.p. 383. 'Fauſte a eu ſous ſa conduite un frere de S. Sidoine. [Je ne ſçay pas ſi ce fut à Lerins, ou à Riés.] [a] Puiſqu'il a eſté fait Abbé de
[a]Nor.h.Pel.l.2. c.11.p.245. Lerins en 433, [ou 434,] on a quelque lieu de croire que ce fut par ſon ordre & par ſon aveu, que le celebre "Vincent de Lerins pu- V. ſon titre.
blia en 434 ſon avertiſſement ou ſon memoire contre les heretiques.

Sur.5.may,p. 79.§ 5. 'S. Caprais qui avoit eſté comme le pere ſpirituel de S. Honorat meſme, vivoit encore lorſque Fauſte fut fait Abbé. Quand ce Saint mourut, S. Hilaire d'Arles vint luy rendre les derniers devoirs: & on remarque qu'en cette occaſion il obligea Fauſte de s'aſſeoir entre luy & deux ſaints Eveſques, Theodore [de Frejus,] & S. Maxime [de Riés,] comme s'il euſt voulu marquer par cet honneur, qu'il ſeroit un jour elevé à l'epiſcopat. Il avoit alors la dignité de Preſtre.

Aug.ſup.pr. 'Le P. Vignier a pretendu avoir des preuves, que Julien le Pelagien ayant eſté chaſſé une ſeconde fois de l'Italie en 439, ſe retira à Lerins, où il fut trop bien receu par Fauſte, y paſſa pluſieurs mois, & y recompenſa fort mal la civilité de ſes hoſtes, par le venin de ſon hereſie qu'il y repandit. [Les ſentimens de Fauſte ſur la grace ne dementent point cette narration.]

Fauſ.ad Gr.p. 44.c. 'Il n'eſtoit point encore "extremement âgé lorſqu'il écrivit à Grec. [Et je penſe que ſi c'euſt eſté aprés l'an 449; & aprés l'here- *alios etate feniores.*
p.45.b. ſie d'Eutyche, il ne ſe fuſt pas ſervi] 'de cette expreſſion, que
p.46.a. Dieu a eſté changé en homme, ni [b] d'une autre, [c] qui va à dire que 2.
[b]p.2. J.C. a ſouffert meſme comme Dieu, [c] & ſur laquelle on luy a de-
[c]p.360|Cl.M. ani.l.1.p.601.c| puis fait diverſes objections. [d] Ce qu'il dit que le terme de mere
602.606. de Dieu avoit eſté receu par toutes les iſles & les Egliſes, con-
[d]ad Gr.p.45.e. vient bien auſſi à une perſonne toute remplie de l'idée de ſon iſle [de Lerins.]

Leri.p.63. 'Ce Grec, nommé quelquefois Gratius, [e] ou Gregoire, [f] eſtoit
[e]Caniſ.t.5.2.p. 428. un Diacre de l'Egliſe Catholique, [g] qui vivoit dans une entiere
[f]Fauſ.ad Gr.p. 45.a. ſolitude, une grande auſterité, & une lecture continuelle. Cette vie extraordinaire luy enfla le cœur, & luy affoiblit l'eſprit. [h] Il
[g]p.48.a.b. [h]p.45.d. s'imagina avoir eu des revelations, qui aſſurément ne venoient
b.c. point de l'Eſprit de Dieu: '& ſur cela il fit un petit écrit tres mal
e. compoſé, 'où il pretendoit qu'il n'y avoit en J.C. Dieu & hom-
c|46.c. me, qu'une ſeule nature, qui eſtoit la nature divine, '& qu'ainſi il ne falloit point dire que Dieu fuſt pere de l'homme, ni la femme mere de Dieu. [Ainſi il ſemble qu'il eſtoit proprement Euty-
Genn.c.75. chien, & que c'eſt une faute à Gennade] 'de l'avoir traité de

2, *nihil Deus ſenſit cum patientis ſenſu, ſed ſenſit cum patientis (l, compatientis) affectu.*

Neſtorien. 'Il ſavoit bien que S. Auguſtin avoit une doctrine dif- Fauſ. ad Gr. p.
ferente de la ſienne : mais il ſe donnoit l'autorité de condanner 45. c.
ce grand Saint. 'Il luy reſta ſeulement aſſez d'humilité pour en- p. 48. a.
voyer ſon écrit à Fauſte, & le prier de luy en dire ſon ſentiment.

'Fauſte témoigne qu'il eut peine à s'engager à écrire ſur une p. 45. a. b.
matiere ſi elevée, & ſi difficile : & d'ailleurs l'écrit de Grec luy paroiſſoit indigne d'une réponſe. Neanmoins il ne voulut pas refuſer de ſatisfaire à une perſonne qui le conſultoit. Ainſi il fit voir à Grec les defauts, ou plutoſt les hereſies de ſon écrit : & il le fit, dit-il, avec une humilité ſincere, avec la liberté que l'amitié luy donnoit, avec une charité non feinte, ſelon la parole, [& la regle] de la verité; 'aimant mieux guerir ſon ami par un p. 48. c.
remede un peu amer, que de le perdre en le flatant. [Et il y auroit aſſurément lieu de l'accuſer plutoſt de dureté que de flaterie.] Il exhorte Grec à recevoir ſa réponſe d'une maniere qui fiſt voir que ſon erreur n'eſtoit qu'une ignorance, [& non une corruption d'eſprit :] parceque s'il y perſiſtoit encore aprés cela, il ſeroit entierement inexcuſable. Il retint l'écrit de Grec pour le ſupprimer, depeur qu'il ne tombaſt entre les mains de quelques perſonnes, qui aimaſſent moins ſa perſonne & ſon honneur qu'il ne faiſoit. [Il eut donc ſoin auſſi ſans doute de tenir ſa réponſe ſecrette tant que Grec vécut, à moins que ce Diacre n'ait perſeveré dans ſon erreur.] 'Elle eſtoit publique lorſque Gennade Genn. c. 85.
écrivit. [Ce que Fauſte y dit à la fin eſt remarquable, & il ſeroit à ſouhaiter qu'il ſe le fuſt dit à luy meſme.] 'Retirez, je vous prie, Fauſ. ad Gr. p.
» voſtre pié, dit-il à Grec, d'un pas ſi dangereux, depeur que le 48. d.
» torrent de l'orgueil ne vous emporte dans un precipice, dont
» vous ne pourriez plus revenir. Puiſque l'elevation de voſtre eſ-
» prit s'accable ſous le poids de la vanité, & ne ſçait pas diſpenſer
» le threſor de la ſcience, reprimez-le par une occupation labo-
» rieuſe, plutoſt que de nourrir cette elevation par l'étude. Tem-
» perez la vigueur immoderée de voſtre abſtinence, qui rend
» voſtre eſprit meſme foible & malade : car je croy qu'elle vient
» de la meſme [vanité] qui vous donne la preſomption d'écrire.
» Rentrez dans la voie royale [& commune.] Fuyez la ſolitude qui
» nourrit l'enflure du cœur. Nous liſons qu'il n'eſt pas bon de
» manger beaucoup de miel : nous ſavons que la ſcience enfle un
fundatum » eſprit peu 'ſolide, plutoſt qu'elle ne l'edifie. Evitez donc une
» trop grande lecture, perſuadé qu'elle eſt auſſi dangereuſe à vo-
» ſtre cœur, que l'excés du vin l'eſt à l'eſtomac. Ne vous fiez ja-
» mais à vos penſées. Songez plus à lire ce que vous pouvez imiter,

qu'à écrire ce que d'autres pourroient lire. Dites interieurement " à Dieu : *J'ay caché vos paroles dans mon cœur, afin de ne point* " *pecher contre vous*. Enfin ſi vous deſirez eviter non les perils qui " peuvent venir du dehors, mais ceux qui naiſſent de vous meſ- " me, ſachez que rien ne vous eſt plus utile que de mettre voſtre " ſalut à couvert, ſous quelque Pere ſaint & experimenté, tel que " vous le voudrez choiſir, & de ſoumettre toutes vos volontez à " l'obeïſſance d'un ancien. [S. Gregoire dit à peu prés la meſme " choſe ſur un ſemblable ſujet.] "

6.45.c|Sid.n.p. 5. 'Le P. Sirmond veut que ce Diacre tombé dans de ſi grandes erreurs, & aſſez hardi pour condanner Saint Auguſtin dans un point où il eſt ſuivi de toute l'Egliſe, par l'aveu de Fauſte meſme, ſoit celui qui fut fait Eveſque de Marſeille vers l'an 470. [Il faudroit en avoir quelque preuve bien poſitive : & bien loin d'en avoir, Gennade qui écrivoit à Marſeille durant l'epiſcopat de Genn.c.85. Grec, ou un peu aprés,] appelle celui contre qui Fauſte 'écrivit, *un certain Diacre* [ce qui marque aſſez qu'il n'avoit jamais beaucoup paru dans l'Egliſe.]

ARTICLE III.

Fauſte eſt fait Eveſque de Riés : Sa conduite dans cette charge : Il preſche avec reputation.

[FAUSTE eut "un grand differend vers l'an 454, contre Theodore de Frejus ſon Eveſque : ce qui obligea Ravenne alors Eveſque d'Arles, d'aſſembler un Concile pour juger cette affaire, & arreſter le ſcandale qu'elle cauſoit. On voit dans ce Concile que Theodore avoit accoutumé d'aſſiſter le monaſtere de Lerins dans ſes beſoins. V. S. Ruſtique de Narbone.

Sid.car.16.p. 384. Ce fut donc aprés l'an 454, que] 'S. Maxime eſtant mort [le 27 de novembre,] Fauſte fut choiſi pour luy ſucceder dans l'epiſcopat de Riés, comme il luy avoit déja ſuccedé dans le gouvernement des moines de Lerins. Emiſ.p.90.2. 'Ainſi ce celebre monaſtere fit deux preſens à la meſme Egliſe. Mais il eut ſujet de ſe rejouir de luy avoir donné le premier, & de rougir de luy avoir donné le ſecond, comme le dit Fauſte meſme ; [& je crains qu'il ne diſe vray. "Il ſemble qu'il peut avoir eſté ordonné vers le commen- Nota 3.
Sid.l.9.ep.3.p. 253. cement de l'an 456.] 'Cette nouvelle dignité ne le changea point : Il parut toujours le meſme ; Eveſque & Abbé ; Au milieu d'une ville, & dans les travaux de l'epiſcopat, il ne relaſcha rien de

la rigueur de ſon ancienne diſcipline. Il fit paſſer de Lerins à Riés les prieres frequentes auſquelles il avoit accoutumé de s'appliquer.

Tantoſt il ſe retiroit dans des cavernes, tantoſt dans les montagnes, tantoſt dans d'autres lieux les plus reculez, & les plus deſerts, pour y chercher la ſolitude. Quelquefois il alloit à Lerins comme pour y prendre du repos; mais c'eſtoit pour y pratiquer les plus grandes auſteritez. Il y ſervoit meſme ceux dont il avoit eſté [ſi long-temps] le pere & le maiſtre; & il les animoit à la pieté par ſes exhortations, en leur remettant devant les yeux les grands exemples de vertu qui avoient paru dans leur monaſtere. car.16.p.384.

'Quelque amour qu'il euſt pour la ſolitude; il n'en veilloit pas avec moins de ſoin ſur les peuples qui luy avoient eſté confiez. Il les inſtruiſoit par les diſcours qu'il leur faiſoit de deſſus les degrez du ſaint Autel. Il leur expliquoit les myſteres de la loy de Dieu, afin qu'ils y trouvaſſent, [non la ſatisfaction d'une vaine curioſité,] mais le remede des maux de leurs ames. Il les exhortoit à ne ſe pas contenter d'imiter ceux qui les avoient precedez, mais à les ſurpaſſer par une vertu plus eminente. p.385.

'On l'obligeoit quelquefois de preſcher, meſme hors de ſon dioceſe, & il le faiſoit tantoſt ſur le champ, tantoſt aprés s'y eſtre preparé; ſelon les occaſions où il parloit, [& le loiſir qu'on luy donnoit.] Sidoine qui l'entendit pluſieurs fois, l'ecoutoit avec plaiſir & avec admiration: '& ſes ſermons ne contribuerent pas peu à luy donner beaucoup d'eſtime dans le monde. 'Quiconque entend vos diſcours, & vos inſtructions, luy dit Sidoine, y apprend egalement à bien parler, & à bien vivre. 'Vous eſtes le ſeul qui parlez mieux qu'on ne vous a appris, & qui vivez mieux encore que vous ne parlez. Tous les gents de bien vous loüeront &c. avec juſtice, & vous releverez "audeſſus de tous ceux qui ont paru de voſtre temps. [Ce fut peut-eſtre par le moyen de ſes predications,] 'qu'il fut connu de Gondebaud Roy de Bourgogne. [On croit, comme nous avons dit, que nous avons pluſieurs de ſes ſermons dans ceux qui portent le nom d'Euſebe d'Emeſe. "Les plus habiles luy en attribuent encore divers autres.] 'On ne "peut au moins douter que l'eloge de S. Maxime ſon predeceſſeur, fait devant le peuple de Riés, ne ſoit veritablement de luy. l.9.ep.3.p.254. Genn.c.85. Sid.l.9.ep.3.p. 253. ep.9.p.266. Avit.ep.4.p.35. Emiſh.34.p.89

Note 4. V. S. Maxime de Riés.

'Il gueriſſoit tous les jours [par ſes inſtructions & par le ſecours de la grace,] les ames d'un grand nombre de perſonnes qui lan- Rur.l.1.ep.1.p. 371.c.

Sid.p.385. guiſſoient dans toutes ſortes de maladies. 'Il prenoit encore un grand ſoin que rien ne manquaſt ni aux malades, ni aux étrangers, ni aux priſonniers. Il ne ſouffroit point que les morts demeuraſſent ſans recevoir les derniers honneurs de la ſepulture: & lorſqu'il trouvoit le corps de quelque pauvre, abandonné & à moitié pourri, il s'en chargeoit luy meſme, & le portoit pour l'enterrer.

Rur.l.1.ep.1.p 371.a. a b. ep.2.p.372.a. 'Ainſi il s'acquit une tres grande reputation dans l'Egliſe, tant par ſes actions & ſes ſermons, que par ſes ouvrages. [a]Il paſſa pour un docteur admirable, 'pour un pere des ames, & pour un excellent paſteur. [En un mot, les loüanges qu'il a receuës des hommes nous donneroient ſujet de l'honorer comme un grand Saint, s'il n'avoit combatu par ſes écrits la grace & la predeſtination divine qui font les Saints.]

ARTICLE IV.

Il va à Rome, écrit à Paulin ſur la penitence des mourans: S. Avite le refute.

Conc.t.4.p. 1042.a. [FAUSTE ſe fit connoiſtre juſqu'à Rome,] 'où il eſtoit en l'an 462. Et il y aſſiſta au Concile que le Pape S. Hilaire y tint le jour de ſon ordination [au mois de novembre. Je ne voy pas bien s'il eſtoit deputé des Eveſques des Gaules pour "l'affaire d'Herme de Narbone, & pour les autres qui furent traitées dans ce Concile.] 'Mais il eſtoit au moins deputé par Leonce d'Arles. [b] A ſon retour "il raporta une lettre que le Pape écrivit alors, [c]adreſſée aux Eveſques de la Viennoiſe, de la [premiere] Lionnoiſe, des deux Narbonoiſes, & des Alpes, '& datée du 3 decembre 462. 'Il eſt le 9.e des 20 Eveſques des Gaules, à qui ce Pape écrivit ſur l'affaire de Die le 24 fevrier 464. [Ce qui marque qu'il eſtoit revétu depuis long-temps de la dignité epiſcopale.]

V. S. Hilaire Pape.

b. [b] p.1044.d.e. [c] p.1041.c. V. S. Mamert notez

p.1043.d. p.1045.b.

Fauſ.ad Paul.p 38. [d] p.39. [e] Avit.ep.4.p. 35.c. [f] Caniſ.t.5.2.p. 450. [g] Avit.p.35. n.p.10. 'Il eſtoit Eveſque, & ancien docteur de l'Egliſe, lorſqu'il fut conſulté ſur diverſes queſtions [d] par un nommé Benoit Paulin, qui eſtoit de Bordeaux, [f] & qui avoit un fils nommé Eminence. [g] Saint Avite ſemble douter ſi ce n'eſtoit point un Paulin de Bordeaux, qui a écrit, dit-il, beaucoup de choſes d'une maniere toute catholique, & où la foy ne trouve rien à reprendre. [Je penſe qu'il entend le grand Saint Paulin de Nole,] 'qui aſſurément eſtoit plus ancien que celui-ci. Le P. Sirmond croit que ce peut eſtre "l'auteur de l'euchariſticon, qui vint finir ſes jours à Marſeille

V. Honoré §

feille dans la penitence [Il peut avoir vécu juſqu'à l'epiſcopat de Fauſte; mais il n'a pas pu luy faire les queſtions que fait celui-ci.

V. S. Martin § 18. On peut dire par la meſme raiſon que ce n'eſt point Paulin de Perigueux, qui a fait en vers l'hiſtoire de S. Martin.] Il eſtoit vieux en 470, & avoit un petit fils preſt à marier. [Bib.p.t.8.p.882 r.c.883.

V. S. Sidoine. Il y avoit vers 460 à Bordeaux, un Paulin fils de Leonce Senateur Romain. Je ne ſçay pas ſi ſon illuſtre naiſſance & ſes grands biens luy auroient acquis le droit d'ignorer les premiers principes de la religion. Neanmoins Benoiſt Paulin ne parle point comme un homme de cette qualité: & le nom de Paulin eſtoit alors fort commun.

Quel que fuſt donc ce Paulin, [il s'eſtoit perſuadé que quelques pechez que l'on euſt commis, pourvu que l'on euſt receu le batteſme, & qu'on n'euſt point violé les principaux articles de la foy, on paſſeroit ſeulement par quelques peines temporelles, & qu'enſuite on ſeroit ſauvé. Il paroiſt qu'il croyoit encore que pourvu qu'on embraſſaſt la penitence à la mort, [de quelque maniere qu'on le fiſt,] on eſtoit quitte de tous ſes pechez, ou d'une grande partie. Mais eſtant allé voir un ſaint ermite nommé Marin, ce ſaint homme luy parla d'une maniere bien oppoſée à ſes principes. Il fut fort effrayé de ce qu'il luy dit: mais ne ſe rendant pas encore à ſon autorité, il voulut avoir le ſentiment de Fauſte, tant ſur les points que nous avons dit, que ſur quelques autres. Il luy avoit déja écrit en d'autres occaſions. [Nous examinerons autrepart, ſi Marin dont nous parlons, peut eſtre le meſme,] que S. Marin ermite dans le Berri, dont parle S. Gregoire de Tours. Fauſ.ad Paul.p. 38. p.39.a. Gr.T.gl.C.c.81 p.

Fauſte répondit à Paulin ſur tous les articles qu'il luy avoit propoſez, & ne fit que le confirmer dans la juſte terreur que Marin luy avoit donnée. [Je ne ſçay pas comment,] il peut loüer d'abord l'eloquence de ce Paulin, & la lumiere de ſa foy. Il montre enſuite fort bien le peu d'aſſurance qu'il y a dans les converſions qui ne ſe font qu'à la mort. Mais il ſemble aller juſqu'à vouloir qu'elles ſoient toujours inutiles, [& n'en excepte point les effets rares & extraordinaires de la miſericorde de Dieu, qui font que l'Egliſe accorde preſque toujours la penitence & l'abſolution à ceux qui n'ont plus que ce moment pour la demander. p.39.42. b.c.

Ainſi comme il ſembloit condamner la pratique generale,] Gondebaud Roy de Bourgogne [qui ſe méloit de ſcience,] témoigna à S. Avite de Vienne, que ce ſentiment le ſurprenoit: S. Avite luy répondit qu'il avoit raiſon d'en eſtre ſurpris, puiſque c'eſtoit une dureté contraire à la verité, de dire que ces peniten- Avit.ep.4.p.35

p.36. ces fuſſent toujours inutiles, que la ſeule volonté de ſe corriger ne pouvoit manquer de plaire à Dieu, pourvu qu'elle fuſt vraie [& ſincere,] mais qu'il en falloit laiſſer à Dieu le jugement. Il dit que ceux qui croient le contraire ſont plutoſt enflez par l'orgueil qu'ils aiment, que fortifiez par la paix & la pureté de leur conſcience. Fauſte dans ſa lettre, releve extremement la neceſſité des bonnes œuvres, & montre que ſans elles la foy eſt inutile: ce qui eſt vray, à moins que les œuvres ne ſoient impoſſibles, [mais
p.37.38. comme il n'avoit pas ſongé à faire cette exception,] Gondebaud propoſa encore à Saint Avite, s'il eſtoit vray que la foy ſeule fuſt inutile: à quoy il répondit que cela eſtoit faux, ſi on l'entendoit generalement.

p.35.40. Il témoigne ne pas ſavoir aſſurément ſi Fauſte auteur de cette lettre, eſtoit celui de Riés: [& Gennade ne le marque point.
Faut.ad Paul.p 40.d.e. Perſonne n'en doute neanmoins aujourd'hui; & on n'en peut douter, quand on n'en jugeroit] que parcequ'on y lit que les ames
p 41.a. & les Anges ſont des corps. [Ce qu'il y dit que] le peché d'Adam n'eſt puni que dans le corps des autres hommes par la mort, & non point dans l'ame, [n'eſt digne que de Fauſte, & d'un chef
p.42.b ad Rur. 5.p.351.d. des Semipelagiens.] Il y a un endroit tout ſemblable dans une des lettres de Fauſte à Rurice, [& ces repetitions luy ſont ordi-
ad Paul.p.40.5. naires.] Il y condanne particulierement le ſacrilege, l'adultere, & l'homicide, [de quoy je ne voy pas qu'on parlaſt beaucoup
Emiſ.h.23.p. 66.2. alors:] & on trouve la meſme choſe dans une homelie ſur le bon larron, ["que nous avons cru eſtre de luy, parcequ'elle eſt d'un Semipelagien. V. la note 4

Il ſemble en effet que S. Avite ſe doutoit bien que la lettre à Paulin, eſtoit de Fauſte de Riés, quoiqu'il ne voulust pas l'aſſuret, peut-eſtre pour ne pas choquer ceux qui eſtimoient trop cet Eveſque. Au moins il eſt viſible qu'en la combattant, il vouloit
Avit.ep.43.p. 36. combatre un ennemi de la grace.] Il luy reproche, comme nous
p.28. avons vu, l'enflure de l'orgueil. "Il l'appelle cet homme qui ſe
p.38. glorifie dans les œuvres; & il s'arreſte moins à prouver que l'on peut quelquefois eſtre ſauvé par la foy ſans les œuvres, ce qu'il croit que ſon adverſaire euſt aiſément avoué, qu'à montrer que les œuvres les plus excellentes ne ſont rien ſans la foy, & ne peuvent eſtre bonnes que par la foy. *Ipſum operis jactitatorem.*

ARTICLE V.

Fauſte ſoûtient que les anges & les ames ſont des corps: Claudien Preſtre de Vienne prouve le contraire: Son union avec Saint Sidoine: De l'Eveſque Riocat.

[FAUSTE dans ſa lettre à Paulin, ne traite qu'en peu de mots l'imagination qu'il avoit, que toutes les creatures ſont
NOTE 5. des corps.] Mais il en parle plus amplement dans un autre écrit, où il pretend meſme l'établir par des autoritez de l'Ecriture & des Peres, & nommément par celle de S. Jerome.[a] Il va juſqu'à vouloir que le ſentiment contraire ſoit une erreur fort dangereuſe.[b] Il pretend donc que Dieu ſeul n'eſt renfermé & borné par aucun lieu, ni par aucune qualité. Sur ce principe il s'étend à montrer que les ames & les anges ſont renfermez dans un certain lieu; & qu'ainſi ce ſont des corps, quoique beaucoup plus ſubtils que les autres. C'eſt pourquoi il veut bien qu'on diſe que ce ſont des creatures ſpirituelles, mais ſeulement comme il dit que l'air eſt ſpirituel. [Ainſi Dieu permit que celui qui refuſoit de reconnoiſtre la veritable miſere de ſa nature humaine, n'en connuſt pas la veritable dignité.] On croit qu'il fit cet écrit moins pour défendre ſon ſentiment propre, que pour combatre un ouvrage donné au public par quelque perſonne qu'il n'aimoit pas. Ce qui en paroiſt par l'écrit meſme, c'eſt qu'il répond aux objections & aux difficultez qu'un Eveſque luy avoit propoſées ſur ce ſujet, [d'où il paroiſt qu'il s'eſtoit déja declaré ſur ce point, ſoit par ſa lettre à Paulin, ſi elle a eſté écrite avant ce temps là, ſoit de quelque autre maniere.]

Genn.c.85.

[a] Fauſt.ep.16.p. 362.a.

[a] p.364.

[b] p.362.364.

[b] Ce traité fait partie d'un écrit que Fauſte adreſſa à un Eveſque, qui luy avoit demandé comment il faut répondre aux Ariens, lorſqu'ils diſent que le Fils eſtant né du Pere, il faut qu'il luy ſoit poſterieur pour le temps; comment il faut entendre cette parole d'une lettre [de Fauſte meſme à Grec,] que dans J.C.
1. la ſubſtance divine, n'a rien ſouffert par un ſentiment de douleur mais qu'elle a ſenti les ſouffrances de l'humanité par l'union qui l'y faiſoit compatir; Et quelles ſont entre les creatures les corporelles, & les incorporelles. On trouve que ſa réponſe à la premiere queſtion eſt Catholique, mais foible, & qu'il s'egare ſans preſque entrer dans la difficulté; & qu'en traitant la ſecon-

p.359.d.e.

p.360.e.

p.361.d.

Cl.M.p.601.c.

1. *nihil ſenſit patiendo ſenſu, ſed ſenſit cum patientia*, ou plutoſt *compatientis affectu*.

Fauſt.ep.16.p. 359.c.361. de, il va à faire la divinité paſſible. 'Il ſemble qu'il fut encore au rang des diſciples, & non des maiſtres [& des Eveſques] lorſqu'il

Cl.M.l.1.p.599. 601.602.a. fit cette piece; [qui aura ainſi precedé la lettre à Paulin.] 'Il n'y mit point ſon nom, ni le nom de celui à qui il l'adreſſoit.

p.599. p.601.b.c. 'Quoiqu'on ne ſçeuſt pas l'auteur de cette piece, elle ne laiſſa pas de ſe repandre beaucoup, & la curioſité qu'on a pour tout ce qui eſt nouveau, faiſoit qu'on la liſoit avec empreſſement, comme quelque choſe d'utile & de neceſſaire. Mamert 'Claudien [frere de S Mamert de Vienne, qui eſtoit Preſtre de la meſme Egliſe, & fort celebre pour ſon erudition, ſa lumiere, & ſa pieté,] ayant rencontré cette lettre chez des perſonnes qui l'eſtimoient, la lut comme les autres; lorſqu'elle eſtoit encore aſſez nouvelle, mais il jugea qu'elle meritoit mieux d'eſtre refutée, que

V. Saint Mamert.

p.599. d'eſtre ſi eſtimée. 'S. Sidoine & divers autres le preſſerent fort d'en faire la refutation; & leurs prieres jointes à l'amour qu'il avoit pour la verité, le porterent enfin à l'entreprendre.

Ibid. 'Il compoſa trois livres ſur ce ſujet où il montra d'abord qu'on ne peut attribuer aucune ſouffrance à la nature divine: & le reſte de ſon ouvrage eſt employé à examiner la nature de l'ame, [& à prouver 'qu'elle eſt tout à fait incorporelle.] Quand ces livres furent compoſez, il ne les publia que ſur les inſtances que luy en fit S. Sidoine. C'eſt pourquoi il les luy adreſſa à luy meſme [vers l'an 470. 'S. Sidoine en fit une grande eſtime; & travailla

Ibid.

V.S.Sideine

Du Pin, t.4.p. 543.549. encore à les faire eſtimer des autres.] 'On ne les eſtime pas encore moins 'aujourd'hui.

V. Saint Mamert.

Sid.l.2.ep.10.p. 52. al.9.ep.3.p.254 'Ce fut vers l'an 470 que S. Patient de Lion fit baſtir une nouvelle egliſe. 'Fauſte ſe trouva à cette dedicace, dont la ſolennité dura ſept jours; & les prieres des autres Eveſques l'obligerent d'y preſcher. Sidoine, [alors encore laïque,] fut un de ſes auditeurs & de ſes admirateurs. 'Il luy adreſſa vers ce temps là un

car.16.p.383. poëme pour le remercier, tant du ſoin qu'il avoit pris de l'education de ſon frere, que de la maniere dont Fauſte l'avoit receu chez luy à Riés, où Sidoine eſtoit allé le voir 'aſſez long-temps

pridem.

p.383.384. auparavant. 'Mais il le remercie ſurtout de ce qu'il l'avoit mené voir ſa ſainte mere.

l.9.ep.9.p.263. &ep.3.p.252. 253. 'Sidoine faiſoit profeſſion d'eſtre fort uni avec luy. 'Neanmoins lorſque Fauſte le pria de lier enſemble un commerce ordinaire de lettres, 'Sidoine luy manda qu'il ne croyoit pas qu'ils ſe duſſent écrire alors ſi ſouvent, "à cauſe que la guerre eſtoit prés de recommencer entre les Romains & les Gots. ["C'eſtoit, comme

&c.

V.S.Sidoine

ep.9.p.261. nous croyons, en 473. Ce fut peut-eſtre cette lettre,] qui fut ap- §

portée à Riés, lorſque Fauſte eſtoit allé à Apt. [On ne marque pas le ſujet de ce voyage.] Ainſi Fauſte ne ſachant pas que Sidoine luy euſt écrit, ſe plaignit à luy de ce qu'il demeuroit ſi long-temps dans le ſilence, & le pria de luy écrire une grande lettre. p.260.261.

Fauſte luy envoya apparemment la ſienne par Riocat Eveſque & moine, deux fois étranger en ce monde, dit Sidoine. [Je croy que c'eſtoit un Breton, qui ayant renoncé au monde, en entrant dans la profeſſion eccleſiaſtique, & dans l'epiſcopat, avoit encore eſté obligé par les guerres des Anglois & des Saxons d'abandonner ſon pays & ſon peuple; ce qui le rendoit doublement étranger. Il vivoit ou à Lerins, ou en quelque autre endroit, dans le repos & la retraite d'un moine.] Fauſte l'envoya en ce temps là aux Bretons ſes compatriotes, [apparemment à ceux que les guerres avoient contraints de paſſer dans les Gaules, & de s'établir vers Nantes, ſous leur Roy nommé Riotam.] On trouve un Saint Riocat dans des litanies d'Angleterre qu'on croit anciennes de mille ans au moins. Et le P. Mabillon ne doute point que ce ne ſoit l'Eveſque dont nous parlons. p.262. Ibid. Anal.t.2.p.672 678. Mabi.dipl.p. 52.c.

Il portoit avec luy aux Bretons divers ouvrages de Fauſte, [qui ſans doute eſtoient déja publics, puiſque Sidoine n'en dit rien de particulier.] & un qui n'avoit point encore paru. C'eſtoit un dialogue diviſé en deux livres, qui traitoit quatre choſes differentes. Nous n'en avons point aujourd'hui de cette nature; [& meſme Gennade ne dit point que Fauſte ait fait aucun dialogue:] mais il marque qu'il avoit fait pluſieurs ouvrages dont il ne dit rien, parcequ'il ne les avoit pas vus. Sid.p.262. p.262.263. n.p.982 Genn.c.85.

Riocat paſſa par Clermont, dont Sidoine eſtoit alors Eveſque, & il fut obligé d'y demeurer deux mois au moins à cauſe des guerres. Il montra à Sidoine ce qu'il portoit, hors le nouvel ouvrage de Fauſte; & partit ainſi de Clermont. Mais dés le lendemain Sidoine fut averti qu'il ne luy avoit pas montré tout ce qu'il avoit. Il courut auſſi-toſt aprés, & l'ayant atteint il l'obligea de luy montrer ce qu'il luy avoit caché, & il en prit meſme un extrait. Il écrivit enſuite une grande lettre à Fauſte, où il luy reproche fort agreablement ce ſecret qu'il ſembloit luy avoir voulu faire, & luy fit en meſme temps un grand eloge de ſon écrit. Sid.p.262.263. p.261.264.

ARTICLE VI.

Du Preſtre Lucide : Conciles d'Arles & de Lion ſur ſon ſujet : Il ſe retracte.

[ON met vers l'an 475, l'ouvrage de Fauſte ſur la grace,]
Genn.c.85. dont Gennade parle fort avantageuſement, [mais qui a neanmoins le plus contribué à rendre le nom de ſon auteur, &
Conc.t.4.p. 1041.2.c. celebre, & odieux.] Le ſujet ou le pretexte de cet ouvrage vint
a p.1044.2.d.e. d'un Preſtre nommé Lucide, [a] que l'on accuſoit de dire que l'homme pouvoit eſtre ſauvé par la ſeule puiſſance de la grace, ſans qu'il fuſt obligé d'agir & de cooperer à la grace ; de ruiner abſolument le libre arbitre, & d'avancer quelques autres propoſitions ſemblables. [Il eſt peut-eſtre aſſez difficile de dire
Nor.h.P.l.2.c. 15.p.288. s'il eſtoit effectivement tombé dans l'erreur, en pouſſant trop loin les veritez de la grace,] comme on trouve que Monime & quelques autres ont fait en Afrique ; [ou ſi c'eſt que des perſonnes ennemies de la grace, comme Fauſte, ou qui ne comprenoient pas aſſez ces veritez, les luy reprochoient comme des erreurs, en les tournant d'une maniere odieuſe, & les exprimant en des termes, ou durs, ou abſolument faux en eux meſmes.]
p.286.287. 'Car on ne l'a preſque accuſé que des meſmes choſes qu'on avoit reprochées à S. Proſper, & aux autres défenſeurs de la grace de
p.288.289. J.C. 'Neanmoins puiſque ſa doctrine a eſté rejetée par des Conciles, & qu'il l'a abandonnée luy meſme, le plus court eſt de l'abandonner auſſi, & d'avouer qu'il a eſté dans les erreurs des pretendus Predeſtinatiens ; eſtant aiſé que quelques particuliers y ſoient tombez, quoiqu'on ne trouve point qu'ils aient jamais formé de ſecte.

Conc.p.1042.d. 'Le bruit des erreurs de Lucide ſe repandant, anima le zele de Fauſte. Il s'efforça, dit-il, de ramener ce Preſtre à la verité par beaucoup d'entretiens qu'il eut avec luy, où il luy témoigna beaucoup de douceur & d'humilité : car c'eſt le témoignage que Fauſte ſe rend. [Mais comme il eſtoit luy meſme dans une erreur toute oppoſée, il ne faut pas s'étonner ſi] ces entretiens n'eurent point d'effet.

c.d. 'Quelques Eveſques ſongeoient déja à en venir aux cenſures & à la depoſition, lorſque Fauſte voulut voir s'il ne réuſſiroit point davantage par écrit, que de vive voix : & Lucide l'avoit
e.1043.2.a.b. demandé. 'Il luy adreſſa donc un écrit ſigné de luy, où il marque Not. 6.

en peu de mots ce qu'il pretend qu'on doit croire, & qu'on doit rejetter ſur la grace pour eſtre orthodoxe ; luy promettant de luy en montrer les preuves lorſqu'il le viendroit trouver, ou lorſqu'il ſeroit appellé devant les Eveſques. Il le preſſe de luy mander nettement s'il recevoit, ou s'il rejettoit cette doctrine, & en cas qu'il la receuſt, de luy renvoyer ſon écrit ſigné de ſa main: Que s'il refuſe de le faire, il proteſte qu'il ſera obligé de le denoncer publiquement, & de porter cette affaire devant les Eveſques. p.1043.b. c. p.1044.a. p.1043.a.

[Quoiqu'il ſoit aiſé de trouver l'erreur des Semipelagiens en beaucoup d'endroits de cette lettre, je n'en voy pas neanmoins où l'on ne puiſſe donner auſſi un ſens catholique, à l'exception de celui où il pretend,]que c'eſt bleſſer le reſpect qu'on doit à Dieu, de dire qu'il ne veut pas donner le pouvoir de ſe ſauver à tous ceux à qui il donne l'uſage du libre arbitre. [Car il eſt viſible qu'il l'entend de l'homme, en l'état qu'il eſt maintenant, né dans le peché originel. Ainſi c'eſt avec raiſon]que Canifius traite cet écrit d'erroné. d. Bib.P.t.4.p.350 c.

V. la note 6. [L'écrit de Fauſte "n'eut pas apparemment plus de force ſur l'eſprit de Lucide, que ſes entretiens.] 'Car l'affaire fut portée devant "un Concile de 30 Eveſques, aſſemblé à Arles par Leonce, ["qui en fut Eveſque depuis l'an 461, au moins juſque vers l'an 484. Ces 30 Eveſques eſtoient tous apparemment des terres que les Romains & les Bourguignons leurs alliez tinrent dans les Gaules juſque vers l'an 480. On remarque entre les autres, S. Euphrone, Fontée, S. Mamert, S. Patient, Fauſte, Megethe, Grec, S. Eutrope, Baſile, Theoplaſte, qu'on croit eſtre les Eveſques d'Autun, de Vaiſon, de Vienne, de Lion, de Riés, de Bellay, de Marſeille, d'Orange, d'Aix, de Geneve, tous celebres par les lettres que S. Sidoine leur a écrites,] 'ce qui fait qu'on ne peut mettre ce Concile plus probablement que vers l'an 475. [Il le faut toujours mettre au pluſtard vers l'an 480, avant qu'Arles tombaſt entre le mains des Viſigots : ce qui rompit le commerce d'Arles & de Riés avec Lion. Comme Mamert & Patient ſont placez aprés de ſimples Eveſques, on pourroit douter ſi ce ſont les Eveſques de Vienne & de Lion qui eſtoient des Metropolitains. Mais nous trouvons en pluſieurs autres Conciles de France, ou que l'ordre des ſouſcriptions a eſté renverſé par les copiſtes, ou qu'on ne donnoit pas alors le rang aux Eveſques ſuivant la dignité de leurs ſieges. C'eſt encore une difficulté de ſavoir ſi les Eveſques de Vienne ſe trouvoient alors aux

Note 7. V. S. Hilaire Pape. Conc.t.4.p. 1044.2.c.d. a Fauſt.de.gr.l.2 B.P.t.4.2.p. 698. Conc.p.1045.2 e|Nor.h.P.l.2.c 25.p.292.

Conciles que ceux d'Arles avoient convoquez.

[Entre les autres Eveſques, je ne ſçay ſi Verien ne pourroit point 'eſtre S. Veran de Vence;] 'Auxence, celui de Nice, qu'on met vers l'an 458, ſous le nom d'Auxien, & avec le titre de Saint; 'Marcel, "celui de Die, que l'Egliſe honore le 9 d'avril; [Jean, *celui que S. Patient avoit ordonné à Chalons.] *Il y a des editions qui n'y content que 27 Eveſques au lieu de 30, ou qui les placent differemment; [ce qui n'eſt pas extraordinaire.] Leonce d'Arles avoit droit, [& par l'ancien uſage de ſon Egliſe, &] par l'autorité du Pape Hilaire, d'aſſembler les Eveſques des provinces voiſines. [C'eſt pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'il s'en ſoit trouvé un ſi grand nombre à ce Concile. Et peut-eſtre qu'outre l'affaire de Lucide, on avoit à y en traiter encore d'autres qui ne ſont pas venuës à noſtre connoiſſance.]

Gal.chr t.3.p. 786.2.d. — t.2.p.554.3.al Boll.3.apr.p. 827. — a Maug.t.2.p. 570. — V. Saint Eucher. — V. Saint Mamert. — * V. Saint Patient.

'Car nous ne ſavons rien de ce Concile que ce qu'en dit Fauſte, ſavoir qu'on y parla fort de la predeſtination, qu'on y condanna les erreurs [que Lucide avoit avancées] ſur ce ſujet, & qu'on ordonna qu'il les condanneroit luy meſme. 'Lucide adreſſa donc une lettre aux Peres du Concile, qui eſtoit terminé depuis peu. Il y condanna avec eux diverſes erreurs dans leſquelles il avoue qu'il eſtoit tombé, & il proteſta de tenir à l'avenir diverſes choſes qu'il ne dit pas neanmoins avoir eſté decidées par le Concile. 'Il eſt aiſé de croire que ce fut Fauſte qui luy dicta cette retractation, [& qui y gliſſa les erreurs que l'on y trouve.] 'Car M. du Pin meſme reconnoiſt qu'il y a diverſes choſes difficiles à bien expliquer, & qui ſentent le pur Pelagianiſme. [On ne marque point de quelle maniere elle fut receuë.] 'Cave met entre les ouvrages de Fauſte, une profeſſion de foy adreſſée à Leonce, [dont je ne trouve rien ailleurs. Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point celle de Lucide dictée par Fauſte.] dont Cave parle neanmoins dans la ſuite.

Fauſ.de.gr.p. 698. — p.697. — p.696. — Maug.p.555.§ 13. — Du Pin,t.4.p. 588. — Cave,p.259.

[Comme Fauſte avoit ſans doute agi plus que perſonne dans l'affaire de Lucide,] Leonce d'Arles luy donna le ſoin de recueillir ce qui s'eſtoit dit dans le Concile ſur la matiere de la predeſtination, & de le rediger par écrit. Durant qu'il y travailloit, il ſe tint un nouveau Concile à Lion, dont on ne ſait non plus autre choſe que ce que dit Fauſte, Que ce Concile l'obligea d'ajouter à ſon ouvrage la refutation de quelques erreurs qu'on avoit decouvertes depuis la concluſion de celui d'Arles. 'Les termes de Fauſte qui ſont aſſez ambigus, & peut-eſtre à deſſein, pourroient donner lieu de croire que le Concile d'Arles avoit approuvé par

Fauſ.p.697. — Uſſ.Br.p.425. 426.

les

ſes ſouſcriptions l'écrit qu'il fit ſur la grace. Mais ce ſeroit faire une grande injure à tant de Saints que de le croire, quand Fauſte le diroit clairement: [Et de plus, il n'entreprit ſon ouvrage que pour mettre en ordre ce qui avoit eſté dit dans le Concile; & ainſi lorſque le Concile eſtoit déja terminé.] ' Mais au moins quand le Concile auroit encore continué pour regler d'autres affaires, ce n'auroit pas eſté aſſez pour donner à Fauſte le loiſir de compoſer ſon ouvrage. [Il eſt viſible par l'aveu de Fauſte qu'il ne parut meſme qu'aprés le Concile de Lion.] Præd.h.c.7.

ARTICLE VII.

Fauſte écrit ſon ouvrage ſur la grace: Jugement qu'on en porte.

[FAUSTE receut ſans doute avec bien de la joie la commiſſion que luy donna Leonce, d'écrire ſur la matiere de la predeſtination & de la grace, contre les erreurs condannées dans Lucide.] 'Il y avoit long-temps qu'il s'eſtoit declaré contre S. Auguſtin, en diſant qu'il y avoit quelque choſe dans ſes écrits que les plus doctes tenoient pour ſuſpect. 'Auſſi ce fut veritablement ce ſaint Docteur de la grace qu'il entreprit de refuter dans les deux livres qu'il compoſa *de la grace, & du libre arbitre.* [a] Il y refute d'abord les erreurs les plus groſſieres de Pelage, mais ce ne fut que pour en faire mieux recevoir le venin le plus ſubtil, & le faire couler plus inſenſiblement dans les ames. 'Il paſſa de beaucoup les bornes de la commiſſion qu'il avoit receuë, & mit bien des choſes dans ſon livre que les Eveſques d'Arles & de Lion n'auroient pas ſans doute avouées. 'On voit par Facundus & par les citations de Jean Maxence, que nous n'avons pas cet ouvrage de Fauſte tout entier, & qu'il y manque diverſes choſes.

Fauſ.ad Gr.p. 45.c. Nor.h.P.l.1.c. 15.p.277|Maug t.2.p.549. a Maug.p.578. p.278.293|Cave p.259.1. Ufſ.r.Br.p.433. 434.

[On ne trouve pas de quelle maniere ce livre fut receu dans les Gaules.] '& peut-eſtre n'en apperceut-on pas d'abord les erreurs, parcequ'elles y ſont deguiſées d'une maniere artificieuſe, [& que le reſpect qu'on avoit pour la vertu qui paroiſſoit dans l'auteur, couvroit meſme ce qui pouvoit y eſtre dit plus clairement.] 'L'eloge que Gennade y donne, [fait voir que ceux qui eſtoient dans les meſmes ſentimens, en avoient une haute eſtime. Pour les autres, peut-eſtre que les changemens qui arriverent en Provence vers l'an 480, & l'exil de Fauſte qui ſuivit bien-toſt aprés, comme nous allons voir, arreſterent les efforts

Bar.496.§11. Genn.c.85.

qu'ils firent pour s'y oppoſer, ou ont empeſché que le bruit n'en ſoit venu juſques à nous.

Avit.ep.4.p.35 40. 'Nous avons vu neanmoins] 'que Saint Avite de Vienne avoit combatu Fauſte ſur quelques autres points, & avoit témoigné en meſme temps une juſte averſion pour ſa doctrine ſuperbe touchant la foy & les œuvres. 'Mais autant qu'on en peut juger par Adon, il écrivit meſme expreſſément contre ſes livres ſur la grace, & refuta ſon erreur 'par une expoſition claire de la verité Catholique. 'On aſſure auſſi que S. Ceſaire d'Arles établit les verités de la grace dans un ouvrage qui fut approuvé 'par le Pape Felix IV. [Il eſt certain que c'eſt luy qui a principalement ruiné en France la doctrine de Fauſte, & des Semipelagiens, ſurtout par les Canons du ſecond Concile d'Orange tenu en 529,] 'qui termina enfin toute cette diſpute, dit le P. Sirmond, & la decida par les ſentimens de S. Auguſtin.

Ado,an.491.p. 271|Conc.t.4.p. 1041.2.b. Genn.c.86. Maug.t.2.p 583 Conc.p.1042.b V. §4. *lucidiſſimâ fide.*

[Pour ce qui eſt des autres Egliſes, Fauſte n'eſtoit peut-eſtre pas encore mort,] lorſque le Pape Gelaſe, & les 70 Eveſques du Concile de Rome mirent ſes ouvrages au rang des apocryphes l'an 494. [Et perſonne ne doute que ce ne ſoit particulierement à cauſe de cet ouvrage contre la grace.]

p.1265.e.

'Il s'eleva vers l'an 519, de grandes diſputes ſur la grace à Conſtantinople, dont un des principaux ſujets fut l'ecrit de Fauſte, qui eſtoit ouvertement combatu par Jean Maxence, & les moines de Scythie. On conſulta ſur cela Poſſeſſeur Eveſque d'Afrique, qui eſtoit alors à Conſtantinople. Mais quoiqu'il fuſt entierement oppoſé aux moines ſur cette propoſition, *Un de la Trinité a eſté crucifié*, laquelle il ne pouvoit ſouffrir, '& qu'il combatoit par l'autorité de Fauſte, [a] & quoiqu'on l'accuſe d'avoir ſuivi ſur la grace la doctrine de ſes livres, meſme comme Catholique, [b] il n'oſa neanmoins rien dire qui puſt favoriſer ni Fauſte, ni ſa doctrine; & il alla meſme juſques à reconnoiſtre qu'il ne falloit pas s'arreſter ni à luy, ni à ſon ouvrage.

p.1530. J.Max.in Hor. bib.P.t.4.1.p. 456.b. a b|459.d. b Conc.p.1530.

'Cependant comme on ne ſe ſatisfit pas de cette réponſe, & que les premiers de la Cour prenoient part à cette diſpute, [c] il en écrivit l'an 520 au Pape Hormiſda. 'Ce Pape qui eſtoit alors autant ou plus irrité que Poſſeſſeur contre les moines de Scythie, 'ne voulut pas ſe declarer abſolument contre Fauſte. Neanmoins il l'exclud d'abord du nombre des Peres qu'il faut prendre pour juges dans les difficultez qui s'elevent ſur la doctrine: '& il le condamne enſuite fort ouvertement, en diſant que ſur la maniere de la grace, & du libre arbitre, l'Egliſe Romaine & Catholi-

p.1530.-1532. p.1532.a. d|Bar.490.§35. V. Saint Fulgence.

que ſuit aſſurément ce qu'on trouve dans les écrits de Saint Auguſtin, particulierement dans ceux à S. Proſper & à Hilaire, qui ſont ceux que Fauſte taſchoit le plus de décrier & de combatre. Maug.p.581.

'Iean Maxence en repondant à cette lettre d'Hormiſda, oppoſa divers paſſages de Fauſte à d'autres de S. Auguſtin, pour montrer que ceux de Fauſte eſtoient heretiques, & entierement contraires à S. Auguſtin & à S. Paul. 'Baronius & le P. Petau jugent qu'il a prouvé ce qu'il pretendoit, & qu'il a fort bien montré que la doctrine de Fauſte eſt heretique en divers points, & toute Semipelagienne. ["Et ceux meſme qui condannent Maxence ſur d'autres points, ſoûtiennent qu'il a raiſon dans celui-ci.] J.Max.in Hor. p.456.459. Bar.490.§35. Pet.dog.t.1.l.9. c.2.p.578.

V. Saint Fulgence §

'Pierre Diacre & les autres deputez des moines de Scythie, qui conſulterent vers ce temps là l'Egliſe d'Afrique ſur l'Incarnation & ſur la grace de J.C, anathematizent particulierement les livres de Fauſte, écrits indubitablement contre la verité de la predeſtination; contraires aux ſaints Peres, & à S. Paul "meſme, & qui renverſent abſolument toute la grace de J.C. Petr.ad Fulg 8 p.114.

Ibid.

'Les Eveſques d'Afrique ne répondirent point pour lors ſur cet article, parcequ'ils n'avoient peut-eſtre pas encore vu les livres de Fauſte. 'Mais quelque temps aprés Maxence les envoya a S. Fulgence pour les examiner. Et voici ce qu'en dit l'auteur original de la vie de S. Fulgence. 'Fauſte, dit-il, y attaquoit artificieuſement la grace, & y favoriſoit les Pelagiens d'une maniere couverte, affectant neanmoins d'y paroiſtre Catholique. S. Fulgence entreprit ſur cela de les refuter par ſept autres livres qu'il leur oppoſa, pour empeſcher que le poiſon ſecret qu'ils contenoient, ne ſe repandiſt. Il s'appliqua davantage à en faire voir les mauvais ſentimens qu'à les combatre, parceque c'eſtoit aſſez refuter les erreurs de Fauſte, que de les faire reconnoiſtre ſous les termes equivoques dont il les couvroit. Le Concile des ſaints Confeſſeurs d'Afrique parlant de cet ouvrage de S. Fulgence, dit que l'examen qu'il y faiſoit des livres de Fauſte en avoit decouvert les mauvaiſes opinions, contraires à la verité, & entierement oppoſées à la foy catholique, & que l'autorité divine les avoit détruites & confonduës. Nor.h.P.l.2.c. 8.p.308. c.21.p.319.320. Boll.1.jan.p.43 §59. §59.

'Facundus a reconnu auſſi que Fauſte avoit taſché de tromper les ſimples, & de les entrainer dans ſon erreur, en abuſant meſme des paroles de S. Auguſtin qu'il n'entendoit pas. 'S. Iſidore de Seville releve l'ouvrage où S. Fulgence avoit travaillé à detruire la ſubtilité profonde & artificieuſe de Fauſte, qui appuyoit Fac.ad Max.p. 552.b. Iſid.H.ſer.c.14.

Ado,an.492.p. 171. l'hereſie Pelagienne. Adon ſemble avoir cru que Fauſte avoit voulu combatre ſincerement l'hereſie de Pelage; mais il dit neanmoins qu'il eſtoit luy meſme tombé dans l'erreur, en voulant que la lumiere, la force, & la ſanté du libre arbitre vinſt de la nature, & non de J. C: en quoy, dit-il, il eſt contraire à ce que S. Auguſtin & tous les autres Catholiques enſeignent dans l'Egliſe de Dieu: de ſorte que Gennade & tous ceux qui pretendent que ſes ſentimens en ce point ſont orthodoxes, ſe trompent aſſurément.

[Voilà ce que l'antiquité a jugé des livres de Fauſte ſur la grace, & ce qui doit par conſequent former noſtre jugement & noſtre croyance.] 'Que ſi le Pere Sirmond & quelques modernes ont oſé dire de leur autorité que Fauſte eſt dans des ſentimens tres catholiques, '& qu'il n'y a rien dans ſes livres de la grace, qu'on ne puiſſe défendre, [cela ne peut pas nous empeſcher, ni meſme nous diſpenſer de les condanner, ſur l'autorité des Papes, des Conciles, & des Saints, & de les condanner autant qu'ils l'ont fait.] 'C'eſt en vain, dit Baronius, qu'on voudroit excuſer un homme qui a eſté combatu par tout le monde catholique, 'qui a uſé d'artifice pour détruire toute la croyance de la juſtification de l'homme, & qui faiſant ſemblant de combatre contre Pelage, combatoit adroitement pour luy. Baronius ſe plaint enſuite de ce que quelques écrivains voulant refuter les derniers heretiques, ſuivoient plutoſt Fauſte que S. Auguſtin ſur la matiere de la predeſtination, comme s'il n'y avoit point d'autre moyen de combatre les nouvelles erreurs, [que d'abandonner les anciennes veritez.] Theophile Raynaud reconnoiſt que c'eſt ſe moquer de vouloir pretendre qu'il n'ait que des ſentimens catholiques. 'Le Cardinal Noris montre auſſi contre le P. Sirmond qu'on ne peut pas excuſer les livres de Fauſte, & qu'ils doivent paſſer pour heretiques.

Du Pin,t.4.p. 589.590.
p.598.
Bar.490.§ 33. 34.
§ 36.42.
§ 36.
Uſſ.r.Br.p.431.
Nor.app c.3.t. 2.p.182,187.

ARTICLE VIII.

Fauſte eſt banni. Il écrit contre les Ariens; inſtruit Felix alors penitent.

Sid.l.7.ep.6.p. 184. [POUR achever l'hiſtoire de Fauſte,] 'il paroiſt qu'il eut quelque part au traité de paix commencé en 474, & conclu en 475, entre l'Empereur Nepos, & Euric Roy des viſigots. [Ce traité fut peu honorable à l'Empire, & peut-eſtre meſme peu avantageux à la religion & à la foy. "Ce qui reſtoit à l'Empire

V. Odoacre

dans la Provence, tomba vers l'an 481 entre les mains d'Eurie. Riés eut apparemment le meſme ſort,] 'puiſque l'on ne trouve point qu'elle ait jamais appartenu aux Bourguignons.[a] Le Cardinal Noris croit en effet que ce fut Euric qui condanna Fauſte à l'exil dont il parle dans quelques lettres, & que ce fut à cauſe d'un petit écrit qu'il avoit fait contre les Ariens, & les Macedoniens, pour montrer que toute la Trinité n'a qu'une meſme nature. ["Nous n'avons point aujourd'hui cet ouvrage, ſi ce n'eſt pas le diſcours ſur la Trinité dont on fait l'homelie 33 dans Euſebe d'Emeſe, & qu'on juge eſtre de Fauſte,] 'ou un écrit de cet auteur, imprimé" en 1586, avec ce titre, *Réponſes à quelques objections ſur la Foy*. Car il regarde particulierement ceux qui diſoient que le Fils, ſelon ſa divinité, eſtoit moindre que le Pere. 'On en a pris un grand endroit pour faire le commencement du 6e ſermon *de Tempore* dans S. Auguſtin.

Nota 8. &c.

Nor.G.p.105. 1072. [a] Nor.h.P.l.2. c.16.p.297.a. Genn.c.85. Aug.ap.ſ.234.p 384. p.384-386.

[Fauſte attaquoit encore aſſurément les Ariens] dans un autre traité, où en expliquant le ſymbole, il s'étendoit particulierement à montrer que le S. Eſprit eſt Dieu, coeternel au Pere, & au Fils, & de la meſme ſubſtance. Auſſi il paroiſt que ce livre eſtoit intitulé

Genn.c.85.

1. Du S. Eſprit. 'On pretend que 'cet ouvrage eſt celui du meſme titre diviſé en deux livres qu'on attribuë ordinairement à Paſcaſe Diacre, & qui porte le nom de Fauſte de Riés dans un manuſcrit. Mais outre cela on trouve que ces deux liures ſont parfaitement conformes aux autres ouvrages de Fauſte, & aux homelies d'Euſebe d'Emeſe, qui paroiſſent le plus eſtre de luy. [C'eſt ce que nous pourrons encore examiner ſur Paſcaſe.

Hil.B.p.1200.n.g Oudin,p.107. 108.

Pour revenir à l'exil de Fauſte, quelle qu'en ait eſté la cauſe & l'auteur,] 'il eſt viſible qu'il fut banni hors de ſon ſiege qu'il

Bib.P.t.3.p.

2. appelloit[1] ſa patrie, & relegué en un lieu extremement eloigné d'Arles. 'Il prit ce chaſtimenr comme un effet de la miſeticorde de Dieu, qui vouloit le purifier de la rouille qu'il avoit contractée par la longue ſecurité, & par la paix dont il avoit joui juſqu'alors.

353.c.d. [a] 353.c.

'Il trouva dans le pays où il fut banni, non des étrangers, mais de nouveaux citoyens, qui ſe lierent avec luy par un commerce de charité. 'Et il y fut meſme aſſiſté par des perſonnes de qualité, quoique fort eloignées de luy, qui eurent profiter beaucoup en le ſoulageant dans ſes beſoins, & s'enrichir en luy faiſant part de

p.353.c. [d] 43.a.b 356.c. d.

1. On ſuppoſe que Gennade conte deux livres du S. Eſprit, entre les écrits de Fauſte. [Je n'y en trouve qu'un, qui pouvoit eſtre partagé en deux.] Hil.B.p.1200.n.g.

2. *patrem nos non amiſiſſe*. Il faut ſans doute lire *patriam*.

p.353.c. leurs richeſſes. Ainſi il ſe trouva dans l'abondance ſans avoir de biens: il crut non pas eſtre hors de ſa patrie mais en avoir acquis une nouvelle: & inſultant, comme il dit, à ſon exil, il ne le regarda que comme un repos & un loiſir que Dieu luy donnoit. Il ſe retira ce ſemble[a] dans un monaſtere, pour y vivre dans la paix, 1.
p.43.c. dans le ſecret, & dans le ſilence. Il y fut malade.

a.b|353.c.d|356.c.d. Felix & Rurice furent de ceux qui l'aſſiſterent en cette occaſion. Mais ils furent encore plus heureux, en ce qu'ils voulurent profiter de ſon loiſir, & prendre part aux richeſſes ſpirituelles dont ils le croyoient rempli, en luy demandant avis de ce qu'ils
Sid.car.9.p.351 devoient faire pour ſe donner entierement à Dieu. Felix eſtoit
24.p.48|Genn. c.85. une perſonne de la premiere qualité, ſelon le monde. Il ſuffit de
a Genn.c.85. dire qu'il eſtoit fils de Magnus Conſul [en 460][a] Il fut luy meſme
b c.85|Sid.l.2. ep.p.42. elevé à la dignité de Prefet du Pretoire,[b] & enfin à celle de Patrice [vers l'an 472 ou 473.][c] Il eſtoit fort uni avec S. Sidoine qui
c Sid.p.41|l.7. ep.4.p.68. loüe ſon affabilité pour tout le monde:[d] & neanmoins il ſe plaint
d l.3.ep.1.7.p. 71|4.ep.5.p.93. ſouvent de ce qu'il ne pouvoit tirer de luy aucune lettre.[e] Felix
e l.4.ep.10.p. 100. s'excuſoit ſur ce qu'il n'oſoit pas écrire à un homme auſſi eloquent que Sidoine.[f] Il s'appliquoit neanmoins luy meſme beau-
f l.3.ep.7.p.71. coup à l'étude & à la lecture.

Fauſ.ad Fel.p. 43.c. 'Il eſtoit en ce temps-ci [à Arles,] auprés de l'Eveſque Leonce,
g Genn.c.85. [g] ayant renoncé au monde pour vivre dans la pieté, [h] à laquelle
h Fauſ.p.43.c. Leonce l'attiroit par ſes inſtructions & par ſon exemple. Comme il eſtoit fort uni à Fauſte, il luy écrivit pour le prier de luy donner quelques regles ſur la maniere dont il devoit vivre. Fauſte eſtoit malade alors. Il ne laiſſa pas neanmoins de luy répondre, & de luy donner quelques avis, plutoſt, dit-il, pour exprimer ce qu'il
Genn.c.85. faiſoit, que pour luy apprendre ce qu'il devoit faire. 'Gennade marque cette lettre, qui eſt, dit-il, une puiſſante exhortation à la crainte de Dieu, propre pour les perſonnes qui veulent faire penitence avec ſincerité & plenitude de cœur. [Elle eſt belle, mais je n'y voy rien de fort extraordinaire.]

jam religiosus.

Sid.n.2.p.136. 'On croit qu'Attique femme de Magnus Felix, laquelle fit baſtir quelque choſe dans l'egliſe de S. Laurent à Rome, eſtoit
car.9.p.351. femme de celui dont nous parlons. 'Il eut des enfans; [& je ne
Caſd.l.2.ep.3. ſçay s'il n'auroit point eſté le pere] de Felix Gaulois [de nation,] qui fut Conſul [en l'an 511,] & qui eſtoit deſcendu d'un autre
ep.3. Conſul de meſme nom. 'On loüe beaucoup ſon pere comme un homme de lettres tres habile, & tres eloquent; mais de plus extremement ſage, d'un grand exemple, un nouveau Caton.
ep.2. Il avoit fait des livres, '& il n'avoit point eſté Conſul.[i] Il ſem-
i ep.3.

1. *in ſecreto religionis* (f. religioni) *congrue, & tranquillissimo in ſilentio conſituit.*

praluxit in Curiâ. ble qu'il euſt vécu à Rome: [& Felix ami de Fauſte peut y avoir vécu quelque temps.] S. Ennode Eveſque de Pavie, qui portoit les noms de Magnus Felix, & qui eſtoit Gaulois, [pouvoit bien eſtre de la meſme famille.] Ann.pr.p.8.

ARTICLE IX.

Union de Fauſte avec Rurice: Il eſt rappellé à Riés, & meurt.

V. ſon titre. [NOUS pourrons marquer autrepart quel eſtoit "Rurice. Il ſuffit de dire ici que c'eſtoit auſſi une perſonne de qualité, & engagée dans le mariage.] Je penſe qu'il demeuroit alors Fauſt.ad Rur. ep.6.p.355.a.

V.S.Sidoine à Bordeaux, [où il y avoit dés Leonces Senateurs Romains, parens du grand S. Paulin.] Il y avoit long-temps qu'il connoiſſoit Fauſte, par la reputation de ſon nom, & il l'aimoit à cauſe de quelques ouvrages qu'il avoit vus de luy, dont il avoit eſté touché ["Il avoit embraſſé la pieté dés devant l'an 477,] & vivoit avec ſa femme dans le jeûne, "dans les prieres, & dans les aumoſnes [Ainſi ce fut apparemment pour luy meſme qu'il le conſulta comme pour un autre; laquelle de ces trois choſes eſtoit la meilleure, ou de ſe défaire abſolument de ſon bien, ou d'en confier le ſoin à un autre, ou de s'en reſerver l'adminiſtration. Rur.l.1.ep.1.t.3.p.371.a. Ibid.§ &c. ep.7.p.355.d. 5.p.353.a.

a. Fauſte luy répondit ſur cela, que c'eſtoit aſſurément le meilleur d'imiter J. C pauvre, par une entiere pauvreté, pouvu qu'on puſt enſuite entrer dans quelque bon monaſtere. Car
" c'eſt, dit-il, une entrepriſe bien genereuſe, mais bien difficile
" de mener une vie d'ermite au milieu du ſiecle: a.b.
" c'eſtoit un grand ſoulagement de ſe pouvoir decharger de la conduite de ſon bien ſur un fils, pourvu qu'on en euſt qui fuſſent capables d'une choſe ſi difficile, ou ce qui eſtoit plus aiſé, ſur un intendant qui en fiſt une penſion reglée. b. Mais il conſeille plutoſt de donner à l'Egliſe & aux pauvres, la proprieté de ſon bien, en s'en reſervant l'uſage, & d'en donner le ſoin à des ſerviteurs fideles que l'on choiſiroit pour en diſtribuer ſoy meſme le revenu ſelon les regles de l'Evangile, & n'en prendre que tres peu pour ſoy. Je penſe que Rurice & Fauſte ne parloient que de a. ce qu'on ſe ſeroit reſervé de ſon bien aprés s'eſtre défait d'une partie, [& avoir pourvu ſes enfans. Cet endroit eſt aſſez corrompu, outre que generalement Fauſte n'eſt pas clair.] Il emploie le reſte de ſa lettre à loüer un ſerviteur de Rurice, qui avoit ce ſemble eſté battizé depuis peu; à montrer que la vertu ne nous eſt point naturelle comme à Dieu, mais qu'il faut que nous p.352.

travaillions pour l'acquerir ; & à dire qu'il faut que l'uniformité de noſtre vertu, faſſe voir une image de l'unité & de la ſimplicité de Dieu.

ep.7.p.355.c. 'Dans une occaſion Fauſte envoya quelques Diacres au lieu où eſtoit Rurice, qui les receut chez luy, leur rendit quelqu'autre
b.c.d.e. ſervice, & écrivit par eux à Fauſte. 'Cet Eveſque luy écrivit pour le remercier, & fit en meſme temps un eloge de la vertu que Rurice & ſa femme pratiquoient. Il y parle des yeux interieurs, par leſquels les amis ſe voient quelque eloignez que leurs corps puiſſent eſtre. [Ces deux lettres peuvent avoir precedé l'exil de Fauſte, puiſqu'elles n'en parlent point : mais la derniere ne l'a precedé que de peu.]

Rur.l.1,ep.1.p. 371.a. 'Rurice y répondit par une lettre fort humble, où il luy dit qu'il y avoit long-temps qu'il le voyoit de ſes yeux interieurs dont il luy parloit : mais qu'il ſouhaitoit beaucoup de le voir encore de ceux du corps, & d'aller raſſaſier ſa ſoif dans la ſource meſme d'où eſtoient ſortis les écrits qu'il avoit vus de luy, '& qui &c.
b.c. avoient animé & echaufé ſa froideur. 'Il le prie cependant de le vouloir aſſiſter par ſes prieres, & en luy écrivant ſouvent, non des lettres douces & civiles, comme la precedente, mais des exhortations fortes & vives, 'qui ouvriſſent ſes ulceres, & luy en &c.
fiſſent ſentir la puanteur pour les guerir.

Fauſt ad Rur. ep.6.9.p.353.c. d|356.c.d. 'Ce fut dans ce temps là que Fauſte fut banni ; & ayant eprouvé dans ſon exil les effets de la liberalité de Rurice, [a]il l'en remer-
a b|353.c. cia comme il en avoit remercié Felix. En meſme temps il luy donna divers avis pour avancer dans la pieté, afin d'obeïr, dit-il, à l'obligation qu'il luy avoit impoſée, de luy parler avec force
p.44.354. pour la gueriſon de ſes pechez. 'Il y a beaucoup d'endroits de cette lettre qui ſe trouvent preſque en meſmes termes dans la lettre
p.44.c|354.b| 355.a. à Felix, '& entr'autres la moralité ſur *Helcana* [qui paroiſt un peu
[b] p.43.a,b|355.d. forcée. Il ſemble auſſi que] [b] ce qu'il dit en bien des façons dans l'une & dans l'autre, Que ceux qui l'aſſiſtoient tiroient plus d'avantage que luy de leur liberalité, [euſt eſté mieux dans leur bouche que dans la ſienne.]

p.43.c. 'Il ſuppoſe que Felix prioit; [mais il ne luy dit pas un mot ni ſur l'importance & la neceſſité de la priere, ni ſur la maniere dont il faut prier: Et dans la lettre à Rutice, il n'en parle point dutout. Il ne dit point qu'il priera pour eux: Il ne ſe recommande point à leurs prieres; comme s'il euſt voulu ſuivre exactement les conſequences naturelles de ſon dogme. Car tous les ennemis de la grace, s'ils veulent pouſſer leurs principes juſques au bout, doivent dire

dire qu'il n'eſt point neceſſaire de prier,& qu'il eſt meſme injurieux à Dieu de luy demander ce qu'il ne peut pas ſe diſpenſer de nous donner.

'Fauſte eſtoit apparemment encore en exil, & Rurice encore laïque, lorſqu'il luy écrivit pour luy demander pardon de ſa negligence,[peut-eſtre de ce qu'il n'avoit pas répondu] à une lettre où Fauſte le loüoit d'eſtre libre en un pays étranger. 'Il ſe ſoumet à toutes les peines que Fauſte luy voudra impoſer pour cette faute. Rur.l.1.ep.1.p 372.b. p.371.372.

'Enfin Fauſte retourna à ſon eveſché;&ce fut vers le meſme temps que Rurice fut fait Eveſque de Limoges, c'eſt à dire apparem- Fauſad Rur. ep.9.p.356.

V Odoacre. ment en 484, "lorſque Dieu eut oſté la vie à Euric, & eut briſé le ſceptre de fer avec lequel ce Prince dominoit ſur ſes ſujets. Fauſte eſtant donc de tetour en ſon Egliſe, écrivit à Rurice pour luy témoigner ſa joie de le voir elevé à la dignité Apoſtolique,dont ſa vertu le rendoit ſi digne. Il luy recommanda en meſme temps un Preſtre nommé Florent, qui luy devoit rendre ſa lettre. C'eſtoit un homme eſtimable par ſes mœurs, & parcequ'on voyoit en luy la copie d'un grand homme qui l'avoit formé. Il travailloit à la delivrance de ſa ſœur. 'Fauſte écrivit encore depuis à Rurice ep.8.p.376.a.b pour le prier d'aſſiſter par ſes liberalitez & ſes recommandations, un pauvre homme qui s'eſtoit retiré avec peine de captivité, & avoit encore ſa femme, & ſes enfans captifs.

[Gennade qui écrivoit vers l'an 493, ne dit point, comme il fait ſur les autres écrivains dont il parle, ſous quel Empereur

1. Fauſte eſt mort:]& meſme il ſemble [1] le ſuppoſer encore vivant. [Ainſi il peut aiſément avoir accompli la prophetie de S. Sidoine,] 'qui luy avoit promis qu'il paſſeroit l'âge de cent ans. [Car Sid.l.9.ep.9.p. 266. ayant eſté fait Abbé de Lerins en 433, il doit eſtre né peu aprés l'an 390.]

ARTICLE X.

Si l'on peut regarder Fauſte comme un Saint.

LEs écrits de Fauſte ont encore plus fait parler de luy que ſes actions, & durant ſa vie, & ſurtout aprés ſa mort [Mais nous les avons tous marquez ſelon le temps qu'ils ont eſté faits, ou ſelon les occaſions que nous en avons euës. Je n'y ay point remarqué] 'cette parole qu'un ancien cite d'une de ſes lettres : Qui Conc.t.4.p. 1759.e.

1. *egregius doctor & creditur, & probatur.*

veut encore agir comme mari, perd la grace de ſa conſecration.

[Quoique les Saints aient condanné diverſes choſes dans les écrits de Fauſte, & qu'il ſoit vray de dire, que toute l'Egliſe à regardé ſes livres ſur la grace comme heretiques, cependant comme la vie de Fauſte eſtoit exterieurement tres ſainte, que ſes erreurs, & particulierement celles qu'il avoit ſur la grace, eſtoient de celles qui ne frapent pas l'eſprit du peuple; qu'il faut eſtre inſtruit pour les remarquer, & en connoiſtre le danger; qu'elles eſtoient meſmes ſuivies en partie de pluſieurs perſonnes dans les Gaules, & qu'il avoit beaucoup de ſoin & d'adreſſe pour cacher ce qui les pouvoit rendre plus odieuſes; il ne faut point s'étonner s'il a eſté extremement eſtimé durant ſa vie, & reveré comme Saint aprés ſa mort.] Conc.t.4.p. 1459.c.1461.d.e. 'Il eſt cité vers l'an 532, dans une lettre qu'on croit meſme pouvoir eſtre de S. Ceſaire, avec la qualité de Saint, ſelon pluſieurs manuſcrits: car il y en a où elle n'eſt pas. [Et aprés tout on la donnoit aſſez communément à tous les Eveſques morts dans la communion de l'Egliſe.] Gal.chr.t.3.p. 937.1.a. 'Le Patrice Dyname adreſſant la vie de Saint Maxime de Riés à Urbique Eveſque du meſme ſiege vers l'an 585, y cite ce que le ſoin & la devotion du bienheureux Fauſte avoit conſervé de ſes actions.

Liri.p.52.53. 'On aſſure que la Provence, & particulierement l'Egliſe de Riés, a accoutumé d'antiquité de faire ſa feſte, & ſon office le 16 de janvier, & qu'il y a à Riés une ancienne egliſe de ſon nom. Bar.490.§42. app. [a] Neanmoins une ancienne proſe faite pour les Saints qui ſont ſortis du monaſtere de Lerins, ne dit rien de luy. [a] Liri.p.29. [b] P.de N.l.2.c. 92.p.28. [b] Pierre des Noels l'a mis au nombre des Saints, ſans en rien dire que ce qu'il a trouvé dans Gennade, juſqu'à loüer ſon ouvrage ſur la grace. Boll.16.jan.p. 29.§5. 'Son nom ſe trouve auſſi dans quelques martyrologes, mais tous fort nouveaux. [c] Bar.490.§41. app. [c] Baronius dit qu'il avoit toujours eſté dans le martyrologe de France, juſqu'à ce que Molanus l'en euſt oſté. [Mais je ne ſçay ce que c'eſt que ce martyrologe de France. Diverſes Egliſes ſe ſervent encore de celui d'Uſuard, mais aſſurément Fauſte n'y a jamais eſté. Je ne voy point que Molanus diſe rien de luy dans les editions qu'il a données d'Uſuard en 1568 & 1583.]

§42. 'Cette raiſon, & les autres autoritez que nous venons de marquer, ont arreſté Baronius qui d'abord avoit blaſmé l'imprudence de ceux qui donnoient à Fauſte le titre de Saint. in app. 'Et il a écrit depuis qu'il ne vouloit point dire qu'il n'ait pu eſtre Saint, ſoit qu'il ſoit mort avant que l'Egliſe euſt condanné ſes écrits, & dans la diſpoſition de ſe ſoumettre à ce qu'elle en ordonne-

roit ; ſoit qu'il ait meſme retracté ſes erreurs, quoique cette retractation ne ſoit pas venüe juſques à nous, 'qui eſt la ſeule voie par laquelle ceux qui ont combatu la predeſtination peuvent rentrer dans le nombre heureux des predeſtinez, ſelon les ſaints Confeſſeurs d'Afrique. Fulg.ad Pet.c. 31.p.234.

'Ce changement de Baronius n'a pas empeſché que d'autres n'aient continué à dire qu'on le devoit plutoſt regarder comme un heretique que comme un Saint. 'On aſſure meſme que le Maiſtre du ſacré Palais a ordonné d'oſter partout le nom de Saint à Fauſte, comme à un homme qui en eſtoit tout à fait indigne. Barrali trouve cette ſentence ſevere, mais juſte. [C'eſt pourquoi en parlant de Fauſte, & ramaſſant ce qu'on trouve pour ſon hiſtoire, il ne le traite jamais de Saint. Boll.16.jan.p. 28.§3. Liri.p.53.

La veneration que l'Egliſe de Riés rend à ſa memoire, eſt ce qu'il y a de plus fort pour luy. Mais quoique l'Egliſe de Cagliari qui eſt beaucoup plus conſiderable que celle de Riés, & bien plus expoſée à la vuë, & à la cenſure des Papes,] 'ait toujours honoré comme Saint ſon Eveſque Lucifer ; quoiqu'elle en ait une egliſe; quoiqu'elle ſoit autoriſée par Pierre des Noels, & meſme à ce qu'on pretend par des miracles, [tout cela ne ſuffit pas pour nous perſuader ni que Lucifer ne ſoit pas mort dans le ſchiſme, comme les hiſtoriens & les Peres nous aſſurent, ni qu'il ait pu eſtre Saint hors de l'Egliſe.] 'On voit que dans le VI. ſiecle l'Egliſe de Palence en Eſpagne honoroit comme un Saint Priſcillien l'un des plus infames hereſiarques qui furent jamais : ["& ſon nom eſt demeuré encore long-temps depuis dans divers martyrologes, avec quelques autres des principaux de ſa ſecte. Spond.an.462. §48. Conc.t.4.p. 1737.c.

V. Priſcillien.

Nous voulons bien que ceux qui pourront ſe le perſuader, croient que Fauſte s'eſt retracté de ſes erreurs ; ce que neanmoins il ſemble qu'Hormiſda auroit dû ſavoir, & auroit dû dire.] 'Hors cela c'eſt une choſe terrible d'avoir combatu la grace de J. C. [& de l'avoir combatuë avec encore plus d'artifice & de malignité que d'ignorance ; comme les plus grands hommes de l'Egliſe l'ont reproché à Fauſte;] '& de n'avoir pas voulu ceder à la verité, aprés que S. Auguſtin l'a renduë ſi claire à ceux qui ne veulent pas s'aveugler eux meſmes, [ou plutoſt à ceux à qui l'enflure de l'orgueil n'a pas bouché les yeux du cœur. Car ces veritez ſont encore plus de pratique que de ſpeculation, plus du cœur que de l'eſprit: Et je ne ſçay ſi on les peut combatre aprés tant d'éclairciſſemens par un ſimple defaut de lumiere. Fulg.ad Pet.c. 31.p.234. Maug.t.2.p. 604.

Fauſte n'a pu eſtre Saint ſans humilité, c'eſt à dire ſans avoir

dans le cœur tout le contraire de ce qu'il ſoûtenoit dans ſes écrits. Le cœur peut aiſément eſtre ſuperbe, lors meſme que l'eſprit eſt rempli des penſées de ſon infirmité & de ſon neant. Mais lors qu'on croit n'avoir receu de Dieu que la vie naturelle, & avoir de ſoy meſme l'amour de la juſtice & de la vertu, ne tenir que de ſoy meſme & de ſon libre arbitre ce poids, & cette borne volonté qui nous porte vers Dieu, & qui nous diſcerne d'une infinité d'autres hommes, quel cœur peut eſtre aſſez pur pour eſtre humble, dans une doctrine ſi ſuperbe, & pour s'abaiſſer audeſſous de tous les hommes, lorſqu'on croit avoir un ſi juſte ſujet de s'elever audeſſus d'eux.] 'Ainſi quand nous croirions que toute la vertu de Fauſte n'eſtoit qu'une vertu apparente, corrompuë audedans par le ver de l'orgueil, & qui a receu une recompenſe digne d'elle par l'eſtime qu'elle luy a acquiſe devant les hommes, nous ne croirions que ce qui peut-eſtre eſt vray de luy, & ce qui l'eſt certainement de beaucoup d'autres. Au reſte nous en laiſſons le jugement à Dieu.

Maug.t.2.p. 593.595.

SAINT FELIX PAPE, III. DU NOM.

[NOUS avons marqué "ſur Acace, comment aprés la mort du Pape Simplice, on elut en ſa place ſur la fin de 482, ou au commencement de 483, Felix III. du nom, comme on l'appelle ordinairement aujourd'hui, quoiqu'en effet il ne ſoit que le deuxieme. "Il fut d'abord occupé par les affaires de l'Orient & par la condannation d'Acace de Conſtantinople: en quoy on ne peut douter qu'il n'ait témoigné toute la force & toute la vigueur digne d'un ſouverain Pontife, & qu'il n'ait fait voir qu'il avoit dans le cœur ce qu'il dit dans une de ſes lettres,] 'Qu'il faut qu'un Paſteur des ames vive pour

V. Acace §

Ibid. §

Conc.t.4.p. 1030.c.

la foy Chrétienne, & meure pour elle, ſi l'occaſion le demande.

[On peut ſeulement douter s'il n'auroit point dû conſiderer davantage les ſuites terribles & funeſtes de la condannation d'un Evesque ſoûtenu par un Empereur, & maiſtre de toutes les Egliſes de l'Orient. Avec cela on voit dans toutes les lettres qu'il écriyit ſur ce ſujet, une charité pleine de compaſſion & de tendreſſe; & quelquefois auſſi d'humilité, comme quand il dit p.1088.a.b.
à Zenon; Croyez-vous, grand Prince, que je ne repande point de
» larmes en vous écrivant ceci, & que je ne me proſterne pas en
» la maniere que je le puis aux piez de voſtre majeſté? Car je n'ay
» pas de peine à me rabaiſſer devant les puiſſances de l'empire,
» ſurtout pour une telle cauſe, aprés que l'Apoſtre a dit, qu'il s'
» s'eſtoit fait le rebut & l'opprobre de tous les hommes.

» Dans une autre occaſion, aprés avoir fait quelques ordon- b.
nances qui ſont fort belles, il finit ainſi ſa lettre. Si quelqu'un a p.1072.d.
receu de Dieu d'autres lumieres que nous pouvons n'avoir pas euës, qu'il les communique pour edifier l'Egliſe, ſelon l'ordre de l'Apoſtre, aprés que le premier s'eſt tu. Car le S. Eſprit ſouffle où il luy plaiſt, ſurtout lorſqu'il s'agit de ſa cauſe: Nous l'entendrons volontiers. & s'il nous decouvre quelque choſe de nouveau, nous ne le rejetterons pas fierement, mais nous nous en ſervi-
V. Acace § 40. rons ſelon les regles. [Il tint un Concile au mois de juillet 484,
Ibid. § 48. où il depoſa Acace, & un autre le 5 octobre 485, tant contre Acace, que contre Pierre le Foullon, qui avoit uſurpé le ſiege d'Antioche.

Les affaires de l'Orient ne luy firent pas oublier celles de l'Afri-
V. S. Eugene de Cart. § que, où Huneric Roy des Vandales, perſecutoit les Catholiques avec une incroyable barbarie.] Felix en écrivit [l'an 483] à Eva. l. 3. c. 20. p. 350. c.
Ibid. § Zenon, [afin qu'il agiſt pour eux auprés des Vandales dont il eſtoit allié. Il ſecourut encore cette Egliſe, par les excellentes regles qu'il preſcrivit, pour recevoir à la communion ceux qui durant cette perſecution, avoient abandonné la foy.] Il tint ſur Conc. t. 4. p. 1149.
cela un grand Concile à Rome le 1 3 mars 487, & y fit lire une ex- ap. 1050. a. b. 1072.
cellente lettre qu'il avoit faite ſur cela, adreſſée aux Eveſques
Ibid. § de toutes les provinces, [peut-eſtre de celles qui eſtoient particulierement ſoumiſes à ſa juriſdiction.

V. Acace § 52 Acace eſtant mort ſur la fin de l'an 489, Felix ne voulut point communiquer avec Fravite ſon ſucceſſeur, ni avec Eupheme, qui ſucceda l'an 490 à Fravite, parcequ'ils ne vouloient pas oſter des diptyques le nom d'Acace.] Lorſqu'Anaſtaſe eut eſté declaré p.1168.b.
Empereur [au mois d'avril 491,] Felix luy écrivit pour l'aſſurer

qu'il ſe rejouiſſoit de le voir elevé à cette dignité. Il ne communiqua pas neanmoins avec luy ; mais auſſi il ne prononça contre luy aucune condannation.

Outre les lettres de Felix, qui regardent l'Egliſe Orientale, dont nous avons parlé amplement ſur Acace, & celle où il regle la penitence des Africains, nous avons encore une lettre de recommandation pour Terentien, adreſſée [à l'Eveſque Zenon,] qu'on croit eſtre celui de Seville, "que Simplice avoit fait ſon Vicaire dans l'Eſpagne. [a]Pour la lettre à Saint Ceſaire d'Arles, on demeure d'accord qu'elle eſt de Felix IV. 'On dit que celui-ci baſtit une egliſe de S. Agapet, auprés de celle de S. Laurent. 'Marcellin dit qu'il gouverna 12 ans [commencez,] depuis 482 juſqu'en 494. Theophane, non plus que Nicephore, ne luy donne que neuf ans, & joint ſa derniere année avec la premiere d'Anaſtaſe, qui eſt l'an 491. [b] Les Pontificaux s'accordent avec ces deux auteurs : car ils luy donnent 3 ans, 11 mois, & quinze, 17, 18, ou 23 jours. [Ainſi il ſera mort ſur la fin de 491, ou au commencement de 492.] 'Et c'eſt à quoy il faut ſe tenir, puiſque Gelaſe ſon ſucceſſeur dit "qu'il avoit reſiſté à quelque ordre injuſte du Roy Odoacre. 'Et il le dit aprés avoir parlé de ce que les Papes Hilaire, Simplice, & Felix avoient fait, [de ſorte qu'on ne peut pas dire qu'il parle au nom de l'Egliſe Romaine en general. Or 'Odoacre quitta entierement le ſceptre, & ſe rendit à Theodoric dés le 27 fevrier 493. Ainſi on ne peut pas differer le commencement de Gelaſe juſques à l'année ſuivante, comme fait Marcellin. Victor de Tunes ſe rencontre à le mettre en 492. Mais je penſe que c'eſt par hazard : Car il y met auſſi Anaſtaſe II. ſucceſſeur de Gelaſe.

Les Pontificaux diſent que Felix fut enterré dans l'egliſe de Saint Paul.] 'Baronius pretend que c'eſt luy qui eſt marqué dans quelques martyrologes le 25 de fevrier. 'D'autres le mettent le 30 de decembre & en d'autres jours. [c]La diſtance du temps qui eſt entre luy & Saint Gregoire le Grand, fait juger que c'eſt luy "dont ce Saint ſe glorifie d'avoir tiré ſa naiſſance, & qu'il dit avoir appellé à la gloire du ciel Sainte Tarſille ſa tante. 'Les Pontificaux ne mettent que cinq jours de vacance entre la mort de Felix, & l'election de Gelaſe qui luy ſucceda.

'Cependant Anaſtaſe veut que dans un ſi petit eſpace de temps le Clergé de Rome ait fait une Conſtitution *de omni Eccleſiâ &c.*, 'c'eſt à dire, ſelon Baronius, un reglement qui regardoit toute l'Egliſe Catholique. [Cela eſt auſſi probable, & auſſi bien fondé,

Boll. 25. feb. p. 508. d. — V. Acace §
[a] d. e.
e.
Marc. chr.
Thphn. Nphr. Boll. 25. feb. p. 508. d.
[b] c. apr. t. 1. p. 34. 2.
Conc. t. 4. p. 1208. e.
c. d. — Nos quoque &c.
V. ſon titre.
Bar. 492. § 1.
Boll. 25. feb. p. 502.
[c] p. 502. 503.
V. Acace §
apr. t. 1. p. 34. 2
Anaſt. p. 30.
Bar. 492. § 5.

ayant Anaſtaſe pour auteur, comme ce qu'Anaſtaſe dit de cette Conſtitution eſt clair & intelligible. Au moins j'avoue que je n'y comprens rien. Le Clergé pouvoit dans cette occaſion faire quelque reglement pour l'election future, mais non pas preſcrire des loix à toute l'Egliſe.]

SAINT DANIEL STYLITE PRESTRE ET ABBÉ DE CONSTANTINOPLE.

[L'UN des premiers imitateurs de la vie ſi extraordinaire de Saint Symeon Stylite, a eſté
Note 1. "S. Daniel, à qui on a donné pour ce ſujet le meſme ſurnom de Stylite.] On y a encore ajouté celui d'admirable & de grand [qu'il a merité Thdr.L.1.c.1.p. 554.b|s 56.c. en ce que ſi S. Symeon a l'honneur d'avoir le premier donné l'exemple d'une vie dont les hommes avoient juſqu'alors paru incapables, S. Daniel a eu l'avantage de la pratiquer non dans les pays chauds de la Syrie, mais au milieu des froids & des vents de la Thrace, où il s'eſt vu quelquefois tout couvert de neiges, & d'autres fois en danger d'eſtre jetté par terre, avec la colonne ſur laquelle il demeuroit. Dieu a ſanctifié S. Symeon dans le deſert, & de ce deſert il en a fait une ville par là foule du monde, qui accouroit de toutes parts pour voir ce miracle de l'univers; & il a tiré du deſert S Daniel, pour le faire vivre à la porte de la premiere ville de l'Orient, afin que ſa colonne fuſt une colonne de pieté & de penitence oppoſée aux voluptez & aux autres vices dont on peut dire que toutes les cours des Princes ſont des ecoles.]

vers l'an 405. 'Il naquit au mois de ſeptembre "dans un village de la Meſopotamie nommé Maratha, qui n'eſtoit pas eloigné de l'Euphrate, Sur.11.dec.p. 220.§ 2.

ni de la ville de Samoſates, [qui eſt de l'autre coſté de cette riviere dans la province Euphrateſienne.] Son pere ſe nommoit Eliu, & ſa mere Marthe. [Car les noms Juifs eſtoient fort ordinaires dans ce pays là.] Sa mere qui eſtoit ſterile l'obtint de Dieu par ſes prieres, en luy promettant de le luy offrir, & elle connut deſlors par une viſion qu'il devoit eſtre un jour une des grandes
§ 1. lumieres de l'Egliſe. 'Il n'avoit encore que cinq ans, "lorſque ſon vers 410.
pere & ſa mere le menerent en un monaſtere, dans le deſſein de l'y conſacrer à Dieu. Et ils avoient meſme differé juſqu'à ce temps là de luy donner un nom, afin qu'il le receuſt de Dieu meſme par un de ſes ſerviteurs. Ils prierent donc l'Abbé de le nommer, & l'Abbé dit qu'il falloit conſulter Dieu. Il dit enſuite à l'enfant d'aller prendre un des livres qui eſtoient ſur l'autel, ſelon l'auteur de ſa vie. L'enfant apporta celui du Prophete Daniel; & l'Abbé conſiderant en cela l'ordre de la providence, luy donna le nom de ce Prophete, qui eſt le modele des ſaints Religieux.

Aug. in pſ. 132. p. 630. 2. 2. a Sur. 11. dec. p 220. § 4.

[a]Il ne voulut pas neanmoins le recevoir encore dans ſon monaſtere, à cauſe de la foibleſſe de ſon âge, & obligea ſes parens de le remener chez eux pour l'elever. Mais dés qu'il eut atteint l'âge de douze ans, "il s'en vint ſans en rien dire à perſonne, en vers 417.
un monaſtere qui eſtoit à une demie lieuë "de ſon village, où ſe 12 ſtades.
jettant aux piez de l'Abbé, il le conjura de le recevoir au nombre de ſes diſciples, & de luy donner l'habit de Religieux. L'Abbé luy repreſenta qu'il n'avoit point encore l'âge & la force de ſupporter les peines & les mortifications d'une vie ſi dure. Mais il luy répondit en ces termes: Je viens ici pour vivre à J. C, & pour "
mourir à ma chair. Si mon corps y ſuccombe, j'accepterai vo- "
lontiers une mort qui m'eſt ſi avantageuſe, plutoſt que de regar- "
§ 2. der derriere moy. Cette réponſe genereuſe toucha l'Abbé. 'Il en parla à ſes Religieux, qui crurent qu'une ardeur ſi extraordinaire, ne pouvoit venir que de Dieu. Ainſi il fut receu dans la maiſon ſans qu'on luy donnaſt neanmoins encore l'habit. Son pere & ſa mere ſçeurent bien-toſt où il eſtoit, & le vinrent voir, non pour le detourner de ſe conſacrer à Dieu, mais ce qui eſt bien extraordinaire, pour l'y animer meſme de plus en plus. Et ils preſſerent meſme l'Abbé de luy donner deſlors l'habit en leur preſence. L'Abbé prit ſur cela l'avis de ſa communauté, & trouvant qu'elle y conſentoit, il la fit aſſembler dans l'egliſe, il lut à Daniel la regle ſainte du monaſtere, luy coupa les cheveux, & luy donna l'habit de la religion. Il renvoya enſuite ſon pere & ſa mere chez eux, en leur recommandant de ne venir pas ſouvent voir

voir leur fils. Et le Saint demeura dans le monaſtere, où il s'avança de plus en plus en vertu auſſi-bien qu'en âge.

'Au bout de quelque temps l'Abbé ſe trouva obligé d'aller à Antioche, & il y mena Daniel avec quelques autres de ſes Religieux. Ils vinrent au bourg de Telaniſſe auprés duquel Saint Symeon Stylite demeuroit ſur ſa colonne [depuis l'an 423: & il n'y eut perſonne qui n'admiraſt une maniere de vie ſi nouvelle:] Mais Daniel qui ſouhaitoit depuis quelque temps de venir voir le Saint, & n'en avoit pu obtenir la permiſſion, ne l'admira que pour s'animer d'un nouveau zele, & pour travailler à imiter la vertu d'un ſi grand homme. On marque que luy ſeul eut le courage, ou la force de monter ſur la colonne, aprés en avoir eu la permiſſion de ſon Abbé. 'Il s'entretint là avec le Saint qui luy impoſa les mains, & luy predit que Dieu luy feroit la grace de ſouffrir beaucoup pour ſa gloire. [On ne dit point s'il viſita alors les ſaints lieux de la Paleſtine, comme il l'avoit auſſi ſouhaité.] 'Il eſt certain qu'il revint à ſon monaſtere, & y demeura tant que ſon Abbé vécut. On l'en voulut meſme elire Abbé: mais ſon amour pour la retraite & le ſilence, l'emporterent ſur la violence que ſes freres vouloient faire à ſa modeſtie; & ils furent obligez d'agréer une perſonne qu'il leur preſenta pour les gouverner au lieu de luy.

Note 2. §6. §7. §6. a §7.

'Se croyant libre par ce moyen [de ſuivre les mouvemens que Dieu luy donnoit,] il quitta ſecrettement ſon monaſtere & vint retrouver S. Symeon, auprés duquel il paſſa 14 jours. L'amour d'une entiere ſolitude l'empeſcha d'y demeurer davantage, 1. [quoique Saint Symeon taſchaſt de le retenir auprés de luy. Son deſſein eſtoit d'aller d'abord viſiter les ſaints lieux de Jeruſalem, & la crainte des Samaritains, qui avoient alors pris les armes contre les Chrétiens, ne l'en euſt pas empeſché, parcequ'il ne 2. craignoit pas la mort, & qu'il mettoit ſa confiance en celui [à qui il avoit conſacré ſa mort & ſa vie. 'Mais il rencontra en chemin un vieillard qui ne put approuver ſon deſſein, & qui luy dit que Dieu ne veut pas que nous expoſions noſtre vie ſans ſujet. Il luy conſeilla d'aller plutoſt à Conſtantinople, où il trouveroit de grands ſecours pour la pieté. Daniel ſe rendit ſans peine à ce conſeil, ſans ecouter le deſir extreme qu'il avoit d'aller adorer les lieux ſanctifiez par les actions & les ſouffrances du Sauveur du

Ibid. §8.

1. 'Theodoret le Lecteur paroiſt avoir cru que S. Daniel avoit eſté un temps conſiderable ſous la diſcipline de S. Symenon: [mais nous avons cru qu'il valoit mieux ſuivre ſa vie.] Thdr. L. 1. c. p. 514. b.

2. *ſive vivimus, ſive morimur, Domini ſumus.*

§ 8.9. monde : & il l'executa avec encore plus de joie, lorſque diverſes circonſtances luy eurent donné lieu de croire que c'eſtoit Saint &c. Symeon qui luy eſtoit apparu ſous la figure de ce vieillard.

§ 9. Il vint donc à Conſtantinople, [& ce fut apparemment en Note 3.
§ 11. 452, ſous le regne du pieux Empereur Marcien,] & lorſque
§ 9. Anatole eſtoit Eveſque de cette Egliſe. Il paſſa les ſept premiers jours dans [les logemens de l'egliſe celebre de] S. Michel, [qui eſtoit hors de la ville du coſté du Nord,] & s'en alla enſuite dans un temple d'idoles pour y combatre, à l'exemple de S. Antoine, Note 4. contre les demons qu'on diſoit habiter en ce lieu, & faire de grands maux aux environs. Il y entra armé du ſigne de la croix, & du chant des pſeaumes, & alla prier à genoux dans tous les coins
18. pour les en chaſſer. Ils luy firent durant trois nuits de grands bruits & de grandes menaces pour l'en chaſſer. Mais au lieu de leur ceder, il s'y enferma meſme, & en boucha toutes les portes, n'y laiſſant qu'une feneſtre par où il pouvoit recevoir de la nourriture & parler à ceux qui le venoient voir. &c.

§ 10.14. Les demons cederent enfin à celui qui ne leur cedoit pas, &
§ 12. ceſſerent d'infecter tout ce quartier. Ce ne fut neanmoins que pour peu de temps : ils recommencerent bien-toſt aprés leurs attaques, mais auſſi inutilement que la premiere fois. Et aprés l'avoir menacé de le jetter dans la mer, ils ne purent reſiſter à la menace qu'il leur fit luy meſme de la juſtice divine qui les doit un &c. jour precipiter au fond de l'abyſme.

[Ne pouvant donc le vaincre par eux meſmes, ils taſcherent
§ 11. de le vaincre par les autres.] Comme tout le monde accouroit pour voir ce miracle de la grace, & eſtre témoin de la victoire de Dieu ſur l'enfer ; quelques Eccleſiaſtiques s'imaginerent que la reputation de cet inconnu leur faiſoit tort, & que [le peu d'aumoſnes] qu'on luy faiſoit, diminuoit leurs revenus. Ils allerent faire diverſes plaintes contre luy à l'Eveſque Anatole, pour obtenir qu'il le fiſt chaſſer. Mais comme ils avouoient qu'ils le connoiſſoient encore fort peu, Anatole leur fit voir qu'ils eſtoient
§ 12. bien injuſtes de perſecuter un homme ſans le connoiſtre. Ils revinrent bien-toſt en criant que c'eſtoit un hypocrite, un homme &c. inſupportable. Anatole l'envoya querir, s'informa de ſa foy, de ſa conduite, du ſujet pour lequel il eſtoit venu là ; & en fut tellement ſatisfait, qu'il l'embraſſa, & le regarda toujours depuis comme un vray ſerviteur de Dieu. [Ce Prelat fut bien-toſt recompenſé de la ſageſſe avec laquelle il avoit âgi en cette rencontre.]

§ 13. Car eſtant tombé dangereuſement malade, il eut recours au

Saint, qui le vint voir & le guerit, & ne voulut point accepter de luy d'autre recompenſe, que le pardon de ceux qui l'avoient calomnié, & la liberté de vivre en la maniere que Dieu luy inſpireroit. Ainſi il s'en retourna à ſa retraite ordinaire, & en boucha l'entrée comme auparavant. Il y vécut durant prés de neuf ans § 14.
dans la penitence & dans la priere; & Dieu le rendit illuſtre par pluſieurs miracles qu'il luy fit faire.

en 460 ou 461. 'Au bout de ces neuf ans, 'il eut une viſion qui luy fit juger que § 13.
Dieu demandoit de luy qu'il imitaſt la vie de S. Symeon, qu'il avoit appellé à luy dans ce temps là meſme: il le confirma dans cette penſée par une rencontre remarquable. 'Car S. Symeon, ayant § 14.
1. ordonné à Serge ſon diſciple, de porter aprés ſa mort, 'ſa *coulle
* *cucullam.* à l'Empereur [Leon, qui avoit ſuccedé en 457 à Marcien,] ce Prince occupé à d'autres affaires, ne témoigna pas ſe mettre beaucoup en peine de ce preſent: De ſorte que Serge ſe reſolut de le remporter en Syrie. Mais eſtant allé au monaſtere des Acemetes [qui fleuriſſoit alors ſous la conduite de S. Marcel,] il y entendit parler ſi avantageuſement de Daniel, qu'il le vint voir, luy donna la coulle de S. Symeon, jugeant que c'eſtoit à luy que Dieu l'envoyoit, & non pas à l'Empereur, & il ſe reſolut de demeurer auprés de luy. 'Il eut peu aprés luy meſme une viſion, où on luy or- § 15.
donna de dire à Daniel de ſortir du temple, & d'entreprendre quelque choſe de plus grand.

'Daniel ne pouvant donc plus douter de la volonté de Dieu, Ibid.
pria Serge de luy trouver dans les montagnes voiſines, un lieu ſolitaire qui fuſt propre pour ſon deſſein. Une colombe marqua ce lieu à Serge: Un ami donna une colonne: On y fit un chapiteau; on la dreſſa, & tout eſtant preſt, Daniel fit ouvrir le temple durant la nuit, monta ſur la colonne, & y adreſſa à Dieu cette priere: JESUS CHRIST, mon Dieu, je vous rends gloire de
„ tous les biens dont vous m'avez comblé, & de la grace que vous
„ m'avez faite d'embraſſer ce genre de vie. Mais vous ſavez, Sei-
„ gneur, qu'en montant ſur cette colonne, je ne m'appuie que ſur
„ vous ſeul, & que je n'attens que de vous l'heureux ſuccés de
„ mon entrepriſe. Agréez donc mon deſſein: fortifiez-moy pour
„ fournir cette penible carriere: donnez-moy la grace de la ter-
„ miner ſaintement.

Note 5. 'Ce fut ſur la fin de l'été de l'an 460 ou 461, que S. Daniel com- § 16.
mença à vivre ſur une colonne. 'Elle eſtoit placée ſur une monta- § 25.
gne, 'dans le quartier appellé Anaple, ou Eſties, environ à une Thdr. L. 1. p. 554. b] Gyl. de Boſp. l. 2. c. 10. p 147. 148.

1. Il eſt à remarquer que cette coulle eſtoit une peau de mouton, dont S. Symeon ſe couvroit la teſte

lieüe & demie de Conſtantinople par mer,& à trois par terre du coſté du Nord. C'eſtoit là qu'eſtoit l'egliſe de S. Michel, qui luy avoit d'abord ſervi de retraite.

[On peut aiſément juger à quelles peines & à quels travaux s'engageoit Saint Daniel,en ſe conſacrant à Dieu pour paſſer le reſte de ſes jours à l'air ſur une colonne.]Auſſi nous verrons que les Empereurs & les Imperatrices, les Rois étrangers,& toutes ſortes de perſonnes venoient admirer ce rare exemple de patience & de courage. Il paroiſt qu'il eſtoit toujours debout, ce qui fit qu'en peu de temps,ſes piez & ſes jambes devinrent tout enflez,pleins d'ulceres & de plaies;& la plante de ſes piez s'ouvrit & ſe dechira en divers endroits: De ſorte que quand il vint à Conſtantinople pour défendre la foy contre Baſiliſque, il fallut qu'on le portaſt, parcequ'il ne pouvoit marcher,& qu'on rendiſt à ſa penitence le meſme honneur que la vanité faiſoit rendre à la fauſſe majeſté des Conſuls.

Sur.11.dec.p. 226.§31.33. §17. §48. §44.45. *ſolea à rendine diſciſſa.*

[Il eſt viſible qu'il ſe reduiſoit pour la nourriture aux choſes les plus viles, & les plus ſimples,]puiſqu'un calomniateur voulant dire qu'il n'eſtoit pas auſſi abſtinent qu'on le croyoit,l'accuſa de manger du poiſſon. Tite l'un de ſes diſciples, dont nous parlerons dans la ſuite, ne le voyant jamais manger, voulut s'en informer exactement, & ſavoir de quoy il ſe nourriſſoit.Ainſi un ſoir lorſqu'aprés les cantiques de Veſpres, les autres alloient ſe repoſer, il ſortit ſecrettement du dortoir,& s'alla cacher auprés de la colonne, pour voir ce qu'on apporteroit au Saint. Il fit la meſme choſe durant ſept jours,ſans jamais le voir manger.Enfin il luy avoua la peine où il eſtoit,& le pria de luy dire s'il mangeoit & s'il buvoit. Daniel l'aſſura qu'il le faiſoit, Et j'uſe, dit-il, des « alimens autant qu'il eſt neceſſaire pour la conſervation de mon « corps. Car nous ne vivons pas[& nous ne mangeons pas,] pour « avoir le plaiſir de manger; mais nous mangeons pour pouvoir « vivre. «

§35. §38.

[Dieu le rendit celebre par l'eſprit de prophetie qu'il luy donna, comme nous le verrons dans la ſuite, & par un grand nombre de miracles. Il ſembloit avoir un don particulier, pour chaſſer les demons des corps, & en meſme temps des ames qu'ils poſſedoient.]Il faiſoit ordinairement monter ſur ſa colonne ceux qui avoient recours à luy;& il leur impoſoit les mains; ce qu'il faiſoit aſſez indifféremment à l'égard de toutes ſortes de perſonnes. Il les faiſoit auſſi quelquefois frotter avec de l'huile des Saints,[c'eſt à dire l'huile des lampes qui bruloit devant leurs

§20. §19. §23.50.

reliques, par laquelle on voit que Dieu a ſouvent fait des miracles. Il faut ſans doute expliquer] de la meſme maniere l'huile de la ſainte Croix, dont S. Sabas ſe ſervoit pour le meſme uſage. 5. dec. p. 171. § 64.

Il entretenoit ceux qui le venoient voir, des choſes qui leur eſtoient veritablement utiles pour le ſalut de leur ame; de l'amour des pauvres & du prochain, de la charité, du jugement dernier, & des recompenſes de l'autre vie. [Quoiqu'il n'euſt jamais étudié l'eloquence,] ſa parole neanmoins penetroit les cœurs, & ne contribuoit pas moins que l'exemple de ſa vie, à gagner les ames à J. C. & à leur faire embraſſer la voie étroite. 11. dec. p. 227. § 36. § 34. Ibid.

Dieu luy donna pluſieurs diſciples, dont nous verrons que quelques uns ſe ſont rendu celebres par leur vertu. Ils demeuroient au pié de ſa colonne, où ils formoient une eſpece de monaſtere, ſans neanmoins avoir de maiſon, ni aucun edifice, le Saint ne voulant pas ſouffrir qu'ils en euſſent, comme ceux de Saint Symeon Stylite n'en avoient point eu. Enfin neanmoins l'Empereur Leon, malgré toute ſa reſiſtance fit faire quelques maiſons tant pour eux, que pour les hoſtes qui venoient viſiter le Saint. § 22. § 34. en 467 ou 468.

Quelque ſevere qu'il fuſt à luy meſme, il eſtoit plein de compaſſion & de tendreſſe pour les maux des autres. Sa vertu auſſi ne l'enfloit point de vanité: & quelque eſtime que les autres fiſſent de luy, il demeuroit toujours, je ne dis pas dans la moderation, mais dans un eſprit de contrition, & dans une humilité profonde: De ſorte que le plus grand de tous ſes miracles, eſtoit de ce qu'un homme qui faiſoit tant de miracles, ne croyoit point avoir rien qui l'elevaſt audeſſus des autres hommes. Il eſtoit tres reſervé à juger des autres, & à ſe méler des difficultez qui regardent la doctrine de l'Egliſe; Quelquefois lorſque des perſonnes venoient l'importuner par les plaintes qu'ils luy faiſoient contre des Eveſques; il leur répondoit: Si vous vous plaignez que ces perſonnes n'enſeignent pas une veritable doctrine; cherchez ce que les Apoſtres & les Peres ont enſeigné, & contentez-vous de cela: Que ſi vous trouvez à redire à leur conduite, laiſſons cela au jugement de Dieu, & de ceux à qui il a commis le ſoin des affaires de l'Egliſe. [Il arreſtoit ainſi par ſon humilité l'inquietude & le faux zele d'un grand nombre de perſonnes qui jugent ſouvent avec precipitation & avec temerité, des actions des autres, & qui ſouvent condannent tout ce qu'ils ne comprennent pas. Mais dans les maux veritables & importans, il ne manquoit ni de lumiere pour connoiſtre la verité, ni de zele § 18. § 52.

pour la defendre. C'eſt ce qui parut admirablement du temps
§41.48. de Baſiliſque,] 'lorſqu'il quitta le repos de ſa colonne, 'pour venir en 476. V.
défendre la foy, qu'il menaça ce Prince de tous les foudres de la Acace de C.
colere de Dieu, qu'il le traita de nouveau Diocletien, & qu'il §7,8.
luy écrivit en des termes ſi forts, que perſonne n'oſa ſe charger
de luy en faire le raport.

[Comme la tentation de la vanité eſtoit l'ennemi qu'il avoit
le plus à craindre dans une vie ſi extraordinaire, Dieu luy fournit
d'abord quelques occaſions de s'humilier. Car il paroiſt que S.
p.223.§16.24. Gennade qui avoit ſuccedé à Anatoleen 458,] 'luy fut peu favo-
rable durant pluſieurs années, ſoit qu'il ſe fuſt laiſſé aller à quel-
ques mauvais raports qu'on luy en avoit faits, [ſoit qu'il craignift
l'illuſion du demon, & les ſuites faſcheuſes, qu'on a toujours
quelque ſujet de craindre dans les choſes nouvelles & ſingulie-
res.]

§16.17. 'Il arriva outre cela que la colonne du Saint eſtoit placée ſur les
"terres d'un nommé Gelaſe, mais ſi loin des terres en culture, agro.
qu'elle ne luy pouvoit cauſer aucune incommodité. Cependant
comme on l'avoit dreſſée ſans luy en demander la permiſſion, il
en vint faire de grandes plaintes à l'Empereur Leon, & à Genna-
de. Leon ne s'en mit pas fort en peine: mais Gennade dit qu'il
falloit faire deſcendre le Saint, & le punir. Sur cela Gelaſe cou-
rut en colere pour le faire deſcendre: Mais une tempeſte qui
ſurvint comme pour s'oppoſer à luy de la part de Dieu, & le con-
ſeil de diverſes perſonnes qui furent touchées de cet accident,
l'ayant adouci, il voulut ſeulement, comme pour ſauver ſon
honneur, que le Saint deſcendiſt, luy promettant de le laiſſer re-
monter auſſi-toſt aprés. Il fit meſme plus: Car dés qu'il vit que le
Saint eſtoit deſcendu cinq ou ſix echelons, il le pria de remon-
ter; & depuis cela il luy fit dreſſer une autre colonne plus forte,
§22. & plus haute que la premiere, ſur 'laquelle le Saint monta vers
l'an 463.

§18. 'Peu de temps aprés il guerit un jeune homme poſſedé du de-
mon, & fut en meſme temps le medecin de ſon corps & de ſon
ame. Car quoiqu'il fuſt fils unique, neanmoins ſon pere pour
reconnoiſtre cette grace, le conſacra à Dieu, luy fit recevoir l'ha-
§19. bit monaſtique, & le mit ſous la diſcipline du Saint. 'Il chaſſa de
meſme les demons qui poſſedoient la fille & la femme 'de Cyrus, V. Theodo-
qui avoit eſté ſi celebre ſous Theodoſe le jeune, & par ſon cre- ſe II. §18.
dit & par ſa diſgrace. Comme Cyrus excelloit dans les belles let-
tres, il fit une epigramme à la loüange du Saint, & la fit graver
ſur ſa colonne.

V. Leon § 6. Ses prieres obtinrent un fils à l'Empereur Leon : mais il ne § 21.
vécut pas, Dieu ayant mieux aimé le faire regner dans le ciel
que ſur la terre. Leon témoigna toujours beaucoup de reſpect
& d'affection pour le Saint. L'Imperatrice Eudoxie, veuve de § 22.
Valentinien III, ne luy en témoigna pas moins, depuis qu'elle
Ibid § 8. fut venüe demeurer à Conſtantinople en l'an 462. Elle le pria
meſme de vouloir venir demeurer ſur ſes terres, où elle luy pro-
mettoit toutes ſortes de commoditez. Mais le Saint ne voulut
point quitter le lieu que Dieu luy avoit marqué. Il paſſa ſeule-
ment alors de ſa premiere colonne, à celle que Gelaſe luy avoit
fait faire, où il fit paroiſtre encore plus de vertu que ſur la pre-
miere.

Auſſi il y fut eprouvé par de nouvelles tentations. Une miſera- § 22. 23.
ble nommée Baſienne, gagnée par quelques heretiques, fit ſem-
blant d'eſtre malade, pour pouvoir rendre ou le Saint meſme,
ou quelqu'un de ſes diſciples, le compagnon de ſes crimes. Elle
voulut avoir au moins la ſatisfaction de faire croire qu'elle avoit
fait ce qu'elle n'avoit pu faire. Mais l'auteur d'un ſi deteſtable
conſeil en fut luy meſme le vengeur, & entra viſiblement dans
le corps de celle dont il poſſedoit dés auparavant le cœur & la
langue ; & l'eſprit de menſonge la contraignit, par l'ordre de
Dieu, d'avouer la verité. Il fallut recourir à celui que l'on avoit
voulu diffamer, qui n'ayant pas moins de charité que de pureté,
obtint de Dieu pour elle, qu'il chaſſaſt le demon de ſon corps &
V. Leon § de ſon ame. Nous raportons ailleurs comment le Saint predit § 24. 27.
11. le grand embraſement qui arriva à Conſtantinople le 2 ſeptem-
bre de l'an 465,

en 465. Ce fut en ce temps là meſme* que le Patriarche S. Gennade, § 24.
* V. S. Gennade. preſſé par l'Empereur, le vint viſiter pour l'ordonner Preſtre. Le
Saint témoigna en termes obſcurs qu'il liſoit dans ſon cœur, que
ce n'eſtoit pas de luy meſme qu'il venoit ; & ne voulut jamais § 25.
permettre qu'il montaſt ſur ſa colonne, ne pouvant ſe reſoudre
à accepter une dignité dont il ſe croyoit indigne. Aprés que le
Patriarche eut attendu long-temps pour monter ; enfin, il dit à
ſon Archidiacre de faire ce que l'Egliſe pratiquoit dans les or-
dinations. Il fit luy meſme les prieres ordinaires, declara qu'il
ordonnoit Daniel Preſtre de la ſainte Egliſe, & tout le peuple
cria, ſelon la coutume : Il en eſt digne. Daniel n'oſa reſiſter da-
vantage, depeur de reſiſter à l'ordre de Dieu ; il fit apporter une
échelle. Ainſi le Patriarche monta, le rendit participant du ſaint
Sacrifice, [qu'il put bien offrir alors,] luy donna, & receut de luy

la communion : & Daniel pria pour le peuple, & fit les autres choſes que les Preſtres ont accoutumé de faire. [Il y a bien de l'apparence que quand S. Gennade fut monté ſur la colonne, il fit ce qu'il n'avoit pu faire d'en bas, qui eſtoit d'impoſer les mains
Nyſ.v.Gr.T.t. 3.p.544.545. à Daniel;]comme nous liſons dans l'hiſtoire, que S. Gregoire Thaumaturge fut auſſi declaré Eveſque en ſon abſence; & qu'en-
Sur.11.dec.p. 230.§ 54. ſuite on fit les ceremonies ordinaires de ſon ordination. 'Saint Daniel exerça depuis les fonctions du ſacerdoce, & celebra les ſaints Myſteres ſur ſa colonne, il les diſtribuoit auſſi aux autres.

§ 26. 'Ce fut un peu aprés ſon ordination que l'Empereur Leon vint luy meſme le viſiter, & ſe proſterner à ſes piez; reconnoiſſant que le comble des dignitez eſt au deſſous du merite de la vertu.

§ 21.26. 'Il luy fit faire une troiſieme colonne, compoſée de deux grandes, & d'une plus baſſe au milieu, 'où le Saint pouvoit ſe retirer

§ 28. § 26. dans les orages. 'Car les deux grandes eſtant plus elevées que celles dont le Saint s'eſtoit ſervi juſqu'alors, elles l'expoſoient auſſi

§ 28. davantage à toutes les injures de l'air. 'Elles penſerent en effet

§ 29.30. eſtre "abatuës l'hiver ſuivant, par la violence des vents. 'L'Empe- en 466.
reur le vint voir ſur cela, & eſtant tombé de cheval en s'en retournant, ſon ecuyer nommé Jourdain, eut recours au Saint, pour eviter la colere de ce Prince cruel & implacable, & par ſon moyen obtint ſa grace, "en abjurant l'hereſie Arienne qu'il pro- &c.

§ 31.33. feſſoit. 'Leon amena peu aprés "Gobaze Roy de Colchide * voir V. Leon § 13. * &c.
le Saint.

Ugh.t.6.p.n57. b. 'Daniel ſe ſervit de ces viſites que luy rendoit Leon, pour luy donner diverſes inſtructions tres utiles, & ſurtout pour l'exhorter à pardonner avec facilité, & à combatre la dureté & l'inhumanité [qui luy eſtoit naturelle, "comme les hiſtoriens l'ont remar- V. Leon § 2.
Sur.11.dec.p. 226.§ 31.33. qué.]L'hiver ſuivant, "Daniel demeura au moins deux nuits & en 467.
un jour tout couvert de glace & de neige: ce qui le contraignit de ſouffrir que l'Empereur fiſt faire un toit ſur ſa colonne. Il recompenſa ce Prince, 'en l'aſſurant que "Genſeric Roy des Van- Ibid.
dales ne feroit point les maux "que l'on apprehendoit alors de V. S. Leon
§ 34. luy. Il obtint peu aprés de Leon, 'qu'il fiſt apporter d'Antioche § 16.
"quelques reliques de Saint Symeon Stylite, qui furent miſes en V. Saint
une chapelle de ce Saint que l'on baſtit auprés de la colonne de Symeon § 2
§ 39.50. Daniel: 'Et il renvoyoit quelquefois à cette chapelle ceux qui † &c.
avoient recours à luy, afin qu'on attribuaſt à ce Saint l'honneur de leur gueriſon.

§ 36-39. [Il faut apparemment placer entre les années 467 & 475,]ce que ſa vie raporte de la converſion du Comte Edran, dont nous parlerons

parlerons dans la ſuite, & de la gueriſon corporelle & ſpirituelle de quelques heretiques, qui avoient accuſé le Saint de n'eſtre pas auſſi ſobre qu'on le croyoit. Ces perſonnes pour luy témoigner leur reconnoiſſance, 1. firent graver ſon image ſur de l'argent, & eux à ſes piez, & mirent cette image dans l'egliſe de Saint Michel.

V. Leon § 28. [L'an 469,] 'Saint Daniel predit à Zenon "que Dieu le conſerveroit dans une expedition, [où il avoit plus à craindre les ennemis domeſtiques, que les étrangers.] Zenon eſtoit alors gendre de l'Empereur Leon: Il devint depuis Empereur luy meſme; § 40.

V. Zenon § 6. [en l'an 474,] & eſtant venu "conſulter le Saint ſur le ſoulevement que Baſiliſque formoit contre luy [en 455,] il luy predit qu'il perdroit l'Empire pour quelque temps; mais que Dieu l'y rétabliroit enſuite

[Ce fut particulierement ce ſoulevement de Baſiliſque, qui fit admirer la ſageſſe de la providence, dans l'autorité qu'une vie ſi extraordinaire & tant de miracles avoient acquiſe à S. Daniel ſur l'eſprit des peuples.] Car Baſiliſque s'eſtant declaré pour l'here- § 40-42 [Thdr. L. p. 556. c. d] Thphn. p. 104. d.

en 476. ſie Eutychienne, les Catholiques eurent recours à S. Daniel, "qui deſcendit alors de ſa colonne par l'ordre de Dieu, confondit les heretiques par ſes paroles & par ſes miracles, & reduiſit Baſiliſque meſme à ſe venir jetter à ſes piez, & à caſſer tout ce qu'il avoit fait contre l'Egliſe. [Nous ne touchons ceci qu'en un mot,

V. Acace de C. § 7, 8. parceque nous l'avons raporté plus amplement "en un autre endroit.] 'Daniel remonta enſuite ſur ſa colonne, où Zenon le vint Sur. 11. dec. p.

en 477. voir avec l'Imperatrice Ariadne ſa femme, "dés qu'il eut recouvré l'Empire. 229. § 48. 49.

[Le Saint vécut encore environ 18 ans depuis cela;] '& rendit § 49-51. cette derniere partie de ſa vie illuſtre par divers miracles, entre leſquels 'on peut remarquer ceux qui ſe faiſoient, en mettant § 50. quelqu'une de ſes lettres ſur les malades.

V. Acace § ["Il arriva l'an 484, un fort grand trouble dans l'Egliſe, au ſujet d'Acace de Conſtantinople, que le Pape Felix III. avoit depoſé: Et ce trouble ſepara durant prés de 40 ans l'Egliſe de Conſtantinople, & toutes les autres de l'Orient, de la communion de celle de Rome. Il y eut neanmoins quelques monaſteres dans Conſtantinople, qui ſe ſeparant d'Acace & de ſes ſucceſſeurs, demeurerent unis aux Papes. La vie de Saint Daniel ne dit point quelle part il prit à cette diviſion. Il y a neanmoins bien de l'apparence qu'il ne ſe ſepara point des Eveſques, & du corps de

1. *ex argento figuram effinxerunt*: [ce qui peut auſſi marquer une medaille ou une ſtatuë.]

§ 52. 954. 55. l'Egliſe de Conſtantinople,] puiſqu'outre qu'il ne ſouffroit pas aiſément qu'on luy fiſt des plaintes des Prelats ; Eupheme de Conſtantinople vint l'aſſiſter à la mort, & mit ſon corps dans le tombeau.

§ 53. Il predit ſa mort comme il avoit predit tant d'autres choſes : Et lorſqu'elle fut proche, il fit écrire une petite exhortation pour ſes diſciples, qui fut comme le teſtament qu'il leur laiſſa : Voici ce qu'elle portoit : Mes enfans & mes freres (car vous eſtes l'un « & l'autre ; mes enfans, parceque je ſuis voſtre pere ſpirituel, & « mes freres, parceque Dieu eſt noſtre pere commun à tous,) je « m'en vas à ce pere commun. Je vous aime trop pour vous laiſſer « orfelins & dans la douleur d'avoir perdu voſtre pere, Je laiſſe à « avoir ſoin de vous à ce Pere [celeſte] qui m'a crée comme vous « tous. Luy qui a fait toutes choſes avec ſageſſe & avec raiſon, qui « a auſſi abaiſſé les cieux, qui eſt deſcendu ſur la terre, qui eſt « mort, & qui eſt reſſuſcité pour nous, luy meſme demeurera avec « vous. Comme [ſouverainement] ſage, il vous preſervera du mé- « chant. Comme le maiſtre [abſolu de toutes choſes,] il vous con- « ſervera ſelon ſa volonté. Comme pere, il vous redreſſera avec « bonté, ſi vous venez à vous egarer, & il vous tendra les bras de « ſa miſericorde pour vous ramener à luy. Par une ſuite de la bon- « té avec laquelle il s'eſt livré luy meſme à la mort pour nous ; il « conſervera la paix & l'union entre vous, & fera que vous ne « ſoyez tous qu'un devant ſon pere. Embraſſez l'humilité, prati- « quez l'obeïſſance, exercez l'hoſpitalité, gardez les jeûnes, ob- « ſervez les veilles, aimez la pauvreté, & ſurtout conſervez la « charité, qui eſt le premier & le plus grand commandement. « Tenez-vous fermement attachez à ce qui regarde la pieté. Evi- « tez la zizanie des heretiques. Ne vous ſeparez jamais de l'Egliſe « voſtre mere. Si vous faites toutes ces choſes, voſtre vertu ſera « parfaite. «

§ 54. Trois jours avant ſa mort il offrit le ſacrifice ſur la minuit, & on pretend qu'il vit alors les Saints & les Anges qui venoient le recevoir, & qu'un poſſedé diſoit qu'il les voyoit, & qu'il ſeroit délivré à l'heure que mourroit le Saint : ce qui ariva effectivement. Il ordonna qu'une dame de pieté nommée Rhaïs, à qui il avoit autrefois obtenu un fils, auroit ſeule le droit de regler ce qui regardoit ſa ſepulture. Il alla ainſi ſe repoſer en paix, l'onzieme decembre ſans doute auquel l'Egliſe greque & la latine en font la feſte ; vers l'an 494,] lorſque l'Egliſe de Conſtantinople eſtoit gouvernée par Eupheme [ce genereux défenſeur des dog-

mes Apoſtoliques, & l'Empire d'Orient par Anaſtaſe.]

'Son nom & ſa ſainteté ont eſté connus par Theodore le Lecteur, [qui écrivoit fort peu aprés, & enſuite par Theophane & par d'autres hiſtoriens grecs.] 'Victor de Tunes met un Daniel entre les plus illuſtres ſolitaires, qui floriſſoient vers l'an 490. Thdr.L.p.554. b]556.c.d. Vict.T.

V. Hormiſda. 'Entre les Abbez de Conſtantinople qui demanderent l'an 518, le rétabliſſement de la foy Catholique, on nomme Babylas Preſtre & Abbé du monaſtere de la colonne de S. Daniel. 'Ce meſme Babylas parut encore dans le Concile de Conſtantinople en 536, '& il y prend la qualité d'Abbé du monaſtere de S. Daniel Stylite, de Saint Jean dans le petit fond, & de Saint André prés de la colonne. Conc.t.5.p.173 c. p.8.e. p.33.d.

Entre les diſciples de S. Daniel, ſa vie loue particulierement la vertu de Tite & d'Anatole. 'Tite, qui dans le monde ſe nommoit Edrane, "eſtoit un ſeigneur barbare, toujours nourri dans la guerre & dans le carnage, & qui commandoit quelques troupes de ſa nation. Il eſtoit fort brave: c'eſt pourquoi l'Empereur Leon l'avoit attiré à ſon ſervice, & luy avoit donné la charge 'de grand Ecuyer. 'Comme Leon envoyoit toutes les perſonnes de qualité voir Saint Daniel, & recevoir ſa benediction, il y envoya auſſi Edrâne: Et ce barbare fut ſi touché des inſtructions que le Saint luy donna, & de l'exemple de ſa vie, qu'il reſolut à l'heure meſme 'de quitter tout & d'embraſſer l'état monaſtique. Il fit aſſembler tous ceux qui eſtoient à luy, leur repreſenta la vanité de toutes les choſes de la terre, '& combien il eſtoit indigne de voir des hommes repandre le ſang des hommes; Que pour luy il eſtoit reſolu de ne plus ſervir que J.C, & de ne plus travailler que pour le ſalut de ſon ame; qu'il les exhortoit tous à le ſuivre, & que ceux qui ne le voudroient pas, pouvoient ſe retirer où il leur plairoit. 'Ce diſcours animé du feu du S. Eſprit, & de l'eloquence de la grace, toucha deux barbares, qui n'avoient jamais entendu parler de J.C. Les autres ſe contenterent de l'argent qu'il leur donna, & ſe retirerent. Ainſi Edrane libre de tout, receut l'habit monaſtique des mains de Daniel, avec les deux barbares qui l'avoient ſuivi, & changea ſon ancien nom en celui de Tite. L'Empereur fut faſché de ſa reſolution, & luy en fit faire des reproches; mais rien ne le put ebranler. 'Il eſtima meſme enfin ce qu'il avoit condamné d'abord; & quand il viſitoit S. Daniel, il alloit auſſi voir Tite, & recevoit avec joie les inſtructions qu'il luy donnoit. Tite marcha toujours avec courage "juſqu'au bout de ſa courſe, '& ſe ſignala ſurtout par l'exactitude qu'il avoit à ne

Sur.11.dec.p. 227.§36. "p.4.

Note 6.

comes equorum, ou plutoſt, *comes ſtabuli*.

§33.

§36.

vers 470.

§37.

§38.

§39.

Note 7.

§38.39.

prendre de nourriture & de ſommeil, qu'autant qu'il en falloit pour ne pas mourir. Il ne ſe couchoit pas meſme pour cela, mais &c. ſe tenoit ſuſpendu en l'air avec des cordes.

§ 39. Anatole eſtoit l'un de ceux qui l'ayant ſervi dans le monde, l'imita dans ſa converſion, & dans ſa ferveur. Mais ſa vertu eclata particulierement aprés la mort de Tite. Elle ſe repandit meſme juſque ſur les autres, particulierement ſur douze perſonnes, qui ſe rendirent ſes diſciples, & taſcherent d'egaler ſon ardeur pour ſa vertu. On luy baſtit enfin un monaſtere & une egliſe, & il devint fort celebre pour ſa pieté. Il y avoit à Conſtantinople en 518, un Anatole abbé du monaſtere d'Aſtere, & un autre du monaſtere de Philippe.

Conc.t.5.p. 173.b. a p.176.e.

S. PATRICE, APOSTRE D'IRLANDE.

ARTICLE PREMIER.

Etat de l'Irlande avant Saint Patrice.

[PUISQUE nous voulons faire ici l'hiſtoire du ſaint Apoſtre de l'Irlande, il faut dire quelque choſe de cette iſle. Chacun ſçait qu'elle eſt à l'occident de l'Angleterre, & eſt ainſi de ce coſté là comme l'extremité du monde.] Quelques uns, mais peu en ont fait une ſeconde iſle Britannique. Il eſt certain qu'elle eſtoit connuë pluſieurs ſiecles avant J. C, ſous le nom d'Hibernie, [qu'elle garde encore avec celui d'Irlande: & nous nous ſervons indifferemment de l'un & de l'autre.] Au lieu du nom d'Hirbenie, quelques anciens l'ont appellée Iernie, [ce qui n'eſtoit apparemment qu'une prononcia-

Uſſ.r.Br.p.724. p.723.724.

tion differente. Mais cette prononciation a ſans doute produit,] 'le nom d'Ire commun parmi les Anglois, d'où eſt venu celui p.734. d'Ire-land ou Irelande; c'eſt à dire terres des Ires, qui eſt aujourd'hui le nom le plus ordinaire parmi nous.

'On luy a encore donné le nom de Scotie, d'où eſt venu celui p.724-737. d'Ecoſſe; & le nom de Scots aux habitans, qui eſtant enſuite paſſez dans le nord de l'Angleterre, y ont formé le royaume d'Ecoſſe. On remarque que le nom de Scots, pour ſignifier les Hibernois, 'qui a commencé à eſtre connu dans le IV. ſiecle, [a] a p.728. duré preſque juſqu'à noſtre temps, pour ſignifier les Hibernois. [a] p.737. 'Il faut neanmoins remarquer que S. Patrice meſme ſemble diſ- Boll.17.mars, tinguer le Scots des Hibernois, & parler des premiers, comme p.536.f. relevez audeſſus des autres: [de ſorte que ce nom pouvoit peut-eſtre bien marquer originairement parmi eux, ceux qui faiſoient une profeſſion particuliere des armes, comme noſtre nobleſſe, ou qui eſtoient de quelque autre maniere plus conſiderez que le ſimple peuple, quoiqu'on l'étendiſt auſſi à toute la nation.] Il pa- p.139.e.f. roiſt en effet que le nom d'Hibernois eſtoit alors fort mepriſé parmi les nations voiſines. 'Bollandus croit que c'eſtoient les pre- 1.feb.p.103.e.f. miers habitans de l'iſle, venus de la grande Bretagne, & que les Scots eſtoient une autre nation plus belliqueuſe venüe d'ailleurs. Il ne dit point d'où, & ne cite rien. [Uſſerius n'en a aſſurément rien trouvé non plus, puiſqu'il ne dit jamais que les Scots fuſſent étrangers dans l'Hibernie.]

'On voit par l'hiſtoire de S. Malachie, que ce pays eſtoit divi- 17.mars,p.536 ſé en pluſieurs petits Etats, qui avoient chacun leur Prince & f.537.d. leur Roy. [Nous ſeulement ils n'eſtoient pas aſſujettis aux Romains,] 'mais ils faiſoient meſme des deſcentes & des pillages p.533.f. dans la grande Bretagne, & en emmenoient un grand nombre V. les Bretons. de captifs, [ſans parler des courſes que 'les Scots y faiſoient, & qui ſont ſouvent marquées dans l'hiſtoire depuis l'an 360.]

'Euſebe en parlant de la predication des Apoſtres repanduë Euſ.dem.l.3.p. par toute la terre, dit que quelques uns d'eux paſſerent l'Oce- 112.d. an, & allerent precher dans les iſles Britanniques, 'où Saint Uſſ.p.787.788. Chryſoſtome ſuppoſe ſouvent que la foy eſtoit établie à la fin du IV. ſiecle. [Mais cela ſe peut aiſément reduire à ce que les Romains tenoient dans la grande Bretagne, 'auſſi-bien que] ce que p.799. S. Auguſtin dit de la converſion des iſles occidentales. [Il eſt certain qu'on n'a aucune connoiſſance aſſurée que la foy ait eſté receuë dans l'Hibernie avant le V. ſiecle.] Quelques modernes confondant l'Iberie avec l'Hibernie, raportent à celle-ci ce que

Rufin dit de la converſion de l'autre ſous Conſtantin.

p.781.785.788-794. 'Les Irlandois font des hiſtoires de divers Saints de leur pays, dont pluſieurs meſme eſtoient Eveſques, qu'ils pretendent y avoir preſché la foy, & y avoir converti diverſes perſonnes long-temps avant S. Patrice, & dés le milieu du IV. ſiecle. Uſſerius raporte quelques fragmens des vies de ces Saints, [où il ſeroit aiſé de remarquer diverſes choſes tres peu probables. Nous jugerions encore mieux de ces vies, ſi nous les avions entieres. Mais Boll.p.581.c]5. mars,p.390. il nous ſuffit que]Bollandus qui paroiſt les avoir vuës, ſoûtient qu'il n'y en a aucune faite avant le XII. ſiecle, & que la pluſpart 17.mars,p.582. e.f. ſont d'auteurs tres fabuleux. 'Il en raporte quelques endroits qui le prouvent parfaitement. [a] Il dit que generalement on n'a preſque aucune vie des Saints d'Irlande, qu'on puiſſe croire ancienne de plus de ſix cents ans. 'Il ne ſe faut pas fier davantage à leurs Annales. a d.

p.582.e.

p.581.a.b. 'Il peut y avoir eu quelques Chrétiens dans l'Hibernie[dés le commencement du V. ſiecle, & encore pluſtoſt ſi l'on veut.]

Proſ.chr. 'Mais S. Proſper nous aſſure que S. Pallade fut ordonné "le premier Eveſque d'Irlande en l'an 431. [Et c'eſt auſſi le premier que nous trouvions dans des monumens aſſurez avoir preſché la foy "dans cette iſle.] S. Proſper dit que le Pape Celeſtin, [qui ordonna ce Saint,] rendit [par luy] l'isle chrétienne. [b] Mais quoiqu'il ait pu y preſcher en divers endroits, y inſtruire & y confirmer diverſes perſonnes dans la foy, & y ordonner des Clercs, (car il paroiſt que tout cela s'eſtoit déja fait avant que S. Patrice y preſchaſt,) c'eſt neanmoins encore un proverbe dans le pays, Que Dieu n'a pas donné la converſion de l'Hibernie à Pallade, mais à Patrice.

NOTE 1.

in Col.c.41.p. 410. [b] Boll.17.mars, p.537.d. V. Saint Celeſtin.

p.545.e.f.

[Quelque fruit qu'y ait fait S. Pallade à l'égard de quelques particuliers,] 'les Hibernois [en general] n'avoient encore jamais eu avant S Patrice la connoiſſance de Dieu, & ils avoient toujours adoré leurs idoles [dont on n'a point de connoiſſance particuliere.] Il ſemble ſeulement qu'ils adoroient le ſoleil. [Auſſi c'eſt Saint Patrice que cette iſle a toujours regardé comme ſon Apoſtre, parcequ'il y a eſté envoyé, comme nous verrons, par un ordre tout particulier de Dieu, & avec une abondante plenitude de l'eſprit Apoſtolique,] qui y a operé la converſion entiere, ou preſque entiere des peuples, & y a établi un tel eſprit de pieté, que l'Hibernie s'eſt depuis appellée, dit-on, l'iſle des Saints. [Il eſt certain qu'il n'y a point en ce temps-ci de nation, qui eſtant aſſujettie à des Princes heretiques, ait ſoûtenu la foy avec autant de courage que celle là.]

p.536.a.

p.538.a.

p.536.f. p.537.b.

ARTICLE II.

D'où l'on tire ſa vie: Il eſt emmené captif en Irlande, & eſt deliuré.

[LEs Hibernois qui ont encore aujourd'hui, avec tant de ſujet, une veneration toute particuliere pour S. Patrice,
Note 2. n'ont pas manqué d'en faire un grand nombre d'hiſtoires, & plus, comme je croy, qu'on n'en a jamais fait d'aucun Saint. On pretend qu'il y en a eu quatre originales, écrites par ſes diſciples meſmes, mais qui ſont perduës. Et il nous reſte encore aujourd'hui un fort grand nombre de faits bien circonſtanciez qu'on dit de luy. Nous croyons aiſément qu'il y en a pluſieurs de veritables. Mais il y en a auſſi pluſieurs qui ſont viſiblement faux. Ainſi n'y voyant rien de certain, nous aimons mieux nous contenter pour ſon hiſtoire, d'un écrit qu'on appelle ſa confeſſion, qu'on croit eſtre de luy meſme, & qui veritablement en eſt digne. Nous n'y trouverons pas un ſi grand nombre de faits: mais je croy qu'il y en aura aſſez pour ſoûtenir l'extreme veneration que l'Egliſe d'Irlande a pour luy, & mieux peut-eſtre que cette grande foule de miracles aſſez peu probables, pour ne dire rien de plus, qu'on lit dans ſes vies.

Il n'y en a preſque aucun dans ſa confeſſion. Il y a au contraire un aſſez grand nombre de viſions:] & le Saint meſme y dit Boll. 17. mars, p. 536. c.
que Dieu luy faiſoit tres ſouvent connoiſtre ce qu'il avoit à faire [d'une maniere extraordinaire. Mais qui s'étonnera que dans une entrepriſe toute Apoſtolique, & où il falloit vaincre toute l'oppoſition des hommes, & amis & ennemis, Dieu ait conduit, comme les Prophetes & les Apoſtres, un Saint qui paroiſt leur avoir eſté plus ſemblable, qu'aux Saints qui ſont venus aprés eux; Neanmoins entre ceux-ci meſmes il a conduit S. Cyprien par la meſme voie: & nous oſons eſperer que dans les viſions que S. Patrice dit avoir euës, on ne trouvera rien qui ne ſoit grave, ſaint, & digne de Dieu.

Note 3. "Autant qu'on en peut juger par le temps qu'il fut ordonné Eveſque, il doit eſtre né entre les années 395 & 415.] Il paroiſt p. 533. § 5.
qu'il naquit & fut elevé à la campagne. Il appelle luy meſme le § 1.
village où il eſtoit né Bonaven Taberniæ. On croit que c'eſt ce p. 517. 518. Uſſ. p. 819. 820.
qu'on appelle aujourd'hui Kil-Patric ſur l'embouchure de la riviere de Cluyd, entres les villes d'Al-Cluith, ou Dombriton, & de Glaſquo. Ce pays eſtoit encore alors ſoumis aux Romains;

& il eſt aujourd'hui de l'Ecoſſe : ce qui fait que les uns font S.
Boll.p.537.a] Patrice Ecoſſois, les autres Breton. 'Pour luy il ſe declare tou-
538.
a Boll.p.539.c. jours Creton & Romain. 'Il eſtoit d'une bonne famille. Son pere *ingenuus*.
eſtoit Decurion [& bourgeois de quelque ville voiſine qui appartenoit aux Romains, ou au moins qui ſuivoit encore leur police.
"Car depuis l'an 409, les Bretons n'obeïſſoient plus aux Ro- V. les Bre-
p.533.§1. mains.] Son pere [quoique Decurion] eſtoit neanmoins auſſi Dia- tons.
cre. Il ſe nommoit Calpurne, & eſtoit fils d'un Preſtre nommé
Uſſ.p.819.812. Potite. On donne à la mere du Saint le nom de Conceſſe, & on
veut qu'elle fuſt ſœur ou niece de S. Martin; [mais le Saint ne le
dit pas.]

Boll.§11-13. 'Il avoit 15 ans au plus lorſqu'il luy arriva quelque accident;
qui aſſurément n'eſtoit pas fort criminel. Il le confeſſa depuis
avant que d'eſtre Diacre à un de ſes plus intimes amis, à cauſe de
la peine qu'il en ſentoit dans ſa conſcience, & on voulut s'en ſer-
§1.12. vir 30 ans aprés pour l'exclure de l'epiſcopat. 'Il dit qu'à l'âge de
p.534.d.e. 16 ans, il ignoroit encore 'le vray Dieu, 'non qu'il ne fuſt Chré- 1,
tien, comme cela paroiſt aſſez par la ſuite, mais parcequ'il n'a-
voit pas encore cette foy auſſi animée de la charité qu'il l'euſt dû
p.533.§1. avoir, '& qu'il n'eſtoit pas encore "converti à Dieu de tout ſon &c.
cœur, ce qui faiſoit qu'il ne ſavoit pas diſtinguer le bien & le
mal; en quoy il reconnoiſt [avec autant de verité que d'humili-
té] combien il eſtoit coupable.

§1. 'A cet âge il fut emmené captif en Hibernie avec "beaucoup *ser millia.*
d'autres, que Dieu pour leurs pechez, & parcequ'ils n'avoient
p.539.§5. pas ecouté ſes miniſtres, livra aux barbares de cette iſle, 'qui "tue- *devaſtavit.*
p.533.§1. rent ou enleverent auſſi divers eſclaves de ſon pere. 'Il fut pris
§6.12. en une terre de ſon pere auprés de Bonaven. Il fut reduit dans
l'Hibernie à garder "des beſtes dans les montagnes & dans les *pecora.*
§10. bois, dans la faim, dans la nudité, ('c'eſtoit apparemment vers
la coſte occidentale de l'iſle,) parmi les neiges, les pluies, & les
§12.15. glaces. 'Mais dans ces humiliations & ces peines, Dieu eu pitié
de ſon ame, luy ouvrit l'eſprit & le cœur, luy fit connoiſtre ſes
§6. fautes, & luy fit la grace de retourner à luy de tout ſon cœur. 'Il
§13.14. eut recours à la priere & au jeûne, '& ayant ainſi cherché Dieu de
toute ſa force, il le trouva [ſelon la promeſſe qu'il nous en a fai-
te,] ſon eſprit demeura en luy, & le conſerva contre toutes les
§6. iniquitez. 'La foy, la crainte & l'amour de Dieu "ſe fortifierent &c.
§19. enſuite de plus en plus dans ſon cœur, '& s'y augmenterent tou-
§6. jours depuis qu'il l'eut une fois connu. 'Au milieu de ſa captivité

Boll.p.534 n.b. 1, 'ſur quoi Bollandus dit *licet culpa expers*.

il

il prioit ſouvent durant le jour, & preſque autant durant la nuit, ſans avoir la moindre penſée que Dieu le preparaſt à convertir ceux meſme dont il eſtoit alors l'eſclave, quoiqu'il l'y preparaſt & par ſon humiliation meſme, [& parcequ'il appris ainſi la langue de ce pays.] §2.

vers 494. 'Il paſſa ſix ans ſous un meſme maiſtre; & 'au bout de ce temps §7.
'Dieu l'aſſura en ſonge qu'il retourneroit bien-toſt en ſon pays: & §6.
2. il luy dit enfin que ſon vaiſſeau eſtoit preſt. Il eſtoit [1] fort loin de la coſte, & n'y connoiſſoit perſonne. Il ne laiſſa pas de s'y en aller auſſi-toſt: il y trouva un vaiſſeau qui partoit: mais on ne voulut point le recevoir, apparemment parcequ'il n'avoit point de quoy payer. Ainſi il s'en retournoit en priant à ſa cabane, [au hazard d'eſtre bien maltraité de ſon maiſtre,] lorſqu'on luy cria de §7.
in fide Chriſti. venir, & qu'on voulut bien le recevoir, 'parcequ'il eſtoit Chrétien, quoique ceux du vaiſſeau fuſſent payens.

'Ils aborderent au bout de trois jours, [mais peut-eſtre au nord §8.
V. les Bretons. de l'Ecoſſe, ou par les pays deſertez "par les ravages des Pictes & des Ecoſſois:] car ils furent 27 jours à errer dans des deſerts, où ils ne trouvoient pas à manger, ni meſme à boire. Comme Patrice n'avoit pas manqué de leur parler de la toutepuiſſance de Dieu, ils luy demanderent, quand ils ſe virent ſans vivres, pourquoy il ne le prioit pas de le ſecourir dans ce beſoin. [C'eſtoit une occaſion où il falloit que ſa foy paruſt.] Et auſſi il les aſſura
convertimini que "s'ils vouloient prier ſon Dieu avec luy de tout leur cœur, il
&c. leur envoieroit de la nourriture. Dés le jour meſme ils rencontrerent un grand troupeau de porcs: '& depuis cela 'ils ne man- §19.
querent point de vivres juſqu'au ſoir du 27.e jour où ils s'en trouverent entierement depourvus: mais dés le lendemain ils entrerent dans un pays habité.

[Durant ce chemin ces idolatres ne laiſſoient pas d'exercer leurs ſuperſtitions.] Car l'un d'eux preſentant au Saint quelque
immolatum eſt. choſe à manger, un autre luy dit que cela 'avoit eſté offert [à leurs Dieux;] & le Saint n'en voulut point prendre, de quoy il rendoit depuis graces à Dieu. Le demon le tenta encore alors d'une autre maniere, en faiſant tomber ſur luy comme une groſſe pierre durant qu'il dormoit. Dieu luy mit dans l'eſprit
&c. d'invoquer Elie; "& auſſi toſt il ſe trouva delivré. Il ſe ſouvint toujours depuis de cette rencontre.

1. Le texte porte 200 milles, qui font 80 lieuës, & l'Irlande n'a pas 60 lieuës de large.

ARTICLE III.

Dieu envoie le Saint preſcher en Irlande : Il eſt fait Eveſque pour cela, malgré l'oppoſition de ſes parens & de ſes amis.

[SAINT Patrice aprés avoir eſté delivré de ſa captivité, retourna dans ſon pays,] 'puiſque Dieu le luy avoit promis'.
Boll.17.mars,p 534.§6. a §10.
[Il ne marque point ce qu'il fit enſuite,] [a] ſinon qu'au bout de quelques années, il tomba encore dans la captivité, où il ne demeura que deux mois, comme Dieu l'en avoit aſſuré ; & que quelques années aprés il eſtoit dans la grande Bretagne avec ſes parens. Il paroiſt qu'il y eſtoit revenu depuis peu, aprés avoir
§15. ſouffert de grandes tribulations. 'Il dit que Dieu l'avoit tiré pluſieurs fois de la ſervitude, & l'avoit delivré de douze dangers où ſa vie avoit eſté en peril, ſans parler de divers 'pieges qu'on luy *inſidias.*
avoit dreſſez, & de pluſieurs autres accidens.
§10. 'Il eſtoit donc de retour chez ſon pere & ſa mere qui ne ſongeoient qu'à le retenir avec eux, & encore [a] aſſez jeune, lorſque 1.
Dieu luy marqua 'par quelques viſions qu'il le deſtinoit à la con-
§11. verſion de l'Irlande, 'qu'il falloit abandonner ſa vie pour cela,
§10. mais qu'il le ſoûtiendroit par ſon eſprit qui prieroit en luy. 'Cela
§11. n'arriva neanmoins qu'aprés beaucoup d'années, [dont il ne
p.544.545 Uſſ. p.833.842. nous apprend rien,] 'ſinon qu'il fut elevé au diaconat.
'Ses hiſtoriens diſent bien des choſes de ce temps là. Ils le font voyager dans les Gaules & en Italie. Ils luy font paſſer auprés de S. Martin, [mort dés 397,] les uns 40 jours, les autres quatre ans, '& 40 ans avec S. Germain d'Auxerre, ou 18 au moins, depuis 418 juſques en 436. Ce fut S. Germain, dit-on, qui luy donna tous les ordres, & l'epiſcopat meſme, & qui l'envoya enſuite au Pape Celeſtin, afin qu'il en receuſt la benediction, & la miſſion pour l'Hibernie. D'autres diſent que ce fut Saint Celeſtin qui le
Uſſ.p.836. conſacra Eveſque. 'On cite comme une parole du Saint meſme,
Boll.p.537.§19 Q'il avoit eu la crainte de Dieu pour le conduire dans les Gaules, dans l'Italie, & dans les iſles de la mer Toſcane. 'Il eſt certain qu'eſtant en Irlande il ſouhaitoit beaucoup d'aller viſiter ſes freres dans les Gaules, & d'y voir les Saints de Dieu.
[Autant que nous en pouvons juger par ſa confeſſion, ce fut
p.535.§2. dans ſon pays meſme,] 'qu'il fut fait Diacre, & enſuite Eveſque,
p.536.§15. & §20. pour aller preſcher en Hibernie. [b] Je ne ſçay s'il n'auroit point

a. *ſanctæ puer.* Ne faudroit-il point *pater?* car ſelon ſa ſuite, il faut qu'il approchaſt au moins de 30 ans.

1. eſté fait Diacre [1] pour aider quelque Curé de la campagne, [peut-eſtre] 'cet ami meſme à qui il avoit confeſſé la faute de ſa jeuneſſe avant que d'eſtre elevé à ce degré. §11,12.

'Il y eut de grandes oppoſitions à ſon epiſcopat & à ſa miſſion. §11.

parentes. 'On le preſſoit avec larmes de ne point quitter ſon pays & "ſa famille. On luy faiſoit pour cela de grandes offres. §15.

2. Pluſieurs meſme [2] des plus anciens ne pouvoient approuver qu'il ſongeaſt à aller en Hibernie. 'Beaucoup de perſonnes s'y oppoſoient, non par §20. malice, mais parcequ'on ne pouvoit gouſter ſon deſſein, ni comprendre comment il oſoit s'engager aux perils qu'il auroit à courir parmi des ennemis [du nom Romain & des Bretons,] & qui

3. ne connoiſſoient pas Dieu. [3] On pretendoit de plus qu'il n'avoit pas les qualitez neceſſaires pour annoncer l'Evangile. Son Curé meſme, & ſon plus intime ami, ſelon ce que nous venons de dire, ſe mettoit ſur cela tout à fait en colere contre luy.

'Le Saint ne s'eſtoit rendu luy meſme qu'avec aſſez de peine, §20,539,5. ſoit au mouvement qu'il ſentoit dans ſon cœur, ſoit aux ordres que Dieu luy donnoit dans des viſions: '& tant d'oppoſitions le p.537.§20. rendoient incertain de ce qu'il avoit à faire. Mais comme dans le fond de ſon ame il eſtoit preparé à ſuivre la vocation du Saint Eſprit, Dieu eut pitié de luy, '& l'aſſiſta tellement par ſa grace, §15. qu'il vit, qu'il aima [qu'il ſuivit la vocation &] le grand don qu'il avoit receu du ciel, ſans ſe rendre à tout ce qu'on luy pouvoit dire. Ainſi il demeura ferme à vouloir aller Irlande, & à y paſſer Ibid. tout le reſte de ſes jours, comme J. C. le luy ordonnoit.

[Cette oppoſition qu'on avoit pour ſon voyage fut apparemment la cauſe de celle qu'on fit à ſon ordination.] 'Pluſieurs des §11. plus anciens firent ce qu'ils purent pour l'empeſcher, '& luy ob- §11,12. jecterent meſme comme un obſtacle la faute où il eſtoit tombé 30 ans auparavant, '& que la charité de J. C. les euſt plutoſt dû §13. *ſcriptum.* obliger de taire. 'Ils preſenterent ſur cela "une requeſte [aux §12. Eveſques,] où ils ne luy donnoient pas ſeulement la qualité [de Diacre ou de Preſtre qu'il avoit alors.] 'Son plus cher ami, à qui §13. il avoit confié ſon ame, ſe joignit à eux pour le deshonorer publiquement devant toutes ſortes de perſonnes. Et luy meſme luy avoit dit qu'il falloit l'elever à l'epiſcopat. Il l'accuſoit encore, quoiqu'on l'euſt aſſuré du contraire, d'avoir eu part à la perſecution qu'on avoit faite à une perſonne à l'occaſion du Saint,

1. *cui da adjutor datus ſum.*
2. *de ſenioribus meis.* Ne ſont-ce point des Preſtres?
3. *propter ruſticitatem meam.* Je penſe que cela marque particulierement qu'il n'avoit pas d'eloquence.

mais en ſon abſence, & lorſqu'il n'eſtoit pas meſme dans l'iſle.

§ 11. 'Ce jour fut une terrible tentation pour Patrice; il penſa y ſuccomber, & perdre ſon ame, [ſoit en cedant aux mouvemens que ces calomnies luy donnoient contre la charité, ſoit en abandonnant l'œuvre à laquelle Dieu le deſtinoit.] Mais le Seigneur

§ 12. ſoûtint & ſa reputation & ſon ame. 'Il le conſola la nuit ſuivante en luy marquant qu'il ſe tenoit outragé luy meſme en ſa perſonne; ce qui augmenta beaucoup & ſa foy & ſon courage.

ARTICLE IV.

Le Saint établit dans l'Irlande la foy, la virginité, la vie monaſtique; par ſes travaux, ſes perſecutions, & ſon deſintereſſement.

[NOUS ne pouvons pas marquer preciſément 'le temps auquel S. Patrice fut ordonné Eveſque: mais ce fut en 440 pour le pluſtoſt, & en 460 pour le pluſtard. Il avoit 45 ans au plus. Aprés avoir donc eſté ſacré,] 'il abandonna toute ſa famille, vendit, comme il dit, ſa nobleſſe pour ſervir une nation étrangere. 'Il conſacra ſon ame à Dieu pour aller porter ſon nom juſqu'aux extremitez de la terre, reſolu de tout endurer pour l'execution de ſon deſſein, de recevoir d'un meſme eſprit les biens & les maux, & de rendre egalement graces à Dieu des uns & des autres. 'Dans cette diſpoſition il s'en alla en Irlande preſcher l'Evangile, en un pays qui n'avoit point encore la connoiſſance de Dieu, & qui ne ſavoit adorer que ſes idoles. 'Il alla ſe conſacrer tout entier pour le ſalut de ces barbares, ſe faire regarder comme un étranger, eſtre mepriſé comme le dernier des hommes [en un pays où on ne le connoiſſoit que comme un captif,] ſouffrir des infideles divers mauvais traitemens, & beaucoup de perſecutions, & les priſons meſmes, 'preſt à donner avec joie juſqu'à ſa propre vie, ſi Dieu l'en euſt jugé digne, [ou plutoſt ſi ſa providence ne l'euſt conſervé pour le ſalut de ſes enfans.] 'Il alla par toute l'iſle juſqu'aux extremitez les plus reculées, & dans tous les endroits où il y avoit des hommes, ſans craindre les dangers où il eſtoit ſans ceſſe expoſé. 'Il viſitoit ſouvent toutes les provinces.

Boll. 17. mars, p. 539. § 5.

p. 536. § 14.

§ 15. 18.

§ 15.

§ 16.

§ 22.

§ 23.

§ 16. 'L'effet de ſes predications & de ſes ſouffrances fut de convertir beaucoup de peuples, & de les conſacrer au Seigneur par le batteſme, ' pour conſommer enſuite leurs vies dans le ſervice

V. la note 5.

1

1, *& poſt medum conſummarentur.*

de Dieu. 'Il nous aſſure luy meſme qu'il avoit fait renaiſtre en Dieu, & confirmé en J.C, un nombre infini de perſonnes. 'Il ordonna partout des Clercs pour le ſecours de ces nouveaux ſerviteurs que Dieu ſe formoit dans les extremitez de la terre, 'pour les battizer, pour les animer à la pieté, & pour ſatisfaire la ſoif qu'ils avoient de la parole de Dieu. 'Non ſeulement il forma des Chrétiens, mais il porta des femmes à embraſſer une pieté particuliere, 'à vivre dans la viduité ou la continence. Il conſacra des vierges à J. C, & inſtitua de [ſaints] moines. 'Entre ceux-ci il y avoit beaucoup d'enfans & 'des principaux du pays, & des filles de Rois entre les vierges. 'Elles embraſſoient cette profeſſion avec une extreme ardeur, [ſouvent] contre la volonté de leurs peres, qui les maltraitoient meſme, & les outrageoient. Mais tout cela ne ſervoit qu'à en augmenter le nombre. Les femmes ou filles eſclaves n'avoient pas moins de cœur pour ſouffrir les menaces continuelles [de leurs maiſtres,] & quelques défenſes qu'on leur fiſt, beaucoup par le ſecours de la grace, imitoient genereuſement les autres.

p.538.§1.
p.536.§16.
§17.
§21.
§18.
§18|539.d.
Beatorum.
p.536.§18.

'Ces nouveaux Fideles, ſurtout les femmes, ne demandoient qu'à faire part de leurs biens terreſtres à celui qui les enrichiſſoit des biens du ciel. Mais le Saint qui taſchoit en toutes choſes de ſe rendre un modele irreprehenſible à ces nouveaux Chrétiens, ſe faiſoit ſurtout un devoir capital d'eviter en ce qui regardoit l'intereſt, toutes les choſes qui pouvoient bleſſer l'honneur de ſon miniſtere, faire blaſphemer le nom du Seigneur par les incredules, & leur donner quelques pretextes de perſecuter la foy. 'Non ſeulement il ne prenoit rien de tant de milliers de perſonnes qu'il battizoit, ni de tous les Clercs que le Seigneur, dit-il, ordonnoit par luy, mais il rendoit meſme ſouvent les petits preſens qu'on luy faiſoit, & que l'on mettoit quelquefois ſur l'autel, aimant mieux contriſter les Fideles, que donner aux infideles la moindre occaſion de le décrier. Au contraire il faiſoit largeſſe de ſon bien & aux Chrétiens & aux payens. 'Quand il viſitoit les provinces, il y diſtribuoit de grandes aumoſnes aux pauvres. 'Sa generoſité s'étendoit juſques aux Rois, [à qui il faiſoit divers preſens, jugeant que cela eſtoit neceſſaire pour le progrés de l'Evangile.] Et 'il entretenoit meſme leurs enfans * qui ſe rendoient ſes diſciples, [contre le gré de leurs peres.] 'Il n'avoit garde d'epargner ſes biens à ceux, à qui il euſt voulu donner ſa vie meſme. Ses liberalitez le reduiſoient ſouvent à n'avoir plus de quoy donner: & il ſe rejouiſſoit de ſe voir pauvre avec J. C, perſuadé

§22.
§23.
§22.
§23.
mercedem dabam.
** qui mecum ambulant.*

que la pauvreté & l'affliction luy eſtoient plus utiles que les richeſſes & les delices.

ARTICLE V.

Il excommunie Corotic.

Boll.17.mars, p.539.§3. 'CE ne fut pas, comme on a dit, ſans beaucoup de perſecutions que le Saint porta ainſi l'Evangile juſqu'aux extremitez de la terre. Une de celles que nous ſavons, fut celle d'un §4. Prince nommé Corotic, 'Chrétien de profeſſion, mais non d'eſp.538.d.e. prit ni de mœurs. 'Il pouvoit regner dans quelque canton du pays de Galle, [depuis que 'les Bretons s'eſtant ſouſtraits à l'autorité v. leur titre de l'Empire Romain en l'an 409, ſe furent faits divers petits f. Rois,] 'quoiqu'ils priſſent encore le nom de Romains. Ce tyran, comme le Saint le qualifie, [ayant fait une deſcente en Irlande, apparemment à la feſte meſme de Paſque, vint piller le canton où eſtoit le Saint, qui venoit de donner 'le ſaint chreſme à un *chriſmati.* grand nombre de Neophytes. Et ils avoient encore l'habit blanc de leur batteſme.] Corotic ſans avoir égard à la ſainteté des ſacremens, en maſſacra pluſieurs, & en enleva beaucoup d'autres, qu'il vendit aux Pictes, & aux Ecoſſois infideles. ['Cela peut eſtre v. la note 3. arrivé vers l'an 490.]

p.538.f.539.d. 'Outre la barbarie de cette action, [comme elle eſtoit faite par des Chrétiens,] elle pouvoit faire un grand tort au progrés que l'Evangile faiſoit ſi heureuſement dans l'Irlande. Ce fut ce qui anima le zele du Saint, & dés le lendemain du maſſacre de ces p.539.a. innocens, 'il envoya une lettre à Corotic, par un ſaint Preſtre qu'il avoit elevé * dés l'enfance, & par quelques autres Eccleſiaſtiques, 1. pour le prier de luy rendre les Chrétiens qu'il avoit emmenez captifs, & une partie [au moins] de ce qu'il avoit pillé; Mais on c. ne luy repondit que par des moqueries 'qu'on faiſoit, & de luy e. meſme, '& de ſes Hibernois; comme ſi des Hibernois n'euſſent p.538.f. pas pu avoir le meſme batteſme, '& la meſme foy que les Bretons. [Mais ceux-ci s'eſtimoient ſans doute beaucoup audeſſus des autres; & eſtoient par conſequent beaucoup audeſſous.]

Ibid. 'Le Saint n'ayant donc pu faire rentrer Corotic en luy meſme par ſa lettre, ſe reſolut d'en écrire de ſa main une ſeconde, non adreſſée à Corotic, mais publique, & circulaire: & cette lettre s'eſt heureuſement conſervée juſques à nous. Il s'y qualifie un

1. Cela marque que le Saint eſtoit depuis long-temps en Irlande.

pecheur & un ignorant : mais il declare en meſme temps qu'il eſt établi de Dieu Eveſque de l'Hibernie : [& il y parle encore moins en Eveſque, qu'en Prophete.] Il s'y plaint hautement de l'action de Corotic, ſurtout de ce qu'il avoit vendu des Chrétiens à des infideles. 'Il declare à toute l'Egliſe que ce tyran, & les autres fratricides qui ont pris part à ſon crime, ſont ſeparez de luy & de J. C. dont il tient la place, 'qu'il ne faut ni manger avec eux, ni recevoir leurs aumoſnes, juſqu'à ce qu'ils ſatisfaſſent à Dieu par les larmes d'une veritable penitence, & qu'ils aient rendu la liberté aux ſerviteurs & aux ſervantes de J. C. Il proteſte que quiconque communique avec eux, & les flate dans leurs pechez, ſera jugé & condamné de Dieu. p. 538. a. b.

'Il prie tous ceux entre les mains de qui ſa lettre pourra tomber, de la repandre le plus qu'ils pourront : & il demande qu'on la liſe [dans les Egliſes] devant tous les peuples, ſurtout en preſence de Corotic, '& qu'on la mette entre les mains de ſes ſoldats, 'afin que cela les porte à faire enfin penitence de leur impieté, & qu'ils puiſſent en obtenir le pardon. 'On voit dans cette lettre ſon amour tendre pour ſon peuple, & ſa douleur pour les Chrétiens qui avoient eſté tuez, 'en meſme temps qu'il ſe rejouit de voir qu'ils regneront avec les Prophetes, les Apoſtres, & les Martyrs. 'Jocelin qui a fait une fort longue vie du Saint dans le XII. ſiecle, a eu quelque connoiſſance de ce qui regarde Corotic, quoique bien eloignée de la verité. Il aſſure que ce tyran fut enfin puni, mais nous n'oſerions pas raporter la maniere en laquelle il pretend qu'il le fut. p. 540. p. 538. f. p. 540. d. p. 539. e. f. f. p. 570. c. d.

ARTICLE VI.

Il écrit pour aſſurer ſa miſſion : Sa mort : Diverſes choſes qu'on dit de luy.

LE Saint eſtoit fort âgé, [a] & ſe croyoit proche de ſa mort, lorſqu'il fit l'écrit dont nous avons particulierement tiré ſon hiſtoire. [b] Il le fit pour rendre gloire à Dieu des grandes graces qu'il en avoit receuës, '& pour aſſurer les peuples de ſa miſſion à qui il l'adreſſe, que c'eſtoit veritablement Dieu meſme qui l'avoit envoyé leur annoncer l'Evangile, 'afin de fortifier leur foy, '& que tout le monde ſçeuſt que le deſir d'annoncer l'Evangile, & d'avoir part à ſes promeſſes, eſtoit l'unique raiſon qui l'avoit fait venir en Irlande. 'Il avoit depuis long-temps la penſée de faire cet écrit : mais il avoit toujours differé, de crainte qu'il ne fuſt

[a] Boll. 17. mars, p. 534. § 4.
[b] p. 519. § 14.
p. 533. § 2. 5. § 6. § 20. § 25. § 3.

mal receu des hommes, parcequ'il n'avoit pas appris à bien écrire, & que ce qu'il avoit ſçeu de latin, s'eſtoit encore corrompu par le mélange du langage des Hibernois. [Et il faut avouer que le latin en eſt fort mauvais;] ce qui fait qu'on a peine en beaucoup d'endroits d'en voir le ſens, outre les fautes que les copiſtes y
§ 20. ont faites. 'Il y manque apparemment bien des choſes en un endroit. [Mais pour le fond, cet écrit eſt plein de bon ſens, & meſme d'eſprit & de feu. Ce qui eſt encore plus, c'eſt qu'il eſt plein
§ 19. de pieté. On y voit partout] 'que le Saint avoit une tres grande
§ 4. 14. humilité, 'ſans rabaiſſer neanmoins la dignité de ſon miniſtere.
§ 16. 23. 24. 'On y voit auſſi un grand deſir du martyre, [a]quand ſon corps euſt
[a] § 24. dû eſtre mangé par les oiſeaux & par les beſtes. [En un mot, on y voit beaucoup le caractere de S. Paul. Il poſſedoit aſſurément fort bien l'Ecriture.]

p. 519. § 14. 'On donne differens titres à cet ouvrage, & entr'autres celui de la confeſſion du Saint, que Bollandus a preferé comme le
p. 538. § 25. meilleur, 'le trouvant fondé ſur les paroles du Saint meſme. [Le Saint y confeſſe en effet partout & ſes propres fautes, & la gran-
p. 537. § 23. deur de la miſericorde de Dieu ſur luy,] 'qui l'avoit extremement elevé dans ce ſiecle meſme [à l'égard des Chrétiens,] quoiqu'il ne deſiraſt point d'autre honneur que celui que la foy nous
§ 1. donne [à ſes yeux,] '& qui le conſervoit en meſme temps dans l'humilité, par le mepris extreme que beaucoup [de payens] avoient pour luy.

§ 19. 'Il y avoue qu'entre ſes tentations, il avoit un grand deſir de faire quelque voyage dans la grande Bretagne, pour revoir ſon pays & ſes parens, & meſme d'aller juſque dans les Gaules viſiter les
§ 19. 24. Saints [de ſa connoiſſance.] 'Mais il n'oſoit quitter ſon peuple, de-peur de perdre le fruit de ſes travaux: Et le Saint Eſprit luy declaroit [dans ſon cœur] qu'il ſe rendroit coupable, s'il le faiſoit.
§ 22. 'Il proteſte [comme Samuel,] que s'il ſe trouvoit qu'il euſt ſeulement pris une obole de tous ceux qu'il avoit battizez ou ordonnez Clercs, il eſtoit preſt de le rendre.

Ibid. 'Il nous apprend que peu de temps auparavant il avoit eſté arreſté avec ceux qui l'accompagnoient, qu'il avoit eſté mis dans les fers, qu'on avoit pillé tout ce qu'il avoit, & qu'on luy euſt meſme volontiers oſté la vie, ſi ſon temps euſt eſté venu. Sa fuite donne lieu de croire que c'eſtoit à cauſe de quelque fils de Roy, qui s'eſtoit converti malgré ſon pere. Dieu retira le Saint au bout de quatorze jours des mains de ceux qui l'avoient pris, par le moyen des amis qu'il s'eſtoit acquis, & on rendit meſme à luy & aux autres

autres de ſa compagnie, tout ce qu'on leur avoit enlevé. Il s'at- §23.
tendoit tous les jours à des accidens ſemblables, & au martyre meſme. Mais il ne craignoit rien, parcequ'il eſperoit le ciel, & qu'il ſe jettoit avec une pleine confiance entre les bras du tout-puiſſant.

[Auſſi toutes les perſecutions qu'on luy faiſoit, ne l'empeſcherent pas]de battizer une fille de qualité, tres belle & en âge §18.
d'eſtre mariée. Quelques jours aprés cette fille luy vint dire qu'un Ange luy avoit ordonné de conſacrer ſa virginité à J. C, afin d'eſtre plus proche de Dieu. Il en rendit graces au Seigneur: & ainſi cette fille embraſſa la virginité avec une ardeur extreme, ſix jours ſeulement avant qu'il raportaſt ce fait dans ſa confeſſion.

[Voilà ce que nous trouvons de Saint Patrice, dans les pieces originales qui portent ſon nom, & auſquelles nous croyons qu'on peut ajouter une foy entiere. Il parle toujours dans ſa confeſſion, comme chargé de toute l'Egliſe d'Hibernie:] '& il ſe p.538.ſ.
qualifie Eveſque d'Hibernie dans ſa lettre ſur Corotic. [Cela peut donner quelque lieu de croire qu'il en eſtoit ſeul Eveſque, & que s'il y en a établi d'autres, ce n'a eſté que depuis.] Il parle p.536.§17.22.
en effet dans ſa confeſſion des Clercs qu'il avoit ordonnez,[mais jamais des Eveſques. Il pourroit neanmoins comprendre les Eveſques meſmes ſous le nom de Clercs: & pour le reſte, les Eveſques qui gouvernoient ſous luy, n'empeſchent pas qu'il ne fuſt chef, & en quelque ſorte Eveſque de toute cette Egliſe.] 'Nous trouvons deux Eveſques nommez avec luy dans un Con- Conc.t.3.p.
cile qu'on pretend qu'il a tenu,[comme nous le dirons bien-toſt.]

'Ses hiſtoriens diſent qu'il en a ordonné 365,& meſme pour au- Uſſ.p.1121.
tant d'Egliſes. 'On pretend auſſi que ce fut luy qui établit l'Egliſe p.857-859.
d'Armach la premiere de toutes les autres, & comme la primacie de l'iſle. 'Neanmoins Bollandus, qui traite amplement de la Boll.p.582.583
primacie d'Armach n'en raporte aucune preuve ancienne; '& il p.583.ſ.Aſſ.
ſemble ne la reconnoiſtre bien établie que depuis l'an 1152. [a]Ar- [a]432.§8.
mach eſt dans la partie la plus ſeptentrionale de l'Irlande, qu'on a Sanſon.
appelle Ulſter, ou Ultonie. 'Mais aujourd'hui ce n'eſt plus rien. Camd.p.676.
'S. Bernard en fait le ſiege[propre]du Saint. [b]Il eſt remarquable Uſſ.p.859.
que juſqu'à Saint Malachie, c'eſt à dire juſqu'au XII. ſiecle, les [b]p.736.737.
Hibernois n'avoient point d'egliſes de pierres, mais de ſimple bois. Bede marque cette pratique, qui de ſon temps leur eſtoit commune avec les Bretons.

'S. Bernard dit que l'Egliſe d'Armach fut non ſeulement le p.859.

p.888. ſiege de Saint Patrice, mais auſſi le lieu de ſa ſepulture. 'D'autres l'ont écrit comme luy. Mais la pluſpart veulent qu'il ait eſté enp.889-891|Boll terré à Doune dans l'Ultonie ſur la coſte orientale. 'On aſſure
17.mars,p.532 qu'il fut trouvé en une egliſe de ſon nom en l'an 1185, & qu'on le
533. tranſporta alors en un autre endroit de la meſme egliſe le 9 ou
Uſſ.p.882. le 10 de juin. 'On ne doute pas que le jour de ſa mort n'ait eſté le
17 de mars, auquel ſa feſte eſt marquée dans le martyrologe de
Flor.p.384. Bede, & enſuite dans tous les autres. 'On l'a meſme ajouté dans de tres anciens exemplaires du martyrologe attribué à Saint Jerome.

ARTICLE VII.

Deux Conciles qu'on dit qu'il a tenus.

Cave,p.236. 'OUTRE ſa confeſſion, & ſa lettre contre Corotic, on luy attribuë encore quelques écrits, "mais qu'on ne juge pas Note 4.
de meſme eſtre de luy. On met entre ſes écrits, deux Conciles qui portent ſon nom: [& on a raiſon de le faire, ſi ces Conciles ſont veritablement de luy, quoiqu'il puiſſe les avoir fait compoUſſ.p.924. ſer par d'autres; "ſurquoi nous ne voyons rien de deciſif. 'Uſſerius Note 5.
cite le premier comme de luy. [Et il y a au moins bien des marConc.t.3.p. ques que c'eſt un Concile d'Irlande.] 'Il eſt adreſſé aux Preſtres,
1478.a. aux Diacres, & à tout le Clergé, & porte en teſte le nom de S.
Uſſ.p.841.842 Patrice, & de deux autres Eveſques Auxilius & Jeſernin, 'qu'on dit avoir eſté ordonnez avec S. Patrice, pour preſcher avec luy
p.842.1046. la foy dans l'Irlande, 'ou y avoir eſté envoyez cinq ans aprés pour l'aſſiſter.

[Ce Concile regle particulierement ce qui regarde les Clercs.]
Conc.p.1478.c 'Il ordonne qu'il ſeront ſeparez de l'Egliſe, s'ils ne ſont vétus
c.e. "d'une maniere modeſte, '& meſme s'ils n'ont les cheveux courts &c.
comme les Romains. 'Il ordonne auſſi que les femmes des porAlſ.450.§5. tiers, & des autres Clercs inferieurs, à qui il eſtoit permis d'en
Conc.p.1478.d. avoir, ne paroiſtront jamais ſans eſtre voilées. 'Il veut qu'ils aſſiſ-
b. ſtent à l'office le ſoir & le matin, s'ils ne ſont eſclaves; 'qu'ils ne "ſe *ſi vagus.*
p.1480.d. mélent point parmi le peuple; 'que ceux qui ſeront ſeparez de la communion, 'prieront chez eux en particulier, & non avec d'au-
p.1481.a.b. tres, 'que ſi un Diacre quitte ſon Abbé ou ſon Curé, (car il paroiſt que c'eſtoit la meſme choſe,) pour s'en aller en une autre paroice, il n'y pourra ſervir [à l'autel,] mais que ſon Curé l'obligera de
a. revenir à ſon egliſe; 'que ceux qui viendront de la grande Bre-

tagne, s'habituer dans le pays, n'exerceront point leurs fonctions, s'ils n'ont une lettre [de leur Eveſque], & qu'avec cette lettre meſme,] ils ne pourront faire aucune fonction qu'aprés en avoir eu la permiſſion de l'Eveſque du lieu ; que s'il baſtiſſent une egliſe avec la permiſſion du [Prince] payen ſans avoir celle de l'Eveſque, ils ſeront privez de la communion, qu'ils ne pourront enlever les captifs pour les faire echaper, ce qui les faiſoit traiter de voleurs, [& deshonoroit l'Egliſe.] p.1481.a.b. p.1481.a.

Il ſemble qu'on leur permettoit de queſter, ou pour ces pauvres captifs, [ou pour eux meſmes,] quand ils eſtoient pauvres. Le Concile veut qu'ils ne demandent qu'à proportion du beſoin; & que s'il reſte quelque choſe, on le mette ſur *l'autel de l'Eveſque*, afin qu'on le donne à un autre pauvre. Le 8e Canon veut que ſi un Clerc s'eſt rendu caution de quelque ſomme pour un payen, & que ce payen ayant de quoy payer, cache ſon bien, le Clerc donnera la ſomme, ſans s'engager à un duel, [comme c'eſtoit ſans doute la coutume du pays,] ou qu'il ſera exclus de l'Egliſe. p.1478.b.c|Spic t.9.p.35. Conc.p.1478.d. e.

Le Canon ſuivant eſt pour empeſcher toute frequentation ſuſpecte & dangereuſe entre les moines & les vierges. Le 17e excommunie les vierges qui ſe ſeront mariées contre leur vœu, leur accordant la penitence en cas qu'elles ſe ſeparent de leur adultere, & qu'elles ne demeurent plus jamais dans le meſme lieu que luy. Le 19e & le 22e excommunient de meſme une femme qui quitte ſon mari pour en epouſer un autre, & ſon pere meſme s'il a conſenti à cet adultere. c. p.1479.c.d. villa. e.

Ce Concile défend de recevoir dans l'Egliſe, des aumoſnes & des payens & des excommuniez, [comme nous avons vu que S. Patrice avoit défendu de recevoir celles de Corotic.] Il ordonne un jeûne de 40 jours pour tous ceux qui demanderont le batteſme. Il ſepare de la communion un Chrétien, qui ayant un procés [contre un autre Chrétien,] l'appellera devant les juges, au lieu de remettre l'examen de ſa cauſe à l'Egliſe. a. p.1480.d. quadragineſimum agat. p.1479.c.

Le titre de ce Concile donne lieu de croire qu'il n'y avoit pas alors plus de trois Eveſques dans l'Hibernie. Il eſt certain cependant, par ce que nous venons de voir, que la diſcipline, & la Jerarchie y eſtoit toute formée:] & meſme le pays eſtoit déja partagé entre pluſieurs Eveſques, qui avoient chacun leur canton & leur dioceſe. Car il eſt ordonné que celui qui ſera hors de ſon territoire, [pourra offrir [le Sacrifice] le dimanche, mais non faire aucune ordination ſans la permiſſion du dioceſain. On p.1480.e. parochia. b.

a. *offerebat tantum ſuſceptiones.* Qu'eſt-ce que ce *ſuſceptiones?*

voit que l'Eveſque alloit paſſer quelque temps en chaque Egliſe de ſon dioceſe: & le Concile ordonne que ce que les Fideles auront donné durant ce temps là, appartiendra à l'Eveſque, ou pour ſes beſoins ou pour ceux des pauvres; & que ſi un Clerc, [ou un Curé,] ſe les approprie, il ſera ſeparé de l'Egliſe, comme amateur d'un gain ſordide. Le Concile ordonne encore que ſi un Preſtre baſtit une egliſe, il ne pourra y offrir [le Sacrifice,] qu'aprés avoir appellé l'Eveſque pour la conſacrer.

1. c. a.

Aſſ. 450. § 9. 'Alford raporte à ce Concile, ce que dit Probe, l'un des hiſtoriens de Saint Patrice, Que ce Saint tint un Concile vers un lieu nommé Crocon, avec trois Eveſques & beaucoup d'Eccleſiaſtiques [Mais je ne ſçay pas qui croira ſur ſa foy] que ce Concile ſe tint [à l'air] prés d'une fontaine.

[Le ſecond Concile n'a point de marque particuliere, qu'il ſoit ni d'Irlande, ni de Saint Patrice. Il eſt beaucoup plus corrompu que le premier par les copiſtes, & neanmoins nous ne laiſſons pas d'y trouver pluſieurs choſes remarquables.] 'Quelques uns de ſes Canons ſemblent eſtre une réponſe à une conſultation qu'on avoit faite. 'Le ſecond défend de rien recevoir des payens, hors la nourriture & le vétement, [lorſqu'on ne les peut avoir d'ailleurs;] comme la meche de la lampe ne prend de l'huile que ce qui eſt neceſſaire pour l'entretenir. 'Le 3e prefere une penitence plus courte, mais accompagnée des marques d'un vray repentir, à une autre qui eſt plus longue mais plus laſche & plus languiſſante.

p. 1481. c. [1482. b &c. p. 1482. a. b.

iniqui.

'Le 7e paroiſt ordonner [conformément à la regle de l'Egliſe,] qu'il ne faut point rebattizer ceux qui ont receu le ſymbole, de quelque ſorte qu'ils l'aient receu, comme la ſemence n'eſt point ſouillée par l'impureté de celui qui ſeme; Que pour les autres, ce n'eſt point les rebattizer, que de leur donner ce ſacrement; & qu'il ne faut pas rebattizer les apoſtats, mais les recevoir par l'impoſition des mains.

d. e.

Ibid. 'Le 8e dit que l'Egliſe n'eſt point faite pour défendre les coupables, mais qu'il faut obtenir des magiſtrats, en faveur de ceux qui s'y refugient, qu'on ſe contente qu'ils meurent [par l'épée de la penitence.] Le 9e oſte aux miniſtres de l'Egliſe qui ſont tombez dans les pechez [canoniques,] toute eſperance de rentrer dans le miniſtere; leur en laiſſant neanmoins le titre. 'Le 12e declare que ceux qui durant leur vie, ne ſe ſont pas rendus dignes de participer au Sacrifice, n'y pourront trouver de ſecours aprés leur mort.

p. 1483. a. b.

1, ſi quæ ... detenta fuerint ... ponificalia dona. Qu'eſt-ce que c'eſtoit?

patria. 'Le 15e dit qu'il faut inſtruire, à l'exemple du Sauveur, le peu- c.
ple[auquel on eſt envoyé,]& le quitter ſi on luy eſt inutile, eſtant
permis en ce cas de ſe taire, & de ſe cacher; mais que ceux qui
peuvent faire du fruit, doivent ſe montrer & inſtruire le peuple,
quelque danger qu'il y ait; de meſme que J.C. ordonne à un de
ſes diſciples de le ſuivre, & à un autre de s'en retourner en ſa
maiſon.

'Le 17e ordonne que les moines vivent dans la ſolitude ſans d.
vel. aucun bien terreſtre, ſous la puiſſance de l'Eveſque & de l'Abbé,
'& qu'ils evitent en toutes choſes tout ce qui eſt audeſſus du ne- e.
ceſſaire, parcequ'ils ſont appellez à ſouffrir le froid, la nudité,
le faim, la ſois, les veilles, les jeûnes. Il paroiſt fixer le temps de
la profeſſion à 20 ans, afin qu'on s'engage à une vie parfaite en
un âge parfait. 'Le 25e défend d'epouſer la femme de ſon frere, p.484.c.
puiſque c'eſt ſa ſœur, n'ayant eſté qu'une ſeule chair avec ſon
mari.

'Cave joint à ce Concile neuf Canons donnez par Warée, qui Cave, p.236.
a fait un recueil de tout ce qui porte le nom de S. Patrice; & il
Nota. joint de meſme quelques autres Canons au premier Concile."

ARTICLE VIII.

De Sainte Brigide, & de divers autres Saints qu'on fait diſciples de Saint Patrice.

[ON donne à S. Patrice un fort grand nombre de diſciples, qui ſont honorez comme Saints par l'Egliſe d'Hibernie. Mais nous n'oſons en rien dire juſqu'à ce que nous en ayons trouvé des monumens authentiques. Il faut neanmoins dire quelque choſe de ceux dont on a des hiſtoires particulieres, ſelon l'obligation où nous nous trouvons de marquer au moins le jugement qu'on fait ou qu'on peut faire de ces pieces.

Nous commençons par Sainte Brigide,] 'parceque non ſeule- Boll. 1. feb. p.
ment il n'y a point de Sainte ſi reverée dans l'Irlande, aprés la 99. f.
Sainte Vierge, 'mais qu'elle eſt celebre dans toute l'Egliſe latine: p.100.
& les heretiques meſmes, malgré leurs faux principes, ne peuvent s'empeſcher de l'honorer. Son nom ſe lit au premier de fevrier dans les additions du martyrologe de Saint Jerome, [dans celui de Bede,]& dans preſque tous ceux du IX. ſiecle, où l'on voit que la vertu, & les miracles de cette ſainte Vierge, eſtoient alors tres illuſtres. 'Bollandus nous en donne cinq longues hiſtoi- p.118-185.

p.102.d.e. res, '& en marque encore pluſieurs autres qu'il n'a pas voulu donner. [Mais outre ce que nous avons dit des vies des Saintes d'Ir-
p.101.b. lande en general,] 'Bollandus reconnoiſt que celles-ci ne ſont preſque que des amas confus de miracles, & de prodiges, [qui meſme n'ont ſouvent qu'un air de fables: & aprés avoir vu le commencement de ces pieces, nous n'avons pas pu nous reſoudre à lire le reſte.]

p.103.104. 'La Sainte naquit, à ce qu'on pretend, à Forchard "prés de Don- &c.
p.105.106. dalk ſur la coſte orientale de l'Ultonie. 'Mais ſa principale demeure a eſté ſon monaſtere de Kildar, qui a formé, dit-on, la ville de meſme nom, l'une des plus conſiderables villes du Royau-
p.101.2. me de Lagenie, 'dont elle a autrefois eſté metropole. [& elle y eſt
p.109. encore capitale d'un Comté de meſme nom.] 'On prétend communément que Sainte Brigide eſt morte 30 ans aprés S. Patrice. Bollandus qui l'avoit dit d'abord, & qui ſuppoſoit que S Patrice
17.mars,p.533 c.d. eſtoit mort en 493, avoit mis la mort de Sainte Brigide en 523. 'Il a reconnu depuis que ces 30 ans n'eſtoient point fondez, [non plus que le reſte;] & a mis la naiſſance de la Sainte en 436 ou 437, & ſa mort en 506 ou 507, [ſans en avoir de preuve conſiderable.] On peut toujours mettre ſa mort au commencement du VI ſiecle, ſi elle a eſté du temps de S. Patrice, & qu'elle luy ait ſurvécu
1.feb.p.109.110. de quelque temps. 'Son corps eſt demeuré long-temps à Kildar, d'où il a enſuite eſté tranſporté à Doune auprés de celui de Saint
p.110-112. Patrice, '& il a eſté trouvé en meſme temps. [a]On aſſure que ſa
a p.112. b 105.c|114.a. teſte eſt aujourd'hui à Lisbone dans l'egliſe des Jeſuites. [b]On pre-
p.113.114. tend avoir une regle, & d'autres écrits qui viennent d'elle. 'Quelques uns luy attribuent auſſi les revelations, que d'autres veulent eſtre de Sainte Brigide de Suede.

p.107,108. 'Bollandus croit qu'il y a eu une autre Sainte Brigide, née en Hibernie, mais qui a vécu dans l'Angleterre au VI. ſiecle; & une autre encore à Abernethi dans l'Ecoſſe, qui n'eſt morte que dans le VIII; ce qui n'empeſche pas qu'on ne les confonde quelquefois l'une & l'autre avec celle d'Hibernie.

Boll.6.feb.p. 778.782. 'On a mis au 6 de fevrier dans quelques martyrologes, les SS. Mel, Melc, Mune, & Rioc, qu'on dit avoir eſté tous freres, diſciples, & neveux de S. Patrice, & Eveſques en Hibernie. Mais tout ce qu'on en dit eſt fondé ſur les vies de Saint Patrice & de
17.mars,p.539 c. Sainte Brigide; '& S. Patrice nous aſſure luy meſme qu'il n'avoit
c.feb.p.780.c. aucun de ſes parens avec luy. 'Ce Saint Mel eſt celui qu'on pre-
9.feb.p.296.c. tend avoir écrit une vie de S. Patrice. 'Quelques nouveaux martyrologes mettent le 9 de fevrier Sainte Attracte ou Tarahate

vierge en Hibernie, qu'on dit avoir receu le voile de S. Patrice. p.197.b.
On en a une vie aſſez longue, & pleine de miracles, mais qu'on p.297-300.
croit avoir eſté faite par un Bernardin d'Hibernie, dont on ne a p.297.d.
loüe ni la fidelité, ni le ſtyle.

S. Kieran honoré par l'Egliſe d'Irlande le 5 de mars, b eſt un de 1.mars,p.392.b
ceux qu'on pretend avoir preſché l'Evangile dans l'Irlande c.
avant S. Patrice, & on l'appelle le premier Saint de ce pays; ce b p.392.a.b.
qui n'empeſche pas que Bollandus ne traite tout cela de fables.
'Il nous en donne une vie, la meilleure, dit-il, de celles qu'il a pu p.392.f.
trouver, n'en ayant pas trouvé une telle qu'il euſt voulu. 'Il ſuffit p.392.c.
de dire qu'elle le fait vivre environ 300 ans. 'On le fait Eveſque p.389.b.c.
d'un lieu appellé Saigir vers le milieu de l'Hibernie. 'Bollandus b|390.c.
croit qu'il peut eſtre mort vers l'an 520 ou 530.

'On pretend que celui qui profita le premier des inſtructions 25.mars,p.456
de Saint Patrice, fut un nommé Tingar ou Guignier lequel au c.c.
bout de quelques années, fut maſſacré avec beaucoup d'autres c p.458.d.e.
dans le pays de Cornouaille en Angleterre, par un Theodoric
Roy du pays. Nous en avons une hiſtoire aſſez bien écrite; il y a p.456.a.
plus de 400 ans, par un nommé Anſelme: Et pluſieurs ont cru
que c'eſtoit S. Anſelme de Cantorbie, mort en 1109. Mais Bollan-
dus veut bien au moins qu'on en doute. [Et ce ſeroit faire tort à
ce Saint de luy attribuer une hiſtoire telle que celle là pleine de
faits ſans apparence, & de prodiges vraiement Hiberniques.]
'Le P. Albert en a fait une aſſez differente, d & veut qu'il ait eſté Le Gr.p.640.
tué en Bretagne, où Anſelme dit qu'il a paſſé quelque temps en d Boll.p.457.b.
ſolitude, 'e & où les anciens Bretons ont pu apporter ſes reliques, c.
& il y eſt honoré par l'Egliſe de Vannes le 14 de decembre ſous p.455.f|Le Gr.
le nom de S. Guiner. 'Un Anglois l'a mis le 23 de mars, de quoy on p.642.
ne voit pas qu'il ait eu de fondement. [S'il a eſté tué en Angleter- Boll.p.456.b.
re, Theodoric à qui on attribuë ſa mort, pourroit eſtre quel-
qu'un des Saxons, ou des autres barbares qui ravagerent l'iſle
depuis l'an 455;]ce nom y ayant eſté inconnu juſques alors. p.455.f.

'L'Egliſe d'Hibernie honore le 23 d'avril S. Ibar comme un 23.apr.p.173.
de ſes premiers Eveſques, pour lequel on voit qu'on a eu une 174.
fort grande veneration. On honoroit ſes reliques dans une iſle
prés de Vexford appellée Bex-Ere ou la petite Hibernie, où l'on
pretend qu'il gouvernoit un grand monaſtere. 'On en a une hiſ- p.174.d.
toire, mais que Bollandus n'a pas jugé digne de paroiſtre, tant
elle eſt pleine de fables. Et ce qui fait encore mieux voir com-
bien il ſe faut peu arreſter aux Irlandois, 'c'eſt qu'ils font preſ- p.173.174.
cher S. Ibar en Irlande avant S. Patrice; ils le font ſon diſciple,

ils le font oncle & docteur de Saint Abban qui vivoit en 600, du
17.mars,p.581. c. temps de S. Gregoire le Grand: '& c'eſt ce que Bollandus juge qu'il faut ſuivre.

17.may,p.585. b.c. * p.586. 'S. Carentoc honoré le 17 de may, *quitta, dit-on, le pays de Galles dont il eſtoit, pour accompagner S. Patrice en Irlande, & y preſcher la foy avec luy. Il revint de là en ſon pays, & puis retourna mourir en Irlande. On luy donne les titres d'Abbé & d'Eveſque. 'Mais on ne ſçait rien de luy que par une petite hiſtoire ſuſpecte de nous debiter bien des fables. Car c'eſt l'eloge que Bollandus luy donne en titre. 'Et il nous avertit que c'eſt le caractere ordinaire des vies des Saints du pays de Galles, auſſi-bien que de ceux d'Irlande. 1. &c.

p.585.c. b.

17.mars,p.252. c. 'On pretend que 'Saint Vennolé qui demeuroit en Bretagne, voulant venir viſiter S. Patrice 'alors celebre dans l'Egliſe, pour prendre de luy les regles de ſa conduite, S. Patrice luy apparut & l'inſtruiſit de tout ce qu'il avoit à faire. [Mais toutes les vies que nous avons de S. Vennolé, ne ſont pas capables de nous aſſurer de ce fait, n'y en ayant point qu'on voie eſtre ancienne, & toutes eſtant pleines de prodiges ſemblables à ceux qu'on attribuë aux Saints d'Hibernie,] 'ſurtout la gueriſon de l'œil de ſa ſœur. Le P. Albert n'oublie pas celui-ci meſme, & ajoute encore bien des choſes ſur ce Saint, que je ne trouve pas dans Bollandus.

p.251.b.c.

On aſſure qu'il a fondé & gouverné l'abbaye de Landevenec ſur la baye de Breſt dans le dioceſe de Quimper: ce qu'on voit ſans doute par d'autres monumens: [Car pour ſes vies données par Bollandus, à peine y trouve-t-on que ſon monaſtere eſtoit ſur la coſte de Bretagne:] 'On y apprend auſſi par occaſion qu'il eſtoit Preſtre. 'Elles le font naiſtre peu aprés que ſon pere eut quitté la grande Bretagne dont il eſtoit, à cauſe de la peſte qui la ravagea, ['vers l'an 449,] ou lorſque les Saxons ruinoient déja le pays [vers 455] Deux de ſes vies ſuppoſent certainement qu'il vivoit du temps de S. Patrice. [b]On dit qu'il eſt mort le 3 de mars, qui eſtoit le mécredi, ou le ſamedi de la premiere ſemaine de Careſme. Bollandus tire de là 'qu'il eſt mort en 507, 518, ou 529. Mais c'eſt en ſuppoſant que c'eſtoit le ſamedi, & que les quatre premiers jours de noſtre Careſme eſtoient dés ce temps là, [ce qui n'eſt pas, & je m'étonne] 'qu'Uſſerius meſme ait fait auſſi cette faute. [Il vaut donc mieux ſe contenter de ſavoir qu'il eſt mort au commencement du VI. ſiecle:] 'Sa feſte eſt marquée dans di-

p.254.a. p.256.a.b. Uſſ.r.Br.p.421. Boll.3.mars,p 252.c|255.a. b p.246.a. V. les Bretons,

Uſſ.p.464. p.247.a.

Hagi.p.38|Boll.3. 3.mars,p.245.b. 1. *Vinvaloëus, VVinvalocus &c.* On luy donne auſſi pluſieurs noms en françois, [outre celui de Guennolé, dont ſe ſert le P. Albert le Grand, *p. 59.* ou Guinolé, comme l'appelle M. Bulteau, *p. 65.*

vers

vers martyrologes le 2 & le 3 de mars. 'Mais pour ne pas empeſcher le temps de Careſme, ceux de Landevenec la faiſoient le 28 d'avril, auquel il avoit eſté transferé dans la grande egliſe. 'Elle eſt encore marquée ce jour là dans pluſieurs martyrologes. p.160.d. p.247.c.

'On croit que du temps des Normans, ſon corps fut apporté en France, & enſuite mis prés de Gand dans l'abbaye de Blandin, de quoy on fait la memoire le premier d'aouſt, ou qu'au moins il y en a quelques reliques, & que le reſte eſt en l'abbaye de Saint Salve à Montreuil en Picardie, où l'on pretend que le corps d'un S. Vennole Abbé & Preſtre, a eſté apporté de Bretagne vers l'an 878; & l'on y fait encore ſolennellement la feſte de ſa reception le troiſieme dimanche de juillet. 'Il y a dans la meſme ville une egliſe paroiciale de ſon nom. d. p.249. p.248.f.

'Il y a eu un autre Preſtre du meſme nom en Bretagne dans le VI. ſiecle, qui eſtoit moine; mais on ne voit point qu'il ait eſté Abbé. On confond quelquefois leurs hiſtoires. p.247.248.

ARTICLE IX.

De Bachiarius.

[JE ne voy ni fondement ni apparence] à ce que quelques uns diſent, que Bachiarius dont parle Gennade, eſtoit diſciple de S. Patrice. Ceux meſmes qui le diſent, le font contemporain de S. Auguſtin, [plus ancien que S Patrice.] 'Et ſelon le rang que luy donne Gennade, il doit eſtre encore plus ancien que Saint Auguſtin. [Cela ne laiſſera pas de nous donner occaſion de parler ici de cet auteur.] Mir.c.77.p.189 Genn.c.24.38.

'Gennade en fait un philoſophe Chrétien, qui ne vouloit eſtre occupé que de Dieu ſeul, libre & degagé de toute autre choſe. Ce fut dans cette vuë, & pour conſerver la pureté de ſa vie, qu'il quitta ſon pays comme Abraham, & s'en alla demeurer en d'autres, changeant ce ſemble ſouvent de lieu. [Il peut avoir eſté en Italie,] puiſque des perſonnes ayant trouvé à redire à cette maniere de vie, il écrivit au Pape pour luy en rendre raiſon, & l'aſſurer qu'il ne faiſoit rien en cela que par la crainte de Dieu, & non par celles des hommes. Je ne ſçay ſi c'eſt à cauſe de ce dernier mot,] 'que quelques uns diſent qu'il eſtoit Breton, & qu'il avoit quitté ſon pays, le voyant "accablé de malheurs, & menacé de beaucoup d'autres. c.24. Alf.443.§2.

V. les Bretons.

'Gennade n'avoit vu que cet écrit de Bachiarius adreſſé au Genn.c.24.

Pape, & intitulé De la foy. Mais il en avoit fait plusieurs autres
Du Pin, t.3.p. 496.&c. [a]qui estoient assez bien receus.'Aussi l'on croit que c'est le mesme *grata.*
Bachiarius dont nous avons un ouvrage dans la Bibliotheque des Peres, qu'on juge estre tres bien écrit & tres savant.

Bib.P.t.3.p. 123.a. 'Ce qui en fait le sujet, est qu'un Diacre,[a]moine & retiré dans
a p.122.a|130.b b p.122.a|125.b un monastere, [b]aprés avoir vécu d'une maniere fort exemplaire dans le jeûne, dans le silence, & dans les autres exercices de pie-
p.130.a. té,'avoit malheureusement peché dans le monastere mesme avec
c|132.c. une fille,'qui apparemment avoit consacré sa virginité à J. C.
p.125.a. 'Janvier qui n'estoit pas l'Evesque de ce Diacre, [c] mais seulement
c p.123.a. Diacre luy mesme, & sans doute Abbé du monastere dont estoit ce moine, au lieu de travailler à le guerir par la penitence, l'avoit chassé de sa maison, comme si sa faute eust esté sans remede.
p.127.d. 'Ainsi il estoit retourné dans le siecle,[d]de sorte que son crime de-
d p.126.c.d|121. b.c|132.a. venu public, s'estoit repandu de toutes parts, & exposoit la religion aux railleries des gents du monde, qui s'en divertissoient avec les demons, & s'en servoient mesme pour s'endurcir dans
p.126.a. leur vie toute seculiere & toute profane. 'Pour remedier à ce scandale, on conseilloit à ce moine d'epouser celle qu'il avoit
p.129.a.b. violée, [peut-estre aussi pour eviter] 'les poursuites que le pere irrité par l'injure de sa fille, faisoit contre luy.

p.121.b.c. 'Bachiarius ayant appris tout cela, en fut extremement touché, parcequ'il regardoit la chute de ce malheureux, comme
a. la perte d'un de ses membres. 'Il estoit ami de Janvier,[e]quoiqu'il
e p.130.b. demeurast ce semble pour lors dans un autre diocese. [f]Ainsi vou-
f p.121.a. lant estre fidele à cet ami, il luy envoya l'écrit dont nous parlons,
p.122.a. 'où il s'adresse aussi à tous les freres de sa maison, qui estoient entrez dans ses sentimens. Il le reprend d'une maniere tres forte, du peu de charité qu'il avoit pour celui qui luy devoit estre si cher. Il l'exhorte à ne point desesperer du salut de ce pecheur,
p.124. '& à le recevoir chez luy pour le guerir par la penitence. Rabais- «
sez-vous, luy dit-il, rapetissez-vous comme Elisée, afin de le «
ressusciter. Mettez vostre bouche sur sa bouche par un esprit de «
compassion, afin, qu'il ne puisse rien dire contre son salut. Gardez «
ses yeux avec vos yeux, afin qu'ils ne s'egarent plus pour se per- «
dre, ses mains avec vos mains, afin qu'elles ne fassent plus aucu- «
ne action d'impieté, ses piez avec vos piez, afin qu'il ne cou- «
rent plus à leur honte. Vous l'empescherez ainsi de pecher, & «
vous pourrez le rappeller encore à la vie, en bannissant de son «
ame le froid du peché, par la chaleur de vos consolations, [& de «
vos exhortations saintes.] Mais il faut que tout cela se fasse dans «

Digitized by Google

„ la ſolitude, que ni mere ni parent ne viennent point interrom-
„ pre ſa gueriſon, comme quand Elie, Eliſée, & S Pierre ont reſ-
„ ſuſcité des morts.

'Il adreſſe la derniere partie de ſon diſcours à ce pecheur meſ- p.127.d.
me qu'il connoiſſoit particulierement, 'l'ayant vu dans ſon mo- p.125.b.
naſtere. 'Il l'exhorte à eſperer le pardon de ſa faute, & à l'obte- p.132.d.
nir par une penitence promte & ſincere, 'en ſe retirant dans ſon p.130.b.
monaſtere, pour le conſiderer comme ſa priſon, 'en s'y renfer- p.129.b.
mant dans une cellule, 'en ſe couvrant d'un cilice, & ſe deſſe- p.130.a.
chant par le jeûne, '& par les veilles, & ſouffrant la faim, & la b.
ſoif, 'en faiſant ſentir à ſa chair tout ce qu'il y a de plus oppoſé à p.132.d.
la volupté & aux delices, '& en ſe tenant preſt pour ſouffrir le p.130.a.b.
martyre, ſi Dieu luy en donnoit l'occaſion.

'Il eſperoit que l'Eveſque du lieu où il eſtoit, qu'il appelloit un p.130.a.
tres heureux Pontiſe, & ſon clergé, feroient tout ce qui ſe pour-
roit pour ſauver cette ame. 'Il l'exhorte neanmoins à le venir c.127.d.e.
trouver comme ſon veritable ami, qui pleuroit ſa faute, qui en
vouloit faire penitence avec luy, & qui mourroit avec joie, ſi cela
eſtoit neceſſaire pour l'expier. 'Mais il l'eloigne abſolument du p.116.a.131.a.
mariage qu'on luy propoſoit. Il dit que c'eſt une penſée indigne 132.b.c.d.
&c. d'un Chrétien, & une vraie ſuggeſtion du diable, "qui aprés l'a-
voir tué, voudroit encore devorer ſon corps, 'que c'eſtoit un ma- p.130.e.
riage impudique, & un nouveau crime, 'd'autant plus grand p.128.b.
qu'il ſeroit public, & ſembleroit inſulter à Dieu, dont il irrite-
roit de plus en plus la colere.

'Il donne à Janvier le titre de frere: [de ſorte qu'il ſemble b.121.a.
avoir au moins eſté Diacre auſſi-bien que luy.] 'Il ſuppoſe que p.124.b.130.a.
l'on eſtoit prés de ſe voir dans l'occaſion du martyre, & il le 134.a.
repete pluſieurs fois. [Auroit-il véeu dans l'Afrique durant la
perſecution de Vandales? Mais il n'en paroiſt rien dans tout le
reſte de ſon ouvrage; & il ne dit point que la faute de ce Diacre
donnaſt occaſion aux Ariens d'inſulter aux Catholiques. Ce
n'auroit eſté qu'aprés S. Auguſtin, & vers le milieu du V. ſiecle,
je penſe donc que ce n'eſt qu'une ſuite] 'de ce qu'il croyoit qu'on p.124.b.
eſtoit à la fin des temps.

'Il cite dans cet écrit non ſeulement l'Apocalypſe, *le ſecond p.125.d.
livre des Macabées, [& d'autres livres de l'Ecriture, dont quel- *p.122.b.
ques uns doutoient encore au commencement du V. ſiecle,]'mais, p.131.a.
encore le 3e livre d'Eſdras. 'Il qualifie la mort de Samſon un mar- p.124.
tyre. 'Il croit que David ne reprit point ſon fils Amnon de ſon in- p.128.b.
ceſte, parcequ'il s'en eſtoit repenti auſſi-toſt. 'Il pretend auſſi que p.127.b.c.

Salomon a fait penitence & a obtenu miſericorde, mais que cela n'eſt pas marqué dans l'Ecriture, parceque ſa penitence fut ſecrette, & ne parut pas au peuple. Cependant tout ce qu'il allegue pour prouver ſa penitence, c'eſt que l'Ecriture la marque, en diſant qu'il fut enterré avec les Rois d'Iſrael. 'Fulbert ' Eveſque de Chartres, cite ce qu'il dit ſur cela & quelques autres endroits de ſa lettre.

t.17.p.46. 1.

[Je ne ſçay pas pourquoi] les Anglois donnent à Bachiarius le nom de Moccée, & veulent que ce ſoit un S. Mocquée, ou Moctée [a] dont on marque la [a] feſte le 19 ou 20 d'aouſt, & le 24 de mars ſelon d'autres. Uſſerius reconnoiſt que ce ſont deux perſonnes que l'on confond ſans fondement. [b] On pretend que ce Saint Moctée a eſté premier Eveſque du pays de Louth en Irlande, & qu'il y a auſſi gouverné l'Egliſe d'Armach durant quelques jours, ce qu'Uſſerius paroiſt rejetter. On marque ſa mort en 535, ou 537. Uſſerius croit que c'eſt ce Moctée Breton, homme ſaint & diſciple de Patrice, qu'on pretendoit avoir prophetizé la vertu de S. Colomb, comme on le lit dans Adaman, 'qu'on croit avoir écrit vers 690. On a une vie de S. Moctée, [c] mais dont Bollandus ne paroiſt pas eſtre content, [& avec raiſon. Car elle eſt du genre ordinaire des autres, & pleine de prodiges. Elle ne manque de faire vivre auſſi ce Saint 300 ans au moins.] Mais tout cela eſt bien receu des Hibernois.

Alf.443.§2.Uſſ. p.855.Cave,p. 242.
a Uſſ.p.855. Boll.24.mars, p.474.d.
2.
b Uſſ.p.876.
p.855.
Canif.t.3.p.561
Alf.443.§4.
c Boll.24.mars, p.474.d.
Alf.§ 3.4.

ARTICLE X.

Sur la converſion des Scots & des Pictes.

[Apres avoir vu par l'hiſtoire de Saint Patrice, comment la religion Chrétienne eſt entrée dans l'Hibernie, nous voudrions pouvoir marquer ici comment elle s'eſt établie dans l'Ecoſſe; puiſque les Ecoſſois ſont une colonie venüe d'Irlande. Mais nous ne voyons en cela rien de certain.] 'Les derniers auteurs de cette nation, pretendent que Donald leur Roy fut converti par un nommé Paſcaſe en l'an 203 de J.C, & que toute ſa nation embraſſa avec luy le Chriſtianiſme. [Mais on ne trouve aucune trace de tout cela dans de bons auteurs.] Et ſur la fin du XIII. ſiecle, les Ecoſſois croyoient avoir receu la foy, aprés une victoire qu'ils avoient remportée ſur les Saxons; ce qui marque,

Uſſ.t.Br.p.612. 617.
p.646.647.

Du Pin,t.3.p.497. 1. M. du Pin le cite d'Ive de Chartres, qui le cite, dit-il, d'une autre piece du meſme auteur. 2. Je ne la trouve point dans Ferrarius.

ſelon Uſſerius, le temps où les Saxons s'eſtoient déjà établis dans
V. les Bretons. la grande Bretagne, ["aprés l'an 450,] quoiqu'ils preteudiſſent que c'eſtoit quatre ou cinq cents ans avant la converſion des Anglois.

'Ils diſent que ce qui contribua beaucoup à les convertir, fut p.646.650.
qu'un moine nommé Regule, leur apporta [quelques] reliques
de Saint André, venües de Conſtantinople ſelon les uns, 'ou de p.654-657.
Patres ſelon d'autres. 'Ils mélent à cela bien des fables.[a] Mais ce p.648.
qui eſt certain, c'eſt qu'on a cru avoir en Ecoſſe des reliques de [a] p.658.
S. André, qu'on venoit honorer de toute l'Europe. 'Et cela a for- Alſ.395.§ 3.
mé la ville de S. André, devenue la Primacie de toute l'Ecoſſe,
& la metropole de ce qui y eſt le plus au nord. Elle eſt ſur la coſte Sanſon.
orientale, dans la province appellée Fife, un peu audeſſus d'E-
&c. dembourg. 'Il y a "auſſi une univerſité. Camd.p.597.

'Cette origine de la foy, que les Ecoſſois s'attribuent, & qui Uſſ.p.646.
doit eſtre poſterieure à l'an 450, arriva, ſelon eux meſmes, ſous
Ungus 'Roy des Pictes. [Ainſi elle regarde ce dernier peuple,] p.646.651.
'qui a eu ſes pays, & ſes Rois diſtinguez des Ecoſſois, juſque p.715-718.
vers l'an 850 [Que s'il eſt vray que les Pictes n'aient eſté convertis qu'aprés l'an 450, on n'a pas raiſon] de mettre dés le IV. ſiecle, Alſ.394.§ 1.
S. Ninien, 'ou Ninie, dont les predications ont fait recevoir la Bed.l.3.c.4.p.
foy de la verité, & quitter l'idolatrie aux Pictes meridionaux. 94.1.
Ce qui eſt certain, ſelon Bede, c'eſt que c'eſtoit long-temps avant
l'an 565

'Ce Ninie eſtoit un homme tres ſaint, Breton de nation, mais Ibid.
qui avoit appris à Rome la foy, & les myſteres de la verité. Il
eſtoit Eveſque du pays, 'que les anciens ont nommé Novantes, Sanſon.
'& qui du temps de Bede faiſoit partie de la province des Berni- Bed.p.
ces ſoumiſe aux Anglois. Saint Ninien y baſtit une egliſe dediée
ſous le nom de S. Martin, qu'on donnoit meſme ce ſemble à toute la ville. [Ainſi ce n'a eſté ſans doute qu'aprés que ce Saint mort
en 397 au pluſtoſt, fut devenu fort celebre dans tout l'Occident.]
Cette egliſe eſtoit baſtie de pierres, ce qui eſtoit extraordinaire
parmi les Bretons, [& ſans doute des pierres blanches,] puiſqu'on
ibid. l'appelloit "la maiſon blanche, '& Withern en la langue du pays. Uſſ.p.663-667
C'eſt le nom que porte encore aujourd'hui la ville epiſcopale du
pays de Gallovay, compris maintenant dans l'Ecoſſe. [Le martyrologe Romain marque S. Ninien le 16 de ſeptembre.] Les Ecoſ- p.661.
ſois l'appellent Ringen.

'Son corps repoſoit dans ſon egliſe du temps de Bede avec Bed.p.
'beaucoup d'autres Saints. 'Il y eſtoit celebre au VIII. ſiecle par Uſſ.p.669.

divers miracles, comme on l'apprend par une lettre d'Alcuin, à qui on avoit envoyé d'York quelques vers faits ſur ce ſujet.
Aſſ.432.§15. 'Paſcaſe Ratbert raporte une apparition de J. C. dans l'Eucariſtie, faite à un Preſtre qui celebroit ſouvent la meſſe ſur le corps
Uſſ.p.669. de S. Nin Eveſque. 'On en cite une écrite par Aëlred Abbé de
Aſſ.370.§ 5.6. Rieval[au XII. ſiecle. Je ne ſçay ſi c'eſt] 'celle qu'Alford cite de Capgrave. Elle le fait fils de Roy, ce qu'Alford dit eſtre le ſtyle
394.§1,2. des legendaires[de ce pays là,]& elle veut qu'il ait eſté ordonné Eveſque par le Pape, pour aller preſcher la foy dans les endroits de la grande Bretagne, qui ne l'avoient pas encore receuë. Al-
p.432.§12|Uſſ. p.670. ford dit que ce fut Sirice qui l'ordonna en 394. 'Il met ſa mort en
a Aſſ.515. 432, mais il ne dit point quel fondement il en a eu. [a] Il rejette une autre vie de ce Saint, qui le fait aller paſſer beaucoup d'années en Hibernie, & y mourir [Je ne voy pas en effet que cela ſe puiſſe aiſément accorder avec Bede, ni avec la diſcipline de l'Egliſe.]
Bed.p. 'Bede paroiſt attribuer la converſion des Pictes ſeptentrionaux, à Saint Colomb, qui y vint d'Hibernie en l'an 565. [Mais il faut reſerver ce qui regarde ce Saint, pour l'hiſtoire du VI. ſie-
Boll.17.mars, p.538.c. cle, & ajouter ici] que les Pictes meridionaux purent bien ne pas beaucoup conſerver la foy qu'ils avoient receuë de S. Ninien.
ſ.540. [Car dans les plaintes que fait] S. Patrice de ce que Corotic avoit V.§ 5.
p.538.ſ.539.c. vendu des Chrétiens aux Ecoſſois & aux Pictes, [qui ſelon toutes les apparences, eſtoient encore alors payens,] il donne par deux fois le titre d'apoſtats aux Pictes ſeuls. [Cet endroit nous donne encore ſujet de croire que les Ecoſſois n'avoient point encore embraſſé la foy ſur la fin du V. ſiecle; ce qu'on ne peut pas
p.539.d. dire de ceux d'Irlande,] 'dont les enfans faiſoient profeſſion de la vie monaſtique, comme S. Patrice le dit dans le meſme endroit.

S. EPIPHANE, EVESQUE DE PAVIE.

[IL ne nous a pas eſté bien difficile de faire la vie de S. Epiphane, n'ayant eu qu'à abreger l'hiſtoire qu'Ennode l'un de ſes premiers ſucceſſeurs nous en a laiſſée,] & que le P. Sirmond a jugé eſtre non ſeulement la plus longue, mais auſſi la plus belle piece de ſon auteur. [Tout ce que nous y ajouterons, ne ſera preſque que pour en fixer la chronologie. Et comme la pieté de ce Saint luy a donné beaucoup de part dans les brouilleries qui ſont arrivées de ſon temps en Italie nous éclaircirons ces endroits par ce que l'hiſtoire de ce temps là, qui eſt celui de la ruine de l'Empire d'Occident, nous en peut apprendre. Enn.n.p.61.

Rien ne peut eſtre plus aſſuré que ce qu'Ennode nous dit de S. Epiphane.] 'Non ſeulement il fut un de ſes premiers ſucceſſeurs, n'y ayant entr'eux que Saint Maxime, 'mais il l'eut meſme pour pere & pour docteur, [a] fut admis par luy dans les degrez de la religion, [c'eſt à dire de la clericature;] [b] & apprit de ſa bouche une partie des choſes qu'il en raporte. [c] Il fait profeſſion de raporter les vertus du Saint avec une ſincerité tres exacte: & parlant, comme il dit, de choſes recentes, & qui venoient de ſe paſſer à la vuë de tout le monde, il ſe fuſt fait un grand tort à luy meſme de s'eloigner en quelque choſe de la verité, [qu'il adoroit comme Chrétien, & comme Eveſque; & qu'il aimoit plus que toutes choſes, puiſque l'Egliſe l'honore auſſi luy meſme au nombre des Saints. Outre cette vie,] 'Ennode a fait encore un petit panegyrique de S. Epiphane en vers, durant la vie meſme du Saint, & au commencement de la 30[e] année de ſon epiſcopat, ſelon le titre. 'Baronius dit avoir encore vu un ſermon manuſcrit du meſme Ennode ſur S. Epiphane. Ugh.t.1.8. Enn.v.Epi.p. 415. [a] p.415|car.9.p 577. [b] v.Epi.p.366. [c] p.357.360. car.9.p.577-583. Bar.21.jan.

Enn.v.Epi.p. 360|car.9.p. 580.

'Ce Saint naquit à Pavie d'une famille conſiderable, mais dont il fut le principal ornement. Sa mere nommée Focaire eſtoit de la famille de S. Mirocle Eveſque de Milan, [qui avoit aſſiſté aux Conciles de Rome & d'Arles en 313 ou 314. On ne trouve point qu'elle ait eu d'autres enfans qu'Epiphane,] & Honorate ſa ſœur plus jeune que luy, mais digne de luy, & qui meſme ne luy eſtoit pas inferieure en pieté.

Ibid.

'Ce fut S. Epiphane qui la conſacra à J. C. en l'an 470, dans les premiers temps de ſon epiſcopat : & comme ſi la bonté de ſon naturel ne luy euſt pas eſté un ſecours ſuffiſant, il la donna à former dans les exercices de la vie celeſte, [qu'elle embraſſoit,] à Lumineuſe, qui eſtoit une perſonne d'une admirable ſainteté & d'un exemple tout ſingulier : Il paroiſt qu'elle eſtoit d'une naiſſance illuſtre : mais elle eſtoit encore plus illuſtre par ſa vertu que par ſa nobleſſe. Elle eſtoit ſi éclairée que le ſaint Prelat qui luy donnoit ſa ſœur à inſtruire, croyoit pouvoir apprendre luy meſme quelque choſe d'elle. Honorate profita tellement ſous ſa conduite, qu'elle fit bien-toſt aprés paroiſtre une vertu conſommée. 'Lorſque la ville de Pavie fut pillée ['l'an 476,] Sainte Honorate & Lumineuſe, tomberent entre les mains des ennemis. 'Mais Honorate fut renduë dés le jour meſme à Saint Epiphane, [& Lumineuſe ſans doute fort peut aprés]

diſciplinis celeſtibus.

natalium culmina.

v.Epi.p.386. p.387.d.

V.Odoacre §

n.p.63|Boll.11. jan.p.680.

'L'Egliſe honore publiquement Sainte Honorate le 11 ou 12 de janvier. On en cite une vie, dont Ferrarius donne un abregé. Il y a tres peu de choſes pour les actions de la Sainte, [& je n'en répondrois pas.] Le reſte regarde une tranſlation de ſon corps, faite vers l'an 855. 'On en marque une ſeconde tranſlation en 1567 le 17 d'avril, auquel à cauſe de cela on fait auſſi la feſte de cette Sainte. 'Lumineuſe eſt auſſi honorée comme une ſainte vierge le 9 de may. On veut qu'elle & deux autres nommées Specieuſe & Liberate fuſſent auſſi ſœurs de S. Epiphane, plus âgées que S. Honorate. 'Mais il n'y a pas moyen de le dire de Lumineuſe; [& on n'allegue rien qui le prouve pour les deux autres.

Boll.p.1109. Ferr.it.p. Boll.p.680.§ 6 9.may,p.461.

S. Epiphane naquit en l'an 439, comme on le voit par ſa ſuite de ſa vie.] Lorſqu'il eſtoit encore tout petit, [a] & ſeulement en âge d'eſtre ſevré, [b] beaucoup de perſonnes le virent dans ſon berceau, tout environné d'une grande & eclatante lumiere. [c] Son pere tout ſurpris de ce prodige, voua deſlors l'enfant à Dieu, & le conſacra pour le ſervir [dans l'état eccleſiaſtique.] [d] Pour s'acquiter de ſon vœu, il mena ſon fils à S. Criſpin, [e] alors Eveſque de Pavie, qui mit Epiphane, âgé de 8 ans, au nombre des Lecteurs de ſon Egliſe [vers 447.]

Note.

Enn.v.Epi.p. 360.
[a] car.9.p.581.
[b] p.581|v.Epi. p.360.
[c] car.9.p.581. 360.
[d] p.582.
[e] v.Epi.p.360.

On

'On pretend que l'Egliſe de Pavie avoit déja eu deux Criſpins Eveſques & celebres en pieté avant celui-ci. [a]Mais il y a aſſez lieu de craindre que d'un on n'en ait fait pluſieurs. [b]Pour ne parler que du predeceſſeur de S. Epiphane, on dit qu'il fut fait Eveſque en 432. [Et il eſt certain au moins qu'il l'eſtoit en 447.] 'Il aſſiſta l'an 451 "au Concile que tint Euſebe de Milan, & y approuva avec les autres la lettre de S. Leon ſur l'Incarnation. 'Ennode dit que les plumes les plus eloquentes, ne ſeroient pas capables de repreſenter quelle eſtoit la vertu de ce ſaint Prelat. Il l'appelle un homme "d'une integrité parfaite, qui ne faiſoit acception de perſonne, & ne favoriſoit jamais que la juſtice.

Ugh.t.1.p.5 a.d.
a b Boll. 7 jan. p.356.96.
b Ugh. p.6.d.
V.S. Leon. §
Ennod.car.9.p. 582.
v.Epip.360.
bona conſcientia.

[Sa ſageſſe parut beaucoup dans ſa conduite à l'égard de Saint Epiphane,] 'qu'il nourrit avec le lait de la pieté, des veritez de l'Evangile, & de la doctrine de [1] l'Apoſtre. [c]De ſorte qu'on luy peut raporter avec raiſon tout ce que Saint Epiphane a eu de grand. 'Il luy fit apprendre à écrire en notes, & ſe ſervoit de luy pour ce miniſtere, & peut-eſtre meſme pour d'autres encore plus bas, auſquels le Saint ſe portoit de luy meſme avec une pleine joie, [nourriſſant ainſi dans ſon cœur] la vertu de l'humilité "en laquelle il excelloit. Criſpin l'aimoit beaucoup, '& le Saint outre la beauté de ſon ame, avoit meſme un exterieur qui le faiſoit aimer de tout le monde. 'Neanmoins Criſpin agiſſoit toujours avec luy d'une maniere fort rigide: & quoiqu'il le traitaſt avec douceur; ſon regard ſeul luy imprimoit de la crainte. Mais ſous cette eſpece de ſeverité il nourriſſoit [dans ſon cœur] une affection ſecrette pour ſon diſciple. Ce ſaint Pere voyoit avec un extreme contentement, l'aimable conduite de ce fils [ſpirituel,] dont toutes les actions luy eſtoient des ſujets de conſolation & de joie.

1
p.366 car.9.p. 582.
c p.582.
v.Epi.p.360. 361.
&c.
p.360.361.
p.363.

'Dés l'âge de 18 ans il l'eleva au ſoudiaconat, & deux ans aprés [en 458 ou 459,] au diaconat, conſiderant moins la foibleſſe de ſon âge que la force de ſa vertu. Il luy confia le ſoin de tous les biens de l'Egliſe, & des richeſſes des pauvres, voulant eprouver ce jeune homme qu'il deſtinoit à l'epiſcopat, & s'aſſurer avant qu'il y fuſt elevé, de quelle maniere il s'y conduiroit un jour, & quoiqu'il ſoit tres rare que des hommes ne portent point envie à ceux qu'ils ont quelque lieu de croire devoir eſtre leurs ſucceſſeurs, ce ſaint Eveſque croyoit au contraire qu'on luy faiſoit tort à luy meſme, lorſqu'on ne deferoit pas aſſez à Epiphane, qu'il s'egaloit en quelques choſes, & qu'en d'autres il relevoit audeſſus de luy. 'Il l'envoyoit aux magiſtrats, interceder pour les miſerables, lorſqu'il

p.363.
p.365.366.
p.367.

1. *ab ubere Paulus &c.* Il faut peut-eſtre *ab ubere Pauli*.

p.367.368. ne pouvoit y aller luy meſme. 'Comme il eſtoit alors fort âgé, & fort infirme, il ſe dechargeoit ſur Epiphane de tous les ſoins de ſa charge.

Ibid. 'Il avoit neanmoins dans ſon Clergé pluſieurs perſonnes d'une vertu eminente, particulierement l'Archidiacre Silveſtre, & le Preſtre Bonoſe qui eſtoit Gaulois. Mais comme Epiphane excelloit audeſſus des autres, c'eſtoit luy que S Criſpin deſiroit d'a-

p.367. voir pour ſucceſſeur. Tout le monde avoit le meſme deſir, pendant qu'Epiphane, ſans avoir ſeulement la moindre penſée ſur cela, ne ſongeoit qu'à s'acquiter de ſon miniſtere [Criſpin pouvoit craindre que l'âge d'Epiphane n' empeſchaſt l'Eveſque de Milan ſon metropolitain, de conſentir à ſon election: & ce fut peut-eſtre le ſujet]du voyage qu'il fit à Milan, lorſque Dieu luy eut revelé que le temps de ſa mort eſtoit proche. Il y recommanda & ſon Egliſe, & ſon Diacre Epiphane, qu'il avoit ce ſemble mené avec luy, aux perſonnes puiſſantes qui eſtoient en grand nombre à Milan, leur rendant un témoignage fort avantageux de la vertu & de la capacité du Saint.

p.369. 'Eſtant revenu en diligence à Pavie, il y mourut peu de jours

Boll.7. jan. p. 372.356. aprés "de la jauniſſe, & quitta la terre pour aller au ciel. 'Il eſt honoré par l'Egliſe de Pavie, & par les autres de l'Occident, le 7de janvier ſelons les uns, ou le 30 d'octobre ſelon les autres. [Et

p.356. peut-eſtre en l'un & en l'autre jour pour differentes raiſons.] Les nouveaux Italiens diſent bien des choſes d'un Saint Criſpin de Pavie: [mais je doute fort qu'il y ait en cela rien de fondé.]

Enn.car.9.p. 582. 'Le deſir de S. Criſpin fut accompli: & il merita d'eſtre comparé à Elie, parcequ'il laiſſoit aprés luy à ſon Egliſe un ſecond

p.580.581.v. Epi.p.369.370 Eliſée en la perſonne d'Epiphane, 'qui fut auſſi-toſt elu avec le conſentement de tout le peuple, des magiſtrats, & "du Clergé, *sacerdotum.* & avec la joie non ſeulement de toute la ville de Pavie, mais meſme des villes voiſines, luy ſeul pleurant, & s'oppoſant autant

p.369.370 qu'il pouvoit à ſon election. 'Il fut conſacré à Milan malgré luy, ['l'an 467, par * S. Geronce qui en eſtoit alors Eveſque. Je croy V. la note.

p.370.371. que ce pouvoit eſtre vers le milieu de l'année.] Au retour de Milan il aſſembla ſes Preſtres, & ſes Diacres, pour les prier de l'aſ- *V.S.Leon §95.
ſiſter à porter la charge qu'on luy avoit impoſée, & de l'avertir avec liberté s'ils luy voyoient commettre quelque faute. [Ce diſcours eſt fort beau, & luy acquit autant les cœurs, que]les loüanges de tout ſon Clergé. 'La ville de Pavie eſtoit alors aſſez petite,

p.370.390.392. p.386.388. 'mais forte. [Il paroiſt qu'il n'y avoit que deux egliſes.

[p.371.372.380 Ennode décrit les regles qu'Epiphane ſe preſcrivit à luy meſ-

morbo regio perfuſus.

me pour ſa conduite. Il nous ſuffit de remarquer qu'il ne mangeoit que des herbes, & des legumes, avec un peu de vin. Il euſt voulu ne point diſner. Mais comme il ne pouvoit pas ſe diſpenſer de donner quelquefois à diſner aux ſurvenans, & qu'il ne vouloit pas faire dire [qu'il jeûnoit tous les jours,] il prit pour regle de ne ſouper jamais, [hors les jours de jeûne.] Il fit commencer de meilleure heure l'office de la nuit, quelque temps qu'il puſt faire: mais il s'y trouvoit le premier: & il aſſiſtoit debout à tout l'office. Dieu donnoit une force particuliere à ſes paroles pour perſuader ce qu'il vouloit. Et neanmoins il parloit peu. p.371. p.372. p.373-374.

V. Antheme § 5.

Ce fut ſur cela "qu'on l'engagea, [vers l'an 469 à la fin de l'année,] de menager la reconciliation de l'Empereur Antheme avec le General Ricimer ſon gendre plus puiſſant que luy; & il y réuſſit heureuſement. Il alla à Milan trouver Ricimer; & de là à Rome où eſtoit Antheme. Ce voyage le fatigua beaucoup: mais Dieu l'y conſola ce ſemble "par divers miracles. Il fut receu à Rome & dans le palais avec des marques extraordinaires d'honneur & d'eſtime. [Mais bien loin que cela le retinſt;] dés qu'Antheme eut juré la paix entre ſes mains, il ſe haſta de quitter Rome, & d'autant plus que Paſque approchoit. [C'eſtoit, comme nous croyons, en 470, où Paſque tomboit au 4 d'avril.] Il partit de Rome 20 jours avant la feſte, [c'eſt à dire le lundi 15 de mars,] & arriva à Pavie en 14 jours, [& ainſi le 29 de mars, qui eſtoit le dimanche des Rameaux.] Cette diligence eſt marquée comme tout à fait extraordinaire, ſurtout durant le jeûne du careſme, & en un homme qui vivoit avec autant d'auſterité que ce Saint. p.373-379. p.373-374. p.374. *quid virtutum gefferit.* p.374-375. p.378-379. p.379.

Le bruit de ſon retour & de la paix qu'il apportoit, ſe repandit bien-toſt partout. [Mais pour luy il ſe contenta d'en mander la nouvelle à Ricimer ſans l'aller trouver,] & lors meſme que Ricimer l'eut prié de venir à Milan, où il y avoit long-temps qu'on l'attendoit, il chercha des excuſes pour n'y point aller & pour n'y point voir ceux dont il ſavoit qu'il ne pouvoit recevoir que des marques de reconnoiſſance & d'eſtime. Ibid.

Glycere qui tenoit l'Empire [en 474,] eut encore plus de conſideration que n'en avoit eu Antheme: & luy en donna "des preuves tres remarquables. p.381.

V. Odoacre § 1.

Nepos aprés avoir chaſſé Glycere, ſe trouva engagé en une grande guerre contre Euric Roy des Viſigots. ["Il envoya ſur la fin de 474, Licinien pour menager un accord,] & la choſe ſe trouva ſi difficile, qu'on en deſeſperoit entierement. Sur cela Nepos ayant tenu conſeil, & y ayant appellé toutes les perſonnes Ibid. Ibid. § 4. p.382. p.381.

les plus conſiderables de la Ligurie, on convint tout d'une voix qu'il falloit charger S. Epiphane de cette affaire. Il eſtoit alors dans la 8e année de ſon epiſcopat, [a commencée, ſelon ce que nous avons dit, vers le milieu de 474.] Il entreprit ſans crainte ce qui paroiſſoit impoſſible, parcequ'il ſe confioit en J C, & l'executa heureuſement, parcequ'il s'y prepara par une priere continuelle, que la fatigue meſme d'un voyage ſi difficile n'eſtoit pas capable d'interrompre. Car quand il arrivoit un peu de bonne heure à l'hoſtellerie, ne ſe contentant pas de ſes lectures ordinaires, & de [reciter] divers pſeaumes, il cherchoit quelque lieu ecarté & couvert d'arbres, où proſterné contre terre, il prioit avec une ardeur qui luy faiſoit verſer des larmes en abondance. V. la note. p. 382.

p. 382. 383. Il trouva en arrivant à Toulouſe, [alors la capitale des Viſigots,] que ſa reputation l'y avoit déja prevenu. Leon miniſtre d'Euric, y avoit repandu partout l'eſtime de ſa pieté [Ce fut ſans doute par luy,] qu'il eut auſſi-toſt audience d'Euric, à qui il repreſenta d'une maniere ſage & reſpectueuſe, que quelque puiſſant, & quelque terrible qu'il fuſt, il avoit audeſſus de luy un Roy encore plus terrible, duquel ſeul dependent tous les evenemens des guerres & des batailles; Qu'il devoit craindre d'attirer ſur luy la colere de ce Roy de paix, s'il refuſoit les conditions de paix que l'Empereur Nepos luy offroit. &c. p. 383. 384.

p. 384. Leon aprés avoir entendu le diſcours du Saint, témoignoit ouvertement qu'il ne pouvoit aſſez l'admirer. Euric meſme faiſoit voir par la ſerenité de ſon viſage, encore plus que par ſes paroles, qu'il en eſtoit ſatisfait. Et enfin il répondit au Saint par un interprete, que ſon diſcours l'avoit deſarmé, qu'il ſe rendoit & qu'il luy accordoit la paix qu'il demandoit. On convint des conditions, [telles que la foibleſſe de Nepos les put obtenir;] & Euric *fit ſerment de les obſerver. Mais il ſe contenta que le Saint le promit au nom de Nepos ſans jurer, diſant qu'il ſavoit bien que pour luy une parole eſtoit un ſetment. V. Odoacre. §. 5. * accipe nunc fidem.

p. 385. Euric le fit prier inſtamment de venir manger avec luy le lendemain: Mais comme il ſavoit que la table de ce Prince eſtoit toujours ſouillée par [la preſence & par les prieres] des Eveſques de ſa ſecte, il s'en excuſa ſur ce qu'il n'avoit pas accoutumé de manger hors de chez luy; & que de plus il avoit beſoin de tout le temps qui luy reſtoit, parcequ'il vouloit partir peu de jours aprés. Il partit en effet le jour qu'il avoit marqué, n'ayant eſté à Toulouſe que fort peu de temps; & il fut accompagné à ſa ſortie par toute la ville. Il viſita en s'en retournant les deux isles de

ibid.

&c. Lerins, celles d'Hieres, & les autres qui ſont le long de la coſte de Provence, pour y voir les ſaints monaſteres dont elles eſtoient remplies, & ajouter encore quelque choſe à ſa pieté. Il arriva enfin à Pavie, & enſuite rendit conte à Nepos de ſa negociation [ou en l'allant trouver, ou ſeulement en luy écrivant, ce qui paroiſt le plus probable.]

'Comme on ne voyoit alors que troubles dans l'Italie, Nepos p.385.386.
fut auſſi-toſt depoſſedé par Oreſte, & Oreſte attaqué [dés 476
par Odoacre, deſtiné de Dieu pour éteindre en Occident le
nom Romain.] Oreſte ſe refugia dans Pavie qui fut bien-toſt for- p.386.
cée par les barbares [d'Odoacre;] & ils y firent tout ce qu'on
pouvoit attendre d'eux, juſqu'à y bruler les deux egliſes avec
tout le reſte de la ville. S. Epiphane y eſtoit alors, & l'avarice fit
courir d'abord beaucoup de barbares à luy, dans l'imagination
qu'un homme qui faiſoit tant d'aumoſnes, avoit de grands thre-
ſors cachez. Mais on fut bien-toſt perſuadé que ſa pauvreté fai-
ſoit ſes richeſſes. Ainſi on n'eut plus que du reſpect pour luy; on
luy accorda la liberté de Sainte Honorate ſa ſœur, & d'un grand
nombre d'autres perſonnes que l'on emmenoit captives, ſurtout
des femmes, pour qui il y avoit plus à craindre. Et par ſa charité
&c. & ſon interceſſion, il remedia generalement à tous les maux dont
il fut le témoin & le ſpectateur.

'Les troubles eſtant enfin ceſſez [dés l'année meſme,] par l'en- p.387.
tiere victoire d'Odoacre, le Saint travailla auſſi-toſt à rétablir la
grande egliſe, & l'autre enſuite. Il n'avoit rien: mais il ſe con-
fioit en la promeſſe de J. C. Et il diſoit quelquefois qu'une ame
riche [& grande] ne manque guere de pouvoir. 'Il vint effective- p.288.
ment à bout de ſon deſſein, quelque grande qu'en fuſt la depen-
ſe, augmentée par un accident qui fit tomber la ſeconde egliſe
déja preſque toute achevée. Dieu le permit pour exercer ſa pa-
tience, qui n'en fut point dutout troublée. Et ce qui marqua
davantage le doit de Dieu, c'eſt que des ouvriers qui travailloient
à la voute de l'egliſe, eſtant tombez avec elle, aucun d'eux n'en
fut ſeulement bleſſé. On ne manqua pas d'attribuer ce miracle
aux prieres du ſaint Eveſque, ſurtout quand on luy en vit faire
&c. la meſme année pluſieurs autres en faveur de divers poſſedez,
qu'il delivra par ſes prieres & par ſes larmes.

1. 'Il voulut contribuer auſſi au rétabliſſement de toute la ville, p.389.

1. Ughellus veut que S. Epiphane ait rebaſti non ſeulement les egliſes, mais encore les murailles de la ville, & qu'il ait changé ſon ancien nom de Ticinum en celui de *Papia* qu'il interprete *patria pia*. Ce n'eſt pas d'Ennode qu'il a tiré cette remarque. Il faudroit voir quand on commence à trouver le nom de *Papia*. Ugh.t.1.2.p.7.c.

p.387. & s'adreſſa pour cela à Odoacre, qui avoit pour luy encore plus de reſpect que les Princes Romains & Catholiques n'en avoient
p.389. eu. 'Ainſi il en obtint une exemption d'impoſts pour cinq ans. Odoacre fit encore ceſſer à ſa priere, les vexations injuſtes par
p.390. leſquelles le Preſet Pelage opprimoit les peuples. 'Le Saint fut encore obligé d'aller ſouvent demander diverſes graces pour les autres à ce Prince [durant les 13 ans qu'il demeura maiſtre de l'I-
Ibid. talie. Mais Theodoric l'ayant defait par deux fois en 489,] 'la ville de Pavie ſe rendit à luy; & S. Epiphane alla trouver à Milan ce nouveau Prince, qui dés cette premiere vuë en fit une eſtime extraordinarie, juſqu'à dire que l'Orient n'avoit rien de pareil à luy. Theodoric fut obligé quelque temps aprés de ſe retirer dans Pavie avec toutes ſes troupes : [& Odoacre l'y vint aſſieger ;]
p.391. 'Dans un temps ſi faſcheux, S. Epiphane ſe conduiſit avec tant de grace, & tant de ſageſſe, qu'exerçant ſa charité envers ceux de l'un & de l'autre parti, il eſtoit aimé de tout le monde, & n'eſtoit ſuſpect à perſonne. Theodoric luy faiſoit meſme des preſens, & ne trouvoit point mauvais qu'il en fiſt part a ſes ennemis.
p.392. 'Ceux qui eſtoient pris de part & d'autre, avoient tous recours à luy, & il leur obtenoit auſſi-toſt la liberté. On aſſure que cela alloit 'à un nombre preſque infini de perſonnes. Theodoric ſurtout ne pouvoit luy refuſer aucun des Romains pris par ſes troupes. On aſſure que ſa conſideration & ſes prieres, empeſcherent que Pavie ne fuſt ruinée durant ces troubles, comme beaucoup d'autres de la Ligurie. *quasi a-gminas.*

Theodoric en quittant cette ville, y laiſſa une garniſon de Gots, qui affligerent extremement le Saint durant trois ans par leurs inſolences, & 'par les violences qu'ils commettoient. Il ſe contentoit d'en gemir devant Dieu, de qui il attendoit ſon ſecours. Il recevoit meſme à ſa table, & aſſiſtoit en pluſieurs autres manieres avec une bonté incroyable, ceux qui cauſoient de ſi grands maux, & qui avoient ruiné les terres de ſon Egliſe. Au bout de ces trois ans, [& vers l'an 491,] Theodoric retira les Gots de Pavie, & mit des Ruges qui y demeurerent prés de deux
p.393. ans entiers. 'Les Ruges paſſoient 'pour les plus inhumains & les plus cruels de tous les barbares. Leur naturel fier & intraitable, ceda neanmoins à la douceur de S. Epiphane. Des Ruges l'aimerent & le reſpecterent ; & ne ſe ſeparerent de luy [en 493,] pour retourner en leur pays, qu'en verſant des larmes. Pavie jouit alors enfin de la paix; & le Saint travailla à la peupler, en invitant ceux des autres villes qui avoient eſté ruinées, à s'y venir *immiſſioni-bus.* V. Odoacre §

établir. Il taſchoit principalement d'y attirer ceux dont il connoiſſoit davantage la vertu & la pieté. p.394.

Le calme que la victoire de Theodoric ſembloit devoir donner à l'Italie, fut auſſi-toſt troublé par une loy injuſte que ce Prince publia pour priver du droit de teſter, & de diſpoſer de leurs biens, ceux qui s'eſtoient trouvez engagez dans le parti de ſes ennemis. Cette loy alarma & troubla toute l'Italie. On eut recours à S. Epiphane, comme au refuge ordinaire des affligez: & ſa charité ne fut pas moins tendre, ni moins heureuſe en cette occaſion que dans les autres. Il alla à Ravenne avec Laurent Archeveſque de Milan, qu'il avoit ſouhaité d'avoir pour collegue dans cette affaire. Et Laurent quoique ſon metropolitain, l'ayant obligé de porter la parole; il repreſenta à Theodoric, combien il eſtoit obligé de ſe reſſouvenir de ce qu'il avoit promis à Dieu dans ſon adverſité, d'aimer les peuples que luy meſme luy avoit confiez, de n'imiter pas ceux dont Dieu avoit puni les crimes par ſa propre main, & de reconnoiſtre la protection qu'il avoit receuë ſi viſiblement du ciel, par la miſericorde qu'il exerceroit envers ceux qui avoient pu l'offenſer. p.393. p.394. p.395.396.

Theodoric voulut excuſer ſa loy ſur la neceſſité où les nouveaux Princes ſont quelquefois obligez d'uſer de ſeverité. Mais enfin il declara qu'il luy accordoit une grace generale pour tout le monde; & qu'il ſe contentoit d'obliger quelques perſonnes qu'il ſavoit luy eſtre plus oppoſées, à quitter les endroits où ils ſeroient plus en état de luy nuire, s'il arrivoit quelque nouveau trouble. Il fit auſſi-toſt dreſſer l'edit d'amniſtie par un tres ſage miniſtre nommé Urbique, qui le fit encore plus favorable que l'on n'euſt oſé eſperer. p.396.397. p.397.

Dans le meſme temps que Theodoric accordoit cette revocation à S. Epiphane, il le fit appeller ſecrettement pour luy communiquer le deſſein qu'il avoit de l'envoyer dans les Gaules, afin de racheter les captifs que les Bourguignons avoient faits dans la Ligurie. Saint Epiphane eſtoit d'autant plus propre à cette action de charité, que Gondebaud Roy des Bourguignons, avoit une eſtime extraordinaire pour luy, & ſouhaitoit beaucoup de le voir. Il le comparoit à S. Laurent. Le Saint accepta donc avec joie cet emploi honorable, mais penible, & témoigna eſtimer extremement cette bonté que Theodoric faiſoit paroiſtre pour des peuples qu'il commençoit à peine à connoiſtre & à gouverner. p.398. p.399.402. p.399.400.

[Ce voyage ne ſe fit qu'avec la participation du Pape Gelaſe,]

Conc.p.1260.c 'lequel écrivant le 22 de fevrier 494 à 'Saint Ruſtice ou Ruſtique Eveſque de Lion, le prie d'aſſiſter S. Epiphane, 'envoyé dans les Gaules pour ſoulager & racheter les captifs de ſon pays, & il prie Ruſtique de faire voir qu'il l'aimoit, par la maniere dont il agiroit avec cet Eveſque, [ce qui marque aſſez l'amour & l'eſtime que Gelaſe avoit pour S. Epiphane.] 'Il mande encore à Ruſtique que ce Saint luy apprendroit combien il eſtoit perſecuté pour l'affaire d'Acace de Conſtantinople ; & il le prie de luy faire encore ſavoir par luy, lorſqu'il reviendroit, quel ſentiment luy, & les autres Eveſques des Gaules avoient ſur cela. [S. Epiphane meſme fut apparemment le porteur de cette lettre, qui nous fait regretter qu'Ennode ne ſe ſoit pas encore aſſez étendu ſur ſon hiſtoire.]

V. Saint Patient.

b.

c.

b.

Enn.p.401.402. 'Le Saint fit ce voyage avec toute la diligence poſſible. [a] Il y voulut mener avec luy 'Victor Eveſque de Turin, en qui on voyoit toutes ſortes de vertus, & qui excelloit ſurtout en humilité. 'On en dit quelques autres choſes. [b] Il ſemble qu'Ennode y ait accompagné ſon ſaint Eveſque. [c] Il partit au mois de mars, [d] au milieu du froid & des glaces qui duroient encore, & qui luy rendirent le paſſage des Alpes 'fort difficile. [e] Il trouva dans les Gaules, tout le monde qui accouroit au devant de luy. On luy fourniſſoit tout ce qui luy pouvoit eſtre neceſſaire ; & on luy faiſoit beaucoup d'autres preſens, qu'il diſtribuoit auſſi-toſt aux pauvres avec ſa liberalité ordinaire.

a p.400.402.

V. S. Maxime.

Ugh.t.4.p. 1426.d.

b Enn.p.407.

c p.401.

d p.402.403.

e p.401.

&c.

p.402. 'En approchant de Lion, où Gondebaud eſtoit alors, il trouva l'Eveſque S. Ruſtice qui venoit le recevoir, & qui ayant ſçeu de luy le ſujet de ſon voyage, luy apprit comment il devoit traiter avec Gondebaud, Prince d'un eſprit couvert & plein d'artifices. Gondebaud ſachant qu'il eſtoit arrivé, dit à ſes gents d'aller ſavoir de luy quand il voudroit avoir audience, pour la luy donner auſſi-toſt. Et ſur cette permiſſion, tous les Chrétiens de ſa Cour ſe haſterent d'aller ſaluer le Saint, & ils avouerent enſuite que ce que la renommée leur en avoit appris, eſtoit audeſſous de ce qu'ils voyoient.

p.402. 'Quand il fallut aller à l'audience, S. Epiphane pria Victor de vouloir porter la parole : mais Victor le pria auſſi de ne ſe point

p.403-405. decharger d'une choſe qui luy convenoit ſi parfaitement. 'Il expoſa donc à Gondebaud 'le ſujet de ſa deputation, & luy dit qu'il venoit pour eſtre témoin devant Dieu entre deux grands Rois, [& en faveur de l'un & de l'autre,] ſi la miſericorde qui obligeoit l'un à demander la liberté de tant de captifs, obligeoit l'autre à l'accorder

&c.

l'accorder ; que l'un eſtoit loüable de n'épargner point ſon argent pour une œuvre de pieté, & que l'autre ne le ſeroit pas moins, s'il rendoit les captifs, & refuſoit l'argent qu'on luy apportoit. 'Gondebaud leur témoigna "qu'il ne ſouhaitoit rien davantage que d'avoir une paix ſincere avec Theodoric, & que pour l'affaire dont ils luy parloient, il examineroit ce qui eſtoit de plus utile pour ſon ſalut & pour ſon Etat. &c. p.406.

'Les deux Eveſques ſe retirerent ſur cela: Et luy, [aprés y avoir penſé,] fit appeller Lacone, homme de qualité & de merite, qu'il conſultoit quand il vouloit faire quelque action de bonté, & Lacone l'animoit à en faire encore deux fois autant. 'Il luy dit qu'il avoit ecouté avec plaiſir le diſcours du Saint, & qu'il n'avoit qu'à dreſſer les ordres pour la liberté de tous les Italiens que la crainte des guerres, la famine, ou d'autres cauſes ſemblables, avoient obligé de ſe rendre comme captifs, [& eſclaves] des Bourguignons, & que pour ceux qui avoient eſté pris comme ennemis dans la guerre, on donneroit quelque peu de choſe aux ſoldats, afin qu'ils ne ſe plaigniſſent pas d'eſtre fruſtrez de leur recompenſe. Lacone dreſſa cet ordre avec joie, & le fit apporter au Saint. Ibid. p.407.

'Tous les Italiens qui eſtoient en ces quartiers là, eurent ainſi la liberté de retourner en leur patrie : Et depeur que dans les lieux eloignez on en retinſt quelques uns, le Saint alla en diverſes villes de la Savoie, & des autres pays des Bourguignons, particulierement à Geneve, à cauſe de Godigiſcle frere de Gondebaud qui y reſidoit, & qui vouloit imiter la liberalité de ſon frere. 'Le nombre de ceux qui furent delivrez gratuitement, ſe monta à plus de ſix mille ; '& la ville de Lion en fournit juſqu'à 400 pour un ſeul jour. 'Cependant l'argent que Theodoric avoit fourni, ne put pas ſuffire pour la rançon de ceux qu'il fallut racheter des ſoldats : mais le Saint trouva le reſte dans la liberalité de Saint Avite de Vienne, & d'une dame nommée 'Syagrie, qui eſtoit alors le threſor de l'Egliſe dans ces quatriers là. Tout cela fut fait avec tant de diligence, que le troiſieme mois, [c'eſt à dire au mois de juin,] le Saint eſtoit déja à Tarentaiſe [en Savoie] pour retourner en Italie. Il delivra en ce lieu une poſſedée. p.408. V. Saint Patient.

'Il s'en retourna donc en triomphe accompagné de cette foule de captifs, à qui il n'avoit pas oſté la liberté, mais à qui au contraire ſes merites & ſes travaux l'avoient renduë. [Il les quitta apparemment aprés avoir paſſé les Alpes, pour les renvoyer chacun chez ſoy,] & s'en retourner plus promtement à Pavie, où Ibid. p.409.

p.410.411. il arriva avant qu'on l'y attendiſt. Son humilité l'empeſcha d'aller à Ravenne trouver Theodoric; & il ne vouloit pas donner lieu de croire qu'il demandaſt quelque recompenſe. Il luy écrivit p.409.410. ſeulement tant pour luy rendre conte de ſa legation, 'que pour le prier de faire rendre les biens à ceux à qui il avoit fait rendre la liberté: ce que Theodoric luy accorda auſſi-toſt.

car.9.p.577. 583. 'S. Epiphane commençoit la 30e [& la derniere] année de ſon epiſcopat [en l'an 496,] lorſqu'Ennode fit publiquement en vers, p.582. un petit eloge de ſa vertu, 'où il ne manqua point de parler du triomphe avec lequel il avoit ramené des Gaules tant de captifs. [Il le fit apparemment à Pavie, & avant qu'on parlaſt du dernier voyage du Saint à Ravenne, dont il auroit ſans doute dit quel- v.Fpi.p.410. que choſe.] S. Epiphane ne ſongeoit donc plus aprés ſon retour des Gaules, qu'à vivre en repos avec ſon peuple. Mais il n'avoit pas encore joui deux ans entiers de ce repos, lorſqu'il fut contraint [ſur la fin de l'an 496,] de faire encore un nouveau voyage de charité, aprés lequel Dieu vouloit luy donner la recompenſe [de ſes travaux.]

p.410.412. 'La Ligurie extremement chargée par les impoſts, le conjura d'aller demander quelque remiſe à Theodoric, à cauſe que l'année avoit eſté fort mauvaiſe. Il alla donc à Ravenne ſur le Po, "lorſque la ſaiſon eſtoit déja fort incommode, ſans diſcontinuer &c. neanmoins ſes jeûnes ordinaires. Il demanda à Theodoric la decharge des tributs de l'année ſuivante, en luy repreſentant que les richeſſes des particuliers, ſont celles des bons Princes, à qui rien n'eſt plus avantageux "que de ſoulager les peuples dans leurs &c. beſoins, & les mettre ainſi en état de continuer à payer les impoſts qui leur ſont deus. S'il n'obtint pas tout ce qu'il demandoit, il en p.412.413. obtint au moins les deux tiers. 'On remarque de ce dernier voyage qu'il fit à Ravenne, qu'il rendit toutes les viſites qu'on luy fit, quoique le nombre en fuſt infini, comme s'il euſt voulu dire le dernier adieu à ſes amis.

p.413.414. 'Il partit enſuite de Ravenne [au milieu de l'hiver, par un temps de neige, & prit le chemin de terre, "ſe haſtant de revenir mou- &c. catharrus. rir à Pavie. Il fut attaqué à Parme d'un "rhume faſcheux, qui ne l'empeſcha pas de continuer ſon voyage. Il fut receu à Pavie avec une extreme joie de tout le monde: mais cette joie ſe changea auſſi-toſt en deuil. Car dés le jour meſme il fut obligé d'avouer qu'il eſtoit malade: & la maladie augmentant de plus en plus, l'emporta enfin le ſettieme jour, au milieu "des cantiques &c. de loüanges qu'il chantoit à J. C. [Il mourut 'l'an 497, & appa- V. la note.

remment le 21 de janvier, 'auquel le martyrologe Romain marque ſa feſte ſur l'autorité de l'Egliſe de Pavie, 'ou le 22, auquel pluſieurs autres la mettent: [a] Et ce que nous avons dit, qu'il eſtoit parti de Ravenne par un temps de neige, [donne aſſez ſujet de croire qu'il mourut durant l'hiver.] 'Il eſtoit âgé de 58 ans, dont il en avoit paſſé 30 dans les travaux de l'epiſcopat. On le garda trois jours aprés ſa mort, & ſon viſage eclatoit d'une beauté qu'on jugeoit eſtre le fruit de la ſainteté de ſa vie, & la marque de la gloire dont ſon ame jouiſſoit. Il fut inhumé le troiſieme jour, 'avec les larmes de ceux qui croyoient luy devoir tous leur liberté.' On dit qu'il fut enterré dans l'egliſe de S. Vincent, à laquelle ſes merites ont depuis fait porter ſon nom. 'On juge qu'il a merité le titre de pacificateur de l'Italie, '& de conſolateur des affligez.

Bar.21.jan.
Boll.21.22.jan p.364.388.
[a] Enn.v.Epi.p. 413.
p.414.
p.414.415.
Ugh.t.2.p.7.d
Enn.v.Epi.p. 410.

SAINT EUGENE, ARCHEVESQUE DE CARTHAGE.

Avec divers autres ſaints Martyrs ou Confeſſeurs d'Afrique, ſous Genſeric & Huneric Rois des Vandales.

ARTICLE PREMIER.

Cauſe de la deſcente des Vandales dans l'Afrique: Ils y viennent de l'Allemagne par les Gaules & par l'Eſpagne.

COMME la ſouffrance eſt la ſuite naturelle de la pieté, ſelon Saint Paul, & en meſme temps l'epreuve, le couronnement, & la premiere recompenſe; nous ne devons point nous étonner de voir que Dieu ait permis que l'Egliſe d'Afrique ait eſté eprouvée, lorſque le temps des perſecutions ſembloit eſtre paſſé, par une perſecution plus horrible que celles de Dece & de Diocletien ne furent jamais. Il y avoit prés de quarante ans qu'elle eclatoit comme la plus belle & la plus ſainte partie de l'Égliſe, ayant pour chef Aurele, & pour ame Auguſtin, qui conſpiroient tous deux avec une union admirable, l'un par l'autorité de ſon ſiege, l'autre par ſa ſcience divine, & tous deux par leur pieté, à y établir les vertus, y affermir la verité, en bannir les vices, en deraciner les abus, & en extirper les hereſies.

Il n'y a rien de plus ſaint que ſes decrets qui ont receu l'approbation publique de toute l'Égliſe, rien de plus ſage & de plus vigoureux que ſa conduite dans les occaſions difficiles, rien de plus ardent & de plus éclairé que ſon zele contre l'hereſie. Les

Donatiſtes, qui au commencement de ces 40 années, oppri-
moient les Catholiques, auſſi-bien par leur nombre que par leurs
violences, y furent tellement abatus par les écrits de S. Auguſtin,
& par la vigilance des autres Eveſques, qu'il n'en eſt preſque
plus parlé depuis. Ce fut l'Egliſe d'Afrique qui condanna la pre-
miere les dogmes des Pelagiens, & qui les fit condanner enſuite
par toutes les autres. ¶ Les Manichéens & les payens qui y avoient Aug.v.P.c.18.
eſté en grand nombre, embraſſerent preſque tous la veritable catacl.c.5. p.
religion. 321.1.d.

[La vie monaſtique dont S. Auguſtin y avoit donné le premier
exemple, y fleuriſſoit de toutes parts.] Enfin ce qui ne ſe trouve
en aucun autre temps, ni en aucun autre endroit de l'Egliſe, & ce
qui ne peut eſtre l'effet que d'une vertu bien extraordinaire, &
bien univerſelle, c'eſt que de prés de 300 Eveſques qui eſtoient à
Carthage en 411, pour la grande conference avec les Donatiſtes,
V. Saint Auguſtin § "deux ſeulement firent difficulté de conſentir à renoncer à leurs
eveſchez pour faciliter la réunion des ſchiſmatiques, & meſme
ces deux ſe rendirent auſſi-toſt au ſentiment de leurs confreres.

Il eſtoit donc dans l'ordre de la ſageſſe divine, que cette Egli-
ſe fuſt eprouvée par les ſouffrances. Il falloit que le feu de la per-
ſecution fiſt voir que la pieté qui y paroiſſoit eſtoit auſſi ſolide
qu'eclatante, & qu'il achevaſt de donner la derniere perfection
à tant d'ames qui avoient travaillé à ſe purifier durant la paix.
C'eſt ce qui arriva effectivement. Car je croy que dans les temps
meſmes qui eſtoient les plus proches de J. C, & où l'on eſtoit ſans
ceſſe obligé de ſe preparer au ſupplice, il n'a point paru plus de
foy & plus de generoſité, qu'il en a paru du temps des Vandales,
dans les peuples, dans les Eccleſiaſtiques, & dans les Eveſques
de l'Afrique.

Il faut avouer neanmoins que cette perſecution a eu encore
une autre cauſe plus funeſte & moins glorieuſe à l'Egliſe. Car s'il
Ibi d.§ y avoit en Afrique beaucoup de Saints, "il y en avoit beaucoup
d'autres qui ne l'eſtoient pas: Et les pechez de ceux-ci irritoient
d'autant plus la colere de Dieu, que tant de grands exemples,
& tant d'excellentes inſtructions n'eſtoient pas capables de les
corriger. Ce fut donc pour les punir, que Dieu envoya les Van-
dales en Afrique, comme les grands hommes de ce temps là l'ont
reconnu: & les cruautez de ces barbares furent en ſa main,
comme un fleau dont ſa miſericorde ſe ſervit pour purifier ceux
qui avoient la ſolidité du bon grain, & ſa juſtice puor briſer en-
tierement ceux qui n'eſtoient que de la paille.

Vand.p.402. Buch.de belg.l 13.c.2.p.394-397. [Il n'eſt point neceſſaire d'examiner ici] 'ce que c'eſtoit que les Vandales, Bucherius en parle amplement. Mais il faut remarquer qu'encore qu'il en faſſe une nation tres puiſſante, qui tenoit une grande partie de l'Allemagne, & qui eſtoit diviſée en plu-

Salv.gub.l.7.p. 161. ſieurs peuples celebres, 'neanmoins Salvien dit que c'eſtoient les plus foibles auſſi-bien que les plus laſches de tous les barbares. [Ainſi il y a apparence qu'on les conſideroit alors comme une nation particuliere, diſtinguée des Bourguignons, & des autres peuples qui en avoient pu dependre autrefois, & affoiblie peut-eſtre par diverſes pertes. Car on croit que "lorſqu'ils furent paſ- V.Honoré §
ſez de l'Allemagne dans les Gaules en l'an 407, les François leur tuerent vingt mille hommes avec leur Roy Godigiſcle; & en euſſent fait un carnage univerſel, ſi les Alains ne fuſſent venus à leur ſecours.]

p.161. 'Dieu fit voir dans leur foibleſſe, que c'eſtoit luy qui les envoyoit pour punir les pechez des peuples. Car il leur ſoumit les

p.160. plus puiſſantes & les plus riches provinces de l'Empire, l'Eſpagne [& l'Afrique.] Mais c'eſtoient les plus ſujettes aux pechez d'impureté: Et les Vandales au contraire eſtoient fort chaſtes.

p.166. 'Ils eſtoient Chrétiens, mais heretiques [& Ariens.] "Grotius pre-
a Grot.r.Got p 2.3. tend qu'ils eſtoient venus de la Suede dans l'Allemagne, b & que
b p.2.4. leurs courſes leur ont fait donner le nom de Vandales, 'qui en Allemand ſignifie Vagabond, auſſi-bien que ceux de Walon &

Amm.l. de Sueve. 'Les Alains [qui ſe joignirent à eux,] venoient des extremitez de la Scythie.

["Ils entrerent enſemble dans les Gaules ſur la fin de l'an 406, Ibid.§
& en ravagerent toutes les provinces juſqu'en 409, qu'ils entre-

Idat.chr.p.14. rent en Eſpagne au mois de ſeptembre ou d'octobre.] 'Vers l'an 418 Vallia Roy des Goths "fit perir entierement dans la Betique, Ibid§59.
tous les Vandales ſurnommez Silinges; & abatit tellement les Alains, que ceux qui reſterent en tres petit nombre, furent contraints de ſe joindre aux autres Vandales qui eſtoient demeurez dans la Galice, & de ſe ſoumettre à Gonderic leur Roy, quoique juſqu'alors les Alains euſſent eſté plus puiſſans que les Vandales.

Vid.V.l.2.4.p 7.49. [C'eſt pourquoi nous verrons] 'que les ſucceſſeurs de Gonderic prenoient le titre de Rois des Vandales & des Alains. ["Gonderic Ibid.§
paſſa peu aprés de la Galice dans la Betique, où il s'établit pleinement en 422, par la défaite de Caſtin General de l'armée Ro-

Ibat.chr. maine.] 'Il y mourut en 427, "par un jugement viſible de Dieu V. Valent. III.
aprés avoir pris Merida.

ARTICLE II.

Les Vandales conquerent l'Afrique: Poſſedée guerie par l'Eucariſtie: De S. Capreole Eveſque de Carthage.

V. Valent. III.§ [''GONDERIC eut pour ſucceſſeur Gizeric ou Genſeric ſon frere baſtard, plus celebre encore par ſes cruautez,

V. Saint Auguſtin§ que par ſes victoires.] Ce fut luy "qui amena en Afrique les Vandales & les Alains ſes ſujets, au mois de may 428. Nous avons raporté autrepart les raiſons & les particularitez de leur paſſage, avec une idée generale des cruautez qu'ils exercerent dans l'Afrique, & comment en deux ans ils ſe rendirent maiſtres de cette grande province, à la reſerve de Carthage, de Cirthe, & d'Hippone. Le Comte Boniface qui les y avoit fait venir, tacha inutilement de les en faire ſortir. Il fut défait luy meſme & aſſiegé dans Hippone depuis le mois de mois 430 juſqu'à celui de juil-

V. Valent. III.§ 10. let 431. Les Vandales furent contraints de lever le ſiege: "mais peu de temps aprés il défirent dans une grande bataille, & Boniface & Aſpar celebre General de l'Empire d'Orient Boniface s'en alla en Italie; Aſpar en Orient de ſorte que Genſeric demeura paiſible poſſeſſeur de l'Afrique, à la reſerve de Cirthe &

Ibid note 5. de Carthage; ceux d'Hippone ayant abandonné leur ville. "Ce fut peut-eſtre en ce temps là, qu'ayant fait quelques courſes dans la Sicile & dans la Calabre, il en fut repouſſé par Caſſiodore, biſayeul du celebre auteur de ce nom..

Note 1. 'Aſpar eſtoit à Carthage "lorſqu'il y arriva une hiſtoire extraordinaire, raportée au long par un témoin oculaire, d'une fille, qui en punition d'un peché, fut abandonnée à un demon qui la fit demeurer 82 jours ſans prendre aucune nourriture. Elle fut enfin delivrée par le moyen de la ſainte Eucariſtie, que l'on offrit enſuite une ſeconde fois en actions de graces; & elle y communia encore. Prof. prom. l. 4. c. 6. p. 160. 161.

[Lorſque les Vandales demeurerent maiſtres de l'Afrique, ce

V. Saint Aurele.§ pays avoit pour principal Eveſque Capreole de Carthage, "qui avoit ſuccedé à Saint Aurele en 429 ou 430.] Il receut à Paſque en 431, la lettre que l'Empereur Theodoſe II. écrivoit particuliere- Conc. t. 2. p. 280 b. c. t. 4. p. 381. 2 a d. ment à S. Auguſtin, pour le prier de ſe trouver à la Pentecoſte au Concile d'Epheſe. [Mais S. Auguſtin eſtoit mort dés le 28 aouſt de l'an 430.] Quoique la lettre s'adreſſaſt principalement à Saint Auguſtin, [il eſt difficile de croire qu'elle ne s'adreſſaſt pas auſſi

t.2.p.226.b. à Capreole,] 'puiſque Theodoſe écrivoit à tous les Metropolitains.

p.280. 'Capreole euſt eſté bien aiſe de pouvoir convoquer tous les Eveſques d'Afrique, afin d'en faire nommer quelques uns pour aller au Concile au nom de tous les autres. Mais les ennemis eſtoient repandus de tous coſtez, & ravageoient ces grandes provinces: les habitans en eſtoient morts, ou contraints de s'enfuir. On ne voyoit partout qu'une vaſte & affreuſe ſolitude. Ainſi Capreole ne pouvant point aſſembler de Concile, outre que les deux mois qui reſtoient juſqu'à la Pentecoſte, ne ſuffiſoient pas pour cela, il ſe contenta d'envoyer à Epheſe le Diacre Beſoule, 2.

Liber.c.5.p. 'ou [a]Veſſule, comme ſon Legat. [a]Il le chargea d'une lettre, par la-
a Conc.t.2.p. 280.281. quelle il prioit le Concile de l'excuſer s'il n'en faiſoit pas davan-
p.281|Vinc.L. tage, '& recommandoit beaucoup qu'on euſt ſoin de conſerver
c.42.p.376. l'antiquité, & de rejetter la nouveauté. [b]Il ſemble demander ſur-
b Conc.t.2.p. 281.a.b. tout qu'on n'accordaſt point un nouveau jugement aux Felagiens.

t.4.p.384.2.c. 'Il écrivit auſſi à Theodoſe ſur la mort de S. Auguſtin, par le meſme Ebagne qui luy avoit apporté la lettre de ce Prince. [Nous
Ful.F'p.255. n'avons de cette lettre,] 'qu'un paſſage que Ferrand Diacre a inſeré dans ſon epiſtre à Pelage & à Anatole, ſur le nouvel examen que demandoient les Pelagiens. Ferrand y cite auſſi un endroit
Conc.t.2.p. 280.281. du texte latin de celle qui s'adreſſoit au Concile: '& elle s'eſt conſervée toute entiere en grec avec le reſte des actes du Con-
p.277.f. cile. 'Elle y fut luë [dans ſon texte original,] & traduite, [en grec.]
p.281.f. 'Ce fut S. Cyrille qui voulut qu'elle fuſt inſerée dans les actes, parcequ'elle demandoit que l'on confirmaſt les dogmes anciens, & qu'on rejettaſt toutes les doctrines nouvelles: A quoy tous les Eveſques répondirent: C'eſt ce que nous diſons tous: c'eſt ce que
Vinc.L.c.42.p 376. nous demandons tous. 'Vincent de Lerins cite cette approbation univerſelle que tout le Concile donna à la lettre de Capreole.

[Nous n'avons point de connoiſſance des actions de ce ſaint
Capreo.Sirm. p.36. Eveſque:] 'Mais nous ſavons qu'il avoit une grande reputation de ſcience qui ſe repandoit audelà des mers. De ſorte que quelques perſonnes ayant commencé à ſemer la doctrine de Neſto-
p.37. rius dans l'Eſpagne, Vital & Conſtance 'qui ſoûtenoient contre
p.36. ces nouveaux dogmatiſtes la pureté de la foy, 'attirez par cette reputation de Capreole, luy écrivirent par un nommé Numinien, luy expoſerent ce que l'on enſeignoit dans leurs pays, avec ce qu'ils oppoſoient à cette nouveauté, & le prierent de leur

Ful.F.p.253. 2. 'nommé auſſi quelquefois Verſule.

mander

mander quelle eſtoit la veritable doctrine de l'Egliſe.

'Ils ne prennent point d'autre titre que celui de pecheurs. p.35.
'Capreole les appelle ſes fils dans ſa réponſe. [a]Car il leur écrivit p.40.
une grande lettre, [b]où il les aſſure que la doctrine qu'ils combatoient, eſtoit l'hereſie Neſtorienne, [c]qui avoit déja eſté condannée avec ſon auteur en Orient, par un celebre Concile, auquel il avoit deputé. 'Baronius a inſeré dans ſes Annales, une grande partie de cette lettre de Capreole; '& le Pere Sirmond l'a depuis donnée toute entiere avec celle de Vital & de Conſtance, 'ou plutoſt Tonance, comme a lu Baronius Car le P. Sirmond croit
V. Saint Auguſtin. que c'eſt le meilleur. Le ſermon *de tempore barbarico*, "& peuteſtre pluſieurs des autres attribuez à S. Auguſtin, où il eſt parlé des Vandales, ſont plutoſt de Capreole que de ce Pere. 'Ferrand l'appelle un glorieux Pontife, & un celebre docteur de l'Egliſe de Carthage. 'Cette Egliſe honoroit ſa memoire le jour de ſa mort entre le 22 & le 30 de juillet.

[a] p.40-72. [b] p.41. [c] p.42.
Bar.341.§28-35
Capr.Sirm. pr.
Ful.F.ad P.p. 254-255.
Anal.t.3.p. 409.

ARTICLE III.

Vices des Chrétiens d'Afrique: Les Vandales en baiſſent & en corrigent l'impudicité.

[NOUS verrons que Quodvultdeus eſtoit Eveſque de Carthage en 439, lorſque Genſeric la prit. Car Dieu differa juſqu'à ce temps là la ruine de cette ville ſuperbe.] 'Mais elle ne profita guere de ce delai. [d]Elle avoit "toutes ſortes de magiſtrats, des ecoles de philoſophes, tout ce qui la pouvoit regler, & la faire auſſi-bien fleurir pour les mœurs que pour les ſciences: Et rien n'eſtoit ſi corrompu meſme au milieu des barbares. 'On entendoit, dit Salvien, les cris inſenſez des Chrétiens de cette ville dans le cirque, & leurs infames bouffonneries dans le theatre, en meſme temps que les murailles de la ville retentiſſoient du bruit des ennemis qui les environnoient de toutes parts. Pendant qu'on egorgeoit les uns au dehors, les autres s'abandonnoient au dedans aux crimes de l'impureté. 'Les uns eſtoient faits priſonniers par les ennemis, & les autres ſe rendoient les eſclaves des vices Car ceux là n'eſtoient-ils pas vraiement eſclaves, [non des Vandales, mais des demons,] qui ſe divertiſſoient ainſi durant que leurs proches, leurs amis, & leurs concitoyens gemiſſoient dans l'eſclavage? Ceux là n'eſtoient-ils pas vraiement captifs de cœur & de ſentiment, qui ſe rejouiſſoient dans leurs folies, au

Salv.gub.l.6.p. 141.
&c.
[d] l.7.p.173.
p.141.
p.142.

milieu des tourmens que l'on faiſoit ſouffrir à leurs amis, qui ne « comprenoient pas qu'on les egorgeoit eux meſmes, en egor- « geant leurs concitoyens, & qui ne penſoient pas que la mort de « leurs parens eſtoit la leur propre? Le bruit des ſpectacles dans la « ville, & le ſon des armes hors de la ville, les cris des mourans « d'un coſté, & de l'autre les clameurs des baladins & de leurs « ſpectateurs ſe confondoient de telle ſorte, qu'on avoit peine à « diſcerner les lamentations de ceux qui periſſoient dans le com- « bat, du bruit que faiſoit le peuple en criant dans le cirque. Et « que faiſoient ces malheureux par une telle conduite, ſinon d'o- « bliger Dieu de les perdre, lorſqu'il n'auroit peut-eſtre pas encore « eu la volonté de le faire? 'Nous trouvons les meſmes plaintes « dans un ſermon fait en ce temps là à Carthage ou à Cirthe.

Aug.t.bar.c.1. t.9.p.323.1.

[Il ne faut pas douter que ces dereglemens n'ayent encore augmenté depuis que ceux de Carthage & de Cirthe ſe virent en quelque ſorte de ſureté, par la paix qui fut ſignée le 11 fevrier 435, entre Valentinien, & Genſeric. Autant qu'on en peut juger, Genſeric garda par ce traité ce qu'il avoit conquis dans la Numidie, la Proconſulaire, & la Byzacene, à condition d'en payer quelque tribut à l'Empereur, à qui il laiſſa ou rendit le reſte, c'eſt à dire Carthage, Cirthe, la Tripolitaine, & les trois Mauritanies.

V. Valent. III. § 11.

Les dereglemens de ceux de Carthage eſtoient d'autant plus capables d'irriter Dieu, que les Vandales meſmes leur donnoient un exemple tout different.] Car ces barbares [parmi leurs cruautez,] ne laiſſoient pas de ſe faire eſtimer par leur frugalité & par leur moderation dans les plaiſirs. 'Non ſeulement ils eſtoient chaſtes dans un pays de delices, & parmi des peuples accoutumez à toutes ſortes d'impuretez; 'mais ce qui eſt, dit Salvien, une choſe nouvelle, inouie & ineroyable, ils contraignirent les Romains meſmes d'eſtre chaſtes. 'Ils oſterent non ſeulement les pechez les plus abominables, non ſeulement les adulteres, mais auſſi les ſimples fornications, qui eſtoient permiſes par les loix Romaines. 'Ils obligerent toutes les femmes publiques à ſe marier, & firent des loix ſeveres contre les impudicitez, par leſquelles ils condannoient tout ce que la loy de J. C. condannoit, & puniſſoient de mort ceux qui tomboient dans ces dereglemens criminels.

Prof.pro.l.4.c. 5.p.159. Salv.gub.l.7.p. 180. p.186. p.181.182.184. p.183.184.

1.

'Salvien en parle comme s'ils euſſent obligé tout le monde à ſe marier. 'Mais il eſt certain qu'ils ſouffroient que les Catholiques euſſent des monaſteres d'hommes & de filles. 'Ils avoient eux

p.186. Vict.V.l.1.p.11. l.2.p.17.

1. *abſtinentia pudicitiæ*

meſmes des moines. [Dieu condannoit par ce moyen les pechez des Romains, & les portoit à en rougir & à en faire penitence, parcequ'il vouloit les ſauver. Mais pour les Vandales, toute leur chaſteté leur eſtoit aſſez inutile, puiſqu'ils demeuroient opiniatrément dans leur hereſie, & s'efforçoient meſme d'y attirer tous les autres.

Ils ne perſiſterent pas meſme long-temps dans cette vie ſobre & reglée,]& ils ont paſſé depuis pour la nation de toutes la plus voluptueuſe & la plus efféminée. Car depuis qu'ils ſe furent rendu maiſtres de l'Afrique, ils s'accoutumerent à prendre le bain tous les jours, & à avoir une table garnie de mets delicieux, qu'on envoyoit chercher par terre & par mer. Ils ſe parerent de dorures & d'habits de ſoie. Ils devinrent paſſionnez pour les jeux du cirque & les autres divertiſſemens, & ſurtout pour les combats des beſtes. On ne vit plus parmi eux que danſeurs, & que baladins, qui donnoient à leurs yeux & à leurs oreilles, tous les plaiſirs que les concerts & les ſpectacles peuvent leur faire gouſter. Ils ſe logerent dans des maiſons de campagne bien arroſées & bien plantées. Ils eſtoient preſque toujours dans les feſtins: & [aprés cela il ne faut pas s'étonner]s'ils ſe livroient à tous les dereglemens de l'impureté. Dés l'an 440 ou peu aprés, ils s'eſtoient déja abandonnez juſqu'à violer les vierges.

Proc.b.Vand.l. 2.c.6.p.248.249

Leo,ep.1.c.8.p 403.

ARTICLE IV.

Genſeric perſecute les Eveſques: Martyre de Saint Arcade, & de ſes compagnons: Lettre d'Antonin Eveſque de Cirthe.

[Les Vandales n'attendirent pas long-temps à perſecuter l'Egliſe.]Dés l'an 437, Genſeric entreprit de ruiner la foy Catholique dans les pays dont il eſtoit maiſtre, & d'y établir l'impieté Arienne. Il commença à y perſecuter divers Eveſques, à leur oſter leurs Egliſes, & à les chaſſer meſme de leurs villes. Mais leur conſtance demeura victorieuſe, & ne ceda point à la terreur de ce Prince ſi ſuperbe. Poſſide, Novat, & Severien, eſtoient les plus illuſtres de ces genereux Prelats [Le premier eſt ſans doute S Poſſide de Calame, qui pouvoit alors eſtre le Doyen de la Numidie: Novat de Stefe eſt celebre dans l'hiſtoire de S. Auguſtin.]Il y avoit auſſi dans la conference de l'an 411, un Severien de Cerame, peut-eſtre dans la meſme province de Stefe. Mais il ſemble que cette province eſtoit demeurée à l'Empereur.

Prof.chr.

Lab.p.51.

Coll.§133.134. Vand.p.384.

Vict.V.§4.p.7

Prof.chr. 'Genſeric avoit dans ſa Cour quatre Catholiques d'Eſpagne, nommez Arcade, Probe, Paſcaſe, & Eutyque, qu'il eſtimoit beaucoup pour leur fidelité à ſon ſervice, & pour leur ſageſſe.
Bar.437.§3. Paſcaſe & Eutyque eſtoient freres. 'Arcade eſtoit marié, avoit
Prof. de grands biens & beaucoup de ſerviteurs. 'Genſeric s'imaginant qu'ils luy ſeroient encore plus attachez s'ils eſtoient de ſa reli-
Bar.437.§6. gion, voulut les obliger d'embraſſer l'Arianiſme, de laiſſer ſouffler en eux le S. Eſprit, & de mepriſer le batteſme qu'ils avoient receu, [c'eſt à dire de ſe faire rebattizer. Car on voit par toute l'hiſtoire de cette perſecution, que les Vandales rebattizoient les Catholiques qui eſtoient aſſez laſches pour ſe faire Ariens.

Mais ceux-ci eurent plus de courage, & firent voir qu'ils
Prof. n'eſtoient pas moins fideles à Dieu qu'à leur Prince,] ils refuſerent abſolument de changer de religion. Leur conſtance irrita au dernier point le barbare, il les proſcrivit & les bannit: [mais
Bar.437.§6. apparemment ſous quelqu'autre pretexte.] Car nous avons une lettre adreſſée à Arcade, qui eſtoit le chef des autres dans cet
§2.3. illuſtre combat, par Antonin Eveſque de Cirthe, 'où cet Eveſque luy dit qu'on voyoit bien pourquoi il eſtoit banni; que Dieu ſçait tout; qu'il ne devoit point craindre la nuée dont le diable taſchoit de couvrir ſes ſouffrances, ni douter qu'en mourant il
Bar.437.§4. ne devinſt un vray Martyr. 'Arcade avoit déja eſté depouillé
§6. de ſes biens & exilé, lorſqu'Antonin luy écrivoit: '& il paroiſt meſme qu'il eſtoit ſur le point de ſouffrir la mort.

[Ce fut donc pour le fortifier dans ce grand combat, où il devoit ſervir aux autres d'exemple de laſcheté ou de courage,
Genn.c.95. qu'Antonin luy écrivit la lettre dont nous parlons.] Il l'anime par
Bar.437.§5. les exemples [de Job & de la mere des Macabées] tirez de l'Ecriture, & par d'autres plus nouveaux, 'comme par celui de Saint Theodore, qui avoit ſouffert à Antioche ſous Julien l'apoſtat. [Il ne l'eleve point par des loüanges exceſſives, mais il luy repreſente
§4 Genn.c.95. egalement ce qu'il a à craindre & à eſperer.] Il aſſure que s'il perſevere juſques au bout, il acquerera la remiſſion de ſes pechez,
Bar.437.10 & la gloire meſme du martyre; & il finit ſa lettre en l'exhortant à ſe tenir aſſuré de la couronne, & à ne rien craindre, quelques pechez dont il puſt ſe ſentir coupable. [Il n'eſt pas étonnant qu'un homme nourri à la Cour d'un Genſeric, euſt peine à ne pas craindre pour ſes pechez. Cette humilité eſt bien digne d'un Martyr.]
§10. 'Il l'aſſure encore que toute l'Egliſe prioit pour luy, afin qu'il de-
§7.8.9. meuraſt victorieux. 'Voulant le fortifier ſur la foy pour laquelle il combatoit, il s'étend particulierement à montrer comment

le Fils pu s'incarner ſans que le Pere & le S. Eſprit s'incarnaſſent: [De ſorte qu'il ſemble que les Ariens pretendoient montrer alors par l'Incarnation, que le Fils & le Pere ne pouvoient pas eſtre un meſme Dieu.] Il dit qu'il écrit dans une ſi grande affliction, qu'il pouvoit à peine trouver des paroles pour s'exprimer, ce qui n'oblige point à croire que Cirthe fuſt alors ſous la domination des Vandales, puiſque la charité unit enſemble tous les membres de J.C. [Il y a meſme plus d'apparence qu'elle demeura aux Romains juſques à la mort de Valentinien en 455.] §10.

'Cette lettre a fait meriter à ſon auteur, de tenir rang entre les écrivains Eccleſiaſtiques. [a] Baronius l'a meſme inſerée toute entiere dans ſes Annales, parcequ'elle a, dit-il, l'air & le caractere des temps apoſtoliques. 'Et il n'y a peut-eſtre aucun monument de ce ſiecle, où l'on voie mieux cette vigueur des premiers temps; ce qui a porté le P. Ruinart à la donner encore une fois dans ſon hiſtoire de la perſecution des Vandales. 'Il nous apprend qu'un manuſcrit de Gennade ancien d'onze cents ans, en appelle l'auteur Honoratus Antoninus; ce qui accorde les autres manuſcrits, où l'on ne trouve que l'un des deux noms. Il croit que cet Eveſque peut avoir ſuccedé à Fortunat de Cirthe qui vivoit encore en 416.

Du Pin, t. 4. p. 173. [a] Bar. 437. §2. Vand. p. 432. 433. p. 431. 432.

[La ſemence de verité dont il fut le miniſtre, fut repanduë dans une bonne & tres bonne terre.] Arcade & ſes trois compagnons ſouffrirent avec Conſtance, des tourmens effroyables; & enfin ils acquirent par diverſes morts, l'illuſtre couronne d'un admirable martyre. [Adon met leur feſte le 12 de novembre. Uſuard la met le 13, & le martyrologe Romain le ſuit,] auſſi-bien que l'Egliſe d'Eſpagne [Ainſi le jour de la naiſſance de S. Auguſtin aura eſté honoré] par ces premices des Martyrs de la perſecution des Vandales, comme les appelle Baronius. 'Car quoique les Vandales euſſent déja fait mourir un grand nombre de perſonnes, entre leſquelles [l'Egliſe honore comme Martyrs,] 'les ſaints Eveſques Manſuet & Papinien, [neanmoins c'eſtoit plutoſt pour en tirer de l'argent, ou par leur cruauté naturelle, que pour les obliger à quitter la veritable religion.]

Prof. chr. Vand. p. 440. Bar. 437. §2. Vict. V. l. 1. p. 4 5.

V. Saint Aug. §338.

'Les Saints Paſcaſe & Eutyque avoient un frere nommé Paulille encore enfant, que Genſeric aimoit beaucoup à cauſe de ſa beauté & de ſon eſprit. On luy fit toutes ſortes de menaces pour luy faire quitter la profeſſion & l'amour de la foy Catholique, & on le battit meſme long-temps à coups de baſtons. Mais ſa conſtance fut inebranlable. Enfin Genſeric le condanna à une hon-

Prof. chr.

teuſe ſervitude, n'ayant apparemment oſé le faire mourir, de-
peur d'avoir la honte d'eſtre vaincu par un enfant [L'Egliſe l'ho-
nore avec ſes freres dans le martyrologe d'Adon & dans quel-
ques autres. Voilà ce que S. Proſper nous apprend ſur l'an 437,
de cette premiere perſecution de Genſeric, oubliée par Victor V.§
Aug.t.bar.c.8. p.326.1.d. de Vite qui a fait l'hiſtoire des autres.] Les Ariens employoient
les promeſſes [auſſi-bien que les violences] pour ſeparer les ames
c.1.2.p.323. de J. C, comme on le voit par un ſermon, fait durant les mal-
c.2.p.323.2.a.b. heurs de l'Afrique, mais en une ville qui n'eſtoit pas encore ſous
c.1.p.323.1.b. les Vandales, où l'on donnoit meſme des ſpectacles, [a] & où l'on
ac.5.p.324.2.b avoit celebré peu de jours auparavant la feſte de Sainte Perpe-
tue. [Ainſi ce ſermon n'eſtant pas de S. Auguſtin dont il porte le V. Saint
nom, eſt apparemment de Capreole, ou de Quodvult deus qui Aug.
eſtoient Eveſques de Carthage vers ce temps-ci, ou de quel-
c.8.p.326.2.a. qu'un de leurs Preſtres.] Il y avoit dans cette ville un grand nom-
bre de perſonnes étrangeres, depouillées & captives, [peut-
eſtre de celles qui ayant eſté priſes par les barbares, s'eſtoient
ſauvées.]

p.316. Le ſermon intitulé De la culture du champ du Seigneur, pa-
roiſt fait quelques jours aprés le precedent, & dans les meſmes
t.10.p.302.2.a. circonſtances. Le ſermon 3e *de tempore*, entre ceux de S. Auguſtin,
eſt fait auſſi dans une ville que Dieu conſervoit encore, pour voir
s.c. ſi elle feroit penitence, aprés avoir laiſſé ruiner un grand nombre
de belles villes & des provinces entieres. Elle avoit eſté aſſiegée,
& eſtoit alors affligée par une ſi grande mortalité, que ceux qui
reſtoient, pouvoient à peine ſuffire à enterrer les morts. Le titre
de ce ſermon porte qu'il eſt fait le jeudi d'aprés le dimanche de
la Paſſion.

ARTICLE V.

Carthage priſe par Genſeric : Il en chaſſe tous les Senateurs : Hiſtoires de Celeſtiaque.

Proſ.chr. LEs Romains ne craignoient rien pour ce qui leur reſtoit en
Afrique, depuis le traité qu'ils avoient fait [en 435] avec
Genſeric. Mais ce Prince perfide, voyant qu'ils eſtoient aſſez oc-
cupez dans les Gaules, où Theodoric Roy des Viſigots, avoit
défait & pris en 439, le General Litorius, il voulut profiter de cet-
If.H.chr. te occaſion : Et mepriſant tous les ſermens, [b] il ſurprit au mois
[b]Proſ.Idat.chr. p.730. d'octobre de la meſme année, la ville de Carthage. Il y entra
Marc.chr.

avec ſon armée le 23 de ce mois ſelon Marcellin,[ou le 19 ſelon S. Proſper, Idace,]'& une ancienne addition à la chronique de Saint Proſper, qui met neanmoins ſon entrée l'année ſuivante, 'quoique le P. Chifflet pretende qu'elle la met auſſi en 439, ſuivant le ſentiment commun. * Ainſi un barbare prend comme en paſſant cette ville ſi puiſſante, qui avoit ſi longtemps diſputé l'Empire à la premiere ville du monde, qui avoit pluſieurs fois reduit Rome à l'extremité, '& qui aprés avoir eſté ſon emule pour la puiſſance & les armes, l'eſtoit alors pour la ſplendeur & la majeſté, en ſorte que c'eſtoit une ſeconde Rome.

Canif.t.1.p.161. Ful.F.n.p.339 340. * Thdrt.ep.29. p.919.c. Salv.l.7.p.173.

[Salvien décrit amplement les pechez qui avoient attiré la colere de Dieu ſur Carthage.]'On en peut voir l'extrait dans Baronius. 'Le bruit de ſa ruine ſe repandit juſqu'aux extremitez du monde, & toucha de compaſſion ceux qui voyoient dans ſa chute juſqu'où peut tomber la fortune la plus floriſſante. 'Les plus habiles tragiques auroient peut-eſtre bien de la peine, dit Theodoret, à repreſenter la grandeur des maux que ſouffrit alors Carthage. [Outre les officiers Imperiaux,] elle avoit un Senat celebre. 'Mais de tant de perſonnes illuſtres par leur naiſſance & leur qualité, la pluſpart ſe trouverent reduits en ſervitude, & une grande partie des Senateurs demeura captive.

Bar.439§20-29 Thdrt.p.919.c b.c. Vict.V.l.1.p.3

[Les maux de cette malheureuſe ville ne ſe terminerent pas avec la premiere chaleur du victorieux] 'Genſeric ordonna par un edit public que chacun luy apportaſt ce qu'il avoit d'or, d'argent, de pierreries, & de meubles precieux. 'Et comme il employoit toutes ſortes de tourmens pour ſe faire obeïr, 'il ſe vit bien-toſt maiſtre de toutes les richeſſes que chacun avoit heritées de ſes anceſtres.

Ibid. Prof.chr. Ibid|Vict.p.5.

'Non content de cela, il relegua un grand nombre de Senateurs & de perſonnes de qualité dans des lieux tres faſcheux, & puis il les chaſſa[de l'Afrique, & les obligea de paſſer]au delà des mers, [particulierement en Italie,]où il envoya une grande partie des Senateurs de Carthage, aprés les avoir depouillez de tous leurs biens: ou plutoſt il y envoya tous [ceux qui y eſtoient reſtez] aprés ſa priſe. Gordien ayeule de S. Fulgence fut de ce nombre, & il receut avec joie le commandement de ſe retirer en Italie, aimant mieux perdre ſon pays que ſa liberté. Genſeric donna ſa maiſon à des Preſtres Ariens. Neanmoins ſes enfans eſtant revenus aprés ſa mort, Genſeric leur fit rendre une partie de leur bien.

Vict.p.6. Boll.1.jan.p. 209.§1.

'Les membres de cette illuſtre compagnie furent ainſi reduits

Thdrt.p.919o| Boll.1.jan.p.32 §4.

à la pauvreté, & à la miſere, & obligez à ſe partager en divers endroits de la terre, ſans avoir pour vivre que ce qu'ils recevoient des perſonnes charitables, portant partout de triſtes marques de la fragilité des grandeurs humaines, tirant les larmes
Thdrt.ep.29-36.p.919.923. des yeux de tous ceux qui les voyoient. Theodoret parle ſouvent de l'un d'eux nommé Celeſtiaque, c'eſtoit un homme riche & puiſſant, qui avoit de grandes terres, qui recevoit grand monde chez luy, & qui ne s'imaginoit pas devoir jamais eſtre reduit à recourir à l'aſſiſtance des autres. Mais toute ſa grandeur s'evanouit en un moment; Il fut depouillé de tout par la violence des barbares, & contraint de s'enfuir ſans rien conſerver de ſa felicité paſſée que la liberté. Il avoit avec luy ſa femme, ſes enfans, & pluſieurs ſerviteurs, qu'il eſtoit obligé de garder, non par le beſoin qu'il en euſt, mais pour reconnoiſtre la fidelité avec laquelle ils l'avoient voulu ſuivre dans ſon malheur. Cependant cette grande ſuite luy rendoit ſon exil plus onereux. Car elle l'obligeoit à chercher de grands ſecours, & à ne pouvoir s'arreſter en aucun lieu. Mais ſa diſgrace fut une miſericorde de Dieu ſur luy. Tant qu'il avoit eſté dans la proſperité, il n'avoit point voulu entendre parler de la miſere de ſon ame. Mais lorſqu'il fut contraint de ſe reconnoiſtre miſerable, il ſe reconnut auſſi pecheur: Il quitta l'impieté, & receut les richeſſes de la pieté & de la foy. Cette grace luy fit mepriſer ſes malheurs exterieurs. Il les ſupporta avec courage, comme la cauſe du ſalut de ſon ame: il benit la ſageſſe avec laquelle Dieu gouverne toutes choſes, regardant l'état où il l'avoit mis, comme celui qui luy eſtoit le plus avantageux, & il demeura plus content dans ſa pauvreté, que la pluſpart des autres ne le ſont dans l'abondance des richeſſes.

ep.36.p.923.d.

ep.35.p.923. b.c.

a.

ep.31.p.921.

ep.29.p.919.d.

ep.34.p.922.d.

ep.35.p.923.a. b.

Theodoret à qui d'autres l'avoient recommandé, le retint chez luy un temps conſiderable, durant lequel il reconnut ſa pieté, & la verité du témoignage qu'on luy en avoit rendu. Il luy procura diverſes aſſiſtances dans ſa ville de Cyr, quoiqu'elle fuſt pauvre, & le recommanda enſuite par des lettres tres avantageuſes à diverſes perſonnes, comme à Domnus Eveſque d'Antioche, à Theoctiſte de Berée, à Pompeien d'Emeſe, à Irenée [de Tyr,] à un nommé Apellion, à Aere ſophiſte, qu'il prie de vouloir eſtre ſa langue, puiſqu'il faiſoit profeſſion d'eloquence, au Comte Staſime, & au Comte Patrice, [peut-eſtre celui qui fut Ceſar ſous Leon.] Il les exhorte à aſſiſter Celeſtiaque par eux meſmes, & par leurs amis, dans la vuë d'appaiſer la colere de

ep.32.p.921.d.

ep.29-36.

Vand.p.447.

1. Quelques uns liſent Celeſtien.

Dieu,

Dieu, & de reconnoiſtre ſa miſericorde, qui pour les inſtruire, chaſtioit ceux qui n'eſtoient pas plus coupables qu'eux, & qui envoie, dit-il, les autres à noſtre porte, au lieu de nous envoyer à celle des autres.

ARTICLE VI.

Hiſtoires de Marie, de Sainte Julie, & de Sainte Dominique: Saint Quod vult deus Eveſque de Carthage eſt chaſſé, & ſes Eccleſiaſtiques avec luy.

C'EST encore de Theodoret que nous apprenons l'hiſtoire d'une fille de qualité nommée Marie, qui dans la ruine de l'Afrique, avoit eſté reduite en ſervitude, & venduë à des marchands d'Orient. Ceux-ci la revendirent à des habitans de Cyr, avec une autre fille, qui avant ce malheur eſtoit eſclave de cette Marie. Cette derniere n'oublia point dans le malheur de ſa maiſtreſſe, l'affection & le reſpect qu'elle luy devoit; & aprés avoir ſatisfait à ce que ceux qui les avoient achetées demandoient d'elles, elle rendoit à Marie tous les ſervices dont elle pouvoit eſtre capable. La qualité de la maiſtreſſe que l'on connut par ce moyen, & le bon naturel de la ſervante, toucherent quelques "gents d'épée qui eſtoient à Cyr. Ils les racheterent de ceux à qui elles appartenoient, & rendirent la liberté à Marie. Theodoret ne ſe contenta pas de loüer leur generoſité: il prit ſoin de l'entretien de Marie; & au bout de quelque temps, Marie ayant ſçeu que ſon pere Eudemon vivoit encore, & eſtoit meſme dans les charges, il l'adreſſa à Euſtathe Eveſque d'Eges [en Cilicie,] afin qu'il euſt ſoin de la renvoyer à ſon pere par des marchands d'Occident, qui devoient venir à une foire. Thdr. ep. 70. p. 939. 940.

'Quelques uns veulent que Sainte Julie dont le martyre eſt celebre dans l'iſle de Corſe, ait eſté faite captive à la priſe de Carthage. ["Mais on ne voit rien d'aſſuré, ni ſur ce point, ni ſur le reſte de ce qu'on en dit,] 'ſinon qu'il y a eu une Sainte de ce nom martyrizée en Corſe, marquée le 22 de may dans beaucoup d'anciens martyrologes, & dans ceux meſmes qui portent le nom de S. Jerome, dont l'un la qualifie Vierge, ce que le Romain a ſuivi. Il ſuit encore ce que diſent Uſuard & Adon, qu'elle fut couronnée par le ſupplice de la croix. Bar. 440. §15-17. Note 2. Boll. 22. may, p. 167.

'On tient que ſon corps fut porté dans l'iſle Gorgone prés de la Corſe, ſoit auſſi-toſt aprés ſa mort, comme le diſent ſes actes, e 169.

f.168.c.d. ſoit long-temps aprés; '& que de là il a eſté transferé à Breſſe vers 753 ou 763, par Anſa femme de Didier Roy des Lombars, & mis dans un monaſtere de filles que Didier fit baſtir en l'honneur de
p.168.d.e. la Sainte meſme. On aſſure qu'il y eſt encore aujourd'hui, dans une nouvelle egliſe de ce monaſtere, dediée en 1590, [non] à Dieu, & à Sainte Julie, comme on dit que porte l'inſcription, [mais à Dieu ſous le nom & en l'honneur de Sainte Julie, n'y ayant que Dieu ſeul à qui les Chrétiens dedient des temples & des autels.]
Boll.p.168.1. 'Le nom de Sainte Julie ne laiſſe pas d'eſtre celebre dans la Corſe, particulierement en la ville de Nonza, qui l'honore comme ſa patrone, & qui eſt prés du Cap de Corſe où l'on tient qu'elle a ſouffert.

8.jan.p.483. 'On peut raporter à la priſe de Carthage ce que les Grecs diſent le 8 de janvier dans leurs Ménées, de Sainte Domnique ou Dominique, qui ayant quitté Carthage avec quatre vierges, [apparemment ſes filles,] vint à Conſtantinople, où elle vécut ſolitaire dans une telle pieté, que Dieu fit par elle beaucoup de miracles, & revela pluſieurs choſes à venir. Ils diſent qu'elle vivoit ſous le grand Theodoſe, & qu'elle fut battizée par Nectaire. Mais ils veulent en meſme temps qu'elle ait vécu juſqu'au temps de Zenon. [Et le moyen de croire qu'une perſonne qui devoit déja eſtre âgée en 394, ou au moins en l'an 397, auquel mourut Nectaire, vivoit encore en 474, qui eſt la premiere année
Bult.ori.p.504 de Zenon. Ainſi nous ne voyons rien qui nous oblige] 'à dire que cette Sainte Dominique "eſt la meſme que Sainte Domnine V.Theodoſe I.§ 90.
Codi.or.C.p.61.b. 'que les nouveaux Grecs diſent eſtre venüe à Conſtantinople ſous Theodoſe I, & y avoir fondé le monaſtere d'Alexandre:

Proſ.an.439. 'Genſeric traita avec beaucoup de cruauté tous les habitans
Proſ.chr. de Carthage, 'mais particulierement la nobleſſe, & les Eccleſiaſtiques: de ſorte qu'il ſembloit vouloir non ſeulement declarer la guerre aux hommes, mais à Dieu meſme. Carthage avoit pour Eveſque Quod vult deus aimé de Dieu & des hommes, [peut-eſtre celui meſme qui eſtant Diacre de Carthage avoit prié S. Auguſtin d'écrire ſur les hereſies vers l'an 429. Genſeric
p.6||dat.chr. dés qu'il eut pris Carthage,] '& avant la fin de l'année 439, le fit mettre avec un grand nombre d'Eccleſiaſtiques nus & depouillez de toutes choſes ſur des vaiſſeaux briſez, & le fit chaſſer en cet état [du port de Carthage.] Mais la miſericorde divine les fit
Bar.26.oct. aborder heureuſement à Naple, 'où l'on croit que Quodvultdeus mourut glorieux Confeſſeur. [Il faut qu'il ſoit mort avant
Vic.V.p.8. l'an 454,] 'auquel S. Deogratias fut fait Eveſque de Carthage,

aprés que cette Egliſe eut demeuré long-temps abandonnée. [Adon & quelques autres martyrologes mettent S. Quodvultdeus le 28 de novembre, avec divers autres ſaints Martyrs ou Confeſſeurs de ce temps là. Le martyrologe Romain le marque en particulier le 26 d'octobre. Mais le vray jour de ſa mort eſt ſans doute] le 8 de janvier auquel ſon Egliſe l'honoroit. [a] On conſerve ſes reliques à Naple dans l'egliſe de S. Gaudioſe. Anal.t.3.p.419 a Vand.p.524 525.

ARTICLE VII.

Genſeric détruit ou profane les egliſes de Carthage, ou les donne aux Ariens.

DEs que Genſeric eut chaſſé Quodvultdeus, il s'empara de la grande egliſe, où les Eveſques de Carthage avoient accoutumé de reſider, appellée la Reſtituée, ou Sainte Perpetue, & la donna à ceux de ſa ſecte. Il les mit de meſme en poſſeſſion de la Celerine, de celle des SS. Scilitains, & des autres qu'il ne voulut pas détruire, [c'eſt à dire de toutes celles qui eſtoient dans la ville.] Car il les oſta toutes aux Catholiques avec leurs richeſſes, [& leurs revenus.] Ainſi l'on vit ſelon la prophetie de Daniel, [l'abomination de la deſolation dans le lieu ſaint. Vict.V.p.4.6. p.4. p.6. Idat.chr.p.22.

Pour l'exterieur de la diſcipline eccleſiaſtique, on ne voit point que les Vandales y fiſſent de changemens conſiderables.] Victor de Vite parle ſouvent de leurs Preſtres & de leurs Diacres. Ils avoient pluſieurs Eveſques, [b] & un chef qu'ils appelloient leur Patriarche. [c] On voyoit auſſi des moines parmi eux. Vict.V.l.2.p.17. b l.2.p.21. b p.20. c p.17.

[d] Genſeric prit ce ſemble, quelques egliſes de Carthage pour en faire des maiſons profanes. Il s'empara auſſi de toutes celles qu'il voulut hors de la ville, & entr'autres de deux grandes & magnifiques qui portoient le nom de S. Cyprien, baſties, l'une au lieu où ce Saint avoit ſouffert, & l'autre ſur ſon tombeau. Les Africains qui honoroient ce ſaint Martyr ſur tous les autres, en furent extremement affligez. Mais on dit que le Saint s'apparut ſouvent à diverſes perſonnes, & leur dit qu'on ne ſe miſt point en peine de la profanation de ſon egliſe, & qu'il auroit ſoin de la punir: ce qui ſe repandit dans toute l'Afrique. Et il arriva en effet que quand Beliſaire reconquit l'Afrique ſur les Vandales, [en 533,] ſa flote aborda quelques jours avant la feſte de Saint Cyprien. La veille de cette feſte les Ariens avoient eu ſoin de parer magnifiquement ſon egliſe, & de preparer tout pour cele- d Proſ.chr. Vict.p.6. Proc.b.Vand. l.1.c.21.p.227.

brer ſolennellement ſa feſte. Mais les Vandales ayant eſté défaits ce jour là meſme, ce furent les Catholiques qui ſe ſervirent de leurs preparatifs, & qui la celebrerent avec la joie qu'on ſe peut imaginer.

[Un auteur "Africain de ce temps là du nombre de ceux qui furent chaſſez par les Vandales, & qui écrivoit vers l'an 453,] V. Saint Proſper.

Proſ.prom.l.2. c.24.p.95.96. 'parlant de ce qui arriva aux Philiſtins qui retenoient l'Arche, Que les Rois, dit-il, que les nations qui ſe ſont emparées des vaiſſeaux ſacrez, & qui ne veulent pas les rendre, tremblent en entendant ceci, & en voyant ce qu'ont à craindre ceux qui oſant s'attaquer à ce Dieu dont le nom eſt audeſſus de tout autre nom, le deshonorent dans les vaſes dediez à ſon honneur. "

c.33.p.111,112 'Mais tournant ailleurs ſes plaintes contre les Catholiques meſmes dont les iniquitez avoient fait tomber la colere de Dieu ſur les choſes les plus ſaintes: Malheur, dit-il, aux hommes dont les pechez ſont cauſe que les étrangers foulent aux piez les ſacrifices meſmes qui avoient toujours ſervi de remede pour le ſalut. Les lamentations de Jeremie nous apprennent avec quels gemiſſemens, quelles larmes, quels ſanglots ce prophete a deploré la profanation du tabernacle du Seigneur, la ceſſation des feſtes, la tranſgreſſion des ſabbats, l'abolition de toutes les ſolennitez, le maſſacre d'une partie des Preſtres, & des Princes, [du peuple,] des enfans, & des vieillars, des jeunes hommes & des filles, & la captivité de ceux qui avoient echapé à l'épée. Voilà quelles ſont aujourd'hui nos plaies, & quels ſont nos maux. Voilà quelle eſt noſtre confuſion & noſtre opprobre. Voilà les malheurs que l'enormité de nos crimes nous ont attirez. Mais quoique nos bleſſures ſoient encore plus grandes, nous ne voulons pas en guerir, Nous ſommes briſez & couchez contre terre, & nous nous croyons debout. Nous ſommes chaſſez de noſtre pays & exilez, & nous demeurons inſenſibles. Nous ne faiſons aucune ſatisfaction [pour nos crimes:] nous n'en témoignons aucune douleur. La main [de Dieu] s'appeſantit ſur nous, & nous ne demandons pas ſeulement pardon. Nos heritages & nos maiſons ſont paſſées à des étrangers; & ces punitions ne nous font pas meſme verſer des larmes. De ſi grands chaſtimens ne nous font point embraſſer "la penitence. Retirons-nous des pechez que nous avons commis contre le Seigneur. Gemiſſons de l'injure que nous avons faite à ſes Myſteres. Remedions à noſtre orgueil par l'humilité. Ne negligeons pas le temps qui nous eſt donné pour faire penitence; depeur qu'aprés avoir eprouvé [dans le temps] ſa miſericorde & " diſciplinam.

ſa patience, noſtre impenitence ne nous faſſe eprouver ſa colere durant toute l'eternité. 'Qui peut, dit Victor, ſe reſſouvenir ſans verſer des larmes, de l'edit par lequel Genſeric ordonna que les Catholiques porteroient les corps au tombeau ſans rien dire, & ſans la ſolennité [ordinaire,] des hymnes, [& du chant des pſeaumes.] Il bannit encore les Eccleſiaſtiques qui eſtoient reſtez [à Carthage aprés l'expulſion de Quodvult deus.] Vict.V.l.1.p.6.

'Dieu ne laiſſa pas de faire ſervir à ſa gloire la barbarie des Vandales. 'Car par la haine qu'ils avoient [pour le nom Romain,] ils détruiſirent entierement à Carthage les theatres, le temple de la Memoire, & ce qu'on appelloit la ruë de Celeſte deeſſe des Carthaginois. p.6. p.4 Prof.prom. l.3.c.38.p.151.

ARTICLE VIII.

Provinces ſoumiſes à Genſeric. Il diſtribuë la Proconſulaire & la Zeugitane à ſes ſoldats.

'LA priſe de Carthage acheva de ruiner dans l'Afrique la puiſſance des Romains; & s'il faut s'arreſter aux termes d'un auteur de ce temps là, ils perdirent alors toute cette grande province. 'Neanmoins Valentinien en garda une partie tant qu'il vécut, [& meſme ce ſemble la plus grande pour l'étenduë, c'eſt à dire toute la Mauritanie, la Tripolitaine, & une partie de la Numidie, où pouvoit eſtre Cirthe.] 'Car Victor n'attribuë en ce temps-ci aux Vandales que la Proconſulaire, 'ou Zeugitane, la Byzacene, l'Abaritaine, la Getulie, [compriſes l'une & l'autre dans d'autres provinces Romaines,] & une partie de la Numidie. Il diſtribua la premiere à ſes ſoldats, [afin de les avoir toujours auprés de Carthage, qui eſtoit dans la Proconſulaire,] & ſe reſerva les autres, 'en attribuant les revenus à ſon domaine. [C'eſt ce que marque Procope,] 'lorſqu'il dit que Genſeric donna à ſes enfans les perſonnes les plus riches en qualité d'eſclaves, avec leurs terres & leurs biens; Qu'il laiſſa la liberté à d'autres, mais en les dépouillant de leurs terres, qui eſtoient les meilleures de toutes pour les diſtribuer à ſes ſoldats, ce qui fit qu'on appella depuis ces terres le ſort des Vandales; & qu'il ne reſta aux anciens poſſeſſeurs que les endroits les moins fertiles. Pro.T. Vict.V.l.1.p.5. p.5. Note 3. p.8. Proc.b.V.l.1.c.5.p.190.a,b.

'Procope écrit que Genſeric fit abatre vers l'an 460, les murailles de toutes les villes qu'il poſſedoit, hors celles de Carthage & de tres peu d'autres, depeur que ſi les Romains leur venoient Proc.æd.l.6.c.5.p.114.a b| V.l.c5..p.189.c.d.

faire la guerre, ils ne trouvaſſent des endroits où ils poſſent ſe fortifier, & depeur encore que les peuples meſme des villes n'en
p.114.a.b. priſſent occaſion de ſe ſoulever. 'Les Vandales prirent fort legerement cette reſolution ſi digne d'eux, & l'executerent avec la
b. meſme promtitude, ſelon l'ordinaire des barbares. 'Ils ne ſe mirent pas meſme en peine d'entretenir les murailles qu'ils laiſſoient en quelques lieux: de ſorte qu'elles ſe ruinerent auſſi avec
p.189.d. le temps. 'Ce deſſein de demanteler toutes les villes parut d'abord utile & ſage, mais il cauſa enſuite la ruine entiere de l'Empire des Vandales, parcequ'aucune place ne ſe trouva en état d'arreſter Beliſaire lorſqu'il les vint attaquer.

Proc.b.V.l.1.c. 5.p.190.c. 'Genſeric avoit avec luy non ſeulement des Vandales, mais auſſi des Alains, & d'autres ſortes des barbares, qui tous neanmoins paſſoient ſous le nom de Vandales. 'Il les diviſa en divers
b. corps ſous 80 capitaines qu'il appelloit des Millenaires, comme s'ils euſſent commandé chacun mille hommes, & qu'il euſt eu
Vict.V.l.1.p.3 une armée de 80 mille hommes, 'qui eſt ce qu'il avoit voulu faire
Proc.p.190.c. croire en entrant en Afrique, 'quoiqu'en effet il n'en eut pas alors
Vict.p.3. plus de cinquante mille. 'Victor dit que dans le temps qu'il écri-
Proc.d.190.c. voit [vers 488,] ils eſtoient fort peu. 'Procope au contraire dit qu'ils ſe multiplierent aſſez par les mariages, & par l'union qu'ils firent avec d'autres barbares.

c.8.p.196.b. 'Genſeric s'allia avec les Maures, ou ſe les ſoumit: & la crainte qu'ils avoient de luy, les fit demeurer en paix tant qu'il vécut.

Vict.V.l.1.p.8. 16. 'On voit par Victor que l'on contoit les années de Genſeric
a Thphn.p.87. c. depuis la priſe de Carthage [Ce fut ſans doute depuis cela,] qu'il prit le titre de Roy de la terre & de la mer. Lorſque Theodoſe luy fit la guerre [en 442,] il eſtoit maiſtre de diverſes isles, [peut-
Idat.chr. eſtre dés Baleares] 'que Gonderic ſon predeceſſeur avoit pillées dés l'an 425. [Car il n'avoit point encore la Sicile, ni apparem-
Vict.V.l.1.p.5. ment la Sardaigne & la Corſe,] 'qu'il eut depuis auſſi-bien que les Baleares.

Proc.p.190.a. b. 'Il ne voulut point qu'on levaſt aucun impoſt ſur les terres qui appartenoient à ſes enfans & à ſes ſoldats; '& au contraire il chargea tellement les autres qu'il ne reſtoit rien dutout pour ceux qui les poſſedoient. On voyoit de plus tous les jours des perſonnes condannées à l'exil & à la mort, les uns ſous un pretexte, les autres ſous un autre. Mais leur crime le plus grand, & le plus univerſel, eſtoit qu'on croyoit qu'ils avoient caché leur argent. Ainſi le pays ſe trouvoit accablé de toutes ſortes de miſeres.

ARTICLE IX.

Genſeric défend l'exercice de la religion Catholique dans la Proconſulaire, bannit divers Eveſques.

CEux de la Proconſulaire & de la Zeugitane, que l'on avoit depouillez de leurs terres pour les donner aux Vandales, & reduits à la mendicité, conſerverent [durant quelque temps] leur liberté, & le pouvoir de ſe retirer où ils vouloient. Mais les Vandales eurent [bien-toſt] ordre de chaſſer des terres qui leur avoient eſté données en partage, les Eveſques, & les perſonnes de qualité, ou de les retenir pour eſclaves, s'ils differoient de s'en aller. Cela s'executa de la ſorte, & nous en connoiſſons pluſieurs, dit Victor, tant des Eveſques, que des plus qualitez d'entre les laïques, qui ſont eſclaves des Vandales. [Il faudra differer cette expulſion des Eveſques de la Proconſulaire juſqu'en 449, ſi l'on veut avoir égard] à ce que dit Anaſtaſe, Que l'epiſcopat fut rétabli en Afrique [l'an 523,] 74 ans aprés qu'il y eut eſté aboli par les heretiques. Proc.b.V.l.1.c 5.p.190.a. Vict.V.l.1.p.6. Anaſt.p.34.

Quelques Eveſques conſiderables & des laïques illuſtres, qui reſtoient encore dans ces provinces, reſolurent de venir trouver Genſeric pour en obtenir quelque grace. Ils ſe preſenterent donc à luy, comme il ſe promenoit un jour ſelon ſa coutume ſur le rivage de la mer nommé Maſſylite, ou la Languette, & le ſupplierent de ſouffrir au moins, qu'aprés avoir perdu leurs egliſes, & tous leurs biens, ils demeuraſſent dans le pays ſous la domination des Vandales pour conſoler le peuple de Dieu. Mais il leur » fit faire cette réponſe barbare: J'ay reſolu d'exterminer voſtre » nom & voſtre nation; & vous avez la hardieſſe de me faire une » telle demande: Il vouloit les faire jetter à l'heure meſme dans la mer, & ſes gents eurent toutes les peines du monde à l'en détourner. p.6 Vand.p.149

Ainſi ils ſe retirerent comblez de douleur, & n'ayant plus d'egliſes, ils celebrerent [ſecrettement] les divins Myſteres où ils purent & comme ils purent. Car Genſeric, [ſuivant ce qu'il avoit dit, faiſoit des edits terribles, pour oſter toute ſorte de liberté aux Catholiques qui eſtoient parmi les Vandales, & pour empeſcher que ces pauvres affligez ne puſſent trouver aucun endroit pour prier & pour offrir le Sacrifice. Vict.V.p.7. p.8.

Il ne perſecutoit pas ouvertement l'Egliſe dans les provinces Ibid.

qu'il avoit rendu tributaires de ſa couronne, mais il ne manquoit pas de pretextes pour en bannir tantoſt un Eveſque, & tantoſt un autre. Car ſi par hazard quelqu'un nommoit dans une predication, comme on fait d'ordinaire, Pharaon, Nabucodonoſor, Holoferne, ou quelque tyran ſemblable, on l'accuſoit auſſi-toſt d'avoir voulu parler du Roy, & on l'envoyoit en exil, [ſans ſonger que les bons Princes ne s'offenſent point ainſi de ce qu'on dit contre les méchans.]

p.8. 'C'eſt en cette maniere que [Genſeric] bannit un grand nombre des Eveſques, entre leſquels on marque Urbain de Girbe, ["ou Gilbe dans la Numidie.] Creſcent d'Aqua Metropolitain de 120 Eveſques, apparemment de la Numidie, ou de la Byzacene; Habet deum de Teudale, [ville aſſez celebre, mais dont on ignore la province,] Euſtrace de Suffes [dans la Byzacene,] Creſcone d'Oëa dans la Tripolitaine, & l'Eveſque de Sarbat dans la meſme province, dont le nom eſt corrompu. [Ces deux derniers ne furent apparemment bannis qu'aprés l'an 455. Car il ne paroiſt pas que les Vandales ayent eſté maiſtres paiſibles de la Tripolitaine avant la mort de Valentinien. Et cela s'accorde bien] 'avec ce qu'on trouve que l'un des deux au moins vivoit encore en 474. 'Euſtrace & Creſcone aſſiſterent en 484 à la conference de Carthage, & meriterent enſuite tout de nouveau le titre de Confeſſeurs. 'Felix d'Adrumet dans la Byzacene, fut banni auſſi pour avoir receu un moine étranger nommé Jean. 'On pretend qu'il y avoit en 429, un monaſtere à Adrumet, qui avoit toujours des Preſtres étrangers, & non ordonnez par l'Eveſque du lieu. On en nomme quatre, mais Jean n'en eſt pas.

Not 4.

l.4 p.72.

p.63.72.

l.2.p.8.

Spicil.t.6.p.10.

'Ces ſaints Eveſques Urbain, Creſcent, Habet deum, [Euſtrace ou] Euſtache, Creſcone, & Felix, ſont marquez avec quelques autres dans Adon, & dans le martyrologe Romain, le 28 de novembre, comme ayant achevé le cours de leur vie dans la confeſſion de la veritable foy. 'S. Euſtrace & ſes compagnons ſont encore marquez le 15 de decembre dans un ancien calendrier.

Bar.28.nov.

Vand.p.159.

'Genſeric bannit encore beaucoup d'autres Eveſques que l'hiſtoire ne nomme pas. Et ce qu'il y avoit de plus cruel, c'eſt que quand un de ces Eveſques eſtoit mort dans ſon exil, il n'eſtoit pas permis d'en ordonner un autre en ſa place. [On ne dit point s'il le permettoit à l'égard des autres.] 'Euric Roy des Viſigots 'travailla preſque en meſme temps à ruiner auſſi par ce moyen la foy Catholique dans une partie des Gaules.

V.ſt V.p.8.

Sid.l.7.ep.6.p.183.

V.Odoacre.

§

Quelques

[Quelques uns des Eveſques chaſſez d'Afrique, allerent chercher du ſecours à leur pauvreté, juſque dans les extremitez de l'Orient.] Theodoret recommande à la charité d'Ibas d'Edeſſe, & de Sophrone de Conſtantine, un Eveſque d'Afrique nommé Cyprien, que la cruauté des barbares avoit contraint de chercher ſa retraite dans les pays étrangers. Euſebe de Galacie l'avoit recommandé à Theodoret; & il prie ces deux Prelats de luy donner auſſi des lettres pour les Eveſques à qui il voudroit s'adreſſer, afin d'en recevoir quelque conſolation, & quelque aſſiſtance temporelle, comme les autres en avoient autrefois receu de luy, & de leur donner en échange des biens celeſtes & eternels. Thdrt.ep 52. 53.p.933.

Theodoret faiſant reflexion ſur la ruine de l'Afrique, admire la bonté de Dieu, qui permet des accidens ſi funeſtes en apparence pour l'avantage de ſes elus. Ces chaſtimens, dit-il, ſervent » aux pecheurs de remedes pour ſe purifier, exercent la patience » des bons, & donnent à ceux qui les apprennent une ſainte frayeur » [de la juſtice divine.] Je voy, dit-il, encore, dans un changement » ſi prodigieux & ſi ſubit, combien il ſe faut peu attacher à toute » la felicité humaine, & que tous les malheurs qui nous peuvent » arriver, ne doivent point nous paroiſtre extraordinaires & in- » ſupportables. Cela me remet auſſi mes pechez devant les yeux, » dans la crainte que j'ay qu'il ne me faſſent tomber dans de pa- » reils accidens. p.932.

Au milieu de tant de perſecutions, le peuple fidele de l'Afrique, s'affermiſſoit de plus en plus dans la foy. En quoy l'on voyoit accomplir cette parole de l'Ecriture: Plus on les affligeoit, plus ils augmentoient en force & en nombre. [Voilà l'état où fut l'Egliſe d'Afrique vers l'an 454.] Vict.v.p.8.

ARTICLE X.

De Saint Gaudioſe.

ENTRE les Eveſques que Genſeric chaſſa d'Afrique, le martyrologe Romain & d'autres modernes, mettent S. Gaudioſe, dont le nom eſt celebre à Naple, & dans les environs. Baronius dit qu'on en a à Naple une vie dont il ne dit rien davantage. Il cite un endroit de la vie de S. Agnel Abbé, qui mourut le 14 decembre 596, donnée avec d'autres vies des Saints de la ville & du Royaume de Naple. [Cet endroit que Baronius en cite pa- Bar.28.oct.b. Ferr.it.p.775.

Par.22.oct.h. roiſt bon. Il porte que ce Saint s'appelloit Septimus Cœlius Gaudioſus; qu'il eſtoit Eveſque de Bitine en Afrique; qu'il vint de là à Naple avec S. Quodvultdeus & d'autres Prelats, pour fuir la perſecution des Vandales; & qu'il y fonda un monaſtere, dont S. Agnel fut depuis Abbé.

Vict.V.l.1.p.6. Victor [& Idace] donnent beaucoup d'Eccleſiaſtiques à Quodvultdeus, pour compagnons de ſon exil en 439; [mais aucun Eveſque. Ainſi quand on dit que Gaudioſe vint à Naple avec luy, il faut entendre qu'il y vint vers le meſme temps; & ſans

p.5.6. doute lorſque] Genſeric fit chaſſer de la Proconſulaire tous les

Vand.p.527. Eveſques. Ainſi Saint Gaudioſe aura apparemment eſté Eveſque d'Abitine ville aſſez celebre de la meſme province, & peu eloi-

p.367. gnée de Carthage. Nous trouvons dans la Mauritanie Ceſarienne une Egliſe de Bite. [Mais Genſeric ne fut maiſtre de cette province qu'aprés 455, ce qui eſt trop eloigné de S. Quodvultdeus]

Bar.416.§ 20. Baronius dit que S. Gaudioſe en venant à Naple, y apporta "une fiole, où il y avoit du ſang de S. Eſtienne, & qui avoit auparavant eſté à Uzale. Cette fiole * ſe conſerve encore à Naple, mais ce n'eſt † qu'une tradition populaire, qui fait croire qu'elle y a eſté apportée par S. Gaudioſe, & à cette tradition Baronius a ajouré par conjecture que c'eſtoit peut-eſtre celle qui avoit eſté à Uzale.

3.aug.a. V. Saint Eſtienne §7. * & c. † *fertur.*

Ugh.t.6.p.61.a b. On pretend "l'avoir decouverte en 1561. &c.

a Vand.p.525. aIl eſtoit ordinaire aux ſaints Eveſques chaſſez d'Afrique, de ſe faire des monaſteres dans le lieu de leur exil, comme on dit

p.526. que S. Gaudioſe en fit un à Naple, ou plutoſt auprés de Naple, où eſtoit l'egliſe de S. Gaudioſe Confeſſeur [du nom] de J. C, dans

Prof. pro.l.4.c. 6.p.162. laquelle fut enterré S Noſtrien Eveſque de Naple du temps de S. Leon. [Ce monaſtere ſubſiſta long-temps aprés luy, puiſque S.

Ugh.p.61.b.c. Agnel en fut Abbé à la fin du V. ſiecle.] On pretend que c'eſt celui qui porte aujourd'hui le nom de S. Agnel, placé ſur une

c.d. colline; & que l'endroit où S. Gaudioſe avoit eſté enterré, eſt celui où les Jacobins ont rebaſti une ancienne egliſe ſous le nom

Bar.28.c&h. de notre Dame de Santé. [C'eſt donc là] qu'eſt le cimetiere de ſon nom, que Baronius dit avoir vu auprés de Naple, & où il aſſure qu'on trouvoit encore "ſon epitaphe à demi effacée. On y liſoit encore neanmoins le nom de S. Gaudioſe qui s'eſtoit repoſé en paix le premier de novembre en l'indiction VI, [ce qui peut

Nota 5.

Ferr.it.p.679. marquer l'an 452 ou 467, s'il a eſté banni vers 440.] Ferrarius dit que ſon corps eſt aujourd'hui dans le meſme monaſtere où il a

Vand.p.526. 527. vécu. Mais on ſoûtient que c'eſt dans un autre dont l'egliſe eſt

a. pourvu que *in hac parthenopea civitate*, ne ſente pas trop la nouveauté.

neanmoins conſacrée à Dieu ſous ſon nom, '& l'on y fait ſolennellement ſa feſte le 28 d'octobre, auquel elle eſt marquée dans le martyrologe Romain. Les autres Egliſes [de Naple] en font l'office le lendemain, à cauſe de S. Simeon & Saint Jude. 'C'eſt un monaſtere de filles. Ferr.p.679. Vand.p.526.

'On fait encore le 26 d'octobre la feſte d'un S Gaudioſe Eveſque; dont on croit avoir le corps dans la cathedrale de Salerne. C'eſt pourquoi Baronius ſoûtient que c'eſt un Saint different de l'autre, quoiqu'on ait confondu leurs actes. 'D'autres croient que ce n'eſt qu'un meſme Saint, dont on aura ſeulement quelques reliques en l'une de ces deux egliſes, 'Il eſt certain que ceux de Salerne pretendent avoir eu un S. Gaudioſe pour Eveſque. On le met dans le VIII. ſiecle. [Celui d'Afrique peut bien eſtre] Bar.26.oct.f. Vand.p.528. Ugh.t.7.p.489

Note 6. 'ce bienheureux Eveſque Gaudioſe, 'qu'un auteur inconnu appelle un excellent medecin des corps & des ames, & meſme l'unique martyr de ſon temps. 'La vie de S. Agnel donne, comme nous avons dit, divers Eveſques pour compagnons à S. Gaudioſe, 'ce que quelques uns entendent de Saint Caſtrenſe, & des autres qu'on joint avec luy: Mais comme il n'y a en cela rien de certain, [nous aimons mieux reſerver ces Saints pour la fin de cette hiſtoire.] Hier.t.4.p.296 d. Vand.p.525. p.530.

ARTICLE XI.

De Maximien Eveſque Arien: Cereal écrit contre luy.

L'INSOLENCE de Genſeric s'augmentoit toujours à meſure qu'il s'établiſſoit & qu'il ſe rendoit plus puiſſant. 'On remarque ſur l'an 440, que Maximien qui eſtoit le chef des Ariens en Sicile, 'ayant eſté condanné [quelque temps auparavant] par les Eveſques Catholiques, les plaintes qu'il en fit à Genſeric, qui pilloit alors la Sicile, le mirent en une telle fureur, qu'il voulut obliger à toute force les Catholiques [de cette iſle,] à recevoir l'Arianiſme. Quelques uns cederent à ſes violences; les autres perſevererent dans la foy, & arriverent à la couronne du martyre. [Je ne voy rien qui empeſche de croire que ce Maximien eſt celui meſme 'que S. Auguſtin avoit refuté en 428 & 429.] Vict.V.I.2.p.7 Idat.chr.

V. Saint Auguſtin.

'Il y a un Maxime, Maximin, ou Maximien Eveſque Arien, contre qui nous avons un écrit dans la bibliotheque des Peres, fait par un Eveſque Catholique nommé Cereal. [On pourroit croire que c'eſt encore le meſme Maximin, ſi cet écrit ne ſem- Bib.p.t.4.1.p. 393.

bloit fait en un temps où les Catholiques avoient aſſez de liberté,
Genn.c.96. & ainſi peut-eſtre au commencement d'Hunerie vers 478.] Car ſi Gennade ne met Cereal qu'à la fin de ſon traité des hommes illuſtres, [cela n'empeſcheroit pas qu'il ne puſt avoir écrit dés
c.95. l'an 440;] comme Antonin de Cirthe mis immediatement auparavant par Gennade, [a neanmoins écrit en 437.]

c.96. Gennade nous dit ſeulement que Cereal eſtoit Eveſque en
Bid.P.p.393.a Afrique. Il eſt appellé dans ſon écrit Eveſque de Caſtel. [a] D'au-
[a] Mir.ſcr.p.105 [b] ab.ſer.t.1.p tres diſent de Caſtule, [b] ce que le P. Labbe aime mieux, ſans en
221. dire la raiſon. [c] Nous trouvons pluſieurs Caſtels dans la Maurita-
[c] Geo.ſac. nie, [d] & deux dans la Numidie, [qui obeïſſoit dés ce temps-ci aux
[d] Vict.V.l.1.p Vandales] [e] Mais comme dans la conference de Carthage en
58.59. [e] Vand.p.375. 484, il y avoir un Cereal Eveſque de Caſtel "ſur Rive dans la *riten ſe.*
443 Cav.p.263 Mauritanie Ceſarienne, on croit que c'eſt celui meſme dont nous parlons. Il n'eſt conté que le 119[e] Eveſque de ſa province. [Ainſi n'eſtant Eveſque que depuis aſſez peu de temps, il y a tout ſujet de croire qu'il n'écrivit, comme on a dit, que vers l'an 478, lorſque Maximin contemporain de S. Auguſtin, ne pouvoit plus eſtre vivant.]

Bib.P.p.393. 'Il y avoit eu quelques villes embraſées par la colere de Dieu auprés de ſon dioceſe: de ſorte qu'eſtant venu à Carthage le Roy qui en fut averti, luy envoya auſſitoſt demander ſi ce qu'on diſoit de ces embraſemens eſtoit veritable. Durant qu'il en raportoit l'hiſtoire, Maximin Eveſque Arien entra, & commença à luy dire:
P.394. Voilà ce que font vos pechez, & comment ils obligent Dieu de vous abandonner. Cereal luy répondit: N'eſt-ce pas vous meſmes que Dieu abandonne, vous qui ſous le nom de Chrétiens, tuez les ames, & qui ne ſuivez point la foy veritable? Sur cela Maximin le défia de produire deux ou trois paſſages [de l'Ecriture] ſur divers articles de la foy Catholique: & il en marqua "juſqu'à vingt. Cereal luy promit de luy en fournir non ſeulement Note 7.
deux ou trois, mais davantage encore.

Genn.c.96. 'Maximin luy propoſa donc 20 queſtions, ſur leſquelles Cereal aſſiſté par le Seigneur, & par la verité qu'il défendoit, luy trouva non deux ou trois paſſages, comme Maximin l'en avoit défié en ſe moquant, mais un grand nombre d'autoritez de l'un & de
Bib.p.402.c. l'autre reſtament, & en fit un livre. 'Il ajouta à la fin quelques autres paſſages, pour prouver encore la foy Catholique, pretendant que Maximin eſtoit obligé d'y répondre. [Maximin le pro-
p.402.c. mit peut-eſtre,] 'mais il differoit de jour en jour, parcequ'il ne le pouvoit pas. Cereal s'en plaignit à un ami commun qui en parla

à Maximin : & Maximin ne luy répondit rien ſur cela: De ſorte que cet ami dit à Cereal, Vous n'avez qu'à vous en retourner à voſtre Egliſe. Car Maximin ne veut point vous répondre; & ſon ſilence fait voir qu'il ne le peut pas. Dieu ſera le juge de voſtre differend [Voilà ce que nous trouvons de cette piece, qui eſt viſiblement celle que marque Gennade. On n'y trouve pas] 'que Maximin ait demandé à Cereal, qu'il luy donnaſt de ſimples paſſages de l'Ecriture ſans autre diſcours ni raiſonnement. [Mais c'eſt ce que fait Cereal.] Genn.c.96.

ARTICLE XII.

Hiſtoire du Comte Sebaſtien.

'GENSERIC ayant pris Carthage en 439, etreprit de piller la Sicile dés l'année meſme, 'ou[au moins]dés 440. 'Il y fit de grands ravages, & y tint long-temps la ville de Palerme aſſiegée. Mais il fut obligé de retourner promtement à Carthage, ſur la nouvelle que le Comte Sebaſtien y venoit d'Eſpagne. Car c'eſt ce que nous trouvons dans une edition de la chronique de S. Proſper, [& ce qui paroiſt plus probable que ce que porte l'edition de Scaliger, Que Genſeric revint d'Eſpagne en Afrique, & retourna à Carthage. Chr.Al.p.730. Prof.chr|Idat. V.Valent. III§17.

Le Comte Sebaſtien eſtoit gendre du celebre Comte Boniface.]'C'eſtoit un homme habile pour le conſeil & pour l'execution, vaillant dans la guerre, laborieux & vigilant. 'Neanmoins Saint Sidoine en parlant d'un poëte de Cahors qui l'avoit ſuivi, l'appelle 'hazardeux, promt, temeraire, & étourdi. 'Aprés la mort de Boniface, il ſucceda à ſa grandeur en 432. Mais Aece l'en depouilla bien-toſt, & le chaſſa de la Cour de Valentinien: de ſorte que ſe voyant fugitif & banni [de l'Occident,] il ſe retira par mer en Orient à la Cour de Theodoſe, en l'an 434 ſelon Idace. 'Le Comte Marcellin dit ſur l'an 435, qu'il s'enfuit de la ville royale. [Je ne ſçay ſi c'eſt Rome ou Conſtantinople. Mais il faut toujours que ſoit en 435, ſoit depuis, il ait quitté Conſtantinople, & ſe ſoit retiré en Eſpagne.] Vict.V.I.1.p 7 Sid.car.9.p. 360. *præcipitem.* Idat.p.19. Marc.chr.

'Genſeric ayant donc appris en Sicile, qu'il venoit en Afrique, & croyant que c'eſtoit pour prendre Carthage, il s'y en revint promtement, redoutant l'experience de ce capitaine. Mais Se- Proſ.chr.

1. *abſque diſputationis duntaxat acceſſione.*
2. *tranſitu*, comme on lit dans Canifius 12, au lieu de *tranſit : tum*, qui eſt viſiblement une faute

baſtien venoit comme ami, & dans la croyance [de trouver chez les Vandales une retraite aſſurée.] Son eſperance ſe trouva auſſi mal fondée, que la crainte que Genſeric avoit euë de ſa venuë: & il eprouva enfin la cruauté de ceux qu'il regardoit
Idat.chr. comme ſes protecteurs; 'Mais cela n'arriva qu'en 449 aprés divers evenemens. [Car lorſque Genſeric fit la paix avec l'Empire en 442, Sebaſtien fit apparemment auſſi la ſienne, & retourna à
p.24. Conſtantinople,] 'puiſqu'Idace nous apprend qu'il y eſtoit en 443 ou 444. Mais on l'accuſa d'y former de mauvais deſſeins: de quoy ayant eu avis, il s'enfuit [une ſeconde fois] de Conſtantinople, & s'en vint trouver [dans les Gaules] Theodoric Roy des Viſigots. Je ne ſçay s'il faudroit rapporter à ce que dit Idace,
Suid.t.p.1300. b.c. [des mauvais deſſeins dont il fut accuſé à Conſtantinople,] ce qu'on trouve dans Suidas, que 'les partiſans de Sebaſtien * pille-
Idat.p.24. rent les coſtes de la Propontide & de l'Helleſpont.

* V Theodoſe. II. 422

'Idace ajoute qu'il trouva moyen de ſe ſaiſir de Barcelone [ſur les Romains,] & qu'il y entra comme ennemi. ['Il pretendoit peut eſtre s'y établir une petite principauté, & ſe rendre maiſtre de ce que les Romains tenoient encore en Eſpagne.] Mais il en
Vict.V.I.1.p.7. fut chaſſé l'année ſuivante, & ſe retira une ſeconde fois chez les Vandales. [Il fut d'abord fort bien receu de Genſeric.] 'Il luy fit ſerment de s'attacher à luy, confirma la ſinceriré de ſon ſerment par ſa vigilance & par ſes travaux. Mais Genſeric qui reconnoiſſoit d'une part l'utilité de ſes conſeils, le craignoit trop de l'autre pour le pouvoir ſouffrir auprés de luy. Il reſolut donc de s'en défaire, & de ſe ſervir pour cela du pretexte de la religion: Car Sebaſtien eſtoit Catholique.

Note 2.

p.25. 'Ainſi il luy dit un jour en preſence de toute ſa Cour, que quoiqu'il ne doutaſt point de ſa fidelité, neanmoins pour s'en aſſurer davantage, ſes Eveſques jugeoient qu'il falloit qu'il embraſſaſt la religion des Vandales. Sebaſtien trouva ſur le champ une réponſe tout à fait ingenieuſe. Il demanda un pain de la table du Roy; & Genſeric en ayant fait apporter un, Sebaſtien commença à comparer les ſacremens qu'il avoit receus dans l'Egliſe, à tout ce qui eſt neceſſaire pour faire un pain, comme de le moudre, de le cribler, de le paitrir, & de le faire cuire dans le four: Et il ajouta enſuite: Commandez, Sire, qu'on rompe le pain en morceaux, qu'on le trempe dans l'eau, qu'on le paitriſſe de nouveau, & qu'on le remette enſuite dans le four, s'il en ſort meilleur qu'il n'eſt maintenant, je ferai ce que voſtre Majeſté ſouhaite de moy. « « « « «

Sebaſtien avoit peuteſtre pris cette penſée dans un écrit intitulé: Abregé ſur la foy contre les Ariens, que le P. Sirmond a donné au public en 1630. Car on croit que cet écrit a eſté aſſez connu en Afrique, & on y trouve preſque mot à mot ce que dit Sebaſtien. [Cela nous obligeroit de dire que cet écrit eſt encore plus ancien que S. Leon, du temps duquel le P. Sirmond croit qu'il peut avoir eſté fait, & il ſemble qu'on n'eſtoit pas encore bien aſſuré que les Ariens niaſſent la divinité du S. Eſprit, [de quoy je penſe que perſonne n'a douté depuis l'an 360.] Neanmoins ce traité eſt attribué à Alcuin dans [1] un manuſcrit de Corbie, qu'on pretend pouvoir eſtre du temps d'Alcuin meſme: ce qui obligeroit de dire que c'eſt l'auteur qui à pris de ceux du V. ſiecle, ce que le P. Sirmond croyoit qu'ils avoient pris de luy. [Mais y avoit-il encore du temps d'Alcuin des Ariens qui rebattizaſſent, comme du temps de l'auteur? [Je ne croy pas non plus qu'ils le fiſſent avant l'an 360. Le ſtyle de ce traité eſt ſimple, clair & fort net.

Vand. p. 150. Lepor. pr. p. 134. pr. p. 100. Ful. F. pr. p. 11. 12. Lepor. p. 131.

Quoy qu'il en ſoit de cette queſtion,] la propoſition de Sebaſtien embaraſſa tellement Genſeric & tous les aſſiſtans, qu'ils ne purent s'en deméler. Genſeric ne laiſſa pas de faire mourir depuis ce grand capitaine ſous d'autres pretextes, [en 449 ſelon Idace.] Baronius le traite de Confeſſeur, [a] & on l'a mis au 27 de may dans un martyrologe françois imprimé à Liege, [b] mais il n'eſt dans aucun autre. [Il eſt certain qu'il a expoſé ſa fortune pour conſerver ſa foy: & Victor témoigne aſſez qu'il eſt mort innocent; ce qui a pu purifier les fautes où il eſtoit tombé auparavant. Mais il eſt toujours dangereux de ſe haſter de canonizer les Grands. S. Proſper ne le regardoit pas aſſurément comme un martyr,] lorſqu'il dit qu'il avoit trouvé auprés de Genſeric tout le contraire de ce qu'il avoit cru y trouver, & que ſa confiance en cette ame barbare, luy avoit cauſé une tres grande miſere, & une mort tres malheureuſe.

Vict. V. l. 1. p. 7. Bar. 422. § 3. a Vand. p. 149. b P. 149. Bar. 440. § 6. Proſ. an. 440.

Quelques nouveaux auteurs devinent que Sebaſtien vint en Afrique en 440 pour y ſoulever les Catholiques contre les Vandales; que l'armée de Theodoſe ne demeura long-temps en Sicile l'an 441, qu'en attendant ce ſoulevement; & que Genſeric ayant decouvert la tralhiſon, ce fut la veritable cauſe de la mort du Comte. [Tout cela ſe dit ſans fondement, n'y en ayant pas un mot dans les anciens: & cela ſuffiroit pour n'y avoir aucun égard.

Vorb. t. 5. p. 112, 113.

1. [Le P. Sirmond l'a donné ſur un manuſcrit de Corbie. [Si c'eſt le meſme, il n'a pas cru ſe devoir arreſter au nom d'Alcuin qu'il y trouvoit. Il auroit dû neanmoins en avertir, & y répondre.]

Lepor. pr. p. 2.

Mais on a vu de plus qu'ils détruiſent toutes ces vaines imaginations. Et c'eſt ce qui arrivera de plus en plus à ceux qui voudront faire l'hiſtoire ſur des conjectures.

ARTICLE XIII.

Guerre de Theodoſe contre Genſeric ſuivie de la paix: Genſeric fait diverſes cruautez juſqu'à couper le nez à ſa belle-fille: Ambaſſade des Vandales d'Allemagne.

Thphn.p.87.c.d|Proſ.chr. L'EMPEREUR Theodoſe offenſé de la vanité de Genſeric, qui ſe donnoit le nom, dit Theophane, de Roy de la terre & de la mer, & redoutant un Prince ſi puiſſant, qui [outre l'Afrique,] avoit conquis pluſieurs iſles de l'Empire, "envoya contre luy en l'an 441, une tres puiſſante flote, qui deſcendit en Sicile. Mais Genſeric l'ayant amuſée par des propoſitions de paix, Theodoſe fut obligé de la rappeller l'année ſuivante, à cauſe de diverſes guerres qui s'eſtoient elevées contre luy, & accorda la paix à Genſeric [avec la participation de Valentinien,] auquel S. Proſper attribuë ce traité, [& qui y eſtoit le plus intereſſé.] V. Theodoſe II. §. 26.

Proſ.chr.

Ibid. 'Tout ce que les hiſtoriens en marquent, c'eſt que l'Afrique fut partagée entre Valentinien & Genſeric, [apparemment "de la maniere que nous avons marquée ci-deſſus.] Valentinien en 445, eſtoit maiſtre de la Mauritanie de Steſe, & [d'une partie] de la Numidie où eſtoit Cirthe, comme on le voit par une loy qu'il fit alors pour le reglement, & le ſoulagement de ces deux provinces. Il marque qu'il les avoit recouvrées [Genſeric luy ayant peut-eſtre rendu ce qu'il en avoit pris depuis 439.] 'Valentinien fit encore en ce temps là pluſieurs autres reglemens en faveur des Africains, qui avoient perdu tous leurs biens par la ruine de leur pays.]

V. §. 8.

Codi.Th.nov. 23.p.11.12.

V. ſon tiere.

Proſ.chr. 'La meſme année 442, quelques ſeigneurs Vandales conſpirerent contre Genſeric, qui ſe rendoit inſupportable à ſa nation meſme par la vanité qu'il tiroit de ſa grande proſperité. Mais la conjuration ayant eſté decouverte, il les punit, & les fit mourir par diverſes ſortes de ſupplices. Il crut que d'autres pourroient ſe porter au meſme attentat, & ſur ce ſoupçon, il fit perir tant de perſonnes, qu'en pretendant pourvoir à ſa ſureté, il epuiſa plus ſes forces, que s'il euſt eſté vaincu dans une guerre.

Vict.V.l.2.p.22. [Ce fut peut-eſtre en ce temps là] qu'il fit noyer la veuve [de Gonderic] ſon frere, en la faiſant jetter avec une pierre au cou dans

dans la riviere d'Amague qui paſſe à Cirthe;& qu'il fit enſuite perir ſes enfans. Entre les cruautez que ſes défiances luy firent faire, [ou cette année, ou quelqu'une des ſuivantes, on remarque celle qu'il exerça envers ſa belle fille. Il avoit pluſieurs enfans, Huneric ſon aiſné qui luy ſucceda, Theodoric dont nous verrons la malheureuſe fortune ſous Huneric, & Genton, ou Genzon qui mourut avant ſon pere. Genſeric fit epouſer à Huneric la fille de Theodoric Roy des Gots, [qui tenoient alors le Languedoc, & la Gaſcogne.] Mais comme il eſtoit cruel meſme à l'égard de ſes plus proches, ayant eu quelque ſoupçon que cette Princeſſe avoit preparé du poiſon, il luy fit couper le nez,& la renvoya à ſon pere en cet état, qui eſtoit capable d'exciter l'indignation, non d'un pere, mais des perſonnes les plus étrangeres.

Jor.r.Got.c.33 p.662. Vict.V.l.1.p.20 Proc.b.Vand.l 1.c.5.8.p.193. b|196.b. Jorn.p.662.

Genſeric craignant donc que Theodoric ne ſe reſoluſt enfin à venger l'injure de ſa fille, fut ravi de ſavoir qu'Attila Roy des Huns, avoit aſſez d'ambition pour ſe vouloir aſſujettir toute la terre. Il luy envoya de grands preſens,& le fit reſoudre à faire la guerre à Theodoric, d'où vient qu'un auteur de ce temps là,dit qu'Attila vint[en 451,]faire la guerre aux Romains à cauſe d'Honorie, & aux Gots pour faire plaiſir à Genſeric.

p.662. Prif.leg.p.402

Idace remarque vers l'an 445,que des Vandales qui venoient de Tours par mer ayant debarqué dans la Galice, en enleverent beaucoup de captifs. [Il ne marque point s'ils eſtoient enuoyez par Genſeric, ou s'ils eſtoient de ces Vandales qui eſtoient reſtez dans leur pays natal, lorſque Godigiſcle en avoit tiré les autres.

Idat.chr.

Procope raporte de ces Vandales d'Allemagne, une choſe qui a plus l'apparence d'un conte que d'une hiſtoire;] Car ayant appris, dit-il, que leurs compatriotes s'eſtoient rendu maiſtres de l'Afrique, ils leur envoyerent des deputez pour ſe conjouir de leur bonheur, & les prier de leur ceder les terres qu'il avoient abandonnées dans leur pays. Genſeric receut fort bien ces deputez; & ni luy, ni aucun autre de ſon conſeil, ne trouva point de difficulté à leur accorder ce qu'ils demandoient. Il n'y eut qu'un certain vieillard eſtimé habile parmi ces barbares, qui repreſenta que les choſes pouvoient changer, & qu'ils ſeroient peut-eſtre bien aiſes un jour de pouvoir retourner en leurs pays. Genſeric le crut, & refuſa ce que les deputez demandoient.

Proc.b.V.l.1.c. 22.p.227.228.

L'evenement fit voir que ce changement de fortune eſtoit tres poſſible; & ce vieillard eſtoit ſage d'y penſer. Mais pour l'avis qu'il donna, tout le monde s'en moqua, & avec raiſon, quoy qu'en diſe Procope, puiſqu'il refuſoit aux autres Vandales, un

p.228.c.

pas, dont il ne tenoit qu'à eux de s'emparer, & où il eſtoit comme impoſſible que ceux d'Afrique puſſent retourner dans le
p.127.e. renverſement de leur Empire] 'Auſſi leur défaite par Beliſaire, les fit bien reſſouvenir, à ce qu'on pretend, de ce qu'avoit dit ce
p.228.d. vieillard ; 'mais elle ne leur donna pas ſeulement la penſée de retourner en leur pays.

d. 'On ne parloit plus du temps de Juſtinien, de ces Vandales, qui eſtoient demeurez en Allemagne. Et Procope croit qu'eſtant foibles & en petit nombre, ils s'eſtoient ſoumis & unis volontairement, ou par force à quelques peuples voiſins.

Ieo,cp.1.p.400 ['Ce fut apparemment peu aprés la paix de 442,]que S. Leon écrivit aux Eveſques de la Mauritanie Ceſarienne, pour remedier à divers deſordres qui s'y eſtoient faits dans les ordinations
p.403.§8. des Eveſques 'durant le trouble & la guerre. 'Il y avoit eu des vierges violées par les barbares. [On voit par là que Genſeric aprés la priſe de Carthage, avoit étendu ou taſché d'étendre ſes conqueſtes juſque dans la Ceſarienne.]

Cerc t.3.p.210 338.a.b.&c. 'L'an 451 ſe tint le celebre Concile de Calcedoine, où il ſe trouva deux Eveſques d'Afrique, Aurele, & Ruſtique nommé quelquefois Ruſticien, & Reſticien. [Aurele eſt aſſurément celui,]qui eſt
p.236.a. p.602.c. qualifié Eveſque[a] d'Adramytte, ou d'Adramete, [b] c'eſt à dire d'A-
a p.91.c|601.e. drumet[dans la Byzacene,] comme il eſt nommé dans le latin.
p.372.d|792.d. 'Quelques manuſcrits mettent encore entre les Peres du Concile
Vand.p.300. de Calcedoine, Valerien de Baſſiane en Afrique, 'peut-eſtre dans la Byzacene. [Ces deux Eveſques eſtoient apparemment de ceux que Genſeric avoit chaſſez. Car il ne paroiſt pas qu'ils
Bar.451.§3. euſſent aucune commiſſion de l'Egliſe d'Afrique,] 'quoique Baronius l'ait cru. [Au contraire ils ſont toujours nommez des derniers. Et l'Egliſe d'Afrique n'eſtoit guere alors en état d'envoyer des deputez. Il faut qu'Aurele fuſt ou le predeceſſeur, ou le ſucceſſeur de Saint Felix dont "on a parlé ci-deſſus. Et la défenſe que V. §9.
Genſeric avoit faite de mettre des Eveſques en la place de ceux qui mouroient dans l'exil, n'empeſche pas qu'on n'en ait pu ſubſtituer quelquefois par des occaſions particulieres. ç'a pu eſtre meſme le ſujet du banniſſement d'Aurele, comme "un pareil vio- V. Saint
lement des défenſes de Thraſamond fit bannir depuis S. Fulgence, & tous les autres Eveſques de la Byzacene.] Fulgence §

1. *per occaſionem temporis impacati.*
2. Je ne trouve aucun éclarciſſement ſur ces trois Eveſques dans M. Baluze.

ARTICLE XIV.

S. Deogratias eſt fait Eveſque de Carthage : Genſeric pille Rome, l'iſle de Zanthe, & une infinité d'autres lieux: ſe rend maiſtre de la Sicile, de la Sardaigne, & de toute l'Afrique.

IL y avoit long-temps que l'Egliſe de Carthage gemiſſoit de ſe voir dans la deſolation, & ſans Eveſque, lorſqu'enfin à la priere de Valentinien, Genſeric permit qu'on en ordonnaſt un. Ce fut S. Deogratias qui eſtoit extremement âgé. [Et neanmoins il eſt difficile de croire qu'il le fuſt aſſez pour eſtre ce" Deogratias Diacre de Carthage, & depuis Preſtre, à qui Saint Auguſtin a adreſſé des écrits en 406, & meſme dés devant l'an 400. Car il auroit dû avoir plus de 80 ans à ſon election,] qui ne ſe fit qu'en l'an 454, le dimanche [1] 24 d'octobre, comme on le lit dans un manuſcrit. [Et cela s'accorde fort bien avec l'hiſtoire. En accordant un Eveſque aux Catholiques,] on les laiſſa auſſi jouir de quelques egliſes; & il ſemble que l'on ait permis alors generalement aux Egliſes de la Zeugitane & de la Proconſulaire d'avoir des Eveſques.

Vict.V.l.1.p.8.

p.9.

V. Saint Auguſtin §

1.

Caniſ.t.1.p.161

Vict.p.9.

p.10.

V. ſon titre. § 9.

[L'an 455," Valentinien fut tué le 17 de mars, & Petrone Maxime auteur de ſa mort [a] s'empara non ſeulement de ſon Empire, mais meſme de ſa femme Eudoxie fille de Theodoſe le jeune. Cette Princeſſe ne put ſouffrir ce double affront, & ne conſultant que ſa douleur, elle écrivit à Genſeric, & l'exhorta de la venir delivrer de la captivité ſous laquelle elle gemiſſoit.] Genſeric qui avoit toujours des armes preſtes pour toutes ſortes d'expeditions, [n'avoit garde de manquer cette occaſion.] Le ſeul bruit de ſa venuë fit fuir tout le monde de Rome." Maxime preſt à ſuivre les autres, fut mis en pieces par le peuple le 12 de juin au pluſtard; & Genſeric arrivant trois jours aprés, y entra ſans peine, y demeura 14 jours, & en enleva autant de richeſſes & de captifs qu'il voulut Les prieres de S. Leon empeſcherent ſeulement le feu & le carnage.

[a] Ibid.§ 31.

Malch.p.95.d.

Ibid.§ 32.

Il s'en revint en cet état en Afrique, emmenant avec luy Eudoxie, & ſes deux filles Eudocie & Placidie. Il conſerva Placidie pour Olybre qui l'avoit déja ou epouſée ou fiancée, & maria Eudocie à Huneric ſon fils aiſné. Huneric en eut Hilderic le pe-

1. On lit dans Caniſius *VIII. Kal. novem c'eſt* c'eſt à dire le 25 d'octobre, qui en 454 eſtoit le lundi. Il faut apparemment lire *VIIII. Kal.*

nultieme Roy des Vandales, en qui on vit revivre la nobleſſe de la famille du grand Theodoſe avec le caractere ordinaire de ſes enfans, qui eſt une bonté laſche & faineante. "Mais au moins il rendit la paix aux Catholiques d'Afrique.] Il paroiſt qu'il avoit epouſé Eudocie avant la mort de Majorien [tué en 461, peut-eſtre dés l'an 456,] auquel Genſeric "refuſa à l'Empereur Marcien de la renvoyer à Conſtantinople avec ſa mere & ſa ſœur.

V. Saint Fulgence.

V. Marcien §9.

Priſc. p. 42. c.

p. 73. b.

p. 42. c. d. 'Genſeric ſous pretexte des droits de ſa belle-fille, ravagea pluſieurs fois l'Italie. [Et ce fut ſans doute par la meſme raiſon jointe à celle du plus fort,] qu'aprés la mort de Valentinien, il ſe rendit maiſtre de toute l'Afrique, [c'eſt à dire de tout ce qui y avoit appartenu à l'Empire d'Occident.] 'Il ne manquoit point tous les ans dés que le prim-temps eſtoit venu de ſe mettre en mer avec ſa flote, & d'aller deſcendre en Italie ou en Sicile. Il evitoit les lieux où il y avoit de fortes garniſons, & ſurtout ceux où ſe trouvoit Ricimer qui commandoit les troupes Romaines: mais il attaquoit ceux qui eſtoient plus foibles, où il pilloit & emmenoit tout.

Vict. V. l. 1. p. 5

Priſc. p. 42. d. Sid. car. 2 p. 300. 301.

Proc. b. Vand. l. 1. c. 5. p. 190. d. 'Quand il ne trouva plus rien à piller en Occident, il ſe jetta ſur l'Empire d'Orient, & ravagea toutes les coſtes de la Grece avec les iſles qui l'environnent. 'On remarque qu'eſtant un jour preſt de partir du port de Carthage; comme on tendoit déja les voiles, le pilote luy ayant demandé où il vouloit qu'on allaſt; A ceux, dit-il, contre qui Dieu eſt en colere. 'Le bruit ſe repandit une fois dans tout l'Empire d'Orient, qu'il alloit attaquer Alexandrie, ou meſme qu'il l'attaquoit déja; ce qui mettoit l'Empereur Leon dans une extreme inquietude. Mais S. Daniel Stylite, que ce Prince alla conſulter, l'aſſura que Genſeric ne réuſſiroit point, ni à l'égard d'Alexandrie, ni dans tout le reſte de ce qu'il pourroit entreprendre [dans cette expedition. Ce fut donc dans une autre,] qu'ayant voulu attaquer Tenare dans le Peloponeſe, & en ayant eſté repouſſé avec perte, il s'en alla en fureur ſe jetter ſur l'iſle de Zanthe, y tua un grand nombre de perſonnes, & en ayant emmené 500 priſonniers des principaux de l'iſle, lorſqu'il fut en mer, il les fit tous hacher en pieces, & jetter de tous coſtez dans la mer. 'En un mot, il fit des maux incroyables dans l'Eſpagne, dans l'Italie, dans la Dalmacie, dans l'Epire, & dans la Grece, 'particulierement aprés que Marcien fut mort, [au commencement de 457.]

Sur. 22. dec. p. 226. §33.

Proc. c. 22. p. 228. d.

Vict. V. l. 1. p. 6. Vand. p. 416.

Thphn. p. 99. c. d.

Vict. V. l. 1. p. 5 'Il ſe rendit entierement maiſtre de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corſe, des Baleares, & de pluſieurs autres iſles, "dont il

defendit.

pouvoit neanmoins en avoir déja poſſedé quelques unes auparavant. Il ceda depuis la Sicile à Odoacre, qui s'eſtoit rendu maiſtre de l'Italie, [à la fin de l'an 476:] mais ce fut en obligeant Odoacre à luy en payer tribut tous les ans, comme au ſouverain
V. Leon. § de l'iſle; & il s'en retint meſme une partie ["Il ne peut l'avoir conquiſe qu'aprés l'an 468.]

'On pretend qu'entre les captifs que fit Genſeric ſur les coſtes de la Campanie & de la Toſcane, il y avoit deux Preſtres Mamilien & Sentius, 'qui ſont honorez par l'Egliſe, le premier le 15 de ſeptembre, & l'autre le 25 de may. 'On en a une hiſtoire, mais qui eſt ſans autorité. [Ce ne ſont que miracles ſans vraiſemblance.] 'Ainſi on peut dire qu'on n'a rien d'aſſuré de ces Saints. On honore S. Sentius à Blera ou Bieda en Toſcane, dans le patrimoine de S. Pierre, 'où ſes actes diſent qu'il eſt mort aprés y avoir paſſé les dernieres années de ſa vie; '& cette ville le regarde comme ſon patron. Il y en a quelques reliques auprés de Spolete "dans l'egliſe des Auguſtins dechauſſez. 'Mais on ne ſçait ſi ce n'eſt point plutoſt d'un Saint Vincent, qu'on croit eſtre un Martyr de Bevagna, qui n'eſt pas loin de Spolete.

Boll. 25. may, p. 71. b. p. 70. c. Vand. p. 474. Boll. p. 70. a. p. 73. b. p. 70. a. &c. c. d.

'On pretend que S. Mamilien eſtoit mort quelque temps avant luy dans une iſle, 'qui eſt entre la coſte de Piſe & la Corſe appellée alors Mons Jovis, & aujourd'hui Mont chriſt. 'On dit qu'auſſi-toſt aprés ſa mort ſon corps fut porté en une iſle voiſine appelle Giglio prés d'Orbitelle. [D'autres pourront examiner ſi c'eſt
V. la perſecution de Dece § 15. le meſme "Saint Mamilien honoré le 15 de ſeptembre, que nous croyons appartenir plutoſt au temps de Genſeric qu'à celui des Empereurs payens, mais dont on fait une hiſtoire toute differente.

p. 71. e. f. p. 73. c. p. 72. b. p. 73. c.

Pour ce qui regarde les guerres de Genſeric contre les Empereurs Romains, ou les traitez qu'il fit avec eux, on le peut voir ſur l'hiſtoire de ces Princes.]

ARTICLE XV.

Charité de Saint Deogratias pour les captifs de Rome. Sa mort: De l'Eveſque Thomas. Genſeric défend d'ordonner des Eveſques dans la Proconſulaire.

'GENSERIC eſtant abordé en Afrique aprés la priſe de Rome, les Vandales & les Maures partagerent ce grand nombre de captifs qu'il en avoit amenéz; & il arriva, ſelon la

Vid. V. l. 1. p. 9

coutume des barbares,que les maris furent ſeparez de leurs femmes, & les enfans de leurs peres. Deogratias qui ſembloit n'avoir eſté fait Eveſque de Carthage, que pour honorer en cette occaſion l'Egliſe Catholique par ſa charité, témoigna auſſi-toſt combien il eſtoit aimé de Dieu, & plein de ſon Eſprit & de ſon amour divin. Il vendit tous les vaſes d'or & d'argent qui ſervoient au miniſtere[des autels,]& que les Catholiques avoient pu donner, aprés que les Vandales avoient pillé les richeſſes de l'Egliſe: [& il employa le prix à racheter ces captifs afin de remettre les femmes avec leurs maris, & rendre les enfans aux peres.

p.9. 'Comme il n'y avoit point de maiſon aſſez grande pour contenir toute cette multitude, il les retira dans deux baſiliques celebres & fort grandes, celle de Fauſte, & celle des Neuves; c'eſt à dire apparemment dans les baſtimens, & les places des cloiſtres de ces egliſes, ce que le nom de Baſilique marque ſouvent.]

Vand.p.153.154 'On croit que celle de Fauſte ſervoit alors de cathedrale aux Catholiques. Elle eſt celebre dans l'hiſtoire. S. Auguſtin parle auſſi de celle des Neufs ou des Neuves. [On ne dit point d'où viennent les noms de l'une & de l'autre.]

Vict.V.p.9. 'Le Saint y ayant donc fait mettre ces perſonnes, leur y fit fournir des lits & des paillaſſes, & regla ce que chacun devoit recevoir par jour. Il prenoit un ſoio particulier des malades,qui eſtoient en grand nombre à cauſe des incommoditez de la navigation, & des ſouffrances d'une ſi cruelle ſervitude. Ce bienheureux Prelat, comme une mere tendre & charitable, les viſitoit à toute heure avec des medecins, & faiſoit donner à chacun en ſa preſence la nourriture que le medecin leur ordonnoit, aprés leur avoir touché le poux. Il ne ſe diſpenſoit pas meſme durant la nuit de cette œuvre de miſericorde; & il [ſe levoit] pour les aller viſiter l'un aprés l'autre dans leurs lits, & ſavoir en quel état ils eſtoient. Il s'eſtoit conſacré ſi abſolument à ce travail, qu'il n'epargnoit ni ſon corps accablé de laſſitude, ni ſa vieilleſſe déja languiſſante.

p. 9. 'Sa charité excita l'envie des Ariens, [qui bien eloignez d'en avoir une pareille,]eurent pluſieurs fois la penſée de le tuer. Dieu ſe haſta de delivrer cette colombe des ongles de l'oiſeau de proie. Il appella à luy ce ſaint Eveſque, aprés uo epiſcopat de

p.8. trois ans,'& aprés[qu'en ce peu de temps,] il eut fait par ſon miniſtere de ſi grandes choſes, qui, ſi on vouloit, dit Victor, les raporter en détail, on ne trouveroit pas aſſez de paroles pour en

p.9. décrire ſeulement une partie. 'Les captifs de Rome pleurerent

ſa mort avec tant de larmes, qu'ils crurent n'avoir jamais eſté plus abandonnez aux mains des barbares, que lorſqu'il s'envola dans le ciel. 'Le peuple avoit un ſi grand amour pour luy, & un tel regret de ſa mort, qu'il euſt ravi tous les membres d'un ſi digne corps [pour en faire des reliques,] ſi par un ſage conſeil on ne l'euſt enterré ſecrettement, 1 durant qu'on amuſoit le peuple à autre choſe. 'On a mis ſon nom dans le martyrologe Romain le 22 de mars [Mais il eſt mort ſans doute] a le 5 de janvier auquel ſon Egliſe l'honoroit b apparemment 2 en 457 [ou au pluſtard en 458.] c Victor ajoute à cela que les Ariens dreſſerent ſouvent divers pieges à un venerable vieillard nommé Thomas, qui eſtoit Eveſque, [" & qu'on croit meſme avoir ordonné S. Deogratias; ce qui ne contribuoit pas peu à la haine qu'ils avoient pour luy.] Ils le battirent 3 une fois publiquement d'une maniere fort ignominieuſe. Si tout ce que l'on ſouffre pour J. C. n'eſtoit glorieux. Auſſi ce ſaint vieillard au lieu d'en avoir de la confuſion s'en rejouit au Seigneur, eſperant d'en eſtre recompenſé par une plus grande gloire.

p.9.

1. 2.

Boll. 22 mars, p. 384.

a Anal. t. 3. p. 401.

b Vand. p. 643.

c Vict. p. 9.

Note 9.

3.

'Aprés la mort de l'Eveſque de Carthage, Genſeric défendit d'ordonner aucun Eveſque dans la Proconſulaire & la Zeugitane. Ainſi de 164 eveſchez qui eſtoient dans ce pays, il n'en reſtoit plus que trois en 387. 'Paul de Sinnare ou Sitmare, d veritablement digne du nom de Paul par ſes merites; Vincent de Gige ſur les confins de la Numidie, appellée Ziggue dans la notice, '& Quintien d'Urci, [ou d'Uri,] qui s'eſtoit retiré à Edeſſe en Macedoine. 'Les deux autres eſtoient bannis.

p.10.

Vand. p. 13. 156.

d p. 155.

p. 156.

p. 12.

ARTICLE XVI.

Sainte Maxime convertit quatre freres eſclaves avec elle: Ils ſouffrent pluſieurs tourments.

'IL y eut alors divers martyrs dans l'Afrique, & un tres grand nombre de Confeſſeurs, [de la pluſpart deſquels les noms & les combats ne ſeront connus qu'au jour du triomphe de J. C. Mais il y en a quelques uns dont Victor nous a conſervé l'hiſtoire.]

Vict. V. l. 1. p. 10

'Il met d'abord les quatre freres, 4 Martinien qui eſtoit armu-

4.

p. 10.

1. *dum evocatur*, ou *dum mors vocatur*.

2. Ainſi il aura eſté Eveſque 2 ans, 2 mois, & 12 jours, ou un an de plus: ce qui revient davantage aux trois ans de Victor.

3. *cæsum creditur*. 'On ne convient pas de ce que c'eſtoit.

Vict. V. p. 15. 16.

4. 'D'autres liſent Maturien, Saturnien &c.

Vand. p. 156.

rier, Saturien, & deux autres qui ne ſont pas nommez, eſclaves d'un de ces Vandales millenaires, [dont nous avons parlé ci-deſſus. Ils eſtoient ce ſemble ou Ariens comme leur maiſtre, ou payens.] Mais au moins ils n'avoient que des penſées baſſes terreſtres. V. §8. converſion &c.

1 10-12. Il y avoit dans la meſme maiſon une fille nommée Maxime, qui eſtoit une excellente ſervante de J. C, & dont la beauté exterieure eſtoit accompagnée de celle de l'ame. Quoiqu'elle fuſt eſclave, elle avoit neanmoins la conduite de toute la maiſon, [tant ſon maiſtre avoit de confiance en ſa fidelité & en ſa ſageſſe.] Et comme il eſtoit auſſi fort ſatisfait de Martinien, il crut que [pour reconnoiſtre leur fidelité, & s'en aſſurer encore davantage à l'avenir, il falloit les marier enſemble.]

10. Martinien qui n'avoit point d'autres penſées que celles qui ſont ordinaires aux jeunes gents du monde, receut cette propoſition avec joie. Maxime au contraire qui s'eſtoit déja conſacrée à Dieu, ne vouloit point avoir d'autre epoux [Mais elle n'oſoit pas ſe declarer. Ainſi le mariage ſe fait,] & l'on mene les deux epoux dans la chambre où ils devoient demeurer ſeuls. Martinien ne ſongeoit qu'à uſer de la grace qu'il croyoit avoir receuë de ſon maiſtre, & il ne ſavoit pas que Dieu le deſtinoit à une plus grande. Maxime, [qui prioit Dieu dans le ſecret de ſon cœur, de luy conſerver le threſor que luy meſme luy avoit confié,] le voyant approcher d'elle, luy dit, d'un ton animé, [par la charité qu'elle ſentoit dans ſon ame:] Martinien mon frere, j'ay conſacré mon corps à J. C. Je l'ay pris pour mon epoux, & aprés m'eſtre donnée à mon Dieu, je ne puis conſentir à me marier avec un homme. Prenez donc part à la grace que j'ay receuë; ſouffrez que je demeure l'epouſe de J. C; & conſacrez-vous à ſon ſervice. Vous pouvez maintenant vous procurer ce grand bien; & il ne tient qu'à le vouloir.

Ibid. [Dieu parloit plus que la Sainte;] & la grace agiſſant dans le cœur de Martinien, il reſolut deſlors de ſuivre le conſeil de Maxime, de luy conſerver le titre de Vierge, en agiſſant au dehors comme ſon mari pour cacher ce ſecret à leur maiſtre, & de ſauver luy meſme ſon ame, [en ſe donnant tout entier à J. C,] Mais il ne voulut pas garder pour luy ſeul le threſor qu'il avoit trouvé. Il en fit voir l'excellence à ſes freres, & leur perſuada d'y prendre part. Ils le crurent, & tous quatre ſe reſolurent de renoncer entierement au ſiecle pour ne ſervir que Dieu ſeul [Ils jugerent ſans doute qu'il ne le pouvoient pas faire dans la maiſon de leur maiſtre.] Ainſi ils en ſortirent ſecrettement une nuit avec Maxime

Maxime,& ſe retirerent les quatre dans le monaſtere de Tabraca, gouverné alors par André paſteur illuſtre entre les paſteurs; & la ſervante de Dieu dans un monaſtere de vierges, qui en eſtoit proche. p.111.

Le Vandale ſçeut bien-toſt ce qui eſtoit arrivé chez luy. Il fit chercher partout les quatre freres, & Maxime. Il y employa les promeſſes & les preſens; & enfin il decouvrit où ils eſtoient. Il les fit auſſi-toſt ramener chez luy où on les enferma dans une priſon, & on leur y fit endurer divers tourmens, pour obliger Martinien & Maxime à paſſer les bornes qu'ils s'eſtoient preſcrites dans leur mariage,& pour les contraindre eux & tous les autres à violer la pureté de leur foy par un ſecond batteſme, [qui de Chrétien les euſt rendu Ariens.] Ainſi ils eurent la conſolation de ſouffrir non comme des eſclaves fugitifs, mais comme des Martyrs de la chaſteté, & meſme de la divinité de J.C. Ibid.

La choſe vint à la connoiſſance du Roy Genſeric,[qui au lieu de temperer la dureté de ce maiſtre impitoyable, par la clemence naturelle aux grands monarques,] ordonna que les Saints ne ceſſeroient point d'eſtre tourmentez juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent ſoumis à la volonté de leur maiſtre. On fit donc faire de gros baſtons pleins de dents comme une ſcie, & de pointes aiſées à rompre,comme celles qu'on voit au bout des feuilles de palmier. Ainſi ces baſtons briſoient les os pas leur peſanteur, & laiſſoient dans la chair des pointes qui faiſoient une douleur tres cuiſante. On voyoit le ſang des ſerviteurs de Dieu couler de toutes parts,& leur chair toute dechirée,laiſſoit à nud ce qu'il y a de plus caché dans le corps. Mais aprés qu'ils avoient ſoufferts ces horribles tourmens, ils ſe trouvoient gueris le lendemain par J.C,ſans qu'il paruſt ſur leurs corps aucune trace de leurs bleſſures.Ce miracle n'arriva pas pour une fois. Car les hommes furent long-temps opiniatres à les tourmenter, & le S. Eſprit continua de meſme à les guerir.

1. [Maxime eprouva la meſme grace.] Elle fut[2] reſſerrée dans une priſon fort rude, & étenduë ſur une poutre, [qui luy tenoit les piez fort ecartez l'un de l'autre. Dans ce ſupplice, qu'un grand nombre de Martyrs avoient autrefois eprouvé,] elle eſtoit conſolée par beaucoup de ſerviteurs de Dieu qui la venoient viſiter: Et un jour qu'ils y eſtoient, cette poutre qui eſtoit extremement forte, ſe rompit à leurs yeux, comme un morceau de Ibid.

2. Deux manuſcrits raportent tout ceci aux quatre freres, & ne diſent point que Sainte Maxime ait rien ſouffert. Vand.p.156.157.

bois pourri. Ce miracle fut ſçeu de tout le monde : mais Victor par qui Dieu l'a conſervé à la poſteriré, l'apprit de la bouche meſme de celui qui avoit la Sainte en garde,& qui le luy aſſura avec ſerment.

ARTICLE XVII.

Dieu venge ces quatre freres : Ils convertiſſent les Maures, & conſomment enfin leur martyre.

Vict.V.p.11. 'LE Vandale qui faiſoit tourmenter les Saints, ne ceda point à des miracles ſi viſibles: de ſorte que Dieu dont il ne vouloit point reconnoiſtre le pouvoir, appeſantit enfin ſa main ſur luy & ſur toute ſa famille. Il le fit mourir luy & ſes enfans, & tous les animaux de prix qui eſtoient dans ſa maiſon, ainſi ſa femme ſe trouva ſeule ſans mari, ſans enfans, & ſans bien. Elle fit un preſent des ſerviteurs de Dieu à Seſaon parent du Roy, qui les receut avec joie. [Mais parcequ'il eſtoit indigne d'avoir chez luy des hoſtes ſi ſaints,] le demon commença à tourmenter en differentes manieres ſes enfans & ſes domeſtiques. Il raporta au Roy ce qui ſe paſſoit chez luy. [Ce Prince quelque endurci qu'il fuſt, ceda en quelque choſe à Dieu comme Pharaon,] & ayant honte de combatre contre une fille qu'il voyoit bien ne pouvoir vaincre, il laiſſa aller Maxime en liberté. p.12. 'Ainſi la Sainte ayant conſervé la pureté de ſa foy, & de ſa virginité, devint mere de beaucoup de vierges : & elle vivoit encore [en 487,] lorſque Victor qui témoigne l'avoir connuë, écrivoit l'hiſtoire de la perſecution des Vandales.

[Les quatre freres qui eſtoient egalement ou innocens, ou coupables comme elle, meritoient de recevoir la meſme liberté.]

p.12. 'Cependant Genſeric ordonna qu'on les releguaſt dans les états d'un Prince payen nommé Capſur, qui eſtoit Roy d'une nation des Maures; [mais qui reconnoiſſoit l'autorité des Vandales.]

p.12. 'Son pays eſtoit un endroit des deſerts d'Afrique qu'on appelloit Chevrepeinte. Les Saints furent donc conduits en ce deſert, & là mis entre les mains de Capſur. C'eſtoit un pays dont tous les habitans eſtoient payens & adoroient le demon par des ſacrifices ſacrileges : & meſme ils n'avoient jamais entendu parler du nom des Chrétiens. [C'eſtoit pour leur porter la lumiere de la foy que Dieu y envoyoit les Saints.] Car ayant commencé à donner à ces barbares la connoiſſance du vray Dieu, & leur vie appuyant

leurs paroles, ils en convertirent un fort grand nombre, qui embraſſerent le nom & la foy de J.C.

[Mais comme ils travailloient pour Dieu,& non pour eux,& que la diſcipline de l'Egliſe ſouffroit encore moins alors qu'aujourd'hui, que le batteſme fuſt adminiſtré par des laïques,] ils cherp.12. cherent les moyens d'avoir quelques Eccleſiaſtiques, qui puſſent cultiver le champ qu'ils avoient defriché,& arroſer ces nouvelles plantes par la pluie ſacrée du ſaint batteſme. *mittunt legatos.* "Ils donnerent cette charge à quelques perſonnes, qui aprés avoir long-temps marché par des chemins détournez, arriverent enfio [1] à Rome, & raporterent au Pape le progrés que l'Evangile avoit fait parmi les barbares. Il en eut une extreme joie, & envoya auſſi-toſt un Preſtre & pluſieurs miniſtres qui s'acquiterent de leur commiſſion avec la promtitude que la choſe demandoit. On dreſſa une egliſe, l'on battiza uo nombre infini de barbares, & l'eau ſacrée fit de cette multitude de loups un troupeau d'agneaux.

1.

'Capſur fit ſavoir tout cela à Genſeric.[Et le diable irrité par la Ibid. gloire de J.C,] ralluma dans le cœur de ce tyran la haine qu'il avoit euë autrefois [contre les quatre freres qui avoient eſté les miniſtres de ce miracle.] Il ordonna donc qu'ils fuſſent attachez par les piez derriere des chariots, ayant le viſage tourné les uns vers les autres, afin qu'outre leur propre ſupplice, ils euſſent encore le deplaiſir de voir celui de leurs freres; & puis qu'on fiſt courir les chariots par les lieux les plus pleins de bois & d'épines,afin que leurs corps fuſſent dechirez en mille pieces. Ce cruel arreſt ayant donc eſté executé, & les Maures commençant déja à faire courir les chariots, on entendoit les Martyrs ſe dire l'un à l'autre
» le dernier adieu par ces paroles: Mon frere priez pour moy:
» Dieu accomplit enfin noſtre deſir; C'eſt par ce chemin que l'on
» monte au ciel.

'Ils achevereot ainſi en chantant & en priant ce qui leur reſtoit Ibid. de vie,à la vuë des Anges qui ſe rejouiſſoient de leur triomphe; & rendirent leurs ames [victorieuſes à celui par qui ils avoient vaincu.]Dieu honora leur martyre par beaucoup de grands miracles qu'il fit au lieu où ils avoient ſouffert:& [2] un ſaint Eveſque proteſta qu'une femme aveugle y avoit recouvré la vuë en ſa preſence. [Mais & les miracles & le courage des Martyrs,& la converſion de tant d'infideles,] ne firent qu'augmenter la fureur de Genſeric contre l'Egliſe.

2.

1. *ad civitatem Romanam.* Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point ſimplement une ville Romaine,ſujette à l'Empire.Et il euſt eſté aiſé au Pape d'envoyer un Eveſque, comme c'eſtoit l'ordre, plutoſt qu'un ſimple Preſtre.

2. *Fauſtus Buronitanus'* On ne ſçait pas bien ce que c'eſt, Vand.p.715.

[Le martyrologe Romain met la feſte de ces quatre illuſtres Martyrs le 16 d'octobre, avec celle de Sainte Maxime, dont Dieu s'eſtoit ſervi pour leur communiquer ſa grace.] 'C'eſt ce que les martyrologes du IX. ſiecle [1] avoient fait dés auparavant. 1.

Vand.p.156. 157.

Bar.456.§14. 'Baronius croit qu'ils eſtoient des captifs de Rome, puiſqu'ils envoyerent à Rome demander un Preſtre. [Et d'ailleurs toutes les Egliſes d'Afrique eſtant affligées par la perſecution des Ariens, celles d'Eſpagne ou ſous les Sueves & les Gots, ou pillées par eux, & une partie de celles des Gaules ſoumiſes auſſi aux Gots Ariens, il ne faut pas s'étonner que ces Saints aient envoyé juſques à Rome. Comme on ne ſçait point preciſément le temps de leur martyre, on ne peut pas dire à quel Pape ils s'adreſſerent.

Il eſt remarquable que quelque cruelle que fuſt la perſecution des Vandales,] 'ils ſouffroient neanmoins que les Catholiques allaſſent viſiter les Confeſſeurs dans les priſons, & qu'ils euſſent des monaſteres d'hommes & de femmes. [On voit par beaucoup d'endroits que les moines y furent toujours libres.] 'Et on trouve poſitivement dans un Concile de Carthage en 525, que la perſecution generale des Egliſes ne s'eſtoit point étenduë juſqu'à eux. [Je penſe que c'eſt qu'on les regardoit comme laïques. Car les Vandales qui voyoient l'Afrique toute peuplée de Catholiques, n'oſerent jamais faire d'edit general pour les obliger d'eſtre Ariens, ſinon en 484 dans la derniere année d'Huneric. Ils ſe contentoient de perſecuter les Eccleſiaſtiques, ou de les chaſſer, eſperant que le peuple, privé du ſecours & de l'inſtruction des paſteurs, cederoit enſuite.]

Vict.V.l.1.p.11. 12.

Conc.t.4.p. 1643.d.

ARTICLE XVIII.

Confeſſion de S. Valerien, & de Saint Armogaſte : Martyre de quelques autres.

Vict.V.l.1.p.12. 'GENSERIC irrité de plus en plus contre l'Egliſe, envoya un nommé Procule dans la Zeugitane, pour obliger tous les 'Eveſques à luy livrer les livres [ſacrez,] & tout ce qui ſervoit aux autels. Il vouloit ainſi deſarmer les Catholiques, 'pour les reduire enſuite dans une entiere ſervitude. Comme les miniſtres de J. C. refuſoient hautement d'obeïr à cet ordre, Procule pilla tout luy meſme avec des mains ſacrileges : & ſon impieté alla juſqu'à ſe faire des chemiſes & des caleçons des nappes du ſaint

p.13. *ſacerdotes.*

1. Uſuard, Adon, Notker, Florus.

Autel. Mais la vengeance de Dieu ne tarda guere à chaſtier ce miſerable: Car il finit ſes jours par une mort honteuſe, ſe mangeant luy meſme la langue comme un enragé.

'Cet ordre de Genſeric fut l'occaſion de la couronne de Saint Valerien Eveſque d'Abes, 'ou d'Abbenze, dont on ne marque point la province. [Mais il faut ſelon ſon hiſtoire, que ce ſoit dans la Zeugitane.] 'Ce Saint ayant donc reſiſté genereuſement à ceux qui vouloient qu'il leur livraſt les choſes ſaintes, fut chaſſé tout ſeul de la ville, avec défenſe à toutes ſortes de perſonnes de le recevoir ni dans leurs maiſons, ni ſur leurs terres. De ſorte que ce Saint âgé de plus de 80 ans, comme ont lu Uſuard & Adon, fut long-temps reduit à coucher ſur le grand chemin, ſans avoir d'autre couvert que le ciel: Et j'ay eſté aſſez heureux, dit Victor, pour le ſaluer lorſqu'il eſtoit reduit en cet état. 'Son nom eſt celebre dans Uſuard, dans Adon, & dans les autres martyrologes, le 15 de decembre; & il eſt encore marqué le 28 de novembre par Adon & quelques autres. On croit avoir ſon corps "dans le dioceſe de Verceil.

p.13. Vand. p.159. p.16.159. p.159. *Ro dotti.*

'Les Catholiques d'un lieu nommé Rege, qui pouvoit eſtre dans la Mauritanie Ceſarienne, y ayant ouvert le jour de Paſque une egliſe qui avoit eſté fermée par les heretiques, afin d'y celebrer cette grande feſte, les Ariens en eurent avis, & auſſi-toſt un de leurs preſtres nommé Andiot, aſſembla quelques ſoldats, & les exhorta d'aller exterminer cette troupe d'Innocens. Ils prirent donc les armes: les uns entrerent pas la porte l'épée à la main, & les autres monterent deſſus le toit & tirerent des fleches par les feneſtres. Un Lecteur qui eſtoit alors "au Jubé, & qui chantoit l'Alleluia, fut frapé à la gorge d'une de ces fleches. Le livre luy tomba des mains. Et luy meſme tomba mort. Pluſieurs autres furent auſſi tuez au pié de l'autel à coups des fleche & de javelots; & ceux qui ne perirent point alors par le fer, moururent preſque tous depuis dans les divers tourmens qu'on leur fit ſouffrir par ordre du Roy, principalement ceux qui eſtoient plus avancez en âge. 'La feſte de ces Martyrs eſt marquée dans le martyrologe Romain le 5 d'avril, auquel Paſque tomboit en 459 & 470. Mais on ne voit pas qu'on ait eu de fondement particulier pour mettre leur feſte ce jour là.

p.16.160. *in pulpito.* Boll. 5. apr. p. 400.

2. 'Il arriva en divers endroits, entr'autres 'à Thunazudes, à Gales, & à Ammonie, [lieux inconnus,] que les Ariens entrant en fureur dans les egliſes, durant que l'on y diſtribuoit les ſacre-

Vict. V. I. p. 11. 12.

1. 'On lit cet endroit fort differemment. On trouve une ville de Thunuſde en Afrique. Vand. p. 160.

mens au peuple, y jetterent par terre le corps & le ſang de J. C, ſelon les propres termes de Victor, & les foulerent aux piez.

p.13. 'Les Eveſques Ariens, [qui apparemment eſtoient auteurs de toutes les cruautez de Genſeric,] luy perſuaderent [encore] d'ordonner par un edit, que ceux de ſa ſecte ſeroient ſeuls admis

p.16. aux charges dans ſon palais, & dans ceux de ſes enfans. 'Il y en eut ſans doute pluſieurs qui prefererent leurs charges à leur hon-

p.13. neur & à leur foy. 'Mais ce qui fit perir les uns, acquit à pluſieurs autres le merite d'une glorieuſe confeſſion. De ce nombre fut S. Armogaſte, [qui eſtoit peut-eſtre de Vite,] puiſque Victor 'ſe l'at- *noſter.*

p.14. tribuë d'une maniere plus particuliere. 'Il eſtoit officier de 'Theo- 1.

doric fils de Genſeric, & portoit peut-eſtre 'le titre de Comte. 2.

[Mais il preferoit ſon ame à toutes choſes. On ne ſe contenta pas de le priver de ſa charge.] On luy fit encore ſouffrir divers tourmens. On luy ſerra pluſieurs fois les jambes & le front, avec les cordes les plus fortes, mais dés qu'il avoit levé les yeux au ciel, & invoqué le nom de J. C, ces cordes ſe rompoient comme ſi c'euſſent eſté des toiles d'araignées. On le tint quelque temps pendu à un pié, la teſte en bas: & il eſtoit auſſi paiſible en cet état que s'il euſt dormi ſur un fort bon lit.

Ibid. Theodoric luy vouloit faire trancher la teſte; mais Joconde ſon Preſtre, luy conſeilla de le faire mourir peu à peu par divers 'tourmens, depeur, diſoit-il, que ſi vous luy oſtez la vie par l'é- *afflictioni-*

Bar.456.20.16. pée, il ne ſoit honoré comme un Martyr par les Romains, c'eſt à *bus.*

oct. dire par les Catholiques. Car on voit que les barbares commençoient alors à appeller Romains, ceux qui faiſoient profeſſion

Vand.p.161. de la foy Catholique, 'à cauſe que c'eſtoit celle qui dominoit

165. dans l'Empire Romain. [Juconde ou Joconde appellé Preſtre de

Vict.V.2.p.20. Theodoric, eſt apparemment] 'ce Joconde Patriarche des Vandales, attaché à la maiſon de Theodoric ou à ſes enfans.

l.1.p.14. 'Theodoric ſuivant donc ſon conſeil, envoya Argomaſte creuſer la terre dans la Byzacene; & depuis il ordonna qu'on le miſt à garder des vaches en un lieu prés de Carthage, afin qu'il y fuſt vu de tout le monde, & que ſa honte en fuſt plus grande. Enfin le temps de ſa delivrance approcha: & Dieu le luy ayant revelé, il pria Felix intendant de la maiſon du fils du Roy, [& apparemment de Theodoric,] mais qui eſtoit un veritable Chrétien, de

Vand.p.161. 1. 'autrement Theodoric, Theodore, Theuderich, qu'on pretend eſtre le vray nom &c. [Mais nous ſommes accoutumez à Theodoric, ou Thierri pour les François & les Saints.]

Vand.p.161.162 2. 'qu'on luy donne dans le martyrologe Romain, à cauſe qu'il eſt appellé *comes bona confeſſionis.* On croit neanmoins que cela a un autre ſens: [& je voudrois qu'on trouvaſt *compos* dans quelque bon manuſcrit.]

l'enterrer quand il ſeroit mort, au pié d'un arbre qu'il luy marqua. Felix qui l'honoroit comme un Apoſtre, voulut s'en excuſer, & luy dit qu'il l'enterreroit dans quelque egliſe, avec l'honneur & le triomphe qu'il meritoit, [autant que le temps le pouvoit permettre.] Mais le Saint l'obligea de luy promettre de l'enterrer où il luy diſoit. Felix n'y manqua pas, & aprés avoir creuſé bien avant, il trouva un tombeau de marbre ſi magnifique, que peut-eſtre jamais Roy n'en eut un ſemblable. 'Uſuard, Adon, Notker, & beaucoup d'autres martyrologes anciens & nouveaux, marquent la feſte de S. Armogaſte le 29 de mars. Boll.29.mars, p.782.

'On raporte que Theodoric d'Afrique, fit trancher la teſte à un Catholique qu'il aimoit extremement, parcequ'il s'eſtoit fait Arien, croyant meriter davantage par là ſes bonnes graces. [On ne connoiſt point d'autre Theodoric en Afrique, que celui dont nous venons de parler, qui eſtoit frere de Genſeric. Mais avec cela,] 'on voit que c'eſt le grand Theodoric Roy d'Italie, à qui on attribuë cette action. Thdr.L.p.561. a. p.560.d]n.p. 166.1.d.

ARTICLE XIX.

Confeſſion de S. Arquinime, de Saint Sature, & de divers autres: L'Egliſe de Carthage fermée.

archimimum. 'VICTOR raporte enſuite le combat de Maſcule 'chef de comediens, ſelon quelques editions. 'Et il ne ſeroit pas étrange qu'ayant autrefois fait cet exercice infame, le nom luy en fuſt toujours demeuré. [Car aſſurément il avoit eſté obligé de quitter ce métier depuis que les Vandales avoient ruiné les theatres, quand il ne l'euſt pas abandonné dés auparavant par pieté. 'Mais il y a d'autres editions 'ſelon leſquelles il faut dire qu'il s'appelloit Arquinime, & qu'il eſtoit de Maſcule ville de Numidie. [Il avoit apparemment quelque office dans la Cour.] Vict.V.l.1.p.15. Bar.29.mars,c. Boll.29.mars, p.782.

inſidiis. 'On employa toutes ſortes 'd'artifices pour l'obliger de renoncer à la foy Catholique; & comme il demeuroit inebranlable, le Roy luy meſme l'y exhorta, luy fit mille careſſes pour l'y porter, & luy promit de le combler de richeſſes, s'il ſe rendoit à ſon deſir. Mais rien ne fut capable de l'affoiblir; & ſa foy demeura toujours invincible. Alors ce cruel Prince le condanna à perdre *callidus.* la vie. Mais par un ordre ſecret que luy inſpiroit 'la malice [du demon,] il commanda que s'il témoignoit de la crainte, lorſqu'il verroit lever l'épée pour luy trancher la teſte, on l'executaſt Vict.V.l.1.p.15.

auſſi-toſt, afin qu'il n'euſt pas la gloire de paſſer pour Martyr, & que ſi au contraire il demeuroit ferme dans la confeſſion de ſa foy, on ne l'executaſt point. J. C. le fortifia de telle ſorte, qu'il ne s'ebranla non plus au milieu du ſupplice que s'il euſt eſté de marbre. Ainſi on le ramena triomphant, & la jalouſie de ſon ennemi put bien luy ravir la gloire du martyre, mais non pas luy
Boll. p. 782. oſter celle d'un tres illuſtre Confeſſeur, 'ſous laquelle l'Egliſe l'honore avec S. Argomaſte le 29 de mars.

Vict. V. p. 15. 'La confeſſion de Sature que Victor joint à celle-ci, ne fut pas moins genereuſe. Il eſtoit Intendant de la maiſon d'Huneric; & neanmoins un illuſtre membre de l'Egliſe Catholique. La crainte de ce Prince Arien ne l'empeſchoit pas de parler ſouvent & avec force contre ſa ſecte. Un Diacre nommé Marivade, pour qui Huneric avoit un reſpect tout particulier, ne put ſouffrir ſa liberté, & s'en plaignit. On eſſaya de luy faire embraſſer l'Arianiſme: on luy promit des honneurs & de grandes richeſſes, s'il vouloit le faire; & on le menaça des plus cruels ſupplices, s'il le refuſoit. Enfin on luy declara que s'il n'obeïſſoit à l'ordre du Prince, on alloit confiſquer tous ſes biens, vendre ſes eſclaves & ſes enfans, & marier ſa femme en ſa preſence à un conducteur de chameaux.

p. 15. 'Sature 'rempli de l'Eſprit de Dieu, les preſſoit d'executer &c.
leurs menaces. Mais ſa femme ſans luy en rien dire, les conjura de differer; & inſtruite par le ſerpent, elle vint pour le ſeduire en un lieu où il eſtoit ſeul en priere. Elle ſe preſenta à luy les ha-
p. 16. bitz dechitez, les cheveux épars, ſuivie de ſes enfans, '& tenant entre ſes bras [1] une petite fille qui eſtoit encore à la mammelle. 1.
Elle jetta cet enfant aux piez de ſon mari, qui ne s'attendoit à rien moins. Elle s'y jetta elle meſme, luy embraſſa les genoux, & luy tint ce langage du dragon. Ayez pitié de moy, mon cher « epoux; ayez pitié de vous meſme; ayez pitié de nos enfans. Que « leur vuë vous touche; & ne ſouffrez pas qu'on reduiſe dans l'eſ- « clavage ceux à qui vous avez donné une naiſſance ſi illuſtre. Ne «
x. « permettez pas qu'on me deshonore par un mariage ſi honteux « du vivant meſme de mon mari; moy qui me ſuis toujours glori- « fiée parmi mes compagnes d'avoir Sature pour epoux. Dieu con- « noiſt bien que ce ne ſera que malgré vous que vous ferez ce que « d'autres ont peut-eſtre fait volontairement. «

Ibid. 'Cette Eve ne trouva pas un Adam. Vous parlez, comme une « femme inſenſée, luy répondit Sature, avec le ſaint homme Job. « Je tremblerois comme vous, s'il n'y avoit point d'autre felicité «

Vand. p. 163. 1. 'Quelques editions ont *unum parvulum*.

que

„ que les douceurs ſi ameres de cette vie. Mais vous vous rendez,
„ ma[chere]epouſe, l'inſtrument du diable: & ſi vous aimiez
fecun- „ voſtre mari, vous ne le precipiteriez pas dans une mort eternelle.
dam. „ Qu'on m'arrache mes enfans, qu'on me ſepare de ma femme,
„ qu'on m'enleve mes biens; aſſuré des promeſſes de mon Dieu, je
„ demeurerai inſeparablement attaché à ce qu'il dit, Que celui
„ qui n'abandonne pas ſa femme, ſes enfans, ſes terres, ſa maiſon,
„ ne peut eſtre ſon diſciple.

'Sa femme n'ayant donc pu rien gagner, ſe retira avec ſes en- p.16.
fans, & Sature s'anima[de plus en plus à ſouffrir,] pour ne pas
perdre ſa couronne. On vint executer ſa ſentence: On luy fait
diſcuntur. rendre conte de ſon bien. On luy oſte juſqu'à ſes habits. On luy
fait ſouffrir divers tourmens: enfin on le renvoie ſans bien & ſans
ſecours comme un mendiant, on luy défendit meſme de paroiſ-
tre jamais[en public.]Mais en luy oſtant toutes choſes, on ne put
luy oſter la robe [blanche de l'innocence,] dont il avoit eſté re-
vétu dans le batteſme. 'Les martyrologes le joignent ſur le 29 de Boll.P.782.
mars à S. Armogaſte & à S. Arquinime.

'Saint Serve homme qualifié de la ville de Tuburbe la grande Vid.V.1.5.p.75
[dans la Proconſulaire,] ſouffrit du temps de Genſeric, de tres
grands tourmens pour la foy qu'il devoit à un homme, & pour
V.§ garder le ſecret de ſon ami: Et il merita ainſi de ſouffrir depuis
pour J.C. meſme ſous Huneric.

[Dieu qui veut que tous les hommes ſoient ſauvez, repandit
ſa grace juſque ſur les perſecuteurs meſmes.]'Car on remarque p.80.
qu'il y eut deux freres Vandales, qui meriterent pluſieurs fois
le titre de Confeſſeurs ſous Genſeric. 'Il y eut une ſainte femme p.78.
Cellarita. nommée Dagila mariée à un maiſtre d'hoſtel du Roy, qui con-
feſſa pluſieurs fois J. C. ſous Genſeric, & qui acquit encore de-
puis la meſme couronne ſous Huneric.

'Aprés la perſecution que Genſeric fit aux officiers de ſa mai- L.1.p.16.
ſon, il fit fermer l'egliſe[des Catholiques]à Carthage, & relegua
en divers endroits ce qu'elle avoit de Preſtres & de miniſtres.
Elle demeura en cet état juſques à ce que Zenon, qui fut fait
Empereur[en 474,]ayant deputé en Afrique le Patrice Severe,
obtint qu'elle ſeroit ouverte: & ſes miniſtres furent en meſme
temps rappellez d'exil.

ARTICLE XX.

Genſeric fait la paix avec Zenon, & meurt enſuite : Huneric ſon fils luy ſuccede : Divers evenement de ſon regne.

Malc.leg.p.87 MALC hiſtorien de ce temps, parle fort de l'ambaſſade de Severe, qui par ſa ſageſſe, ſa modeſtie, ſon amour pour la juſtice, & le genereux mepris qu'il témoigna pour l'argent, juſqu'à vendre ſes meubles, & tout ce qu'il avoit pour racheter les captifs, s'acquit l'eſtime du Roy des Vandales, & luy fit faire tout ce qu'il voulut. Mais il ne dit point qui eſtoit ce Roy des Vandales. Il remarque neanmoins qu'ayant ſçeu qu'il venoit un ambaſſadeur pour traiter de paix, il ſe mit promtement en mer, alla piller Nicople [en Epire,] & puis revint ecouter les propoſi-
p.95.96. tions de Severe, ce qui revient parfaitement au genie que ce meſme hiſtorien attribuë à Genſeric.

Proc.b.V.l.1.c 3.p.195.196. Mais nous n'en pouvons plus douter aprés ce que dit Procope, que Genſeric un peu avant ſa mort fit la paix avec Zenon, par un traité perpetuel, qui fut obſervé juſqu'à Juſtinien. [Zenon fut depoſſedé de l'Empire par Baſiliſque ſur la fin de 475, & ne fut rétabli qu'en 477 vers le mois de juillet. Ainſi il faut qu'il ait traité avec les Vandales avant la fin de 477, s'il eſt vray que Genſeric ſoit mort dés le 25 janvier 477, comme les plus habiles le croient, quoique cela ne ſoit pas ſans difficulté.] On luy donne 37 ans, trois mois, & ſix jours de regne, depuis la priſe de Carthage, quoique Procope conte 39 ans. [Mais il y avoit environ 50 ans qu'il regnoit ſur les Vandales, & prés de 49 qu'il eſtoit paſſé en Afrique. Il avoit conquis en deux ans cette province la plus grande, & la plus riche de l'Empire Romain. Il s'y eſtoit maintenu malgré tous les efforts des Empereurs de l'Orient & de l'Occident. Il s'y eſtoit rendu entierement abſolu : Il y avoit joint toutes les iſles voiſines : Il eſtoit devenu la terreur de tous ſes voiſins. Enfin il avoit conquis Carthage & pillé Rome. Il meurt dans tout l'Eclat de ſa gloire, au milieu d'une famille nombreuſe laiſſant ſon nouvel Etat puiſſamment affermi de tous coſtez par la paix, & ſon fils Huneric pour luy ſucceder. Jamais Prince fut-il plus heureux, ſelon le jugement des hommes ? Mais vit-on jamais mieux combien ce jugement eſt faux, & combien Dieu fait peu de cas des couronnes, de toute la grandeur, & de toute la felicité humaine ; puiſqu'il en a comblé un barbare perfide &

V. ſon titre

Nota 11.

Vict.V.l.1.p.16 n.p.10. a Proc.p.197.

Bar.476.§ 63.

inhumain, un Arien obſtiné, un ennemi juré de ſon Verbe & de ſon Egliſe, un tyran couvert du ſang des Martyrs. [Il l'a peut-eſtre voulu recompenſer ainſi en ce monde de quelque amour qu'il avoit pour la chaſteté, & le punir en l'autre dans toute l'étenduë de ſa juſtice.]

'Genſeric avant que de mourir, ordonna que le plus âgé de ceux qui ſe trouveroient deſcendre de luy en ligne maſculine, ſeroit toujours le ſucceſſeur de la couronne; [ſoit que ce fuſt déja l'uſage des Vandales; car nous avons vu qu'il avoit ſuccedé à Gonderic au prejudice des enfans de ce Prince; ſoit pour juſtifier ſon uſurpation.] Il in ſera cette loy dans ſon teſtament, avec beaucoup d'autres ordonnances qu'il y fit, & la publia en preſence de ſes fils, [& ſes petit-fils.] Jornande pretend que ce fut ce qui preſerva les Vandales de guerre civile. Mais ce fut auſſi ce qui porta Huneric à perſecuter tous les Princes de ſa maiſon, afin que ſon fils ſe trouvaſt le plus âgé.

Vid. V. l. 2. p. 20. Proc. b. V. ſ. 1. c. 7. p. 196. Jorn. r. Got. c. 33. p. 657. Proc. p. 196. a. Jorn. p. 657. ſ. 657. Vid. V. l. 2. p. 20

'Genſeric fit promettre à Huneric qu'il conſidereroit & aimeroit particulierement certaines perſonnes qu'il luy marqua: & Heldica qui gouvernoit tout le royaume ſous luy, [eſtoit ſans doute de ce nombre.] Mais Huneric ne ſe mit guere en peine ni de ſon ſerment, ni de la recommandation d'un pere mourant.

p. 21.

'Huneric qui eſtoit le fils aiſné de Genſeric fut donc reconnu Roy des Vandales aprés la mort de ſon pere. Il eſt aſſez ſouvent nommé Honoric. [Victor de Tune dit Ugneric.[1]] 'Il témoigna d'abord beaucoup de douceur envers tout le monde, comme c'eſt un artifice aſſez ordinaire aux barbares, & particulierement envers le Catholiques: des ſorte qu'on les vit tenir de grandes aſſemblées, meſme dans les endroits où cela leur eſtoit défendu ſous Genſeric, [c'eſt à dire ſans doute dans la Proconſulaire & la Zeugitane.] Huneric le leur défendit neanmoins [depuis,] & prit de là un pretexte pour perſecuter generalement les Catholiques.

p. 17. & alii. n. p. 22. l. 2. p. 17. 20. l. 4. p. 50.

'Pour faire croire qu'il avoit quelque pieté, il fit rechercher exactement les Manichéens. Il en fit bruler pluſieurs, & il en vendit un grand nombre dans les pays étrangers. Mais il eut la confuſion de voir que preſque tous ces Manichéens faiſoient profeſſion de l'Arianiſme, & que beaucoup d'entr'eux eſtoient des Preſtres ou des Diacres de ſa ſecte. On trouva entr'autres un de leurs moines nommé Lementien, qui avoit ces paroles écrites ſur ſa cuiſſe, Manichée diſciple de J. C. La honte de ſa ſecte l'irrita, & il les traita avec encore plus de ſeverité qu'il n'auroit fait.

l. 2. p. 17.

1. [Je ne ſçay pourquoi] beaucoup de manuſcrits l'appellent Nundric.

 Vand. p. 165.

p.17. 'Cette conduite luy acqueroit de l'eſtime: mais en meſme temps il ſe rendoit odieux par ſon avarice inſatiable, qui luy faiſoit charger d'impoſts ſes provinces, & chercher de faux pretextes[pour avoir le bien des riches:] de ſorte qu'on luy appliquoit particulierement cette parole, Qu'un Roy pauvre eſt un grand calomniateur.

Proc d.Vand.l 1.c.8.p.196. 'Il n'eut point de guerre que contre le Maures qui ſe voyant delivrez de la crainte de Genſeric, ſe revolterent & ſe ſaiſirent de la montagne d'Auraſe en Numidie à treize journées de Carthage, où ils ſe maintinrent en liberté, les Vandales n'ayant pu les y forcer; mais ils ſe firent bien des maux les uns aux autres.

Vict.p.24. 'Il paroiſt neanmoins qu'il y eut toujours quelques Maures qui de-

Male.p.95.d. meurerent ou ſujets ou alliez d'Huneric. 'On remarque qu'aprés la mort de Genſeric, les Vandales s'abaſtardirent tout à fait, n'ayant plus la meſme vigueur dans les affaires, ni des armées toujours preſtes pour tout entreprendre, comme avoit fait Genſeric, de ſorte qu'ils ne vouloient point entendre parler de guerres.

d. 'Genſeric meſme aprés avoir fait la paix avec Zenon, s'eſtoit toujours conſervé des ſujets de querelle, & de guerre, ſur des revenus & de l'argent dont Leon predeceſſeur de Zenon s'eſtoit ſaiſi, & qu'il pretendoit appartenir à[Eudo xie]ſa belle-fille, & ſur des marchands de Carthage, qui avoient eſté pillez durant

c|Vict.V.l.2.p. les guerres.[Ce fut peut-eſtre pour vider ces differends,]que Zenon & Placide veuve d'Olybre, & belle-ſœur d'Huneric, envoyerent en ambaſſade à Carthage[vers 481,] Alexandre Intendant de Placidie, qui avoit la qualité d'Illuſtre. Alexandre ramena avec luy à ſon retour, des ambaſſadeurs d'Huneric, qui proteſterent que puiſque Placidie eſtoit traitée avec l'honneur qui luy eſtoit dû, Huneric vouloit eſtre parfaitement ami de Zenon, faire tout ce qu'il ſouhaiteroit, prendre les intereſts de l'Empire, entretenir ſincerement la paix ſelon toutes les conditions dont on eſtoit convenu, & remettre abſolument tous les ſujets, que ſon pere avoit pu avoir de ſe plaindre des Romains. Ainſi il ſe faiſoit honneur de ſa foibleſſe, Zenon receut fort bien ces ambaſſadeurs, & les renoya chargez de preſens.

ARTICLE XXI.

S. Eugene eſt fait Eveſque de Carthage: Sa pieté: Ses aumoſnes.

'ALEXANDRE en venant en Afrique avoit ordre de Zenon de demander que les Catholiques de Carthage euſſent la liberté d'elire un Eveſque ; car il y avoit déja 24 ans qu'ils n'en avoient point : 'd'où l'on juge qu'il faut mettre cette ambaſſade en l'an 480 'ou 481. [a]Sur cette demande, comme les Fideles eſtoient aſſemblez dans l'egliſe, [1]le 18 de juin [qui eſtoit le jeudi en 481.] 'Huneric y envoya Alexandre pour faire elire un Eveſque, avec ſon ſecretaire nommé Vithared, qui portoit un edit pour le lire publiquement. 'Il leur declaroit par cet edit qu'il trouvoit bon qu'ils eluſſent un Eveſque à Carthage, & que de meſme dans toutes les Egliſes d'Afrique, ceux de leur communion euſſent liberté de celebrer la meſſe, de preſcher en telle langue qu'ils voudroient, & de faire comme ils voudroient tous les autres exercices de leur religion. [Il ne parle point d'elire d'Eveſque dans les autres Egliſes.] 'Et il ſemble en effet que celles de la Proconſulaire & de la Zeugitane n'aient plus eu cette liberté, depuis la mort de S. Deogratias. 'Il ne ſe trouva en 484 que 54 Eveſques dans la Proconſulaire, 'où l'on conte plus de cent eveſchez, '& meſme 164, en y comprenant la Zeugitane.

[Cette partie de l'edit d'Huneric, fut ſans doute bien agreable aux Catholiques.] 'Mais Huneric ajoutoit que c'eſtoit à condition que les Eveſques de ſa communion auroient auſſi à Conſtantinople & dans tout l'Orient, la liberté d'enſeigner le peuple en telle langue qu'ils voudroient, & de faire tous les exercices de leur religion, & que ſi on ne leur donnoit pas cette liberté, l'Eveſque de Carthage avec ſon Clergé, & meſme tous les autres Eveſques d'Afrique, & leurs Eccleſiaſtiques ſeroient envoyez parmi les Maures.

'Une condition ſi importante & ſi faſcheuſe partagea les eſprits dans l'aſſemblée. Le peuple ſans ſonger à autre choſe vouloit un Eveſque. Mais Victor de Vite preſent à tout ceci, & les autres [qui avoient plus de lumiere & plus de prudence,] gemiſſoient entre eux, & ſe diſoient tout bas que c'eſtoit aſſurément un piege qu'on leur tendoit pour faire une perſecution. 'Et comme d'ailleurs ils ne pouvoient pas conſentir à la liberté qu'Huneric vouloit qu'on

Vict.V.1.1.p.17.
Bar.480.§1.
Vand.p.496.
[a] Vict.V.p.18.
p.17.
p.18.
l.1.p.10.
l.4.p.57.
Geo.fac.
Vict.V.1.1.p.10.
l.2.p.18.
P.Aurel.in Spog.tit.3.pr.8. p.122.123. Vand.p.23.

1. Quelques uns liſent le 19 de may, [qui eſtoit le jeudi, ou le mardi.]

donnaſt aux Ariens dans l'Orient, ce qui eſtoit un bien plus
Vict.V.p.18. grand mal, que de laiſſer l'Egliſe de Carthage ſans Eveſque, ils dirent à l'ambaſſadeur, ſi cette Egliſe ne peut avoir un Eveſque qu'à des conditions ſi dangereuſes, elle n'en veut point avoir. J. C. la gouvernera, s'il luy plaiſt, luy meſme, comme il l'a gouvernée juſques à preſent.

p.18. L'ambaſſadeur ne ſe mit pas en peine de cette proteſtation: *acciperunt. exiit.*
P.Aurel.p.125 ce qui pouvoit donner lieu à Victor & aux autres qui s'eſtoient d'abord oppoſez à l'election, de juger qu'Huneric ſe deſiſtoit des conditions qu'il avoit demandées, ou qu'au moins on ne
Vict.p.18. pouvoit plus pretendre les y obliger. Et de plus tout le peuple demandoit avec tant de cris, & avec une ardeur ſi violente qu'on procedaſt à l'election d'un Eveſque, qu'il ne fut pas poſſible de faire autrement. Ainſi on eleva à cette dignité Eugene qui eſtoit un homme ſaint, & ſelon le cœur de Dieu: ce qui combla l'Egliſe Catholique d'une telle joie, qu'il ſembloit qu'elle ne ſentiſt plus les maux qu'une domination barbare luy faiſoit ſouffrir. Un tres grand nombre de jeunes garçons, & de jeunes filles, qui n'avoient jamais vu d'Eveſque aſſis ſur ſa chaire epiſcopale, eſtoient ceux qui prenoient le plus de part à cette rejouiſſance publique.

[Ce qui y contribuoit beaucoup, & avec plus de fondement à l'égard des autres, eſtoit la vertu d'Eugene, qui paroiſtra aſſez
Conc.t.4.p. 1208.d.e. dans la ſuite de cette hiſtoire.] Le Pape Gelaſe dans ſa lettre aux Eveſques de Dardanie, parlant de la generoſité avec laquelle il ſoûtint la verité contre Huneric, le qualifie un grand homme &
Gr.T.h.F.l.2.c 3.p.44. un excellent Prelat. S. Gregoire de Tours l'appelle un homme
Bgl.M.c.58.p. 132. de grande prudence, d'une admirable ſainteté, & le plus grand ornement de la dignité ſacerdotale.

Vict.V.l.2.p.18 Cet homme de Dieu ſe rendit bien-toſt venerable à ceux meſmes qui n'eſtoient pas de la communion de l'Egliſe, par la ſainteté de ſa vie, & par l'eclat de ſes bonnes œuvres [Pour les Catholiques] il gagna tellement tous les cœurs, que chacun ſe fuſt
p.19. eſtimé heureux de pouvoir perdre la vie pour luy. On ne ſauroit aſſez loüer l'humilité, la charité, la pieté, & la bonté que Dieu luy avoit donnée. La providence divine luy procura des moyens de faire tant de charitez, & d'aumoſnes, qu'on ne concevoit pas comment il pouvoit fournir à tant de depenſes, en un temps où l'Egliſe n'avoit pas la diſpoſition libre d'un écu, les barbares tenant tout. Il eſt certain que l'argent ne demeuroit point entre ſes mains que lorſqu'on le luy offroit ſi tard qu'il ne pouvoit plus ſortir pour le diſtribuer à d'autres. Il ne s'en reſervoit qu'autant

qu'il luy ſuffiſoit pour chaque jour, & non autant que la convoitiſe l'euſt demandé ; Dieu ſe plaiſoit auſſi à luy envoyer de jour en jour de plus grandes ſommes d'argent à diſtribuer.

ARTICLE XXII.

Cruautez d'Huneric contre les Princes & les Grands.

CE n'eſtoit pas ſans ſujet que les Catholiques apprehendoient qu'Huneric en leur accordant un Eveſque, ne cherchaſt un pretexte pour les pouvoir perſecuter. Car il y a apparence qu'il avoit déja bien changé de conduite, & qu'il ſe montroit alors auſſi cruel envers ceux de ſa religion, de ſa nation, & de ſon ſang meſme, qu'il avoit d'abord témoigné de douceur pour tout le monde. Ce qui nous le fait juger,] c'eſt qu'un des Vict. V. l. 2. p. 21
ou Camut. &c. principaux de ſa Cour nommé "Gamuth, qu'il avoit condanné à "travailler aux vignes, & à eſtre foüetté tous les mois, ſans avoir pour nourriture qu'un peu d'eau & de pain bis, paſſa cinq ans & davantage en cet état. [Que ſi ſon ſupplice finit, comme il y a bien de l'apparence avec la vie d'Huneric, c'eſt à dire à la fin de l'an 484, il faut qu'il ait commencé dés l'an 479.]

'Le ſujet de ces cruautez d'Huneric, fut le deſir qu'il eut de p. 20.
faire paſſer la couronne à ſes enfans (dont nous ne connoiſſons qu'Hilderic) contre la diſpoſition de Genſeric, ſelon laquelle elle devoit venir au fils aiſné de Theodoric ſon frere, [ſuppoſé que Theodoric fuſt mort.] Il fit donc mourir d'abord ſur un faux crime, la femme de Theodoric, parcequ'elle avoit beaucoup d'eſprit, & enſuite le fils aiſné de Theodoric qui avoit eſté fort bien inſtruit dans les ſciences. Mais il étonna encore bien plus tout le monde, lorſqu'il fit bruler au milieu de Carthage, ſon Patriarche Joconde, parcequ'il favoriſoit la maiſon de Theodoric. [Les Catholiques jugerent deſlors ce qu'ils avoient à attendre d'un Prince qui traitoit ainſi le chef de ſa propre religion. 'Il p. 29. 32.
paroiſt que Cyrila, [ou Cyrille,] dont nous aurons trop ſouvent à parler dans la ſuite, ſucceda à la dignité de Joconde.

'Aprés que Theodoric eut vu mourir ſa femme & ſon fils aiſné, p. 21.
il fut envoyé luy meſme en exil, depouillé de toutes choſes, & ſans avoir ſeulement un valet pour le ſervir. [Le traitement qu'il avoit fait à S. Armogaſte, meritoit bien cette punition. Il mourut apparemment bien-toſt dans ce miſerable état:] & aprés ſa mort Huneric fit traſporter bien loin ſur des aſnes, un fils qui

luy reſtoit encore enfant, & ſes deux filles qui eſtoient déja grandes. [On voit par là combien Procope ſe trompe,] lorſqu'il dit que Theodore, comme il l'appelle, eſtoit mort avant ſon pere, & ſans laiſſer aucune poſterité. Il le fait le troiſieme fils de Genſeric, & Genzon, [ou Genton] le ſecond.

Proc.b.Vand.l 1.c.5.p.190.a.

Vict.p.20. Celui-ci eſtoit mort avant les cruautez d'Huneric: [a] mais il avoit laiſſé pluſieurs enfans, Godagiſe qui eſtoit l'aiſné, [b] Gontamond, & Thraſamond qui regnerent tous deux aprés Huneric, & Galaride pere de Gilimer qui fut le dernier Roy. [c] Huneric envoya en un rude exil Godagiſe & ſa femme, ſans leur donner un valet ni une ſervante pour les ſoulager dans leur miſere. Il euſt traité les autres de meſme, ſi la mort ne l'euſt prevenu, & n'euſt ainſi donné ſa couronne, non à ſon fils, [mais à ceux qu'il vouloit faire mourir pour l'amour de luy.]

[a] p.20.
[b] Proc.c.8.p. 196.a.
c.9.p.199.d.
[c] Vict.p.20.21.

p.20.

p.21. Il fit de plus mourir par l'épée & par le feu, ſous des crimes ſuppoſez, grand nombre de Comtes, & de perſonnes nobles de ſa nation, parcequ'ils aimoient ſon frere [Theodoric.] Il condamna au feu & aux beſtes, beaucoup de Preſtres & Diacres Ariens. Il "n'epargna pas meſme les ſeigneurs que ſon pere luy avoit recommandez en mourant. Heldica dont la vieilleſſe meſme luy devoit attirer le reſpect & la compaſſion, fut honteuſement decapité, & ſa femme brulée au milieu de la ville, avec une autre dame. Ce qui reſta de ces deux corps, fut trainé dans toutes les ruës: & à peine accorda-t-il le ſoir à ſes Eveſques, la permiſſion de les enterrer: [Nous avons vu] une partie du traitement qu'il fit à Gamuth frere d'Heldica, ne pouvant luy oſter la vie, parcequ'il s'eſtoit refugié dans leur Egliſe; [par où l'on voit que les barbares meſmes les plus cuels, ont eu du reſpect pour l'aſyle des egliſes. Et il ne ſeroit pas aſſurément impoſſible de conſerver ce reſpect, ſans faire qu'il ſerviſt d'aſyle au crime.]

&c.

ARTICLE XXIII.

Viſions qui predisoient la perſecution de l'Egliſe.

Vict.V.l.2.p.21 LEs Catholiques eurent bien raiſon de regarder toutes ces cruautez, comme l'exemple de ce qui leur devoit arriver. Mais ils avoient cette conſolation, que ces maux temporels qui eſtoient inutiles aux Ariens, leur ſerviroient à eux à acquerir un bonheur ſans bornes. 'Dieu les avertit de cette tempeſte par diverſes viſions. Car environ deux ans avant qu'elle arrivaſt, [c'eſt

p.22.

à

à dire peut eſtre dés l'an 480,] un homme qui le raporta à Saint Eugene en ma preſence, dit Victor, vit l'egliſe de Fauſte [celebre à Carthage,] & qui ſans doute eſtoit alors aux Catholiques, parée comme elle avoit accoutumé de l'eſtre [dans les ſolennitez,] éclairée d'un grand nombre de cierges & de lampes, or-
1. née de riches tentures, & pleine [1] de perſonnes vétuës de blanc, [qui y chantoient les louanges de Dieu.] Lorſqu'il ſe rejouiſſoit de la voir dans cette beauté & cette magnificence, il vit un inſtant aprés cette clarté toute éteinte, l'egliſe remplie d'obſcurité & d'une puanteur inſupportable, & tous ceux qui y eſtoient, chaſſez par des Ethiopiens. Et ce qui luy fut plus ſenſible en cela, c'eſt qu'il ne la vit point rétablir dans ſa ſplendeur. Un Preſtre vit cette meſme egliſe pleine d'une multitude innombrable de peuples, & incontinent aprés, eſtre deſerte, remplie ſeulement de chevres & de pourceaux.

'Un autre vit dans une aire bien nette, un grand tas de blé qui p.22.
n'eſtoit pas encore vanné, mais mélé avec la paille. Et lorſqu'il regardoit avec étonnement cette grande quantité de blé & de paille, il entendit tout d'un coup comme une tempeſte qui s'elevoit avec un bruit & une pouſſiere effroyable, & le tourbillon eſtant venu juſqu'à ce tas de blé, il en emporta toute la paille, & ne laiſſa que le grain. Il vint enſuite un grand homme d'un viſage eclatant de lumiere, & tres richement vetu, qui eplucha long temps tous ces grains l'un aprés l'autre, & jetta tous ceux qui eſtoient maigres & mal nourris; juſqu'à ce que tout ce grand monceau qui n'eſtoit que de grains ſans aucune paille, ſe reduiſit à un tres petit tas de bons grains.

'Un autre dit avoir vu ſur une montagne appellée de Zique, Ibid.
un fort grand homme qui faiſoit ſigne des mains, & crioit Fuyez, fuyez. Un autre vit le ciel tout rouge d'éclairs, & des nuées de ſouffre tout enflammées, d'où il ſortoit de groſſes pierres, qui au lieu de s'éteindre ſur la terre, s'embraſoient encore davantage, perçoient juſques au fond des maiſons, & bruloient tout ce qu'elles rencontroient. Pour luy il echapa à cette flamme en ſe cachant dans une chambre: 'Et Dieu vouloit peut-eſtre montrer p.23.
par là que pour eſtre à couvert de cette tempeſte, [qui devoit emporter non ſeulement toute la paille, mais les bons meſmes, qui n'avoient pas encore une vertu aſſez ferme & aſſez ſolide,] il falloit, comme il l'ordonne par un prophete, 'fermer ſa porte, Iſa.26.v.20.

1. 'albatorum, comme porte l'edition du P Ruinart. [Celle du P. Chifflet a beatorum.] Vand p.28.166.

& ſe tenir quelque temps caché, juſqu'à ce que la colere de Dieu fuſt paſſée.

Vict.p.23. Victor qui nous apprend toutes ces viſions, ajoute que le ſaint & venerable Paul, (c'eſt ſans doute celui de Sinnare dans la Proconſulaire,) vit auſſi un arbre qui pouſſoit ſes rameaux verds juſque dans le ciel, & qui couvroit preſque toute l'Afrique de ſon ombre. Tout le monde voyoit avec plaiſir ſa grandeur & ſa beauté, lorſqu'il vint un aſne d'une force prodigieuſe, qui choqua de ſa teſte ce merveilleux arbre avec une telle violence qu'il le renverſa par terre. V.§

p.23. Quintien qui eſtoit auſſi un Eveſque digne de beaucoup de reſpect, [& peut-eſtre celui qui ſe retira depuis en Macedoine,] ſe crut un jour comme ſur une montagne, d'où il voyoit toutes ſes ouailles dont le nombre eſtoit infini : & au milieu de ce grand troupeau, deux marmites toutes bouillantes, dans leſquelles on jettoit ces brebis aprés les avoir tuées, juſqu'à ce que de tout ce grand nombre il n'en reſta plus une ſeule. Je croy, dit Victor, que ces deux marmites repreſentoient le Roy Huneric, & Cyrila ſon Eveſque, ou les villes de Sicque & de Lare, [dans la Proconſulaire,] où l'on aſſembla d'abord les [cinq mille] Catholiques ſur qui tomba le premier feu de la perſecution, [afin de les purifier par le feu des ſouffrances.] Victor aſſure que c'eſt pour abreger qu'il ne raporte pas davantage de ces viſions.

ARTICLE XXIV.

Huneric perſecute ſes officiers Catholiques; cherche des pretextes contre le Clergé.

Vict.V.l.2.p.19 L'ORIGINE de la perſecution, fut l'envie que les Ariens conceurent contre S. Eugene. Car comme ſa reputation croiſſoit toujours & ſe repandoit de toutes parts, les Eveſques Ariens, qui ne le pouvoient ſouffrir, & particulierement Cyrila, inventoient tous les jours contre luy quelque nouvelle calomnie. Ils porterent enfin Huneric à luy défendre de s'aſſeoir ſur ſon ſiege epiſcopal, de preſcher la parole de Dieu au peuple, & de ſouffrir dans ſon egliſe ni hommes, ni femmes qui fuſſent vétus à la Vandale : Car il y avoit un fort grand nombre de Catholiques, qui eſtant officiers chez le Roy, avoient pris l'habit des Vandales. [Nous ne ſavons point ce que répondit le Saint ſur les deux premiers articles. Pour le troiſieme,] il dit, comme ſon de-

voir l'obligeoit, que la maiſon de Dieu eſtoit ouverte à tout le monde, ſans que perſonne en puſt chaſſer ceux qui y vouloient entrer.

Huneric ayant ſçeu cette réponſe, fit mettre des boureaux aux portes de l'egliſe, qui quand ils voyoient venir des hommes ou des femmes habillées en Vandales, les tiroient avec violence par la teſte avec des baſtons pleins de dents qu'ils entortilloient dans leurs cheveux, & leur arrachoient ainſi avec les cheveux toute la peau de la teſte. Cette cruauté fit perdre la vuë à quelques uns, & en fit mourir pluſieurs autres. Et pour les femmes aprés qu'on leur avoit ainſi arraché la peau, on les conduiſoit par la ville avec un huiſſier qui marchoit devant, afin que tout le monde les puſt voir en cet état. Mais elles trouvoient leur gloire dans cette diffamation publique. Beaucoup d'hommes [& de femmes] furent traitez de la ſorte. Mais nous n'en ſavons point, dit Victor, à qui la rigueur de tant de tourmens ait pu rien faire faire contre ſon devoir. p.19.

Huneric voyant qu'il ne pouvoit ebranler par ce moyen la fermeté de leur foy, défendit de donner ni gages, ni vivres, ni quoy que ce fuſt aux Catholiques qui eſtoient dans ſa Cour; & outre cette inhumanité; il les fit accabler par des ouvrages penibles. Ainſi il envoya des perſonnes de condition & fort delicates, faire la moiſſon dans les pleines d'Utique, durant la plus ardente chaleur du ſoleil. Mais au lieu de s'en affliger, ils s'y alloient gayement, & ſe rejouiſſoient au Seigneur de ſouffrir pour luy. Il s'en trouva un qui ayant depuis pluſieurs années, une main paralytique, dont il ne ſe pouvoit dutout aider, repreſenta qu'il eſtoit abſolument incapable du travail qu'on luy demandoit: & on l'en preſſa encore davantage. Lorſqu'ils furent arrivez dans le champ, tous ſe mirent en priere, & particulierement pour celui qui avoit cette main paralytique: & Dieu par ſa bonté guerit à l'inſtant meſme ce Confeſſeur de ſon ſaint nom. p.19.20. p.20.

Tel fut le commencement de la perſecution d'Huneric, & des maux que l'Egliſe ſouffrit ſous luy. Ce tyran aprés s'eſtre défait en peu de temps de ceux qu'il apprehendoit, croyant avoir bien affermi une couronne qu'il devoit bien-toſt perdre, & n'avoir plus rien à craindre, tourna alors comme un lion rugiſſant, toute ſa fureur contre l'Egliſe, [apparemment en 482.] Il commença par faire une expreſſe défenſe à tous ceux qui ne ſeroient pas Ariens, d'exercer aucune charge dans ſon palais, ni de faire aucune fonction publique; ce qui fut cauſe qu'un grand nombre Ibid. p.21.22. p.23.

de Catholiques par une conſtance invincible dans la foy, renoncerent à leurs emplois. Mais non content de ce traitement, il les chaſſa depuis de leurs maiſons, les depouilla de tous leurs biens, & les relegua dans les iſles de Sicile & de Sardaigne.

p.23. 'Il ordonna, ou fut prés d'ordonner, que par toute l'Afrique, quand un Eveſque ſeroit mort, ſon bien ſeroit appliqué au fiſc; & que celui qui luy ſuccederoit ne pourroit eſtre ordonné qu'aprés avoir payé une certaine ſomme d'argent. Mais ſes officiers luy remontrerent que ſi cela avoit lieu, les Eveſques de leur ſecte ſeroient traitez encore plus mal dans la Thrace & dans le reſte [de l'Orient.] Ainſi J.C, par ſa bonté, détruiſit auſſi-toſt cet ouvrage que le demon taſchoit d'elever.

p.23.24. 'Huneric fit depuis aſſembler les vierges conſacrées à Dieu; & contre toutes les loix de la pudeur, commit des Vandales, & des ſages femmes de ſa nation pour les viſiter, ſans que leurs meres, ni aucunes dames Catholiques fuſſent preſentes: puis on les ſuſpendit en l'air avec des poids fort peſans aux piez; on leur appliqua des lammes de fer toutes rouges ſur le dos, ſur le ventre, ſur les mammelles, & ſur les coſtez; & au milieu de ces epouventables ſupplices, on leur diſoit: Avouez donc de quelle ſorte vos Eveſ- „
ques & vos Eccleſiaſtiques abuſent de vous. Car ce tigre eſpe- „
roit par là trouver un moyen de deshonorer l'Egliſe, & avoir un pretexte pour colorer la perſecution generale qu'il vouloit faire, & qu'il fit [bien toſt aprés à ſes miniſtres.] Mais il ne put rien trouver de ce qu'il cherchoit, [& juſtifia ainſi la ſainteté de ceux dont il pretendoit decouvrir les crimes.] La pluſpart de ces ſaintes vierges moururent dans les tourmens, & celles qui ſurvécurent, ayant la peau toute grillée, demeurerent courbées durant le reſte de leur vie.

ARTICLE XXV.

Il bannit dans les deſerts prés de cinq mille Eccleſiaſtiques.

[CETTE cruauté d'Huneric fut donc une illuſtre preuve de la pureté des miniſtres de l'Egliſe dans l'Afrique. Mais
Vid.l.2.p.24.n innocens ou coupables, il falloit les perſecuter.] 'Le tyran fit prendre juſqu'à prés de cinq mille perſonnes, Eveſques, Preſtres, 496,4,66,on
Diacres, ou autres membres de l'Egliſe, [c'eſt à dire apparem- 76.
p.25. ment des Eccleſiaſtiques.] Car il ſemble [1] qu'il n'y eut pas de fem- 1.

1, *aut viris pro ſexu jungi.*

mes. Et les enfans dont il y eſt parlé, [pouvoient eſtre des ſecteurs p.27.28.
Ils eſtoient tous apparemment coupables d'avoir celebré, ou aidé à celebrer les divins Myſters dans les terrres des Vandales, contre les défenſes d' Huneric, ou au moins contre celles de ſon pere. Quoy qu' il en ſoit,] Huneric condanna [tout d'un coup p.24.
prés de cinq mille perſonnes à eſtre releguées dans les deſerts.

'Qui pourroit, dit Victor, raporter ſans larmes une hiſtoire ſi Ibid.
tragique? Parmi ce grand nombre de Confeſſeurs, il y en avoit d'accablez de gouttes; d'autres ſi âgez, qu' ils eſtoient devenus aveugles de vieilleſſe; & entre les autres, Saint Felix Eveſque d' Abbir ou Abder [dans la Proconſulaire,] depuis 44 ans, eſtoit tellement paralytique, qu'il n'avoit plus ni ſentiment ni parole. Victor de Vite & d'autres voyant qu'il ne pouvoit pas meſme aller à cheval, firent prier le Roy de trouver bon, que puiſqu'on ne pouvoit l'emmener en exil, & qu'il avoit ſi peu à vivre, il demeuraſt à Carthage. A quoy on dit ce que Prince répondit en fureur:
„ S'il ne peut aller à cheval, qu'on l'attache avec des cordes à des
„ bœufs qui le traineront où j'ay commandé qu'il aille. Ainſi on fut contraint de le mettre de travers ſur un mulet, comme on ſeroit un tronc d'arbre, & on le mena de la ſorte durant tout le chemin. 'Victor [de Vite] & divers autres qui n'eſtoient pas du p.25.26.&c.
nombre des Confeſſeurs, les accompagnoient pour leur rendre tous les ſervices poſſibles. [Et ainſi on ne peut deſirer de plus fidele témoin de leurs ſouffrances que ce ſaint Eveſque, qui en continuë l'hiſtoire en ces termes.]

'On aſſembla tous ces fideles Confeſſeurs du nom de Dieu p.24.
dans les villes de Sicque & de Lare, pour les mettre entre les mains des Maures qui les devoient mener dans le deſert. Il vint là par un artifice du diable deux Comtes Vandales, qui s'efforcerent par de belles paroles de les tenter. Pourquoi, leur diſoient-ils, eſtes vous ſi opiniatres & refuſez-vous d'obeïr à noſtre
„ Roy, dont vous pouvez encore avoir les bonnes graces, & eſtre
„ en honneur auprés de luy, ſi vous faites promtement ce qu'il
„ vous ordonne? Sur cela chacun s'écria tout d'une voix, & avec
„ grand bruit: Nous ſommes Chrétiens, nous ſommes Catholi-
„ ques: 'nous confeſſions la Trinité, un ſeul Dieu immortel & in- p.25.
„ violable.

'Aprés cette réponſe, on les enferma dans une priſon aſſez rude, Ibid.
mais qui n'eſtoit pas ſi étroite qu'elle fut depuis. Car on permettoit à leurs amis d'y entrer, d'y faire des exhortations, & d'y celebrer les divins Myſteres. Il y avoit là pluſieurs enfans, que leurs

meres ſuivoient par cette affection qui leur eſt ſi naturelle, mais avec des ſentimens bien differens. Car les unes ſe rejouiſſoient d'avoir mis au monde des Martyrs; & les autres pour delivrer de la mort leurs enfans, taſchoient à leur perſuader de ſe faire rebattizer, & de renoncer par ce moyen à la vraie foy. Toutes leurs flateries & leurs careſſes, ne purent neanmoins en gagner un ſeul; & cette tendreſſe charnelle ne fut pas capable d'affoiblir leur courage:

p. 25. Victor raporte ſur cela une hiſtoire d'une mere bien differente de celle-ci, & vraiement admirable. Lorſque l'armée des ſerviteurs de Dieu eſtoit en marche, plus durant la nuit que durant le jour, à cauſe de l'extreme ardeur du ſoleil, nous viſmes, dit-il, une femme fort âgée, qui d'une main portoit un ſac & quelques hardes, & tenoit de l'autre un enfant, auquel pour l'encourager à marcher, elle parloit en cette ſorte. Courons, mon fils, car vous « voyez avec quelle joie tous les Saints ſe haſtent d'aller recevoir « des couronnes; Et ſur ce que nous la repriſmes comme une im- « portune, de ce qu'elle venoit ainſi ſe joindre à une troupe d'hom- « mes & troubler la compagnie des Saints, elle répondit: Don- « nez-nous voſtre benediction, [mes peres,] & priez pour moy, je « vous ſupplie, & pour cet enfant qui eſt mon petit-fils. Car toute « pechereſſe que je ſuis, j'ay eu pour pere l'Eveſque [1] de Zurite. « Comment donc, luy repartiſmes-nous eſtes-vous en ſi mauvais « equipage, & pourquoi venez-vous ici de ſi loin? J'y viens pour « aller en exil avec cet enfant, répondit-elle, de crainte que le « demon le trouvant ſeul, ne le faſſe ſortir du chemin de la verité, « pour le precipiter dans une mort eternelle. Nous admiraſmes la « foy & la conſtance de cette genereuſe femme, & ne puſmes dire autre choſe ſinon: La volonté de Dieu ſoit faite.

Ibid. Quand les ennemis de J. C. virent qu'ils ne pouvoient corrompre la foy d'aucun de ſes ſerviteurs, ils les reſſerrerent tous dans de méchantes chambres tres petites, où on leur refuſa la conſolation de recevoir aucune viſite. Car on donnoit quantité de coups de baſton à leurs gardes lorſqu'ils le ſouffroient. Mais de plus, comme les lieux où l'on avoit renfermez les Saints, eſtoient tres étroits, ils s'y trouvoient reduits à eſtre comme des troupes de fauterelles, ou pour parler plus proprement, comme des grains d'un froment tres pur, entaſſez les uns ſur les autres.

p. 26. Et on ne leur permettoit pas d'en ſortir, pour ſatisfaire aux neceſſitez de la nature: de ſorte qu'il s'y forma une corruption dont la puanteur inſupportable ſurpaſſoit tous les autres genres de

Vand. p. 169. 1. On croit que c'eſtoit dans la Proconſulaire.

„ ſupplice. A peine puſmes nous obtenir, dit Victor, par de grands
„ preſens que nous fiſmes aux Maures [qui les gardoient,] d'aller
„ viſiter ces Saints durant que les Vandales dormoient, & en en-
„ trant, nous enfoncions dans l'ordure juſques au genoux. Alors
„ on vit l'accompliſſement de cette parole de Jeremie: Ceux qui
„ ont eſté elevez delicatement, ſont maintenant plongez dans le
„ fumier.

[Aprés qu'ils eurent paſſé quelque temps en cet état,] enfin p.26.
les Maures leur dirent avec grand bruit de ſe preparer pour achever le voyage qu'on leur avoit ordonné de faire. Ils ſortirent le jour du dimanche en l'état que l'on ſe peut imaginer, aprés avoir croupi ſi long-temps dans une telle corruption. Les Maures ne laiſſoient pas neanmoins de les maltraiter encore en les menant: Et au milieu de tant de maux ces illuſtres Confeſſeurs chantoient avec joie au Seigneur: *Tous vos Saints vous glorifient,* Pſal.149.v.9.
mon Dieu, en cette journée. Le bienheureux Cyprien Eveſque d'U- Vict.p.26.
niziber [dans la Byzacene,] les conſoloit d'une maniere admirable. Car il les aimoit tous comme s'ils euſſent eſté ſes propres enfans. La compaſſion qu'il avoit de leurs ſouffrances, luy faiſoit verſer des ruiſſeaux de larmes. Si on le luy euſt permis, il ſe ſeroit rendu le compagnon de leurs peines, & auroit donné pour eux ſa propre vie, comme il avoit employé ſes biens à les aſſiſter: & eſtant déja de cœur & par ſa vertu Confeſſeur du nom de J.C, il ne cherchoit que l'occaſion d'eſtre aſſocié à tant de genereux Confeſſeurs, ſon deſir fut bien-toſt aprés accompli: car il ſouffrit pluſieurs tourmens, outre toutes les incommoditez d'une cruelle priſon, & s'en alla avec joie dans l'exil auquel on le condanna, & qu'il avoit tant deſiré. Cela arriva [en 484,] aprés la conference pour laquelle il eſtoit venu à Carthage. Et l'Egliſe l'honore le Bar.12,oct.d.
12 d'octobre, avec la compagnie des cinq mille Confeſſeurs, [à laquelle il avoit ſi fort ſouhaité de ſe voir uni.]

ARTICLE XXVI.

Suite des ſouffrances des meſmes Confeſſeurs.

LA multitude des Catholiques qui venoient de diverſes vil- Vict.V.12.p.26
les & de diverſes provinces pour voir les Martyrs de J.C, eſtoit ſi grande, que les chemins n'eſtoient pas capables de les tenir tous. Ils deſcendoient du haut des montagnes, & traverſoient les vallées avec des cierges en leurs mains: Ils mettoient

leurs enfans aux piez de ces bienheureux Martyrs; & crioient à haute voix: Entre les mains de qui nous abandonnez-vous, lorſque vous allez cueillir des couronnes? Qui battizera ces enfans dans les ſources d'une eau eternelle? Qui nous conferera la grace de la penitence? Qui nous affranchira des liens de nos pechez par une heureuſe reconciliation? Qui fera les prieres ſolennelles
p. 27. à nos funerailles? Qui nous celebrera le ſaint Sacrifice? 'Pourquoi ne nous eſt-il pas permis au moins de vous ſuivre, afin que rien ne puiſſe ſeparer les enfans d'avec leurs peres?

Ibid. 'Ces plaintes des Fideles, & ces loüanges qu'ils donnoient aux Confeſſeurs, [irriterent les Vandales au lieu de les toucher,] & ils ne voulurent plus permettre que perſonne approchaſt des Saints pour les conſoler. On les preſſoit de doubler le pas, afin d'arriver au giſte qu'on leur avoit preparé [chaque jour:] Et ce giſte eſtoit quelque 'cave, moins propre à leur donner du repos, *cauaba.* qu'à leur faire ſouffrir de nouvelles peines. Les vieillars & ceux, qui quoique jeunes, eſtoient moins robuſtes, manquant de forces [dans cette marche precipitée,] on commença à les piquer avec la pointe des javelots, ou à leur jetter des pierres pour les preſſer de marcher: ce qui ne ſervoit qu'à leur faire perdre le peu de forces qui leur reſtoient. [Mais au lieu d'en avoir compaſſion,] on commanda aux Maures de lier par les piez ceux qui ne pouvoient plus marcher, & de les trainer comme des beſtes mortes que l'on mene à la voirie, ſans ſe mettre en peine ſi les chemins eſtoient rudes & pierreux. Ainſi l'on voyoit dechirer leurs habits, & puis leur chair. Les pierres pointuës briſoient aux uns la teſte, aux autres les coſtes, & ils rendoient l'eſprit entre les mains de ces barbares. La multitude de ceux qui moururent de la ſorte, a empeſché Victor, qui les ſuivoit toujours, d'en ſavoir le nombre, mais les tombeaux qu'on leur dreſſa tout le long du chemin, quoique ſans aucun ornement, faiſoient aſſez voir que ce nombre eſtoit fort grand.

Ibid. 'Ceux qui eurent plus de force, arriverent au deſert qu'on leur avoit ordonné; & là on les nourriſſoit d'orge comme des beſtes. Cet endroit de l'Afrique eſt ſi plein de ſerpens & de ſcorpions, que cela eſt preſque incroyable. Leur venin eſt ſi penetrant, qu'il y en a dont le ſouffle tuë meſme de loin, & on dit qu'aucun de ceux qui y ont eſté piquez par les ſcorpions, n'en eſt jamais rechapé. Mais on aſſuroit que par l'aſſiſtance de J. C, nul des Confeſſeurs n'en avoit receu aucun mal. On leur oſta depuis l'orge qu'on leur donnoit au commencement, comme ſi le meſme Dieu

Dieu qui a fait tomber la manne du ciel dans le deſert, n'euſt pas encore pu nourrir ceux qui ſouffrent pour l'amour de luy un exil ſi rigoureux & ſi barbare. 'Il eſt dit en un autre endroit que Huneric ayant banni dans des pays deſerts, une grande multitude d'Eveſques, & de Miniſtres [eccleſiaſtiques,] il leur fit donner 1. 'une ſorte de blé qui n'eſt propre que pour nourrir des beſtes. On leur donnoit ce blé ſans l'avoir fait moudre, & peu de temps aprés on le leur oſta. act.p.92.

'Cette illuſtre troupe de Confeſſeurs & de Martyrs eſt celebre dans les martyrologes, qui les mettent le 12 d'octobre. 'Le martyrologe Romain aprés Uſuard & Adon, dit que les principaux de ces Martyrs eſtoient les ſaints Eveſques Cyprien & Felix [d'Abbir. Ce Cyprien eſt viſiblement celui d'Unizibir,] 'qui les accompagna, comme nous avons vu, qui les aſſiſta de tout ſon pouvoir, & qui euſt voulut eſtre de leur nombre, mais que Dieu reſerva pour d'autres combats. Je ne ſçay ſi l'on doit raporter à ces Saints ce que dit Victor de Tune ſur l'an 482; Qu'Huneric bannit environ quatre mille Eccleſiaſtiques & laïques, à Tubunes, à Marce, à Nippe, & en divers autres endroits du deſert. [L'année y revient mais c'eſt par hazard: & ſa chronologie fait encore peu d'autorité pour ce temps là.] 'Baronius dit que les Grecs font la feſte de ces Saints le 7 de decembre. Ils y font une memoire generale des Martyrs d'Afrique ſous Huneric. Mais dans ce qu'ils en diſent, [je ne voy rien qui regarde ceux-ci en particulier.] Bar.12.oct.d. Vand.p.169.170. Bar.12.oct.d. Men.p.120.

ARTICLE XXVII.

Huneric ordonne une conference; & perſecute les plus habiles des Catholiques.

[VICTOR de Vite ayant accompagné ces Saints autant qu'on le luy permit, s'en retourna à Carthage, pour y eſtre ſpectateur d'une nouvelle tragedie.] 'Huneric aprés avoir arraché à l'Egliſe, une partie de ſes membres, n'eſtoit pas encore ſatisfait de cette cruauté, & vouloit achever de la ruiner toute entiere. 'Cyrila ſon Patriarche qui eſtoit l'auteur de tout ce feu, 'luy perſuadoit par l'inſpiration du demon, que s'il vouloit jouir long-temps & paiſiblement de ſa couronne, il falloit qu'il exterminaſt [de l'Afrique] juſques au nom des Catholiques. Il crut Vict.V.l.2.p.27 p.32. act.p.91.

1. *hi acutum genus frumenti.* Le P. Ruinart ni M. du Cange, ne l'expliquent point.

qu'une conference dont il ſeroit maiſtre, pourroit donner quel-
l.2.p.27. que ouverture à ſon deſſein. 'Ainſi lorſque le peuple eſtoit dans
l'egliſe le jour de l'Aſcenſion,["19 may 483] Regin ambaſſadeur V. la note
p.28. de Zenon y eſtant preſent, 'Huneric envoya à S. Eugene un écrit 11.
que "Vithard ſon ſecretaire lut en preſence du Clergé & du peu- ou Witarit.
p.27. ple. 'Il eſtoit adreſſé à tous les Eveſques Catholiques ſous le titre
d'Homoouſiens.

p.27.28. 'Huneric aprés s'y eſtre plaint de ce que les Catholiques avoient celebré la Meſſe dans les terres des Vandales, contre les défenſes de luy & de ſon pere, declaroit que ne voulant point ſouffrir de ſcandale [& de diviſion dans ſes Etats,] il avoit reſolu avec le conſentement de ſes Eveſques, de faire tenir une conference ſur la foy, & que pour cela il ordonnoit que tous les Eveſques Catholiques euſſent à ſe rendre à Carthage pour le premier
p.27. février de l'année ſuivante, ſans s'excuſer ſur aucune crainte
l.4.p.13|Genn.c 97. [quoiqu'il ne leur promiſt point de ſureté.] 'Il envoya cet edit par des courriers dans toute l'Afrique, '& auſſi ce ſemble dans la Sardaigne, dans la Corſe, & dans les Baleares.

Vict.V.l.2.p.28 'La lecture de cet edit perça le cœur de tous ceux qui l'entendirent dans l'egliſe de Carthage; & l'on vit accomplir à la lettre la menace du Prophete: Vos jours de feſtes ſeront changez en des jours de pleurs. Car il faiſoit aſſez voir combien la perſecution alloit eſtre furieuſe, ſurtout par ces paroles: *Nous ne voulons point ſouffrir de ſcandale dans nos Etats*, qui ſignifioient bien clairement qu'il n'y vouloit point ſouffrir de Catholiques. On delibera ſur ce qu'il y avoit à faire. 'Et S. Eugene répondit à Vithard, que puiſque cette cauſe regardoit generalement toutes les Egliſes de la communion Catholique, il eſtoit raiſonnable qu'elles fuſſent averties de cette conference [pour s'y pouvoir trouver
p.29.30. auſſi.] 'Les Catholiques l'auroient en effet bien ſouhaité, non qu'ils n'euſſent en Afrique aſſez de perſonnes capables de défendre la foy; mais parceque ceux des autres pays qui n'avoient rien à craindre d'Huneric, euſſent pu parler avec plus de liberté, & raporter dans les pays étrangers, l'oppreſſion ſous laquelle les Africains gemiſſoient.

p.29. [On ne ſçait point ce que Vithard répondit,] mais on voit ſeulement que S. Eugene ayant repris la parole, luy dit qu'il preſen-
p.28. teroit "un memoire ſur ce ſujet. 'Car c'eſtoit ce qu'on avoit jugé *ſuggeren-*
à propos de faire pour voir ſi on pourroit amolir le cœur du tyran. *dum.*
p.28.29. 'Saint Eugene preſenta donc ſon memoire peu de temps aprés à
p.29. quelque officier, afin qu'il en parlaſt au Roy. 'Il y loüe la bonté,

la juſtice, & la ſageſſe du Roy : [ce que je ne voy pas bien comment il le pouvoit entendre.] Il proteſte que s'il demandoit le conſentement des autres Egliſes, ce n'eſtoit point pour fuir la conference.

Huneric qui vouloit abſolument executer ſon deteſtable deſ- p.29.
ou Cubade. ſein, luy fit répondre par Obade qui gouvernoit ſous luy tout le
royaume : Aſſujettiſſez toute la terre à mon empire, & alors je
&c. „ ferai ce que vous me demandez. S. Eugene repreſenta qu'on
„ luy demandoit une choſe impoſſible, au lieu d'une tres facile
„ qu'il avoit propoſée. Car tout ce que je dis, ajouta t-il, c'eſt que
„ ſi le Roy deſire de connoiſtre noſtre foy, qui eſt la ſeule veritable,
„ il n'a qu'à mander ceux qui ſont dans ſes ſentimens. J'écrirai
„ auſſi à mes confreres, & particulierement à l'Egliſe Romaine,
„ qui eſt le chef de toutes les Egliſes. Et ainſi nous pourrons tous
„ enſemble vous declarer quelle eſt la foy que nous tenons tous.
„ Vous vous egalez donc au Roy mon maiſtre, repartit Obade ?
„ Nullement, répondit Eugene, mais puiſque noſtre cauſe eſt celle
„ de toute l'Egliſe Catholique, je puis demander que toute cette
„ Egliſe réponde avec nous.

Mais Huneric qui ne ſongeoit qu'à faire réuſſir ſes fourberies, p.30.
au lieu d'avoir égard aux raiſons d'Eugene, perſecuta & maltraita ſous divers pretextes, ceux qu'il ſavoit eſtre les plus habiles entre les Eveſques Catholiques. Il avoit dés auparavant banni pour la ſeconde fois Donatien en un lieu nommé Vibiane, aprés luy avoir fait donner cent cinquante coups de baſtons. On Vand.p.172.
ne peut pas dire d'où il eſtoit Eveſque, parcequ'il y en avoit alors quatre de ſon nom dans l'Afrique. Huneric relegua au meſme Vict.p.29.
lieu Preſide de Sufetule [dans la Byzacene,] qui avoit un eſprit aſſez penetrant. Il en fit fuſtiger pluſieurs autres, entre leſquels on nomme Manſuet [d'Afuf,] Germain [de Peradame, toutes deux dans la Byzacene,] & Fuſcule qu'on croit eſtre celui que la Vand.p.172.
Notice d'Afrique appelle Filtioſe d'Aggar dans la meſme province. Ces cinq Eveſques ſont marquez le 6 de ſeptembre dans Uſuard, Adon, Notker, & divers autres martyrologes. Huneric ordonna auſſi alors qu'aucun Catholique ne mangeaſt avec Vict.p.30.
ceux de ſa ſecte, ce qui ne fut qu'avantageux aux Catholiques, qui eurent ainſi le moyen d'obſerver en ce point la regle de Saint Paul.

[Le bruit des maux que ſouffroit l'Egliſe d'Afrique eſtant paſſé juſques à Rome,] Felix qui venoit d'eſtre appellé au gou- Eva.l.3.c.21.
vernement de cette premiere Egliſe, en écrivit aux Legats qu'il p.350.c|Bal. 4e3.§51.

avoit envoyez cette année à Zenon: [& ce fut peut-eſtre ſur cela]
Vid.V.1.5.p.78 'que Zenon envoya en 484 à Huneric, Urane, qui témoigna en arrivant qu'il venoit pour la défenſe des Egliſes Catholiques,&
p.90. qui neanmoins ne leur put donner aucun ſecours. 'Victor dit que l'Afrique avoit cherché de la conſolation dans l'Orient, & n'y en avoit pu trouver.

ARTICLE XXVIII.

S. Eugene guerit un aveugle: Eclipſe de ſoleil.

Vid.V.1.2.p.30 'LORSQUE le feu de la perſecution s'allumoit ainſi, Dieu fit un miracle ſignalé par le moyen d'Eugene ſon fidele ſerviteur, [au commencement de l'an 484, non pour arreſter la perſecution, mais pour fortifier ceux qui avoient à la ſoûtenir.] Il y avoit à Carthage un aveugle nommé Felix, qui eſtoit un bourgeois connu de tout le monde. La nuit de la feſte de l'Epiphanie, il entendit qu'on luy diſoit: Va trouver l'Eveſque Eugene mon « ſerviteur: dis luy que je t'ay envoyé vers luy, & lorſqu'il benira « les fonts, pour battizer ceux qui font profeſſion de la foy, il to u- « chera tes yeux, & tu verras la lumiere. Cet aveugle croyant que « ce n'eſtoit qu'un ſonge & une illuſion, ne daigna pas ſe lever. S'eſtant rendormi, la meſme choſe luy fut dite une ſeconde fois; & il la negligea encore. Enfin ſe trouvant preſſé une troiſieme fois, & repris avec grande ſeverité [de ſon peu de foy,] il éveilla le valet qui avoit accoutumé de le conduire, & s'en alla en diligence à l'egliſe de Fauſte.

p.30. 'Là il fit d'abord ſa priere avec beaucoup de larmes, & puis ſupplia un 'Diacre nommé Peregrin, de faire ſavoir à l'Eveſque ou Soudiacre.
p.31. qu'il avoit quelque choſe de particulier à luy dire. 'L'office de la nuit eſtoit déja commencé, & à cauſe de la grande ſolennité, l'egliſe retentiſſoit des voix de tout le peuple qui chantoit. Eugene dit neanmoins qu'on fiſt venir Felix, qui luy raconta tout ce qui s'eſtoit paſſé, & luy proteſta qu'il ne le quitteroit point, qu'il ne luy euſt rendu la vuë. Le ſaint Prelat luy répondit: Reti- « rez-vous, mon frere, je ne ſuis qu'un pecheur, & le plus grand « des pecheurs: car c'eſt pour cela que Dieu m'a laiſſé vivre juſ- « qu'à ce miſerable temps. Mais cet homme au lieu de ſe retirer, « embraſſoit ſes genoux, & repetoit ſans ceſſe ces meſmes paroles: « Rendez-moy la vuë, ainſi que Dieu vous l'ordonne. «

Ibid. 'Le ſaint Eveſque voyant que cet homme demeuroit ſi ferme

dans ſa croyance, & que l'heure preſſoit, s'en alla aux ſacrez Fonts accompagné de ſes Eccleſiaſtiques ; & aprés qu'il eut à genoux jetté de grands ſoupirs, & pouſſé des ſanglots juſques au ciel, il fit la benediction des Fonts: puis s'eſtant levé, il dit à
» l'aveugle: Je vous ay déja dit, mon frere Felix, que je ſuis un
» homme pecheur; mais je prie celui qui a daigné vous viſiter, de
» vous traiter ſelon voſtre foy, & de rendre à vos yeux l'uſage de
» la lumiere. En proferant ces paroles, il fit le ſigne de la croix ſur ſes yeux; & dans le meſme moment Dieu rendit la vuë à cet aveugle. Eugene le retint auprés de luy, juſqu'à ce que tous ceux qui devoient eſtre battizez l'euſſent eſté, depeur que s'il ſortoit alors tout ſeul, le peuple touché d'un ſi grand miracle ; ne l'étouſaſt à force de le preſſer. Le miracle ſe divulgua cependant: & lorſque l'Eveſque alloit, ſelon la coutume, des Fonts à l'Autel, on vit avec joie Felix qui l'accompagnoit. Le ſaint Eveſque mit ſur l'autel l'offrande qu'il fit en action de graces de ſa gueriſon & on n'a jamais entendu un plus grand bruit que celui que fit tout le peuple dans le tranſport de ſa joie.

'Cette nouvelle fut auſſi-toſt portée à Huneric. On prit Felix; p.31.
on l'interrogea ſur ce qui s'eſtoit paſſé, & de quelle ſorte il avoit recouvré la vuë; & il raconta tout de point en point. Les Eveſques Ariens en furent couverts d'une extreme confuſion. Et comme ils ne pouvoient obſcurcir la verité de ce miracle, parceque Felix eſtoit connu de toute la ville, ils dirent qu'Eugene avoit fait cela par magie.]Il eſtoit plus aiſé de le dire que de le perſuader.]Auſſi s'ils l'euſſent oſé, ils euſſent tué Felix de meſme que les Juifs vouloient tuer Lazare, aprés que J. C. l'eut reſſuſcité.[Ainſi les miracles plus indubitables, & les plus grands ne ſervent qu'à endurcir ceux qui cherchent leur propre gloire plutoſt que celle de la verité.]

'Quelques-uns ont regardé comme une marque des tenebres, Gr.T.h.Fr.l.2. c.3.p.50.
que cet endurciſſement des Ariens repandit ſur toute l'Egliſe d'Afrique, une eclipſe qui cacha alors les deux tiers du corps du ſoleil; 'ce que quelques aſtronomes croient eſtre arrivé le 14 janvier 484. Il y en a qui le raporterent à une autre eclipſe marquée le 29 may 485. Genn.p.132| Vict.V.n.p.12. a Nor.h.P.add. p.351.352.

ARTICLE XXIX.

De la Notice d'Afrique : Martyre de S. Lætus: Commencement de la conference.

Vict.V.l.2.p. 31.32. 'CEPENDANT ce jour funeſte approchoit, ce premier jour de fevrier deſtiné pour la conference qui devoit ſervir de pretexte à la perſecution de l'Egliſe. Les Eveſques non ſeulement de toute l'Afrique, mais meſme de pluſieurs iſles y eſtoient
l.4.p.55. arrivez, tous comblez d'affliction & de douleur. 'Nous avons encore la liſte des Eveſques qui vinrent à Carthage pour ce ſujet; & c'eſt ce qu'on appelle la Notice d'Afrique. Elle n'eſt faite qu'a-
p.63. prés que ces Eveſques eurent eſté envoyez en exil. 'On y trouve
l.2.p.30. Preſide de Sufetule, 'qu'Huneric avoit banni peu auparavant,
Vand.p.172. [lorſqu'il eſtoit peut-eſtre déja venu à Carthage.] On n'y trouve point au contraire le nom de Fuſcule: mais ce peut-eſtre, comme
p.18. on a dit, celui qui y eſt appellé Filtioſe. 'Il eſt plus difficile de dire
Vict.V.l.3.p.49 pourquoi on n'y trouve point du tout Boniface de Gratiane dans
Vand.p.397. la Byzacene, qui aſſiſta certainement à la conference. 'Il faut qu'il y en ait encore un ou deux autres d'oubliez. [Car tous les Eveſ-
Vict.p.73. ques nommez ne font que 463:] Et il eſt marqué qu'il y en avoit
p.63. 466. 'On y a compris auſſi Victor de Vite & un autre, qui ne ſe
p.73. trouverent pas à la conference, [eſtant peut-eſtre malades.] 'Il y avoit huit Eveſques de Sardaigne & des iſles voiſines. Car les Eveſques des trois Baleares ſont compris ſous ceux de Sardaigne:
Geo.ſac.p.67 Vand.p.395. 'L'Egliſe de Sanafer qu'on ne connoiſt point, & dont l'Eveſque
a Genn.c.72. eſt auſſi de ces huit, [pouvoit bien eſtre dans la Corſe,] puiſque les Eveſques de Corſe eſtoient auſſi à la conference. Les Egliſes vacantes y ſont auſſi marquées, & on en conte douze, ce qui feroit 470 eveſchez dans l'Afrique, en oſtant les huit attribuez à la Sardaigne. Mais il eſt difficile de croire qu'il y euſt ſi peu d'Egliſes vacantes; & il faut au moins qu'on n'ait pas conté celles de la Proconſulaire, dont on n'en marque point. Car de plus de cent
Vict.V.l.2.p.20. eveſchez que l'on y conte, [ou plutoſt de 164,] il n'eſt parlé que de 54. [Nous n'y trouvons point non plus les Egliſes d'Hippone, & d'Adrumet, ni beaucoup d'autres.]
l.2.4.p.32.50. 'Les Eveſques eſtant aſſemblez, il ſe paſſa encore pluſieurs jours meſme aprés que le mois de fevrier fut commencé, ſans
p.32. qu'on parlaſt de rien, & durant ce temps là Huneric ſeparoit des autres, [& mettoit peut-eſtre en priſon] ceux qui eſtoient les plus

ſavans d'entre les Prelats, pour les faire mourir ſur de fauſſes accuſations. Mais pour donner encore plus de terreur à ceux qui devoient combatre pour la verité, aprés avoir tenu long-temps dans une priſon [le ſaint Eveſque] Lœtus, celebre par ſon courage & par ſa ſcience, il le fit enfin bruler. [Ainſi c'eſt ſans doute]

paſſus. 'celui que la Notice regarde comme l'unique Martyr entre tant 1.4.p.73.
de ſaints Prelats. 'Il eſtoit Eveſque de Nepte dans la Byzacene. p.62|Vict.T.p.
[a]Il fut couronné d'un glorieux martyre par diverſes peines, par- 8.
ce qu'il ne vouloit pas ſe ſouiller dans les impietez des Ariens: & [a] Iſid.H.chr.
repente. il entra ainſi "ſans delai comme un victorieux dans le royaume du p.735.
ciel. Victor de Tune qui en parle, dit qu'il mourut le 24 de ſep- Vict.T.p.8.
tembre. [Le martyrologe Romain, aprés Uſuard & Adon, le met le 6 du meſme mois, avec S. Donatien, & les autres Confeſſeurs de l'an 483. Mais il eſt bien clair, ce me ſemble, par Victor de Vite, qu'il ſouffrit vers le mois de fevrier 484. Victor de Tune & S. Iſidore de Seville, diſent que ce fut ſur une apparition de ce ſaint Martyr, que Juſtinien envoya Beliſaire delivrer l'Afrique du joug des Vandales.]

Note 12. 'La conference commença enfin quand il plut aux Ariens, "c'eſt 1.2.p.30.
à dire apparemment les 6 de fevrier, & dans le lieu qu'ils avoient choiſi. Les Catholiques avoient nommé dix d'entr'eux pour parler au nom des autres, tant afin d'eviter la confuſion & le bruit, que pour oſter aux Ariens, [qui aſſurément n'avoient pas 400 Eveſques,] le pretexte de dire qu'ils avoient eſté accablez par la multitude de leurs adverſaires. Cyrila le Patriarche des Ariens, vint avec ſes ſatellites, [qui pouvoient eſtre les autres Eveſques Ariens, ou meſme des ſoldats d'Huneric,] & il ſe plaça ſur un tres riche throne dans un lieu elevé, pendant que les Catholi-

e[x]anilibus. ques "demeuroient peut-eſtre debout [Il ſembla par là ſe vouloir declarer non pas partie, mais juge & arbitre de la conference: Et ce fut peut-eſtre ce qui fit] que les Catholiques aprés s'eſtre plaints de ce faſte, ſi peu convenable à l'egalité que doivent garder des perſonnes qui conferent enſemble, demanderent qui ſeroit le juge pour examiner ce qui ſe diroit de part & d'autre, & pour prononcer enſuite conformément aux regles de la verité.

'Durant qu'on diſputoit ſur cela, un Secretaire d'Huneric p.32.
prit la parole: Mais ayant commencé par ces mots, Le Patriarche Cyrila dit..... Les Catholiques indignez de la vanité avec laquelle Cyrila prenoit un titre qui luy appartenoit ſi peu, demanderent qu'on leur montraſt qui luy avoit permis de le pren-

calumniari. dre. Sur cela les Ariens firent grand bruit, & commencerent "à

traiter injustement les Catholiques. Et comme ceux-ci avoient demandé que si on ne vouloit prendre le peuple pour juge, on luy permist au moins d'estre témoin de ce qui se seroit; il y eut ordre de donner cent coups de baston à tous les laïques Catholiques qui estoient presens: Surquoi S. Eugene s'écria: Voyez, mon Dieu, de quelle sorte on nous opprime, & soyez le juge des violences que nos persecuteurs nous font souffrir. «

ARTICLE XXX.

Suite & conclusion de la conference: Ecrit des Catholiques presenté aux Ariens.

Vict.V.1.2.p.32. LEs Catholiques dirent ensuite à Cyrila qu'il n'avoit qu'à proposer ce qu'il voudroit. Cyrila répondit [par un interprete,] qu'il ne savoit pas le latin. Les Catholiques luy soûtinrent qu'ils estoient bien asseurez qu'il avoit toujours parlé latin, & qu'il ne devoit pas demeurer dans le silence, puisque c'estoit luy
l.4.p.50. qui avoit excité tout cette orage. On ne laissa pas de parler du mot de Consubstantiel, que le Ariens vouloient qu'on leur montrast expressément dans l'Ecriture, ou qu'on le condannast sur l'autorité des Conciles de Rimini & de Seleucie, composez, disoient-ils, de plus de mille Evesques. Les Catholiques n'eurent garde de condanner ce terme, ni ce jour là, ni le lendemain, auquel il semble que l'on en parla encore. Mais assurément ils ne manquerent pas d'en faire voir la doctrine dans l'Ecriture, si les Ariens leur en donnerent le loisir.

l.2.p.32. [Ils ne le leur donnerent pas sans doute:] Car Cyrila voyant qu'ils estoient mieux preparez qu'il n'avoit cru, evita par toutes sortes
l.4.1.49.50. d'artifices de leur laisser le temps de parler. Cela n'empescha pas que les Ariens ne publiassent que les Catholiques avoient tout brouillé par les clameurs & les seditions du peuple qu'ils avoient soulevé. Et Huneric trompé par eux, ordonna desors que les
Canist.t.2.p.162. Eglises des Catholiques fussent fermées à Carthage le 7e jour de
Vict.p.50. fevrier. Et il voulut faire croire dans son edit de persecution, qu'il les avoit fait fermer pour obliger les Catholiques de venir à la dispute, sans qu'un moyen si violent les y eust pu faire resou-
p.53. dre. Ce fut pour ruiner cette calomnie, que les Catholiques firent toutes choses, mesme aprés la conference, pour empescher qu'on ne les soupçonnast de fuir le combat. [Voilà comment se passa cette conference, si differente de celle qui s'estoit tenuë

en 411, entre les Catholiques & les Donatiſtes Il n'eſt pas difficile de voir dans l'une & dans l'autre qui cherchoit à faire connoiſtre la verité, & qui ne cherchoit qu'à l'obſcurcir.

Je ne ſçay ſi c'eſt à ce qui ſe paſſa alors qu'il faut raporter ce que dit Gennade, que [S.Eugene mit par écrit les diſputes qu'il avoit euës avec les Eveſques Ariens, par des intrepretes ou des entremetteurs. Il envoya cet écrit à Huneric par le grand maiſtre de ſa maiſon, [peut-eſtre par cet Obade dont nous avons parlé ci-deſſus.] Genn.c.97. *per interpretes.*

'Les Catholiques avoient bien prevu que les Ariens ne voudroient jamais entrer dans le fond de la queſtion. C'eſt pourquoi ils avoient dreſſé un écrit où ils expoſoient leur foy [ſur la divinité du Verbe & du S. Eſprit,] & la prouvoient par l'autorité des Ecritures. 'Ils le preſenterent donc aux Ariens dans la conference; & le leur enyoyerent ce ſemble encore enſuite par quatre des leurs, qui le leur mirent entre les mains 'le 18 de fevrier. 'Victor de Vite a inſeré cet écrit dans ſon hiſtoire de la perſecution des Vandales, dont il fait le troiſieme livre dans l'edition du P. Chifflet. 'C'eſt pourquoi beaucoup de perſonnes le luy attribuent. [Mais je ne voy pas qu'on puiſſe ſoûtenir qu'il ſoit de luy, puiſqu'il ne fut pas à la conference.] 'D'autres croient qu'il eſt de S. Eugene de Carthage, ſoit qu'il l'ait fait luy meſme, ſoit qu'il l'ait fait faire par d'autres; ce qu'ils fondent ſur ce que dit Gennade, [que ce Saint eſtant obligé par Huneric, de rendre raiſon de la foy Catholique, & particulierement du terme de Conſubſtantiel, fit un livre ſur ce ſujet tout appuyé ſur l'autorité des Ecritures, & ſur les témoignages des Peres, & que ce livre ayant eſté approuvé de tous les ſaints Eveſques & Confeſſeurs de l'Afrique, de la Mauritanie, de la Sardaigne, & de la Corſe, qui eſtoient demeurez fermes dans la foy, fut preſenté [au Roy] par quelques uns des Confeſſeurs. Il eſt vray que ſelon Victor, l'écrit ne fut point preſenté au Roy: mais il le fut à ſes Eveſques; ce qui revient à la meſme choſe. Les paſſages des Peres que nous n'y trouvons point, ſont une difference bien plus conſiderable. Mais d'autre part, il eſt difficile de concevoir que S.Eugene euſt employé l'autorité des Peres contre des Ariens, & ſurtout contre des Vandales, à moins que ce ne fuſt pour répondre à leurs mille Eveſques de Rimini & de Seleucie.

Note 13.

Vict.V.l.2.p.32 33.

l.3.p.46.49.

p.33.

n.p.2.

Ibid|Bar.484 § 49.

Genn.c.97.

ARTICLE XXXI.

Huneric ordonne une perſecution generale contre tous les Catholiques: Il fait chaſſer de Carthage tous les Eveſques.

Vict.V.L.4.p.49 'LEs Ariens lurent l'écrit des Catholiques: & leurs yeux avengles ne purent ſouffrir la lumiere de la verité qu'il leur
l.3.p.33.48. preſentoit. Ils entrerent en fureur,& ſe mirent en colere, 'de ce
l.4.p.49. que leurs adverſaires y prenoient le titre de Catholiques. 'Pour s'en venger par un menſogne, ils perſuaderent [de nouveau] à Huneric que les Catholiques fuyoient la conference [qui pouvoit durer encore,] & troubloient tout par leur grand bruit. Sur cela Huneric plus irrité que jamais,ſe haſta de faire ce qu'il avoit toujours voulu faire, & publia ſon edit de la perſecution gene-
p.53. rale,'daté du 6 des calendes de mars,[c'eſt à dire du 24 ou 25 de fevrier:] Car cette année eſtoit biſſexte.

p.50.51. 'Dans cet edit, ſuppoſant que les Catholiques qu'il traite d'Homoouſiens, refuſoient la conference, il ordonne contr'eux toutes les peines que les Empereurs avoient decernées contre
p.49. les heretiques, 'témoignant en cela combien il ignoroit les ma-
p.51. tieres dont il parloit, & il y en ajoute encore de nouvelles. 'Il ordonne donc que les Catholiques ne pourront avoir aucune egliſe, ni s'aſſembler en aucun endroit que ce ſoit: Que leurs egliſes avec tous les biens qui leur appartiennent, ſeront attribuées aux Eveſques de ſa ſecte; Que les Eveſques ſeront chaſſez des villes, & ne pourront faire aucune fonction, non pas meſme battizer. Que s'ils ordonnent quelqu'un, l'ordinateur & l'ordonné payeront chacun dix livres d'or: & que s'ils perſiſtent[à vouloir ſoûtenir cette ordination,] ils ſeront bannis, Que les laïques meſmes ne pourront ni donner ni recevoir quoy
p.51.52. que ce ſoit, ſoit entre vifs, ſoit par teſtament: 'Qu'ils ſeront depouillez des charges qu'ils peuvent avoir à la Cour, condannez à diverſes amendes, chacun ſelon ſa condition, & meſme foüiettez, depouillez de tous leurs biens, & bannis en cas qu'ils perſiſ-
p.51. tent dans leur religion; 'Que les livres qui ſoûtiennent la foy de
p.52. la Conſubſtantialité ſeront brulez. 'Il excepte de ces rigueurs, ceux qui abandonneront leur croyance avant le premier juin de cette année.

p.49. 'Cet edit eſtant dreſſé,Huneric avant que de le publier[à Carthage,]l'envoya ſecrettement par toutes les provinces, [afin qu'il

paruſt,& fuſt executé partout en meſme temps.] Ainſi toutes les egliſes d'Afrique furent fermées en un meſme jour, & tous leurs biens donnez aux Ariens, durant que leurs Eveſques eſtoient à Carthage. Toutes les portes des egliſes furent murées. act.p.92.

'Enſuite de ce cruel edit plein de fiel & de venin, Huneric l.4.p.53. envoya dans les maiſons où logeoient les Eveſques à Carthage, les depouiller de tout ce qu'ils avoient, ſans leur laiſſer ni ſerviteur, ni cheval, ni habit, que ce qu'ils avoient ſur eux, & les fit aprés cela chaſſer de la ville, avec une défenſe generale à toutes ſortes de perſonnes de les retirer, ni de leur donner à manger, ſur peine, ſi quelqu'un le faiſoit par compaſſion, d'eſtre brulé avec toute ſa "famille. Tous ces Prelats, quoique reduits à aller mandier leur vie, reſolurent, & avec grande prudence, de ne ſe point eloigner; parceque s'ils l'euſſent fait, non ſeulement on les auroit ramenez par force, mais les Ariens auroient dit tres fauſſement, comme ils n'y manquerent pas ſans cela, qu'ils auroient fuy le combat: 'outre qu'ils n'avoient plus ni egliſe ni maiſons p.54. pour ſe retirer.

domo.

'Lorſque dans une condition ſi deplorable, ils eſtoient reduits Ibid. à demeurer à decouvert a l'entour des murs de la ville, il arriva que ce Prince impie ſortit pour aller voir des reſervoirs. Ils allerent tous enſemble audevant de luy, & luy dirent ces paroles:

» Qu'avons-nous donc fait pour meriter d'eſtre traitez de la ſorte?
» Quelle faute avons-nous commiſe? Si on nous a aſſemblez pour
» conferer, pourquoi nous depouille-t-on? pourquoi nous mal-
» traite-t-on? pourquoi nous prive-t-on de nos egliſes & de nos
» maiſons? pourquoi nous fait-on perir par la nudité & par la faim,
» en nous chaſſant hors de la ville, & nous reduiſant à coucher ſur
» le fumier? Ce barbare les regarda d'un œil de fureur, & ſans ſe donner la patience d'ecouter ce qu'ils vouloient dire, il commanda à ſes gardes à cheval de ſe jetter ſur eux, ne ſe mettant pas en peine qu'ils fuſſent eſtropiez, ou meſme tuez. Et en effet, il y en eut pluſieurs, & particulierement des vieillars & de ceux qui eſtoient plus foibles, dont le corps fut tout briſé.

'On ordonna enſuite à ces ſerviteurs de Dieu, ſans leur decou- Ibid. vrir le piege qu'on leur preparoit, de ſe rendre dans le temple de la Memoire. [C'eſtoit ſans doute quelque baſtiment qui reſtoit de cet ancien temple,] 'que les Vandales avoient detruit. "Quand l.1.p.4. ils y furent, on vint leur preſenter un papier plié, & leur dire ces al.4.p.54. paroles pleines de la ſubtilité & du venin de l'ancien ſerpent: Quoiqu'Huneric noſtre Roy ſoit fort mal content de ce que

vous avez juſqu'ici reſiſté avec mepris au commandement qu'il « vous a fait d'embraſſer ſa religion, neanmoins pour vous témoi- « gner qu'il luy reſte de la bonté pour vous, il vous promet de vous « renvoyer dans vos Egliſes & dans vos maiſons, pour vu que vous « juriez d'executer ce qui eſt contenu dans cet écrit. Tous les Eveſ- « ques répondirent: Nous avons toujours dit, nous diſons encore, « & nous ne ceſſerons jamais de dire, que nous ſommes Chrétiens « & Eveſques, & que nous tenons l'unique & veritable foy Apoſ- « P.54. tolique. Aprés cette confeſſion de leur foy, on demeura durant « quelque temps de part & d'autre dans le ſilence; & enſuite ceux qui parloient de la part du Roy, commencerent à les preſſer de faire le ſerment qu'on leur demandoit. Sur cela les Eveſques Hortulan & Florentinien dirent au nom de tous & avec tous: Sommes-nous donc des beſtes brutes, pour jurer ce qui eſt dans un écrit ſans ſavoir ce qu'il contient? Auſſi-toſt les deputez leur montrerent ce captieux écrit, lequel portoit: Jurez que vous « deſirez qu'aprés la mort du Roy, noſtre maiſtre, Hilderic ſon fils « luy ſuccede à la couronne, & que nul de vous n'écrira aucune « P.55. lettre dans les pays d'outre mer: car pourvu que vous le juriez, « ſa majeſté vous rétablira dans vos Egliſes. «

Ibid. Pluſieurs Eveſques dont la pieté eſtoit plus ſimple, crurent pouvoir faire ce ſerment, non-obſtant la défenſe que J.C. fait de jurer, de crainte de donner ſujet aux Fideles de dire que faute de l'avoir fait, les Eveſques auroient eſté cauſe qu'on ne leur autoit point reſtitué leurs Egliſes, mais d'autres plus prudens & plus aviſez, jugeant bien qu'il y avoit ſous cela quelque malice cachée, refuſerent abſolument de preſter ce ſerment; & dirent, pour s'en diſpenſer, que l'autorité de l'Evangile y eſtoit contraire, puiſque J. C. a dit de ſa propre bouche: *Vous ne jurerez point.* A l'heure meſme les miniſtres du Roy, firent ſeparer d'avec les autres, ceux qui avoient témoigné de vouloir bien faire le ſerment; & des greffiers écrivirent leur réponſe, leur nom, & de quelle ville ils eſtoient. Ils firent mettre d'un autre coſté ceux qui refuſoient de jurer; & auſſi-toſt on envoya les uns & les autres dans des priſons ſeparées.

ARTICLE XXXII.

Tous les Eveſques d'Afrique ſont bannis, hors 88 qui periſſent.

ON reconnut bientoſt à quel deſſein Huneric avoit fait propoſer ce ſerment aux Eveſques. Car l'on vint dire à ceux Vict.V.l.4 p.55
„ qui vouloient bien le faire: Puiſque contre le precepte de l'E-
„ vangile, vous eſtes preſts de jurer, le Roy vous défend de voir
„ jamais vos Egliſes, & vous relegue dans les fermes, où l'on vous
„ donnera de la terre à cultiver; mais à condition que vous ne
„ chanterez point, que vous ne prierez point[avec d'autres,] que
„ vous n'aurez aucun livre, que vous ne battizerez, n'ordonnerez,
„ & ne reconcilierez perſonne. Et quant à ceux qui n'avoient pas
„ voulu faire le ſerment, on leur dit: Vous ne voulez pas jurer,
„ parceque vous ne deſirez pas que le fils de noſtre Prince regne
„ aprés luy; c'eſt pourquoi on vous relegue en l'iſle de Corſe, où
„ vous travaillerez à couper du bois pour les vaiſſeaux de ſa Majeſ-
„ té. [Il eſt remarquable que ce Prince qui ſervoit de pretexte à la perſecution de l'Egliſe, eſt ce meſme Hilderic, qui eſtant parvenu à la couronne prés de 40 ans aprés la mort de ſon pere, luy rendit entierement ſa liberté.]

'La Notice d'Afrique ne conte que 46 Eveſques releguez dans la Corſe. Elle en met 302 releguez ici, dit le texte. 'Quelques uns l'expliquent de Conſtantinople, où ils croient que Victor écrivoit ſon hiſtoire. [Mais quand avec Conſtantinople, on y joindroit encore tout l'Orient, il eſt encore plus croyable que ces 302 Eveſques, ſont ceux qui ayant conſenti à faire le ſerment, furent releguez en divers endroits de l'Afrique.] 'Suppoſé que la Notice ſoit de Victor de Vite, de quoy l'on ne convient pas: en quelque lieu que fuſt Victor, il ne pouvoit écrire ces choſes là en 487, que ſur des memoires qu'on luy envoyoit d'Afrique, ou qu'il y avoit faits luy meſme: & il eſt aiſé qu'on ait copié ces memoires tels qu'ils eſtoient. Marcellin n'a pas oublié cette cruauté, par laquelle Huneric bannit & chaſſa plus de 334 Eveſques Catholiques, aprés avoir fait fermer leurs egliſes. p.73 n p.7. Vand.p.n8.u9

[Ce ſeroit une longueur ennuyeuſe, que de copier tout ce que Victor dit de ces ſaints Confeſſeurs. Il ſuffit de marquer ceux qui ſont connus d'ailleurs. Nous n'en trouvons point de tels parmi ceux que la Notice dit avoir eſté releguez en Corſe. Ils n'ignoroient pas ſans doute que le ſerment eſt quelquefois permis.

Mais ils ne crurent pas devoir employer une choſe ſacrée dans une occaſion où ils jugeoient bien que cela ne leur ſerviroit de rien, comme l'evenement le fit paroiſtre. D'ailleurs vivant parmi des ennemis qui ne cherchoient qu'à avoir priſe ſur eux, il ſe croyoient peut-eſtre obligez à s'attacher plus ſcrupuleuſement à la lettre de l'Evangile.]

Fulg.v.c.4.p. 213. 'Pour ceux qui ne ſortirent point de l'Afrique, Huneric en relegua la pluſpart aſſez proche des Egliſes dont il les avoit depouillez, [s'imaginant leur rendre par là leur exil plus ſenſible,] & les pouvoir forcer plus aiſément à renoncer à J.C. De ce nombre fut le ſaint Eveſque Fauſte, [dont il eſt parlé en divers endroits dans la vie de S. Fulgence. On y voit qu'il eſtoit Eveſque Vand.p.329. dans la Byzacene.] 'Ainſi c'eſt ſans doute Fauſte Eveſque de Pre- Fulg.v.c.15.p. 216.217. ſide, marqué dans cette province. 'Il eſtoit ce ſemble relegué dans le dioceſe Nutite, [qui eſt un lieu inconnu.] 'Il y avoit formé a n.p.344. b c.4.p.213. un monaſtere, [apparemment aprés la mort d'Huneric;] & il y vivoit d'une maniere ſi ſainte, qu'il eſtoit fort honoré de tous les Chrétiens. Ce fut dans ce monaſtere que S. Fulgence ſe retira c.5.p.214. d'abord en quittant le monde. 'Il y vécut quelque temps ſous la c.8.p.216. conduite de ce ſaint Eveſque. 'Mais une nouvelle perſecution obligea Fauſte de ſe cacher en divers endroits, & S. Fulgence ſe c.15.p.226. retira par ſon conſeil dans un autre monaſtere. 'Il en ſortit [aprés l'an 500,] pour eviter de gouverner les autres, mais S. Fauſte p.227. employa l'autorité epiſcopale pour l'y faire revenir, & peu aprés l'ordonna Preſtre.

Vict.V.l.4.p.54 'Les ſaints Eveſques Hortulan, & Florentinien ou Florentien, qui avoient demandé, ſi on pretendoit qu'ils fuſſent des beſtes, pour leur faire jurer une choſe, ſans leur dire ce que c'eſtoit, [ſont marquez le 28 de novembre par Adon, & le martyrologe p.62.59|Vand. Romain, entre les ſaints Confeſſeurs d'Afrique.] 'Ce ſont appa- p.185. remment les Eveſques de Beneſe dans la Byzacene, & de Midite en Numidie. La Notice n'en dit rien de particulier, [non plus que de beaucoup d'autres, dont la pluſpart au moins ſont des 302 qui demeurerent bannis en Afrique.] Nous avons déja parlé 'de S. Cyprien d'Unizibir dans la Byzacene, *de Saint Manſuet V.§ 26. d'Afuf, & de S. Germain de Peradame dans la meſme province. * V.§ 27. Les Saints 'Euſtrace de Steſe, & Creſcone d'Oea, meriterent V.§ alors de nouveau le titre de Confeſſeurs qu'ils avoient déja acquis ſous Genſeric.

Vict.p.73. 'Victor de Vite conte 28 Eveſques qui eviterent la perſecution par la fuite. [On croit qu'il fut luy meſme de ce nombre; de

quoy nous parlerons dans la ſuite. On a déja vu [que Quintien p.56.
ou Uri. d'Urci dans la Proconſulaire ſe retira à Edeſſe en Macedoine, l.1.p.10.
Hoſt. & y vivoit encore [en 487.] Rufinien Eveſque de la Byzacene, Fulg.v.c.13.p
eſtoit refugié en l'an 500, en une petite iſle auprés de la Sicile, où 223.
il pratiquoit avec beaucoup de reputation, les exercices de la vie monaſtique. S. Fulgence l'y alla viſiter pour prendre avis de luy. [Mais il peut ne s'y eſtre retiré que ſous Thraſamond.] La No- Vict.V.l.4.p.
tice marque un Rufinien de Victoriane dans la Byzacene. [Certes on ne peut douter que la perſecution ne fuſt bien avantageuſe à des perſonnes qui en uſoient d'une maniere ſi ſainte.]

Quoique tous ces Eveſques bannis ou fugitifs meritent bien p.73.
le nom de Confeſſeurs, neanmoins la Notice n'en conte qu'un ſeul [C'eſt ſans doute] Domnin de Moxore dans la Numidie, p.60.
qui fut condanné à aller travailler aux mines. Victor parle en ge- l.5.p.89.
neral des Catholiques condannez à cette peine. Nous parlerons dans la ſuite de S. Vindemial de Capſe, & de Vigile de Tapſe.

La Notice comprend tous ces 377 Eveſques avec un qui p.73.
avoit ſouffert, [c'eſt à dire S. Lœtus,] ſous le titre general de ceux
permanſe- qui eſtoient demeurez, & en conte 88 autres qui eſtoient peris.
rant. Et elle les marque nommément dans la liſte des Eveſques. Ce mot Vand.p.121.
de *peris*, doit ſignifier qu'ils eſtoient morts ou dans le corps [ou dans l'ame. Mais il marque bien plutoſt le dernier ſens. Car le reſpect qu'on doit à des Confeſſeurs, ne permet guere qu'on diſe qu'ils ſont peris, quand ils ſont entrez dans le repos de la gloire. Ce qui ſemble nous devoir determiner abſolument à ce ſens, c'eſt que celui qui avoit ſouffert, (c'eſt à dire aſſurément qui eſtoit mort Martyr,) eſt mis au nombre de ceux qui eſtoient demeurez. Et c'eſt une aſſez grande gloire pour l'Egliſe d'Afrique, que de plus de 560 Eveſques, il ne s'en trouve que 88 qui aient cedé à une perſecution auſſi horrible que celle là, ce qu'on n'a point vu ni dans celle des Ariens ſous Conſtance, ni dans celles des Monothelites & des Iconoclaſtes.]

ARTICLE XXXIII.

Souffrances de l'Eveſque Habetdeum.

[NOus avons reſervé juſqu'ici à parler des ſouffrances de S. Habetdeum & de S. Eugene, parceque leur hiſtoire eſt plus longue.] Habetdeum eſt appellé par la Notice, Eveſque Vict.V.l.4.p.63
de Tamallume dans la Byzacene. Et neanmoins il fut relegué l.5.p.82.

p.81. dans la ville de Tamallume, voiſine du deſert qui eſt prés de la
Vand.p.320. 322. Tripolitaine, ce qui ne convient qu'à la Byzacene, & non point
V.C.V.l.4.p.71. à la Mauritanie de Steſe; où il y avoit encore une autre ville de Tamallume. [Soit donc qu'il y ait quelque faute dans ces noms, ſoit qu'il y euſt deux Tamallumes dans la Byzacene, ſoit que ce Saint Eveſque ſoit celui de Teudale, dont nous avons déja parlé, V.
l.5.p.81. §9. la Ville de Tamallume, où ce Saint fut relegué, avoit un Eveſque Arien nommé Antoine, illuſtre par ſa cruauté entre les Eveſques Ariens, quoique generelement les Eveſques, les Preſtres, & les autres Eccleſiaſtiques de cette ſecte, ſurpaſſaſſent en cruauté leurs laïques, & Huneric meſme.] Cet Antoine couroit de tous coſtez, comme une beſte alterée du ſang des Catholiques: & il eſt impoſſible de raporter ſes actions execrables & les maux qu'il leur fit ſouffrir.

p.82. On peut juger par là de quelle maniere il traita Habetdeum. [Car outre ſa cruauté ordinaire,] voyant que ce genereux ſoldat de J. C. perſiſtoit avec courage dans la vraie foy malgré tous les maux qu'il luy faiſoit endurer, il avoit juré de luy faire embraſſer ſon hereſie, ou de perir. Mais comme toute ſa fureur & ſes ſermens eſtoient inutiles, il s'aviſa d'un moyen que luy ſuggera le meſme demon, [qui avoit autrefois inſpiré aux idolatres de faire avaler par force aux Martyrs du vin de leurs ſacrifices] Il fit lier au Saint les piez & les mains avec des groſſes cordes, & fermer la bouche, afin qu'il ne puſt crier: puis fit repandre de l'eau ſur luy, & pretendit par là qu'il l'avoit rebattizé, comme s'il eſtoit auſſi facile d'enchainer la conſcience que le corps; ou que celui qui penetre le ſecret des cœurs, & entend les plaintes de ceux qui gemiſſent dans les chaines, n'euſt pas preſté l'oreille aux ſoupirs de ſon ſerviteur; ou qu'une eau ſans force & ſans vertu, euſt eſté capable de ſurmonter la conſtante reſolution que cet homme apoſtolique avoit fait monter juſqu'au throne de Dieu par l'eau de ſes larmes. V. Saine Taraque.

Ibid. En ſuite de cette action, Antoine fit delier le ſaint Eveſque, & luy dit comme en triomphant: Vous eſtes maintenant des noſtres, „
mon frere: Vous voilà Chrétien comme nous; & ainſi vous ne „
ſçauricz deſormais ne vous pas ſoumettre à la volonté du Roy. „
Ce Saint répondit genereuſement: Pour eſtre coupable d'une „
p.83. choſe, ô impie Antoine, il faut que la volonté y conſente. Mais „
j'ay toujours défendu hautement la foy que j'ay dans le cœur, „
& lors meſme que vous m'avez lié & fermé la bouche, je n'ay pas „
laiſſé dans le ſecret de mon cœur de proteſter à la face des ſaints „
Anges, de la violence que vous me faiſiez. Ils en ont eſté témoins, „
& ont preſenté cette proteſtation à mon Seigneur. [Il „

[Il ne ſe contenta pas neanmoins d'eſtre aſſuré qu'une action de cette ſorte ne le pouvoit rendre coupable, & de proteſter dans la ville de Tamallume qu'il n'y avoit donné aucun conſentement.] Il ſe reſolut d'aller à Carthage, trouver le malheureux Prince, [qui autoriſoit tant de violences,] voulant que tous les hommes connuſſent la pureté de ſa conſcience, & combien il demeuroit toujours attaché à la foy de la Trinité. Et Antoine qui voyoit ſa confuſion dans ce voyage, ne put jamais l'en empeſcher. Il preſenta donc à Huneric une requeſte, où il repre- &c. ſentoit avec la force [d'un S. Hilaire,] "combien eſtoit baſſe & indigne, la perſecution qu'on faiſoit à des exilez, à qui on ne permettoit pas de vivre au moins en repos avec les beſtes, aprés leur avoir ravi tout le reſte, & les avoir exclus de la ſocieté des hommes. On tient que toute la réponſe qu'Huneric luy fit, fut qu'il allaſt trouver ſes Eveſques pour faire ce qu'ils luy ordonneroient, puiſqu'ils avoient tout pouvoir en cette matiere. Ainſi Antoine perſiſta dans ſa folie, aſſuré qu'il ne faiſoit rien qui ne fuſt agreable à Huneric, & le Saint ſe contentant d'avoir ſatisfait à ſa conſcience, aima encore mieux retourner dans le lieu de ſon exil, [que de demander quelque autre choſe aux Eveſques Ariens.] p. 85.

On croit que c'eſt le meſme Habetdeum qu'on honore à Sarzane en Toſcane le 17 de fevrier, quoiqu'on le faſſe Eveſque de Lune, ville ancienne, mais ruinée, dont l'eveſché a eſté transferé à Sarzane par Nicolas V. Il eſt certain qu'on fait de ce Saint toute la meſme hiſtoire que Victor raporte de celui d'Afrique, en y ajoutant que les Vandales le firent decapiter. [On en aura peut-eſtre porté quelques reliques à Lune, qui auront donné ſujet de l'y honorer, & enſuite de l'en faire Eveſque.] Vand. p. 476. 477 | Boil. 17. Feb. p. 15. 16 | Ferr. it. p. 207.

ARTICLE XXXIV.

S. Eugene eſt banni: On s'efforce de luy faire perdre la vie; mais Dieu le conſerve.

[NOus n'avons point vu juſques à preſent ce qui eſtoit arrivé à Saint Eugene.] Mais il avoit défendu la divinité du Verbe avec trop de fidelité & de conſtance, pour n'en eſtre pas recompenſé par l'exil. Avant que d'y eſtre tranſporté, il eut ſoin, comme un vigilant paſteur, de laiſſer à ſes brebis diverſes lettres [ou écrits,] pour leur apprendre à ne point violer la grace de leur Genn. c. 97.

Gr.T.h.F.l.2.c. 3.p.45.46. batteſme, [par la rebaptization & par l'hereſie.] 'S.Gregoire de Tours nous a conſervé une fort belle lettre qu'il écrivit à ſon peuple lorſqu'on l'eut enlevé pour le mener en exil. [Mais il ſemble qu'elle appartienne plutoſt "à ſon ſecond banniſſement. V.§

Il ne fut pas de ceux qui furent tranſportez dans l'iſle de Corſe, ſoit qu'il n'euſt pas refuſé de faire le ſerment demandé par Hu-

Vict.V.l.4 p.55 l.5.p.81. neric, ſoit par quelque conſideration particuliere,] 'mais il fut envoyé à Tamallume, [c'eſt à dire] 'dans les deſerts qui ſont entre cette ville & la Tripolitaine; afin d'y eſtre expoſé à la cruauté d'Antoine, qui eſtoit chargé de ſa garde. [Antoine s'acquita de

p.81.82. cette commiſſion ſelon qu'on le pouvoit attendre de luy.] 'Il reſſerra le Saint dans une captivité ſi étroite, qu'il ne ſouffrit point que perſonne le puſt voir: & il travailloit meſme à luy oſter la vie par les maux dont il l'accabloit, & par divers pieges qu'il luy dreſſoit.

p.82. 'Au milieu de cette perſecution, Eugene [non content des peines qu'on luy faiſoit ſouffrir',] y en ajoutoit encore de nouvelles dans la douleur que luy cauſoit l'état de l'Egliſe. Il affligeoit par la rigueur d'un rude cilice, ſon corps déja attenué de vieilleſſe, & couchoit ſur la terre nuë, couverte ſeulement d'un ſac toujours trempé de ſes larmes. Cette auſterité le rendit enfin paralytique: de quoy Antoine ravi, courut auſſi-toſt en ſavoir luy meſme la verité. Il trouva cet excellent homme de Dieu tellement preſſé de ſon mal, qu'il ne pouvoit plus prononcer que des paroles entrecoupées. Neanmoins depeur qu'il ne rechapaſt encore, Antoine, pour haſter ſa mort, fit apporter du vinaigre le plus fort & le plus piquant qu'on put trouver; & il le faiſoit prendre par force au Saint, qui n'en vouloit point dutout, parceque rien n'eſt plus contraire à la paralyſie. Cela augmenta en effet ſon mal. Mais la bonté de JC. vint à ſon ſecours, & luy rendit la ſanté.

[Je ne ſçay ſi Victor de Tune n'auroit point voulu marquer en-

Vict.T.an.419. core d'autres ſouffrances de S.Eugene,] 'lorſqu'il dit, qu'aprés avoir eſté condanné à un cruel exil, & aprés avoir eſté relegué dans un deſert, il ſouffrit un grand nombre d'afflictions & de peines, qui augmenterent ſa gloire. [Dans cet état meſme il n'oublia rien de l'amour & du ſoin qu'il devoit à l'Egliſe dont il eſtoit

Genn.c.97. chef.] 'Car Gennade parle de quelques requeſtes ou apologies, qu'il adreſſa à Huneric, pour taſcher d'en obtenir le repos des Catholiques.

Vict.V.l.1.p.10 [Il peut ſembler qu'il eſtoit mort en 487,] 'puiſque Victor dit,

qu'il n'y avoit alors que trois Eveſques en vie de 163 qui compoſoient la Proconſulaire, Vincent, Paul, & Quintien. [Mais il faut qu'il conſidere l'Egliſe de Carthage, comme diſtinguée en quelque ſorte de la Proconſulaire.] 'Car nous avons encore un fragment qui paroiſt tres authentique, ſelon lequel S. Eugene vivoit encore en 494. 'Le Pape Gelaſe en parle dans ſon epiſtre 13 écrite en 495, comme ſuppoſant qu'il vivoit encore, & qu'il reſiſtoit avec les autres Eveſques d'Afrique, aux Princes ennemis de l'Egliſe, malgré les maux extremes qu'ils ſoûffroient. 'Gennade qui écrivoit au pluſtoſt vers ce temps là, 'nous aſſure de meſme, que Dieu le conſervoit encore pour le ſoûtien de l'Egliſe. [Tout cela autoriſe ce que dit Victor de Tune, qu'il ne mourut que ſous le Conſulat de Theodore, (qui eſt l'an 505.) Il faudroit en effet tenir pour fort ſuſpect, ou plutoſt pour faux, preſque tout ce que S. Gregoire de Tours dit de ce Saint, ſi nous n'admettons un ſecond exil, dont Victor de Vite ne parle point, comme nous le verons dans la ſuite.]

Ful.F.n.p.346

Conc.t.3.p. 643.1.2|Bar. 484.§109.123.

Genn.c.94.100

c.97.

ARTICLE XXXV.

Violence de la perſecution d'Huneric: Les Ariens rebattizent par force les Catholiques, principalement les enfans.

'CETTE beſte alterée du ſang des innocens, (car c'eſt ainſi que Victor traite Huneric,) ne ſe contenta pas de bannir tous les Eveſques. 'Il voulut étendre la perſecution ſur tous les Catholiques, & faire un grand nombre de Martyrs meſme parmi le peuple, par les divers ſupplices qu'il faiſoit endurer à toutes ſortes de perſonnes [pour les contraindre d'eſtre Ariens.] 'Ainſi avant meſme que les Eveſques euſſent eſté conduits en exil, il envoya en meſme temps des boureaux tres cruels dans toutes les provinces de l'Afrique, afin qu'il n'y euſt aucune maiſon ni aucun lieu qui ne retentiſt de cris & de plaintes. Car ils avoient ordre de n'epargner ni âge ni ſexe, mais ſeulement ceux qui ſe reſoudroient de faire tout ce qu'il vouloit. Pour obeïr donc à cet ordre, ils aſſommoient les uns à coups de baſtons, & pendoient les autres, ou les bruloient.

Vict.V.1.5.p.54

Marc.chr.

Vict.p.74.

'Il y avoit des Vandales diſpoſez de tous coſtez ſur les chemins pour arreſter les paſſans, & les amener à leurs Eveſques, qui aprés leur avoir fait perdre la vie de l'ame, par leur faux batteſme, leur en donnoient par écrit un certificat, qu'on pouvoit ap-

p.83.

peller le certificat de leur damnation & de leur perte ; afin qu'ils
p.83. puſſent avec cet acte aller partout ſans rien craindre. 'Sans cette atteſtation par écrit, ni marchand, ni aucun autre n'avoit liberté d'aller nullepart. Ainſi l'on voyoit accomplir à la lettre, ce que J. C. dit à Saint Jean dans l'Apocalypſe, il ne ſera permis d'acheter ni de vendre, qu'à ceux qui porteront ſur le front & dans la main le caractere de la beſte.

p.74. 'Les boureaux envoyez de tous coſtez par Huneric, n'epargnoient pas les femmes plus que les hommes, & encore moins principalement celles qui eſtoient de plus grande condition ; contre les loix de la pudeur & de la nature, ils les depouilloient toutes nuës, & leur faiſoient ſouffrir en public, au milieu de mille tourmens, une honte qui leur eſtoit beaucoup plus inſup-
p.89|act.p.92. portable que les tourmens meſmes. 'Le tyran fit donner aux Maures, qui eſtoient payens, tous les monaſteres d'hommes & de vierges, avec ceux qui les habitoient, [ce qui ſemble neanmoins
l.1.p.12. n'avoir pas eſté executé partout,] puiſque Sainte Maxime eſtoit encore mere de beaucoup de vierges en 487.

l.5.p.81. 'Les Eveſques & les Eccleſiaſtiques Ariens, encore plus cruels que leurs laïques, comme nous avons déja dit, couroient partout l'épée à la main pour perſecuter les Catholiques. Leurs violences firent ſortir quelques corbeaux de l'arche de l'Egliſe, mais leur nombre n'egala pas celui des colombes qui y demeurerent attachées. [C'eſt pourquoi pour augmenter, au moins en apparence, le nombre des apoſtats, ils employoient la meſme illuſion
l.5.p.83. dont Antoine s'eſtoit ſervi à l'égard d'Habetdeum.] 'Car les Eveſques & les Preſtres Ariens, accompagnez de gents armez, & portant tout enſemble l'eau & le fer, alloient la nuit tout à l'entour des villages & des bourgs, entroient de force dans les maiſons pour y voler & ravir les ames; & ſoit qu'ils trouvaſſent les perſonnes éveillées ou endormies, ils les arroſoient de cette eau ſacrilege, leur jettoient ſur le corps quelque linge [ou quelque habit blanc;] & puis avec des careſſes de demon, ils les ſaluoient comme de vrais Chrétiens, & comme leurs freres; témoignant par là qu'ils regardoient eux meſmes leur religion, plutoſt comme [une politique &] un jeu, que comme un culte ſincere & ſerieux de la majeſté divine.

p.83. 'Entre ceux ſur qui ils exerçoient cette impieté, les ſimples & les laſches s'imaginoient que l'on avoit accompli en eux un ſacrilege qui ſouilloit leur ame, [& croyant avoir eſté faits Ariens, ils le devenoient effectivement :] Mais les plus habiles ſe réjouiſ-

ſoient, de ce que tout ce que l'on avoit fait contre leur gré, ne leur pouvoit nuire; & ne laiſſoient pas de témoigner en diverſes manieres, l'horreur & la douleur qu'ils avoient du ſacrilege qu'on avoit pretendu commettre. Pluſieurs ſe jettoient à l'heure meſme de la cendre ſur la teſte, d'autres ſe la couvroient d'un cilice d'autres de bouë, & [tous] avec une foy vive, dechiroient les linges dont on s'eſtoit ſervi dans cette action, & les jettoient dans des cloaques.

'Victor de Vite vit exercer devant ſes yeux à Carthage, une violence de cette nature. Cyrila [leur pretendu Patriarche,] fit arracher un enfant de ſept ans d'entre les bras de ſa mere, qui eſtoit une dame de condition: Elle courut aprés ces raviſſeurs, au milieu de toute la ville, les cheveux épars; & l'enfant crioit de toute ſa force: Je ſuis Chrétien, je ſuis Chrétien: ces impies luy fermerent la bouche; & plongerent cette petite innocente creature dans l'eau de leur faux batteſme. 'On fit la meſme choſe, comme nous verrons, aux enfans de S. Liberat. 'Il y a des martyrologes qui mettent ces enfans au nombre des Saints le 23 de mars. p. 83. p. 84. Boll. 23. mars, p. 461. f.

'L'apprehenſion des horribles violences des Ariens, fit que pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe s'allerent cacher, les uns dans des cavernes, & les autres dans des deſerts, où on ne pouvoit les decouvrir. Comme ils y manquoient de tout, 'ils mouroient de faim ou de froid, aprés avoir ſouffert mille autres incommoditez, mais avec cette conſolation, & ce témoignage que leur conſcience leur rendoit, d'avoir conſervé à J. C. une inviolable foy. On trouva entr'autres dans une caverne de la montagne de Zique, le corps de Creſcone Preſtre de la ville de Myzente, qui eſtoit déja tout corrompu. 'Quelques martyrologes marquent ſa feſte le 23 de mars. 'Je ne trouve rien de la ville de Myzente. Quelques manuſcrits l'appellent Quize, & on croit que c'eſt une ville de la Ceſarienne. Vict. V. I. 5. p. 84. p. 85. Boll. ut ſup. Vand. p. 144.

'Toute l'Afrique eſtoit donc alors dans l'affliction & dans le deuil. Ce n'eſtoit partout que cris, que gemiſſemens, & que larmes, [qui ne faiſoient neanmoins qu'allumer dans les Catholiques,] une ardeur generale, mais vive & parfaite de mourir pour J. C. Pluſieurs perſonnes de qualité & de diſtinction, qui avoient de grandes poſſeſſions, [ne balancerent pas,] à donner la terre pour le ciel: & ils abandonnerent [meſme genereuſement aux perſecuteurs,] leurs corps avec tous leurs biens. Beaucoup de dames illuſtres, nonobſtant la foibleſſe de leur complexion, tem- Vict. Vat. p. 92.

porterent de glorieux trophées [dans ces ſaints combats ,] où elles furent battuës de verges à la vuë de tout le monde , pour faire honte à la nature , & tourmentées par diverſes ſortes de ſupplices . Quantité de petits enfans meſmes ſe moquerent de ces edits de mort, & mepriſerent le monde avant que d'eſtre entrez dans ſes voies trompeuſes. 'Enfin on ne ſauroit concevoir le nombre des Martyrs que fit cette perſécution . L'Afrique ſeule qui les envoya [au ciel,] pouvoit en rendre témoignage, auſſi-bien que la main de J. C, qui leur diſtribua à tous des couronnes immortelles.

Gr.T.h.Fr.l.2.c 3.p.44.

ARTICLE XXXVI.

De Sainte Denyſe, S. Majoric, S. Severe, Sainte Victoire, & pluſieurs autres Martyrs & Confeſſeurs .

Vict.V.l.5.p.74 'UNE dame de qualité nommée Denyſe , eſt la premiere dont Victor, "qui apparemment eſtoit ſon Eveſque, nous décrive les combats. Les boureaux voyant en elle "une fermeté inebranlable, jointe à une beauté qui ſurpaſſoit celle de toutes les autres , commencerent par la vouloir depouiller , pour la foüetter enſuite. Surquoi elle leur dit, dans la confiance qu'elle avoit en Dieu: Tourmentez-moy tant qu'il vous plaira; mais accordez quelque choſe à la pudeur . Ces paroles, [au lieu de les toucher, redoublerent encore leur rage, & l'ayant expoſée toute nuë dans le lieu de la place le plus elevé, afin que tout le monde la puſt voir en cet état, ils la foüetterent ſi cruellement que le ſang couloit de ſon corps comme par ruiſſeaux.

noſtra. audacem.

p.75. 'Au milieu de ſes tourmens ſon eſprit demeuroit ſi libre, qu'elle diſoit genereuſement à ſes boureaux : Miniſtres du demon , ce que vous faites pour me deshonorer ſera ma gloire & ma couronne. Ne ſe contentant pas d'acquerir la gloire du martyre, par ſes ſouffrances, elle travailloit à la faire acquerir aux autres, en les animant par les paroles de l'Ecriture ſainte, qu'elle poſſedoit parfaitement. Son exemple fut la cauſe du ſalut de preſque tout

Ibid. ſon pays ; '& il ſeroit difficile de conter combien elle gagna d'ames à Dieu dans ſa ville .

p.74. 'Elle avoit un fils unique nommé Majoric , encore fort jeune & fort delicat . Voyant qu'il trembloit par l'apprehenſion des peines [qu'il alloit endurer ,] elle jetta ſur luy des regards perçans, & employa avec tant de force l'autorité maternelle, pour

le reprendre de ſa timidité, qu'elle le rendit encore plus fort qu'elle. On le foüetta d'une maniere cruelle : & durant ce ſupplice, elle l'exhortoit à ſe ſouvenir de la robe nuptiale qu'il avoit receuë dans l'Egliſe Catholique, où il avoit eſté battizé au nom de la Trinité ſainte, à ne craindre qu'une mort eternelle, à n'aimer qu'une vie ſans fin. Ces paroles le rendirent bien-toſt Martyr. Il perſevera juſques à la fin, rendit l'eſprit au milieu des tourmens, & remporta une pleine & entiere victoire. Aprés qu'il fut expiré, cette genereuſe mere embraſſa cette hoſtie ſainte qu'elle avoit offerte à Dieu. Elle ne pouvoit ſe laſſer de rendre graces hautement à ſon infinie majeſté, de la faveur qu'il luy avoit faite ; & dans la conſolation que luy donnoit l'eſperance d'une reſurrection bienheureuſe, elle ne voulut point l'enterrer ailleurs que dans ſon logis, afin que toutes les fois qu'elle offriroit ſur ſon tombeau, ſes prieres à la tres ſainte Trinité, elle euſt ſujet de ſe promettre d'eſtre un jour réunie à luy pour jamais. p. 75.

Il eſt impoſſible de dire avec quelle cruauté on tourmenta Dative ſœur de cette bienheureuſe femme, Emile medecin allié de Dative, Leoncie fille du ſaint Eveſque [1]Germain, Terce qui rendit un illuſtre témoignage à la Trinité, & Boniface [2] de Sibide. [Il ſemble que toutes ces perſonnes aient ſouffert à Vite, & aient eſté le fruit des exhortations de Sainte Denyſe, auſſi-bien que des inſtructions du ſaint Eveſque Victor.] [1]L'Egliſe les honore tous enſemble le 6 de decembre dans les martyrologes d'Uſuard & d'Adon. Mais Uſuard ne parle point nommément de S. Majoric. Emile eſt nommé Emilien dans l'un & dans l'autre. Ibid. 1. 2. Vand. p. 187.

[1]Un homme de qualité de la ville de Tuburde la grande, [dans la Proconſulaire,] auſſi genereux que noble, nommé [2]Serve, ſouffrit pour J. C. des tourmens preſque incroyables. Aprés qu'on l'eut tout meurtri par un nombre infini de coups de baſton, on l'eleva en l'air avec des poulies, audeſſus de toute la ville, & puis ayant tout d'un coup laſché les cordes, on le laiſſa tomber de tout ſon poids, comme une pierre ſur le pavé. On le traina enſuite tant de fois ſur des pierres pointuës & coupantes, que ſa peau dechirée en pieces pendoit ſur ſon ventre, ſur ſes coſtes, & ſur ſon dos. C'eſt luy qui n'avoit guere moins enduré ſous le regne de Genſeric, pour n'avoir pas voulu reveler le ſecret d'un de ſes amis. Ainſi l'on peut juger avec quelle joie il ſouffroit alors pour la défenſe des Myſteres de ſa foy, & pour celui dont il attendoit une recom- Vit. p. 75. Note 14.

1. [1]apparemment de celui de Peradame, le ſeul qu'on connoiſſe en ce temps là. V. § Vand. p. 186.
2. [1]On ne ſçait ce que c'eſt. Vand. p. 187.

Vand.p.187. penſe infinie. 'Adon qui le nomme Servile, le joint le 6 de decembre avec les autres Confeſſeurs, dont nous venons de parler. Le martyrologe Romain le marque en particulier le lendemain, & luy donne la qualité de Martyr.

Vict.p.75. 'On ne peut pas, dit Victor, raporter tout ce qui ſe paſſa dans la ville de Cuſule, [auſſi dans la Proconſulaire,] ni meſme conter

p.76. combien il y eut de Martyrs & de Confeſſeurs. 'Entre ceux là, une dame nommée Victoire, témoigna un courage qui répondit à ſon nom: Elle demeura fort long-temps ſuſpenduë en preſence de ſon mari, de ſes enfans, & de tout le peuple. Son mari qui avoit abandonné la foy, "s'efforçoit de la rendre compagne de &c. ſon malheur. Mais elle boucha ſes oreilles aux charmes de ce ſerpent, detourna ſes yeux des pleurs de ſes enfans, & par un genereux mepris des ſentimens de la terre, elle eleva ſon cœur dans le ciel. Comme les boureaux virent qu'à force d'eſtre ſuſpenduë, les epaules eſtoient "toutes demiſes, & qu'elle ne donnoit avulſis. plus aucun ſigne de vie, ils la dependirent toute morte. Car Victor dit qu'elle l'eſtoit effectivement. Elle revint cependant quelque temps aprés, & elle aſſuroit depuis qu'elle avoit vu une vierge qui luy avoit touché tous les membres, & qu'auſſi-toſt elle s'eſtoit

Vand.p.187. trouvée dans une parfaite ſanté. 'C'eſt ſans doute cette Sainte qu'Adon marque auſſi le 6 de decembre ſous le nom de Victrix & cette Sainte avec Servile & Majoric qu'il met les trois derniers, ſont aſſurément les trois qu'Uſuard marque ſans les nommer. Les auteurs du martyrologe Romain, qui n'y ont pas pris garde, ont copié d'Uſuard, & puis ont ajouté S. Majoric, & mis

Anal.t.3.p.415 416. S. Serve le lendemain. 'Le P. Mabillon croit que S. Victoire peut eſtre la Sainte de meſme nom, qui eſt marquée vers le 25 d'octobre dans le calendrier de Carthage. Mais il reconnoiſt en meſme temps que l'Afrique a eu pluſieurs Saintes Victoires.

ARTICLE XXXVII.

Martyre de S. Victorien Proconſul, & de deux freres.

[LEs Vandales avoient, ce ſemble, gardé les noms des magiſtrats uſitez ſous les Romains, comme faiſoit Odoacre

Vict.V.l.5.p.76 en Italie.] 'Au moins ils avoient encore un Proconſul à Carthage. Celui qui l'eſtoit alors, eſtoit un Catholique d'Adrumet, nommé Victorien, le plus riche de toute l'Afrique; & Huneric eſtoit aſſuré de ſa fidelité par l'experience qu'il en avoit euë dans diverſes

ſes commiſſions où il avoit employé. [Ainſi hors une femme, (car on ne dit point qu'il fuſt marié,) il avoit tout ce qui peut faire tomber un homme, les grandes charges, les richeſſes, & les bonnes graces du Prince. Mais Dieu voulut faire voir en ſa perſonne que le plaiſir victorieux de ſa grace eſt plus fort que tout ce que le monde peut avoir d'attrait.]

'Huneric luy envoya dire, comme à un ami, que s'il vouloit faire ce qu'il deſiroit de luy. Il le conſidereroit plus que nul autre. p.76.

A quoy ce grand ſerviteur de Dieu fit ſans témoigner aucune
» crainte cette genereuſe réponſe: Le Roy peut me faire bruler,
» ou m'expoſer aux beſtes, ou me tourmenter par toutes ſortes de
» ſupplices, mais je ne conſentirai jamais à ce qu'il deſire, parce-
» que ce ſeroit violer le batteſme que j'ay receu dans l'Egliſe Ca-
» tholique. Quand meſme il n'y auroit point d'autre vie que celle-
» ci, & que je n'en eſpererois point une eternelle, qui eſt ſeule ve-
» ritable, je ne pourrois jamais me reſoudre pour une gloire de
» peu de durée, d'eſtre ingrat à celui qui m'a confié le precieux
» depoſt de la foy que j'ay en luy. Voilà ce que me fait dire la con-
» fiance que j'ay en J.C, mon Dieu & nom Seigneur; & vous pou-
» vez l'aller raporter au Roy. Cette réponſe irrita de telle ſorte la fureur de ce tyran, que les tourmens qu'il luy fit ſouffrir ſont inconcevables. Il les endura tous dans la vuë de Dieu avec une joie nompareille, & aprés avoir hereuſement achevé ſa courſe, il remporta la couronne du martyre. 'L'Egliſe l'honore le 23 de mars, auquel ſon nom eſt marqué dans un grand nombre de martyrologes. Boll. 23. mars, p. 460. 461.

'Elle joint avec luy deux freres d'Aquæ-regiæ, qui ſouffrirent à Tombaie. 'Ces villes ſont toutes deux dans la Byzacene: & l'Eveſque de la premiere eſtoit peri.ª Les deux freres dont nous parlons, pleins de confiance, mais en Dieu [ſeul,] s'eſtoient promis l'un à l'autre avec ſerment, ſur le corps & le ſang de J.C, qu'ils ſouffriroient tout pour la foy, avec une egale fermeté, & ils prierent les boureaux de leur faire endurer le meſme ſupplice. On commença par les pendre avec des pierres attachées aux piez: & comme on les laiſſoit une journée entiere en cet état, la douleur fit que l'un des deux pria qu'on le detachaſt, & qu'on luy donnaſt un peu de delai. Son frere [touché d'une douleur bien differente, craignant qu'il ne renonçaſt la foy, luy cria auſſi-toſt: Ibid. Vict. V. l. 4. p. 62. 65. ª l. 5. p. 77.
» Ah mon frere que faites-vous? Eſt-ce là ce que nous avons pro-
» mis à J. C Je vous accuſerai moy meſme, lorſque nous compa-
» roiſtrons devant ſon throne redoutable: Par ces paroles, & d'au-

tres ſemblables, il fortifia ſon frere de telle ſorte, qu'il cria tout « d'un coup à haute voix: Ajoutez ſupplice à ſupplice,& qu'il n'y « ait point de cruautez que vous n'exerciez ſur nous : Je ne ſerai « jamais que ce que ſera mon frere . «

p.77. 'On les brula enſuite avec des lammes de fer toutes rouges,on les dechira avec des ongles de fer , & on les tourmenta ſi long-temps & en tant de manieres, que les boureaux s'y laſſerent.Ils les laiſſerent donc enfin , en diſant ; L'exemple de ces gents-ci « corrompt tout le peuple,& nul ne ſe convertira à noſtre religion. « Et ce qui les portoit principalement à parler ainſi, c'eſt qu'on ne voyoit dans ces deux Saints aucune marque des tourmens qu'ils

Ibid. enduroient.'Il y eût en effet pluſieurs autres Martyrs qui ſouffrirent au meſme lieu.Victor ne dit point ſi ces deux freres moururent alors.Les martyrologes qui les mettentau rang des Martyrs, paroiſſent l'avoir cru de la ſorte.[Mais je ne ſçay ſi le miracle que Dieu fit en leur faveur permet de le croire.]

ARTICLE XXXVIII.

Des Confeſſeurs de Tipaſe qui eurent la langue coupée .

[IL n'y a rien de plus celebre dans toute l'hiſtoire de cette per-

Vict.V.l.5.p.77 Vand.p.190. ſecution,] 'que ce qui arriva à Tipaſe dans la Mauritanie Ceſarienne . Les Ariens , pour perdre les ames , y ordonnerent un Eveſque de leur ſecte nommé Cyrille,qui avoit eſté ſecretaire [du Roy,]ou plutoſt , ſelon une autre leçon , un ſecretaire de

Mer.7.dec.p. 120. Cyrila [leur Patriarche. Je ne ſçay ſi ce ſeroit]'ce Bulimande Eveſque Arien que les Grecs diſent avoir allumé avec Cyrille,la

Vict.p.77. perſecution d'Huneric . 'Dés qu'on ſçeut à Tipaſe l'ordination de ce faux Eveſque, toute la ville ſe mit en mer, & ſe retira en Eſpagne, à la reſerve de fort peu de perſonnes , qui ne purent trouver moyen de s'embarquer . L'Eveſque Arien employa au commencement les careſſes, & puis les menaces , pour faire changer de religion à ceux qui eſtoient reſtez : mais Dieu les fortifia de telle ſorte, qu'ils ſe moquerent de ſa folie. Ils s'aſſemblerent meſme tous dans une maiſon,où ils celebrerent les divins Myſteres ſans ſe cacher.[La generoſité de cette Egliſe eſt d'au-

l.4.p.70. tant plus remarquable,]que Reparat ſon Eveſque, s'eſtoit perdu par ſa laſcheté.

l.5.p.77. 'L'Eveſque Arien voyant cette fermeté inebranlable des Catholiques, en donna ſecrettement avis à Carthage, & Huneric

tout en colere, envoya un Comte, avec ordre de faire venir dans la ville toute la province, & de faire enſuite couper au milieu de la place, à ces genereux Catholiques, la main droite & la langue juſqu'à la racine. Cela fut executé: mais par un effet de la grace toute puiſſante du S. Eſprit, ils parlerent, & parlent encore, dit Victor, comme ils faiſoient auparavant. Que ſi quelqu'un trouve ce miracle incroyable, qu'il aille à Conſtantinople, continuë le meſme auteur, & il y verra l'un d'eux nommé Reparat qui eſt Soudiacre & qui parle parfaitement bien: Il eſt reſpecté de tout le monde dans le palais de l'Empereur Zenon, & l'Imperatrice meſme a une veneration toute particuliere pour luy. p.78.

'Cette merveille ſi extraordinaire, dont l'autorité ſeule de Victor ne nous permettroit pas de douter, eſt encore atteſtée par pluſieurs auteurs qui en ont eſté témoins oculaires. 'Evagre cite ſur cela une conſtitution de l'Empereur Juſtin. [a]Il veut dire Juſtinien, [b]qui dans une loy faite aprés la conqueſte de l'Afrique aſſure avoir vu quelques uns de ces hommes venerables, qui [1]par un miracle viſible, parloient ſans avoir de langue. L'Empereur Juſtinien dit qu'il en avoit vu pluſieurs. 'Le Comte Marcellin dit auſſi qu'il avoit vu à Conſtantinople pluſieurs de ces Saints, qui ayant eu la main & la langue coupée, conſervoient neanmoins l'uſage entier de la parole. Il ajoute qu'Huneric ayant fait ſouffrir le meſme ſupplice à un jeune homme muet de naiſſance, il parla auſſi-toſt qu'on luy eut oſté l'inſtrument de la parole, & rendit graces à ſon createur, qui luy donnoit plus qu'il n'avoit pu perdre pour luy. Il ſemble dire qu'il eſtoit ſourd de naiſſance auſſi-bien que muet; ce qui ne l'avoit pas empeſché d'avoir une foy parfaite en J.C. Eva.l.4.c.14.p 391.a. Bar.484.§85. a n.p.105.t.a.b. b Cod.J.a.t.117. l.1.p.143. Marc.an.484.

'Un philoſophe Platonicien de ce temps là nommé Enée de Gaze, qui écrivoit à ce qu'on pretend ſous Zenon meſme, [c]mais toujours avant la ruine de l'Etat des Vandales [c'eſt à dire avant 533], „J'dit que non ſeulement il avoit vu ces perſonnes, & les avoit entendu parler diſtinctement, mais que ne pouvant en croire ſes oreilles, il avoit voulu s'en aſſurer par ſes yeux; qu'il leur avoit fait ouvrir la bouche, & qu'il avoit vu leur langue coupée ſi fort juſqu'à la racine, qu'il s'étonnoit aprés cela, non pas de ce qu'ils parloient encore; mais de ce qu'ils n'eſtoient pas morts de ce ſupplice. 'Il pretend que ces perſonnes n'avoient commencé à [d]parler que le troiſieme jour aprés qu'on leur eut coupé la langue. [Et Dieu peut avoir voulu exercer leur patience, avant que de Vand.p.483. 484. c Bib.P.t.12.p. 659.b. d.e.

1. *miſerabiliter*. Ne faut-il pas *mirabiliter*?

Proc.b.Vand.l 1,c.8.p.146.c. ſignaler ſa gloire en eux.] Procope dit auſſi que lorſqu'il écrivoit la guerre des Vandales, [aprés 533,] il y avoit encore à Conſtantinople quelques unes de ces perſonnes. Mais deux d'entr'eux ayant eu moins de courage pour reſiſter aux attraits de la volupté, que pour ſouffrir les ſupplices, perdirent tout à fait l'uſage de la parole.

Gr.dial.3.c 32. p.197.2.c. 'S. Gregoire le Grand ne le dit que d'un. Car il parle auſſi de ce miracle, & dit que c'eſtoit une choſe connuë de beaucoup de vieillars. Eſtant à Conſtantinople, il y trouva un Eveſque, qui l'aſſura d'avoir luy meſme entendu ces Saints, & avoir vu auſſi-bien que beaucoup d'autres, leur bouche ouverte ſans langue: Pour ce qu'il dit que c'eſtoient des Eveſques, & que cela arriva du temps de Juſtinien, [c'eſt une marque de l'alteration que le temps ajoute toujours à la verité. Ce n'eſt pas qu'Hunerie n'ait pu eſtre auſſi cruel, & Dieu auſſi bon envers des Eveſques. Mais ni Victor de Vite, ni aucun autre auteur original ne l'a remarqué.

Vict.T.p.4.1. Hors un ou deux,] ces Confeſſeurs jouirent de cette grace juſques à la mort, à la vuë de toute la ville de Conſtantinople, où ils moururent & furent enterrez [honorablement.] Victor de Tune parle d'un Eveſque d'Afrique mort à Conſtantinople, qui

Men.p.122. fut enterré auprés d'eux. 'Les Grecs les honorent dans leurs Ménées le 7 de decembre: Ils diſent qu'ils eſtoient au nombre de 60, [ſans ceux qui ſe retirerent ſans doute en d'autres endroits

Vand.p.115. qu'à Conſtantinople.] 'Un chronologiſte veut que le nombre en

Men.p.123. fuſt infini. 'Les Grecs pretendent que ces 60 eſtoient tous Eveſques, & 'les plus capables de ſoûtenir la verité. Ils ont plus de raiſon de remarquer que beaucoup d'auteurs ont parlé du miracle fait en leur faveur. Ils ne diſent point [non plus que S. Gregoire,] qu'il y en ait eu plus d'un, qui ait merité d'eſtre privé de cette grace.

innumeri.

λογιώτατοι.

ARTICLE XXXIX.

De Saint Liberat medecin, & de S. Liberat Abbé,

Vict.V.l.5.p.81 Boll.23.mars, p.460.461. [IL nous reſte encore à parler de ce qui ſe paſſa à Carthage,] 'où deux marchands nommez tous deux Frumence, furent couronnez par un illuſtre martyre. 'Les martyrologes en marquent la feſte le 23 de mars.

[Ce fut auſſi ce ſemble à Carthage, qu'arriva l'hiſtoire de S.

Liberat] homme de conſideration, qui exerçoit la medecine. Il fut arreſté avec ſa femme,& on les mit tous deux dans une meſme priſon, mais ſeparez, en ſorte qu'ils ne ſe pouvoient voir,ni ſe parler: Les Ariens, [qui s'eſtant declarez contre la verité eternelle, pouvoient bien employer le menſonge pour ſoûtenir le menſonge,] vinrent dire à la femme: Ceſſez d'eſtre opiniatre, puiſque voſtre mari a obeï au commandement du Roy, & eſt maintenant Chrétien, comme nous. Elle répondit: Que je le voie, & je ſerai aprés cela ce que Dieu m'inſpirera. Vict.p.84.

'On la tira donc de priſon, & on la mena [à la place,] où elle trouva ſon mari [1] tout auprés du tribunal au milieu d'un grand nombre de perſonnes. Dans la croyance qu'elle avoit, que ce qu'on luy avoit raporté eſtoit veritable, elle ſe jetta ſur luy, le prit à la gorge,& l'etoufloit preſque en luy diſant:Miſerable,& reprouvé que vous eſtes, indigne de la grace & de la miſericorde de Dieu. Quoy pour un peu d'honneur temporel voulez vous perir eternellement? De quoy vous ſerviront vos richeſſes? Cet or & cet argent vous empeſcheront-ils de bruler dans le feu d'enfer? Elle ajouta encore d'autres choſes ſemblables. Mais Liberat ſe contenta de luy répondre:D'où vient ce tranſport, ma femme? Que vous eſtes-vous donc perſuadée, ou qu'a-t-on pu vous dire de moy? Je demeure ferme, par la miſericorde de Dieu, dans la foy Catholique, & rien ne ſera jamais capable de me faire departir de cette croyance. Ainſi la fourberie des heretiques fut decouverte, & ils n'en remporterent que la juſte confuſion qu'ils meritoient. I.84.

'Le Roy commanda [enſuite] que Liberat fuſt mené en exil avec ſa femme & ſes enfans, qui eſtoient encore tout petits. Mais l'impieté Arienne s'aviſa de ſeparer ces enfans d'avec leur pere & leur mere,afin d'ebranler leur vertu par ces ſentimens ſi tendres que la nature inſpire aux peres pour leurs enfans. Cet ordre fut executé, & comme Liberat, en ſe voyant enlever ceux qu'il aimoit ſi tendrement, eſtoit preſt de verſer des larmes, ſa femme les arreſta, & les fit ſecher dans le meſme moment ſur le bord de ſes yeux par cette vive remontrance: Voulez-vous donc, mon cher mari, perdre voſtre ame, par l'amour que vous avez pour vos enfans. Ne penſez non plus à eux que s'ils n'avoient jamais eſté au monde. JC. en [2] prendra ſoin luy meſme, comme eſtant à luy: 'Car ne voyez-vous pas qu'ils crient de toute leur Ibid.

vendicaturus eſt.

1. *pro tribunalibus connexum*, ce qui ſemble marquer qu'il eſtoit enchainé. Mais s'il l'euſt eſté, ſa femme n'auroit-elle pas jugé par là qu'il n'avoit point apoſtaſié.

force, qu'ils ſont Chrétiens; malgré leurs cris & leur reſiſtance, « les Ariens les rebattizerent par force. Divers martyrologes met-
Bol.p.461.462. tent S. Liberat & ſa femme le 22 de mars, ajoutant qu'ils ſouffri-
rent meſme la mort: & ils joignent [1] leurs enfans auſſi avec eux. 1.
Mais on ne cite rien de plus ancien que Pierre des Noels.

Vict.p.8|act.p. 92. n p.6|Vand.p. 94.95. 'Ce fut auſſi à Carthage que ſouffrit un autre S. Liberat Abbé, avec ſix de ſes moines, Boniface Diacre, Serve & Ruſtique Sou-
diacres, Rogat, Septime, & Maxime. 'Nous avons les actes de ces Saints joints dans les manuſcrits avec l'hiſtoire de Victor de Vite, & quelques uns meſme les luy attribuent formellement.
P.96.97. 'Adon & Notker ſont de ce nombre: [de ſorte qu'on peut croire que Victor aprés avoir marqué leur martyre en un mot dans l'hiſtoire generale de la perſecution, en a voulu faire encore une
p.95.96. deſcription particuliere.] 'Il le promet meſme, ſelon quelques
p.67.98. manuſcrits, mais qu'on ne juge pas eſtre les meilleurs. 'On croit auſſi y trouver ſon caractere & ſon ſtyle, [quoiqu'il puiſſe y avoir
P.98. quelque choſe de plus affecté.] Mais il importe peu de ſavoir ſi ces actes ſont, ou ne ſont pas de Victor de Vite, puiſqu'on ne peut douter qu'ils ne ſoient d'un auteur de ce temps là, [fort inſtruit de tout ce qu'il raporte, & qui écrivoit avant le regne de Thra-
Gr.Th.Fr.l.2. c.3.p.50. ſamond,] ſous lequel S. Vindemial [a] ajouta le titre de Martyr à v.§ ceux que ces actes luy donnent.

Vand.p.103. p.209. [a] Vict.act.p. 92|l.4.p.64. 'Liberat quoiqu'Abbé, eſt nommé dans ces actes aprés les Soudiacres, ſans doute parcequ'il n'eſtoit que laïque [a] Leur monaſtere eſtoit dans le dioceſe de Capſe ville de la Byzacene, qui avoit alors pour Eveſque S. Vindemial. Ils furent amenez à Carthage, où ayant d'abord eſté tentez par toutes ſortes de promeſſes, ils repouſſerent cette tentation en s'écriant: Une foy, un Sei- ½
gneur, un batteſme. Faites ce que vous voudrez de nos corps, & gardez pour vous les biens que vous nous promettez, & avec leſquels vous perirez bien-toſt. Comme on les vit inebranlables aux promeſſes, on les fit mettre chargez de chaines dans un cachot, où les fideles, par le moyen des preſens qu'ils faiſoient aux gardes, les viſitoient jour & nuit, & apprenoient d'eux à ſouffrir avec joie pour la verité.

P.93. 'Le tyran qui le ſçeut, les fit charger de chaines encore plus peſantes, & ordonna qu'on les tourmentaſt pas des ſupplices tous nouveaux. Il commanda [enfin] qu'on les miſt tous liez dans un vaiſſeau plein de fagots, & d'autre bois propre à bruler, & que quand le vaiſſeau ſeroit en pleine mer, on y miſt le feu. Ils ſorti-

1. On dit qu'ils furent noyez, ſur ce que dit Victor, qu'ils furent rebattizez.

rent donc de la priſon pour eſtre conduits au ſupplice, accompagnez du peuple de Dieu, & chantant tout haut par les ruës :
&c. Gloire à Dieu dans les cieux,' & d'autres paroles de l'Ecriture.
'Ils exhortoient auſſi le peuple à ne point craindre les tribula- p.94.
tions de la vie preſente, & à donner ſa vie pour celui qui eſt mort pour nous.

'Les Ariens faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour ſeparer de Ibid.
infantulus. cette ſainte troupe Maxime qui eſtoit 'encore extremement jeune; & ils luy diſoient : Mon pauvre enfant, pourquoi cours-tu à
» la mort? Laiſſe-les là. Ne vois-tu pas bien que ce ſont des fous.
» Mais l'enfant leur répondoit avec la ſageſſe d'un vieillard; Perſonne ne me ſeparera de mon pere Liberat, & de mes freres qui
» m'ont elevé dans le monaſtere. J'ay vécu avec eux dans la crainte de Dieu; je veux auſſi mourir avec eux, parceque j'eſpere
» d'avoir part à la meſme gloire. Le Seigneur qui a fortifié les ſept
» freres Macabées, ne permettra point non plus qu'aucun de nous
» ſept manque à ſon devoir.

'Ils arriverent enfin au vaiſſeau deſtiné pour leur ſupplice, où Ibid.
ſoit par ordre du Roy, ſoit par la cruauté des miniſtres, on leur
1. étendit les mains & les piez à des poteaux[1] non avec des cordes, mais avec des cloux. On mit enſuite le feu au bois: mais il s'éteignit en meſme temps à la vuë de tout le monde : Et il s'éteignit de meſme autant de fois qu'on s'efforça de l'allumer. 'Le tyran p.95.
confus & irrité tout enſemble de ce miracle, ordonna qu'on aſſommaſt les Saints comme des chiens à coups de rames. Ainſi ils conſommerent leur martyre par le bois, comme ils avoient mis toute leur confiance dans le bois, [ſur lequel avoit voulu mourir le chef des Martyrs.] Leurs corps furent jettez dans la mer, qui au lieu de les retenir trois jours, comme c'eſt l'ordinaire, les pouſſa auſſitoſt au bord. De quoy on dit que le tyran, tout endurci qu'il eſtoit, témoigna eſtre effrayé. Les ſaints corps accompagnez par tout le peuple, & le Clergé de Carthage, & portez [en partie] par les ſaints Diacres Salutaire & Muritte, qui avoient déja confeſſé trois fois J. C, furent conduits au monaſtere de Begua, qui tenoit à la baſilique de Celerine, & ils y furent inhumez avec les hymnes ordinaires.

'Les actes de ces Saints, portent qu'ils ſouffrirent le 2 de juil- p.91.
let. 'Queſi Uſuard, Adon, [Notker,] & d'autres les mettent le Bar.17.aug.
17 d'aouſt, ce peut eſtre à cauſe de quelque tranſlation: [a] Sans la Vand.p.98.
difference du jour, il ſeroit aiſé de croire que ce ſont les Martyrs [a] Vand.p.99. 100.

1. Quelques uns liſent d'une autre maniere, [mais dont je ne voy pas bien le ſens.] Vand.p.105.210.

'de Cape, marquez dans le calendrier de Carthage vers le 12 de novembre. [*Je ne voy pas que la ſuite de Victor nous permette de dire qu'ils aient ſouffert en une autre année qu'an 488.] *Capitanorum.* *Note 15.

ARTICLE XL.

Cinq cents Eccleſiaſtiques de Carthage bannis : Generoſité de S. Muritte, & de douze enfans.

Vict.V.2d.p. 95 SAINT Salutaire & S. Muritte, qui avoient déja confeſſé trois fois J. C, lorſqu'ils s'honoroient en portant les reliques
Bar.484.§103. des Martyrs, 'acquiterent encore depuis une nouvelle couronne.
Vict.V.l.5.p.79 'Car aprés que S. Eugene eut eſté banni, tous les Eccleſiaſtiques de Carthage au nombre de 500, ou plus encore, furent reduits
p.79.80. à l'extremité par la faim & par toutes ſortes des tourmens, & en-
p.79. fin envoyez en exil, ſans en excepter meſme les enfans qui eſtoient Lecteurs. [Nous ne connoiſſons de cette ſainte troupe, que les deux que nous venons de nommer,] Salutaire & Muritte, l'un Archidiacre, & l'autre le premier aprés luy.

Ibid. 'Mais il ne faut pas paſſer ſous ſilence la liberté genereuſe que Muritte fit paroiſtre ſur tous les autres, lorſqu'on les "tourmentoit au milieu de Carthage. Elpidifore, l'un des plus cruels executeurs de la fureur du tyran, avoit eſté choiſi pour faire ſouffrir à ces ſaints Confeſſeurs de J. C, toutes ſortes de ſupplices. Il avoit eſté battizé par les Catholiques dans l'egliſe de Fauſte, & Muritte l'avoit receu au ſortir des Fonts: mais depuis il avoit quitté la foy, & nul autre n'eſtoit ſi acharné que luy à perſecuter l'Egliſe de Dieu. Aprés que les Preſtres eurent eſté tourmentez l'un aprés l'autre, & enſuite l'Archidiacre Salutaire, on fit venir Muritte, parcequ'il eſtoit le ſecond en ordre. *caderentur.*

Ibid. 'Lorſqu'on alloit depouiller ce venerable vieillard, pour l'étendre ſur le chevalet, il tira les linges dont il avoit autrefois couvert Elpidifore au ſortir des Fonts, les deploya afin que chacun les viſt, & adreſſa ſa parole à cet apoſtat, qui eſtoit aſſis ſur ſon tribunal, tout tranſporté de rage contre les défenſeurs de la vraie foy: Voici, ô Elpidifore, vous qui eſtes le miniſtre de l'erreur, voici des linges qui vous accuſeront devant la majeſté de Dieu, lorſqu'il viendra juger les hommes. Je les ay gardez avec ſoin, pour eſtre contre vous un témoignage de l'apoſtaſie, qui vous precipitera dans l'abyſme [de feu] & de ſouffre. Ces linges qui vous ont environné lorſque vous eſtes ſorti pur de l'eau du batteſme,

batteſme, redoubleront voſtre ſupplice, quand vous ſerez enſeve-
» li dans les flammes eternelles. Ces paroles firent fondre en pleurs
» toute la ville : & il ajouta encore pluſieurs autres choſes de cette p.79.80.
» force, ſans qu'Elpidiſore qui ſentoit déja dans le feu, dont ſa con-
» ſcience le bruloit, l'ardeur des feux eternels, oſaſt répondre un
ſeul mot.

Quand l'ordre eut eſté donné d'envoyer les Confeſſeurs en p.80.
exil, ils partirent de Carthage preparez à toutes ſortes de rigueurs,
ſans que la vuë de l'exil ſi cruel auquel ils eſtoient condannez, les
puſt empeſcher de ſe rejouir en Dieu. Ils furent bannis en un Ibid.
lieu fort eloigné : & avant qu'ils y arrivaſſent, on envoya à la per-
ſuaſion des Eveſques Ariens, des hommes violens & impitoya-
bles, pour leur oſter avec une cruauté barbare ce peu de vivres
que la compaſſion des Chrétiens leur avoit donnez : ſurquoi
» chacun d'eux diſoit & de tout ſon cœur : Je ſuis ſorti nud du ven-
» tre de ma mere, & je m'en vas tout nud en exil : Dieu ſçait bien
» nourrir ceux qui ont faim, & vétir les nus dans les deſerts. Deux
freres Vandales, qui dés le regne de Genſeric, avoient diverſes
fois eſté Confeſſeurs, abandonnerent toutes leurs richeſſes pour
ſuivre ces Eccleſiaſtiques dans leur exil ; & leur mere eut auſſi
aſſez de courage pour faire la meſme choſe. [L'Egliſe honore
tous ces Saints conjointement avec S. Eugene leur chef, le 13 de
juillet dans les martyrologes d'Uſuard & d'Adon, & dans quel-
ques autres.]

Il y avoit, comme nous avons dit, entre ces Eccleſiaſtiques, p.79.80.
beaucoup d'enfans Lecteurs, [que l'on elevoit ainſi dés l'enfan-
ce dans le Clergé, pour les rendre capables d'en remplir un jour
les premieres charges.] Nous en avon déja vu d'autres dans cet- l.2.p.25.
te hiſtoire, [& on en trouve de meſme pluſieurs exemples dans
l'Egliſe d'Orient.] Comme de S. Euthyme, qui fut fait Lecteur à Boll 20.jan.p.
trois ans par l'Eveſque de Melitene. [a]Cet endroit ſeul de Victor, 302.§4.5.
ſuffit pour montrer qu'ils eſtoient regardez comme du corps du [a] Vict.p.79.80
Clergé ; [& aſſurément on ne les banniſſoit que par cette ſeule
raiſon.]

De ce grand nombre donc que l'on exiloit avec le reſte du p.80.
Clergé de Carthage, un nommé Teucaire, alors apoſtat, qui
avoit eſté Lecteur, & leur maiſtre, en fit ſeparer douze qu'il ſa-
voit avoir meilleure voix, & avoir mieux appris le chant. Ces
enfans voyant qu'on les vouloit ſeparer des autres Confeſſeurs,
& les faire retourner, conceurent une telle crainte de tomber p.81.
dans les precipices de l'erreur, qu'ils embraſſoient avec ſoupirs

& avec larmes, les genoux de leurs compagnons, ne voulant point abſolument les quitter. Mais les heretiques mettant l'épée à la main, les tirerent par force & les ramenerent à Carthage.

p. 81. On uſa d'abord de careſſes envers eux pour les gagner comme des enfans; mais ils firent voir qu'ils n'eſtoient point enfans, & que leur cœur éclairé de la lumiere de l'Evangile, ne s'endormoit point dans les ombres de la mort. Les Ariens plus irritez que confus, les dechirerent à force de les foüetter, & peu de jours aprés, avant que leurs plaies fuſſent gueries, ils leur en firent de nouvelles, non plus avec des verges, mais à grands coups de baſtons. Dieu les fortifia neanmoins de telle ſorte, que la foibleſſe de leur âge ne ſuccomba point ſous les tourmens, & leur eſprit s'affermit au contraire de plus en plus dans la foy. Carthage les honore maintenant, dit Victor, avec une affection nonpareille, & regarde comme les douze Apoſtres, cette troupe de douze jeunes enfans. Ils demeurent enſemble, mangent enſemble, chantent enſemble, & ſe glorifient enſemble au Seigneur.

Boll 23. mars, p. 462. § 13. Ces douze enfans ſont marquez par quelques uns au nombre des Saints le 23 de mars.

ARTICLE XLI.

Divers Vandales ſouffrent d'horribles tourmens pour la foy. Quelques remarques ſur cette perſecution.

[HUNERIC ne traita pas mieux que les autres, les Catholiques de ſa nation, ou plutoſt Dieu qui ne fait acception de perſonne, voulut que des Vandales euſſent part à ſes plus grandes graces auſſi-bien que les Romains. Pluſieurs d'entr'eux s'eſtant convertis, demeurerent tres fermes dans la foy.] On ne ſauroit exprimer les diverſes ſortes de tourmens que les autres Vandales leur firent ſouffrir. Quand on s'arreſteroit à ce qui s'eſt paſſé ſeulement à Carthage, on ne pourroit pas meſme faire une liſte toute ſimple des noms des inſtrumens qu'on employa pour les tourmenter. Les effets en paroiſſent encore maintenant aux yeux de tous, dit Victor; car on voit les uns ſans mains, les autres ſans yeux, les autres ſans piez, les autres ſans nez, & ſans oreilles, & d'autres ont la teſte enfoncée dans les epaules, à force d'avoir eſté ſuſpendus en l'air [par les mains,] au haut des maiſons, où ils ſervoient de joüet à ces barbares, qui ſe les pouſſoient

Vict. V. 1. 5. p. 78

Vand p. 80.

1. Il y a ici un *non* dans l'edition du P. Chifflet, que le P. Ruinart oſte dans la ſienne.

les uns aux autres. Quelquefois les cordes où ils eſtoient attachez ſe rompoient; & comme ils tomboient de fort haut, pluſieurs ſe caſſoient la teſte, d'autres ſe crevoient les yeux, d'autres ſe briſoient les os, & ainſi expiroient ſur le champ, ou bien-toſt aprés.

Que ſi quelqu'un conſidere cela comme une fable, continuë Victor, il n'a qu'à s'en informer d'Urane, qui eſtoit alors Ambaſſadeur de l'Empereur Zenon auprés d'Huneric: car la pluſpart de ces choſes ſe ſont paſſées en ſa preſence: parceque s'eſtant vanté lorſqu'il arriva à Carthage, qu'il venoit en faveur des Egliſes Catholiques; ce tyran, pour luy montrer qu'il ne craignoit qui que ce fuſt, diſpoſa pluſieurs boureaux & les plus cruels dans les ruës, & dans les places par où cet Ambaſſadeur devoit paſſer en allant au palais & s'en retournant. C'eſtoit faire une étrange injure à l'Empire Romain, & inſulter bien inſolemment à ſa foibleſſe. [Mais la revolte d'Illus contre Zenon qui arriva cette année ſelon Marcellin, pouvoit rendre Huneric aſſez fier pour ne le pas craindre.] p.78.

Entre tous ces Confeſſeurs Vandales, Victor ne particulariſe que l'hiſtoire de Dagila femme d'un maiſtre d'hoſtel du Roy. Nous avons vu qu'elle avoit déja confeſſé pluſieurs fois J. C. ſous Genſeric. Sa qualité & la foibleſſe de ſa complexion, n'empeſcherent point qu'on ne luy donnaſt tant de coups de foüet & de baſton, qu'il ne luy reſta plus aucune force: puis on la relegua dans un lieu ſauvage & ſterile, où elle ne pouvoit recevoir aucune conſolation de perſonne. Elle quitta cependant avec joie pour y aller, ſa maiſon, ſon mari, ſes enfans: & comme depuis on luy permit de paſſer dans un autre deſert moins affreux, où elle pouvoit avoir la ſatisfaction de voir ceux qui ſouffroient comme elle pour la foy; elle ſe tenoit ſi heureuſe d'eſtre privé de toute conſolation humaine, qu'elle pria qu'on la laiſſaſt où elle eſtoit. p.78.79.

[Voilà l'image que Victor nous a laiſſée de la perſecution de l'Egliſe d'Afrique par Huneric; & ſelon cette image,] l'on peut dire que jamais perſecution ne fut plus cruelle, non pas meſme celle de Diocletien, [quoiqu'on y oſtaſt aſſez rarement la vie du corps à ceux à qui on s'efforçoit par les traitemens les plus barbares de ravir celle de l'ame. Cependant Victor témoigne en divers endroits qu'il abrege, & meſme qu'il omet pluſieurs choſes. Il ne parle que de ce qui s'eſt paſſé en Afrique: & on ne peut douter que la perſecution ne ſe ſoit étenduë auſſi dans la Sardaigne, & les autres iſles que poſſedoient les Vandales. Il ſemble dire en un en- Mem.7.dec.p. 120. Vand.pr.p.17. 18. Vict.V.1.p.16.

droit que Genſeric avoit auſſi perſecuté cruellement les Catholiques dans la Dalmacie, & dans pluſieurs autres provinces qu'il nomme, [mais dont pour la pluſpart, Genſeric n'a jamais eſté le maiſtre. Ainſi il faut l'entendre des ravages que ce pirate y avoit faits, comme ennemi de l'Empire, ou plutoſt du genre humain.]

Iſid.chr.V.p. 735. 'Saint Iſidore de Seville veut qu'il ait banni non ſeulement tous les Eveſques, mais meſme tous les Eccleſiaſtiques de l'Afrique.

Vict.l.4.p.51.53 'Je ne voy pas que ſon edit fuſt plus formel contre les Eccleſiaſtiques, que contre les laïques; [& Victor ne le dit que des Eccleſiaſtiques de Carthage.]

Iſid.ut.ſup. 'S. Iſidore conte outre cela environ quatre mille moines ou laïques releguez dans des deſerts. [Il l'a pris de

Vict.T.p.4.1. Victor de Tune,] 'qui entre ces deſerts, nomme ceux de Tubunes, de Macri, & de Nippes.

Men.p.120. 'Les Grecs font, comme on a dit, une memoire generale le 7 de decembre, de tous les Martyrs d'Afrique ſous Huneric. Ils diſent que les Catholiques s'eſtant aſſemblez dans une egliſe pour celebrer les ſaints Myſteres, les Ariens mirent le feu à l'egliſe, & la brulerent avec tous ceux qui y chantoient les loüanges

p.21. de Dieu; ce qu'Huneric témoigna fort approuver. 'Ils marquent deux Eveſques brulez, [au lieu que Victor ne le dit que de Saint Lœtus. Et il n'eſt pas impoſſible que dans ce grand nombre de cruautez, Victor en ait ignoré ou oublié quelques unes. Mais il faut toujours ſe ſouvenir que ce ſont des Grecs qui parlent; &

p.120. nous ne pouvons point abſolument recevoir] ce qu'ils diſent, que

p.121. Huneric avoit ordonné de tuer auſſi-toſt ceux qui ne voudroient pas ſe faire rebattizer par les Ariens, [ni ce qu'ils ajoutent,] qu'on trancha en une ſeule fois la teſte à 300 perſonnes de Carthage, parcequ'ils ne vouloient pas eſtre Ariens.

ARTICLE XLII.

Famine effroyable; Huneric meurt: Gontamond ſon ſucceſſeur rappelle Saint Eugene.

[DIEU ne tarda guere à punir de ſi horribles cruautez exercées contre ſes ſerviteurs, par la mort effroyable d'Huneric, qui arriva avant que l'année de la grande perſecution fuſt achevée. Mais il voulut luy faire voir auparavant la punition de tout ſon peuple, par une ſechereſſe qui cauſa dans l'Afrique une famine generale.]

Vict.V.l.4.p. 85-87. 'Victor en parle amplement, & il la décrit comme la plus gran-

de dont on ait peu teſtre jamais entendu parler. Tous les beſtiaux y perirent. Les chemins, les montagnes, & les places meſmes des villes eſtoient couvertes de morts. Tout commerce ceſſa: Divers lieux fort peuplez demeurerent entierement deſerts. 'Un nombre infini de perſonnes déja à moitié mortes, couroient en foule à Carthage. Mais Huneric craignant qu'ils n'y miſſent la peſte, commanda qu'on les fit retourner chacun d'où ils venoient: & ils moururent en chemin. p.87.

'Les Vandales enrichis des depouilles de toute l'Afrique, trouverent alors que le grand nombre de leurs eſclaves, eſtoit une veritable miſere, chacun les laiſſa aller où ils voulurent, ou plutoſt où ils purent; car la faim les arreſta bien-toſt. 'Si la famine n'euſt eſté que mediocre, ils euſſent peut-eſtre perverti un grand nombre de Catholiques, en leur offrant de quoy vivre: mais on ſavoit bien qu'ils n'avoient pas le moyen de leur en donner. Ibid. Ibid.

Innumeras ſtrages. [Ce fut durant cette famine,] '& au milieu du carnage des Catholiques, qu'Huneric, qui eſtoit la cauſe de tous ces maux, termina ſa cruelle domination par une mort digne de ſa vie. Car il fut tout vivant mangé des vers;[a] & il expira enfin en vidant tous ſes inteſtins de meſme qu'Arius ſon pere. [b] Son corps tout pourri tomboit par pieces: & on peut dire que l'on enterra plutoſt ſes membres que ſon corps entier. [c] S. Gregoire de Tours dit, qu'eſtant devenu poſſedé, il mourut en ſe mordant & ſe déchirant luy meſme. [Mais nous ne voyons pas que ce raport ſe puiſſe allier avec celui de Victor de Vite.] Il regna ſept ans, dix mois, & 18 jours; & ainſi il mourut le 6 de decembre 484, ſelon le Pere Chifflet, 'ou plutoſt, [le 12 ou] le 13, à conter du 25 janvier 477. Vict.T.an.479. Vict.V.p.91. Cant. Ant. p.91. Canis. t.1. p.261. [a] Vict.T. [b] Vict.V.l.5.p.91. [c] Gr.T.h.Fr.l.2 c.3.p.51. Vict.p.91. n.p.10. Vand.p.546.

'Nous pouvons remarquer avec Victor de Vite, que [1] Nicaiſe Donatiſte, qui avoit abandonné depuis long-temps la foy [de la Trinité,] ſuivit bien-toſt Huneric; & par une mort ſemblable. [C'eſtoit apparemment le principal ou le ſeul Eveſque des Donatiſtes. Mais je ne penſe pas qu'on puiſſe conclure generalement,] 'que les Donatiſtes fuſſent joints aux Ariens, [ni de la chute de ce Nicaiſe, ni de ce que remarque Baronius, qu'on ne voit point qu'ils aient eu part à la perſecution faite aux Catholiques. Vict.V.l.5.p.91 Bar.439.§34.

'Quoiqu'Huneric euſt fait tant d'efforts & de cruautez pour laiſſer la couronne à ſon fils [Hilderic,] Dieu ſe moqua de ſes Vict.l.2.p.20.

1. 'Il eſt appellé dans les editions, *legis dator & tranſgreſſor* [ce que je n'entens point du-tout] 'Le P. Chifflet croit qu'il faut lire *legis data tranſgreſſor*, [a] ce qui eſt autoriſé de divers manuſcrits, [mais cela eſt encore bien obſcur.] Le P. Ruinart lit tout d'une autre maniere, qui ne parle ni de Nicaiſe, ni de Donatiſtes. Vand.p.298. Vict.V.n.p.13. [a] Vand.p.98.

Vict.T.Caniſ.t 1.p.161. deſſeins. Il eut donc pour ſucceſſeur Gontamond, [a] ou Gonda-
[a]Proc.b.Vand l.1.c.8.p.197.a mond [ſon neveu,] fils de Genzon, que le privilege de l'âge ap-
l.2.c.10.p.258. c.d. pella à cette dignité. Ce Prince eut de grandes guerres contre les Maures, [dont on ne dit point l'evenement.] On remarque ſeulement en general que durant que les Vandales regnoient en Afrique, les Maures remporterent ſur eux beaucoup de victoires, ſe rendirent maiſtre de la Mauritanie, depuis le détroit [de Gibraltar,] juſque vers la ville de Ceſarée, [qui donne le nom à la Ceſarienne,] & occuperent encore la pluſpart des autres pro-
l.1.c.25.p.232. b. vinces de l'Afrique. Neanmoins ceux qui commandoient les Maures dans la Mauritanie, dans la Numidie, & dans la Byzacene, prenoient encore les marques du commandement du Roy des Vandales.

Caniſ.t.1.p.161 Un auteur cité par le P. Chifflet, dit que Gontamond ayant rappellé d'exil S. Eugene, fit donner aux Catholiques de Carthage, le cimetiere de S. Agilée, dans la troiſieme année de ſon regne, [c'eſt à dire en 487. C'eſt ſans doute ce qui a donné occa-
Vict.T.an.p. 479. [b] Iſid.chr.V.p. 735. ſion] à Victor de Tune, de dire qu'il avoit rappellé d'exil les Catholiques dés qu'il avoit commencé à regner. [b] Saint Iſidore de Seville l'a dit aprés luy. Et peut-eſtre qu'avec S. Eugene, Gontamond rapella encore les laïques. Mais nous verrons qu'il ne rappella les Eveſques, & ne fit ouvrir les egliſes qu'en 494. [Que s'il euſt rendu une paix entiere à l'Egliſe d'Afrique avant l'an 487, Victor de Vite n'euſt pu l'ignorer, ni manquer de le mettre
Vict.V.l.5.88. 90. au moins en un mot dans ſon hiſtoire.] Mais il ne faut que lire la fin de ſon ouvrage, pour voir que cette Egliſe eſtoit encore dans
l.2.p.10. l'oppreſſion. L'Eveſque Quintien demeuroit auſſi encore à Edeſ-
Proc.b. Vand. l.1.c.8.p.197.a. ſe en Macedoine, pour fuir la perſecution. S'il en faut croire Procope, Gontamond fit meſme encore ſouffrir beaucoup de maux aux Catholiques,

Fulg.F.p.213. Autant qu'on en peut juger par la vie de S. Fulgence, les Catholiques avoient au moins ſous luy, la liberté d'habiter & de fonder des monaſteres. Mais les Eveſques n'eſtoient point encore rappellez de l'exil auquel Huneric les avoit condannez. Cette
c.8.p.216. vie parle d'une nouvelle perſecution; [mais on ne voit point ſi ce fut ſous Gontamond, ou ſous Thraſamond ſon ſucceſſeur.]

ARTICLE XLIII.

Concile de Rome ſur la reconciliation de ceux qui eſtoient tombez en Afrique.

COMME la perſecution n'eſtoit plus dans ſa violence ſous Gontamond, beaucoup de ceux qu'elle avoit emportez, demanderent à retourner à l'Egliſe. [Les Eveſques d'Afrique n'eſtant pas en état de s'aſſembler pour juger de quelle maniere on ſe devoit conduire en une occaſion ſi importante, le Pape Felix, qui avoit déja témoigné ſon amour pour cette Egliſe, en ſollicitant Zenon en ſa faveur, fit voir encore en cette rencontre, combien il prenoit ſoin de ſes intereſts:] 'Car il gemiſſoit avec toute la terre, des ravages que le diable y avoit faits ſur les ames [auſſi-bien que ſur les corps,] & de voir qu'il avoit engagé dans la mort, non ſeulement beaucoup de perſonnes du peuple, mais des Eveſques meſmes. Il ne put diſſimuler ſa triſteſſe, ni differer davantage à travailler à la gueriſon de ces ames, dont il ſavoit que Dieu demanderoit conte *'aux Eveſques.

Bar.487.§3.

Conc.t.4.p. 1149.1150.

*audit.

'Il tint donc un Concile à Rome dans la baſilique de Conſtantin, le 13 de mars ſous le Conſulat de Boece, [c'eſt à dire en 487.] Il s'y trouva 44 Eveſques, outre 76 Preſtres. 'Entre les Eveſques il y en avoit quatre d'Afrique. Victor, [qui peut eſtre celui de Vite,] Donat, Ruſtique, & Pardale. 'La Notice met beaucoup de Victors & de Donats, Ruſtique de Terce dans la Byzacene, un autre de Tipaſe dans la Numidie, [mais qui eſtoit peri,] & Pardale de Macomade auſſi dans la Numidie. 'Le Pape propoſa dans ce Concile le ſujet de ſon affliction. 'C'eſt à nous, ajouta-t-il, à regler ce qu'il y a à faire en cette rencontre; & afin qu'on voie quel eſt ſur cela noſtre ſentiment, on va lire ce que nous avons cru eſtre le meilleur.

p.1149.b.

d.

Vand.p.549.

Conc.p.1149.c. p.1150.a.

'La ſuite des actes ne porte autre choſe qu'une lettre du Pape à tous les Eveſques, ſans qu'il ſoit plus parlé du Concile, ni qu'on voie ce qui y fut reſolu. 'Et meſme la lettre du Pape eſt datée du 15 mars de l'année ſuivante. Il y a bien de l'apparence que le Pape ayant fait lire dans le Concile, non cette lettre meſme, mais des memoires qui pouvoient contenir à peu prés la meſme choſe, & le Concile ayant formé ſur cela ſa reſolution, le Pape en renferma le reſultat dans cette lettre, lorſqu'il ſe crut obligé de l'écrire. Et comme elle comprenoit tout ce qu'il y avoit d'eſ-

a.

p.1077.2.d.

ſentiel dans le Concile, les compilateurs ont cru qu'elle ſuffiſoit,
Bar.487.§6| Vane.p.548. ſans s'arreſter au reſte des actes. 'Baronius croit que la lettre fut dreſſée en 487, & luë dans le Concile, mais ne fut envoyée que l'année ſuivante. [Je penſe qu'on pourroit dire encore qu'on en envoyoit des copies originales en divers endroits ſelon les beſoins, & que ces copies eſtoient datées du temps qu'on les envoyoit.

Quoy qu'il en ſoit, du temps & de la maniere que cette lettre a eſté compoſée, elle fait voir que l'Egliſe Romaine conſervoit
Conc.p.1076.2.a. encore toute la vigueur de l'ancienne diſcipline,] 'eſtant perſuadée qu'il faut traiter tout enſemble les pecheurs avec force & avec bonté, afin que par le ſecours du Seigneur qui eſt leur juge, la foy puſt ſe rétablir en eux pour les ſauver, & que la precipitation de leurs Superieus ne leur nuiſe point. Car, dit ce Pape, « lorſque nous prolongeons la ſatisfaction & la penitence du pe- « cheur, nous avons la gloire & la joie de trouver ſon ame plus « p.1075.d. pure, & mieux diſpoſée à recevoir le pardon. 'Il faut rompre les « c. filets du demon, & en tirer les ames qu'il y a enfermées; 'mais « [pour cela] il faut appliquer à leurs plaies les remedes qui y ſont « propres, depeur que ſi on les veut fermer avant le temps, non « ſeulement cela ne ſerve de rien à des perſonnes attaquées d'une « peſte mortelle, mais encore que les medecins ne ſe rendent auſſi « coupables que les malades, pour avoir traité trop legerement « un mal ſi pernicieux. «

d. 'La diſpoſition generale que ce Pape demande à tous les penitens, c'eſt premierement de confeſſer ſincerement leurs fautes, & d'eſtre perſuadez que celui qui trompe, ſe trompe luy meſme; parceque la facilité des hommes n'afloiblit en aucune maniere la juſtice du tribunal ſupreme[de Dieu,]qui ne peut ratifier que
e. ce qui eſt vray, que ce qui eſt ſaint, que ce qui eſt juſte: 'Et en ſecond lieu, d'eſtre humiliez, & comme abatus par leur chute, de ſe pleurer 'ſincerement eux meſmes, & de renoncer à toute *infucatim* Ibid. honte, & à toute delicateſſe pour embraſſer les jeſnes, les gemiſſemens, & les autres pratiques ſalutaires qui leur ſont impoſées, & pour tout le temps qu'on leur preſcrira, parceque la grace n'eſt accordée qu'aux humbles & non aux ſuperbes.

p.1076.2.b.c. 'Aprés cela il deſcend dans le particulier; & ordonne que les Eveſques, les Preſtres, & les Diacres, qui auront conſenti à eſtre rebattizez, ou volontairement, ou meſme par la violence des

a. Le P. Labbe a *operationis*, qui ne fait pas de ſens. D'autres editions ont *preparations*; ce que la ſuite de mande neceſſairement

tourmens,

tourmens, demeureront ſoumis à la penitence juſqu'à la mort, privez de la grace de prier avec les fideles, & meſme avec les catecumenes. Il n'en excepte pas meſme ceux qui pretendoient avoir eſté rebattizez par violence, [s'ils y avoient conſenti enſuite.] Il leur accorde ſeulement à tous la communion laïque à la mort, aprés qu'une perſonne habile aura examiné ſoigneuſement [leur diſpoſition.] Pour les autres Eccleſiaſtiques, les moines, les vierges, & les ſeculiers, qui eſtant tombez ſans y eſtre contraints, ſeront touchez d'un veritable deſir de ſe relever, il ordonne qu'ils paſſeront trois ans dans le rang des catecumenes, & ſept dans celui des penitens, qu'ils s'humilieront ſous la main *Sacerdotum.* des Preſtres, ſans rougir de baiſſer la teſte devant le Dieu qu'ils n'ont pas rougi de renoncer; & qu'ils ſeront encore deux ans à prier avec les fideles laïques, ſans neanmoins offrir aucune oblation. Que ſi les meſmes perſonnes ſont tombées par la violence des tourmens, il les admet à la participation du ſacrement par l'impoſition des mains, aprés une penitence de trois ans. Il paroiſt ſoumettre à la meſme peine ceux que les Ariens avoient rebattizez malgré eux, [& quelquefois en dormant,] comme on l'a vu dans cette hiſtoire [Et cela eſt juſte à l'égard] de ceux qui enſuite eſtoient entrez dans la communion des Ariens. Car pour ceux qui bien loin de le faire, avoient témoigné publiquement l'horreur qu'ils avoient de la violence qu'on leur avoit faite, Victor de Vite les reconnoiſt ſans difficulté pour entierement innocens.

p.1077.2.a.
p.1076.2.c.
c.d.
p.1077.2.a.b.
1.
Vict.V.l.5.p.83

Pour les enfans, Clercs, ou laïques, Felix ordonne qu'il paſſeront quelque temps ſous l'impoſition des mains, & qu'on leur rendra enſuite la communion; mais que ni eux, ni qui que ce ſoit battizé ou rebattizé hors l'Egliſe Catholique, ne pourra eſtre admis à la clericature, & que ceux meſmes qu'on y aura elevez par ſurpriſe, ſeront depoſez. Il ordonne encore que meſme les catecumenes de l'Egliſe, qui auront receu le batteſme des Ariens, ſeront trois ans avec les ecoutans, puis auront la permiſſion de prier avec les catecumenes, juſqu'à ce qu'ils reçoivent la grace de la communion Catholique par l'impoſition des mains [Ainſi on ne peut dire] que les Vandales violaſſent la forme du batteſme, quoique le P. Maimbourg le ſuppoſe viſiblement.

Conc.p.1077.2, d.e.
p.1077.2.b.
c.
a.
2.
Maimb.ari.l.3 p.274.

1. Je ne voy point d'autre ſens à ces paroles: *Vel qui aliquo commento hujus ſce facinoris piaculo dixerint non tenvi.*

2. Ne faudroit-il point *avec les Fideles*, ou *avec les penitens?*

[Comme la regle generale de l'Egliſe eſt de donner l'Eucariſtie aux penitens qui la demandent à la mort,] Felix ordonne qu'on la leur accordera, & que tout Eveſque, meſme tout Preſtre pourra le faire, aprés s'eſtre aſſuré neanmoins que ces perſonnes ont eſté effectivement admiſes à la penitence. Mais que ſi elles reviennent aprés cela en ſanté, elles demoureront dans la ſeule communion des prieres, juſqu'à ce qu'elles aient achevé le temps qui leur eſt preſcrit pour leur penitence, en quoy il cite, [comme en divers autres endroits,] le Concile de Nicée. Il ajoute que les Eveſques & les Preſtres doivent extremement prendre garde de ne point recevoir un penitent ſoumis à un autre, ſoit qu'il s'avoue eſtre lié, ſoit qu'il pretende eſtre delié, ſans lettres de celui ſous la juriſdiction duquel il eſt; & que ſi cela arrive, les autres Eccleſiaſtiques du lieu participeront à la faute de leur Eveſque. [Il regarde aſſurément dans ce canon ceux qui ont receu la penitence d'un Eveſque, ou d'un Preſtre, comme ſoumis par là à ſa juriſdiction, ſans pouvoir eſtre abſous par un autre. Car les Africains ne pouvoient guere recourir à leur Eveſque dioceſain.]

Conc.p.1076.2 d.

Bar.487.§ 6. Boll.25.feb.p. 508.d.

Baronius ſemble croire que cette lettre eſtoit pour les Eveſques d'Afrique.[a] Neanmoins elle parle de l'Afrique ſans raport à ceux à qui elle s'adreſſe, & le titre parle generalement à tous les Eveſques. [Il ne faut pas en effet douter que les penitens ne s'adreſſaſſent ſouvent à d'autres Eveſques qu'à ceux qui eſtoient reſtez en Afrique,] à qui Huneric avoit particulierement défendu de reconcilier perſonne. [Et il eſt aſſez à preſumer qu'elle eſt proprement pour les Eveſques de toutes les provinces ſuburbicaires qui relevoient immediatement de Rome.] Elle eſt en effet adreſſée dans un manuſcrit aux Eveſques de la Sicile. [Ainſi il ne faut pas s'étonner de ce que Felix parle bien abſolument dans cette lettre.] Neanmoins il ajoute à la fin, que ſi [Dieu] revele à un autre quelque choſe qu'il ait ignorée, il ne le rejettera pas avec arrogance; mais qu'il eſt preſt de l'ecouter, & de regler ce qu'il peut avoir omis ſelon que la raiſon le demandera, ſachant que l'eſprit ſouffle où il luy plaiſt.

[a] Bar. 487.§ 4.

Vid.V.L.4.p.55

Conc.p.1075.2 b.

p.1077.2.d.

Fulg.c.24.p.238

Il eſt marqué que S. Fulgence eſtant venu à Carthage par ordre du Roy Thraſamond, les Ariens ſe plaignirent qu'il reconcilioit meſme de leurs Eveſques: & ils diſoient que ſi on ne le renvoyoit promtement en Sardaigne, tous ceux qu'ils avoient battizez ſeroient bien-toſt reconciliez publiquement, & ſoûtiendroient de nouveau la Conſubſtantialité. [Il eſt difficile qu'il ob-

ſervaſt l'exactitude & le temps marqué par Felix.]Mais ce Pape meſme ne manque pas de diſtinguer ce que la neceſſité exige, de ce qu'il faut ſouhaiter, & pratiquer [quand on le peut,] comme la veritable regle, & la plus ſure pour la gueriſon des ames. [D'ailleurs, peut-eſtre que cette reconciliation dont les Ariens font leurs plaintes, n'eſtoit pas le ſeau meſme de la reconciliation, c'eſt à dire l'abſolution & la participation aux ſaints Myſteres, mais ſeulement la reception à la penitence qui commençoit à reconcilier les pecheurs, & les preparoit à une parfaite reconciliation.] Conc.p.1075.d.

ARTICLE XLIV.

De Saint Victor Eveſque de Vite.

'IL y avoit 60 ans que les Vandales eſtoient entrez en Afrique, [au mois de may 428,] lorſque l'Eveſque Victor fit l'hiſtoire des malheurs qu'ils y avoient cauſez. [Ainſi il écrivit en 487, ou 488.] 1. 'On pourroit peut-eſtre croire qu'il eſtoit de Tamallume dans la Byzacene: mais ce ne ſeroit que ſur une conjecture extremement foible. Vict.V.h.1.p.2

'On luy a donné long-temps le titre d'Eveſque d'Utique, ville celebre dans la Proconſulaire. Mais Utique avoit pour Eveſque en 494, Florentien l'un des ſaints Confeſſeurs qu'Hunneric relegua dans la Corſe; & quand il ſeroit mort avant l'an 487, ou 488, auquel Victor écrivoit, il eſt viſible qu'on ne luy auroit pas donné alors de ſucceſſeur. 'Victor meſme comme nous avons remarqué pluſieurs fois, nous aſſure qu'il ne reſtoit plus alors que trois Eveſques de tous ceux de la Proconſulaire, Vincent, Paul, & Quintien. [Ainſi il eſt indubitable qu'il n'eſtoit point Eveſque d'Utique lorſqu'il écrivoit.] Et comme on ne l'a connu que par ſon livre, il faut dire qu'il ne l'a jamais eſté. n.p.7. l.1.p.10.

'Mais il eſt bien aiſé de voir d'où vient cette fauſſe opinion. Car on trouve pluſieurs manuſcrits qui qualifient ce Victor Eveſque de Vite, ſans qu'aucun parle d'Utique: '& les editions de ſon hiſtoire 'imprimée à Paris en 1535 & en 1541, portent la meſme choſe. Il eſt certain d'ailleurs qu'il y avoit alors un Victor Eveſque de Vite dans la Byzacene. Ainſi l'hiſtoire d'Afrique eſt viſiblement de ce Victor, que les copiſtes, ou plutoſt les mauvais &c. n.p.7|Vand.pr p.6. Ibid|Du Pin,t.4.p.611.

1. fondé ſur *alium autem noſtrum Epiſcopum Habetdeum.* [Mais je penſe que *noſtrum* en cet endroit, ne ſignifie autre choſe que Catholique.] Vict.V.l.5.p.82.

correcteurs ont fait Eveſque d'Utique, par une faute d'autant plus aiſée, que la ville d'Utique leur eſtoit bien plus connuë que
Vand.pr.p.10. celle de Vite. 'Quelques uns croient meſme que ce n'eſtoit pas
p.72.73. une ville, mais un canton ſans ville. Neanmoins il dit que Sainte Denyſe, dont il paroiſt qu'il eſtoit Eveſque, ſoûtint dans la foy toute ſa ville. r. *noſtra.*

[Tout ce que nous ſavons de ce Victor, c'eſt ce qu'il nous apprend luy meſme dans ſon hiſtoire.] Il avoit ſçeu les combats de
Vict.V.p.11. p.12. Sainte Maxime par ſon geolier, [& peut-eſtre d'elle meſme:] car il la connoiſſoit. Fauſte Eveſque de Buron luy avoit auſſi raporté un miracle fait par l'interceſſion de S Martinien & de ſes freres,
p.13. dont il avoit eſté témoin oculaire. Il eut l'honneur de ſaluer le ſaint Eveſque Valerien ſur le grand chemin, que la cruauté de
l.2.p.18. Genſeric luy avoit fait ſeul laiſſer pour retraite. Il fut preſent le 18 juin 480, ou 481, à l'election de Saint Eugene; & il fut de ceux qui la refuſerent, & l'euſſent empeſchée ſans le deſir du peuple. [Ainſi puiſqu'il ſe diſtingue clairement du peuple, on peut juger qu'il eſtoit dans de Clergé de Carthage, ou plutoſt déja Eveſque.] Car on voit que des 111 Eveſques qui eſtoient dans la Byzacene en 484, il eſtoit le 46.
l.4.p.63.

l.2.p.22. 'Il eſtoit preſent lorſqu'on raporta à S. Eugene une viſion ſur
p.24.25. la perſecution qui commença deux ans aprés. 'En 482, ou 483, il fit demander inutilement quelque grace à Huneric pour Saint Felix Eveſque d'Abder; & accompagna enſuite ce Saint & le reſte de cinq mille Confeſſeurs que l'on relegua parmi les Mau-
p.26. res, pour les aſſiſter & les conſoler. 'Il donna de l'argent aux Maures qui les gardoient, pour les voir une nuit dans le lieu où
p.27. ils eſtoient renfermez. Quand on eut chaſſé ceux qui vouloient aſſiſter ces ſaints Confeſſeurs, [il revint à Carthage,] où il ſe trouva le 19 may 483, à la triſte lecture de l'edit par lequel Hune-
l.4.p.63. ric ordonnoit la conference du premier fevrier 484. 'Il ne ſe trouva point à cette conference, [ſoit qu'il fuſt malade, ſoit par quelqu'autre raiſon qui n'eſt pas connuë.] Auſſi on ne voit point que dans tout le recit de ce qui ſe paſſa alors, il diſe jamais, *nous fûſmes, nous preſentaſmes, &c.* comme il fait dans l'hiſtoire des cinq
l.3.p.83. mille Confeſſeurs. [Il vint depuis à Carthage,] '& fut témoin d'une partie des cruautez que les Ariens y exercerent.

[Nous ne voyons point ce qu'il devint depuis ce temps là:
l.4.p.72. Mais n'ayant pas eſté ſans doute] 'du nombre des 348 qui furent

1. *in illa civitate*, qu'il appelle auſſi *ſuam patriam*. Ainſi je ne croy pas qu'on puiſſe rien conclure de ce mot, qui fait tout le fondement du P. Ruinart.

exilez, [puiſqu'il ne ſe trouva pas à Carthage, il le faut mettre entre] les 28 qui s'enfuirent ; ces deux claſſes comprenant tous les Eveſques d'Afrique qui reſterent à la perſecution d'Huneric. [Son hiſtoire eſt en effet trop libre pour croire qu'il l'ait fait dans l'étenduë de la domination des Vandales.] 'Dans ſa preface il dit ce qui s'eſt paſſé dans l'Afrique. 'Ceux qui veulent qu'il ſoit demeuré en Afrique, banni peut-eſtre auprés de ſon dioceſe, n'en alleguent aucune preuve [1] particuliere, hors un endroit de la Notice, ["qui ne le montreroit pas ſuffiſamment quand la Notice ſeroit de luy ;] 'dequoy ces perſonnes doutent beaucoup.[a] Il y en a qui croient qu'il ſuivit ſecrettement Urane ambaſſadeur de Zenon, lorſqu'il s'en retourna à Conſtantinople. C'eſt une pure conjecture, que l'on pretend appuyer ſur ce qu'il dit, que ceux qui voudront s'aſſurer d'un fait qu'il raporte, "n'ont qu'à aller à Conſtantinople. 'Mais j'ay peur que cet endroit ne ſoit plus propre à détruire leur conjecture qu'à l'établir. 'Nous avons vu qu'il y avoit un Victor Eveſque d'Afrique dans le Concile tenu à Rome le 13 mars 487. 'On peut toujours juger qu'il eſtoit vers la Grece lorqu'il écrivit ſon hiſtoire, [b] puiſqu'il l'adreſſe à un diſciple de S. Diadoque Eveſque celebre par ſa pieté & par ſes écrits. 'C'eſt à dire de Diadoque Eveſque de Photice dans l'ancienne Epire. [c] Je ne ſçay pas comment le P. Chifflet s'eſt pu imaginer que celui à qui il l'adreſſoit, (lequel eſtoit medecin de profeſſion, comme nous allons voir, & occupé à écrire l'hiſtoire,) eſtoit Acace Eveſque de Conſtantinople, qu'on ne voit point avoir eu rien de commun avec Diadoque. Acace eſtoit meſme alors ſeparé de la communion de Rome; & il ſemble que l'Afrique ait ſuivi Rome en ce point, & ſe ſoit ſeparée avec elle d'Acace, & meſme de tous les Orientaux.

V. §29.

forgat.

a Vict.V.n.p.8 p.118.119.

b Vict.V.l.1.p.2 Vand.p.16. Conc.t.4.p. 1149. Cotelr.g.t.3.p 598.c.

c Vict.V.n.p.1 n.p.4|Phot.c. 201.p.524. Vand p.142. 143.

Vand.pr.p.16. 17.

ARTICLE XLV.

De l'hiſtoire d'Afrique écrite par Victor.

[NOus ne ſavons donc point qui eſtoit ce diſciple de Diadoque, à qui Victor adreſſe ſon livre,] ſinon que c'eſtoit un homme nourri dés ſon enfance dans les lettres ſaintes, & qui faiſoit neanmoins profeſſion de la medecine. 'Ayant pris par pieté le deſſein d'écrire l'hiſtoire, 'il pria Victor de mettre par écrit

Vict.V.l.1.p.2 p.1. p.2.

1. Le P. Ruinart dit qu'en bien des endroits, il marque qu'il n'eſtoit point hors de l'Afrique, mais il n'en cite aucun; [& je n'en ay point remarqué non plus.]

ce qui eſtoit arrivé en Afrique par la cruauté des Ariens: Et Victor dit que ce fut ce qui l'engagea à compoſer ſon ouvrage, qu'il luy envoya enſuite pour luy ſervir de memoires.

[Mais ces memoires ont eſté jugez dignes de paſſer à la poſterité, comme une hiſtoire tres conſiderable. Uſuard & Adon en ont copié divers endroits. On peut juger par ce que nous avons dit de la vie de ſon auteur, qu'on n'en peut pas deſirer de
n.p.5. plus aſſurée.] Elle ſe diviſe fort diverſement. 'Nous l'avons citée ſuivant l'edition du P. Chifflet que le P. Ruinart a ſuivie auſſi en ce point. On y comprend l'écrit des Catholiques preſenté dans la conference de 484: & les actes de Saint Liberat & de ſes compagnons en font auſſi partie en quelque ſorte; "quoique V.§39. nous n'oſions pas aſſurer abſolument que ces actes ſoient de luy, [& que cet écrit des Catholiques ſoit plutoſt de S. Eugene que
Vand.p.118.119 de Victor.] 'On attribuë auſſi à Victor 'la Notice des Eveſques V.§29.
p.118.119. d'Afrique inſerée par le P. Chifflet dans le 4.e livre. 'Il n'y a pas neanmoins de preuve qu'elle ſoit ſon ouvrage: & meſme le Pere Ruinart paroiſt plus penché à croire qu'elle n'eſt pas de luy.

L.5.p.89.90. 'Victor finit ſon hiſtoire par une priere tres touchante qu'il adreſſe aux Anges, aux Patriarches, aux Prophetes, à S Pierre, S. Paul, S. André, & aux autres Apoſtres, afin qu'ils preſentent à Dieu les miſeres & les gemiſſemens de l'Egliſe d'Afrique, qu'ils appaiſent ſa colere contre elle par leur interceſſion, & qu'ils en
p.88.89. obtiennent ſa delivrance. 'Il conjure tous les enfans de l'Egliſe, & ceux qui marchent avec luy dans la voie étroite, de prendre
p.90. part à ſa douleur. 'Il dit que l'Afrique avoit cherché inutilement
p.88. de la conſolation dans les Peres de l'Orient. 'Il ſe plaint de ce que quelques uns aimoient & loüoient les Vandales; aſſurant[1] que 1.
quelques preſens, & quelques civilitez qu'on leur puſt faire, ils ſeroient toujours ennemis irreconciliables du nom Romain.

Aum.p.645. 'Il n'y a guere dans l'antiquité Chrétienne d'hiſtoire plus fi-
P. Aurel.in dele, ni plus glorieuſe au Fils de Dieu & à ſon Egliſe. 'Les ſenti-
Spong.tit.3.pr. mens que Victor y fait paroiſtre, l'ont fait appeller un Eveſque
8.p.122. plein de la prudence & de la ſageſſe de Dieu, 'qui y marquoit
Vand.p.14. partout ſa pieté & ſon zele pour la vraie foy, auſſi-bien que ſon
p.12. erudition. [C'eſt donc avec beaucoup de raiſon] 'que le martyrologe Romain le met le 23 d'aouſt au nombre des ſaints Eveſques,
p.12.13. 'quoiqu'on pretende que cela vient originairement de Pierre des Noels, qui meſme avoit voulu mettre dans ſes vies des Saints, non Victor de Vite, mais Victor de Cartenne, dont parle Gen-

1, Cela peut-il avoir eſté écrit en un pays où les Vandales dominoient?

nade. Mais il l'a mis au 20 d'avril. 'Et auſſi Baronius ne le cite point dutout pour Victor de Vite, ou d'Utique, comme il l'appelle. Bar. 23.aug.1.

[Au titre de Saint il faut encore ajouter ceux de Primat, & de Confeſſeur, ſi c'eſt luy dont parle S. Fulgence,] 'comme le P. Chifflet le croit "ſur le rang qu'il avoit en 484 entre les Eveſques de ſa province. [Et il pouvoit eſtre revenu en Afrique en l'an 494, auquel nous verrons que Gontamond rappella tous les Eveſques.] 'Cette vie porte donc que Thraſamond qui regnoit alors en Afrique, ayant défendu d'ordonner de nouveaux Eveſques, ceux qui reſtoient aprés avoir obſervé quelque temps cette défenſe, ne laiſſerent pas de reſoudre entr'eux [l'an 507,] que l'on en ordonneroit, & l'executerent effectivement. 'Cette action irrita Thraſamond. Il commanda que tous ces nouveaux Eveſques au moins fuſſent menez en exil avec Victor, qui eſtant le Primat, [& le plus ancien de ſa province,] les avoit ordonnez. 'Victor fut pris en effet pour eſtre mené à Carthage. Cette perſecution n'empeſcha pas que S. Fulgence ne fuſt alors elu Eveſque de Ruſpe. Victor ne put pas luy impoſer les mains à cauſe de ſa captivité. Mais avant que d'arriver à Carthage, il donna pouvoir aux Eveſques voiſins de le faire. 'Il fut relegué en Sardaigne avec plus de 60 autres de ſa province, entre leſquels eſtoit Saint Fulgence, 'dont il ecoutoit & ſuivoit avec joie les ſentimens, quoiqu'il euſt le dernier rang pour la ſeance. 'Il mourut ſans doute en Sardaigne avant que les Confeſſeurs fuſſent rappellez en 523, puiſque Liberat ſe trouve auſſi-toſt aprés chef des Eveſques de la Byzacene, [& meſme avant l'an 517,] auquel Boniface de Gratiane eſtoit en poſſeſſion de ce rang.

Note 16. Vict.V.n.p.9| Ful.F.n.p.345. Fulg.v.c.16.p. 227. p.228. c.17.p.229. c.20.p.232.233 p.232. Vand.p r.p.11 Conc.t.4.p. 1644.b|1648.a

ARTICLE XLVI.

Gontamond rappelle les Catholiques : Thraſamond les perſecute de nouveau.

[NOUS ne trouvons point qu'il ſoit arrivé de changement dans l'Egliſe d'Afrique depuis l'an 487, auquel S. Eugene fut rappellé, juſqu'à l'an 494.] 'Mais en cette derniere année, qui eſtoit la dixieme du regne de Gontamond, "ce Prince à la priere de S. Eugene, ouvrit les Egliſes des Catholiques, & rappella d'exil tous les Eveſques. Les Egliſes furent ouvertes le 10 d'aouſt, environ dix ans & demi depuis qu'Huneric les eut

Note 17. Caniſ.t.1.p.162

fait fermer. [Victor de Tune a voulu aſſurément nous marquer
Vict.T.an.497. qu'elles avoient eſté ouvertes ſous Gontamond,] 'lorſqu'il dit qu'elles furent fermées dans la perſecution de Thraſamond.

[On ne marque pas ſi Gontamond permit auſſi d'ordonner des Eveſques en la place de ceux qui eſtoient morts. Il y a neanmoins bien de l'apparence.] 'Car Liberat qui eſtoit Primat de la
Conc.t.4.p. 1627.a. Byzacene en 525, "n'eſtoit point encore Eveſque en 484. [Il n'eſtoit pas non plus de ceux *qui furent ordonnez en 508 avec
p.1591. Saint Fulgence, & qui furent bannis en Sardaigne.] 'Car ceux là
Boll.1.jan.p.45. §75. avoient pour chef Dacien, 'qui vivoit encore, & eſtoit Primat en 533. [Il faut donc que Liberat ait eſté ordonné aprés 484, & avant 508: & nous ne trouvons en tout cela aucun temps plus favorable aux Catholiques, que les deux dernieres années de
Genn.c.73. Gontamond.] 'L'Eveſque Aſclepe qui écrivit en meſme temps que Gennade, [à la fin du V. ſiecle, n'eſt point nommé dans la Notice.]

Caniſ.t.1.p.162. 'Gontamond aprés avoir ouvert les egliſes le 10 d'aouſt 494, regna encore deux ans, un mois [& trois jours, pour achever] p.161. 'les onze ans neuf mois & onze jours qu'il a regné * depuis le 13
* Vand.p.564. decembre 484, juſqu'au 24 Septembre 496. [Cela revient au
Vict.T.an.497 conte de Victor de Tune,] 'qui luy donne douze ans, quoiqu'il
Proc.b.Vand.l. 1.c.8.p.197.a. mette ſa mort en 497; [& à celui de Procope] 'qui le fait regner environ onze ans & demi. [b]Il eut pour ſucceſſeur [1] Thraſamond
[b] Vict.T. ſon frere, Prince bien fait de corps, fort genereux, qui avoit beaucoup d'eſprit, qui aimoit les lettres, qui s'appliquoit à l'étude, qui faiſoit profeſſion de chercher la verité des dogmes dans l'Ecriture, [mais qui n'avoit pas aſſez d'humilité pour l'y
Proc.p.197.a.b. trouver.] 'Procope dit qu'il travailloit à pervertir les Catholiques, non par la rigueur des ſupplices, comme ſes predeceſſeurs, mais en donnant à ceux qui changeoient de religion, de l'argent, des honneurs, des charges, & l'impunité des crimes qu'ils pouvoient avoir commis: du reſte il ne faiſoit pas ſemblant de connoiſtre ceux qui ne luy obeïſſoient pas en ce point.

[Mais les autres hiſtoriens n'en parlent point de la meſme maVict.T.an.497. niere.] 'Victor de Tune dit que ce Prince rempli de la folie de l'Arianiſme, perſecuta les Catholiques, fit fermer les egliſes, & relegua en Sardaigne ſix vingts Eveſques de toutes les pro-
Fulg.v.c.16.p. 227|Van d.p. 566. vinces d'Afrique. 'La vie de S. Fulgence nous apprend qu'avant

V. la note 16.

* V. Saint Fulgence, §5.

1. nommé aſſez differemment Traſamond, *Proc.p.*197.a. Thraſamond, *Vict.T. an.* 497. Traſimond dans S. Fulgence, & dans Ennode, *l.* 4 *ep.*10 *p.*115. Thraſimond, *Gr.Tur.hiſt.Fr.l.*2.*c.*3.*p.*44.
Enn.n.p.20. 'On voit par un acroſtiche, que ſon vray nom eſt Thraſamond.

l'an

l'an 508, & apparemment dés le commencement de ſon regne, il
V. Saint Fulgence § défendit d'ordonner des Eveſques : [a]ce qui n'ayant pas laiſſé de ſe faire malgré ſes défenſes, [a]il bannit tous ces Eveſques nouvellement ordonnez, [a]en relegua plus de 60 dans la Sardaigne, [a] & d'autres en divers endroits de l'Afrique. [b]Elle reconnoiſt qu'il employoit les promeſſes, une feinte [douceur,] l'adreſſe & l'artifice pour ſeduire les Catholiques, mais elle aſſure qu'il y joignoit la terreur pour les y contraindre, de rudes perſecutions, [& le reſte de ce qu'on pouvoit attendre] d'une haine implacable contre la vraie religion, & d'une colere terrible [contre ceux qui la défendoient, arreſté ſeulement par l'amour de ſa reputation. Il faut en effet qu'il fuſt étrangement ennemi des Catholiques,] puiſqu'eſtant prés de mourir [en 524,] il fit jurer Hilderic ſon ſucceſſeur, qu'il ne les rétabliroit point, & n'ouvriroit point les egliſes.

Fulg.v.p.228. c.10.p.232.233 [a] Bar.504.§34. [b] Fulg.v.c.11. p.234.235. Vict T.an.523.

[C'eſt particulierement de la vie de S. Fulgence, & de Saint Gregoire de Tours, que nous tirerons ce que nous avons à dire de cette perſecution. Le dernier auroit peut eſtre moins d'autorité par luy meſme:] [a]mais il cite les actes qu'il en avoit lus, [& qui ainſi eſtant plus anciens que luy, ne pouvoient guere eſtre moins anciens que S. Eugene meſme, qui peut ou les avoir écrits, où les avoir apportez d'Afrique. Ainſi on ne voit pas de difficulté à reconnoiſtre ce que S. Gregoire nous raporte ſur ce ſujet, comme des choſes certaines & indubitables.

Gr.T.h.Fr.l.2. c.3.p.44.

Il faut apparemment raporter au commencement de ſon regne] [a]cette nouvelle perſecution contre la foy, dont parle la meſme vie de S. Fulgence, & qui eſtoit ſi grande, que le ſaint Eveſque Fauſte ne pouvant pas vivre en repos meſme dans ſon monaſtere, [quoique hors de ſon dioceſe,] eſtoit obligé de ſe cacher tantoſt en un lieu, tantoſt en un autre. [a]Un peu aprés, [a]S. Fulgence & un autre Abbé s'eſtant voulu habituer dans le territoire de Sicque, un Preſtre Arien les fit prendre, & ſans autre forme les fit foüetter ſi cruellement, que S. Fulgence en penſa mourir.

Fulg.v.c.8.p. 216. c.9-11. p.217-220.

ARTICLE XLVII.

Saint Eugene eſt arreſté : Miracle ſignalé qu'il fait à la Cour.

Note 18. [a]NOUS pouvons mettre auſſi dés l'an 496 ou 497, ce que S. Gregoire de Tours nous raporte de l'hiſtoire de Saint Eugene de Carthage, quoiqu'il le mette ſous Huneric, à qui la

premiere circonſtance meſme convient peu.] 'Car S. Eugene fut
Gr.T.h.Fr.l.2. c.3.p.45. arreſté dans le temps que le Roy eſtoit hors de Carthage, [où Huneric paroiſt toujours eſtre demeuré durant la perſecution,
p.44. & la famine qui la ſuivit.] 'Mais Thraſamond en quittant Carthage, y avoit laiſſé des perſonnes pour perſecuter les Catholiques, comme il en avoit auſſi envoyé en divers endroits. Ces perſecu-
p.45. teurs trouverent Eugene aſſez prés de la ville, 'l'arreſterent, & l'enleverent auſſi-toſt avec tant de violence, qu'on ne luy donna pas le moyen de faire aucune exhortation à ſon peuple. On le mena [1] de Carthage au Roy, ſelon l'ordre que ce Prince en avoit donné. Et en chemin il écrivit à tout ſon peuple, une lettre [digne d'un Martyr,] que S. Gregoire de Tours nous a conſervée. Il y exhorte les Fideles à demeurer fermes dans la foy de la divinité du Verbe & du Saint Eſprit, à avoir horreur d'un ſecond
p.46. batteſme, ſurquoi il s'étend particulierement, & à flechir la miſericorde de Dieu par les jeûnes & par les aumoſnes. Il ne ſavoit pas encore ce qui arriveroit de luy, & ſi on ne le renvoieroit point à Carthage. Mais il eſtoit preſt à ſouffrir & l'exil, & la mort meſme, content d'avoir fait tout ce qu'il avoit pu pour l'inſtruction de ſon peuple. C'eſt pourquoi, dit-il, je ſuis innocent du « ſang de tous ceux qui periront, & je ſçay que cette lettre ſera « luë à leur condannation devant le tribunal de J. C. «

Ibid. p.44. 'Quand il eut eſté preſenté au Roy, il eut une grande diſpute ſur la foy avec Cirole, le faux Eveſque des Ariens, & le principal chef de leur ſecte. [C'eſt ſans doute le meſme Cyrila qui eſtoit Patriarche des Ariens du temps d'Huneric. Cette diſpute, dont apparemment le Roy fut témoin, convient fort bien avec le ge-
Fulg.c.24.p. 235. nie de Thraſamond, 'qui faiſoit le ſavant & vouloit qu'on cruſt qu'il cherchoit la verité, afin de mieux tromper les ſimples,
Gr.T.p.46. 'Dans cette diſpute, S. Eugene eut l'avantage [qu'on pouvoit attendre d'un Saint par qui l'Eſprit du Pere parloit.]

p.46. p.47. Ibid. 'Mais ce qui confondoit & irritoit encore davantage Cirole, c'eſt qu'il ſoûtenoit par des miracles la verité de ſa foy, '& rendoit la vuë aux yeux du corps auſſi-bien qu'à ceux de l'ame. 'Il avoit encore avec luy deux hommes tres ſaints & tres ſages qui luy eſtoient egaux en dignité, & non inferieurs en merite. C'eſtoient les Eveſques Vindemial & Longin, dont le dernier avoit ſouvent rendu la ſanté aux malades: & on tenoit que l'autre avoit reſſuſcité un mort en ce temps là: 'Entre les Eveſques
Vict.V.l.4.p. 68.

Vand.p.315.

1. *à Carthagine venire*, au lieu de quoy le P. Ruinart veut qu'on liſe *ad Carthaginem*, ſur l'autorité de deux manuſcrits. [Mais en liſant ainſi, je ne voy pas que la lettre puiſſe eſtre d'un Eveſque de Carthage.]

qui furent ou bannis ſous Huneric, ou contraints de quitter l'Afrique, nous trouvons un Longin Eveſque de Pamar dans la Mauritanie Ceſarienne, & Vindemial de Capſe dans la Byzacene, qualifié un ſaint & excellent Prelat, & un fidele Pontife de J.C. dans les actes de S. Liberat & de ſes compagnons, moines du dioceſe de Capſe. Nous avons tout ſujet de croire que ce ſont les deux dont nous parlons. p.64. p.92. V.S Vand.p.505.

Cirole voyoit avec un eſprit d'envie & de fureur, la reputation que ces miracles donnoient aux Saints, & le mepris où il tomboit. [Il voulut donc ſoûtenir la vanité par la vanité, & l'erreur par la fourberie, pour verifier ce qu'avoit dit un auteur Africain 40 ou 50 ans auparavant,] Que les heretiques, & principalement les Ariens, trompoient les peuples par des miracles [apparens.] Il perſuada à un homme de ſa ſecte, en luy donnant 50 pieces d'or, de faire ſemblant d'eſtre aveugle, afin qu'il puſt auſſi faire ſemblant de le guerir. L'homme y conſentit. La farce ſe joüa publiquement, & en la preſence des [trois] Saints: mais elle devint bien-toſt une verité terrible. Celui qui faiſoit l'aveugle, ſe trouva effectivement aveugle dés que Cirole luy eut impoſé les mains, & avec une ſi grande douleur, qu'il ſembloit que les yeux luy allaſſent ſortir de la teſte. Gr.T.p.46. p.47. Prof.pro.l.4.c. 5.p.159. Gr.T.p.47. &c. p.48.

L'erreur & l'argent cederent alors à la verité. Il confeſſa ſon crime & celui de Cirole; & ayant reconnu que l'on ne ſe moque point de Dieu, il eut recours à ſes fideles ſeviteurs, devant qui, pour meriter que Dieu euſt pitié de luy, il confeſſa hautement la foy Catholique. Il ſe forma alors une conteſtation, non d'orgueil, mais d'humilité entre les trois Saints; & enfin, pour s'accorder, Longin & Vindemial impoſerent leurs mains ſur la teſte de cet homme, durant que S. Eugene faiſoit ſur ſes yeux le ſigne ſacré de la Croix, en diſant: Que vos yeux ſoient ouverts, au nom du pere, du Fils, & du Saint Eſprit, que nous croyons eſtre un ſeul veritable Dieu en trois [perſonnes] egales, & d'une meſme toutepuiſſance. L'effet ſuivit la parole. Toute la douleur de cet homme ceſſa, & il recouvra auſſi-toſt la vuë. Ibid. p.49.

ARTICLE XLVIII.

Martyre de S. Vindemial, de S. Octavien, & de beaucoup d'autres. S. Eugene eſt banni dans les Gaules, & y meurt.

[SAINT Gregoire de Tours décrit amplement cette hiſtoire,] 'fort ſemblable à une autre qu'il dit eſtre arrivée de ſon
Gr.Tgl.C.c.13. p.49. temps en Eſpagne, ſous Leovigilde dernier Roy des Gots. 'On peut s'imaginer l'eclat qu'elle fit ; & comme elle eſtoit tous les jours ſoûtenuë par de nouveaux miracles, qui autoriſoient de plus en plus la foy Catholique, & couvroient les Ariens de confuſion, la verité eſtoit glorifiée, [par ceux dont Dieu ouvroit les cœurs à ſa lumiere. Mais les autres s'endurciſſoient & s'irritoient meſme de plus en plus, comme les Juifs, par les miracles de J.C,]
p.50. & ſurtout le Roy Thraſamond;] 'de ſorte qu'enfin il condanna les SS. Eugene, Vindemial, & Longin, à perdre la vie, aprés leur avoir fait ſouffrir les chevalets, les flammes, les ongles de fer, & toutes ſortes de tourmens. "S. Vindemial acquit ainſi la couronne Note 191.
du martyre par l'épée. Longin qui avoit receu la meſme fentence, [eut auſſi ſans doute la meſme gloire. Mais cela n'eſt pas marqué expreſſément. C'eſt pourquoi le martyrologe Romain ſe contente d'en parler comme d'un ſaint Eveſque, en faiſant l'eloge de S. Vindemial le 2 de may. On luy donne le titre de Martyr dans un acte de l'an 1404, où il eſt dit que ſon corps & celui de S. Vindemial, qui repoſoient depuis leur mort dans l'egliſe de Viance, prés d'Albi en Languedoc, avoient alors eſté tranſportez dans la cathedrale.

S. Eugene eut ſeulement la gloire de faire voir qu'il avoit le
Gr.T. p.50. courage & la conſtance d'un Martyr.] 'Car le tyran luy en envia le titre, depeur de donner cet avantage aux Catholiques. Lors donc que le Saint eſtoit ſur le point d'eſtre decapité, & que le bourreau avoit déja l'épée nuë preſte à le fraper, on luy demanda s'il eſtoit donc reſolu de mourir pour la foy Catholique. Il répondit qu'il l'eſtoit: Car c'eſt, dit-il, vivre pour l'eternité, que de mourir pour la juſtice. Le tyran fit alors arreſter l'épée, & relegua ce Saint à Albi dans le Languedoc, [afin que la France puſt jouir durant quelque temps de ce grand Saint, & le partager
Vand.p.505. avec l'Afrique.] 'Ce n'eſt pas que Thraſamond euſt rien dans les Gaules. Mais comme le Languedoc obeïſſoit encore à Alaric Roy des Gots, Arien auſſi-bien que Thraſamond, le Saint peut

y avoit eſté relegué, [& avoir choiſi ſa demeure à Albi; ou volontairement, ou par l'ordre d'Alaric.]

'Le breviaire d'Albi porte que S. Eugene [imitant beaucoup d'autres Eveſques d'Afrique, ſe baſtit un monaſtere dans le lieu de ſon exil, prés du tombeau de S. Amarand Martyr (ſous Dece.) C'eſtoit dans un lieu appellé Viance auprés d'Albi, qui eſt ſans doute ce qu'on appelle aujourd'hui S. Amarand, à un bon quart de lieuë d'Albi du coſté de l'Orient:] 'C'eſtoit une abbaye à la fin du X. ſiecle, & un Prieuré ou une Prevoſté à la fin du XIII. On pretendoit y avoir auſſi les corps de S. Vindemial, & de S. Longin: [& S. Eugene pouvoit les y avoir apportez d'Afrique.]

V. la perſecution de Dece § 14.

Vand.p.502.

p.503.

'Il vécut, comme nous avons dit, juſques à l'an 505. [a] Dieu luy ayant revelé le jour de ſa mort, & que ſon corps devoit demeurer uni avec celui de Saint Amarand, Martyr celebre en cette ville, il s'en vint au tombeau de ce Saint, où il demeura longtemps proſterné contre terre. Il étendit enſuite les bras, & ſe repoſa ainſi en paix. Les Chrétiens rendirent à ſon corps les devoirs ordinaires, & l'enterrerent dans le meſme lieu où eſtoit celui de Saint Amarand, qui eſtoit une eſpece de grotte ou de cave. 'Il ſe fit beaucoup de miracles à ſon tombeau, [b] & les peuples y venoient en foule celebrer ſa feſte. [c] On voit qu'on l'honoroit comme un Martyr. [d] Et Saint Gregoire de Tours luy donne ce titre. Auſſi jamais Confeſſeur n'approcha davantage du martyre. Victor de Tune ne luy donne neanmoins que le titre de Confeſſeur.

p.499|Vict. [a] Gr.T.gl.M.c. 58.p.133.

h.Fr.l.2.c.5.p 50.
[b] gl.M.p.133.
[c] p.134.
[d] p.132.
Vict.T.an.

'La multitude du peuple qui venoit à ſa feſte, y attiroit les marchands. Une fille qui faiſoit ſemblant d'acheter quelque étofe, l'ayant priſe comme pour la conſiderer, la donna ſi adroitement à une autre, que le marchand ne s'en apperceut point. Elle proteſta enſuite qu'elle ne l'avoit point priſe. Le marchand qui la luy avoit donnée luy meſme, ſurpris de ſon impudence, luy propoſa d'en faire ſerment ſur le tombeau de S. Eugene. Elle eut la hardieſſe de l'accepter. Mais dés qu'elle eut levé la main pour jurer, elle demeura immobile, la bouche ouverte, ſans pouvoir ni parler, ni remuer aucun membre. Le marchand s'en retourna la laiſſant là avec ſon étofe, au milieu de quantité de perſonnes, qui furent témoins de ce miracle. Aprés qu'elle eut eſté longtemps dans cette peine, enfin la parole luy revint, & elle avoua publiquement le larcin qu'elle avoit fait.

Gr.T.gl.M.p. 133.124.

'Les plus anciens martyrologes marquent le premier de fevrier "le martyre de S. Vindemial, & de S. Eugene; ce que Bollan-

Florent.p.292. 293|Boll.2. may,p.272.

passim.

Vand.p.501 mars,t.2.p.25.b.c. dus entend des ſaints Eveſques de Caſpe & de Carthage. [1] Ceux du IX. ſiecle, le Romain, & pluſieurs autres marquent encore plus nettement la feſte de S. Eugene de Carthage le 13 de juillet, & joignent avec luy Salutaire ſon Archidiacre, & les autres 500 Vand.p.502. Eccleſiaſtiques de Chartrage bannis ſous Huneric. Il ſemble que le 5 de janvier, doive eſtre regardé comme le vray jour de ſa mort, puiſque ſa feſte qui eſt marquée avec celle de S. Deogratias, dans le calendrier de l'Egliſe de Carthage, ſuit auſſi-toſt aprés p.502. luy. Cependant on trouve poſitivement dans un manuſcrit ancien de pluſieurs ſiecles, qu'il eſt mort à Viance le 6 de ſeptembre. Et c'eſt le jour auquel l'Egliſe d'Albi en fait la feſte. [Peut-eſtre que les Africains, n'ayant pu ſavoir encore le jour de ſa p.501. mort, l'ont joint exprés avec ſon predeceſſeur.] Quelques uns marquent ſon arrivée à Albi le premier de janvier, & c'eſt peut-p.502.503. eſtre une ancienne tradition de l'Egliſe d'Albi. Ponce Comte de Toulouſe, donna ſur la fin du X. ſiecle, le lieu de Viance à la cathedrale d'Albi, en l'honneur, dit-il, de S. Eugene Confeſſeur de J. C, de S. Amarand Martyr, & des autres Saints qui repoſoient en ce lieu. p.503.504. Le 29 ſeptembre 1404, Louis d'Amboiſe Eveſque d'Albi, tira de Viance les corps des Saints Eugene, Vindemial, Longin, & Amarand, qu'il qualifie tous Martyrs, & qu'il dit avoir repoſez depuis leur mort dans l'egliſe de ce lieu. Il les transfera en ſon egliſe cathedrale, qui celebre encore la feſte de cette translation le 2 d'octobre.

[S Eugene n'eut pas moins de compagnons de ſes ſouffrances Gr.T.h.Fr.p.50 ſous Thraſamond que ſous Huneric.] Car S. Gregoire de Tours aſſure qu'Octavien Archidiacre, [apparemment de Carthage,] Ibid. [2] & pluſieurs milliers d'hommes & de femmes, ayant confeſſé genereuſement la foy, perdirent avec joie, ou la vie, ou quelque membre dans l'eſperance des biens eternels. Mais beaucoup d'autres abandonnerent la foy pour gagner un peu d'argent, & s'expoſerent par leur laſcheté à des tourmens infinis. On nomme entre autres un malheureux Eveſque nommé Revocat. [Il n'eſt point nommé entre les 88 Eveſques qui perirent du temps d'Huneric: & on ſçait que Saint Salutaire eſtoit alors Archidiacre de Carthage. Ainſi ce ſont encore deux points qui diſtinguent la Boll.22.mars, p.384.385. perſecution d'Huneric, [de ce que dit S. Gregoire de Tours.] S. Octavien & ſes compagnons ſont honorez le 22 de mars ſelon le marryrologe Romain, & divers autres nouveaux. On les met à Carthage, quoiqu'apparemment ils aient ſouffert partie en cet-

1. Florus, Uſuard, Adon, Notker.

te ville, partie en divers endroits de l'Afrique.

[Il nous reſteroit encore pluſieurs choſes à dire ſur le regne de Thraſamond, & ſur la perſecution qu'il fit à l'Egliſe durant les 26 ou 27 ans qu'il regna. Mais elles conviendront mieux à l'hiſtoire de S. Fulgence.]

ARTICLE XLIX.

De Saint Caſtenſe, & quelques autres Martyrs & Confeſſeurs moins aſſurez.

[JE ne ſçay ſi c'eſt à cette perſecution de Thraſamond que nous devons raporter l'hiſtoire de Saint Caſtenſe Eveſque, dont Bollandus nous a donné les actes.] Il n'y a point de raiſon de lier avec l'exil de S. Quodvultdeus en 439, comme remarque Bollandus: Et puiſqu'elle marque une perſecution generale des laïques, & des Eccleſiaſtiques, [ce que nous ne voyons point eſtre arrivé qu'à la fin d'Huneric, ou peut-eſtre encore ſous Thraſamond, il n'y a point d'apparence] de la mettre dés l'an 437, à quoy Bollandus panche davantage. D'autre part nous ne liſons point de Caſtenſe dans la Notice des Eveſques d'Afrique ſous Huneric. Ainſi on le peut mettre ſous Thraſamond, ſi ce Prince a fait une perſecution generale, de quoy je ne voy pas que nous ayons de preuve; mais je ne voy pas non plus que nous ayons rien qui nous empeſche de le croire.

Boll. 11. feb. p. 524. §. 2. 3. Vand. p. 532. 533.

Boll. § 3.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on ne peut rien aſſurer de tout cela. Car ces actes de S. Caſtenſe ſont obſcurs & embaraſſez, diſent beaucoup de choſes ſans les ſpecifier aſſez, & ne paroiſſent pas d'ailleurs capables de faire beaucoup d'autorité. [Car ils ſont fort mal écrits, d'un latin barbare, melez de quantité de vers, ou de bouts de vers ſans ſujet & ſans elegance.] Il y a pluſieurs miracles ſans probabilité & ſans beauté. Dans divers manuſcrits ils portent que la perſecution des Vandales arriva ſous Valentinien & Valens: [ce qui eſt ridicule.] L'auteur cite ce qu'il avoit appris de ceux qui avoient aſſiſté à la mort du Saint: [& ainſi ſemble ne luy avoir pas eſté beaucoup poſterieur. Mais quand cela ſeroit, il y a aſſez de perſonnes qui écrivent meſme des choſes de leur temps, ſans avoir ſoin de s'en bien inſtruire.] Il eſt certain que cette vie a eſté ou écrite, ou alterée par un homme qui ignoroit entierement l'hiſtoire du V. ſiecle.

p. 528. §. 12. 13.

§ 8.

§ 16.

Vand. p. 530.

[Pour dire neanmoins en un mot ce que porte cette hiſtoire,]

Boll.p.526.527 'S. Caſtrenſe ayant eſté pris avec un grand nombre d'autres Catholiques de toutes les provinces d'Afrique, ils furent enfermez dans une étroite priſon, ſouffrirent diverſes choſes; & enfin on en mit pluſieurs ſur un vieux vaiſſeau pourri pour les faire perir
p.527.§8. dans la mer. 'De ce nombre les actes en nomment 12, Roſſius, Secondin, Heracle, Benigne, Priſque, Elpide, Marc, Auguſtin, Canion, Vindone, Caſtrenſe que ces actes font toujours le chef
p.524.§2. des autres, & Tammare. 'Le martyrologe Romain les fait tous
Vand.p.531. Eveſques, '& les actes donnent ſujet de le croire.
Boll.p.528.§10 'Le vaiſſeau où ils eſtoient ne laiſſa pas d'aborder en Campanie
§11. le 10 de may. 'S. Caſtrenſe ſe retira enſuite à la campagne auprés
p.524.§4. de Sueſſe, 'qu'on pretend eſtre la meſme ville que Sinueſſe ſur le bord de la mer, differente d'une autre Sueſſe qu'on appelle au-
p.528.529. jourd'hui Feſſa, '& mourut enfin comme il l'avoit predit, le 11 de
p.524.§4. fevrier. 'Son nom y eſt marqué dans de tres anciens martyrologes, qui le qualifient quelquefois Martyr, à cauſe de ce qu'il avoit ſouffert. Il y en a un qui le met à Vulturne ville ancienne, à l'embouchure de la riviere de meſme nom, dont l'egliſe paroiciale
§6.p.514. porte encore ſon nom: & ſon corps peut y avoir eſté autrefois
Boll.p.525 'Le martyrologe Romain le met à Capoue, peut-eſtre parceque
Ugh.t.6.p.377 Vulturne eſt du dioceſe de Capoue. 'Bollandus tire meſme d'une epitaphe aſſez obſcure, que Radalpert qu'on croit avoir eſté Eveſque de Capoue vers l'an 830, fit tranſporter ſon corps en cet-
Ibid|Vand.p. te ville. 'Mais ce qu'il cite pour cela montre plutoſt que Radal-
540. pert fit mettre le corps du Saint dans une nouvelle egliſe qu'il avoit baſtie à Vulturne meſme [Ce fut neanmoins apparemment à Capoue,] qu'il fit faire un autel ſous le nom du Saint, où il vou-
Boll.p.524.§5. lut eſtre enterré. On remarque pluſieurs autres egliſes de Saint Caſtrenſe en ces quartiers là, & une entr'autres dans le territoire de Sueſſe, accompagnée d'un village de meſme nom. [C'eſt ap-
§7|Vand p.542 paremment le lieu où il a vécu.] Son corps à l'exception du chef, a eſté tranſporté en l'egliſe metropolitaine de Mont-real en Sicile vers l'an 1180, par le Roy Guillaume II. on les y conſerve encore, & on y fait la feſte de cette translation le ſecond dimanche de may. Mais la feſte principale du Saint ſe fait le 11 de fevrier.
Vand.p.541. 'Un Eveſque du X. ſiecle nommé Laurent, auparavant moine du Mont Caſſien, a fait en vers l'hiſtoire de S. Caſtrenſe. Mais on
Bar.ut.ſup. ne dit point qu'on l'ait encore. 'Pour les onze compagnons de S. Caſtrenſe, le martyrologe Romain les joint tous enſemble le premier de ſeptembre, nommant Adjuteur au lieu de Benigne,
Ferr.it.p.560. & Auguſte pour Auguſtin. 'Ferrarius en parle auſſi, & n'en dit

rien

rien de conſiderable. 'Le Miſſel Romain de Thomaſius marque le premier de ſeptembre la feſte de S. Priſque Martyr, [mais ſans luy donner ni la qualité d'Eveſque, ni aucun compagnon de ſes ſouffrances, qui ne devroient meſme luy faire donner que le titre de Confeſſeur.] 'Outre cette feſte generale que l'on en fait, on leur en attribuë encore de particulieres. Thom.p.170. Boll.p.530.§5.

'Le martyrologe Romain dit qu'on leur donna le ſoin & la conduite de diverſes Egliſes, où ils firent fleurir la diſcipline, & la pieté Chrétienne. 'C'eſt pourquoi on preſume, mais ſans aucune certitude, que Secondin l'un d'eux eſt l'Eveſque de ce nom dont le corps fut trouvé vers l'an 1030, dans les reſtes de l'ancienne ville d'Ecane, dont on faiſoit alors celle de Troie dans la Capitanate; ce qui fait conjecturer qu'il avoit eſté autrefois Eveſque de cette Egliſe. 'Bollandus nous a donné deux hiſtoires originales de la decouverte de ſes reliques, l'une d'un ſtyle ordinaire, dont l'auteur qui n'eſt pas nommé, écrivoit peu aprés; l'autre d'une eloquence affectée, inintelligible & ridicule. Il l'attribuë à Gaïfre moine du Mont Caſſin, ſous l'Abbé Didier, qui fut fait Pape en 1087, ſous le nom de Victor III. 'Cet auteur témoigne en effet qu'il devoit obeïſſance à Didier Abbé du Mont Caſſin. 'Mais en meſme temps il traite l'Eveſque de Troie, à qui il adreſſe ſon écrit, de frere, & de Coeveſque [Je ne voy pas comment cela ſe peut accorder: Il ne faut lire de cette relation que depuis le 10e article. le reſte eſt mieux dans la premiere.] 'L'inſcription qu'on trouva ſur le tombeau de S Secondin, & qui le qualifioit un ſaint & venerable Eveſque, portoit qu'il avoit renouvellé les baſiliques des Saints, & qu'il eſtoit paſſé à Dieu l'onzieme de fevrier, auquel on fait aujourd'hui ſa feſte. 'Et on la fait encore le 8 de decembre. [a]Son corps fut mis d'abord dans l'egliſe de Sainte Croix à Troie, [b]& enſuite tranſporté ſolennellement dans la cathedrale, [c]où il eſt encore aujourd'hui. &c. 'On honore encore Saint Secondin en divers endroits de l'Italie, particulierement à Mantoue, & en divers jours; mais il y en peut avoir eu pluſieurs. Boll.§.2.3. p.532.a.b. c|531.f. p.531.a. p.530.b. [a] p.531.a. [b] c. [c] p.530.c. Vand.p.534.

'Le P. Ruinart s'étend auſſi aſſez ſur les autres compagnons de S. Caſtrenſe, mais ce n'eſt guere que pour ramaſſer les traditions populaires des Italiens, la pluſpart fort incertaines, comme il l'avoue. Il remarque avec raiſon qu'il peut y avoir eu beaucoup d'autres Catholiques d'Afrique, ſurtout des Eveſques refugiez ou chaſſez en Italie; & il marque quelques Saints dont on p.533-542. p.543-545.

Ferr.it.p.560. le dit; 'Mais on n'en a aucun monument de l'autorité duquel on puiſſe s'aſſurer.

Boll.25 may.p 27.b|34.c. 'Bollandus nous a donné les actes d'un Saint Canion, tranſporté l'an 799, des ruines d'Atelle entre Naple & Capoue, "à Cyrenza dans la Baſilicate, 'où on le garde encore aujourd'hui dans la cathedrale qui porte ſon nom, & qui l'honore avec un reſpect tout particulier le 25 de may. 'Mais ces actes ſont tels que Bollandus meſme qui les a mis le premier au jour, ne les donne que pour une piece ſuſpecte, ou plutoſt fabuleuſe, 'comme la qualifie le P. Ruinart. 'C'eſt pourquoi encore qu'elle mette ce Saint dans la deuxieme année de Diocletien, 'il croit qu'il vaut mieux reconnoiſtre que c'eſt celui meſme qu'on dit avoir eſté chaſſé d'Afrique du temps des Vandales avec S. Caſtrenſe.

Acheruntram.

p.28.a|35.a.d

Vand.p.539.

Boll.p.2.a.

p.28.c|Vand.p 539.

Boll.11.feb.p. 524.§ 4. 'On marque le premier de ſeptembre un Saint Regule Eveſque d'Afrique, qui quitta, dit-on, ſon pays avec S. Cerbon & S. Felix, durant la perſecution des Ariens, & vint demeurer en Toſcane auprés de Pombino, "où il fut depuis martyrizé ſous Totila, 'qui ne commença neanmoins à regner qu'en 541, [prés de vingt ans aprés qu'Hilderic eut rendu la paix aux Catholiques d'Afrique: de ſorte que rien ne l'avoit empeſché de retourner à ſon Egliſe, & il eſt difficile de voir ce qui l'en auroit pu diſpenſer.] 'Barenius parle des actes de ce Saint, mais écrits aprés Bede dont il cite le martyrologe en vers, pour dire qu'il a porté ſa teſte aprés ſa mort. 'Mais il n'y a rien dutout de S Regule dans le martyrologe en vers que D. Luc nous a donné, comme eſtant celui de Bede. 'On dit que le corps de ce Saint a eſté tranſporté à Luque. [Nous en pourrons peut-eſtre parler encore en traitant de S. Cerbon']

&c.

Per.rat.l.7.c.5. p.330.

Bar.2.ſept.l.

Sanct.t.10.p.128.

Bar.ſept.Ferr. p.560.

'On pretend que S. Regule fut accompagné dans ſon exil par S. Octavien Preſtre, & par deux freres nommez Juſte & Clement. Ils ſe retirerent tous trois à Volterre dans la Toſcane, dont Juſte fut fait Eveſque quelque temps aprés, & ſouffrit qu'Octavien paſlaſt toute ſa vie dans une ertiere ſolitude à une lieuë de la ville, "inconnu durant fort long temps à tout le monde. On fait ſa feſte le 2 de ſeptembre, & celle de S Juſt le 5 de join. On luy joint S. Clement ſon frere, qu'on dit l'avoir aſſiſté dans ſon miniſtere en qualité de Preſtre. On ne cite "tout cela que des monumens de l'Egliſe de Volterre. Et meſme quelques uns mettent ce S. Juſt du temps du Pape Leon III. [Baronius n'a point mis ces trois Saints dans le martyrologe Romain.]

&c.

&c.

Ferr.p.343. 344.565.

'Il y met divers Martyrs d'Afrique qu'il dit y avoir ſouffert ſous

Vand.p.552. 557.

Gontamond & les autres Princes Vandales. Mais on ſoûtient qu'il n'a point eu de raiſon de le croire, que les conjectures hardies & ſans fondement de Galeſinius. Car l'on trouve pluſieurs de ces Saints dans les martyrologes attribuez à S Jerome, d'où il faut conclure qu'ils ont ſouffert ſous les Empereurs payens, avant que les Vandales fuſſent en Afrique. Le martyrologe Romain, aprés Molanus, met encore le 18 de novembre, un Saint Oricule martyrizé avec pluſieurs autres par les Vandales. [' Mais on croit que ç'a eſté dans les Gaules au dioceſe de Reims, lorſque les Vandales, ou plutoſt les Huns y faiſoient de grands ravages]

V. Attila § 14.

ARTICLE L.

Victor de Carteune, Aſclepe, Vocone & quelques autres ſoûtiennent la foy par leurs écrits, ou par leurs ſermons.

[L'AFRIQUE perſecutée par les Vandales, a donné à l'Egliſe dans le V. ſiecle, non ſeulement beaucoup de Martyrs, & un tres grand nombre de Confeſſeurs; mais encore pluſieurs perſonnes habiles qui défendoient la cauſe de Dieu par leur plume, comme les autres, & peut-eſtre eux meſmes la ſoûtenoient par leurs ſouffrances. Nous avons déja parlé de S Capreole de Carthage, d'Antonin de Cirthe, de Cereal de Caſtel, de Saint Eugene, de S. Victor de Vite.] Gennade nous en a fait connoiſtre trois autres qui ſont 1. 'Victor de Carteune, Aſclepe, & Vocone. 'Victor Eveſque de Carteune dans la Mauritanie Ceſarienne, écrivit un grand ouvrage contre les Ariens, & le fit preſenter de ſa part à Genſeric. [Ce qui eſt une action encore plus hardie que celle de Lucifer, Eveſque de Cagliari, ſi la Mauritanie eſtoit alors ſous les Vandales, puiſque Genſeric eſtoit encore beaucoup plus cruel que Conſtance.] 'Miræus dit, ſur l'autorité de Bellarmin, que cet ouvrage de Victor de Carteune, eſt l'écrit ſur la foy Catholique inſeré dans la bibliotheque des Peres. Mais ce traité eſt adreſſé à Huneric, comme il le reconnoiſt luy meſme, [non à Genſeric; Et ce n'eſt en effet que la declaration des Eveſques d'Afrique faite dans la conference de 484, que quelques uns attribuent à Victor de Vite, parcequ'il nous l'a conſervée dans ſon hiſtoire.]

Genn. c. 77-73. 78. c. 77. n. p. 66.

1. ' Un ancien manuſcrit met *Maurus* au lieu de *Victor*. [Ne faudroit-il point *Victor Maurus* c'eſt à dire Victor Maure de nation?] Vand. p. 357.

c.77|Vand.p. 357. 'Le meſme Eveſque de Cartenne a fait un livre de la penitence du Publicain, ou plutoſt de la penitence publique, comme on lit dans un tres ancien manuſcrit, où il établiſſoit par l'autorité des Ecritures, de quelle maniere doivent vivre les penitens. 'On a dans S. Ambroiſe un ouvrage ſur la penitence, dont l'auteur meſme ſe nomme Victor. C'eſt pourquoi [M. du Pin &] pluſieurs autres ont cru que c'eſtoit l'écrit que Gennade attribuoit à Victor de Cartenne. Neanmoins les plus habiles ont cru qu'il eſtoit de Victor de Tune poſterieur à Gennade, parceque cela ſe trouve marqué dans un tres ancien manuscrit de l'Egliſe de Reims: & on le cite encore d'un autre; ce qui n'empeſche pas M. du Pin, de ſoûtenir qu'il vaut mieux l'attribuer à Victor de Cartenne. Cave le dit auſſi, mais ſans examiner la difficulté.

Amb.B.ap.p. 606.

r.59=|Vand.p. 357.

Du Pin,t.4.p. 428.429.

Vand.p.357| Du Pin,p.428. 'On croit plus univerſellement que l'ouvrage intitulé De la conſolation dans les adverſitez, qui ſe trouve quelquefois joint aux ouvrages de Saint Baſile, & quelquefois avec ceux de Saint Eucher, eſt de Victor de Cartenne, & que c'eſt l'écrit qu'il avoit adreſſé à Baſile, ſelon Gennade, pour le conſoler de la mort de ſon fils, 'par l'eſperance de la reſurrection, & qui contenoit des inſtructions excellentes. Le meſme Victor a auſſi compoſé beaucoup d'homelies, dont on avoit fait pluſieurs livres: Ceux qui avoient le plus de zele pour leur ſalut, les conſervoient avec ſoin. [Victor peut avoir eu pour predeceſſeur,] 'Ruſtique qui gouvernoit l'Egliſe de Cartenne en 418, '& pour ſucceſſeur Lucida qui en eſtoit Eveſque en 484. Pierre des Noels a mis ce Victor dans ſon catalogue des Saints au 20 d'avril, & il a eſté ſuivi de quelques autres. 'Bollandus n'a pas jugé que cela luy duſt ſuffire pour en faire l'hiſtoire comme d'un Saint.

Genn.c.77.

Vand.p.357.

p.135.

pr.p.92.93.

Boll.20.app.p. 745.

Genn.c.73. 'Gennade dit d'Aſclepe, qu'aprés avoir écrit contre les Ariens, il écrivoit "alors, à ce qu'on diſoit, contre les Donatiſtes. Il eſtoit fort eſtimé pour faire des inſtructions ſur le champ. Gennade dit qu'il eſtoit Eveſque en Afrique, d'un petit bourg dans le territoire de Baie, ou de Bagai [en Numidie.] M. du Pin & Cave ne nous en apprennent rien davantage], 'non plus que de Vocone Eveſque "de Caſtel, ou du Chaſtelet dans la Mauritanie Ceſarienne, 'qui avoit fait un excellent ouvrage ſur les ſacremens. Il avoit auſſi écrit contre les Juifs, les Ariens, & les autres heretiques. Quelques uns l'appellent Bucone. [Ni luy, ni Aſclepe ne ſont point marquez dans la Notice d'Afrique.]

p.e. vers 490.

caſtellani oppidi.

Vand.p.443.

a Du Pin,t.4.p 512|Cave,p. 246.

b Du Pin,p.551| Cave,p.255.

c Genn.c.78| Vand.p.364.

Aug.B.t.8.app p.1. 'Nous avons dans S. Auguſtin "diverſes pieces, qui paroiſſent n'eſtre pas de ce Saint, mais eſtre écrites un peu aprés luy, lorſ-

v Saint Auguſtin § 349.350.

que les Vandales eſtoient maiſtres de l'Afrique. 'Nous mettons p.11.
de ce nombre l'écrit intitulé, Contre les Juifs, les payens, & les
Ariens, qui eſt un long ſermon fait à Paſque aux Neophytes [Car
quelque violence que puſſent exercer les Ariens, ils ne pouvoient
pas empeſcher que les Eveſques & les Preſtres Catholiques n'ad-
miniſtraſſent en ſecret les ſacremens. Ce diſcours ſemble faire
alluſion à la conference de l'an 484,'] 'lorſqu'il dit aux Ariens, p.14.c.
&c. qu'ils ſe croient bien forts dans leur cauſe, "parcequ'ils diſputent
ſans que perſonne leur réponde, ſans que perſonne preſide pour
juger de ce qu'ils diſent, & dans un temps où tout favoriſe leur
erreur.

[Le traité qui precede celui-ci, & qui eſt intitulé Des cinq he-
reſies, parcequ'il combat cinq ennemis de l'Egliſe, les payens,
les Juifs, les Manichéens, les Sabelliens, & les Ariens, eſt attri-
bué à S. Auguſtin par Florus & par Bede, qui ſuivent ſans doute
des manuſcrits encore plus anciens qu'eux. Mais outre la diffe-
&c. rence du ſtyle, & qu'il y a "des choſes peu dignes de S. Auguſtin,]
'on y voit bien clairement que l'Afrique gemiſſoit alors ſous la p.1.
» perſecution des Vandales. 'Ne redoutons la puiſſance de qui que c.6.p.6.c.
» ce ſoit, dit l'auteur, en parlant des Ariens: Tout homme n'eſt
» que de l'herbe. Il eſt vray, cette herbe croiſt tous les jours; 'elle f.
» fleurit. Mais faut-il que vous vous en étonniez? c'eſt là ce que
» porte une terre abandonnée. Je n'en accuſe point les laboureurs,
» mais je les cherche. Et où eſtes-vous, ô ſaints paſteurs, chargez
» de cultiver l'heritage du Seigneur? Que faites-vous? Pourquoi
» demeurez-vous ſans rien faire? Voyez de quels maux toute cette
» terre eſt remplie. Les épines, les ronces, l'herbe y croiſt de tous
» coſtez. Brulez les épines, arrachez les ronces, coupez l'herbe,
» jettez de bonnes ſemences, n'apprehendez point l'hiver, & ſi
» l'iniquité s'eſt accruë, qu'elle n'étouſe pas l'ardeur de voſtre
» charité. Semez dans l'hiver, afin que vous puiſſiez recueillir lorſ-
» que l'été ſera venu. Mais à qui parlai-je? Sortez mes larmes, &
» coulez comme des torrens. Où ſont, dis-je, les laboureurs à qui
» je parle? Les uns ſont morts, les autres chaſſez, la terre eſt livrée
" entre les mains de l'impie. Nous ſommes accablez, les maux &
" les afflictions ſont venus fondre ſur nous. Seigneur donnez-nous
" vous meſme ſecours dans l'oppreſſion où nous ſommes, afin que
" nous ne trouvions pas un vain ſalut dans l'homme, mais un ve-
" ritable [en vous] Que dites-vous Arien? Répondez je vous prie,
" lorſqu'on vous interroge. Ne mepriſez pas ceux qui ſont dans
" l'humiliation. Voſtre grandeur apparente ne vous ſera d'aucun

ſecours ; Toutes vos armes ne vous mettront pas à couvert. Le
p.1. coup d'une ſeule pierre fend la teſte de Goliath. 'Ce traité ſe
trouve dans l'index de Poſſide, ſelon l'edition d'Ulimmerius,
qui a trompé Bellarmin. Mais il n'eſt point dans toutes les autres
non plus que dans aucun manuſcrit.

t.6.p.546.555. 'Les trois derniers ſermons des quatre adreſſez aux catecumenes dans le 9e tome de l'edition de Louvain, peuvent eſtre du
c.2.7.p.59.c.d.594. meſme temps[& du meſme auteur.]Le traité du nouveau cantique, ſemble auſſi eſtre fait durant la perſecution des Ariens.
V. Saint Aug. §349.
p.568.1.d t.6. L.p.222.]25.1 c. 'On voit dans ces diſcours que ces heretiques employoient en meſme temps les careſſes & la violence pour perdre les ames;& qu'ils promettoient ou de l'argent ou de la protection, pour porter les foibles à ſouffrir qu'on les rebattizaſt, & qu'on ſouffiaſt J. C. en eux.

ARTICLE LI.

Vigile Eveſque de Tapſe écrit contre les Eutychiens.

[IL y avoit encore en Afrique à la fin du V. ſiecle, un Eveſque dont le nom eſt celebre par les écrits qu'il nous a laiſſez.]
Vand.p.133. p.341. 'C'eſt Vigile nommé le dernier dans la Notice entre les Eveſques de la Byzacene, & il y eſt qualifié Eveſque de Tapſe, ou
Vig.n.p.77.78 Thapſe, ville aſſez celebre dans l'hiſtoire. 'Elle eſtoit ſur la coſte, & y formoit une peninſule[Nous avons de ce Vigile, cinq livres
Bar.400.§13.15 contre l'hereſie d'Eutyche,]qu'on a cependant attribuez à Saint Vigile Eveſque de Trente & Martyr, mort dés l'an 405, plus de
Vig.n.p.29. 40 ans avant la naiſſance de l'hereſie d'Eutyche. 'Mais Theodulfe Eveſque d'Orleans dans ſes recueils ſur le S. Eſprit, & Enée Eveſque de Paris, qui vivoient tous deux dans le IX. ſiecle, citent un endroit du premier livre de cet ouvrage ſous le nom de
p.30. Vigile Eveſque Africain: '& un tres ancien manuſcrit de l'abbaye de S. Claude, l'appelle Saint Vigile Eveſque de l'Egliſe de Tapſe[Eſtant donc certain d'ailleurs qu'il y avoit en 484, un Vigile Eveſque de Tapſe en Afrique, on peut dire que ce n'eſt pas une choſe probable, mais tres aſſurée, que c'eſt le veritable au-
Lab.ſcrip.t.2. p.474. teur de cet ouvrage.]Car ſi le P. Labbe dit que cet auteur vivoit vers l'an 550, il le dit ſans en alleguer aucune preuve.

Vand.p.133. 140. [Le peuple de Tapſe ne jouit pas long-temps de Vigile,]puiſqu'en 484, il eſtoit le dernier Eveſque de ſa province, & que dés la meſme année il fut ou banni par Huneric, ou contraint de s'en-

fuir. 'Il eſtoit à Conſtantinople, ſelon le témoignage de Theodulſe, & d'Enée de Paris, lorſqu'il compoſa ſes livres contre l'hereſie d'Eutyche. 'Et en effet, c'eſtoit en Orient que regnoit cette hereſie. 'Il marque luy meſme que ſon ouvrage pourroit eſtre traduit en grec; & afin qu'on le puſt faire plus facilement, il avoit taſché de l'écrire d'un ſtyle ſimple. [Il ne le compoſa pas ſans doute du temps d'Anaſtaſe, qui favoriſoit les Eutychiens,] 'puiſqu'il ſe plaint de ce que la ſeverité des Princes ne les avoit pu obliger à quitter l'erreur. [C'eſtoit donc ou avant 491, ſous Zenon qui faiſoit ſemblant de les condanner, ou aprés l'an 518, auquel Juſtin ſucceda à Anaſtaſe. Et il faut s'arreſter à cette derniere epoque, ſi nous voulons raporter à l'hiſtoire de Jean Maxence,] ce qu'il dit des Orthodoxes, qui pour n'eſtre pas aſſez inſtruits, rejettoient ſans ſujet certaines expreſſions, & ſe traitoient mutuellement de Neſtoriens, & d'Eutychiens. Vig.n.p.29.30. l.1.p.1. p.13. l.1.p.1. l.2 p.21,22.

[Il refute en general dans ſes trois premiers livres, l'hereſie des Eutychiens, & en meſme temps celle des Neſtoriens qui luy eſtoit oppoſée.] 'Il parle de quelques opinions attribuées aux Eutychiens, comme n'en eſtant pas fort aſſuré. [Et cela n'eſt pas étrange ſurtout à un Latin, dans la difficulté qu'il y avoit à connoiſtre les ſentimens de ces heretiques, qui eſtoient peut-eſtre déja partagez en diverſes ſectes.] 'Il promet à la fin du premier livre, pluſieurs paſſages des Peres Grecs contre les Eutychiens: '& il ſuppoſe à la fin du ſecond qu'il les a donnez. [Cependant il n'y en a point dans l'un ni dans l'autre.] Il défend dans le 4e livre la lettre de S. Leon à S. Flavien, & dans le 15e, le decret du Concile de Calcedoine ſur la foy, contre l'écrit d'un particulier qui les avoit attaquez. 'Theodulſe & Enée font de la défenſe de S. Leon, le ſujet general de ſon ouvrage. 'Ce fut à la priere de ſes ſaints freres qu'il entreprit [ce travail, & particulierement] de juſtifier S. Leon, & le decret de Calcedoine. 'Il le conclud d'une maniere fort humble. 'Il avoue aſſez qu'il eſtoit peu inſtruit de l'hiſtoire du Concile de Calcedoine. [Et il n'euſt pas auſſi ſans doute parlé comme il fait du Concile de Sardique, & de celui de Sirmich contre Photin, s'il euſt auſſi-bien ſçeu l'hiſtoire que les dogmes de l'Egliſe.] p.11. p.12. l.2.p.22.23. l.4.p.34. n.p.29.30. l.4.p.34. l.5.c.25.p.83. c.2.p.57. c.3.p.58.59.

En citant divers Peres Latins, il met un Euſebe entre Saint Hilaire, & S. Ambroiſe. [Ce rang ne peut convenir qu'à Saint Euſebe de Verceil, qui outre "une lettre ou deux que nous en avons encore,] 'avoit traduit des commentaires d'Euſebe de Ceſarée ſur les pſeaumes, 'en n'y laiſſant que ce qu'il jugeoit de l.2.p.23. V.ſon titre. Hier.v.ill.c.96 ep.84. p.253.a

Vig.n.p.80.81. bon[Ainſi c'eſt inutilement]que le P. Chifflet va chercher un Euſebe auteur des homelies ramaſſées ſous le nom d'Euſebe d'Emeſe.[Ce ſeroit toujours un homme peu ou point connu,] & qui ayant écrit expreſſément contre les Eutychiens, [ne pou-
l.2.p.23. voit]ni eſtre placé avant S.Ambroiſe, S. Jerome, & S.Auguſtin, ni eſtre allegué comme un homme apoſtolique dans les diſputes
n.p.81. ſur l'Incarnation.[Il faut dire la meſme choſe]ſur Euſebe, qu'on croit avoir fait quelques écrits vers l'an 440, & dont on ne trou-
Leo,t.1.p. ve rien que dans la vie de S. Hilaire d'Arles. Elle le met entre les illuſtres docteurs de ce temps là avec Silvius,[dont il nous reſte V.S.Eucher
encore quelques monumens, & un Donnolas, [qui eſt inconnu. Il n'eſt pas impoſſible que cet Euſebe ſoit auteur de quelques unes des homelies qui portent le nom d'Euſebe d'Emeſe. Mais il n'y en aucune preuve. Il n'y en a point non plus que ce ſoit]
Vig.n.p.81. un Euſebe dont on trouva le nom ſur ſa tombe le 29 aouſt 1287, en viſitant les corps des Saints qui repoſoient dans l'egliſe de S. Juſt à Lion. Cette Egliſe en fait ou en faiſoit autrefois la feſte
Th.R.t.8.p.57 comme d'un Confeſſeur le 14 d'aouſt, auquel on fait memoire d'un autre S. Euſebe auſſi Confeſſeur & Preſtre de Rome. Le corps de celui de Lion ſe garde en l'egliſe de S. Juſt; & il eſt auſſi honoré dans la cathedrale. Mais Theophile Raynauld avoue que l'on n'en ſçait rien dutout. On trouve vers l'an 620, un Euſebe Diacre de Lion fort honoré pour ſa pieté.

ARTICLE LII.

Ecrits de Vigile contre Arius & contre Pallade.

Vig.l.5.c.2.p.58 VIGILE dans ſon ouvrage contre Eutyche, reconnoiſt qu'il avoit fait des livres contre Sabellius, Photin, & Arius, ſous le nom de S. Athanaſe, & qu'il les avoit compoſez en forme de conference & de diſpute, en preſence d'un juge. Nous avons en effet deux livres d'une conference tenuë entre S. Athanaſe, & ces trois hereſiarques, en preſence de Probe qui y parle com-
r 188. me juge, & qui à la fin y rend une ſentence en faveur de Saint Athanaſe, ce qui fait un troiſieme livre.

p.118. Le P. Chifflet qui a donné cet ouvrage parmi les autres de Vigile, y a joint deux prefaces, l'une qui eſt une lettre à Materne qualifié Pape, où l'auteur ſuppoſant[contre la verité,] que S. Athanaſe n'a pu conferer avec l'hereſiarque Arius, dit que celui qui parle dans cette conference, eſt peut-eſtre un autre Arius, y en ayant

ayant eu deux: ou ſimplement un Arien; [ſans ſonger à Sabellius mort avant que S. Athanaſe fuſt né. Cette preface ſuppoſe que la conference eſt veritable.] 'Dans la ſeconde au contraire l'auteur parlant en ſa perſonne, reconnoiſt qu'il l'a feinte pour exprimer ſes penſées d'une maniere plus claire & plus agreable. [Cette diverſité ou plutoſt cette contrarieté peut ſurprendre: Et il eſt encore étrange,] 'qu'Arius ayant appellé à l'Empereur dans la conference, Probe ne laiſſe pas de prononcer, [ſans faire mention de l'appel. p.119. p.187.188.

J'ay peur que cet appel & la lettre à Materne, n'appartiennent] 'à une autre conference entre Arius & S. Athanaſe, qui eſt parmi les œuvres du dernier. [a] Le P. Chifflet croit que c'eſt auſſi un ouvrage de Vigile, [b] & une premiere edition de la meſme piece. Car ce Pere pretend que Vigile la compoſa d'abord telle qu'elle eſt dans S. Athanaſe, ſans en avouer l'auteur, parcequ'il eſtoit alors en Afrique: Et que depuis qu'il fut en Orient, il en oſta, & y ajouta diverſes choſes, & la publia telle que ce Pere nous l'a donnée avec la preface où il s'en avoue l'auteur. p.84. Ath.t.2.p 603. [a] Vig.n.p.32.33 [b] Cave, p.262.

[Ce n'eſt que dans cette ſeconde edition que Sabellius & Photin parlent: Et comme ils ſont nommez dans la lettre à Materne, c'eſt ſans doute ce qui a obligé le P. Chifflet à la raporter à cette ſeconde edition, au lieu qu'elle eſt dans S. Athanaſe à la teſte de la premiere. Il eſt aiſé neanmoins que ceux qui n'avoient que la ſeconde edition avec la lettre à Materne, aient ajouté dans la lettre les noms de ces deux hereſiarques; comme il ſemble que l'appel a eſté ajouté dans le texte meſme de la conference donnée de nouveau par Vigile. Il eſt encore plus aiſé de croire] 'que cette lettre n'eſt pas de Vigile, mais de quelque autre auteur un peu plus recent, comme le P. Chifflet le ſoûtient. C'eſt ce qui paroiſt, non tant par cette raiſon, & par ce qu'on voit que l'auteur de cette preface a tout à fait ignoré l'hiſtoire de Sabellius & d'Arius, que parcequ'il pretend qu'Arius contre qui S. Athanaſe diſpute, peut n'eſtre pas l'hereſiarque; 'au lieu que Vigile dans ſa premiere edition, ſuppoſe viſiblement que ce l'eſt. Vig.n.p.162. 163. Vig.p.84.85.

[Il eſt encore tout à fait ſurprenant] 'de voir que Vigile faſſe dire à S. Athanaſe qu'il ne répond qu'en un mot à Arius, Parceque noſtre bienheureux Ambroiſe, dit-il, a parlé plus amplement de toutes ces choſes. Pallade Eveſque de la perfidie Arienne, a fait un écrit pour refuter ce Saint, qui comme je croy eſtoit déja mort, & a ainſi prevenu tout ce qu'Arius pourroit objecter contre la foy. Et comme j'ay déja répondu à Pallade p.187.

par un livre, il vaut mieux "ſe contenter d'y avoir expliqué avec le ſecours de la grace, ce que je puis omettre ici, afin qu'Arius ſe voie auſſi ſurmonté dans Pallade. [Si ces paroles [1] n'eſtoient adreſſées directement à Arius, j'aimerois mieux croire que Vigile interromp ici ſon dialogue pour parler en ſa propre perſonne, que de le voir faire parler S. Athanaſe de S. Ambroiſe & de ſa mort. Quoy qu'il en ſoit, nous apprenons de ces paroles, que Vigile a fait un livre contre Pallade.] Le P. Chifflet pretend que les actes du Concile d'Aquilée, qui ſont parmi les lettres de S. Ambroiſe, ſont une partie de cet ouvrage, & ne ſont qu'une diſpute feinte par Vigile; [ce qui auroit beſoin d'eſtre appuyé par des preuves tres ſolides; au lieu de quoy il n'allegue que diverſes petites conjectures toutes fort foibles,] 'qui auſſi n'ont pas perſuadé les ſavans. [a] Il veut que la ſeconde partie de cet écrit de Vigile, ſoit un traité attribué à Saint Ambroiſe ſous le titre de la Conſubſtantialité, & de la divinité du Verbe contre les Ariens, [dont d'autres ont fait la 49.e oraiſon de S. Gregoire de Nazianze, "& qui eſt apparemment de Gregoire d'Elvire. Il n'allegue point non plus de preuve conſiderable pour cela: [* & il ne répond pas ſuffiſamment à l'objection qu'on luy fait ſur ce que S. Auguſtin en a cité un endroit.] D'ailleurs je ne ſçay pas comment il peut pretendre ſans en avoir d'autorité, que l'écrit de Vigile contre Pallade, eſtoit ſous le nom de S. Ambroiſe, 'vu que Vigile croyoit que l'écrit de Pallade qu'il refutoit, n'avoit eſté fait qu'aprés la mort de ce Saint meſme.

'Le P. Chifflet attribuë encore à Vigile la ſolution de quelques objections des Ariens, qui ſe trouve jointe dans quatre manuſcrits à la premiere conference de S. Athanaſe avec Arius, & il croit en effet que c'eſt une addition que Vigile fit à cet écrit. 'Son ſentiment a eſté ſuivi par d'autres.

« *ibi exagitare.* « *cave.* « ».

Du Pin, p. 617. Cave, p. 263. [a] Vig. n. p. 55. Amb. t. 4. p. 295

V. S. Gr. de Naz. § 110. Note 20.

Vig. n. p. 53. 55.

Vig. p. 187.

p. 533.

Cave, p. 263. Oud. p. 123.

ARTICLE LIII.

Vigile écrit contre Varimade, & ſur quelques autres ſujets.

Vig. l. 2. c. 45. p. 183.

'VIGILE dans ſa diſpute contre Arius, Sabellius & Photin, dit encore ſous le nom de S. Athanaſe, qu'il avoit fait un écrit contre Maribade Diacre Arien: & il en cite un grand paſſage. [Ce paſſage ne ſe trouve point aujourd'hui dans aucun ouvrage que nous ayons.] 'Et les efforts que fait le P. Chifflet pour

n. p. 66. 67.

1, *Si quid ergo nunc* à te *objici potuit,*

le trouver par lambeaux ſur d'autres matieres, & nullement dans les meſmes termes, ni avec le meſme raiſonnement ; ces efforts, dis-je, ne ſervent qu'à faire voir qu'on ne le peut trouver [Ainſi il faut reconnoiſtre que nous n'avons point encore cet ouvrage de Vigile.] Ante.ſym p. 34-36.

'Mais ce qu'il en dit ne laiſſe pas de nous faire juger que l'ouvrage contre Varimade Diacre Arien, imprimé dans la bibliotheque des Peres ſous le nom d'Idacius Clarus, eſt de Vigile. Car il eſt aiſé de croire avec le P. Sirmond, que Varimade, & Varibade, ou Marivade, ne ſont qu'un meſme nom, [changé ou par l'erreur des copiſtes, ou à deſſein par Vigile durant qu'il craignoit les Ariens. Et c'eſt apparemment le meſme] 'Marivade Diacre Arien fort honoré par Huneric, qui avoit accuſé Saint Sature Intendant de ce Prince du temps de Genſeric. 'L'auteur de cet écrit témoigne qu'eſtant à Naple dans la Campanie, un homme de pieté luy avoit donné quelques propoſitions de ce Varimade, & qu'il y avoit répondu par un autre ouvrage ſur l'unité de la Trinité, diviſé en pluſieurs livres. [C'eſt donc cet autre écrit que Vigile cite dans ſa conférence, & que nous avons perdu.] Vig.n.p.65.66| Cave,p.263. Vict.V.l.1.p.15 Vig.in Var.pr. p.357.

'Le Pere Chifflet & M. Antelmi pretendent que ce ſont les douze livres ſur la Trinité adreſſez à Theophile, qui portent le nom de S. Athanaſe. [Mais ils n'y ſauroient trouver non plus le paſſage cité par Vigile; & on ne voit point dans la preface de cet ouvrage, qu'il ſoit fait contre perſonne en particulier, ni par aucune occaſion particuliere. Si ces douze livres ne ſont point le premier écrit de Vigile contre Varimade,] cela n'empeſche pas qu'ils ne ſoient auſſi de Vigile, comme le P. Sirmond & le P. Labbe l'ont cru, puiſqu'ils ſont joints dans divers manuſcrits à d'autres ouvrages de Vigile. Il eſt certain au moins qu'ils ſont d'un auteur latin, & non pas de S. Athanaſe, parmi les ouvrages duquel ils ſe trouvent, & ſous le nom duquel ils ont eſté citez par divers auteurs du IX. ſiecle. 'On y remarque quelques expreſſions ſingulieres, qui ſe trouvent auſſi dans l'écrit contre Varimade; Il y en a qui n'en font 'qu'onze livres, en joignant enſemble les deux derniers, ce qu'on regarde comme une faute. n.p.66|Ante.p. 36. Vig.n.p.67.68 Thlf.n.p.276| Lab.ſcr.t.2.p. 477. Ante.p.36.37. Vig.n.p.69| Cave,p.262, &c.

[Pour retourner à l'ouvrage qui porte le nom d'Idacius Clarus, l'auteur que nous croyons, comme nous avons dit, eſtre Vigile de Tapſe,] 'aprés avoir fait un premier écrit contre Varimade, fit ce ſecond pour ſatisfaire en faveur des ſimples aux chicaneries des Ariens, qui ſe plaignoient qu'on les attaquoit par des paroles & des raiſonnemens humains, & ne vouloient ecouter, Vig.in Var.p. 357.

diſoient-ils, que les paroles expreſſes de l'Ecriture. [C'eſt pourquoi les trois livres qui "compoſent cet ouvrage, ne ſont quaſi que des recueils de l'Ecriture, reduits ſous certains titres, qui ſont dans le premier livre, les objections de Varimade ou des autres Ariens, contre la divinité du Verbe; dans le ſecond, celles qu'ils faiſoient contre le S.Eſprit; & dans le troiſieme, les articles de la foy Catholique ſur la Trinité.]

n.p.64.65. 'Il y a eu un Idatius Clarus celebre en Eſpagne: 'mais S Iſidore en marquant ſes écrits ne dit rien de celui-ci: & il vivoit à la fin du IV. ſiecle, lorſqu'on ne pouvoit pas dire, comme fait celui in Var.p.358. qui écrit contre Varimade. 'Que les Ariens mettoient leur confiance non en la puiſſance de Dieu, mais en la force ſuperbe des Voſſ.h.lat.l.2.c 17.p.232. Rois infideles. 'Pour Idace Eveſque d'Eſpagne qui vivoit dans le V. ſiecle, on ne voit pas qu'il euſt le ſurnom de Clarus, ni qu'il ſoit jamais venu en Italie. Il eſt meſme difficile de croire qu'il y ſoit venu; [depuis "qu'il fut fait Eveſque de Chiaves dans la Ga- V. Valent. lice vers l'an 427.] Les anciens qui en parlent, ne luy attribuent III.§ 33. auſſi aucun autre écrit que la chronique donnée par le Pere Sirmond 'M. Antelmi croit neanmoins que les trois livres contre Ante.ſym.p.33 38|Vand.p.442 Varimade, & les douze ſur la Trinité, ſont plutoſt de luy que de Vigile. [Mais il me ſemble que tout ce qu'il a de plus fort, c'eſt le nom d'Idace que portent les trois premiers: Et c'eſt une raiſon bien foible contre Vigile, accoutumé à ſe cacher ſous des noms faux & empruntez.]

Ante.p.38. 'M.Antelmi ne rejette pas de meſme [a] la penſée du P.Chifflet, a Vig.n.p.70. ["embraſſée par beaucoup d'autres,] que le dialogue ou la conſe- V. Saint 71. rence de S Auguſtin avec Felicien ſur l'Arianiſme, eſt un veri- Auguſtin § table ouvrage de Vigile, quoiqu'on le mette parmi ceux de Saint 342. Auguſtin. 'Cave & d'autres approuvent auſſi le ſentiment des Cave,p.262| Oud.p.124. Benedictins, qui attribuent au meſme Vigile la conference pre- Aug.t.2.ap.p. tenduë de S. Auguſtin avec Paſcence Arien, 'trouvant qu'elle a 40. beaucoup de raport avec le genie & le ſtyle de cet auteur, & eſtant certain qu'elle n'eſt point de S. Auguſtin.

[Nous avons eſté obligez de renverſer l'ordre de la chronologie, en parlant des ouvrages de Vigile, parcequ'il a fallu prouver les premiers par les derniers. Mais il eſt aiſé de trouver à peu prés le rang auquel ils ont eſté écrits. On peut commencer par le premier ouvrage contre Varimade, qui eſt perdu. Les douze livres ſur la Trinité, les dialogues de S.Auguſtin avec Felicien & avec Paſcence, ſont apparemment du temps qu'il eſtoit encore en Afrique, auſſi-bien que la premiere edition de ſa diſpute avec

Arius, ſon écrit contre Pallade, qui eſt perdu, & ſon ſecond ouvrage contre Varimade, fait long temps aprés le premier. La ſeconde edition de ſa diſpute avec Arius eſt faite apparemment lorſqu'il eſtoit hors d'Afrique: & les cinq livres contre Eutyche, ſont encore poſterieurs.]

'Le Pere Chifflet taſche de juſtifier cette pratique de Vigile, d'attribuer ſes ouvrages à S. Athanaſe, à S. Auguſtin, & à d'autres auteurs celebres, par la neceſſité où le mettoit la tyrannie des Vandales. Il eſt certain qu'il n'eſt pas loüable en cela, [& qu'il ne peut y avoit aucune neceſſité de mentir pour ceux dont toute la gloire eſt d'eſtre diſciples de la verité.] 'C'eſt pourquoi le Pere Chifflet a eu raiſon de ne vouloir pas autoriſer cette conduite, en donnant à Vigile le titre de Saint, comme font quelques manuſcrits: ce qui n'eſt point confirmé par le jugement de l'Egliſe. [Il eſt plus difficile de luy refuſer celui de Confeſſeur.] p.27.28. p.73.74.

'On trouve qu'il écrit aſſez bien pour ſon temps. Son diſcours eſt ſimple & narurel, ſans eſtre bas ni puerile: Il develope les myſteres avec beaucoup de netteté, & les prouve d'une maniere fort ſolide. Il penetre les ſentimens des heretiques avec une grande vivacité, reſoud tres ſubtilement leurs difficultez, '& combat leurs raiſonnemens avec vigueur: Il avoit lu les écrits des Peres, & ſavoit un peu l'hiſtoire eccleſiaſtique, mais n'en avoit pas une connoiſſance aſſez exacte. Du Pin, t.4. p. 615. p.616.

Il y en a qui attribuent à Vigile de Tapſe le ſymbole qui porte le nom de S. Athanaſe. [Ce n'eſt qu'une conjecture,] [a]mais qui ayant eſté appuyée par l'autorité, auſſi-bien que par les raiſons du P. Queſnel, a eſté ſuivie par beaucoup de perſonnes ſavantes. Car c'eſt ce que nous apprend M. Antelmi, en s'efforçant meſme de détruire les raiſons du P. Queſnel, pour établir par des conjectures encore plus foibles que ce ſymbole eſt de Vincent de Lerins. p.617. Cave, p. 263. Lab. ſcr. t. 2. p. 477. [a] Ante. p. 32.

'Caſſiodore dit que Vigile Eveſque d'Afrique a écrit un diſcours fort ample & fort exact ſur les mille ans dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. [Nous n'avons point d'autre connoiſſance de cet ouvrage.] Caſſ. inſt. c. 9 p. 132.

STE GENEVIEVE, VIERGE, ET PATRONE DE PARIS.

[ENTRE les Saintes qui ont honoré l'Egliſe de France, il n'y en a point dont le nom ſoit devenu ſi celebre que celui de Sainte Genevieve. Dés ſa plus tendre enfance, les Saints ont par l'eſprit de Dieu, prevu ſa ſainteté future, & l'ont depuis défenduë contre la calomnie. Les grands miracles qu'elle opera de ſon vivant, repandirent de tous coſtez ſa reputation: & les plus grands Saints, meſme de l'empire d'Orient, pleins de veneration pour ſon eminente vertu, demandoient de ſes nouvelles & quelque part dans ſes prieres. Tant de miraculeux effets de ſa protection, que la France & la ville de Paris en particulier, ont receus dans tous les temps, ont continué juſqu'à nos jours & leur juſte reconnoiſſance & leurs profonds reſpects à l'égard de cette illuſtre Patrone.]

Boll.3.jan.p. 137 §.141.§ 51. 'Sa vie a eſté écrite 18 ans aprés ſa mort 'par un auteur inconnu. [Le ſtyle & la ſimplicité de cette vie, conviennent aſſez à un hiſtorien contemporain: & quoiqu'il nous laiſſe beaucoup de choſes à deſirer dans ſon ouvrage, nous luy ſommes neanmoins fort redevables de ce qu'il nous apprend de cette grande Sainte;] Nota 1.

p.143.§ 2. 'Il marque luy meſme qu'il ne veut s'arreſter qu'à raporter ce qui peut edifier la pieté des fideles. [Auſſi n'y trouvons-nous pas tous les caracteres que nous ſouhaiterions pour fixer une chronologie exacte & certaine.]

p.138.§ 3. 'Elle naquit ['vers l'an 422,] dans le village de Nanterre à trois petites lieuës de Paris. Son pere s'appelloit Severe & ſa mere Geronce; 'Charp.v.G.§ 1. & ils vivoient retirez dans cette campagne, ['apparemment comme des perſonnes qui y avoient leur bien, mais non pas comme des payſans.] Dieu la prevint par ſa grace dés ſa plus tendre enfance, & luy donna pour la pieté; une inclination

V. la note 3.

Nota 2.

qui croiſſoit en elle à meſure qu'elle avançoit en âge.

[Genevieve avoit environ ſept ans,] lorſque Saint Germain d'Auxerre & Saint Loup de Troies, deputez par les Eveſques de France pour aller combatre l'hereſie Pelagienne qui ſe renouvelloit en Angleterre, paſſerent [vers la fin de 429,] par le dioceſe de Paris, & allerent coucher à Nanterre. Auprés de l'egliſe ils trouverent tout le peuple qui venoit au devant d'eux pour leur rendre ſes reſpects & recevoir leur benediction. Ce fut là qu'au milieu de cette foule de monde S. Germain apperceut la petite Genevieve. Il reconnut par une lumiere divine quelque choſe de grand & d'extraordinaire en cet enfant. Auſſi-toſt il la fit approcher, l'embraſſa, & demanda ſon nom, & qui eſtoient ſes parens. On luy dit qu'elle s'appelloit Genevieve.

V. S. Germain d'Auxerre §. 7.

cœleſte & angelicum.

Sur. 31. jul. p. 363. § 20. Boll. 2. jan. p. 138. § 2. Charp. v. G. § 3.

„ Les parens s'avancerent auprés du Saint. Que vous eſtes heu- Ibid.
„ reux, leur dit-il, d'avoir une telle fille! Sa naiſſance a eſté pour
„ les Anges un ſujet de joie & de rejouiſſance dans le ciel. Elle ſera
„ grande devant le Seigneur: & pluſieurs paſſant de l'admiration
„ de ſa vie l'imitation de ſa vertu, quitteront le peché, ſe con-
„ vertiront à Dieu, & recevront non ſeulement la remiſſion de
„ leurs fautes, mais auſſi les recompenſes de la vie eternelle. Puis
„ s'adreſſant à Genevieve, Ma fille, luy dit-il, declarez moy ſince-
„ rement ſi vous ne voulez pas bien vous conſacrer à J. C, & luy
„ garder la virginité comme ſon epouſe. Saint Pere, luy répondit-
„ elle, je vous ſuis tres obligée de ce que vous voulez bien me de-
„ mander ſi je deſire une choſe que je ſouhaite avec une extreme
„ ardeur. Oui je le veux de tout mon cœur. Priez Dieu de me
„ faire la grace d'accomplir en cela mon deſir. Prenez courage, ma
„ fille, reprit le Saint, en l'embraſſant une ſeconde fois, mettez
„ voſtre confiance dans le Seigneur, & ayez ſoin d'executer fide-
„ lement le deſir qu'il vous met dans le cœur & la declaration que
„ vous venez d'en faire. Le Seigneur vous donnera luy meſme la
„ force & la vertu neceſſaires pour l'accompliſſement de voſtre
„ genereux deſſein.

Les deux ſaints Eveſques s'en allerent enſuite à l'egliſe pour y dire None & Veſpres. S. Germain y mena avec luy Genevieve, & tint toujours la main droite ſur ſa teſte pendant ces offices. Ce Saint la retint auprés de luy durant ſon repas, & en la renvoyant [le ſoir chez elle,] il recommanda à ſes parens de la luy ramener le lendemain matin de bonne heure avant ſon depart.

Sur. 31. jul. p. 364. § 21. Boll. 3. jan. p. 138. § 4. Charp. v. G. § 4.

Dés la pointe du jour Severe remena ſa fille à Saint Germain, comme le Saint le luy avoit marqué. Ce ſaint Eveſque voyant Ibid.

Genevieve, luy demanda ſi elle ſe ſouvenoit de la promeſſe qu'elle luy avoit faite la veille, de conſacrer ſa virginité [à J C.] L'enfant luy répondit qu'elle ſe ſouvenoit bien de ce qu'elle luy avoit promis, & à Dieu meſme, & qu'elle luy demandoit le ſecours de ſes prieres pour obtenir de Dieu la grace de conſerver ſon ame & ſon corps dans une entiere pureté. Sur cette aſſurance, S. Germain qui par une permiſſion de Dieu trouva à terre une medaille de cuivre [1] où eſtoit gravée la figure de la croix, la luy donna comme un gage de ſon amitié pour la porter au cou, & l'exhorta à renoncer aux colliers de perles, aux braſſelets, aux bagues, aux autres bijoux & ornemens du ſiecle. Si vous vous laiſſiez, luy dit-il, eblouir à leur faux eclat, vous vous priveriez de ceux de l'immortalité bienheureuſe. Laiſſez aux gents du monde les ajuſtemens du monde. Pour vous qui avez pris J. C. pour voſtre epoux, ne recherchez point d'autres ornemens que ceux de l'ame. Aprés luy avoir ainſi parlé, il la pria de ſe ſouvenir de luy devant Dieu, la recommanda à ſes parens, & continua ſa route avec S. Loup.

[Genevieve commença deslors à ſe regarder comme veritablement conſacrée à Dieu, & à marquer beaucoup d'ardeur pour tous les exercices de la pieté.] Un jour de feſte ſolennelle ſa mere allant à l'egliſe, vouloit la laiſſer à la maiſon. Genevieve la pria avec inſtance & avec larmes de luy permettre d'aller auſſi à l'egliſe. Je deſire, luy dit-elle, d'accomplir la promeſſe que j'ay faite à Saint Germain, & d'aller ſouvent à l'egliſe pour meriter d'eſtre l'epouſe de J.C. Sa mere par un mouvement d'impatience luy donna un ſoufflet. Elle en fut à l'inſtant punie, & elle devint aveugle. Elle demeura prés de deux ans dans cet état, juſqu'à ce que s'eſtant enfin ſouvenuë de ce que S. Germain avoit dit de ſa fille, elle l'envoya tirer de l'eau pour luy en apporter. Genevieve faiſant reflexion que c'eſtoit à cauſe d'elle que ſa mere ſouffroit cette affliction, fut touchée de cette penſée, demeura quelque temps ſur le bord du puits à pleurer, puis elle luy apporta de l'eau ſur laquelle elle fit le ſigne de la croix. Sa mere s'en lava deux ou trois fois les yeux avec foy & avec reſpect, & auſſi-toſt elle recouvra la vuë.

Boll. 3. jan. p. 136 §5 Charp. v. G. §5.

Ibid. §6. Quelques années aprés Genevieve fut preſentée avec deux autres filles plus âgées qu'elle, pour eſtre conſacrées par l'Eveſque [de Paris avec les ceremonies ordinaires.] On l'avoit placée

1. René Benoiſt dit que le jour de la feſte de Sainte Genevieve, on donnoit des pains benis de la figure de cette medaille.

aprés

aprés ces deux autres compagnes comme eſtant la plus jeune. L'Eveſque connut par une inſpiration divine que Genevieve avoit une vertu beaucoup ſuperieure à celle des autres qu'on mettoit avant elle, & il ordonna qu'on la plaçaſt la premiere, parcequ'elle avoit déja receu de Dieu la conſecration [dont il alloit faire la ceremonie:] ce qui fut executé dans cet ordre: aprés quoy elles ſe retirerent chacune chez elles.

[On ne marque point à quel âge Sainte Genevieve receut la conſecration des vierges: Mais comme elle eſtoit fort jeune, il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'avoit pas plus de 15 ans.] Dés cet âge juſqu'à 50 ans, elle obſerva de ne manger que deux jours dans la ſemaine, le dimanche & le jeudi. Elle paſſoit les [cinq] autres jours dans une abſtinence entiere. Sa nourriture eſtoit du pain d'orge, & des feves cuites depuis quinze jours ou trois ſemaines qu'elle rechaufoit alors. Pour du vin & toute autre liqueur qui peut enivrer, elle n'en but jamais en toute ſa vie. A l'âge de 50 ans elle prit du poiſſon & du lait par le conſeil des Eveſques auſquels elle auroit cru faire un crime de deſobeïr.

recommiſcens.

Boll. 3. jan. p. 138. §5. Charp. v. G. §13.

'Toutes les fois qu'elle levoit les yeux au ciel, elle repandoit des larmes: & la pureté de ſon cœur donnoit lieu de croire qu'elle y voyoit J. C. à la droite de Dieu ſon pere. 'Lorſqu'elle entroit dans l'egliſe, elle s'y proſternoit contre terre, & demeuroit long-temps dans cette poſture en prieres, avant que de ſe relever. 'Elle veilloit toute la nuit du ſamedi au dimanche, pratique qu'elle obſervoit ſuivant la tradition de l'Egliſe, pour attendre le Seigneur, comme le ſerviteur de l'Evangile. 'Elle ſe diſpoſoit auſſi à la feſte de Paſque par une retraite qui duroit depuis l'Epiphanie juſqu'au Jeudi-ſaint. Elle paſſoit ce temps enfermée dans ſa chambre, & toute appliquée à la priere.

§14. §21. §20. §33.

'Aprés la mort de ſes parens, ſa mareine la fit venir à Paris. Dieu pour faire paroiſtre davantage ſa puiſſance dans la foibleſſe de Genevieve, & montrer avec plus d'eclat l'eminence de la grace de J. C. en elle, permit qu'elle tombaſt dans une paralyſie ſi violente, qu'elle n'avoit plus d'uſage de ſes membres, & on la garda durant trois jours comme morte, n'ayant aucun ſigne de vie, hors un peu de rougeur qui paroiſſoit toujours ſur ſon viſage. Elle revint en ſanté, & dit qu'elle avoit eſté enlevée en eſprit par un Ange dans le repos des juſtes, & qu'elle y avoit vu les recompenſes preparées pour ceux qui aiment Dieu, & qui eſtoient incroyables aux infideles. 'Elle decouvrit [depuis] à di-

§7. §8.

verſes perſonnes qui vivoient dans le monde, le ſecret de leurs conſcienſces. Mais il y en eut qui [au lieu de profiter de ſes avis,] en prirent occaſion de la dechirer par leurs mediſances, qui n'avoient pour fondement que leur jalouſie & leur animoſité.

Ibid. § 5 | Sur. 31 jul. p. 366. § 1-4 | Nor. h. P. l. 1. c. 12. p. 260.

[Genevieve ſouffrit avec patience leurs calomnies, & ſe contenta de prier & de pleurer dans le ſecret pour tous ſes perſecuteurs.] S. Germain deputé une ſeconde fois en Angleterre avec S. Severe Eveſque de Treves l'an 447, repaſſa par Paris. Le peuple alla audevant de luy pour le recevoir & pour luy demander ſa benediction. Ce Saint voulut ſavoir des nouvelles de Genevieve, & s'informa de ce qu'elle faiſoit. Le peuple toujours plus diſpoſé à medire des gens de bien qu'à imiter leur exemple, luy répondit qu'elle n'eſtoit pas ſi ſainte qu'il la croyoit. Mais ce Saint qui n'ignoroit pas ſans doute toutes les injures, les mediſances, & les calomnies que la Sainte avoit ſouffertes durant ſon abſence, mepriſa tous leurs faux raports, parcequ'il la connoiſſoit mieux qu'eux & que ſes parens meſmes. Il alla [auſſi-toſt] la voir, & la ſalua avec tant de reſpect, que tout le monde en fut ſurpris. Là il fit un diſcours en preſence de tous ſes calomniateurs pour défendre l'innocence de cette Sainte: & pour les confondre il leur montra dans ſa chambre le plancher tout mouillé par les larmes qu'elle y repandoit dans l'endroit où elle faiſoit ſes prieres. De là il prit occaſion de les entretenir des commencemens de ſa vie, & de quel merite elle eſtoit devant Dieu, comme il l'avoit autrefois declaré publiquement à Nanterre. Aprés quoy l'ayant recommandée au peuple, il partit pour continuer ſa route.

V. ſon titre § 8.

Boll. 3. jan p. 139 § 10 | Charp. v. G. § 10.

[Le repos que le témoignage de ce grand Eveſque procura à Sainte Genevieve, ne fut pas de longue durée. En 451,] Attila Roy des Huns fit trembler toutes les Gaules par la terreur de ſes armes. Dans cette epouvente generale les Pariſiens ſe reſolurent à abandonner leur ville pour ſe refugier avec leurs biens dans des lieux plus forts. Sainte Genevieve aſſembla les Dames, & les exhorta à implorer plutoſt le ſecours de Dieu par les jeûnes, par les prieres, & par les veilles, pour detourner, comme Judith & Eſther, le malheur qui les menaçoit. Elles la crurent, & paſſerent pluſieurs jours à prier dans le Batiſtere. Au contraire, les hommes qu'elle vouloit engager dans les meſmes exercices de pieté, & empeſcher de tranſporter leurs biens hors de Paris, en leur repreſentant que Dieu conſerveroit cette ville, & que celles où ils pretendoient ſe retirer, ſeroient pillées & facca-

V. ſon titre § 7.

gées par les barbares; ces hommes, dis-je, s'eleverent contre la Sainte qu'ils traitoient de fauſſe propheteſſe. Leur fureur alla juſqu'à former le deſſein de la noyer ou de la lapider.

'Alors ſurvint l'Archidiacre d'Auxerre qui avoit eſté témoin de tout ce que S. Germain avoit dit autrefois en faveur de Sainte Genevieve. Surpris des deliberations que les Pariſiens faiſoient contre cette Sainte, il leur repreſenta l'enormité du crime qu'ils vouloient commettre, les fit ſouvenir du témoignage qu'avoit rendu S. Germain, que Dieu l'avoit choiſie dés le ſein de ſa mere, & leur montra les eulogies que ce Saint luy avoit laiſſées [en mourant,] & qu'il luy apportoit de ſa part. A ce diſcours leurs eſprits furieux ſe calmerent. La juſte deference qu'ils conſervoient pour S Germain, leur fit reconnoiſtre que Genevieve eſtoit une fidele ſervante de Dieu, & renoncer à leurs mauvais deſſeins contre elle. 'L'evenement verifia ſa prophetie: & les Huns n'approcherent point de la ville de Paris. Ibid. § 11. § 12.

V. S. Denys de Paris, note 5. 'Cette Sainte avoit une veneration ſinguliere pous le lieu où Saint Denys & ſes compagnons avoient ſouffert le martyre, & eſtoient enterrez: & elle deſiroit inſpirer le meſme reſpect à tous ceux dont les anceſtres avoient receu par ces Saints les lumieres de la foy. Elle conceut le deſſein de faire baſtir une egliſe [ſur le tombeau, &] en l'honneur de ce ſaint Eveſque & Martyr. Mais comme elle n'en avoit pas le moyen, elle engagea les Preſtres de Paris à y contribuer de leur coſté: Et quoique l'entrepriſe fuſt audeſſus de leurs forces, ſa confiance en Dieu luy fit trouver des reſſources, ſoit pour avoir des materiaux, ſoit pour ſoulager les ouvriers dans leurs beſoins les plus preſſans: en ſorte que ſa grande foy vint à bout de ſon deſſein avec ſuccés. § 16. 19.

'Un dimanche matin, lorſqu'elle alloit à cette egliſe avant le jour, le cierge que les filles qui l'accompagnoient, portoient devant elle pour l'éclairer, fut ſouffié par le vent. Et comme il pleuvoit beaucoup, que le chemin eſtoit fort mauvais, & les tenebres tres epaiſſes, ces vierges ſe trouverent fort embaraſſées. Sainte Genevieve demanda le cierge; & ſitoſt qu'elle l'eut entre les mains, il ſe ralluma de luy meſme, & elle le porta ainſi juſqu'à l'egliſe où il acheva de bruler. 'Ce miracle arriva à peu prés de la meſme maniere en d'autres occaſions. § 20. § 21. 22.

'Les Pariſiens furent attaquez par les François, & ſoûtinrent durant cinq ans le ſiege. Cette guerre cauſa une cruelle famine qui fit mourir beaucoup de monde. Pour ſoulager ſes compa- § 34-39.

1. M. Baillet veut que ce ne fuſt qu'un blocus. Baill. 3. jan. p. 82.

triotes, Sainte Genevieve alla juſqu'à Arci-ſur-Aube & à Troye chercher des vivres, & elle en amena onze bateaux chargez qu'elle conduiſit à bon port par ſes prieres, malgré les dangers qu'elle eut à eſſuyer en allant & en revenant. Elle guerit dans ce voyage à Arci-ſur-Aube une dame paralytique, & à Troye deux aveugles & pluſieurs autres malades.

§ 40. 'Lorſqu'elle fut revenüe à Paris, elle diſtribua le blé qu'elle y avoit fait venir, à chacun ſelon ſon beſoin. Pour prevenir le murmure des pauvres, elle tiroit quelquefois elle meſme ſecrettement des pains du four, & les leur donnoit tout entiers; en ſorte que les filles qui la ſervoient n'auroient pu ſavoir ce qu'ils eſtoient devenus, ſi elles n'avoient trouvé des pauvres qui en emportoient, & qui donnoient mille benedictions à leur bienfaictrice. [Tant de grandes actions porterent ſa reputation
§ 26. juſqu'en Orient.] 'S. Symeon Stylite 'qui' paſſa prés de 40 ans ſur une colonne, où il marquoit bien ſon mepris pour le monde, demandoit des nouvelles de Genevieve aux marchands qui venoient de ces quartiers-ci, & en la ſaluant humblement, il les prioit de le recommander à ſes prieres. V. ſon titre § 12.

§ 25. 'Childeric meſme Roy des François, [tout payen qu'il eſtoit, s'eſtant rendu maiſtre de Paris,] avoit une ſi grande veneration pour elle, [qu'il ne pouvoit luy refuſer les graces qu'elle luy demandoit.] Voulant un jour faire punir de mort des priſonniers, & craignant que Genevieve n'entrepriſt de leur ſauver la vie, il ſortit de Paris, & fit fermer la porte [aprés luy, afin qu'elle ne puſt venir le trouver pour luy demander leur grace.] Mais la Sainte l'ayant ſçeu, alla ſe preſenter à la porte qui s'ouvrit d'elle meſme, & elle vint trouver le Roy qui luy accorda la vie de ces malheureux.

§ 27. 'Dans un voyage que Sainte Genevieve fit à Meaux, une fille nommée Celinie qu'on penſoit à marier, & qui eſtoit déja fiancée, ayant eu connoiſſance des graces dont Dieu favoriſoit cette Sainte, vint la trouver, & la pria de luy changer ſon habit, [voulant renoncer au monde pour ſe conſacrer à J.C.] Le jeune homme à qui elle avoit eſté accordée, l'ayant ſçeu, accourut à Meaux fort irrité de ce changement. Dés que la Sainte eut appris ſon arrivée, elle ſe refugia auſſi-toſt à l'egliſe, emmenant avec elle Celinie. A leur entrée dans l'egliſe, Dieu permit que la porte du Battiſtere s'ouvrit d'elle meſme, [& leur donna un aſyle ſûr contre les pourſuites & les violences de ce jeune homme.] Celinie ſe regardant comme ſauvée du naufrage & de la

contagion[du ſiecle,] paſſa le reſte de ſes jours dans l'abſtinence & la chaſteté. Elle avoit une de ſes ſervantes malade depuis long-temps, & privée de l'uſage des piez, qu'elle preſenta à Sainte Genevieve. Sitoſt que la Sainte luy eût touché, elle recouvra ſa ſanté & fut parfaitement guerie. [Nous n'avons pas d'autre connoiſſance de cette vierge Chrétienne. On celebre ſa memoire dans les egliſes de Paris & de Meaux.] Molanus & Baronius dans leurs notes ſur le martyrologe d'Uſuard & ſur le martyrologe Romain en parlent par occaſion. Mol.11.oct.n. Bar.ib.n.h.

[Sainte Genevieve avoit quelque terre auprés de Meaux:] Car ſon hiſtorien marque qu'y faiſant ſa moiſſon, il s'eleva tout d'un coup un grand orage qui menaçoit de pluie, & qui jetta le trouble parmi ſes moiſſonneurs. La Sainte entra dans la grange, ſe proſterna contre terre, ſelon ſa coutume, & pria avec larmes J.C. l'exauça par un miracle tout viſible; & pendant qu'il pleuvoit dans tous les environs, il ne tomba pas une ſeule goutte d'eau ſur la moiſſon ni ſur les moiſſonneurs de Sainte Genevieve. Un avocat de Meaux nommé Frunime, qui avoit perdu l'ouie depuis quatre ans, eut recours à elle pour obtenir ſa gueriſon. Elle fit le ſigne[de la croix] ſur ſes oreilles: & auſſi-toſt il fut gueri. Boll.3.jan.p. 142.§49. Charp v.G.§48. *triturium.* Ibid.§41.

2. [On ne dit point le ſujet qui la mena à Laon.] Mais on marque qu'y arrivant, une grande partie de la ville alla au devant d'elle. De ce nombre eſtoient les parens d'une fille, qui depuis 9 ans eſtoit tellement percluſe de tous ſes membres, qu'elle ne pouvoit ſe remuer. A leurs inſtances la Sainte alla trouver cette fille, fit ſa priere auprés d'elle, puis luy ayant touché à tous ſes membres, elle luy ordonna de s'habiller & de ſe chauſſer elle meſme. La fille ſe leva auſſi-toſt & alla à l'egliſe avec tout le peuple qui rendit graces à Dieu de ce grand miracle, & reconduiſit avec honneur Sainte Genevieve, lorſqu'elle ſortit de la ville pour s'en retourner. Ibid.§24.

Elle fit un voyage à Orleans, où elle alla prier Dieu dans l'egliſe de S. Agnan. Durant qu'elle y eſtoit, une mere de famille nommée Fraterne ayant appris ſon arrivée, alla la trouver dans une deſolation extreme de l'état où eſtoit ſa fille nommée Claude. Elle ſe jetta à ſes piez toute eplorée, & la conjura avec de grands cris de luy rendre ſa fille qui eſtoit malade à l'extremité Ibid.§42.

2. Il y a dans Bollandus *in Lugdunenſi oppido*, p.140.§ 24, & dans une autre vie, p.145.§20. *in Lugduno*, & à la marge, *Lauduno*. Deux manuſcrits du Pere Charpentier, ont *in Laudunenſe urbe*: & M. Baillet, p.84, croit qu'il faut lire ainſi. En effet, les MSS. ajoutent, *ubi Remigius præerat*, ce qui determine à la ville de Laon.

& prés de mourir. Sainte Genevieve voyant ſa foy, luy dit de ceſſer de ſe tant affliger & de l'importuner davantage, l'aſſurant que ſa fille eſtoit entierement guerie. A ces mots cette mere ſe leva pleine de joie, & s'en retourna chez elle avec Sainte Genevieve: Et Dieu avoit par ſa toutepuiſſance, ſi promtement gueri cette fille, qu'elle vint les recevoir à la porte de la maiſon. *in auditorio.*

Boll. §43. Charp. §42. 'Dans la meſme ville d'Orleans la Sainte interceda pour un ſerviteur qui avoit offenſé ſon maiſtre. Mais ce maiſtre luy refuſa fierement le pardon qu'elle luy demandoit. Alors la Sainte luy dit: Si vous mepriſez la priere que je vous fais, J.C, mon Seigneur, ne me mepriſera pas de meſme, parcequ'il eſt plein de bonté & de clemence, & toujours preſt à pardonner. Dés que cet homme fut de retour chez luy, il fut attaqué d'une fievre ſi ardente, qu'il ne put repoſer toute la nuit. Le lendemain matin il vint dans un pitoyable état ſe jetter aux piez de Sainte Genevieve, & luy demanda pardon. La Sainte fit le ſigne de la croix ſur luy, & auſſi-toſt il fut gueri de ſa fievre; & il ſe reconcilia avec ſon ſerviteur. &c.

Ibid. §44-46. §43 45. 'D'Orleans elle deſcendit par la Loire juſqu'à Tours, & courut beaucoup de dangers ſur l'eau. A ſon arrivé à Tours, un grand nombre de poſſedez ſortit de l'egliſe de S. Martin, criant qu'ils ſe ſentoient bruſez entre S. Martin & Sainte Genevieve: & ils avouoient que c'eſtoient eux qui avoient excité les tempeſtes où elle avoit eſté en peril. La Sainte cependant entra dans l'egliſe de S. Martin, & delivra pluſieurs de ces poſſedez, 'ſoit dans l'egliſe meſme, ſoit dans la ville. 'Enfin quelque part qu'elle allaſt, la vertu des miracles la ſuivoit partout. [Nous ne nous arreſtons pas à les raporter tous en detail. Ceux qui deſireront de les voir, les trouveront dans ſa vie, donnée d'abord par Bollandus, & depuis par le Pere Charpentier Chanoine regulier de Sainte Genevieve, qui à la traduction françoiſe, y a joint l'hiſtoire chronologique de ce qui eſt arrivé au tombeau de Sainte Genevieve depuis ſa mort juſqu'en 1694. &c.

Baill. 3. jan. p. 83

Nous ne ſavons rien de particulier de la mort de Sainte Genevieve: & ſon hiſtorien marque ſeulement] 'qu'elle mourut le 3 de janvier dans une heureuſe vieilleſſe & pleine de vertus, âgée de plus de 80 ans. [En effet, il y a tout lieu de croire 'qu'elle en avoit au moins 89, & qu'elle mourut vers l'an 512.] Elle fut enterrée dans une egliſe quelle avoit exhorté Clovis de baſtir en l'honneur des Apoſtres S. Pierre & S. Paul, lorſqu'il ſe preparoit à marcher contre Alaric II. Roy des Gots [en 507.] Il avoit com-

Charp. v. G. 554

Note 3.

mencé à la faire baſtir ; mais il la laiſſa imparfaite: & la Reine Sainte Clotilde la fit achever aprés la mort de ce Prince, [arrivée le 28 de novembre 511. Il y avoit eſté enterré luy meſme: & Sainte Clotilde y eut auſſi ſa ſepulture.] Ce Prince avoit eu pour Sainte Genevieve une conſideration ſi particuliere, que ſouvent il luy avoit accordé la liberté de beaucoup de priſonniers, & la vie de pluſieurs criminels.

'Bede eſt le premier qui ait inſeré le nom de Sainte Genevieve dans ſon martyrologe. Mais on trouve l'office de ſa feſte dans la liturgie que l'on obſervoit en France dés le temps de S. Gregoire le Grand: [ce qui marque que le culte de cette Sainte eſtoit établi dés ce temps là, & apparemment auſſi-toſt aprés ſa mort. La celebrité de ſon nom l'a fait porter à l'egliſe où elle fut enterré, quoiqu'on y honore encore les Apoſtres S. Pierre & S. Paul comme les premiers patrons.] Bed. mart. 3 jan Mabil. lit. l. 2. p. 114.

EUPHEME,
PATRIARCHE
DE CONSTANTINOPLE,
ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Eupheme ſuccede à Fravite; travaille à s'unir à Felix; ſe ſepare de Mongus; aſſiſte Saint Jean le Silentieux; arreſte Anaſtaſe. Des Diacrinomenes.

L'AN DE JESUS CHRIST 490.

[FRAVITE Patriarche de Conſtantinople, qui avoit ſuccedé ſur la fin de l'an 489 au celebre Acace, [eſtant mort l'année ſuivante vers la fin de mars,] [on ordonna en ſa place Eupheme [a]Preſtre de Conſtantinople, & adminiſtrateur d'un hoſpital des pauvres [b]dans la nouvelle ville. [c] C'eſtoit un homme tres Orthodoxe, [& quoique les Papes ne l'aient jamais admis à leur communion, parcequ'il ne voulut pas oſter des diptyques le nom d'Acace;] neanmoins les Latins meſmes, reconnoiſſent que c'eſtoit un obſervateur [fidele] des decrets du Concile de Calcedoine. [On a ſoûtenu depuis peu qu'on ne pouvoit dire qu'il fuſt ni heretique ni ſchiſmatique. [Liberat dit neanmoins qu'il recevoit l'Henotique de Zenon, [& aſſurément j'ay peine à croire que Zenon qui regnoit encore, l'euſt pu ſouffrir ſans cela.] Theophane aſſure que lorſqu'il fut inthronizé, il remit dans les diptyques le nom du Pape Felix, [qu'Acace en avoit oſté.] [On dit meſme qu'enſuite de ſon election il tint un Concile, où il confirma celui de Calcedoine.

Eva.l.3.c.23.p. 353.b. [a] Nphr.chr. Thphn.p.115.a. V. Acace 55. [b] Νεαπόλεως V. Acace

[Quelque oppoſé que le Pape Felix fuſt à Pierre Mongus qui tenoit

Vict.T. Alex.t.11.p. Liber.c.18.p. 127. Thphn.p.115.a. Conc.t.4.p. 1454.a.

490. tenoit alors l'epiſcopat d'Alexandrie, Fravite avoit neanmoins pretendu avoir la communion de l'un & de l'autre, & leur avoit écrit à tous deux pour la demander. Il n'eut pas de peine à l'obtenir de Mongus ; & Felix la luy promit auſſi ; mais à condition

V. Acace § qu'il oſteroit des diptyques le nom de Mongus, "& meſme celui

*Ibid. § d'Acace. Fravite eſtoit mort ſur cela, *avant que de recevoir les réponſes de l'un & de l'autre.] Ainſi elles furent toutes deux rendues à Eupheme, [a]qui adreſſa [enſuite] une ſynodique, ou lettre de communion au Pape. Felix la receut l'an 491, & n'y trouva rien que d'orthodoxe: Il ne voulut pas neanmoins luy accorder ſa communion, parcequ'il n'avoit pas effacé les noms d'Acace & de Fravite ſes predeceſſeurs. 'Les autres Eveſques de l'Occident ſuivirent en cela le ſentiment de Felix.

Liber. c. 18. p. 127. Eva. l. 3. c. 23. p. 353. c. [a] Thph. p. 116. b. c. Conc. t. 4. p. 1154. a. Conc. t. 4. p. 1154. a.

'Pour ce qui eſt de Mongus, Eupheme ayant lu dans ſa lettre les anathemes qu'il y prononçoit contre le Concile de Calcedoine, rompit entierement avec luy, '& effaça de ſes propres mains ſon nom des diptyques: ce qu'il fit, dit Theophane; avant meſme que d'eſtre inthronizé. [La lettre de Mongus eſtoit peut-eſtre arrivée dans ce temps là. Que ſi cela eſt, il faut qu'Eupheme euſt beaucoup de generoſité & peu d'ambition pour eſtre Eveſque. Car il pouvoit craindre apparemment que Zenon offenſé de cette action, ne s'oppoſaſt à ſon ordination.] 'Non content de ne vouloir point avoir de communion avec Mongus, il ſongeoit meſme à aſſembler un Concile pour le depoſer; lorſque Mongus

Eva. l. 3. c. 23. p. 353. c. Thph. p. 115. a. Eva. l. 3. c. 23. p. 353. c.

Ibid. § 55. mourut ["cette année meſme, peut-eſtre le 31 ou le 29 d'octobre.

Athanaſe ayant ſuccedé à ſon erreur comme à ſon ſiege, Eupheme ne voulut point non plus avoir de communion avec luy. Il n'en eut point auſſi apparemment avec Pallade d'Antioche, qui ſe declaroit pour Athanaſe contre le Concile de Calcedoine.] 'Mais il s'unit au contraire avec Sallufte de Jeruſalem, [b]qui recevoit bien l'Henotique, [& eſtoit ſeparé de la communion de Rome, mais qui embraſſoit le Concile de Calcedoine.

Liber. c. 18. p. 127. [b] p. 127.

L'AN DE JESUS CHRIST 491.

V. Zenon § 'Voilà le ſchiſme deplorable qui diviſoit l'Egliſe "lorſque Zenon mourut au mois d'avril 491.] 'Fort peu avant la mort de Zenon, S. Jean alors Eveſque de Colonie en Armenie, & depuis ſi celebre entre les ſolitaires de la Paleſtine, ſous le nom de Silentieux, vint cette année à Conſtantinople demander juſtice à ce Prince contre ſon propre beau-frere nommé Paſinique. Cet homme qui eſtoit alors Gouverneur de la petite Armenie, tourmentoit extremement l'Egliſe meſme que ſon beau-frere gouvernoit

Sur. 13. may, p. 188. § 4.

& on marque particulierement qu'il violoit l'aſyle des egliſes, en tirant par violence ceux qui s'y eſtoient refugiez. S. Jean taſcha de le corriger par ſes remontrances: mais elles ne faiſoient que l'aigrir; de ſorte qu'il fut enfin contraint d'avoir recours à Zenon, & il en obtint la juſtice qu'il demandoit, par le ſoin qu'Eu- 491.

§3. pheme prit de ſon affaire, dit ſon hiſtorien, 'quoique Pergame ſon frere & l'imitateur de ſa pieté fuſt alors en grand credit au-

§4. prés de Zenon. Ce fut aprés cela, qu'au lieu de retourner à ſon Egliſe, il s'echapa de ceux de ſa ſuite, & s'en alla ſecrettement en Paleſtine, pour y paſſer, s'il euſt pu, le reſte de ſes jours, inconnu à toute la terre.

Thdr.L.p.558. d. [A Zenon ſucceda [a]Anaſtaſe le 11 d'avril,] & ſon elevation re- V. Anaſtaſe §2.
jouit les Manichéens & les Ariens, parceque ſa mere eſtoit Manichéenne, & avoit un frere Arien. [Beaucoup de perſonnes ont accuſé "Anaſtaſe meſme d'eſtre Manichéen. Il avoit de plus com- Ibid. §1.
mencé dés auparavant à faire quelque trouble dans l'Egliſe, que Eupheme avoit arreſté, en le menaçant de luy couper les che-
c|Eva.l.3.c.32.p 1.d|Vict.T. veux, & en employant l'autorité de Zenon.] C'eſt pourquoi lorſqu'on parla de luy donner l'Empire, Eupheme s'y oppoſa autant qu'il put, & ne ſe rendit aux inſtances de l'Imperatrice & du Ibid. §2.
Senat, "qu'aprés qu'Anaſtaſe luy eut mis entre les mains une promeſſe par écrit, où il s'obligeoit avec de grands ſermens de ne rien innover dans l'Egliſe, d'en maintenir la doctrine, & de ſuivre comme la regle de la foy, les dogmes du Concile de Cal-
Eva.p.361.d| Vict.T. cedoine. 'Eupheme mit cette promeſſe entre les mains de Macedone, pour eſtre gardée dans les archives & le threſor de l'Egli-
Thphn.p.138. a.b. ſe, dont ce Preſtre avoit le ſoin. Mais Anaſtaſe eſtoit aſſez impudent pour dire tout ouvertement que c'eſtoit une loy à un Prince de mentir & de ſe parjurer dans le beſoin: ce qu'il avoit appris de la doctrine des Manichéens. [Ainſi le plus grand fruit qu'Eupheme tira de ſa fermeté, fut de meriter d'eſtre haï d'Anaſtaſe, & d'eſtre perſecuté pour la verité, comme nous le verrons dans la ſuite.

Quoiqu'Anaſtaſe paſſaſt pour Manichéen, il n'a neanmoins jamais oſé ſe declarer pour une ſecte ſi haïe & ſi mepriſée de
Leont.ſect.5.p 512.c. tout le monde.] 'Mais il a appuyé tout ouvertement le parti des
a Sur.5.dec.p. 172.170. [Eutychiens,] ennemis du Concile de Calcedoine, [a]s'uniſſant
Leont.ſect.5. p.512.c. particulierement à ceux d'Alexandrie, qui ſe declaroient pour
b ſect.6.p.514.c. act.4.p.510.c. Dioſcore contre ce Concile. 'Il eſt dit qu'il eſtoit du parti "de τῶν Δωρο-
c act.6.p.515.e ceux qui ſe ſeparoient, ou des Heſitans, [b]leſquels ne recevoient θεήτων
point le Concile de Calcedoine, 'ni la lettre de S. Leon. [c]Ils fai-

491. ſoient profeſſion de ſuivre la foy de Dioſcore, 'recevoient l'expreſſion des deux natures, 'traitoient d'heretiques Theodoret & Ibas; '& furent cauſes du bruit qui ſe fit ſous Juſtinien ſur ce ſujet. Il ſemble que les Gaïanites & les Theodoſiens ou Severiens, fuſſent compris ſous le terme general de ces Diacrinomenes, 'Leonce fait les Acephales plus anciens qu'eux, à moins qu'il ne les y comprenne auſſi. [Et je croy en effet qu'ils marque par ce mot, tous ceux qui rejettoient le Concile de Calcedoine, c'eſt à dire tous les Eutychiens.] 'Car aprés avoir marqué les differentes ſectes ſorties de l'hereſie d'Eutyche, 'il ajoute, Voyons maintenant ce que tous les Diacrinomenes objectent communément contre l'Egliſe, & contre le Concile. 'Ainſi le P. Petau a raiſon de dire qu'on ne trouve point quels ſont les dogmes particuliers de cette ſecte: mais il n'en devoit pas faire une ſecte particuliere.

διακεκριμένοι. [''Le mot grec dont il ſe ſert, peut ſignifier *flottans* & *heſitans*, comme l'a traduit le P. Petau, ou *ſeparez* [j'aimerois mieux] le prendre dans le dernier ſens, comme M. Valois, [& croire qu'on le leur donna, parcequ'ils eſtoient ſeparez de communion de ceux qui recevoient le Concile.] 'C'eſt pourquoi on les appelle quelquefois ''ſchiſmatiques.

ἀποσχίσας

p.516.b. b. p.517.c. p.521.c. p.522.a. act.5. act.6.p.514.d. Pet.dogm.t.4.l 1.c.16.§ 9.p.77 Eva.n.p.167.2.c Conc.t.4.p. 1414.d.

ARTICLE II.

Etat de l'Egliſe ſous Anaſtaſe: Felix écrit à ce Prince, qui ne peut réunir les Eutychiens.

[SELON cette idée que nous avons donnée des Diacrinomenes, Leonce qui dit qu'Anaſtaſe en eſtoit, n'eſt point contraire à ceux qui le font Acephale, j'c'eſt à dire de ceux qui vouloient que l'on anathematizaſt ouvertement le Concile. 'Ce Prince ne ſe declara pas neanmoins d'abord ouvertement pour ce parti, '& il vouloit que l'on ſe contentaſt de l'Henotique de Zenon: ne croyant pas pouvoir faire anathematizer le Concile [par tous les Eveſques. ''On pretend d'ailleurs qu'il aimoit la paix, avoit beaucoup de douceur, & n'eſtoit point porté à la violence.]

V. Anaſtaſe § 3.

'Ainſi il laiſſoit aſſez de liberté à chacun de tenir ce qu'il vouloit, 'diſant qu'il eſtoit indigne d'un Empereur & d'un Chrétien, de tourmenter ceux qui adoroient J. C, & qui portoient le nom de Romains.

Boll.11.jan.p. 693.§ 46. a § 46. Liber.c.18.p. 128. Eva.l.3.c.30.p 358.b. b Conc.t.4 p.1299.d. b Conc.t.4.p. 1300.b.c.

'On ne ſoûtenoit point ouvertement en ce temps là le Concile de Calcedoine, & on ne le rejettoit point non plus abſolument

Eva.l.3.c.30.p. 358.b.c.

Chaque Eveſque en uſoit a cet égard comme il le jugeoit à propos. Les uns demeuroient étroitement attachez à tous ſes decrets, ſans pouvoir ſouffrir qu'on en retranchaſt la moindre ſyllabe, ou qu'on y changeaſt une ſeule lettre: & ils ne faiſoient aucune difficulté de ſeparer de leur communion, tous ceux qui ne vouloient pas recevoir les deciſions de ce Concile. Les autres au contraire bien loin de le recevoir, l'anathematizoient avec la lettre de S. Leon. D'autres ſoûtenoient opiniatrément l'edit que Zenon avoit fait pour la réunion, bien qu'ils ne fuſſent pas d'accord entr'eux touchant ou l'unité de nature, ou la verité des deux natures. [Eupheme eſtoit ſans doute du nombre des premiers, & Athanaſe d'Alexandrie des ſeconds.

Cette confuſion de l'Egliſe, où la verité & l'erreur ſembloient avoir le meſme avantage, eſtoit une choſe bien digne de larmes. a.b. Mais elle produiſoit des maux encore plus grands. J'Anaſtaſe laiſſoit à chacun, dit Evagre, la liberté de ſes ſentimens, dans la vuë de maintenir la paix de l'Egliſe & de l'Etat, & de bannir entierement les diſputes. d. Mais au contraire on ne vit partout que partialitez & diviſions, & qu'Eveſques qui ſe ſeparoient les uns des autres. d|c.31.p.359.b.c 'L'Occident, l'Egypte, & le reſte de l'Orient faiſoient "trois partis, & trois communions differentes, *comme nous l'avons déja remarqué autrepart, c.30.p.358.d. & ni ceux de l'Egypte, ni ceux Bar.492.§43. de l'Orient ne pouvoient encore s'accorder entr'eux. 'Voilà ce qui arrive lorſque ceux qui ont l'autorité en main, veulent demeurer neutres entre l'erreur & la verité, ſoit en laiſſant une egale liberté aux heretiques & aux Catholiques, ſoit en leur impoſant un meſme ſilence, ſous pretexte d'entretenir une fauſſe paix; la veritable paix ne pouvant eſtre fondée que ſur le regne Eva l.3.c.31.p [de la verité &] de la juſtice. Anaſtaſe, ajoute Evagre, voyant 359.a. ces diviſions, chaſſoit les Eveſques qui faiſoient quelque innovation, & qu'il ſavoit ſe declarer ou pour ou contre le Concile de Calcedoine dans des lieux où on n'avoit pas accoutumé de le faire.

Note r. *V. Acace §55.

[Anaſtaſe pouvoit bien avoir aſſez peu de religion pour n'eſtimer pas plus la vraie que la fauſſe. Mais je croy qu'Evagre eſt le ſeul qui luy attribuë cette indifference. Tous les autres nous aſſurent qu'il s'eſt enfin declaré le protecteur des Eutychiens, & le perſecuteur des Catholiques. Evagre a bien nommé en effet trois Eveſques Orthodoxes, chaſſez, dit-il, pour avoir innové dans leurs Egliſes & il eu euſt pu nommer bien d'autres. Mais il ne nomme aucun Eutychien chaſſé & depoſé, quoique Severe

ait plus excité de troubles que ni Eupheme, ni Macedone, ni Flavien. Et de quelle innovation pouvoit-on accuſer les deux premiers? Car Acace ni Fravite meſme n'avoient pas oſé ſe declarer ouvertement contre le Concile de Calcedoine. Que ſi c'eſt parcequ'Eupheme avoit rompu la communion avec Mongus, c'eſtoit dés devant qu'Anaſtaſe fuſt Empereur: & perſonne ne dit qu'il ait eſté depoſé pour cela.

Il faut donc dire qu'aprés avoir laiſſé d'abord quelque liberté aux Catholiques, il s'abandonna enſuite au deſir qu'il avoit d'étoufer la foy de Nicée [& de Calcedoine,] pour faire regner la doctrine des Acephales. Il y employa tout enſemble & la violence, & l'artifice, l'un pour tromper, & l'autre pour venir à bout de ce qu'il pretendoit. Il méloit ainſi l'un avec l'autre, depeur que la violence toute ſeule ne 'paruſt trop odieuſe, & que l'artifice ne fuſt pas auſſi aſſez efficace, & ne luy demeuraſt inutile. De là vint qu'entre les Eveſques il eſſayoit de vaincre les uns par les menaces & par les exils, & de gagner les autres par les honneurs & par les careſſes, & meſme de les corrompre par argent pour les faire entrer dans ſes malheureux deſſeins, changeant ſans ceſſe comme un autre Protée, de manieres & de conduite. 'On prerend que c'eſtoit à la perſuaſion de quelques ſcelerats qu'il perſecutoit la foy.

Boll. 11. jan. p. 693. §46. 47. §47. §46. Sor 5. d. 6 p. 172. §72.

[Il demeura toujours dans la communion d'Eupheme, & ne témoigna ſe vouloir ſeparer de celle de Macedone qu'au bout de pluſieurs années. Ainſi il parut durant tout ce temps là uni de communion avec les Orthodoxes de l'Orient, quoiqu'il ait toujours eſté ſeparé de celle des Papes, qui ne vouloient point communiquer avec les Orthodoxes de Conſtantinople, parceque ceux-ci ne vouloient point oſter des diptyques le nom d'Acace. Cette ſeparation de communion n'a pas empeſché] S. Avite de Vienne, de l'appeller en 497, un Prince de noſtre Religion, comme Clovis, conſiderant toute la diſpute ſur Acace, plutoſt comme une pique, que comme une entiere rupture.

Avit. ep. 41. p. 95 ep. 3. p. 20.

'Comme on ne connut pas d'abod à Rome quel eſtoit Anaſtaſe; qu'on croyoit pouvoir eſperer qu'il ſeroit plus favorable à l'Egliſe que n'avoit eſté Zenon dans ſes dernieres années; '& qu'on le regardoit meſme comme un Prince plein de foy, le Pape Felix luy écrivit ſur ſa promotion, & luy témoigna qu'il en avoit de la joie. Mais du reſte il ne fit rien par où il paruſt ni l'admettre à ſa communion, ni l'en ſeparer. [L'Egypte, comme nous avons dit, eſtoit ſeparée de tout le reſte de l'Egliſe par la

Bar. 491. §8. Conc. t. 4. p. 1164. d. a p. 1168. b.

profeſſion particuliere qu'elle faiſoit de l'Eutychianiſme. Mais quoique Mongus euſt pluſieurs fois anathematizé le Concile de Calcedoine, neanmoins comme il diſoit d'autres fois qu'il ne l'anathematizoit pas, quelques Eutychiens ne le trouvant pas encore aſſez impie à leur gré, s'eſtoient ſeparez de luy, & avoient formé la ſecte des Acephales. "Mongus avoit fait inutilement tous ſes efforts pour les réunir, non à J.C. & à l'Egliſe, mais à ſon parti:] '& meſme aprés qu'il fut mort, quelques anathemes qu'Athanaſe & ſes ſucceſſeurs prononçaſſent contre le Concile, ils ne les purent ramener, 'parcequ'ils n'oſtoient pas Mongus des diptyques. 491. V. Acace §

Leont. ſect. 5. p. 512. d.

d Liber. c. 18. p. 127.

'Athanaſe fit de grands efforts pour cela, mais ſans effet. [a] Il envoya quelques perſonnes de ſa part à Anaſtaſe, & ſes adverſaires y en envoyerent auſſi de leur coſté. Ils diſputerent les uns contre les autres devant l'Empereur, & ne purent s'accorder, "parceque les Acephales demandoient que l'on ajoutaſt diverſes choſes à l'Henotique, & que tout le monde anathematizaſt le Concile [ce qu'Athanaſe ne vouloit pas apparemment accorder, depeur d'eſtre abandonné par tous ceux qui avoient eſté autrefois dans la communion de S. Protere.] 'Anaſtaſe meſme jugeoit qu'il eſtoit impoſſible d'obliger tout le monde à anathematizer le Concile: & il ne vouloit point non plus rien ajouter à l'Henotique, depeur d'exciter du trouble dans les autres Egliſes. 'Ainſi il taſcha de les porter à ſe réunir en ſe contentant de l'Henotique. Mais ne l'ayant pu obtenir [des Acephales,] il les renvoya ſans leur rien accorder de ce qu'ils avoient pretendu. [Ceci ſe paſſoit apparemment dans le commencement du regne d'Anaſtaſe, lorſqu'il n'oſoit encore rien remuer.] Ainſi Athanaſe vécut dans l'hereſie & dans le trouble juſqu'à ſa mort, ["qui arriva l'an 497.] Note 2.

Eva. l. 3. c. 23. p. 353. d.

a Liber. c. 18. p. 127.

p. 127. 128.

p. 128.

Ibid.

"V. Macedone §. 1.

ARTICLE III.

Eupheme confirme le Concile de Calcedoine: Talaſa eſpere en vain de la gratitude d'Anaſtaſe: Gelaſe écrit à ce Prince, & Eupheme à Gelaſe.

L'AN DE JESUS CHRIST 492.

Theophan. p. 117. 118. Cedren. p. 357. b.

'THEOPHANE & Victor de Tune marquent en 492, qu'Eupheme ayant aſſemblé les Eveſques qui eſtoient à Conſtantinople, confirma avec eux les decrets du Concile de Calce-

492. doine, pour prevenir les artifices malicieux d'Anaſtaſe que l'on prevoyoit déja. Le Synodique ſemble dire qu'il l'avoit fait dés le commencement de ſon epiſcopat, où nous l'avons auſſi marqué. [Et il eſtoit important que les Orthodoxes donnaſſent ſouvent des preuves de leur zele pour la vraie foy.] Car les heretiques voyant Anaſtaſe elevé à la puiſſance ſouveraine, commencerent bien-toſt à armer leurs langues contre l'Egliſe avec une liberté tout entiere. Vict.T. Conc.t.4.p. 1154.a. Sur.5.dec.p.165 §38.

Jean Talaïa depoſſedé par Zenon de l'epiſcopat d'Alexandrie, eſperoit quelque protection d'Anaſtaſe, qu'il avoit autrefois aſſiſté avec beaucoup de ſoin & de charité enſuite d'un naufrage dont il eſtoit echapé tout nud. Il quitta donc Rome [& l'Italie où on luy avoit donné l'eveſché de Nole,] & ſe haſta de venir à Conſtantinople, ne deſeſperant pas de pouvoir obtenir ſon rétabliſſement dans le throne d'Alexandrie. Mais parcequ'il eſtoit défenſeur du Concile de Calcedoine, bien loin d'obtenir quelque choſe, Anaſtaſe ne voulut pas ſeulement le voir: & meſme quand il ſçeut qu'il eſtoit arrivé, il ordonna qu'on le menaſt en exil: de ſorte qu'il fut obligé de ſe retirer ſecrettement, & de s'en retourner à Rome. Victor de Tune marque en general dés le commencement de l'empire d'Anaſtaſe, qu'il commit des violences atroces contre les Eveſques qui défendoient le Concile de Calcedoine, & en particulier qu'il fit traiter plus mal que jamais Calandion depoſé du ſiege d'Antioche ["dés l'an 485. Ainſi l'on voit qu'il s'arreſtoit fort peu à la promeſſe qu'il avoit donnée à Eupheme à ſon couronnement.] Il fit neanmoins tout ce qu'il put pour la retirer de ſes mains, diſant que c'eſtoit une choſe honteuſe à un Empereur, qu'il paruſt eſtre retenu par un écrit de ſa main, comme ſi on euſt douté de ſa foy & de ſa parole. Quelques uns écrivent qu'il la retira effectivement par violence, ou peu aprés qu'il eut eſté fait Empereur, ou en l'an 495. Mais nous verrons dans la ſuite que cela n'eſt pas. Vict.T. Thphn.p.120.a Eva.l.3.c.32. 362.a. Vict.T. Thphn.p.118.a Vict.T.an.493. V. Acace § Thdr.L.p.558. Eva.l.3.c.32.p. 462.a.

V. Felix III. ["Ce fut à la fin de 491, ou au commencement de 492, que mourut le Pape Felix, auquel Gelaſe ſucceda.] Gelaſe écrivit [apparemment auſſi-toſt] à Anaſtaſe une lettre fort reſpectueuſe, [dont on ne dit rien de particulier.] Anaſtaſe ne luy répondit point. Au contraire Eupheme à qui le Pape n'avoit pas jugé à propos d'écrire, comme n'eſtant pas dans ſa communion, luy écrivit le premier, & vraiſemblablement dés qu'il ſçeut ſa promotion [Autant qu'on en peut juger par l'étar des choſes, il luy témoignoit beaucoup de deſir pour la paix & la réunion des Conc.t.4.p. 1168.b. b. p.1157.d.e. Bar.492.§

Egliſes, mais il luy marquoit qu'il ne falloit point ſonger à oſter des diptyques le nom d'Acace.] Ce qui eſt certain, c'eſt que cette lettre attriſta Gelaſe, qui croyoit y trouver des choſes faſcheuſes, & contraires à la veritable paix. 492.

Conc.t.4.p. 1161.c.

[On ne ſçait pas s'il répondit à cette lettre, ou ſi Eupheme, ſans luy donner le loiſir d'y répondre, ſe haſta de luy marquer avec plus d'étenduë les ſentimens de ſon cœur.] Mais on ſçait qu'Eupheme luy écrivit une ſeconde lettre. On croit que c'eſt celle qui fut portée par le Diacre Synclice. [a] Il luy témoignoit dans l'une de ces deux lettres, qu'un autre auroit attendu ſes lettres, & ne ſe ſeroit pas contenté d'avoir appris ſon ordination par le raport des autres; que pour luy il avoit tant d'affection pour Gelaſe, que non ſeulement il luy écrivoit avec joie, mais qu'il euſt meſme eſté ravi de pouvoir aller jouir de ſon entretien. Que Dieu avoit montré que ſa miſericorde prenoit encore ſoin des Egliſes, puiſqu'elle avoit donné à celle de Rome un Pontife, qui n'avoit point beſoin d'eſtre inſtruit par les autres, & qui voyoit par ſa lumiere & ſa vigilance propre tout ce qui eſtoit neceſſaire à la réunion des Egliſes, qui reſiſtoit avec courage à cet eſprit de tenebres, auteur du trouble & de la diviſion, & qui en meſme temps eſtoit capable de condeſcendre [aux foibles,] & de rétablir la concorde par une ſage diſcretion.

Nota 3.

p.1158.a. b. c. d.

Il ajoutoit que Dieu meſme avoit bien voulu deſcendre du ciel [pour ſauver ceux qui l'irritoient par leurs crimes.] Que pour luy il n'eſtoit pas le maiſtre de faire ce qu'il vouloit; Que le peuple de Conſtantinople ne pouvoit ſe reſoudre à abandonner la communion, [& à flétrir la memoire de ceux qu'il avoit honorez,] Qu'aprés tout, Acace n'avoit jamais rien avancé contre la foy que s'il s'eſtoit uni à Mongus, ce n'avoit eſté qu'aprés que cet Eveſque s'eſtoit purgé, [mais fort mal, de l'hereſie dont on l'accuſoit;] Qu'on pouvoit meſme demander quand Acace avoit eſté condanné, [ayant eſté jugé ſans aucune participation de l'Egliſe Orientale, & ſa condannation n'ayant point eſté ſignifiée ſolennellement par des Eveſques.] Que ſi l'on perſiſtoit à vouloir faire oſter ſon nom, il prioit le Pape d'en vouloir écrire au peuple de Conſtantinople, & d'envoyer quelqu'un de ſa part pour le diſpoſer à ſouffrir que cela ſe fiſt. De ſorte qu'on peut juger qu'Eupheme de ſa part l'euſt fait aſſez volontiers, s'il n'euſt eu peur d'exciter des ſeditions, & un ſchiſme plus dangereux dans ſon Egliſe. Il le conjuroit de conſulter la volonté de Dieu, [plutoſt que l'engagement de ſon ſiege,] de prendre garde

p.1159.b. Bar. 492.§8.

a Conc.t.4.p. 1157.c.

p.1158.a.

b.

c.

d.

p.1159.a.

p.1161.d.

p.1162.a.

p.1159.d.

p.1160.d.

p.1160.a.

p.1162.a.

b.

Alex.t.1.p.437

Conc.t.4.p. 1161.c.

b p.1162.c.

492. de qu'on n'euſt ſujet de l'accuſer d'eſtre dur, & inflexible, 1. de travailler à faire revivre en ſon temps cette union qui avoit fleuri du temps des Peres, cette amitié inviolable que nous devons tous avoir les uns pour les autres par la charité de J.C, cette paix ſolide, immuable & perpetuelle; ce lien ſalutaire qui unit tous les membres de l'Egliſe. Il prioit Dieu de vouloir exaucer ſes ſouhaits, & de conduire un ouvrage ſi important juſqu'à ſa derniere perfection. p.1161.b. d. e. Ibid.

Il faiſoit auſſi une declaration de ſa foy entierement Catholique, rejettoit Eutyche comme un heretique, a ce que luy & ſes predeceſſeurs avoient fait pluſieurs fois dans les lettres qu'ils avoient écrites à Rome, & proteſtoit pluſieurs fois qu'il recevoit les decrets de Calcedoine. Il faiſoit ce ſemble quelque excuſe dans ſa ſeconde lettre, d'avoir mis quelque choſe dans la premiere qui avoit pu bleſſer le Pape. Dans la lettre envoyée par Synclice, il parloit de ceux qui avoient eſté battizez & ordonnez par Acace [depuis ſa depoſition, repreſentant apparemment l'embaras où on ſeroit à leur égard, s'il falloit condanner la memoire & le nom d'Acace.] p.1160.e. e. a p.1159.d. p.1160.c. p.1161.c. p.1159.b. V. Acace§

ARTICLE IV.

Gelaſe ne veut rien accorder à Eupheme: Ecrit à Laurent de Lycnidé.

[IL ſemble que Gelaſe ayant receu cette lettre, ait conſulté non ſeulement ſon Clergé, mais le peuple meſme, pour ſavoir quelle réponſe il y feroit.]Car il répondit à Eupheme qu'il ne pouvoit conſentir que le nom d'Acace demeuraſt dans les diptyques, parceque le peuple Romain ne ſouffroit point qu'il abandonnaſt la foy qu'il avoit receuë de la tradition des Peres. Conc.t.4.p. 1162.b.

[Nous avons cette lettre, dont le texte eſt ſans doute fort corrompu; car il y a bien des endroits, ou obſcurs, ou meſme inintelligibles.]Il y eſt inflexible, comme nous avons dit, ſur le nom d'Acace, & il n'y accorde quoy que ce ſoit à Eupheme, ſi ce n'eſt pour ceux qui ont eſté battizez ou ordonnez par Acace. Il ne veut point non plus envoyer perſonne à Conſtantinople, diſant que cela ſeroit inutile. [Je ne voy point qu'il accompagne ce refus d'aucun adouciſſement, & on peut dire meſme que ſa lettre eſt dure, ſurtout eſtant pour répondre à une auſſi tendre que paroiſt avoir eſté celle d'Eupheme. Dieu ſçait ſi c'eſtoit ſa ſageſſe p.1157-1162. p.1159.b. p.1162.a.b.

1. *acerbus, aſper, nimis durus, difficilisque.*

divine & ſa charité qui produiſoit cette dureté apparente. Mais à en juger ſelon noſtre foibleſſe, il ſemble que la douceur & l'onction de Felix ſon predeceſſeur, qui n'avoit pas moins de fermeté pour le fond, euſt eſté plus propre à entretenir & à perfectionner la bonne diſpoſition où il y a tout lieu de croire qu'eſtoit Eupheme : au lieu que celle-ci ſemble n'avoir eſté propre qu'à rompre tout commerce entr'eux, & l'avoir rompu effectivement. Car nous ne trouvons point qu'ils ſe ſoient écrit depuis. 492.

Pour le fond meſme, S. Avite de Vienne, qui avoit un tres grand reſpect pour l'Egliſe Romaine, ſemble neanmoins ne pas approuver que l'on ſe tinſt ſi ferme de part & d'autre ſur le nom d'Acace. [Et veritablement tous les raiſonnemens de Gelaſe ſont fondez ſur ce qu'il ſoûtient, que quiconque communique avec un excommunié, eſt ſouillé, & ſouille ceux qui communiquent avec luy. Si cette maxime ne reçoit aucune exception, il eſt difficile de voir comment S. Athanaſe, le Pape Damaſe, & S. Ambroiſe, qui ne vouloient point communiquer avec S. Melece d'Antioche, ont pu ne pas excommunier S. Baſile, S. Gregoire de Nazianze, & tous les autres Catholiques de l'Orient qui communiquoient avec ce Saint. Que ſi la Maxime de Gelaſe peut recevoir des exceptions, il ſemble qu'on n'en pouvoit guere trouver de plus favorable, que quand il eſtoit queſtion d'une part de réunir une moitié de l'Egliſe à l'autre, & d'unir enſemble tous les Orthodoxes, pour reſiſter à une hereſie tres dangereuſe ſoûtenuë par un Empereur; & que de l'autre il ne s'agiſſoit que du nom d'un homme déja mort, dont le crime n'eſtoit pas tout à fait ſans difficulté à l'égard d'un grand nombre de perſonnes, mais qui certainement n'avoit eſté ni convaincu, ni meſme accuſé d'hereſie. S Auguſtin qui vouloit ſi peu qu'on s'arreſtaſt à ce que les hommes avoient ou n'avoient pas fait, euſt-il heſité en cela? C'eſt ce que nous laiſſons à demeler aux ſages & aux habiles. Avit. ep. 3. p. 20.

A regarder la lettre de Gelaſe en elle meſme, elle eſt fort belle, pleine de feu & de generoſité, & nous en pourrions raporter ici de beaux endroits, ſi nous ne craignions qu'ils ne paruſſent pas tout à fait bien convenir au ſujet où il les applique. Elle n'eſt point datée : de ſorte que nous ne ſaurions pas dire aſſurément ſi elle eſt de cette année ou de la ſuivante. Je ne ſçay ſi ce fut cette lettre qui irrita Anaſtaſe. Mais Gelaſe dit que des perſonnes envoyées de la part de ce Prince à Rome vers ce temps- Conc. t. 4. p. 1182. a.

ci, publiereot par toute la ville qu'ils avoient ordre de ne pas meſme le voir. C'eſtoit avant que Fauſte Ambaſſadeur de Theodoric partiſt pour Conſtantinople. Il ſemble que Gelaſe ait obligé les Senateurs Romains à eviter la communion de ces Envoyez, & que ce fut ſur cela qu'Anaſtaſe ſe plaignit que le Pape & le Senat le traitoient comme s'il euſt eſté condanné & excommunié. [Mais je ne ſçay s'il ne faut point plutoſt expliquer cet endroit des Senateurs envoyez l'année ſuivante à Conſtantinople par Theodoric, à qui Gelaſe auroit commandé de ne point communiquer avec Eupheme, ni avec tous ceux de ſa communion, ſans en excepter l'Empereur meſme.

p.1181. 1182.
p.1168.c.
b.c.

Il faut apparemment mettre dés ce temps-ci la lettre de Gelaſe à Laurent de Lycnide, ville aſſez forte, riche & peuplée, [a]compriſe dans la partie de la Macedoine, qu'on appelloit alors la nouvelle Epire. [b] Laurent qui en eſtoit alors Eveſque, avoit mandé à Gelaſe par une grande lettre, comment aprés la lecture d'une lettre du Pape Felix, chacun avoit dit anatheme à Acace, & avoit renoncé à ſa communion dans diverſes villes, & meſme à Theſſalonique. Il le prioit en meſme temps de vouloir faire quelque expoſition de la foy, parceque cela pourroit eſtre utile aux Eveſques de l'Illyrie, & meſme à d'autres.

Priſc.leg.p.81 d|82.c.
a Geo ſac.
b Conc.t.4.p. 1163.a.b.
b.

Gelaſe le ſatisfit ſur cela. Car dans ſa réponſe, il luy fait une declaration abregée de ſa foy, particulierement ſur le Myſtere de l'Incarnation, parce, dit-il, que les nouveaux Eveſques de Rome ont accoutumé d'avoir ainſi envoyé aux Egliſes une formule de leur foy. Il dit à la fin qu'il euſt voulu envoyer [en Illyrie] quelques Eccleſiaſtiques de ſon Clergé, ſi l'état des affaires le luy euſt permis; mais qu'il eſperoit le faire dans quelque temps, lors, dit-il, qu'on nous aura mandé par une deputation ſolennelle, comme nous nous y attendons, qu'on s'eſt rangé à ſon devoir dans ces quartiers là. Nous eſperons auſſi de la miſericorde de Dieu, que le tres pieux & tres religieux Empereur ſecondera nos travaux par ſon conſentement & par ſon autorité, & que la foy qui l'anime, le portera à donner ordre qu'on ne mette plus le trouble dans ces pays par des queſtions vaines & inutiles. [Je ne ſçay ſi par le changement de ces quartiers on doit entendre tout l'empire d'Orient, ou ſeulement l'Illyrie. Mais d'une maniere ou d'une autre, l'eſperance qu'il témoigne avoir d'Anaſtaſe, nous oblige de mettre cette lettre avant l'arrivée des Envoyez de ce Prince dont nous venons de parler.]

p.1163.1164.
p.1163.b.
p.1164.c.d.

ARTICLE V.

Saint Elie eſt fait Eveſque de Jeruſalem: De ce qu'il a fait avant & depuis ſon epiſcopat.

L'AN DE JESUS CHRIST 493.

[IL faut mettre en cette année la mort de Salluſte Eveſque de Jeruſalem.] Car il ne peut eſtre mort pluſtoſt: & S. Elie ſon ſucceſſeur eſtoit déja Eveſque en la troiſieme année d'Anaſtaſe.

Sur. 5. dec. p. 172. § 69.

V. Acace § 50 & S. Sabas.

Boll. 1. may, p. 234. c.

[Bollandus marque preciſément la mort de Salluſte au 23 juillet 493,] ce qu'il peut avoir pris de la vie originale de S. Sabas.

a 20. jan. p. 300. § 14.

[Salluſte avoit un grand nombre de moines, tant Cenobites que Solitaires, dans Jeruſalem & aux environs, comme on le voit par les hiſtoires originales de S. Euthyme & de S. Sabas.] Il y avoit un Superieur general de tous ces moines. Mais Lazare & Anaſtaſe qui avoient eu cette charge peu avant ce temps-ci, s'en eſtoient mal acquitez. Cependant les tempeſtes qui agitoient l'Egliſe ſous le regne [de Zenon &] d'Anaſtaſe, demandoient qu'on ne confiaſt qu'à des pilotes tres habiles tant de Religieux & de Solitaires [qui en devoient eſtre le plus ferme appui.] C'eſt pourquoi Salluſte choiſit pour cet emploi Marcien,

Sur. 5. dec. p. 172. § 38.

&c.

§ 34.

qui eſtoit un excellent homme, & Abbé des monaſteres de Bethleem. [Il n'eſt point dit ſi ce Marcien mourut bien-toſt

§ 37. 38.

aprés,] mais ſeulement que peu aprés, Salluſte eſtant tombé malade, & prés de mourir, & tous les Solitaires s'eſtant rendus auprés de luy, il ordonna, comme ils le ſouhaitoient, & ſelon le choix qu'ils en avoient fait, qu'ils auroient pour Superieurs S. Sabas & S. Theodoſe. Ainſi depuis ce temps là S. Sabas gouverna ceux qui vivoient ſeparément dans la ſolitude, & S. Theodoſe ceux qui eſtoient dans les monaſteres.

§ 39.

Salluſte eſtant mort enſuite, eut pour ſucceſſeur Elie Arabe de naiſſance, qui ayant d'abord eſté Solitaire à Nitrie, quitta cette montagne autrefois ſi ſainte [en l'an 457,] à cauſe de la perſecution qu'Elure faiſoit aux Catholiques; & ſe retira auprés de S. Euthyme avec Martyre qui fut depuis fait Eveſque de Jeruſalem [en 478.] Ils demeurerent long-temps avec ce Saint, mais logez dans des cellules ſeparées les unes des autres. Le Saint avoit pour eux une amitié & une affection tres tendre. Il les faiſoit venir ſouvent pour les entretenir. Il les menoit auſſi avec luy lorſqu'il ſe retiroit à Cutila ou à Ruba, & il y recevoit les ſaints

b Boll. 20. jan. p 317. § 95.

493. Myſteres tous les dimanches avec eux, avec Geraſime, & avec les autres anacoretes [qui ſe joignirent à luy] dans la ſuite. S Euthyme prévit deslors qu'ils ſeroient tous deux un jour Patriarches de Jeruſalem. Elie eſtoit encore jeune lorſqu'il vint demeurer avec Saint Euthyme : Car il ne mourut que 59 ans depuis, en 518. §96.

V. Saint. Macedone.

Depuis cela il ſe retira auprés de Jerico, où il ſe baſtit une petite cellule : Et Dieu y donna un tel accroiſſement, qu'elle fut la ſource de pluſieurs monaſteres que l'on baſtit depuis en ce lieu. Je penſe que c'eſt ce qu'on appelle les monaſteres d'Elie, dont Alexandre eſtoit Superieur vers l'an 530. [a] On remarque qu'Elie eſtant Solitaire ne buvoit point de vin, & qu'eſtant Patriarche il obſerva toujours la meſme regle. Il fut preſent à la mort de S. Euthyme [en 473,] [b] & ce furent luy & Martyre qui parurent par leurs larmes en eſtre les plus touchez. Le Patriarche Anaſtaſe les conſola, les exhorta à le venir ſouvent voir, & peu de mois aprés les ayant amenez à Jeruſalem, il les fit Preſtres de l'egliſe cathedrale. Ibid. Sur. 5. dec. p. 177. §92. a Moic. c. 35. p. 1068. Boll. 20. jan. p. 319. §104. 105. b §110. §112.

[Il n'y a point d'apparence qu'Elie eſtant fait Patriarche, ait pu s'echaper de la loy generale que l'on impoſoit à tous les Eveſques, de recevoir l'Henotique.] Liberat dit meſme qu'Athanaſe d'Alexandrie, & Jean qui luy ſucceda [en 479,] communiquoient par le moyen de l'Henotique avec les Egliſes de Jeruſalem, de Conſtantinople, & d'Antioche. [Mais pour ce qui eſt de la communion, le moine Cyrille qui eſt plus exact, & qui en pouvoit eſtre mieux inſtruit,] nous aſſure qu'Elie ne communiquoit ni avec Rome, à cauſe du nom d'Acace, ni avec Alexandrie, ni avec Antioche, tant que Pallade en fut Eveſque, mais avec le ſeul Eupheme de Conſtantinople, qui ſoûtenoit la foy Orthodoxe. Dés qu'il fut Eveſque, il raſſembla divers Solitaires qui demeuroient dans des cellules ſeparées, vers la tour de David, & en forma un monaſtere prés de la maiſon epiſcopale & de l'egliſe de la Reſurrection, [qui eſtoit la cathedrale,] pour les avoir auprés de luy. Il leur fit baſtir des cellules, & leur fournit tout ce qui leur eſtoit neceſſaire. Il dedia quelque temps aprés une nouvelle egliſe que S. Sabas avoit fait baſtir dans ſa Laure. Liber. c. 18. p. 127. 128. Sur. 5. dec. p. 172. §63. §39. §40.

C'eſtoit un homme à ne rien dire, & meſme à ne rien croire qu'avec beaucoup de maturité & de ſageſſe. Il en donna une marque, lorſque les ſolitaires de la Laure de S. Sabas, qui par leur mauvaiſe conduite, avoient obligé leur ſaint fondateur à §45.

les quitter, s'adreſſerent à luy pour luy demander un autre Superieur, parceque Sabas avoit eſté tué par un lion dans un deſert ecarté. Il ne ſavoit pas la verité de la choſe, mais s'en douta neanmoins: & dit à ces ſolitaires qu'il ne pouvoit ſe perſuader que Dieu euſt abandonné un ſi grand homme à un lion; qu'il fal- 493.

§46. loit le chercher, & attendre quelque temps. S. Sabas ne manqua point en effet de venir quelque temps aprés à Jeruſalem pour la feſte de la Dedicace [de la grande egliſe,] comme il avoit accoutumé. Elie fut tres aiſe de le revoir, & l'ayant pris en particulier, il s'efforça de luy perſuader de retourner à ſes diſciples. Sabas s'en excuſa long-temps, ſans vouloir ceder à ſes raiſons ni à ſes prieres: de ſorte que le zele qu'Elie avoit comme paſteur pour le ſalut de ſes brebis, fit qu'il ſe faſcha un peu contre le Saint, & luy dit qu'il ne vouloit plus le voir, s'il luy refuſoit ce qu'il ſouhaitoit de luy. Sabas ceda à cette menace, & luy avoua enfin que c'eſtoit la deſobeïſſance de ſes Religieux qui l'avoit obligé de ſe retirer. Alors Elie leur écrivit que Sabas eſtoit retrouvé, qu'il l'avoit obligé d'aller reprendre la conduite de leur maiſon; qu'ainſi il les exhortoit de le recevoir avec l'honneur & le reſpect qu'ils luy devoient comme à leur pere: mais que s'il y en avoit d'aſſez inſolens pour ne luy vouloir pas obeïr, il leur fai-

§47. ſoit commandement de ſortir. Ils ſe retirerent aprés avoir commis de grands deſordres, & formerent une nouvelle Laure. &c.

§48. S. Sabas qui ne pouvoit ceſſer de les aimer, les alla voir, & les trouvant dans une grande neceſſité, il eut recours à la charité du Patriarche, qui luy donna une ſomme d'argent, avec le pouvoir de les gouverner, & de diſpoſer de tout ce qui leur appar-

§50. tenoit. Il ſe trouva depuis dans cette Laure un nommé Nonne, accuſé de tenir la préexiſtence des ames comme Origene. Agapet que Saint Sabas y avoit mis pour la gouverner, en avertit le Patriarche, & ſuivant ſon conſeil, chaſſa ce moine de la mai-

§54. ſon. C'eſtoit peu avant l'exil d'Elie. D'autres moines deſobeïſ-

§56. ſans à Saint Sabas, ayant encore baſti une Laure, lorſqu'Elie le ſçeut, il crut ne le devoit point ſouffrir, & il fit abatre tout ce

§51. qu'ils avoient baſti. Entre les Eveſques qu'il a ordonnez, on nomme Marcien de Sebaſte, & Antoine d'Aſcalon fils de Marcien, dont un autre fils nommé Jean fut fait Diacre [& ſucceda depuis à Elie.] Il paroiſt que c'eſtoit S. Sabas qui les luy avoit fait connoiſtre.

Euty. p. 108. Sur. 5. dec. p. 278. §94. On marque qu'il baſtit pluſieurs egliſes, & en commença une ſous le nom d'Helene, ou de la Sainte Vierge, qu'il n'acheva pas.

493. 'Saint Sabas obtint un ordre de Juſtinien pour la faire achever. §94.97.
'C'eſt pourquoi Procope qui en parle amplement, l'attribuë à §97|Proc.æd.L
cet Empereur. [a]Il paroiſt qu'elle fut dediée l'an 542 au mois de 5.c.6'p.102-104
novembre. [b] La reputation d'Elie ſe repandit juſque dans les a Boll.13.may.
Gaules, où il paſſoit pour un des premiers Eveſques de l'Egliſe, g.p.20.§20.
auſſi-bien par ſes merites, que par ſon ſiege. b Avit.ep.23.p
67.

'S. Avite de Vienne ſouhaitant d'avoir de la vraie Croix qui ep.18.p.61.62.
fut aſſurée, pria le Pape de luy écrire & de luy en demander
pour luy. [Il n'eſt pas aiſé de croire que le Pape l'ait fait, S. Elie
n'ayant jamais eſté dans la communion de Rome.] 'Il paroiſt ep.23.p.67.68.
neanmoins qu'Elie envoya de la vraie Croix ou d'autres reliques
à Saint Avite, qui l'en remercia par la meſme perſonne qui luy
avoit apporté ce preſent. [Ainſi c'eſtoit apparemment quelque
Eccleſiaſtique de Jeruſalem qu'Elie avoit envoyé.] 'Nous diſons n.p.20.22.
tout ceci dans la ſuppoſition du P. Sirmond, que l'Eveſque de
Jeruſalem dont S. Avite parle ſans le nommer eſt S. Elie. [Car du
reſte je ne ſçay s'il eſt bien probable que S. Avite ait écrit à Elie,
& encore moins qu'il ait prié le Pape de luy écrire: & je ne voy
point de raiſon qui nous empeſche de mettre ceci ſur la fin de
l'an 521, lorſque le ſchiſme eſtant tout à fait éteint, le Pape Hor-
miſda pouvoit écrire ſans difficulté à Jean de Jeruſalem ſucceſ-
ſeur d'Elie. Il faudra voir ſi rien n'empeſche d'étendre juſque là
la vie de S. Avite. Voilà ce que nous trouvons de S. Elie juſqu'à ſa
perſecution & à ſon exil, qui luy acquirent le titre de Confeſſeur,
de quoy nous parlerons.]

ARTICLE VI.

Theodoric depute Fauſte à Anaſtaſe: Gelaſe fait divers écrits ſur l'affaire d'Acace.

V. ſon titre § ["THEODORIC demeura enfin maiſtre abſolu de l'Italie
au commencement de cette année, par la priſe de Ra-
venne & par la mort d'Odoacre.] 'Il prit auſſi-toſt le titre de Roy Amm.au.p.
ſans attendre le conſentement d'Anaſtaſe, [c] à qui neanmoins il 480.c.
en fit excuſe par Feſte, ou Fauſte Maiſtre [des Offices] & Illuſtre, c p.482.a.
Note 4. "qu'il luy deputa avec Irenée auſſi Illuſtre, & quelques autres. Conc.t.4.p.
'Le Pape Gelaſe n'écrivit point [par eux] à Anaſtaſe, [d] ne croyant 1181.e|1168.a.
pas le devoir faire, puiſque ce Prince avoit défendu à ceux qu'il p.1181.e.
avoit envoyez à Rome, de le voir & de luy parler. 'Anaſtaſe ne d p.1182.a.
laiſſa pas de s'étonner de ce qu'il ne luy avoit pas écrit. 'Gelaſe p.1182.a.
p.1268.b.e.

défendit meſme apparemment aux Ambaſſadeurs de communiquer ni avec Eupheme, ni avec aucun de ceux de ſa communion, ſans excepter l'Empereur. 493.

Bar.493.§ 8.9. Il ne manqua point auſſi ſans doute de leur donner diverſes inſtructions ſur le ſchiſme qui diviſoit alors l'Occident de l'Orient; & ſur les moyens de l'appaiſer: 'quoiqu'il en ſeparaſt peu

Conc.t.4.p. 1168.a. de choſe; [& nous ne voyons point de temps auquel nous puiſſions raporter plus probablement divers écrits de ce Pape ſur ce ſujet. Il nous reſte encore deux grands endroits d'un ou de deux

p.1216.d. traitez, dont le premier eſt ſans titre.] 'Mais on voit bien qu'il

p.1212.1213. s'adreſſe aux Eveſques de l'Empire d'Orient. 'Il commence par divers extraits de lettres qui regardoient Acace & Mongus,

p.1214. 'pour montrer quel eſtoit Mongus, & en conclure qu'Acace eſtant entré dans ſa communion avoit merité d'eſtre ſeparé de

p.1215.1216. celle de l'Egliſe. 'Comme les Orientaux répondoient que Mongus avoit abandonné l'hereſie, il ſoûtient que quand cela ſeroit vray, il n'auroit pu neanmoins eſtre receu legitimement dans l'Egliſe que par le conſentement & l'autorité de l'Egliſe Romaine, dont il parle magnifiquement.

Le P. Sirmond qui nous a donné ce fragment, l'attribuë ſans heſiter à Gelaſe. Et il y a apparence que ſon manuſcrit le portoit ainſi. Mais je ne ſçay ſi Gelaſe ne l'auroit point fait au nom de ceux de Conſtantinople qui eſtoient dans ſa communion. Car ces

p.1214.d. paroles: 'Il n'appartient pas à noſtre baſſeſſe de porter jugement de cette diviſion qui partage toute la terre: mais nous ſommes neanmoins obligez de penſer & de travailler ſoigneuſement à noſtre propre ſalut: ces paroles, dis-je, ne paroiſſent pas convenir à un premier Eveſque & un premier juge de l'Egliſe, qui eſtoit luy meſme le chef d'un des partis de la diviſion, & qui la

e. ſoûtenoit toute de ſon coſté. 'Ce qui eſt dit un peu aprés, que [bien loin de craindre] tous les plus grands maux que l'ennemi

&c. ſeroit capable de luy faire, "il les endureroit de grand cœur en ce monde-ci, [ſeroit une generoſité de peu de frais en Gelaſe, qui vivant à Rome ſous Theodoric, avoit peu à craindre de toute la puiſſance d'Anaſtaſe: comme en effet on ne voit pas que ni

p.1216,1217. luy ni ſes ſucceſſeurs en aient rien ſouffert.] 'On peut dire la meſme choſe de la fin de cette piece.

p.1217.d. L'autre fragment qui eſt beaucoup plus long, nous fait voir par ſon titre, que c'eſt une lettre de Gelaſe à tous les Eveſques d'Orient, [c'eſt à dire de l'empire d'Orient, comme il ſemble

b.c. qu'on le peut tirer de toute la piece.] 'Et lorſqu'il y parle en particulier

culier de ceux du Comté d'Orient & du Patriarcat d'Antioche, il ne s'adreſſe point à eux. 'Il appelle dans le titre ceux à qui il écrit, *ſes tres chers freres*, 'quoiqu'il pretende leur prouver qu'ils ſont tous des excommuniez, & meſme des heretiques. 'Il s'étend particulierement à répondre à la plainte que faiſoient les Orientaux, de ce que l'on avoit condanné Acace ſans aſſembler un Concile. Sa principale réponſe, eſt que ceux qui faiſoient cette plainte, & Acace meſme, avoient depoſé ſans Concile beaucoup d'Eveſques & Orthodoxes & innocens; & il y ajoute ce qu'il repete toujours, qu'Acace s'eſtant uni de communion aux Eutychiens, condannez par le Concile de Calcedoine, c'eſtoit ce Concile qui le condannoit. Il ajoute encore qu'on n'avoit pas pu traiter cette affaire dans un Concile avec les Orientaux, parcequ'ils eſtoient tous tombez dans la meſme faute. 'Le P. Sirmond croit que c'eſt cette piece que le Pape Nicolas I. appelle le tome de Gelaſe aux Eveſques d'Orient, & dont ce Pape cite quelques paroles qui pouvoient eſtre dans l'endroit qui eſt encore perdu.

a. p.1221.d.e. p.1217-1224. Codi. Th. ap. præf.

Nous avons encore ſous le nom de Gelaſe, un traité intitulé De l'anatheme, parcequ'il paroiſt avoir eſté fait particulierement pour juſtifier ou plutoſt pour expliquer ce qui eſtoit 'dit à la fin de la ſentence de Felix contre Acace, Qu'il ne ſeroit jamais abſous de l'anatheme. [Ce traité eſt extremement confus; & peut eſtre compoſé de pluſieurs. Il n'y a point de commencement, ni apparemment de fin] 'On trouve d'abord un paſſage contre l'elevation du ſiege de Conſtantinople, & contre le Canon 28.e que le Concile de Calcedoine avoit fait en ſa faveur. 'Ce qui ſuit, mais ſans aucune liaiſon, regarde l'inſolubilité, s'il faut ainſi dire, de l'anatheme d'Acace, '& eſt encore occupé par neuf ou dix lignes ſur le 28e Canon de Calcedoine, qui y ſont fourrées, ſans qu'on ſache d'où elles viennent, ni où elles vont. 'De l'anatheme d'Acace, on paſſe à un autre ſujet 'd'une maniere où l'on ne comprend ni de quoy, ni de qui il eſt parlé

Conc. t. 4. p. 1074. c. p.1227. p.1228.a.1231.a p.1231.a. p.1232.a.

'Cette partie qui eſt la derniere, eſt pour montrer que Mongus n'a point eſté legitimement abſous, & qu'il ne l'a pu eſtre par l'autorité de l'Empereur Zenon, 'ſurquoi il dit ces paroles remarquables. Que parmi les payens, & meſme parmi les Juifs, la royauté & le ſacerdoce ont quelquefois eſté joints enſemble. Mais depuis [J.C. qui a eſté] en meſme temps le veritable Preſtre & le veritable Roy, les Empereurs [Chrétiens] n'ont plus pris le nom de Pontifes, ni les Pontifes la dignité imperiale. Car encore

p.1232.1233. p.1232.b.c.d.

1. *Quod ſi hæc tentare formidant.* On ne ſçait ce que c'eſt que ce *hæc*, ni à qui ſe raporte *formidant*.

que ſes membres devenus participans de ſa nature, participent auſſi d'une maniere excellente à ſa double dignité de Preſtre & de Roy, & qu'ils ſoient [vraiement] une race royale & ſacerdotale: neanmoins connoiſſant la foibleſſe humaine, il a ordonné avec une ſageſſe admirable, ce qui eſtoit le plus convenable au ſalut de ſes [Fideles.] Ainſi pour ne les pas laiſſer tromper encore par l'orgueil humain, & voulant les ſauver par une humilité ſalutaire, il a ſeparé les fonctions de ces deux puiſſances. Il en a fait deux differentes dignitez, & a attribué à chacune des fonctions particulieres. Il a voulu que les Empereurs Chrétiens euſſent beſoin du miniſtere des Eveſques pour [ce qui regarde] la vie eternelle, & que les Eveſques fuſſent ſoumis aux ordres des Empereurs pour tout ce qui concerne les choſes temporelles, afin que leur miniſtere tout ſpirituel, fuſt plus audeſſus des ſentimens de la chair, & que s'eſtant enrollez au ſervice de Dieu, ils ne s'embaraſſaſſent point dans les affaires ſeculieres; & que de meſme ceux qui ſont engagez dans ces affaires, ne ſe mélaſſent point de gouverner les choſes divines. C'eſt ainſi qu'il a voulu conſerver chaque état dans l'humilité, en le renfermant dans les bornes de ſon devoir, & empeſcher que l'homme ne s'elevaſt, s'il poſſedoit enſemble l'autorité de l'un & de l'autre. [Ce qui eſt dit dans ce traité ſur la matiere principale, qui eſt l'anatheme indiſſoluble d'Acace, n'eſt qu'une repetition continuelle, qui paroiſt tout à fait indigne de Gelaſe. Je ne ſçay comment tant de gents de lettres qui ont fait imprimer ce traité, ne nous ont point avertis de la confuſion qui y eſt.] 493.

ARTICLE VII.

Plaintes des Grecs contre Rome: Fauſte écrit à Gelaſe, qui luy répond. Anaſtaſe perſecute Eupheme: Gelaſe luy écrit ſur Acace.

Conc.t.4.p. 1168.a. FAUSTE & Irenée ambaſſadeurs de Theodoric, eſtant arrivez à Conſtantinople, ne purent obtenir des Grecs ce
b.c. qu'ils ſouhaitoient [pour le nom d'Acace.] Anaſtaſe ſe plaignoit
e. de ce que Gelaſe le condamnoit. Eupheme diſoit qu'Acace n'a-
e]1169.b. voit pu eſtre condamné par le ſeul [Felix,] & qu'on avoit agi con-
p.1170.b. tre les Canons. Les Grecs pretendoient meſme contre la verité, qu'Acace avoit demandé pardon, & qu'on le luy avoit refuſé.
d]1186.a.b. [C'eſt pourquoi] ils condamnoient la conduite des Romains, les
p.1183.e]1184 a.b. traitoient de ſuperbes, & accuſoient Gelaſe de ne vouloir point la paix.

Neanmoins ils ſe reduiſirent enfin à dire qu'ils ne vouloient p.1184.c.
point combatre [pour défendre Acace;] Qu'ils aimoient mieux
avouer ſa faute & la leur; Qu'ils eſtoient preſts de demander par-
don, ſi cela eſtoit neceſſaire: 'Mais qu'il falloit qu'on leur accor- c.d.
daſt de ne rien changer [dans les diptyques,] & de reciter les p.1167.c.
noms de ceux que l'on croyoit coupables, [c'eſt à dire d'Acace,
qui apparemment emportoit Fravite, ſans qu'on en parlaſt en
particulier.] 'Ils demandoient cette tolerance pour ſatisfaire le p.1185.d.1183.c
peuple, qui ne pouvoit ſouffrir qu'on oſtaſt Acace [des dipty-
ques,] 'ou au moins que la choſe fuſt remiſe au jugement [d'un p.1170.c.
Concile general. Que ſi le Pape le refuſoit,] 'ils ſe ſepareroient p.1168.e.
de ſa communion, [en ne la recherchant point, & en oſtant peut-
eſtre ſon nom des diptyques. Car Eupheme pouvoit y avoir mis
le nom de Gelaſe, comme il y avoit remis celui de Felix.] 'On p.1171.b.
pretendoit qu'ils avoient reſolu de ne plus parler de cette affaire,
[& de ne plus faire d'avances ni de nouvelles propoſitions au
Pape, tant qu'il n'y répondroit point de ſon coſté.]

'Fauſte manda de Conſtantinople leur diſpoſition au Pape, qui b.1168.a.
n'en fut pas ſurpris, s'eſtant toujours attendu qu'ils perſiſteroient
dans leur reſolution. 'Il répondit à Fauſte par une lettre qui por- p.1168.1171.
te le titre de Memoire, où il oppoſe ſes raiſons ordinaires à celles
des Grecs, dans le meſme air qu'il avoit écrit à Eupheme, & ſans
témoigner deſirer beaucoup la réunion. 'Il dit qu'il n'y a point p.1170.e.
d'autre juge dans ceste affaire que le ſiege Apoſtolique; 'Que e.
d'aſſembler un Concile en Orient, c'eſtoit reconnoiſtre ſes par-
ties pour juges, & qu'il ne luy eſtoit pas permis de diſputer avec a.b.
ceux d'une communion étrangere. 'Qu'il ne craignoit pas qu'ils p.1168.e.
ſe ſeparaſſent de l'Egliſe Romaine, puiſqu'ils l'avoient fait de-
puis long-temps, 'mais qu'ils devoient craindre s'ils perſiſtoient, p.1171.b.
de ſe voir condamnez pour toujours par le ſaint Siege devant
Dieu & devant les hommes. [C'eſtoit menacer Eupheme de le
depoſer.]

'Gelaſe envoya ce memoire à Conſtantinople, où Fauſte eſtoit p.1171.b.
encore. 'Je n'en entens point le commencement. Il ſemble ſigni- p.1168.a.
fier qu'Eupheme avoit taſché d'empeſcher la paix d'Anaſtaſe
avec Theodoric, afin de trouver dans la guerre l'avantage de
ſon parti. [Mais comment? & quelle apparence y a-t-il?] 'La ſuite a.b.
pourroit ſignifier qu'Eupheme travailloit beaucoup à perſuader
les Ambaſſadeurs de la juſtice de ſes raiſons. [Et on ne peut pas
douter qu'il ne le fiſt.] 'Nicolas I. n'a pas oublié de citer cette pie- c.
ce. [On voit par ce que nous venons de dire, que ce n'eſt pas ſans

Sur.5.dec.p. 172.§69. ſujet que la vie de S. Sabas] dit qu'en cette troiſieme année d'Anaſtaſe il y eut un grand trouble dans l'Egliſe au ſujet d'Acace, dont Rome vouloit abſolument que le nom fuſt effacé des diptyques.

L'AN DE JESUS CHRIST 494.

§69. Ce trouble regardoit encore les differens que les Orientaux avoient entr'eux ſur le Myſtere de l'Incarnation, [qu'on peut juger avoir fait alors quelque eclat extraordinaire.] En effet ce fut Maro.chr. en cette année, [dont les premiers mois eſtoient encore de la 3.e d'Anaſtaſe,] que ce Prince commença particulierement à declarer la guerre à la vraie foy. Il trouva une vigoureuſe reſiſtance dans Eupheme, qui ſe declara genereuſement le défenſeur des Orthodoxes. Auſſi ce fut le premier qui eprouva les effets des mauvais deſſeins de ce Prince, & les premiers efforts de ſa perfidie, [comme nous le verons bien-toſt.]

Sur.5.dec.p. 172.§69. Elie de Jeruſalem ne l'abandonna point dans ce combat. Mais pour Pallade d'Antioche, voyant qu'Anaſtaſe ſe declaroit pour les dogmes impies des Alexandrins, il ſe joignit pour luy complaire au meſme parti, & anathematiza le Concile de Calcedoi- Thdr.L.p.581. ne, & tous ceux qui le ſuivoient. On marque qu'il oſta auſſi les tableaux des Saints Peres, [peut-eſtre de Calandion & de ſes pre- p.581.582. deceſſeurs qui avoient receu le Concile,] comme Timothée de Conſtantinople oſtoit ceux de Macedone ſon predeceſſeur, & laiſſoit les autres.

[Mais l'affaire d'Acace nous fournira encore cette année plus Conc.t.4.p. 1260.b. de matiere, que celle de l'Eutychianiſme.] Dés le 22 de fevrier Gelaſe écrivant à S. Ruſtice de Lion, luy mande que S. Epiphane de Pavie luy apprendra quelle perſecution il ſouffroit pour la cauſe de l'impie Acace. Mais nous n'y ſuccombons pas, dit-il, « nous ne perdons pas courage au milieu de tant de calamitez, « nous ne relaſchons rien de noſtre zele, nous ne nous laiſſons point « aller à la crainte. Quoique nous ſoyons extremement preſſez, & « que nous nous trouvions dans des difficultez inſurmontables, « [pour parler avec l'Apoſtre,] nous eſperons tout de celui qui « nous fera ſortir de cette epreuve avec avantage, & qu'encore « qu'il permette que nous en ſoyons preſſez pour un temps, il ne « permettra pas neanmoins que nous en ſoyons accablez. [Nous ne « voyons pas neanmoins en quoy pouvoit conſiſter cette perſecu- « tion, hors les peines d'eſprit.] Il prie Ruſtice de luy mander quel eſtoit ſon ſentiment, & celui des Eveſques des Gaules ſur l'affaire du tres impie Acace, [marquant aſſez par ce terme quelle ré-

ponſe il ſouhaitoit qu'on luy fiſt.] Nous ne voyons pas quelle elle fut. Nous avons parlé du ſentiment de S. Avite de Vienne.

Fauſte & Irenée eſtant revenus de leur ambaſſade de Conſtantinople à Rome, raporterent à Gelaſe, qu'Anaſtaſe ſe plaignoit de ce qu'il ne luy avoit pas écrit [par eux.] 'Ce Pape crut donc le devoir ſatisfaire ſur cela, & luy écrivit une grande lettre, où il le conjure d'abord de trouver bon qu'il luy parle avec ſincerité. p.1181.c. p.1182.a.b.

» 'Qu'il ne ſoit pas dit, je vous en ſupplie, luy dit-il, qu'un Empe- b.
» reur Romain croie qu'on luy faſſe injure de luy repreſenter la
» verité. 'Je vous ſupplie, dis-je, d'ecouter les prieres que je vous p.1183.b.
» fais preſentement, depeur (ce qu'à Dieu ne plaiſe,) que vous ne
» m'ayez pour accuſateur au jugement de Dieu.

'Il le prie de conſiderer que comme les Eveſques ſe ſoumettent aux Princes dans les choſes de la police civile, c'eſt auſſi aux Princes à ſuivre les Eveſques dans les choſes de la religion; 'Que ce reſpect eſt dû particulierement au premier Eveſque, & à l'Egliſe Romaine; 'Qu'ainſi il le conjure de ſuivre le zele qu'elle a pour conſerver le depoſt de la foy, exemt de toute ſorte de corruption. 'Que c'eſt l'unique moyen d'avoir une veritable paix, qui doit eſtre fondée ſur la veritable foy. 'Que ſi l'on pretendoit défendre l'Eutychianiſme, il falloit le faire ouvertement: 'mais que ſi on le regardoit comme une hereſie deteſtable: (& nous croyons, dit-il, que vous le regardez en cette maniere,) il falloit auſſi deteſter Acace qui eſtoit entré dans la communion des Eutychiens; 'Que ſa condannation avoit eſté auſſi notifiée à l'Orient, que l'abſolution de Mongus l'avoit eſté à l'Occident. p.1182.c.d. e. p.1183. p.1183.c.d. p.1184.a. p.1184.b. b.c.d.e. p.1183.a. p.1185.a.b.

[Pour répondre à ce qu'on luy objectoit de la repugnance du peuple de Conſtantinople, à retrancher des diptyques le nom d'Acace, il dit] 'qu'il falloit eſperer qu'il n'auroit pas plus d'attache à Acace, qu'il en avoit eu à Neſtorius. 'Et que l'Empereur avoit bien ſçeu le reduire dans des choſes moins importantes. 'Ce qu'il ajoute pour ſe défendre du reproche qu'on luy faiſoit d'eſtre ſuperbe & arrogant, eſt aſſez general & aſſez vague. Je ne ſçay en quel ſens il pouvoit dire à Anaſtaſe que ce Prince avoit le zele de Dieu. [Il falloit qu'il le connuſt peu, ou qu'il le flataſt beaucoup.] 'Cette lettre eſt citée dans les Capitulaires de France; c.d. d.e. p.1186.a.b. p.1182.a.b. p.1186.c.

ARTICLE VIII.

Gelaſe écrit aux Eveſques de Dardanie contre Acace, & en Illyrie contre André de Theſſalonique.

[GELASE ne pouvant rien obtenir ſur le corps de l'Egliſe greque, travailla à en détacher au moins quelques parties les plus proches de luy, c'eſt à dire les provinces de l'Illyrie, ſur leſquelles les Papes s'eſtoient acquis une autorité plus particuliere depuis Damaſe, par le moyen du Vicariat de Theſſalonique. Nous ne mettons qu'en ce temps-ci les lettres qu'il leur écrivit pour les gagner, & les faire entrer dans ſes ſentimens;] Conc.t.4.p. 1175.a.1182.d. 'parceque les troubles l'ayant empeſché juſqu'au mois de novembre 493, d'écrire aux Eveſques de la Marche d'Ancone, [qui eſtoient ſi proches, & de ſa juriſdiction immediate, il n'a pas ſans doute écrit pluſtoſt à ceux qui eſtoient audelà de la mer ſous un autre Prince: de ſorte qu'on peut croire qu'il ne leur écrivit qu'aprés que Fauſte & Irenée eurent établi la paix entre Anaſtaſe & Theodoric.] p.1166.b. 'Il eſt certain qu'il n'écrivit que tard à ceux de Dardanie à cauſe des guerres. [Neanmoins la lettre à Laurent de Lycnide, peut avoir eſté écrite pluſtoſt, comme nous avons dit ci-deſſus, parcequ'il eſtoit plus aiſé d'avoir commerce avec cette ville qui eſtoit ſur le chemin de Conſtantinople.]

b. 'Il écrivit à tous les Eveſques de Dardanie en general, dés que la fin des guerres, qui durtoient [depuis l'an 489 au moins,] le p.1167.b. luy permit. 'C'eſtoit lorſque les Grecs avouoient déja la faute p.1166.c. d'Acace, & la leur propre, 'environ 45 ans depuis le commencement de l'hereſie Eutychienne. 'Il leur écrivit pour avoir de leurs nouvelles & renouer le commerce d'amitié, que les troubles c. avoient interrompu durant tant de temps, 'pour leur pouvoir donner & recevoir d'eux les avis neceſſaires touchant les affaires b. de l'Egliſe, & pour les aſſurer alors luy meſme de ſa communion, ne l'ayant pu faire à cauſe des guerres au commencement de ſon pontificat, comme c'eſtoit la coutume. [Il ne dit point que c'eſtoit pour repondre à aucune lettre de ces Eveſques: ainſi on voit c. que c'eſt la premiere fois qu'il leur ait écrit.] 'Il y demande d'abord à Dieu, la grace de ſupporter courageuſement la perte des choſes petiſſables & paſſageres, & d'en eſtre d'autant plus appli- p.1166.1167. qué à ne pas perdre la vie eternelle. Tout le reſte de ſa lettre re- p.1166.1167. garde l'affaire d'Acace. 'Il les prie d'exclure de leur communion,

494. tous ceux qui avoient ſon nom dans les diptyques, '& de ne pas d.
manquer, ſi quelqu'un les venoit ſolliciter d'entrer dans la com-
munion des Grecs, de l'en avertir auſſi-toſt, afin que tous les Pre-
lats puſſent s'unir enſemble contre les ennemis du Seigneur. 'Il Ibid.
les prie auſſi de repandre ſa lettre dans les provinces voiſines. Ce p.1166.c.
fut par l'Eveſque Urſicin qu'il envoya cette lettre. [Et ce peut
bien eſtre le meſme] qu'Urſin Eveſque dans la Dardanie. [Mais a.
comme Urſicin ne put s'acquiter de cette commiſſion par quel-
ques raiſons que nous ignorons,] 'le Pape envoya ſa lettre par p.1165.b.d.
Tryphon à qui on ne donne point d'autre titre que celui d'hom-
me de pieté.

'Les Eveſques de Dardanie receurent la lettre du Pape avec b.c.
beaucoup de joie & de reſpect, & luy écrivirent par le meſme
Tryphon pour l'en remercier, & en meſme temps pour l'aſſurer
qu'ils s'eſtoient toujours abſtenus de reciter les noms d'Eutyche,
d'Acace, de Mongus, & de tous les ſectateurs de leur dogme
deteſtable; Qu'ils le feroient à l'avenir avec encore plus de ſoin;
Qu'ils ſe ſepareroient de quiconque ſe ſepareroit de la commu-
nion de Rome; & qu'enfin ils eſtoient preſts à luy obeïr en tou-
tes choſes. 'Et comme le Pape avoit témoigné eſtre diſpoſé à d.1166.c.
ecouter tout ce qu'ils auroient à luy dire, 'ils le prierent de leur p.1165.e.
vouloir renvoyer Tryphon avec quelque perſonne de ſon Cler-
gé, en la preſence duquel on puſt regler ce qui regardoit la foy,
& les choſes que le Pape jugeroit à propos qu'ils obſervaſſent.
'Ils chargerent encore Tryphon de quelques choſes qu'ils d.
avoient à propoſer au Pape. [Et c'eſt peut-eſtre ce qui fait le ſu-
jet de la grande lettre que Gelaſe leur écrivit au commence-
ment de l'année ſuivante.] La lettre eſt ſignée par ſix Eveſques, e.1166.a.
dont il n'y a que Jean de Scupi Metropolitain qui marque le lieu
de ſon eveſché.

'Nous avons vu ci-deſſus qu'à Theſſalonique tout le monde p.1163.a.b.
avoit dit anatheme à Acace, ſelon que Laurent de Lycnide le
mandoit à Gelaſe. 'Cependant Gelaſe nous aſſure dans une let- p.1197.c.d.
tre du 3 aouſt de cette année, que l'Eveſque de cette Egliſe
n'avoit jamais voulu condanner nettement le nom d'Acace, &
des imitateurs de ſa perfidie, ni ceux qui communiqueroient
avec eux, quelque inſtance qu'il luy en euſt faite pluſieurs fois,
apud nos. & ce ſemble'à Rome meſme, & qu'ainſi il ne luy avoit point ac-
cordé ſa communion. 'Cet Eveſque eſtoit André qui gouvernoit p.1094.b.c.
l'Egliſe de Theſſalonique dés le temps de Felix, '& qui la gou- p.1284.b.
vernoit encore ſous Anaſtaſe II. 'Cette lettre du 3 d'aouſt eſt une p.1196.c.

lettre circulaire adreſſée à tous les Eveſques de la Dardanie, de 494.
d. la Dace, & de toute l'Illyrie. Elle fut portée par les Diacres Cyprien & Macaire, [qui eſtoient envoyez en ces provinces, ou qui s'y en retournoient.]

c.d. Le Pape y loue d'abord tous ces Eveſques de la conſtance avec laquelle ils demeuroient dans la foy & dans la communion ancienne, nonobſtant l'exemple de [ceux de la Thrace] leurs voiſins, [ce qui ne nous oblige pas neanmoins de dire que tous les Eveſques de l'Illyrie ſans exception ſe ſeparoient de la communion de Conſtantinople: Car cela eſt faux, au moins de celui de Theſſalonique le premier de tous: Et on ne peut pas croire
p.1197.a.b. qu'il ne fuſt ſuivi de perſonne.] Le Pape les exhorte enſuite à perſeverer à ne recevoir à leur communion ni ceux qui recitoient le nom d'Acace, ni ceux avec qui ceux-ci eſtoient liez de
d. communion. C'eſt pourquoi il veut qu'ils prennent des precautions avec l'Eveſque de Theſſalonique. [Je ne ſçay pourquoi il
c. ne dit pas nettement qu'ils ne communiquent point avec luy.] Il
e. les exhorte à luy écrire ſouvent, ſurtout s'ils apprenoient quel- &c.
e/p.1198.a. que nouveau trouble auquel il falluſt remedier. Il les aſſure qu'Acace n'a jamais ni obtenu, ni meſme demandé le pardon de
p.1198.a.b. ſa faute, & que la fermeté que l'Egliſe Romaine témoignoit contre luy, n'eſtoit point dutout par reſſentiment du mepris
p.1197.c. qu'il avoit fait d'elle. Il les prie de repandre par tout ſa lettre
d. dans les provinces voiſines. Il écrivit en ce meſme temps une autre lettre aux Eveſques de la Dalmacie, qui devoit auſſi eſtre repanduë par les autres provinces de l'Illyrie. [Nous ne l'avons pas aujourd'hui.]

L'AN DE JESUS CHRIST, 495.

p.1199.c.d. Le premier fevrier 495, le Pape Gelaſe écrivit une grande lettre à tous les Eveſques de Dardanie ſur des difficultez qu'ils
d. luy avoient propoſées [par Tryphon] touchant Acace. Ces difficultez eſtoient ce que diſoient les défenſeurs d'Acace, qu'il eſtoit étrange qu'on euſt condanné un Eveſque ſans aſſembler pour cela de Concile, & encore un Eveſque de la ville Imperiale. [Il y répond par ſes raiſons ordinaires, mais deduites plus am-
p.1202.e. plement.] Il y répond de meſme à ce qu'on pretendoit que Mongus ayant eſté abſous, Acace avoit pu communiquer avec luy.
p.1207.a. Il ſe raille fort de ce qu'on pretendoit relever Acace par la qua-
p.1203.b. lité d'Eveſque de la ville Imperiale, & l'appelle par mepris un
p.1207.a. Suffragant d'Heraclée. Il pretend que le ſejour des Empereurs dans une ville, n'y a point augmenté le pouvoir des Eveſques,

[en

495. [en quoy il s'engage beaucoup.] Il s'étend aſſez à établir l'autorité du Concile de Calcedoine, & à combatre le faux Concile d'Epheſe contre quelques uns qui ſembloient le vouloir ſoûtenir, quoiqu'ils rejettaſſent Eutyche; [en quoy il peut bien avoir eu en vuë l'Henotique, que tous les Orientaux ſignoient par des principes qui ſont aſſez difficiles à comprendre, ou à approuver.] Il prie les Eveſques de Dardanie de faire lire ce qu'il leur mande, à toutes ſortes de perſonnes Catholiques & autres. Quoique cette lettre ſoit fort longue, il témoigne neanmoins qu'il travailloit à traiter la meſme matiere avec plus d'étenduë. Ainſi on pourroit raporter à ce temps-ci les traitez dont nous avons parlé ſur l'an 493. Facundus cite un endroit de cette lettre. p.1203-1205. p.1211.d. c. Fac.l.5.c.4.p. 210.

ARTICLE IX.

Miſene de Cumes rétabli dans l'epiſcopat par le Concile de Rome: Gelaſe meurt; & Anaſtaſe II. luy ſuccede.

AU commencement du mois de mars, Gelaſe tint un Concile à Rome, où Baronius conte 55 Eveſques. Je n'en trouve que 46. Il y avoit encore beaucoup de Preſtres, [a]& deux laïques de qualité, Amandien & Diogenien, qui ce ſemble eſtoient aſſis, & ſont nommez devant les Diacres qui eſtoient debout. Entre les Diacres on ne nomme qu'Anaſtaſe. [Je ne ſçay ſi c'eſt celui qui ſucceda l'année d'aprés à Gelaſe.] Nous ne ſavons de ce Concile que ce qui s'y paſſa touchant Miſene de Cumes envoyé Legat à Conſtantinople en 483, avec Vital. Ils y avoient trahi la cauſe de l'Egliſe; de ſorte que l'année d'aprés ils furent privez de leurs fonctions, & meſme de la participation des Myſteres, juſqu'à ce qu'il y euſt un Eveſque Catholique. Cependant Vital avoit eſté emporté par une mort aſſez prompte, ſans avoir pu eſtre remis dans la communion, quelque effort qu'on euſt fait pour le ſecourir. Bar.495.§ 5. Conc.t.4.p. 1269.d. a e. p.1270.a.d. V. Acace § 36.

Cet accident effraya Miſene déja abatu par l'âge, par des maladies frequentes, & par ſon affliction, ou par la vie [a]auſtere qu'il menoit. Ainſi le Concile, dont nous parlons, s'eſtant aſſemblé, on y lut une requeſte preſentée par Miſene, & datée du 8 de mars, [qui apparemment eſtoit le jour de cette ſeance.] Cette requeſte s'adreſſoit nommément au Pape, à qui Miſene demandoit graces en des termes extremement humbles. Elle fut re- c. *continua macerations.* p.1269.e. p.1270.a. b. a.b.c.d. p.1271.a.

ceuë d'une maniere qui donna bonne eſperance à Miſene. 'Le 495.
Concile s'eſtant raſſemblé le [lundi] 13 de mars, [a]Gelaſe y fit reli-
re la requeſte de Miſene, [b]& le fit enſuite entrer luy meſme.
Eſtant entré, il ſe proſterna juſqu'en terre, & preſenta une ſe-
conde requeſte 'au Pape en preſence des Eveſques, datée du 13
mars, & ſignée de ſa main. 'Il y excuſoit un peu ſa faute, & pour
la reparer tout à fait, il y faiſoit une proteſtation ſolennelle qu'il
rejettoit, condannoit, anathematizoit pour jamais Eutyche,
Dioſcore, Elure, les deux Pierres, Acace, avec tous leurs com-
plices, & quiconque communiquoit avec eux; qu'il les avoit
tous en horreur & en execration, [c'eſt à dire plus de la moitié
de l'Egliſe, & entre les autres S. Sabas, S. Theodoſe, S. Daniel
Stylite, S. Elie de Jeruſalem, &c. Cela eſt terrible,] 'Cependant
Gelaſe l'approuve & le confirme, [pour ne pas dire que c'eſtoit
luy qui avoit dreſſé cet acte, comme il y a toute apparence.]

'Aprés qu'on eut lu cette requeſte, Gelaſe demanda l'avis des
Eveſques, qui ſe levant avec les Preſtres, le prierent avec de
grands cris d'uſer de ſon pouvoir, & d'accorder l'indulgence
qu'on luy demandoit. 'Gelaſe fit ſur cela un grand diſcours pour
rendre raiſon du pardon qu'il accordoit à Miſene, 'ajoutant que
les Grecs ne le pourroient pas trouver mauvais, eux qui vou-
loient qu'il pardonnaſt meſme à Acace aprés ſa mort, ce qui cer-
tainement paſſoit ſon pouvoir. 'Facundus cite cet endroit, mais
d'une maniere aſſez differente. [c]Gelaſe conclut enfin, que puiſ-
que Miſene avoit declaré qu'il deteſtoit & anathematizoit pour
toujours les deux Pierres, Acace, &c. avec tous leurs ſucceſ-
ſeurs, ſectateurs, & communicateurs, il le rétabliſſoit dans la
communion Apoſtolique, & meſme dans la dignité epiſcopale;
'ce que les Eveſques & les Preſtres confirmerent par leurs ap-
plaudiſſemens. 'Sixte Notaire de Rome 'fit une copie authenti- *edidi*
que par ordre de Gelaſe, de tout ce qui s'eſtoit dit en cette ren-
contre, ou dés le jour meſme, ou le 13 de may: car on lit diffe-
remment.

'On n'a eu long-temps les actes de ce Concile que pleins de
fautes & corrompus, tirez d'un manuſcrit du Vatican. Mais
Baronius en a eu une meilleure copie tirée d'un manuſcrit de
Verdun: & 'c'eſt celle que nous avons ſuivie. Les Pontificaux
parlent de ce Concile. [d]Miſene aſſiſta depuis en qualité d'Eveſ-
que de Cumes au Concile de Rome en 499. [e]Il mourut en paix le
11 janvier 511, comme on le voit encore par ſon epitaphe, où les
années de ſa vie & de ſon epiſcopat ſont effacées. [On juge par

p.1269.e.
p.1271.c.
a p.1269.1270.
b p.1270.d.
p.1271.c.
a.b.c.
p.1275.a.b.
p.1271.c.d.
p.1275.
p.1274.d.
Fac.in Moc.p. 580.c.
c Conc.t.4.p. 1275.a.b.
b.
b|1276.b.
p.1275.d|Bar. 495.§ 5.
Boll.apr.t.1.pr. p.34.
d Conc.t.4.p. 1329.b.
e Ughl.t.6.p. 267.

ce qui en reſte qu'il avoit eſté ordonné Eveſque le 6 de mars.

L'AN DE JESUS CHRIST 496.

Le Pape Gelaſe doit eſtre mort cette année ſelon ceux qui luy donnent ſeulement quatre ans de pontificat, comme Marcellin;] 'ou qui y ajoutent 7 mois & 7 jours, [a]ou 8 mois, & 9 ou 19 jours. [Les Pontificaux diſent qu'il fut enterré dans l'egliſe de S. Pierre le 21 de novembre.] [b]C'eſt pourquoi Baronius ſoûtient que c'eſt le jour de ſa mort, [c]& on y a mis ſa feſte dans le martyrologe Romain, au lieu que les additions d'Uſuard & d'autres la mettoient le 19. [Nicephore & Theophane luy donnent 5 ans: ce qui revient à la meſme choſe. Theophane le fait aller juſqu'à l'an 497, parcequ'il ne le fait commencer qu'en 493. Ainſi nous nous tiendrons au 21 novembre 496, en attendant que nous trouvions quelque choſe de plus aſſuré.]

Boll.apr.t.1. pr.p.34.2. [a] Anaſt.c.50. p.30. [b] Bar.496.§ 1. [c] 20.nov.

'M. Valois croit que c'eſt luy qui a fait l'abregé de l'hiſtoire d'Acace, que le P. Sirmond nous a donné dans l'appendix du Code Theodoſien. [Je ne voy rien de conſiderable pour appuyer ni pour combatre cette opinion. Je croy neanmoins avoir remarqué que cet abregé eſt plus exact pour l'hiſtoire, que n'eſt Gelaſe, quoiqu'il ne ſoit pas auſſi ſans fautes.] 'Il eſt certain que l'auteur eſtoit à Rome lorſque Jean Talaïa y vint [en 482, ou 483,] & il paroiſt meſme qu'il y tenoit un rang conſiderable dans le Clergé. 'Il finit ſon recit à la depoſition de Calandion [en 485.[d]] Il conte environ 58 ans depuis l'hereſie de Neſtorius, & ſon banniſſement à Oaſis. ['Il fut condanné en 431 par le Concile d'Epheſe, qui eſt l'epoque la plus celebre de ſon hereſie, & relegué à Oaſis en 435. Ainſi cet écrit peut avoir eſté fait en 489, ou 493.]

Eva.n.p.85.1. Conc.t.4.p. 1082.a. [d] p.1072.a. V.S.Cyrille d'Alex.§ 56.

'On pretend qu'aprés la mort de Gelaſe le ſiege vaqua ſix jours. [e]D'autres diſent ſept ou huit. [On convient qu'Anaſtaſe II. fut ſon ſucceſſeur.] 'Je ne ſçay ſi c'eſt cet Anaſtaſe Diacre qui lut les requeſtes de Miſene dans le Concile de l'année precedente, [f]& la lettre du Pape Felix dans le Concile de l'an 485. [g]On pretend qu'il eſtoit de Rome, fils d'un nommé Pierre.

Boll.apr.t.1.pr p.34.1. [e] Anaſt.p.32. Conc.t.4.p. 1269-1271. [f] p.1150.2. [g] Boll.apr.t.1. pr.p.35.1.

ARTICLE X.

Eupheme eſt depoſé & banni à Eucaïtes: Sa mort: Jugement qu'on en peut faire.

NOTE 5. [L'EGLISE de Conſtantinople changea auſſi de paſteur [n] en cette année, mais d'une maniere plus triſte que celle de

Rome, parcequ'elle eſtoit moins innocente. Eupheme, comme nous avons vu, avoit offenſé l'Empereur Anaſtaſe avant & depuis qu'il fut Empereur, par la fermeté avec laquelle il défendoit la foy Orthodoxe. Dés l'an 494, Anaſtaſe avoit commencé à le perſecuter ouvertement; cette perſecution luy eſtoit glorieuſe, puiſqu'il la ſouffroit pour le nom de J. C. Mais on pretend qu'il donna cette année un pretexte plus ſpecieux à la haine d'Anaſtaſe,] 'en decouvrant à un de ſes amis "l'aveu que ce Prince luy avoit fait, qu'il eſtoit las de la guerre des Iſaures,& qu'il ne cherchoit que quelque moyen honneſte pour s'en tirer. 'Anaſtaſe ſçeut auſſi-toſt qu'il l'avoit dit: Il en fut extremement piqué, & crut depuis cela, ou fit ſemblant de croire, que c'eſtoit luy qui entretenoit les Iſaures dans leur rebellion, '& qu'il avoit avec eux des intelligences ſecrettes. [a]Il luy en fit meſme faire une raillerie ſanglante 'par une perſonne de la premiere qualité.

496.

Thdr.L.p.559. a.b|Thphn.p. 119.c.d.

V. Anaſtaſe 99.

Ibid.

Thdr.L.p.559. c. a h|Thphn.p. 120.c.

Ibid.

'Mais il paſſa plus avant, [& ce fut ſans doute par ſon ordre, ou au moins pour luy plaire,] que des perſonnes gagnerent un aſſaſſin pour tuer Eupheme. L'aſſaſſin l'ayant rencontré devant la porte de la ſacriſtie, tira l'épée,& leva la main pour le fraper ſur la teſte. Mais un Défenſeur de l'Egliſe nommé Paul, qui eſtoit fort grand, receut le coup ſur ſa teſte, & en penſa mourir. En meſme temps un autre Eccleſiaſtique prit le verrouil d'une porte, & en donna un ſi grand coup au meurtrier, qu'il le tua; [les premiers mouvemens de ſon zele ne luy ayant pas donné le loiſir de conſiderer ni le lieu où il eſtoit, ni qui eſtoit celui qu'il défendoit, ni ce qu'il eſtoit luy meſme] 'Anaſtaſe fit encore ce qu'il put pour faire tuer Eupheme lorſqu'il eſtoit allé faire l'Office en une egliſe ſur la montagne: Et Eupheme ne ſe ſauva qu'en quittant les marques de ſa dignité pour ſe cacher.

Thdr.L.p.559. b.c|n|Thphn.p 119.120.

Thphn.p.120 a.

'Enfin Anaſtaſe prenant une autre voie, fit aſſembler les Eveſques qui eſtoient à Conſtantinople; & l'accuſa devant eux [b]de quelques faux crimes. [c]Il ſemble que ce fuſt d'avoir écrit aux chefs des rebelles. [d]Mais ſon veritable crime eſtoit d'eſtre défenſeur du Concile de Calcedoine. [e]Neanmoins la crainte de deplaire au Prince, l'emporta ſur la crainte de Dieu dans l'eſprit de ces Eveſques de Cour: Et ce digne Concile declara Eupheme privé du ſacerdoce & de la communion, [f]ſans ſe ſoucier des regles de l'Egliſe, [qui touchent peu des Eveſques qui n'en ont point d'autres que les volontez du Prince.] [g]Ainſi ce fut plutoſt l'Empereur meſme qui depoſa Eupheme [h]vers le mois "de juillet.

c|Vict.T. b Marc.chr| Conc.t.4.p. 1413.d. c Thdr.L.p. 559.c. d Sur.5.dec.p. 172.§ 69. e|Thdr.L.p.559. e|Thphn.p.120 c. f Sur.5.dec.p. 172.§ 70. g§ 69|Marc. h Marc.

V. la note 5

496. 'On marque qu'Anaſtaſe fit confirmer par le meſme Concile Vict.T.
l'Henotique de Zenon. [Et que ne ſont pas capables de faire
des gents qui ne ſe ſouviennent pas de ce qu'ils ſont, & de ce
qu'ils doivent à la verité & à la juſtice?]

'Le peuple témoigna plus de generoſité que les Eveſques; il Thdr.L.p.559
courur à la place de l'Hippodrome en implorant le ſecours de d.
Dieu, & forma meſme quelque eſpece de ſedition. Mais il fal-
lut neanmoins ceder à l'autorité de l'Empereur, & Eupheme ſe p.560.a.
retira dans le Battiſtere [pour mettre au moins ſa vie en ſureté.
V.ſon titre. On mit en ſa place le Preſtre [a]Macedone, digne aſſurément de
cet honneur, s'il y fuſt monté par une autre voie.]

'Anaſtaſe aprés avoir fait depoſer Eupheme, le bannit, [a] & Marc.
commanda qu'on le menaſt en exil à Eucaïtes, [b]ville de l'Hele- [a] Thdr.L.p.559-560|Vict.T.|Thphn.p.120 121|Moſc,c.3 p.1069.
nopont, [c] celebre par les reliques de S. Theodoſe. [Nous ne trou- [b] Ferr|Geo.ſac not.p.41.
vons point d'Eveſque de ce lieu nommé dans les ſix premiers [c] Thphn.p.197 d.
ſiecles; quoiqu'on ne puiſſe pas douter qu'il n'y en ait eu.] [d]Elle [d] Geo.ſac.not. p.9.
fut meſme depuis erigée en metropole honoraire, ou Autoce- [e] Conc.t.4.p. 1413.d
phale. [e] Le Synodique ſeul dit qu'Eupheme fut relegué au delà de [f] Thdr.L.p.560 a|Thphn.p.
l'Armenie. [f] Eupheme avant que de ſortir du Battiſtere pour al- 121.a.
ler en ſon exil, demanda que Macedon e luy donnaſt parole au
nom de l'Empereur, qu'on ne luy feroit point de violence en l'y
menant. Macedone eut permiſſion de luy donner cette parole,
ἀμοίφορον. ſe fit oſter par ſon Diacre ou ſon Archidiacre [a]le Pallium qu'il
portoit comme Eveſque [de Conſtantinople,] & vint en cet état
parler à Eupheme: Et on eſtima beaucoup cette action. Il em-
prunta meſme de l'argent qu'il donna à Eupheme pour ſa de-
penſe, & celle de ceux qui l'accompagnoient. 'Eupheme fut Thphn.p.120.
V. la note 5. donc mené à Eucaïtes peut-eſtre au mois de ſeptembre, [a]ayant 121.
eſté depoſé vers le mois de juillet, 'aprés avoir gouverné ſix, [g]ou Nphr.chr.
ſept ans. [g] Thphn.p.120. b.

[b]Il eſt bien étrange que Baronius inſulte à une depoſition ſi [b] Bar.495 §21. 23.
glorieuſe à Eupheme, qui a pu effacer les fautes qu'il avoit faites
durant ſon epiſcopat, comme d'avoir ſigné l'Henotique, & qui
fait que nous ne pouvons luy refuſer le titre de Confeſſeur. * Car

* On ne ſauroit approuver les propoſitions contenuës dans ce paragraphe, ni quelques autres de meme ſorte, que M.r de Tillemont, ou celuy qui a publié ce tome poſthume ont avancées touchant le different des Eveſques d'Orient avec les Pontifes Romains. L'expreſſion eſt trop hardie & trop dangereuſe quand on dit que *hors la communion romaine* on peut meriter *le titre de ſaints & de Confeſſeurs*. Baronius, qui refuſe de placer Euphemius de Conſtantinople au nombre des ſaints, raiſonne juſte ſuivant ces principes; d'ailleurs quantité de doctes & celebres ecrivains ont prouvé qu'Euphemius & Macedonius de Conſtantinople, auſſi-bien que Melece & Flavien d'Antioche, Elie de Jeruſalem, & Daniel Stylite, ont maintenu la communication avec Rome. On pourroit dire que M.r de Tillemont ne ſuppoſe qu'une ſimple ſuſpenſion de communion, qui n'exclut point le reſpect deu à l'authorité de l'Egliſe, & à la primacie du Pontife Romain, qui en eſt le Chef.

si tous ceux qui meurent hors de la communion de Rome, ne peuvent meriter le titre de Saints & de Confeſſeurs, c'eſtoit à luy à faire effacer du martyrologe S. Melece & S. Flavien d'Antioche, S Elie de Jeruſalem, & S. Daniel Stylite, dont les trois derniers n'ont point fait, que nous ſachions, les efforts qu'a fait Eupheme pour obtenir cette communion.] 'Que ſi les Grecs qui avoient fait remettre ſolennellement dans les diptyques, Eupheme & Macedone ſon ſucceſſeur, dés qu'ils eurent un moment de liberté, comme des Eveſques de ſainte memoire, cederent enfin pour la paix de l'Egliſe, aux inſtances que fit Rome pour les en oſter, [il ne tint pas à Rome qu'on ne fiſt la meſme injure à S. Flavien & à S. Elie,] & toute l'autorité d'Hormiſda n'empeſche point qu'on ne mette aujourd'hui publiquement Macedone au nombre des Saints, [quoiqu'il ait fait des fautes plus conſiderables qu'Eupheme.]

'Mais c'eſt toujours beaucoup que Baronius ait reconnu qu'Eupheme eſtoit Catholique dans ſa foy, 'qu'il eſtoit meſme dans l'Orient le défenſeur de la foy Catholique & du Concile de Calcedoine, contre toute la puiſſance imperiale; 'qu'il eſtoit honoré pour ce ſujet par les Orthodoxes, en ſorte qu'il ſembloit à ceux de l'Orient, que de ne pas communiquer avec Eupheme, c'eſtoit ſe declarer contre le Concile de Calcedoine; 'qu'en un mot, c'euſt eſté un homme digne de toutes ſortes de loüanges, ſi [la crainte d'offenſer l'Empereur, & de bleſſer tout ſon peuple pour une choſe qu'il ne croyoit pas en valoir la peine,] ne l'euſt empeſché d'oſter des diptyques le nom d'Acace. 'Zonare l'appelle un homme Saint & tres Orthodoxe, en meſme temps qu'il parle fort mal d'Acace & de Fravite, & fort bien du Pape Felix.

'Eupheme mourut l'an 515 à Ancyre, [où il s'eſtoit apparemment retiré à cauſe des Huns] qui couroient tout le pays, & qui meſme furent prés de prendre Eucaïtes. 'Macedone *qui eſtoit alors banni, ſe ſauva pour le meſme ſujet à Gangres, & y mourut peu aprés, ou peut-eſtre y fut tué. 'Et l'on a dit en effet, qu'Anaſtaſe les fit mourir tous deux, ſous pretexte que dans le trouble où l'on eſtoit à cauſe des ravages des barbares, ils s'eſtoient vus. 'Ce fut durant le pontificat d'Eupheme que mourut Saint Daniel Stylite. Il l'aſſiſta à la mort, & mit ſon corps dans le tombeau.

Conc.t.5.p.181 b.

Boll.25.apr.p. 369.

Bar.492.§.7.9. §.26.

§.46.

489.§.3.

Zonar.p.44.f.

Vict.T.

Theophn.p.137.c.

Conc.t.4.p. 1415.a.

Sur.11.dec.p. 230.§.54. & §.55.

Note 6.

*V. Anaſtaſe §.28.

*V. ſon titre §.14.

S. MACEDONE, PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE, ET CONFESSEUR.

ARTICLE PREMIER.

Quel eſtoit Saint Macedone. Il eſt fait Eveſque de Conſtantinople: Ses premieres actions: Jean Hemule ſuccede à Athanaſe d'Alexandrie.

L'AN DE JESUS CHRIST 496.

MACEDONE qui a gouverné l'Egliſe de Conſtantinople ſous Anaſtaſe, eſtoit, à ce qu'on croit, neveu de Saint Gennade, qui avoit eu la meſme dignité [ſous Leon I.] Et il avoit eſté elevé ſous ſa diſcipline, comme ſa vie le témoignoit aſſez. [a] Car il n'y avoit rien que de ſaint & d'edifiant dans ſa conduite: & ſa vie eſtoit [b] toute d'un Aſcete & d'un ſolitaire. Il fut fait Preſtre de Conſtantinople, Threſorier [& Garde] des meubles & des vaiſſeaux ſacrez. [c] C'eſt pourquoi le Patriarche Eupheme [d] luy confia la promeſſe par laquelle l'Empereur Anaſtaſe s'eſtoit obligé à ſon couronnement de conſerver pure & entiere la foy de l'Egliſe, & l'autorité du Concile de Calcedoine. [Anaſtaſe qui n'avoit nulle envie de garder cette promeſſe, fit depoſer Eupheme vers le milieu de l'an 496, par une injuſtice reconnuë de tout le monde, quoique revétuë des formes de la juſtice, c'eſt à dire par un Concile, dont la crainte d'offenſer l'Empereur fut la plus inviolable maxime.]

[a] Thdr.L.p.559. d|Thphn.p.121. a.

[b] Thdr.L.p.559. d.

[c] Nphr.chr|Eva l.3.c.32 p.361. d|Thdr.L.p.559 d.

[d] Eva.l.3.c.32 p.361.d.

V. ſon titre §10.

[a] Aprés qu'il eut eſté depoſé, Anaſtaſe mit en ſa place Macedone. [On ne dit point ce qui le porta à choiſir une perſonne

[a] Thdr.L.p.559. c.d|Vict.T.

dont il ne devoit pas eſperer plus de ſatisfaction que d'Euphe- 497.
me. Peut-eſtre fut-il bien aiſe pour s'honorer luy meſme, & pour faire recevoir plus aiſément la depoſition d'Eupheme, de luy
Theph.p.133.a ſubſtituer un homme eſtimé de tout le monde.] 'Et Macedone eſtoit aimé tant de l'Imperatrice Ariadne, que de tous les plus grands de la Cour, à cauſe de l'innocence de ſa vie, & de la pureté de ſa foy. [Mais il eſt peut-eſtre encore plus difficile de comprendre comment un homme tel qu'on le depeint, a pu accepter la dignité qu'on oſtoit à Eupheme par une injuſtice viſible.

Cette faute ne fut pas la ſeule fauſſe demarche de Macedone. Et dans les plus grandes place ſurtout, un mauvais pas ne de-
p.120.c.d|133.d| meure guere ſans ſuite.] 'Les meilleurs hiſtoriens nous aſſurent
Thdr.L.p.559. d Cedren.p. qu'il ſe laiſſa perſuader par Anaſtaſe, de ſigner l'Henotique de
358.a.b|Eva.n. Zenon lorſqu'il fut ſacré. [a]Baronius le nie: mais ſe raiſons [n'ar-
p.92.2. reſteront pas ceux qui ſavent l'hiſtoire de ce temps là. Car il n'y
a Bar.495.§ 24 avoit point alors d'autres porte pour entrer dans l'epiſcopat.] Victor de Tune dit meſme que le Concile qui avoit depoſé Eu-
Alex.t.10.p. pheme, avoit confirmé l'Henotique tout de nouveau. 'On cite
437|Nphr.l.16. de Nicephore qu'Anaſtaſe publioit que Macedone avoit ſigné
c.26. l'Henotique, quoiqu'il ne l'euſt pas fait. [Ce ne ſeroit pas une grande autorité quand Nicephore le diroit. Mais je n'ay pu trou-
Boll.25.apr.p. ver cet endroit. Baronius & Bollandus ne le citent point.] 'Et le
369.c. dernier ne diſconvient point que Macedone n'ait ſigné l'Henotique [Nous le verrons encore dans la ſuite faire une faute auſſi §. 11.
conſiderable que celle là. Et peut-eſtre que quelque pieté qu'il euſt, il ſe ſeroit perdu dans l'epiſcopat, ſi Dieu ne l'en euſt retiré, par une injuſtice qui fut heureuſe & juſte pour luy.]

Thdr.L.p.560. 'On eſtima beaucoup une des premieres actions de ſon epiſcopat.
a|Thph.p. Eupheme ayant deſiré de luy parler avant que d'aller à Eucaïtes
121.a. où on le releguoit, "Macedone avant que de l'aller trouver, ſe V. Eupheme §. 12. *&c.
fit oſter le Pallium, *& enſuite luy donna une ſomme d'argent, qu'il avoit meſme emprunté pour cela. [Je ne ſçay s'il faut mettre en ce temps-ci ce que le Synodique joint à l'ordination de
Conc.t.4.p. Macedoine;]'Qu'il aſſembla un Concile, "où il confirma par écrit Note 1.
1413.c. les decrets du Concile de Calcedoine, ſans rien dire neanmoins
Sur.5.dec.p.172 §70. contre l'Henotique, de crainte d'offenſer Anaſtaſe. 'Il eſt certain qu'en ce temps-ci il faiſoit une profeſſion [ouverte] de la foy Orthodoxe. 'C'eſt pourquoi S. Elie de Jeruſalem s'unit de communion avec luy, ſans vouloir neanmoins approuver ceux qui avoient depoſé Eupheme contre les regles: ce qui faſcha beaucoup l'Empereur. [Nous ne voyons point ce qui ſe paſſa à l'égard de Palla-

de

de d'Antioche,] [a]quoiqu'il y ait quelque lieu de croire que Macedone n'eut jamais d'union avec luy, § 69. 70.

L'AN DE JESUS CHRIST 497.

[b]Pour Athanaſe d'Alexandrie, il alla rendre conte à Dieu de ſes actions en l'an 497, [c]aprés avoir gouverné ſept ans [preſque achevez,] [d]c'eſt à dire ſix ans, [e]dix mois, & 18 jours, eſtant mort le [mécredi] 17 de ſeptembre. [f]Il eut pour ſucceſſeur Jean, [g]ſurnommé Mele [h]ou Hemule, qui eſtoit Preſtre & œconome. [i]Il gouverna neuf ans. [k]Il avoit eſté moine. [l]Il ſigna l'Henotique, & ainſi communiqua, dit Liberat, avec les Egliſes d'Antioche, de Conſtantinople, & de Jeruſalem, [m]ce qui revient à ce que Dioſcore Preſtre, & Queremon Lecteur Reſidens d'Hemule à Conſtantinople, aſſuroient l'année ſuivante aux Legats du Pape, Qu'il avoit envoyé partout ſa profeſſion de foy, & que tous les Eveſques l'avoient approuvée dans les réponſes qu'ils luy avoient faites.

Note 2.

[Comme ſa foy eſtoit celle de l'Empereur, je ne doute pas qu'elle n'ait trouvé beaucoup d'approbateurs. Mais nous ne ſaurions nous perſuader que Macedone & Elie de Jeruſalem en aient eſté,] [n]puiſque la vie de S. Sabas dit formellement le contraire, [o]& que l'hiſtoire nous aſſure que l'Egypte faiſoit ſon parti à part, ſans avoir de communion avec [preſque] tout le reſte de l'Orient. [p]Nous verrons plus particulierement dans la ſuite quelle eſtoit la foy d'Hemule. [q]Il ſuffit de dire qu'il condannoit & anathematizoit le Concile de Calcedoine, auſſi-bien que les deux qui l'avoient precedé, [r]& neanmoins il ne put pas non plus qu'eux reunir ceux qu'on appelloit Dioſcorites [ou Acephales.] [s]Du reſte il vécut dans la paix & dans le calme [ſous la domination du demon,] parceque, dit la chronique orientale, [Zenon ou plutoſt Anaſtaſe,] envoyoit tous les ans du blé, du vin, de l'huile, & toutes les autres choſes neceſſaires aux moines du monaſtere de l'Abbé Macaire. [C'eſt une raiſon que je n'entens point.]

[a] Thphn. p. 121. a b. [b] p. 120. a | Nphr. chr | Euty. t. 2. p 108. [c] Chr. ori. p. 119. ep. 120 | Eva. l. 3. c. 37. p. 353. d. [d] Liber. c. 18. p. 128. [e] Vid. T] Thphn. p. 121. b. [f] Thphn. p. 121 b | Chr. ori. p. 121 | Euty. p. 132. [g] Euty. t. 2. p. 132 [h] Liber. c. 18. p 128. [i] Conc. t. 4. p. 1284. d. [k] Sur. 5. dec. p. 172 § 69. 70. [l] Eva. l. 3. c. 30. p 358. d | c. 31. p. 359. b. [m] Conc. t. 4 p. 1284. 1285. [n] Eva. l. 3. c. 27. p. 353. d | Leont ſect. 5. p. 512. d [o] Liber. c. 18 p 128. [p] Chr. ori p. 120.

ARTICLE II.

Le pape Anaſtaſe écrit & depute à Conſtantinople pour la réunion de l'Egliſe.

[Nous nous arreſterons davantage ſur le ſiege de Rome, [t]qui eſtoit occupé depuis la fin de l'année precedente par Anaſtaſe II. Ce Pape parut avoir plus d'inclination pour la

V. Euphemus § 9.

Conc.t.4.p. 1276.c. paix de l'Egliſe, que Gelaſe ſon predeceſſeur;] & on veut meſ- 497.
me qu'il ait eſté en cela juſque dans l'excés, [ce qui eſtoit aſſez
p.1278.b.c. difficile] Ce fut par là qu'il voulut commencer ſon epiſcopat,
& il envoya pour ce ſujet des Legats à Conſtantinople, [ſans qu'il
p.1162.b. paroiſſe en avoir eſté ſollicité par perſonne;] ce que Gelaſe avoit
p.1279.d. refuſé de faire, lorſqu'Eupheme l'en prioit. Ces Legats furent
Bar.497.§1. les Eveſques Creſcone & Germain. Baronius dit que le premier
eſtoit Eveſque de Todi, & l'autre le celebre Eveſque de Capoue,
que l'Egliſe honore le 30 octobre. [Je voudrois qu'il en euſt don-
Conc.t.4.p. 1278-1281. né les preuves] Le Pape leur donna une lettre pour l'Empereur,
pleine de prieres vives & ardentes, & d'autant plus preſſantes,
qu'elles ſont plus humbles, afin d'obtenir de luy qu'il vouluſt
travailler à la réunion de l'Egliſe: Et il paroiſt de ſa part la ſou-
haiter de tout ſon cœur.

p.1278.c. Comme toute la difficulté eſtoit reduite au nom d'Acace, il
n'exige pas avec empire, mais il prie inſtamment qu'on le veuille
oſter, & qu'on ne dechire pas la robe de J. C. pour une choſe ſi
p.1279.d.e. peu importante. Que l'Egliſe Romaine peut eſtre blaſmée de
demander cette ſatisfaction, aprés avoir condanné Acace, non
pour montrer ſa puiſſance, mais par un zele de Dieu, & pour
des crimes auſſi certains que des choſes de cette nature le peu-
vent eſtre à des hommes. Il ne pretendoit pas qu'on l'en cruſt ſur
d. ſa parole. Car il avoit donné aux Legats une inſtruction tres am-
ple ſur ce point, pour la faire voir à l'Empereur s'il avoit la cu-
rioſité de s'informer à fond de cette affaire.

[Il ajoute à cela une conſideration capable de toucher ceux
qui pouvoient avoir une inclination humaine pour Acace, ou
p.1278.1279. pour l'honneur de l'Egliſe de Conſtantinople, qui eſt que] ni la
condannation prononcée contre luy par le ſaint Siege; ni tout ce
qu'on pouvoit faire contre ſa memoire, n'eſtoient point des preu-
ves indubitables qu'il fuſt coupable devant Dieu, que les hom-
mes agiſſoient en hommes ſelon les preuves humaines qu'ils
avoient des choſes; mais que la connoiſſance du ſecret des cœurs
"eſtoit réſervée pour le dernier jour. [Mais puiſqu'il regardoit la &c.
choſe comme ſi peu importante, n'auroit-il pas encore mieux
fait, pour faciliter la réunion des Egliſes, de ne point exiger le
retranchement du nom d'Acace?]

p.1280.1281. Le Pape leve entierement la crainte que les Grecs témoi-
gnoient avoir pour ceux qui avoient receu d'Acace le batteſme,
& meſme l'ordination depuis qu'il avoit eſté depoſé. Car il s'é-
tend beaucoup à leur dire, & meſme à leur prouver que cela ne

497. leur peut faire aucun prejudice, parceque c'eſt J. C. meſme qui leur a donné ces ſacremens, quoique par Acace. Felix & Gelaſe avoient dit quelque choſe de ſemblable, mais d'une maniere plus obſcure, & ſans s'engager abſolument. Anaſtaſe donne meſme un grand avantage aux Grecs, en diſant ſans reſtriction qu'Acace n'avoit nui qu'à luy meſme, & non à ceux à qui il avoit donné les ſacremens. [Car s'il ne leur a point nui, comment pouvoit-il nuire à ceux qui ne communiquoient avec luy qu'en l'ecoutant nommer à l'autel?] p.1091.b|1159.b. p.1281.b.c.

Il paroiſt qu'Anaſtaſe avoit auſſi donné des memoires aux Legats pour l'Egliſe d'Alexandrie. Et il prie ce Prince que quand il ſera inſtruit de ce qui la regarde, il emploie ſon autorité, ſa ſageſſe, & ſes avertiſſemens divins pour la ramener à la foy veritable & Catholique; Qu'il eſt digne de luy de faire ſervir l'autorité, par laquelle il tenoit la place de Dieu ſur la terre, pour empeſcher qu'un orgueil opiniatre ne reſiſte aux preceptes de l'Evangile & des Apoſtres, & pour faire obſerver par un humble ſoumiſſion des choſes ſi ſalutaires & ſi avantageuſes. C'eſt là, luy dit-il, le ſeul moyen de vous rendre glorieux & triomphant, non ſeulement ſur la terre, mais encore dans le ciel. p.1280.a. d. p.1281.e.

[Il eſt aſſez étrange que Gelaſe & Anaſtaſe parlent toujours à ce Prince, comme s'il n'y euſt pas eu le moindre lieu de douter qu'il ne ſuiviſt la foy de l'Egliſe & du Concile de Calcedoine. Eſt-ce que n'ayant plus de communion avec l'Orient, ils ignoroient une choſe qui paroiſt y avoir eſté toute publique? Ou eſperoient-ils que la réunion eſtant faite, ils rameneroient ce Prince d'autant plus aiſément qu'ils auroient plus menagé ſon eſprit en diſſimulant ſa faute? Et ils croyoient le pouvoir faire tant qu'il ne donneroit point de marque poſitive & publique de ſon averſion pour le Concile; ce que je ne voy point qu'il euſt fait encore.] Anaſtaſe ſemble neanmoins marquer quelque choſe, en offrant à l'Empereur en faveur des Alexandrins, de faire voir, s'il le luy ordonnoit, quelle eſt la foy qu'il faut ſuivre dans l'Egliſe Catholique ſelon la doctrine & les deciſions des Peres. p.1280.a.b.

[Il ne demande point dans cette lettre, que l'on oſte des diptyques les ſucceſſeurs d'Acace,] d'où l'Empereur Juſtin a conclu depuis, qu'il ne pretendoit point que cela fuſt neceſſaire pour la paix. Et Baronius trouve cette concluſion aſſez juſte. [a] Le Pape Hormiſda meſme l'avoue fort nettement, en répondant que s'il demande plus que ſes predeceſſeurs, c'eſt que l'état des choſes eſt changé. Anaſtaſe le bibliothecaire va encore plus loin; Car p.1542.b|1548.b. Bar.497.§25. [a] Conc.t.4.p.1551.b.c. p.1276.c.

il dit que ce Pape avoit pris ſecrettement la reſolution de rétablir Acace, [c'eſt à dire de ſouffrir que les Grecs laiſſaſſent ſon nom dans les diptyques, s'il n'y avoit pas moyen de les ramener autrement à la communion de Rome,] mais qu'il ne le put, ayant eſté prevenu par une promte mort, dont Dieu le punit pour cela, dit-il. 'Et Baronius trouve cette penſée fort raiſonnable. [C'eſt ce que les Ariens euſſent pu dire de Jovien, qui ne regna pas huit mois.] 497.

c.d.

Bar.497.§28.

§27. 'On ajoute que ſans prendre conſeil des Eveſques, des Preſtres, & du Clergé de toute l'Egliſe Catholique [de ſa Metropole,] il receut à ſa communion Photin Diacre de Theſſalonique, qui communiquoit avec la memoire d'Acace. [Et cela n'eſt pas ſans apparence.] 'Car il eſt certain qu'André de Theſſalonique, [a] à qui "Gelaſe avoit refuſé ſa communion, parcequ'il ne vouloit pas condanner la memoire d'Acace, [b] deputa Photin ſon Diacre à Anaſtaſe. 'On ne dit point ce qui ſe paſſa entr'eux, ſinon que Photin luy faiſant quelques objections ſur la lettre de S. Leon, où il pretendoit trouver des erreurs, Anaſtaſe le ſatisfit ſur cela, en luy faiſant voir que ces erreurs n'eſtoient que des fautes de la traduction greque, & que le texte latin eſtoit entierement conforme à la foy de Nicée. Il luy parla meſme avec beaucoup de force contre ces erreurs, & contre ceux qui trompoient les autres par des falſifications ſi criminelles. 'Photin revint de là à Conſtantinople, où il raconta ce que nous venons de dire.

Conc.t.4.p.1284.b.

[a] p.1197.c.d.

[b] p.1284.b. b.c.

V. Euphemę §8.

b.

p.1276.b. 'On pretend que beaucoup d'Eccleſiaſtiques & de Preſtres ſe ſeparerent de la communion d'Anaſtaſe, à cauſe de ce qu'il faiſoit pour Acace. [Et il eſt aiſé de croire que ceux qui eſtoient dans les principes du Pape Gelaſe, n'approuvoient pas beaucoup cette indulgence de ſon ſucceſſeur. Mais que cela ait eſté juſqu'à faire un ſchiſme, un auteur du IX. ſiecle, & d'ailleurs plein de fautes, n'eſt pas propre pour nous le perſuader.] 'Guillaume de S. Amour, l'un des plus ſavans hommes du XIII. ſiecle, ayant avancé que du temps de S. Hilaire [mort vers 367,] il y avoit eu un Pape heretique, au lieu de raporter cela à Libere, dit que c'eſtoit peut-eſtre Acaſtaſe II, & cite cet endroit d'Anaſtaſe le bibliothecaire.

S.Am.reſp.ad obj.p.95.96.

ARTICLE III.

Requeſte des Alexandrins aux Legats du Pape.

'LEs Legats Creſcone & Germain vinrent à Conſtantinople avec Feſte Patrice, deputé auſſi à l'Empereur Anaſtaſe [par Theodoric] 'pour quelques affaires civiles. Feſte eſtoit à Conſtantinople à la feſte de S. Pierre & de S. Paul: Et voyant qu'elle s'y faiſoit avec aſſez peu de ceremonie, il obtint qu'on la fiſt avec beaucoup plus de ſolennité. [Il eſt difficile de croire qu'il ne ſe ſoit pas trouvé luy meſme à cette ſolennité, & qu'ainſi il n'ait pas violé ce que "Gelaſe avoit recommandé en 493 à Fauſte & à Irenée de ne point communiquer avec l'Egliſe de Conſtantinople. Je ne ſçay pas comment] 'Baronius a tiré de ceci, que l'on avoit commencé à negliger la feſte de S. Pierre & de S. Paul à Conſtantinople depuis qu'Acace & ſes ſucceſſeurs s'eſtoient trouvez oppoſez au Pape.

Conc.t.4.p. 1283.b.

Thdr.L.p.560. a.b[Thphn.p. 123.a.

V. Euphème §7.

Bar.497.§23.

L'AN DE JESUS CHRIST 498.

'Feſte demeura à Conſtantinople juſque vers la fin de 498 [Les Legats Creſcone & Germain ne s'en retournerent apparemment qu'avec luy. Car je ne croy pas que nous puiſſions mettre avant cette année la requeſte,] 'qui leur fut preſentée à tous trois par Dioſcore Preſtre, & Queremon Lecteur, Legats de l'Egliſe d'Alexandrie à Conſtantinople, 'quelque temps aprés que le Diacre Photin fut retourné de Rome.

Thdr.L.p.560. c.

Conc.t.4.p. 1283.b.

p.1284.a.b.

[Ce dioſcore qui peut bien eſtre celui qui fut Eveſque d'Alexandrie quelque temps aprés,] 'pretend que les Alexandrins s'eſtoient ſeparez de Rome, "à cauſe d'une traduction de la lettre de S. Leon pleine d'erreurs Neſtoriennes. 'Il pretend que cette lettre s'adreſſoit au Concile de Conſtantinople, & que c'eſtoit Theodoret qui l'avoit ainſi traduite. 'Il ajoute que depuis la diviſion, l'Egliſe d'Alexandrie avoit envoyé des deputez au Pape pour l'aſſurer de la pureté de ſa foy: Mais qu'un homme chaſſé d'Alexandrie pour ſa mauvaiſe doctrine, & pour pluſieurs autres choſes, [ſans doute Jean Talaïa,] s'eſtant rencontré à Rome, avoit empeſché qu'on n'ecoutaſt ces deputez, qui avoient eſté obligez de s'en revenir, ſans avoir pu meſme ſaluer le Pape. 'Depuis cela le Diacre Photin eſtant venu de Rome [à Conſtantinople,] y eut quelque entretien avec Dioſcore & Queremon, pour les porter à la paix; & leur parla de ce qu'Anaſtaſe luy avoit dit ſur la lettre de S. Leon.

V. S. Leon §

p.1283.d.e.

d.

p.1284.a.

a.b.c.

c. 'Ils témoignerent de leur part eſtre tres diſpoſez à la paix : & demanderent à conferer avec les Legats du Pape. Ils l'obtinrent, leur parlerent pluſieurs fois, furent ſatisfaits de ce qu'ils leur dirent ſur la lettre de S. Leon ; & aprés cela leur preſenterent leur confeſſion de foy, 'où ils recevoient le ſymbole de Nicée, approuvé par les 150 Peres de Conſtantinople, & par le Concile d'Epheſe ſous Celeſtin, comme la ſeule vraie regle de la foy, n'oubliant pas la défenſe faite par le Concile d'Epheſe d'établir une autre foy : [par où il eſt viſible qu'ils vouloient rejetter le decret du Concile de Calcedoine, dont ils ne diſoient pas un mot dans cette confeſſion de foy.] 'Ils y recevoient auſſi les douze anathemes de S. Cyrille. 'Ils y confeſſoient que le Fils de Dieu s'eſt fait veritablement homme, & conſubſtantiel à nous ſelon ſon humanité : rejettant ceux qui introduiſent en luy une confuſion, ou un fantoſme, '& finiſſoient en anathematizant le tres impie Eutyche, & quiconque avoit, ou avoit jamais eu d'autres ſentimens que les leur, en quelque lieu ou en quelque Concile que ce puſt eſtre [Ils n'y diſoient pas un mot ni d'une, ni de deux natures.

498.

d.e. V. S. Cyrille § 72.

p.1285.a.

b|1283.d.

Les Legats n'avoient garde d'approuver une profeſſion de foy ſi defectueuſe. Ils ne voulurent pas non plus la rejetter abſolument, depeur de rompre toute eſperance de paix.] 'Ils la receurent donc, & promitent de la porter au Pape Anaſtaſe, qui ſeroit toujours preſt d'ecouter ceux que les Alexandrins luy

p.1285.b.

c. voudroient deputer, & de leur éclaircir leurs doutes. 'Mais ils dirent que pour avoir la paix, il falloit oſter des diptyques Dioſcore, Elure, & Mongus. A cela le Preſtre Dioſcore & Queremon répondirent que s'il y avoit quelqu'un qui vouluſt ſoûtenir que ces trois Eveſques euſſent eſté dans une foy differente de celle qu'ils preſentoient, ils s'engageoient à faire voir qu'il ſe trompoit. Les Legats répondirent qu'ils n'avoient point charge

d. d'entrer dans cette difficulté. 'Ce fut donc ſur cela que Dioſcore & Queremon leur preſenterent l'acte dont nous parlons, pour leur recommander de montrer au Pape Anaſtaſe la profeſſion de leur foy, afin qu'il puſt faire ſavoir à leur Eveſque, ou en luy écrivant, ou luy envoyant quelqu'un de ſa part, le jugement

c. qu'il en faiſoit ; 'promettant que cet Eveſque ne manqueroit point enſuite de luy envoyer des Legats pour travailler à la

p.1286.a. réunion. 'Ils finiſſent plaiſamment cet acte, en diſant qu'ils en ont retenu copie pour le preſenter au dernier jugement, en cas

p.1283.d. que Rome neglige de contribuer à la paix 'Ils y traitent Theodo-

ret de Neſtorien. Ils l'adreſſent non ſeulement à Creſcone & à Germain, mais encore à Feſte qu'ils mettent le premier.

ARTICLE IV.

Le Pape Anaſtaſe écrit à Clovis ſur ſa converſion, & meurt: Ceux de la communion de Rome ſont perſecutez à Conſtantinople.

[NOus ne ſavons point ſi cette negociation des deputez d'Alexandrie avec les Legats de Rome eut quelque ſuite: & meſme nous ne trouvons rien de ce que les Legats firent à l'égard de l'Empereur & de Macedone.] 'On dit ſeulement que Macedone voulut envoyer par Feſte au Pape Anaſtaſe une lettre ſynodique [pour entrer dans ſa communion, & luy demander la ſienne:] mais que l'Empereur ne le luy voulut pas permettre. 'Quelques uns ajoutoient que Feſte promit ſecrettement à l'Empereur qu'il perſuaderoit au Pape de ſouſcrire l'Henotique de Zenon. [Si cela eſt, il preſumoit trop ſans doute de la bonne diſpoſition que ce Pape avoit pour la paix.] 'Mais eſtant revenu à Rome, il trouva Anaſtaſe déja mort. [a] On pretend que pour effectuer ce qu'il avoit promis, il donna de l'argent pour faire nommer Laurent Pape par une partie de l'Egliſe Romaine, & forma ainſi un grand ſchiſme entre ce Laurent, & Symmaque qui avoit eſté elu par les autres, & qui l'emporta enfin [C'eſt de quoy nous pourrons parler autrepart.

Thdr.L.p.560. b|Thphn.p.123. a. Ibid. Thdr.L.p.650. c|Thphn.p.123. b. a Ibid.

No. 13. Anaſtaſe mourut donc cette année au mois de novembre aprés avoir gouverné deux ans moins ſix jours, ſelon les Pontificaux.] 'Il fut enterré dans l'egliſe de S. Pierre. [On ne marque point que ſon nom ſoit dans les martyrologes. On ſçait peu de choſes de luy, hors ce qu'il a fait pour donner la paix à l'Egliſe.] 'Nous avons une lettre qu'il écrivit à Clovis [en 497,] pour luy témoigner la joie qu'il avoit de ce que ce Prince avoit embraſſé la foy chrétienne au commencement de ſon pontificat. Car il fut battizé l'an 496 à Noël. 'Anaſtaſe témoigne ſon amour pour

Boll.apr.t.1.p. 35. Conc.t.4.p. 1282.d.e. c|1283.a.

» l'Egliſe par ces parules: Conſolez voſtre mere, ô glorieux & illuſtre fils [de l'Egliſe,] & ſervez-luy d'une colonne de fer. Car la » charité de pluſieurs ſe refroidit, & noſtre nacelle eſt agitée par » de violentes tempeſtes, & battuë par les furieuſes vagues que » les artifices trompeurs des méchans pouſſent contre elle. Mais » nous eſperons contre toute eſperance, & nous loüons le Sei» gneur qui vous a delivré de la puiſſance des tenebres, & qui

pour l'utilité de l'Egliſe a elevé en voſtre perſonne un ſi grand Prince, qui puiſſe la défendre, & prendre le caſque de ſalut pour s'oppoſer aux efforts de ces hommes dangereux. 'Il l'envoya par le Preſtre Eumere. 'Anaſtaſe fit quelque choſe en faveur de Saint Avite de Vienne contre les pretentions de l'Egliſe d'Arles. Symmaque en parle comme d'une innovation, & il ordonna qu'on ſe tiendroit au reglement "que S. Leon avoit fait autrefois entre l'une & l'autre Egliſe. 498. « « « « V. S. Hilaire d'Arles §

j.1282.e. j.1291.c|1292.a|b|1312.a.

L'AN DE JESUS CHRIST 499.

Theophan.p.121. 122. 'Theophane met ſur la huittieme année d'Anaſtaſe, qui ſelon luy doit eſtre l'an 499, qu'Anaſtaſe porta Macedone à taſcher de réunir à ſa communion les monaſteres de Conſtantinople, qui s'en eſtoient ſeparez à "cauſe de l'Henotique, & d'Acace; n'ayant pas voulu ſe ſeparer de la communion de Rome. 'Mais Macedone ne pouvant executer ce deſſein, perſuada à l'Empereur de raſſembler les Eveſques qui eſtoient pour lors à Conſtantinople, & de faire confirmer par écrit les ſaints decrets du Concile de Calcedoine: ce que l'on fit en effet. Aprés cela il exhorta les monaſteres à la paix & à la réunion, particulierement ceux de Die, de Baſſien, des Acemetes, & de Matrone, qui avoient reſolu de tenir leurs aſſemblées eccleſiaſtiques ſeparément de ceux qui avoient receu l'Henotique, & de ſouffrir conſtamment & avec joie tous les plus rudes exils, plutoſt [que de communiquer avec eux.] Comme donc ils eſtoient fermes dans cette reſolution, Macedone aima mieux les laiſſer dans leur ſentiment, que d'exciter contr'eux une plus forte perſecution. V. Acace j p.122.a.b.

Ibid. 'Pour Sainte Matrone qui vivoit encore lorſque Theophane écrivoit ceci, elle fit & endura des choſes incroyables, parceque ni elle, ni la communauté des Religieuſes qu'elle conduiſoit, ne vouloient point communiquer avec Macedone à cauſe de l'Henotique, quoique puſt faire le Diacre Chryſaore qui vouloit les y contraindre par force. On vit encore une admirable fermeté dans une autre Religieuſe nommée Sophie, diſtinguée entre les perſonnes de ſon ſexe & de ſa profeſſion par la connoiſſance des ſciences qu'elle poſſedoit. 'L'Egliſe greque honore le 9 de novembre Sainte Matrone qu'elle qualifie ſa mere. [C'eſt d'elle ſans doute dont Surius nous a donné au 8 de novembre une vie qui porte le nom de Metaphraſte "Elle eſt tres digne de luy, & indigne de toute croyance.] Il y avoit un monaſtere de Matrone à Apamée en Syrie; [Mais je ne trouve rien davantage de Sophie. Men.p. Conc.t.3.p.245 c. Note 4.

C'eſt

C'eſt apparemment à cette perſecution faite à ceux qui ſuivoient la communion de Rome, qu'il faut raporter] les plaintes que le Pape Symmaque fait à Anaſtaſe, de ce qu'on avoit envoyé des ſoldats contre ceux qui avoient reſolu depuis long-temps de ne ſe point ſouiller par la communion des perfides, pour les obliger par la force & par les armes de communiquer avec eux. Conc.t.4.p. 1299.b.

ARTICLE V.

L'Empereur Anaſtaſe & le Pape Symmaque invectivent l'un contre l'autre.

[SYMMAQUE, comme nous venons de voir, avoit eſté elu Pape à la fin de 498.] Anaſtaſe ne luy avoit point écrit ſur ſa promotion au pontificat, comme ce Pape pretend que les Empereurs avoient accoutumé de faire; & il paroiſt fort ſenſible à cette eſpece de mepris. Peut-eſtre meſme que cet Empereur avoit travaillé ou à empeſcher ſa promotion, ou à le faire depoſer. Symmaque ne laiſſa pas de luy écrire le premier. [a] Mais comme Anaſtaſe recevoit la communion d'Acace, Symmaque témoigna qu'il ne pouvoit avoir de communion avec luy; & engagea ce ſemble le Senat de Rome à faire non ſeulement la meſme choſe, mais à luy adreſſer encore quelque remontrance, pour le prier de ne pas prendre la protection des heretiques. Conc.t.4.p. 1299.a|1300.c. p.1298.a. p.1299.b. a p.1298.d.

Anaſtaſe s'eſtant donc piqué contre luy, s'emporta juſqu'à luy dire des injures, [ſoit de bouche,] ſoit par écrit. [b] Il luy reprochoit qu'il avoit eſté fait Pape contre l'ordre [des Canons,] [c] le traitoit de Manichéen, [d] ſe plaignoit de ce qu'il l'avoit excommunié. Il y parloit de ce qu'il avoit fait pour reduire à ſa communion ceux qui s'en eſtoient ſeparez depuis long-temps. p.1296.d. Bar.503.§17. b Conc.t.4.p. 1297.d.e. c d. d p.1298.d. p.1299.b.

Symmaque ne crut pas devoir ſouffrir ces injures. [e] Il y répondit par un écrit adreſſé à l'Empereur meſme, qu'on intitule une apologie, où il rejette ſes reproches par d'autres reproches, d'un ſtyle que nous n'avons pas encore remarqué dans aucun de ſes predeceſſeurs. On voit bien qu'il ne ſe regardoit pas comme ſujet d'Anaſtaſe, & qu'il ne craignoit rien de ſa part. Il fait bien voir qu'il ſe croyoit, comme il dit, auſſi grand au moins qu'un Empereur; (en quoy Baronius dit qu'il ſe rabaiſſe par modeſtie,) & qu'il n'y a point de difference de rang entre un accuſateur & un accuſé. [f] Il ſe contente de répondre ſur ſon ordination, que p.1296.d.e. e c. b. p.1298.a.b. Bar.503.§24 Conc.t.4.p. 1298.b. f p.1297.e.

Dieu s'eſtoit declaré en ſa faveur [contre Laurent ſon adverſaire,] & qu'il n'auroit point eſté mal ordonné, s'il euſt eſté plus favorable à la memoire d'Acace, & moins contraire aux Eutychiens. 499.

p.1298.a. 'Non content de nier qu'il fuſt Manichéen, il dit qu'il n'eſtoit pas meſme Eutychien, [ce qui eſtoit reprocher à Anaſtaſe qu'il

p.1300.c.d. l'eſtoit.] 'Et il l'accuſe fort nettement de ne haïr que la verité, & d'eſtre favorable à toutes les hereſies, mais ſurtout aux Mani-

p.1297.d. chéens, 'ſoit ſeulement à cauſe que l'erreur d'Eutyche favoriſe beaucoup celle des Manichéens, ["ſoit parcequ'Anaſtaſe paſſoit V. Anaſtaſe

p.1298.d.e. meſme pour Manichéen.] 'Il ſoûtient qu'il ne l'a point excommunié autrement qu'en excommuniant Acace, & ceux qui communiquoient avec luy, comme avoient fait ſes predeceſ-

Bar.502.§30. ſeurs. 'Je ne ſçay pas comment aprés cela Baronius a pu dire qu'il eſt certain que dans le Concile de Rome en 502, Symmaque propoſa l'affaire d'Anaſtaſe, demanda à tous les Peres leur avis, & que d'un commun conſentement cet Empereur fut excommunié comme heretique. Sa premiere preuve eſt l'endroit meſme qui le condanne. [Les autres n'ont pas encore paru.]

Conc.t.4.p. 1299.1300. 'Symmaque ſe plaint beaucoup des violences exercées [en 499,] contre les défenſeurs de la verité, [c'eſt à dire contre ceux de Conſtantinople qui communiquoient avec Rome. Ainſi je croy qu'il faut mettre cette piece le plus prés qu'il ſe pourra de

Bar.503.§17. 499.] Baronius pretend qu'on ne la peut mettre avant 503, à cauſe que Symmaque y dit qu'on luy avoit jetté des pierres: ce qui eſtoit arrivé en 502. [Mais ce qui arriva en 502, peut bien eſtre auſſi arrivé en 499, & n'avoir pas eſté marqué. Cela eſt plus aiſé que de croire, comme il le faut en ſuivant Baronius, qu'Anaſtaſe ait oublié de reprocher à Symmaque 'les crimes dont il fut ac- V. Symmaque.

cuſé, & qui firent tant de bruit en 501, & 502.]

ARTICLE VI.

Saint Flavien ſuccede à Pallade d'Antioche, & Jean Nicoete à Jean Hemule d'Alexandrie. Anaſtaſe perſecute la foy & S. Macedone: Bonté de ce Saint: Peintre Manichéen chaſſé.

Theophn.p.122.c 'APRES la perſecution de ceux qui tenoient à Conſtantinople le parti de Rome, Theophane met la mort de Pallade d'Antioche, [qui doit ainſi avoir gouverné quelques mois outre les 10 ans que luy & Nicephore luy donnent: à moins que nous

499. ne voulions recourir] à ce que pretend le P. Garniet, que Theophane commence les années au premier decembre [comme les Indictions,] & non au premier janvier, comme les Conſulats: [de quoy neanmoins il ne donne point de preuve. Si cela eſt, Pallade peut eſtre mort dans les derniers mois de l'année 498.] Victor de Tune met ſa mort dés 497. Mercat.t.2.p. 348.2.

Il eut certainement pour ſucceſſeur Flavien,[a] Preſtre & Nonce de l'Egliſe d'Antioche à Conſtantinople. Et auſſi ce fut Anaſtaſe qui le fit [elire] Eveſque. Il avoit autrefois eſté ſolitaire dans un monaſtere de la campagne nommé Tilmognon, apparemment dans la Celé-Syrie, qu'on appelloit alors la ſeconde Syrie, [dont Apamée eſtoit metropole.] Il paſſoit pour eſtre oppoſé au Concile de Calcedoine. Et Evagre aſſure qu'aprés ſon ordination il envoya Salomon Preſtre d'Antioche à Alexandrie, porter à Jean [Hemule] une lettre ſynodique [de communion,] & luy en demander une pour luy. Mais [depuis] il ſe declara pour la verité, ſe joignit avec Macedone & Elie de Jeruſalem, [b] & n'eut plus de communion avec les Eveſques d'Alexandrie, [c] ce qui faſcha extremement Anaſtaſe. [Il n'eſt point dit qu'il ait oſté des diptyques Pallade ſon predeceſſeur, ni meſme Pierre le Foullon: & ainſi il y a peu d'apparence qu'il l'ait fait. Vict.T.&alii. [a] Thphn.p.122 c. Eva.l.3.c.33.p 362.c.d. Thphn.p.122.c Eva.l.3.c.23.p 353.d. Sur.5.dec.p. 172.§70. [b] Liber.c.18.p. 128. [c] Sur.5.dec.p. 172.§70.

Nous ne trouvons rien dans les années ſuivantes pour l'hiſtoire de l'Egliſe Orientale. Il faut bien dire neanmoins qu'Anaſtaſe ne la laiſſoit pas en repos, & Macedone moins que les autres, puiſqu'il eſt marqué à l'occaſion de la guerre de Perſe commencée en 502, & finie en 505,] que les occupations de la guerre firent ceſſer les violences d'Anaſtaſe contre les Orthodoxes: mais que dés qu'il eut un peu de relaſche, il prit de nouveau les armes contre Macedone & contre l'Egliſe. [Neanmoins on n'en marque rien de particulier juſques à l'an 507.] Thdr.L.p.561.b

L'AN DE JESUS CHRIST 506.

On met en 505 la mort de Jean Hemule Eveſque d'Alexandrie, qui ayant gouverné neuf ans, [à conter du 17 ſeptembre 497,] [d] c'eſt à dire 8 ans, & 224 jours, [qui font environ 7 mois & demi,] [e] doit eſtre mort le [ſamedi] 29 d'avril, [quoique la chronique Orientale marque le vendredi.] Eutyque met ſa mort en la 15.e année d'Anaſtaſe, [finie le 11 avril 506. Pour Victor de Tune, qui la met dés 495, ou peu aprés, il ne luy eſt pas rare de manquer d'exactitude.] Thphn.p.127.d p.121.b|Euty.p 132|Nphr.chr. [d] Chr.ori.p.120 [e] p.120. Euty.p.132.

Il eut pour ſucceſſeur un autre Jean [f] ſurnommé Niceote,[g] Niceta,[h] ou Machiote.[i] La chronique Orientale l'appelle l'Enfer- p.132.&alii| Eva.l.3.c.23.p 353.a|Nphr. chr.

clauſum.

[f] Thphn.p.127.d. [g] Vict.T. [h] Liber.c.18.p.128. [i] Chr.ori.p.120.

p.128|Leont. fect.5.p.514.d. mé. 'Il imita ſes predeceſſeurs, receut & ſigna l'Henotique, re- 506.
jetta & anathematiza le Concile de Calcedoine, & la lettre de S.Leon, [nonobſtant l'éclairciſſement donné en 498, par les Legats du Pape, dont les Nonces de Jean Hemule avoient témoi-
Liber.c.18.p. 128. gné eſtre ſatisfaits.] Il ne communiqua ni avec Flavien d'Antioche, ni avec Elie de Jeruſalem, ni [meſme] avec Timothée qui fut mis en la place de Macedone [en 511,] ſa raiſon eſtoit que l'Henotique ne ſuffiſoit point encore, parcequ'il n'anathematizoit pas [nettement] le Concile de Calcedoine. [Je penſe que Flavien & Elie n'attendoient pas qu'il refuſaſt leur communion
Chr.ori.p.120. pour ſe ſeparer de la ſienne.] 'Il ſe lia au contraire fort étroitement avec [l'impie] Severe lorſqu'il eut eſté établi ſur le ſiege d'Antioche, & ils s'écrivoient continuellement l'un à l'autre:
Liber.c.18.p. 129. 'Avec tout cela il ne put encore obtenir des Acephales, qu'ils
p.128. vouluſſent ſe réunir avec luy, parcequ'ils ne pouvoient ſouffrir le nom de Mongus, 'qui eſtoit entré, diſoient-ils, dans la communion du Concile.

L'AN DE JESUS CHRIST 507.

Thphn.p.128.a 'On marque qu'Anaſtaſe ſe trouvant libre des guerres étrangeres, en excita cette année une civile contre Macedone, pour
Thdr.L.p.561. b. luy ravir, non de l'argent, mais le threſor de ſa foy, '& ſe declara
a Thphn.p.128. b. tout de nouveau contre l'Egliſe. a Il ne manqua point d'avoir des Eveſques de ſon parti. Pluſieurs, pour s'inſinuer dans ſa faveur, commencerent à parler contre le Concile de Calcedoine. [Et les Princes ont-ils jamais manqué d'Eveſques adulateurs & eſcla-
b|Ev.l.3.c.31.p. 360.a|n.p.93.1| Liber.c.19.p. 135. ves de leurs volontez?] 'Eleuſe ou Eleuſin de Saſimes dans la ſeconde Cappadoce, [dont S. Gregoire de Nazianze a rendu le nom celebre,] ſe ſignala entre les autres. [Macedone ne ceda point pour cela; & la crainte n'affoiblit point ſon courage. Ce fut ce qui porta ſes ennemis à employer contre luy les voies les
Thdr.L.p.561. a|Thphn.p.128 c. plus deteſtables.] 'Car ils apoſterent un nommé Eucole ou Acole, qui eut la temerité de tirer l'épée contre luy. [On ne dit point comment Macedone evita le coup.] Mais on a fort bien remarqué qu'il commanda de donner par mois une certaine quantité de vivres à l'aſſaſſin: ce qui fit extremement loüer ſa bonté. On marque qu'il en uſa de meſme dans une autre occaſion à l'égard de quelques pauvres gents qui avoient volé quelque choſe de l'Egliſe.

Thdr.L.p.561. c|Thphn.p.128 b.c. 'La fermeté de Macedone eſtoit ſecondée par le zele que ſon peuple avoit pour le Concile de Calcedoine, qui alloit meſme
b Thdr.L.p.561 b.c. quelquefois juſqu'à la ſedition. b Ce fut par la crainte de ces ſedi-

507. tions, qu'Anaſtaſe ordonna alors que le Preſet de la ville ſuivroit
[a] dans les proceſſions, [&] ſe trouveroit * dans les aſſemblées de Thphn.p.128.b
* Nota 5. l'Egliſe [lorſque l'Empereur y ſeroit,] & cela paſſa depuis en cou- b]Thdr.L.p. 561.c.
tume. [a] Le peuple témoigna ſon zele cette année meſme à l'égard [a] Thphn.p.128
d'un peintre qui eſtoit [b] des environs de Niſibe, d'où il eſtoit ve- b]Cedr.p.359.
nu s'habituer à Cyzic. Il paroiſſoit comme un Preſtre, mais il a.b.
eſtoit Manichéen. Anaſtaſe le fit venir à Conſtantinople, & luy fit faire dans le palais d'Helene, diverſes peintures qui avoient plus de raport aux réveries des Manichéens, qu'aux images ſaintes dont l'Egliſe avoit accoutumé de ſe ſervir. Le peuple ſe ſouleva pour ce ſujet: [On ne dit point ce qui en arriva.]

ARTICLE VII.

De Xanaïa Eveſque d'Hieraple Eutychien: Il ſe ligue avec les Acephales contre Saint Flavien; eſt chaſſé de Conſtantinople: Sedition: Concile des Eutychiens.

[a] IL y eut encore du trouble au ſujet d'une perſonne bien plus Thphn.p.128.c
importante, qu'Anaſtaſe avoit auſſi fait venir cette année à p.115.c]Conc.t.
Conſtantinople. [a] C'eſt le celebre Xenaïa, qui eſtoit Perſe de na- 7.p.368.369]t.4
tion, & eſclave de naiſſance. Ayant quitté ſon maiſtre & ſon pays; p.1153.b.
il s'en vint en Syrie, où ſe pretendant eſtre Clerc, quoiqu'il ne
fuſt pas ſeulement battizé, il commença deslors à brouiller dans
quelques villages, & à corrompre la foy de l'Egliſe par ſes innovations: De ſorte que Calandion Eveſque d'Antioche fut obligé de le chaſſer du pays. [Nous verrons qu'il eſtoit Eutychien.]
[a] On l'accuſe outre cela d'avoir aimé les impietez de Manichée. Thphn.p.128.c]
[a] Et on dit encore [c] qu'il a eſté le premier auteur de l'hereſie des Conc.t.4.1153.
&c. Iconomaques. [b] Il abatoit & effaçoit les images des Anges; mais b.t.7.p.369.b.c
pour celles de J.C, il ſe contentoit de les cacher. b.t.7.369.c.

[Calandion ayant eſté depoſé en 485, le malheureux Pierre le Foullon qui fut mis en ſa place, jugeant que cet eſprit brouillon eſtoit fort capable de le bien ſervir,] [a] le fit Eveſque d'Hieraple, Thphn.p.115.d]
[metropole de l'Euphrateſienne,] en la place de Cyr [qu'il avoit Thdr.L.p.569]
chaſſé,] [a] & luy fit changer ſon nom Perſan de Xenaïa, en celui de Thphn.p.115.d]
Philoxene qui eſtoit grec. [c] Peu de temps aprés quelques Eveſ- Eva l.3.c.23.
ques de Perſe eſtant venus [en Syrie,] y firent connoiſtre ce que p.362.b.
c'eſtoit que ce Xenaïa, & qu'il n'eſtoit pas ſeulement battizé. Thdr.L.p.569
Cependant le Foullon ne ſe mit pas plus en peine de ſavoir ce Thphn.p.115.
qu'il y avoit à faire en cette rencontre, pretendant que la bene-

diction epiſcopale ſuppléoit au défaut du batteſme. En quel Evangile avoit-il trouvé cette belle maxime? D'ailleurs cette benediction reparoit-elle le crime d'un homme qui l'avoit acceptée ſachant qu'il n'eſtoit pas battizé? Depuis cela on ne dit
Eva.l.3.c.31.p. 359.c. rien de Xenaïa juſqu'à l'epiſcopat de Flavien,] avec qui il paroiſt qu'il ne s'accordoit pas, pour des raiſons qui ne nous ſont pas connuës.

[Lorſque Flavien ſe fut declaré pour le Concile de Calcedoine,] Xenaïa prit, à ce qu'on tient, ce pretexte pour ſe venger
c. Ibid. de ſon Patriarche. Il s'eleva contre luy, & commença à le décrier
c.d. comme un Neſtorien. Flavien n'eut pas de peine à declarer qu'il
d|n.p. anathematizoit Neſtorius & ſa doctrine. Mais Xenaïa paſſa de Neſtorius à d'autres, ou qui avoient effectivement tenu la doctrine de Neſtorius, ou qui en ayant eſté ſoupçonnez, l'avoient anathematizée, & eſtoient morts dans la communion de l'Egliſe. C'eſtoient Diodore [de Tarſe,] Theodore [de Mopſueſte,] Theodoret, Ibas, Cyr, [peut-eſtre d'Hieraple,] Eleuthere ou Euthere, [*peut-eſtre de Tyanes,] Jean, [*peut-eſtre de Cyr,] & quelques autres qu'il avoit ramaſſez on ne ſçait d'où. Il pretendoit que tous ces Eveſques avoient eſté Neſtoriens, & vouloit obliger Flavien de les anathematizer: Que ſi vous ne le faites pas, luy diſoit-il, vous eſtes Neſtorien, quand vous diriez mille fois anatheme à Neſtorius & à ſa doctrine. " " "

V.S.Cyrille *V. Acace

p.360.a. a. p.359.c. p.360.a. a.b. b. Thphn.p.128.c c.

Flavien ne jugea pas devoir ceder ſur ce point comme il avoit fait ſur l'autre. Mais Xenaïa pour l'obliger, écrivit [en Egypte] aux Eutychiens du parti de Dioſcore, qui eſtoient alors reduits à un fort petit nombre, & prés d'eſtre entierement exterminez ſans le ſecours qu'il leur donna. Il les exhorta donc de s'unir à luy contre Flavien, mais de ne demander que l'anatheme de ceux que nous avons dit, ſans parler [encore] du Concile de Calcedoine. Il ſe ligua de meſme avec Eleuſe de Saſimes (dont nous avons parlé,) Nicias de Laodicée en Syrie, & quelques autres, tous ennemis de Flavien par des raiſons particulieres.

Il irrita auſſi contre luy l'eſprit d'Anaſtaſe, luy perſuadant qu'il eſtoit Neſtorien. [Ce fut ſans doute un des fruits qu'il tira] du voyage qu'il fit cette année à Conſtantinople, ou Anaſtaſe l'avoit appellé comme un homme qui eſtoit tout à fait dans ſes ſentimens. Macedone au contraire ne voulut ni l'admettre à la communion, ni ſeulement luy parler. Le Clergé, le peuple, les moines, tout le monde generalement ſe ſouleva contre luy: de ſorte qu'Anaſtaſe fut enfin obligé de le faire ſortir ſecrettement de la

507. ville. [Je ne ſçay ſi c'eſt à ce trouble ou à la ſedition qui s'eleva contre le peintre Manichéen, qu'il faut raporter ce que dit Marcellin,] 'Qu'il y eut cette année une ſedition dans le cirque, à laquelle il fallut oppoſer les armes & les ſoldats; & qu'on mit le feu à un coſté des degrez de l'amphitheatre, qui tomberent avec la voute qui les ſoûtenoit. [1] Marc.chr.

[Je croy qu'on peut raporter à ce temps-ci ce que Victor de Tune met ſur l'an 499.] 'Qu'Anaſtaſe ayant fait tenir un Concile à Conſtantinople [ſur les diſputes] de Flavien & de Xenaïa, perſuada [aux Eveſques] de prononcer des anathemes contre Theo- V.S.Cyrille dore de Mopſueſte & ſes écrits, contre "André [de Samoſates,] & les autres dont nous avons parlé, qui ſoûtenoient en J. C. deux formes & deux natures, contre Saint Leon meſme, & ſon tome contre le Concile de Calcedoine, & contre ceux qui ne vouloient V. Saint Fulgence § pas dire que l'un de la Trinité a eſté crucifié. ["Car il y avoit alors quelques Catholiques qui ne vouloient pas qu'on ſe ſerviſt de cette expreſſion. Il eſt difficile qu'aprés un ſi grand éclat de part & d'autre, Anaſtaſe ait voulu venir aux aſſemblées de l'Egliſe où Macedone preſidoit.] 'Et il eſt certain qu'avant l'an 512 il avoit juré qu'il ne verroit jamais cet Eveſque. Vict.T. Thphn.p.132.b

ARTICLE VIII.

Flavien condanne Theodoret, aiſt le Concile de Calcedoine: Xenaïa ſe ſepare des Défenſeurs de ce Concile: Elie de Jeruſalem accuſé non convaincu de l'avoir anathematizé: Trouble à Alexandrie.

L'AN DE JESUS CHRIST 509.

[IL eſt aſſez étrange qu'aprés les brouilleries que l'Eutychianiſme avoit cauſées en 507, on ne marque point qu'il ſoit rien arrivé de particulier en 508.] 'Mais en l'an 509, Anaſtaſe preſſa extremement Flavien d'Antioche de ſigner [de nouveau] l'Henotique, 'ou plutoſt de condanner ceux que Xenaïa vouloit qu'il condannaſt, [& meſme apparemment le Concile de Calcedoine.] 'Flavien ſe reſolut de ceder enfin [en quelque choſe] dans l'eſperance que les autres s'en contenteroient, & le laiſſeroient en paix. 'Il aſſembla donc un Concile des Eveſques de ſon patriarcat, & écrivit une grande lettre 'à l'Empereur, [a]où pour ſatisfaire ce Prince, il confirmoit les trois premiers Conciles, ſans rien dire de celui de Calcedoine, [b]anathematizoit Diodore, Theo- Thphn.p.129.b Eva.l.3.c.31.p. 360.b. b. Thphn.p.129.b Eva.l.3.c.31.p 360.b. a Thphn.p.129 b.c|Conc.t.4 p 1414.b. b Thphn.p. 129.c.

1. Marcellin ajoute, *Anaſtaſio Cæſare in proceſſionis commorante*: ce que je n'entens pas.

Eva.l.3.c.31.p. 360.b. dore, '& les autres qu'il plaiſoit à Xenaïa de traiter de Neſtorieps. [a]Mais on écrit qu'il y ajouta meſme quelques articles qui paroiſſoient peu conformes au Concile de Calcedoine, ſurtout pour les deux natures.

[a] Thphn.p.129 c.

Eva.l.3.c.31.p. 360.b. 'Xenaïa ne ſe contenta point encore de cela, & il vouloit que Flavien anathematizaſt formellement le Concile, & tous ceux qui avoient admis deux natures en J.C, celle de la chair, & celle de la divinité; & comme Flavien le refuſoit, il commença à le Thphn.p.132.c traiter de Neſtorien. 'Il écrivit meſme une lettre à l'Empereur, où il ajouta aux articles de Flavien, un anatheme contre S. Leon, contre le Concile, & contre tous ceux qui eſtoient dans les meſ- d. mes ſentimens. 'Conſtantin de Seleucie fit auſſi la meſme choſe. Ibid. 'Flavien s'en plaignit à l'Empereur dans une lettre qu'il luy écrivit c. 'en particulier, outre la grande lettre, [qui eſtoit au nom du d. Concile d'Antioche.] Mais Anaſtaſe receut fort mal ſes plaintes, & témoigna au contraire approuver ce que Conſtantin & Xenaïa luy avoient écrit.

Eva.l.3.c.31.p. 360.c. 'Il ſe paſſa enſuite diverſes choſes, entre leſquelles on marque que Flavien fit une expoſition de ſa foy, où il declaroit qu'il recevoit le Concile de Calcedoine pour ce qui eſtoit de la condannation de Neſtorius & d'Eutyche, mais non pas comme une regle & une doctrine de la foy. ["Des perſonnes tres Catholiques V.S.Leon § ont quelquefois dit que le decret du Concile de Calcedoine, ne devoit point tenir lieu dans l'Egliſe de ſymbole, à cauſe de la défenſe du Concile d'Epheſe, renouvellée par celui meſme de Calcedoine, de ſe ſervir d'aucun autre ſymbole que de celui de Nicée, & peut-eſtre que ſi nous avions les termes propres de Flavien, nous verrions qu'ils ſe peuvent reduire à ce ſens. Il eſt neanmoins toujours faſcheux de parler foiblement des veritez, lorſque les ennemis de l'Egliſe les attaquent avec force, & peuvent tirer avantage de l'obſcurité ou de la foibleſſe de nos paroles; quoique d'ailleurs l'exemple de S. Baſile nous apprenne à ne pas condanner legerement ces affoibliſſemens dans les perſonnes qui paroiſ- e. ſent avoir l'Eſprit de Dieu.] 'Ce qui eſt favorable pour Flavien, c'eſt que Xenaïa ne ſe ſatisfit point de cette declaration, & continua à l'accuſer de tenir dans ſon cœur les ſentimens de Neſtorius, tant qu'il n'anathematizeroit point le Concile, & ceux qui Thphn.p.131.a. b. croyoient les deux natures. 'Avec tout cela nous verrons que Flavien paſſoit parmi les Catholiques pour un ennemi du Concile de Calcedoine, ou au moins pour un deſerteur.

Eva.l.3.c.31.p. 360.c. 'Xenaïa & ceux de ſa faction eurent l'adreſſe de tromper les

[Eveſques]

[Eveſques] d'Iſaurie ſous des pretextes ſpecieux. 'Enfin ils dreſſerent un formulaire de foy, où ils anathematizoient le Concile de Calcedoine, & quiconque admettroit en J. C. deux natures & deux idiomes. Ils s'uniſſoient [de communion] avec ceux qui ſignoient ce formulaire, [& comme Macedone & Flavien ne le voulurent pas faire,] 'ils ſe ſeparerent d'eux. [a]Ils demanderent auſſi à Elie de Jeruſalem une declaration de ſa foy, [b]& l'Empereur luy écrivit pour luy ordonner d'aſſembler ſon Concile, pour y faire un decret contre celui de Calcedoine. Elie n'aſſembla pas neanmoins de Concile: mais il répondit ſeul à l'Empereur par une lettre 'qu'il donna à porter à des Dioſcorites (ou Acephales.) [c]Cette lettre contenoit une expoſition de ſa foy, [d]& il y anathematizoit Neſtorius, Eutyche, Diodore, & Theodore. [e]L'exemplaire que ces Dioſcorites en produiſoient, [f] & qu'ils preſenterent à l'Empereur, [g]contenoit encore un anatheme contre les deux natures; [ce qui a fait dire] [h]qu'il avoit condanné le Concile de Calcedoine. [i]Mais Elie ſoûtenoit qu'on avoit falſifié ſa lettre, & il en montroit une copie où cet anatheme n'eſtoit pas. [k]Nous n'avons pas de peine à croire que les Eutychiens ont eſté fauſſaires en cette occaſion, auſſi-bien qu'en beaucoup d'autres, [plutoſt que d'accuſer de menſonge un Eveſque dont le nom eſt illuſtre dans l'Egliſe. Mais il eſt toujours faſcheux qu'il ait donné occaſion de croire de luy une choſe ſi criminelle, en ſe ſervant du miniſtere de ces heretiques:] & cet anatheme vray ou faux, ſervit depuis d'armes aux ennemis de la verité. [Voilà les troubles que l'Eutychianiſme cauſa en l'an 509, ſelon Theophane, que nous ſuivons non comme un guide fort ſûr, mais parceque nous n'en trouvons point de meilleur.]

Ibid.
[a] Ibid.
[b] Thdr. L. p. 561 c. d | Thphn. p. 129. d.
Eva. l. 3. c. 31. p. 360. d.
[c] e.
[d] Thdr. L. p. 561 d.
[e] Eva. l. 3. c. 31. p. 360. d.
[f] Thphn. p. 130. c.
[g] Eva. l. 3. c. 31. p. 360. d.
[h] Thdr. L. p. 561 d | n. p. 166. 167 | Thphn. p. 129. 130.
[i] Eva. l. 3. c. 31. p. 361. a.
[k] a | Bar. 512. § 7. 8 Thphn. 130. c.

'Il marque qu'en cette meſme année il y eut un grand trouble à Alexandrie, pour un different que l'Eveſque Jean Niceote avoit avec le Comte Dagalaïſe, qui ſoûtenoit un nommé Gennade Ficopetre. Les ſoldats [du Comte] brulerent la maiſon de l'Eveſque, '& les habitans celle de Gennade. [*Nous avons vu en 482, un Gennade Eveſque d'Hermopole, qui quoique parent de l'Eveſque Salofacial, avoit beaucoup contribué avec Acace, & pour les meſmes raiſons que luy, à établir Mongus en la place de Jean Talaïa. Si c'eſt le meſme Gennade, il ne faut pas s'étonner que Dieu ait voulu punir dés ce monde un des principaux auteurs de tant de maux que ſouffroit l'Egliſe.]

a.

&c.
*V. Acace §

ARTICLE IX.

De Severe depuis Eveſque d'Antioche. Il ſe fait Eutychien & moine : Il trouble Alexandrie.

L'AN DE JESUS CHRIST 510.

[L'HERESIE Eutychienne nous fournit cette année un nouveau monſtre en la perſonne de Severe, qui a moins eſté le diſciple de cette ſecte que ſon ſecond fondateur, & ſon ſecond pere, & a merité le titre non ſeulement d'heretique, mais auſſi d'hereſiarque.] 'Il eſtoit de la ville de Sozople en Piſidie.
Eva.l.3.c.33.p. 363.a.b.
[a] 'C'eſtoit un eſprit turbulent & inquiet, qui changeoit ſans ceſſe, & toujours preſt à brouiller. [b] D'abord il ſuivit la religion & les myſteres du paganiſme, [c] qu'on l'accuſe de n'avoir jamais entierement abandonnez. [d] De ſon pays il paſſa à Beryte pour y apprendre l'eloquence du bareau, & y étudier les loix. [e] Non ſeulement il y fut convaincu d'idolatrie, mais auſſi de magie : & ce fut pour éviter la punition de ſa vie deteſtable, qu'il fit ſemblant de renoncer au paganiſme, & d'embraſſer la religion Chrétienne. 'On l'accuſe de s'eſtre encore ſervi depuis des preſtiges de la magie.
Conc.t.5.p. 121.c.d.
[b] p.40.c.
[c] p.120.d|160.b.
[d] Eva.l.3.c.33. p.363.a.b.
[e] Conc.t.5.p. 120.c.
p.41.a|160.b.

'Il receut le batteſme à Tripoli en Phenicie dans l'egliſe de S. Leonce Martyr, qui paroiſt avoir eſté fort celebre dans l'Orient. 'Il fut battizé dans la communion Catholique. Mais avant que les [huit] jours de ſon batteſme fuſſent achevez, il renonça & à l'Egliſe, & à celui qui l'avoit battizé, diſant que les temples des Catholiques, eſtoient des retraites d'heretiques & d'impies; & n'oſant plus retourner au paganiſme, [à cauſe des loix ſeveres faites contre les apoſtats,] il ſe jetta dans le parti des Acephales, & devint chef d'un des membres de cette ſecte. C'eſt pourquoi on dit qu'il ne paroiſſoit pas qu'il euſt jamais eſté dans la communion d'aucune Egliſe [Catholique.] 'Sans epargner celui meſme qui l'avoit battizé, il condannoit & anathematizoit tous les Catholiques comme des Neſtoriens : & ce fut l'artifice dont il ſe ſervit particulierement pour ſeduire ceux qui ſe trouverent capables d'eſtre ſeduits. 'Il rejettoit meſme, & faiſoit auſſi rejetter à ſes diſciples & Mongus, & l'Henotique, 'diſant qu'il falloit ſe ſeparer de l'Egliſe d'Alexandrie, puiſqu'elle recevoit Mongus, '& prononçant dans ſes écrits des anathemes contre l'Henotique, qu'il appelloit un écrit, non d'union, mais de diviſion.
b.
p.157.e.
p.40.d.
p.121.b.c|Liber c.10.p.134.
[f] Conc.t.5.p. 121.c. b.
p.157.d.

'Il paroiſt que ſa vie n'eſtoit pas plus reglée que ſon eſprit, ni

510. plus pure que ſa foy, quoique la pudeur ait obligé d'en taire le particulier. Il eut pour maiſtres dans cette impieté, deux de ceux qui en eſtoient les principaux docteurs, dont l'un nommé Mamas, eſtoit Abbé à Eleutherople [en Paleſtine.] [a]Severe paſſa quelque temps dans ce monaſtere, tant ſous luy que ſous Romain V. Acace § qui l'avoit precedé dans cette charge, [*]& qui eſt apparemment celui dont il eſt parlé dans la vie de S. Euthyme.]

Eva.l.3.c.33.p. 364.b.c. Sur.5.dec.p.173 §77. a Liber c.19.p. 134.

'Severe avoit eſté auparavant dans une autre monaſtere de [b]ſchiſmatiques [ou Acephales,] entre Maïume & Gaza. [c]Là il trouva le celebre Pierre [*]originaire d'Iberie, [*]ordonné autrefois Eveſque ou de Gaza, ou de Maïume qui en eſt proche, par Theodoſe l'Eutychien, durant qu'il eſtoit maiſtre du throne de Jeruſalem, [en 452 ou 453. Ainſi il faut dire que Dieu a laiſſé vivre cet impie juſqu'à une extreme vieilleſſe.] [g]Car nous verrons qu'il n'eſtoit pas encore mort en 513. ['']Peu aprés il fut depoſé avec tous les autres que Theodoſe avoit ordonnez.]Il fut l'un des deux heretiques qui ordonnerent Timothée Elure [en 457,] [h]de ſorte que quand Elure fut chaſſé [en 460,] il fut auſſi contraint de s'enfuir. [On ne voit point ce qu'il eſtoit devenu depuis cela, 'juſqu'au temps que Severe le rencontra dans le monaſtere qui eſtoit entre Maïume & Gaza, où il faiſoit auſſi profeſſion de la vie religieuſe.]On avoit écrit ſa vie. 'Il paroiſt qu'il demeura toujours dans la ſecte des Acephales, & qu'on faiſoit un crime à ceux qui eſtoient en quelque maniere que ce fuſt dans la communion de l'Egliſe, de communiquer avec luy.

Nota 6. V. S. Leon §

b p.134. Thphn.p.134. b. c b Eva.l.3.c.33 p.363.b. d b. e Ibid. f l.2.c.5.p.296.b c.8.p.299.d. g Conc.t.5.p. 121.d. Eva.l.2.c.8.p. 299.d. h l.3.c.33.p. 363.b. b. l.2.c.8 p.299.d. i Conc.t.5.p. 121.d.

[Severe fut elevé à la preſtriſe dans la ſecte des Acephales;]& il eſtoit Preſtre lorſqu'il refuta un écrit d'un Lampece Preſtre Meſſalien. 'Il donnoit beaucoup au raiſonnement humain; & celui qui ſavoit le mieux les categories d'Ariſtote, & le reſte de la philoſophie profane, eſtoit ſelon luy le meilleur theologien. 'On dit en general que dés devant l'année 510, Severe avoit cauſé de grands troubles dans l'Orient.

Phot.c.52.p.41 Thdr.Raïth.p 252.e.f Thphn.p.13 .b Conc.t.5.p. 124.a.

'Il alla auſſi à Alexandrie avec diverſes perſonnes de ſa faction: & ayant trouvé cette ville dans un aſſez grand calme, s'il peut y avoir du calme dans l'hereſie, ils la mirent dans la derniere deſolation, jettant de nouvelles ſemences de diviſions, & ſoulevant une partie du peuple contre l'autre; ce qui produiſit des guerres civiles où il y eut pluſieurs maiſons brulées & beaucoup de ſang repandu. Ils eurent enfin bien de la peine à eviter par la fuite, les chaſtimens qu'ils meritoient pour tant de deſordres. Les Alexandrins n'ayant donc pu les arreſter, ils les anathematizerent, ſuf-

Conc.t.5.p. 122.c.

minerent contr'eux toutes les cenſures eccleſiaſtiques, & les trai-
Eva.l.3.c.33.p 363.c. terent auſſi d'heretiques. Il leur arriva à peu prés la meſme cho-
c. Ibid. ſe dans le monaſtere de l'Abbé Nephale, qui ayant autrefois eſté dans leur croyance, ['& meſme le chef des Acephales,] avoit depuis embraſſé la foy Catholique. Car Severe ayant voulu entrer en diſpute avec luy, Nephale & ſes moines le chaſſerent de leur monaſtere, avec beaucoup d'autres qui ſuivoient ſes ſentimens. V. Acace§

ARTICLE X.

Severe vient à Conſtantinople, & y brouille tout: Macedone défend avec vigueur le Concile: Dorotbée moine eſt banni.

Eva.l.3.c.44 p. 376.d. IL faut dire que Severe eſtoit entré dans ce monaſtere pour y demeurer, [a] puiſque ce fut pour ſe plaindre d'en avoir eſté
a c.33.p.363.c. Thphn.p.130.a. b. chaſſé luy & ſes diſciples, qu'il alla à Conſtantinople en cette année. [b] D'autres diſent qu'il y vint d'Eleutherople. [c] Il y vint [encore] comme Envoyé & Reſident, [d] peut-eſtre des moines Acephales de l'Orient [& de l'Egypte.] ou plutoſt de ceux [du parti] de
b Conc.t.4.p. 1414.d. c Liber.c.19.p. 134. Mongus [& de ſes ſucceſſeurs.] Car c'eſt ce que Liberat ſemble
d Eva.n.p.94.a c.b. nous obliger de dire; [& ce que nous ne croirions pas d'un autre
e Liber.c.19.p 134. qui auroit eu plus d'honneur,] [f] & moins de legereté que Severe.
f Eva.l.2.c.8.p. 299.d. [g] Il fut precedé à Conſtantinople par pluſieurs de ceux qu'il avoit
g Conc.t.5.p. 123.a.b. trompez, & enſuite par Pierre, qui eſtoit "apparemment celui V. la note 4. meſme qu'il fit depuis Eveſque d'Apamée. [h] Ceux-ci luy ayant
h 5. comme preparé les chemins, il y vint enſuite, [i] & s'y trouva ac-
i t.4.p.1414.d compagné de 200 moines Acephales venus d'Orient, [k] que l'on
Thphn.p.130.a. b. traitoit auſſi de Manichéens.
k Thphn.p.130. d. [l] Il fut bien-toſt connu d'Anaſtaſe, [m] qui le receut avec honneur
l Eva.l.3.c.33.p 363.d. luy & ſes moines, comme des ennemis de la verité, qui aprés
m Thphn.p. 130.b. Conc.t.5.p. 124.b,c. avoir mis le trouble dans l'Orient, venoient faire la meſme choſe à Conſtantinople, [& ils ſatisfirent pleinement à ſon attente.] 'Car ils ne ceſſerent point de ravager les maiſons des particuliers & les egliſes de Dieu, & meſme de bouleverſer tout l'Etat autant qu'il dependit d'eux. Ils tenoient des aſſemblées ſacrileges, & eſtoient non ſeulement aſſez temeraires pour baptizer en particulier, mais encore aſſez impudens pour donner ce ſacrement en public & à la vuë de tout le monde. En s'ingerant dans la recherche des deniers de l'Epargne, ils eurent le moyen de mettre la terreur dans les familles, & de s'enrichir de leurs depouilles. Avec ces richeſſes d'iniquité ils trompoient les ſimples, étou-

noient les plus prudens, & attiroient dans leur parti toutes les ames venales, ambitieuſes, ou effeminées. Ils entroient meſme dans les maiſons & en emmenoient captives toutes les perſonnes foibles, dont ils ne corrompoient pas ſeulement les ames par l'impieté, mais les corps meſmes par l'impureté où ils les faiſoient tomber. Enfin ils porterent ſi loin leurs excés, qu'ils ſe firent connoiſtre par tout le monde eux & tous les Acephales pour des abominables, des impies, & des ſanguinaires.

Tout ce qu'il y avoit d'heretiques dans la ville, Eccleſiaſtiques & laïques, ſe joignit à Severe & à ſes moines. 'Severe ne rougit pas meſme de ſe joindre à ceux de la communion de Mongus, qu'il avoit anathematizez tant de fois: Et lorſqu'on luy en faiſoit des reproches, il répondoit que ce n'eſtoit pas Pierre Mongus qu'il avoit anathematizé, mais Pierre d'Apamée, [dont nous pourrons parler "autrepart, *ou Pierre le Foullon.] 'Un des principaux chefs de cette faction eſtoit encore Julien Eveſque † d'Halicarnaſſe dans la Carie, [qui devint fort celebre entre les Eutychiens,] 'ſurtout en ſe diviſant d'avec Severe, avec lequel il eſtoit alors fort uni.

Thphn.p.130.d Liber.c.19.p. 134. V. Hormiſda § * V. la note 6. † Not 27. Thdr.L.p.562. c|Thphn.p.132. b. Thdr.L.p.562. c.

Tous ces ennemis de la verité s'uniſſoient enſemble pour former un parti capable de renverſer Macedone, & de ruiner le Concile de Calcedoine. C'eſtoit à quoy Severe & ſes moines travailloient avec ardeur. 'Severe combatoit & décrioit ce Concile autant qu'il pouvoit, & il aſſuroit que ſi on le vouloit anathematizer, tous [les Acephales] ſe réuniroient à l'Egliſe. Il écrivit ſur cela à Flavien meſme [d'Antioche,] à un Maronas Lecteur, aux Eveſques Eleuſin [de Sazimes,] & Eutyque, & à un avocat d'Iſaurie nommé Oecumene.

c|Thphn.p.130. b. a Thphn.p.130 b. Liber.c.19.p. 135.

'Anaſtaſe [qui avoit toujours favoriſé] ce parti, y eſtoit encore porté par Jean [Niceote] d'Alexandrie, qui luy avoit promis 2000 livres d'or, s'il aboliſſoit entierement le Concile de Calcedoine. 'Il preſſa extremement Macedone de recevoir à ſa communion Niceote & ſes Nonces, luy permettant de ne point rejetter le Concile, [comme faiſoit Niceote,] pourvu qu'il ne l'approuvaſt pas auſſi formellement. Mais Macedone luy répondit nettement qu'il ne communiqueroit point avec eux, à moins qu'ils ne reconnuſſent cette ſainte aſſemblée pour la mere & la maiſtreſſe des Chrétiens.

Thphn.p.130.b b.

'Anaſtaſe [au lieu de ſe rebuter par ce refus,] voulut meſme obliger Macedone à condamner abſolument le Concile, comme avoient fait, diſoit-il, Elie de Jeruſalem [& Flavien d'Antioche,]

c|Thdr.L.p. 561.d.

ſurquoi Macedone luy dit, qu'il luy eſtoit impoſſible de faire ni cela, ni autre choſe[de nouveau ſur cette affaire,] qu'avec un Concile œcumenique auquel le Pape preſidaſt. Cette parole aigrit extremement Anaſtaſe, qui eſtoit d'ailleurs irrité contre luy pour un autre ſujet. Car l'ayant preſſé & ce ſemble dés le commencement de ſon epiſcopat, de luy rendre la promeſſe qu'il avoit eſté obligé de donner à Eupheme à ſon couronnement. Macedone avoit refuſé avec beaucoup de generoſité de la luy rendre, en diſant qu'il ne trahiroit jamais la foy: de ſorte que depuis cela Anaſtaſe chercha toutes ſortes de moyens pour le chaſſer de ſon throne, ſans epargner les plus honteux. Sa colere le porta donc à violer l'aſyle de la grande egliſe, & à en faire arracher ceux qui s'y refugioient; en meſme temps qu'il donnoit ce droit aux egliſes des heretiques.

510.

Eva.l.3.c.32.p. 361.362.

V. Anaſtaſe §

Thdr.L.p.561. 562|Thphn.p. 130.d.

Macedone bien loin de ceder, declara meſme qu'il anathematizoit Flavien d'Antioche, & quiconque oſeroit parler contre le Concile de Calcedoine. Et il chaſſa avec execration & anatheme, les Nonces de Flavien qui l'eſtoient venu trouver pour quelque affaire. Theophane ajoute que comme Severe & ſes moines combatoient la foy à Conſtantinople, les ſaints moines de la Paleſtine, animez du zele de Dieu y vinrent auſſi pour la défendre [Mais s'il veut parler du voyage de S. Sabas, comme il y a bien de l'apparence, "ce Saint n'y vint qu'aprés la depoſition de Macedone en l'an 512.]

Thphn.p.131. a.b.

p.130.d.

V. §12.

Cependant Dorothée moine d'Alexandrie, compoſa un gros livre pour la défenſe du Concile de Calcedoine, & le preſenta à Magna femme du frere d'Anaſtaſe, laquelle eſtoit demeurée dans des ſentimens catholiques. Elle le donna à Anaſtaſe, eſperant le retirer de ſon erreur par l'evidence où ce livre mettoit la verité. Il le lut: mais voyant que cet ouvrage eſtoit plus fort & mieux travaillé qu'il ne l'attendoit, il relegua Dorothée à Oaſis, & ſe moqua de ſon livre à cauſe du titre qu'il portoit de Tragedie de l'état preſent de choſes, que S. Baſile avoit auſſi donné à un diſcours contre Julien l'apoſtat.

p.131.a.

ARTICLE XI.

Sedition à Conſtantinople pour le Triſagion: S. Macedone eſt défendu par le peuple contre Anaſtaſe: fait une faute, & s'en releve.

L'AN DE JESUS CHRIST 511.

'C'EST en cette année qu'il faut mettre la depoſition de Macedone, 'en la 16ᵉ année de ſon epiſcopat. [Car c'eſt une faute de copiſte dans la chronique de Nicephore, de luy donner 6 ans au lieu de 16.] Et ce qui le prouve encore davantage, c'eſt que S. Sabas qui vint à Conſtantinople "quelque temps aprés ſa depoſition, y vint en la 73ᵉ année de ſon âge, [c'eſt à dire en 511 ou 512.] Marc.chr. Thphn. Cotelr.g.t.3.p. 295. b. Baron. §. 5. NOTE 8.

'Comme Anaſtaſe cherchoit toujours quelque moyen de depoſer Macedone, il arriva un dimanche que les ſchiſmatiques ayant amaſſé pour de l'argent, une troupe de [ſeditieux,] s'en vinrent dans une chapelle du palais, qui portoit le nom de l'Archange [S. Michel.] Et comme les Chantres eurent commencé le Triſagion, eux en répondant & continuant le chant, y ajouterent ce qu'ils avoient appris [de Pierre le Foullon,] *Vous qui avez eſté crucifié pour nous*. Le dimanche ſuivant ils vinrent faire la meſme choſe dans la grande egliſe, où ils eſtoient entrez avec des baſtons [cachez ſous leurs habits.] Ils le faiſoient par ordre d'Anaſtaſe. *Les Orthodoxes les entendant ainſi chanter, commencerent à chanter de leur coſté en la maniere ordinaire. De ces deux chants oppoſez, on en vint de part & d'autre aux injures, & des injures aux coups. 'Car les Orthodoxes regardoient l'addition des Eutychiens, comme une corruption de la foy Chrétienne. Ainſi cette diſpute forma une grande ſedition. 'Les ſchiſmatiques ſe trouverent les plus foibles, & furent chaſſez honteuſement. [b]On peut donc raporter ſi l'on veut à ce temps-ci, ce que dit Manaſſé, que les Orthodoxes chaſſerent de l'egliſe le Preſet à coups de pierre.

Thdr.L.p.562. b. Eva.l.3.c.44.p. 376.d. a Marc.chr. Thdr.L.p.562. b. Eva.l.3.c.44.p. 376.d. Thdr.L.n.p. 167.a.d. Thphn. p.132. b Manaſſ.p.62. b.

Severe qui eſtoit alors à Conſtantinople, écrivit ſur cette ſedition à Soteric [de Ceſarée en Cappadoce, ſon ami,] & pretendit que c'eſtoit Macedone & ſes Eccleſiaſtiques, qui avoient eſté les auteurs & les chefs de la ſedition, 'attribuant à ſes adverſaires ce que luy meſme & ſes moines avoient fait. [c]Le bruit de cette ſedition ſe repandit juſque dans les Gaules, & Saint Avite de Vienne en parle dans un écrit qu'il fit l'année ſuivante contre les

Eva.l.3.c.44.p. 376.d. n.p.99.a. Cedr.p.360.a. c Avit.ep.3.p. 20.21.

Eutychiens. [Mais on ne luy avoit pas raporté les choſes fort exactement.] 511.

Thdr.L.p.562. c Thphn.p.132 a.b. 'Depuis cela Anaſtaſe ſe declara tout ouvertement contre Macedone : Et il envoyoit tantoſt les moines & les Ecclaſiaſtiques Eutychiens, tantoſt les magiſtrats pour luy dire publiquement des injures, & luy faire des outrages.

Thdr.L.p 562. 563|Thphn.p. 132.b.c. 'Sur cela une multitude innombrable du peuple, hommes, femmes, enfans, s'en alloient par les ruës de Conſtantinople, ayant à leur teſte les Superieurs des moines Orthodoxes, & criant hautement : Chrétiens, voici le temps du martyre : Que perſonne [de nous] n'abandonne [noſtre] pere. Ils chargeoient meſme d'injures l'Empereur, l'appellant un Manichéen, & diſant qu'il eſtoit indigne de l'Empire. A ce bruit l'Empereur ſaiſi de crainte, fit fermer toutes les portes du palais, & commanda que l'on en approchaſt les vaiſſeaux, afin de s'y ſauver & de s'enfuir [ſi la ſedition s'augmentoit.] Quoiqu'il euſt juré quelque temps auparavant qu'il ne vouloit plus voir Macedone, il luy envoya neanmoins alors quelques perſonnes du palais pour le prier de luy venir rendre viſite. Le peuple voyant que Macedone s'y en alloit, s'écria, en s'adreſſant aux Superieurs des monaſteres; Enfin noſtre pere nous demeure. Macedone fut auſſi receu avec de grandes acclamations dans tous les corps de gardes qu'il eut à paſſer. Enfin quand il fut venu en preſence d'Anaſtaſe, il luy reprocha de ce qu'il ſe rendoit l'ennemi de l'Egliſe Catholique. Anaſtaſe uſant de diſſimulation, fit ſemblant de ſe reconcilier à l'Egliſe & avec Macedone.

[Ce n'eſtoit que pour l'accabler par une malice plus adroite, & une injuſtice plus reguliere.] 'Le zele que ſon peuple avoit fait paroiſtre [pour luy &] pour la foy, eſtoit un crime qu'un Anaſtaſe ne pouvoit pas luy pardonner. 'Mais il s'efforça encore auparavant de perdre ſon ame, & le trompa effectivement par ſes artifices & ſes fourberies, 'dont on pretend que Celer Maiſtre des Offices fut le miniſtre. 'Ce que l'on en dit de particulier, c'eſt que Xenaïa & ceux de ſa faction luy ayant demandé une declaration de ſa foy par écrit, 'il fit un memoire adreſſé à l'Empereur, 'où il declaroit qu'il ne connoiſſoit point d'autre foy que celle des Peres de Nicée & de Conſtantinople, [a] & qu'il anathematizoit Neſtorius & Eutyche, ceux qui mettoient deux Fils ou deux Chriſts, ou diviſoient les deux natures, 'ſans dire quoy que ce ſoit ni du Concile d'Epheſe, ni de celui de Calcedoine.

Eva.l.3.c.44.p. 376.d. Thphn.p.132.d d|Marc.chr. Thphn.p.132.d Eva.l.3.c.31.p. 361.a. Thphn.p.132,d d|Eva.l.3.c.31. p 361.a. a Eva.l.3.c.31. p.361.a.b b.Thphn p. 132.d.

Thph np.132,d 'C'eſtoit, dit Theophane, recevoir l'Henotique, & renouveller

les la ſignature qu'il en avoit faite à ſon ordination. [d] C'eſt pourquoi cette action fut extremement blaſmée, & elle offenſa tellement les monaſteres de Conſtantinople, qu'ils ſe ſeparerent de ſa communion. [e] Macedone s'en alla pour ce ſujet au monaſtere de Dalmace, dont les Eccleſiaſtiques & les moines témoignoient le plus de chaleur & le plus d'indignation pour une choſe qui leur paroiſſoit ſi honteuſe & ſi criminelle. Il ſe juſtifia devant eux par un diſcours qu'il fit, où il proteſta qu'il recevoit le Concile de Calcedoine, & qu'il tenoit pour heretiques, tous ceux qui le rejettoient. Aprés cette declaration ils celebrerent avec luy les ſaints Myſteres.

[d] Eva.l.3.c.31.p 361.b.

[e] Thphn.p.132.

ARTICLE XII.

S. Macedone eſt calomnié, & enfin enlevé par force de Conſtantinople: Anaſtaſe veut avoir l'original du Concile de Calcedoine.

XENAIA triomphoit cependant avec une inſolence inſupportable [d'avoir ou abatu ou ſurpris tous les grands Eveſques de l'Orient.] Il engageoit dans ſon parti grand nombre d'Eveſques, avec leſquels il s'occupoit à chercher de nouvelles machines pour depoſer & bannir Macedone & tous ceux qui refuſoient encore d'anathematizer le Concile. [b] On parle d'un Dioſcore comme du ſecond chef de ce parti, aprés Xenaïa. [Je ne ſçay ſi ce ſeroit celui qui quelques années aprés, fut Eveſque d'Alexandrie.] [c] M. Valois croit qu'il faut peut-eſtre lire Soteric, dont nous parlerons dans la ſuite.

Eva.l.3.c.31.p 361.b.

[b] n.p.92.2.d.

[c] Anaſtaſe de ſon coſté s'efforcoit de perſuader par des preſens aux Clercs & aux moines qu'il avoit gagnez, [de porter leur impieté juſqu'à ſon comble, &] de nommer un autre Eveſque en la place de Macedone. [Mais il falloit un pretexte pour depoſer un Eveſque qui eſtoit en poſſeſſion depuis 16 ans.] [d] On eut donc recours à un grand nombre de calomnies. [e] Ce fut pour cela qu'on ſuſcita deux infames, qui ne craignirent point de ſe condamner eux meſmes du plus grand des crimes, pour en rendre coupable Macedone, [f] avec pluſieurs Preſtres & Diacres Orthodoxes. [g] Ils preſenterent leur plainte par écrit au Prefet [Marin,] & à Celer Maiſtre [des Offices,] à qui Anaſtaſe ordonna d'entrer en armes dans la maiſon epiſcopale, & d'en enlever Macedone: [& on le fit ainſi,] quoique Macedone proteſtaſt tout haut, qu'il eſtoit tout preſt de s'aller juſtifier non ſeulement dans les tribunaux

Thphn.p.133.

[d] Sur.5.dec.p. 172.§ 70. Conc. t.4.p.1415.a.

[e] Thphn.p.133. a.b. Eva.l.3.c. 32.p.362.a.

[f] Thphn.p.133 b.

[g] c.b.

Eva.l.3.c.32.p 362.a. des magiſtrats, mais meſme dans l'amphitheatre. 'Sa qualité d'eunuque le delivra en effet bien-toſt de cette accuſation, [& fit rougir les accuſateurs & les juges.] 'Pour ſes Eccleſiaſtiques [qui
Thphn.p.133.b n'avoient pas le meſme moyen de défendre leur innocence,] beaucoup furent mis en priſon; les autres qu purent s'echaper, s'enfuirent les uns à Rome, & les autres en Phenicie.

Eva.l.3.c.32.p 362.a. 'Ce moyen ayant manqué à Anaſtaſe, il en chercha d'autres. [a]On accuſa Macedone d'hereſie, [b]& d'eſtre Neſtorien, [puiſqu'il
[a] Thphn.p.133 b. ne vouloit pas eſtre Eutychien.] On pretendoit meſme, dit Liberat, qu'il avoit falſifié un endroit de S. Paul pour le rendre favo-
[b] Liber.c.19.p 134. rable aux Neſtoriens. [c]Mais il eſt aſſez difficile de comprendre
[c] n.p.137.138. cette falſification de la maniere que la raporte Liberat, [ni en
Vict T.in.506 quoy elle favoriſoit Neſtorius.] Victor de Tune au contraire pretend qu'Anaſtaſe meſme avoit corrompu les livres des Evangi-
Liber.c.19.p. 134. les ſous pretexte d'en oſter les fautes. 'Severe avoit beaucoup de part à cette accuſation & à tout ce qui ſe faiſoit contre Macedone.

[Enfin Anaſtaſe le rendit criminel en luy commandant ce que
Thphn.p.133.b c|Marc chr. Dieu luy défendoit.] 'Car il luy envoya demander par Celer la copie authentique des actes du Concile de Calcedoine, ſignée de la main des Eveſques: & on pretend que c'eſtoit pour la de-
Thphn.p.133.c chirer. Macedone n'eut garde de la luy envoyer. 'Et l'ayant cacheté, il la mit ſous l'autel de la grande egliſe. Mais Calopode eunuque, qui eſtoit œconome de cette egliſe, eut la hardieſſe de la prendre ſecrettement, & de la porter à Anaſtaſe. [On ne dit
Nphr.l.6.c.26. p.694.c.d. point ce qu'il en fit.] 'Nicephore qui veut que Calopode ne l'ait porté à Anaſtaſe, qu'aprés que Macedone eut eſté chaſſé, ajoute que ce Prince la dechira & la brula.

[Xenaïa & Severe ne manquoient pas de fournir à Anaſtaſe bon nombre d'Eveſques capables de condanner Macedone.]
Thphn.p.133.c| Thdr.L.p.563 a. 'Mais il craignoit que s'il paroiſſoit qu'on le vouluſt juger, le peuple qui eſtoit perſuadé de ſon innocence, ne ſe ſoulevaſt en ſa faveur. Ainſi il ſe reſolut d'en venir à une violence toute ouverte,
Thphn.p.133. c.d. '& le chaſſer ſans depoſition, ſans jugement, ſans information.
[d] c|Thdr.L.p. 563.a|Vict.T. [d]Il le fit donc enlever par force de l'egliſe durant la nuit, [e]avec
[e] Vict.T. quelques uns de ſes Eccleſiaſtiques, [f]& le fit mener à Calcedoi-
[f] Thdr.L.p. 563. ne, [g]pour eſtre conduit de là à Eucaïtes dans le Pont, avec Eu-
[g] Thphn.p.133 c. pheme ſon predeceſſeur: [h]mais on ne l'y mena que quelque Note 9.
[g] ibid|Marc| Moſc.c.38.p. 1069. temps aprés.] [i]Evagre dit que Macedone, par le conſeil de Celer, quitta ſecrettement le throne [& l'hoſtel]epiſcopal. [Cela n'eſt
[i] Eva.l.3.c.32. p.362.b. guere probable.] 'Cette expulſion cauſa une tres grande douleur
[i] Nphr.l.16 c. 26.p.634 b.

& au peuple, & aux Grands meſmes. 'Car Macedone eſtoit extremement aimé de l'Imperatrice Ariadne, & des principaux de la Cour, à cauſe de la pureté de ſes mœurs & de ſa foy. Thphn.p.133.a

[On peut mettre l'expulſion de Macedone dans les derniers jours de cette année, ſi nous voulons ſuivre Theophane, en ſuppoſant qu'il commence les années au premier ſeptembre.] 'Car il met tout ceci ſur l'an 512, en commençant par le memoire où Macedone taiſoit les Conciles d'Epheſe & de Calcedoine. Mais ſi nous voulons ſuivre la chronique de Nicephore, qui donne 6 ans & 8 mois à Timothée ſucceſſeur de Macedone, il faut qu'il ait eſté chaſſé dés le mois d'aouſt, puiſque Jean ſucceda à Timothée au mois d'avril 518. Thphn.p.132.d

ARTICLE XIII.

Timothée homme ſans honneur & ſans religion, eſt fait Eveſque de Conſtantinople.

[ANASTASE ſe haſta de prevenir les effets que pouvoit produire parmi le peuple une ſi juſte douleur.] Dés le matin qui ſuivit l'expulſion de Macedone, il fit prendre poſſeſſion de l'Egliſe de Conſtantinople en plein midi à Timothée, Preſtre & Threſorier de la meſme Egliſe. 'Ce Prince s'aſſuroit que ce Preſtre entreroit dans ſes ſentimens, & obeïroit ponctuellement à ſes volontez. [Il n'eſt pas dit ſeulement qu'il l'euſt fait ordonner par des Eveſques; quoiqu'on n'en puiſſe pas douter. Xenaïa, Julien d'Halicarnaſſe, & d'autres ſemblables, eſtoient toujours preſts à ſe donner pour l'amour des Princes.] On ſurnommoit ce Timothée par deriſion, Colon ou Celon, & Litrobules ou *Litrobulbe*, à cauſe de quelques actions infames qui avoient rapport à la ſignification de ces mots, [ce qu'il n'eſt pas neceſſaire d'expliquer ici.] Thphn.p.133.c] Thdr.L.p.563.a|Marc|Nphr. chr. Conc.t.4.p. 1415.a. Thdr.L.p.563.a.b|Thphn.p.133.c|n.p.584.r| Conc. t.4.p. 1415.a.

'On marque que quand il alloit faire l'Office dans une egliſe, il faiſoit regarder partout s'il n'y avoit point quelque image de S. Macedone; & il ne commençoit point l'office qu'on ne l'euſt oſtée. 'Au lieu que ſous Macedone & les autres Eveſques de Conſtantinople, on n'avoit accoutumé de dire le ſymbole que le vendredi-ſaint, il le fit dire à toutes les Synaxes (ou Meſſes,) comme pour reprocher à Macedone de n'avoir pas ſuivi la doctrine de ce ſymbole. 'Pierre le Foullon avoit commencé le premier à le faire dire à toutes les Meſſes. 'Il ſigna l'Henotique, mais Thdr.L.p.563 b|581|Thphn. p.133.d. Thdr.L.p.563 c. p.566.c. Liber.c.18.p. 128,129.

V. Acace §

n'anathematiza point [d'abord] le Concile de Calcedoine. [C'eſt pourquoi] la vie de S. Sabas dit qu'il conſentoit à la vraie foy; ce qui fit que Flavien d'Antioche & Elie de Jeruſalem receurent ſa communion, & ſes ſynodiques, [a] ce que l'Empereur ſouhaitoit extremement. [b] Ils ne purent pas neanmoins diſſimuler que l'expulſion de Macedone faite par une pure violence, ſans obſerver ni forme ni regle, leur cauſoit un extreme deplaiſir. 511.

Sur.5.dec.p. 172.§70. Eva.l.3.c.33.p 363.d. a Sur.5.dec.p. 172.§70. b§70.

[Mais ſi Timothée ne prononçoit pas des anathemes contre le Concile,] [c] il receut tout d'abord à ſa communion, ceux qui ne craignoient pas de le condanner. [d] Il mit dans les diptyques le nom de Jean Niceote d'Alexandrie, & luy adreſſa une ſynodique, [e] que Jean ne voulut point recevoir. Anaſtaſe en écrivit à Jean, & voulut l'obliger à communiquer avec Timothée: Mais Jean le refuſa, parcequ'il n'avoit pas anathematizé le Concile. [f] Il fit enfin ce malheureux pas, [g] & ayant aſſemblé un Concile d'impies, il s'y dechaina [h] contre le ſacré Concile de Calcedoine. [i] Mais quand ſon intereſt l'y portoit, il prononçoit des anathemes contre quiconque oſoit l'anathematizer. [k] Ainſi c'eſt avec ſujet qu'on le traite d'heretique, [l] de [m] miſerable, [n] & de * ſacrilege. [o] Quelques perſonnes qui ne cherchoient que la diviſion & le trouble, luy parlerent un jour d'un Eveſque fort âgé nommé Julien, que Macedone avoit fort aimé & favoriſé, & luy dirent meſme le ſujet pour lequel il l'aimoit, [qui eſtoit ſans doute que ce Prelat avoit du zele pour le Concile de Calcedoine.] [p] Timothée ſe le fit amener par ſes gents dans la maiſon epiſcopale, & voulut l'obliger d'anathematizer le Concile de Calcedoine en preſence meſme de pluſieurs magiſtrats. Le bon vieillard [q] ſe tournant avec reſpect vers les images de Flavien & d'Anatole Archeveſques de Conſtantinople, qui avoient beaucoup travaillé pour ſoûtenir le Concile de Calcedoine, & dont l'on conſervoit les portraits en ce lieu là, il s'écria: Si vous ne voulez pas recevoir le ſaint Concile, oſtez donc les tableaux de ces Eveſques, & effacez leurs noms des ſacrez diptyques. [Nous ne ſavons pas ce qui en arriva.

Vict.V. Thphn.p.133.d Liber.c.18.p. 128.129. Thdr.L.p.563. d. c Conc.t.4.p. 1415.b. d Thdr.L.p. 563.d. e Conc.t.4.p. 1415.a. f Cedren.p. 360.a. g a Thphn.p. 134.d. h Thdr.L.p.581 i p.581.582. ὑλάστατον. ἀνάτεμα. * ἀσεβές. ἐκβαλλόμενος. « « «

Comme Timothée ne faiſoit plus difficulté d'anathematizer le Concile,] [r] il envoya [de nouveau] l'an 513, à Joan Niceote, des perſonnes dignes de luy, qui eſtant arrivez à Alexandrie, & eſtant montez au Jubé, y anathematizerent ſolennellement le ſacré Concile de Calcedoine. [Il eſt difficile qu'aprés cela Jean ait refuſé la communion & l'amitié de l'Eveſque de la Cour, qui travailloit ſi fort à ne paroiſtre pas moins méchant que luy.] Timo-

Thphn.p.135.c. d.

thée avoit un Archidiacre nommé Jean, encore plus zelé que luy pour l'Eutychianiſme, qui outre cela eſtoit Manichéen.

ARTICLE XIV.

Saint Macedone eſt depoſé ſans formes & banni. Julienne & Anaſtaſie défendent ſon innocence: Ses amis ſont perſecutez.

ANASTASE eut honte luy meſme d'avoir chaſſé Macedone ſans apparence meſme de depoſition & de jugement. Thphn.p.133.d
[Il fit donc aſſembler quelque forme de Concile. Mais depeur qu'un innocent ne puſt pas eſtre condannné meſme par des Eveſques de Cour, s'il avoit quelque moyen de ſe défendre,] il le fit tirer de Calcedoine où il avoit eſté juſqu'alors, & le fit mener d.
V la note 9. par un Magiſtrien "audelà de Claudiople [Metropole] de la partie [du Pont] appellée Honoriade. Ainſi Macedone fut condanné & jugé digne de la depoſition, qu'on avoit executée par avance, par une aſſemblée où ſes accuſateurs eſtoient en meſme temps ſes juges, & ſes témoins, & où il n'eſtoit point preſent pour ſe défendre. On employa contre luy des faux témoins. [a] Il Conc.t.5.p. 184.a.
fut condanné comme heretique. [b] On envoya quelques Eveſques, & un Preſtre de Cyzic pour luy ſignifier ſa depoſition. D'abord a t.4.p.1427.c. b Thphn.p.133
qu'il les vit, il leur demanda s'ils recevoient le Concile de Cal- d/134.a.
1. cedoine. Ils répondirent, [1] Et que cela vous fait-il? Quoy, leur dit-il; ſi des Sabbatiens (eſpece de Novatiens,) ou des Macedoniens pretendent me depoſer, faut-il que je me tienne pour depoſé? Ils demeurerent confus, & s'en retournerent ſans luy rien ſignifier. Il s'en alla enſuite à Eucaites, [qu'on luy avoit marqué p.134.a.
pour le lieu de ſon exil.]

Il paroiſt qu'Anaſtaſe voulut obliger les principaux Eveſques Eva.l.3.c.33.
de l'Orient à recevoir la depoſition de Macedone, & à la ſouſcri- p.363.d.
re. Timothée envoyoit pour cela tout enſemble aux Eveſques Thphn.p.135.a.
dans toutes les villes & ſa ſynodique, & l'acte de la depoſition de Macedone, pour les leur faire ſigner. Ceux qui eurent de la force & du courage, rejetterent l'un & l'autre. D'autres plus laſches & plus faciles, ſignerent ces deux pieces par la crainte de l'Empereur. Quelques uns garderent un milieu: ils ne voulurent jamais ſouſcrire ni admettre la depoſition de Macedone, & receurent ſeulement les ſynodiques de Timothée: ce qui eſtoit neanmoins la meſme choſe, quoiqu'ils ſoûtinſſent fortement

1. Il faut ſi, & non ſi.

qu'il y avoit bien de la difference [Je voudrois que nous connuſſions ceux qui eſtoient du premier genre. Il y faut mettre apparemment *Jean* de Palte,] qui fut banni l'année ſuivante. Elie de Jeruſalem & Flavien d'Antioche, receurent, comme nous avons dit, la ſynodique de Timothée, ſans approuver l'expulſion de Macedone, & ſa depoſition ne fut point receuë dans la Paleſtine, ce qui irrita extremement l'Empereur contre Elie & contre Flavien, [comme nous le verrons plus particulierement l'année ſuivante]

Sur.5.dec.p.172 § 70. V.§ Eva.l 3.c.33.p 363.d. a Sur.5.dec.p. 172.§ 70.

Il y eut auſſi beaucoup de perſonnes dans Conſtantinople, moines, laïques, & Eccleſiaſtiques, qui témoignerent beaucoup de zele pour le Concile de Calcedoine & pour Macedone. Timothée leur fit tous les maux qu'il put, & en fit bannir un grand nombre à Oaſis dans la Thebaïde. La tres illuſtre Julienne fille de l'Empereur Olybre, petite-fille de Valentinien III, & femme d'Areobinde * qui s'eſtoit ſignalé depuis peu dans la guerre de Perſe, ſe declaroit auſſi tout ouvertement pour le Concile de Calcedoine, & ne voulut jamais communiquer avec Timothée, quelques viſites [& quelques civilitez] qu'il luy puſt rendre. L'Empereur meſme employa divers moyens pour la gagner ou pour la vaincre; & n'en put venir à bout. Elle combatit toujours pour empeſcher [autant qu'elle put,] qu'on ne violaſt la pureté de la vraie foy. Elle prit encore beaucoup de part à la réunion de l'Egliſe ſous Juſtin. Lorſque S. Sabas eſtoit à Calcedoine, elle l'y alloit ſouvent viſiter. [On peut juger de la diſcipline de ſa maiſon par ſes eunuques, qui recherchoient eux meſme l'amitié de S. Sabas; & aprés qu'elle fut morte, ils ne ſongerent qu'à conſacrer à Dieu leurs richeſſes, & à s'y conſacrer eux meſmes vers l'an 527, par la profeſſion monaſtique. Elle fonda une egliſe de la Sainte Vierge, & une autre de S. Polyeucte, ſelon la chronique de Nicephore, où elle eſt mal nommée Placidie. Elle prenoit le nom de Julienne Anicie.

V. Leon I. § 8. *V. Anaſtaſe §.

Thphn.p.134. 135 Cedren.p. 360.a. Thphn.p.135.b. b. Conc.t.4.p. 1528.c. Bar.519.§ 68. Sur.5.dec.p. 173.§ 73. § 91. Thphn.p.135.b Nphn.p.305. Bar.519.§ 68.

[Comme la verité peut tout, elle ſe fit des défenſeurs juſques dans la maiſon de ſon ennemi:] & Anaſtaſe eut le deplaiſir de ſavoir que Pompée ſon neveu, & ſa femme Anaſtaſie, eſtoient zelez pour le Concile, & fourniſſoient à Macedone dans ſon exil, les choſes dont il avoit beſoin. C'eſt pourquoi il les rabaiſſoit, & leur faiſoit pluſieurs mauvais traitemens, ſans pouvoir diminuer l'amour qu'ils avoient pour l'Egliſe, comme on le voit par une lettre que Pompée écrivit au Pape aprés la mort d'Anaſtaſe. Anaſtaſie venoit comme Julienne, viſiter S. Sabas à Calcedoine

Thphn.p.135.b c Sur.11.dec.p 173.§ 73. Bar.519.§ 68. Sur.5.dec.p. 173.§ 73.

512. 'Nous avons une lettre d'elle au Pape Hormiſda, où l'on voit qu'elle ne parloit pas bien latin, mais qu'elle avoit bien de l'amour pour l'Egliſe. Elle y parle de ſes enfans. 'Elle menoit une vie Chrétienne & "reglée, toute occupée dans les bonnes œuvres. 'Elle ſe retira depuis ſur la montagne des Olives, où elle eclatoit encore par toutes ſortes de vertus & d'actions de pieté, lorſque Cyrille écrivoit la vie de S. Sabas, [c'eſt à dire en 555.] 'Hormiſda recommanda en 519, les Legats qu'il envoyoit à Conſtantinople à Anaſtaſie & à Palmacie, & il leur écrivit une meſme lettre, dont le titre porte que ces deux dames eſtoient demeurées inebranlables dans la foy Catholique durant la perſecution d'Anaſtaſe. Bar.519.§69. Thphn.p.135.c ευσεβῶς. Sur.5.dec.p. 1739.73.75. Conc.t.4. p. 1484.a.

'Nous verrons qu'Hypace auſſi neveu d'Anaſtaſe, ſe declaroit hautement pour les Catholiques; & ne vouloit point avoir de communion avec Severe. 'Il paroiſt que generalement les Orthodoxes de Conſtantinople, ou ne vinrent point à l'Egliſe, ou au moins "n'y receurent point les ſaints Myſteres durant pluſieurs années juſqu'au regne de Juſtin, [c'eſt à dire depuis l'expulſion de Macedone, ou depuis les ſeditions dont nous parlerons l'année ſuivante.] Thphn.p.136.b Conc.t.5.p. 177.b. ἐκκλησίᾳ.

ARTICLE XV.

Mort de Saint Macedone : Sa ſainteté atteſtée par des miracles, & reconnuë par l'Egliſe.

[POUR achever ce qui nous reſte encore à dire pour l'hiſtoire de Macedone,]lorſque Vitalien fit la paix avec Anaſtaſe, une des conditions du traité, fut que Macedone, Flavien, & les autres Eveſques depoſez ſeroient rétablis en leurs ſieges. 'Il paroiſt que ſur cela le Pape Hormiſda voulut travailler au rétabliſſement de Macedone, le regardant comme un Eveſque injuſtement opprimé, en haine de ce qu'il avoit défendu la foy Orthodoxe; & que c'eſtoit une des commiſſions dont il avoit chargé les Legats qu'il envoya l'an 515 à Conſtantinople. ["Mais Anaſtaſe ſe moqua de tout ce qu'il avoit promis. Ainſi Macedone demeura depoſé & banni juſques à ſa mort. Thphn.p.137.c. d[Vict.T. Conc.t.4.p. 1428. V.Hormiſda § V.Anaſtaſe §

L'an 515, "les Huns entrerent dans le Pont, & furent ſur le point de prendre Eucaïtes,] 'Macedone obligé de s'enfuir, ſe ſauva à Gangres [en Paphlagonie] au peril meſme de ſa vie. Anaſtaſe ayant ſçeu qu'il y eſtoit, envoya ordre de l'y garder tres Thphn.p.138.c

c. étroitement. On tenoit meſme qu'il avoit envoyé un homme
Conc.t.4.p. pour luy oſter la vie à luy & à Eupheme, que le meſme accident
141 5.a. avoit apparemment auſſi obligé de quitter Eucaïtes pour ſe reti-
a. rer à Ancyre. On pretend que la cauſe d'un ordre ſi cruel, fut
V. Euphe- que dans le trouble où l'on eſtoit, ils s'eſtoient vus, ce qui mar-
me. que, ſi cela eſt veritable, ou que l'un des deux avoit eſté auparavant retiré d'Eucaïtes, & mené en quelque autre endroit, ou qu'ils y eſtoient ſi reſſerrez, qu'ils n'avoient pas meſme la liberté de ſe voir. On peut croire auſſi qu'Anaſtaſe ſe voyant preſſé par Vitalien & par Hormiſda, de rétablir Saint Macedone, voulut ſe debaraſſer de leurs importunitez à quelque prix que ce fuſt.

Thphn.p.138.c d. Quoy qu'il en ſoit de tout cela, Macedone mourut à Gangres l'année du ravage des Huns, ſelon Theophane, [c'eſt à dire en
d Thdr.L.p. 565.a n. l'an 515.] On pretend qu'eſtant déja mort, il fit de la main le ſigne
a Thphn.n.p. de la Croix[a] ſur le peuple, ou ſur ſoy meſme.[b] Il fut enterré dans
585.n 6421 Boll l'egliſe de S. Callinique, tout auprés de ce ſaint Martyr.[c] Un de
25.apr.372.b. ceux qui eſtoient demeurez auprés de luy, nommé Theodore,
b Thphn.p.138. aſſura depuis avec ſerment qu'il luy eſtoit apparu en ſonge, &
d. luy avoit dit ces paroles: Prenez ce billet, & allez vous-en le lire
c d Thdr.L.p. 565.a.b. à Anaſtaſe. Et le billet portoit ces mots: Je m'en vais trouver
mes peres, dont j'ay toujours gardé la foy: Mais je ne ceſſerai
point d'importuner le Seigneur, juſqu'à ce que vous veniez auſſi
devant luy, & que nous plaidions chacun noſtre cauſe.

[Lorſqu'Anaſtaſe fut donc allé comparoiſtre devant ce terrible tribunal, le 8 de juillet 518, & que les Orthodoxes eurent
Boll.25.apr.p. 372.§73. recouvré leur liberté,] leur premier ſouhait fut de voir caſſer tout ce qui s'eſtoit fait contre Eupheme & Macedone, rétablir leur memoire, remettre leurs noms dans les diptyques, & raporter leurs reliques à Conſtantinople, particulierement celles de Macedone. Les moines & 44 Eveſques le demanderent par écrit, & le peuple par de grands cris. En effet le 15 de juillet 518, on remit leurs noms dans les diptyques, dont on les avoit ſans doute oſtez en les depoſant: ce qui comprenoit tout ce que l'on avoit demandé hors la tranſlation de leurs reliques. Cependant comme ils avoient toujours communiqué avec la memoire d'Acace, le Pape Hormiſda fit tout ce qu'il put en 519 par ſes Legats, pour les faire anathematizer; & il obtint enfin qu'on les oſtaſt des diptyques, les Grecs ayant tout fait ceder au deſir qu'ils
Alex.t.11.p.439 avoient de finir le ſchiſme & de ſe réunir à Rome.

Le Pere Alexandre qui ſoûtient qu'on ne peut pas dire qu'ils aient

aient jamais eſté ſchiſmatiques, 'pretend que ce qui ſe fit alors, fut comme caſſé tacitement par le conſentement meſme de Rome, lorſque ce qui s'eſtoit fait le 15 juillet 518 pour le rétabliſſement de leur memoire, fut lu en 536 dans le Concile de Conſtantinople ſous Menne, ſans que les Eveſques d'Italie & les Eccleſiaſtiques de Rome qui y eſtoient, "y fiſſent aucune oppoſition. 'Et Juſtin avoit demandé à Hormiſda qu'on puſt remettre ceux qu'il avoit fait oſter. [Sans examiner la juſteſſe de ce raiſonnement, il nous ſuffit que ſans bleſſer le reſpect dû à Hormiſda,] 'on puiſſe dire que ces deux Eveſques n'ont point eſté ſchiſmatiques, & ont meſme eſté tres ſaints & tres unis à l'Egliſe, comme le P. Alexandre ſoûtient que le Concile ſous Menne l'a dit. 'Bollandus en donne une autre raiſon encore plus forte, qui eſt que l'Egliſe Romaine honore non ſeulement comme Catholiques, mais meſme comme Saints, Flavien d'Antioche, & Elie de Jeruſalem, dont la cauſe, au moins celle de Flavien, eſt bien moins favorable que celle [d'Eupheme &] de Macedone.

&c.

p.448.

Conc.t.4.p. 1542.b.

Alex.t.11.p. 448.

Boll.25.apr.p. 373.a.

'On aſſure meſme que Dieu ſe declara viſiblement pour Macedone par un grand nombre de miracles qu'il fit aprés ſa mort. [Et c'eſt ſans doute pour cela que quoique, ſelon les hommes, on ne voie pas qu'Eupheme ait eſté inferieur à Macedone, qu'il ſoit meſme entré plus legitimement dans l'epiſcopat, & qu'il n'ait point fait une profeſſion de foy prejudiciable au Concile de Calcedoine;] '& quoy qu'en pluſieurs rencontres on les ait mis tous deux enſemble au nombre des ſaints Peres, & des Eveſques de ſainte memoire, [a] neanmoins Theophane donne à Macedone ſeul le titre de Sacré, [b] le Synodique celui de tres Saint: [c] Et enfin l'Egliſe greque l'honore publiquement au nombre des ſaints Eveſques le 25 d'avril. [d] Les continuateurs de Bollandus ont cru le pouvoir faire auſſi ſur une ſi grande autorité. [S'il a fait des fautes, le témoignage qu'il a rendu à la verité par ſes ſouffrances, & ſa ſortie de l'epiſcopat, en ont eſté l'expiation.]

Thphn.p.138. d.

Boll.25.apr.p. 373.374. Conc.t. 5.p.181.b.

a Thphn.p. 138.c.
b Conc.t.2.p. 1413.c.
c Boll.25.apr. p.372.d.
d p.369.373.d. e.

ARTICLE XVI.

Nouvelle ſedition à Conſtantinople ſur le Triſagion: On demande un autre Empereur: Anaſtaſe s'enfuit, revient, & appaiſe le peuple en le trompant.

L'AN DE JESUS CHRIST 512.

NOUS commençons cette année par ſon evenement le plus celebré. Nous le mettons le premier, "quoiqu'il ne ſoit arrivé qu'au mois de novembre, pour moins embaraſſer les autres qui ont eu de plus longues ſuites. Le dimanche 4.e jour de novembre,] 'Marin & Platon, [a] le premier "celebre Prefet du Pretoire ſous Anaſtaſe, [b] & l'autre Prefet de la ville, [c] eſtant entrez dans l'egliſe de S. Theodore ſurnommée de Sphorace, [d] & eſtant montez au Jubé, eux meſmes, ſelon Cedrene, [ou d'autres appuyez par eux,] commencerent à chanter le Triſagion des Eutychiens, ou plutoſt des Theopaſquites, avec l'addition des mots: *Qui avez eſté crucifié pour nous.* Ils le faiſoient par ordre d'Anaſtaſe, 'qui à la perſuaſion de Severe vouloit établir ce Triſagion. 'Dés que l'on eut entendu ce nouveau chant, beaucoup de Catholiques qui voulurent chanter comme à leur ordinaire, & qui s'eleverent par leurs cris contre ceux qui introduiſoient ainſi l'erreur dans le chant de l'Egliſe, furent tellement battus dans l'egliſe meſme, qu'ayant eſté enſuite trainez en priſon, ils y moururent. L'on fit encore un plus grand carnage des Catholiques qui ſoûtenoient la [vraie &] unique foy, le lendemain [lundi 5 de novembre,] dans le parvis de l'egliſe de S. Theodore.

Note 10

V. Anaſtaſe §

Marc.chr.
[a] Eva.m.p.98. 2.b.c.
[b] Cedren.p. 360.a.
[c] Thphn.p. 136.c.
[d] c] Cedren.p. 360.a] Marc.
Cedren.p.360. a.
Marc.chr.

'Le lendemain [mardi] 6 de novembre, [e] eſtoit le jour que l'on celebroit la memoire de cette nuée de cendres "qui avoit preſque accablé la ville [f] l'an 472, ce qui a brouillé Victor de Tune, ou ſes copiſtes. Il devoit y avoir pour cela une "proceſſion en un lieu appellé les trois Voutes. Timothée envoya pour cela un billet, par lequel il ordonnoit à toutes les Egliſes de chanter le Triſagion avec ſon addition. Beaucoup obeïrent par crainte. Mais le peuple quittoit l'Egliſe, & ſortoit plein d'indignation, lorſqu'on entendit venir les moines Catholiques qui chantoient [le Triſagion] d'une autre maniere, [& ſans l'addition des Eutychiens.] Le peuple les receut en criant avec joie: Voici les Orthodoxes qui arrivent. 'On ne put plus aprés cela retenir l'ardeur du peuple. [g] Il ſe forma une terrible ſedition. [h] On courut de

Ibid.
[e] Marc] Thphn p.136.c.
[f] Marc.chr.
Thphn.p.136. c.
[g] Thphn.p.136 c.
[h] Marc.chr.

V. Leon I. § Note.

Eva.l.3.c.44.p 376.377.

tous coſtez à la place de Conſtantin, dont on fit comme la place d'armes & le camp de la Religion. Les uns chantoient jour & nuit des Cantiques en l'honneur de la Trinité & de J.C. Mais les autres courant par toute la ville, y tuoient par le fer & le feu les flateurs d'Anaſtaſe, dit Marcellin, couverts ſous des habits de moines.

'C'eſt ainſi que le peuple ayant trouvé chez Marin, un payſan qui profeſſoit la vie monaſtique, ils s'écrierent tous que c'eſtoit à ſa perſuaſion qu'on avoit ajouté ces paroles au Triſagion, & ils luy couperent la teſte qu'ils porterent de tous coſtez au bout d'une perche, en criant avec inſulte, que c'eſtoit là l'ennemi de la Trinité. [C'eſt ſans doute le meſme moine dont parlent Cedrene & Zonare, dont la cellule pouvoit eſtre dans un enclos qui appartenoit au Prefet Marin: ou bien il s'y eſtoit enfui.] 'Le peuple, dit Cedrone, tua un moine reclus qui demeuroit proche la citerne de S. Moce, à cauſe qu'il eſtoit fort aimé de l'Empereur, & ayant mis ſa teſte au haut d'une pique, il ſe mit à crier: Voilà l'ami de l'ennemi de la ſainte Trinité. Ils egorgerent de meſme une recluſe que l'Empereur eſtimoit beaucoup: Ils trainerent çà & là ces deux corps, & les allerent enfin bruler dans le monaſtere de Stude. 'Zonare marque la demeure de cette recluſe, & dit qu'on lia ſon corps avec celui du reclus.

Eva.l.3.c.44.p. 376.377.b. Cedr.p.360.b| Zon.p.44.d.e. Zonar.p.44.d.e

'Les ſeditieux ne s'arreſterent pas là. Ils brulerent quantité de maiſons des perſonnes les plus qualifiées, pillerent tout, mirent les premiers officiers de l'Empire en danger de leur vie, en tuerent un grand nombre d'autres, & forcerent tous les obſtacles qu'on voulut leur oppoſer. 'Ils jetterent par terre la maiſon de Marin & celle de *Platon*, pillerent tout ce qu'ils y trouverent, '& euſſent mis ces deux Prefets en pieces, s'ils ne ſe fuſſent echapez avec bien de la peine à leur fureur. 'On brula depuis l'endroit appellé Calqué, juſqu'à la place de Conſtantin. 'La maiſon de Pompée fut brulée auſſi-bien que celle de Marin. 'Les deux factions des Verds & des Bleus, [preſque toujours oppoſées,] s'eſtoient réunies en cette rencontre. 'Les Senateurs Celer & Patrice furent envoyez pour les appaiſer par la douceur, & en leur accordant tout ce qu'on pourroit; Mais ils furent receus avec une greſle de pierres qui les contraignit de ſe retirer.

Zonar.p.44.d| Eva.l.3.c.44.p. 377.a|Thphn.p. 136.c|Cedren p. 360.a|Vict.T. Zonar.p.44.d. e. Vict.T. Marc.chr. Vict.T. Marc.chr.

'On apporta dans la place de Conſtantin qui leur ſervoit de camp, les clefs de la ville, & tous les drapeaux des ſoldats. 'On n'epargna pas meſme la majeſté du Souverain: On chargea d'injures Anaſtaſe. 'On renverſa par terre ſes portraits & ſes ſtatues.

Marc. Thphn.p.163 d|Zon.p.44.d. Marc.

'On alla meſme juſqu'à demander un autre Empereur. [a] Les uns crioient qu'il falloir donner cette dignité à Vitalien, [dont nous parlerons,] [b] les autres à Arcobinde, [de ſorte qu'il faut apparemment raporter à cette année ce que la chronique d'Alexandrie raporte ſur l'an 507.] 'Que dans une ſedition le peuple de Conſtantinople proclama Arcobinde Empereur des Romains, à cauſe de la tres illuſtre Julienne [ſa femme:] ce qui obligea Arcobinde de s'enfuir & de paſſer la mer, [depeur qu'on ne creuſt qu'il euſt part à la ſedition.] 'Anaſtaſe fut reduit à s'enfuir luy meſme, & à ſe cacher hors de la ville prés de Blaquernes, accablé [de crainte &]des reproches que luy faiſſoit Ariadne, d'eſtre cauſe de tant de maux que ſouffroient les Chrétiens. [Voilà juſqu'à quels excés ſe porte un peuple zelé pour ſa religion, lorſqu'on luy a oſté les perſonnes ſages capables de regler ſon zele, & de le retenir dans les juſtes bornes.]

'La ſedition dura trois jours, [c] juſqu'à ce qu'Anaſtaſe fut contraint de ſe reſoudre [le 8 de novembre] à ſe faire voir dans le cirque, ſans couronne, & en état de ſuppliant. [d] Quand on ſçeut qu'il eſtoit dans le cirque, un grand nombre de perſonnes y coururent de la place de Conſtantin, portant la Croix & l'Evangile [e] élevé. Ils parurent en cet érat devant le rhrone imperial où il eſtoit, chantant l'hymne de la Trinité, (c'eſt à dire le Triſagion,) comme les Catholiques avoient accourumé de le chanter. 'Il fit crier par des heraux qu'il eſtoit tout preſt de quitter l'empire: mais qu'ils ne pouvoient pas l'avoir tous enſemble, parceque l'autorité ſouveraine ne ſouffroit pas que pluſieurs la poſſedaſſent en meſme temps, & qu'il n'y en avoit qu'un qui duſt en jouir aprés luy. 'Le peuple demanda avec de grands cris que Marin & Platon, comme les auteurs de tous les maux, fuſſent expoſez aux beſtes. Il promit & jura tout ce qu'on voulut, pour ſe parjurer auſſi-toſt à ſon ordinaire, '& ſçeut ſi bien menager l'eſprit du peuple, 'que toute leur fureur eſtant tout d'un coup abaruë par cette douceur apparente, on le pria de reprendre le diademe, on luy promit de ne plus exciter de trouble; 'Et chacun s'en retourna chez ſoy bien content ſans avoir rien obtenu. On pretend que la crainte d'un pareil evenement, fit qu'Anaſtaſe ceſſa pour quelque temps ou de ſuivre [ou d'appuyer] l'hereſie. 'Mais ſi cela eſt, ce fut pour bien peu.

512.

[a] Thphn.p.136. d|Cedren.p. 360.a.
[b] Thphn.p.136 d|Zon.p.44.d.
[c] Marc.chr. Chr.Alex.
Thphn.p.136. d.
Marc.chr.
[d] Eva.l.3.c.44. p.377.b|Chr. Alex.
[e] Marc.chr.
coruſcante.
Eva.l.3.c.44.p 377.b.
Marc.chr.
Chr.Alex.
Eva.l.3.c.44.p 377.b.
Marc.chr.
Cedren.p.360 b.
Marc.chr.

ARTICLE XVII.

Soteric de Ceſarée aſſemble le Concile de Sidon: S. Sabas eſt envoyé par Elie de Jeruſalem à Anaſtaſe, & eſt bien receu de luy.

'MARCELLIN dit que ce fut enſuite de ce trouble que ſe tint le Concile de Sidon. [Il ſemble neanmoins, ſelon la vie de S. Sabas, qu'il le faille mettre un peu pluſtoſt.] 'L'auteur de ce Concile fut Soteric, que Macedone avoit ordonné Eveſque de Ceſarée en Cappadoce, & qui avoit proteſté par écrit à ſon ordination, de recevoir les dogmes du Concile de Calcedoine comme la regle de la foy. Il ne laiſſa pas aprés cela de devenir le plus grand ennemi du Concile. Il fit meſme un voyage en Syrie pour y conferer avec Xenaïa: Et enfin, ils prierent tous deux Anaſtaſe de faire aſſembler le Concile de Sidon, 'pour achever entierement d'y detruire celui de Calcedoine, 'pour l'y fletrir par de nouveaux anathemes; *& pour y depoſer Flavien d'Antioche & Elie de Jeruſalem.

Marc.chr. Note 11. Thphn.p.1 b.c. c. Cotelr.g.t.3.p. 400.301|Conc. t.4.p.1414.b. *Sur.5.dec.§ 71.77.

[Ces deux Prelats avoient fait tout ce qu'ils avoient pu, & meſme plus qu'ils n'avoient dû, pour ſatisfaire Anaſtaſe & ceux qui le gouvernoient. Mais comme il paſſoient toujours pour n'aimer pas les Eutychiens, leur condeſcendance ou plutoſt leur foibleſſe, n'avoit fait que ſuſpendre les effets de ſa colere ſans pouvoir l'éteindre. Tant il eſt vray que toutes ces laſches complaiſances pour des ennemis puiſſans & declarez de la doctrine de l'Egliſe, ne ſont capables que de rendre leur audace plus inſolente & plus fiere, bien loin d'y pouvoir mettre quelques bornes! L'inflexible fermeté d'un Ambroiſe arreſte tous leurs plus violens efforts. Ces foibles défenſeurs de la verité, n'ont jamais trouvé dans leurs timides menagemens, que la tache d'une honteuſe prevarication.] 'Anaſtaſe avoit eu deſſein de bannir ces deux Prelats avec Macedone. Neanmoins il ſe contenta pour lors d'avoir banni le dernier. Mais ſachant qu'ils avoient refuſé de ſigner ſa depoſition, quoiqu'ils ne refuſaſſent pas de communiquer avec Timothée intrus en ſa place; ſa colere ſe ralluma contr'eux, & il ſe reſolut de la ſatisfaire par une nouvelle perſecution, [à la quelle le Concile de Sidon devoit donner l'origine.]

Cotelr.g.t.3.p. 297.a.b.

'Elie fut informé de ſon deſſein: & ce fut ſur cela qu'il envoya S. Sabas à Conſtantinople, 'vers le meſme temps que le Concile de Sidon s'aſſembloit, mais quelque temps avant qu'il ſe tinſt.

b. p.298.a.

p.295.b|Bar. 512.55. aCotelr.p.222 b. bp.297.b.c. p.298.b,c. p.299. b.c. p.300.

'S.Sabas eſtoit alors âgé de 73 ans,[a] qui finiſſent en cette année. 512.
[b]Il vint à Conſtantinople avec pluſieurs autres Abbez. Elie leur donna une lettre pour l'Empereur, à qui il mandoit, que pour appaiſer ſa Majeſté, il luy envoyoit les plus ſaints & les plus fideles ſerviteurs de Dieu, & les principaux chefs de la profeſſion monaſtique, & entre autres le grand Sabas qui avoit peuplé le xάμω. deſert de ſolitaires dont il eſtoit le Superieur & le chef, auſſi-bien que la lumiere de toute la Paleſtine. 'Lorſque ces ſolitaires furent arrivez à Conſtantinople; comme on les eut menez au palais, les gardes les laiſſerent tous entrer, hors S. Sabas, qu'ils repouſſerent comme un gueux, parcequ'il avoit des habits mal propres & tous de pieces. Cependant l'Empereur les ayant fort bien receus, & demandant où eſtoit Sabas, dont le Patriarche luy parloit nommément, on fut bien ſurpris de ne le point trouver parmi les autres. On envoya le chercher, & on le trouva enfin de bout dans un coin qui recitoit des pſeaumes. On le fit entrer; & comme il approchoit de l'Empereur, ce Prince vit comme un Ange tout eclatant de lumiere, qui marchoit devant luy. L'Empereur ſe leva auſſi-toſt pour le recevoir, & luy fit beaucoup d'honneur. Et il faiſoit d'ailleurs paroiſtre du reſpect pour les moines.

'L'ayant enſuite fait aſſeoir avec tous les autres, il s'entretint quelque temps avec eux. Tout ce qui eſt étrange, ils luy demanderent differentes graces pour eux meſmes, qu'Anaſtaſe leur accordoit ſans peine; ſans que pas un ſongeaſt aux intereſts de l'Egliſe. Sabas ſeul laiſſa parler les autres ſans rien dire; & attendit qu'Anaſtaſe etonné de ſon ſilence, luy adreſſaſt la parole. D'où vient, ô ſaint vieillard, luy dit-il, avez-vous entrepris un ſi long voyage, ſi vous n'aviez rien à me demander. 'Je ſuis venu, répondit le Saint, & pour rendre mes devoirs & mes reſpects à voſtre pieté, avant que de quitter cette vie mortelle, & pour vous ſupplier au nom de la ville ſainte de Jeruſalem & de ſon tres ſaint Archeveſque, d'accorder la paix aux Egliſes de ces quartiers, & de laiſſer en repos les miniſtres ſacrez qui ſont chargez de leur conduite. C'eſt dans la paix de l'Egliſe, que tout occupez de la pratique des vertus, nous pouvons jour & nuit, offrir tranquillement nos vœux à Dieu pour voſtre Majeſté, comme elle nous l'ordonne. Anaſtaſe[ſans répondre à ſa demande,] luy fit donner mille pieces d'argent, & luy dit: Recevez, mon Pere, cet argent, & priez pour nous: car j'ay appris que vous eſtiez chargé d'un grand nombre de monaſteres dans le deſert. Et

aprés avoir donné congé aux autres Abbez, il retint auprés de luy S. Sabas, qui marqua de luy meſme avoir deſſein de paſſer l'hiver à Conſtantinople, & l'Empereur luy donna la permiſſion de le venir voir librement ſans avoir beſoin de ſe faire annoncer. [Ainſi il y a toute apparence que S. Sabas eſtoit à Conſtantinople durant la ſedition du 6 novembre: Mais on ne dit point ce qu'il fit dans une occaſion ſi perilleuſe.]

ARTICLE XVIII.

Le Concile de Sidon condanne celui de Calcedoine. Flavien & Elie s'en tirent comme ils peuvent: Ils ne laiſſent pas d'eſtre encore accuſez devant Anaſtaſe. S. Sabas fait la paix d'Elie.

[POUR revenir au Concile de Sidon,] 'on pretend qu'Anaſtaſe chargea Flavien meſme & Elie de l'aſſembler, [à quoy il y a peu d'apparence.] 'On ajoute que le Tribun Eutrope qui leur ſignifia cet ordre de la part de l'Empereur, y en ajouta encore un autre pour les obliger d'anathematizer le Concile de Calcedoine. 'Ce qui eſt certain, c'eſt que Flavien & Elie ſe trouverent à l'aſſemblée de Sidon. 'L'Empereur y fit venir environ 80 Eveſques, '& il ordonna que Soteric & Philoxene, ou Xenaïa y preſideroient. [On ne ſçait point preciſément ce qui s'y paſſa.] 'Mais Elie & Flavien empeſcherent qu'on n'y anathematizaſt le Concile de Calcedoine. 'Cependant on y forma des decrets dont on ſe ſervoit pour tourmenter les Catholiques. Marcellin [1] nous en donne une terrible idée en l'appellant une infame & miſerable aſſemblée, & traitant les Eveſques qui la compoſoient, de perfides & de traitres à la verité.

Conc.t.4.p. 1414.b. b. h.c|t.7.p.88.c. Marc.chr. Cotelr.g.t.3.p. 298.a. p.300.301. Thphn.p. 131. c.

1.

'Pour Flavien & Elie ils trouverent moyen de faire ſeparer le Concile ſans qu'il prononçaſt rien contr'eux, ayant écrit à l'Empereur des lettres pleines de complimens, & 'où ils diſſimuloient par condeſcendance, une partie de leurs ſentimens. 'Mais cette condeſcendance alloit juſqu'à dire qu'ils ne recevoient point le Concile de Calcedoine. 'L'Empereur envoya le Tribun Eutrope pour faire finir le Concile: de ſorte qu'il dura fort peu. 'Et les deux Patriarches s'en retournerent à leurs Egliſes.

Conc.t.4.p. 1414.b|c.7.p. 88.c. t.7.p.89.c. Thphn.p.131. c. Conc.t.4.p. 1414.b|c.7.p. 88.c.

* Soteric & Xenaïa étrangement irritez d'avoir manqué leur entrepriſe, inſpirerent la meſme paſſion à l'Empereur; 'luy fal- *ibid.*

1. Je n'entens point ce qu'il dit: *apud Sidonem cujus de nomine in ridiculis nomina præponuntur.... adverſus Orthodoxorum Epiſcopum.*

ſant entendre qu'il s'eſtoit laiſſé tromper par l'adreſſe & les de-
Theoph.p.131. d. guiſemens des Patriarches; Qu'ils ſe liguoient enſemble, & ſe
ſoûtenoient l'un l'autre, pour n'eſtre point obligez à condanner
Cotelr.p.300. 302. nettement le Concile de Calcedoine. Ils faiſoient l'honneur à
Elie de l'accuſer d'eſtre le plus coupable; d'attirer Flavien dans
ſon parti; de reſiſter ſeul aux decrets du Concile de Sidon; d'em-
peſcher qu'on ne frapaſt d'anatheme, ceux qui ſoûtenoient les
dogmes de Neſtorius, & de les ſoûtenir luy meſme.

[Anaſtaſe n'ayant pas aſſez de lumiere pour voir que Soteric
Conc.t.4.p. 88.c.d. meſme & Xenaïa n'eſtoient que des fourbes,] leur donna pou-
voir de faire tout ce qu'ils voudroient contre les deux Patriar-
Cotelr.p.300. 301. ches. Il fit luy meſme à S. Sabas de grandes plaintes de ſon Eveſ-
que, l'accuſant particulierement de ce qu'il avoit entrepris la
défenſe du Concile de Calcedoine, qui avoit confirmé, diſoit
cet impie, les dogmes de Neſtorius; & de ce qu'il l'avoit trompé
par des lettres captieuſes, où il luy avoit mandé qu'il rejettoit
toutes les hereſies & toutes les nouveautez oppoſées à la pureté
de la foy, & qu'il n'approuvoit pas ce qui s'eſtoit paſſé à Calce- "
doine à cauſe des ſcandales qui en eſtoient arrivez. Mais, ajouta "
l'Empereur, nous le reconnuſmes bien pour un défenſeur du "
Concile de Calcedoine & de toute l'hereſie Neſtorienne, lorſ- "
que nous viſmes qu'il refuſoit de conſentir à la depoſition d'Eu- "
pheme & de Macedone [veritables] Neſtoriens. C'eſt pourquoi "
nous avons donné ordre qu'on le chaſſe de ſon ſiege, & qu'on "
mette en ſa place une autre perſonne digne de remplir cette "
chaire apoſtolique, afin que ces lieux ſanctifiez par la divine pre- "
ſence [de J.C,] ne fuſſent pas ſouillez par l'hereſie de Neſtorius. "
Permettez-moy, répondit S. Sabas, d'aſſurer voſtre majeſté, que "
p.302. noſtre Archeveſque élevé ſous ces grands hommes qui ont fait "
fleurir noſtre deſert par leurs brillantes lumieres, & par les mi- "
racles qu'ils y operoient, ne ſepare point J.C. en deux perſonnes "
comme Neſtorius, & ne confond pas non plus les deux natures "
avec Eutyche. Condannant également ces deux erreurs oppo- "
ſées, il marche au milieu dans le chemin de la foy Catholique, en "
ne ſe détournant, pour uſer des termes de l'Ecriture, ni à droit ni "
à gauche. Il ſuit les ſentimens de S. Cyrille, & anathematize ceux "
qui en ont de contraires. Par ce diſcours & par les inſtantes prie- "
res qu'il y ajouta, il appaiſa tellement la colere de l'Empereur,
que ce Prince revoqua l'ordre qu'il avoit donné contre Elie.

Theoph.p.131. c.d. Theopbane pretend qu'Elie eſtant preſſé par le Tribun Eutro-
pe, de ſouſcrire luy, & ſes Souffragans, les decrets du Concile de
Sidon,

Sidon, & d'envoyer ces ſouſcriptions à l'Empereur, il alla juſqu'à declarer par écrit qu'il rejettoit le Concile de Calcedoine, 'comme on l'avoit déja accuſé une autre fois de l'avoir fait: [mais il s'en eſtoit défendu; C'eſt ſans doute la lettre qu'il avoit écrite à l'Empereur, comme nous l'avons vu.] 'Et pour cette fois meſme, Theophane dit qu'aprés cette declaration on l'accuſoit encore de ne point condanner nettement le Concile; [apparemment à cauſe qu'il ne donnoit point d'autre raiſon de ſon improbation, de ce qui s'eſtoit fait à Calcedoine, que le ſcandale qui en eſtoit arrivé, & non pas qu'on y euſt rien fait contre la foy. 'Il y a des raiſons de douter de ce fait raporté par Theophane, ou au moins de ſes circonſtances.] p.129.130ſiq. p.131.d. Note 22.

'S. Sabas aprés avoir obtenu cette grace de l'Empereur, prit congé de luy, & alla trouver l'Imperatrice Ariadne. Aprés luy avoir donné ſa benediction, il l'exhorta à défendre la foy de l'Empereur Leon ſon pere. Vous avez raiſon, mon ſaint Pere, luy dit-elle; mais il faudroit que les perſonnes fuſſent diſpoſées à m'ecouter. Aprés cet entretien le Saint ſortit de la ville pour en eviter le tumulte, & ſe retira prés le palais de Rufin, pour y paſſer le reſte de l'hiver, & y attendre le prin-temps. Cotelr.p.303. 303. Sur.5.dec.p. 173.173.

ARTICLE XIX.

Flavien pour appaiſer les Eutychiens, anathematize le Concile de Calcedoine; & ne laiſſe pas d'eſtre depoſé par eux.

[L'AFFAIRE de Flavien ne ſe termina pas de meſme que celle d'Elie.] 'Preſſé par Eutrope d'envoyer à l'Empereur les decrets du Concile de Sidon, ſignez de luy & des Eveſques de ſa juriſdiction, il écrivit [à ce Prince,] qu'il recevoit ſeulement les trois [premiers] Conciles, & l'Henotique de Zenon, ſans rien dire du Concile de Calcedoine. [Ses ennemis le voyant déja ſi affoibli, ſe reſolurent de le pouſſer juſqu'à l'extremité du crime. Ils avoient un grand appui en la perſonne de Severe,] 'qui employoit les traits les plus envenimez de la calomnie pour le faire depoſer, [eſperant ſans doute déja de prendre ſa place.] 'On luy attribuë particulierement l'expulſion de Flavien, & meſme celle de Macedone. Thphn.p.131.c. Conc.t.5.p.157 e. Liber.c.19.p. 135.

'Soteric & Xenaïa ſe plaignirent donc à Anaſtaſe, que Flavien ſe liguoit avec Elie, [qui n'avoit pas encore fait ſa paix,] pour ne point condanner nettement le Concile de Calcedoine. 'Et com- Thphn.p.131.d Conc.t.7.p.88. d.

me ce Prince leur avoit déja donné tout pouvoir, il diſtribue- 512.
rent de grandes ſommes d'argent au peuple d'Antioche, pour le
Thphn.p.131.d. ſoulever contre luy. Quelques faux moines ſuſcitez, dit-on, par
Anaſtaſe meſme, vinrent à Antioche & y exciterent des ſedi-
tions, en exigeant de Flavien qu'il anathematizaſt le Concile de
Calcedoine, avec Diodore, Theodore, Ibas & Theodoret.

Eva.l.3.c.32.p 362.b.c.d. C'eſt ſans doute ce qu'Evagre dit avoir appris de quelques vieillars, qui ſe ſouvenoient encore de ce qui s'eſtoit paſſé alors. Ils aſſuroient que les moines du canton appellé Cynegique & de la premiere Syrie, s'eſtant aſſemblez à la ſollicitation de Xenaïa, entrerent tumultuairement dans Antioche, & preſſerent Flavien de prononcer anatheme contre le Concile de Calcedoine, & contre la lettre de Saint Leon. Flavien rejetta leur demande avec indignation: Et comme les moines continuoient à faire de tres grandes inſtances pour l'obliger à s'y rendre, le peuple s'eleva contr'eux, en tua un fort grand nombre, & en jetta les corps dans l'Oronte. Cet accident fut ſuivi d'un autre preſque auſſi funeſte. Les moines de la Celé-Syrie ou ſeconde Syrie, fort attachez à Flavien, parcequ'il avoit fait autrefois profeſſion de la vie monaſtique, accoururent auſſi-toſt à Antioche pour le défendre, & y exciterent de grands deſordres.

Conc.t.7.p.88. d|Thphn.p.131. d. Enfin Flavien ſe trouva tellement accablé & comme étouſé par les perſecutions qu'on luy faiſoit en toutes manieres, que la crainte l'ayant entierement ſaiſi, il anathematiza le Concile de
Thphn.p 132.a Calcedoine, avec les quatre Eveſques: Et il le fit en pleine egliſe. [On vit en cette occaſion ce que c'eſt que de ceder aux ennemis de la verité, par des craintes & des conſiderations humai-
p.134.a|Conc.t 7.p.88.d. nes.] Flavien aprés avoir fait tout ce qu'on avoit voulu, [ne ſe trouva pas plus paiſible du coſté de ſes ennemis] Anaſtaſe & ceux qui le poſſedoient, n'en ſongerent pas moins à le depoſer.
Thphn.p.134.2 Marc.chr. Ils commencerent à dire qu'il n'avoit condanné le Concile que de bouche, & non de cœur. [Peut-eſtre y avoit-il encore quelque abomination dans le Concile de Sidon, à laquelle il n'avoit pu conſentir.]

Eva.l.3.c.32.p. 362.d. On luy fit un crime des maux arrivez à Antioche à ſon occaſion, [dont ils eſtoient eux meſmes coupables. Ainſi ils exciterent
Thphn.p.134.b. contre luy de nouveaux troubles.] Et puis ils luy firent dire par les officiers de l'Empereur, qui avoient ordre de le chaſſer de la ville, que pour appaiſer le trouble, ils luy conſeilloient de ſe re-
b|Vict.T.an. 504. tirer pour un peu de temps. Il cedа encore, & ſe retira en une terre de la campagne nommée Platane. Victor de Tune dit qu'il

s'y retira en abandonnant ſon throne à [l'obeïſſance trop aveugle qu'il avoit renduë à]Anaſtaſe, dont il commençoit trop tard à ſe repentir. [Mais ce repentir fut apparemment plutoſt l'effet que la cauſe de ſa retraite.]

'Quoy qu'il en ſoit, dés qu'il fut hors d'Antioche, les officiers ſe haſterent [d'en mander la nouvelle à l'Empereur.]Il la receut avec une extreme joie, & envoya promtement Severe le chef des Acephales, s'emparer du ſiege d'Antioche, 'ce qu'il fit'cette année meſme au mois de novembre, [d'où nous pouvons juger que le Concile de Sidon s'eſtoit plutoſt tenu dans les premiers mois de cette année que dans les derniers.] Thphn.p.134. Conc.t.7.p.88. d. Note 13. Eva.l.3.c.33.p 363.a.

ARTICLE XX.

Flavien eſt banni à Petra, ſe ſanctifie par ſes ſouffrances: Sa mort.

'EN meſme temps qu'on oſta à Flavien le gouvernement de l'Egliſe d'Antioche, on le bannit 'par ordre de l'Empereur, 'au chaſteau de Petra ou Petræ 'à l'extremité de la Paleſtine, [où il ſe repoſa en J. C, & ſans doute avant que Juſtin puſt le rétablir dans ſa dignité,] 'b& ſans que Vitalien euſt pu obtenir ſon rétabliſſement 'dont il avoit fait un des articles de ſon traité avec Anaſtaſe. Conc.t.7.p.88. d. Euty.p.140. Marc.chr. Thphn.p.134.b a Eva.l.3.c.32 362.d. b Marc.chr. V. Hormiſda.

[Dieu l'ayant donc retiré d'une dignité dont le poids l'accabloit, comme on l'a vu par tant de faſcheuſes experiences, & ayant rendu inutiles tous les menagemens humains, pour ne pas dire criminels, par leſquels il avoit taſché de s'y maintenir, voulut encore qu'il mouruſt dans l'humiliation & dans la ſouffrance, afin qu'il expiaſt en ce monde, les fautes qu'il y avoit commiſes, & que ſa penitence fuſt auſſi publique que ſes fautes l'avoient eſté; ceux qui n'avoient que des yeux charnels, l'ont regardé comme un malheureux que Dieu avoit abandonné dans ſa colere. Mais l'Egliſe qui veut aujourd'hui que nous l'honorions comme un Saint, nous apprend que Dieu l'ayant regardé de toute eternité comme l'un de ſes elus & de ſes enfans, l'a traité en pere avec une ſeverité pleine de miſericorde, ne l'a livré à ſes ennemis que pour le rendre digne de ſon heritage, & ne l'a laiſſé opprimer que pour le relever plus glorieuſement, & pour punir plus ſeverement ſes perſecuteurs, par le ſuccés meſme de leur injuſtice. Car ſes ſouffrances ne luy ont pas ſeulement obtenu le pardon des fautes qu'il avoit faites dans l'epiſcopat,] 'mais l'ont Marc.

fait regarder dans l'antiquité comme un Confeſſeur de J. C,
Conc.t.5.p.157 c. 'comme un tres heureux paſteur, [a]comme un homme dont la
a p.201.b. memoire eſtoit honorable & precieuſe, qui avoit ſouffert pour J. C. & pour la vraie foy, & qui avoit eſté perſecuté par des méchans & des calomniateurs; '& elles le font invoquer aujourd'hui publiquement dans l'Egliſe le 4 de juillet.

Mart.Rom. Bar.518.§26.

Moſc,c.35.p. 1068. 'On raporte que le jour meſme qu'Anaſtaſe mourut, (c'eſt à dire le 8 de juillet 518,) Flavien qui eſtoit à Petra,& Elie que ce Prince avoit auſſi relegué à Aïla, comme nous verrons bien-toſt, ayant ſçeu ſa mort[par revelation,]ſe la manderent l'un à l'autre, ajoutant qu'il falloit qu'ils allaſſent tous deux plaider leur cauſe contre luy; & qu'ils moururent en effet l'un & l'autre deux jours aprés [avoir receu chacun ce meſſage de ſon confrere.] 'Car Elie ne mourut que dix jours aprés Anaſtaſe, le 18 ou 19 de juillet.

Sur.5.dec.p.175 §24.

Bar.518.§26.4. jul.g. 'C'eſt pourquoi Baronius dit qu'il ne ſçait pourquoi on a mis ces deux Saints dans le martyrologe Romain le 4 de juillet,qui n'eſt pas le jour de leur mort. [Il ſuppoſe donc qu'ils y eſtoient avant luy; & neanmoins il ne cite aucun martyrologe où ils fuſſent.]

Boll.25.apr.p. 373.c. 'Et Bollandus dit que c'eſt luy qui les a fait mettre dans le Romain.

[Cependant comme Elie & Flavien eſtoient toujours demeurez dans la communion d'Acace en demeurant dans celle des Eveſques de Conſtantinople, le Pape Hormiſda travailla beaucoup à les faire oſter des diptyques de leurs Egliſes. Mais leurs peuples aimerent mieux ſouffrir toutes ſortes d'extremitez, que de faire cette injure à la memoire de ceux qui avoient fait leur gloire durant leur vie. De ſorte que l'Egliſe Romaine fut obligée de faire elle meſme quelque violence à ſes maximes: & elle ſemble les avoir enfin abandonnées,en honorant comme ſes protecteurs dans le ciel, ceux qu'elle n'a point voulu admettre ſur la terre à ſa communion.]

Codi.ori.C.p. 31.c.d. 'On marque que les Arabes ont adoré à Petra le Dieu du Threſor, qui n'eſtoit qu'une pierre taillée de quatre piez de haut, ſans eſtre figurée, mais poſée ſur une baſe couverte de lammes d'or, & dans un temple auſſi tout revétu d'or juſques aux murailles, & enrichi de quantité de dons precieux. [Ce pouvoit bien eſtre ce qu'ils appelloient Mammona.]

ARTICLE XXI.

Severe eſt fait Eveſque d'Antioche.

POUR revenir à Severe, un Concile dit qu'on tenoit pour certain qu'ayant eſté ordonné Preſtre par des ſchiſmatiques (ou Acephales,) il renonça à cette ordination, & fut de nouveau ordonné Preſtre par d'autres, afin de ſe pouvoir rendre maiſtre de l'Egliſe d'Antioche, & repandre de là ſon hereſie dans toutes les autres. On parle de ce fait comme connu par tout; & neanmoins on n'oſe pas l'aſſurer poſitivement. [Timothée de Conſtantinople eſtoit digne ou d'ordonner, ou meſme de réordonner un homme fait comme Severe.] Conc.t.5.p.196 d.

On trouve dans un écrit ancien, mais plein de fautes, que Severe avoit eſté ordonné Preſtre par Euſebe de Pamphile: & il ſemble que cette ordination ſe fuſt faite en mettant ſur ſa teſte la main de ce [celbre Arien,] mort [dés l'an 340 ou environ. La ſottiſe ou l'impoſture alloient-elles juſque là?] Cependant les moines de Syrie & de Paleſtine, marquent cette folie dans leur requeſte contre Severe adreſſée à Menne & à ſon Concile. [On n'a guere moins de peine à croire ou à comprendre ce qu'on trouve dans de meilleurs auteurs,] qu'Anaſtaſe fit promettre, & meſme jurer à Severe, que s'il eſtoit Eveſque d'Antioche, il ne prononceroit aucun anatheme contre le Concile de Calcedoine, & ne feroit aucune autre choſe contre ce Concile. [Mais s'il fit ce ſerment,] il ne le garda au plus que juſqu'au jour de ſon ordination. Poſſev.p.501. Conc.t.5.p.120 b. Thdr.L.p.563. b|567.c|Conc.t. 4.p.1414.d.

Dés qu'Anaſtaſe eut donc ſçeu que Flavien eſtoit hors d'Antioche, il ſe haſta d'y envoyer Severe pour en eſtre Eveſque, comme il l'avoit reſolu dés auparavant. [Il paroiſt aſſez naturel de croire qu'Anaſtaſe l'avoit fait ordonner à Conſtantinople par Timothée. Mais il faut dire qu'il fut ordonné à Antioche,] puiſque ſon ordination & ſon inthronization paſſerent pour une meſme choſe, & ſe firent en un meſme jour. [Les Eveſques] qui luy donnerent l'ombre de l'ordination, eſtoit dignes comme luy des anathemes de l'Egliſe. Conc.t.5.p.38 d. Thphn.p.134.a Thdr.L.p.563. c|Liber.c.16.p 135. Conc.t.5.p.40 d.

[Le Synodique ſemble auſſi marquer qu'il fut ordonné à Antioche.] Car il dit que les moines Eutychiens ayant fait [aſſembler par le moyen d'Anaſtaſe,] un Concile de voleurs à Antioche, ils chaſſerent Flavien & mirent en ſa place l'impie Severe, lequel t.4.p.1414.d.

[auſſi-toſt] anathematiza le Concile de Calcedoine, avec ſon de- 512.
Thdr.L.p.563 c|567.c|Liber. c.19.p.135. teſtable ſynode. Et il le fit au Jubé le propre jour de ſon ordination, à la priere de ſes partiſans. a Il declara en meſme temps qu'il
a Liber.c.19.p 135. recevoit l'Henotique de Zenon, & qu'il entroit dans la communion de Timothée de Conſtantinople, & de Jean d'Alexandrie.
Conc.t.5.p.121 b. On ne manqua pas d'écrire ce diſcours & de le garder. Il declamoit auparavant contre l'Henotique : Mais un patriarcat meritoit bien qu'il changeaſt de conſcience ou de langage.

c. Il mit auſſi dans les diptyques le nom de Mongus, pour s'inſinuer dans l'eſprit de Jean d'Alexandrie, ſans ſe mettre en peine de tous ceux à qui il avoit appris à rompre avec cet Eveſque
d. à cauſe de Mongus. Il ne laiſſa pas de recevoir à ſa communion Pierre d'Iberie & les autres Acephales, qui continuoient toujours à ſe ſeparer de l'Egliſe d'Alexandrie.

Marc.chr|Vict. T. Voilà comment cet illuſtre defenſeur de l'impieté d'Eutyche paſſa de l'état de moine à l'epiſcopat, parcequ'Anaſtaſe le vou-
Conc.t.5.p.157 e. loit, ſans ſe mettre en peine d'obſerver les regles preſcrites par
b e|193.e|118.e les Canons. b Et il employa meſme pour cela [1] la violence. [Nous pourrons marquer ailleurs de quelle maniere il gouverna ou plutoſt il ravagea l'Egliſe que Dieu avoit abandonnée à ſa fureur. Mais nous nous contenterons pour le preſent de voir ſur l'année ſuivante, les effets funeſtes que cette intruſion produiſit dans d'autres Egliſes.] 1. Y. Hormiſda.

t.4.p.1414.d. Le Concile aſſemblé pour ſon ordination, fit comme nous
Eva.l.3.c.33.p 363.d. avons dit, quelque procedure pour depoſer S. Flavien. Il paroiſt qu'on en envoya l'acte aux autres Eveſques, afin qu'ils le confirmaſſent: ce que ceux de la Paleſtine refuſerent.

ARTICLE XXII.

La Pape Symmaque écrit aux Catholiques d'Illirie pour les fortifier contre les Eutychiens.

[DURANT que tout l'empire d'Orient eſtoit dans le trouble que nous avons vu & que nous verrons encore, on ne dit point que l'on inquietaſt les Eveſques de l'Illyrie, qui en faiſoient une partie conſiderable. Mais on ne les laiſſoit pas en paix
Conc.t.4.p. 1304.a. non plus que les autres, comme on le voit par une lettre du
b bar.512.§36. Pape Symmaque, datée du 8 octobre de cette année, b & adreſſée, ſelon que nous l'apprend Baronius, aux Eveſques, aux Preſ-

1. *βίαιος* au lieu de *βλάσφημος*.

511. ordini. tres, aux Diacres, aux Abbez, aux perſonnes qualifiées, & à tout le peuple de l'Illyrie, [& en particulier] de la Dardanie, & des deux Daces. Symmaque marque qu'on vouloit faire revivre en ces pays là les dogmes d'Eutyche; *que des perſonnes inſtruites ou ordonnées par des Eutychiens, s'efforçoient d'y trouver entrée; qu'on y craignoit les dernieres violences; *b* & que pluſieurs y avoient déja eſté entrainez & engagez dans l'erreur. Conc.t.4.p. 1302.b. *p.1203.c. c.[1302.d.e. *b* p.1303.b.

Symmaque s'eſtoit contenté de gemir lorſqu'il avoit appris ce qui eſtoit arrivé à Conſtantinople [touchant S. Macedone,] & il n'avoit pas cru devoir parler pour des perſonnes, qui ayant negligé, diſoit-il, les avertiſſemens du ſaint Siege, avoient merité les malheurs où tombent ceux qui ſont abandonnez [par leurs freres. V. Euphe-me § "Mais comme il y avoit dans l'Illyrie beaucoup d'Eveſques unis à la communion de Rome,] il crut devoir rompre le ſilence qu'il avoit gardé juſqu'alors [ſur les affaires de l'Orient.] Et l'intereſt de la religion & le zele de la foy ne luy permettoient plus de ſe taire. d.e. p.1301.e.

"Il écrivit donc ſur cela la lettre dont nous parlons, où il fait une petite enumeration des maux & des monſtres de l'Orient depuis Neſtorius juſqu'à Acace, pour montrer que n'y ayant pas lieu de douter de quel coſté eſtoit la verité ou l'erreur, il ne falloit plus ſonger qu'à employer toutes ſes forces pour défendre l'une, & combatre l'autre. "On attaque J. C. meſme, dit-il; Et quel eſt le fidele qui le puiſſe voir tranquillement? On foule aux piez les decrets venerables des Peres; & qui ne preferera pas avec raiſon la mort à la vie, [pour ne point voir ces abominations?] Où eſt donc ce reſpect plein d'adoration qui eſt dû à la foy Catholique? Que deviendront ces dogmes ſacrez que tant de Saints ont ſeellez de leur ſang? Où eſt cette ſoumiſſion & cette déference que la religion nous apprend à rendre à l'autorité de ſes anciens Docteurs? Où eſt cette patience invincible que des ames animées de la foy ont fait paroiſtre, en ſouffrant qu'on les depouillaſt de tous leurs biens pour ſe conſerver l'eſperance de l'heritage eternel, & en ſe livrant aux tourmens les plus horribles, plutoſt que de ſe rendre indignes de la poſſeſſion des biens celeſtes? Que chacun regarde donc preſentement les banniſſemens & les exils comme ſa maiſon & ſa patrie. Voici le temps où la foy redemande ſes ſoldats, & où elle appelle à ſa défenſe ceux que la grace a rendus aſſez ſervens pour la ſoûtenir. p.1301.1302. p.1302.b.c. c.d.

Il exhorte enſuite les Eveſques à donner aux peuples les inſtructions dont ils ont beſoin, "à ramener ceux qui eſtoient tom- p.1303.a. b.

c.d.e. bez dans l'erreur, & à veiller eux meſmes pour ne ſe point ſouiller par les erreurs ou par la communion d'Eutyche, de Dioſcore
c.1304.a. de Timothée [Elure,] de Mongus, ou d'Acace: Quiconque, dit-il, ſe ſepare d'eux, nous le recevons dans noſtre communion: mais nous n'y admettons point les autres.

p.1302.c. Il y a au commencement de cette lettre une ligne qui paroiſt n'y avoir aucun raport. [Seroit-ce un fragment de quelque let-
Bar.512.§ 43. tre aux Orientaux?] La ſixieme diction d'Ennode a beaucoup de raport à cette lettre; [& je n'aurois pas de peine à croire qu'il l'avoit faite ou pour eſtre envoyée au nom du Pape, ou pour luy
Conc.t.4.p. aider à faire la ſienne.] Je ne ſçay ſi c'eſt cette lettre de Symma-
1427.d. que, dont Anaſtaſe ſe plaignoit, diſant qu'elle avoit troublé la paix & l'union des Egliſes de l'Orient, y avoit ſoulevé les Eveſques, & y avoit excité entr'eux de grandes diviſions; quoiqu'elle ne continſt autre choſe qu'une exhortation à ſuivre le Concile de Calcedoine, & à recevoir les lettres de Saint Leon. [Et nous voyons qu'en tous les temps les ennemis de l'Egliſe ont voulu faire regarder aux Princes comme des ſeditieux, ceux-meſmes qui exhortent à ſouffrir avec patience les plus injuſtes traitemens.]

ARTICLE XXIII.

Famine, peſte, & autres malheurs: Saint Sabas taſche en vain d'empeſcher qu'on n'opprime les pauvres: Il revient en Paleſtine.

L'AN DE JESUS CHRIST 512.

Sur.5.dec.p.173 § 73. SAINT Sabas qui ſoupiroit à Calcedoine aprés la ſolitude & le ſilence de ſa Laure, ne ſongeoit qu'à s'y en retourner, dés que l'hiver ſeroit paſſé. Mais il fut encore arreſté pour un peu de temps par la compaſſion qu'il avoit pour les miſerables. [Dieu qui exerçoit & purifioit avec juſtice ſes ſerviteurs, par la perſecution d'Anaſtaſe, ne laiſſoit pas impunie la malice injuſte
§ 74. de ſes perſecuteurs.] La famine & la peſte deſoloient alors les provinces de l'Orient; depeuploient les maiſons, les familles, les bourgs tous entiers, & rendoient la campagne preſque deſerte.
§ 82. [Ce mal dura long-temps: Car durant les cinq années qui ſuivirent l'exil d'Elie de Jeruſalem, dont nous allons parler, [c'eſt à dire juſque ſur la fin de l'an 518,] la famine & la diſette de toutes choſes, la ſechereſſe, les ſauterelles, & pluſieurs autres ſortes de maux, ne ceſſerent point d'affliger la Paleſtine.

[Cependant comme ſi Anaſtaſe n'euſt dû rien ſouffrir dans ceſte

513. cette miſere commune, dont il eſtoit luy meſme la cauſe, J'aprés §74.
avoir recherché avec les intendans de ſes finances, les moyens
d'empeſcher que les impoſts ne diminuaſſent par l'inſolvabilité
des pauvres, il ordonna que les voiſins de ceux qui eſtoient de-
venus inſolvables, payeroient pour eux. Cet edit eut lieu dans
toute l'étenduë de ſon empire; & tout le monde fut obligé de
payer les tributs non ſeulement pour ſoy, mais encore pour les
voiſins que la miſere & la famine avoient mis hors d'état de les
payer. S. Sabas touché d'une injuſtice ſi criante, & particuliere-
ment de ce que ce cruel & tyrannique edit s'executoit à Jeruſa-
lem meſme, alla trouver l'Empereur, luy repreſenta que rien
n'eſtoit plus étrange, que de rendre reſponſables des calamitez
publiques, des perſonnes, qui bien loin d'en avoir profité,
avoient eu des peines extremes à s'en tirer eux meſmes, & que
de les ſurcharger des taxes des autres, c'eſtoit le moyen de les
reduire dans l'impuiſſance de payer dans la ſuite aucune impoſi-
tion.

'Enſuite il luy demanda en grace de remettre ce ſurcroiſt de tri- Ibid.
pauperibus. but au moins "aux perſonnes les moins accommodées, & de ne
pas achever de les accabler par cette double exaction. L'Empe-
reur avoit trop de reſpect pour ce Saint, pour demeurer inexo-
rable à ſes prieres. Honteux de ſon edit, il penſoit déja à luy ac-
corder cette immunité, lorſque Marin homme impitoyable &
barbare, qui ne pouvoit s'empeſcher de parler, vint traverſer
ce deſſein. Comme il avoit une grande autorité à la Cour, &
qu'il tournoit comme il vouloit la legereté de l'Empereur, il ſe
leva fierement, & dit que les habitans de Jeruſalem eſtoient tous
des Neſtoriens, entierement indignes de cette grace. S. Sabas
l'en reprit fortement, & luy dit, qu'il devroit ceſſer d'irriter
Dieu contre l'Empereur, & de l'obliger à luy declarer la guerre:
Et il ajouta: Si vous n'entrez au pluſtoſt dans des ſentimens de
penitence pour ce que vous venez de dire, vous perirez avec
eclat. Marin n'en tint pas conte & n'en devint pas meilleur. Pour
S. Sabas, aprés avoir pris congé de l'Empereur, qui luy donna
des aumoſnes à diſtribuer aux monaſteres qui eſtoient ſous ſa
conduite, il ſe retira dans les deſerts de la Paleſtine. [Nous ver-
rons qu'il y eſtoit au mois de may.]

Marin eprouva bien-toſt la verité de ſa prediction. Dans une §75.
ſedition que le peuple excita, à cauſe de quelque nouveauté que
l'on vouloit introduire dans le gouvernement, on pilla tous les
biens de Marin, on brula ſa maiſon, peu s'en fallut qu'il n'y pe-

riſt luy meſme, & il n'echapa la mort, qui luy eſtoit inevitable, qu'en ſe convertiſſant & recourant promtement à la penitence. C'eſt ce qu'on ſçeut alors par le raport de diverſes perſonnes, & entr'autres de Pompée neveu de l'Empereur, qui deploroit beaucoup les malheurs de Marin, mais qui admiroit en meſme temps l'accompliſſement de la prediction de S. Sabas. Nous n'avons point d'autre connoiſſance de cette ſedition, qui arriva apparemment dés cette année. 513.

Proc.arc.n.p. 163 'L'avarice la plus curieuſe des partiſans, ne pouvant pas trouver moyen de tirer des peuples toutes les ſommes qu'ils demandoient, ils rejetterent cent livres d'or ſur la ville & les Egliſes de Jeruſalem, Juſtin les en dechargea d'une partie à la priere de c.23.p.67.d. S. Sabas, & Juſtinien du reſte. 'Mais Juſtinien ne laiſſa pas de continuer à faire auſſi payer les voiſins pour les terres demeurées incultes: ce qu'on appelloit "le Surcroiſt. On peut voir avec quelle *incrois.* Euty.t.2.p.132 horreur en parle Procope. 'Eutyque marque auſſi que ſous Anaſtaſe& vers ce temps-ci, l'Egypte fut preſque toute deſolée par une grande famine accompagnée de la peſte: à quoy il ajoute, qu'il y avoit à Alexandrie un Juif fort riche nommé Urbib, qui donna des linceuls pour enſevelir les pauvres qui mouroient. Il embraſſa depuis la religion Chrétienne. Le dimanche de Paſque il diſtribua de grandes aumoſnes dans l'egliſe d'Arcade: & le peuple s'y preſſoit avec tant de violence, qu'il y eut juſqu'à 300 perſonnes d'étoufées dans la foule.

Conc.ori.C.p. 32.b|36. 'On pretend que durant que S. Sabas eſtoit à Conſtantinople, l'Empereur fit oſter une vieille ſtatuë qui y eſtoit depuis pluſieurs ſiecles. Dés qu'on l'eut oſtée il s'eleva un tremblement de terre dans l'endroit où elle eſtoit: ce qui jetta la frayeur dans tous les eſprits. L'Empereur meſme en fut dans l'étonnement. Il fit faire une proceſſion pour prier Dieu de faire ceſſer ce tremblement, qu'enfin les prieres de S. Sabas arreſterent.

ARTICLE XXIV.

Les Synodiques de Severe receuës des uns; rejettées des autres: Ceux-ci ſont perſecutez, ou s'enfuient.

Conc.t.7.p.88 d|Vict.T. 'CE fut un terrible ſcandale & une grande ſource de malheurs dans l'Egliſe de voir Severe elevé ſur le throne d'An-
Eva.l.3.c.33.p 364.a.d. tioche. 'Il envoya ſes Synodiques & aux Eveſques de ſon patriarcat, [a] & aux autres, [pour leur annoncer ſon ordination, & leur

[a] p.363.d.

513. demander leur communion.] 'Il y anathematizoit le Concile de Calcedoine, & tous ceux qui avoient dit qu'il y a en J. C. deux natures, & deux proprietez. p.364.a.

'Il y eut cependant des Eveſques du patriarcat d'Antioche, & entr'autres Marin de Beryte, qui receurent aſſez volontairement ces Synodiques: D'autres le firent par neceſſité & par contrainte, & de ceux là quelques uns revinrent auſſi-toſt & ſe retracterent, comme ceux [de la ſeconde Syrie] dont Apamée eſtoit metropole, 'qui abandonnerent la communion de Severe. [Nous en parlerons plus amplement dans la ſuite.] 'Pluſieurs auſſi rejetterent abſolument ces Synodiques, & on nomme entre ceux-ci Julien de Boſtres [en Arabie,] & Epiphane de Tyr, [tous deux Metropolitains.] 'C'eſt ce que faiſoient particulierement ceux qui n'eſtoient pas chargez de beaucoup d'ames; & ils rompoient toute communion avec les heretiques. 'Les Eveſques d'Arce, & de Tripoli, & Theodore d'Antarade, qui eſtoit mort en 518, furent de ceux qui demeurerent fermes pour la foy.

[Mais ce qui fut ſans doute le plus ſenſible à Severe, fut que] 'les Iſaures que Xenaïa avoit attirez quelque temps auparavant au parti des Eutychiens, [a] reconnurent alors qu'on les avoit trompez, & condamnant ce qu'ils avoient fait; prononcerent meſme des anathemes contre Severe & contre ceux qui le ſuivoient.

[Ce fut ſans doute pour punir ceux qui aimoient mieux deſobeïr à Severe qu'à Dieu,] 'que les officiers de l'Empereur firent charger de chaines & bannir [en divers endroits] beaucoup d'Eveſques, d'Eccleſiaſtiques, & de moines. Jean de Palte fut de ce nombre, & fut banni comme Flavien à Petra, où il demeura juſqu'à ce que Juſtin le rappellaſt dés qu'il fut elevé à l'Empire. Il y a meſme apparence qu'il fut banni dés l'année precedente, 'avant la depoſition de Flavien, par l'intrigue de Xenaïa & de ſa faction, [b] pour avoir témoigné trop de courage dans l'aſſemblée ſacrilege de Sidon, ou [c] pour avoir refuſé de ſe ſoumettre à ſes decrets. 'On mit un autre Eveſque en ſa place. Victor de Tune ſe trompe, quand il dit qu'il abandonna volontairement ſon Egliſe. 'Mais cela eſt vray de Julien de Boſtres, [e] de Pierre de Damas, qui ſe retirerent en Paleſtine, & de pluſieurs autres Eveſques & Eccleſiaſtiques de Syrie, qui abandonnerent tout & s'enfuirent. 'On mit d'autres Eveſques en leur place.

'L'Abbé Mamas fut auſſi de ceux qui s'enfuirent. [d] Nous l'avons vu tenir rang entre les plus ardens des Eutychiens, [e] & il avoit declamé outrageuſement contre la foy Catholique en pre-

a. Eva.l.3.c.31.p 360.c.
b. c.33.p.364.b
c. Marc.chr.
vefellerat.
Vict.T.
Vict.T|Eva l.3. c.33.p.364.b.
e Eva.l.3 c.33.p 364.b.
Vict.T.
Eva.l.3.c.33.p 364.b.
d b.c.
e Cotelr.g.t.3 p 306.b.c.

ſence d'Anaſtaſe. [Il eſtoit apparemment venu à Antioche avec Severe,] qui avoit autrefois eſté ſon diſciple. Mais rougiſſant enfin de l'impudence de ceux de ce parti, il s'en vint en Paleſtine, où il fut Abbé à Eleutherople, & rompit entierement avec Severe. S. Sabas luy ayant parlé, l'inſtruiſit avec beaucoup de douceur, le fit rentrer dans la foy, & l'ayant amené à Jeruſalem, le fit entrer dans la communion d'Elie. L'exemple de Mamas fut ſuivi de beaucoup d'autres, qui abandonnerent auſſi l'hereſie, pour embraſſer la foy veritable. 513.

Eva.l.3.c.33.p 464.c.

Cotelr.p.306. b.c.

Conc.t.4.p. 1306.b.c.d.

'Il y eut pluſieurs Eveſques qui voyant que l'on envoyoit en exil les Preſtres & les autres perſonnes les plus ſaintes, vouloient les ſuivre [plutoſt que de communiquer avec Severe & les autres Eutychiens.] Mais ils ne purent reſiſter aux inſtances de diverſes perſonnes qui les conjuroient de demeurer pour défendre leurs peuples, & les conſerver dans la vraie foy, depeur que s'ils les abandonnoient, les loups & les heretiques, ne vinſſent diſſiper leur troupeau. Et comme ils repreſentoient qu'ils ne pouvoient demeurer dans l'epiſcopat ſans entrer dans la communion des méchans, les autres leur répondoient comme fit Rebecca à Jacob, qu'ils prenoient ſur eux meſmes la faute qu'ils pouvoient faire en cela. Ainſi ils demeuroient non par l'amour de la vie [& des intereſts temporels,] mais pour ſauver les ames qui leur eſtoient commiſes, & imiter celui qui a donné ſa vie pour ſes brebis. 'Et s'ils ne pouvoient eviter de communiquer [avec des Eveſques heretiques,] ils n'admettoient neanmoins aucun heretique à la communion dans leurs Egliſes. 'Ceux qui rompoient la communion avec les heretiques, trouvoient bon que ceux-ci, ne la rompiſſent pas; & ne laiſſoient pas de demeurer unis avec eux.

d.
b.
a.b.d.

ARTICLE XXV.

De Julien de Boſtres: Deux Eveſques ſignifient à Severe qu'ils le depoſent.

Boll.11.jan.p. 698.§ 72.

'JULIEN de Boſtres dont nous venons de parler, s'eſtoit conſacré à Dieu dés ſa premiere jeuneſſe, ſous la diſcipline de S. Theodoſe, qui eſtimoit beaucoup ſa compagnie, & vouloit toujours l'avoir pour compagnon de ſa ſolitude & de ſes exercices de pieté. Il ſemble meſme que cela ait continué depuis que Julien fut fait Eveſque, & que S. Theodoſe venoit pour cela le voir à

Boſtres. Il eſt certain que Julien fut témoin d'un miracle que ce Saint fit à Boſtres, & de la malediction qu'il prononça contre des moines Severiens d'un monaſtere proche de la ville, qui avoient ſait des inſolences contr'eux. Il fut tiré du monaſtere pour eſtre fait Eveſque de Boſtres, [a] & gouverna cette Egliſe comme un excellent paſteur. Mosc, c. 94. p. 1095. [a] Boll. 11. jan. p. 668. §. 72.

[b] Quelques habitans de ſa ville, en haine du nom de J.C, [dont ce Prelat ſoûtenoit la foy dans toute ſa pureté,] voulurent ſe défaire de luy par le poiſon. Ils corrompirent par argent celui qui avoit ſoin de luy ſervir à boire, & luy donnerent du poiſon, afin que quand il luy donneroit à boire, il en mit dans ſa coupe. Ce valet le fit, & preſenta la coupe ainſi empoiſonnée au bienheureux Julien. Mais ce ſaint Eveſque dés qu'il l'eut entre les mains, reconnut, par une protection de Dieu, le piege qu'on luy tendoit. Sans rien dire à ce [malheureux] valet, il mit la coupe devant luy [ſur la table,] & envoya querir tous les principaux habitans de ſa ville. Entre ceux là eſtoient ceux qui vouloient l'empoiſonner. Ce ſaint homme ne voulut pas les decouvrir: mais s'adreſſant à tous en general, il leur dit, avec toute la douceur poſſible: Puiſque vous voulez oſter la vie au pauvre Julien par le poiſon, [je vous ay fait tous aſſembler] pour le prendre en voſtre preſence. Auſſi-toſt faiſant trois fois le ſigne de la croix ſur ſa coupe, en diſant: Au nom du Pere, du Fils, & du S. Eſprit, je vais prendre ce breuvage, il le but tout entier devant toutes ces perſonnes, ſans reſſentir aucun effet du poiſon. Ses empoiſonneurs voyant ce miracle ſe jetterent à ſes piez pour luy demander pardon. Mosc, c. 94. p. 1095. 1096.

[c] Baronius veut que ces empoiſonneurs fuſſent gagnez par Anaſtaſe & par Severe. [C'eſt une conjecture à laquelle je ne voy pas aſſez de fondement. Bar. 513. §. 6

Julien ſurvéquit apparemment à Anaſtaſe, & fut rétabli dans ſon ſiege lorſque Dieu eut rendu la paix à l'Egliſe ſous Juſtin.] [d] Car la vie de S. Theodoſe par le de la viſite que ce Saint luy rendit à Boſtres entre les choſes qu'elle dit eſtre arrivées aprés la mort d'Anaſtaſe. Boll. 11. jan. p. 696. §. 58. 61. 72.

[e] Nous avons remarqué que les Eveſques de la ſeconde Syrie, avoient renoncé à la communion de Severe. [Ce fut peut eſtre un avantage que la Sageſſe divine tira des crimes de Pierre d'Apamée diſciple de Severe, & leur Metropolitain.] [f] Nous reconnumes auſſi-toſt les deſordres de ces malheureux, diſent ces Eveſques meſmes, & n'en pouvant ſupporter la vuë, capable de nous infecter nous & nos peuples, nous penſames à ſauver nos ames Eva. l. 3. c. 33. p. 364. b. V. Hormiſd. § Conc. t. 5. p. 213 b. c.

& les Egliſes dont le Seigneur nous a confié la conduite, & à les delivrer de la malice de Severe & de Pierre, que nous avons depoſez comme des hereſiarques, & que nous avons anathematizez en nous ſeparant de leur communion. 513.

Eva.l.3.c.34.p 364.b. 'Evagre qui eſtoit d'Epiphanie dans cette province, raconte une action fort extraordinaire de deux de ces Eveſques, ſavoir, de Coſme d'Epiphanie meſme, & de Severien d'Arethuſe. Il l'avoit appriſe de ceux qui eſtoient de ce temps là ou de leurs enfans: car elle n'avoit point eſté écrite, [de ſorte qu'il peut bien y avoir quelque choſe qui ne ſoit pas dans une exacte verité.]

d|365. 'Ces deux Eveſques, dit-il, choquez des lettres ſynodiques de Severe, ſe ſeparerent de ſa communion, & luy envoyerent juſque dans Antioche, un écrit par lequel ils le depoſoient. Aurelien Archidiacre d'Epiphanie, fut chargé de luy porter cet écrit. Mais comme il apprehendoit de le preſenter à un Eveſque auſſi puiſſant & auſſi fier qu'eſtoit Severe, lorſqu'il fut arrivé à Antioche, il ſe deguiſa & prit les habits d'une femme, alla trouver Severe, & parut devant luy avec les poſtures & la demarche d'une perſonne de ce ſexe, ſon voile baiſſé juſque ſur l'eſtomac, pleurant, ſe lamentant, & ſoupirant profondément. En cet état il donna à Severe l'acte de ſa depoſition, comme s'il luy euſt preſenté une requeſte. Auſſi-toſt il ſe gliſſa dans la foule du monde qui ſuivoit Severe, & ſe ſauva ſecrettement avant que Severe euſt vu de quoy il s'agiſſoit dans cet écrit. Quand il l'eut lu, il ne laiſſa pas de demeurer dans ſon ſiege juſqu'à la mort de l'Empereur Anaſtaſe. Ce Prince ayant eſté informé de l'action de ces deux Eveſques, ordonna à Aſiatique qui commandoit alors les troupes de la Phenicie du Liban, de les chaſſer de leurs ſieges. Aſiatique eſtant venu en Orient, apprit que la doctrine de ces Prelats, eſtoit celle de pluſieurs autres, & que les habitans de leurs villes ſoûtenoient vigoureuſement leur parti. Il écrivit à Anaſtaſe qu'il n'eſtoit pas poſſible de chaſſer ces deux Eveſques ſans repandre beaucoup de ſang. A quoy ce Prince répondit qu'il n'y avoit point d'affaire ſi importante & ſi grande, qu'il n'abandonnaſt plutoſt que d'en repandre une ſeule goute. Il paroiſt que les choſes demeurerent en cet état juſques à la mort d'Anaſtaſe.

p.365.d.

Conc.t.5.p.105 b. 'Severien vivoit encore en 536, & ſigna le premier aprés le Metropolitain, la requeſte que cette province adreſſa alors à Juſtinien contre Severe. 'Serge d'Epiphanie la ſigna le dernier.

c. [Ainſi il avoit ſuccedé à Coſme.]

ARTICLE XXVI.

Elie de Jeruſalem ayant refuſé les Synodiques de Severe, eſt depoſé & banni.

[JEAN d'Alexandrie receut ſans difficulté les Synodiques de Severe,] & ils ſe glorifioient d'avoir enſemble une union & une communication tres étroite, 'aprés s'eſtre excommuniez l'un l'autre. [Nous verrons que Timothée de Conſtantinople, eſtoit auſſi tout à fait uni avec Severe.] Il voulut en effet mettre ſon nom dans les diptyques, & en oſter celui de Flavien. Mais il en fut empeſché par le peuple. Car tous les Orthodoxes ne vouloient point de communion avec Severe, principalement les moines. 'Severe ne manqua pas d'envoyer ſes Synodiques en Paleſtine, à Elie de Jeruſalem, avec [l'acte de] la depoſition de Flavien: Mais on n'y voulut recevoir ni l'un ni l'autre; & meſme ceux qui les apportoient furent maltraitez, & contraints de s'enfuir avec honte, 'les moines, le peuple, & toute la ville de Jeruſalem s'eſtant elevez contr'eux. 'Car les monaſteres [de Jeruſalem & des environs,] eſtoient parfaitement unis avec [le peuple & le Clergé] de la ville pour la défenſe de la foy: & la pluſpart des villes [de la Paleſtine] entroient dans cette union avec leurs Eveſques.

Chr. ori Conc. t. 5. p.

Thphn. p. 135. a b.

Conc. t. 7. p. 88 d. Eva. l. 3. c. 33. p 363. d.

p. 363. a. c.

'Severe voyant qu'Elie avoit refuſé ſes Synodiques, aigrit contre luy l'Empereur, & en obtint un ordre pour obliger Elie de le recevoir à ſa communion. 'Il en obtint auſſi des officiers, des Magiſtriens, & des ſoldats, avec leſquels il renvoya ſes Synodiques à Jeruſalem par quelques 'Eccleſiaſtiques ['On pretend que Timothée de Conſtantinople envoya à Elie ſes Synodyques avec celles de Severe, ou peut-eſtre quelque lettre de menaces.] 'C'eſtoit au mois de may de cette année. *Dés que S. Sabas ſçeut ce qui ſe paſſoit, il s'en alla à Jeruſalem avec les autres ſolitaires & en chaſſa ceux qui avoient apporté les Synodiques de Severe. Et raſſemblant un grand nombre de moines, ils s'en allerent au » Calvaire avec le peuple de Jeruſalem, en criant: Anatheme à » Severe & à ceux qui communiquent avec luy: ce qu'ils diſoient en preſence tant des Magiſtriens, que des officiers & des ſoldats que l'Empereur avoit envoyez. [Je ne ſçay ſi on n'alla point juſqu'à dire anatheme à l'Empereur meſme.] Car il fut anathematizé à Jeruſalem de ſon vivant, [& il eſt difficile de croire que

Conc. t. 7. p. 88 d. p. 89. b. p. 88. e.

t. 4. p. 1415. b.

t. 7. p. 88. e. ac.

Eva. l. 3. c. 34. p 365.

ç'ait eſté dans ce qui arriva peu aprés l'expulſion d'Elie, puiſque Hypace ſon neveu y eſtoit preſent.] 513.

Con.t.7.p.89.b
a t.4.p.1415.a.
b t.7.89.b.c.

'Elie rejetta donc abſolument la communion de Severe. [a]Anaſtaſe pouſſé par Timothée de Conſtantinople, [b]ſe laiſſant emporter à la colere, envoya Olympe Duc de la Paleſtine, & luy donna la lettre qu'Elie avoit écrite de Sidon, & où il declaroit qu'il ne falloit point admettre le Concile de Calcedoine, afin de s'en ſervir pour le faire depoſer de quelque maniere que ce fuſt. Olympe vint donc le trouver avec un grand faſte, & luy montra ſa lettre qu'il avoit apportée [ce qu'il faiſoit ſans doute pour luy reprocher ſon changement, & faire croire qu'il meritoit d'eſtre depoſé en n'executant pas ce qu'il avoit promis à l'Empereur par cette lettre; d'où il ſemble qu'on peut conclure en faveur d'Elie qu'ayant témoigné de la foibleſſe dans cette lettre, il s'eſtoit relevé dans la ſuite, & avoit repris de nouveau la défenſe de la foy & du Concile de Calcedoine,] comme Anaſtaſe le luy avoit reproché en parlant à Saint Sabas. [c]Et on marque en effet qu'il eſtoit alors perſecuté auſſi-bien comme défenſeur du Concile de Calcedoine, que pour ne vouloir pas obeïr au commandement que luy faiſoit l'Empereur, de recevoir Severe à ſa communion.

potentatu imperiali.

Sur.5.dec.p.173 §72.
c Vict.T.an.509

Theophn.p.134.b

'Les choſes en eſtoient donc reduites à ce point, qu'il falloit qu'Elie ſe reſoluſt ou à admettre comme un Eveſque Catholique, cet ennemi de la foy, ou à perdre luy meſme le titre d'Eveſque. Mais en couragé par les moines, il prit genereuſement le dernier parti. 'Ainſi Olympe aprés avoir tenté toutes ſortes de voies, le depouilla par violence de l'epiſcopat, [ſans qu'on diſe s'il fit aſſembler pour cela aucun Concile,] le chaſſa de Jeruſalem, & le relegua à Evila, 'ou Alia [d]dans l'Arabie ſur le bord de la mer rouge, que l'Ecriture appelle quelquefois Haïlath. Victor de Tune dit qu'il fut enfermé dans le chaſteau de Paraxene.

Conc.t.7.p.89.c.
t.4.p.1415.b.
t.7.p.89.c
Moſc,c.35.p.1068.
d Ferrar. Sanſon, Lubin Cotelr.g.t.3.p.315.316.

[Je penſe qu'il faut raporter à cette occaſion] la plainte que S. Sabas faiſoit peu aprés à l'Empereur, de ce que les Eveſques, le Clergé, & les moines, eſtoient arrachez par violence de la ſainte Sion & de l'egliſe de la Reſurrection, trainez par la ville à la vuë des payens, des Juifs, & des Samaritains, dans des lieux profanes & impurs, & contraints à faire des choſes contraires à la pureté de la foy: en ſorte que ceux qui alloient dans les lieux ſaints, pour y offrir à Dieu leurs prieres, au lieu d'y trouver l'edification qu'ils cherchoient, s'en retournoient chez eux accablez [de douleur] par les ſcandales qu'ils y avoient vus.

ART. XXVII.

ARTICLE XXVII.

Jean intrus à la place d'Elie, promet tout aux Eutychiens, puis les anathematize.

'AU lieu d'Elie, Olympe fit Eveſque [le mardi] 3.e jour de ſeptembre, Jean, [a]qu'Elie meſme avoit elevé au diaconat', [b] & qui eſtoit fils de Marcien, [c] & frere d'Antoine, tous deux elevez à la dignité epiſcopale par ' Elie, Marcien à Sebaſte, & Antoine à Aſcalon : Et ils faiſoient tous profeſſion d'amitié avec S. Sabas. [Cependant Jean ne rougit pas d'accepter une dignité que l'on oſtoit à Elie par une violence & une injuſtice,] & il s'y eleva en promettant de recevoir Severe à ſa communion, & d'anathematizer meſme le Concile de Calcedoine. 'On pretendoit meſme qu'il avoit contribué à faire perſecuter Elie, & à le chaſſer. [Cependant les plus grands Saints ne laiſſerent pas de le reconnoiſtre pour Eveſque ; la confuſion & l'oppreſſion où l'Egliſe eſtoit alors, les obligeant de ſouffrir qu'on violaſt les loix les plus ſaintes de la diſcipline pour eviter de plus grands maux.] 'Jean avoit la garde de la [vraie] Croix lorſqu'il fut ordonné Eveſque.

Conc.t.7.p. 89.c.d.
a Sur.5.dec.p. 168.§ 51.
b§ 51.78.
c§ 51.
Conc.t.7.p.89.
c[Thphn.p.134 c.
Conc t.7.p.89 e.
Thphn.p.134.c[Vict. T.

'Victor de Tune dit qu'il accomplit les deux points qu'il avoit promis à Olympe. 'Mais Theophane dit qu'il ne fit ni l'un ni l'autre. 'Car S. Sabas & S. Theodoſe, ces genereux défenſeurs de la foy, & qui n'eſtoient pas moins les modeles que les chefs des ſaints habitans du deſert, 'ayant appris ce qui ſe paſſoit, & le malheureux engagement où Jean s'eſtoit mis, raſſemblerent tous les ſolitaires, & conjurerent Jean de ne point recevoir Severe dans ſa communion, & de ſoûtenir plutoſt le Concile de Calcedoine aux depens de tout, luy promettant de ſe joindre tous à luy & de le défendre de tout leur pouvoir. Jean encouragé par ces diſcours, & cedant au reſpect qu'il avoit pour les ſolitaires, ne fit rien de tout ce qu'il avoit promis à Olympe. 'Ils chaſſerent auſſi des ſaints lieux, ceux qu'Anaſtaſe y avoit déja envoyez avec les Synodiques de Timothée & de Severe.

Ibid.
Thphn.p.134.c
Conc.t.4.p. 1415.d.
d[t.7.p.89.d.
t.4 p.1415.b.d.

'Anaſtaſe ayant ſçeu que Jean n'executoit point ce qu'il avoit promis, faſché contre Olympe qui s'eſtoit enfui, il envoya Anaſtaſe de Pamphile [qu'il avoit fait] Duc de la Paleſtine [en la place d'Olympe,] afin qu'il obligeaſt Jean de recevoir Severe à ſa communion, & d'anathematizer le Concile de Calcedoine, ou qu'il le depouillaſt de ſa dignité. Dés qu'il fut arrivé à Jeruſalem, il ſe

t.7.p.89-91.

saiſit de Jean & le mit dans la priſon publique. Tous les habitans 513.
de Jeruſalem approuverent ce traitement comme une juſte punition de la conduite de Jean envers Elie qu'il avoit trahi & ſacrifié à ſon ambition ſacrilege. Zacarie qui gouvernoit la ville de Ceſarée, entra ſecrettement dans la priſon, & dit à Jean que s'il vouloit bien faire, & ne ſe pas voir depouiller de l'epiſcopat, il n'avoit point de meilleur conſeil à luy donner que de ne point admettre Severe à ſa communion, quelque inſtance qu'on luy puſt faire : qu'il pouvoit dire au Duc, qu'il ne refuſoit point de faire ce qu'on demandoit de luy ; mais qu'eſtant en captivité on pourroit dire qu'il l'avoit fait par force & par contrainte; & que s'il le mettoit en liberté, il feroit volontiers dés le dimanche ſuivant ce que l'Empereur ſouhaitoit. Le Duc le crut & le renvoya à ſon Egliſe. Jean envoya auſſi-toſt avertir tous les moines de venir à Jeruſalem. On les conta & on vint luy dire qu'il y en avoit dix mille : & comme ils ne pouvoient pas tous demeurer dans l'egliſe [cathedrale,] on jugea plus à propos qu'ils s'aſſemblaſſent les dimanches dans celle de S. Eſtienne, parcequ'elle eſtoit aſſez grande pour les contenir tous. On leur dit auſſi d'aller audevant d'Hypace neveu de l'Empereur, à qui Vitalien venoit de rendre la liberté, & qui venoit à Jeruſalem pour y prier.

t.7.p.19.91. 'Tout le monde s'aſſembla donc dans l'egliſe de S. Eſtienne, tant les moines que les peuples. Le Duc Anaſtaſe & le Conſulaire Zacarie s'y trouverent auſſi. Quand Hypace fut arrivé & fut venu à l'egliſe avec tout le peuple, Jean monta au Jubé, accompagné de S. Sabas & de S. Theodoſe les deux chefs des moines : Mais au lieu de faire ce que l'Empereur ſouhaitoit, le peuple ſe mit à crier durant pluſieurs heures : Anathematizez les heretiques : Confirmez le Concile. C'eſt ce que Jean fit avec ces deux Saints, & tous trois d'un commun conſentement, anathematizerent Neſtorius, Eutyche, Severe, & Soterie Archeveſque de Ceſarée en Cappadoce, & tous ceux generalement qui ne recevoient pas le Concile de Calcedoine. 'Il proclama en meſme temps les quatre ſaints Conciles oecumeniques. 'Le Duc reconnu alors qu'on l'avoit trompé : & craignant cette union du peuple & des moines, il s'eſtima trop heureux, s'il pouvoit ſe retirer doucement & ſans rien dire, & il s'en alla à Ceſarée. Hypace qui eſtoit demeuré, aſſura avec ſerment aux deux Saints, qu'il n'eſtoit point venu à Jeruſalem pour prendre aucune part à l'impieté de Severe, mais pour venir adorer Dieu dans les ſaints lieux, & qu'il vouloit leur eſtre uni de communion. Il donna de

Thphn.p.136.b Sur.5.dec.p. 374.580

grandes ſommes d'argent à Saint Sabas pour diſtribuer à tous les moines qui eſtoient là preſens : en quoy il montra en meſme temps & ſa foy envers Dieu, & ſon reſpect envers Saint Sabas. Il donna auſſi cent livres d'or à S. Theodoſe, pour diſtribuer aux moines qui eſtoient zelez pour la foy Orthodoxe, & pour le Concile de Calcedoine : Et il ſe joignit à la communion de Jean. Thphn.p.136. b.

[Ceci n'arriva apparemment qu'en 514, comme on le peut meſme juger de ce qui y eſt dit de Vitalien.] Theophane raporte la meſme choſe en abregé, & il remarque que le Duc Anaſtaſe ayant une grande paſſion d'arriver à cette dignité, s'eſtoit engagé pour l'obtenir, à obliger Jean de ſe ſoumettre à la volonté de l'Empereur, ou à payer 300 livres d'or. Jean d'Alexandrie [ayant ſçeu ce qui s'eſtoit paſſé à Jeruſalem,] défendit aux Egyptiens d'y aller pour la feſte de l'Exaltation [de la ſainte Croix,] de peur qu'ils ne s'y laiſſaſſent aller à recevoir le Concile de Calcedoine. a.b. a. p.135.d.

ARTICLE XXVIII.

Saint Sabas & S. Theodoſe écrivent à Anaſtaſe : Les Eutychiens punis par les demons meſmes : Mort de S. Elie.

ANASTASE extremement irrité de ce qui s'eſtoit paſſé à Jeruſalem, penſoit à exiler le nouveau Patriarche avec les deux ſaints Abbez Sabas & Theodoſe. On fut informé à Jeruſalem de ce deſſein de l'Empereur. Pour taſcher d'en prevenir l'effet, les deux Abbez aſſemblerent tous les ſolitaires dont ils eſtoient les Superieurs, & d'un commun conſentement, ils écrivirent à l'Empereur une lettre que nous avons encore, où ſans luy faire des excuſes baſſes & qui fiſſent tort à la verité, il ſe plaignent au contraire qu'on deshonoroit la religion en traitant d'une maniere tout à fait indigne, les Prelats & les ſolitaires, & ils le ſupplient de donner ordre que cela n'arrive plus à l'avenir. Ils parlent de Severe, comme du fleau general de l'Egliſe, & proteſtent qu'ils ſont tous reſolus de ne pas apprendre la foy de luy, mais de ſouffrir tout, & de perdre plutoſt la vie, que d'abandonner celle qu'ils ont receu des Apoſtres, contenuë dans le Concile de Nicée & dans les trois autres ſuivans. Anaſtaſe ne répondit point à cette lettre, eſtant alors occupé à la guerre contre Vitalien. On remarque qu'on vit cette année à Jeruſalem dans les poſſedez ; des choſes extraordinaires qui donnoient de la terreur, [Dieu voulant peut-eſtre marquer par là le pouvoir extraor- Cotelr.g.t.3.p 313.b. p.314-320. p.320.b.c. Thphn.p.136.a

dinaire qu'il donnoit alors au demon pour tenter les hommes.] 513.

p.319.a. 'On dit auſſi qu'en l'an 515, beaucoup d'hommes, de femmes, & d'enfans, furent extremement tourmentez par les demons à

a|Vict.V. Alexandrie, & cela arriva de meſme dans toute l'Egypte, où ces eſprits impurs s'emparerent en meſme temps des petits & des grands, des perſonnes libres & des eſclaves, des Eccleſiaſtiques & des moines, & n'epargnerent que les étrangers. Tous ees poſſedez perdirent l'uſage de la parole, & aboyoient jour & nuit comme des chiens. [Ils tournoient leur rage contr'eux meſmes,] & ſe mangeoient les bras & les mains. C'eſt pourquoi l'on fut obligé de les lier avec des chaines, & de les trainer aux egliſes pour y obtenir leur delivrance. Il apparut alors un Ange ſous la forme d'un homme à quelques uns du peuple, qui leur dit que cela leur eſtoit arrivé pour avoir anathematizé le Concile de Calcedoine, & qui leur défendit fortement de ne pas eſtre aſſez temeraires pour rien entreprendre de ſemblable à l'avenir.

Cotelr.p.321. 322. 'Nous avons vu ci-deſſus les diverſes plaies dont la Paleſtine fut affligée depuis l'an 512 juſqu'en 518, ſurtout depuis qu'on luy eut oſté le Patriarche Elie: ce que tout les habitans de Jeruſalem regardoient comme une punition de l'injuſtice qu'on luy avoit fait. Cet Eveſque vécut prés de cinq ans dans ſon exil d'Aïla,

p.325.a. 'où il paroiſt qu'il obſervoit pour regle de demeurer juſqu'à l'heure de none dans la ſolitude, dans le ſilence, dans le jeûne [& dans la priere.]

[L'an 518,] S. Sabas & quelques autres Abbez l'eſtant aller viſiter, il les receut avec une extreme joie, & les retint avec luy quelques jours: Tous les jours vers l'heure de none il ſortoit de la retraite & du ſilence où il avoit paſſé toute la journée, pour aller les entretenir & prendre ſon repas avec eux. Un jour qui eſtoit le 9 de juillet s'eſtant tous aſſemblez, comme ils avoient accoutumé, [au lieu & à l'heure ordinaire,] le Patriarche n'y vint pas. Ils ne voulurent pas manger ſans luy, & ils l'attendirent juſqu'au milieu de la nuit qu'il vint à eux. Mangez, vous autres, leur dit-il, pour moy je n'en ay pas le temps: S. Sabas l'arreſta & le pria inſtamment de leur dire ce qu'il avoit. Alors laiſſant couler ſes larmes: Helas! leur dit-il, l'Empereur Anaſtaſe vient de mourir à l'heure que je vous parle, & je dois le ſuivre dans dix jours pour

Moſe, c.35.p. 1068. plaider noſtre cauſe [devant le terrible tribunal de J.C.] Il manda cette nouvelle à Flavien d'Antioche, qui avoit eu une ſemblable viſion, comme nous l'avons dit, en parlant de ce Prelat. V.§20.

Cotelr.g.t-3.p 325.326. 'Elie donna enſuite les ordres neceſſaires pour le gouverne-

513. ment des monaſteres, [dont il prenoit ſoin dans le lieu de ſon exil:] & il ordonna qu'aprés la mort d'Euthale, Neſtabe & Zacarie en auroient ſucceſſivement la conduite. Il défendit que perſonne ne fuſt aſſez hardi pour diviſer ſes monaſteres. Aprés avoir ainſi reglé ce qui les regardoit, il vécut encore huit jours depuis la viſion qu'il avoit euë : Et durant ce temps là il ne prit d'autre nourriture que la ſainte Euchariſtie. Il tomba enſuite malade, mais d'une maladie qui n'eſtoit pas violente. S. Sabas & ceux de ſa compagnie ne le quitterent point les trois derniers jours : & enfin aprés avoir receu la communion le 20 de juillet, & avoir repondu Amen aux prieres que l'on fit pour luy, il s'endormit en paix & ſe repoſa dans le Seigneur, eſtant alors âgé de 88 ans.

[C'eſt ainſi qu'Elie aprés avoir vécu en Saint dans la ſolitude, aprés avoir gouverné l'Egliſe de Jeruſalem durant 20 ans, aprés eſtre ſorti de l'epiſcopat "plus glorieuſement qu'il n'y eſtoit entré; NOTE 14. acheva de ſe purifier dans l'exil & dans la ſolitude, où il mourut comme un ſaint Confeſſeur.] 'Un ancien auteur luy donne le titre Conc.t.4.p. de "Heraud de Dieu. [a] Eutyque marque diverſes choſes à ſa 1415.e. Θεοπρόπος. loüange, & à celle de Flavien d'Antioche. [Mais nous avons cru [a] Euty.t.2.p. 136.140. qu'il valoit mieux nous contenter de ce que nous trouvons dans des auteurs plus aſſurez. Marcellin met ſa mort en l'an 516. Mais les autoritez contraires ſont trop fortes pour s'arreſter à la ſienne.]

ARTICLE XXIX.

Les Orientaux demandent ſecours au Pape Symmaque: Saint Avite écrit pour eux à la priere de Gondebaud.

[LEs Orthodoxes de l'Orient voyant les trois principaux ſieges occupez par des ennemis declarez du Concile de Calcedoine, & celui de Jeruſalem par un ambitieux, qui avoit déja donné pluſieurs preuves de ſa laſcheté; craignirent avec raiſon de ſe voir entierement accablez par les heretiques.] 'Les Conc.t.4.p. Eutychiens les attaquoient tous les jours, & leur diſoient ana- 1305.c. theme, parcequ'ils ſoûtenoient les deux natures. 'Et il leur eſtoit p.1307.d.e. d'autant plus difficile de ſe défendre de ces anathemes, que beaucoup de perſonnes ne pouvant pas diſtinguer la verité des deux erreurs oppoſées de Neſtorius & d'Eutyche, s'imaginoient que dés qu'on n'eſtoit pas Eutychien, on eſtoit Neſtorien.

[Ils crurent donc devoir imiter la conduite de S. Baſile, & des

ſaints Eveſques de ſon temps, qui ſe voyant perſecutez par les Ariens, avoient recours au Pape Damaſe & aux autres Eveſques d'Occident, qui jouiſſoient alors, auſſi-bien qu'en ce temps-ci, d'une grande tranquillité. Ces Saints avoient tiré peu de ſecours de Damaſe, comme on le voit par les plaintes de S. Baſile, & on
p.1305.b.c. n'en pouvoit guere eſperer davantage du Pape Symmaque,] 'qui regardoit tous les Orientaux comme des heretiques qui eſtoient dans l'anatheme à cauſe d'Acace. [Cependant ne voyant ſur la terre aucun autre endroit dont ils puſſent eſperer quelque ſe-
p.1304.1309. cours,] 'ils luy écrivirent une grande lettre qui eſt venüe juſques à nous, où ils le conjurent d'une maniere tres touchante, de ne pas abandonner tout l'Orient preſt à perir; mais de ſe haſter de leur donner quelque ſecours dans l'accablement où ils eſtoient.

p.1307.a.b. 'Ils luy repreſentent qu'ils auroient eſté le trouver, s'il ne ſe
b.c. fuſt agi que de peu de perſonnes, 'mais que s'agiſſant de tout l'O-
p.1305.b.c. rient, c'eſtoit à luy à agir pour les ſecourir. 'Que le crime d'Acace n'eſt point le leur, puiſqu'ils ſuivent la doctrine de S. Leon & du
p.1306.a. Concile de Calcedoine, 'qu'ils la preſchent ouvertement & pu-
p.1308. bliquement; '& ils en font dans cette lettre une profeſſion ample
p.1306.a. & formelle: 'Que ceux d'entr'eux qui le peuvent ſe ſeparent entierement de la communion des adverſaires, [c'eſt à dire, comme
b.c.d. je croy, de Severe & de Jean d'Alexandrie,] '& que ſi d'autres
d. ne le font pas, ce n'eſt que pour eviter de plus grands maux, 'mais que les uns & les autres n'eſperent aprés Dieu qu'en ſon ſe-
p.1304.d.&1305 b. cours. 'Ils y appellent Acace leur pere, [a] 'mais ne font point difficulté d'avouer ſa deſobeiſſance, [b] & ſa prevarication. [Cepen-
[a] p.1305.b. [b] p.1304.d. dant ils n'offrent point de le condanner, & ne diſent point pourquoi ils ne l'offrent pas. Je ne ſçay ſi c'eſt parceque le Pape pouvoit bien juger de luy meſme qu'ils ne le pouvoient faire ſans ſe ſeparer de Timothée de Conſtantinople: ce que l'état de l'Egliſe pouvoit ne pas ſouffrir pour des raiſons qui ne nous ſont pas connuës.

Nous ne ſavons point en particulier qui peut avoir écrit cette lettre, ni ſi elle eſtoit au nom de tous les Orthodoxes de l'empire d'Orient, ou ſeulement de ceux de Syrie, que l'on appelloit plus particulierement les Orientaux. Pour le temps, je ne croy pas qu'on la puiſſe mettre pluſtoſt qu'en 513, puiſque Severe n'avoit uſurpé le ſiege d'Antioche qu'à la fin de la precedente; ni
p.1308.c. pluſtard qu'en 514 auquel mourut Symmaque, à qui elle s'adreſſe nommément.

Eva.l.2.c.5.p. 196.b.l.3.c.31. p.359.b.c.33.p. 363.d. [Les Orientaux n'eurent pas recours au Pape ſeul:] 'Evagre

nous a conſervé divers endroits d'une lettre que les moines de la Paleſtine avoient écrite à Alcizon, 'Metropolitain de Nicople en Epire, défenſeur du Concile de Calcedoine, & qui entra l'an V. Hormiſ-da 515 dans la "communion de Rome. [Il paroiſt qu'ils y repreſentoient les troubles & l'état deplorable où ſe trouvoit l'Orient.] 'Ils remontoient juſqu'à Theodoſe qui avoit uſurpé le ſiege de Jeruſalem auſſi-toſt aprés le Concile de Calcedoine, '& venoient juſqu'au temps que les Synodiques de Severe furent rejettées dans la Paleſtine, 'lorſque l'Egliſe de Jeruſalem eſtoit unie pour la vraie foy. [Il ſemble qu'on ne parloit point encore de la perſecution d'Elie : & qu'ainſi c'eſtoit au pluſtard vers le milieu de cette année. On ne trouve point quel effet eut cette lettre,] 'ni celle des Orientaux à Symmaque. 'Mais pour celle-ci, Symmaque avoit declaré bien ouvertement ſur la fin de l'année precedente, qu'il ne vouloit rien faire en faveur de ceux qui n'anathematizoient pas Acace.

n.p.92.2.b. l.2.c.5.p.296.b l.3.c.33.p.363 d. p.364.c. Bar.512.§62. Conc.t.4.p. p.1303.c.

[Je ne ſçay ſi les Orientaux s'eſtoient auſſi adreſſez aux Eveſques des Gaules. Mais ils trouverent plus de bonne volonté dans un pays ſi eloigné d'eux, meſme parmi les barbares & les Ariens, qu'ils n'en avoient trouvé à Rome.] 'Gondebaud Roy de Bourgogne, qui faiſoit profeſſion d'amitié avec *Anaſtaſe*, voulut faire voir qu'il l'aimoit, en le ſervant non ſeulement dans les affaires civiles, mais encore dans celles de ſon ſalut. Il aimoit d'ailleurs la foy Catholique, [au moins dans les points qui n'eſtoient pas directement contraires à l'Arianiſme, qu'il n'avoit pas le courage d'abandonner ouvertement.] 'Craignant donc qu'Anaſtaſe ne ſe laiſſaſt prevenir par l'erreur d'Eutyche, & n'y engageaſt ſes ſujets, ou voulant l'aider à s'en retirer & à en retirer les autres, s'il y eſtoit déja tombé, 'il voulut qu'on tiraſt des Ecritures les preuves les plus fortes & les plus capables de ruiner cette erreur, pour les envoyer en Orient.

Avit.ep.2.p.7. p.6. p.7. p.6.

[Il y a bien de l'apparence que Saint Avite de Vienne, dont il eſtimoit beaucoup l'eſprit, la ſcience, & la pieté, luy inſpira ce deſſein.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il chargea ce Saint meſme de l'executer. S. Avite fit pour cela un traité ſur l'Incarnation, dont ſa ſeconde & ſa troiſieme lettre ſont des parties. 'Et cet ouvrage qui ſervit alors à accabler l'hereſie, ſervit depuis à edifier l'Egliſe. [Il y paroiſt plus inſtruit de la doctrine de la foy, que de l'état des diſputes qui eſtoient entre les Orientaux, ni de la maniere dont les choſes s'y paſſoient.] 'C'eſt ce qu'on peut juger de ce qu'il écrit du Triſagion, & de la ſedition qui eſtoit arrivée,

p.6.7. Gr.T.h.Fr.l.2. c. Avit.ep.3.p. 20.21.

dit-il, à Conſtantinople ſur ce ſujet l'année precedente, & enſuite 513.
de laquelle l'Eveſque avoit eſté chaſſé. [Cet Eveſque chaſſé ne peut eſtre que Macedone. Ainſi il faut dire que S. Avite parle de la ſedition arrivée en 511, & qu'il écrivoit en 512.]

ARTICLE XXX.

De Dorothée Eveſque d'Ancyre : Timothée ſe moque de Dieu & de ſon Prince. Alamondare Sarrazin battizé par les Catholiques.

Marc.chr. DOROTHEE Eveſque d'Ancyre venerable [par ſa pieté,] mourut cette année. Il s'eſtoit toujours oppoſé à Anaſtaſe pour la défenſe de la veritable foy. Ce Prince [ſe laſſant de ſouffrir ſes remontrances,] envoya contre luy un Magiſtrien [pour le mener quelque part en exil.] Mais Dieu le retira à luy dans ce temps
Sur.11.dec.p. 230.§ 30. là meſme, ſelon la prediction que l'Eveſque en avoit faite. 'La vie de S. Daniel Stylite parle d'un Eveſque d'Ancyre, qui ayant ſçeu vers l'an 480, qu'un homme avoit eſté extremement bleſſé par des voleurs, le mit entre les mains de beaucoup de chirurgiens, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent gueri, à la reſerve des jarrets que les voleurs luy avoient coupez : ce qui faiſoit qu'il ne pouvoit marcher. Cet homme pria qu'on l'envoyaſt à S. Daniel, & l'Eveſque
Conc.t.5.p.5.d &c. l'y fit mener. 'Elpide eſtoit Eveſque d'Ancyre en 536.

[Il arriva en ce temps-ci une hiſtoire qui fait voir parfaitement
Thdr.L.p.563 564.Thphn.p. 135.a.d. quel eſtoit le genie de Timothée de Conſtantinople.] 'Le Superieur du monaſtere des Studites eſtant mort, Timothée y vint pour y en ordonner un autre en ſa place. Mais 'celui qui avoit eſté *ordinandus* elu pour cette charge, luy declara qu'il ne pouvoit pas recevoir l'ordination d'un homme qui anathematizoit le Concile de Calcedoine. Alors Timothée dit : Anatheme à tous ceux qui rejet- «
tent ou qui anathematizent le Concile de Calcedoine. Aprés cela « le Superieur elu ſe laiſſa ordonner par luy. Jean ſon Archidiacre, qui eſtoit Manichéen, luy reprocha cette action, & courut au palais en informer l'Empereur, qui ayant fait venir Timothée, le traita là deſſus avec un tres grand mepris. Mais Timothée nia la choſe, & dit : Anatheme à tous ceux qui reçoivent le Concile «
de Calcedoine. «

[Parmi ces malheurs ſans nombre qui affligeoient alors ceux
Thphn.p.136. qui aimoient l'Egliſe & la verité,] Dieu leur accorda cette année quelque conſolation par la converſion d'Alamondare Prince d'une nation des Sarrazins, qui embraſſa la religion Chrétienne.

On

On ne ſçait ſi c'eſt le meſme qu'Alamondare Secice chef des Sarrazios ſoumis aux Perſes, qui avoit ravagé la Paleſtine vers l'an 505, & qui la ravagea encore en 529. Quel que fuſt cet Alamondare, comme on ſçeut qu'il vouloit ſe faire Chrétien, Severe d'Antioche luy envoya deux Eveſques pour l'iofecter de ſon erreur. Mais Dieu prevint ſon mauvais deſſein, & fit qu'Alamondare receut le batteſme de ceux qui ſuivoient le Coocile de Calcedoine. Quand enſuite les Eveſques envoyez par Severe voulurent luy inſpirer une doctrine contraire à la foy Catholique, il uſa de cet artifice pour refuter leur erreur. Il feignit avoir receu des lettres où on luy mandoit que l'Arcange Saint Michel eſtoit mort. Et comme ils luy répondoient que cela ne ſe pouvoit pas; „ Comment donc, repartit-il, J. C. ſeulement Dieu, [ſelon vous,] „ a-t-il pu ſouffrir la mort de la Croix, s'il n'a pas eu deux natures, „ puiſqu'un Ange meſme ne peut mourir ni ſouffrir. Cette réponſe couvrit de confuſion ces Eveſques, qui ſe retirerent ſans dire adieu

Boll. 19. feb. p. 133.

Theſ. L. p. 564. 565 | Thphn. p. 136 137 | Cedren | Nphr | Zon. p. 46. e. f | Viet. T. an. 512.

NOTES ET ECLAIRCISSEMENS
SUR LE SEIZIEME VOLUME DES MEMOIRES pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique.

NOTES SUR SAINT PROSPER.

Pour la page 753.

NOTE I.

Sur le poëme de la Providence.

Ante.op. L. p. 405. JE ne voy point qu'on trouve aucune difficulté à attribuer le poëme ſur la Providence à S. Proſper, que la maniere dont il y eſt parlé de la grace.

Boll. 5. may, p. 37. c. Car du reſte le poëme eſt beau & pour le ſtyle & pour les choſes, nullement indigne de S. Proſper, & plein de pieté.

Prof. prov. p. 519. 520. Il eſt fait par un homme du pays des Gaules, que les Vandales & les Gots ravageoient depuis dix ans, [c'eſt à dire depuis 407. Et ainſi il eſt fait en 416.]

Apol. des P. L. 1. c. 5. p. Hincmar le cite ſous le nom de Saint Proſper: * & Mr Antelmi y trouve beaucoup de choſes conformes à ſes expreſſions & à ſon ſtyle.

* Ante p. 407.

[Il y a meſme de fort beaux endroits ſur la grace.] Car l'auteur reconnoiſt que Dieu change les cœurs; Que J.C. nous appelle pour nous conduire au ciel avec luy & en luy. Que nous avons perdu la vie [dans Adam, & que nous

Prof. prov. p. 524.

p. 525. la recouvrons par le don de J. C. Que l'homme ſe conduit par ſa volonté, pourvu qu'il ne preſume point de luy meſme avec orgueil, mais qu'il reconnoiſſe qu'il peut tout par celui dont il a receu l'eſtre: *Indeputet totum poſſe*

p. 526. *unde accepit & eſſe*; Qu'il faut diſtinguer entre l'état de nos premiers peres & l'état où l'homme eſt tombé par le peché; Que la mort eſt née par le peché d'Adam, qui a paſſé de luy à tous ſes ſucceſſeurs, & s'eſt toujours fortifié par la ſucceſſion des hommes [& des nouveaux pechez qu'ils ont ajoutez aux premiers;] Qu'entre les anciens la grace n'a eſté receuë que par ceux qui ont vu J. C. par la foy, comme J. C. ne renouvelle preſentement que ceux dans le cœur deſquels il eſt receu;

p. 532. b.

Quelque puiſſant, dit-il, que ſoit le demon, que nous avons à combatre, c'eſt neanmoins un ennemi vaincu, ſi depouillant le vieil homme, nous nous renouvellons en nous revétant de J.C, & ſi pour vaincre nous attendons toute noſtre force de ce vainqueur [toutpuiſſant.] En uniſſant à ſa [divinité] noſtre nature [foible & impuiſſante,] il nous a communiqué ſa [force,] afin que l'homme ne s'appuyaſt point ſur ſes propres forces, & miſt toute ſa confiance en celui qui ſoûtient ceux qui demeurent fermes, qui réunit ceux qui ſont diſperſez, & qui releve ceux qui ſont tombez.

p. 544.

Cum vicletamen eſt bellum, ſi carne vetuſtâ
Exuti, in chriſti renovemur corpus, & omnem
Vincendi nobis vim de victore petamus;
Qui dum noſtra ſuis ſociat junxit ſua noſtris,
Ut non humanis fidens homo, totus in illum
Se referat, ſine quo non ſtant qui ſtare videntur
Et per quem ſparſi coeunt, ſtratique reſurgunt.

Lab.ſec.t.2. p.256 Boll.4. may,p.37.38 Du Pin,p.448.

'Il eſt vray neanmoins qu'il y a d'autres endroits dans ce poëme qui ſemblent favoriſer la doctrine des Pelagiens: Ce qui a fait dire aux docteurs de Louvain qui ont tevu S. Proſper, & à d'autres, qu'on ne pouvoit l'attribuer au ſaint Défenſeur de la grace; Et on croit qu'on l'a joint exprés avec le poëme de ce Saint contre les Ingrats, afin que la doctrine ſainte de l'un, ſerviſt de contrepoiſon à l'autre. [Il eſt certain que S. Proſper ayant vu les ouvrages de S. Auguſtin, & ayant entrepris de combatre les Semipelagiens, auroit traité le meſme ſujet d'une autre maniere. Je voudrois neanmoins que quelque perſonne habile l'euſt encore examiné avec ſoin, pour voir s'il y a rien qui empeſche de croire que Saint Proſper l'ait fait eſtant encore jeune, avant que l'hereſie Pelagienne euſt fait en France aucun eclat conſiderable, & avant qu'il euſt lu S. Auguſtin. En conſiderant qu'il eſt fait non contre des ennemis de la grace, mais contre ceux qui ruinoient la liberté de la volonté, il ne faudra point aſſurément trouver étrange qu'il n'ait pas eſté d'abord plus éclairé que ne l'a eſté S. Auguſtin juſqu'à ſon epiſcopat. Mais n'auroit-il point dû marquer ſon changement en écrivant à S. Auguſtin? il en avoit certainement occaſion, mais non aucune neceſſité. S. Auguſtin ne l'a marqué, ce me ſemble, que quand on a voulu tirer

Prof.ad Aug. p.484. avantage de ſes anciens écrits.] 'Et aprés tout, S. Proſper marque meſme aſſez que c'eſtoient les ouvrages de S. Auguſtin qui l'avoient inſtruit ſur la grace.

Du Pin,t.4.p. 469 Ante.op. L.p.408.

'M. du Pin rejette avec raiſon ce que propoſe M. Antelmi, que S. Proſper a peut-eſtre voulu adoucir ce qu'il avoit ſoûtenu dans ſon poëme contre les Ingrats. [Ce ſeroit luy faire une grande injure, & renverſer la chronologie.]

Nor.h.P. l.2. c.23. p.263.

'Le Cardinal Noris a cru que ce poëme pouvoit eſtre de S. Hilaire d'Arles, ſuppoſant que ce Saint a eſté engagé dans les erreurs des Semipelagiens, 'dont il paroiſt neanmoins aſſez eloigné. *V. ſon titre.* [Mais quand il les auroit ſuivies,] 'on croit qu'il n'eſt né qu'en 403, ou an pluſtoſt en 401 [Ainſi il n'eſtoit pas en état de faire un poëme tel que celui là en 416. Je ne croy point non plus que l'hiſtoire de ſa vie nous permette de croire, qu'il ſe ſoit jamais pu dire à luy meſme,]

Boll.4.may, p.34-41.

P.24.a.b.

Prof.ptov. p.520.

'Tu quoque pulvereus plauſtra inter & arma Getarum
Carpebas duram non ſine faſce viam;

P.533.

'Il y a un endroit dans ce poëme où l'auteur ſemble ſuivre tout enſemble les deux erreurs de Neſtorius & d'Eutyche; Car il dit que J.C. depuis ſon Aſcenſion, eſt tellement homme & tellement Dieu, qu'il n'eſt plus deux, *ut non ſis alter & alter*, & que ces deux natures n'en ſont plus qu'une, *nec jam diverſa ſed unum ſunt duo.* [Neanmoins outre qu'il ne faut pas demander une ſi grande exactitude dans les termes, à un poëte qui parle en paſſant d'une matiere tres difficile,] il reconnoiſt dans le meſme endroit que la glorification de J.C. a eſté l'exaltation & non l'aneantiſſement de l'humanité, *augmento non fine hominis,* & un peu auparavant, il avoit reconnu que l'homme ne pourroit vaincre le demon, ſi J.C. n'avoit en les deux natures, & s'il n'avoit eſté que Dieu ſans eſtre homme, ou qu'il n'euſt eſté qu'homme ſans eſtre Dieu.

P.533.

P.532.

NOTE II.

Pour la page 22.l.5.

Temps de la réponſe aux objections des Gaulois.

'Saint Proſper marque aſſez que S. Auguſtin eſtoit mort, lorſqu'il fit la réponſe aux quinze objections des Gaulois; *Doctrinam*, dit-il, *quam ſancta memoria Auguſtinus per multos annos apoſtolicæ diſſernit &c.* [Et je penſe que

Prof.ad G.pr. p.514.

Du Pin.t.4.p. 437. c'eſt tout ce qu'on peut dire. JM. du Pin la met aprés la refutation des objections de Vincent, ſuppoſant que cette refutation n'avoit pas ſatisfait ceux contre qui elle eſtoit écrite. [Mais je ne voy point qu'il en ait de preuve.]

Nor.h.P.l.2. c.10.p.239. Prof.in Col. c.3.p.361. Nor.p 239. 'Le Cardinal Noris croit que S. Proſper marque la réponſe aux Gaulois, 'lorſqu'il dit qu'il aime mieux répondre à Caſſien, & laiſſer là *ea qua vulgus ignobile, & procax ineptorum loquacitas intemperanter effudit*: 'd'où il conclut que cette réponſe aux articles des Gaulois, a ſuivi l'écrit contre Caſſien. [Je ne voy pas que cette raiſon ait rien de bien fort.]

Pour la page 22.36.

NOTE III.

Sur la réponſe aux objections de Vincent.

[On ne voit point quand S. Proſper a fait la réponſe aux objections de Vincent, Jſinon qu'elle pourroit ſembler poſterieure à la lettre du Pape Celeſtin, dautant que le Sauty dit qu'il défendoit la grace par l'autorité du ſiege Apoſtolique. [Mais cela paroiſt foible, puiſque du vivant de S. Auguſtin, & avant que Celeſtin euſt écrit,] 'S. Proſper cite ſouvent l'autorité de l'Egliſe Romains dans ſa lettre à Rufin, & dans ſon poëme contre les Ingrats. [Il y a apparence que s'il euſt eu à alleguer un témoignage auſſi avantageux pour luy, qu'eſt la lettre de Celeſtin, il l'auroit fait d'une maniere plus forte. JPour ce qui eſt de pretendre que par ce qu'il dit du ſiege Apoſtolique contre Vincent, il veut marquer que le Pape luy avoit donné la commiſſion de défendre la grace contre les Pelagiens. [C'eſt une choſe que je voudrois voir auſſi-bien appuyée par de bonnes preuves, que par l'autorité des perſonnes habiles qui l'ont avancée.]

Janſ.h.P.l.2. p.11.1.2. Prof.obj.V.p. 315. ad Ruf.p. 303.304. Ing.c.2.p. 548. Maug.t.2.p. 488. Nor.h.P. l.2.c.11 p.250.

Pour la page 27.58.

NOTE IV.

Sur l'ouvrage contre Caſſien.

[Nous mettons l'écrit de S. Proſper contre Caſſien en 432 au pluſtoſt, Jpar-cequ'on y voyoit à la fin que le Pape Celeſtin eſtoit mort, & que Sixte luy avoit ſuccedé: [Et il eſt certain que cela n'arriva qu'en 432. JCependant au commencement du meſme ouvrage, le Saint ſemble marquer que S. Auguſtin vivoit encore. *Viginti amplius annis*, dit-il, *contra inimicos gratiæ Dei catholica acies hujus viri ductu pugnat & vincit*. [Cela fait croire à une perſonne tres habile, que Saint Proſper pourroit bien avoir compoſé cet écrit du vivant de S. Auguſtin en 430 au pluſtard, avoir eu enſuite quelque raiſon de le ſupprimer, & puis l'avoir donné au public en y ajoutant les derniers chapitres, peut-eſtre parcequ'il vit que les Semipelagiens prenoient trop d'avantage de ce que S. Leon, alors Archidiacre de Rome, avoit prié Caſſien d'écrire contre Neſtorius.

Prof.in Col.c. 41.42.44.p. 410-412. c.1.p.362.

Neanmoins cet ouvrage de Caſſien ayant eſté fait dés l'an 430. *V. ſon titre* §.13, S. Proſper auroit attendu long-temps à publier celui qu'il avoit déja fait contre luy. Il ſeroit meſme aſſez difficile de marquer où peut commencer l'addition qu'il y auroit faite. Car le chapitre 41, eſt une ſuite neceſſaire du 40, qui doit avoir eſté fait dés 430, & c'eſt dans le chapitre 41, *p.*410, qu'on voit que Celeſtin eſtoit mort; *venerabilis memoria Pontifex Celeſtinus*. Enfin il eſtoit bien difficile de dire en 430, que l'Egliſe combatoit depuis plus de vingt-ans contre les Pelagiens ſous la conduite de Saint Auguſtin. Car on ne voit point qu'on ait rien fait contr'eux juſqu'au Concile de Carthage; qui condanna Celeſte à la fin de 411 au pluſtoſt: & S. Auguſtin ne commença encore qu'aprés cela à écrire contr'eux;] 'ce qui fait dire au Cardinal Noris, que l'écrit de S. Proſper ne fut fait qu'en 433. [Il vaut donc mieux dire que l'Egliſe a combatu encore contre les Pelagiens ſous la conduite de S. Auguſtin, meſme

Nor h.p.l.2. c.10.p.238.c.

aprés ſa mort, parceque c'eſtoit de luy qu'elle emprunteroit des armes pour les combatre.] 'Et en effet, dés les premieres lignes du livre, S. Auguſtin eſt appellé *de ſainte memoire*: [De ſorte qu'il faudra encore dire que ce commencement a eſté ajouté, & trouver où finit cette addition, ce qui ne ſera pas aiſé.

Prof.in Col.c. 2.p.361.

Quelques uns croient auſſi qu'il a fait ou publié cet ouvrage à Rome, y ayant eſté retenu lorſqu'il y vint demander la protection de S. Celeſtin, & apparemment par S. Leon, qu'on ſçait l'avoir employé auprés de luy lorſqu'il fut Pape. Ils remarquent pour cela qu'il ſe ſert contre Caſſien de la meſme verſion de l'Eeriture que S. Leon, differente de celle dont il s'eſtoit ſervi dans ſes ouvrages precedens. Mais il pouvoit bien avoir apporté de Rome cette verſion. Et S. Auguſtin ſans changer de pays, ſe ſervoit de differentes verſions, ſelon les exemplaires qui ſe rencontroient ſous ſa main. On trouve encore qu'il traite d'une maniere bien forte ſes adverſaires qui eſtoient puiſſans dans les Gaules. Mais je ne ſçay s'il faut dire que ſes adverſaires fuſſent ſi puiſſans. On ne parle que de quelques Preſtres. Car pour les Eveſques, tout ce qu'on en dit, c'eſt qu'ils donnoient trop de liberté à ces Preſtres. Ainſi S. Proſper appuyé de la protection du Pape, avoit peu à craindre. Il ſemble en effet que ce ſoit pour le mettre en ſureté, que Celeſtin ſe declare ſi hautement pour luy, & qu'ainſi ſon deſſein eſtoit de s'en revenir dans les Gaules. Je ne ſçay meſme ſi l'écrit contre Caſſien a rien de plus fort que les autres.]

c.44.p.413.

'Ce qu'il dit à la fin de la patience qu'il veut garder avec ſes adverſaires, *& ineptorum vitare conflictus*, [marque ce me ſemble aſſez qu'il vivoit au milieu d'eux ou peu eloigné.]

NOTE V.

Sur la chronique de S. Proſper.

Pour la page 24.§ 10.

Coint. an. 433.

'Le P. le Cointe veut prouver que ce qui eſt juſqu'en 378 dans la chronique que le P. Labbe nous a donnée comme de S. Proſper, n'eſt pas du meſme auteur que ce qui eſt depuis. [Je ne conçois pas aſſez ſes raiſons: Mais ſi ce ne ſont, comme il me le ſemble, que des differences de chifres, qui font que les ſupputations ne quadrent pas, il eſt auſſi aiſé de preſumer que cela vient des fautes des copiſtes, que de la diverſité des auteurs.]

'Ce qui fait dire que Saint Proſper a fait trois editions de ſa chronique, c'eſt que dans diverſes impreſſions il fait comme un abregé de toute la chronologie ſur l'an 433. 'L'edition de Scaliger ne met cela que ſur l'an 445, auquel elle termine cette chronique, [auſſi-bien que toutes les autres editions qui ont precedé celle de M. du Cheſne:] '& Victor de Tune qui l'a continuée, dit qu'elle finiſſoit en 444. 'Les manuſcrits dont M. du Cheſne & le P. Labbe ſe ſont ſervis, continuent juſqu'à la priſe de Rome par Genſeric, ſous le Conſulat 8.e de Valentinien & d'Antheme, qui eſt l'an 455. 'Et en effet, Victorius qui écrivoit deux ans aprés Gennade, & Caſſiodore, nous aſſure qu'elle continuoit juſque là, '& Marius Eveſque d'Avranche, ou Lauſame, qui continuë Saint Proſper depuis 455, declare la meſme choſe.

Mir.n.Genn. p.68|Buch. p. 211.

Mir.p.68| Coint.an.433.

Prof chr.p. 196.

Vict.T.p.1.

Eu Ch.t.1 p. 209.

Buch.cycl. c.7.p.8|Genn. c.84|Cald. inſt.c.17.p. 219.2.

Du Ch.t.1 p. 210.

'Liberat cite ſous le nom de Lucentius, *in epitoma chronicorum*, un endroit ſur Neſtorius, qui ſe trouve mot à mot dans la chronique de Saint Proſper ſur l'an 428. 'Sur cela le P. Garnier, un peu trop prompt à rejetter les opinions communes, dit que nous apprenons de cet endroit, quel eſt le continuateur de la [chronique] de Saint Proſper, ſi neanmoins nous avons une chronique de S. Proſper. 'Il dit la meſme choſe dans un autre endroit, ajoutant que ce Lucentius, auteur de la ſeconde partie de cette chronique, eſt l'Eveſque d'Aſcoli Legat de S. Leon au Concile de

Lib.c.2.p.1.

n.p.7.

Merc.t.2.p. 346.2.

Calcedoine, ſur qui il faut rejetter les fautes infinies contre l'hiſtoire, qui ſe trouvent preſque partout dans cette addition, & non pas ſur un homme auſſi habile qu'eſtoit S. Proſper.

[Je ne ſçay où le Pere Garnier veut faire commencer cette addition & cette ſeconde partie, puiſque des deux additions que l'on remarque dans la chronique de S. Proſper; la premiere meſme ne commence qu'en 433, & ainſi l'an 428 n'eſt point de l'addition. Nous venons de voir que ces additions meſmes ſont attribuées à S. Proſper dés l'an 457 par Victorius, ſans parler des autres. Si donc Liberat ne s'y peut pas accorder, il faut avouer qu'il ſe trompe, & le P. Garnier avec luy. Mais il eſt aiſé que Lucentius ait fait effectivement une chronique où il avoit copié celle de S. Proſper, comme S. Proſper avoit copié Euſebe & S. Jerome.]

1.2.p.233.2.
a42.2.

'Le P. Garnier témoigne encore autrepart qu'il doute ſi la chronique que tout le monde attribuë à S. Proſper, eſt veritablement de luy: & l'autorité de Gennade, qu'il avoue eſtre formelle, pour attribuer la chronique au Défenſeur de la grace, & non à un autre Proſper inconnu, ne ſuffit pas pour l'arreſter. Cependant pour rejetter l'autorité de Gennade, il n'allegue que deux ou trois fautes de la chronique, [ou qui ne ſont pas des fautes, ou que S. Proſper meſme a pu faire, ou qui

2.2.346.a.

ne viennent que des copiſtes.] 'Car pour cette effroyable confuſion dont il parle en un autre endroit, [je penſe

Ante.op.2.p.
371.

que luy ſeul l'y a vuë.] 'M. Antelmi traite ce point fort amplement, & montre qu'il n'y a aucun ſujet de douter que le grand S. Proſper n'ait fait une chronique, & que ce ne ſoit celle que nous avons ſous ſon nom.

Pour la page
44.ſ.10.

NOTE VI.

Sur la chronique de Tiro Proſper.

Du Ch.t.1.p.
456.

'Outre la chronique ordinaire de S. Proſper, M. Pithou nous en a donné un autre, qui comprend, comme la commune, depuis l'an 379 juſques en l'an 455. Il a donné à l'auteur le nom de Proſper ſur l'autorité des manuſcrits de Sigebert, & de Marianus. Mais il ajoute de luy meſme que c'eſt la veritable chronique de S. Proſper, pretendant qu'elle a tellement le genie de ce Saint, qu'il s'étonne comment on a attribué la commune au meſme auteur, eſtant viſible qu'elle eſt d'un autre.

'Il eſt tres aiſé de luy accorder que ces deux chroniques ne peuvent eſtre d'un meſme auteur, puiſqu'autrement il faudroit, dit Bucherius, qu'une meſme bouche puſt ſouffler le chaud & le froid. 'Mais il eſt étrange qu'il ait cru qu'une chronique fort confuſe & fort brouillée, [comme il le reconnoiſt luy meſme,] pleine de fautes pour la chronologie, [qui ne dit preſque rien des Pelagiens, & qui ne parle de S. Auguſtin, que pour dire qu'il a écrit beaucoup de livres, & faire ſortir de luy une hereſie pretenduë de Predeſtinatiens, inconnuë certainement à Saint Proſper, puiſqu'il ne la combat jamais; il eſt, dis-je, étrange qu'il ait cru qu'un tel ouvrage eſtoit plus digne de Saint Proſper, & avoit plus ſon eſprit, qu'une chronique, qui eſt certainement plus nette & mieux digerée, où l'on trouve de grandes lumieres pour l'hiſtoire de S. Auguſtin & de l'hereſie Pelagienne, & où l'on voit un reſpect particulier pour S. Auguſtin & S. Leon, qui ont eſté les deux maiſtres de S. Proſper.]

Buch. cycl.p.
212.

Nor.h.P.l.2.
c.15.p.278.

'Auſſi le Pere Sirmond abandonne M. Pithou en ce point, & reconnoiſt que cette nouvelle chronique n'eſt point du grand Proſper d'Aquitaine.

Prad.c.5.p.31.

'M. Pithou, perſuadé du contraire, avoit appellé l'auteur de ſa chronique Tiro Proſper, quoique les manuſcrits dont il l'avoit tirée, ne portaſſent que le nom de Proſper: en quoy le P. Sir-

p.31.

mond avoue auſſi qu'il a tort. [On ne luy a point donné ce nom de Tiro dans les editions de M. du Cheſne, & de Scaliger : Neanmoins comme le nom de S. Proſper ſans addition, eſt conſacré pour le Défenſeur de la grace, nous appellons l'auteur de la chronique de M. Pithou, Tiro Proſper, afin de ne le pas confondre avec l'autre. Mais la principale faute de M. Pithou, eſt ſur
p.29. les Predeſtinatiens.] 'Car les deux manuſcrits qu'il a eus, portoient qu'on diſoit que cette hereſie avoit tiré ſon origine de S. Auguſtin : *Prædeſtinatorum hæreſis quæ ab Auguſtino accepiſſe dicitur initium, his temporibus ſerpere exorſa*. L'un des manuſcrits portoit ſeulement comme une autre leçon, *ab Auguſtini libris male intellectis* : & on trouvoit les meſmes termes dans la chronique de Sigebert. [C'eſtoit avouer que ſon auteur eſtoit non pas S. Proſper, mais un ennemi de S. Auguſtin, & ainſi le décrier entierement, que de luy faire dire qu'une hereſie avoit tiré ſon origine de S. Auguſtin. C'eſt pourquoi] Ibid. 'il a abandonné les manuſcrits & a pris la leçon de Sigebert, qui n'eſt pas ſi odieuſe, [mais qui ne peut convenir encore à S. Proſper.] Le P. Sirmond qui avoit eu grand intereſt à défendre M. Pithou, pour ſoûtenir l'honneur du principal témoin de ſon hereſie Predeſtinatienne, a neanmoins eſté contraint d'avouer qu'il avoit fait une faute en cela, & de reconnoiſtre qu'il avoit dû mettre dans ſa nouvelle chro-
Lab bib.t.1. p.58. nique *ab Auguſtino*, 'comme le Pere
a p.465 ſcr.t.2. p.460. Labbe l'a fait imprimer depuis, [a] mais en doutant avec cela, (ce qu'on auroit peine à croire ſi on ne le liſoit,) ſi cette chronique n'eſt point auſſi de Saint Proſper.

Mang.t 2.p. 519. 'Il y en a qui croient qu'on a ſuppoſé cette piece ſous le nom de S. Proſper, pour décrier & luy & Saint Auguſtin. [Cela ne paroiſt ni aſſez fondé, ni meſme probable.] Hincmar qu'on remarque n'en avoir point parlé, [peut ne l'avoir pas connuë, ou avoir eu honte de s'en ſervir pour d'autres raiſons : Et il eſt bien plus naturel de croire, ou qu'elle a eſté faite par un Proſper ennemi du Défenſeur de la grace, ou que ne portant point de nom dans les premiers originaux, on luy a depuis donné celui de S. Proſper qu'on ſavoit en avoir écrit une du meſme temps ;] 'ou Ante.op t. p.596 204. Du Pin,t.4. que quelque [Semipelagien] de Proven-
P.405. ce qui avoit la chronique de S. Proſper, y a changé, oſté, ajouté tout ce qu'il luy plaiſoit, & en a fait ainſi une nouvelle, ſans ſonger peut-eſtre à la rendre jamais publique. [C'eſt le ſentiment que M. Antelmi & M. du Pin ont embraſſé comme le plus raiſonnable : & je penſe qu'il s'y faut tenir.]

Pour la page 25. § 11.

NOTE VII.

Que S. Proſper peut avoir eu part aux lettres de S. Leon.

'M. du Pin croit que l'on a ajouté à Du Pin,t 4.p. Gennade, ce que nous liſons dans le 286. chapitre 84 de ſes Auteurs eccleſiaſtiques : Qu'on diſoit que les lettres de S. Leon contre Eutyche, avoient eſté dictées par S. Proſper. Sa principale raiſon, eſt que ces paroles ſuivent ce qu'on lit au meſme endroit ; Que Saint Proſper a eſté le défenſeur de S. Auguſtin contre les ennemis de la grace, ce qu'on ne peut douter eſtre une addition. 'Or, dit M. du Pin, ſi l'endroit p.28. qui regarde S. Leon eſtoit de Gennade, il ſeroit joint à ſon texte, & ne ſuivroit pas une addition. [Mais cette raiſon prouve peu, puiſque ceux qui font des additions, ou les copiſtes qui les font paſſer de la marge dans le texte, les placent ſouvent fort mal.]

'M. du Pin ajoute que cette phraſe Ibid. ne peut faire aucune liaiſon avec le texte de Gennade. [Mais pourquoi Gennade aprés avoir parlé des écrits de S. Proſper, qui portoient ſon nom, n'a-

t-il pas pu tres naturellement y joindre ceux qu'il avoit faits pour un autre, ſans aucune liaiſon particuliere?

Hier. t.1. p. 314 d. 'L'edition de Gennade dans le Saint Jerome de Basle, n'a point l'endroit qui parle de S. Auguſtin, & a celui qui parle de Saint Leon. [Ainſi juſqu'à ce qu'on nous montre de bons manuſcrits où ce dernier ne ſoit point non plus, nous devons croire qu'il eſt de Gennade.]

Du Pin, p. 286. 'M. du Pin dit encore que quand meſme il en ſeroit, il faut que cet endroit où il ne parle que ſur un oui dire, cede au chapitre 70, où il attribuë abſolument à S. Lenn la lettre à Flavien. [Je ne ſçay ſi un *creditur* de Gennade en faveur de S. Proſper, ne vaut pas bien l'affirmation la plus abſoluë en faveur d'un autre. Mais d'ailleurs la lettre à Flavien eſtant de S. Leon & de Saint Prnſper pour la compoſition, & toute de S. Leon pour l'autorité, ces deux endroits de Gennade s'accordent parfaitement.]

p. 287. 'Je ne ſçay pourquoi M. du Pin veut qu'il ſoit hors d'apparence que Marcellin ait pu prendre cet endroit de Gennade, [quand il n'en auroit point pris d'autres; & il me ſemble qu'il le

Marc. p. 33. copie encore en d'autres endroits.] 'Il le fait aſſez viſiblement ſur l'an 456 dans ce qu'il dit de S. Eucher.

Du Pin, p. 289. 'M. du Pin dit que les Papes ſe ſervoient ſouvent de ſecretaires pour

Ante. op. L. p. 334. leurs lettres, 'comme Bellarmin reconnoiſt que c'eſtoit une choſe ordinaire.

Du Pin, p. 289. 'Mais c'eſtoit, dit-il, quand ils n'eſtoient pas aſſez habiles pour écrire eux meſmes. Cependant Damaſe, [qui certainement écrivoit tres bien, & peut-eſtre mieux que S. Leon,] ne laiſſoit pas de ſe ſervir pour cela de S. Jerome.

'Ce que M. du Pin a de ſolide & de p. 289, 290. fort, c'eſt que certainement le ſtyle des lettres de Saint Leon, n'eſt point celui des ouvrages de Saint Proſper. [Et je ne ſçay s'il ſeroit aiſé de croire, que Saint Proſper ait pu aſſez changer ſon ſtyle pour prendre le tour & les ornemens de Saint Leon. Car pour l'elevation, il me ſemble que S. Proſper en a autant que perſonne. D'ailleurs toutes les lettres de S. Leon ont le meſme ſtyle: & il ſeroit aſſez difficile de ſoûtenir qu'elles euſſent toutes eſté compoſées par Saint Proſper. Mais comme cependant il n'y a guere moyen de douter, aprés ce qu'en dit Gennade, qu'il n'ait eu part à quelques unes, nous avons cru pouvoir dire que Saint Proſper en avoit fourni la matiere & les raiſonnemens, en quoy il excelloit, ſelon Gennade meſme, & que S. Leon a fait le reſte. Il n'y a en cela rien d'extraordinaire ni d'improbable.] 'Baronius & divers autres anciens & mo- Ante. op. L. p. 319. 321. dernes, ont receu ſans difficulté ce qu'en dit Gennade. [Que Saint Proſper l'ait fait en qualité de notaire ou d'ami, cela n'eſt pas fort important: Les notaires avoient bien des emplois:] 'Tous Du Pin, p. 288. ne faiſoient pas les lettres des Papes; [mais quelques uns les pouvoient faire.]

'Si S. Proſper a travaillé aux lettres Ante. op. L. p. 341. de S. Leon, il peut auſſi l'avoir aidé pour les ſermons. 'Mais M. du Pin mon- Du Pin, p. 370. 378. tre fort bien que la preuve qu'on en a eſt foible. [C'eſt pourquoi nous n'en avons voulu parler que comme d'une conjecture, ſans la vouloir appuyer. Il faut ſeulement remarquer ſur le manuſcrit cité par M. Antelmi, qu'il n'eſt pas ſi commun de voir les écrits d'un homme fort celebre attribuez à un moins celebre.]

NOTES

NOTES SUR S. HILAIRE PAPE.

Pour la page 46. § 6.

NOTE I.

Difficultez ſur les Eveſques du Concile de Rome en 465.

Conc.t.4.p. 1060.b. A La teſte des 48 Eveſques qui compoſoient avec le Pape Hilaire, le Concile tenu à Rome au mois de novembre 465, & avant Ingenuus p.1038.b. d'Embrun, 'qu'Hilaire reconnoiſſoit p.1060.b. pour Metropolitain, 'on trouve Saint Maxime de Turin, & il y eſt mis comme un Eveſque des Gaules, tout de meſme qu'Ingenuus & Saturne d'Avi- Geo.ſac.p.4. gnon. 'Cependant on pretend que Turin n'a eſté qu'un ſimple eveſché, & a reconnu Milan pour ſa metropole juſ- Leo.t.1.p. 586. qu'à Innocent II. ou à Sixte IV: '& S. Maxime meſme avoit aſſiſté l'an 451 au Concile de Milan tenu par Euſebe, comme eſtant de ſa juriſdiction. [Il eſt vray que toute la Lombardie s'appelloit autrefois la Gaule Ciſalpine, mais il y avoit long-temps qu'elle faiſoit le Vicariat d'Italie, & c'eſt ce qu'on appelloit alors proprement l'Italie plutoſt que Rome meſme, & les provinces de ſon reſſort. S'il n'y avoit que le Bir.465.§27. rang qu'on luy donne, ſon pourroit peut-eſtre l'attribuer au reſpect qu'on avoit pour ſon âge & pour ſon merite perſonnel, [ou dire qu'il eſtoit deputé de tout le Vicariat d'Italie, & que les autres du meſme Vicariat, n'eſtoient à Rome que par des occaſions particulieres.]

Conc.t.4.p. 1060.b. 'Aprés S. Maxime & Ingenuus, on met un Eveſque de Milan auſſi dans les Gaules dont le nom eſt oublié, *Mediolanenſis provincia SS.* c'eſt à dire, *ſupra ſcripta*. [Nous avons remarqué ſur S. Leon *n.* 38, le peu d'apparence qu'il y a de donner ce rang à un Eveſque de Milan, & de le mettre dans les Gaules, contre l'uſage conſtant de ce temps là; que [l'Egliſe de Milan pouvoit bien meſme eſtre alors vacante; & qu'ainſi ce *Mediolanenſis* pourroit eſtre Saint Vincent Eveſque de Saintes, appellée par les Latins *Mediolanum Santonum*.] 'Le P. Lupus nous a donné une nou- Lup.ep.p.471. velle edition de ce Concile: mais elle ne nous éclaircit de rien ſur ces deux points. Il y a quelques diverſes leçons ſur les autres Eveſques, [auſquelles nous ne croyons pas neceſſaire de nous arreſter.]

Pour la page 50.97.

NOTE II.

En quel jour, & en quelle année Saint Hilaire eſt mort.

[Marcellin, Nicephore, & la chronique de Nicephore, donnent 9 ans au pontificat de S. Hilaire: tous les autres s'y accordent, en ajoutant ou retranchant quelques mois. [Le Pon- Boll.apr.t.1. tifical de Bollandus ne conte que 5 ans, p.34. trois mois, & dix jours. 'Ainſi il ſeroit pont.p.66.b. mort au mois de fevrier 467, comme l'a mis Papebrok, [ou le 2 de mars Car nous croyons qu'il a commencé le 19 novembre 461. *V. ſon Leon note* 72. Marcellin fait en effet commencer. Simplice ſon ſucceſſeur en 467. [Et di- 21.feb.p.170. vers martyrologes marquent la feſte c[25.d. de S. Hilaire Pape le 21 de fevrier, [en contant peut-eſtre depuis la mort de S. Leon arrivée le 10 novembre. Il y en a un qui la met le 20 au lieu du 21. [Cependaot ce ſentiment ne ſe peut ſoûtenir, [eſtant certain qu'Hilaire Conc.t.4.p. 1208.c.d. n'eſt mort que ſous Antheme, [qui n'a eſté declaré Empereur à Rome qu'au mois d'avril 467 pour le pluſtoſt. *V. ſon titre.* Uſuard met la feſte de S. Hilaire le 10 de ſeptembre, [ce qui eſt autoriſé par divers autres martyrologes, '& par le Romain. Elle eſt marquée le Flor.p.321. meſme jour dans ceux de S. Jerome,

Bar.467.§ 4| Boll.2.mars, p.133.c.

qui ſont ſuivis par Raban. 'Baronius & Bollandus ont cru que c'eſtoit le vray jour de ſa mort. Ainſi il aura gouverné cinq ans, 9 mois, & [23] jours

Anaſ.p 28| Anaſt.1.p 427.429.

'Anaſtaſe & [divers] autres catalogues des Papes, s'accordent neanmoins à luy donner ſix ans trois mois, & dix jours: '& Cuſpinien cite des Annales de Jornande, qu'il a gouverné ſix ans & trois mois. [Cela nous mene au 2 de mars 468, ou au moins au 20 ou 21 fevrier, de ſorte qu'on ne le ſauroit accorder avec Marcellin. Mais Jornande ne doit-il pas avoir autant ou plus d'autorité que luy dans un fait qui regarde Rome? Nous en pourrions parler plus aſſurément, ſi nous avions ſes Annales, que Cuſpinien cite ſouvent, parceque nous jugerions mieux de l'autorité qu'on leur peut donner. Nous voudrions auſſi ſavoir de quelle antiquité ſont les manuſcrits où l'on aſſure que la feſte de S. Hilaire eſt marquée le 21 de fevrier. Cependant il eſt vray que ce conſentement des auteurs aux trois mois & dix jours, nous paroiſt digne d'eſtre fort conſideré. Et c'eſt pourquoi nous avons cru devoir laiſſer au moins la choſe douteuſe. Nous ne voyons point que le pontificat de Simplice nous puiſſe determiner ſur cela. On ne ſauroit rien tirer non plus de Victor de Tune.]

Cuſi.p.452. b.

NOTE III.

Pour la page 52.57.

Quelques difficultez ſur les preſens offerts aux Egliſes par S. Hilaire.

Bar.467 §5.

'Anaſtaſe dit que le Pape Hilaire offrit *ad Beatum Laurentium*, une coupe d'or &c, *& in Baſilicâ beati Laurentii &c.* [Quelle difference y a-t-il entre S. Laurent & la Baſilique de Saint Laurent? S. Laurent, ſeroit-ce la chapelle particuliere où eſtoit le corps du Saint? Jl mit, dit-on, dans les Baſiliques de Conſtantin & de la Vierge, divers vaiſſeaux d'or & d'argent pour les egliſes de Rome. [Eſtoit-ce des vaiſſeaux que l'on portoit tantoſt à une egliſe, tantoſt à une autre, ſelon que l'on y alloit faire la ſtation & l'office?

§ 9.

Je ne ſçay non plus ce que c'eſt que] *'Miniſteria ad Baptiſmum ſive ad pœnitentiam argentea. 'Miniſterium* peut ſignifier une credence, ou un buffet, & auſſi les vaiſſeaux que l'on y met. [Mais de quels vaiſſeaux avoit-on beſoin pour la penitence?]

§ 8. Cang.lat.m. p.1600.

NOTES SUR SAINT AUXENT.

Pour la page 56.

NOTE I.

De qui l'auteur de ſon hiſtoire l'avoit appriſe.

Boll.14.feb.p. 763.&.47.

'CELUI qui nous a donné la vie de S. Auxent, dit qu'il en a appris quelques particularitez d'un homme tres ſaint, diſciple de S. Auxent, & ſucceſſeur de ſa pieté auſſi-bien que de ſa demeure. 'Bollandus croit qu'il parle de Serge, qui fut en effet diſciple du Saint, heritier de ſon genre de vie & de ſa caverne, comme nous l'apprenons de la vie de Saint Eſtienne le jeune, ſelon cette meſme vie. Bendien 'ou plutoſt Bendimien, comme porte le texte grec, homme d'une vertu admirable, ſucceda à Serge dans la caverne de S. Auxent: '& le menologe de Baſile, dit que Bendimien honoré par les Grecs le premier de fevrier, diſciple de S. Auxent, & heritier de ſa chapelle, *Sacelli*, [ou plutoſt de ſa caverne,] apprit la vie de ce Saint à un autre, afin qu'il la miſt par écrit. [Cela n'eſt pas difficile à accorder, ſi la vie de Saint

Anal.g p.417.

Ugh.t.6 p. 1206.c.d| Men.p.9.

p.769.e.f.

Auxent peut ſouffrir qu'on diſe, que celui qu'elle appelle le ſucceſſeur du Saint, n'eſtoit pas ſon ſucceſſeur immediat. Et je ne voy rien dans l'endroit qui empeſche de le dire.] 'Mais en deux autres endroits cette vie parle de ſon ſucceſſeur, *de quo ſuo loco dicetur.* [Je ne voy pas que cela ſe puiſſe raporter à d'autres qu'à celui] 'dont l'auteur dit qu'il avoit appris quelques actions du Saint. [Car il ne parle point autrepart d'aucun de ſes ſucceſſeurs. Or ces deux endroits regardent clairement, ce me ſemble, ſon ſucceſſeur immediat.] Car dans l'un, il eſt dit que ſon ſucceſſeur faiſoit feſter comme luy le vendredi à ſes ouvriers; & l'autre porte que ſon ſucceſſeur fit payer une ſomme dont le Saint eſtoit demeuré redevable à ſon boulanger. [Il faut donc abandonner le menologe de Baſile. Auſſi-bien le faut-il toujours abandonner,] ſur ce qu'il ajoute: Que S. Bendimien fit la relation de l'hiſtoire de Saint Auxent, aprés avoir appris par revelation le temps de ſa mort. & qu'aprés l'avoir achevé il ſe mit à genoux, & s'endormit au Seigneur. [Car puiſque l'auteur de la vie ne dit rien d'une ſingularité ſi remarquable, & qui autoriſoit ſi fort ſon ouvrage, on peut juger que c'eſt une addition des nouveaux Grecs.] Ils ne diſent point dutout dans leurs Ménées que S. Bendimien ait fait écrire la vie de S. Auxent.

Bol. p. 779. d] 780. c.
p. 780. d.
p. 780 c.
p. 779. d.
[Fabr. p. 1026. b.
Men. feb. p. 9.

NOTE II.

Tout la page 39.

En quel temps le Saint a quitté le monde.

[Quoique la vie de S. Auxent nous paroiſſe bonne, & meſme originale, il faut avouer neanmoins 'qu'il y a des choſes dans l'article 7, qu'on a peine à concevoir & à croire.]

Bol. p. 772. 3 9.

'L'auteur dit dans le 9e que le Saint quitta la Cour & le monde, parcequ'il prevoyoit par l'eſprit [de Dieu,] que l'hereſie de Neſtorius & d'Eutyche, alloit paroiſtre dans l'Egliſe. [Cet endroit aſſurément eſt confus, & peu exact. Car l'hereſie de Neſtorius eſt entierement differente de celle d'Eutyche; & elle a paru prés de 20 ans avant l'autre. On ne peut pas dire non plus que S. Auxent ſe ſoit retiré avant l'hereſie de Neſtorius,] 'puiſque ç'a eſté aprés l'an 442, ſelon ſa vie meſme. [Et Sozomene qui ne commença ſon hiſtoire qu'aprés l'an 443, *V. Theodoſe II. note* 25,] 'travailloit à ſon 7e livre avant que S. Auxent fuſt retiré. Ainſi il ſemble que le meilleur ſens qu'on puiſſe donner à cet endroit, c'eſt que le Saint ſe retira lorſque l'Egliſe déja troublée par Neſtorius, 'eſtoit ſur le point de l'eſtre encore davantage par Eutyche: [& la ſuite ſemble confirmer ce ſens.] C'eſt pourquoi Bollandus dit que ce fut vers l'an 448.

Soz. l. 7. c. 22. p. 718. c. d.
Bol. l. § 22.
p. 773. c.

[Mais il n'eſt pas aiſé d'accorder cette epocque avec ſa vie,] 'où il eſt dit qu'il avoit déja vécu dix ans dans la ſolitude, lorſqu'il guerit une fille poſſedée du demon &c. 'Sa vie raporte encore pluſieurs autres miracles, comme arrivez aprés celui-ci: '& puis elle ajoute: *Au bout d'environ dix ans Marcien aſſembla le Concile de Calcedoine &c.* [Il ſemble donc que le Saint ſe ſoit retiré environ 20 ans avant le Concile de Calcedoine tenu en 451, ou dix ans au moins, prenant le ſecond endroit pour une ſimple repetition du premier. Et c'eſt ce qui ne ſe peut accorder avec ce que nous venons de dire, qu'il ne s'eſtoit retiré que vers l'an 448. Bollandus ne dit rien ſur cette difficulté. Et je ne voy point qu'on la puiſſe reſoudre, qu'en diſant qu'il y a faute en tous les deux endroits dans le nombre de *dix*; ou bien que le Saint ne fut point amené à Calcedoine durant que le Concile ſe tenoit,] 'quoique ſa vie le diſe aſſez poſitivement, [mais ſur la fin du regne de Marcien & de l'an 456, dans la 10e année de ſa retraite, puiſ-

§ 14.
§ 18. 21.
§ 22.
§ 22. 23. 43.

qu'il peut s'eſtre retiré dés 446 ou 447.

§. 14. 'Car pour l'endroit où il eſt dit qu'il guerit une poſſedée, aprés avoir eſté dix ans reclus &c, [l'original pourroit bien ſignifier qu'il demeura enfermé durant dix ans, & raporter enſuite la gueriſon de la poſſedée, comme arrivée durant ces dix ans, & non aprés. Mais toutes ces ſolutions réçoivent bien de la difficulté: & je voudrois que quelque perſonne habile ſe vouluſt donner la peine d'examiner à fond ce point de chronologie.

Sans le paſſage de Sozomene, que je ne voy pas pouvoir avoir eſté écrit ni aprés la retraite de ce Saint, ni avant l'an 443, je n'aurois pas de peine à croire qu'il faut lire dans la vie, § 2, *Theodoſii anno XV.* au lieu de *XXXV.* c'eſt à dire que S. Auxent vivoit déja dans une grande pieté l'an 422, & qu'il ſe retira de la Cour l'an 430, lorſque les troubles cauſez par l'hereſie de Neſtorius commençoient déja.]

NOTES SUR SAINT PATIENT.

Pour la page 100.

NOTE I.

Si Saint Jean de Challon avoit eſté Soudiacre.

Sid. l. 4. ep. 25. p. 126. 'SIDOINE parlant de S. Jean fait Eveſque de Challon par S. Patient, dit de luy: *Lector hic primum, ſic miniſter altaris, idque ab infantia.* [Cela pourroit ſignifier qu'il devint miniſtre de l'autel en devenant Lecteur: Et tous ceux qui contribuent à la celebration du Sacrifice, peuvent en quelque ſorte eſtre appellez miniſtres de l'autel. En ce ſens le paſſage n'a point de difficulté. Il en a davantage, ſi l'on entend qu'aprés avoir eſté Lecteur, il fut fait miniſtre de l'autel. Car le mot de *Miniſter*, & de ὑπηρέτης, marque ordinairement un Soudiacre. Mais elevoit-on des enfans à ce miniſtere? Je ne ſçay ſi on ne le pourroit point prendre ici pour un Acolythe. Conc. t. 4. p. [Car nous ſommes aſſurez par la lettre de Saint Euphrone d'Autun, [preſent à cette election,] qu'il y avoit alors des Acolythes dans les Gaules. [Et on voit par cet endroit qu'ils y eſtoient déja elevez au deſſus des Lecteurs.]

Pour la page 102.

NOTE II.

Sur S. Africain de Rouergue.

Th. R. t. 8. p. 232. 'Quelques uns donnent pour ſucceſſeur à S. Patient, S. Africain patron de la ville de Sainte Aſtique en Rouergue [prés de Vabres, que Sanſon appelle Sainte Fricque;] & Theophile Raynaud veut en effet que ce Saint ait eſté diſciple & ſucceſſeur de S. Patient. Il en dit de belles choſes, mais ſans marquer d'où il les prend, & la qualité de Prince des Sequanois qu'il donne à ſon pere, ou de Duc de Bourgogne, comme veut Ferrarius, ne les autoriſe pas. On ſait la feſte de ce Saint en Rouergue le premier de may. 'Bollandus croit qu'il le faut mettre aprés S. Patient, s'il a eſté Eveſque de Lion, de quoy il témoigne douter beaucoup. [M.rs de Sainte Marthe n'en parlent point du tout. Et en effet, il n'eſt point marqué dans les anciens catalogues des Eveſques de cette Egliſe, deſquels ſont S. Lupicin ſucceſſeur de S. Patient. Boll. 3. feb. p. 361. c. Paul. 1 II. p. 23

'Bollandus parle amplement de Saint Afrieain au premier de may: & il croit qu'il a plutoſt eſté Eveſque de Comminge dans le VI. ſiecle, que de Lion dans le V. Mais il avoue qu'il n'y a rien en tout cela de certain ni de fondé. [Ainſi il vaut mieux avouer que nous n'avons aucune connoiſſance de la vie de ce Saint, que de perdre du temps à baſtir ſur des fondemens ruineux des Boll. 1. may, p. 67, 68.

p.144. conjectures incertaines.]Dans un acte que Bollandus dit eſtre fait avant l'an 1214, il eſt qualifié *eximius doctor*, & *ſanctiſſimus Confeſſor*: [de ſorte qu'il ſemble qu'on n'euſt pas encore ſongé alors à le faire Eveſque.]

NOTES SUR SAINT MAMERT.

NOTE I.

Pour la page 106. § 2.

Si l'affaire de Die a eſté jugée par Fauſte & Auxane.

Ser.h.P.l.2. c.14.p.260. 'QUELQUES uns croient que le Pape Hilaire dans le jugement qu'il rendit ſur l'affaire de Die, ne fit que confirmer un jugement precedent, rendu par les Eveſques Fauſte & Auxane, choiſis pour juges par le ſynode. Ils ſe fondent ſur ces paroles d'Hilaire dans ſa lettre 10e: *Omnia quæ à vobis ſunt per... Fauſtum & Auxanium definita roborantes, congregationes annuas ... celebrare dignemini*. 'Au lieu de *à vobis*, l'edition du P. Labbe porte *à nobis*, [qui peut former ce ſens, que le Pape, dans cette lettre écrite en 463, par Antoine, confirme ce qu'il avoit reglé dans une autre, portée par Fauſte & Auxane,]'qui ſera celle du 3 de decembre 462. [Ce ſens ne paroiſt avoir rien que de raiſonnable. Et au contraire je ne voy point que ce fuſt la pratique de ce temps là, qu'un Concile au lieu de juger une affaire, commiſt quelques Eveſques pour la juger. Si Saint Mamert ne conſentoit point à cette commiſſion, quelle autorité avoit-elle? Et les Eveſques de Vienne ne convenoient guere en ce temps là avec ceux d'Arles.]'Hilaire dans toute ſa lettre 11e qui regarde l'affaire de Die, ne dit pas un mot d'un jugement rendu par d'autres, mais juge & regle luy meſme.

Conc.t.4.p. 1149. d.a

p.1043.d.

p.1045.c.

NOTE II.

Pour la page 112. § 4.

Si S. Mamert a éteint deux embraſemens.

Sid.l.7.ep.1. p.172. Avit. ep.9.p.151. 'Au lieu que nous mettons deux embraſemens arreſtez par Saint Mamert, fondez pour l'un ſur Saint Sidoine, & pour l'autre ſur S. Avite; on pourroit dire que ce n'en eſt qu'un [raporté par ces deux Saints.]'Mais S. Sidoine en écrivant à S. Mamert meſme, dit qu'il avoit eſté arreſter les flammes par ſa preſence, *objectu ſolo corporis ſui*: '& S. Avite aſſure qu'il eſtoit demeuré à l'Autel. [Ces deux choſes ne ſe peuvent accorder. Il faut donc ou que l'un de ces deux Saints ſe trompe, ou qu'ils parlent de deux incendies differens. Nous avons mieux aimé dire le dernier, eſtant aiſé que S. Mamert ait fait deux fois le meſme miracle.]

Sid.p.172.

Avit.p.151.

NOTE III.

Pour la page 117. § 6.

On omet diverſes choſes peu aſſurées ſur les Rogations,

'Nos hiſtoriens ajoutent des particularitez conſiderables à ce que Saint Avite nous apprend ſur les Rogations. [Mais plus elles ſont conſiderables, plus elles doivent eſtre ſuſpectes. C'eſt pourquoi nous ne nous y ſommes pas arreſtez.]Une chronique dit que Saint Mamert établit les Rogations dans un Concile qu'il tint à Vienne. [Il n'eſt pas difficile de croire qu'il les fit autoriſer par les Eveſques de ſa province, avant que de les commencer, ou aprés. Mais outre qu'aucun bon auteur ne le dit, cette chronique méle à ce fait incertain, pluſieurs autres faits qui ſont certainement faux.]

DuCh.t.1.p. 703.[810.811.

Conc.t.4. p.1040.1041.

NOTE IV.

Pour la page 126. § 10.

Sur le poëme attribué à Mamert Claudien contre les poetes.

[Le poëme intitulé dans la bibliothe-

que des Peres, *t.4.part.1.p.659.Contra vanos poetas ad collegam*, & qui y eſt attribué à Mamert Claudien,] eſt auſſi imprimé dans S. Paulin, comme une ſuite de l'excellente lettre de ce Saint à Jove; '& il y eſt ſuivi par une ligne qui s'adreſſe encore à Jove. 'Le commencement meſme du poëme, marque que c'eſt une ſuite de quelque autre choſe: *Jam mihi pollicitor ſacris tua carmina libris condere &c.* Et il ſe lie fort bien avec la fin de la lettre à Jove. [Il eſt viſible encore qu'il n'eſt point fait en general contre les poëtes, mais qu'il eſt adreſſé à un particulier. Pour le titre *ad collegam*, je ne ſçay pas ce qu'il ſignifie. Roſweide ne marque point qu'il y ait aucun lieu de douter que ce poëme ne ſoit de Saint Paulin.] 'M. le Brun doute s'il n'a point eſté envoyé avant l'epiſtre 38e, qui eſt la 16e dans ſon edition. Mais il ne doute point qu'il ne ſoit adreſſé à Jove, & compoſé par S. Paulin; 'à quoy il ajoute, que ceux qui l'attribuent à Claudien, ne paroiſſent pas en avoir aucun fondement.

Paul ep.38. p.152. p.157. p.152. Par.vit.lib. p.60.

'Le P. Labbe l'attribuë à S. Paulin, comme eſtant de luy ſans difficulté. 'Mais il ne trouve pas non plus de difficulté à croire qu'il peut eſtre de Claudien; [n'ayant pas apparemment remarqué que c'eſt le meſme poëme. Cave l'attribue encore plus formellement à l'un & à l'autre, *p.168.1.256.1.* M. du Pin peut eſtre tombé dans la ſurpriſe.] 'Car en traitant des œuvres de S. Paulin, il ne dit rien de particulier ſur le poëme à Jove. [Et je ne voy pas qu'on puiſſe raporter à autre choſe qu'à ce meſme poëme] 'ce qu'il dit ſur Claudien, Que nous avons encore un poëme de luy, dans lequel il fait voir que les poëtes Chrétiens doivent quitter les ſujets profanes, pour chanter des hiſtoires & des choſes ſacrées.

Lab.ſcr.t.2. p.163. t.1. p.225. Du Pin, t.3. p.486. t.4.p.550.

NOTES SUR S. LOUP DE TROIES.

Pour la page 440.

NOTE I.

Lieu de la demeure de S. Aventin.

Boll.4.feb p. 476.§ 4.

'LA vie de S. Aventin, porte qu'après avoir quitté la maiſon de S. Camelien, il ſe retira à ſept milles de Troies, dans une iſle formée par les rivieres de Seine & d'Oſe. 'Il paroiſt que cette riviere d'Oſe, eſt celle que [Sanſon] & d'autres appellent Loſain, peut-eſtre au lieu de l'Oſain, & qui ſe joint à la Seine une bonne lieuë au-deſſus de Troies. [Sanſon ne marque point qu'elle faſſe d'iſle avec la Seine. Elle paſſe neanmoins à un village nommé Isles, à deux bonnes lieuës de Troies. C'eſt à l'occident de la Seine & meſme du Loſain; & à l'orient de la Seine ſur le bord meſme de la riviere, on met un village de S. Aventin, à trois quarts de lieuë d'Isles, & à ſept milles, ou deux lieues & demie au deſſus de Troies.] 'On aſſure qu'il y a un autre ruiſſeau qui tombe dans la Seine à ce village de S. Aventin: mais on ne le nomme point. [Il peut avoir pris le nom de la retraite de S. Aventin, qui aura neanmoins eſté de l'autre coſté de la Seine, puiſqu'elle eſtoit dans l'iſle.] 'Le P. le Comte, & d'autres veulent que ce ſoit à Isles, qui s'étend de l'un & de l'autre coſté du Loſain, & où il y a un prieuré qui dépend de Moleſme. 'Pour la chapelle d'Oze ou de Moleſme, à la ſource du Loſain, mais à ſept lieuës de Troies, [ou au moins à cinq,] dans le dioceſe de Langres, & bien loin de la Seine, [je ne voy pas d'apparence] de croire avec Camuzat, que ce ſoit le lieu de la retraite du Saint.

p.475.511. §.11.Colin. 486.§ 19. Boll.§ 11.

Pour la page 140.

NOTE II.

Sur la vie du meſme Saint.

[On voit dans le texte que la vie de S. Aventin peut bien n'avoir eſté écrite qu'aprés S. Gregoire de Tours, & lorſqu'on avoit meſme oublié ce qui s'en lit dans ce Saint. Je croy qu'il faut l'abandonner tout à fait, & n'y avoir
P.474.§7. aucune croyance, ſi l'on reçoit] 'ce que porte l'hiſtoire de Saint Fidole; Que S. Aventin eſtoit Abbé, & gouvernoit un monaſtere, lorſque Thierri ravagea l'Auvergne, & encore quelque temps depuis; & qu'aprés avoir établi Saint Fidole Abbé au lieu de luy, il ſe retira à l'Iſle ſur la Seine, où il vécut en ſo-
Vales. Fr. l. 7 p. 183. litude tout le reſte de ſa vie. 'Ces ravages de l'Auvergne par Thierri, ſe doivent mettre, ſelon M. Valois, en la 21e année de ſon regne, [c'eſt à dire en 532. Ainſi S. Aventin aura eſté Abbé juſqu'à un âge tres avancé: ce que je ne croy pas qu'on puiſſe ſoûtenir ſans dire que ſa vie eſt toute fauſſe. Mais dans la neceſſité d'abandonner ou ſa vie, ou celle de S. Fidole, il n'y a point à deliberer.] 'Car celle de Saint Fidole cite l'autre; ainſi elle eſt plus nouvelle & moins autoriſée: 'Et d'ailleurs elle commet d'autres fautes tres conſiderables,
Boll. p. 475. § 7. 10. §7. 9.

'Pour le ſermon ſur S. Fidole, qui paroiſt meilleur, & qui fait auſſi Saint Aventin Abbé d'un monaſtere en 532, [je ne ſçay ſi l'auteur n'auroit point eſté trompé par le mot d'Abbé, qui ſelon l'uſage de l'Orient, ſe donnoit aux Anacoretes. Et S. Aventin pouvoit bien meſme avoir deux ou trois de ſes diſciples avec luy dans la ſolitude.] 'Sa
§6. P.477.§ 2. vie au moins dit qu'il en avoit un. [Il n'eſtoit pas neceſſaire qu'il euſt un monaſtere,] 'pour racheter S. Fidole de
P.474.§ 6. captivité, & le garder quelque temps auprés de luy, comme on le lit dans ce ſermon. 'Quelques uns ne ſe contentant pas encore de la qualité d'Abbé,
§ 14 Mar. 4 Feb. luy ont donné celle d'Eveſque, quoiqu'on voie par ſa vie & par S. Gregoire de Tours, qu'il ne l'a jamais euë.

NOTES SUR S. ROMAIN, ET SAINT LUPICIN.

Pour la page 143. l. 1.

NOTE I.

Réponſe à ce qu'on objecte contre leur hiſtoire.

Leo, t. 1. p. 437. 443. 'LE P. Queſnel s'eſt tout à fait declaré contre l'hiſtoire que Bollandus nous a donnée de S. Romain & de S. Lupicin. Car il veut qu'elle ſoit ou abſolument fauſſe & ſuppoſée, ou au moins alterée & falſifiée, c'eſt à dire ſans aucune autorité. [Elle a un caractere qui ne permet guere qu'on l'accuſe d'eſtre ſuppoſée. Pour dire qu'on n'y
P. 11 p. 742. § 6. ait rien ajouté,] 'il eſt vray que le titre de Patriarche attribué à l'Eveſque de Beſançon, [eſt extraordinaire:] Et tout cet endroit qui eſt contre Saint Hilaire d'Arles, [paroiſt aſſez hors d'œuvre, & aſſez detaché pour croire qu'il a eſté ajouté par quelque copiſte zelé pour la memoire de Quelidoine de Beſançon depoſé par S. Hilaire.] Il y eſt dit que la lettre de S. Leon contre S. Hilaire, eſt inſerée dans les Canons; '& on ne trouve pas meſme qu'elle ſoit dans les anciennes collections des Decretales.
Leo, Q. t. 2. p. 742.

[Mais neanmoins ſi elle a eſté ſuivie par les Eveſques des Gaules, & regardée comme une regle, je ne voy pas

qu'on ne puiſſe dire qu'elle a eſté inſerée dans les Canons, ſurtout dans l'Egliſe de Beſançon, où il paroiſt qu'elle eut lieu pour le rétabliſſement de Quelidoine. *V. S. Hilaire d'Arles* §

S'il y a eu dans la ſuite des temps des gents zelez pour Quelidoine, l'auteur de cette hiſtoire peut l'avoir eſté auſſi bien qu'un autre; & d'autant plus aiſément, qu'il eſtoit plus ancien & plus prés du temps de cet Eveſque.

Le terme de Patriarche paroiſt donc le plus embaraſſant: Et neanmoins il ſe peut faire qu'on s'en ſervoit quelquefois alors au lieu de celui de Metropolitain.] 'Ces deux termes ſe trouvent en effet joints enſemble dans une ordonnance d'Athalaric faite vers l'an 533, & Baronius croit qu'ils y ſignifient la meſme choſe. [Je ne voy donc point de preuve que ce mot meſme ſoit ajouté: Et quand tout cet endroit ſeroit ajouté, je ne croy pas que ce fuſt une raiſon ſuffiſante pour nous faire abandonner toute une piece qui paroiſt tres bonne & tres ancienne, eſtant aiſé que l'on ait inſeré quelque choſe en un ſeul endroit pour des raiſons particulieres, ſans qu'on ait touché au reſte.

Cafſ.l.9.ep. 15.

Bar.533.§36.

Il eſt vray que le P. Queſnel marque divers autres endroits comme ſuſpects ou de fauſſeté ou d'alteration. Mais je ne croy point qu'il y en ait aucun dont il le prouve: ce qui ſeroit ce me ſemble aiſé de faire voire en particulier, ſi cela n'eſtoit trop long. Il dit que S. Gregoire de Tours met Saint Romain bien pluſtard que ne fait cette vie. [Mais il ne cite rien pour cela, & je ne voy rien qu'il puiſſe citer hors l'equivoque des deux Chilperics.] Il y a d'autres differences qu'il euſt pu marquer entre cette vie & S. Gregoire. Mais je penſe que peu de perſonnes voudront preferer S. Gregoire. Cela eſt indubitable, ſi la vie eſt veritablement écrite comme nous le croyons, par un diſciple de S. Eugende, 60 ou 80 ans avant S. Gregoire. Mais quand on en voudroit douter, je penſe qu'en confetant les endroits où ces deux hiſtoriens raportent les meſmes choſes diverſement, on trouvera que l'auteur de la vie les taporte d'une maniere plus naturelle, plus probable, plus agreable, plus ſpirituelle, & meſme plus ſainte. 'On voit par la maniere dont S. Gregoire parle des Rogations, [que meſme en copiant il n'eſtoit pas exact à dire les choſes comme elles ſont. Nous ne laiſſerons pas de marquer quelques unes des choſes qu'il ajoute à la vie, ou qu'il raporte autrement, parceque les meilleurs hiſtoriens peuvent ne dire pas tout, & ſe tromper quelquefois.]

Leo.t.2.p. 442.

Gr.T.h. Fr.l. 2.c.34.p.

NOTE II.

Pour la page 146.§ 3.

Ce que c'eſt que Nugdunenſe municipium.

'Les deux premiers qui vinrent ſe joindre à S. Romain & à S. Lupicin, furent deux Eccleſiaſtiques *Nugdunenſis municipii*. 'Bollandus croit que ce peut eſtre Nuis en Boutgogne prés de Dijon, & à trois lieuës de Ciſteaux. [Mais c'eſtoit bien loin.] 'J'aimerois mieux l'entendre avec M.r Valois, de Nion ſur le lac de Geneve, en latin *Colonia Equeſtris, & Nevidunum*. On pourroit peut-eſtre auſſi lire, *Lugdunenſis*. Car quoique S. Romain demeuraſt environ à 25 lieuës de Lion, c'eſtoit neanmoins dans le dioceſe ou tout auprés: & comme il avoit eſté à Lion, il pouvoit y eſtre connu. [Il faut voir ſi Lion ſe qualifioit quelquefois *municipium*.]

Boll.28.feb. p.741.§ 4.

P.742.c.

Not.G.p.149. a.

NOTE III.

Pour la page 148.§ 4.

Si la regle de Tarnate eſt celle de Condatiſcone.

'Nous avons ſous le nom de la regle du monaſtere de Tarnate, [les reglements

Cod.reg.t.2. p.107.

mens qui s'obſervoient à Condatiſcone, & ſans doute auſſi dans toutes les maiſons qui en ſont ſorties.] 'S'il eſt vray, comme le croit le Cardinal Noris, que Tarnate ſoit S. Maurice en Vallais, que S. Maurice ſoit une fille de Condatiſcone, & obſervaſt la meſme regle, & que cette regle ait eſté faite & obſervée avant l'an 515. 'De ces trois choſes la premiere paroiſt bien prouvée. 'Il y a auſſi bien de l'apparence que cette regle n'a point eſté faite lorſqu'on établit en 515, une pſalmodie perpetuelle à S. Maurice, ni dans le temps que cet établiſſement dura, puiſqu'il y ſeroit ſans doute marqué. [Mais je ne voy pas qu'elle n'ait pu eſtre faite depuis que la pſalmodie perpetuelle a ceſſé. Car quoique dans le temps qu'elle s'y pratiquoit, il y euſt ſans doute quelque regle dans cette maiſon, cela n'empeſche pas qu'on n'ait pu depuis en faire une autre, peu ou beaucoup differente de la premiere ſelon les beſoins, & la diſcipline preſente.]

Nor.h.P.l.2. c.3.p.178.180. 182.

p.178.

p.180.181.

'Pour ce que pretend le Cardinal Noris, que le monaſtere de S. Maurice avoit tiré ſon origine & ſa regle de celui de Condatiſcone, les paroles de la vie de S. Romain qu'il cite, [me paroiſſent ſi obſcures, que j'aime mieux avouer, que je n'y voy ni le ſens que ce ſavant auteur y donne, ni aucun autre.] 'Lorſqu'il y eſt parlé du voyage que Saint Romain fit à S. Maurice, [il n'eſt point dit que ni luy ni ſes ſucceſſeurs y euſſent établi ni des Religieux, ni une regle.]

Boll.28.feb. p.744.§ 10.

'La vie de S. Eugende, qui mit en un meilleur ordre les reglemens de Condatiſcone, [nous leveroit cette difficulté, ſi nous l'avions toute entiere, puiſque l'auteur y avoit inſeré ces reglemens : 'Et nous avons encore une eſpece de preface par laquelle il les commençoit, mais le reſte manque. 'A la fin de cette vie, il marque qu'il avoit auſſi redigé par écrit dans un autre ouvrage, les reglemens du monaſtere de Saint Maurice. [Ces reglemens n'eſtoient donc point les meſmes que ceux de Condatiſcone qu'il venoit de raporter.]

Boll.28.feb. p.746.§ 19.

1.jan.p.54.§ 24.

§ 27.

NOTES SUR SALVIEN.

Pour la page 182.

NOTE I.

Que Gennade l'appelle le maiſtre des Eveſques.

Genn.c.67.p. 64.

'LE texte de Gennade, dans l'edition d'Aubert le Mire, porte, en parlant de Salvien, *epiſcoporum Sanctorum Salonii & Veranii magiſter*. 'Mais le termes qui precedent, *& ut abſque invidia loquar*, ſont voir qu'il parle des Eveſques en general, & qu'il faut oſter ces paroles, *Sanctorum Salonii & Veranii*, qui ne ſe liſent point en effet [dans le Gennade imprimé à Basle en 1565, dans le premier volume de Saint Jerome, *p.* 322,] ni dans Honoré d'Autun & Tritheme qui ont copié Gennade, 'ni dans divers manuſcrits.

Ante op.L.P. 356.Du Pin,c. 4.p.313.

Aote.p.157. Lab.ſcr.t.1. p.120.

Pour la page 184.

NOTE II.

Si Salvien a demeuré à Lerins.

'Comme Salone & Veran enfans de S. Eucher, aprés avoir eſté formez à Lerins par S. Honorat & S. Hilaire, furent enſuite inſtruits par Salvien & par Vincent, 'Baralli a cru en pouvoir conclure que Salvien avoit eſté moine de Lerins. [Et en effet, perſonne ne doute que Vincent joint avec Salvien, comme le dernier maiſtre des enfans de S. Eucher, ne ſoit celui de Lerins.

Euch.ad cal. p.145.

Lerin.p.376.

Par ce moyen Salone & Veran auront toujours eſté elevez à Lerins : & auſſi on ne voit pas pourquoi S. Eucher les auroit retirez d'une ſi ſainte ſolitude.

Il ne dit pas neanmoins qu'ils y aient eſté elevez par Salvien & par Vincent, mais ſeulement par S. Honorat & S. Hilaire.] 'Et en effet, Salvien eſtoit Preſtre de Marſeille; '& il eſtoit Preſtre dés le commencement de 429 ou 430. [ç'a donc eſté à Marſeille qu'il a inſtruit Salone & Veran, non à Lerins. Ou bien ne peut-on point dire que S. Hilaire ayant quitté la premiere fois Lerins en 426 avec S. Honorat, ce fut en ce temps là que S. Eucher donna ſes enfans à Salvien, & qu'il les inſtruiſit ſeulement durant deux ou trois ans, juſqu'à ce qu'il fut tiré de Lerins, pour eſtre fait Preſtre de Marſeille? On pourroit peuteſtre dire encore que Salvien eſtoit Preſtre de Lerins, lorſque S. Hilaire parloit de luy; & qu'il s'habitua depuis à Marſeille. Mais ce changement ne ſeroit pas dans les regles ordinaires. Si on dit que Salone & Veran ont étudié à Marſeille ſous Salvien, il faudra les faire retourner de Marſeille à Lerins à cauſe de Vincent, ou chercher un autre Vincent que celui de Lerins, qui puiſſe les avoir inſtruits à Marſeille avec Salvien ou aprés luy. Comme nous ne voyons en tout cela rien de certain, nous n'en avons rien voulu mettre dans le texte.]

Genn.c.67. Boll.16.jan. p.20.§ 14.

Pour la page 392.

NOTE III.

Quelques remarques ſur l'ouvrage de la Providence.

[L'ouvrage de Salvien ſur la Providence, intitulé, Du gouvernement & du jugement de Dieu, eſt ſans doute la meſme choſe que les cinq livres, *De preſenti judicio*, marquez par Gennade, *c.*67, quoiqu'il ſoit aujourd'hui diviſé en huit livres. Et il eſt meſme aiſé de juger que l'ouvrage n'eſt pas entier. Je ne ſçay ſi c'eſt quequelqu'un l'auroit ainſi diviſé en huit livres depuis Gennade. Car hors le commencement du 5 & du 7.e livre, je ne voy rien qui nous faſſe voir comment ils ont eſté partagez par l'auteur.]

'Ils ſont adreſſez à l'Eveſque Salone; [Et neanmoins hors cette inſcription, je ne voy point que Salvien y parle à perſonne en particulier, meſme dans la preface.] Le titre d'Eveſque que Salvien pretend dans cette meſme inſcription, doit faire juger aſſurément qu'elle eſt au moins fauſſe en partie. *V. la note* 5. Je ne ſçay meſme ſi Salvien n'auroit point publié cet ouvrage ſans y mettre ſon nom,] 'puiſqu'il y cite comme d'un autre, non ſeulement ſes livres à l'Egliſe, [publiez ſous le nom de Timothée,] 'mais auſſi la lettre à Carture qui porte ſon nom.

Salv.p.111. l.4 p.65. l.1.p.111[ep.5. p.210.

[Cette inſcription à Salone, vient peuteſtre d'un autre ouvrage. Car nous apprenons de Gennade, qu'il adreſſa à l'Eveſque Salone, un livre qu'il écrivit pour répondre à quelques objections qu'on fit contre ſes livres du jugement : *& pro eorum merito ſatisfactionis librum unum*, ſelon l'edition de Miræus, *p.* 64. Car je n'entens point] 'ce que met M. Baluze, *pro eorum præmio ſatisfaciendo*. Nous avons perdu ce livre à Salone; ſi l'on ne veut dire que Gennade s'eſt brouillé, & qu'il veut marquer la lettre que Salvien écrivit à Salone, pour juſtifier le titre de ſes livres à l'Egliſe. Et en ce cas là on pourra trouver quelque ſens à la leçon de M. Baluze, en changeant *præmio* en *proœmio*, & en entendant par ce proeme, l'inſcription de l'ouvrage qui l'attribuoit à Timothée.] 'M. du Pin croit qu'il faut lire, *de preſenti judicio & de merito ſatisfactionis ad Salonium libros octo*. [Cela eſt clair & leve bien des difficultez. Il ne faut plus

prol.p.4.

Du Pin.t.4. p.514.

qu'un bon manuſcrit où on le liſe ainſi.]

Pour la page 194.

NOTE IV.

Que Salvien peut avoir vécu juſque vers l'an 485.

Genn.c.67. 'Salvien vivoit encore lorſque Gennade parloit de luy dans ſon traité des

694. hommes illuſtres. 'Il parle dans ce traité de la mort du Pape Gelaſe. [Il ne l'écrivoit donc qu'aprés l'an 496; de ſorte que Salvien qui eſtoit celebre dés l'an 430, ne pouvoit avoir alors moins de cent ans.]

Lab.ſcr.t.1. p.143. Miræ. p.73. 'Mais on remarque qu'il y a des editions & des manuſcrits de Gennade, où l'article de Gelaſe, celui d'Honorat de Marſeille, & de quelques autres, ne ſe liſent point. Ainſi nous avons lieu de croire qu'il pouvoit écrire peu aprés

Genn.c.97. l'an 484, auquel 'S. Eugene de Carthage fit les écrits dont il parle. [Et en ce cas, Salvien pourra eſtre né dés l'an 390, & avoir eu environ 95 ans lorſque Gennade en parloit.]

Pour la page 194.

NOTE V.

Qu'il n'a point eſté Eveſque.

Gall.chr.t.3. p.642 643. 'Quelques uns ont cru que Salvien avoit eſté Eveſque, ſur ce que l'edition d'Eraſme lit dans Gennade, *homilias epiſcopus factus multas* [*compoſuit,*] au lieu que d'autres editions ont *epiſcopis*

Ante.op.t.p. 354. *factas*, 'ou ſimplement *epiſcopis* ſans *factas* ni *factus*; & c'eſt ce que portent

Salv.p.i. les meilleurs manuſcrits. 'Nous avons remarqué que l'inſcription de ſes livres ſur la Providence, luy donnoit le

n.p.381. titre d'Eveſque. 'Neanmoins on peut dire que generalement perſonne ne croit qu'il l'ait eſté, [puiſque Gennade ne luy donne point d'autre qualité que de Preſtre de Marſeille. Pour les preuves ſur leſquelles on a pretendu appuyer ſon epiſcopat, quand les manuſcrits ne detruiroient pas celle de Gennade, il eſt certain, 1.°, Que ſi cet auteur luy avoit voulu attribuer l'epiſcopat, il l'euſt fait tout d'abord comme dans les autres, & non pas en paſſant dans la ſuite de ſon diſcours: 2.°, Il auroit marqué le lieu dont il eſtoit Eveſque, ne pouvant pas l'ignorer. 3.°, Ce qu'il dit de luy, *& ut abſque invidia loquar, epiſcoporum magiſter*, marque certainement qu'il le regardoit comme inferieur aux Eveſques: 4.°, Perſonne ne lit dans Honoré d'Autun, *epiſcopus factus*, & ainſi Honoré ne l'a point lu non plus dans Gennade qu'il abregeoit.] 'Adon ne qualifie non plus Salvien que Preſtre de Marſeille. [Que ſi Gennade n'a point dit qu'il fuſt Eveſque, il eſt certain qu'il ne l'eſt point, & que l'inſcription de ſes livres ſur la Providence, eſt fauſſe au moins en ce point.]

A 6,chr.7. 165.

'Gueſnay & d'autres ne laiſſent pas de le faire Eveſque, & de Marſeille meſme, depuis l'an 471 juſqu'en 476, entre Ruſtique, qui ne fut non plus jamais Eveſque de Marſeille, & Græcus; 'quoiqu'on voie par Saint Sidoine, que Græcus avoit ſuccedé à Euſtathe, 'comme Euſtathe avoit ſuccedé à Venere. 'M.rs de Sainte Marthe diſent que Græcus gouvernoit encore en 475. [Et l'hiſtoire de Saint Sidoine nous pourra faire voir, § 14. 27, qu'il a meſme eſté plus loin. Enfin il eſt certain par Gennade, que Salvien vivoit encore en 485, & qu'ainſi il eſtoit encore Eveſque, s'il l'avoit jamais eſté. Ainſi quand on pourroit dire qu'il a eſté Eveſque, il ſeroit fort difficile, ou plutoſt il ſeroit impoſſible de croire qu'il l'euſt eſté de Marſeille.]

Maſ. an.p. 179.

Sid.l.7.ep.2. p.175-177.

Genn.c.79.

Gall.chr.t 3. p.644.1.6.

NOTES SUR SAINT SIDOINE.

Pour la page 196. § 1.

NOTE I.

Sur Voluſien ami, mais non frere de Saint Sidoine: Si c'eſt l'Eveſque de Tours.

Sid.l.4.ep.18. p.214.113 || 7. ep.17.p.207 || 8.p.49.79.

COMME Sidoine appelle Voluſien ſon frere, le P. Sirmond a cru qu'il l'eſtoit effectivement, & non ſeulement par l'amitié, mais encore par la nature. [Il le faudra donc dire auſſi] 'de Luconce, qui eſtoit frere de Voluſien, & à qui neanmoins Sidoine écrit comme à ſes autres amis, *Lucontio ſuo*. 'Mais il ſemble que Sidoine n'euſt point de frere vivant, lorſqu'il écrivoit à Second ſon neveu: '& Voluſien vivoit encore long-temps aprés. [Je ne ſçay ſi l'on pourroit répondre que Sidoine parle dans ſa lettre à Second, comme s'il n'euſt point eu alors de frere, parcequ'il n'en avoit point qui fuſt en état de faire faire l'epitaphe de ſon ayeul, eſtant aiſé que Voluſien fuſt plus jeune que Second ſon neveu, & fuſt encore elevé ſous la diſcipline de Fauſte. Mais aſſurément c'eſt forcer le ſens naturel de S. Sidoine ſans aucune neceſſité, eſtant tres ordinaire & à luy & aux autres de ce temps là, de traiter ſes amis de frere.

L.4.ep.18.p. 212.

L.5.ep.12.p. 77.

L.7.ep.17.p. 207.

Nous verrons que ce Voluſien eſtoit aſſez probablement Coreveſque de Clermont vers l'an 477. *V.* § 28.] 'Savaron a cru que c'eſtoit celui qui ſucceda à Saint Perpetuë de Tours [vers l'an 491.] 'Saint Gregoire dit que l'Eveſque de Tours eſtoit d'une famille de Senateurs, & fort riche: Il le fait parent de Saint Perpetuë, [mais non point frere de Saint Sidoine. Le Pere Sirmond ne dit point que celui dont parle Sidoine, ſoit celui de Tours.]

n.Sav. p.473.

Gr.T.h.Fr.l. 2.c 26.284 c| l.10 c.31 p. 457.a.

Pour la page 258. § 2.

NOTE II.

Que Sidoine a eſté marié avant le regne d'Avite.

'On pretend que Sidoine n'avoit point encore epouſé Papianille, lorſqu'il prononça le panegyrique d'Avite, le premier jour de l'an 456; parceque dans ce panegyrique, il ne parle point dutout de ſon mariage, ni de ſa femme. 'Neanmoins le titre de ce panegyrique meſme porte qu'il l'a fait en l'honneur d'Avite ſon beaupere: '& parlant dans une lettre de ce qui l'excitoit à ſe pouſſer dans les charges, il y met les dignitez de ſon beaupere; mais il borne ſes dignitez à celle de General d'armée, ſans dire un mot de l'Empire. [Ainſi il y a bien de l'apparence que cette lettre a eſté écrite avant qu'Avite fuſt Empereur: & il eſt certain que c'eſtoit aprés le mariage de Sidoine.] 'Le Pere Sirmond croit qu'il faut dire au moins qu'il fut marié avant la depoſition d'Avite.

Du Ch.t.1.p. 116.a.

Sid.car.6.7.

l.1.ep.3.p.7.

n.p.127.

'Il invite dans un poëme, un de ſes amis à le venir voir le 29 de juillet, *quo*, dit-il, *Natalis noſtris decimus ſextuſque coletur*. [Cet endroit paroiſt difficile à entendre, quoique Savaron & le Pere Sirmond l'aient jugé aſſez clair, pour n'avoir pas beſoin d'y faire de notes. 'Il ne regarde point Sidoine,] qui eſt né le 5 de novembre. [Il faut ſans doute l'entendre de deux de ſes enfans nez ce jour là, ou tous deux enſemble; 16 ans auparavant, ou l'un dix ans auparavant, & l'autre quatre ans aprés. Le premier ſens eſt le plus probable, eſtant bien plus ordinaire de voir deux jumeaux, que deux freres, nez le meſme jour en differentes années. Ainſi il faudra dire que Sidoine eut deux en-

car.17.p.387

20.p.387.

ſans le 29 juillet 456 au pluſtard. Car ce poëme fait au bout de 15 ans entiers, doit eſtre mis avant ſon epiſcopat, & ainſi en 471 au pluſtard, ce qui ſera une preuve certaine qu'il eſtoit marié avant la fin de 455.]

Pour la page 200. § 2.

NOTE III.

Si Philimace l'Aſſeſſeur eſt le beaupere d'Eriphe.

Sid.l.1.ep.3. p.7.in.p.10.

'Le P. Sirmond croit que Philimace à qui Sidoine conſeille d'accepter un emploi d'Aſſeſſeur, eſt le meſme qui eſtoit beaupere d'Eriphe. [J'ay peine à

l.5 ep.17.p. 149.

le croire,] 'dautant que ce beaupere d'Eriphe eſt appellé *vir illuſtris*, [titre bien elevé audeſſus d'un Aſſeſſeur; à moins que nous ne diſions que Sidoine le donnoit quelquefois à ceux qui eſtoient illuſtres, non en dignité mais

l.8.ep.6.p. 219.

en merites,] 'comme il le dit de Nicet avocat, qu'il appelle *ortu Clariſſimum, privilegio Spectabilem, merito Illuſtrem*, [Et neanmoins il veut dire proprement, qu'il meritoit d'avoir le titre & la qualité d'Illuſtre.]

Pour la page 207. § 6.

NOTE IV.

Deux voyages de Sidoine à Bordeaux.

[On verra § 29, que Sidoine alla à Bordeaux lorſqu'il eſtoit déja Eveſque vers l'an 476. Mais il faut qu'il y fuſt déja venu, avant que d'eſtre Eveſque.]

Sid.l.8.ep.12. p.240. 241.

'Car ce ſeroit faire grand tort à ſa pieté, de croire qu'en 476, aprés pluſieurs années d'epiſcopat, & lorſqu'il eſtoit

Ibid.

peu en humeur de rire, 'il invitaſt ſes amis à de grands feſtins, & qu'il leur

ep.11.p.233.

promiſt des dez, & des echecs, 'ou qu'il s'aviſaſt de prendre le nom de Phœbus, & de donner à un autre celui d'Orphée, [ce qui n'eſt guere pardonnable meſme à un jeune poëte laique.]

ep.4.p.207.

'Dans la lettre qu'il écrivit de Bordeaux à Lampride vers 476, il parle de la lettre qu'il avoit receuë de luy en arrivant, [ce qui ſuppoſe que Lampride n'eſtoit pas alors à Bordeaux, mais il n'y parle poiot] 'du poëme qu'il luy

ep. 11.p.231. 234.

avoit adreſſé peu avant que d'y arriver, pour le prier de venir audevant de luy, & de le loger. [Il faut donc que ce poëme ſe raporte à un autre temps, où Lampride eſtoit à Bordeaux.] 'Il par-

p.234.

le dans le meſme poëme de Gallicin, alors Eveſque de Bordeaux. 'Cette ville

l.7.ep.6.p. 185.

n'avoit point d'Eveſque en 475; '& on

l.4.ep.15.p. 109.

peut juger par la lettre à Elaphe qu'elle n'en eut point que pluſieurs années aprés.

Pour la page 207. § 6.

NOTE V.

Trigece de Bazas diſtingué d'un autre.

'Le P. Sirmond veut que Trigece à

Sid.l.8 ep.13 p.239.in.p.92.

qui Sidoine écrit, & qui demeuroit alors à Bazas, ſoit celui qui avoit eſté Prefet du Pretoire, qui avoit fait la paix avec Genſeric [en 435 à Hippone,] qui fut encore deputé [en 452] avec S. Leon, pour aller traiter avec Attila, [& qui ainſi eſtoit une des premieres perſonnes de l'Empire. Mais Sidoine luy parle comme à un de ſes egaux, & non comme à une perſonne fort âgée, ni qui euſt fait d'autre voyage que celui d'Eſpagne, ni qui fuſt d'une ſi grande conſideration,] puiſqu'il ne veut pas qu'il diſpute de la magnificence avec Leonce Senateur, [qu'on ne voit point avoir eſté dans les emplois & dans les charges. Bazas où ce Trigece demeuroit, eſtoit meſme alors ſous les Gots.]

Pour la page 207. § 11.

NOTE VI.

En quel temps Saint Sidoine a eſté fait Eveſque.

[On ne convient pas tout à fait du temps auquel S. Sidoine fut fait Eveſque de Clermont. Il eſt certain que ce ne fut pas avant l'an 469, auquel nous avons vu qu'il eſtoit encore à Rome.]

'Bucherius dit que ce fut à la fin de 469

Buch. bel. g.l. 2. c.6. § 3. p. 55.

ou peu aprés: mais il ne le dit qu'en

ſuppoſant que Sidoine eſt mort en 482, ce qu'il ne prouve point du tout. [Ainſi il vaut mieux s'arreſter au raiſonnement de Baronius,] qui remarque que S. Sidoine n'eſtoit encore Eveſque que depuis peu, (peuteſtre depuis un an,) lorſqu'il écrivit à S. Loup de Troies. 'Tout l'air de la lettre donne effectivement lieu de le croire. [a] Il y avoit alors 45 ans que S. Loup eſtoit Eveſque. 'Il avoit paſſé deux ans dans l'epiſcopat, lorſqu'il alla en Angleterre [ſur la fin de l'an 429. *V. S. Germain d'Auxerre* § 7.] 'Ainſi il peut avoir eſté fait Eveſque vers le milieu de 427, & avoir fini ſa 45.e année en 472. [Si donc Saint Sidoine luy écrivit en ce temps là, il peut avoir eſté elevé à l'epiſcopat la meſme année ou la precedente. 'Le P. Sirmond & le Cardinal Noris, ont jugé ce raiſonnement aſſez ſolide. 'Il ne laiſſe pas de recevoir quelque difficulté, [& nous voudrions pouvoir ne pas eloigner beaucoup la derniere de ſes lettres écrite au pluſtoſt dans la 12.e année de ſon epiſcopat, de celle qu'il écrivit à Tonance en 481 au pluſtard. Mais nous aimons mieux refondre cette difficulté d'une autre maniere, & mettre l'ordination du Saint ſur la fin de 471. Car c'eſt le temps qui nous paroiſt s'accorder le mieux avec l'hiſtoire.] 'Le P. Pagi differe ſon ordination juſqu'en 473, à cauſe de ce qu'il dit en un endroit, *poſtquam in ſilentio decurrit tres olympiades*. Il n'a pu conter les années de ſon epiſcopat par olympiades, à moins qu'il n'ait commencé avec une olympiade. Ainſi il a commencé en 473 avec la 313.e olympiade. Cette raiſon n'avoit encore empeſché perſonne de mettre l'ordination de S. Sidoine en 472, [& je doute fort qu'elle l'empeſche encore à l'avenir. On a cru ſans doute que dans un auteur tout figuré comme Sidoine, il ne falloit point chercher de raiſon particuliere d'une expreſſion figurée.]

cycl. 19. c17. § 2. p. 573.
Bar. 472. § 14.
Sid. l. 6. ep. 1. p. 155 [n. p. 63. a] p. 156.
Sur. 31. inl. p. 398 § 2.
Bar. 472. § 15.
Sid. n. p. 63 Nor. h. t. p. 269.
Sid. l. 3. ep. 2. p. 62.
Pagi, an. p. 36.

NOTE VII.

Pour la page 221. § 12.

D'où Maxime eſtoit Eveſque.

'S. Sidoine ne dit point d'où Maxime, dont il loue la vertu, eſtoit Eveſque. Il nous apprend ſeulement qu'il le vit en s'en allant à Toulouſe dans ſa maiſon de campagne, aſſez eloignée du grand chemin. 'Le chemin Romain de Clermont à Toulouſe eſtoit par le Forés, le Lionnois, le Velay, le Gevaudan, le Rouergue, & le Querci, ou bien par le Limoſin, & le Perigord. [On ne connoiſt point de Maxime Eveſque dans tous ces pays du temps de S. Sidoine.] 'On en met un à Toulouſe qu'on pretend eſtre celui de Sidoine. [Et je ne voy rien qui l'empeſche abſolument, mais rien auſſi qui l'appuie.] 'Car on voit par Catel qu'on n'a fait ce Maxime Eveſque de Toulouſe, que par une pure conjecture tirée de cet endroit meſme. 'Baronius dit qu'il y avoit en ce temps-ci un Maxime Eveſque de Toulouſe, qui merita de tenir rang parmi les Prelats illuſtres en ſainteté. 'Mais il n'a rien non plus à dire que le paſſage de Sidoine.

Sir. l. 4 ep. 14. p. 122, 123.
Sanſon.
Gall. chr. t. 1. p. 670. a. c] Sid. n. Sav. p. 308.
Catel, p. 8 [5].
Bar. 447. § 13] 465. l. 27.
465. § 29. 30.

[Que ſi Sidoine eſtoit alors Eveſque comme il y a ſujet de le croire, c'eſtoit ſous Euric,] 'qui ne ſouffroit point de nouveaux Eveſques dans ſes Etats, [& moins ſans doute à Toulouſe ſa capitale, qu'en tout autre endroit. Ainſi il faudra mettre apparemment le voyage qu'y fit Sidoine dés l'an 472, au commencement de ſon epiſcopat, lorſque le Gevaudan, le Rouergue, & le Velay pouvoient eſtre encore aux Romains; ou dire que ſon chemin le conduiſant aſſez prés de Lion dont il eſtoit, il ſe détourna un peu pour y aller, & que de Lion il ſuivit le Rhoſne par le Dauphiné & la Provence.

Sid. l. 7 ep. 6. p. [1] 3.

S'il y avoit preuve que Maxime dont il parle fuſt Eveſque de Toulouſe, il

faudroit dire que la lettre à Turnus eſt du temps qu'il eſtoit encore laïque, avant qu'Euric regnaſt, ou au moins avant qu'il empeſchaſt les elections des Eveſques. Et je ne voy pas que cela ſoit impoſſible, n'y ayant pas de preuve bien forte que Sidoine fuſt Eveſque quand il écrivit à Turnus.

pour la page 236. § 19.

NOTE VIII.

Difficultez ſur une lettre à S. Sidoine.

[Je ne conçois pas bien pourquoi Rurice, qui dans les autres lettres appelle Sidoine *ſon patron*,] le traite de frere dans la 16e du premier livre. [Eſt-ce ſeulement par un tranſport d'affection ? Car cette lettre en eſt toute pleine. On ne peut pas dire que Rurice fuſt déja Eveſque,] puiſqu'il parle de ſon Eveſque. Il n'y a pas non plus d'apparence que Sidoine ne le fuſt pas encore. Les louanges que Rurice luy donne ne conviennent guere à un laïque, & à un Patrice. Il eſt vray qu'eſtant laïque, il eſt aiſé de voir comment Rurice le prioit de le venir voir avec ſon Eveſque : Mais il ſe peut faire auſſi qu'eſtant Eveſque, il fuſt allé voir l'Eveſque du lieu où eſtoit Rurice, & que Rurice luy ait écrit dans ce temps là. Aprés tout il faut avouer que cette lettre embaraſſe.]

Bib. P. t. 3. p. 371. d.

d.

Pour la page 439. § 20.

NOTE IX.

S'il y a eu deux SS. Palladés Eveſques de Bourges.

Lab. bib. t. 2. p. 13. 14. Gall. chr. t. 1. p. 43. a. c. d.

'On marque deux Palladés Eveſques de Bourges, l'un vers l'an 380, dont on dit de grandes choſes en general, & qu'on dit eſtre honoré le 10 de may, en une egliſe de ſon nom à quatre lieues de Bourges : l'autre qu'on pretend avoir gouverné 13 ans depuis 448 juſqu'en 461, & eſtre mort auſſi le 10 de may au monaſtere de Marſillac en Querci [entre Cahors & Figeac.] 'Savaron veut que celui qui eſt honoré le 10 de may ſoit ce ſecond. [Ferrarius qui l'a mis dans ſon martyrologe aprés Molanus & Maurolicus, le veut auſſi.] Bollandus y met tous les deux, citant pour le premier divers martyrologes nouveaux, avec le calendrier de Bourges ; & pour le ſecond un Ghinius & du Sauſſay. [On a point mis dutout le ſecond dans le Gallia Chriſtiana, ſoit à deſſein, ſoit plutoſt par mégarde.] Car on les ſuppoſe, en parlant du premier. 'Le Pere Sirmond croit que ce ſecond Pallade eſtoit beau pere de Simplice. On ne peut douter qu'il n'y ait eu un S. Pallade dans le dioceſe de Bourges,] 'où on l'appelle S. Palais, puiſqu'on y voit pluſieurs egliſes de ſon nom. [Et il n'y a point de difficulté à croire qu'il a eſté Eveſque de Bourges,] puiſque cette Egliſe l'honore comme tel le 10 de may, '& qu'il y avoit eu en ces quartiers là des Palladés Eveſques qui s'eſtoient acquitez avec eſtime de leur miniſtere : & Simplice dont la femme eſtoit de leur famille, 'eſtoit gendre d'un Eveſque de Bourges. [Il n'eſt pas rare non plus de voir deux Eveſques de meſme nom dans un meſme ſiege. Mais pour croire qu'ils ſoient tous deux morts en un meſme jour, pour y eſtre tous deux honorez par l'Egliſe, cela demanderoit des preuves plus conſiderables que celles qu'on allegue. La difference des lieux où on les honore n'eſt rien, eſtant aiſé qu'on ait porté des reliques d'un ſeul en divers endroits, ou qu'on ait donné la qualité d'Eveſque de Bourges à un autre S. Pallade qui ne l'eſtoit pas.] Bollandus dit qu'on peut aiſément avoir attribué à l'un ce qui appartenoit à l'autre : & il ne dit point que l'Egliſe de Bourges en honore deux.

Boll. 10. may. p. 569.

Gall. chr. p. 143. t. d.

Sid. n. p. 76. 77.

Boll. p. 569. a.

Sid. l. 7. ep. 9. p. 156.

p. 195.

Boll. p. 569. d.

[Supposé qu'il y ait deux Palladés à Bourges, & qu'il n'y en ait eu qu'un honoré comme Saint, je ne ſçay s'il eſt aiſé de dire lequel c'eſt des deux.

Lab. p. 17.

Sid. n. Sav. p. 453.

Neanmoins S. Sidoine, en voulant relever Simplice, ne dit rien de conſiderable de ſon beaupere, qui ſelon toutes les apparences, eſt le ſecond Pallade. Ce ſilence peut faire croire qu'il n'avoit rien paru en luy d'extraordinaire, & que ſon Egliſe ne luy rendoit
a. point de reſpect particulier.]'Bollandus raporte au premier tout ce qu'il y a de conſiderable pour le culte.

Lab p.150. 'L'hiſtoire des Eveſques de Bourges écrite par un Benedictin de la meſme ville vers l'an 1540,[& qui ainſi ne peut
p.17. pas faire d'autorité,]'veut, comme nous avons dit, qu'il ait gouverné depuis 448, & qu'il ſoit mort le 10 may 461: [Mais tout ce temps entre dans l'epiſcopat de Leon, comme on le montre ſur Saint Perpetuë de Tours § 1, où l'on voit auſſi que cette hiſtoire ſe con-
Conc.t.4.p. 1033 a. tredit meſme dans ſes dates.]Leon ayant encore aſſiſté au Concile de Tours le 18 novembre 461,[Pallade ne
Lab.p.17. peut avoir commencé qu'en 462,]s'il a eſté Eveſque aprés luy, comme le marque l'hiſtoire des Eveſques de
Sid.l.7.ep.9. p.194. Bourges. 'Et puiſque Simplice, [elu en
p.195. 472,]lorſqu'il eſtoit encore dans la vigueur de l'âge, 'avoit eſté demandé pour Eveſque, lorſqu'on avoit elu ſon beaupere & ſon pere, [il faut ſans doute les mettre tous deux aprés Leon, & apparemment dans l'ordre que Saint Sidoine les nomme.]

Boll.p.569.d. e. 'Bollandus croit que l'egliſe de Saint Eſtienne cathedrale de Bourges, a eſté baſtie par l'un des deux Pallades ſes Eveſques, parceque Fortunat parle d'une egliſe de S. Eſtienne baſtie par un Pallade. Maisil cite luy meſme un
Gr.T.h.Fr.l. 1.c.29.p.266. a. endroit de S. Gregoire de Tours, 'qui eſtant pris de plus haut, nous donne tout ſujet de croire que S. Eſtienne de Bourges eſt plus ancien meſme que le premier Pallade. [Ainſi il vaut mieu croire que Fortunat parle d'un Pallade de ſon temps,]'& que c'eſt Pallade
Fort.n.p.9. de Saintes, comme le dit Browerus,]qui aura baſti cette egliſe, [non à Bourges, mais]dans la Saintonge.

NOTE X.

Pour la page 212.§ 25.

Que Saint Sidoine a écrit à Arbogaſte eſtant Eveſque.

'Le P. le Cointe veut que Sidoine ait Coint. an. 464.§ 7. écrit à Arbogaſte avant que d'eſtre Eveſque. [Mais il n'y a point d'apparence qu'on l'ait conſulté ſur l'Ecriture eſtant laique; & ſon epiſcopat l'a rendu aſſez humble pour n'oſer pas entreprendre ces ſortes d'ouvrages.]
'Il refuſa la meſme choſe à S. Euphrone d'Autun, ſon ami particulier, & Sid.l.9.ep. 2. p.251. avec encore plus de force & d'humilité, lorſqu'aſſurément il eſtoit déja Eveſque. 'Ce qu'il dit à Arbogaſte, l.4.ep.17.p. 111. qu'il eſtime ſa charité, *qua te coegit in nobis vel peregrinis, vel jam latere cupientibus, humilia ſectari*, [n'eſt point le langage de Sidoine laïque & Patrice.]

NOTE XI.

Pour la page 253.§ 26.

Sur Himere diſciple de S. Loup.

'S. Sidoine donne à Himere le titre Sid.l.7.ep.13. d' *Antiſtes*, [que nous pouvons tradui- p.200. re par celui de Prelat,] & dit qu'il avoit receu *ſa dignité* de Saint Loup, *dignitatis autorem*. 'Ces termes mar- n.p.78. quent aſſez naturellement un Eveſque. [Ainſi Himere pouvoit eſtre Eveſque dans la meſme province que S. Loup, c'eſt à dire dans celle de Sens, & avoir eſté ordonné par luy, ou au defaut de l'Archeveſque de Sens, ou avec luy.]
'Il eſt certain qu'il venoit de Troies ep.13. p.200. quand Sidoine le vit à Lion. Le P. Sirmond a peine cependaot à croire qu'il fuſt Eveſque. [Il n'en rend pas de raiſon: mais effectivement S. Sidoine ſemble ne le relever pas aſſez pour un Eveſque.]Il dit qu'il trouvoit à Lion ep.13. p.201. des Superieurs auſſibien que des inferieurs: [Et les Eveſques n'avoient gueres alors de Superieurs. Il pourroit donc

donc avoir eſté Coreveſque, ou meſme ſimple Preſtre dans le dioceſe de
l.4.ep.11.p. 103. Troies.] Car S. Sidoine appelle Claudien Mamert, *Antiſtitem ordine in ſecundo*, [quoiqu'on ne diſe point qu'il ait eſté autre choſe que Preſtre de Vienne.]

n.p.78. 'Le pere Sirmond croit qu'Himere eſtoit Abbé plutoſt qu'Eveſque. Mais la qualité d'Abbé paſſoit-elle alors pour une dignité, [& les Abbez pour des Prelats, eux, qui ſouvent n'eſtoient que laïques?] Le Pere Sirmond allegue que Sidoine donne le titre d'*Antiſtes*
l.7.ep.17.p. 208. à des Abbez, comme à Abraham. 'Mais cet Abraham eſtoit Preſtre auſſi-bien qu'Abbé. [Auroit-on meſme dit qu'un Eveſque eſtoit *auctor dignitatis* à un Abbé, qui d'ordinaire eſtoit elu par ſes Religieux; & n'avoit beſoin au plus de l'Eveſque que pour eſtre confirmé. Car je ne ſçay pas meſme s'ils en avoient
l.7.ep.13.p. 201. beſoin en ce temps-là.] 'Sidoine mêle bien meſme Himere dans les feſtins & dans les viſites, [pour croire qu'il fuſt moine.]

Gall.chr.t.3. p.1077.c.a. Sid.n.p.78. 'Il y en a qui veulent que cet Himere ſoit le meſme que Saint Camelien de Troies ſucceſſeur de S. Loup, 'de quoy je ne ſcay pas quel fondement ils peuvent avoir. Et ils n'en ont pas ſans doute beaucoup, 'puiſque Camuzat auteur
Coinr.an. 538.§ 259. de cette opinion l'a depuis abandonnée, pour dire avec le Pere Sirmond, qu'Himere n'a pas eſté Eveſque, mais
§ 259. Abbé. 'Il veut qu'il ait eſté Abbé dans un endroit du dioceſe de Baſle, qu'on appelle encore aujourd'hui le Val S. Himier. [On ne dit pas neanmois s'il eſt certain que S. Himere qui a donné le nom à ce Canton, n'eſtoit qu'Abbé, & non Eveſque, ni s'il y a preuve que ce ſoit celui dont parle Sidoine.] Nous avons meſme vu par le moyen du Pere Couſinet chanoine Regulier, quelques monumens de l'Egliſe de Baſle, ſelon leſquels il paroiſt que S. Himier vivoit lorſque le ſiege epiſcopal de Vindiſch eſtoit transferé à Lauſanne, & que Jeruſalem eſtoit poſſedée par les infideles. Ainſi il eſtoit bien poſterieur à S. Sidoine'. On en fait un ſimple Ermite; & tout ce qu'on en dit n'a aucun rapport avec ce que Saint Sidoine dit de l'autre. [Je ne trouve rien de ce Saint dans M. du Sauſſay, ni dans M. Bulteau.]

NOTE XII.

Pour la page 259. § 29.

Sujet & temps du ſecond voyage de S. Sidoine à Bordeaux.

Buch de bel. p.559.§ 1.11. 'Quelques uns croient que Sidoine, en ſortant du chaſteau de Liviane, n'obtint pas encore une entiere liberté, & que ce fut pour la ſolliciter qu'il alla trouver Euric à Bordeaux. 'Ils fondent cela ſur ce qu'il dit qu'il eſtoit à Sid.l.8.ep.9. p.228 n.Sav. Bordeaux comme un exilé. 'Mais d'autre part, ne joignant point ſon ſejour l.8.ep.3.p. 214. de Bordeaux avec celui de Liviane, quoique ſon ſujet l'y portaſt naturellement, [il eſt plus naturel de l'en ſeparer.] 'Il paroiſt meſme qu'au ſortir de p.215. Liviane, il revint [à Clermont,] & qu'il y eut aſſez de repos, & de loiſir pour travailler. 'On voit au contraire ep.8.p.227. qu'il vint à Bordeaux pour demander, [non ſa liberté, mais la jouiſſance des biens de ſa belle-mere, & que la peine où il eſtoit alors, n'eſtoit que de ce qu'il n'avoit encore rien obtenu ſur cela, [Ainſi je croy qu'*exul* en cet endroit, marque plutoſt un étranger qu'un banni, & que Sidoine veut dire qu'il eſtoit regardé à la Cour d'Euric comme un étranger qui n'y avoit point de connoiſſance, ni d'appui, & meſme qu'on le regardoit comme un banni, & non encore comme un citoyen, parce qu'il eſtoit ſoumis depuis peu aux Viſigots & malgré luy, & comme banni parmi eux.

Je voudrois pouvoir dire que Sidoine fit ce voyage de Bordeaux vers l'an 467 ou 470. Car les vers qu'il y fit ſont bien payens pour un Eveſque, &

qui avoit renoncé à la poëſie, de quoy il ne dit rien en cet endroit. Le mot d'*exul* ſe prenant pour étranger, y viendroit bien, puiſque Lion & l'Auvergne n'eſtoient point encore ſoumiſes aux Viſigots. Quoiqu'Avite fuſt d'Auvergne, ſa femme pouvoit avoir du bien dans la Gaſcogne, ou en d'autres pays des Viſigots. Mais je ne ſcay ſi Euric qui n'avoit commencé à regner qu'en 466, eſtoit déja auſſi puiſſant en 470, que Sidoine le décrit. J'ay peine à croire auſſi que Sidoine l'euſt traité de Seigneur: *Nec multum domino vocat & ipſi*, s'il n'euſt eſté ſon ſujet. Il ne dit pas, *Ago exulem*, mais *Ago adhuc exulem*: *agis ipſe jam civem*: *ſimilia poſco*, *& paria non impetro*, ce qui ſemble aſſez marquer qu'il devoit eſtre avec le temps citoyen des Viſigots, & comme naturaliſé avec eux, à quoy il ne penſoit point du tout en 470.]

p.229.

p.228.

NOTE XIII.

Pour la page 264. § 10.

Temps de la lettre à Montius.

Sid.l.1.ep.12. p.25.

'Sidoine écrit à Montius qu'il n'eſtoit pas pour écrire des ſatyres, *id jam agens otii*, *idque habens evi*: *quod juvenem militantemque dictaſſe præſumtioſum fuiſſet.* [Il ſemble donc qu'il approchoit alors de 50 ans, puiſque la jeuneſſe, ſelon les Latins, alloit juſque vers cet âge, & qu'ainſi il eſtoit Eveſque.] 'Car il eſtoit encore jeune, comme il dit, lorſqu'il fut elevé à l'epiſcopat. [Cependant il ne dit point dans cette lettre qu'il fuſt Eveſque, quoiqu'il euſt ſujet de le dire. Mais c'eſt peut-eſtre ce qu'il veut marquer, quand il dit, *id otii agens*.] Il marque meſme qu'il n'eſtoit plus *inter militantes*, [terme qui marquoit alors tous ceux qui avoient quelque office à la Cour, & quelque dignité dans l'Empire. Ainſi je ne croy pas qu'on puiſſe douter qu'il ne fuſt Eveſque.]

l.7.ep.8.p. 187.

l.1.ep.11.p. 25.

NOTE XIV.

Pour la page 265. § 31.

Temps de la lettre à Saint Proſper d'Orleans.

[Nous ne voyons point quand Saint Sidoine peut avoir écrit] ſa lettre à S. Proſper d'Orleans, où il s'excuſe de faire l'hiſtoire de la guerre d'Attila, & l'eloge de Saint Agnan. [Il faut dire que ç'a eſté dés l'an 464 au pluſtard, s'il eſt vray que Saint Proſper n'ait eſté qu'onze ans Eveſque. *V. Attila* §] Mais Sidoine n'eſtoit-il pas alors bien jeune & bien dans le monde, pour entreprendre de faire l'eloge d'un Saint. Je ne voy point qu'il ait écrit de lettres à des Eveſques avant ſon epiſcopat, pour ſavoir s'il les traitoit deslors de Papes, comme il fait Proſper.]

Sid.l.8.ep.15. p.246.

NOTE XV.

Pour la page 270. § 35.

Temps de la mort de Lampride, & de la lettre à Tonance.

[Je trouve un grand embaras pour le temps de la mort de Lampride.] Sidoine en fait l'hiſtoire dans ſon huittieme livre. Cependant il le ſuppoſe vivant dans la lettre à Tonance.]

Sid.l.8.ep.11. p.233.

'*Iſtud vix leo*, dit-il, *rex Caſtalii chori*.

l.9.ep.13.p. 272.

Vix hunc qui ſequitur Lampridius queat
Declamans gemini pondere ſubſylli

[on ne parle point ainſi d'un homme mort. Or cette lettre à Tonance paroiſt écrite peu avant celle à Gelaſe, J'qui l'avoit prié de luy envoyer des vers, comme il en avoit envoyé à Tonance, *litteras bimetras*. [Ce qui convient tout à fait à l'unique lettre adreſſée à Tonance, où il y a deux poëmes de different mettre.] Et il eſt certain que la lettre à Gelaſe a precedé de peu la derniere lettre du 9e livre: *Quia tibi nuper ad Gelaſium miſſos iambicos &c.* Il eſt donc difficile de ne pas croire que

ep.15.p.280.

ep.16.p.283.

l'epiſtre à Tonance a eſté écrite peu avant la publication du 9e livre, & aprés toutes celles du 8.e

Pourroit-on dire que celle à Gelaſe ne marquant point que celle à Tonance euſt eſté écrite depuis peu, on peut la mettre deux ou trois ans auparavant? Car cela ſuppoſé, nous aurions toute liberté d'avancer celle à Tonance, ou de retarder la publication du 9e livre. Et Gelaſe pouvoit n'avoit vu que depuis peu celle à Tonance, lorſqu'il la prit pour exemple, & en demanda une pareille, quoiqu'elle euſt eſté écrite aſſez long-temps auparavant. Je ne ſcay ſi l'on ne pourroit point diſtinguer deux Lamprides, le pere, & le fils, & raporter au fils la lettre qui luy eſt adreſſée, avec l'endroit de la lettre à Tonance qui en parle. En ce cas nous placerions où nous voudrions la lettre à Lupus ſur la mort de Lampride le pere, mais toujours aprés l'epiſcopat de Sidoine, à cauſe de la maniere ſi grave, dont il y parle de l'aſtrologie judiciaire. Nous ſuivons la premiere opinion comme la plus ſimple, & qui nous engage moins à ſuppoſer de nouveaux faits.]

Pour la page 274. l. 36.

NOTE XVI.

Que Saint Sidoine n'eſt point mort dés 482.

Buch. l. 19. c. 27. §. 9 p. 573.

'Bucherius veut que S. Sidoine ſoit mort dés 482, parceque le 21 d'aouſt, auquel il eſt mort, eſtoit cette année là le ſamedi: & il pretend que ſelon Gregoire de Tours, il eſt mort le ſamedi. [Mais c'eſt ce que Gregoire de Tours ne dit point.] 'Il marque ce qui ſe fit le dimanche d'aprés la mort de S. Sidoine; mais il ne dit point que ce dimanche ait eſté le lendemain. Il donne meſme plutoſt lieu de croire qu'il y eut quelques jours entre deux. [Outre la difficulté qu'il y auroit de mettre l'election de Sidoine en 469, auſſi-toſt aprés ſon retour de Rome, & dans la 43e année de l'epiſcopat de Saint Loup, Les François n'eſtoient pas fort en état de ſe faire craindre ni aimer en 482 ſous Clovis leur nouveau Roy, qui n'avoit encore que 16 ans.

Nous ne pouvons pas neanmoins ne mettre la mort de Saint Sidoine qu'en 490, à cauſe du temps qu'il faut donner à S. Aproncule ſon ſucceſſeur, mort] 'dés l'an 491, a & dont l'epiſcopat doit avoir duré quelque temps, comme on le peut juger des lettres que luy écrit Rurice.

a l. 3. c. 2. p. 294. b.

a Rur. l. 2. ep. 48. 54-57 p. 406. 409.

NOTE XVII.

Pour la page 274. l. 38.

Si S. Sidoine eſtoit enterré auprés de S. Eparche.

[Je n'entens pas bien] 'le premier vers de l'epitaphe de Saint Sidoine. *Sanctis contiguus ſacroque Patri*. Savaron explique, *ſanctis contiguus* de S. Saturnin, & de S. Amandin; [ce que nous n'examinons pas, parceque cela pourroit marquer auſſi les ſaints Myſteres, ſi S. Sidoine eſtoit enterré ſous un autel,] comme il l'eſtoit vers l'an 950. [Mais qu'eſt-ce que *ſacro patri*, ſi nous ne l'entendons de S. Eparche ſon predeceſſeur, enterré auſſi dans la meſme chapelle, comme nous l'apprendrons de cet endroit? Car il n'y a point d'apparence que le pere de S. Sidoine ait eſté enterré à Clermont, ni qu'on luy ait donné le titre de Sacré.] Pour ſon ayeul dont Savaron entend cet endroit, [nous avons meſme preuve qu'il eſtoit enterré du coſté de Lion. *V.* § 1.]

Sid. pr. Sav. p. 93.

Sav. ord. p. 111.

NOTES SUR ACACE DE CONSTANTINOPLE.

Pour la page 289. § 3.

NOTE I.

Sur la date de la lettre de Simplice à Jean de Ravenne.

Boll. 2. mars, p. 334. c. f.

'Bollandus croit que la lettre de Simplice à Jean de Ravenne, doit eſtre datée *Severo Conſule*, qui eſt l'an 470, & non pas *Severino*, comme porte le texte, qui eſt l'an 482, parceque pluſieurs lettres qui ſuivent celle-ci, ſont écrites avant l'an 482. [Cette raiſon eſt conſiderable ſans doute, ſurtout s'il ſe trouve que toutes les autres lettres de ce Pape, ſoient placées dans l'ordre du temps.] 'Neanmoins comme elle n'a pas arreſté Baronius, nous n'oſons pas auſſi nous y arreſter.

Bar. 482. § 44.

Pour la page 292. § 5.

NOTE II.

Que la lettre 4e de Simplice s'adreſſe à Baſiliſque.

Conc. t. 4. p. 1070. b.

'La lettre 4.e du Pape Simplice, eſt adreſſée à Zenon dans les imprimez. Mais on a marqué dans la derniere edition des Conciles, que ſelon un manuſcrit elle eſt adreſſée à Baſiliſque. [Cette note nous delivre d'un grand embaras.] 'Car Baronius ſuppoſant que cette lettre s'adreſſoit à Zenon, a eſté obligé de dire que ce Prince regnoit encore à Conſtantinople au commencement de 476. [quoiqu'il en ait eſté chaſſé dés la fin de 475. *V. Zenon* §] '& que ce fut ſous luy qu'Elure fut rappellé d'exil, qu'il rentra dans le ſiege d'Alexandrie, qu'il en chaſſa Salofacial, qu'il vint à Conſtantinople, & y fut receu ſolennellement.

Bar. 476. § 23.

475 § 36. 37.

Thdrt. L. p. 556. b. Eva. l. 3. c. 4. p. 335. a. Vict. T. L. b. c. 16. p. 105. Conc. t. 4 p. 1081. b.

'Cependant Theodore le Lecteur, Evagre, Victor de Tune, Liberat, & l'hiſtoire d'Acace, ſans parler des auteurs poſterieurs, ne mettent ſon rappel que ſous Baſiliſque: & qui que ce ſoit ne dit qu'il ſoit revenu pluſtoſt. [Dans toutes les lettres que Simplice a écrites à Zenon depuis ſon rétabliſſement, & à Acace, il ne témoigne jamais que Zenon ait eu aucune part à tout ce qu'avoit fait Elure:] '& meſme il dit aſſez nettement dans une, que tout cela eſtoit arrivé, & qu'Elure eſtoit revenu d'exil en l'abſence de ce Prince, *ſub occaſione tyrannica dominationis*. 'Il veut que pour exciter ce Prince à aimer l'Egliſe, on le faſſe ſouvenir, *unde inimici illius corruerint, & quâ via idem ſurrexerit &c.*

Conc. t. 4 p. 1032. c.

p. 1032. b. 1033. d.

[Zenon avoit eu une union particuliere avec Pierre le Foullon: ainſi il auroit dû le rappeller auſſi-toſt au moins qu'Elure, ou plutoſt luy laiſſer la liberté de paroiſtre, puiſqu'on ſavoit bien qu'il eſtoit dans Conſtantinople. *V. Leon* §] 'Et Baronius veut en effet qu'il l'ait fait; mais il le veut ſur une autorité qui ne le prouve point dutout. 'Cependant Theodore le Lecteur nous aſſure qu'il ne ſortit que ſous Baſiliſque, du monaſtere où il demeuroit caché. Simplice parlant de celui à qui il avoit écrit ſa lettre quatrieme, *'Apparet*, dit-il, *ſic ejus* [Leonis] *imitator fidei, cujus dignior eſt ſucceſſor imperii.* [Il ne veut pas ſans doute le preferer au grand Leon, ni le comparer à un enfant qui eſtoit ſon fils. Ainſi le ſens le plus naturel de cet endroit, c'eſt de dire qu'il parle de Baſiliſque, & qu'il le prefere à Zenon.] 'Il eſt certain que Simplice a reſiſté à Baſiliſque, & luy a écrit en faveur de la foy. [Et nous n'avons point d'autre lettre où il le faſſe que celle-ci.

Bar. 474. § 7.

Thdrt. L. p. 556. b.

Conc. t. 4. p. 1079. e.

p. 1206. b. c. 1208 d.

On peut objecter que Baſiliſque n'ayant eſté fait Empereur qu'au mois de novembre, & la lettre de Simplice eſtant du 10 de janvier ſuivant, ce temps ne ſuffit pas pour faire rappeller Elure de la Querſonneſe, le faire aller de là à Alexandrie, le faire revenir d'Alexandrie à Conſtantinople, & mander tout cela de Conſtantinople à Rome. Mais on peut répondre que nous n'avons qu'un auteur fort nouveau, ſavoir Codin, qui fixe le couronnement de Baſiliſque au mois de novembre : ainſi ſi nous trouvons des raiſons pour le mettre un mois ou deux pluſtoſt, Codin ne nous en empeſchera pas. De plus il ſe peut bien faire que Timothée Elure, qui avoit eſté gardé fort ſoigneuſement d'abord dans la Querſonneſe, air depuis eu aſſez de liberté pour s'enfuir de là, & pour s'en revenir inconnu à Alexandrie ; où il ſe ſera declaré dés qu'il aura ſçeu la fuite de Zenon & l'election de Baſiliſque. C'eſt ce que nous avons ſuivi, tant pour ne nous pas eloigner de Codin ſans neceſſité, que parceque ſi Elure euſt eſté dans la Querſonneſe quand on le rappella, il ſeroit ſans doute venu d'abord à Conſtantinople, qui eſtoit ſon chemin pour aller à Alexandrie. Et en effet, c'eſt ce que tous les hiſtoriens écrivent : & en quoy cette lettre de Simplice nous aſſure qu'ils ſe trompent.]

Boll. 2. mars p. 255. f.

'Bollandus nous fournit une réponſe bien plus aiſée, qui eſt qu'au lieu de *jan.* il faut peut-eſtre lire *jun.* & mettre cette lettre au mois de juin. 'Mais comme il faudroit faire cette correction dans trois lettres differentes, [nous ne l'oſons pas faire ſans une plus grande neceſſité.] Il y a meſme une de ces lettres où quelques uns liſent, 2 kal' febr. [ce qui ne ſe peut plus, ſi on lit *junias* dans les autres.] 'Le titre d'Auguſte, que Simplice donne à Baſiliſque, en datant ſa lettre, [fait voir encore qu'elle ne ſe peut adreſſer qu'à luy.] 'Car c'eſt ſans fondement que Binius le veut oſter, pour ſubſtituer le nom d'Armate. [Et la date de la lettre 7e, *'Conſule ſupraſcripto*, fait voir qu'il n'avoit mis qu'un Conſul dans celle-ci, comme cela eſtoit fort ordinaire.]

c. f.

Conc. t. 4. p. 1074. b.

p. 1072. d.

Bar. 476. § 16.

Conc. t. 4. p. 1078. b.

NOTE III.

Pour la page 293. § 5.

Sur la date des deux premieres lettres de Simplice à Acace.

'La premiere lettre à Acace eſt datée ordinairement du 9 de janvier, & par quelques uns du 30. [Il n'y a point d'apparence qu'elle l'ait eſté du 30, les autres lettres écrites en meſme temps, l'eſtant du 10 & du 11. Ainſi ou il faut lire 2 *idus januarii*, qui eſt le 12, au lieu de 2 *calend. februarii* ; ou il faut raporter cette date à la ſeconde lettre à Acace, qui peut aiſément avoir eſté écrite le 30 de janvier.]

Conc. t. 4. p. 1074. b.

NOTE IV.

Pour la page 293. § 5.

Que Latin & Maduſe eſtoient deputez d'Auguſtule, non d'Odoacre.

'Latin & Maduſe eſtoient envoyez *pro legatione publicâ*. [a] Baronius a cru que c'eſtoit par Odoacre, qui ſe rendit cette année maiſtre de l'Italie, mais ce ne fut qu'au mois d'aouſt. *V. ſon titre* § 'Et Simplice parle de cette ambaſſade fort peu aprés la lettre qu'il avoit écrite à Acace le 9 de janvier. [Ainſi c'eſtoit Oreſte qui regnoit alors ſous le nom d'Auguſtule ſon fils, qui l'envoya, & non Odoacre,]

Conc. t. 4. p. 1074. c. [a] Bar. 476. § 2.

Conc. t. 4. p. 1074. b. c.

NOTE V.

Pour la page 296. § 7.

Sur ce qui eſt dit qu'Acace couvrit l'autel de noir ;

'Le P. Combefis ne veut point croire qu'Acace ait couvert l'autel de noir, parce, dit-il, que les Grecs ne le font jamais. [Mais Acace vouloit faire en

Thphn. a. p. 640. a.

cette occaſion quelque choſe d'extraordinaire pour emouvoir le peuple. Ainſi ce n'eſt pas une raiſon pour rejetter une choſe atteſtée par Theodore le Lecteur, qui vivoit à peu prés en meſme temps, & receuë par Theophane, qui ne pouvoit pas ignorer les coutumes de l'Égliſe greque.] *(Cedr. p. 352. c.* 'Pour Cedrene que Combefis leur preſere, parce qu'il dit qu'Acace s'habilla de noir; & quitta le throne & l'autel, [on ne le peut ſoûtenir; eſtant certain par la vie de S. Daniel, qu'Acace ne quitta point la grande egliſe, mais en demeura toujour le maiſtre.]

Pour la page 298. § 8.

NOTE VI.

Sur la gueriſon d'un Lepreux par Saint Daniel.

Sur. 11. dec. p. 228. 229. § 44.

Le texte de la vie de S. Daniel porte qu'eſtant prié par le lepreux de le guerir, il luy parla d'abord en des termes dignes de ſa pieté, & luy demanda pourquoi au lieu de s'adreſſer à J. C, il s'adreſſoit à un homme auſſi foible que luy, pour en obtenir des choſes qui paſſoient ſes forces. Mais elle dit qu'il ajouta enſuita: Neanmoins ſi vous croyez que non ſeulement J. C. peut vous guerir, mais que ſes miniſtres le peuvent auſſi, nous vous gueriſſons ſelon voſtre foy. Le lepreux, continuë l'hiſtorien, proteſta qu'il croyoit ainſi; & le Saint admirant la ferveur de ſa foy, le guerit &c. [Ces paroles par leſquelles un Saint ſemble s'attribuer un pouvoir different de celui de J. C, & arreſter plutoſt les hommes à luy, que les faire paſſer de luy à Dieu, qui eſt leur unique fin, pourroient faire quelque peine, ſi nous ne ſavions que cette vie de Saint Daniel n'eſt pas tout à fait originale, mais a paſſé par les mains de Metaphraſte, dont il y a divers endroits qui ſe reſſentent.

D'ailleurs quelque pouvoir qu'on attribuë aux Saints de faire des miracles, on ſçait aſſez dans la doctrine de l'Egliſe, que c'eſt toujours J. C. qui les opere en eux. Ainſi on peut fort bien entendre ces paroles de S. Daniel en ce ſens: ſi vous croyez que non ſeulement J. C. peut vous guerir immediatement par luy meſme, mais qu'il peut auſſi vous guerir par ſes ſerviteurs, nous vous gueriſſons &c. Et ce ſens leve toute la difficulté de cette expreſſion.]

Pour la page 298. § 8.

NOTE VII.

Sur Patrice qui receut chez luy Saint Daniel.

[Je ne croy point que Patrice, qui receut chez luy Saint Daniel, ſoit] 'le meſme que celui dont Candide parle ſi mal. Il n'eſtoit pas digne de recevoir un ſi ſaint hoſte; & on l'auroit marqué par ſa qualité de Maiſtre des Offices, & non par le ſimple titre de Senateur. 'Sa mort fut apparemment une des premieres actions de Baſiliſque, [& ainſi elle peut avoir preceédé l'hiſtoire que nous raportons ici.]

Candid. p. 18. 19.

p. 19. 4.

Pour la page 300. § 9.

NOTE VIII.

Qu'il faut apparemment mettre en 476 ce qu'Elure fit en Aſie ſous Baſiliſque.

[Le temps de tout ce qui ſe fit en Aſie ſous Baſiliſque n'eſt point marqué.] 'M. Valois l'a mis en 477, parce qu'il paroiſt que les Eveſques d'Aſie écrivirent à Baſiliſque peu avant le retour de Zenon. [Mais j'aurois peine à croire qu'Elure euſt attendu ſi tard à s'en retourner en Egypte; ou que n'y eſtant arrivé que lorſque Baſiliſque trembloit déja par l'approche de Zenon, & eſtoit obligé de reconnoiſtre l'autorité du Concile de Calcedoine, il euſt dans ce temps là meſme aſſemblé un Concile en Egypte, pour condanner celui de Calcedoine, comme nous verrons qu'il fit. C'eſt pourquoi nous avons mit ux aimé mettre le voya-

Eva. n. p. 82. a. b.

ge d'Elure à Epheſe, & tout ce qui ſe fit alors en 476, & ne laiſſer pour 477 que la lettre à Baſiliſque ; ne voyant point de neceſſité de la joindre au reſte.]

Pour la page 302. § 10.

NOTE IX.

Si la vie de S. Euthyme parle de deux Geronces.

Boll. 20. jan. p. 320. § 113. 'La vie de S. Euthyme appelle, *Gerontium quendam archimandritam*, Geronce qui uſurpa le ſiege de Jeruſalem : § 74. 76. 86. 'par où elle ſemble le diſtinguer de Geronce Abbé du monaſtere de Sainte Melanie, dont elle avoit déja parlé § 124. pluſieurs fois. 'Et elle en parle enſuite comme d'un ſimple Abbe, ſans dire qu'il pretendiſt, ni qu'il euſt jamais pretendu eſtre Eveſque.

§ 123. 124. 'D'autre part ce Geronce Abbé de Sainte Melanie, fut un defenſeur opiniatre du ſchiſme des Eutychiens, y § 86. perſevera juſqu'à la fin, '& cauſa par ſon obſtination, la perte de beaucoup d'ames. De plus, s'il eſt different du § 123. faux Eveſque de Jeruſalem, la vie 'de S. Euthyme aura fait une faute conſiderable, de ne point marquer ce que devint ce faux Eveſque, lorſqu'elle rapporte comment tous ceux de ſon parti ſe réunirent à l'Egliſe, hors l'Abbé de Sainte Melanie & un autre.

[Bollandus n'a point voulu entrer dans cette difficulté, qu'il n'a pas apparemment manqué d'appercevoir. En attendant que nous en ayons un plus grand éclairciſſement, nous parlerons du faux Eveſque, & de l'Abbé de Sainte Melanie, comme de deux perſonnes differentes.]

Pour la page 307. § 13.

NOTE X.

Que Timothée Elure eſt mort à la fin de 477.

[Il faut mettre la mort de Timothée Elure ſur la fin de l'an 477, puiſque] 'Simplice répond dés le 13 mars 478, à Conc. t. 4. p. 1029. Acace de Conſtantinople qui luy en avoit mandé la nouvelle. 'Cela s'accorde avec Eutyque d'Alexandrie, qui luy donne deux ans depuis qu'il s'eſtoit rétabli à la fin de 475.] 'La chronique Orientale dit qu'il mourut le vendredi 7 du mois Moſri, 22 ans & 330 jours aprés Dioſcore, [c'eſt à dire le 31 de juillet 477, qui neanmoins eſtoit le ſamedi. Euty. t. 2. p. 107. Chr. ori. p. 119

Mais Zenon n'ayant eſté rétabli qu'environ un mois auparavant, & Simplice n'ayant ſçeu la mort de Timothée qu'aprés le 8 d'octobre, & meſme aprés la lettre qu'il écrivit encore depuis à Acace ; nous ne voyons point d'apparence qu'il ſoit mort dés le 30 ou 31 de juillet. Cette chronique Orientale ſe trompe d'ailleurs aſſurément, lorſqu'elle le fait revenir dans la neuvieme année de ſon exil, au lieu qu'il ne revint que dans la ſeizieme.]

Pour la page 312. § 25.

NOTE XI.

Sur la dixieme lettre du Pape Simplice.

[Toutes les lettres de Simplice ſur les affaires d'Orient, ſont fort obſcures, & ſans doute bien corrompuës. Celle à Zenon ſur l'Egliſe d'Alexandrie ; & qui eſt la 10e, l'eſt comme les autres ; & j'avoue que je n'en entens point le commencement. Il ſemble meſme d'abord que Simplice y diſe qu'il avoit écrit une lettre precedente à Zenon par le Comte Pierre. Mais je croy que la lettre doit commencer par ces paroles,]*Olim divinorum &c.* & Conc. t. 4. p. 1032. d. que *per Petrum &c.* [doit eſtre mis au-deſſus comme une partie du titre : ce qui ſe voit en d'autres lettres.] 'Au p. 1032. c. moins il eſt certain par la lettre ſuivante, que c'eſt ce meſme Comte qui a porté celle-ci.

Pour la page 314. § 16.

NOTE XII.

Correction à faire dans la ſeconde lettre de Felix à Zenon.

[Je ne voy point de ſens dans ces

paroles de la 2e epiſtre de Felix à Zenon; *Eos qui propter ordinem &c.* [Mais le ſens eſt aiſé en liſant *prater* au lieu de *propter* : car il s'entendra des laïques d'Alexandrie. Et en effet, ſans cette correction, il ſe trouvera que Felix qui s'étend fort en cet endroit ſur les lettres que Zenon écrivit aux Eutychiens d'Egypte, n'aura parlé que de celles qui eſtoient pour les Eccleſiaſtiques; quoiqu'il ſoit certain par la lettre de Felix à Acace, qui n'eſt que comme l'abregé de celle-ci,] qu'il avoit auſſi écrit aux laïques: [& que Felix n'ait pu avoir aucune raiſon de n'en pas parler.] Il faut ſeulement remarquer que dans la lettre à Acace, il parle comme ſi Zenon euſt écrit à tous les laïques d'Egypte, auſſibien qu'à tous les Eccleſiaſtiques: [eſtant ordinaire, quand on veut abreger, de n'eſtre pas tout à fait exact dans des choſes qui ne ſont point de conſequence.]

Conc.t.4.p. 1051.c.

p.1050.b]1082.c.

p.1050.b.

NOTE XIII.

Pour la page 318. § 19.

Temps de la mort d'Eſtienne II. d'Antioche & de Salofacial.

Lib.c.16.p. 108.

'Liberat donne 22 ans & demi à Timothée Salofacial. [Ainſi ayant commencé vers le milieu de 460, comme on n'en peut douter. *V. S. Leon* § il faudroit qu'il fuſt mort à la fin de 482.]

Conc.t.4.p. 1032.

'Mais dés le 15 de juillet 482, le Pape Simplice avoit receûdes nouvelles de l'ordination de Jean Talaia ſon ſucceſſeur, & des efforts que Mongus faiſoit pour uſurper le ſiege d'Alexandrie: [Ainſi Salofacial eſtoit mort au pluſtard dés le commencement de la meſme année.

On pourroit tirer plus de jour de la réponſe de Simplice à Acace ſur l'epiſcopat de Calandion d'Antioche,] 'où il parle des troubles qui s'elevoient à Alexandrie aprés la mort de Salofacial, ſi nous avions la veritable date de cette lettre. Elle eſt datée du 15 de juillet 482, ce qui ne ſe peut, puiſque c'eſt une réponſe à une lettre d'Acace, 'au lieu que par une autre lettre datée du meſme jour, il ſe plaint de ce qu'Acace ne luy avoit point écrit. [Et il n'y a pas d'apparence que la faute ſoit dans la date de cette derniere,] puiſque dans une autre écrite du 6 de novembre ſuivant, il ſe plaint de ce qu'Acace ne luy écrivoit point encore, aprés tant de temps, tant d'occaſions, & tant de ſollicitations qu'il luy en avoit faites. Je penſe que dans la réponſe à Acace ſur Calandion, on pourroit mettre *idibus junii*, au lieu de *juliis*, c'eſt à dire le 13 de juin 482.

p.1036.a.

p.1035.c.

p.1036.a.b.37.

p.1038.d.

NOTE XIV.

Pour la page 119. § 19.

Qu'Acace n'a point ordonné Calandion Eveſque d'Antioche.

'Beaucoup d'auteurs fort conſiderables, ont écrit que Calandion avoit eſté ordonné par Acace de Conſtantinople. L'hiſtoire d'Acace que l'on attribuë à Gelaſe, le dit expreſſément. 'Entre les Grecs Theodore le Lecteur dit la meſme choſe: on la cite encore d'un autre auteur, '& Theophane les ſuit. [Je croy qu'on trouveroit la meſme choſe dans Victor de Tune ſur l'an 488, ſi l'endroit n'eſtoit pas corrompu.] 'On y ajoute Candide meſme [qu'on croit avoit écrit au commencement d'Anaſtaſe. *V. Zenon* § Mais nous avons donné un autre ſens à ces paroles, qui n'eſt pas hors d'apparence; ſavoir, que Calandion ſe rencontrant alors à Conſtantinople, Zenon l'envoya à Antioche pour en eſtre fait Eveſque par ceux de l'Orient.] 'On ne peut rien tirer davantage de ce qu'on cite de Nicephore, *l.* 15. *c.* 28.

'On joint meſme le Pape Simplice à ceux qui diſent que Calandion a eſté ordonné par Acace; & il le marque, dit-on, aſſez clairement, ſi on le lit avec attention. Mais je croy au contraire

Eva.n.p.175. a.d.

Thdr.L.p. 366.b.

Thpha.p.110. c.

Eva.n.o.85.2. d]169.1.2] Candid.p.19. b.

Eva.n.p.168.2. d]Nphr.l.15.c. 28.p.634.b.

Eva.n.p.168.1 d]86.1.a.

traire que ce meſme Simplice nous
p.85. a.d. obligé de dire que Calandion a eſté ordonné par le Concile d'Orient, comme M. Valois l'avoit dit d'abord, & non par Acace.

Bar.482.§ 3.

Conc.t.4.p. 1032.1033. On voit dans les lettres de Simplice du 22 de juin 479, de quelle maniere il parle de ce qu'Acace avoit ordonné Eveſque d'Antioche Eſtienne le jeune, par ordre de l'Empereur, & dans une neceſſité aſſez apparente, l'Eveſque precedent ayant eſté perſecuté par les Eutychiens & par les ſeditions du peuple, juſqu'à eſtre enfin maſſacré. Le Pape ne laiſſe pas de dire que cette ordination eſt une faute quoiqu'excuſable. Mais il reccommande extremement que cela n'arrive pas une autre fois, comme il aſſure que Zenon le luy avoit promis avec ſerment. [Si aprés cela Acace a fait la meſme faute au bout de trois ans, ſans qu'on voie meſme qu'il y en ait eu de neceſſité particuliere; Simplice a eu ſans doute ſujet de s'en plaindre fortement, & de refuſer meſme de confirmer cette ordination. Acace a dû luy rendre raiſon de ſa conduite, s'il avoit de quoy le ſatisfaire, & luy en écrire, comme il avoit fait pour Eſtienne le jeune. Cependant nous ne trouvons rien de tout cela, ni dans ce que les Papes ont depuis écrit contre Acace, ni dans la lettre meſme dont nous parlons, & qui luy eſt adreſſée. Simplice ne ſe plaint point dans cette lettre qu'il y ait eu aucun defaut] dans l'ordination de Calandion, quoique M. Valois le diſe; mais[a] de ce qu'on ne la luy avoit pas mandée aſſez toſt pour quelque raiſon particuliere: c'eſt pourquoi il n'en faut pas une grande faute. [Et quoiqu'il paroiſſe qu'il n'euſt point encore écrit à Acace ſur cette affaire, puiſque c'eſt par cette lettre qu'il reçoit Calandion à la communion du Saint Siege: cependant il ne dit point qu'Acace luy euſt rendu aucune raiſon de ce qu'il l'avoit ordonné; il ne prend aucune precaution pour l'avenir, enfin il paroiſt tout different dans deux affaires qu'on veut n'avoir eſté differentes, qu'en ce que la derniere eſtoit bien plus odieuſe que l'autre. Je croy que quiconque peſera cette raiſon, ne pourra ſe perſuader que Calandion ait eſté ordonné à Conſtantinople.

Eva.n.p.86.t. a.169.a. a Conc. p 1032.e.

Ainſi il faut que les meilleurs auteurs aient eſte ſurpris par la confuſion des deux Eſtiennes, que l'on voit en beaucoup d'auteurs. [Car Evagre n'en met qu'un au lieu de deux. [Theophane attribuë le martyre du premier au ſecond, & les trois années de l'epiſcopat du ſecond au premier. Le Synodique fait la meſme faute pour le martyre, & la chronique de Nicephore, pour la durée de leur epiſcopat. Et aprés que Baronius a fort bien demêle toutes ces difficultez par les lettres de Simplice, [Bollandus s'y rebrouille tout de nouveau; fait le ſecond Eſtienne Martyr, & par une conſequence neceſſaire, mais inſoutenable, veut que les lettres de Simplice de l'an 479, regardent l'ordination de Calandion. [Mais il a eſté enfin obligé de ſe dedire, & de ſuivre plutoſt Baronius ſoûtenu par Simplice, que Theophane & Nicephore.

Eva.l.3.c.10 p.392.b.c.

Boll.2.mars. p.936.§ 12.

Il y a donc bien de l'apparence que les plus anciens meſmes ſe ſont brouillez en ce point, & que ſachant qu'Acace avoit ordonné le ſucceſſeur d'Eſtienne, & que Calandion avoit ſuccedé à Eſtienne, ils ont cru que c'eſtoit luy qu'Acace avoit ordonné. Cette faute eſtoit encore plus aiſée à faire, s'il eſt vray, comme nous croyons qu'on le peut tirer de Candide, que Calandion ſoit venu de Conſtantinople avec des lettres de Zenon, pour eſtre elu & ordonné Eveſque d'Antioche.

Suppoſant que Calandion a eſté ordonné à Antioche, il faut raporter au temps d'Eſtienne le jeune, ce que Vic-

teur de Tune & Theophane, *p.* 110. *c*, diſent de Jean Codonat, s'il faut avoir quelque égard à ce qu'ils pretendent que ceux d'Antioche & les Eveſques d'Orient ignorant, ou feignant d'ignorer qu'on leur euſt ordonné un Eveſque à Conſtantinople, elurent & ordonnerent (ou firent ordonner) ce Jean Codonat: à quoy Theophane ajoute que Calandion le fit depuis paſſer à l'archeveſché de Tyr. Mais quoy qu'en diſent ces auteurs, j'ay peine à croire que ce Jean ſoit different de celui qui avoit voulu paſſer du ſiege d'Apamée à celui d'Antioche en 477. J'Au moins les Papes nous aſſurent que ce Jean d'Apamée fut depuis fait Eveſque de Tyr, [non par Calandion, mais] par Acace de Conſtantinople.

Conc. p 1071. d 1082. c 1125. c 1142. d c
Eva n. p. 86. 1. a. b.

Alexandrins euſſent la liberté de choiſir un Eveſque aprés ſa mort, M. Valois en conclut que les Empereurs leur avoient oſté le droit d'election & ſe l'eſtoient attribué. [Mais il pouvoit conſiderer d'une part, que les termes moins clairs & moins exacts d'Evagre, ſe doivent expliquer comme nous avons fait, ſelon les autres auteurs encore plus anciens que luy; & de l'autre, qu'on ne trouve aucun Eveſque d'Alexandrie établi par les Empereurs, mais qu'au contraire S. Protere & Salofacial ont eſté elus par le peuple & le Clergé d'Alexandrie, quoique jamais les Empereurs n'aient eu plus d'occaſion de les priver de ce droit qu'aprés la depoſition de Dioſcore & le meurtre de S. Protere.]

NOTE XV.

Pour la page 310. § 20.

Sur l'œconomat de Talaïa.

Eva n. p. 84. 1.

'Comme Evagre dit que Talaïa eſtoit œconome de l'egliſe de Saint Jean, & que les autres nous apprennent qu'il eſtoit œconome de toute la ville; M. Valois croit que pour les accorder, il faut dire que l'egliſe de S. Jean eſtoit la cathedrale, au lieu de la Ceſarée qui l'eſtoit auparavant. Il cite pour cela un endroit de Theophane, *p.* 139. *d*, [qui ne le prouve pas fort. C'eſt pourquoi comme] 'Liberat nous aſſure qu'il avoit eſté deux fois œconome, [il ſemble aſſez naturel de dire qu'il l'avoit eſté d'abord de la ſeule egliſe de Saint Jean, & enſuite de la cathedrale, ce qui luy donnoit auſſi quelque intendance ſur toutes les autres.]

Lib c. 16. p. 107.

NOTE XVI.

Pour la page 321. § 20.

Que les Empereurs n'ont point oſté aux Alexandrins le droit d'elire leur Eveſque.

Eva n. p. 84. 2. a.

'De ce qu'Evagre dit que Salofacial envoya demander à Zenon que les

NOTE XVII.

Pour la page 327. § 24.

Sur le titre de l'Henotique de Zenon.

'Facundus ſe plaint fort de ce que Zenon écrivant aux Acephales, les traite d'Orthodoxes. 'Liberat au lieu du mot d'Orthodoxes, met celui de *Saints*, [qui n'eſt pas moins mauvais.]

Fac. l. 12. c. 4. p. 598. § 19.
Lib. c. 17. p. 21 j.

'Mais dans le gree d'Evagre, il y a ſeulement Reverendiſſimes, εὐλαβεστάτοις, [dont S. Auguſtin n'auroit peuteſtre pas fait difficulté de ſe ſervir à l'égard des Eveſques Donatiſtes, en conſiderant non leur doctrine, mais leur caractere. Il qualifie l'un d'eux *ſon honorable frere*, ajoutant neanmoins que ce n'eſt point a cauſe de ſon epiſcopat, qu'il ne reconnoiſſoit point.

Eva. l. 3. c. 14. p. 349. b.
Aug. Ep. 23. p. 30 f.

NOTE XVIII.

Pour la page 330. § 25.

Que Pergame n'eſtoit point Prefet d'Egypte.

'Evagre dit que Pergame venoit en Egypte en qualité de Prefet. [Mais nous croyons devoir plutoſt ſuivre Liberat,] 'qui dit que l'Empereur l'envoyoit en qualité de Duc [ou General

Eva. l. 3. c. 13. p. 343 d.
Lib. c 17. p. 192.

Euty. t.2. p. 107. des troupes. L'Eutyque donne au Preſet le nom d'Auguſtal, [qui eſtoit le titre ordinaire des Prefets d'Egypte.]

Pour la page 333. § 28.

NOTE XIX.

En quel temps Martyre envoya Fide à Conſtantinople.

[Il ſemble que Martyre ait dû envoyer à Conſtantinople Fide dés le
Bar. 477 § 22. commencement de ſon epiſcopat, comme l'a cru Baronius, c'eſt à dire dés
Bol. 20. jan. p. 321. § 116. 117. l'an 478. L'Cependant Fide ayant commencé auſſitoſt aprés à baſtir le
§ 119. monaſtere de Saint Euthyme, l'acheva en
§ 122. trois ans, & le fit dedier le 7 de may
dans la 12.e année d'aprés la mort de S.
a.d. Euthyme, qui ne peut eſtre que l'an 484. [Ainſi ce baſtiment n'a pu commencer au pluſtoſt qu'en 481, & il faut dire que Martyre n'avoit envoyé Fide à Conſtantinople que la meſme année ou celle de devant.]

Pour la page 335 § 28.

NOTE XX.

Que Telaïa vint à Rome ſous Simplice.

Bar. 483. § 2. 'Baronius dit que Jean Talaïa n'arriva à Rome qu'aprés la mort de Simplice. 'L'hiſtoire d'Acace donne quel-
Conc. t. 4. p. 1082. c. d. que fondement de le dire, mais fort
p. 1096. chez B. & Blond. p. 400. leger. 'Blondel allegue que ce fut à Felix ſucceſſeur de Simplice que Talaïa preſenta un acte contre Acace. Mais il eſt aiſé qu'il n'ait preſenté cet acte que quelque temps aprés ſon arrivée, & lorſqu'on vit que les autres voies eſtoient inutiles. Ainſi il n'y a pas de
Eva. l. 3. c. 15. p. 146. raiſon d'abandonner] 'Evagre, qui dit
a Lib. c. 18. p. 120. qu'il vint ſous Simplice, [a] & Liberat le dit encore aſſez nettement lorſqu'il
p. 121. parle des lettres que Simplice écrivit à la perſuaſion de Talaïa, *ſuaſit*. 'Et aprés avoir marqué la mort de Simplice & l'election de Felix, il ajoute auſſitoſt; *Joannes verò Talaïa.., remanſit Romæ*.

Pour la page 335. § 28.

NOTE XXI.

Quand Simplice écrivit à Zenon pour Talaïa.

'Evagre dit qu'aprés l'arrivée de
Eva. l. 3. c. 15. p. 146. 147. Talaïa, Simplice écrivit en ſa faveur à Zenon, qui luy répondit que Talaïa n'avoit eſté chaſſé que pour ſon parjure. 'Mais il brouille les temps & l'ordre
Blond. p. 400. des choſes, & raporte à ce temps-ci ce qui s'eſtoit fait ſur le milieu de l'année precedente, avant l'arrivée de Talaïa.
V. § 'Et il eſt certain que Simplice
Conc. t. 4. p. 1052. c. d. fut aſſez longtemps avant ſa mort ſans écrire à l'Empereur.

Pour la page 336. § 28.

NOTE XXII.

Des réponſes que Liberat dit qu'Acace fit à Simplice ſur Mongus.

'Je ne ſçay comment Liberat peut
Lib. c. 18. p. 120. dire ici qu'Acace répondit à Simplice ſur l'affaire de Mongus, & avoua qu'il l'avoit receu dans ſa communion, '&
p. 121. dire un peu aprés que durant cinq ans qu'on luy avoit écrit ſur cela, il n'avoit jamais fait aucune réponſe. 'Car il
p. 123. 124. eſt viſible que Liberat étend ces cinq ans juſqu'à la legation de Vital & de Miſene, 'ce qui exclud l'explication
Blond. prim. p. 400. que Blondel luy donne pour oſter cette contradiction, qui eſt qu'il n'étend ces cinq ans que juſqu'à la fin de 482.
Conc. t. 4. p. 1049. d. e. 'Mais quand cela ſeroit, Felix étend certainement le ſilence d'Acace juſqu'à cette legation; [ce qui montre qu'il n'a point fait la réponſe à Simplice que Liberat luy attribuë.

Il n'y a point non plus d'apparence à dire qu'Acace avoit fait dire de bouche à Simplice par un deputé, ce que Liberat dit qu'il avoit écrit. Ou n'envoie point un deputé ſans écrire: & Felix exclud auſſibien ce qu'Acace auroit fait dire que ce] qu'il auroit écrit: [a] *nunquam voluerit referre*.

[Ainſi nous ſommes contraints d'a-

bandonner Liberat en ce point, & de dire que Simplice apprit par quelque autre voie, les excuſes dont Acace taſchoit de ſe couvrir. Mais nous ne croyons pas meſme qu'il faille avec cela s'aſſurer beaucoup de la ſeconde lettre que Liberat dit que Simplice écrivit en ce temps-ci à Acace. Car je croy qu'en examinant bien les premieres lettres de Felix, on verra qu'il a toujours ou ignoré, ou diſſimulé de ſavoir qu'Acace fuſt entré dans la communion de Mongus, juſqu'au retour de Vital & de Miſene: ce qui ruineroit abſolument tout ce que Liberat dit de la réponſe de Simplice à Acace.]

l.b.c.18. p. 122. Simplice paroiſt encore conſentir dans cette réponſe, que Mongus demeuraſt Eveſque, pourvu qu'il receuſt le Concile de Calcedoine. [Et c'eſt à quoy je ne voy point que les Papes Conc.p.1031. d.e. aient jamais conſenti.]Simplice avoit mandé l'année precedente à Acace, Que quelque choſe que puſt faire Mongus, on ne pouvoit luy accorder que la communion laïque, mais non pas l'epiſcopat, [& ſes ſucceſſeurs ont continué à dire la meſme choſe.]

Pour la page 337.§ 28. ## NOTE XXIII.

Temps de la mort de S. Simplice.

Mart.chr. Boll.2.mars p.133.134. 'Marcellin met la mort de Simplice l'an 482, aprés 15 ans d'epiſcopat. 'Et cela s'accorde avec les Pontificaux, ſelon leſquels ayant commencé vers le 20 ſeptembre de l'an 467, il a gouverné 15 ans, un mois, & ſix ou huit jours, c'eſt à dire juſque vers la fin du mois d'octobre 482. [Il faut y ajouter au Conc.t.4.p. 1032.a. moins quelques jours,] 'puiſque nous avons une lettre de luy datée du 6 de novembre 482. [Que s'il eſt vray, comme il le faut dire, ſelon Liberat & Evagre, qu'il ait receu Talaia à Rome, & qu'il ait écrit enſuite une ou deux lettres pour luy à Acace, il ne peut eſtre mort que tout à la fin de l'année. Car il n'y a aucune apparence qua Talaia fuſt déja à Rome, lorſqu'il écrivoit ſa lettre du 6 novembre.

Je ne ſçay ſi cette opinion ne ſeroit point la plus ſure & la plus probable, puiſqu'elle ſuit Marcellin. Neanmoins nous avons mieux aimé nous tenir à celle de]'Baronius, qui differe la mort de Simplice juſqu'au 2 de mars 483, parceque les Pontificaux diſent qu'il fut enterré ce jour là, ou le lendemain, & que ſa feſte eſt marquée en divers martyrologes le premier, le 2 & le 3. du meſme mois. Selon cela il aura gouverné 15 ans, 5 mois, & quelques jours. [Pour Theophane & Nicephore, qui ne luy donnent que 14 ans, cela eſt auſſi peu ſoûtenable que ce que veut Nicephore, qu'il ait gouverné avant Sixte III. & S. Leon.]

Bar.483.§ 41 Boll.2. mars, p.138.§. 18.

NOTE XXIV.

Pour la page 349.§ 39.

Endroit obſcur d'une lettre de Felix.

'Le Pape Felix ſe plaint de ce que ſes Legats avoient communiqué avec les deputez de Mongus, *nulla confeſſatione præmiſſa, quam tamen, ſicut his præceptum fuerat, religio veſtra ſanctitatis audiret.* Il parle au Clergé & au peuple de Conſtantinople. [Je ne ſçay point ce que cela peut ſignifier.]

Conc.t.4.p. 1065.a.

NOTE XXV.

Pour la page 353.§ 37.

Si Acace fut condamné dans le Concile de Rome avec les Legats du Pape.

'On ne peut douter qu'Acace n'ait eſté excommunié deux fois par Felix, puiſque ce Pape meſme nous en aſſure: *Apoſtolicæ ſedis.... iterata excommunicatione depulſus eſt.* 'La ſeconde excommunication eſt portée par la lettre du Concile de Rome du 5 octobre 485, 'que Gelaſe paroiſt avoir voulu marquer, quand il dit: *Plurimorum in Italia Catholicorum congregatio Sacerdo-*

Conc.t.4.p. 1093.b.

p.1125.d.

p.1211.a.

tum rationabiliter in Acacium ſententiam cognovit fuiſſe prolatam: [Car ces paroles marquent un Concile tenu aprés la condannation.

Il y a plus de difficulté pour la premiere condannation.]Le Concile du 5 octobre 485, dit qu'elle avoit eſté concluë dans un Concile de Rome, & il la joint avec la condannation de Vital & de Miſene, comme faite dans la meſme aſſemblée. 'L'hiſtoire d'Acace fait la meſme choſe. 'Felix mande l'une & l'autre condannation à l'Empereur par la meſme lettre datée du premier aouſt 484. 'Et la lettre par laquelle il notifie à Acace ſon excommunication datée du 28 juillet precedent, eſtoit ſignée de 67 Eveſques. 'Mais d'autre part Gelaſe voulant répondre à ce que les Grecs diſoient qu'Acace avoit eſté condanné par le ſeul Felix ſans qu'on euſt aſſemble de Concile pour cela; 'il dit que la ſentence de Felix avoit eſté confirmée par un Concile, & ne dit point qu'elle euſt eſté faite dans un Concile; ce qui euſt eſté bien plus fort.

'Evagre pretend raporter en propres termes le reſultat du Concile qui condanna Vital & Miſene; Et dans ce reſultat il eſt dit qu'Acace meritoit une tres grande punition: [mais il n'y a point de ſentence contre luy.]Liberat aprés avoir parlé de la depoſition de Vital & de Miſene, dit qu'on fut pleinement convaincu qu'Acace eſtoit heretique: Mais il ajoute que Felix luy écrivit encore pour l'exhorter à ſe reconnoiſtre; & qu'aprés qu'on eut vu que cet avertiſſement ne faiſoit pas plus d'effet que les autres, il luy envoya l'acte de ſa condannation [daté du 28 juillet 484.] 'M. Valois dans ſes notes ſur Evagre ſuit Liberat, & veut que Felix n'ait depoſé Acace qu'aſſez longtemps aprés la condannation des Legats: mais il veut qu'il l'ait depoſé dans un nouveau Concile, [contre ce que nous avons cité du Pape Gelaſe.]

'Au contraire dans ſa diſſertation ſur Acace, il abandonne tout à fait Liberat, & ſoûtient comme une choſe conſtante que Vital, Miſene, & Acace ont tous eſté condannez le 28 juillet 484 par le Concile des 67 Eveſques. 'Il répond à Evagre qu'il n'a mis qu'une partie du reſultat du Concile, & a omis la condannation d'Acace, ſoit parcequ'il en avoit déja parlé, ſoit pour ne pas choquer les Eveſques de Conſtantinople, [ce qui a aſſez peu d'apparence. Il ne s'objecte point le paſſage de Gelaſe. Je croy neanmoins que dans l'incertitude, il vaut mieux ſuivre ce dernier ſentiment, qui paroiſt tres bien appuyé.

Car il me ſemble que la lettre à Zenon du premier aouſt, ne permet point de mettre tant de temps, ni une nouvelle lettre à Acace, entre la condannation des Legats, & celle d'Acace. Et ſi l'on ne veut pas que les paroles que Liberat cite de cette lettre à Acace, ſoient de la lettre portée par Felix le Défenſeur, on peut croire qu'en luy envoyant la ſentence de ſa condannation, il luy écrivit encore une autre lettre. Pour Evagre, il n'eſt peuteſtre pas improbable que l'acte dont il parle, qui eſtoit, comme il dit, au nom de tout le Concile, ne portoit point de condannation contre Acace, & que les Eveſques ſe contenterent de ſigner l'acte qui en fut dreſſé au nom du Pape ſeul.]'Le Concile de l'an 485, témoigne en effet que ſa condannation avoit eſté reſolué par tous les Eveſques, mais qu'elle ne portoit que le nom du Pape, ſelon l'ancienne coutume d'Italie. 'Gelaſe dit la meſme choſe, & en raporte deux autres raiſons, l'une que le Pape avoit le pouvoir de condanner Acace, *cujus erat utique poteſtatis legitimæ*, l'autre qu'il falloit l'envoyer ſecrettement; [au lieu que ſi elle euſt eſté au nom du Concile, il euſt fallu l'envoyer par des Eveſques; ce qui euſt fait un grand eclat.

p.3321.a. Pour ce que] 'Gelaſe ne dit point qu'elle ait eſté réſoluë dans un Concile, mais ſeulement qu'elle y avoit eſté approuvée depuis, *rationabiliter cognovit ſuiſſe prolatam*: S'il s'agiſſoit d'un point moins nouveau, moins celebre, & moins favorable à Gelaſe, on pourroit répondre que ce Pape ne paroiſt pas tout à fait exact à raporter les faits dont il parle. Mais ce qui paroiſt plus veritable, c'eſt que cet endroit eſt aſſez obſcur, & aſſez mal conſtruit pour croire qu'il eſt corrompu, & qu'il y manque quelque choſe. Je ne ſçay meſme ſi ces paroles, *rationabiliter ſententiam cognovit ſuiſſe prolatam*, ne ſe raporteroient point au Concile des 67 Eveſques en 484. Car il ſe pourroit peuteſtre faire que Gelaſe auroit voulu attribuer au Pape tout le pouvoir & le droit de condanner Acace, & ne laiſſer au Concile que l'honneur d'approuver ce que le Pape avoit déja fait.]

Pour la page 361 § 42.

NOTE XXVI.

Faute dans la lettre de Felix à Acace.

Conc.t.4 p. 1074 e. 'Felix mande à Acace qu'il luy envoie la ſentence de ſa depoſition par un Défenſeur de l'Egliſe de Conſtantinople. *per tua direximus Eccleſia defenſorem.* [Mais au lieu de *tua* il faut mettre

p.1084.b. *noſtra*.] 'Car cette ſentence fut portée par Tute Défenſeur de l'Egliſe Romaine, 'que Felix avoit fait Défenſeur pour cela, '& qu'il depoſa enſuite.

p.1085.e. p.1086.a.

Pour la page 376.§ 48.

NOTE XXVII.

Que le Foullon eſt auteur de la conſecration publique du ſaint chreſme.

Joel,p.172.b. 'Joël attribuë à Martyre Eveſque d'Antioche en 470, la conſecration publique du ſaint chreſme, & les autres choſes que Theodore le 'Lecteur dit avoir eſté commencées par le Foullon. [Mais l'autorité de Joël n'eſt pas fort conſiderable: & il ſemble meſme que le nom de Martyre ait eſté fourré dans ſon texte par ceux qui avoient peine que des choſes qu'ils pratiquoient avec reſpect, euſſent eu pour auteur un homme auſſi deteſtable que le Foullon.]

Thdr. L. p. 566. b. c.

NOTE XXVIII.

Pour la page 378 § 50.

Que Zenon ne voulut point qu'on rejettaſt le Concile de Calcedoine.

'Le texte d'Evagre porte que Zenon ne vouloit aucunement approuver le Concile de Calcedoine, '& Nicephore a lu de meſme, puiſque ſes termes τὴν συνοδὸν ἀθετήσαντος, ne peuvent ſignifier autre choſe. Cependant cela eſt bien difficile à accorder avec ce que] 'Zenon proteſtoit au Pape Felix, que luy & toutes les Egliſes reveroient le ſaint Concile de Calcedoine. [Car on ne preſume pas qu'un Souverain, que rien n'oblige à diſſimuler ſes ſentimens, diſe le oui & le non, comme un Mongus.

Eva.l.3.c.32. p.353.a. Nphr l. 16 c. 27 p.68.f.c. Eva.l.3.c 30. p.350. d.

D'ailleurs, il s'agiſſoit d'accorder Mongus ennemi du Concile, avec des moines qui en eſtoient encore plus ennemis. Si Zenon en eſtoit auſſi ennemi qu'eux, il leur eſtoit bien aiſé à tous de s'accorder. Ainſi je ne puis pas concevoir ce que dit Evagre, Que] 'Zenon ne put les accorder enſemble parcequ'il ne pouvoit conſentir à approuver ce Concile. [Il a dû dire plutoſt, Parcequ'il ne pouvoit conſentir à l'anatheme du Concile, ou quelque choſe de ſemblable. Ainſi il ſemble qu'il faut oſter ἐ en cet endroit, ou au lieu de τῇ ἐν Χαλκηδόνι συνόδῳ lire τῇ τῶν ἐν Χαλκηδόνι συνόδῳ ἀθετήσει. Et ainſi on verra pourquoi] 'il maltraita les moines ſeparez de Mongus, comme Liberat nous en aſſure.

c.32.p.353.a. Lib.c.18. p. 126.

Pour la Page 379.§ 51.

NOTE XXIX.

Que le corps de S. Barnabé fut trouvé en 488.

Cedr.p. 352. d. 'Cedrene met la decouverte du corps

de S. Barnabé en la quatrieme année du regne de Zenon, c'eſt à dire en 478.] Mais le Foullon, n'eſtoit point alors Eveſque d'Antioche, ni en état de rien pourſuivre contre les autres. Victor n'auroit pas le plus de raiſon de la mettre en 488, s'il eſtoit vray que Pierre le Foullon fuſt mort en 486, comme le dit Baronius. Mais il le dit ſans en alleguer aucune preuve.]

Bar.486.§ 3.

Pour la page 379.§ 52.

NOTE XXX.

Qu'Acace jugea la pretention du Foullon ſur l'Egliſe de Cypre.

[On peut s'étonner de ce que nous diſons, qu'Acace jugea la pretention de Pierre le Foullon contre l'Egliſe de Cypre. Car il eſt difficile que cela ſe fiſt ſans qu'Acace & Pierre paruſſent communiquer enſemble: & nous avons vu que cela n'avoit jamais paru.

On pourroit pretendre que le moine Alexandre qui raporte cette hiſtoire, n'eſt pas un auteur à qui il faille abſolument s'arreſter. Neanmoins comme Theodore le Lecteur ſemble aſſez marquer qu'il y avoit alors diſpute entre l'Egliſe d'Antioche & celle de Cypre; il vaut mieux dire que le Foullon entreprenoit cette affaire, & la ſoûtenoit par ſon credit; mais qu'au dehors il faiſoit paroiſtre les Eccleſiaſtiques d'Antioche, avec leſquels on ne dit point ſi Acace communiquoit ou non.] J'Alexandre dit en effet que c'eſtoit contre ceux d'Antioche que ceux de Cypre avoient à plaider, & marquant ce qui ſe paſſa dans le Concile qu'Acace tint pour cela, il ne nomme jamais le Foullon.

Sur.11.jun.p. 274.§ 26. § 31.32.

Pour la page 381.§ 11.

NOTE XXXI.

Brouilleries dans Theophane au ſujet du Foullon.

[On trouve dans Theophane que le Foullon demanda à Anaſtaſe au commencement de ſon regne, d'eſtre rappellé d'exil, & de rentrer dans l'eveſché d'Antioche; qu'Anaſtaſe luy accorda le premier, mais qu'il ne luy permit point de revenir à Antioche. [Ainſi il faudroit dire qu'il tomba de nouveau dans la diſgrace de Zenon, qui le depoſa & le baniut.

Theophn.p.117. d.

Mais c'eſt de quoy nous ne trouvons aucun veſtige dans les autres hiſtoriens. Victor de Tune dit poſitivement qu'il mourut en 488.] Le Pape Gelaſe dit pluſieurs fois que tout l'Orient ſavoit que les deux Pierres avoient toujours communiqué enſemble tant que celui d'Antioche avoit vécu, [ce qui marque qu'il eſtoit mort dans l'epiſcopat avant celui d'Alexandrie.] Enfin on trouve dans Theophane meſme qu'il eſtoit mort avant le regne d'Anaſtaſe. [Ainſi ces deux endroits oppoſez font juger auſſibien que quelques autres, qu'il y a de la brouillerie dans cet auteur, & que ſon ouvrage n'eſt pas d'une ſeule main.] Ils ſont tous deux dans la traduction d'Anaſtaſe, *p.*48.

Conc.t.4.p. 1220.a[1221.c

Theophn.p.118 c.

Pour la Page 381.§ 52.

NOTE XXXII.

Temps de la mort d'Acace.

[Si l'epiſtre 14 de Felix, adreſſée à l'Abbé Thalaſſe, & datée du premier may 490, [regarde l'ordination de Fravite, comme cela eſt aſſez probable, il faut dire qu'on ne ſavoit point encore alors à Rome la mort de cet Eveſque. Et comme il n'a gouverné que trois ou quatre mois, il ſemble qu'il n'ait pu eſtre ordonné pluſtoſt que ſur la fin de 489, & qu'Acace ne fuſt mort que peu de mois auparavant. Et il eſt aiſé que Gennade eſtant mort, comme il ſemble aſſez probable, le 25 aouſt 471, Acace n'ait eſté ordonné que ſur la fin de la meſme année; & ainſi les 17 ans & neuf mois qu'il a gouverné, s'étendront juſque vers aouſt ou ſeptembre 489.]

Conc.t.4.p. 1092.

Pour la page 385. 353.

NOTE XXXIII.

Que Fravite demanda la communion du Pape, ſans renoncer à celle de Mongus.

Theophane dit que Fravite dans ſa lettre à Felix, renonçoit à la communion de Mongus. [Mais on peut aſſurer que cela eſt faux, puiſque Felix n'en parle point dans ſa reponſe.] Au contraire il dit qu'ayant offert ſa communion à Fravite, s'il promettoit de ne plus reciter les noms de Mongus & d'Acace; ſes deputez dirent qu'ils n'avoient point d'ordre ſur cela.

Theophane ajoute que quelques Catholiques ayant apporté à Rome une copie de la lettre de communion que Fravite écrivoit à Mongus, Felix qui reconnut par là la duplicité de Fravite, renvoya honteuſement ſes deputez. [Ce qui eſt certain, c'eſt que le Pape, dans la lettre qu'il écrivit à Fravite par ſes deputez, ne témoigne quoy que ce ſoit de cela: Et j'ay peine à croire qu'il l'euſt diſſimulé, s'il l'euſt ſceu.] La lettre aux Abbez de ſa communion du premier may 490, [n'en marque auſſi rien dutout. Ainſi je croy qu'il ne ſe faut point arreſter à ce recit de Theophane.]

Thphn.p.114. d.

Thphn.p.114. d.

Conc.t.4.p. 1049.c.

Conc.t.4.p. 1049.c.

Pour la page 386. § 14.

NOTE XXXIV.

Sur la lettre du Pape Felix à Thalaſſe &c.

La lettre du Pape Felix à Thalaſſe &c. eſt datée *Probo, & Fauſto Coſſ. indictione* 13. [Ces Conſuls ne ſe trouvent point en ce temps-ci. Mais en 490, qui eſt la 13e indiction. Fauſte fut Conſul en Occident, & Longin en Orient. Et c'eſt ſans doute à quoy il faut ſe tenir.] Le P. Labbe dit qu'elle fut écrite durant que le ſiege de Conſtantinople eſtoit vacant aprés la mort d'Acace. [Je croy qu'il pouvoit en effet eſtre vacant, mais par la mort de Fravite; & je croy que le Pape ne le ſavoit pas.]

p.1092.c.

p.1092.c.

p.1091.c.

'Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des termes par leſquels le Pape ſemble dire que ce ſiege eſtoit vacant: *qui fuerit creatus epiſcopus.* Mais il y en a d'autres qui marquent ce me ſemble bien nettement le contraire: *Cum videas apud nos de illic creato Pontifice omnia haberi prorſus incerta. Neque poſſet cum eo ſociari communio, cujus adhuc à nobis nec honor probatur eſſe ſuſceptus, nec fides atque intentio comprobata.* [Il eſt certain que ces paroles ne ſe peuvent entendre d'Acace: mais les peut-on entendre de Fravite déja mort? Si cela ne ſe peu, il faut dire pour les autres que le Pape ne vouloit point en un ſens qu'on regardaſt Fravite pour Eveſque que depuis qu'il l'auroit confirmé.

p.1092.a.b. b. c.

La mort de Fravite ne ſe ſavoit point à Rome lorſque ſes deputez en partirent. Car le Pape auroit retiré la lettre qu'il luy écrivoit;]'& Liberat nous aſſure qu'elle fut portée, ſi c'eſt celle qu'il dit avoir eſté receuë par Euphemc ſucceſſeur de Fravite, comme il y a bien de l'apparence. [Le Pape n'avoit donc pu parler de ſa mort dans la premiere lettre écrite à Thalaſſe par les moines qui accompagnoient les deputez. Ainſi s'il en avoit voulu parler dans celle-ci, il l'auroit fait d'une maniere plus claire, & qui marqueroit mieux que c'eſtoit une nouvelle qu'il venoit d'apprendre. On pourroit dire que les moines n'eſtoient partis de Rome que quelque temps aprés les deputez, & lorſqu'on y ſavoit déja la mort de Fravite. Mais c'eſt bien deviner.

Lib.c.18.p. 227.

Suppoſé que Felix creuſt alors que le ſiege de Conſtantinople eſtoit rempli, on peut demander ſi c'eſtoit par Fravite ou par Eupheme. Car Victor de Tune met l'ordination d'Eupheme dés 489. Et il l'y faut mettre, ſi on n'aime mieux dire qu'il y a eu pluſieurs mois de vacance avant les ordinations d'Acace

cace & de Fravite. Mais outre que cette lettre à Thalaſſe eſt miſe entre celle à Fravite & celle à Vetranion qui regarde aſſurément Fravite, elle convient ſi parfaitement avec ce qui ſe paſſa à Rome touchant Fravite, qu'il eſt difficile de croire qu'elle regarde un autre temps. Et il faudroit trouver que l'on euſt encore envoyé des moines à Rome du temps d'Eupheme. Car il eſt aiſé qu'il y ait eu en effet ſix mois de temps en deux vacances : Et pour Victor de Tune, outre qu'il eſt peu exact, il a pu mettre l'ordination d'Eupheme dés 489 avec la mort d'Acace, pour joindre enſemble des evenemens qui regardoient une meſme Egliſe.]

Conc.t.4.p. 1092.a. Felix ſuppoſe dans cette lettre qu'il y avoit encore de la difficulté ſur le

Thphn.p.225. a|Eva.l.3.c.23. p.353.c. nom de Mongus, '& nous verrons qu'Eupheme leva tout d'abord cette difficulté, & oſta de luy meſme Mongus des diptyques. [Fravite n'eſt point nommé dans les lettres à Zenone & à Vetranion. Mais ces deux lettres, ſurtout la premiere, ſont trop conformes à celle qui eſt adreſſée directement à Fravite, pour douter qu'elles ne regardent le meſme ſujet & le meſme temps.]

'Je n'entens pas ce que Felix dit à Thalaſſe, que quand on auroit oſté les noms de Mongus & d'Acace, *ut ſimiles perditionis eorum, ſacerdotii non permittantur præſumere dignitatem &c.* [Pretendoit-il faire oſter des diptyques & de l'epiſcopat, tous ceux qui eſtoient entrez avec Acace dans la communion de Mongus? Il euſt au moins excepté les vivans, qui euſſent conſenti à abandonner cette communion. A l'égard des morts, ce fut ce que prerendit Hormiſda, & ce qu'il obtint en partie ſous Juſtin.] Conc.t.4.p. 1092.a.

Pour la page 388.

NOTES SUR SAINTE PUSINNE.

Sur l'hiſtoire de ſa vie & de celle de ſes ſœurs.

[NOus avons divers monumens de l'hiſtoire de Sainte Puſinne & de ſes ſœurs, Sainte Othilde, & Sainte Lutrude, qui ont fleuri en France au V. ſiecle; la vie des deux dernieres eſt moins conſiderable :] Car celle de Sainte Othilde n'eſt écrite que vers le XIV. ſiecle, [ou au pluſtoſt dans le XII,] lorſque l'ordre de Ciſteaux eſtoit déja fore repandu, avant que le Comte de Bar priſt le titre de Duc. [Mais ce qui luy peut donner quelque autorité,] c'eſt qu'elle eſt écrite ſur une autre vie plus ancienne. Nous ne voyons pas quand celle de Sainte Lutrude a eſté faite : le ſtyle neanmoins en eſt aſſez conforme à la precedente, pour croire qu'elle eſt à peu prés du meſme temps : mais il y a de plus quelques particularitez qui ne paroiſſent pas bien probables. [M. le Maiſtre l'a regardée comme une piece qui n'eſtoit pas conſiderable.

Boll. 30.apr. p.774.f. p.774.e. b. Sur 22.ſept.p. 733.

La vie de Sainte Puſinne contient plus de choſes generales que de faits particuliers. Mais d'ailleurs elle eſt bien écrite & avec beaucoup de pieté. Quoiqu'il y ait trop de paroles, le ſtyle neanmoins en eſt aſſez latin & aſſez elegant, net, & ſans affectation: De ſorte qu'elle peut paroiſtre digne des perſonnes les plus ſaintes du V. & du VI. ſiecle, qui conſervoient encore quelque pureté de la langue latine, ſans tomber dans la breveté affectée & obſcure de ceux qui faiſoient une profeſſion particuliere d'eloquence. Nous n'oſerions pas dire neanmoins qu'elle ſoit ſi ancienne, à cauſe de la fin,] où il eſt dit que la Sainte avoit fait pluſieurs miracles aprés ſa mort, Boll 31.apr. p.170.c.

dont on avoit écrit une partie, mais que ces écrits avoient eſté perdus ou brulez. [Cela marque un temps aſſez eloigné de ſa mort, où l'on ne ſavoit plus d'elle que ce que l'on en trouvoit
p.166.c.1.l.9.f. par écrit.] 'On peut auſſi remarquer que le mot de *Sacerdos* y eſt pris pour un ſimple Preſtre, [quoique dans l'uſage du V. ſiecle, il marquaſt plutoſt le ſouverain Preſtre & l'Eveſque. Mais quelle que puiſſe eſtre l'autorité de cette hiſtoire; elle eſt belle & edifiante, & ne contient rien que de probable, rien qui ne s'accorde fort bien avec celle de ſes ſœurs. C'eſt pourquoi nous en faiſons un abregé dans le texte.]

NOTES SUR S. PERPETUE, EVSEQUE DE TOURS.

Pour la page 394.

NOTE I.

Sur la lettre à Sarmation.

Gal.chr.t.2. p.143.144. 'LA lettre de Leon, Victure, & Euſtoque à Sarmation &c, faiſoit autrefois la lettre 93 de celles du grand S. Leon, & on la luy faiſoit adreſſer aux Eveſques de la Thrace: mais on a enfin reconnu, dit le Pere Sirmond, qu'elle eſt de Leon de Bourges, de S. Victoire du Mans, & de S. Euſtoque de Tours, & adreſſée à la troiſieme Lionnoiſe, *provinciæ tertiæ*. [On ne dit point pourquoi S. Euſtoque y eſt nommé par deux fois aprés S. Victoire ſon ſuffragant. C'eſt pourquoi je ne ſçay s'il faut tout à fait s'aſſurer que ce Victoire ſoit celui du Mans, plutoſt que quelque Metropolitain voiſin. Neanmoins je penſe que generalement on s'arreſte aſſez peu à l'ordre des ſouſcriptions dans les Conciles de France; parceque les manuſcrits les mettent
Mar.prim.c. 80.p.18.p.185. differemment.] 'On pretend meſme que dans les Gaules les Eveſques ne tenoient point de rang, ou ſuivoient plutoſt le temps de leur ordination, que la dignité de leur ſiege.

[Cette lettre à Sarmation &c, peut avoir eſté écrite vers le temps du Concile d'Angers dont le premier Canon en eſt l'abregé: mais non pas dans le temps que ce Concile ſe tenoit, puiſque Carinton qui s'y trouva, eſt un de ceux à qui elle eſt adreſſée.]

Pour la page 396.

NOTE II.

Sur l'hiſtoire des Archeveſques de Bourges.

'L'hiſtoire des Archeveſques de Bourges faite par un Benedictin de la meſme ville, & donnée par le P. Labbe, Lab.bib.t.2. p.150.
'dit que Leon de Bourges aſſiſta au p.15.
Concile de Tours, [tenu en 461,] '& p.19.
neanmoins elle le fait gouverner 17 ans depuis 431, juſqu'en 448. [C'eſt une contradiction manifeſte; & il ne faut pas meſme s'arreſter à ces 17 ans, p.17.
puiſqu'elle en donne 13 à Pallade ſon ſucceſſeur, '& 9 à Eulode ſucceſſeur de p.18.
Pallade, [quoiqu'il n'y ait que onze ans entre le Concile de Tours, auquel Leon aſſiſta, & l'an 472, auquel Simplice fut fait Eveſque de Bourges. *V. S. Sidoine*. [Ainſi on voit qu'il ne ſe faut pas beaucoup fier à cette hiſtoire,] 'qui en effet eſt toute nouvelle, n'ayant p.150.
eſté écrite que vers l'an 1540.

Pour la page 397.

NOTE III.

Sur Victor & Victoire Eveſques du Mans.

'La vie de S. Liboire Eveſque du Sur.23.jul.p. 281.§ 10.11.
Mans, [écrite dans le IX. ſiecle, mais qui n'eſt pas mauvaiſe pour ſon temps. *V. S. Liboire*,] dit que S. Martin eſtant

venu aſſiſter ce Saint à la mort, [vers l'an 400 au pluſtard,] ordonna enſuite en ſa place Victure e Soudiacre de Saint Liboire, qu'il avoit rencontré travaillant à ſa vigne. 'Cependant Victurius ſe trouva au Concile de Tours, 'tenu au pluſtoſt l'an 461. 'Le Concile de Vennes tenu aprés celui de Tours, 'luy adreſſa une lettre : '& S. Gregoire de Tours, en parlant de luy, [ne dit point que S. Martin l'euſt ordonné.

Conc.t.4.p. b.531.a. a l.c. p.1057.d. p.1054 d. Ce T.gl. C.c. 56.P.459.

Il faut donc abandonner en ce point la vie de S. Liboire, ou dire qu'au lieu de Victurius, il y faut lire Victurus,] '& diſtinguer ce Victurus de Victurius ſon ſucceſſeur, comme fait l'hiſtoire des Eveſques du Mans, écrite auſſi au IV. ſiecle; laquelle fait de Victurus la meſme hiſtoire que la vie de S. Liboire raporte de Victurius. 'Le faux martyrologe de Bede ſuit l'hiſtoire des Eveſques du Mans, ſinon qu'il donne au premier le nom de Victor, & au ſecond celui de Victorius, [qui ſe lit de meſme dans S. Gregoire de Tours, & quelquefois auſſi dans les Conciles.] 'Le Gallia Chriſtiana les diſtingue de meſme; [& nous les ſuivons pour eviter la confuſion.

Anal p.70. Bed.t.3 p.331. Gall.chr.t.a. p.512.d.

'Il paroiſt que Victor eſtoit honoré comme un Saint dans le IX. ſiecle. 'Et c'eſt luy dont le faux martyrologe de Bede a voulu marquer la feſte le premier de ſeptembre. Florus, Uſuard, & d'autres marquent auſſi ce jour là Saint Victor Eveſque du Mans. 'Mais Florus luy raporte ce que S. Gregoire de Tours dit de S. Victoire, 'mort effectivement le premier de ſeptembre. [Ainſi il y a bien de l'apparence que c'eſt luy que les autres, hors le faux Bede, ont voulu marquer ſous le nom de Victor,] comme l'a cru Molanus. [Et il eſt aiſé que les copiſtes aient écrit par erreur *Victoris*, au lieu de *Victorii*.

Flor.p 198. Buj. Boll.mars,t. 2.p.30.c. Anal.p.70. Mol.t.ſept.

Puiſqu'il paroiſt neanmoins que Victor a auſſi eſté honoré par ſon Egliſe, nous mettrons ici ce que l'on en dit.] 'On pretend donc qu'il eſtoit diſciple de S. Liboire qui l'eleva au ſoudiaconat. 'Les fonctions de ce miniſtere n'empeſchoient pas qu'il ne s'occupaſt à travailler aux champs & à cultiver les vignes. 'Mais au milieu d'un emploi ſi bas, & ſous un habit & un exterieur proportionné à ce travail, on voyoit reluire en luy toutes les vertus dignes d'un diſciple de ce ſaint Eveſque. 'Saint Liboire eſtant tombé malade, & proche de ſa fin, S. Martin [ſon Metropolitain, ſi Tours eſtoit déja metropole,] le vint viſiter ſur une revelation qu'il en eut; & en arrivant auprés de la ville du Mans, il apperceut Victor dans ſa vigne, occupé à ſon travail, mais qui y meloit les louanges de Dieu & le chant des pſeaumes. Dieu revela en meſme temps à S. Martin, que c'eſtoit luy qui devoit ſucceder à S. Liboire. Il l'appella en le nommant par ſon nom, y ajoutant meſme le titre de Pontiſe. Victor luy répondit avec civilité : & S. Martin luy ayant donné ſon baſton à porter, il le fit venir avec luy &c. Il trouva S. Liboire à l'extremité, l'aſſiſta à la mort, eut ſoin de ſes funerailles; & enſuite ayant fait aſſembler le peuple dans l'egliſe, [avec les Eveſques qui s'y rencontrerent,] il ordonna Victor Eveſque, & conſacra par le ſaint voile ſa femme nommée Maure. On ajoute que Victor convertit beaucoup de perſonnes par ſes predications &c, qu'en 42 ordinations il fit 305 Preſtres, 212 Diacres, & d'autres miniſtres à proportion; que le reſte de ſes actions eſtoit marqué dans ſa vie, & qu'il gouverna 24 ans, 7 mois, & 13 jours:

Sur.28.jul.p. 181.570. 570 Bed.a. ſept. Sur.510. 510 Anal p. 68. Sur 511 Anal p.69.

'On ajoute que S. Victoire ſon ſucceſſeur eſtoit ſon fils, que S. Martin le batiza aprés avoir ordonné le pere, le leva luy meſme des Fonts, l'adopta pour ſon fils, l'emmena avec luy, & l'inſtruiſit dans les ſaintes Ecritures &c, '& enfin le conſacra Eveſque à

p.69.Bed.a. ſept. Anal p.70.

Tours, aprés qu'il eut eſté elu au Mans par le Clergé & par le peuple.

[Voilà ce que diſent les auteurs du IX. ſiecle, mais qu'on ne peut pas regarder comme certain ſur un témoignage ſi eloigné, outre diverſes difficultez qu'on y peut faire. Nous ne pretendons point combatre la diſtinction de Victor & de Victorius: Il y a plus à ajouter dans le catalogue de ces premiers Eveſques du Mans qu'à en oſter; quoique deux noms ſi ſemblables qu'on fait ſuivre immediatement, & dont on veut que l'un fuſt le pere de l'autre, donnent aſſez ſujet de croire que ce n'eſt qu'un ſeul Eveſque. Il faut meſme admettre un autre Victor Eveſque du Mans vers l'an 530, qui n'eſt point marqué dans les catalogues de cette Egliſe. *V. S. Denys de Paris, note* 27.

Nous laiſſons auſſi ce qu'on dit de l'ordination de Victor par S. Martin pour tout ce qu'il peut valoir, quoique les viſions, & les autres choſes extraordinaires qu'on y mele, aient aſſez l'air de fables & de traditions populaires: outre qu'on n'en trouve rien dans Sulpice Severe, ni dans Gregoire de Tours. Mais je doute que perſonne oſe ſoûtenir ce grand nombre d'ordinations qu'on attribuë à Victor & à d'autres de ces premiers Eveſques du Mans.

Si Victor a eſté ordonné par S. Martin, & n'a gouverné que 25 ans, ſon ſucceſſeur a donc dû commencer en 422, eſtant difficile de mettre la mort de S. Martin aprés l'an 397, ou vers 400 au pluſtard. Le ſucceſſeur de Saint Victor n'a donc point eſté S. Victoire, qui ſelon toutes les apparences, n'eſt mort qu'en 490. *V. S. Denys de Paris, note* 27,] aprés avoir gouverné, dit-on, 60 ou 42 ans, [S. Gregoire de Tours qui a connu ſa ſainteté, n'auroit pas manqué ſans doute de dire qu'il avoit eſté elevé & ordonné par S. Martin, ſi on l'avoit ſceu de ſon temps: & la choſe eſt abſolument impoſſible, ſi S. Victoire eſt mort en 490, prés de cent ans aprés S. Martin.] Auſſi Mrs de Sainte Marthe ſe ſont contentez de mettre le nom de Victor dans la liſte des Eveſques du Mans, [ſans en dire quoy que ce ſoit.]

Anal. p. 46. 70.

Gall. chr. t. 2. p. 512. 4. b.

NOTE IV.

Pour la page 399.

Epoque du premier Concile de Tours.

[Le premier Concile de Tours tenu du temps de S. Perpetuë, a fut aſſemblé ſous le Conſulat de Severin, c'eſt à dire en 461 ou 481, l'une & l'autre année ayant eu un Severin pour Conſul. Mais il faut s'arreſter à 461, puiſque Leon de Bourges qui y aſſiſta, eſtoit Eveſque dés l'an 543, & que tout le monde le met avant Simplice, qui fut fait Eveſque en 472. [Il faut ajouter qu'en 482, Tours eſtoit ſous la puiſſance des Gots, & ainſi n'avoir pas de commerce avec Rouën & Chalons, dont les Eveſques aſſiſterent à ce Concile. Car en 482, ces deux villes obeiſſoient ou à Syagre au nom de l'Empire, ou aux François.] On aſſure auſſi que Germain de Rouën qui ſe trouva au Concile, eſtoit mort avant l'an 482.

Conc. t. 4. p. 1053. a. a p. 1050. a. b p. 1049. c. 1053 b.

Rom. p. 81.

[Les Eveſques s'aſſemblerent pour tenir le Concile le 14 de novembre, ſelon quelques manuſcrits, ou le 18, ſelon d'autres. [J'aimerois mieux le 14, eſtant difficile de croire que les Eveſques ſoient venus à Tours pour la feſte de Saint Martin, & y ſoient demeurez juſques aprés le 18.]

Conc. p. 1050. a. 1053. c.

NOTE V.

Pour la page 401.

Sur l'Eveſque ordonné par le Concile de Vennes.

[Le Concile de Vennes fut aſſemblé pour donner un Eveſque à cette Egliſe. [On pretend que cet Eveſque fut S. Paterne, b honoré par l'Egliſe de Vennes, comme ſon Eveſque le 16 d'avril.

Conc. t. 4. p. 1054. c.

Gall. chr. p. 1155. 2. a. b Boll. 15. apr. p. 379. a

b. 'Il y a en effet un Paterne dans les ſuſcriptions du Concile de Vennes. Mais il y eſt nommé le premier aprés S. Perpetuë de Tours: Et un Eveſque qu'on venoit de conſacrer, ne devoit Conc.p.1020. d. ſouſcrire que le dernier, 'comme fait a Boll.p.478. Talaſe dans le Concile d'Angeres.[a] Auſſi Bollandus & d'autres ne mettent S. Paterne de Vennes, qu'environ cent Le Gr.t.2.p. 233. ans aprés. 'Pour ceux qui diſent qu'il fut conſacré l'an 409, qu'il receut chez luy le Concile provincial tenu en 453, & qu'il mourut en 458, [cet exemple ſuffit pour montrer qu'ils n'ont point dutout examiné ce qu'ils diſent, & qu'ils ne meritent pas qu'on les croie lors meſme qu'ils peuvent dire vray, ſi on n'en a d'autre preuve que leur témoignage.

Il y a donc bien de l'apparence que Liberal nommé le dernier dans le Concile de Vennes, eſt celui qu'on venoit d'y ordonner Eveſque. Paterne & Albin qui le ſuit dans le Concile, pouvoient eſtre Eveſques de Quimper, & Conc.p.1053. a.b.1054.d. de Treguier.]'Car on voit par le Concile meſme, & par celui de Tours, que les autres ſieges de la province, Nantes, Rennes, Angers, & le Mans, eſtoient remplis par d'autres. [Pour ceux de Dol, S. Malo, & Leon, on croit qu'ils ne ſont pas ſi anciens. Paterne, Albin, & Liberal ne ſe trouvent point aujourd'hui dans les catalogues des Eveſques de Bretagne, où l'on en trouve beaucoup d'autres inconnus à l'antiquité. C'eſt à ceux qui voudront juſtifier ces catalogues à en chercher la raiſon.]

NOTE VI.

Pour la page 404.

Quand S. Perpetuë a dedié ſa nouvelle egliſe de S. Martin.

'S. Perpetue avoit choiſi le premier de juillet pour dedier la nouvelle egliſe de Saint Martin. [S'il avoit choiſi ce jour parceque c'eſtoit un dimanche, comme cela peut eſtre aſſez probable, cela ne ſe rencontre point depuis 462, juſqu'en 473. Mais S. Perpetuë n'ayant eſté fait Eveſque qu'à la fin de 461, n'avoit pas ſans doute achevé un ſi grand ouvrage avant le milieu de l'année ſuivante. Ainſi il faudra differer la dedicace de cette Egliſe juſqu'en 473.] 'Il avoit neanmoins déja demandé à Sidoine des vers pour y mettre [vers l'an 470. Au moins ce ne fut pas pluſtard qu'en 471. *V. S. Sidoine* §. Mais il pouvoit avoir demandé ces vers des 471, lorſque le baſtiment eſtoit déja avancé, quoiqu'il n'ait eſté achevé qu'un an ou deux depuis. Sigebert appuyeroit beaucoup ce ſentiment, ſi ſon autorité eſtoit quelque choſe en ce point.]

Gr.T.m.M.c. 6.p.565.

Sid.l.9.ep.12. p.223.224.

NOTES SUR FAUSTE DE RIES.

NOTE I.

Pour la page 408 1.

Qu'il eſtoit de la grande Bretagne.

Sid l.9.ep.9. p.262. Avit. ep.4.p.15. 'ON convient que Fauſte eſtoit Breton. [b] Le P. Sirmond veut qu'il fuſt de ceux qui eſtoient habituez en b Fac.in Moc. n.p.562. Avit. n p.10. France dans le pays que nous appellons aujourd'hui la Bretagne, ſans en avoir d'autre preuve que de ce que Facundus l'appelle *Fauſte le Gaulois*. [Mais il faudroit montrer que ceux de la grande Bretagne eſtoient paſſez dans les Gaules, dés devant que Fauſte fuſt né, c'eſt à dire apparemment avant la fin du 1T. ſiecle:] au lieu que les plus habiles croient qu'ils n'y paſſerent que vers l'an 460. 'Ainſi il eſt plus probable que Fauſte eſt né dans ce que nous appellons aujourd'hui l'Angleterre, '& que Facundus l'a appellé Gaulois, à

Uſſer.Br.p. 421.422. p.440. DuPin,l.4.p. 311.

cauſe du lieu de ſa demeure [& de ſon epiſcopat, pour le diſtinguer de Fauſte le Manichéen, ſans conſiderer ſa naiſſance, dont il eſt aſſez probable qu'il ignoroit le lieu; de meſme que nous l'appellons ordinairement Fauſte de Riés ſans pretendre qu'il ſoit ne à Riés; & je ne crois pas que perſonne, en parlant de Vincent de Lerins, ſonge à croire qu'il fuſt originaire de cette isle.]

Conc.t.4.p. 2530 n. 'Il paroiſt plus certain que l'Eveſque Poſſeſſeur qui le fait Gaulois de nation, [a cru effectivement qu'il eſtoit né dans les Gaules, où il avoit vécu tres long-temps. Mais il n'eſt pas fort étonnant qu'il ſe ſoit trompé dans une choſe ſi peu importante.]

Pour la page 412. l. 2.

NOTE II.

Divers ſermons qu'il peut avoir preſchez à Lerins.

Du Pin, t.4. P. 417. 'Parmi les homelies qui portent le faux nom d'Euſebe d'Emeſe, on croit qu'il y en a beaucoup qui ſont de

p. 418. Fauſte; [& peut eſtre] toutes les [dix,] qui ſont intitulées *ad monachos*, [depuis la 35 juſques à la 44.e.] Car on juge qu'elles ſont toutes d'un meſme auteur.] 'La 7.e qui eſt ſur les Macabé es

Emiſ h.7.p. 87.1.b.1.d. Martyrs, eſt faite par un Ermite, &

p.18.1. à des Ermites, '& reſſent fort la doc-

p.20.1. trine de Fauſte ſur la grace. '*Quæ nisi infirmitatis noſtræ invenerit votum &c.*

h.39.42.p. 102.103.115. 'Un endroit de cette homelie eſt repeté dans la 38.e & dans la 43.e, qui ſont comme la 7.e des exhortations d'un Superieur à ſes Religieux. [Il y a encore

h.4.2.p.223.2. un endroit de la 48.e repeté] 'dans la 42.e, qui eſt auſſi preſchée à des moines, [Et un autre qui ſe trouve de meſme]

Bib.p.t.2.p. 772.c.d. 'dans la ſixieme de celles qui ſont attribuées à Saint Eucher. [Je ne ſçay ce qu'on peut conclure de ces repetitions. Il s'en trouve pluſieurs dans les écrits qui ſont indubitablement de Fauſte. Mais d'autres peuvent auſſi ſe ſervir de ce qu'ils trouvent écrit par des perſonnes celebres. C'eſt pourquoi nous ne nous arreſtons point à ce qu'on pourroit tirer de ces homelies pour l'hiſtoire de Fauſte.

La 37.e qui eſt un fort beau diſcours adreſſé à des moines,] 'a eſté miſe dans p.147. la Bibliotheque des Peres, ſous le nom de Fauſte de Riés. 'Il y dit cette parole, p.181.b. [qui ſemble contraire à ſa doctrine.] Ne preſumons & n'attendons quoy « que ce ſoit de nous meſmes, puiſque « ſi nous avons quelque pouvoir, c'eſt « de Dieu que nous l'avons: *Nec de nobis aliquid preſumamus, quia Dei eſt omne quod poſſumus.* [Mais il ſavoit bien accorder les expreſſions de l'Egliſe, avec les ſentimens des Semipelagiens, qu'il inſinuë auſſitoſt aprés. Il s'étend beaucoup dans cette homelie contre les moines incorrigibles, & qui aimoient mieux abandonner la maiſon que de ſe ſoumettre à l'obeïſſance. Ils ſe retiroient, où il les renvoyoit,] 'ſe- p.149.c. parez de la paix du monaſtere, & c'eſtoit la peine la plus rigoureuſe qu'il puſt impoſer aux plus grands crimes.

'La 39.e eſt encore une exhortation Emiſ.h.39.p. 206.2. à des moines qui demeuroient dans une isle. 'Il y parle contre ceux qui quit- p.107. toient le monaſtere, croyant eſtre aſſez forts pour ſe ſauver dans le monde 'Dans le recueil des regles fait par S. Cod.reg.t.4. p. Benoiſt d'Agnane au IX. ſiecle, il y a quatre ſermons ſous le nom de Fauſte Abbé de Lerins, dont le 2.e & le 4.e, ſont les homelies 37 & 42.e d'Euſebe d'Emeſe. [Mais je trouve de l'embaras dans les deux autres ſermons.] 'Car le p.41. premier exhorte les auditeurs à imiter la pieté, dont leur pere, qui eſtoit mort depuis peu, les avoit laiſſé heritiers. [Il faudra donc que Fauſte ait fait ce diſcours peu aprés la mort de Saint Honorat, ou de S. Maxime. Mais il ne fut Abbé que ſept ans aprés la mort de S. Honorat, & aprés celle de Saint Maxime, il fut luy meſme tiré de Le-

rins, & fait Eveſque. De plus, ces deux Saints n'eſtant point morts Abbez de Lerins, j'ay peine à croire qu'il en euſt parlé ſans marquer cette circonſtance. Ainſi pour ſoûtenir que ce ſermon eſt de Fauſte, il faudroit dire ce me ſemble, qu'il ne ſucceda à Saint Maxime qu'aprés la mort d'un autre Abbé. Je ne croirois pas que cela fuſt abſolument contraire à Saint Sidoine: mais je ne voudrois pas auſſi l'établir ſur la ſeule autorité d'un homme, qui vivant au IX ſiecle, a pu attribuer à Fauſte ce qui eſt de quelqu'autre Abbé de Lerins. On pourroit peut-eſtre dire qu'il prononça ce diſcours peu aprés la mort de Saint Caprais, qui avoit eſté comme le pere ſpirituel de S. Honorat, & qui vivoit encore lorſque Fauſte fut fait Abbé de Lerins. C'eſt ce qui paroiſt de plus vraiſemblable.

Le troiſieme de ces ſermons n'eſt p 45.50. pas meſme d'un Abbé,] 'mais d'un [Eveſque engagé dans le trouble, & les affaires du monde. Et on ne peut pas dire que c'eſt Fauſte, qui eſtant Eveſque de Riés, venoit quelquefois ſe retirer à Lerins, & ne manquoit pas d'y faire des exhortations aux Religieux.] p. 45. 'Mais l'auteur de ce ſermon dit que c'eſt une temerité à luy de leur parler; de vouloir animer à la vertu, des perſonnes déja parfaites, eſtant luy meſme imparfait, tiede & ignorant; & d'entreprendre d'inſtruire des maiſtres de la pieté, dont il n'eſtoit pas meſme capable d'eſtre le diſciple. [Un Eveſque qui avoit eſté environ 25 ans Abbé de Lerins, ne pouvoit pas raiſonnablement parler de la ſorte; & ſurtout Fauſte, qui n'a point accoutumé de ſe rabaiſſer ſi fort, ni de traiter les moines de Lerins de Gents fort parfaits,

Des perſonnes habiles attribuent à Fauſte la 13e des homelies qui portent le nom de Saint Eucher, de qui aſſurément elle ne peut eſtre. Mais il y a ſujet de douter ſi elle n'eſt point de quelqu'autre Abbé de Lerins moins ancien que Fauſte. *V.S. Honorat note* 1.]

NOTE III.

Pour la page 414 l. 3.

Quand il a eſté fait Eveſque.

'Baronius a cru que Fauſte n'avoit eſté fait Eveſque qu'avec S. Sidoine, & vers l'an 472. 'Mais on demeure d'accord que l'endroit de S. Sidoine qu'il a cru le prouver, ne le prouve point dutout. Ainſi on ne trouve point de difficulté à croire que l'Eveſque Fauſte, dont parle le Pape Hilaire, eſt celui de Riés, [ce qui oblige à dire qu'il eſtoit Eveſque dés l'an 462, auquel il eſtoit à Rome.] Il eſt meſme nommé le neuviéme entre les 20 Eveſques des Gaules, à qui le meſme Pape écrivit ſur l'affaire de Die le 24 de fevrier 464, [ce qui marque qu'il y avoit déja du temps qu'il eſtoit Eveſque. Ainſi puiſque nous ne trouvons plus rien de S. Maxime de Riés, aprés le Concile d'Arles tenu le 30 decembre vers l'an 454, comme nous croyons, *V.S. Ruſtique de Narbone*, on peut mettre dés 455 ſa mort arrivée le 25 de novembre, & commencer ainſi l'epiſcopat de Fauſte avec l'an 456.]

Bar.472. 315. Sid.n.p.98 Nor.h P.I.2. c.14.p.269. Conc.t.4.p. 1045.b.

NOTE IV.

Pour la page 415. l. 3.

Diverſ ſermons qu'on luy peut attribuer.

[Nous avons vu dans la note 2, que parmi les ſermons qui portent le faux nom d'Euſebe d'Emeſe, il y en avoit pluſieurs que Fauſte pouvoit avoir preſché à Lerins.] 'On croit meſme que la pluſpart de ceux de ce recueil ſont de luy, parcequ'on y trouve le ſtyle & les ſentimens, ou les expreſſions de ce docteur du Semipelagianiſme. [Outre ceux dont nous avons déja parlé,] 'M. du Pin croit qu'on luy peut donner les deux premiers, qui ſont ſur la Nativité de Noſtre Seigneur, le 4e

Aug ap.t.161, p.255.e.f.

Du Pin.t.4.p. 417.

ſur l'Epiphanie, le 13,17,19,20,21,22e ſur Paſque, le 23e ſur le bon larron, le 27e ſur l'Aſcenſion, le 49e ſur S. Epipode, le 50e ſur S. Genés, & le 51e ſur S. Romain. Il n'y a pas moyen de douter du 34e ſur Saint Maxime ſon predeceſſeur.

Aug ap. t.16. p.285.c. 'Les Benedictins luy attribuent de meſme le 2,13,17,21,22,23e, & le 206 qui eſtoit autrefois le 156 *de tempore* dans S. Auguſtin, 'le 23e qui y eſtoit p.169.d. auſſi le 120e, & le 27e, qui y eſtoit le p.301. 76e. p.285.e. 'Ils y ajoutent encore le 7e ſur l'Epiphanie, [ou plutoſt ſur les Macabées,] 'le 9 & le 10e ſur le ſymbole, p.268.d. a p.336.g. le 32e ſur la Feſte de S. Pierre & de Saint Paul, 'le 32e ſur la Trinité. b Le P. Labbe Hil.B.p.1200. n.g. b.Lab.t.1. p.316. marque le dernier de tous, qui eſt le 56e ſur la veuve qui avoit donné deux petites pieces; entre ceux qui ſont le plus aſſurément de Fauſte, [ſans neanmoins en donner aucune raiſon.] 'Il Emil.n. 56.p. 142.a. ſemble meſme que cette homelie ſoit plutoſt d'un ſimple Preſtre qui parloit par l'ordre de ſon Eveſque, [ce qui ne paroiſt pas convenir à Fauſte. Si neanmoins elle eſt de luy, il faut dire qu'il la fit a Lion, ou en quelque autre metropole, & que *ſummus antiſtes* dont il fait l'eloge, ne marque pas ici un ſimple Eveſque, mais un Archeveſque.] Cette homelie eſt faite devant des perſonnes qui pouvoient donner l'aumoſne, [ainſi elle n'a pas eſté faite à Le-Paul.n.p.834. rins.] Roſweide attribuë à Fauſte, [auſſi-bien que M. du Pin,] l'homelie 50 ſur Saint Genés. [Mais il me ſemble que le ſtyle en eſt bien clair & bien net, pour croire qu'elle ſoit de luy.

On a bien plus ſujet de luy attribuer Emiſ.h.22.p. 62.a. la 22e.] 'Car elle eſt tout à fait dans ſes principes Semipelagiens. e Il ſemble y e p.63.f. vouloir combattre les Eutychiens: [& cela convient fort bien à ſon temps.] h.23.p.65.a. 'Cette expreſſion de l'homelie ſuivante *gratiam adjungit ad merita*, paroiſt auſſi p.66. bien digne de Fauſte. 'Il y combat ceux qui ne vouloient pas reconnoiſtre que J.C. fuſt Dieu, [c'eſt à dire les Neſtoriens. Et neanmoins elle paroiſt prononcée depuis ſon epiſcopat,] 'puiſ- p.66.a. qu'il y combat les plus grands crimes, & meſme les adulteres, [dont on ne parloit pas ſans doute à Lerins. Mais quoique dans la fin du V. ſiecle, l'Egliſe fuſt particulierement occupée à reſiſter aux Eutychiens, il y avoit toujours pluſieurs Neſtoriens, qu'il falloit auſſi quelquefois inſtruire ou combatre.

Outre ce qu'on peut juger eſtre de luy dans Euſebe d'Emeſe,] 'entre les Bib.P.t.5.p. homelies qui ſont ſous le nom de Saint 772.d. Eucher, la 5e qui eſt aſſez belle, eſt attribuée à Saint Fauſtin Eveſque. [Je ne ſçay ſi ce ſeroit Fauſte.] 'M. du Pin le Du Pin, p.467. fait auteur de tous les ſermons donnez nouvellement ſous le nom d'Euſebe, dont quelques uns portent le nom de Fauſtin. [Je ne ſçay ce que c'eſt.]

'Caniſius nous a donné une exhorta- Caniſ.t.5.a. tion attribuée dans le manuſcrit à p.420. S. Flauſte. Il ne doute pas qu'au lieu de Flauſte il ne faille Fauſte, quoiqu'il ne veuille pas aſſurer que ce ſoit celui de Riés. 'C'eſt un ſermon & une exhor- p.421.425. tation generale ſur la pieté, & ſur l'obligation que nous avons de nous preparer à rendre conte de nos actions devant le tribunal de J. C. [Je n'y voy rien que de commun. Mais je ne ſçay ſi le ſtyle n'en eſt point trop ſimple & trop populaire pour croire qu'elle ſoit de Fauſte.]

'Les Benedictins croient qu'il peut Aug ap t. eſtre auteur de quelques ſermons qui 5.f.268.d. ont porté long-temps le nom de Saint Auguſtin, comme du 124e, & du 161e p.287.d.f.6.a. *de tempore*, & du 29e *de Sanctis*. 'Le pre- p.269.c. mier qui eſt fait durant le jeûne du Careſme, & le propre jour de la Paſſion, p.268. inſiſte ſur la redemption de tous les hommes d'une autre maniere que n'auroit fait S. Auguſtin. 'Le P. Sirmond a Aug.Sir. t.c. eu un ſermon manuſcrit ſur la revela- n.p.106.2.a. tion du corps de S. Eſtienne, fait par un

un Fauſte Eveſque, qui eſt peut-eſtre, dit-il, celui de Riés. Et le commencement qu'il en raporte, [en a tout à fait le ſtyle]

Pour la page 419 l. 5.

NOTE V.

Que c'eſt luy qui eſt refuté par Claudien.

Cl. Mamert. in l. 1. bib. P. t. 4. p. 592. &c.

'Mamert Claudien témoigne toujours ignorer qui eſtoit celui qu'il refutoit dans ſon traité de l'ame, & qui avoit ſoûtenu que toute creature eſtoit

l. 2. p. 637. c. c. d. e.

corporelle. 'Il parle neaumoins contre quelques perſonnes en particulier, qu'il paroiſt connoiſtre : Il en fait une deſcription, comme eſtant fort informé de tout ce qui les regardoit, '&

e.

menace meſme de les nommer. [Mais il pouvoit connoiſtre des perſonnes qui ſoûtenoient la doctrine de l'écrit qu'il combatoit, & ignorer qui avoit fait cet écrit. Il paroiſt meſme que ceux qu'il décrit en cet endroit eſtoient des

e.

perſonnes de Lion,] 'puiſqu'il leur reproche d'abandonner la doctrine de S. Eucher leur maiſtre, pour ſuivre des étrangers. [Saint Sidoine qui témoigne tant d'eſtime & d'affection pour Fauſte, ne ſavoit pas ſans doute non plus que ce fuſt luy qu'il avoit fait refuter par Claudien.

Genn. c. 85.

Mais ce que l'on ignoroit alors, ſe ſçeut depuis,] 'puiſque ce que Gennade dit du traité que Fauſte avoit fait pour montrer que Dieu ſeul eſt incorporel, [convient parfaitement à celui-ci. La propoſition ſoûtenuë dans cet écrit, Que la divinité à ſenti les douleurs de l'humanité par l'union qui l'y faiſoit compatir, avoit eſté avancée par Fauſte meſme. Son nom ſe lit à la teſte dans les manuſcrits dont Caniſius l'a tiré. Et je ne voy perſonne qui doute ſeulement que ce traité refuté par Claudien ne ſoit de luy.]

Pour la page 419 l. 36.

NOTE VI.

Que l'écrit à Lucide n'a eſté ſigné que de Fauſte.

Canis. t. 5. vp. 419 430.

'L'écrit de Fauſte à Lucide n'eſtoit ſigné dans le manuſcrit de Caniſius que de Fauſte ſeul. 'Et on aſſure que Hincmar n'a point ſçeu qu'il ait eſté ſigné par aucun autre. 'Les imprimez y ajoutent les ſignatures de dix Eveſques, [tous nommez dans le Concile d'Arles,] & de Lucide meſme; 'Le Cardinal Noris croit que Fauſte, aprés l'avoir envoyé avec ſa ſignature ſeule, le fit ſigner enſuite par les dix autres Eveſques pour l'autoriſer davantage, mais non dans le Concile d'Arles. [Je ne voy pas que cela ſoit trop improbable.] 'Mais le P. Sirmond meſme a ſoûtenu enfin que l'écrit ne doit eſtre ſigné que de Fauſte ſeul, & que toutes les autres ſouſcriptions ſont indubitablement fauſſes. 'D'autres l'avoient déja cru avant luy : '& M. du Pin avoue que c'eſt ce qu'il faut ſuivre. [Il ſemble en effet que ſi Lucide l'euſt ſigné, l'affaire en devoit demeurer là : & c'eſt ce qui n'arriva pas, comme on le voit dans le texte.]

Maug. t. 2 p. 519.

Conc. t. 4 p. 1044. a. 1. b.

Nor. h. P. t. 2. c. 15. p. 250.

Maug. p. 568.

Bar. ad ſept. c.

Du Pin, t. 4. p. 585.

Pour la page 423. 56.

NOTE VII.

Qu'il n'y a pas de preuve que les Conciles d'Arles & de Lion ſoient ſuppoſez.

'M. Mauguin a ſoûtenu que les Conciles d'Arles & de Lion, & la retractation de Lucide eſtoient des choſes ſuppoſées, feintes par Fauſte, pour donner quelque autorité à ſes écrits contre la grace. 'Mais quand on pourroit croire que Fauſte auroit eu aſſez peu de conſcience, & aſſez peu d'attache à la verité, pour eſtre capable d'une falſification ſi criminelle, il aimoit trop ſa reputation, pour vouloir paſſer pour fauſſaire.

Maug. t. 2. p. 546-576.

Nor. h. P. t. 2. c. 15 p. 292.

'On répond que Fauſte ne vouloit pas publier cet ouvrage dans la Provence, mais l'envoyer aux Bretons; comme on le voit par S. Sidoine. 'Mais 1.°, l'ouvrage dont parle Saint Sidoine eſtoit un dialogue; [& ainſi ce n'eſt point celui dont nous parlons : Je n'y

Aug. t. 2. p. 550-552.

Sid. l. 9. ep. 9. p. 263.

voy point non plus] quatre matieres, comme dans celui dont parle Sidoine. [2.°, Quand Fauſte auroit voulu ne le publier que parmi les Brerons, il eſtoit bien aiſé de voir que mille accidens le pouvoient faire apporter de Bretagne en Provence. Il eſt certain en effet, par Gennade, qu'il y paroiſſoit du vivant de Fauſte, & y donnoit de l'eſtime à ſon auteur dans l'eſprit de ceux qui y ſuivoient, comme luy, la doctrine des Semipelagiens.]

Maug.p.546-576. 'M. Mauguin, pour appuyer ſon ſentiment, allegue beaucoup de raiſons, dont pluſieurs ſuppoſent que Fauſte dit abſolument que ſes livres ont eſté ſouſcrits dans le Concile d'Arles: [ce qu'il ne dit pas.] La plus forte des autres, c'eſt le peu de monumens & de memoires qui ſe trouvent de ces deux Nor.l.2.c.15. p.292. Conciles. 'Mais il s'eſt tenu bien d'autres Conciles dont on parle encore moins. [Il y en a beaucoup d'autres auſſi dans les ſignatures deſquels on trouve de grandes diverſitez, ſans que pour cela on doute de leur autorité.

Ainſi je ne ſçay ſi ce ſeroit défendre aſſez ſolidement l'honneur de Leonce & des autres grands hommes, qu'on croit avoir aſſiſté au Concile d'Arles, de dire que ce Concile eſt ſuppoſé. Il vaut mieux avouer qu'ils ont condamné des propoſitions conteſtées, exprimées en des termes ſuſceptibles d'un mauvais ſens; ce qu'on ne peut point trouver, étrange, quoiqu'il fuſt à ſouhaiter qu'ils euſſent demélé en meſme temps les artifices de Fauſte & ſes erreurs.

Mais il faut avouer qu'il pouvoit y avoir alors pluſieurs Eveſques dans les Gaules, qui bien qu'ils ne tombaſſent pas dans toutes les erreurs de Fauſte, avoient peine auſſi à ſuivre la verité des ſentimens de S. Auguſtin dans toute ſa pureté. Ainſi ils eſtoient aſſez diſpoſez à eſtre ſurpris par les artifices de Fauſte, & à ne pas appercevoir ſes erreurs,] 'Il paroiſt par la vie de S. Ceſaire d'Arles, que ce ne fut pas ſans peine, que ce Saint étouſa les reſtes du Pelagianiſme, & qu'il eut beſoin pour cela d'avoir recours plus d'une fois au ſaint Siege. Conc.t.4.p. 1678.1679.

NOTE VIII.

Pour la page 429.§ 8.

Qu'il ne faut pas ſeparer le traité des natures ſpirituelles pour en faire deux écrits.

'Gennade attribuë à Fauſte un écrit fort court contre les Ariens & les Macedoniens &c, & un autre ſur les natures ſpirituelles, contre ceux qui ſoûtiennent que l'ame eſt incorporelle. Genn. c.85.

'Quelques uns veulent que le premier de ces deux écrits, ne ſoit autre choſe que la premiere partie du traité des natures ſpirituelles, laquelle combat en effet les Ariens, & dont Gennade par erreur, diſent-ils, a fait deux écrits differens: ce qu'ils fondent ſur ce que la derniere partie de cet écrit ſe trouve aujourd'hui ſeparément à la teſte de l'ouvrage de Claudien qui l'a refutée. [Mais nous ne voyons point que cette derniere partie fuſt ainſi ſeparée de la premiere du temps de Gennade, ni que Claudien l'euſt mis de la ſorte à la teſte de ſa refutation: & il paroiſt au contraire que cela n'eſtoit pas, puiſque Claudien parle de l'écrit entier, marque ſes trois parties, & refute meſme la ſeconde avec étenduë. Ainſi nous n'avons point de raiſon ſuffiſante pour attribuer cette faute à Gennade, eſtant aiſé que Fauſte ait écrit pluſieurs fois contre les Ariens, qui rempliſſoient de ſon temps une grande partie des Gaules. On peut dire meſme que les trois parties du traité ſur les natures ſpirituelles, ſont trop liées enſemble pour les pouvoir ſeparer.] Bib.P.t.3.p. 159 c|Du Pin, p.599.

NOTES SUR S. DANIEL STYLITE.

Pour la page 439.

NOTE I.

Sur l'hiſtoire de ſa vie.

Allat. de ſym. p. 129. Eva. n. p.

'LA vie de S. Daniel eſt attribuée par les plus ſavans, à Symeon Metaphraſte: [Et elle en a aſſurément l'air & le ſtyle: ce qui n'a pas empeſché] Bar. 464. 5. 'Baronius de la citer en divers endroits, comme une hiſtoire fidele. [Il eſt viſible en effet que c'eſt une hiſtoire ancienne, & écrite originairement par quelqu'un qui n'eſtoit pas eloigné du temps du Saint: ce qu'on peut juger par le grand nombre de circonſtances particulieres qu'elle raporte, & qui s'accordent avec ce que nous trouvons dans les meilleurs hiſtoriens. Metaphraſte n'a donc fait apparemment qu'y donner ſon ſtyle & ſa façon, y ajoutant ſes reflexions ordinaires, & en oſtant diverſes circonſtances, ou pour abreger, ou parcequ'elles convenoient moins à l'air d'orateur qu'il affectoit, & par lequel il a gaſté les meilleures pieces. C'eſt ce que nous voyons qu'il a fait dans la vie de Saint Sabas. Ainſi nous ne craignons point d'aſſurer que la vie de S. Daniel doit eſtre receuë avec reſpect, & merite de trouver croyance parmi les fideles, quoiqu'elle n'ait pas une autorité aſſez grande pour prouver des choſes dont on auroit de juſtes raiſons de douter.

Nous en avons fait un abregé pour en repreſenter la ſuite, & en marquer les choſes les plus edifiantes, laiſſant le reſte à ceux qui voudront l'aller voir dans l'original.] Sur. 11. dec. p. 228. 1. 41. 44. 'Elle eſt faite en forme de harangue prononcée devant des Jo. D ima. or. 3 p. 815. auditeurs. 'Nous n'y trouvons point l'hiſtoire d'Euloge tailleur de pierres, dont S. Jean de Damas cite un endroit, [ni l'exhortation à Leon, marquée] Ugh. t. 6. p. 1157. b. 'dans le menologe d'Ughellus, qui eſt celui qui parle le plus amplement de S. Daniel.

[La chronologie de la vie du Saint, ſe tire particulierement de ſa mort,] 'qui arriva lorſqu'Eupheme eſtoit Patriarche de Conſtantinople, c'eſt à dire en 490 au pluſtoſt, & en 495 au pluſtard, s'il eſt mort le 11 de decembre, comme il y a bien de l'apparence, puiſque c'eſt le jour où les Grecs & les Latins font ſa feſte. Car Eupheme fut elu en 490, & fut depoſé en 496. *V. ſon titre.* 'Saint Daniel avoit alors 79 ans & trois mois. [Ainſi nous pouvons mettre ſa naiſſance vers l'an 405 au mois de ſeptembre.] Sur. 11. dec. p. 230. §. 54. §. 55.

Pour la page 441.

NOTE II.

Telada mis pour Telaniſſe dans ſa vie.

'LA vie du Saint appellé Telada le lieu où S. Symeon vivoit ſur ſa colonne. Mais l'hiſtoire de ce Saint nous apprend qu'aprés avoir paſſé quelque temps dans le monaſtere de Teledan, 'il vint au village de Telaniſſe, où aprés avoir paſſé trois ou quatre ans, il monta ſur la montagne proche de ce lieu, & commença vers l'an 423, à y demeurer ſur une colonne. *V. S. Symeon* §. 4, 6, 7. [Ainſi l'auteur de la vie, ou Metaphraſte, aura confondu Teledan & Telaniſſe.] Sur. 11. dec. p. 222. §. 6. Theod. y. P. c. 26. p. 278.

Pour la page 442.

NOTE III.

Temps de ſa venuë à Conſtantinople.

[On ne marque point en quel temps S. Daniel vint à Conſtantinople, mais ſeulement que] 'quelques perſonnes y deſapprouvant ſa conduite, s'adreſſerent à Anatole, qui en eſtoit alors Eveſque: Il paroiſt que c'eſtoit aſſez peu aprés l'arrivée du Saint. [Anatole Sur. 11. dec. p. 222. §. 12.

fut fait Eveſque à la fin de 449, & mourut en 458. *V. S. Leon* § [Ainſi on peut dire que S. Daniel y vint ſous Marcien, & peut-eſtre en 452 ou 453.]

§ 7. 'Car il vint lorſque les Samaritains s'eſtoient ſoulevez dans la Paleſtine,

Conc. t. 4. p. 802. c. 878. a. '& nous trouvons qu'on pretendoit en 453, qu'ils y avoient commis de grandes cruautez contre les Chrétiens. *V. S. Leon* § 159.

§ 13. 24. 'Nous voyons outre cela que Saint Symeon Stylite mourut environ neuf ans depuis que Saint Daniel fut venu à Conſtantinople, [& il mourut, ſelon l'opinion la plus probable, au commencement de 460, ou au pluſtard en 461. *V. ſon titre note* 8. Ainſi on ne peut mieux mettre la venuë de S. Daniel à Conſtantinople qu'en 452.]

Pour la page 442.

NOTE IV.

Que le temple où il ſe retira, eſtoit un temple d'Idoles.

'[Metaphraſte ou ſon traducteur à cru que le temple où S. Daniel ſe retira,

Sur. 11. dec. p. 222. § 22. eſtoit une egliſe des Chrétiens.] 'puiſqu'il parle des Eccleſiaſtiques qui le deſſervoient, *qui in templo cooptati erant in Clerum.* [Cependant un temple rempli de demons, paroiſt bien plutoſt eſtre un temple des demons meſmes

§ 10. que de J. C.] 'D'ailleurs le Saint s'enferma ſeul dans ce temple durant neuf ans, & en boucha toutes les entrées. [On n'y tenoit donc point d'aſſemblées, on n'y faiſoit donc point d'office, il n'y avoit donc point de Clergé pour le deſſervir. Ainſi il y a bien de l'apparence que Metaphraſte ou ſon traducteur, n'a pas bien pris en cet

Ugh. t. 6. p. 2157. a. endroit le ſens de la vie originale.] 'Le menologe d'Ughellus dit formellement que c'eſtoit un temple d'idoles.

Pour la page 443.

NOTE V.

Quand il monta ſur ſa colonne.

Theophane met ſur la 8.e année de

Theph. p. 98. e. Leon, qui doit eſtre l'an 464 de J. C, que S. Daniel monta ſur la colonne : & dans la meſme année, il met l'elevation d'Antheme à l'Empire, qui ne ſe fit qu'en 467. [Je ne ſçay pas ſi on le peut excuſer en partie par la diſtinction des colonnes du Saint. Car il monta ſur la ſeconde vers 463, & ſur la troiſieme en 465. Mais pour la premiere, il paroiſt que ce fut dés 460 ou 461.]

Pour la page 451.

NOTE VI.

Sur le pays & la nation d'Edrane.

'Il eſt dit qu'Edrane eſtoit un barba- Sur. 11. dec. p. 227. § 36. re Galate d'origine : [ce qui ne s'accorde pas, puiſque les Galates eſtant ſujets des Romains depuis pluſieurs ſiecles, eſtoient conſiderez comme Romains, & non point comme barbares.] 'D'ailleurs cet Edrane eſt repre- § 38. ſenté comme un Prince qui avoit à luy des troupes de barbares, dont quelques uns eſtoient payens. [Cela ne convient point à un ſujet naturel de l'Empire, mais à quelque barbare étranger. Ainſi il ſe peut bien faire que le mot de Galate ſignifie en cet endroit un Gaulois, comme cela eſt ordinaire; & qu'Edrane fuſt de quelqu'une des nations barbares qui s'eſtoient établies dans les Gaules, dont les principales eſtoient les Viſigots, les Bourguignons, & les François.]

Pour la page 451.

NOTE VII.

Que ce n'eſt pas Edrane que les Grecs honorent ſous le nom de Tite le 2 avril.

'Les Grecs honorent le 2 d'avril Boll. 2. apr. p. 102. a. un Saint Tite moine : mais ils le font Abbé, & diſent qu'il avoit ſervi Dieu dés l'enfance : ce qui ne convient pas au diſciple de Saint Daniel. 'Bollandus p. 103. d. croit meſme qu'il vivoit au VIII. ou IX. ſiecle, du temps des Iconomaques.

NOTES SUR S. PATRICE

Pour la page 454.581.

NOTE I.

Si S. Pallade a eſté le premier Eveſque envoyé en Hibernie: De Saint Gunifort.

Uſſer.Tr.p. 799. 'USSERIUS qui veut ſoûtenir les hiſtoriens de ſon pays, où l'on trouve pluſieurs Eveſques envoyez en Hibernie avant S. Pallade, s'objecte S. Proſper qui dit que S. Pallade y fut envoyé le premier en 431. Il croit ſe défaire de cette autorité [ſans replique,] en remarquant que le mot de *primus*, n'eſt point dans l'edition de du Cheſne, *t.1.p.* 205. Mais il avoue qu'il eſt dans toutes les autres, & qu'il eſt de meſme dans Bede, & dans tous les autres qui ont copié la chronique de Saint Proſper. 'Le P. Labbe l'a auſſi remis dans ſon edition. [Je penſe qu'il ne faut que lire ce qu'Uſſerius meſme raporte de ces hiſtoires d'Hibernie, pour ſe convaincre qu'il n'y a aucune preuve ſolide qu'aucun Eveſque ait preſché en Irlande avant S. Pallade, comme Bollandus le ſoûtient.] 'Les Hibernois qui croient qu'il y en a eu, s'y trouvent bien embaraſſez. [On peut voir dans le texte un abregé de ce que Bollandus dit ſur ce ſujet.

Labb.bib.t.1. p.511.

Uſſ p.800. &c.

p.794-796. Il ne répond point [à ce qu'Uſſerius cite de l'hiſtoire de S. Gunifort, qui quitta, dit-on, l'Ecoſſe, *Scotiam*, parcequ'on y faiſoit une cruelle perſecution au Chriſtianiſme, s'en alla en Allemagne, & de là en Italie, où il fut percé de fleches à Milan, & de là vint mourir à Pavie l'an 420, dit Demſter. [Si l'Ecoſſe en cet endroit marque l'Hibernie, comme cela eſt ordinaire dans les anciens, voilà la foy preſchée & perſecutée en ce pays: mais c'eſt pourvu que l'hiſtoire & ſa date ſoient vraies. Or pour la date, je ne ſçay pas d'où Demſter l'a pu tirer.

Pour l'hiſtoire je croy qu'elle eſt toute fondée ſur les actes qu'on en voit dans Mombritius, *p.*338,]'& que Baronius, ſans en rien dire a citez. 'Ferrarius meſme les tient pour ſuſpects, parcequ'on n'y voit aucun caractere de temps. [On peut dire que c'eſt une des plus méchantes pieces qui ſe puiſſe voir pour la compoſition. A l'égard des faits, ſans s'arreſter à beaucoup de particularitez, qu'on peut dire eſtre ſans vraiſemblance, 'elle nous depeint le Chriſtianiſme perſecuté en meſme temps avec beaucoup de cruauté dans l'Hibernie ou l'Ecoſſe, 'dans le pays des Teutons, [dont je penſe que le nom n'eſt pas fort ancien dans l'uſage ordinaire,]'& dans l'Italie. [Or je penſe qu'il n'y a point eu de perſecution dans l'Italie depuis Conſtantin, avant lequel la foy n'a point aſſurément eſté perſecutée ni dans l'Irlande, ni dans l'Ecoſſe, ni parmi les Teutons, puiſqu'elle n'y eſtoit pas encore receuë.]

Bar.22.Aug.l. Ferr.ib.p.520 Inſ.p.522. p.523. p.525.

'Cette hiſtoire a eſté faite lorſqu'on donnoit en Italie le titre de *poteſtas*, ou Podeſta au premier magiſtrat des villes. 'Ferrarius n'y ajoute rien dans ce qu'il dit de S. Gunifort, ſinon qu'à ſa mort toutes les cloches de la ville ſonnerent d'elles meſmes. [Ainſi il faut nous contenter de ſavoir que l'on honore S. Gunifort à Pavie, comme un martyr dans une egliſe de ſon nom.] Dieu nous fera connoiſtre le reſte au dernier jour. [Sa feſte eſt marquée au 22 d'aouſt dans le martyrologe Romain.]

Ibid. Ferr. p.530.

'On pretend que ſon frere nommé Gunibold avoit eſté martyriſé un peu avant luy à Come, '& deux de leurs ſœurs en Allemagne: [mais je ne trouve point qu'on les honore.]

Inſ.p.526. p.523.

Pour la page 455. § 2.

NOTE II.

D'où l'on peut tirer l'hiſtoire de Saint Patrice.

Boll. 17. mart. p. 519. 522.

'On a beaucoup d'hiſtoires de Saint Patrice, & on en a encore perdu pluſieurs de celles qu'on avoit écrites, 'qu'on pretend s'eſtre montées dés le IX. ſiecle au nombre de 66. 'Mais de tout ce qui nous reſte, Bollandus ne reconnoiſt rien qui ſoit digne de foy que ce qu'il appelle ſa ſeconde vie, où il trouve des marques d'une antiquité plus grande & plus pure. Et cependant il n'a pas cru la devoir donner, [parce qu'il ne nous en reſte que la partie de la vie du Saint la plus petite & la plus confuſe. Cela nous avoit fait regretter qu'il ne nous l'euſt pas donnée, au lieu] 'd'une longue vie qu'il a miſe écrite par Jocelin moine Bernardin ſur la fin du XII. ſiecle. [Mais aprés avoir vu les premiers articles de cette ſeconde vie, la meilleure de toutes, nous avons trouvé qu'il avoit eu tres grande raiſon de n'en pas charger ſon volume.]

p. 519. d.

p. 520. c.

p. 540. 580.

p. 521. e.

p. 519. 520.

'Jocelin cite des vies de S. Patrice, écrites par un autre Saint Patrice ſon filleul, par S. Lomain ſon neveu, par S. Benigne ſon ſucceſſeur, & par Saint Mel Eveſque ſon diſciple. Mais toutes ces vies ſont perduës aujourd'hui : [& je ne ſçay pas s'il faut fort s'aſſurer qu'elles fuſſent de ceux dont elles portoient les noms : de ſorte que nous n'avons pas cru devoir chercher dans Jocelin ce qu'il cite ſous le nom de ces quatre auteurs.]

Uſſ. r. Br. c. 17. p. 817.

'Uſſerius juge que ce que nous avons aujourd'hui de plus ancien ſur ce ſujet, ſont les deux livres de Probe Hibernois, qui ſont dans les ouvrages de Bede, 'ce qui fait qu'on les luy attribuë quelquefois. 'Bollandus croit que ce Probe peut avoir vécu dans le VII. ſiecle. 'Mais de quelque temps qu'il ſoit, on y trouve pluſieurs choſes fauſſes & fabuleuſes, ſoit qu'elles viennent de luy, ſoit que d'autres les aient ajoutées à ſon ouvrage. 'Alford ſe plaint de ce que preſque tout ce qu'on a écrit de S. Patrice n'eſt que des miracles ; 'la pluſpart ſans vraiſemblance, auſſi bien que beaucoup de ceux qu'on attribuë aux autres Saints d'Hibernie. 'Bollandus en a meſme retranché quelques uns du texte de Jocelin, depeur qu'on n'en fuſt trop choqué. Il fait excuſe de cette liberté qu'il prend : [& il a raiſon. Son ouvrage n'eſt pas proprement pour un refectoire ; mais pour ceux qui veulent juger des pieces & de leurs auteurs, & qui ne vont pas toujours conſulter des notes. On le luy peut neanmoins pardonner pour Jocelin & d'autres ſemblables, qui portent leur condannation dans leur nouveauté.

Alf. 430. § 2.

Boll. p. 584. a. b. 585. c. 586. d. 587. b. c. d. p. 584. c. d.

Ne voyant donc point de fond à faire ſur toutes les hiſtoires que nous avons de S. Patrice, nous croyons nous devoir contenter] 'de la lettre contre Corotic, qu'on croit eſtre du Saint meſme, & de ce que Bollandus appelle ſa confeſſion, où il fait luy meſme une eſpece d'hiſtoire de ſa vie. Ces deux pieces portent le nom du Saint, qui s'y nomme pluſieurs fois, [& tout y paroiſt digne de luy. Elles ont le meſme caractere, & le meſme ſtyle.] Sa confeſſion eſt citée par tous les anciens auteurs de ſa vie ; ce qui marque au moins qu'elle eſt encore plus ancienne qu'eux, [& il me ſemble qu'elle a un caractere de verité qui ſe ſoûtient aſſez par luy meſme, quand elle ne ſeroit citée par perſonne ; au lieu qu'on n'y remarque rien qui donne lieu de la ſoupçonner de ſuppoſition.] Nous ſouhaiterions ſeulement qu'elle fuſt plus entiere, plus correcte, & d'un ſtyle plus intelligible. 'Cave meſme juge que cette confeſſion & la lettre à Corotic, ſont des écrits anciens ; & il remarque qu'ils ſuivent la verſion Italique de l'Ecriture, & non pas noſtre Vul-

Boll. p. 519. § 13.

Cave, p. 156.

gate. Il croit qu'un autre écrit n'eſt point de S. Patrice, à cauſe de la difference du ſtyle. Uſſerius en un endroit cite abſolument ſa confeſſion, & ſa lettre avec doute: *ſi modo titulus non fallat*. En un autre endroit il dit de ſa confeſſion, *quæ ipſi etiam Patricio tribuitur*: [& il ne dit point que rien empeſche de croire qu'elle ſoit de luy, quoiqu'elle ne s'accorde pas fort avec les autres auteurs qu'il ſuit. M. Cotelier la cite dans ſes notes ſur S. Ignace, *p.* 448. 2. *c.* Je n'entens pas ce qui eſt dans la lettre contre Corotic. *Non mea verba ſunt iſta, ſed Dei & Apoſtolorum .. quæ ego in latinum tranſtuli*. On pourroit croire qu'au lieu d'*in latinum*, il faudroit *in Hibernicum*, ou *ex latino*, ſi la lettre avoit eſté écrite en Hibernois.] Mais puiſqu'elle eſtoit pour eſtre publiée partout dans la grande Bretagne. [Je ne croy pas qu'on puiſſe douter qu'elle n'ait eſté écrite originairement en latin.] Elle finit par ces mots, *Pax Patri & Filio &c.* [Cela eſt extraordinaire, mais peut-eſtre pas difficile à expliquer.]

'Bollandus ſe fait une objection de ce que le ſtyle tant de cette piece que de ſa confeſſion, eſt bien barbare pour un Saint, qu'on pretend avoir eſté bien inſtruit dans les lettres. 'Il repond que l'auteur témoigne luy meſme qu'il ne parloit pas comme il avoit fait autrefois, 'ſon commerce continuel avec les Hibernois ayant beaucoup corrompu ce qu'il avoit appris de latin. [Mais je doute fort qu'on ait de bonnes preuves qu'il ait jamais étudié les lettres humaines. Car nous ne pouvons pas nous arreſter, comme nous avons dit, à tout ce qu'on lit dans les hiſtoriens de ſa vie. Il reconnoiſt luy meſme partout qu'il n'eſtoit point inſtruit des lettres.] 'Il ſe donne les titres de ruſtique & d'ignorant[a]. Il fut apparemment élevé à la campagne. 'A ſeize ans il fut emmené captif en Irlande, où il demeura ſix ans au moins. [On ne voit point qu'il ait eu depuis grande occaſion d'étudier, s'eſtant ſans doute moins appliqué à la ſcience qu'à la pieté dont Dieu luy avoit déja inſpiré un grand amour. S'il ne s'agiſſoit que de ſa confeſſion, on pourroit dire que ayant eſté faite pour les Hibernois, elle a eſté écrite en leur langue, & mal traduite en latin.]

Uſſ. p. 818. 229. p. 818. Boll. p. 140. a. p. 519. f. p. 134. b. p. 519. f. p. 513 d'513 e. 514. l &c. a p. 514. c. e f.

NOTE III.

Pour la page 411. 6.

En quel temps il a vécu.

'Bollandus taſche de faire voir une chronologie exacte de la vie de Saint Patrice, & emploie beaucoup de temps à la prouver. 'Mais c'eſt en établiſſant pour fondement qu'il a eſté ordonné Eveſque par S. Celeſtin au commencement de 432. Il y ajoute que preſque tous les hiſtoriens du Saint conviennent qu'il avoit alors 60 ans, ou au moins 55 ans, comme le dit Jocelin ſeul qu'il prefere neanmoins à tous. 'On conte differemment la durée de ſa vie, & quelques uns luy donnent juſqu'à CXXXII. ans; 'au lieu de quoy Bollandus veut, avec Baronius & le Pere Petau, qu'on liſe LXXXII. 'Sur ces principes il met la naiſſance du Saint au commencement de 377, & veut qu'il ſoit mort en 460 dans ſa 83e année. 'En ſuivant les meſmes principes, j'aimerois mieux mettre ſa naiſſance dés 372, comme a fait Uſſerius, [& ſa mort en 455, ne voyant pas de raiſon de preferer Jocelin à tous les autres.] 'Uſſerius differe ſa mort juſqu'en l'an 493, en luy donnant 120 ans de vie.

[Mais ce que l'on dit de ſon epiſcopat, qui eſt le fondement de tout le reſte, ne paroiſt nullement fondé.] 'Sa confeſſion nous donne tout ſujet de croire qu'il fut ordonné Eveſque, non à Rome par S. Celeſtin, mais en ſon pays, & dans la grande Bretagne. 'Il dit qu'on avoit voulu l'exclure de l'e-

Boll. 17 mars, p. 522-532. p. 524. p. 524. 525. p. 525. b. p. 522. d. p. 523. e. Uſſ. t. IX. p. 1087. Uſſ. t. IX. p. 1125. Boll. p. 525. 526. p. 535. e.

piſcopat, ſur une faute qu'il avoit faite il y avoit 30 ans, à l'âge de 15 ans au plus. [Il avoit donc au plus 45 ans, lorſ-
P.537.c. qu'il fut ordonné Eveſque.] 'Et en effet il eſtoit en Irlande avant que d'eſtre vieux, *qualiter converſatus ſim inter eos à juventute meâ*, dit-il. [Et je ne croy pas que perſonne étende la jeuneſſe au-
P.539.a. delà de 45 ou 50 ans.]Il y avoit ordonné des Preſtres qu'il avoit inſtruits dés l'enfance. [Cela n'eſt pas aiſé à accorder avec Bollandus, ſelon lequel il ne peut pas y avoir preſché 28 ans entiers. Et je ne ſçay ſi ce n'eſt point pour diminuer un peu cette difficulté, qu'il a voulu que le Saint ait eſté fait Eveſque à 55 ans, & non à 60.

Pour chercher donc quelque choſe de plus ſolide, il faut aſſurément ac-
P.545.c. corder à Jocelin]'ce qu'il dit, que Saint Patrice n'a eſté envoyé en Irlande
Proſ.an.432. qu'aprés S. Pallade, 'ordonné, ſelon S. Proſper, le premier Eveſque des Scots, [c'eſt à dire des Hibernois. *V. Saint Celeſtin note* 2. Je penſe que c'eſt un point dont tout le monde convient :]
Boll.p.537.d. '& il eſt certain qu'on avoit preſché en
P.535.e.f. Irlande avant S. Patrice. 'Jocelin cite comme un proverbe commun dans le pays : Ce n'eſt pas à Pallade que Dieu donne la converſion de l'Irlande ; c'eſt
Proſ.chr. à Patrice. 'S. Pallade eſtoit encore Diacre en 429. Il fut ordonné & envoyé en 431 ; & ainſi un an ſeulement avant
Boll.p.545.e. la mort de Saint Celeſtin. 'On attendit ſans doute qu'il fuſt mort, ou qu'il euſt quitté l'Hibernie pour donner la meſme miſſion à S. Patrice, comme le dit Jocelin : [& je croy que ſur cela ſeul il eſt impoſſible de croire que S. Patrice ait eſté ordonné par S. Celeſtin.

La ſeule choſe qu'on pourroit dire, ſeroit que S. Pallade ſeroit mort en Ecoſſe avant que de paſſer en Hibernie, & qu'ainſi on luy auroit auſſi-toſt ſubſtitué S. Patrice. Mais aſſurément S. Proſper ne ſe ſeroit pas mis en peine de marquer ſa miſſion dans ſa chroni-

que, ſi elle avoit eu ſi peu d'effet.] 'Saint Proſper dit que Celeſtin convertit l'Hibernie', *ordinato Scotis Epiſcopo*, [Et il eſt certain par ſa chronique, que cet Eveſque eſt S. Pallade.]' Jocelin, [& d'autres] diſent que ce Saint quitta l'Hibernie parcequ'il y faiſoit peu de fruit. [Il faut donc qu'il y ait au moins paſſé quelques années. Car on ne peut pas pretendre qu'un Saint faie Eveſque pour preſcher la foy en un pays, ſe ſoit rebuté dés la premiere difficulté.] Il eſt certain qu'il y a fait du fruit, [ſoit eſtant Eveſque, ſoit devant. *V. Saint Celeſtin.*] 'Et il y avoit eu des Clercs or-
Boll.p.537.d. donnez avant S. Patrice. 'Ce Saint en
P.537.b. raportant les oppoſitions qu'on faiſoit à ſa miſſion, ne dit point qu'un autre y euſt déja ſucenmbé. [Ainſi je ne croy pas qu'il ſoit poſſible de mettre la miſſion de S. Patrice avant l'an 440, quoique tous les auteurs de ſa vie puiſſent dire, pour l'attribuer à Saint Celeſtin. Ce n'eſt pas le ſeul point auquel la confeſſion de S. Patrice nous fait voir qu'ils ſe trompent tous. Car il le faut dire de tout ce qu'ils écrivent des parens que S. Patrice avoit auprés de luy en Hibernie, & des voyages qu'ils luy font faire de là en Angleterre & à Rome.

Il faut donner, comme nous avons dit, un temps conſiderable à la predi-
P.539.a. cation du Saint,] 'puiſque dans le temps qu'il écrivit contre Corotic, il avoit fait Preſtre un homme qu'il avoit elevé dés l'enfance : Et il l'envoya alors redemander des captifs ; [ce qui marque que c'eſtoit un homme d'experience, & d'un âge meur. Je penſe que cela nous oblige à mettre l'ordination du Saint en 460 pour le pluſtard.] Car dans ſa lettre contre Corotic, en ſe plaignant de ce que ce Prince Chrétien avoit vendu des Chrétiens à des infideles, il repreſente que les Romains & les Chrétiens des Gaules avoient accoutumé d'envoyer de grandes

Proſ.in Col.c. 41.p.410.
Boll.p.545.c.

des ſommes d'argent aux François, & aux autres nations étrangeres, pour racheter les Chrétiens captifs. [Cela marque aſſez que le nom des Francois eſtoit déja fort celebre, mais qu'ils n'eſtoient point encore Chrétiens. C'eſtoit donc avant l'an 496, auquel M. Valois met la converſion de Clovis, ſuivie d'une grande partie de la nation, ou fort peu apres, avant que la nouvelle de cette converſion fuſt arrivée en Irlande. Voilà tout ce que nous croyons pouvoir dire pour l'epoque de S. Patrice.]

Pour la page 465. ſ. 7.

NOTE IV.

Sur quelques écrits qu'on luy attribuë.

Cave p. 236. 'Quelques manuſcrits attribuent à S. Patrice le livre *De tribus habitaculis*, qui eſt dans [l'appendix du 6e tome] Aug. p. 159. de S. Auguſtin 'ſelon la nouvelle edition. Les Benedictins n'ont rien trouvé ſur ſon auteur, & jugent ſeulement qu'il avoit de l'erudition. [Il eſt trop bien écrit pour S. Patrice, auſſi-bien p. 210. 211. que] 'celui des douze abus, qui eſt encore dans l'appendix de S. Auguſtin, & Cave, p. 236. Sp. c. 1. p. 85. de S. Cyprien, 'quoiqu'on en trouve quelques endroits citez ſous le nom de S. Patrice dans des écrits du VIII. ou IX. ſiecle.

Cave, p. 236. 'Ces autoritez aſſez anciennes pourroient faire douter ſi S. Patrice n'auroit point écrit le traité des douze abus en Hibernois, qui aura enſuite eſté traduit en latin par quelque autre qui ſavoit mieux que luy cette langue. [Mais puiſqu'il a écrit ſa confeſſion meſme en latin, on peut aſſurer qu'il Boll. p. 534. 1. n'a rien écrit en Hibernois.] 'On voit par ſa confeſſion qu'il n'eſtoit point dutout porté à écrire ſans neceſſité. [Et on ne voit dans le traité des douze abus aucune neceſſité qui l'ait pu porter à le faire. D'ailleurs le ſtyle de cet écrit paroiſt trop naturel, pour croire que ce ſoit une traduction: & ſon air doux & ſimple, n'a rien du feu & de la vivacité de S. Patrice, qui n'auroit pu manquer de paroiſtre dans une traduction. On peut donc aſſurer que ſi ce traité eſt d'un Patrice, ce n'eſt point de l'Apoſtre d'Hibernie,] 'Quelques Cyp. ex. pr. p. 1. uns croient qu'il eſt d'un laïque nommé Erard.

'Alford raporte plus amplement que Aoll. p. 531. b. tous les autres ce qu'on appelle la Charte, l'epiſtre, ou la legation de S. Alf. 430. §4. Patrice, 'qui commence ainſi, *ego patricius humilis ſervunculus Dei anno incarnationis ejuſdem* 425. 439. §9. 'Cela ſuffit pour Boll. p. 531. c. d. en juger, ſans parler des autres abſurditez qui s'y liſent, & dont quelques unes ſont remarquées par Bollandus. 'Il ne fait pas plus d'état d'un poëme p. 533. d. Hibernois, qu'on appelle le teſtament de S. Patrice, [quoiqu'il ſoit quelquefois cité par Uſſerius.] 'Cave rejette ſa Cave, p. 236. a lettre de legation comme fauſſe ſur l'ere de J. C. [Mais je ne ſcay s'il a dû] la diſtinguer de ce qu'il appelle, *Carcam S. Patricii, ſeu epiſtolam de antiquitate Arallonica.* Il dit de celle-ci, *Spuria eſt ſi quæ alia.* [Et c'eſt un eloge dont l'autre eſt tres digne.] Il parle d'un ſermon ſuppoſé ſous le nom de S. Patrice, & de pluſieurs autres choſes qu'on luy attribuë, dont il dit qu'il ne ſçait point où elles ſont, & qu'il eſt permis de douter ſi elles ont jamais eſté. 'Dans le recueil fait par p. 236. a. Varée des opuſcules attribuez à Saint Patrice, il y a quelques proverbes 'ou Spic. t. 9. p. 13. ſentences dont quelques unes ſe trouvent dans un recueil d'ordonnances eccleſiaſtiques 'fait en Hibernie par p. 1. 2. un nommé Arbedoc vers le VIII. ſiecle, ſelon D. Luc. [Et ſi cela eſt vray, c'eſt une autorité qui n'eſt pas à mepriſer.] 'Cependant dans ce meſme re- p. 15. cueil on trouve ſous le nom de Saint Patrice quelques paſſages du livre Des douze abus du ſiecle, [que nous ne croyons pas pouvoir dire eſtre de luy. Je ne croy pas non plus qu'on

p.17. puiſſe attribuer à S. Patrice] l'article qu'on lit ſous ſon nom dans ce recueil, ſur les vols faits dans l'egliſe, où il eſt ordonné qu'on coupera au voleur la main ou le pié, ou qu'il ſera mis en priſon &c, ou qu'il ſera envoyé en pelerinage &c; & qu'on tirera au ſort laquelle de ces peines il faudra luy impoſer. 'Il y en a encore quelques autres qui paroiſſent indignes de luy, ou ne luy pas convenir: [de ſorte qu'on ne peut pas s'aſſurer,] 'de ceux dans leſquels on ne voit rien de particulier.

p.35 45.50.

p.11.14.26.35. 40.43.44.50.

p.16.27.28. &c.

'On met ſous ſon nom dans ce recueil beaucoup de choſes qui ſont dans le premier des Conciles qu'on luy attribuë. 'Il y en a un article cité expreſſément du Synode de S. Patrice. [Ainſi ce Concile n'eſt pas] 'ce Synode d'Hibernie qui y eſt cité tres ſouvent. 'Il y a un article cité tout enſemble de S. Patrice & du Concile de tout le monde: [Et il eſt aiſé que S. Patrice, aprés avoir établi la foy dans toute l'Irlande, ait tenu un Concile general de tout ce pays: mais j'en voudrois de meilleures preuves. Cet article ne ſe trouve point dans les Conciles œcumeniques.]

p.38.

p.5.&c. p.26.

p.19. 'Il y a un endroit du ſecond Concile de S. Patrice, attribué en general *au Synode*. 'On y cite du Synode de Carthage, des choſes, [qui aſſurément n'en ſont point, & qu'on peut dire, quelques obſcures qu'elles ſoient, n'eſtre pas dans ſon eſprit. Il y a bien des endroits dans ce recueil qu'il eſt ce me ſemble difficile d'accorder avec le deſintereſſement des ſaints Eveſques d'Afrique, auſſi-bien qu'avec celui de S. Patrice.] 'Le P. D. Luc dit que les Canons de ce recueil ſont faits avant le VIII. ſiecle: mais il n'en donne aucune preuve: [& j'ay peur qu'il n'y en ait beaucoup de plus nouveaux.]

p.5.

NOTE V.

Sur les Conciles de S. Patrice.

Pour la page 406, § 7.

'Nous avons deux Conciles qu'on attribuë à S. Patrice, 'dont le premier porte ſon nom à la teſte, avec celui de deux autres Eveſques: [Et comme nous venons de voir, le recueil d'Arbedoc en cite beaucoup de Canons ſous ſon nom.] Le ſtyle en eſt aſſez ſimple, & plus ce me ſemble, que celui de S. Patrice. Il eſt auſſi un peu plus latin, quoiqu'il ne le ſoit pas beaucoup: Le Saint pourroit l'avoir fait compoſer par quelqu'un des deux Eveſques qui y aſſiſtoient. Il y a auſſi bien des fautes qui viennent apparemment des copiſtes, [mais qui en rendent divers Canons inintelligibles] 'Le 10e paroiſt eſtre la ſuite de quelque autre choſe, mais ce n'eſt pas du 9e.

p.1478.a.

c.

Conc.t.3.p. 1478.1481.a.

'Ce Concile paroiſt avoir eſté tenu hors de l'Empire Romain & prés des Bretons, 'en un temps, en un pays, où il y avoit encore des payens. 'Ce qui y eſt dit ſur la défenſe de recevoir les aumoſnes des excommuniez, & des Gentils, eſt dans les meſmes principes que ce que dit S. Patrice contre Cototic. [Ainſi nous ne verrions pas de difficulté à croire, qu'il eſt veritablement de ce Saint,] 'à qui Uſſerius l'attribue, [ſans le Canon 25, qui parle *d'une coutume ancienne*, qui ne paroiſt pas meſme avoir eſté dans les autres Egliſes au V. ſiecle,] '& ſans les Canons 14 & 15e qui n'ordonnent qu'un an de penitence pour un homicide, pour un fornicateur, & pour ceux qui conſultent les aruſpices, & ſix mois pour un voleur; [Car cela peut-il eſtre du V. ſiecle? On pretend qu'il y a eu un ſecond S. Patrice ou Sen-Patrice Eveſque d'Armach: mais auſſi-toſt aprés l'autre, & meſme on veut que ce fuſt ſon neveu. Je ne ſçay ſi on auroit voulu excuſer cette indulgence] 'dans le ſecond Concile par ces paroles, *Ideo brevia ſunt & ſtricta apud eos* (*f.* nos) *ſpatia &c.* 'Un autre Canon d'Hibernie, ordonne ſept ans de penitence pour les homicides, & dans un monaſtere.

d 1479 e

p.1479.a.

Uſſ.p.924.

Conc.p. 1479.b.

p.1484.c.

Spic.t.9.p.18.

[Le ſecond Concile qu'on attribué à S. Patrice, eſt d'un ſtyle bien moins ſimple que le premier. Il y a de la nobleſſe & de l'elevation d'eſprit, mais il eſt beaucoup plus obſcur ſans doute par la faute des copiſtes. Il ſemble que ce ne ſoit que des extraits de differentes pieces. Le *ſtatuunt* qui s'y lit ſouvent, a raport ſans doute]'à *inſtituta canonica*, qui y eſt exprimé en un endroit. 'Les titres ſont anciens, & ne ſont pas faits ſur les Canons tels que nous les avons, par ceux qui nous les ont donnez, [comme cela paroiſt du premier.] 'On y ſuppoſe qu'il y avoit alors des heretiques dans le pays, '& nommément des Novatiens. Y en a-t-il jamais eu en Irlande, & encore dés le temps de S. Patrice? [Je ne voy rien en effet dans tout ce Concile, d'où l'on puiſſe tirer qu'il ſoit de ce Saint, ni de l'Irlande.]'Il eſt d'un pays où l'on donnoit le batteſme à l'Epiphanie, auſſi bien qu'à Paſque & à la Pentecoſte. 'Le 26e Canon, & le 28e ſemblent permettre un ſecond mariage aux perſonnes ſeparées pour cauſe d'adultere. 'Le 27e qui demande le conſentement du pere pour [recevoir] une Vierge, [paroiſt contraire à S. Patrice,]'qui recevoit les Vierges malgré leurs peres. [Et je ne ſçay s'il ſuffiroit de répondre que ces peres eſtoient apparemment payens, mais que le Canon parle de ceux qui eſtoient Chrétiens.]

p.1482.c.
p.1481.
p.1482.c.
p.1483.c.
p.1484.a.b.
p.1485 a.
b.
Bollil.17.mars, p.536.b.

Tout la page 469 §7.

NOTE VI.

Sur le purgatoire de S. Patrice.

[Nous ne nous croyons pas obligez d'entrer dans la diſcuſſion de ce qu'on appelle le purgatoire de S. Patrice,] 'puiſqu'on n'en trouve rien par écrit jusqu'aprés le milieu du XII. ſiecle. [Mais nous croyons pouvoir remarquer que Bollandus, qui a traité ce point fort amplement,] 'croit que ce n'eſtoit originairement autre choſe qu'un lieu, où quelques perſonnes ſe retiroient pour faire penitence de leurs pechez: [& c'eſt là le vray purgatoire de cette vie.] 'Ce qui eſt certain, c'eſt que tout ce qu'on en dit, a ſi peu de fondement, que quelques uns l'ayant fait mettre dans le breviaire Romain imprimé en 1522, il y eut ordre de l'oſter dés la premiere impreſſion ſuivante en 1524: '& on ne l'a jamais remis depuis ni dans ce breviaire, ni dans aucun autre.

Bollil.17.mars, p.538.c.538.b.
p.590.b.
Ibid.

'En l'an 1494, un Chanoine Regulier y eſtant venu de Hollande par devotion ſur ce que l'on en diſoit, 'éprouva par lui-meſme que ce n'eſtoit que des fauſſetez que les habitans du lieu debitoient pour tromper les ſimples & en attraper de l'argent. Il s'en alla à Rome, fit comprendre tout cela au Penitencier, qui eſtoit un homme d'honneur & de probité; & par l'autorité du Pape, 'qui eſtoit alors Alexandre VI, 'il fit boucher & détruire tout ce qui ſervoit à entretenir cette illuſion. 'On n'a pas laiſſé de recommencer dans le XVI. ſiecle, à viſiter ce lieu, 'juſqu'à ce que les heretiques ont fait la meſme choſe que ce qu'avoit fait le Pape, [& ont achevé de détruire cette ſuperſtition] vers l'an 1640.

b.
c.
f.
p.592.a.

NOTES SUR SAINT EUGENE DE CARTHAGE.

Pour la page 495. §. 2.

NOTE I.

Temps du miracle arrivé ſous Aſpar.

Proſ. prom. l. 4. c. 6. p. 160.

L'AUTEUR du livre des promeſſes, qui nous aſſure qu'Aſpar eſtoit à Carthage, lorſqu'une fille y fut delivrée du demon par la ſainte Eucariſtie, dit, ſelon que nous liſons dans ſon texte, qu'Aſpar eſtoit alors Conſul pour la VI. fois. [Il ne fut cependant jamais Conſul qu'une ſeule fois en 434. Mais il y a apparence qu'il faut lire *V. C.* ou, *V I. C.* c'eſt à dire, *viro clariſſimo*, ou ſimplement V. I, *Viro illuſtri*. Il ſeroit encore plus aiſé de mettre VI. COS. *Viro illuſtri Conſule*. Mais nous ſavons qu'Aſpar eſtoit en Afrique en 431 ou 432, & nous ne ſavons point qu'il y fuſt en 434, ou plutoſt il eſt fort difficile de croire qu'il y ſoit demeuré

p. 161. juſqu'à ce temps là.] Celui qui eſt qualifié *Sacerdos* dans cette hiſtoire, [eſt apparemment l'Eveſque de Carthage, c'eſt à dire Capreole.]

Pour la page 505. §. 6.

NOTE II.

Sur Sainte Julie Martyre en Corſe.

Bar. 440. §. 15. 20.

Baronius raporte ſur l'an 440, qu'une fille Chrétienne nommée Julie, ayant eſté faite eſclave à la priſe de Carthage, & venduë à un marchand payen de Syrie nommé Eutyque, ſe conduiſit avec tant de pieté & de ſageſſe, qu'elle s'acquit entierement l'eſtime & la veneration de ſon maiſtre. Quelque temps aprés Eutyque l'ayant menée avec luy en Corſe, un nommé Felix Saxon, payen comme luy, qui ſçeut qu'elle eſtoit Chrétienne, & ne vouloit pas ſacrifier, comme ils faiſoient, la demanda à Eutyque, & luy offrit quatre ſervantes au lieu d'elle; Eutyque ne la luy voulut point donner à cauſe du ſervice qu'il en tiroit; Mais Felix l'ayant enivré dans un feſtin qu'il luy fit exprés, envoya querir Julie dans le vaiſſeau de ſon maiſtre; & comme il ne put luy perſuader de ſacrifier, il la fit ſouffleter, tirer par les cheveux, battre à coups de baſton, & enfin mettre en croix, où elle mourut. Quand elle eut rendu l'eſprit, une colombe ſortit de ſa bouche, & s'envola au ciel. Les moines qui eſtoient § 17. dans l'isle Gorgone, ayant appris cette hiſtoire par des Anges, vinrent ſecrettement enlever ſon corps; & l'enterrerent avec des parfums dans leur isle, d'où Arize femme de Didier Roy des Lombards, [appellée Arza par d'autres;] le fit tranſporter à Breſſe en un monaſtere qu'elle y avoit fait baſtir.

Baronius cite cette hiſtoire du mar- § 15. tyrologe d'Adon. [Mais elle n'eſt que dans les additions;] & Adon dit ſeulement le 22 de may, que Sainte Julie fut couronée dans l'isle de Corſe, par le ſupplice de la croix. Pierre des Noels, *l.* 5. *c.* 29, raporte à peu prés la meſme hiſtoire que Baronius; ſans parler de la colombe. Ferrarius, *p.* 299. 300, ſuit Pierre des Noels, & ajoute ſeulement que cette Sainte ſouffrit à Bonifacio ville de Corſe, & qu'elle eſt fort reverée dans toute cette isle.

[Outre que les auteurs qui raportent cette hiſtoire n'ont pas d'autorité; il n'eſt pas aiſé de croire que les payens qui reſtoient encore dans le V. ſiecle, priſſent la hardieſſe de ſacrifier contre tant de défenſes des Empereurs, ni que les matelots d'un vaiſſeau d'Orient fuſſent tous payens, comme le

dit Pierre des Noels. Il eſt encore moins probable, que des ſujets de l'Empire, & ſi proche de l'Italie, aient oſé traiter de la ſorte une Chrétienne. Mais ce que je ne conçois pas, c'eſt qu'un homme ſe ſoit mis en fantaiſie de faires ſacrifier une ſervante qui paſſoit, & qu'il n'avoit jamais vuë, & qu'il l'ait fait mourir cruellement, ne pouvant pas douter qu'il n'offenſaſt extremement un homme qu'il traitoit comme ſon ami. Nous ne parlons point des miracles qu'on mêle à tout cela, & qu'on ne croit que quand ils ſont bien atteſtez.]

Boll.22.may, p.167.b.c. 'Bollandus nous donne des actes de cette Sainte, les meilleurs de tous ceux qu'il a pu trouver. C'eſt la ſour ce

p.168.e.f. de ce que les autres en ont dit. 'Mais quoique l'auteur pretende ne rien dire qui ne ſoit bien aſſuré par la tradition,

p.167. f. 'Bollandus qui juge qu'ils n'ont eſté écrits que longtemps aprés le martyre

c. de la Sainte, 'ſoûtient qu'il y a pluſieurs choſes qu'il vaut mieux corriger que croire; '& dans la verité il ne s'y arreſte point dutout, non pas meſme aux noms propres, & à ce qu'on dit qu'elle a eſté martyrizée par des payens:

f.168.a.

p.167.e.f. 'Il veut mettre le martyre de la Sainte au VI. ſiecle, aprés que Carthage eut eſté repriſe ſur les Vandales par Juſtinien, ou dans le VII, aprés que les Sarrazins l'eurent priſe en 656. Mais il n'y a aucun fondement à tout cela. [Car le breviaire de Breſſe, qui met environ 200 ans entre ſon martyre, & ſa translation à Breſſe vers 753, n'eſt pas une grande autorité.]

c. 'Salvator Vitalis, qui a fait en ce ſiecle-ci, une hiſtoire des Saints de Corſe, y parle amplement de Sainte Julie. Florentinius, p.545.2, trouve dans ce qu'il en dit bien des choſes qui ne ſont point fondées ſur la verité; Bollandus en juge de meſme. Il condamne ſurtout ce que veut Vital, que la Sainte ſoit née en Corſe, & qu'elle ait ſouffert du temps de Diocletien, ſous le Gouverneur Barbare, ſcelebre pour avoir fait divers Martyrs en Sardaigne. Cela eſt aſſurément tout à fait contraire aux actes. Mais puiſque Bollandus les abandonne en tant de choſes, Vital a eu le meſme droit de les abandonner [en ce qu'ils diſent, ſoit p.168.f. de la priſe de Carthage, ſoit des moi- p.167.e.f. nes de Caprarie & de Gorgone. Et pour ce dernier point Bollandus meſme ne s'y arreſte pas beaucoup. 'Car p.167.b. puiſque ſon nom ſe trouve dans les martyrologes attribuez à S. Jerome, [je ne ſçay ſi ce n'eſt point une forte preuve qu'elle a ſouffert durant les perſecutions des payens.]Que ſi l'on a ajouté dans ces martyrologes quelques Saints poſterieurs à S. Jerome, [ce ſont plutoſt des Confeſſeurs des Gaules, que des Martyrs d'Italie.

Pour ce que pretend Vital, qu'elle eſtoit de Corſe, c'eſt à luy à voir comment il répondra [à l'inſcription qu'on p.168.a. pretend eſtre de Didier, & où le mot de Carthage paroiſt devoir marquer qu'elle eſtoit de Carthage. Elle y eſt qualifiée Vierge & fille d'Analſon; [de quoy il n'eſt point parlé dans les actes. Mais je ne ſçay ſi la formule *D. O. M.* & *Diva* pour *ſancta*, ou *beata*, eſtoient déja du temps de Didier.]

'Bollandus dit en un endroit, que les p.195.c. actes qu'il nous donne de Sainte Julie, peuvent avoir eſté écrits au VIII. ſiecle, avant que le corps de la Sainte fuſt porté à Breſſe. [Mais je ne voy point que le prologue des actes ſur lequel il ſe fonde, donne ſujet de le croire.] 'Il montre ſeulement que les actes p.168.e.f. ont eſté faits pour ceux qui honoroient Sainte Julie dans l'iſle de Corſe, ou aux environs. [Et quand l'auteur aura ſçeu que le corps de la Sainte en avoit eſté tranſporté ailleurs, il aura bien pu ne ſe pas croire obligé de le dire, parceque cela ne venoit pas à ſon deſſein. S'il avoit écrit avant 750,] 'ce p.167.f.

n'auroit eſté qu'environ cent ans aprés la mort de la Sainte, ſelon l'epoque pour la quelle Bollandus a plus d'inclination.

Pour la page 509.58.

NOTE III.

Ce que c'eſtoit en Afrique que la Zeugitane, l'Abaritaine, & la Getulie.

Vict. V.l.1.p. 8. 'Victor de Vite dit que Genſeric gatda pour luy l'Abaritaine & la Getulie, & qu'il partagea à ſes troupes *Zeugitanam vel Proconſularem*. [Cette expreſſion peut ſignifier & que la Zeugitane & la Proconſulaire, n'eſtoient qu'une province qui avoit ces deua noms, & que c'eſtoient deua provinces differentes; *vel* dans la corruption du latin, ſe prenant ttes communément pour &. C'eſt ainſi en effet qu'il le faut p.6. entendre en cet endroit,] 'puiſque dans la ſuite on voit qu'il a voulu marquer pluſieurs provinces diſtribuées aux Vendales: *memoratarum provin-* p.10. *ciarum*. 'Il diſtingue encore dans la ſuite, *Zeugitanam & Procanſularem provinciam*.

[La Proconſulaire eſt connuë partout. C'eſt celle qu'on appelloit quelquefois ſimplemeot l'Afrique, & dont Carthage eſtoit capitale. La Zeugitane n'eſt pas ſi celebre. Je n'en trouve rien dans Ptolemée, ni dans Strabon.] Plin.l.4 c.4.p. 'Pline qui en parle, la confond avec 94.c. l'Afrique proprement dite, [qui eſt la Proconſulaire,] ou la place entre cette province & la Numidie. Il ne dit point ſi c'eſtoit vers la mer ou vers les tit.Antpa.in montagnes. 'Mais on voit par l'Itine- j.c. raire d'Antonin, qu'elle eſtoit ſur le chemin de Carthage à Cirthe, & tenoit depuis Carthage ou à peu prés, joſqu'à Lares-Sirque, & Bulle-Royale. On voit auſſi qu'elle s'étendoit du coſté de la Byzacene.

p.3.4. 'Elle eſtoit donc au midi de la Proconſulaire, ou plutoſt c'eſtoit la partie meridionale de cette province, qui n'avoit point d'autres magiſtrats que ceux de Carthage & de la Proconſulaite. [Nous ne voyons point qu'elle ſoit jamais contée dans le denombrement des provinces ou eccleſiaſtiques, ou civiles de l'Afrique.] 'Les villes que Antonin dit eſtre dans la Zeugitane, ſont attribuées à la Proconſulaire, '& les trois Eveſques de la Zeugitane & de la Proconſulaire, qui reſtoient encore en 488, de 164 eveſchez qui compoſoient ces deux provinces, 'ſont tous trois mis dans la Proconſulaire par la Notice d'Afrique.

Geo fac.p.98 &c.

Tiſt. V.l.1.p. 10.

l.4.p.56.

[Il paroiſt meſme que la Proconſulaire & la Zeugitane, ſe prenoient quelquefois l'une pour l'autre. Car comme la Zeugitane eſt preſque toujours compriſe ſous le nom de Proconſulaire,]nous voyons au contraire qu'Oroſe, dans le denombrement des provinces d'Afrique, parle de la Zeugitane, qu'il appelle Zeugis, & y met Carthage, ſans rien dire du tout de la Proconſulaire. Il dit de la Zeugitane, *quam prius, non unius conventus, ſed totius provinciæ generale fuiſſe nomen invenimus*.

Oro.l.1.c.2.p 152.1.c.

[Il faut diſtinguer la Zeugitane des Arzuges,]qui tenoient la partie la plus meridionale de l'Afrique, ſujette aux Romains, '& s'étendoient particuliere- Oro. p.152.1. ment dans la Tripolitaine, qui en prenoit quelquefois le nom. Il ſemble auſſi que dans le departement des provinces eccleſiaſtiques, les Arzuges eſtoient quelquefois compris dans la Byzacene. *V. S. Auguſtin* § 72.

Aug.ep.48 p. 68.1.c.

[Je ne trouve point de province appellée Abaritaine. Seroit-ce ſeulement le territoire d'une ville de la Proconſulaire?]Car nous trouvons entre les Eveſques de cette province un Felix Abaritain. Et neanmoins Victor met l'Abaritaine hors de la Proconſulaire.

Vict. V.l.4.p. 55.Vand.p. 218.

[Le nom de la Getulie & des Getuliens, eſt celebre dans l'hiſtoire. Mais il eſt difficile de dire où l'on peut pla-

cer celle dont parle Victor. Car assuré-
Ptol.p.109. 124. ment ce n'est pas] 'celle que Ptolomée
a Strab. l.17. p.829.d|835.c met au dessous de la Mauritanie. a Strabon semble la mettre au midi de la Numidie, & de la Byzacene, le long du mont Atlas, & jusqu'aux Cyrtes.
Oros p.152.l. b.c. 'Orose met les Getuliens barbares au midi de la Tripolitaine. [Ainsi ils estoient encore plus meridionaux que
Aug.B.pf. 148.v 8.p. 1678.f|1679.d les Arzuges.] 'S. Augustin distingue la Getulie de la Numidie, depeignant celle-ci comme un pays assez couvert, où il pleuvoit presque tous les ans; & où il venoit du blé tous les ans, mais qui ne se gardoit pas; & la Getulie comme un pays tout decouvert, où il pleuvoit fort rarement, de sorte que le blé y venoit aussi rarement; mais il y venoit en grande abondance, & se conservoit long-temps.

Pour la page 512.59.

NOTE IV.

Sur divers Evesques bannis par Genseric.

Vict.V.l.1.p. 3. 'Entre les Evesques qui furent bannis par Genseric sous divers pretextes, Victor nomme *Urbanum Girbensem, Crescentem metropolitanum Aquitanæ civitatis .... Habetdeum Theudalensem, Eustratium Sufetanum, & Tripolitanum duos, Vicessabraternum & Crescentium Oensem.* Victor semble vouloir d'abord que tous ces Evesques fussent des pays attribuez au domaine de
p.5. Genseric 'aussitost aprés la prise de Carthage, & ainsi de la Numidie ou de la Byzacene. [Mais on voit bien qu'il ne se restreint pas à cela,] puisque Genserie n'eut la Tripolitaine qu'aprés la mort de Valentinien [en 455. On peut donc seulement juger qu'ils n'estoient point de la Proconsulaire donnée aux Van-
v.3.6. dales.] 'puisqu'il en avoit chassé tous les Evesques par un ordre general, [sans en chercher des pretextes particuliers.]

Vand.p.279. 'Urbain qui est distingué de ceux de la Tripolitaine, n'estoit donc pas Evesque de Girbe, qui est connuë dans cette province. Mais on trouve qu'il y avoit une ville de Gilbe, & mesme deux dans la Numidie; de sorte que Urbain pouvoit estre Evesque de l'une des deux.

'Il y avoit plusieurs villes d' *Aqua* p.35.352. dans l'Afrique. [Ce qui peut faire juger de celle dont Crescent estoit Evesque,] 'c'est qu'il estoit chef de 120 p.20. Evesques. [Il estoit donc Primat de la Numidie,] 'où il y avoit 23 eveschez, p.229.233. selon la Notice, [ou de la Byzacene] où il y en avoit 117. 'On trouve *Aqua* p.332. *regia* dans cette derniere province, '& p.352. plusieurs *Aqua* dans la Numidie; [de sorte qu'il n'est pas aisé de dire dans laquelle de ces deux provinces estoit l'evesché de Crescent.] 'Le titre de p.150. Metropolitain qu'on luy donne, est extraordinaire dans l'Afrique, [où les chefs des provinces ne sont guere appellez qu'Anciens, *Senes*; Evesques du premier siege, ou Primats.]

'On trouve une ville de Theodale Conc.ap.p. qu'on croit que Ptolemée peut mar- 202. quer avoir esté dans la Proconsulaire; & on veut que ce fust le siege d'Habetdeum. [Mais il est difficil e de croire, comme on a dit, qu'aucun de ces Evesques fust de la Proconsulaire;] '& le Vand.p.248. P. Ruinart ne tire point de Ptolemée, que Theudale en fust.

'Eustrace de Suse est mis par la No- p.305. tice entre les Evesques de la Byzacene. Quelques uns l'appellent Eustache, 'il y a assurément faute dans *Vicessa-* p.151. *braternum*. La conjecture la plus naturelle, est de lire, *Vincentem Sabrate-num*, [ou *Briclium*,] puisqu'un manuscrit a *Bricis*, au lieu de *Vices*. Neanmoins le Pere Ruinart penche assez à nommer cet Evesque Crescentien, comme Adon, 28 *nov.* semble avoir fait, [quelque peu de raport que ce nom ait avec le texte de Victor. Il y auroit peut-estre aussi quelque raison de croire

croire que c'eſt Leon, Jmarqué comme Eveſque dans la Notice ; & avant Creſcent d'Oëa, que Victor ne met auſſi que le ſecond.

NOTE V.

Sur l'epitaphe de S. Gaudioſe.

'Le P. Ruinart doute ſi l'epitaphe de S. Gaudioſe raportée par Baronius, a eſte miſe ſur ſon tombeau auſſi-toſt aprés ſa mort, parcequ'elle luy donne le titre de Saint, & ne luy donne point celui de Confeſſeur. Je penſe que l'omiſſion de ſa qualité d'Eveſque [doit faire encore plus de difficulte. Eſt-ce qu'il y auroit eu à Naple un autre S. Gaudioſe qui n'auroit point eſté Eveſque ?]'Le meſme Pere dit qu'il ne voit pas ſur quel fondement Ughellus à mis ſa mort en 453. [C'eſt ſans doute ſur]'indiction VI. marquée ſur cette epitaphe. [Car elle convient à l'an 453. Si l'indiction ne commençoit qu'au premier de janvier. Mais nous croyons qu'elle commençoit alors au mois de ſeptembre. Et c'eſt pourquoi nous avons mieux aimé prendre 452.]

'L'epitaphe porte, *qui vixit an..... kal. novembr.* nous ne voyons point que cela puiſſe marquer autre choſe que le premier de novembre. [Nous voudrions neanmoins qu'on y puſt trouver le 28 d'octobre, auquel on fait la feſte du Saint. Mais il faudroit *die V. kal.* ou *a. d. V. kal. nov.* toujours le *V.* avant *kal.* Ainſi Baronius l'aura oublié, ou aura manqué à y mettre des points, ſi le caractere eſtoit effacé.]Reinefius qui raporte la meſme inſcription, y met la qualité d'Eveſque, le Conſulat, [qui effectivement y devoit eſtre mis,] & le jour de la mort, *VI. kal. nov.* [Il faut que ceux qui décrivent les inſcriptions ſoient peu exacts, ou peu fideles : Et ainſi il n'en faut pas faire un fondement ſi aſſuré.] Il dit que celle-ci eſt dans l'egliſe de Saint Janvier.

NOTE VI.

Sur un dialogue où il eſt parlé de Saint Gaudioſe.

'L'auteur anonyme du traité ſur l'origine de l'ame, qui eſt parmi les ouvrages ſuppoſez à S. Jerome, dit qu'il s'eſtoit entretenu familierement ſur l'origine de l'ame, avec le bienheureux Eveſque Gaudioſe, excellent medecin des corps & des ames, & l'unique Martyr de ſon temps, qui dans tout ſon diſcours, avoit employé les raiſonnemens de S. Auguſtin, en les appuyant tres fortement. [Cet amour pour S. Auguſtin convient bien à un Africain : mais comment entendre que celui dont nous parlons fuſt l'unique Martyr de ſon temps ?]

'Cet écrit anonyme, eſt apparemment de quelque moine ou de Lerins, ou de quelque autre iſle, *inſulani rivuli*, qui ayant eſté conſulté par des perſonnes ſur l'origine de l'ame, ramaſſe ſur cela divers paſſages des auteurs grecs & latins. Il cite d'Origene un catalogue de la predication eccleſiaſtique. 'Il cite un Apollone & un Pompée entre ceux qui ont ſoûtenu la propagation de l'ame. 'Il dit que S. Auguſtin ſoûtient dans huit volumes la creation particuliere de chaque ame. [Je ne ſçay ce que c'eſt que tout cela.]

'Il ajoute que Saint Auguſtin changea aprés avoir écrit ſes huit volumes, & pencha plutoſt pour la prnpagation. Il dit que S. Gaudioſe ſoûtenoit le ſentiment de ce Saint, ſans qu'on voie ſi c'eſt le premier ou le dernier, '& aprés cela il prononce anatheme à l'opinion de la propagation. 'Il ne laiſſe pas de faire ſoûtenir auſſi-toſt cette opinion par S. Auguſtin dans un dialogue qu'il commence tout d'un coup ſans en avertir perſonne, compoſé, ou plutoſt fagoté de divers paſſages de S.

Pour la page 139.

Pour la page 54. § 10.

Vand. p. 129.

p. 527.

p. 129.

Ibid.

Rein. p. 919.

Pour la page 115. § 10.

Hier. t. 4. p. 295. d.

p. 295. b.

p. 296. c. d.

Ibid.

p. 297. a.

p. 297. 300.

Auguſtin & de S. Jerome, auſſi mal digerez qu'il ſe puiſſe faire; '& puis il fait prononcer à S. Jerome, un anathéme contre ceux qui diſent que les ames ont eſté avant que de naiſtre, & qui ſoûtiennent que Dieu ne les crée pas de nouveau. [La premiere partie qui n'a pas grand ſens, tombe ſur l'opinion attribuée à Origene: La ſeconde regarde directement S. Auguſtin,]qui neanmoins ne s'en faſche pas, & répond fort civilement ſur autre choſe.

p.300.c.

p.297.a. 'Je ne voy pas bien comment on peut excuſer cet auteur d'avoir cru l'ame

b. corporelle. 'Dans cet endroit *anima incorporalis eſt ſecundum gratiorem duo corporis noſtri ſubſtantiam*; [Je me trompe fort s'il ne faut lire *groſſiorem* ou *craſſiorem*. Cet écrit paroiſt d'ailleurs fort corrumpu par les copiſtes.]

Du Pin. t. 3. p. 91. [a] 'M. du Pin dit que c'eſt une fiction de

a Cave, p. 158. quelque ignorant. [a] D'autres diſent que l'auteur eſt auſſi impertinent qu'il eſt inconnu.

Pour la page 516. § 12.

NOTE VII.

Sur l'écrit de Cereal.

Genn. c 96. 'L'écrit de Cereal contre Maximin eſt marqué non ſeulement par Genna-

Mir. ſec. p. 365. de, 'mais encore par le catalogue anonyme de douze auteurs eccleſiaſtiques. On lit dans ce catalogue c. 10, que l'écrit de Cereal contenoit 19 articles au lieu qu'il y en a 20. Mais la liſte des articles qui eſt au commencement, n'en marque que 19, parceque le 18e y eſt oublié. Au lieu d'*Ammonitarum epiſcopo*, qui ſe lit dans ce catalogue, & qu'on corrige en *Arianotum* ou *Africanorum*, [il faut aſſurément *Arioma-nitarum*, comme il eſt dans Cereal, *p. 393. a.*]

Pour la page 518. § 12.

NOTE VIII.

Sur la priſe de Barcelone par Sebaſtien.

[On pourroit croire aiſément que le Comte Sebaſtien auroit pris Barcelone en 444, pour Genſeric, ſi nous pouvions dire ou que les Vandales n'avoient point encore fait la paix avec l'Empire, ce que S. Proſper met neanmoins dés l'an 442, ou que Barcelone eſtoit alors aux Gots, avec qui Genſeric pouvoit bien eſtre brouillé dés ce temps là.]Mais on voit par Idace meſ-

Idat. chr. p. 32. me que la province de Tarragone, [où eſt Barcelone,]eſtoit encore aux Romains en 455. [Cependant quelque obſcurité qu'il puiſſe y avoir dans ce fait, nous ne pouvons pas douter de ce que nous raporte Idace qui eſtoit Eveſque d'Eſpagne en ce temps là meſme.]

Pour la page 527. § 15.

NOTE IX.

Si Thomas a eſté Eveſque de Carthage.

'On lit fort differemment ce que Van. p. 254. Victor de Vite dit de l'Eveſque Thomas. Le P. Chifflet a *ordinatur quidam in ſacerdotium nomine Thomas*, comme il dit que porte le manuſcrit de la Chartreuſe des Portes; ce qui oblige à dire qu'il fut fait Eveſque de Carthage aprés Saint Deogratias. D'autres ont *ordinator quondam memorati ſacerdotis &c.* [c'eſt à dire que c'eſt luy qui avoit ordonné S. Deogratias.] 'Le P. Ruinart p. 12. a mis *ordinatus quondam ſacerdos*: [ce qui nous apprend ſeulement que c'eſtoit un ancien Eveſque;] & il eſt appellé auſſitoſt aprés *venerabilis ſenex*.

[Il n'eſt pas aiſé de juger laquelle de ces trois leçons eſt la meilleure. Neanmoins j'aimerois autant ſuivre l'une des deux dernieres.] 'Car la reputation de p. 11. S. Deogratias, dont ils eſtoient extremement jaloux, [portoit aſſurément les Vandales à ne vouloir pas ſouffrir que les Catholiques euſſent un Eveſque.]

'Et il eſt certain qu'aprés la mort ou de- Vict. v. 1. 1. p. 10. Deogratias ou de Thomas, ils l'empeſcherent 'durant 24 ans; [b] *poſt obitum* b 1. 2. p. 17. *Epiſcopi Carthaginis*, dit Victor', com- b 1. 2. p. 10. me s'il n'euſt parlé que d'un ſeul; &

neanmoins il venoit de parler de Deogratias & de Thomas. Il y a auſſi apparence qu'il ne ſe ſeroit pas contenté de dire un mot de ce Thomas, comme en paſſant, s'il euſt eſté Eveſque de Carthage, ſurtout ayant merité le titre de Confeſſeur. Il ne dit pas ſeulement s'il mourut dans le ſupplice qu'on luy fit ſouffrir, ni s'il ſurvécut de peu ou de beaucoup. [Je ne voy pas meſme que *unde factum eſt*, dans Victor, ait aucun ſens, qu'en le raportant à l'envie que les Ariens portoient à Deogratias; & ainſi ce qui eſt dit de Thomas, n'eſt que comme une parentheſe ajoutée pour achever l'hiſtoire de ce Saint, par celle de celui qui l'avoit ordonné.]

Vand. p.155. 'On trouve dans le calendrier de Carthage, tous ceux qui ont gouverné cette Egliſe durant le V. ſiecle, meſme S. Quodvultdeus, & S. Eugene, qui ne ſont pas morts en Afrique; mais on n'y trouve point Thomas, quoiqu'il-luſtre Confeſſeur: c'eſt une grande marque qu'il n'a point eſté Eveſque de Carthage.

[Il eſt vray que Victor marque ordinairement les eveſchez de ceux dont il parle: mais il y a auſſi des endroits

Vict.V.p.10. où il ne le fait pas,] comme on le voit

p.12,13,14. auſſi-toſt aprés par Quintien. 'Et pour les autres raiſons par leſquelles le P. Chifflet veut montrer que Thomas a eſté Eveſque de Carthage: [elles ſont encore plus foibles. Car qui ne ſçait qu'encore qu'il y euſt non pas trois Eveſques, mais un bien plus grand nombre dans les ordinations des Eveſques, il y en avoit toujours un qui paſſoit principalement pour l'ordinateur; comme le metropolitain dans l'ordinaire, & l'Eveſque d'Oſtie à Rome. Eſt-ce que Cecilien n'avoit eſté ordonné que par Felix d'Aptonge, & S. Auguſtin que par Megale? Mais je ne ſçay pas d'où le P. Chifflet tire que Thomas avoit toujours eſté à Carthage hors de ſon dioceſe durant les trois années de l'epiſcopat de Deogratias. Il y peut eſtre venu pluſieurs fois; & les Ariens peuvent l'avoir battu dans ſa ville: Car il n'eſt point dit que ç'ait eſté dans Carthage.]

NOTE X.

Pour la page 535.§ 19.

Sur Saint Arquinime.

'Le martyrologe Romain nous donne un S. Maſcule chef de comediens, *Archimimum* que Baronius croit eſtre bien fondé ſur l'hiſtoire de Victor. Bar.29.mars, c.

'Mais tous les anciens martyrologes comme Uſuard, Florus, Adon, Notker & divers autres, n'ont point trouvé cela dans le meſme auteur. Aucun d'eux n'exprime le nom de Maſcule, mais ils l'appellent Arquinime, ou Arquimine: Molanus & Bollandus veulent donc qu'on liſe dans Victor, non *Archimimum nomine Maſculum*, comme portent beaucoup d'editions, & meſme celles du P. Chifflet, *p.*15, & comme on le trouve dans un manuſcrit moins ancien, mais *Archimimum nomine Maſculanum*, c'eſt à dire de la ville de Maſcule en Numidie. Et c'eſt ce que portent les plus anciens manuſcrits, & meſme quelques editions de Victor: Et le P. Ruinart a cru le devoir mettre dans la ſienne, *p.*18. 19. On lit ſeulement quelquefois: *Archiminum*, & *Maſculinum*. 'Baronius ne s'eloigne pas du ſentiment de Molanus, pourvu qu'on ne donne pas à un Chrétien le nom infame d'Arquimime, [ce qui ne ſeroit pas un grand inconvenient.] Bollib.p.782 Vand p. 162. Bar.29 mars, a.

NOTE XI.

Pour la Page 538.§ 20.

Temps de la mort de Genſeric.

'Le P. Chifflet met la mort de Genſeric le 23 janvier 477, ſur ce que Victor de Vite dit qu'il regna 37 ans & 3 mois, à quoy un fragment donné par Caniſius, *t.*1.*p.*161, ajoute ſix jours: ce qui eſtant conté depuis le 19 octobre Vict. V. l.1.p. 16 n.P.10.

439, que Genſeric prit Carthage, finit au 23 janvier 477, [ou au pluſtard au] 25. Mais de cette maniere, l'edit daté du 20 de may, & publié le jour de l'Aſcenſion, dans la ſettieme année d'Huneric, aura eſté fait en 483. Et cependant l'Aſcenſion en 483, eſtoit le 19 de may. Le P. Chifflet reconnoiſt tout cela : mais pour défendre ſa chronologie il veut que l'edit ait eſté daté du 19, qui eſtoit le jour meſme de l'Aſcenſion, ou de la ſurveille *XIIII.* ou *XVI. calend.* au lieu de *XIII.* Il en parle ſur Ferrandus, comme d'une choſe reconnuë pour certaine. [Neanmoins en faiſant depuis imprimer Victor de Vite, il n'a oſé mettre ſa correction ni dans le texte, ni dans les diverſes leçons, avouant par là que c'eſt une pure conjecture, qu'il n'a pu fonder ni ſur les manuſcrits, ni ſur aucune autre edition.] 'Et le P. Ruinart qui ſuit l'opinion du P. Chifflet, 'n'a rien changé en cet endroit, où il met meſme tout au long, *ſub die decimo tertio kalendas junias.* 'Quelques uns de ſes manuſcrits ont *julias* au lieu de *junias* : [mais cela ne ſe peut pas ſoûtenir.

Ce n'eſt pas la ſeule difficulté qui ſe rencontre dans ce ſentiment.] 'Car ſi Genſeric n'eſtoit que dans ſa 15e année, comme dit Victor, lorſqu'il prit Rome [le 15 juin 455, il eſtoit donc encore dans ſa 37e le 15 juin 477.] Ainſi il ne pourra eſtre mort au pluſtoſt qu'à la fin de la meſme année, & le 20 de may de la 7e année d'Huneric ſera en 484, ou plutoſt en 485, auquel Paſque eſtant le 21 d'avril, l'edit aura eſté fait le 20 de may, & publié le 30 may jour de l'Aſcenſion. 'Le Pere Chifflet repond que Genſeric eſtoit dans ſa 15e année en 455, parceque c'eſtoit celle qu'il avoit achevée la derniere, & qu'il eſtoit entré dans la 16e. [Je ne ſçay pas ſi cette réponſe peut jamais eſtre receevable : mais il eſt certain qu'elle eſt bien forcée.]

'Procope dit qu'il a regné 39 ans depuis la priſe de Carthage. [Comment expliquer cela dans l'opinion du Pere Chifflet, que par une autre ſolution auſſi forcée que l'autre, qui eſt de conter les 39 Conſulats durant leſquels il a regné, quoiqu'il n'ait regné que deux mois & demi ſous le premier, & 23 ou 25 jours ſous le dernier?

Odoacre n'eſt demeuré maiſtre de l'Italie, & n'a eſté declaré Roy qu'à la fin d'aouſt 476, *V. ſon titre* § 8.] 'Cependant il eſt certain que Genſeric a traité avec luy, & luy a cedé la Sicile. [Eſt-ce qu'il s'eſt preſſé ſi fort de traiter avec ce nouveau Prince, qui n'avoit pas encore porté cinq mois le titre de Roy?] Il payoit tous les ans tribut à Genſeric, dit Victor, *ſingulis quibuſque temporibus.* [Ils ont donc regné enſemble quelques années.

Toutes ces difficultez ne ſeront plus, ſi l'on admet que Genſeric fit quelque 'oleonité, & quelque eſpece de nouveau couronnement en 441, vers le commencement de juin, peuteſtre lorſqu'il diſtribua des terres à ſes ſoldats. Par ce moyen il aura pris Rome au commencement de ſa 15e année, ſera mort en 478 vers le milieu de ſeptembre dans ſa 38e année, & neanmoins dans la 39e depuis la priſe de Carthage; Huneric aura fait ſon edit en 485 le 20 de may, & ainſi dans ſa ſettieme année, & l'aura publié le 30, qui eſtoit le jour de l'Aſcenſion; aura chaſſé les Eveſques peu aprés leur écrit, preſenté] 'le 15 d'avril, [ou plutoſt le 18 fevrier 486, & ſera mort vers le commencement d'aouſt,] 'apres avoir regné ſept ans, dix mois, & '18 jours.

[Cette opinion eſt aſſurément aſſez probable. Et neanmoins nous n'oſons pas nous y attacher, & quitter celle du Pere Chifflet pour deux raiſons, l'une que] 'ſelon cette ſupputation, Gontamond ſucceſſeur d'Huneric, ayant regné onze ans, neuf mois & onze jours, [doit eſtre mort au mois

a p. 91 [Fulg. F. a. p. 341.

Vand. p. 482. p. 36.

p. 172.

Vict. V. l. 2. p. 8.

n. p. 20.

Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 198.

Vict. V. l. 1. p. 5.

Vict. V. l. 2. p. 48.

l. 2. p. 91. n. p. 20.

Caſſ. c. 1. p. 161.

p.161.162. de may 498;] '& neanmoins ſelon le fragment de Caniſius, qui conte les mois & les jours, il eſt mort au mois
Vict.V.n.p. 20. de ſeptembre, 'ce qui ſe rencontre dans la chronologie du Pere Chifflet, car il met la mort d'Huneric le 6 de decembre 484. [L'autre raiſon qui ſait pour le P. Chifflet, c'eſt l'autorité de Marcellin, qui met la perſecution d'Huneric au mois de fevrier 484.

Nous ſommes obligez de mettre la fin du regne des Vandales le 14 ſeptembre 533. Et cela ne ſe peut faire en mettant la mort de Genſeric aprés 477, ſans ruiner toute la ſupputation de ce fragment de Caniſius, qui s'y rencontre, dans l'opinion du P. Chifflet à dix jours prés, & une année que les copiſtes ont donnée de trop à Hilderic, comme on le voit par ce fragment meſme.

Ainſi parmi ces difficultez qui ſe rencontrent de part & d'autre, nous aimons mieux nous tenir à l'opinion du P. Chifflet, qui eſt ſuivie à peu prés par le P. Petau, *doct.t.l.13.p.807*, par Baronius, *an* 484. §41, par le Cardinal Noris, *h.P.l.2.c.21.p.321*, & par le Pere Ruinart, dans ſon hiſtoire de la perſecution des Vandales, *p.*481.482. Il met la mort de Genſeric, non le 23 janvier 477; mais le 25, & avec raiſon.
p.17. Car je ne ſçay pas pourquoi] 'Le Pere Chifflet veut qu'on faſſe les trois derniers mois de 30 jours. [Il les faut prendre, comme ils ſe rencontrent; & puiſqu'ils commencent au 19 d'Octobre, il les faut finir au 19 de janvier, & y ajouter les ſix jours de Caniſius, qui nous menent au 25.]

Pour la page 559.§ 29.

NOTE XII.

Quand a commencé la Conference de Carthage.

[La Conference tenuë à Carthage en 484 ſous Huneric, doit avoir com-
Caniſ.t.1.p. 161. mencé au pluſtard le 5 de fevrier,] 's'il eſt vtay que les egliſes de Carthage aient eſté fermées le 7, comme nous le trouvons dans une addition à la chronique de S. Proſper, [qui eſt d'ailleurs aſſez exacte, & où il eſt certain que ce n'eſt point une faute de copiſte; ſi ce n'eſt qu'il faudroit peut-eſtre le 6 au lieu du 7.] 'Car il eſt clair dans l'edit Vict.V.1.4.p. 50. d'Huneric, que la Conference avoit au moins duré deux jours, [lorſqu'il fit fermer les egliſes.]

Pour la page 561.§ 30.

NOTE XIII.

Que l'écrit des Catholiques eſt du 18 de fevrier.

'L'écrit des Catholiques ſur la foy, Vict.V.1.3.p. 48. qui fut preſenté aux Ariens par quatre Eveſques, eſt daté [meſme dans la derniere edition, *p.*62,] *ſub die XVII. ou XII. kalendarum maiarum*; [c'eſt à dire du 15 ou du 20 d'avril.] 'Cependant l'edit qu'Huneric donna enſuite l.4.p.50. de la Conference, '& aprés la preſen- p.49. tation de cet écrit, 'eſt daté du 24 ou p.53. 25 de fevrier, *ſub die VI. kalendas martias*. [Et ce qui fait voir qu'on ne doit pas lire autrement, c'eſt que la chronique de Marcellin, porte que la perſecution commença au mois de fevrier 484, la contant ſans doute de l'edit qui l'ordonna generalement contre tous les Catholiques:]& le temps qui p.50. ſe paſſa entre le premier de fevrier & la Conference, ne fut que de quelques jours, *aliquantis diebus*, [& ſeulement de quatre ou cinq, comme nous avons vu. Il faut donc neceſſairement mettre *martiarum*, dans l'écrit des Catholiques, au lieu de *maiarum*, avec *XII. cal.* qui eſt le 18 fevrier. Car il n'y a point de *XVII. cal. martias*.

C'eſt meſme encore trop tard, ſi nous nous arreſtons preciſément aux termes de Victor de Vite.] 'Car aprés p.49. avoir raporté l'écrit des Catholiques, il dit que les Ariens l'ayant lu, obtinrent d'Huneric l'ordre de faire fer-

Caniſ.t.1.p. 102. mer les egliſes, 'executé à Carthage dés le 7 fevrier, [comme nous l'avons
Vict.V.l.4.p. 63. vu dans la note 12.] 'Mais Victor qui n'eſtoit pas preſent à Carthage, [peut
l avoir raporté les choſes moins exactement.] 'Car il paroiſt que l'écrit fut lu,
2.p.32.33. ou au moins preſenté dans la Conference : '& neanmoins il eſt dit à la fin
l.3.p.48.49. qu'il fut envoyé par quatre Eveſques. [Il ſe peut donc bien faire que Victor ait raporté, comme aprés la preſentation de l'écrit par les quatre Eveſques, ce qui s'eſtoit fait aprés qu'il eut eſté preſenté dans la Conference. En ce cas l'edit d'Huneric daté du 24 de fevrier, ne prouve pas abſolument que l'écrit des Catholiques euſt eſté preſenté auparavant par les quatre Eveſques. Mais avec cela, le 15 d'avril paroiſt trop eloigné de la Conference, pour croire qu'ils l'ayent envoyé ſi tard ; & je doute qu'Huneric les ait laiſſez ſi long-temps à Carthage.

On peut dire encore qu'il faut diſtinguer les egliſes de Carthage d'avec
l.4.p.50. les autres.] 'Car celles de Carthage furent fermées durant la Conference
p.51.52. avant l'edit du 24 fevrier, 'au lieu qu'il paroiſt que les autres ne le furent qu'en vertu de cet edit. [Ainſi c'eſt à celles-
p.49. ci ſeulement qu'il faudra raporter] 'ce que dit Victor, que les Ariens ayant lu l'écrit des Catholiques, obtinrent l'ordre de faire fermer les egliſes par toute l'Afrique.

Pour la page 575.576. ## NOTE XIV.

Sur Majorius qu'on fait Martyr à Tivoli.

Vand.p.188. 'Les manuſcrits & les imprimez liſent aſſez differemment ce que Victor de Vite dit de S. Serve. Car au lieu de *ſervus Tuburbitana civitatis majoris generoſus & nobilis vir &c*, il y en a qui ont *ſervus Tuburbitana civitatis Majorius, generoſi & nobilis viri* :
p.471[Ferr.ir. p.667. 'd'où Pierre des Noels à fait un Saint Majorius eſclave d'une perſonne qualifiée de la ville de Tibur ou Tivoli en Italie. Il en a mis la feſte le 24 d'octobre, & il n'a pas manqué d'eſtre ſuivi par d'autres ; quoique l'hiſtoire qu'il en fait ſoit juſtement toute celle de S. Serve, ſinon qu'elle luy fait enfin trancher la teſte. Baronius a eſté plus ſage & n'a point voulu dutout parler de ce pretendu Majorius.

Pour la page 584.585. ## NOTE XV.

Temps du martyre de S. Liberat Abbé.

'Les actes de S. Liberat Abbé & de Vand.p.101. ſes compagnons, commencent leur narratioo par *ſeptimus agebatur annus Hunerici*, 'd'où le P. Ruinart conclud p.98. que ces Saiots ont ſouffert [en 487.] 'Il p.106. eſt certain que ç'a eſté avant le banniſſement des ſaints Diacres Salutaire & Muritte. [Mais cependant il eſt difficile de croire que ç'ait eſté dés 487,] 'puiſque Victor de Vite joint leur mar- p.81. tyre, avec les autres evenemens de la grande perſecution qui ſuivit la Conference tenuë en fevrier 488. Bien loin de le diſtinguer des autres choſes qu'il raporte à ce temps là, il le commence par ; *Tunc & ſeptem fratres &c*, & le joint à la ſuite par *nam illo tempore*. [Il faut donc apparemment raporter la ſettieme anuée d'Huneric marquée dans les actes, non au martyre des Saints, mais à la reſolution que prit Huneric de faire une perſecution generale, à laquelle cette date eſt effectivement liée, & ſur laquelle les actes s'étendent aſſez. Or il eſt fort aiſé, ou plutoſt il eſt certain qu'Huneric prit cette reſolution avant le 25 de janvier 488, auquel il avoit achevé ſa ſettieme année.] 'Il eſt viſible par les actes meſ- p.102.103. mes que ces Saints ont ſouffert dans la grande perſecutioo, [& ainſi en 488.]

Pour la page 592.593. ## NOTE XVI.

Sur la primacie qu'on attribuë à Victor de Vite.

'Le fondement qu'a le Pere Chifflet Vict.V.n.p.91 Ful.F.n.p.9.

pour croire que Victor Primat de la Byzacene en 507, eſt celui de Vite; c'eſt qu'entre les 515 Eveſques de cette province, qui vivoient en 484, il n'y a que trois Victors, celui de Nare mis le 13, celui de Vite le 46, & celui de Gauvar le 102. 'Il n'y a aſſurément aucune apparence que le premier vécuſt encore en 507. Le P. Chifflet trouve auſſi qu'il eſt difficile de croire que les 101 qui precedoient le dernier fuſſent tous morts en 23 ans de temps. [Je ne voy pas neanmoins que cela ſoit fort difficile parmi tant de perſecutions & de peines que ces Eveſques avoient à ſouffrir. Il eſt certain que tous les 111 eſtoient morts en 523,] 'auquel Liberat eſtoit Primat de la Byzacene. [Car ce Liberat n'eſt aucun] 'des deux marquez par la Notice dans cette province, puiſqu'ils eſtoient tous peris, [c'eſt à dire morts ou apoſtats: Il n'avoit eſté ordonné qu'aprés 484, c'eſt à dire en 494 pour le pluſtoſt.

n p.9.
Vand.pr p.11.
p.129.132.

Nous pourrions avoir plus de lumiere ſur la primacie de Victor, ſi la Notice n'avoit oublié] 'Boniface de Gratiane, qui eſtoit aſſurément Eveſque en 484, '& Primat de la Byzacene en 517. [a] On voit neanmoins qu'il eſtoit poſterieur à Boniface de Forace, 'conté pour le 68.e: [de ſorte qu'il n'empeſche point de croire que le Primat Victor ne ſoit celui de Vite. Il n'empeſchera point non plus que ce ne ſoit celui de Gauvar, s'il luy a eſté poſterieur, c'eſt à dire l'un des neuf derniers de la province en 484. Mais toute l'Egliſe d'Afrique auroit-elle choiſi un homme tout nouvel Eveſque] 'pour aller preſenter ſon important écrit ſur la foy? [S'il n'y a donc point de certitude que Victor de Vite ait eſté Primat, c'eſt au moins une conjecture tres bien fondée.

p.62.
Conc.t.4.p.1644 bis1648.a.
a Vand.p.62.
p.131.
p.62.

Nous contons les Eveſques de la Byzacene, comme le P. Chifflet, toujours deux de plus que ne fait le P. Ruinart,] 'parceque ce dernier ne conte point les deux premiers dont le nom eſt oublié, n'y ayant que le nom de leur Egliſe marqué dans la Notice, & meſme d'une maniere aſſez défectueuſe. 'Il en conte toujours neanmoins 109. [Ainſi je ne ſçay pourquoi] il met à la fin *ſunt numero CVII*, [comme on lit auſſi dans le P. Sirmond. Si cela vient du manuſcrit, pourquoi ne le corrige-t-il pas à la marge, comme il corrige auſſi-toſt aprés un autre nombre?] 'Et pourquoi le P. Chifflet met il *ſunt numero CXI*, [ſans nous avertir que c'eſt une correction?]

Pr.p.129.
p.133.
Vict.v.1.4.p.66.

NOTE XVII.

Pour la page 599. 546.

Quelques difficultez ſur le rappel des Eveſques par Gontamond.

'Ce que nous dit l'anonyme de Caniſius, que les Eveſques d'Afrique furent rappellez par Gontamond en 494, 'ſemble combatu par le Pape Gelaſe, qui marque le premier fevrier 495, que les Eveſques d'Afrique entre leſquels il paroiſt comprendre S. Eugene, reſiſtoient encore alors au Roy des Vandales. [Mais cela n'empeſche pas qu'ils ne fuſſent alors rappellez, & ne vécuſſent dans une aſſez grande paix.] Car pour ce qu'il dit, *cunctaque extrema tolerantes*, [cela ſe peut entendre de ce qu'ils avoient ſouffert par le paſſé.]

Caniſ.t.1.p.162.
Conc.t.4.p.1208.c.

'Si la perſecution marquée dans le chapitre 8 de la vie de Saint Fulgence, [n'eſt arrivée que ſous Thraſamond, il ſemble que l'Eveſque Fauſte n'euſt point quitté le monaſtere,] 'qu'il avoit baſti dans le lieu de ſon exil. Mais comme e'eſtoit auprés de ſon dioceſe, [il peut avoir eſté rappellé ſous Gontamond, ſans avoir ceſſé de gouverner ſon monaſtere, ne luy eſtant pas difficile d'y venir aſſez ſouvent, pour y donner les ordres neceſſaires, & pour faire que S. Fulgence n'euſt pas beſoin

Fal.v.p.216.
c.4.p.215.

de chercher d'autre retraite : ce qui ſuffit pour la maniere dont ſa vie en parle.] 'Les termes de cette hiſtoire, c.8 p.216. *nec in ipſo monaſterio jugiter ſineret requieſcere*, [ne marquent-ils pas meſme aſſez clairement qu'avant cela il pouvoit demeurer en quelque autre lieu, où les heretiques le ſouffroient moins qu'en ſon monaſtere ? ce lieu ne pouvoit eſtre que ſon Egliſe.

Procope bien loin de dire que Gon- Proc.b.Vand. l.1.c.8.p.197. a. tamond ait rappellé les Eveſques,] 'dit meſme qu'il perſecuta extremement les Catholiques ; & ſi on prend ſes termes à la rigueur *μάλιστα*, il le fit encore plus qu'Huneric. Vand.p.550. 551. 'Il eſt aiſé que les Eveſques Ariens plus cruels qu'Huneric meſme, leur aient fait ſouffrir p.548. diverſes choſes ſous Gontamond. 'Mais de la maniere dont Victor de Tune Eveſque Africain, & le fragment de Caniſius, plus croyables que Procope, p.550. parlent de ce Prince, 'il n'y a guere d'apparence qu'il ait perſecuté luy meſme. [Ce qui eſt certain, c'eſt que l'hiſtoire ne nous en apprend rien de particulier.]

Tour la page 601.§ 47.

NOTE XVIII.

Pourquoi l'on met ſous Thraſamond le martyre de S. Vindemial, & l'exil de S. Eugene à Albi.

Pal.v.c.21.p. 234 235. 'Puiſqu'il eſt certain que Thraſamond eſtoit un ennemi implacable des Catholiques, & qu'il employoit contre eux la rigueur des perſecutions, auſſi-bien que la ſeduction & l'artifice, Vand.p.500. 'on ne doit pas trouver étrange que nous raportions au temps de ce Prince, ce que Saint Gregoire de Tours dit [du martyre de S. Vindemial, &] de l'exil de S. Eugene à Albi, où il mourut. [Car nous ne pouvons point le mettre ſous Huneric, comme fait ce Saint, parceque nous ne voyons pas comment on le pourroit accorder avec Victor de Vite, & avec le rappel de S. Eugene ſous Gontamond :] & il n'y a pas non plus d'apparence de le mettre ſous Gontamond, comme l'a fait Baronius, ſans en avoir aucun fondement. 'Il eſt Vict.V.act.p. 91. viſible auſſi que S. Vindemial n'eſtoit point encore martyrizé, lorſque les actes de S. Liberat, & des autres moines de ſon dioceſe furent écrits. [Et nous marquerons dans la ſuite de l'hiſtoire, pluſieurs autres circonſtances qui prouvent la meſme choſe.

Ainſi il faut mettre tout cela ſous Thraſamond, ſi l'on ne veut rejetter abſolument tout ce que dit S. Gregoire : & c'eſt à quoy il n'y a point d'apparence ;] 'puiſqu'il cite ce qu'il en dit Gr.T.r.Fr.l. 2.c 3.p.44.50] gl.M.c.58.p. 132.133. des actes qu'il en avoit lus. [Et le moyen de croire qu'il ſe trompe,] quand il dit que S. Eugene eſt mort à Albi, qu'il y eſtoit enterré, & qu'il y faiſoit des miracles ? [Les actes qu'il avoit vus, parloient peut-eſtre confuſement de ce qui s'eſtoit fait ſous Thraſamond & ſous Huneric. Cela aura pu le tromper, & cauſer la brouillerie de ſon hiſtoire,] 'qui fait Huneric ſucceſſeur de h.fr.l.2.c.3.p 44.51. Thraſamond, & predeceſſeur immediat d'Hilderic.

Pour la page 604.§ 48.

NOTE XIX.

Sur S. Vindemial de Corſe.

Boll.2.may. p.270.271. 'Le 2 de may, auquel Baronius a mis S. Vindemial Eveſque de Capſe, martyrizé en Afrique, Pierre des Noels parle d'un Saint Vindemial Eveſque d'Afrique, mais Confeſſeur, mort dans l'iſle de Corſe, d'où ſon corps a depuis eſté transferé à Trevis dans l'Etat de Veniſe, par Titien Eveſque de ce lieu. Ce qu'il en dit n'eſt que l'abregé d'une plus grande hiſtoire ; 'que p.270.f. Bollandus nous à donnée, & dont l'auteur ſe dit eſtre Titien meſme, 'qu'on p.270.e. croit avoir vécu dans le VII. ou VIII. ſiecle. 'L'un & l'autre joint à l'hiſtoire p.271.f. de S. Vindemial, celle de S. Eugene de Carthage. [Et il eſt aſſez viſible qu'on a pretendu que c'eſtoient les deux Saints

Saints, dont S. Gregoire de Tours fait l'hiſtoire. Mais ſi cela eſt, il faut que Titien ait ſuivi une hiſtoire bien differente, & certainement moins aſſurée que celle de S. Gregoire. Bar.ib.]Auſſi Baronius rejette ce qu'en dit Pierre des Noels. [Si l'on y pouvoit avoir quelqu'égard, on en pourroit tirer que S. Vindemial avoit eſté banni dans la Corſe ſous Huneric, & que ſon corps y fut depuis tranſporté.

Mais je penſe que le plus court eſt] Boll.p.271.a. 'de croire avec Bollandus, que c'eſt un autre Vindemial, [dont il faudra avouer qu'on ne ſçait qu'autant qu'on voudra ajouter de foy à ce que Titien en dit, & qu'on ne peut pas raporter à celui p.270.f. de Capſe.]Bollandus veut auſſi que le Saint Eugene qu'on luy joint, ſoit different de celui de Carthage, [contre les termes exprés de Titien, & contre preſque tout ce qu'il en dit. Il y apparence que Titien trouvant un Vindemial compagnon de Saint Eugene, a cru que c'eſtoit celui dont il avoit le corps, & a parlé ſur cela de l'un & de Vand.p.510. l'autre.]Le P. Ruinart croit qu'il y a eu dans la Corſe, ou aux environs quelque S. Eugene, confondu par Titien avec celui de Carthage. [J'en voudrois de meilleures preuves.]

Boll.p.272.f. 'Avec le corps de S. Vindemial, Titien apporta auſſi celui d'un S. Florent Eveſque & Confeſſeur, enterré au meſme endroit; [mais il ne dit quoy p.270. que ce ſoit de ſon hiſtoire.]Pierre des Noels qui a eſté *Epiſcopus Æquilinus*, eveſché dans la Marche Treviſane, [mais que je ne trouve point dans c. Ughellus,]dit que c'eſtoit un Eveſ- Vand.p.512. que plus ancien que S. Vindemial. 'Il eſtoit apparemment Eveſque de Nebbio, ville aujourd'hui ruinée, mais dont le ſiege epiſcopal a eſté tranſferé en un lieu voiſin, qui porte le Boll.p.271.c. nom meſme de S. Florent, 'auſſibien que le golfe qui en eſt proche. Et on pretend que c'eſtoit le patron titulaire de la cathedrale de Nebbio. 'Si neanmoins on veut n'avoir nul égard à Pierre des Noels, on peut croire que ce Saint Florent eſt l'un des deux Florents Eveſques dans l'Afrique Proconſulaire, qu'on voit avoir eſté releguez en Corſe par Huneric. Vand.p.512.

'Les corps de S. Vindemial, & de Boll.p.27 2.f. S. Florent furent mis par Titien dans l'egliſe de S. Jean Battiſte, '& tranſfe- p.270.e. rez par Rothaire ſon ſucceſſeur dans la cathedrale. 'Ce ſont aujourd'hui les Vand.p.506. principaux patrons de cette Egliſe. 'Leurs noms ſe trouvent dans quelques Boll.p.270.f. martyrologes au 2 de may. [Je ne ſçay pourquoi]Ferrarius met leur feſte le Ferr.it.p.334 premier de juin. Il nous aſſure que l'Egliſe de Treviſe n'honore ſon S. Vindemial que comme un ſimple Confeſſeur.

NOTE XX.

Pour la page 618. l. 30.

Sur l'oraiſon 49 de Saint Gregoire de Nazianze.

'Le P. Chifflet qui veut que l'écrit Vig.n.p.57. dont on a fait l'oraiſon 49 dans Saint 60. Gregoire de Nazianze, ſoit de Vigile de Tapſe, qui vivoit à la fin du V. ſiecle, a contre luy S. Auguſtin, qui cite cet écrit ſous le nom de S. Gregoire Eveſque d'Orient. Pour ſe défaire de cette objection, il veut que S. Auguſtin ait cité, non l'endroit de cette piece, où ſe trouvent les propres termes marquez par Saint Auguſtin, mais la doctrine contenuë dans l'oraiſon 34 de S. Gregoire de Nazianze. [Il eſt vray que S. Gregoire dans cette oraiſon, prouve ce que S. Auguſtin veut autoriſer par ſon temoignage, qui eſt qu'on ne voit point Dieu des yeux du corps. Mais en conferant la citation de Saint Auguſtin avec les endroits de cette oraiſon qui y ont le plus de raport, ſont les pages 538 & 550,]Je ne croy Amb.Bas.pp. point qu'on puiſſe dire que ce ſoit ce p.344. que Saint Auguſtin a voulu marquer. [D'ailleurs ces citations vagues ne prouvent guere. Elles ne ſont point

conformes à l'exactitude de S. Auguſtin : & les termes dont il ſe ſert, *apertiſſime dicit*, ſont encore mieux voir qu'il à pretendu citer, non la doctrine d'une longue piece, mais les propres termes d'un auteur.]

NOTES SUR SAINT GENEVIEVE.

NOTE I.

Sur l'auteur de ſa vie.

Tout la page 622.

Baill. 3. jan. p. 237. & 2. 143. & Charp. v. G. p. 51.

LA vie de Sainte Genevieve a eſté écrite 18 ans aprés ſa mort, comme l'auteur le marque luy meſme, [c'eſt à dire vers 530. On n'y trouve rien qui dement cette epoque. Les perſonnes y ſont nommées, & les lieux marquez. Ce n'eſt point un eloge vague. Les faits

Charp. v. G. pr. p. 2.

y ſont detaillez.] Enfin tout y convient à une piece originale ; [& il n'y manque que les dates : à quoy tous les auteurs ne ſe ſont point attachez avec autant d'exactitude que nous le deſirerions. Il eſt vray qu'il y a eu quelque alteration par les copiſtes, & qu'on trouve en differens manoſcrits des additions & des changemens. Mais cette diverſité n'eſt pas conſiderable, & ne regarde au plus que certaines circonſtances des faits ſans toucher au fond.]

Boll 3. jan. p. 238.

'Bollandus nous en a donné le premier une edition la plus correcte

Baill. 3. jan. fab. 4. tit p. 29.

qu'on euſt vuë juſques alors. 'Comme elle retranche quelques additions poſterieures, le P. Chifflet voulut les rétablir dans une edition qu'il en donna aprés l'hiſtoire de Bede. [Mais celle de

Charp. v. G. pr. p. 3. 4.

Bollandus l'a toujours emporté :] & la nouvelle edition que le P. Charpentier Chanoine Regulier de Sainte Genevieve en a donnée en 1657, ſur neuf anciens manuſcrits qu'il a conſultez ;

Baill. ut ſup. p. 29. 30. & Charp. pr. p. 6.

'a prevalu ſur l'une & ſur l'autre par ſon exactitude. ' Il a mis comme texte celle qui luy a paru la plus pure & la plus ſimple ; & y a ajouté les differentes additions de chaque manuſcrit. [Mais comme on ne peut pas dire qu'aucun de ces manuſcrits ſoit entierement exemt de quelque alteration, on ne peut pas non plus rejetter toutes ces pretenduës additions, comme n'y en ayant aucune qui ſoit de l'original. Il y en a meſme qu'on a tout lieu de croire qui avoient eſté retranchées mal à propos par les copiſtes, & dont nous avons cru pouvoir nous ſervir.

On ne voit point par cette vie qui en eſt l'auteur.]M. Baillet dit que les Benedictins l'attribuent au Preſtre Geneſius, dont il eſt fait mention dans l'ouvrage, & les Chanoines Reguliers à un nommé Salvius. Doublet qu'il cite ſeul pour les Benedictins, 'dit ſimplement que la vie excellente de cette Sainte eſtoit notoire & manifeſte au Preſtre Geneſius : [ce qui veut dire qu'il connoiſſoit ſa ſainteté, & non pas qu'il en euſt écrit la vie. A l'égard du P. Lallemant & du P. du Moulinet Chanoines Reguliers qu'il cite auſſi,] je trouve dans l'epiſtre dedicatoire, p. 2, de la traduction de la vie de Sainte Genevieve par le P. Lallemant, imprimée en 1684, qu'elle a eſté écrite en latin par un Preſtre nommé Salvius. [Mais comme on ne le dit là qu'en paſſant, & que dans les remarques qui ſuivent cette traduction, on donne cette vie au Preſtre Geneſius, ſur l'autorité de Doublet, [il y a tout lieu de croire que l'on a mis par erreur Salvius dans l'epiſtre dedicatoire, au lieu de Geneſius. Car l'epiſtre dedicatoire & les remarques, qui ne ſont pas du P. Lallemant ſont ce me ſemble du meſme auteurs, c'eſt à dire du P. du Moulinet. En tout cas on n'a aucune rai-

Baill. p. 29.

Doubl. hiſt. D. l. 1. c. 19. p. 147.

Vie S. Gen. p. 99.

ſon de l'attribuer à un Salvius ; & on a tort de faire dire à Doublet qu'elle eſt de Geneſius. Le meilleur parti eſt de n'en point chercher l'auteur par de ſemblables conjectures, & de convenir] qu'on ignore abſolument ſon nom.

Boll. 7. jan. p. 137. n. 2.

Pour la page 622.

NOTE II.

Sur la condition & l'état de Sainte Genevieve.

[Il plaiſt aux peintres de nous repreſenter Sainte Genevieve comme une payſanne qui gardoit les brebis. C'eſt une idée qui vient entierement de leur imagination, & à laquelle l'hiſtoire ne donne aucun fondement.] Elle a neanmoins fourni à quelques auteurs modernes la matiere de diverſes reflexions edifiantes ſur la baſſeſſe de ſa naiſſance & la pauvreté de ſa famille. [Mais en fait d'hiſtoire tout cela ne prouve rien. Si la Sainte euſt eſté de ce dernier rang du peuple, c'euſt eſté bien en vain que] S. Germain l'exhortoit à renoncer aux colliers de perles, aux braſſelets, aux bagues, & aux autres ornemens du ſiecle.

Baill. 3. jan. p. 74.

Sur. 31. jul. p. 264. § 21 | Boll. 3 jan. P 138. § 4 | Charp v. G. § 4.

Val de boſup. 4 Du T. hi. Par. p. 4 2.

'D'autres auteurs au contraire ſavans & celebres, ont voulu dire qu'elle eſtoit fille du Seigneur de Nanterre. [Mais ſans examiner] ſi l'on peut dire que les villages euſſent des Seigneurs particuliers en ces temps là, 'on la voit elle & ſes parens aſſez confondus dans la foule du peuple, qui alloit au-devant de S. Germain & de S. Loup, [pour ne pas croire auſſi qu'ils fuſſent d'une diſtinction ſi grande. Ainſi nous aimons mieux les regarder comme des gents accommodez, qui avoient à Nanterre leur demeure & leur bien.]

Baill. 3 jan. p. 70.

Sur. § 20 | Boll. 9. | Charp. § 2. 3.

Pour la page 630.

NOTE III.

Sur l'année de ſa naiſſance & de ſa mort.

Charp. v. G. p. 2.

'Les plus anciens manuſcrits de la vie de Sainte Genevieve, mettent ſa naiſſance ſous l'empire d'Honoré en Occident & de Theodoſe en Orient. [Ce ne peut donc pas eſtre plus tard qu'en 423, puiſque Honoré mourut dans cette année là. Cette epoque n'eſt point une addition à la vie originale, & on n'en peut pas conteſter la verité. Le voyage de S. Germain en Angleterre, où en paſſant par Nanterre il vit Sainte Genevieve, le prouve ſuffiſamment.] 'Saint Proſper met ce voyage en 429 ; '& la vie de S. Loup ne permet pas de le mettre plus tard. ª Le P. Garnier veut que le Concile des Gaules, qui deputa ces Saints, ait eſté tenu dés 428. [Mais il n'en a point de preuve.] La maniere dont Sainte Genevieve répondit à S. Germain, qu'elle deſiroit depuis longtemps de ſe conſacrer à Dieu ; *ſa hujus* (virginitatis) *profeſſionis jam dudum deſiderio adſtringi profitetur*, 'ſembleroit marquer qu'elle avoit alors au moins huit ou neuf ans que Bollandus luy donne. 'M. Baillet dit qu'elle n'avoit guere que 7 ans. ᵇ Le P. du Moulinet, dans ſes remarques ſur la vie de Sainte Genevieve, ne la fait meſme âgée que de ſix à ſept ans. [Ce que nous allons dire ſur l'année de ſa mort, nous oblige à retarder le plus qu'il eſt poſſible le temps de ſa naiſſance, & à croire qu'elle eſt née vers 422 ; & qu'elle avoit environ ſept ans lorſque S. Germain l'exhorta à executer ſon deſſein, ſans nous arreſter à ce *jam dudum*, que d'ailleurs on ne peut pas prendre à la rigueur.

Prof. chr. Uſſ. Sr p. 125.

ª Merc. t. 1. p. 211. d.

Sur. 30. jul. p. 264. § 21.

Boll. p. 137. § 3 |

ᵇ Vie S. Gen. p. 93.

'On marque expreſſément que Sainte Genevieve mourut le 3ᵉ jour de janvier : [& ç'a toujours eſté le jour de ſa feſte : Pour l'année de ſa mort, elle n'eſt pas moins incertaine que celle de ſa naiſſance.] Elle avoit plus de 80 ans lorſqu'elle mourut. 'Les plus anciens manuſcrits de ſa vie, marquent que ce fut ſous le regne de Childebert & de Clotaire, apres la mort de Clovis leur pere, [arrivée le 28 novembre 511. Elle ne peut donc pas eſtre morte avant

Boll. p. 141 § 52 | Charp. § 3.

Charp. p. 4.

le 3e janvier 512: & ſuppoſé qu'elle ſoit née en 422, elle doit avoir vécu prés de 90 ans. Or cela convient peu à l'expreſſion de ſon hiſtorien qui dit ſeulement qu'elle eſtoit âgée de plus de 80 ans; & ſi elle avoit eu 89 ans paſſez, il ſemble qu'il l'auroit plutoſt appellée nonagenaire. A ces âges on eſt beaucoup plus porté d'ajouter que de retrancher. Cependant nous ne croyons pas qu'on puiſſe luy donner moins de 89 ans accomplis. Les epoques marquées au commencement & à la fin de pluſieurs manuſcrits de ſa vie, paroiſſent venir de la piece originale, & n'eſtre point l'ouvrage des copiſtes.] Auſſi Aimoin, *l.1.c.24*, le P. du Moulinet, *vie S. Gen. n.p.95*, & M. Baillet, *3. jan. p.94*, mettent la mort de cette Sainte en 512.

Boll.p.137.53. Du Br.ant.P. l.2.p.265. 'Galeſinius ne la met qu'en 515. René Benoiſt, '& du Breüil la fixent à l'année 514: [ce qui iroit à donner 92 ou 93 ans à noſtre Sainte. Et comme l'expreſſion de ſon hiſtorien, ſouffre à peine qu'on la differe en 512, nous aimons mieux ne l'étendre pas davantage.]

Boll.p.137.53. 'Bollandus la met en 509, non ſeulement pour ne pas tant prolonger la vie audelà du terme de ſon hiſtorien, mais encore parcequ'il a cru trouver dans ſa premiere vie que Clovis avoit commencé de baſtir ſur ſon tombeau, une egliſe magnifique. [Dans cette ſuppoſition, il faut dire que la Sainte eſt morte quelques années avant Clovis, pour laiſſer à ce Prince, le loiſir de commencer & d'avancer cette egliſe, où il fut luy meſme enterré. Mais c'eſt l'expreſſion equivoque des manuſcrits qu'a eus Bollandus qui l'ont trompé:] 'p.143.5 fe *Honoris ejus* (Genovefæ) *gratiâ baſilicam ædificare cœperat*; [ce qui ne doit pas ſignifier que Clovis avoit commencé de baſtir une egliſe en l'honneur de Sainte Genevieve, mais à ſa ſollicitation & par la conſideration qu'il avoit pour elle, comme nous le voyons exprimé dans les autres manuſcrits;] 'Ea Charp.n.G.p. 51. *exhortante in honore Apoſtolorum Petri & Pauli Eccleſiam juſſit ædificare*. [Et en effet ces ſaints Apoſtres ont toujours eſté & ſont encore les premiers patrons de cette egliſe, quoique dans la ſuite on luy ait donné le nom de Ste Genevieve, à cauſe de ſon tombeau & des miracles qui s'y operoient.

NOTES SUR EUPHEME DE CONSTANTINOPLE.

NOTE I.

Pour la page 636.52.

Quels eſtoient les trois partis qui diviſoient l'Egliſe en 490.

Eva.l.3.c.30. p.358.d. 'EVAGRE met pour les trois partis qui diviſoient alors l'Egliſe, l'Occident ou l'Europe, la Libye, & l'Orient. [La province de Libye qui fait partie du Departement d'Egypte, qui eſt ce que nous entendons ordinairement par le mot de Libye, n'a jamais eſté aſſez conſiderable pour faire un parti dans l'Egliſe; & il ne ſe trouve point qu'elle en fiſt alors. Les Grecs donnent ſouvent ce nom à ce que nous appellons l'Egliſe d'Afrique, c'eſt à dire à la partie de l'Afrique qui avoit appartenu aux Empereurs d'Occident, & dont l'Eveſque de Carthage eſtoit chef. Mais elle n'eſtoit point alors en état de former aucun parti dans l'Egliſe, eſtant preſque accablée par la perſecution des Vandales. Auſſi on ne voit pas qu'elle ait pris aucune part aux diſputes d'Acace & de l'Eutychianiſme.] 'Et ce ne fut qu'en Sicile que Bell.t.jac.p.

Saint Fulgence apprit en 499, qu'il n'y avoit point de communion entre Rome & l'Egypte. [Il reſte donc qu'Evagre ait pris le mot de Libye en un ſens aſſez extraordinaire, pour le Departement d'Egypte. Car il eſt certain & par toute l'hiſtoire,]& par un paſſage que Evagre cite auſſitoſt aprés, que l'Occident, l'Egypte, & le reſte de l'Orient, eſtoient les trois communions qui partageoient alors l'Egliſe.

Eva.l.3.c.32. p.159.b.

c.30.p.358.d. 'Evagre ajoute que les Eveſques meſmes de l'Europe ne s'accordoient pas entre eux. [C'eſt de quoy l'hiſtoire ne nous apprend rien dutout, à moins que par l'Europe il n'entende auſſi les provinces de l'Illyrie, qui appartenoient à l'Empereur d'Orient: Car il eſt vray que celles-là eſtoient en partie ſeparées de Rome & du reſte de l'Europe, & demeuroient dans la communion de Conſtantinople. Mais depuis qu'elles ont eſté tout à fait unies à l'Empire d'Orient, on les conte auſſi bien que la Thrace & Conſtantinople, comme eſtant de l'Orient.]

Pour la page 638.§ 2.

NOTE II.

Endroit obſcur de Liberat.

[Je n'entens point ce que dit Liberat, ou des Acephales, ou des deputez d'Athanaſe d'Alexandrie;]*'Aliis verò paratis adjici ea qua ſatisfacerent his qui communicaverant Petro.* [Nous l'avons traduit dans le ſens qui nous a paru le plus probable en luy meſme, ſans répondre que ce ſoit celui de l'auteur, qui a ſi fort affecté d'eſtre court, qu'il eſt ſouvent tres obſcur.]

Lib.c.18.p. 127.

Pour la page 640.§ 3.

NOTE III.

Si Gelaſe a répondu à la premiere lettre d'Eupheme.

Bar.492.§ 7. 'Baronius dit poſitivement que Gelaſe répondit à la premiere lettre d'Eupheme, pour luy donner non la paix & la communion, mais les avis qu'il luy jugeoit neceſſaires. Il ne cite rien pour cela que la réponſe de Gelaſe à la ſeconde lettre d'Eupheme, [où je ne voy pas qu'il y en ait rien.]Car pour ce que nous y liſons, Qu'Eupheme marquoit dans ſa ſeconde lettre, que la premiere avoit faſché Gelaſe, [il pouvoit le dire ſur ce qu'il ſavoit luy avoir écrit; & c'eſt le ſens qui paroiſt le plus naturel.]

Conc.t.4.p. 1161.c.

Baronius paroiſt raporter à la ſeconde lettre, tout ce qui eſt dit dans la réponſe de Gelaſe. [Et neanmoins s'il répond aux deux lettres d'Eupheme, il peut bien y avoir répondu indifferemment, ſans diſtinguer ce qui eſtoit de l'une ou de l'autre. C'eſt pourquoi nous n'avons rien voulu determiner ſur cela.]

Bar.492. § 8.

NOTE IV.

Pour la page 647.§ 6.

Sur la deputation de Fauſte par Theodoric vers Anaſtaſe.

'L'anonyme de M. Valois dit que Theodoric avoit deputé à Zenon, & ainſi dés l'an 491, Feſtus ou Fauſtus Niger chef du Senat, lequel n'eſtoit pas encore revenu lorſque Theodoric prit Ravenne, & fut declaré Roy [en 493,] '& il ajoute enſuite qu'il appaiſa Anaſtaſe irrité de cette action, & fit la paix avec luy par Feſtus: [de ſorte qu'il peut ſembler aſſez probable que ce Feſtus eſt le meſme que Fauſtus Niger, qui demeura à Conſtantinople depuis 491, juſqu'à ce qu'il eut conclu la paix avec Anaſtaſe, ſur les nouveaux ordres que Theodoric luy envoya aprés avoir eſté declaré Roy. Neanmoins cette derniere action eſtoit aſſez importante pour envoyer exprés un nouvel Ambaſſadeur, ou y renvoyer de nouveau celui qui venoit de revenir. C'eſt pourquoi nous n'avons point cru devoir abandonner Baronius,] 'qui croit que Theodoric deputa l'an 493 à Anaſtaſe.

Valo.Pr.l.5. p.244.245. 'M. Valois diſtingue auſſi ces deux

Valeſ.p.480. a.c.

p.481.a.c.

Bar.493.§ 5.

ambaſſades : Mais je ne ſçay pas pourquoi il met la derniere en 499. [Car quand il y auta eu cette année là un Feſte Ambaſſadeur de Theodorie à Conſtantinople, cela n'empeſche pas qu'il n'y ait enore eſté quelques années auparavant. Et pour les noms de Feſte & de Fauſte, il eſt aiſé qu'on les confonde, comme il eſt certain qu'a fait l'anonyme. Nous appellons Fauſte celui dont parle Gelaſe, parcequ'il eſt ainſi nommé dans les Conciles. Et il nous paroiſt certain qu'il n'avoit point eſté envoyé dés 491, lorſque Zenon & le Pape Felix vivoient encore.]'Car aprés le retour de Fauſte, Gelaſe dit qu'Anaſtaſe ſe plaignoit de ce qu'il ne luy avoit point écrit. 'Il luy avoit cependant écrit avant ce temps là. [Ainſi Anaſtaſe ne pouvoit ſe plaindre que de ce qu'il ne luy avoit pas écrit par Fauſte : de ſorte que Fauſte n'a pu eſtre envoyé que ſous Gelaſe, c'eſt à dire en 492 au pluſtoſt ; & meſme quelque temps aprés que ce Pape eut écrit à Anaſtaſe.]'Baronius veut qu'il n'ait eſté envoyé que ſur la fin de 493, de quoy nous ne voyons pas qu'il ait eu aſſez de ſondement. Et il paroiſt plus naturel de croire que Theodorie ſe haſta d'appaiſer le mecontentement qu'il pouvoit juger qu'Anaſtaſe auroit de ce qu'il avoit pris le titre de Roy. [Neanmoins pour nous moins écarter de Baronius, nous ne mettons le retour de Fauſte qu'en 494.]

Conc t.4.p. 1181.c.

p.1168.

Bar.493.§3.

NOTE V.

Pour la page 659. § 10.

Temps de la depoſition d'Eupheme.

[Baronius met la depoſition d'Eupheme en 495, ſuivant la chronique de Marcellin : & Nicephore qui ne luy donne que ſix ans d'epiſcopat, s'y peut raporter, en ne prenant pas ces ſix années pour accomplies.]Mais Theophane luy donne ſept ans, & joint ſa depoſition avec la cinquieme année d'Anaſtaſe, c'eſt à dire ſelon ſa maniere de conter, avec l'an 496. Victor de Tune la met auſſi ſous le Conſulat de Paul, qui eſt l'an 496. Outre cela lorſqu'Anaſtaſe avoua à Eupheme qu'il s'ennuyoit de la guerre des Iſaures, il y avoit déja cinq ans qu'elle duroit, & elle avoit commencé en 492. [Tant d'autoritez nous ont obligé d'abandonner en cette rencontre celle de Marcellin, & de ne mettre la depoſition d'Eupheme qu'en 496. [

Theoph.p.130.b.c.

Thdr.L.p. 519.a.

Marc.chr.

'Theophane paroiſt la mettre ſur la fin de cette année, puiſqu'il ne met ſon banniſſement qu'en la ſuivante. [Mais on pretend qu'il commence ſes années au mois de ſeptembre, & cet endroit en peut ſervir de preuve. Car nous ſerons obligez de mettre la depoſition de Saint Macedone vers le mois d'aouſt 511. *V. ſon titre* § 12,]aprés qu'il eut gouverné 16 ans, [c'eſt à dire au moins plus de quinze ; Ainſi il faut qu'il ait commencé au pluſtard vers le mois de juillet 496.]

Thph.p.130. 131.

p.120.d.

NOTE VI.

Pour la page 662. § 10.

Temps de la mort d'Eupheme.

[L'autorité de Victor de Tune jointe à celle du Synodique, nous a paru aſſez conſiderable pour mettre la mort d'Eupheme en 515 avec celle de Saint Macedone. Il y a neanmoins une difficulté aſſez conſiderable.]'Car en l'an 514, Vitalien traitant avec Anaſtaſe, obtint de luy qu'on rétabliroit Macedone. 'L'année ſuivante le Pape Hormiſda envoyant des Legats à Conſtantinople, les chargea de travailler au rétabliſſement de Macedone : Leur inſtruction porte que deux perſonnes pretendoient à l'epiſcopat de Conſtantinople : *de duabus perſonis eſt intentio*. [Et on ne peut douter que ces deux perſonnes ne ſoient Macedone, & Timothée intrus en ſa place.

Si donc Eupheme vivoit encore,

Thph.h.137 c.d.

Conc.t.4 p. 1418.c.

pourquoi ne parle-t-on point dutout de luy ? Sa cauſe eſtoit au moins auſſi bonne que celle de Macedone. Il avoit veritablement eſté depoſé par un Concile, comme coupable de crimes d'Etat. Mais tout le monde ſavoit que tout ſon crime eſtoit d'eſtre ennemi dés Eutychiens : c'eſt pourquoi des qu'Anaſtaſe fut mort, on rétablit ſon nom & ſa memoire, auſſibien que celle de Saint Macedone. Suffiroit-il de dire que Macedone ayant eſté Eveſque durant 16 ans, aimé & reſpecté des Grands & du peuple, on ne pouvoit ſouffrir qu'on revoquaſt en doute la validité de ſon ordination, ni par conſequent qu'on parlaſt du rétabliſſement d'Eupheme ?]

NOTES SUR SAINT MACEDONE DE CONSTANTINOPLE.

Pour la page 664. l. 1.

NOTE I.

Endroit corrigé dans Victor de Tune.

[NOus avons vu dans le texte que] Macedone aſſembla un Concile où il confirma les decrets du Concile de Calcedoine. Victor de Tune dit au contraire ſur cette année que Macedone aſſembla un Concile, où il condanna ceux qui recevoient, *ſuſcipiunt*, les decrets du Concile de Calcedoine, & ceux qui ſoûtenoient les erreurs de Neſtorius & d'Eutyche. [Je croy qu'il y a faute ; & qu'au lieu de *ſuſcipiunt*, il faut *deſpiciunt* ou *rejiciunt*.] Car Victor meſme reconnoiſt que Macedone fut depoſé depuis, parcequ'il ne vouloit pas condanner le Concile de Calcedoine.

Conc. t. 4. p. 1413 e.

Vict. T.

Pour la page 665. l. 1.

NOTE II.

Sur la durée de l'epiſcopat d'Athanaſe d'Alexandrie.

Chr. ori. p. 119.

[a] La chronique Orientale dit que Athanaſe d'Alexandrie ſucceſſeur de Mongus, gouverna 6 ans & 223 jours. [Mais il faut lire 323, c'eſt à dire un an moins 42 jours. Car il n'y a pas davantage depuis le 20 du mois Tute, auquel cette chronique met la mort d'Athanaſe, juſqu'au 4 d'Hatur, auquel elle avoit mis celle de Mongus. On le voit encore, parcequ'ayant mis la mort de Mongus le 62e jour de l'an 482 de J. C, elle met celle d'Athanaſe le 20e jour de l'an 489 : On trouve la meſme choſe par les années du monde. Le 20 de Tute ou Thot, auquel mourut Athanaſe, eſt le 17 de ſeptembre, ſi Thot commence le 29 d'aouſt, comme l'aſſure le P. Petau & Scaliger. Cependant il eſt dit que ce 20 de Thot eſtoit le mardi ; & le 17 ſeptembre en 497, eſtoit le mécredi. Cela nous pourroit faire douter ſi nous ne devrions point mettre la mort d'Athanaſe en 496. Mais il y a tant d'autres fautes de copiſtes dans cette chronique, que l'on n'y peut pas faire de fond bien ſolide.]

Pour la Page 671. l. 4.

NOTE III.

Temps de la mort du Pape Anaſtaſe.

[a] Theophane donne quatre ans au pontificat d'Anaſtaſe, [b] & met en effet ſa mort en la 10e année de l'Empereur de meſme nom : [c'eſt à dire ſelon luy en 501. Mais la chronique de Nicephore & Marcellin ne luy donnent que deux ans : ce qui revient aux Pontificaux qui mettent un an, 11 mois, & 24 jours. Ainſi ayant mis la mort de Gelaſe le 21 novembre 496, il faut met-

Theph. p. 122. d.

b p. 123. a. b.

tre celle d'Anaſtaſe vers le meſme
Acil.apr.t.1. p.35.1. temps en 498.] 'Les Pontificaux diſent le 16, le 19 ou le 20 de novembre. [S'il a eſté ordonné le 24 novembre, qui eſtoit le premier dimanche aprés le 21 auquel on met la mort de Gelaſe, il faut mettre ſa mort le 18. Nous avons des lettres de Symmaque & un Concile de Rome, datez de l'an 499, de ſorte qu'on ne peut pas mettre la mort d'Anaſtaſe pluſtard qu'en 498.]

Pour la page 672. § 4.

NOTE IV.

Sur la vie de Sainte Matrone Abbeſſe à Conſtantinople.

[Outre le nom de Metaphraſte que porte la vie de Sainte Matrone, que Surius nous a donnée le 8 de novembre, ce qui n'eſt pas pour luy donner beaucoup d'autorité, elle eſt d'ailleurs pleine de viſions & de miracles, & de beaucoup de faits peu probables, comme il ſeroit aiſé de le juſtifier en particulier. Mais ce qui eſt de plus faſcheux, c'eſt que le fond meſme de cette vie eſt auſſi peu edifiant que peu proba-
Sur. 8 nov. p. 202. § 4. 5. ble.] 'Car on y voit une femme mariée qui malgré les défenſes de ſon mari, alloit paſſer les nuits dans les egliſes,
§ 10. ou chez des filles devotes; 'ce qui irritoit tellement ſon mari, qu'il s'emportoit juſqu'à la battre.

§ 4. 6. 'Elle le quitte enfin abſolument ſur une pretenduë viſion, prend un habit d'homme, diſpoſe de l'education de ſa fille, & ſe retire dans un monaſtere
p. 202. § 8. de moines 'Elle y eſt connuë au bout de quelque temps encore par des viſions :
p. 203. § 12. 22. '& quand ſon mari vient la redemander, l'Abbé qu'on repreſente comme un Saint, le trompe par des menſon-
§ 13. 14. 16. 18. ges. 'Elle ſe retire enſuite de Conſtantinople à Emeſe & à Jeruſalem, toujours pourſuivie par ſon mari, qu'elle elude auſſi par de fauſſes promeſſes: Et enfin elle ne trouve point de plus grande ſureté que dans un temple d'idoles prés de Beryte, [en un temps où il n'y avoit peuteſtre plus aucun temple dans l'Orient, bien loin] 'que l'on y ſacri- § 21. 22. fiaſt publiquement au demon, comme cette vie nous le repreſente. [Depuis cela on n'entend plus parler du mari, ſans qu'on diſe ce qu'il eſtoit devenu.] Ainſi cette hiſtoire eſtant tout enſemble & peu probable. & peu edifiante, & n'ayant point d'autre autorité que celle de Metaphraſte, le plus court & le plus ſeur eſt de ne s'y point arreſter dutout.]

'S'il eſt vray, comme le porte cette Sur. 8. nov. p. 206. § 16. 201. § 3. p. 204. b. vie, que Sainte Matrone ait vécu 25 ans dans le monde, 'qu'elle fuſt encore jeune aprés l'an 453, & capable de tenter par ſa beauté, ceux qui ſont ſujets à cette paſſion, [ce qui ne peut guere eſtre audeſſus de 35 ans, ſurtout dans une perſonne abatuë par de grandes auſteritez & de longs voyages,] & qu'elle ſoit morte dans la centieme année de ſon âge, [il ſemble qu'on peut raiſonnablement mettre ſa naiſſance vers l'an 420, & ſa retraite vers l'an 445.]

'Sa vie parle de la revelation du § 14. 15. chef de S. Jean Battiſte, [arrivée en 453. Mais je ne voy pas que ce qu'elle en dit ſe puiſſe accorder] 'avec la rela- du Chef. de S. Jean, p. 238. &c. tion originale de l'Abbé Marcel. [b] M. du Cange veut que ce Marcel Abbé à b p. 29. Emeſe, ſoit le meſme que Marcel Diacre à Conſtantinople, 'dont la vie de Sur 8. nov. § 13. 27. 30. Sainte Matrone parle ſouvent, [ce qui ſeroit une nouvelle preuve de la fauſſeté de cette vie.]

'Il faut auſſi remarquer que dans Soz. l. 7. c. 23. p. 717. 718. l'hiſtoire de la translation d'un chef qu'on croyoit eſtre de S. Jean Battiſte, faite ſous Theodoſe I. l'an 391, il eſt parlé d'une Matrone vierge & Superieure de pluſieurs vierges, aſſez prés de Conſtantinople. Mais elle eſtoit Macedonienne, & obſtinée dans ſon hereſie,

NOTE V.

Pour la page 677. § 6.

NOTE V.

Quand le Preſet eſtoit obligé de ſe trouver aux aſſemblées ou proceſſions de l'Egliſe.

Eva n.p.166. 2.c. 'M. Valois veut que le Preſet de Conſtantinople fuſt obligé de ſe trouver aux aſſemblées de l'Egliſe, lors meſme que l'Empereur n'y eſtoit pas. [Mais ces aſſemblées eſtoient trop frequentes, pour croire qu'on l'obligeaſt toujours à s'y trouver. Ainſi il ſemble neceſſaire de dire que cela ne ſe doit entendre que lorſque l'Empereur y eſtoit: ou bien qu'il faut s'arreſter à Theodore le Lecteur, qui ne parle que des proceſſions, & dire que Theophane a eu tort d'y ajouter les Synaxes. Et en effet, il eſt aſſez probable, comme nous le verrons dans la ſuite, que depuis cette année juſqu'à la depoſition de Macedone, Anaſtaſe ne ſe trouva point dutout aux aſſemblées de l'Egliſe.]

Pour la page 663. § 9.

NOTE VI.

Quel Pierre Severe vit près de Gaza.

Eva.l.3.c.31. p.163. 'Evagre ne dit pas poſitivement que Severe ait rencontré Pierre d'Iberie dans le monaſtere d'auprés de Gaza. [Mais ſi ce n'eſt pas ce qu'il veut dire, je ne ſçay pas à quel propos il en parle en cette occaſion.] 'Il eſt certain d'ailleurs que Pierre d'Iberie vivoit encore, lorſque Severe fut fait Eveſque d'Antioche, & qu'ils eſtoient unis enſemble. Conc.t.5.p. 221.d.

[On peut demander ſi ce Pierre d'Iberie eſt le meſme que Pierre d'Apamée, le compagnon de l'hereſie, des crimes, & de la condannation de Severe. Mais il ſuffit pour répondre à cela, de conſiderer que] 'Pierre d'Iberie a eſté ordonné Eveſque par Theodoſe de Jeruſalem, [c'eſt à dire en 452 ou 453,] '& que celui d'Apamée eſtoit diſciple de Severe, [a] qu'il fut ordonné par luy [en 512 au pluſtoſt,] eſtant meſme encore jeune, '& qu'il vivoit encore lorſque les moines de Conſtantinople & d'Orient demandoient ſa condannation à Menne en 536, comme d'un homme vivant, & dont les mauvais deſſeins pouvoient encore cauſer des maux dans l'Egliſe. Eva l.2.c.5 p. 295.c. Conc.t.5.P. 41.b. e p.217.c. p.221.d. p.217.c.d.

'Nous verrons dans la ſuite que Severe envoya devant luy un Pierre à Conſtantinople, '& que comme on luy reprochoit de communiquer alors avec ceux du parti de Mongus qu'il anathematizoit auparavant; il répondit qu'il n'avoit pas anathematizé Pierre Mongus, mais Pierre d'Apamée. [Il ſemble donc que ce Pierre qu'il avoit alors auprés de luy, n'eſtoit pas Pierre d'Apamée, mais plutoſt celui d'Iberie, puiſque nous n'en connoiſſons point d'autre qui fuſt celebre en ce temps là: Et neanmoins il y a toute apparence que c'eſtoit celui d'Apamée; & qu'ainſi il faut peu s'arreſter à ce que dit Liberat, dont l'endroit ne ſeroit point de difficulté, ſi au lieu de Pierre d'Apamée, il avoit mis Pierre d'Antioche.] p.124.b. Liber.c.19 p. 134.

NOTE VII.

Pour la page 685. § 20.

Sur Julien Eveſque d'Halicarnaſſe.

'On lit dans Theophane que Julien avoit eſté d'abord Eveſque de Carie, puis d'Halicarnaſſe. Et on trouve la meſme choſe dans Anaſtaſe, *p.*52. [J'ay peur qu'il n'ait mal lu, ou mal entendu ce que dit Theodore le Lecteur,] 'qu'il eſtoit Eveſque d'Halicarnaſſe en Carie. [Nous ne trouvons point de ville de Carie, ni de Carye,] 'comme liſent quelques manuſcrits. Thphn.p 132. b. Thdr.L.p. 562.c. Thphn.n p. 524.

NOTE VIII.

Pour la page 687. § 11.

Quand S. Sabas alla à Conſtantinople.

'Le texte latin de la vie de S. Sabas dans Surius, porte qu'il fut à Conſtan- Sur 5.d c.p. 174. § 70.

tinople en la 70e année de ſon âge, [c'eſt à dire en 508 ou 509.] 'Mais c'eſtoit quelque temps aprés la depoſition de Macedone, [que nous ne pouvons mettre avant 511.] 'Ainſi il faut recourir à ce que nous dit Baronius, que dans un manuſcrit de la vie de S. Sabas, qui eſt dans le Vatican, au lieu de 70 ans, il y a 73, [ce qui accorde tout:] 'Et c'eſt effectivement ce que porte le texte grec donné par M. Cotelier.

§ 70.

Bar 512. § 5.

Cotelr. g. c. 3. p. 295. b.

NOTE IX.

Pour la page 690. § 12.

Où Macedone fut relegué avant que d'eſtre depoſé.

'Theophane dit qu'Anaſtaſe ayant fait enlever Macedone de Conſtantinople à Calcedoine, ordonna qu'on le menaſt en exil à Eucaites, [dans l'Helenopont,] '& peu aprés il ajoute, que voulant faire juger l'affaire de cet Eveſque, il l'envoya audelà de Claudiople dans l'Honoriade, d'où Macedone alla enſuite à Eucaites. [Il n'y auroit pas de difficulté en cela ſi l'Honoriade eſtoit audelà de l'Helenopont à l'égard de Conſtantinople.] Mais elle eſt au contraire beaucoup en deçà. Il faut donc ou qu'Anaſtaſe ait fait venir Macedone auprés de Claudiople, comme pour eſtre plus prés de ſes juges; ou que l'ayant laiſſé juſqu'alors à Calcedoine, il l'en ait eloigné lorſqu'il le voulut faire condanner, & ne l'ait envoyé qu'aprés cela à Eucaites, quoiqu'il euſt peut-eſtre eu tout d'abord le deſſein de l'y releguer. Nous ſuivons ce dernier ſens, comme plus conforme à l'animoſité d'Anaſtaſe contre Macedone, & à la crainte que luy donnoit l'innocence de ce Prelat; mais principalement par ce que les termes de Theophane, qu'Anaſtaſe l'envoya audelà de Claudiople, ſignifieroient ces mal qu'il l'envoya querir bien loin pour le faire venir prés de cette ville.

Thph. p. 133. c.

d.

p. 134 a.

'Le texte de Theophane porte que Anaſtaſe envoya le Maiſtre pour le mener à Claudiople. [Ce n'eſtoit point là une fonction qui convinſt à un Maiſtre des Offices, mais à quelque officier bien inferieur. 'Ainſi il faut ſuivre le manuſcrit, qui au lieu de *μαγίςρον*, lit *μαγιςεανὸν*.]

p. 133. d.

n p. 524.

NOTE X.

Pour la page 698. § 16.

Deux ſeditions à Conſtantinople pour le Triſagion: Temps de la derniere.

[Il faut neceſſairement admettre deux ſeditions à Conſtantinople touchant le Triſagion.] 'Car Theodore le Lecteur en met une avant la depoſition de Macedone, '& Evagre le confirme par une lettre de Severe qui en faiſoit Macedone auteur. 'D'autre part Theophane en marque une arrivée lorſque Timothée eſtoit deja en poſſeſſion du ſiege de Conſtantinople, & Marcellin la fixe par des caracteres qu'on ne ſauroit changer, au mardi 6 de novembre 512, plus d'un an aprés l'expulſion de Macedone. [Theophane la met en la 22e année d'Anaſtaſe, qui ſelon luy, doit eſtre l'an 513. Mais cela ne fait point de difficulté, s'il commence ſon année au mois de ſeptembre; puiſque le mois de novembre 512, ſelon nous, ſera, ſelon luy, en 513. S'il conte autrement, il faut dire qu'il ſe trompe d'un an. Car l'autorité de Marcellin eſt plus grande que la ſienne, ſurtout en cette occaſion: & on ne peut pas dire avec aucune vraiſemblance que la meſme choſe ſoit arrivée en 512 & en 513, quoiqu'il y ait pu avoir auſſi une ſedition en 513. *V. §.*] Pour Victor de Tune, qui met auſſi en 513 la ſedition du 6 de novembre; [c'eſt preſque une choſe rare qu'il ſoit exact.]

Thdr. L. p. 562. b. c.

Eva. l. 3 c. 44. p. 376.

Thph. p. 136. c.

'Evagre nous embaraſſe davantage: car il ſemble d'une part confondre les deux ſeditions en une; '& de l'autre il dit que ce fut tres peu avant la mort

Eva. l. 3 c. 44. p. 376. 377.

p. 377. c.

n.p.99.a.c. d'Anaſtaſe. M. Valois paroiſt avoir ſui-
vi la premiere faute, puiſqu'il dit que
Anaſtaſe vécut encore ſept ans entiers
Bar.513.§ 14. depuis cette ſedition, & la ſeconde a
fait mettre à Baronius une nouvelle
ſedition en 518 immediatement avant
la mort d'Anaſtaſe. [Mais pour la pre-
miere faute, je ne croy pas qu'il ſoit
Evag.l.3.c.44. p.377.d. neceſſaire d'en accuſer Evagre.] Il par-
le d'abord de la ſedition arrivée en
512, & dit qu'il croit que ce fut une
des cauſes de la depoſition de Mace-
p.377.a. done. Il ajoute enſuite; Aprés cela, le
peuple ne ſe pouvant plus moderer, il
ſe fit des meurtres &c. [Cela ſe peut
fort bien entendre d'une nouvelle ſe-
dition arrivée quelque temps aprés
l'autre, & meſme aprés la depoſition
de Macedone.]

Evr n.p.99.a.c. Pour l'autre choſe, il faut avouer
nettement avec M. Valois, que c'eſt
une faute à Evagre; [cinq ans & demi
n'eſtant point tres peu de temps ſur
un regne de 27 ans? & n'y ayant d'au-
trepart guere d'apparence de dire,
avec Baronius, que c'eſt une nouvelle
ſedition que les autres n'ont pas mar-
quée, puiſque tout ce que l'on en dit,
convient à la ſedition de 512, ſurtout
la mort du moine. Je ne ſçay ſi dans
cet endroit au lieu de χωρίτλω, il ne
faudroit point ἀναχωρίτλω.]

Pour la page 701. § 27.

NOTE XI.

Temps du Concile de Sidon.

Sur.t.dec.p. 374.457. La vie de Saint Sabas, porte que ce
Saint eſtoit en chemin pour aller à
Conſtantinople, lorſque l'on tint le
Cotel.n.g.t.3. p.295.b. Concile de Sidon: & il avoit alors 70
ans, ou plutoſt 73. *V. la note 6.* [S'il
eſtoit encore dans ſa 73e année, c'eſtoit
certainement avant la fin de l'an 512,
auquel il entra dans la 74e, eſtant né en
439. Mais ce qui eſt plus clair & plus
certain, c'eſt qu'il faut neceſſairement
mettre quelques mois entre le Concile
de Sidon, & l'ordination de Severe
d'Antioche, comme on le voit par ce
qui ſe paſſa dés ce temps là. Cependant
Severe fut ordonné certainement dés
le mois de novembre 512. Ainſi il faut
avouer que Marcellin ſe trompe, de
mettre le Concile de Sidon aprés la
ſedition arrivée le 6 du meſme mois.
Theophane ne ſe trompe pas moins
clairement d'avoir mis ce Concile en
511, & avant la depoſition de Macedo-
ne, puiſqu'Elie de Jeruſalem ne ſon- §70.71.
gea à envoyer S. Sabas à Conſtantino-
ple, qu'à cauſe de la perſecution qu'on
luy faiſoit, ſur ce qu'il ne vouloit pas
ſouſcrire à cette depoſition.

Pour la page 705. § 28.

NOTE XII.

Si Elie depuis le Concile de Sidon a écrit à Anaſtaſe contre le Concile de Calcedoine.

Conc.t.7.p. 89.c. On verra dans la ſuite qu'Anaſtaſe
voulant depoſer Elie, produiſit contre
luy la lettre que ce Patriarche luy avoit
écrite du Concile de Sidon. [Et on ne
voit pas pourquoi il la pouvoit pro-
duire,] à moins que ce ne fuſt pour luy
reprocher qu'il n'executoit pas ce qu'il
luy avoit promis par cette lettre. [Nous
avons donc grand lieu de croire que
depuis le Concile de Sidon, il n'avoit
point écrit à Anaſtaſe, qu'il rejettoit le
Concile de Calcedoine, comme le dit
Theophane, *p.131. d.* & qu'ainſi, ou
c'eſt une pure faute de cet auteur, ou
qu'il faut rapporter à la lettre écrite
du Concile de Sidon, ce qu'il dit eſtre
arrivé quelque temps aprés. Je vou-
drois qu'on puſt rapporter à la meſme
lettre,] ce que diſent les moines de Eva.l.3. c.31.p 360.d.
Paleſtine de celle où l'on pretendoit
que les Eutychiens avoient ajouté un
anatheme contre les deux natures.
Mais ces moines meſmes, dont le te- p.361.a.c.
moignage ne peut pas eſtre ſuſpect,
& Theodore le Lecteur, marquent Thdr.L.p.561 d.
aſſez que cela arriva avant la depoſition
de Macedone, & Theophane le dit Thpha.p.130. c.
formellement.

Pour la page 707. § 19.

NOTE XIII.

Que Severe a uſurpé l'epiſcopat d'Antioche en 512.

Eva. l. 3. c. 33. p. 361. a. 'Evagre marque fort particulierement l'epoque de l'entrée de Severe dans l'epiſcopat d'Antioche : Car il dit que ce fut au mois de Dius, (qui eſt celui de novembre) en la 561e année de l'ere d'Antioche, & en la 6e indiction.

n. p. 94. a. c. 'M. Valois conclud de là que ce fut en l'an 513, auquel Marcellin marque en effet l'entrée de Severe, & où l'on contoit la 6e indiction & l'an 561 d'Antioche.

Eva. n. p. 94. a. d. 'Mais il reconnoiſt en meſme temps que cette 6e indiction eſtoit finie dés le mois de ſeptembre, & qu'ainſi celui de novembre eſtoit proprement dans la 7e indiction. Calviſius commence auſſi l'an 561 d'Antioche dés le premier octobre 512. [Et ſi Marcellin met l'entrée de Severe en 513, il met en 512 la depoſition de Flavien, qui ne precéda au plus que de quelques jours, & non pas de 10 ou 11 mois: Ainſi il eſt au moins douteux, ſelon l'epoque d'Evagre, ſi Severe n'a point commencé dés le mois de novembre 512.]

Conc. t. 4. p. 88. c. 'Mais ce qui met la choſe hors de doute, c'eſt que Severe envoya comme Eveſque d'Antioche, ſa Synodique à Elie de Jeruſalem au mois de may de la 6e indiction, [c'eſt à dire certainement en l'an 513. Ainſi il faut neceſſairement qu'il euſt commencé au mois de novembre precedent.] 'Cette epoque ne ſe trouve que dans le grec de la vie de S. Sabas, [& non dans la latine de Surius, qui quelque bonne qu'elle ſoit, eſt beaucoup moins exacte que l'original grec. S'il faut juger de la fin de l'epiſcopat de Flavien par ſa durée, Theophane ne luy donne que 13 ans, qui doivent avoir commencé ſur la fin de 498, ou peu aprés. *V.* §. Ainſi ils eſtoient finis dés l'an 511, & il faut y ajouter pluſieurs mois pour aller ſeulement juſqu'au mois de novembre 512.] 'Auſſi Eutyque luy donne 14 ans. [Nicephore ne dit que 7. Mais c'eſt qu'il y a une ligne d'oubliée touchant Severe qui n'eſt point marqué, & à qui ces ſept ans appartiennent.]

Core t. 3. g. f. 3. p. 308. b.

Eutyc. t. 2. p. 311.

Pour la page 725. § 28.

NOTE XIV.

Durée de l'epiſcopat d'Elie de Jeruſalem.

Thpha. p. 138 c. d. 'Theophane ne donne qu'un an à l'epiſcopat de S. Elie, [ce qui eſt une faute tout à fait inexcuſable.] 'Quelques manuſcrits liſent onze, & d'autres 23.

n. p. 324.

Nphr. chr. 'Nicephore luy donne auſſi 23 ans, & Eutyque 24. [Mais n'ayant eſté fait Eveſque qu'en 493. *V. Enpheme* § 7, & ayant eſté depoſé en 513, il ne peut avoir gouverné que 20 ans, & quelques mois.]

Eutyc. t. 2. p. 208. 147.

TABLE DES MATIERES.

A.

L'*ABARITAINE* province d'Afrique ; ce que c'eſtoit, *p.*791.

S. *Abraham* Abbé prés de Clermont, ce qu'on en dit, *p.*257-259.

Acace Ev. de Melitene, inſtruit S. Euthyme, *p.*78.

Acace Patriarche de Conſtantinople, *v ſon titre*, *p.*285, eut quelque voix dans l'election de Gennade ſon predeceſſeur, *p.*68. Les maux qu'il a faits à l'Egliſe predits, *p.*74 Gelaſe fort animé contre ſa memoire, écrit de tous coſtez contre luy, *p.*639 659.

Acephales Eutychiens ſans chef & ſans Patriarche, *p.*348.

Acole ou *Eucole* veut aſſaſſiner S. Macedone, *p* 676.

Addas pere de S. Auxent, *p.*58.59.

S. *Adventor* Martyr ; ſes reliques à Turin, *p.*34.

Adverſité : ſentimens qu'elle doit produire dans le Chrétien, *p* 5.6.

Aere ſophiſte, Theodoret luy recommande Celeſtiaque, *p.*504.

S. *Africain*, de Rouergue, on n'en ſçait rien, *p.*740.741.

Africain auteur connu du ſeul Prædeſtinatus, *p.*21.

Agilon Comte, S. Perpetue de Tours le fait executeur de ſon teſtament &c, *p.*405.

S. *Agnan* d'Orleans guerit Mamert, *p.* 104.

S. *Agnel* Abbé du monaſtere de S. Gaudioſe à Naple, *p.*514, meurt le 14 de decembre 596, *p.*513. C'eſt aujourd'hui un monaſtere de filles, *p.*515.

Agrarius Preſtre, S. Perpetue le fait executeur de ſon teſtament, *p.*405 406.

Agrece Ev. de Sens en 480, *p.*185.235, eſt demandé à Bourges pour l'election & l'ordination de Simplice &c, *p.*241.242.

Agrece Ev d'Antibe en 506, *p.*185.

Agricole beau-frere de S. Sidoine, *p.* 198, qui luy écrit ſur Theodoric, *p.*199. Il l'invite à venir preſcher avec luy, *p* 204.

Agrippin Comte, S. Euphrone d'Autun luy écrit, *p.*134. S. Lupicin le delivre miraculeuſement, *p.*156. 157.

Agrippin Preſtre de Clermont, tourmente Eutropie veuve &c, *p.*226.227, & peut-eſtre S. Sidoine, *p* 274.

Alamondare Prince Sarrazin, embraſſe la foy en 518, *p.*728. 729.

S. *Albin* ou *Alpin* Ev. de Chalons en 451, diſciple de S. Loup, *p.*138.139, conſacre à *J.C.* ſept filles du Comte Sigmar, *p.*390.

Albin Ev. de Treguier, aſſiſte vers 465 au Concile de Vcones, *p.*401.773.1.

Albizon Ev. peut-eſtre de Langres, diſciple de S. Euphrone d'Autun, *p.*135. 226.

Alchime ou *Alcime* fille de S Sidoine, *p.*199, fait Apollinaire ſon ſucte Ev. de Clermont par brigue & ſimonie, *p.*283, eſt bannie à Cahors, *p* 284.

Alexandre inſtituteur des Acemetes, donne l'habit monaſtique à S. Marcel, *p.*52.

Alexandre deputé par Zenon vers Hunneric, fait la paix avec luy, *p.*540, fait elire un Eveſque Catholique à Carthage, *p.*541 542.

Aliſtique oncle de S. Loup de Troies, prend ſoin de ſon education, *p.*127.

Alpin. V. Albin.

Amance Lecteur de Clermont, ſe marie à Marſeille en trompant ſa femme &c, *p.*227-229.

Amand Preſtre de Lucuſtane, eſt fait Eveſque de Sorronte, *p* 180.

Amandien homme de qualité, aſſiſte au Concile de Rome en 495, *p.*657.

Amandin Ev. de Chalons en 461, *p.*139, aſſiſte au Concile de Tours, *p* 399.

S. *Amarand* Martyr à Albi ſous Dece, tranſlation de ſes reliques, *p.*605.606.

Louis d'*Amboiſe* Ev. d'Albi, y tranſfere pluſieurs corps ſaints en 1404, *p* 606.

S. *Ambroiſe* Ev. de Sens, *p.*235.

Ambroiſe Ev. de Saintes, S Sidoine peut luy avoir écrit, *p* 234. 235.

Sainte *Ame* ou *Amée*. V. Sainte Imme.

Amon Abbé deputé de Mongus à Conſtantinople, bien recen par Acace, *p.*327, ſe ſouleve contre Mongus, *p* 346.

Anaſtaſe Patriarche de Jeruſalem, veut viſiter S. Euthyme, *p.* 80, aſſiſte à la ſepulture de S. Theoctiſte, *p.*81-85, à celle de S. Enthyme, *p.*82, ordonne Preſtre Martyre, depuis ſon ſucceſſeur, *p.*332.

Anaſtaſe d'Ancyre, aſſiſte au Concile de Coonſtantinople ſur la ſimonie, *p.*710.

Anaſtaſe Ev. d'Orient, deputé au Pape par Calandion &c, *p.*318.

Anaſtaſe II ſuccede en 496 au Pape Gelaſe *p.*659, écrit & depute à Conſtantinople pour

la réunion de l'Egliſe, *p.* 665-668, écrit à Clovis ſur ſa converſion & mrurt en 498, *p.* 671, 672. 807. 808.

Anaſtaſe promet par écrit à Eupheme de Conſtantinople de garder le Concile de Calcedoine; pour eſtre elevé à l'Empire, *p.* 632. Caractere de ce Prince, ſa conduite à l'égard des Eveſques, *p.* 633-638. Felix III. Pape le congratule ſur ſon elevation, *p.* 437. Il reçoit mal Jean Talaïa, *p.* 365. 639, maltraite Calandion d'Antioche, *p.* 367 Gelaſe Pape luy écrit, *p.* 639 640. Theodoric luy envoie des Ambaſſadeurs, *p.* 647. Gelaſe luy récrit, *p.* 653. Il veut faire aſſaſſiner Eupheme, *p* 660, le fait depoſer & le bannit, *p.* 661. Anaſtaſe II Pape luy envoie des Legats &c, *p* 667. Il inſulte Symmaque Pape, qui luy répond avec hauteur, *p* 673. 674. Il veut faire aſſaſſiner S. Macedoine' *p* 676. 677. Xenaïa l'irrite contre Flavien, *p.* 678, contre qui il fait tenir un Concile, *p* 679, preſſe les Eveſques d'Antioche & de Jeruſalem, d'abandonner le Concile de Calcedoine, 679-681. Niceote luy promet 2000 livres d'or pour abolir le Concile de Calcedoine, *p.* 683, preſſa en vain S. Macedone, bannit Dorothée moine Catholique, *p.* 686. Une ſedition l'oblige de recourir à S. Macedone qu'il trompe, *p.* 687. 688. Il le fait enlever & mener à Eneaïtes, *p.* 689. 690, le fait enſuite depoſer par un Conciliabule, *p.* 693. 694, le perſecute juſqu'à la mort, *p.* 695. 696. Le peuple ſe ſouleve contre luy, demande un autre Empereur, *p.* 698. 699. Il l'appaiſe & le trompe par ſes promeſſes, *p.* 700, fait chaſſer Flavien d'Antioche, met Severe Acephale en ſa place, *p.* 705. 710, ſe plaint d'une lettre de Symmaque, *p.* 712. S. Sabas ne peut l'empeſcher de charger ſes ſujets de payer pour leurs voiſins pauvres, *p.* 712-714, veut chaſſer les Eveſques qui refuſent la communion de Severe, *p.* 718. Il fait chaſſer & exile Elie, *p.* 719. 720, veut ainſi traiter Jean ſon ſucceſſeur, *p.* 723-724, meurt le 9 de juillet 518, *p.* 724.

Anaſtaſe Duc de la Paleſtine, ne peut obliger Jean de Jeruſalem à embraſſer l'Eutychianiſme, *p.* 721. 722.

Sainte *Anaſtaſie*, on apporte ſes reliques à Conſtantinople ſous Gennade, qui les met dans l'*Anaſtaſie*, *p.* 74. 164, qu'il avoit dites, dediée après qu'elle fut rebaſtie, *p.* 73.

Anaſtaſie femme de Pompée, niece de l'Empereur Anaſtaſe, tres ferme dans la foy Catholique, *p.* 694.

Anatole Patriarche de Conſtantinople, lit à S Auxent le Concile de Calcedoine &c, *p* 63, en 458, *p.* 68, défend & ſoûtient S. Daniel Stylite contre des calomniateurs, *p* 442, eſt guery par luy, *p.* 442. 443, meurt en 458, *p.* 68.

Anatole diſciple de S. Daniel Stylite, *p.* 451. 452.

Andier Preſtre Vandale & Arien envoie des ſoldats contre les Catholiques de Rege &c, *p.* 533.

S. *André* Apoſtre, Simplice fait une egliſe de ſon nom, *p.* 337. De ſes reliques portées en Ecoſſe, y forme la ville de ſon nom, *p.* 477.

André Ev. de Theodoſiople, rejette l'Henotique, eſt chaſſé de ſon Egliſe, *p.* 368.

André Ev. de Theſſalonique, demande la communion du Pape &c, *p.* 364. Gelaſe écrit en Illyrie contre luy, *p.* 635-657. Il depute à Anaſtaſe II, *p.* 648.

André diſciple de S. Euthyme, puis Superieur du monaſtere de S. Menne à Jeruſalem, *p.* 90.

Andromaque preſſe Acace de ſe réunir à Rome, *p.* 363.

Anza ou *Ariſo* femme de Didier Roy des Lombars au VIII. ſiecle, *p.* 506. 780. 2.

Anſegiſe tranſfere le corps de S. Agrece Ev. de Sens, *p.* 242.

Antheme Preſet d'Egypte, chaſſe Pierre Mongus d'Alexandrie, *p.* 310. Ayant eſté elu Empereur, il amene avec luy un heretique Macedonien à Rome &c, *p.* 49. Il y mande Sidoine, le fait Preſet & Patrice, *p.* 209. 210, marie ſa fille à Ricimer Patrice, *p.* 210. S Epiphane de Pavie le reconcilie avec Ricimer vers 469, *p.* 483

Anthime Ev. de Salamine en Cypre, trouve en 488 le corps de S. Barnabé, maintient ſon Egliſe dans ſon iodependance &c, *p* 379. 380.

Anthime commence ſes exercices de pieté avec S. Auxent, *p* 59, compoſe des cantiques pour les Catholiques, *p.* 72 Il eſt fait Preſtre, *p* 73.

Antipatre Eveſque de Boſtres en Arabie, fait Gaïen Ev. de Medaba, *p.* 90.

Antoine Ev. des Gaules, deputé à Rome, *p* 106, raporte la réponſe du Pape Hilaire, *p.* 107.

Antoine Ev d'Aſcalon, fils de Marcien Ev. de Sebaſte, *p.* 646.

Antoine Ev. Arien veut rebattizer S. Habetdeum Ev. Catholique &c, *p.* 568. 569, perſecute S. Eugene, *p.* 570.

S. *Antoine* mort à Lerins, diſciple de Saint Severin, *p.* 176 177.

Antoine executeur des ordres de Baſiliſque contre la foy, *p.* 309.

Antonin Ev. de Cirthe, encourage par lettres les Confeſſeurs ſous Genſeric, *p.* 500. 501.

Apellion, Theodoret luy recommande Celeſtiaque, *p.* 504.

Apet à qui Salvien écrit, *p.* 185. S. Sidoine l'invite à venir aux Rogations à Clermont, *p.* 248.

Apollinaire emi de S. Sidoine, qui luy demande ſes prieres, *p.*225.

Apollinaire, Fontée de Veiſon le ſert auprés de Chilperic, *p.*e30.

Apollinaire Preſet des Gaules, eyeul de S. Sidoine, *p.*195, qui luy feit un epitaphe, *p.*205. 206.

Apollinaire frere de Thanmaſte, parent de S. Sidoine, *p.*196, l'arreſte ſept jours en ſa maiſon, *p.*203. e50.

Apollinaire fils de S. Sidoine, *p.*196, ſon hiſtoire, *p.*281-284.

Apolline Preſet d Egypte en 482, *p.*330.

Aprunculs Ev. de Langres, S. Sidoine luy cede un Clerc, *p.*235, le deſigne pour ſon ſucceſſeur, *p.*274. Il gouverna peu à Clermont, & meurt en 491, *p* 276.

Aquilin étudie avec S. Sidoine, *p.*197, qui renouvelle ſon amitié en 477, *p.*262.

Aranzole femme de Polemne, Sidoina fait ſon epithelame, *p.*208.

Arbogaſte Comte, conſulte S. Sidoine, *p.*131, qui le renvoie à Ieniblique de Treves, S. Loup de Troies, & Anſpice Ev. de Toul, *p.*251. Auſpice luy adreſſe un poëme, *p.*250.251.

Arbogaſte Ev. de Chertres vers 475, *p.*251, écrit à Sidoine, *p.*752.2.

S. *Arcade* Martyr ſous Genſerie, *p.*500.501.

Arcade Ev. de Vence, *p* 17. Le Pape Celeſtin iny écrit, *p.*16.

Arcade beau-pere d'Apollineire, fils de Saint Sidoine, *p.*e84.

Arcade fils d'Apollinaire, petit-fils de Saint Sidoine, *p.*e84.

Arcones Soudiacre d'Angers, envoyé à S. Euphrone d'Autun, *p.*133.

Ardabure: Saint Marcel défend un homme contre ſes violences &c, *p.*54.

Arebinde General ſe ſignale dans la guerre de Perſe, *p.*604. On le demande pour Empereur: Il s'enfuit, *p.*700.

Ariadne Imperatrice femme d'Anaſtaſe, eſtime Macedene de Conſtantinople, *p.*664, eſt fort touchée de ſon expulſion, *p.*691, reproche à Anaſtaſe les injuſtices contre les Catholiques, *p.*700. S. Sabas l'exhorte à ſoûtenir la foy, *p.*705.

Arigerne Comte, juge un differend entre l'Egliſe & les Samaritaine à Rome, *p.*337.

Ariſe. V. Anza.

Armach: on dit que S. Patrice y e établi la Primecie de l'Irlende, *p.*465.

Armance Ev. de Tours, intrus en la place de S. Brice, *p.*393.

S. *Armogaſte* officier de Theodoric fils de Genſeric, & Confeſſeur, *p.*534.535.

Arnobe le jeune autem Pelagien: ſes écrits, *p.*21-e3.

S. *Arpatinime* conſeſſe la foy ſous Genſeries *p.*535. 536. 795. 2.

Arſene Duc d'Egypte, ne peut paeifier les troubles des Acephales, *p.*378.

Artaco Comte, viſite S. Auaent, *p.*62.

Arvande Preſet des Gaules, Sidoine luy obtient le vie, *p.*e12.e13.

Les *Arzuges*, leur pays en Afrique, *p.*791.2.

Aſcane metropolitein de Terragone, *p.*44, ſe pleint en Pape des entrepriſes de Silvein ſon ſuffregent &c, *p.*45. 46. Le Pape excuſe & ſoûtient Silvain, *p* 46-49.

Aſclepe Ev. en Afrique à la fin du V. ſiecle, *p.*600, écrit contre les Arieus & las Don. *p.*61e.

Aſiatique Duc de le Phenicie, a ordre d'en ehaſſer deux Eveſques, *p.*718.

Aſpar Conſul en 434 &c, *p* 789. 1. S. Marcel predit ſa ruine & celle de ſa meiſon, *p* 54. Il eppuie Elure, *p* 69, ſes biens ſont employez à augmenter l'egliſe de l'Anaſteſie à Conſtantinople, *p.*163.

Aſpebete Gonverneur des Serrazins ſeumis à l'Empire, converti par S. Enthyme, *p* 79.83. 84, eſt fait Eveſque &c, *p* 80.

Aſtere Conſul en 449, *p.*198.

Aſtrologis, ceux qui la conſultent, meritent les malheurs qu'elle leur predit quelquefois, *p.*271.

Aſturus ville ſur les confins da la Pannonie & de la Norique, *p.*170.

Athanaſe ſucceda en 490 en ſiege & à l'impieté de Mongus, *p.*377. 388 Euphemе rejerte ſa communion, *p.*633. Il meure dens l'hereſie & dans le trouble, *p.*638. 665.807.

Athenis Ev. de Rennes, aſſiſte en 461 eu Concila de Tours, *p.*399, & vers 465 à celui de Vennes, *p.*401.

Attale Comte, gouverneur d'Autun, *p.*206.

Attila, reſpect de ce barbare pour S Loup, *p.*132. Genſeric luy fit declarer la guerre à Theodoric, *p.*5e1.

Sainte *Attraſte* ou *Tarahats* vierge d'Hibernie, *p.*470 471.

Audax Preſet de Rome ſous Nepos, *p* 254.

Aventin Ev. de Die, *p.*102.

S. *Aveatin* domeſtique de S Loup, puis ſolitaire, *p.*139. 140.742. 743.

S *Avite* Ev. de Vienne, perent de S. Sidoine, *p.*196, fut bartizé par S. Mamert ſon predeceſſeur, *p.*218. Il écrit à Apollinaire ſur les diſgraces de ſon pere, *p.*255. e56, dont il louë fore les ouvrages, *p.*280, reſure quelques ſentimens de Feuſte de Riés, *p.*417. 418. 426, donne de quoy delivrer les Iteliens captifs des Bourguignons, *p.*489. Il regerde la diſpute ſur Acace de Conſtentinople, comme une pique, *p.* 637, demande de la vrele Croix *p.*647. Anaſtaſe II. feit quelque choſe en ſa faveur, *p.*672. Il écrit

pour les Catholiques d'Orient contre les Eutychiens, *p.*727.

Avite Empereur, *Sidoine* ſon gendre, *p.*198, prononce ſon panegirique à Rome, *p.*200.

Avite parent de la mere de S. Sidoine, *p.* 196, étudie avec luy, *p*197, herite de Nicet en 473 ou 474, *p.*270.

Auguſtal titre des Prefets d'Egypte, *p*763.1.

S. *Auguſte* ou *Auguſtin* Ev. & Confeſſeur en Afrique ſous Thraſamond, *p.*608.

S. *Auguſtin* : S. Proſper & Hilaire luy écrivent ſur les Semipelagiens &c, *p.*8. 9. Le Pape Celeſtin écrit en ſa faveur aux Eveſques des Gaules &c, *p.*14.16.

Auguſtule dernier Empereur d'Occident banni à Lucullane, *p.*179.

Aurele Ev. d'Adrumet, aſſiſte au Concile de Calcedoine, *p.*522.

Aurelien Archidiacre d'Epiphanie, ſignifie un acte de depoſition à Severe d'Ant, *p.*718.

S. *Auſpice* Ev. de Toul, ce qu'on en dit, *p.* 250.251.

Auſpiciole fille de Salvien, *p.*182.

Auxane Abbé de S. Cirgue prés de Clermont &c, *p.*258. 259.

Auxan Ev. de Nice vers 460, *p.*17, on plutoſt d'Aix en Provence, *p.*43, va à Rome pour l'anniverſaire d'Hilaire, *p.*40.41, dnot il ſurprend quelque decret qu'Hilaire revoqua, *p.* 43, écrit à ce Pape ſur S. Mamert, *p.*106. C'eſt peut-eſtre l'Ev. *Auxien*, qui aſſiſta au Concile d'Arles vers 475, *p.*424.

Auxence moine de S Euthyme, puni pour ſa deſobeïſſance, *p.*86.

S *Auxeur* Preſtre & Abbé. *V. ſon titre p.*58 738, fort uni avec S. Marcien, *p.*162.

Auxiliaire Prefet des Gaules, *p.*193.

Auxilius Ev. d'Irlande, aſſiſte à un Concile, *p.*466.

Auxone ou *Auſone* transfere ſon ſiege d'Albe à Viviers, *p* 17, écrit au Pape Hilaire ſur S. Mamert, *p.*106.

B.

BACHIARIUS philoſophe Chrétien, ce qu'on en dit, *p.*473.476.

Barbarie dame de Naple, y fait apporter S. Severin, *p.*178.

Barceloae priſe par le Comte Sebaſtien en 444, *p.*518.794.

Bariols ville de Provence, S. Marcel qu'on y honore, n'eſt apparemment pas l'Eveſque de Die, *p* 110.

S. *Barnabé* Apoſtre, ſon corps eſt trouvé prés de Salamine en Cypre en 388 &c, *p*379. 380. 766. 767.

Baſienne femme debauchée, veut tenter S. Daniel, & eſt poſſedée, *p* 447.

Baſile Ev. d'Aix, entre dans la negociation de paix avec les Viſigots &c, *p* 254, aſſiſte vers 475 au Concile d'Arles, *p.*423.

Baſile Prefet & Conſul en 463, avance Sidoine dans les charges, *p.*210, veut avoir part à l'election du Pape en 483 &c, *p.*338 339.

Baſile battu par les demons, eſt gueri par S. Auxent, *p.*64.65.

Baſile decouvre au Pape la prevarication de Tute Défenſeur de l'Egliſe Romaine, *p.*302.

Baſilique moine d'Italie, dont on écrit la vie, *p.*179.

Baſiliſque tyran rétablit Elure, ſe declare contre la foy &c, *p.*290-292. Le Pape Simplice luy écrit &c, *p* 292-294. 756. 757. Il fait une declaration contre la foy, *p.*294. 295. Acace & S Daniel luy reſiſtent &c, *p.*296. 797. Il caſſe ſa Circulaire, & perd l'empire & la vie, *p.*302-304.

Baſſa Abbeſſe à Jeruſalem, y baſtit le monaſtere de S. Menne, *p.*90.

S. *Baſſien* Abbé à Conſtantinople, ce qu'on en ſçait, *p.*56.

Baume nom Gaulois, pour marquer une roche ou caverne, *p.*151.

Beliſaire reprend l'Afrique ſur les Vandales en 533, *p.*507.

S. *Beadimien* habite la caverne de S. Auxent, *p.*66.738.730.

S. *Benigne* Ev. & Confeſſeur en Afrique, *p.* 608.

S. *Benigne* ſucceſſeur de S. Patrice, *p.*782.1.

Beſoule Diacre de Carthage, deputé au Concile d'Epheſe, *p* 496.

Sainte *Bibienne* Simplice fait une egliſe ſur le tombeau de cette Sainte, *p.*337.

Boniface Ev. de Gratiane en Afrique, aſſiſte à la Conference de Carthage, en 484, *p* 558.

S. *Boniface* de Sibide, confeſſe J. C. ſous Hunneric, *p.*575.

S. *Boniface* Diacre, moine, & Martyr ſous Hunneric, *p.*582.

Bourges : L'hiſtoire de ſes Archeveſques nouvelle & pleine de fautes *p.*770.2.

Bourgaignon jeune homme que S. Sidoine aime à étudier, *p.*266.

Bretons : leurs egliſes eſtoient de bois, *p.*465. Ils ne paſſeot dans les Gaules que vers 460, *p.* 773.2.

Sainte *Brigide* vierge, ce qu'on en dit, *p.* 469.470.

Brunehaud reine, rebaſtit l'abbaye d'Aiſoſy, *p.*144.

C.

CALANDION eſt fait Patriarche d'Antioche, *p.*760. 761. y fait apporter des reliques de *S.* Euſtathe, *p.*318.319, choiſit Xeoaïa du pays, *p.*677, écrit contre Mongus pour

pour Talaïa, *p.* 334, eſt depoſé & exilé, *p.* 335. 366 367.

Calliſtrate, on faiſoit la feſte de S. Auxent dans ſon monaſtere à Conſtantinople, *p.*66.

Calmine porte les armes contre l'Auvergne ſa patrie, *p.*249.

Calopode œcoome de la grande egliſe de Conſtantinople, livre à Anaſtaſe l'original du Concile de Calcedoine, *p.*650.

Calpurne pere de S. Patrice, *p.*456.

Camelien ou *Camilien* ſucceſſeur de Saint Loup de Troies, *p.*139, ce qu'on en ſçait, *p.* 140.141.

Camille Preſtre de Genes, écrit à S. Proſper, *p.*13.14.

Campanien ami de Sidoine, luy écrit &c, *p.* 218.

Candide Ev. de Tivoli depuis 465 juſqu'en 502, *p.*373.

Candidien ami de Sidoine, luy écrit & la congratule &c, *p.*212.

S. *Caaion* Ev. & Confeſſeur en Afriqoe, *p.* 608, peut-eſtre S. *Caaion* de Cyrenne, *p.*610.

S. *Cannat* qu'on fait Ev. de Marſeille &c, *p.*13.

S. *Capreole* Ev. de Carthage, *p.*789. 81, ce qu'on en dit, *p* 495. 496. Sermons qui ſoot peut-eſtre de luy, *p.*502.

Capſur Roy payen des Maures ſous Genſeric, *p.*530.

S. *Carentoc* qu'oo fait Abbé & Eveſqua en Irlande, *p.*472.

Cariarton Ev. de la province de Tours, aſſiſte au Concile d'Angers en 453, *p.*394.

Cariebaud Abbé, à qui S. Sidoine répood & envoie une coulle, *p.*259.

Carife Clerc dereglé eſt puni d'une mort ſubite, *p.*70.

S. *Cariton* fonde, dit-on, la Laure de Pharan, *p.*79

Carthage, dereglement de cette ville lorſque Geoſeric la prit en 439, *p.* 497-498. Meux & violeoces que Genſerie y exerce, *p.*502-509.

Caſſien publie en 426 la doctrine des Semipelagiens, *p.* 11. S. Proſper écrit contre luy vers 433, *p.*17-19.

Caſtin pere de S Simplice Pape, *p* 287.

S. *Caſtenſe* Ev. d'Afrique & Confeſſeur, ſon hiſtoire peo aſſurée &c, *p.*607-610.

Catture femme de pieté à qoi Salvien écrit, *p.*185.

Catullin ami de Sidoine qui luy écrit, *p.*205, & luy fait un poëme, *p.*216.

Celer Maiſtre des Offices ſurpreod S. Maccdone, *p.*688, l'enleve ſur une eslomnie, *p.*689. 690, luy demande l'original du Concile de Calcedoine, *p.*690.

Celeſte deeſſe des Carthagioois, Genſeric détruit ſa ruë, *p.*509.

Celeſtiaque ou *Celeſtien* Senateur de Carthage, depouillé par Genſerle, ſe refugie en Orient, *p.*504.505.

S. *Celeſtin* Pape écrit en faveur de S. Proſper & d'Hilaire &c, *p.*14.15.

Sainte *Celinie* vierge à Meaux, Sainte Genevieve le gagoe à J.C. *p.*628.629.

Cenſorius ou *Cenſurius* Ev. d'Auxerre, S Sidoioe luy écrit eo faveuc d'un Diecre, *p.* 249, ce qu'oo dit de loy, *p.*268. 269.

S. *Cerbon* Ev. d'Afrique, ſe retire en Toſcane, *p.*610.

Cereal Ev. de Caſtel ſur-Rive en Mantitaoie, écrit contre Maximin Eveſque Arien vers 478, *p.*415-417.

Childeric Roy des François, ſa conſideration pour Sainte Genevieve, *p.*628.

Chilperic Roy des Bourguigoons, accoide diverſes graeer à S. Lupicin, *p.*157. S Sidoine juſtifie Thaumaſte ſon coſio euprés da luy, *p.*253 254.

Chryſaore Diacre, preſſe Matrooe & ſes Religieuſes d'entrec daos la eommuoion de Macedone, *p* 671.

Chryſippe œconome du monaſtere de Saint Euthyme, *p.*86, ee qu'on en dit, *p.*87.88.

Claude fils de S. Germanien, gueri par Saint Loup, *p.*130. 231.

Abbaye de *S. Claude*, c'eſt celle de Condadiſcone, *p.*245, où l'on pretend que *S. Claude* Areheveſque de Beſaoçoo s'eſt retiré, *p.*146.

Mamert *Claudien* frere de Saint Mamert da Vieooe, ſon hiſtoire &c, *p.*119-126. Salvien luy adreſſe uo livre, *p.*193. S. Sidoioe le eooſulte, *p.*197. Il luy adreſſe ſeo écrit eontre Fauſte, *p.*213. 244. 245. 279. 420. 771. t. Sidoine viſite ſon tombeau, *p.*253.

Sainte *Clotilde* fille de Chilperic Roy des Bourguigooos, *p.*157.

Clovis Roy des François, fort eſtimé dés ſa jeuneſſe, *p.*273, eedouté par les Bourguignons &c, *p.*275. 276, conſidere beaucoop Sainte Genevieve, *p.*630. Anaſtaſe II. luy écrit ſur ſa converſion, *p.*671. 672, eſt enterré dans l'egliſe des Apoſtres qu'elle l'avoit porté à faire baſtir, *p.*631.

Codonat. V. Jean. S *Colomb* convertit les Pictes ſeptentrionaux, *p.*478.

Comagenes ville de la Norique, *p.*171.

Conceſſe mere de S. Patrice, *p.*456.

Conciles: Le Pape Hilaire en ordonne un natiooal tous les ans dans les Gaules, *p.*42.43.

Condadiſcenſe vallée du moot-Jura où Saint Romain ſe retire, *p.*744.745.

Concorde Diacre d'Arles, aſſiſte à l'election do Pape Hilaire, *p.*36.

Conſence, Sidoioe loge ehes luy à Narbone,

*p.*208, écrit à *Conſence* ſon fils, *p.*233.234.

Conſtance. V. Tonance.

Conſtance Ev. de Loreh, mort avant 488 &c, *p.*176.177.

Conſtance Preſtre, Saint Patient l'engage à écrire la vie de S. Germain d'Auxerre, *p.* 108. Il va à Clermont, de quoy S. Sidoine le remercie, *p.*247. Il engage S. Sidoine à publier ſes lettres, *p.*263.264. 266, ce qu'on dit de luy, *p.*267.268.

Conſtant Lecteur de Clermont, porte des lettres de S. Sidoine, *p.*238.

Conſtantin ou *Conſtantien*, peut-eſtre Ev. de Die en 439, *p.*13.

Conſtantin Ev. de Seleucie, condanne le Concile de Calcedoine &c, *p.*680.

Conſtantin General viſite S. Auxent, *p* 62.

Coroic Prince Breton, peut-eſtre au pays de Galles, excommunié par S. Patrice, *p.* 460. 461.

Coſme, peut-eſtre le grand Chambellan envoyé en Egypte contre Mongus, *p.*378, favoriſe peut-eſtre l'ambition de Pravite, *p.*382.

Coſme Ev. d'Epiphanie, ſignifie un acte de depoſition à Severe d'Antioche, *p.*718.

Coſme diſciple de S. Euthyme, *p.*87, depuis Eveſque de Scythople, *p.*88.

Creſcent Ev. d'Aqua eo Afrique banni par Genſerie, *p.*512.792.

Creſcone Ev. de Todi Legat du Pape à Conſtantinople en 497, *p.*666. Les Alexandrins luy adreſſent une Requeſte, *p* 669 670.

Creſcone Ev. d'Oea en Afrique, banni par Genſerie, *p* 512.

Creſcone Preſtre de Myzente, meurt de faim dans une caverne en fuyant la perſecution, *p.* 573.

S. *Criſpin* Ev. de Pavia, ce qu'on en dit, *p.* 480-482.

Criſpin pere du Pape Hilaire, *p.*36.

Cucullet, peu teſtre Golling ſur le Saltzach, *p.*174. S. Severin y abolit des ſacrifices, *p.*173.

S. Cyprien, Genſeric s'empare de l'egliſe où ſtoit ſon tombeau, *p* 507. Les Catholiques la reprennent ſous Beliſaire, *p.*508.

Cyprien Ev. d'Afrique, banni par Genſeric, ſe retire en Orient, *p.*513.

S. Cyprien Ev. d'Uniſiber, ſoulage les Confeſſeurs ſous Hunerie, & merite de l'eſtre, *p.* 551.

Cyr Ev. d'Hieraple, rejette l'Henotique & eſt chaſſé de ſon Egliſe, *p.*368.369.

Cyr Preſtre d'Alexandrie ſous Elure, *p.*307, medecin, moine Eutychien &c, *p.*308.309.

S. *Cyrinque*, divers monaſteres à Conſtantinople du nom de ce Saint, *p.*74, un à Clermont, dont S. Abraham eſt fait Abbé &c, *p.* 258.

S. *Cyriaque*, S. Euthyme le renvoie à Saint Geraſime, *p.*81. 93. Il aſſiſte à la ſepulture de S. Euthyme, *p* 8..

Cyrille ou Cyrille Patriarche des Vandales en Afrique, *p.*543, anime Hunerie contre les Catholiques, *p.*546. 553, monte ſur un throne pour la Conference de 484, où il refuſe de parler, *p.*559.560, arrache un enfant de qualité à ſa mere pour le rebattizer, *p.*573, veut feindre devant Thraſamond, un miracle qui tourne à ſa honte, *p* 603, diſpute contre S. Eugene de Carthage, *p.*602.

S. *Cyrille* Ev. d'Alexandrie écrit à Gennade, peut-eſtre celuy qui avoit écrit contre luy, *p.*68.

Cyrille Abbé des Acemetes en 483, *p.*54. 55. Felix I I I. veut que ſes Legats le conſultent, *p.*345. Il depute au Pape contre ſes Legats, *p.* 351.

Cyrille auteur de la vie de S. Euthyme &c, *p.* 76.77.

Cyrus celebre ſous Theodoſe II. fait graver ſur la colonne de S. Daniel une epigramme à ſa loüange &c, *p.*446.

D

DACIEN Primat de la Byzacene en 533, *p.*600.

Dadolene vierge que S. Perpetue de Tours fait executrice de ſon teſtament, *p.*405.406.

Dagalaiſe Comte, fait bruler la maiſon de Jean Nicerote &c, *p.*681.

Sainte *Dagila* femme du Maiſtre d'Heſtel de Genſerie, confeſſe pluſieurs fois J.C. dans les tourmens, *p* 537.587.

S. *Daniel* Stylite. *V. ſon titre p.*439. 770. Sa vie eſt de Metaphraſte, *p.* 70. S. Gennade le deſapprouve, puis l'ordonne Preſtre, *p.*69. 70. Leon baſtit un monaſtere à ſes diſciples, *p.*74. Il ſoûtient la foy par ſes paroles & par ſes miracles, *p.* 296-298. 758. Euphemie Patriarche de Conſtantinople l'aſſiſte à la mort & le met dans le tombeau, *p.*662.

Dative moine du mont-Jura, quitte & retourne à ſon monaſtere, *p.*156.

Sainte *Dative* confeſſe J. C. ſous Hunoeric, *p.*575.

Demetriade : quel eſt l'auteur qui luy a écrit la lettre que nous avons, *p.*30.

S. *Denys* Ev. de Paris & Martyr, Sainte Genevieve en fait baſtir une egliſe &c, *p.* 627.

Sainte *Denyſe* confeſſe J. C. ſous Genſerie avec ſon fils S. Majoric Martyr, *p.*574.575.

Denyſe mere de S. Euthyme, le porte à Eudoxe ſon frere, *p.*78.

S. *Deodat* Ev. de Nole après Saint Paulin, *p.*385.

S. *Deogratias* eſt fait en 454 Ev. de Carthage, *p.*506.507. 523. ſa charité, ſa mort, *p.* 525. 526.

Deogratias, Eugippe l'envoie à Paſcaſe, *p.*579.

Deſiré, Sidoine luy mande la mort de Philimacie, *p.*205

Diacrinomenes, ce que c'eſtoit, *p.*634.635.

Diadoque Ev. de Photice en Epite vers 488, *p.*597.

Didier Ev. de la province de Tours vers 450, *p.*594.

Didier Abbé du mont-Caſſin, depuis Pape ſous le nom de Victor III, *p.*609.

Didier Roy des Lombars fait baſtir à Breſſe un monaſtere de Sainte Julie, *p.*506.789.790.

S. *Dio* Abbé à Conſtantinople, ce qu'on en ſçeit, *p.*55.

Diogenien homme de qualité, aſſiſte en 495 au Concile de Rome, *p.*657.

Dioſcore d'Alexandrie, fait Pierre Mongus Diacre &c, *p.*510.

Dioſcore Preſtre deputé de Jean Hemule à Conſtantinople, preſente une requeſte aux Legats du Pape, *p.*669.670.

Dioſcore perſecutent de S. Macedone, *p.*689.

Domice orateur, Saiot Sidoine l'invite à ſa maiſon d'Avirac, *p.*202.

Sainte *Dominique* ſe retire de Carthage à Conſtantinople &c, *p.*506.

Domitien Ev. envoyé par S. Leon à Conſtantinople, *p.*68, aſſiſte, dit-on, à un Concile contre la ſimonie, *p.*71.

Domitien diſciple de S Euthyme, ce qu'on en dit, *p.*85.87.

Domnice, Sidoine luy décrit l'entrée de Sigiſmer à Lion, *p.*215.

S. *Domnin* Ev. de Moxote, condamné eux mines par Hunneric, *p.*567.

Sainte *Domnine* fonde à Conſtantinople le monaſtere d'Alexandre, *p.*506.

Domnule homme de qualité, ſe retire ſouvent au mont-Jura, *p.*158 Sidoine luy mande l'election de Jean de Chalon, *p.*215.

Domnus diſciple de S. Euthyme, puis Patriarche d'Antioche, *p.*90. Theodoret luy recommande Geleſtiaque Seneteur de Carthage, *p.*504.

Donalde Roy des Ecoſſois, embraſſe, dit-on, la foy avec ſes peuples, *p.*476.

Donat Ev. d'Afrique, aſſiſte en 487 au Concile de Rome ſur les Tombes, *p.*591.

Donatien Ev. d'Afrique relegué à Vibiene par Hunnerie, *p.*555.

Donide reproche à Sidoine la durée de ſon voyage à Niſme &c, *p.*203.204. Sidoine écrit en ſa faveur, *p.*249.250.

Dorothée Ev. d'Ancyre meurt lorſqu'Aoeſtaſe le veut exiler, *p.*728.

Dorothée moine d'Alexandrie, écrit pour le Conc. de Calcedoine, eſt relegué à Oaſis, *p.*686.

Dorothée Ev. de Theſſalonique en 519, oppoſe au Concile de Calcedoine &c, *p.*362.

Dorothée Comte, Gouverneur de la Paleſtine, S. Auxent guerit peut-eſtre ſa fille, *p.*62.

E

EBAGNE porte la lettre de Theodoſe II. à Capreole & en reporte la réponſe, *p.*496.

Ebn Gaſtus Preſet d'Egypte, contribuë à l'election de Jean Talaïe, *p.*322, s'eſoſuit, dit-on, avec luy, *p.*534.

Ecdice beaufrere de S. Sidoine, *p.*198. Sidoine l'iovite à venir s'oppoſer aux violences de Seronat, *p.*214. Il défend la ville de Clermont, *p.*245. S. Sidoine l'y rappelle, *p.*246. L'Empereur Nepos le fait Patrice, *p.*252.253.

Eccleſiaſtiques, divers Canons qui les regardent, *p.*466.468.

Eccoſſois, quand ils ont receu le foy, *p.*476.477.

Edrane. V. Tite.

Egliſes, cierges, lempes, tentures en uſage dans les egliſes pour les ſolennitez, *p.*545.

Elaphe baſtit l'egliſe de Rhodés, dont il eſt peut-eſtre Eveſque, *p.*260.

Eleuſe ou *Eleuſin* Ev. de Saſimes, ſe ſigoale contre S. Macedone, *p.*676, s'unit à Xenaïe contre Saint Flavien, *p.*678. Severe Eutychien luy écrit, *p.*685.

Eleuthere Ev. peut-eſtre de Geneve, S. Sidoine luy écrit pour des Juifs, *p.*252.

Eleuthere, Saint Auxent en fait la premiere Religieuſe de ſon monaſtere, *p.*65.

S. *Elie* ſe retire en 457 dans le Lanre de S. Euthyme, *p.*80, aſſiſte à ſa mort, *p.*82, ſuccede à Salluſte Patriarche de Jeruſalem en 493. &c, *p.*644.647, ſoûtient genereuſement le foy, *p.*652, s'unit de communion à Macedone de Conſtantinople, ſans approuver la depoſition d'Euphemie, *p.*664.665, eſt accuſé, mais convaincu d'anathematizes le Concile de Calcedoine &c, *p.*681, reçoit le Synodique de Timothée, ſans approuver la depoſition de Macedone, *p.*692.694. Pour appaiſer l'Empereur irrité de ſon refus, il luy depute S. Sabas & pluſieurs Abbez, *p.*701. 702 Il aſſiſte au Concile de Sidon, dont il ſe tire fort mal, *p.*703-705. 811. Il rejette le communion de Severe d'Antioche; eſt banni, *p.*719.720. Sa mort en 518, *p.*724.725.

Elie pere de S. Daniel Stylite; le conſacre à Dieu, *p.*440.

Elpide Ev. de Rege, ſuccede à Faventius, *p.*27.

S. *Elpide* Ev. & Confeſſeur en Afrique ſous les Vandales, *p.*608.

Elpide Ev. d'Ancyre en 536, *p.*728.

Elpidiſore apoſtat perſecute les Catholiques

ſous Genſerie &c, p. 584. 585.

Timothée *Elure* Eutychien, s'empare du ſiege d'Alexendrie; S. Leon depute contre luy, p. 68. Il eſt banni à Gangres &c, p. 69. Baſiliſque le rétablit: Il chaſſe Timothée Saloſaciat, p. 290. 291. Il tient un Concile à Conſteotinople contre celui de Calcedoine &c, p. 294, 295. 758. 2, rétablit Paul d'Epheſe, depoſe Acace &c, p. 299. 300. Simplice écrit contre luy à Zenon Empereur, p. 304. Il meurt en 477, p. 307. 759.

S. *Emile* medecin, confeſſa J. C. ſous Huneric, p. 575.

Enée de Gaze philoſophe Platonicien, voit des Confeſſeurs de J. C. parler ſans langue, p. 579.

Enée Ev. de Paris au IX. ſiecle, p. 614.

Ennode Ev. de Pavie, elevé par S. Epiphane, luy ſuccede, écrit ſa vie &c, p. 479.

Eone Ev. d'Arles en 484, p. 38.

Vattius *Epagathus* Martyr à Lion, p. 233.

S. *Eparche* Ev. de Clermont, meurt en 471, p. 218. S. Sidoine ſon ſucceſſeur eſt enterré apparemment auprés de luy, p. 752. 2.

Epheſe: peu de perſonnes y honorent l'Egliſe depuis le II. ſiecle, p. 52.

Epiphanie, difference de la veille de cette feſte de celle de Peſque, p. 133.

S. *Epiphane* Ev. de Pavie. *V. ſon titre* p. 479. 788, deputé à Gondebaud avec Victur de Turin, p. 34. Saint Ruſtice de Lion le reçoit avec honneur &c, p. 102. 103.

Epiphane Ev. de Tyr, rejette la communion de Severe d'Antioche, p. 715.

Epiphane Diacre de Conſtantinople, per qui Acace écrit à Simplice, p. 304.

Epiphane laïque deputé au Pape par ceux de Conſtantinople, p. 292, raporte ſa réponſe, p. 293.

Epiroque pere de S. Loup de Troies, p. 127.

Equice Eveſque, écrit contre Geudence Ev. d'Oſene, p. 288.

Erethe Ev Eutychien cité par Elore, p. 307.

Eriphe à qui S. Sidoine écrit ſur la feſte de S. Juſt, p. 199. 203. 749 1.

Erreur: comment il faut ſupporter ceux que nous voyons dans l'erreur, & qui ne ſont pas retranchez de l'Egliſe, p. 19.

S. *Eſtienne*, Simplice Pape fait à Rome deux egliſes de ſon nom, p. 337.

S. *Eſtienne* Ev. d'Antioche, toé par les Eutychiene, p. 315. 316.

Eſtienne II. Ev. d'Antioche, luy ſuccede & gouverne environ trois ans, p. 317. 318. 760.

Eſtienne Ev. d'Hieraple, aſſiſte au Concile de Conſtantinople contre la ſimonie, p. 71.

Eſtienne diſciple de Saint Euthyme, puis Eveſque de Jemnia, p. 90.

S. *Eſtienne* le jeune habita la caverne de S. Auxent &c, p. 66. 67.

Eucariſtie, miracle arrivé à Carthage per cet auguſte Sacrement; p. 495.

S. *Eucher* Ev. de Lion, ami de Salvian, p. 285, qui avoit inſtruit ſes fils, p. 284,

Eucher Senateur, Sidoine releve ſa valeur & ſa nobleſſe &c, p. 204. 205. On le propoſe pour eſtre Eveſque de Bourges, p. 239.

Eucole ou *Acole* veut aſſaſſiner S. Macedone, p. 676.

Eudemon homme de qualité en Afrique, ſa fille eſt faite eſclave, p. 505.

Eudocie Imperatrice, S. Euthyme la réunit à l'Egliſe, p. 80. 85. Elle baſtit des monaſteres & des Laures, p. 94.

Eudocie fille de Valentinien III, epouſe Honeric fils aiſné de Genſerie Roy des Vandales, p. 523. 524.

Eudoxe oncle de S. Euthyme, le preſente à Otrée Ev. de Meliteoe, p. 78.

Eudoxie Imperatrice veuve de Valentinien III, appelle Genſerie pour venger la mort de Valentinien &c, p. 523. 524, honore fort Saint Daniel Stylite, p. 447.

Eveſques, exemple de Maxime de Toulouſe, p. 221, avie de S Loup de Troies, p. 223, de S. Perpetue à ſon ſucceſſeur, p. 398. Droit des laïques à leur election, p. 338. 339.

S. *Engende* ou Oyen 4.e Abbé du mont Jura en Franche Comté, p 143, eſt receu enfant a Condadiſcnne, p. 150, en eſt fait Abbé, p. 146, 158, en digere les reglemens, p. 148, y fait lire à table, enucher en commun, p 149, ne veut point eſtre Preſtre, p. 154. S. Romain & Saint Lupicin luy apparoiſſent, p 159. Une lettre de luy guerit Syagrie, p 103.

S. *Eugene* Archeveſque de Carthage & Confeſſeur. *V. ſon titre* p. 492. 789.

Eugene pere de Sainte Marine vierge, p. 167.

Eugene Preſtre, conduit Sainte Lutiude vierge en Champagne, p. 391. 392.

Eugippe Abbé de Luculiane, écrit la vie de S. Severien, p. 168. 179.

Eulale Ev. de Syracuſes, détourne S. Fulgence d'eller en Egypte, p. 166.

Eulalie couſine germaine de Saint Sidoine, epouſe Probe, p. 196.

Euloge Ev. de Bourgee dont on ne ſçait rien, p. 238.

Eumere Preſtre, porte à Clovis une lettre d'Anaſtaſe II, p. 672.

Eunome de Nicomedie, aſſiſte au Concile de Conſtantinople contre la ſimonie, p. 71.

Euphemie eſt fait Eveſque de Conſtantinople en 490, p 387. 388. V. ſon titre, p. 632. 804.

Euphraſe Ev. de Clermont depuis 491 juſques en 515. p. 276.

Euphraiſe Acolythe de Rome, vend une maiſon au Pape Simplice &c, *p.*337.

S. *Euphrone* Ev. d'Autun, *p.*102, ce qu'on en dit, *p.*134.135. Il fait avec Saint Patient de Lion Jean Ev. de Chalon, *p.*99. 740. r. répond avec S Loup de Troies à Talaſe Ev. d'Angers, *p.*233, demande quelque ouvrage à S. Sidoine, *p.*219. 226, qui le reſpecte & l'honore comme ſon pere, *p* 224, le conſulta ſur l'elaction de Simplice à l'archeveſché de Bourgee &c, *p.* 241.242. S Perpetue de Tours luy legue une cheſſe, *p.*405. Il aſſiſte vers 475 au Concile d'Arles, *p.*423.

Euric Roy des Viſigots, *p* 247. S. Sidoine pourſuit un procés devant luy, *p.*198. 260. Il le fait priſonnier au Chaſteau de Liviane, *p.* 215. Il fait en 475, la paix avec l'Empereur Nepos, *p.*38, preſſé par S. Epiphane de Pavie, *p.*483.484. Fauſte de Riés ſemble y avoir eu part, *p.*428. Il le bannit, *p* 429, veut ruiner la foy Catholique, *p.*512 750.2.

S. *Euſebe* Ev de Verſeil, traduit les Commentaires d'Euſebe de Ceſarée, ſur les pſeaumes, *p.*615.616.

S *Euſebe* Ev. de Milan, tient un Concile en 451, *p.*31. 481.

Euſebe Ev. de Nentes, aſſiſte au Concile de Tours, en 461, *p.*234.499.

Euſebe Ev. de Genes, aſſiſte en 465 au Concile de Rome, *p.*46.

Euſebe Ev. de Samoſates rejette l'Henotique, eſt chaſſé de ſon Egliſe, *p* 368.

Euſebe Ev de Galacie recommanda à Theodoret Cyprien Ev. d'Afrique, *p* 513.

Euſebe enſeigne la philoſophie à S. Sidoine, *p.*196.

S. *Euſebe* Confeſſeur enterré à S Juſt de Lion. S *Euſebe* Confeſſeur & Preſtre de Rome. S. *Euſebe* Diacre de Lion. *p* 616.

S *Euſtathe* d'Antioche, ſon corps y eſt rapporté en 482, *p.*319.

Euſtache, *Euſtathe* ou *Euſtaſe* Ev. de Marſeille aprés Venere, *p.*16, écrit au Pape Hilaire ſur S. Mamert, *p.*106, reçuit bien Amance Lecteur de Clermont, *p.*228.

Euſtathe Ev. d'Eges en Cilicie, Theodoret luy recommande Marie fille de qualité d'Afrique, *p.*503.

S *Euſtoque* Eveſque de Tours depuis 454 juſqu'en 461, ce qu'on en dit, *p.*393-397.

Euſtrace Ev. de Suffes en Afrique, banni par Cienſerie, *p.*512.792.

S. *Euthyme* Preſtre Superieur des monaſteres du dioceſe de Jeruſalem. *V. ſon titre p.*76, eſtime fort Elie & Martyre, depuis Ev de Jeruſalem, *p.*332.644, apparoiſt au Diacre Fide, *p* 333.

Eutrope Ev. d'Orange, écrit au Pape Hilaire ſur S. Maoiert. *p.*106, ce qu'on en dit, *p.* 248. 249. Il aſſiſte vers 475 au Concile d'Arles, *p.*423.

Eutrope eſt fait Preſet des Gaules &c, *p.*209. 210.

Eutrope Tribun, fait tenir & finir le Concile de Sidon &c, *p.*703.705, preſſe Flavien d'Antioche d'en envoyer les actes à l'Empereur, *p.*705.

Eutropie ſainte veuve à Clermont, tourmentée par Agrippin Preſtre &c, *p.*226. 227.

S *Eutyque* Martyr ſous Genſeric, *p.*500.501.

Eutyque Ev Severe Eutychien luy écrit *p.*685.

Explice, Sidoine le prie de juger un procés en arbitre, *p* 203.

F.

FAVA fils de Flaccitée Roy des Ruges, *p.*173. S. Severin l'avertit de bien gouverner, *p.*177.

Faventius Ev. de Reges, aſſiſte au Concile de Milan en 451, *p* 27.

Favianes ville ſur le Danube &c, *p.*171

Fauſte Ev. de Riés. *V. ſon titre p* 408. 773, ſuccede à S. Maximel, *p.*27, va à Rome en 462 pour l'anniverſaire du Pape Hilaire &c, *p.*40. 41. 43, luy écrit en 463 ſur S. Mamert, *p.*106, ſe trouve à la dedicace d'une egliſe à Lion vers 470, *p* 99. Il écrit contre la grace &c, *p.*38, contre Gree Diacre, *p.*229. Il reçoit Sidoine avec honneur, *p.*217. 245. 246. Sidoine luy écrit, *p.*245. 246.253. Mamert Claudien écrit contre luy, *p.*221. 223. 253. Il eſt banni, *p.*38.

Fauſte Ev. d'Afrique, témoin d'un miracle, *p.*531, relegué dans le dioceſe de Nutite &c, *p.* 567, Inquieté ſous Thraſamond, *p.*601.

Fauſte deputé de Theodoric à l'Empereur Anaſtaſe, *p* 647. 805. 806, mende à Gelaſe la diſpoſition des Orienteux, *p.*651.

Fauſtia étudie avec S. Sidoine, eſt fait Eveſque, *p.*97. C'eſt peut-eſtre luy que S. Sidoine envoya à Simplice & à Apollinaire, *p* 231.

Felix Patrice, fils de Magnus Conſol &c, *p.*430. frere de Probe, *p.*196. Sidoine luy écrit ſur ſa dignité de Patrice, *p.*230, luy récrit par Gozolas Juif, *p* 247, & depois ſur le projet de paix avec les Viſigots, *p.*255. luy reproche ſon ſilence, *p.*261. 262. Il engaga Sidoine à faire un recueil de ſes poëſies, *p.*216 Il renonce au monde, inſtruit par Leonce d'Arles, *p.* 30. aſſiſta & conſulte Fauſte de Riés exilé, *p.* 430

Felix Ev. d'Adrumet, banni par Genſeric, *p.*512.

S. *Felix* Ev. d'Abbir, banni dans les deſerts, par Hunerie, *p.*549.

S. *Felix* fuit la perſecution des Vandales & ſe retire en Toſcane, *p.*610.

Felix bourgeois de Carthage avengle, re-

couvre la vuë par miracle, *p.*556. 557.

Felix III. eſt eln Pape en 483, &c; *p.* 339. V. ſon titre, *p.*436, envoie des Legats à Conſtantinople, *p.* 340. 341, écrit à Zenon & à Acace qu'il cite, *p.*341. 346. Acace & Zenon luy répondent, *p.*350. Il depoſe ſes Legats, *p.*351. 352, condanne & depoſe Acace &c, *p.* 353-360, ſoûtient les Abbez attachez à la communion Romaine, *p.*363. 364, confirme en 485, la condannation d'Acace & des deux Pierres, *p.*373. 374, Fravite ſucceſſeur d'Acace & Zenon luy écrivent pour demander ſa communion, *p.*383. 384. Il exige que Fravite oſte les noms d'Acace & de Mongus, *p.*633, écrit à Zenon & à divers autres, *p.*384-386, prie Zenon de ſecourir les Catholiques d'Afrique, *p.*553. 556. tient un Concile ſur la reconciliation des Tombes, *p.*591-595. Il écrit à l'Empereur Anaſtaſe ſur ſon élevation, *p* 637. 638. Notes ſur ſes lettres, *p.*766.769.

Felix Défenſeur de l'Egliſe Romaine, deputé à Conſtantinople avec les Legats de Felix III, *p.*341. Une maladie retarda ſon depart, *p.*345, eſt plus fidele que les Legats, *p.*351.

Felix Intendant de Theodoric fils de Genſeric, donne la ſepulture à S. Armogaſte, *p.* 534. 535.

Felix IV. Pape; recommande Terentien à Zenon Eveſque, *p.*287.

Felix Preſtre de Rome, pere du Pape Felix III, *p.*339.

S. *Ferreol* Martyr à Vienne; Saint Mamert tranſere ſes reliques, *p.*118.

Tonance *Ferreol* Preſet des Gaules en 452, *p.*198, arreſte Sidoine à ſa maiſon de campagne, *p.*203.250, pourſuit Arvande Preſet des Gaules, pour crime de peculat &c, *p.*212. S. Sidoine fait l'eloge de luy & de ſa famille, *p.* 265.266

Foſſe Patrice, deputé par Theodoric à Anaſtaſe en 497, *p.*669. Les Alexandrins luy adreſſent une requeſte, *p.*670.805.806.

Fide Diacre de Jeruſalem, deputé à Conſtantinople par Martyre, *p.*333. 763. 1, puis Ev. de Dor. *Ibid. p.*333.

S. *Fidole*, ſon hiſtoire mauvaiſe, *p.*743.

Filtioſe Ev. d'Aggar, relegué par Huneric, *p.*555.

S. *Firmin* Ev. de Verdun, *p.*138.139.

Firmin, S. Sidoine publie à ſa priere le 9. livre de ſes lettres, *p.*266.672.

Flaccitte Roy des Ruges, a recours à Saint Severin, *p.*172.

S. *Flavien* eſt fait Eveſque d'Antioche en 498 ou 499, *p.*675. Xenaïa s'unit aux Acephales contre luy, *p* 678. Il s'affoiblit & cede lâchement quelque choſe, *p.*679. 680. Macedone l'anathematize &c, *p.* 686. Severe l'Eutychien luy écrit contre le Concile de Calcedoine, *p.*685. Il reçoit la Synodique de Timothée, intrus en la place de S. Macedone de Conſtantinople, *p.*691-694. Il aſſiſte au Concile de Sidon, dont il ſe tire fort mal, *p.*703-705. Il anathematize le Concile de Calcedoine, puis eſt chaſſé de ſon ſiege, *p.*705-707, relegué à Petra où il meurt en 518, *p.*707.708.

S. *Florent* Ev. & Confeſſeur, ſon corps tranſferé de Corſe à Trevis, *p.*801.

Florent Ev. écrit au Pape contre Gaudence Ev. d'Oſene, *p.*288.

Florent Preſtre, Fauſte le recommande à Rurice de Limoges, *p.*433.

S. *Florentien* ou *Florentinien* Ev. de Midite & Confeſſeur ſous Huneric, *p.*564-566.

Florentin, Sidoine luy écrit & le va voir, *p* 206.

Focaire mere de Saint Epiphane de Pavie, *p.*480.

Fontée Ev. de Vaiſon, écrit au Pape Hilaire ſur S. Marcel, *p.*106. S. Sidoine luy mande ſon election, & demande ſes prieres, *p.*214. Il luy recommande Vindice Diacre &c, *p.*230. Il aſſiſte vers 475 au Concile d'Arles, *p.* 425.

Fortunat Eſpagnol à qui Sidoine écrit, *p.* 271.

Fortunat Ev. de Cirthe en 416, *p.*502.

Pierre le *Foulon* rétabli par Elura, *p.*294, s'empare du ſiege d'Antioche où il commet de grands maux, *p* 301. Le Concile d'Orient le depoſe & l'anathematize, *p.*305. Simplice le condanne, Zenon le bannit, *p.*315, le rétablit à Antioche aprés l'exil de Calendion, *p.* 367. Pluſieurs Eveſques depoſez pour ne vouloir pas communiquer avec luy, *p* 368. Il ordonne Xenaïa non baptiſé, Ev. d'Hieraple, *p.*369.677. Le Concile de Rome le condanne en 485, *p.*373. Il introduit divers uſages dans l'Egliſe, *p.*375. 376. Il veut s'aſſujettir l'Iſle de Cypre, *p.*379. 380. Sa mort &c, *p.*380. 381.

Sainte *Francule* vierge en Champagne, ce qu'on en dit, *p.*389-393.

Fraterne, Sainte Genevieve guerit ſa fille à Orleans, *p.*629.630.

Fravite ſe fait Eveſque de Conſtantinople, par un ſacrilege, *p.*381. 382, s'unit à Mongus, demande au Pape ſa communion, *p.*383. 768. 1. meurt trois mois & demi aprés, *p.*387.632.

Frederic frere de Theodoric, depute au Pape contre Herme de Narbone, *p.*39.40.

Frederic fils de Flaccitte Roy des Ruges, *p.* 172, tombe dans les malheurs dont S. Severin l'a voit menacé, *p.*177.178.

Frondebert, ſon reſpect pour S. Aventin, *p* 140.

Frontine fille d'Auvergne ſert vertueuſe, *p.*248.

Les SS. *Frumence* marchands, Martyrs à Carthage, *p.*580.

Frumin e Avocat à Meaux, gueri par Sainte Genevieve, *p.*629.

S. *Fulgence* veut ſe retirer en 499 avec les ſolitaires d'Egypte, *p.*166. Jean Mexence luy envoie les livres de Fauſte pour les examiner, *p.*427.

Fuſcule Ev. d'Aggar en Afrique, confeſſe J.C. ſous Huneric, *p.*555, aſſiſta à la Confetenen de Carthage.

G

SAINT *Gabriel* diſciple de S. Euthyme, *p* 87.88, depuis Garde des Croix à Jeruſalem &c, *p.*89,

Gaien diſciple de S. Euthyme, puis Eveſque de Medabe en Arabie, *p.*90.

Gaiſre moine du mont Caſſin ſous l'Abbé Didier, *p.*609.

Gallicin Ev. de Bordeaux, *p.*207.749.2.

Gallus quitte ſa femme, S. Loup les réunit &c, *p.*130 237.

Gamarh Seigneur Vandale, condanné au foüet &c, par Hunric, *p.*543.544.

S. *Gaud* Ev. d'Evreux, ſe retire vers Grandville & y meurt, *p.*339.

Gaudence Ev. de Verone, aſſiſta en 465 au Concile de Rome, *p.*46.

Gaudence Ev. d'Oſene, Simplice luy laiſſe le titre & luy oſte les fonctions d'Eveſque, *p.*288.

Gaudence, peut-eſtre Curé, Sidoine luy donne de l'argent pour l'epitaphe de ſon grand-pere, *p.*205.206.

Gaudence s'eleve à la charge de Vicaire du Preſet, *p.*199. Sidoine luy fait compliment, *p.*200.

S. *Gaudioſe* Ev. d'Abitina en Afrique, & benni par Genſerie, *p.*513.585.793.

Gebavulfe ou *Gibulde* Roy des Allemans, accorde la liberté à divers captifs à la priere de S. Loup, *p.*135.136, & de S. Severin &c, *p.*174.

Gelaride pere de Gilimer dernier Roy des Vandales, *p.*544.

Gelaſe Pape ſuccede à Felix III en 491 ou 492, *p.*438. 639, écrit à l'Empereur Anaſtaſe qui ne luy répond rien, *p.*639. Eupheme de Conſtantinople luy écrit deux fois pour le réunion, *p.*639-641. Gelaſe ne luy veut rien accorder, *p.*641-643. Il répond à Laurent Ev. de Lycnide, *p.*643. 644, fait divers écrits ſur l'affaire d'Acace &c, *p* 647-650, répond aux plaintes des Grecs, écrit à Anaſtaſe, *p.*650-653, aux Eveſques de Dardanie contre Acace & en Illyrie contre André de Theſſalonique, *p.*654-657, à S. Ruſtire de Lion, *p.*102. 652, & luy recommande S. Epiphane de Pavie, *p.*487. 488, fait tranſporter les reliques de S. Severin à Naple, *p.*178, rétablit Miſene Ev. de Cumes depoſé, *p.*352. 353.657, met les livres de Fauſta de Riés au rang des apocryphes, *p.*426. Il meurt an 496, *p.*659.

Gelaſe à qui S. Sidoine écrit & envoie des vers, *p.*271.272.

Gelaſe veut faire deſcendre S. Daniel de ſa colonne, & l'y laiſſe, *p.*446.

Geminien Ev. envoyé à Conſtantinople par S. Leon, *p.*68, aſſiſte, dit-on, à un Concile contre la ſimonie, *p.*71.

S. *Genés* Ev. de Clermont, *p.*274.

Sainte *Genevieve* vierge Patrone de Paris. *V. ſon titre p.*621.802.

S. *Gennade* Patriarche de Conſtantinople. *V. ſon titre p* 67, fait S. Marcien œconome, *p.*162. Acace ſon ſucceſſeur met ſon portrait avec le ſien à S.te Irene &c, *p.*286, eſt d'abord peu favorable à S. Daniel Stylite, *p.*446, l'ordonne Preſtre malgré luy, *p.*447.448.

Gennade Ev. d'Hermopole rétabli par Timothée Salofaciol, *p.*318, dont il eſt Legat à Conſtantinople, *p.*313. Jean Talaïa le neglige, *p.*320. Il irrite l'Empereur contre luy, *p.*323.

Gennade Ficopetre, les Alexandrins brulent ſa meiſon, *p.*681.

Gennade peu favorable à S. Proſper, *p.*1, le loüe neanmoins, *p.*2

Genſeric Roy des Vandales, ſon *hiſtoire* : Il perſecute l'Egliſe Catholique & fait pluſieurs Martyrs, *p.*499. 540. Durée de ſon regne &c, *p.*796 797.

Genton ou *Genzon* fils de Genſerie, meurt avant ſon pere, *p.*528.544.

George Abbé, peut-eſtre de la nouvelle Laure de S. Sabas, Cyrille luy adreſſe la vie de S. Cyrille, *p.*77.

S. *Germain* Ev. d'Auxerre va combatre les Pelagiens en Angleterre, *p.*128. 189, exhorte Sainte Genevieve à la virginité, *p.*623. 624, la défend contre ſes calomniateurs, *p.*626, inſtruit, dit-on, S. Patrice, *p.*458.

Germain Ev. de Roüen, aſſiſte en 465 au Concile de Tours, *p.*399 772.2.

Germain Ev. de Perſdame, confeſſe J. C. ſous Huneric, *p.*555. & ſa fille, *p* 557.

S. *Germain* Ev. de Capoue, Legat du Pape à Conſtantinople en 497, *p.*666. Les Alexandrins luy adreſſent une requeſte, *p.*669.670.

Germanien, S. Loup guerit ſon fils, *p.*130.

Germanique fils & pere d'Eveſques, homme peu Chrétien, *p.*233.

Geronce de Seleucie, aſſiſte au Concile de Conſtantinople contre la ſimonie, *p.*72.

S *Geronce* Archeveſque de Milan ordonne S. Epiphane Ev. de Pavie, *p.*482.

Geronce Abbé Eutychien, *p.*332, uſurpe le

ſiege de Jeruſalem & y fait de grands maux, p. 302.333.759. r.

Geronce pere de Sainte Genevieve, p.622-625.

La *Getulie* province d'Afrique, où placée, p. 791.892.

Gille General mort en 464, p.404.

Gilimer dernier Roy des Vandales, p.544.

Gifa femme de Fava Rny des Ruges veut faire rebattizer, p.173. S. Severin l'avertit de bien gouverner, p.177.

Glycere Empereur eſtime beaucoup S. Epiphane de Pavie, p.483.

Gobaze Rny de Colchide viſite S. Daniel Stylite, p.448.

Godagiſe fils aiſné de Genzon fils de Genſeric, p.544.

Godigiſcle frere de Gondebaud, reçoit favorablement à Geneve S. Epiphane de Pavie, p. 459.

Gondebaud Roy de Bourgogne, Theodorie luy depute S. Epiphane de Pavie &c, p. 34. S. Ruſtice de Lion previent le Saint contre les artifices de ce Prince, p.203. 488, qui luy accorde la delivrance de tous les Italiens captifs, p.488-490. Il connoiſt Fauſte de Riés, p 415, conſulte S. Avite de Vienne ſur les ſentimens de Faſte, p 417. 418, engage S. Avite à écrire contre l'Eutychianiſme en Orient, p. 727.

Gondiac Roy des Borguignons ſe plaint de l'ordination de S. Maxeel Ev. de Die, p 44. 105, le perſecute, le bannit, & le rappelle, p. 109.

Gontamond neveu d'Hunerie Roy des Vandales luy ſuccede, p.544, rappelle S. Eugene &c, p.590, & tous les Catholiques deux ans avent ſa mort, p.590.600.

Gordien ayeul de S. Fulgence, banni d'Afrique par Genſeric, ſe retire en Italie, p.503.

Gozolas Juif eſclave du Patrice Felix, p. 247.

Gratiſſime grand Chambellan, fonde le monaſtere de S. Cyriſque à Conſtantinople &c, p.737 4.

Grec Ev. de Marſeille, S. Sidoine luy écrit ſur Amance Lecteur de Clermont &c, p.228. 229; n'eſt point celui contre qui Fauſte à écrit, p 414, aſſiſte vers 475 au Concile d'Arles, p. 423.

Grec Diacre, fait un écrit, que Fauſte de Riés refute, p.412-414.

S. *Gregoire* Thaumaturge ordonné Eveſque en ſon abſence, p.70.

S. *Gregoire* de Nazianze, ſon oraiſon 49e mal attribuée à Vigile de Tapſe, p.801.802.

Gregoire elu & ordonné malgré luy Ev. de Blodene, p.288.292.

Gregoire habite la caverne de S. Auxent, p. 66.67.

S. *Gregoire* Eveſque de Tours, rétablit des egliſes ruinées, que S. Perpetue avoit fait baſtir, p.406.

S. *Gregoire* le Grand demande des reliques de S Severin &c, p.180. Il eſtoit deſcendu du Pape Felix III, p.339.

Grigny, monaſtere au dioceſe de Vienne &c, p.259.

Guillaume II. Roy de Sicile, transfere vers 1180 le corps de S. Ceſtrenſe, p.608.

S. *Guinier* ou Tingar diſciple de S. Patrice, & Martyr, dit-on, p 471.

S. *Gunibold* & S. *Gunifort* Martyrs, dont on ne ſçait rien, p.781.

H

HABETDEUM Ev. de Teudale en Afrique, banni per Genſeric, p.512. 792, puis par Hunerie à Tamallume, où Antoine Eveſque Arien le perſecute & le veut rebattizer &c, p.567.569.

Heldica miniſtre de Genſeric qui le recommande à Hunerie ſon fils, p.539. Hunerie la fait decapiter, p.544.

Heliodore auteur connu du ſeul Prædeſtinatus, p.22.

Jean *Hemule* eſt fait Patriarche d'Alexandrie en 497, p.665. Ses Legats preſentent une requeſte captieuſe aux Legats du Pape à Conſtantinople &c, p.669 670. Il meurt en 506, p. 675.

Henotiques ou decret pour la rénnion fait par Zenon, p.327.330.

Henri Comte de Champagne, transfere le corps de Sainte Othilde à S. Eſtienne de Troies, p.392.

Herme ordonné pour Beziers, eſt fait Eveſque de Narbonne, ce que les Papes improuvent, p.39-42.

Heron ami de Sidoine qui luy écrit de Rome, p.210. & luy mande ſon elevation, p.211.

Eſpere priz S. Sidoine d'écrire l'hiſtoire de la part de Leon miniſtre d'Eurie, p.264.

Heſique pere de S. Avite, ſuccede à Sainct Mamert de Vienne, p.128.

Hibernie. V. Iriande.

S. *Hilaire* Pape & Confeſſeur. *V. ſon titre* p.35. 737. Il loue S. Nicet de Vienne, p.104, blaſme S. Mamert ſon ſucceſſeur, p.105. 106.

S. *Hilaire* d'Arles garde le ſilence ſur ſes difficultez touchant la Grace, p.11, ordonne S. Romain Preſtre, p.150.

Hilaire ami de S. Proſper, p.1, l'engage à écrire à S. Auguſtin contre les Semipelagiens, p.8. Le Pape Celeſtin écrit en ſa faveur &c, p. 14. On le fait auteur de la Vocation des Gentils, p.19.

Hilaire

Hilaire Preſtre & Abbé à Conſtantinople, ſe ſepare de la communion d'Acace, *p.*363. Felix luy écrit aprés la mort d'Acace, *p.*386.

Hilarion ou *Hilaire* Patrice, baſtit une egliſe de S. Theodore à Conſtantinople, *p.*74.

Sainte *Hilde*, *Hoilde* ou *Honl.* V. Othilde.

Hilderic fils d'Huneric & d'Eudocie, Roy des Vandales, *p.*523. 524. juge de ne point rétablir les Catholiques, *p.*601.

Himere Preſtre ou Eveſque, diſciple de S. Loup, *p.*239. S. Sidoine en fait un grand eloge, *p.*253. 752. 753.

Himere Diacre depoſé, Acace le fait Preſtre, *p.*346. 353.

Hoenus poete, inſtruit Sidoine, *p.*296.

S. *Honorat* eſt fait Archevaſque d'Arles vers 426, *p.*128.

Sainte *Honorate* ſœur de S. Epiphane Ev. de Pavie, ce qu'on en dit, *p.*480-485.

Hormiſda Pape, renvoie ſur la Grace à la lettre de Celeſtin en faveur de S. Auguſtin, *p.*93. 426. 427, recommande en 519 ſes Legats à Anaſtaſe & Palmacie, *p.*695. veut rétablir S. Macedone, *p.*695. 606.

Hortalan Ev. de Benefe, refuſe de jurer un écrit preſenté par Huneric, *p.*564, qui le banni, *p.*566.

Huneric fils de Genſeric Roy des Vandales, épouſa la fille de Theodoric Roy des Gots, Genſeric la renvoie le nez coupé, *p.*521. Il epouſe Eudocie fille de Valentinien III, *p.*523, ſuccede à Genſeric vers 477, *p.*538. 539. Divers evenemens de ſon regne, *p.*539. 540. Ses cruautez contre les Princes & les Grands, *p.*543. 544. Il perſecute les Catholiques d'Afrique, *p.*437. 544-588. Sa mort en 484, *p.*589.

Hunnimond Roy des Sueves, ravage Paſſau, *p.*775.

Hygin: on le fait auteur du Prædeſtinatus &c, *p.*22.

S. *Hypace* Abbé prés de Calcedoine, reçoit S. Auxent &c, *p.*63. 64.

Hypace neveu de l'Empereur Anaſtaſe, zelé pour la foy Catholique, *p.*695, vient adorer à Jeruſalem &c, *p.*722, diſtribue de l'argent aux moines & ſolitaires, *p.*723.

Hypace à qui S. Sidoine écrit en faveur de Donide, *p.*249.

Hypace beaupere de Salvien, s'offenſe de ſa converſion, *p.*182-184.

I.

IAMBLIQUE Eveſque de Treves, fort vertueux vers 475, *p.*252.

Janvier Abbé, chaſſe un moine tombé, Bachiarius l'en reprend, *p.*474.

Ibas Ev. d'Edeſſe, Theodoret luy recommande Cyprien Ev. banni d'Afrique, *p.*513.

ſi. *Ibar* honoré comme un des premiers Eveſques d'Irlande, *p.*471.

Jalouſie indigne dans le commerce de lettres, *p.*278.

Iberie femme de Rurice, Sidoine fait ſon epithalame, *p.*208. Elle eſtoit fille d'Ommace, *p.*216. 236.

Jean. V. Hemule. Niceote.

S. *Jean* de Ravenne ordonne Gregoire Ev. de Modena &c, *p.*289. 290. Le Pape Symplice luy écrit en 482, *p.*756. 1.

Jean Ev. de Cyr depoſé pour la verité, *p.*301

Jean d'Heraclée en Thrace, aſſiſte au Concile de Conſtantinople ſur la ſimonie, *p.*71.

Jean de Germanicie, aſſiſte au Concile de Conſtantinople contre la ſimonie, *p.*72.

Jean eſt fait Ev. de Chalon ſur Sône par S. Patient &c, *p.*99. 100. 134. 215. 740. 1.

Jean Talaia œconome à Conſtantinople, *p.*320. 762. 1, porte, dit-on, Salofacial à reciter le nom de Dioſcore, *p.*311. Deputé à Conſtantinople, il ſe lie avec Illus Maiſtre des Offices, *p.*313, neglige Acace, *p.*320, eſt fait Patriarche d'Alexandrie, *p.*321. 322. Acace piqué irrite l'Empereur contre luy, *p.*323 324. Zenon veut mettre Mongus en ſa place &c, *p.*325. 326, le chaſſe d'Alexandrie &c, *p.*330. Il ſe retire à Antioche & de là à Rome, *p.*334. 765. 1, où il vient preſenter une requeſte à Simplice, *p.*336. 337. Il la preſente à Felix ſon ſucceſſeur contre Acace, *p.*340. Les Catholiques d'Egypte écrivent pour luy au Pape, *p.*358. Felix luy donne l'eveſché de Nole à gouverner, il y meurt &c, *p.*364. 365.

Jean Ev. de Magile, ſe ſouleve contre Mongus, *p.*346. Zenon luy oſte le gouvernement du monaſtere de Dinlque &c, *p.*378.

Jean Ev. de Cyr, rejette l'Henotique, eſt chaſſé de ſon Egliſe, *p.*368.

S. *Jean* le ſilentieux va demander juſtice à Zenon contre Paſinique ſon beaufrere, *p.*633. 634.

Jean Ev. de Palte, banni en 512 pour la foy, *p.*694. 725.

Jean Diacre deputé au Pape Hilaire contre Herme de Narbone, *p.*40.

Jean Abbé de S. Severin de Naple reçoit le corps de ce Saint &c, *p.*781.

Jean Diacre, écrit la tranſlation de S. Severin à Naple, *p.*781.

Jean Abbé des Acemetes, ſuccede à Alexandre leur inſtituteur, *p.*52.

S. *Jean* Calybite, ce qu'on en dit, *p.*56. 57.

Jean Abbé des Acemetes en 536, *p.*56.

Jean ſolitaire vers l'Hebdomon, S. Auxent le viſite, *p.*59.

Jean habite la caverne de S. Anxent, *p.*66,

Jean habitant de Theſſalonique, ſe ſepare

de la communion de Dorothée Ev. de Theſſalonique, *p.*364.

Jean à qui Sidoine écrit, *p.*271.

Jean Maxence combat l'écrit de Fauſte ſur la Grace, *p.*426.427.

Jean fils de Mercien Ev. de Sebaſte, eſt fait Diacre de Jeruſalem, *p.*646. Il eſt mis en la place d'Elie, mais anathematiſé les Eutychiens, *p.*721.722.

Jean Codonat eſt fait Eveſque d'Apamée par Pierre le Foulon, *p.* 302. 302. 315. 353, qu'il ſait depoſer pour s'emparer de l'Egliſe d'Antioche dont il eſt chaſſé, *p.*303, condamné par Acace & par Simplice, *p.*315.

Jean Archidiacre de Conſtantinople ſoue Timothée, & zelé Eutychien, *p.*693 défere Timothée à Anaſtaſe, *p.*728.

Jeſernin Ev. d'Irlande, aſſiſte à un Concile, *p.*466.

Illus ſort en faveur, Talaïa ſe lie à luy, *p.* 320, luy mande ſa promotion, *p.*323, le va trouver à Antioche &c. *p* 334. Il ſe revolte contre Zenon, *p* 342. 343, perit en 488, *p.*365.

Sainte *Imme*, *Ame* ou *Amée* vierge en Champagne, ce qu'on en dit, *p.*389-393.

Induſtrius ami de S. Sidoine, qui décrit la vie de Vechius, *p.*232.

Ingenuus d'Embrun avertit le Pape Hilaire ſurpris, *p.*43, luy écrit ſur S. Mamert &c, *p.* 206, aſſiſte en 465 en Concile de Rome, *p.*46. 737.2.

Injurieux. S. Sidoine le cede à Apronculе Ev. de Langres, *p.*232.

Innocent s'acquite d'une commiſſion de S. Loup, *p.*137.237.

Jovin Conſul en 367, beaupere de Conſtance, *p.*208.

Jourdain Ecuyer de l'Empereur Leon abjure l'Arianiſme &c, *p.*448.

Seinte *Irene* Martyre. S. Mercien en baſtit une egliſe à Conſtantinople, *p.*164.

Irenée Ev. de Tyr, Theodoret luy recommande Celeſtiaque, *p.*504.

Irenée Ev. dens le dioceſe de Bercelona, eſt deſiré pour Eveſque de cette ville &c, *p.*45. 46. Le Pape Hileire s'y oppoſe, *p.*47-49.

Irenée deputé de Theodoric à l'Empereur Aneſteſe, *p.*647.

Irlande, état de cet Iſle avant S. Patrice, *p.* 452-454.

Iſaïe Ev. de Naucrate, deputé au Pape par Salofacial, *p.*312.

Les Eveſques d'*Iſaurie* rejettent la communion de Severe, *p.*715.

Jucunde ou *Jocunde* Patriarche des Vandalee, etteché à Theodoric, *p.*543 Hunerle le fait broler à Carthage, *p.*543.

Jucundin Preſtre, ſigne pour ſon Eveſque aveugle le Concile de Tours en 461, *p.*399.

Sainte *Julie* Martyre en l'Iſle de Corſe, ce qu'on en dit, *p.*505.506.789.790.

Julien. V. Pomere.

Julien le Pelagien ſe retire à Lerins, dit-on, & l'infeſte de ſon erreurs, *p.*412.

Julien Petriarche d'Antioche meurt de douleur de voir ſon Egliſe ravegée per Pierre le Foulon, *p* 301.

Julien Ev. fort âgé & ami de S. Macedone, refuſe de condanner le Concile de Calcedoine, *p.*692.

Julien Ev. de Mopſueſte, rejette l'Henotique, eſt cheſſé de ſon Egliſe, *p.* 368.

Julien Ev. de Boſtree, ce qu'on en dit, *p.* 716. 717, rejette la communion de Severe d'Antioche, *p.*715, ſe retire en Paleſtine, *ibid.*

Julien Ev. dens la province de Bourges ou de Nerbone, *p.*249.

Julien de Cos aſſiſte eu Conſile de Conſtantinople contre la ſimonie, *p.*72.

Julien Ev. d'Halicarnaſſe, *p.*809, s'unit à Severe Entychien, *p.*685.

Julienne fille & petitefille d'Empereurs, femme d'Areobinde, ferme dans la foy Catholique, *p.*694.

Mont *Jura*, S. Romain ſe retire au pié, *p.* 144, & y forme un monaſtere, *p.*146.

Juſtin neveu de Victorius, *p.*206.

Juſtinien Ev. de Tours, intrus en la place de S. Brice, *p* 303.

Juvenal Ev. de Jeruſalem, erige ſon ſiege en Patriarcat, *p.*68, conſacre l'egliſe de la Laure de S. Euthyme, fait Aſpebete Eveſque des Sarrazins, *p.*80. Eſtienne Ev. de Jamnia, *p.*90.

K

SAINT *Kieran* qu'on fait Eveſque en Irlande, *p.*471.

L.

LACONE homme de qualité & de merite, porte Gondebaud à le clemence, *p.* 489.

S. *Latus* Ev. de Nepte, brulé pour la foy ſous Hunerle en 484, *p.*559.

Lampare Preſtre Meſſalien, refuté par Severe Eutyehien, *p.*683.

Lampride profeſſeur de belles lettres à Bordeaux, *p.*207, écrit en vers à S. Sidoine, qui luy répond de meſme, *p.*260, 749. Sa mort funeſte &c, *p.*271.754.755.

Larine Ambaſſadeur à Conſtantinople, *p.* 293. de la part d'Oreſte, *p* 757.2.

Lariſcon montagne du dioceſe de Troies où S. Loup ſe retire durant deux ans, *p.*132.

Laure, en quoy elle differe d'un monaſtere, *p.*79.

Laurent Ev. de Milan, *p.*34.

Laurent Eveſque, à qui Arnobe adreſſa ſon

commentaire ſur les pſeaumes, p.21.

Laurent Ev. de Lycaide, écrit au Pape Gelaſe, qui luy répond, p.643.644.

Laurent diſpute la Papauté à Symmaque, p.672.

Lazare Superieur des moines de Jeruſalem ſous Sallufte, p.644.

Lecteurs enfans & confeſſeurs de J.C ſous Huneric, p.585 586.

Lemenſen moine Vandale, Arien, & Manichéen, p.539.

S. *Leon* Pape, ſe ſert de S. Proſper pour écrire contre Eutyche &c, p.25. 26, depute contre Elure, p.68, écrit à S. Gennade &c, p.69. On luy attribuë la Vocation des Gentils, p.29. 30. Il meurt le 10 novembre 461, p.55.

Leon Empereur, S. Marcel en obtient qu'il ne donne point le titre de Ceſar à Petrice, s'il ne renonce à l'Arianiſme, p.54, bannit Elure à Gengree, p.69, prend croyance en S. Daniel Stylite, p.69, qui luy obtient un fils, p.447, le va viſiter, p. 448, beſtit un monaſtere pour ſes diſciples, p.74. 445. Acace Ev. de Conſtantinople adoucit fort ſon eſprit &c, p.286 S. Daniel le raſſure contre Geneſerie, p.524.

Leon miniſtre d'Euric Roy des Viſigots, preſſe Saint Sidoine d'écrire l'hiſtoire de ſon temps. p.220. 264. 265 luy fait rendre la liberté, p.256 ménage à S. Epiphane de Pevie, une audience favorable pour la paix avec l'Empereur Nepoe, p.484.

Leon Eveſque de Bourges, p.730. e, aſſiſte au Concile d'Angers en 453 &c, p.394. 396, & en 461 à celui de Tours, p.399.

Leonce Ev. de Frejus, p.17. Le Pape Celeſtin luy écrit, p.16.

Leonce Ev. d'Arles, ſon union avec le Pape Hilaire, p.36. 37, ce qu'on ſçait de ce Prelat, p.38. 39. Hilaire luy attribuë divers droits, p. 42-45, luy écrit contre S. Mamert de Vienne, p.105. Saint Sidoine luy recommende une perſonne, p.224. Il charge Fauſte de recueillir ce qui s'eſtoit dit dans le Conc. d'Arles vers 475, p.422.423, inſtruit Felix Patrice, p.39.430.

Leonce Senateur &c, Sidoine loge chez luy à Bordeaux, p.207, prie Ruſticius de retirer de luy un ouvrage, p.236.

Leonce moine, n'eſt point ſurpaſſé des maux qui fait un Roy, p.372.

Sainte *Leoncie* fille de S Germain Ev. d'Auxerre, confeſſe J.C. ſous Huneric, p.575.

Leonien donne un ſcapulaire à S. Eugende, p.140.

Leoncel eſt fait Ev. de Vennes vers 465, p. 401. 773.1.

Liberat Primat de la Byzacene en 525, p.680.

S. *Liberat* Abbé, ſouffre le martyre ſous Huneric, p.582 583 798.2.

S. *Liberat* medecin de qualité, confeſſe J. C. ſous Huneric, p.581.

Liberate qu'on fait ſœur de S. Epiphane de Pavie, p.480.

Sainte *Libere* vierge en Champagne, p.389. 393.

Licinien negocie un traité de paix avec les Viſigots, p.254 483.

Limane à qui Salvien écrit, p 185.

Saints *Lintrue*. V. Lutrude.

Litorius General Romain, défait & pris par Theodoric, p.502.

S. *Lomain* neveu de S. Patrice, p.782.2.

S. *Longin* Ev. de Pemar en Mauritanie, fait des miracles, p.602.603, ſouffre apparemment le martyre, p.602. Son corps transferé, dit-on, à Albi, p.605 606.

Longin Abbé du monaſtere de S. Euthyme, p.81.

Lorch ville de la baſſe Autriche, p.174. S. Severin la conſerve contre les barbares p.176.

S. *Loup* Ev. de Troies en Champagne. *V. ſon titre*, p.126, aime beaucoup Sidoine, p.212, luy écrit une belle lettre ſur ſon coiſcopat, p. 213. Sidoine luy répond avec beaucoup d'humilité, p.219. 224, & luy écrit en d'autres occaſions, p 237. Il paſſe par Nanterre avec S. Germain pour aller en Angleterre, p.623.

Lucentius Ev. d'Aſcoli, on le fait auteur de la 2.e partie de la chronique de S. Proſper, p. 733.734.

Lucide erre ſur la Grace, p.19 20, donne ſa retractation vers 475, p.38. 422-428. 777.

Lucence frere de Voluſien, p 748. 2, demande de lecture de ſes ouvrages de S. Sidoine, p 215.

Lucullane chaſteau entre Naple & Pouzolle, p.179. Les Napolitains le détruiſent en 909, p.182.

Sainte *Luminenſe* vierge à Paris, p.482.

S. *Lupicin* Ev. de Lion avant 494, p.102, ſucceſſeur de S. Patient, p.740.2.

S. *Lupicin* Abbé du mont Jura. *V. ſon titre*, p.142.

Lupus demande des vers à S. Sidoine, p.271 755.1.

Sainte *Lutrude* ou *Lintrue* vierge en Champagne, p.139, ce qu'on en ſçait, p.389-393.

Lycaide ville forte, riche & peuplée en Macedoine, p.643.

M

SAINT *Macedone* Patriarche de Conſtantinople. *V. ſon titre*, p.663. 807, eſtoit neveu de S. Gennade, un de ſes predeceſſeurs, p.752 depoſitaire de la promeſſe d'Anaſtaſe pour le Concile de Calcedoine, p.634, ſuccede à Euphreme depoſé &c, p.661, & eſt uſé avec luy, p.662.

Maduſe Ambaſſadeur à Conſtantinople,

p.293, de la part d'Oreſte. p.757.1.
Sainte *Magenhilde*, *Maschilde* ou *Menehould* vierge en Champagne, ce qu'on en ſçeit, p.389.393.
Magna belle ſœur de l'Empereur Anaſtaſe, Dorothée luy adreſſe un livre, p.686.
S. *Majorie* Martyr ſous Huneric, p.574.575.
Majorien Empereur, Sidoine prononce ſon panegyrique en vers, p.200. Il invite Sidoine à diſner &c, p.201.
Majorius qu'on fait Martyr à Tivoli, p.798.
Mamas Abbé, quitte l'Eutychianiſme & embraſſe la foy Catholique, p.715 716.
Mamert. V. Claudien
S. *Mamert* Ev. de Vienne. *V. ſon titre* p.104.741, ordonne S. Marcel Ev. de Die; ce que le Pape Hilaire improuve &c, p.44. Sain. Sidoine luy écrit en 474. ou 475. p.248. Il aſſiſte peut-eſtre en 475 au Concile d'Arles, p.423.
Mamer Ev. preſent au Concile d'Arles en 475, n'eſt apparemment pas S. Mamert de Vienne, p.107.
Mamertin qu'on fait premier Ev. de Vienne en Autriche, p.172.
S. *Mamilien* Preſtre, on n'en ſçait rien de certain, p.525.
Mane Ev. d'Himere rejette l'Henotique, eſt chaſſé de ſon Egliſe, p.368.
Manſuet Ev. des Bretons, aſſiſte en 461 au Concile de Tours, p.399.
Manſuet Ev. d'Aſnf en Afrique, confeſſe J.C. ſous Huneric, p.555.
Marc fils de Baſiliſque, eſt fait Auguſte, p.302.
S. *Marc* Ev. & Confeſſeur en Afrique ſous les Vandales, p.608.
S. *Marcel* fait Ev. de Die en 463 &c, p.44. Ce qu'on en dit, p.108-110.
S. *Marcel* Diacre & Abbé des Acemetes *V. ſon titre*, p.51, empeſche Leon de faire Patrice Ceſar, avant qu'il renonçaſt à l'Arianiſme, p.75.
Marcien Empereur fait recevoir le Concile de Calcedoine par S. Auxent, p.61-63.
Marcien Ev. de Sebaſte, pere d'Antoine Ev. d'Aſcelon, p.646.
S. *Marcien* Preſtre & œconome à Conſtantinople. *V. ſon titre*, p.161, eſtoit fort uni avec S. Auxent, p.59 Gennade le fait œconome de Conſtantinople, p.70.
Marcien Superieur des moines de Jeruſalem ſous Saluſte, p.644.
Marcien Abbé de Lucullane, p.179.
Mariage : devoirs mutuels d'un mari & d'une femme, p.6.
Marie fille de qualité d'Afrique, eſt vendue par les Vandales, &c, p.505.
Marin Ev. des Gaules : Celeſtin Pape luy écrit en 428, p.167 & peut-eſtre Boniface en 419, p.27.
Marin de Beryte reçoit les Synodiques de Severe, p.715.
Marin Preſet du Pretoire, enleve S. Macedone, ſur une calomnie, p.689. 690. Sa maiſon eſt brulée dans une ſedition, p.698. 699, le peuple demande qu'il ſoit expoſé aux beſtes, p.700. Saint Sebas luy predit ſa ruine, s'il n'a recours à la penitence &c, p.713.714.
Sainte *Marine* vierge. *V. ſon titre*, p.167.
Maris frere d'Aſpebete, eſt fait Abbé du monaſtere de S. Euthyme, p.81.
Marivade Diacre Arien, ennemi Huneric contre S. Sarure, p.536 Vigile de Tapſe écrit contre luy, p.619.
Maronas corrompt par argent Tute Défenſeur de l'Egliſe Romaine, p.362, Severe Eutychien luy écrit peut-eſtre, p.685.
Marthe mere de S. Daniel Stylite, le conſacre à Dieu, p.440.
S. *Martin* de Tours. S. Euphrone d'Autun envoie du marbre pour orner ſon tombeau, p.34 S. Perpetue y baſtit une egliſe magnifique, p.404. On fait S. Patrice ſon parent &c, p.456.458.
Martin Abbé du monaſtere de Saint Die en 448, p.55.
S. *Martin* de Brague fait traduire le 7.e livre des vies des Peres, p.179.
S. *Martinien* eſclave Martyr en Afrique ſous Genſeric 470, p.527.532.
Martyre d'Antioche quitte ſon eveſché &c, p.75. On cite une lettre de Simplice contre luy, peut-eſtre ſuppoſée, p.290. Il n'eſt point l'auteur de la conſecration publique du ſaint chreſme, p.370.766.
Martyre de Jeruſalem, ce qu'on en dit, p.332.334. 644.645. 763.1. Il meurt en 486, p.376.377.
Martyre ſe retire en 457 dans le Laure de S. Euthyme, p.80, aſſiſte à ſa mort, p.82.
Martyre Diacre, deputé au Pape par Salofacial, p.312.
Mathilde Comteſſe, fonde l'abbaye de Saint Proſper à Rege, p.27.
Sainte *Matrone* : S. Baſſien luy fait embraſſer la vie monaſtique, p.56. Elle demeure avec ſon monaſtere attachée à la communion de Rome, p.672. Sa vie eſt fort ſuſpecte, p.808.
Les *Maures* convertis par quatre freres eſclaves bannis chez eux, p.538. 541. Les *Maures* ſe revoltent contre Huneric, p.540.
Maurufe Ev. d'Evreux, aſſiſte en 511 au Concile d'Orleans, p.399.
Maxence. V. Jean *Maxence* moine du mont

Jure, chaſſe les demons & en eſt poſſedé &c, p.160.161.

S. *Maxime* Ev. de Riés en 431 ou 433, p.27. Fauſte l'accompagne lorſqu'il fuyoit l'epiſcopat, p.411. Il aſſiſte à la mort de S. Caprais, p.412. Fauſte luy ſuccede aprés 454, p.414.

S. *Maxime* Ev. de Turin. *V ſon titre*, p.38. Il aſſiſte en 469 au Concile de Rome, p.46. 737.1.

Maxime de Laodicée aſſiſte au Concile de Conſtantinople ſur la ſimonie p.71.

S. *Maxime* Ev. de Pavie, ſuccede à Saint Epiphane, p.79.

Maxime Ev. peut-eſtre de Toulouſe, p.750.2. S. Sidoine le voit tout changé, p.121, obtient de luy une remiſe pour Turpion ſon debiteur, p.261.

S. *Maxime* moine Martyr ſous Huneric, p.582.

Maxime Preſtre de Jobia, pendu par les Herules, p.275.

Maxime regne deux mois aprés Valentinien, p.204.

Sainte *Maxime* vierge, convertit quatre freres eſclaves avec elle, ſouffre beaucoup ſous Genſeric &c, p.527-532.

Maximin Ev. Arien, propoſe 20 queſtions ſur la foy à Cereal Ev. Catholique &c, p.515-517.

Mauruſe ami de Sidoine qui luy écrit, p.204.

Megethe Eccleſiaſtique de Soiſſons, Saint Principe le recommande à S Sidoine, p.215. qui récrit par luy &c, p.226

Megethe Ev. de Bellay, demande & obtient la liturgie de Saint Sidoine, p.177, aſſiſte vers 475 au Concile d'Arles, p.423.

S. *Mel* & S. *Melc*, parent, dit-on, de Saint Patrice, & Eveſque d'Irlande, p.470.782.1.

Memgrial Ev. de Dol, écrit au Pape Hilaire ſur S. Memert, p.106.

Memorius frere de Fauſte de Riés, p.408.

Sainte *Menehould*. V. Magenhilde.

Migece Ev. de Bellay ou V. ſiecle, p.277.

Miauſe Abbé du mont Jure, ſuccede à S. Lupicin, p.158.159.

S. *Miracle* Ev de Milan, la mere de S. Epiphane de Pavie eſtoit ſa parente, p.480.

Miſene Ev de Cumes Legat de Felix III à Conſtantinople, p.341. Le Pape luy mande de conſulter Cyrille Abbé des Acemetes, p.345. Il s'unit à Acace & Mongus, trahit la verité, p.348 350. Les Catholiques écrivent contre luy au Pape, p.350.351. Il eſt depoſé par Felix, p.352. & rétabli par Gelaſe, p.353.657, aſſiſte, comme Ev de Cumes, au Concile de Rome en 499, p.658, meurt le 18 janvier 512, p.658.659.

S *Moccée*, *Mocquée*, ou *Mollés* premier Ev. de Louth en Irlande, p.476.

Modarairs Got Arien, ſeduit par Baſile Ev. d'Aix, p.254.

Pierre *Mongus* ſe joint à Elure, p.291, eſt fait ſon ſucceſſeur par les Eutychiens, & chaſſé par Zenon, p.309, 310, demeure neanmoins à Alexandrie, p.314. Simplice Pape le condamne, p.315. Il fait deterrer Saloſacial, p.320, fait Jean Talaïa, p.322, gagne Acace & Zenon, p.324.326, depute à Conſtantinople, p.317, reçoit l'Henotique de Zenon, & uſurpe le ſiege d'Alexandrie &c, p.330.332. Martyre de Jeruſaleur communique avec luy, p.331. Calandion écrit contre luy, p.334. Felix III. demande qu'il ſoit chaſſé, p.340-344. Il condamne le Concile de Calcedoine, nie l'avoir fait &c, p.346-348. Les Legats du Pape s'unifſent à luy, p.349. Zenon & Acace écrivent pour luy, p.350.351. Le Concile de Rome le condamne de nouveau, p.353. Pierre le Foulon s'unit à luy &c, p.367. Pluſieurs Eveſques aiment mieux eſtre depoſez, p.368. Un autre Concile de Rome le condamne en 485, p.373. Il anathematize de nouveau le Concile de Calcedoine &c, p.378, & ouvertement dans ſa lettre à Faviſte ſucceſſeur d'Acace, p.383.633. Il meurt en 490, p.387.

Monime a pu errer ſur la Grace, p.29.30.

Monime ami de Sidoine luy demande une ſatyre, p.201.264.774.1.

S. *Mune*, parent, dit-on, de S. Patrice & Ev. en Irlande, p.470.

S. *Muriſte* Eccleſiaſtique de Carthage, confeſſe J.C. ſous Hunerie, p.582.583.

Muſée Preſtre de Marſeille, fait un breviaire &c, p.16.

N

NAMACE, S. Sidoine luy écrit & luy envoie des ouvrages &c, p.269.270.

Nephale Eutychien agit contre Mongus, puis ſe ſoumet au Concile de Calcedoine, p.378.684.

Nepos Empereur, fait Ecdice Patrice, p.253, conclut en 475 la paix avec Euric, p.38, à quoy Fauſte de Riés prit part, p.428. 429. S. Epiphane de Pavie deputé pour ce ſujet, fit réuſſir la choſe, p.483.484.

Neſtor Ev. de Tarſe, chaſſé par Zenon pour refus de ſigner l'Henotique, p.368.

Nicaiſe Donatiſte, puis Arien, perit peu aprés Hunerie, p.589.

Jean *Nicerote* ou *Nicetas*, eſt fait Ev. d'Alexandrie en 506, p.675, ſe ſepare des Catholiques & s'unit aux heretiques, p.676, a un grand demélé avec le Comte Dagalaïfe, p.681, promet 4000 livres d'or à l'Empereur, pour abolir le Concile de Calcedoine, p.685, ne

veut point communiquer avec Timothée qui l'avoit pas condamné ce Concile, p. 692. Severe intrus à Antioche embraſſe ſa communion, p. 710.

S. *Nicet* Ev. de Vienne, loüé par le Pape Hilaire, p. 104.

Nicet celebre orateur, p. 749. 11. loüé ſur les ouvrages de S. Sidoine &c, p. 269. 270. 279.

Nicon œconome des orfelins à Conſtantinople, p. 162.

Nil Preſtre deputé au Pape par Salofacial, p. 322.

S. *Nin* Eveſque, p. 478.

S. *Ninie* ou *Ninien* convertit les Pictes meridionaux, p. 477.

Noël, difference de la veille de cette feſte de celle de Paſque, p. 133.

Nondinaire Ev. de Barcelone, fait Irenée ſon legataire & le demande pour ſucceſſeur, p. 45.

Nonneque ou *Nunequa* Ev. de Nantes, Saint Sidoine luy écrit ſur Promote Juif converti, p. 234. Il aſſiſte vers 465 au Concile de Vennes, p. 401.

Novat Ev. de Steſe, n'eſt point ebranlé par Geoſerie, p. 499.

Nudités de tableaux & portraits, combien condamnables, p. 278.

O.

OBADE grand maiſtre du palais d'Hunneric, p. 561, & ſon premier miniſtre, p. 555.

S. *Octave* Martyr, ſes reliques à Turin, p. 4.

Octave Ev. d'Afrique, aſſiſte en 465 au Concile de Rome, p. 46.

S *Octavien* Archidiacre de Carthage, Confeſſeur ou Martyr ſous Thraſamond, p. 606.

Odoacre Roy d'Italie, S. Severin luy predit ſon regne, p. 173. Il force Oreſte dans Pavie qu'il brule &c, p. 485. 486. Il tranſporte en Italie les peuples de la Norique, p. 178, bannit Auguſtule à Lucullane, p. 179.

Oecumene avocat d'Iſaurie, Severe Entychien luy écrit, p. 685.

Olybre, Genſerie luy reſerve Placidie fille de Valentinien III, p. 523.

Olympe Ev. de Scythople meurt en 466, p. 88.

Olympe moine, ſoûtient la foy, p. 299.

Olympe Duc de la Paleſtine, chaſſe Elie de Jeruſalem, & le relegue à Aïla, p. 720.

Ommace beaupere de Rurice, p. 236, arreſte Sidoine en Auvergne, p. 216.

Opiance, Projet veut epouſer ſa fille, p. 203.

Oreſte demande des vers à S. Sidoine, p. 272.

Oreſte uſurpe l'empire ſur Nepos, eſt depoſſedé par Odoacre, p. 485.

Sainte *Othilde* vierge à Chalons, p. 139. Son hiſtoire, p. 389.

Otrée Ev. de Melitene, fait Saint Euthyme Lecteur, &c, p. 78.

P.

SAINT *Pallade* Ev. d'Irlande, y convertit peu de monde, p. 454. S'il en a eſté le premier Eveſque, p. 781.

Deux *Pallades* Eveſques de Bourges, l'un vers 380, l'autre aprés 461, p. 239. 751. 752.

Pallade Ev. de Saintes, baſtit une egliſe de S. Eſtienne, p. 752.

Pallade Religieux du mont Jura, p. 160, accompagne S. Romain au tombeau de S. Maurice, p. 152.

Pallade Eutychien, eſt fait Ev. d'Antioche, p. 382, anathematize le Concile de Calcedoine &c, p. 652, meurt en 498 ou 499, p. 674. 675.

Palladie femme de Salvien, embraſſe avec luy la continence &c, p. 182. 184.

Palmacie dame de Conſtantinople, tres zelée pour la vraie foy, p. 695.

Pannyque, Sidoine luy écrit contre Seronat, p. 214. On le propoſe pour eſtre Archeveſque de Bourges, p. 239.

Papianille femme de Tonance Ferreol Preſet des Gaules en 452, p. 198.

Papianille fille de l'Empereur Avite, femme de S. Sidoine, p. 198. 748. 2. qui luy écrit en 474 ſur le Patriciat d'Ecdice ſon frere, p. 253.

Pardale Ev. de Macomade en Afrique, aſſiſte au Concile de Rome en 487, p. 592.

Paris, Sainte Geneviéve empeſche les Pariſiens d'en ſortir aux approches d'Attila, p. 626. 627. Les François l'aſſiegent durant cinq ans, p. 627. 628.

S. *Paſcaſe* Martyr ſous Genſerie, p. 500. 502.

Paſcaſe Diacre peut-eſtre de Rome, conſeille à Eugippe de publier la vie de S. Severin, p. 179. Le livre du S. Eſprit qu'on luy attribuë peut eſtre de Faoſte de Riée, p. 429. Il traduit le 7.e livre des vies des Peres, p. 179.

Paſcaſe enfant de ſix ans baptiſé en 467, meurt huit jours aprés, p. 43.

Paſinique gouverneur de la petite Armenie, S. Jean le Silentieux s'oppoſe à luy, p. 633. 634.

Paſque, difference de la veille de cette feſte des autres veilles, p. 133

Paſſarion Corevesque de Jeruſalem, Superieur des monaſteres, p. 96.

Paſſan, Saint Severin s'y retire ſouvent, p. 174. Il predit qu'elle ſera ſaccagée &c, p. 176.

Paſteur deputé de Clermont à Arles, Sidoine l'exhorte à accepter la commiſſion, p. 229.

Paterne Ev. de Quimper, aſſiſte vers 465 au Concile de Vennes, p. 401. 773 1.

S. *Patient* Archevesque de Lion. *V. son titre p.*97. 740. Sidoine luy écrit sur des violateurs du tombeaux de son grandpere ; *p.* 206, luy envoie des vers pour une eglise, *p.*214. Il engage Constance Prestre, à écrire la vie de Saint Germain, *p.*268, dedie une eglise vers 470, *p.* 420, assiste vers 475 au Concile d'Arles, *p.* 423.

Patient Ev. des Gaules, assiste au Concile d'Arles en 475, *p.*102.

S. *Patrice* Apostre d'Irlande. *V. son titre p.* 452 781.

S. *Patrice* ou *Son-Patrice* qu'on fait Evesque d'Armach, *p.*786.2.

Patrice fils d'Aspar, renonce à l'Arianisme pour estre fait Cesar, *p* 54 75.

Patrice Senateur, loge S. Daniel Stylita, *p.*298.758.2.

Patrice Comte, Theodoret luy recommande Celestinque, *p* 504.

Pavie ville de la Ligurie, petite, mais forte, *p* 482. Elle est brulée en 476, *p.*484, & retablie par S. Epiphane, *p.*485. 486.

Paul Ev. de Constantine rejette l'Hanotique, est chassé de son Eglise, *p.*368.

Paul Ev. de Sinnare en Afrique, fort vertueux, *p.*527, a des visions qui predisent la persecution de l'Eglise, *p.*546.

Paul qu'on fait Ev. de Marseille, *p* 16.

Paul Ev. de Chalon sur Sône, meurt vers 470, *p.*99, écrit au Pape Hilaire sur Saint Mamert, *p.*106.

Paul Ev. deposé d'Epheſe rétabli par Elure, *p.*294.299.300, puis deposedé en 477, *p.*305.

Paul Défenseur de l'Eglise de Constantinople, est presque tné pour Eupheme son Patriarche, *p.*660.

Paul Abbé du monastere de Martyrs, *p.*332.

Paul Prefet, loge Sidoine chez luy à Rome, *p* 211.

Paul pere de S. Euthyme, *p.*78.

S. *Paulille* enfant, confesse genereusement la foy sous Genseric, *p.*502.502.

S. *Paulin* Ev. de Nola auteur du poëme contre les poëtes, *p.*741.742.

S. *Paulin* Ev. de Tiburne, comme S. Severin le luy avoit predit &c, *p* 275.

Ponca *Paulin* ayeul de Leonce Senateur &c, *p.*207.

Paulin fils de Leonce Senateur, *p.*207.

Paulin de Perigueux écrit en vers la vie & les miracles de S. Martin, *p.*404.

Benoist *Paulin* consulte Fauste de Riés &c, *p.*416. 417.

Pegase ; Sidoine luy écrit sur un de leurs amis ; *p.*203.

La *penitence*, ses peines n'ont rien de comparables à la peine duë au peché, *p.*4.

Peone Prefet des Gaules, se reconcilie avec Sidnioe, *p* 202.

Pergame Duc d'Egypte, *p.*762.2, frere de S. Jean le silentieux, *p* 634, patte l'Hennotique de Zenon à Alexandrie &c, *p.*330. Talaia fuit avant son arrivée, *p.*334.

Fidia Julia *Perpetua* sœur de S. Perpetue Ev. de Tours, *p.*397. Il luy legue une croix d'or emaillée, *p.*405.

S *Perpetue* Ev. de Tours. *V son titre p.*398. 774, legue une chasse à S Eupbrone d'Autun, *p.*135. Sidoine luy envoie des vars pour l'eglise S. Martio, *p.*215.

Petrée neveu de S. Mamert Ev. de Vienne, *p.*304. S. Sidoine luy écrit sur la mort de Claudien son oncle, *p.*126.

S. *Petrone* Ev. de Die, fait Saint Marcel son frere Diacre &c, *p* 208.209.

Petrone, Sidoine le prie d'examiner quelques affaires, *p.*203. Il poursuit en crime de peculat &c. Arvande Prefet des Gaules, *p.* 212. S. Sidoine publie à sa priere, un livre de ses lettres, *p.*266.

Philagre homme d'esprit & d'erudition ; Sidoine luy écrit, *p.*230.

Philie, S. Auxent est mis dans son monastere, *p.*62.

Philimace veut arrester l'ambition de Sidoine, *p.*200.

Philimace beaupere d'Eriphe, *p.*203 749.1.

Philimacie dame dont S. Sidoine fait l'epitaphe, *p.*203.

Philothée heretique appuyé par Antheme, le Pape Hilaire s'y oppose &c, *p.*49.

Philtane Ev. à qui Celestin écrit, *p.* 16.

Photin Diacre deputé au Pape en 497 par André de Thessalonique, *p.*668.

Les *Pictes*, comment & quand ils ont receu la foy, *p.*477.478.

Pierre. V. Moogus, le Foullon.

Pierre Ev. de Paremboles, autrefois Aspebete gouvernent des Sarrazins &c, *p.*79.80.

Pierre Ev. de Damas, se retire au Palestine à cause des Eutychians, *p.*715.

S. *Pierre* II. Ev. de Ravenne, *p.*289.

Pierre Ev. de Gaza, Eutychian, deposé, se retire dans un monastere, *p* 683.

Pierre fait Evesque d'Apamée par Severe Eutychien, *p.*684.

Pierre Comte, poste une lettre de Simplice à Zenon, &c, *p.*312.759.2.

Pierre secretaire de Majorien, ami de Sidoine, *p.*201.

Pierre d'Iberie aſt fait Ev. de Gaza au de Maïume par les Eutychiens, *p.*633. Severe le vnit peut-estre prés de Gaza, *p.*683.809.

Pierre Diacre anathematize les livres de Fauste, *p* 427.

Pimeniole ſœur de S. Hilaire d'Arles, epouſa de S. Loup de Troies, *p.* 127.

Placide, S. Sidoine le remercia de lire ſes ouvrages, *p.* 265.

Placidie fille de Valentinien III. eſt emmenée en Afrique par Genſeric, *p.* 523. 524. Etant veuve d'Olybre, elle envoie ſon Intendant à Huneric, *p.* 540.

Placidine fille d'Arcade, *p.* 284, epouſa Apollinaire fils de S. Sidoine, & le fait Eveſque de Clermont &c, *p.* 283, eſt banni à Cahors, *p.* 283.

Platon Preſet de Conſtantinople, veut changer le Triſagion, ce qui excite une ſedition, *p.* 608. 609, le peuple demande qu'il ſoit expoſé aux beſtes, *p.* 700.

Poleme epouſe Araneole, Sidoine fait leur epithalame, *p.* 208, luy écrit vers 478, *p.* 262. 263.

S. *Polychrone* Ev. de Verdun, ce qu'on en dit, *p.* 138.

Polycrate auteur connu du ſeul Prædeſtinatus, *p.* 21.

Julian *Pomere* auteur de la Vie contemplative, *p.* 29

Pompée neveu d'Anaſtaſe Empereur, tres zelé pour la foy Catholique, *p.* 694. Sa maiſon eſt bruſée dans une ſedition, *p.* 699.

Pompeien d'Emeſe, Theodoret luy recommande Celeſtiaque, *p.* 504.

S. *Poſſeſſeur* Ev. de Verdun, *p.* 138.

Poſſeſſeur Ev. conſulte Hormiſda ſur la Grace, *p.* 25, ſurquoi on l'avoit conſulté, *p.* 426.

S. *Poſſide* Ev. de Calame, reſiſte avec courage à Genſeric, *p.* 499.

Potentin, Sidoine l'aime & luy écrit, *p.* 206.

Potite Preſtre, grandpere de S. Patrice, *p.* 456.

Prædeſtinatus & *Prædeſtinatiens* : en que c'eſt que ce ſourbe & cette ſable, *p.* 19. 20.

S *Pragmace* Ev. d'Autun, aſſiſte au Concile d'Epaune en 517, *p.* 155.

Pragmace Ev. peut-eſtre de Bourges, S. Sidoine luy renvoie le jugement d'une affaire, *p.* 227. 238.

Pragmace epouſe la fille de Priſque Valerien Preſet des Gaules, *p.* 206.

Predicateur evangelique, ſon deſintereſſement, *p.* 461.

Preſide Ev. de Suffetule en Afrique, releguć par Huneric, *p.* 553, aſſiſte à la Conference, *p.* 558.

S. *Principe* Ev. de Soiſſons, S. Sidoine luy écrit fort humblement, *p.* 219. 225. 226.

Primoſe : on le fait auteur du Prædeſtinatus, *p.* 21.

Priſque V. Valerien.

S. *Priſque* Eveſque & Confeſſeur en Afrique ſous les Vandales, *p.* 608.

S. *Probe* Martyr ſous Genſeric, *p.* 500 501.

Probe Ev. de Canoſe, Legat de Simplice à Conſtantinople, s'oppoſe au 28e Canon de Calcedoine &c, *p.* 282.

Probe frere de Felix Patrice, epouſe Eulalia couſine germaine de Sainte Sidoine, *p.* 196, avec qui il avoit étudié, *p.* 197. 206.

S. *Procle* communique avec Juvenal, ce qui ſcandalize &c, *p.* 68.

Procule Ev. de Marſeille en 428, *p.* 25.

Procule Diacre diſciple de Saint Euphrone d'Autun, *p.* 135. 226.

Procule officier de Genſeric, pille les egliſe des Catholiques &c, *p.* 532. 533.

Procule que S. Sidoine veut reconcilier avec ſon fils, *p.* 232.

Procule veuve dont S. Severin corrige l'avarice, *p.* 578.

Projecte recherche la fille d'Optance en mariage, *p.* 203.

Prometa Juif converti, S. Sidoine le recommande à Nonneque Ev. de Nantes, *p.* 234.

S. *Proſper* V. ſon titre, *p.* 1. 730.

S. *Proſper* Ev. de Rege en Lombardie, *p.* 26. 27. On le fait auteur du livre des Promeſſes, *p.* 28.

S *Proſper* Ev. d'Orleans vers 470, *p.* 29, veut engager S. Sidoine à écrire la guerre d'Attila, *p.* 265. 754. 2.

Proſper Ev. de Riés en 527 & 529, *p.* 27.

S. *Protere* d'Alexandrie, depoſe Pierre Mongus Diacre, *p.* 310.

Prudent dont S. Sidoine veut terminer un differend, *p.* 137. 237.

S. *Prudence* Ev. de Troies au IX. ſiecle, *p.* 240.

Prudent ami de Sidoine qui luy écrit, *p.* 206.

Pulquerie Imperatrice, Hilaire Archidiacre de Rome luy écrit, *p.* 35.

Sainte *Puſinne* vierge à Chalons. *V.* ſon titre *p.* 389. 769, conſacrée par S. Albin diſciple & ſucceſſeur de S. Loup de Troies, *p.* 239.

Q

QUELIDOINE Ev. de Beſançon, depoſé par S. Hilaire d'Arles, *p.* 150.

Queremon Lecteur d'Alexandrie, preſenta une requeſte aux Legats d'Anaſtaſe II, *p.* 669, 670

Quiete belle-mere de Salvien, s'offenſe de ſa converſion &c, *p.* 182. 184.

Quintanes ville de la ſeconde Rhecie, *p.* 174.

S. *Quintien* Ev. de Rhodés d'où il eſt chaſſé & ſe retire à Clermont, *p.* 283.

Quintien Ev. d'Uri en Afrique ſe refugie à Edeſſe en Macedoine, *p.* 527, à cauſe de la perſecution qui luy avoit eſté predite, *p.* 546, & y vivoit encore en 487, *p.* 567.

Quintinien

Quintinien Ev. d'Arculane tient, dit-on, un Concile contre Pierre le Foullon, *p.* 375.

Quodvultdeus Ev. de Carthage, ſermons qui ſont peut-eſtre de luy, *p.* 506. Genſerie l'expoſe ſur mer. Il aborde à Naple où il meurt, *p.* 506.

R

REGE en Afrique, pluſieurs Catholliques y ſont martyriſez ſous Genſeric, *p.* 533.

Regin Ambaſſadeur de Zenon à Huneric en 483, *p.* 554.

S. *Regule* Ev. d'Afrique, fuit la perſecution des Ariens, & ſe retire en Toſcane, *p.* 610.

Regule moine apporte aux Ecoſſois des reliques de S. André, *p.* 422.

S. *Remi* de Reims, S. Sidoine luy écrit &c, *p.* 226.

S. *Reparat* Soudiacre, a la langue coupée ſous Huneric, & parle toujours &c, *p.* 579.

Reparat Ev. de Tipaſe, epoſtaſie ſous Huneric, *p.* 578.

Reſtitut Ev. d'Afrique, aſſiſte en 463, au Concile de Rome, *p.* 46.

Reſtitute porte une lettre du Pape Simplice à Zenon, *p.* 386.

Ricimer Patrice epouſe la fille de l'Empereur Antheme, *p.* 210. S. Epiphane de Pavie les reconcilie enſemble, *p.* 483.

S. *Ruc* parent, dit-on, de S. Patrice & Ev. en Irlande, *p.* 470.

Riocat Ev. envoyé par Fauſte aux Bretons &c, *p.* 258, paſſe par Clermont, *p.* 402.

Riothan Roy des Bretons, *p.* 402. S. Sidoine luy écrit, *p.* 232.

S. *Rogat* moine Martyr ſous Huneric, *p.* 582.

Rogations, leur inſtitution à Vienne, *p.* 111-115, 741. a. Elles ſont receuës enſuite par toute l'Egliſe d'Occident, *p.* 115-118. 648.

Romain Ev. de Calcedoine ou de Calcide, rejette l'Henotique, eſt chaſſé de ſon Egliſe, *p.* 368.

S. *Romain* Abbé du mont Jura. *V. ſon titre* *p.* 142.

Romain Abbé à Thecua, en eſt chaſſé pour ſes hereſies, *p.* 132.

Rome : les deciſions du Concile ne portoient que le nom du Pape, *p.* 356.

Roſcie fille de S. Sidoine, *p.* 198, qui la voit à Lion en 474 &c, *p.* 253.

S. *Roſſius* Ev. & Confeſſeur en Afrique ſous les Vandales, *p.* 608.

Rothaire Ev. de Trevis, transfere les corps de S. Vtodemial & S. Florent en ſa cathedrale *p.* 801.

S. *Rubence* honoré le 17 janvier, *p.* 333.

S. *Rufe* Ev. de Nole aprés S. Paulin, *p.* 365.

Rufin ami de S. Proſper luy écrit : ce Saint luy répond, *p.* 10.

Rufin Preſtre & Abbé de Conſtantinople écrit au Pape contre Tute Défenſeur, *p.* 362, ſe ſepare de la communion d'Acace, *p.* 363. Felix luy écrit, *p.* 386.

Ruſinien Ev. de Victoriane ſe refugie auprés de la Sicile &c, *p.* 567.

Rumoride Ev. de la province de Tours, aſſiſte au Concile d'Angers en 453, *p.* 394.

Rurice depuis Ev. de Limoges, *p.* 38, epouſe Iberie, Sidoine fait leur epithalame, *p.* 208. Ils s'écrivent ſouvent &c, *p.* 235-237. 282. 751. a. Soo fils epouſe la fille de Namace, *p.* 270. Son eſtime pour Conſtance Preſtre de Lion, *p.* 268. Il répond à Cenſurius Ev. d'Auxerre, *p.* 268. 269, regrette fort Leonce d'Arles, *p.* 392, écrit à Aproncule Ev. de Langres ou de Clermont, *p.* 276, aſſiſte Fauſte de Riés dans ſon exil, *p.* 430. Fauſte luy écrit pluſieurs fois &c, *p.* 431-433.

S. *Ruſtice* ou *Ruſtique* Ev. de Lion en 494, *p.* 102 103. Gelaſe Pape luy écrit par S. Epiphane de Pavie, *p.* 652.

S. *Ruſtique* Ev. de Narbone, deſigne Herme pour ſon ſucceſſeur &c, *p.* 39. 40

Ruſtique Ev. Arnobe luy adreſſe ſon commentaire ſur les pſeaumes, *p.* 21.

Ruſtique, *Ruſticien*, ou *Reſticien* Ev. d'Afrique, aſſiſte au Concile de Calcedoine, *p.* 522.

Ruſtique Ev. d'Afrique, aſſiſte en 487 au Concile de Rome ſur les Tombez, *p.* 591.

Ruſtique moine, Preſtre de Marſeille, & Eveſque de Narbone en 430, *p.* 16. 747. 2.

S. *Ruſtique* Soudiacre, moine, Martyr ſous Huneric, *p.* 582.

Ruſtique ami de Sidoine à Bordeaux *p.* 207. S. Sidoine luy répond, *p.* 262.

S.

SAINT *Sabas*, S. Euthyme luy laiſſe embraſſer la ſolitude à 30 ans &c, *p.* 81. 82-84. Il quitte le monaſtere de ce Saint auſſi-toſt aprés ſa mort &c, *p.* 82. 83. Salluſte la ſait Superieur des anacoretes, *p.* 96. 644. Elie ſucceſſeur de Salluſte le renvoie à ſes diſciples, *p.* 646, le depute en 512 à l'Empereur Anaſtaſe qui le reçoit fort bien, *p.* 702. 708. 809 810, & revoque à ſa priere les ordres donnez contre Elie, *p.* 704, prend congé d'Ariadne, *p.* 705, ne peut obtenir la revocation d'un impoſt injuſte d'Anaſtaſe, *p.* 713. 714, luy écrit pour la foy, *p.* 723, aſſiſte à la mort d'Elie, *p.* 724. 725.

Sabin Abbé d'Ioteramnis à Lion, *p.* 144.

Sabinien Diacre moine, & diſciple de Saint Romain, *p.* 160.

Sacerdos neveu de Victorius, *p.* 406.

Saintes appellée autrefois *Mediolanum Santonum*, *p.* 737. 2.

Salluſte eſt fait Ev. de Jeruſalem en 486 &c, *p.* 377, fait S. Sabas & S. Theodoſe Superieurs des anacoretes & des moines, *p* 96. Euphemie de Conſtantinople s'unit de communion avec luy. *p.* 633.

Salofacial. V. Timothée.

Salomon Preſtre, Acace entrepreud de le depoſer &c, *p* 350.

Salomon Preſtre deputé de Flevien d'Antioche à Alexandrie, *p.* 675.

S. *Saloue* Ev. de Geneve, reçoit peut-eſtre S. Romain, *p* 153, avoit eſté élevé par Salvien *p.* 184. 745. 746, qui ſe rejouit de ſon election, *p.* 185. Il luy écrit ſur les livres ſous le nom de Timothée, *p.* 190. 191. 746. Sidoine ſe plaint qu'il ne le trouve jamais à Vienne, *p.* 207.

Salvien Preſtre de Marſeille. *V. ſon titre p.* 581. 745.

S *Salutaire* Archidiecre de Carthage, confeſſe J.C. ſous Hunerie, *p.* 584.

Samuel Preſtre d'Edeſſe écrit contre les Neſtoriens & les Eutychiens, *p.* 308.

Sapaude aime les ſciences, Sidoine luy écrit, *p* 206.

Sarmation Ev. de la province de Tours vers 450, *p.* 394 770.

S. *Saturc* Intendant d'Hunerie, confeſſe la foy, *p.* 536. 537.

S. *Saturien* eſclave & Martyr ſous Genſeric, *p.* 567-572.

Saturne Ev. d'Avignon, aſſiſte en 465 au Concile de Rome, *p.* 46.

Sebaſtien Comte, gendre du Comte Boniface, ſon hiſtorien, *p.* 517-529.

Sebaſtien Preſet du Pretoire en 479 ſous Zenon, *p.* 306.

Second neveu de S. Sidoine, *p.* 196. 748 s. reille les Bourguignons dans ſes vers, *p.* 262.

S. *Secondin* Ev. & Confeſſeur en Afrique ſous les Vandales, *p.* 608. 609.

Secondin poëte vers 470, *p* 99.

Seculace Ev. de Die, aſſiſte en 517 au Concile d'Epaune, *p* 208.

S. *Sentius* Preſtre, dont on n'a rien d'aſſuré. *p.* 505.

S. *Septime* moine Martyr ſous Hunerie, *p.* 582.

Serene Ev. de Nole en 409, *p.* 365.

Serene Roy d'Aix au VI. ſiecle, *p.* 53.

Serge diſciple de Saint Symeon Stylite, va à Conſtantinople vers 460, *p* 55, ſe rend diſciple de S. Daniel, *p.* 443.

Serge ſucceſſeur de S. Auxent, *p.* 738, veut faire honorer le vendredi &c, *p.* 64-66.

Sergius compagnon de Mahomet, fut moine à Conſtantinople, *p.* 66.

Serenat, Sidoine ſe pleint de ſes violences, 214.

Serran, Sidoine luy écrit ſur Mexime, *p.* 104.

S. *Serve* Soudiacre, moine & Martyr ſous Hunerie, *p* 582.

S. *Serve* Confeſſeur ſous Genſeric, *p.* 537, & ſous Hunerie, *p* 575.

Seſaon parent de Genſerie, reçoit quatre eſclaves Catholiques, *p* 570.

S. *Severe* Archeveſque de Treves diſciple de S. Loup, *p.* 132, va en Angleterre avec Saint Germain d'Auxerre, *p* 614.

Severe Ev. ecrit au Pape contre Gaudence, Ev. d'Oſeoe, *p* 688.

Severe moine Eutychien, trouble Alexendrie en 511 &c, *p.* 681-684. va brouiller à Conſtantinople, *p.* 684-687, s'empare du ſiege d'Antioche, *p.* 707. 709. 710. 812. Ses Synodiques receues des une, rejettées des autres, *p.* 715-716. Deux Eveſques le depoſent &c, *p.* 718. Elie de Jeroſalem rejette ſa communion & eſt depoſé, *p.* 719. 720.

Severe Patrice deputé en 474 par Zenon à Genſerie, *p.* 537, fait la paix avec luy, *p.* 538.

Severe meſe de Sainte Geneviſve, *p.* 612-615.

Severien Ev peut-eſtre de Cerame, demeure ferme contre Genſerie, *p.* 499.

Severienne fille de S. Sidoine, *p.* 698, va prendre l'air aprée une maladie, *p* 204.

S. *Severin* Ev. de Naple *p.* 180.

S. *Severin* Abbé dans la Norique *V. ſon titre p.* 108, e beaucoup de credit aupres de Gebaulte Roy des Allemans. *p.* 155.

S. Sidoine Ev. de Clermont, *V. ſon titre p.* 195. 748, écrit à Leonce d'Arles, *p.* 38. Son union avec S. Patient, *p.* 98-101, avec Mamert Claudien, *p.* 120. 123. 126, avec S. Loup de Troies, *p.* 132 132. 136 137. S Perpetue luy demande des vers pour l'egliſe S. Martin, *p* 404. Son diſcours à l'ordination de Simplice de Bourges, *p.* 404. Son eſtime pour Fauſte de Riés, *p.* 407. 418. 625, pour ſes ouvreges, *p* 401. Il établit les Rogations à Clermont, *p.* 115-116.

Sigiſmer Prince barbare, epouſe la fille du Roy des Viſigoie &c, *p.* 215.

Sigmar Comte de Pertois en Champagne, conſacre ſept filles à J.C. &c, *p.* 389. 392.

Silluce Ev. d'Apt en 426, *p.* 17, S. Celeſtin luy écrit en 428, *p.* 16

Silvain Ev. de Calahorra, fait des Eveſques ſans autorité, *p.* 44. Les Eveſques s'en plaignent au Pape Hilaire, *p.* 45, qui l'excuſe & le ſoûtient, *p.* 47-49

Silvain Preſtre de Rome accompagne les Legats de Felix III. à Conſtantinople, *p.* 342, leur ſoûtient leur preverication, *p* 352.

Silveſtre Archidiecre de Pevie ſous S. Chriſpin, *p.* 482.

Silvin Prestre, mort, S. Severin le fait parler, *p.* 174.

Simonie condamnée par Saint Gennade de Constantinople & son Concile, *p.* 70.

S. *Simplice* est fait Pape en 467, *p.* 737. 2, ce qu'il a fait pour l'Occident, *p.* 287-290. Il écrit pour la foy à Basilisque & à Acace de Constantinople, *p.* 292. 294. 756. 757, à Zenon vainqueur de Basilisque, *p.* 304. 306, condamne Mongus, ne le peut faire bannir, *p.* 311-313, condamne le Foullon & Jean, *p.* 315. 316, tolere l'ordination d'Estienne I. d'Antioche, *p.* 317 318, s'oppose inutilement à l'usurpation de Mongus &c, *p.* 325. 326. 334. 335. 765. 766. Mort de ce Pape &c, *p.* 337. 766. 2.

Simplice depuis Archevesque de Bourges, Sidoine luy écrit deux fois pour luy demander son amitié, *p.* 205, Sa vertu & son merite &c, *p.* 238 241. On consulte S. Euphrone d'Autun sur son election à l'archevesché de Bourges, *p.* 134. Il est ordonné & gouverne saintement durant 7 ans, *p.* 242-244. 404. 752.

Simplice, Fontée de Vaison le sert auprés de Chilperic Roy des Bourgnignons, *p.* 230.

Solitaires de la Palestine, leur vie &c, *p.* 93. 96.

S. *Solutor* Martyr, ses reliques à Turin, *p.* 34.

Sophie Religieuse savante du monastere de Matrone, *p.* 672.

Sophrone Ev. de Constantine, Theodoret luy recommande Cyprien Ev. banni d'Afrique, *p.* 513.

S. *Sofie* Martyr, apporté de Misene à Naple, *p.* 281.

Seterie de Cesarée en Cappadoce, Severe Eutychien, son ami, luy écrit, *p.* 687. On le croit avec Xenaïa, auteur des troubles contre S Macedone, *p.* 683. Il fait assembler le Concile de Sidon, pour détruire celui de Calcedoine, *p.* 702. Il a, dit-on, ordre d'y presider, *p.* 703. Anastase luy livre les Patriarches Flavien & Elie, *p.* 704. Il souleve le peuple d'Antioche contre Flavien, *p.* 706.

Soudiacres : S. Loup en ordonnoit de mariez &c, *p.* 129.

Speciause qu'on fait sœur de S. Epiphane de Pavie, *p.* 480.

Stasime Comte, Theodoret luy recommande Celestiaque, *p.* 504

Stude officier Romain du temps de S. Ambroise, *p.* 73

Stude Prestre de Constantinople, Patrice & Consul en 454, bastit le monastere des Studites &c, *p.* 73.

Sulpice pere d'Himere, dont Sidoine luy écrit l'eloge, *p.* 253.

Syagre, Sidoine luy écrit en faveur de Projet, *p.* 202-203.

Syagrie dame de pieté à Lion vers 500, *p.* 103. 143, donne de grandes sommes pour delivrer des Italiens captifs des Bourguignons, *p.* 489.

S. *Symeon* Stilite se recommande aux prieres de Sainte Genevieve, *p.* 628. S. Daniel le va voir & desire l'imiter, *p.* 441. Il luy apparoist, *p.* 442. Serge porte sa coulle à l'Empereur Leon, la donne à S. Daniel, *p.* 443.

S. *Simeon* Stylite, S. Gennade en met des reliques dans l'eglise de S. Theodore &c, *p.* 74.

Symeon Acemete, deputé au Pape contre ses Legats, *p.* 351, leur soûtient leur prevarication, *p.* 352.

Symmaque est elu Pape en 498, *p.* 671. Il répond aux invectives de l'Empereur Anastase par d'autres invectives, *p.* 673. 674, écrit aux Catholiques d'Illyrie pour les fortifier contre les Eutychiens, *p.* 710-712. Les Catholiques d'Orient luy écrivent sans en avoir de réponse, *p.* 525. 526.

S. *Symphorien* Martyr d'Autun, S. Euphrone bastit une eglise de son nom, *p.* 134.

Synelice Diacre porte une lettre d'Enpheme à Gelase, *p.* 640.

Synode Ev. de Melitene instruit S. Euthyme, *p.* 78, le va voir en Palestine, *p.* 80.

T.

TAIAIA. V. Jean.

Talase est fait Ev. d'Angers en 453, *p.* 394, consulte Saint Euphrone Ev. d'Autun, *p.* 133. Le Concile de Vennes vers 465. où il n'assista pas, *p.* 402, luy écrit pour luy envoyer les decrets, *p.* 403.

S. *Tammare* Ev. & Confesseur en Afrique sous les Vandales, *p.* 608.

Tapse ville d'Afrique dans la Byzacene, *p.* 614.

S. *Terce* confesse J.C. sous Huneric, *p.* 575.

Terebon jeune Seigneur Sarrasin guerl par S. Euthyme, *p.* 79. 84.

Terentien homme de qualité, le Pape le recommande à Zenon Ev. *p.* 287. 438.

Tetrade apparemment evocat, Sidoine luy recommande une affaire, *p.* 205.

Tencaire apostat, veut seduire douze Lecteurs enfans, *p.* 585.

Thalasse Prestre & Abbé de Constantinople, écrit au Pape contre Tute Défenseur, *p.* 362, se separe de la communion d'Acace &c, *p.* 363. Felix luy écrit, *p.* 386. 768. 769.

Thaumaste parent de Saint Sidoine, *p.* 196, poursuit en crime de peculat &c, Arvaode Prefet des Gaules, *p.* 212. S. Sidoine le justifie auprés de Chilperic, *p.* 253 254.

S. *Theotiste* compagnon des travaux de S. Euthyme, *p.* 79: ce qu'on en dit, *p.* 83. 85. Sa mort S. sa sepulture, *p.* 81.

Theoctiſte de Berée, Theodotet luy recommande Celeſtiaque, *p.* 504.

S *Theodore*, diverſes egliſes à Conſtantinople de ce nom, *p.*74.

Theodore Ev. de Frejus, aſſiſte à la mort de S. Caprais, *p.*412.

Theodore Preſtre de Gennes écrit à S. Proſper, *p.*13.14.

Theodore jeune homme de qualité que Sidoine recommande à Tetrade, *p.*205.

Sainte *Theodore* penitente. *V. ſon titre p.*165.

Theodore ſuit S. Macedone qui luy apparoiſt aprés ſa mort, *p.*696.

Theodoret Ev. de Cyr, écrit à Saint Marcel l'Abbé des Acemetes, *p.*53, recommande à diverſes perſonnes Celeſtiaque Senateur de Carthage, *p.*504, prend ſoin de Marie fille de qualité devenuë captive, *p.*505.

Theodoric ou *Thierri* Ev. de Treves, mort en 970, a écrit le vie de Sainte Lutrude, *p.*391

S. *Theodoſe* Superieur des moines de Jeruſalem &c, *p.*96. 644, écrit à Anaſtaſe pour la vraie foy, *p.*723.

Theodoric Roy des Gots, Genſeric inſulte ſa fille, anime Attila contre luy, *p.*521.

Theodoric fils de Genſeric Roy des Vandales, *p.*521. Hunerie ſon frere fait mourir ſa femme, ſon fils aiſné, & l'exile, *p.*543.

Theodoric devient Roy d'Italie par la défaite d'Odoacre, *p.*486, donne une entiere foy aux partiſans de ſon ennemis, *p.*487, depute S. Epiphane de Pavie &c, à Gondebaud Roy de Bourgogne, *p.*34. pour delivrer les Italiens captifs, *p.*488-490. S. Sidoine ami de ce Prince, en fait le portrait &c, *p.*199. Il charge le Comte Arigerne de juger un differend entre l'Egliſe & les Samaritains, *p.*377. Il depute à Anaſtaſe aprés la mort d'Odoacre, *p.*647.

Theodoſe uſurpe le ſiege de Jeruſalem, eſt chaſſé en 453, *p.*80, fait Theodote Ev. de Joppé, *p.*300.

Theodoſe II. écrit à S. Auguſtin, & ſans doute à Capreole de Carthage pour le Concile d'Epheſe, *p.*495. 496, envoie en 441 une flotte contre Genſeric en Afrique, fait la paix avec luy, *p.*520.

Theodote Ev. Eutychien de Joppé ſe ſepare d'Elure, *p.*300.

Theodulfe Ev. d'Orleans au IX. ſiecle, *p.* 614.

Theophile ramaſſe un ongle de S. Anxent, *p.*61.

Theoplaſte Ev. de Geneve, S. Sidoine luy écrit, *p.*232.250. Il aſſiſte vers 475 au Concile d'Arles, *p.*423.

Thomas Ev. d'Afrique & Confeſſeur ſous Genſeric, *p.*527.791,795.

Thraſamond Roy des Vandales, ſon caractere. Il perſecute les Catholiques, *p.*600.601 607.

Threſor, divinité des Arabes, *p.*708.

Tiburne ville aſſiegée en 473 par les Gots, *p.*175.

Tigride Ev. de Turin, aſſiſte en 501 au Concile de Rome, *p.*34.

Thimothée, V. Elure.

Thimothée Saloſacial eſt elu Ev. d'Alexandrie au lieu d'Elure, *p.*69, qui le chaſſe & l'oblige de ſe cacher, *p.*291 292. Simplice Pape écrit à l'Empereur Zenon en ſa faveur, *p.*304. Il eſt rétabli par Zenon, *p.*310, écrit au Pape Simplice &c, *p.*312. Depute à Zenon, *p.*313. Sa douceur, *p.*314. Sa mort, *p.*320. 760. Mongus le fait déterrer &c, *p.*331. 346 347.

Timothée Preſtre & Threſorier de l'Egliſe de Conſtantinople, intrus en la place du Patriarche S. Macedone, *p.*691. 692, veut changer le Triſagion, ce qui excite une ſedition, *p.*698. Severe intrus à Antioche, embraſſe ſa communion, *p.*710. Il ſe moque de Dieu & des hommes, *p.*728.

Tingar, V. Guignier.

Tipaſe ville de la Mauritanie Ceſarienne, y fait couper la langue aux Catholiques qui continuent de parler, *p.*578-580.

Tiro Proſper, ſur la chronique qui porte ce nom, *p.*734 735.

Tite nommé auparavant Edrane, ſeigneur barbare, ſe rend diſciple de S. Daniel Stylite, *p.*451.780.7, veut ſavoir s'il mange, *p.*444.

Tirien Ev de Trevis au VII. ou VIII. ſiecle, y apporte de Corſe le corps de S. Vindemial, *p.*800. 801.

Tonance, V. Ferreol.

Tonance fils de Tonance Ferreol, Sidoine luy écrit & luy envoie des vers *p.*270.279. 754. 755.

Tonance ou *Conſtance* écrit à Capreole ſur le Neſtorianiſme, *p.*496.497.

Treves pillée & ſaccagée quatre fois par les barbares, *p.*184.

Trigece ami de Sidoine qui demeuroit à Bazas, *p.*207, n'eſt point Trigece Preſet du Pretoire, *p.*749.2.

Triſagion, les Eutychiens y veulent ajouter, ce qui cauſe des ſeditions, *p.*698. 810.811.

Trojan Soudiacre de Rome, envoyé en Eſpagne pour faire executer quelques ordres du Pape Hilaire, *p.*49.

Tryphon porte une lettre de Damaſe aux Eveſques de Dardanie &c, *p.*655.

Turnus à qui S. Sidoine écrit, *p.*260.751.1.

Turpion obtient par S. Sidoine une groſſe remiſe de Maxime Eveſque, *p.*261.

Ture Défenſeur de Rome, fait ſignifier à Aeace ſa depoſition, ſe laiſſe gagner, eſt depoſé &c, 361. 362. 766.

V.

VALENTINIEN III. partage l'Afrique avec Genſeric en 442, *p.* 520.

S. *Valerien* Ev. de Nice en 455, *p.* 17.

Priſque Velecien Preſet des Gaules, fait Pregmace ſon gendre, ſon aſſeſſeur, *p.* 206.

Patritn Ev. de Baſſiane en Afrique, aſſiſte au Concile de Calcedoine, *p.* 526.

S. *Valerien* Ev. d'Abes ou Abbenze en Afrique, Confeſſeur ſous Genſeric, *p.* 533.596.

Vandales, leur origine, leurs ravages dans les Gaules & dens l'Eſpagne, *p.* 494. De chaſtes & ſobres qu'ils eſtoient, *p.* 498, ils ſe dereglent & ſe debauchent dans l'Afrique, *p.* 499.

Varimade Arien contre qui Vigile de Tapſe écrit peuteſtre Marivade, *p.* 618.619.

Veſtius homme de qualité, ſa vie ſaiote &c, *p.* 232.233.

Veilles de Paſque, de Noël, de l'Eoiphenie, leur difference, *p.* 133.

Vendredi, S. Auxent veut le faire honorer comme le dimanche, *p.* 64.

Venerand Ev. aſſiſte en 461 eu Concile de Tours, *p.* 399.

Venere Ev. de Marſeille: ce qu'on en dit, *p.* 16.17, meurt en 450 ou 464 au pluſtard, *p.* 228.

S. *Vennelé* honoré en Bretagne, ce qu'on an dit, *p.* 472.

S *Veran* Ev. de Vence commis par le Pape Hilaire pour juger une affaire, *p.* 43, pour ſommer S. Memert de s'en tenir au reglement fait par S. Leon &c, *p.* 106, avoit eſté inſtruit par Salvien, *p.* 184.745. 746, qui ſe rejouit de ſon epiſcopat, *p.* 185. C'eſt peut-eſtre *Verin* Ev. qui aſſiſta vers 475 au Concile d'Arles, *p.* 424.

Vere à qui Salvien écrit, *p.* 185.

Verine Imperatrice, acheve l'egliſe de Sainte Irene à Conſtantinople, *p.* 164, eſt diſgraciée, *p.* 165.

Veſſule ou *Verſule* Diacre de Carthage, le meſme que Beſoule, *p.* 495.

Vetranion Ev. d'Orient, le Pape Felix III. luy écrit pour l'Egliſe, *p.* 386.

Vettius. V Epagerhus.

S. *Victor* Ev. du Mans, ce qu'on en dit, *p.* 771. 772.

Victor Eveſque de Turin avant 467 & mort avent 501, ce qu'on en dit, *p.* 34.488.

Victor Ev. de Cartenne fait divers écrits pour la foy &c, *p.* 611.612.

S. *Victor* Ev. de Vite, ce qu'on an dit, *p.* 595-597. Son hiſtoire d'Afrique, *p.* 597-599. Sa primacie, *p.* 799.

Victor Ev. de Naple reçoit le corps da Seint Severin vers 495, *p.* 178.

Victor poëte, Queſteur ſous Antheme, *p.* 196.

S *Victoire* on *Victure* Ev. du Mans, ce qu'on en dit, *p.* 396. 771. 772, aſſiſte en 453 au Conſeil d'Angers, *p.* 394.770.1, & en 461 à celui de Tours, *p.* 399. Le Concile de Vennes vers 465, où il n'aſſiſte pes, *p.* 401, luy écrit & luy envoie ſes decrets, *p.* 403.

Sainte *Victoire* confeſſe J. C. dans les tourmens ſous Hunerie, *p.* 576.

S. *Victorin* Proconſul d'Afrique & Martyr ſous Hunerie, *p.* 576.577.

Victorius écrivoit en 457, *p.* 1, à la ſollicitation d'Hilaire Archidiacre de Rome, *p.* 35. Sidoine écrit à ſes nevenx, *p.* 206.

Victorius Gouvernaue d'Auvergne, fait perc Eucher Secoteur, *p.* 205. S. Sidoine le loue fort d'abord, *p.* 257. Il fait las funerailles de S. Abreham Abbé prés de Clermont, *p.* 258.

Victure Ev. commis par le Pape Hilaire pour juger une affaire, *p.* 43.

Vienne: les Romains cedent cette ville aux Bourguignons, *p.* 111. Malheurs qui la menecent & que S. Mamert erreſte par l'inſtitution des Rogations, *p.* 112-115.

Vigile de Tapſe, on le fait auteuc de le conference d'Arnobe & de Serapion, *p.* 23. Ce qu'on dit de luy & de ſes écrits, *p.* 614-621.

Vincent Ev. de Ziggue en Afrique en 487, *p.* 527.

Vincent frere da S. Loup, *p.* 127, eſt peut eſtre

S. *Vincent* Ev. de Saintes &c, *p.* 128. qui a peut-eſtre aſſiſté en Concile de Rome en 467, *p.* 737.

Vincent Ev. de Bellay eo 507, *p.* 277.

Vincent Ev. de Troies au VI. ſiecle, *p.* 140.

Vincent Preſtre aſſiſte en 439. en Concile de Riés, *p.* 13.

Vincent de Lerins ſoupçonné d'avoic écrit ſon memoire contre S. Auguſtin, *p.* 11. On luy attribuë une liſte de propoſitions contre Saint Proſper, *p.* 12.13.

Vincent Preſtre Macedonien ſe rénnit à l'Egliſe vers 492, *p.* 58.

Vincent Due de la Tacragonnoiſe loue beaucoup la vigilence du Pepe Hilaire, *p.* 46.

S. *Vindemial* Ev. de Capſe en Afrique, fait des miracles, *p.* 602. 603. ſouffre le mertyre, *p.* 604. Son corps transleré à Albi, *p.* 605.606.800.

Vindice Diacre de Clermont, Sidoine le recommande à Fontée de Vaiſoo, *p.* 230.

S. *Vindene* Ev. & Confeſſeur en Afriqua ſous les Vandales, *p.* 608.

Vital Ev. de Fronto Legat de Felix III. à Conſtantinople, *p.* 341. Le Pape luy mande de conſulter Cycille Abbé des Acemetes, *p.* 345. Il s'unit à Acace & Mongus, trahit la verité, *p.* 348-350. Les Catholiques écrivent contre luy, *p.* 350. 351. Il eſt depoſé & meurt ſubitement, *p.* 352.

Vital écrit à Capreole ſur le Neſtoriauiſme, *p.* 496. 497.

Vitalien demande le rétabliſſement des Eveſques depoſez, *p.*695. On le veut faire Empereur, *p.*700. Il rend la liberté à Hypace neveu d'Anaſtaſe, *p.*722.

Vithard ſecretaire d'Hunerie, *p.*541, porte un écrit à S. Eugene, *p.*554.

Vivence Ev. dans la Province de Tours aſſiſte au Concile d'Angers en 453, *p.*394.

Viventiole Ev. de Lion, aſſiſte au Concile d'Epaune en 517, *p* 143.

Unpus Roy des Piétes, qui reçoivent la foy ſous ſon regne, *p.*477.

Vocane Africain, écrit pour la foy, *p.*611.

Voluſien Ev. de Treves mort en 468, *p.*251.

S. *Voluſien* parent de S Perpetue Eveſque de Tours, luy ſuccede, *p.*397, ce qu'on en ſçait, *p.*407.408.

Voluſien que Sidoine charge du monaſtere de S. Cirgue, *p.*259.

Voluſien qui avoit des terres vers Bayeux, *p.*196, y va au lieu d'aller voir Sidoine, *p.*225, ſon ami, non ſon frere, *p.*748.1.

Urane ſous aide, porte une lettre de Zenon au Pape Simplice en faveur de Mongus, *p.*325.

Urane Ambaſſadeur de Zenon auprés d'Hunerie, voit tous les maux qu'il fait aux Catholiques, *p.*587.

Urbain Ev. de Girbe en Afrique, banni par Genſeric, *p.*512.791.

S. *Urſe* Ev. de Troies, meurt vers 426, *p.*128.

Urſe gueri par S. Severin à Comagenes, *p* 277.

Uric Roy des Gots, matie peut-eſtre ſa fille à Sigiſmer, *p.*215.

S. *Willebrod* Ev. d'Utrecht, *p.*31.

S. *Willimberg* Eveſque de Maſtricht ou d'Utrecht, *p.*31.

Vulfin Ev. de Die vers 800, écrit la vie de S. Marcel ſon predeceſſeur, *p.*108.

X

XENAIE commence en 482, à troubler l'Egliſe, *p.*319. Il ſe ligua avec les Acephales, eſt chaſſé de Conſtantinople, *p.*677.678, ſe ſepare des Défeuſeurs do Concile de Calcedoine, *p.*679. 681. Il ſe reſout avec Soterie de faire tenir un Concile à Sidon pour détroire celui de Calcedoine, *p.*701. Il a, dit-on, ordre d'y preſider, *p.*703. Anaſtaſe luy livre les Patriarches Flavien & Elie, *p.*704. Il ſouleve le peuple d'Antioche contre Flavien, *p.*706.

Z.

ZACARIE hiſtorien Eutychien, *p.*233.

Zacarie Conſulaire de Paleſtine, porte Jean de Jeruſalem à ſoûtenir le Concile de Calcedoine, *p.*722.

Zenon Ev. de Seville, loué par Simplice, *p* 287.

Zenon Empereur, ſait Acace Ev. de Conſtantinople, *p.*286, conſulte S. Daniel Stylite, *p* 449, agit & fait des loix pour l'Egliſe aprés la tyrannie du Baſiliſque, *p.* 304-306, veut chaſſer Elure & luy oſter le gouvernement de l'Egliſe d'Alexandrie, *p.*307, agit pour cette Egliſe, *p.*313. 314, bannit Pierre le Foullon, *p.* 315, venge la mort de S. Eſtienne d'Antioche, *p* 316, écrit à Simplice ſur l'ordination d'Eſtienne II. d'Antioche, *p.*317 Acace e l'irrite contre Talaïa, *p.*323. 324. Il favoriſe Mongus, *p.*325. 326, fait ſon Henotique, *p.*317. Felix III. luy écrit contre Mongus, *p.*341. 342. Zenon luy répond en faveur de Mongus, *p* 347.351, maltraite & empriſonne ſes Legats, *p.*348, Felix luy écrit ſur la condannation d'Acace, *p.*359.360. Il bannit Calandion Ev. d Antioche, & remet en ſa place Pierre le Foullon, *p.*366. 367. Il abolit un College à Edeſſe, *p.*373, oſte le monaſtere de Diolque à Jean de Magilque &c, *p.*378. Zenon tenta Dieu pour demander un Ev, pour Conſtantinople, & eſt trompé, *p.*382. Il écrit au Pape en faveur de Fravite, fait Ev. de Conſtantinople, *p.*383-384. Felix luy récrit & le preſſe de faire oſter les noms d'Acace & de Mongus &c, *p.*385.386. Il fait la paix avec Hunaric, *p.*540.

La *Zeugitane*, province d'Afrique, ce que c'eſtoit, *p.*791.

Sainte *Zoé*, S. Marcien baſtit ou rétablit ſon egliſe à Conſtantinople, *p.*165.

Aoi 1463520

APPROBATION.

J'Ay lu *le ſeizieme volume des Memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique*, compoſé par feu *Monſieur l'Abbé de Tillemont*; dans lequel je n'ay rien trouvé de contraire à la foy de l'Egliſe Catholique, ni aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce 9. Aouſt 1712.

PH. DE LA COSTE, Docteur de Sorbonne, & Curé de Saint Pierre des Arcis.

NOI RIFORMATORI

DELLO STUDIO D PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Reviſione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaſo Maria Gennari Inquiſitore* nel Libro intitolato : *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Tom. 16. Et Memoires pour ſervir à l' Hiſtoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monſieur Lenain de Tillemont* , non v'eſſer cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica , e parimente per Atteſtato del Segretario Noſtro , niente contro Principi , e buoni Coſtumi; concedemo Licenza a *Franceſco Pitteri Stampatore* , che poſſi eſſer ſtampato , oſſervando gl'ordini in materia di Stampe , e preſentando le ſolite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 19. Settembre 1732.

(Gio: Franceſco Moroſini Cav. Riff.
(Alviſe Piſani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agoſtino Gadaldini Segretario.

Digitized by Google